



MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME ONZIÈME



PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67 RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER
1900



LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

AU 16 DÉCEMBRE 1900

MEMBRES DONATEURS

MM. G.-I. ASCOLI, MICHEL BRÉAL, Prince ALEXANDRE BIBESCO, † JAMES JACKSON.

LISTE DES MEMBRES PERPÉTUELS.

MM. ABEILLE.
ALEXANDROWSKI.
ASCOLI.
BARBELENET.
BAUDOUIN DE COURTENAY.
BERGER.
BIBESCO (Le prince).
BLANC.
BONNARDOT.
BOYER.
BRÉAL.
BUGGE.
COLINET.
COUSIN.
DELAIRE.
DERENBOURG.
DONNER.
DURAND-GRÉVILLE.
ERNAULT.
FINOT.
GONNET.
GUIMET.
HAVERFIELD.
HAVET.
HENRY.
HÉRIOT-BUNOUST (L'abbé).
JORET.
KIRSTE.
LABORDE (Le marquis de).

MM. LARAY.
LECOCQ.
LEGER.
MEILLET.
MELON.
MEYER (Paul).
OLTRAMARE.
PARIS.
PARMENTIER (Le général).
PASSY.
PEÑAFIEL.
RHŶS.
ROGER.
ROLLAND.
ROSAPELLY.
SACLEUX (Le R. P.).
SAYCE.
SCHLUMBERGER.
SÉBILLOT.
SENART.
SÉNÉCHAL.
STORM.
SUDRE.
TEGNÉR.
Mlle TCHERNITZKY (DE)
MM. THOMSEN.
VOGÜÉ (Le marquis de).
WILBOIS.
WIMMER.

LISTE GÉNÉRALE.

MM.

ABEILLE (Lucien), professeur de langue latine au Collège national, professeur de français à l'École supérieure de guerre, Casilla del Correo 1162, Buenos-Ayres (République Argentine). — Élu membre de la Société le 23 mai 1891; membre perpétuel.

ADAM (Lucien), président de Chambre à la Cour d'appel, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 7 février 1885.

ADJARIAN (Hratchia), ancien élève de l'École pratique des hautes études, couvent arménien, Etchmiadzin (Caucase), Russie. — Élu membre de la Société le 27 février 1897.

ALEXANDROWSKI (Alexandre), licencié ès lettres, 94, boulevard de Port-Royal, Paris (V^e). — Élu membre de la Société le 28 mai 1892; membre perpétuel.

ARBOIS DE JUBAINVILLE (*Marie*-Henry D'), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures celtiques au Collège de France, directeur de la *Revue celtique*, 84, boulevard Montparnasse, Paris (XIVe). [Adresse de vacances: Jubainville, par Ruppes (Vosges).] — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1881 et 1882; président en 1883.

ARRÒ (Alessandro), professeur au Lycée, 15, piazza Statuto, Turin (Italie). — Élu membre de la Société le 18 janvier 1896.

ASCOLI (Graziadio *I.*), associé étranger de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur du royaume d'Italie, professeur à l'Institut royal, Milan (Italie). — Élu membre de la Société le 22 juillet 1876; membre perpétuel, donateur.

AUDOUIN (Édouard), maître de conférences à l'Université, 14, rue de la Psallette-Saint-Hilaire, Poitiers (Vienne). — Élu membre de la Société le 23 février 1889.

AYMONIER (Le commandant Étienne-*François*), directeur de l'École Coloniale, 2, avenue de l'Observatoire, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 4 février 1882; vice-président de 1892 à 1895.

10. BAILLY (Anatole), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire de l'Université, 91, rue Bannier, Orléans (Loiret). — Admis dans la Société en 1868.

BALLY (Charles), privat-docent à l'Université, 11, rue Pradier, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 10 mars 1900.

BARBELENET (Daniel), professeur au Lycée, 6, rue du Bourg, Laon (Aisne). — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892; bibliothécaire en 1893; membre perpétuel.

BARBIER DE MEYNARD, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, administrateur de l'École spéciale des langues orientales vivantes, 2, rue de Lille, Paris (VIIe). — Membre de la Société depuis le 2 février 1884.

BARON (Charles), maître de conférences à l'Université, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1887.

BARTH (Auguste), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 10, rue Garancière, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 10 mars 1873.

BARTHÉLEMY (Adrien), vice-consul de France, Marache (Syrie septentrionale). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

BASSET (René), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École supérieure des Lettres, l'Agha 49, rue Michelet, Mustapha (Alger). — Élu membre de la Société le 2 juin 1888.

BAUDISCH (Julius), docteur en philosophie, III, 2, Radetzkystrasse, 2, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1892.

BAUDOUIN DE COURTENAY (Prof. Dr J.), Ismajlow. p., 5. Rotte, N. 6, Kv. 6, Saint-Pétersbourg (Russie). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881; membre perpétuel.

20 **Bauer** (Alfred), 17, rue Tournefort, Paris (V^e^). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875.

Baunack (Johannes), docteur en philosophie, 32, Hospitalstrasse, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 26 juin 1880.

Beljame (Alexandre), professeur-adjoint de langue et littérature anglaises à l'Université, 29, rue de Condé, Paris (VIe). — Membre de la Société en 1867.

Berger (Philippe), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, 3, quai Voltaire, Paris (VIIe). — Élu membre de la Société le 1er juin 1872 ; trésorier depuis le 11 avril 1874 jusqu'au 31 décembre 1891 ; vice-président en 1890 et en 1891 ; président en 1892 ; membre perpétuel.

Bianu (Le professeur Jean), bibliothécaire de l'Académie roumaine, 135, calea Victoriei, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Bibesco (Le prince Alexandre), 69, rue de Courcelles, Paris (VIIIe). — Élu membre de la Société le 6 juin 1874 ; vice-président en 1893, président en 1894 ; membre perpétuel, donateur.

Bikélas (D.), 50, rue de Varenne, Paris (VIIe). — Élu membre de la Société le 5 juillet 1884.

Blanc (Alphonse), professeur au Collège, 36, avenue Victor-Hugo, Cette (Hérault). — Élu membre de la Société le 20 février 1875 ; membre perpétuel.

Blochet (Edgard-*Gabriel-Joseph*), élève diplômé de l'École des langues orientales, attaché à la Bibliothèque Nationale, 35, rue de l'Arbalète, Paris (V^e). — Élu membre de la Société le 30 juin 1894.

Blonay (Godefroy de), élève diplômé de l'École pratique des hautes études, château de Grandson (canton de Vaud), Suisse. — Élu membre de la Société le 30 janvier 1892.

30. **Boisacq** (Émile), professeur à l'Université de Bruxelles, 14, rue Van Elewijck, Ixelles (Belgique). — Élu membre de la Société le 13 février 1892.

Boissier (Alfred), Le Rivage, par Chambésy, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1900.

Boissier (*Marie-Louis-Antoine*-Gaston), secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur de littérature latine au Collège de France, maître de conférences à l'École normale supérieure, 23, quai Conti, Paris (VIe). — Membre de la Société depuis le 8 mai 1869.

Bonnardot (François), archiviste-paléographe, conservateur de la Bibliothèque municipale, les Charmettes, Verdun (Meuse). — Admis dans la Société en 1868 ; vice-président de 1887 à 1889 ; président en 1890 ; membre perpétuel.

Bossert (A.), inspecteur général de l'Instruction publique, 51, rue d'Assas, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 2 décembre 1882.

Boucherie (Adhémar), chef de bataillon en retraite, 16, place Saint-Pierre, Angoulême (Charente). — Élu membre de la Société le 12 mai 1883.

Boudet (L'abbé H.), curé de Rennes-les-Bains (Aude). — Élu membre de la Société le 4 décembre 1897.

Bovier-Lapierre, professeur honoraire de l'Université, membre de l'Académie des Arts et Belles-Lettres de Mâcon, 2, rue de l'Asile, quartier de Bel-Air, Mâcon (Saône-et-Loire). — Présenté pour être membre de la Société le 9 juin 1871 ; bibliothécaire du 25 mai 1878 au 1er janvier 1879.

Boyer (Paul-*Jean-Marie-Gabriel*), professeur de langue russe à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 54, rue de Bourgogne, Paris (VIIe). —

Élu membre de la Société le 8 décembre 1888; trésorier de 1892 à 1894; vice-président en 1899 et en 1900; membre perpétuel.

Bréal (Michel-*Jules-Alfred*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), inspecteur général de l'enseignement supérieur, professeur de grammaire comparée au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 87, boulevard Saint-Michel, Paris (Ve). — Membre de la Société en 1867; secrétaire depuis 1868; membre perpétuel, donateur.

40. Bugge (Sophus), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878; membre perpétuel.

Calloiano (Michel *B. C.*), docteur ès lettres, inspecteur de l'enseignement secondaire, 30, maneu Brutaru, strada Fantanei, 14, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 8 mars 1879.

Carrière (Auguste), directeur d'études pour les langues hébraïque, chaldaïque et syriaque à l'École pratique des hautes études, professeur de langue arménienne à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 35, rue de Lille, Paris (VIIe). — Élu membre de la Société le 10 février 1873; vice-président en 1875 et 1876.

Cart (Théophile), professeur au lycée Henri IV et à l'École des sciences politiques, 12, rue Soufflot, Paris (Ve). — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892; bibliothécaire de 1894 à 1898; trésorier depuis le 1er janvier 1899.

Castilla (José-Maria), docteur ès lettres, professeur au lycée, Oviedo (Espagne). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1900.

Chabaneau (Camille), chargé du cours de langues romanes à l'Université, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868.

Chabot (l'abbé Jean-Baptiste), 47, rue Claude-Bernard, Paris (Ve). — Élu membre de la Société le 23 février 1895.

Charencey (*Charles-Félix*-Hyacinthe Gouhier, comte de), membre du Conseil général de l'Orne, 25, rue Barbet-de-Jouy, Paris (VIIe). [Adresse de vacances: Saint-Maurice-les-Charencey (Orne)]. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier secrétaire; bibliothécaire de 1868 à 1873; vice-président en 1874, 1883 et 1884; président en 1885.

Chilot (*Pierre*-Paul-*Narcisse-Fernand*), licencié ès lettres, élève de l'École pratique des hautes études, 11, rue de la République, Saint-Mandé (Seine). — Élu membre de la Société le 14 janvier 1893; bibliothécaire depuis le 1er janvier 1899.

Colinet (Philémon), professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 25 juin 1892; membre perpétuel.

50. Comte (Charles), professeur au lycée Condorcet, 52, rue d'Amsterdam, Paris (IXe). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Constans (Léopold-*Eugène*), professeur à l'Université d'Aix-Marseille, 46, cours Gambetta, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). — Élu membre de la Société le 4 juin 1898.

Cornu (Jules), professeur à l'Université, 9, Salmgasse, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 19 juillet 1873.

Courbronne (Louis), professeur au lycée, 10, rue de Feltre, Nantes (Loire-Inférieure). — Élu membre de la Société le 25 janvier 1879.

Courant (Maurice), secrétaire interprète du ministère des affaires étrangères pour les langues chinoise et japonaise, maître de conférences à l'Université de Lyon, professeur près la Chambre de commerce de Lyon,

3, chemin du Chancelier, Ecully (Rhône). — Élu membre de la Société le 7 avril 1900.

Cousin (Georges), maître de conférences à l'Université, 15, rue Saint-Lambert, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 8 février 1890; membre perpétuel.

Cuny (Albert), licencié ès lettres, 3, rue de Vaugirard, Paris (VI°). — Élu membre de la Société le 9 mai 1891.

David (René), ingénieur, 60, rue des Écoles, Paris (V°). — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

Delaire (Alexis), 238, boulevard Saint-Germain, Paris (VII°). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876; membre perpétuel.

Delaplane (A.), chef de bureau au Ministère des travaux publics, 244, boulevard Saint-Germain, Paris (VII°). — Admis dans la Société en 1868.

60. Delondre (Gustave), 16, rue Mouton-Duvernet, Paris (XIV°). — Membre de la Société en 1867.

Delphin (Gaëtan), directeur de la Médersa, Alger (Algérie). — Élu membre de la Société le 30 juin 1894.

Derenbourg (Hartwig), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'arabe littéral à l'École spéciale des langues orientales vivantes, directeur d'études pour la langue arabe, l'islamisme et les religions de l'Arabie à l'École pratique des hautes études, professeur honoraire du Séminaire israélite, 30, avenue Henri Martin, Paris (XVI°). — Membre de la Société depuis 1866; secrétaire adjoint de 1868; membre perpétuel.

Dianu (Jean N.), licencié ès lettres, diplômé de l'École pratique des hautes études, professeur au séminaire central, Bucarest. — Élu membre de 1866 à la Société le 7 février 1891.

Dihigo (Dr Juan M.), professeur de littérature grecque à l'Université, 110, San Ignacio, La Havane (Cuba). — Élu membre de la Société le 15 décembre 1894.

Donner (O.), professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 19 juin 1869; membre perpétuel.

Dottin (*Henri*-Georges), professeur-adjoint à l'Université, 10, rue du Thabor, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884; bibliothécaire de 1888 à 1891.

Doutté, professeur suppléant à la Chaire d'arabe d'Oran, 9, rue des Jardins-Oran (Algérie). — Élu membre de la Société le 24 mars 1900.

Duchesne (*Charles*-Edmond), agrégé de l'Université, 9, rue de Maistre, Paris (XVIII°). — Élu membre de la Société le 24 février 1900.

Durand-Gréville (Émile-*Alix*), 174, rue de Grenelle, Paris (VII°) [de janvier à mars] et Bois-Briou, Angers (Maine-et-Loire) [d'avril à décembre]. — Élu membre de la Société le 1er avril 1882; membre perpétuel.

70. Dutens (Alfred), 12, rue Clément-Marot, Paris (VIII°). — Élu membre de la Société le 19 juillet 1879.

Duval (*Paul*-Rubens), professeur de langue et de littérature araméennes au Collège de France, 11, rue de Sontay, Paris (XVI°). — Élu membre de la Société le 18 février 1882; vice-président en 1885; président en 1886.

Duvau (Louis), directeur adjoint pour la grammaire comparée à l'École pratique des hautes études, 22, quai de Béthune, Paris (IV°). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884; administrateur depuis le 1er janvier 1892.

Édon (Georges), ancien membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, professeur honoraire au lycée Henri IV, 21, rue de Vaugirard, Paris (VI°). — Élu membre de la Société le 29 mai 1880

Elliott (Richard-*T.*), professeur à Trinity College, Melbourne (Australie). — Élu membre de la Société le 24 novembre 1888.

Ernault (Émile-*Jean-Marie*), professeur à l'Université, 2, rue Saint-Maixent Poitiers (Vienne). — Élu membre de la Société le 18 décembre 1875; administrateur de 1882 au 24 mai 1884; membre perpétuel.

Estlander (Karl-*G.*), professeur à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Membre de la Société en 1867.

Étienne (E.), professeur au lycée, chargé de cours à l'Université de Nancy, 79, faubourg Saint-Sébastien, Maxéville, par Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1890.

Fay (Professor Edwin W.), University of Texas, 2404, University Avenue, Austin (Texas, États-Unis). — Élu membre de la Société le 15 décembre 1894.

Fécamp (Albert), bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire, 44, rue Pitot, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 13 janvier 1877.

80. Finot (Louis), directeur-adjoint pour la langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, directeur de la mission archéologique permanente d'Indo-Chine, Saïgon (Cochinchine), et 49, rue Claude-Bernard, Paris (V°). — Élu membre de la Société le 25 juin 1892; trésorier de 1895 à 1898; membre perpétuel.

Fourès (René), élève de l'École pratique des hautes études, Paris. — Élu membre de la Société le 16 décembre 1899.

Fournier (Albert), professeur à l'École supérieure des Lettres, 84, rue Michelet, Mustapha (Alger). — Élu membre de la Société le 5 mai 1894.

Gaidoz (Henri), directeur d'études pour les langues et littératures celtiques à l'École pratique des hautes études, professeur à l'École des sciences politiques, directeur de la revue *Mélusine*, 22, rue Servandoni, Paris (VI°). — Membre de la Société en 1867; administrateur de 1870-1871 au 27 janvier 1877; vice-président en 1879 et 1880; président en 1881.

Gasc-Desfossés (Alfred), professeur au lycée Faidherbe, 5, square Jussieu, Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 9 mars 1889.

Gaudefroy-Demombynes (M.), secrétaire-bibliothécaire de l'École spéciale des langues orientales vivantes, 2, rue de Lille, Paris (VII°). — Élu membre de la Société le 24 mai 1900.

Gauthiot (Robert), professeur au lycée, 31, rue d'Austerlitz, Tourcoing (Nord). — Élu membre de la Société le 4 décembre 1897.

Gellée (*Narcisse-Maximilien*-Fernand), membre de la Société académique de l'Oise, Mureaumont, par Formerie (Oise). — Élu membre de la Société le 29 mai 1897.

Gilliéron (Jules), directeur adjoint pour les langues romanes à l'École pratique des hautes études, 2, place de la République, Levallois-Perret (Seine). — Élu membre de la Société le 28 avril 1877.

Gonnet (L'abbé), maison Sainte-Catherine, Écully (Rhône). — Élu membre de la Société le 12 juin 1875; membre perpétuel.

90. Graffin (Mgr R.), professeur à l'Institut catholique, 47, rue d'Assas, Paris (VI°). — Élu membre de la Société le 8 mars 1890.

Grammont (Maurice), maître de conférences à l'Université, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 14 décembre 1889.

Grandgent (Charles-*H.*), professeur à l'Université de Harvard, 107, Walker Street, Cambridge (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu membre de la Société le 29 mai 1886.

Grasserie (Raoul de la), docteur en droit, juge au Tribunal, correspondant du Ministère de l'instruction publique, 4, rue de Bourbon, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

Gréard (Octave), membre de l'Institut (Académie française et Académie des sciences morales et politiques), vice-recteur de l'Académie de Paris, à la Sorbonne, Paris (V°). — Membre de la Société depuis le 14 déc. 1889.

Grégoire (Antoine), docteur en philosophie et lettres, 40, rue des Wallons, Liège (Belgique). — Élu membre de la Société le 15 février 1896.

Gregorio (Giacomo de), professeur à l'Université, 185, Stabile, Palerme (Sicile). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1900.

Guer (Charles *Guerlin* de), licencié ès lettres, diplômé de l'École pratique des hautes études, directeur du *Bulletin des Parlers normands*, 37, quai des Grands-Augustins, Paris (VI°). — Élu membre de la Société le 2 décembre 1899.

Guimet (Émile), place de la Miséricorde, Lyon (Rhône), et au Musée Guimet, avenue d'Iéna, Paris (XVI°). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881; membre perpétuel.

Gustafsson (Docteur Fridolf-*Vladimir*), professeur de littérature latine à l'Université, 1, Andreegatan, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

100. Halévy (Joseph), directeur d'études pour les langues éthiopienne et himyarite et les langues touraniennes à l'École pratique des hautes études, 26, rue Aumaire, Paris (III°). — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872; vice-président en 1886 et 1887; président en 1888.

Hasdeŭ (Bogdan-*Petriceicŭ*), membre de l'Académie roumaine, de la Société littéraire serbe, etc., professeur de philologie comparée à l'Université de Bucarest, directeur général des Archives royales, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, directeur de la revue *Columna luĭ Traianŭ*, rue Mihaĭuvodă, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Hauvion, 40, rue des Écoles, Paris (V°). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

Haverfield (F.), professeur à Christ-Church, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1882; membre perpétuel.

Havet (*Pierre-Antoine*-Louis), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie latine au Collège de France, chargé de cours à l'Université, directeur d'études pour la philologie latine à l'École pratique des hautes études, 5, avenue de l'Opéra, Paris (Ier). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1869; secrétaire adjoint de 1870 à 1882; membre perpétuel.

Henry (Victor), professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université de Paris, 14, rue de Penthièvre, Sceaux (Seine). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881; membre perpétuel.

Hériot-Bunoust (L'abbé *Étienne-Eugène*-Louis), 2, vicolo del Villano, Rome (Italie). — Élu membre de la Société le 19 novembre 1887; membre perpétuel.

HOLBAN (Michel G.), vice-consul de Roumanie, 2, rue Saint-Léger, Genève, (Suisse), et Mogosasti, par Mihacleni (Roumanie). — Élu membre de la Société le 1[er] décembre 1894.

HOLLEAUX (Maurice), professeur à l'Université, 9, quai de la Guillotière, Lyon (Rhône). — Élu membre de la Société le 30 avril 1892.

HUART (Clément-*Imbault*), consul de France, professeur de persan à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 43, rue Madame, Paris (VI[e]). — Élu membre de la Société le 24 juin 1899.

110. IMBERT (J.), receveur de l'enregistrement et des domaines, Monsol (Rhône) [chemin de fer, Beaujeu]. — Élu membre de la Société le 14 décembre 1889.

JOB (Léon), docteur ès lettres, professeur au lycée, 2, rue de la Hache, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885.

JORET (*Pierre-Louis*-Charles-*Richard*), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire de l'Université d'Aix-Marseille, 59, rue Madame, Paris (VI[e]). — Élu membre de la Société le 10 janvier 1874 ; vice-président en 1900 ; membre perpétuel.

KELLER (Otto), professeur à l'Université, 2, Kreuzherrenplatz, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 14 janvier 1893.

KERN (H.), professeur de sanscrit à l'Université, 41, Noordeinde, Leyde (Pays-Bas).— Élu membre de la Société le 15 mars 1873.

KIRSTE (*Ferdinand-Otto*-Jean), professeur de philologie orientale à l'Université, 4, Jungferngasse, Graz (Styrie). — Élu membre de la Société le 7 janvier 1882 ; membre perpétuel.

KUGENER (Marc-Antoine), docteur en philosophie et lettres, 53, rue Saint-Séverin, Liège (Belgique). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1896.

LABORDE (Le marquis Joseph DE), archiviste aux Archives nationales, 25, quai d'Orsay, Paris (VII[e]). — Élu membre de la Société le 29 décembre 1873 ; membre perpétuel.

LAMBERT (Charles-*Henri*), maître de conférences à l'Université, 7, rue de l'École de Droit, Dijon (Côte d'Or). — Élu membre de la Société le 3 mai 1890.

LAMOUCHE (Léon), capitaine à l'État-Major particulier du génie, 63, rue Saint-Léonard, Angers (Maine-et-Loire). — Élu membre de la Société le 29 février 1896.

120. LARAY (Henri), capitaine d'infanterie de marine en retraite, 1, rue Sainte-Geneviève, Versailles (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 31 mai 1890 ; membre perpétuel.

LAURENT, professeur au Collège Stanislas, 9, rue du Mont-Parnasse, Paris (VI[e]). — Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

LEBRETON (Le P. Jules), de la Compagnie de Jésus, Imperial Hotel, Saint-Hélier (Jersey). — Élu membre de la Société le 14 janvier 1899.

LECOCQ (Gustave), 7, rue du Nouveau-Siècle, Lille (Nord).—Élu membre de la Société le 3 mai 1890 ; membre perpétuel.

LE FOYER (Henri), 252, rue de Rivoli, Paris (I[er]). — Élu membre de la Société le 14 mai 1892.

LEGER (Louis-*Paul*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire à l'École spéciale des langues orientales vivantes, professeur de langues et littératures slaves au Collège de France, professeur à l'École de guerre, 43, rue de Boulainvilliers, Paris (XVI[e]) — Membre de la Société depuis l'origine, administrateur vice-pré-

sident de 1866 à 1869, vice-président en 1880 et en 1881 ; président en 1882; membre perpétuel.

Lejay (L'abbé Paul-*Antoine-Augustin*), professeur à l'Institut catholique, 119, rue du Cherche-Midi, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 17 mai 1890; vice-président en 1896 et en 1897; président en 1898.

Le Nestour (Paul), licencié ès lettres, ancien élève de l'École pratique des hautes études, professeur de rhétorique au collège, 3 place du Morbihan, Vannes (Morbihan). — Élu membre de la Société le 18 janvier 1896.

Lévi (Sylvain), professeur de sanscrit au Collège de France, directeur d'études pour la langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, 9, rue Guy-de-Labrosse, Paris (V^e). — Élu membre de la Société le 10 janvier 1885; vice-président en 1891 et en 1892; président en 1893.

Liétard (Le docteur Alexandre), médecin inspecteur des eaux, correspondant de l'Académie de médecine, Plombières (Vosges). — Membre de la Société en 1867.

130. Lindsay (Prof. W.-M.), The University, Saint-Andrews (Écosse). — Élu membre de la Société le 8 juin 1895.

Loth (Joseph), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles lettres), professeur à l'Université, doyen de la Faculté des lettres, 44, faubourg de Redon, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 25 mai 1878.

Maigret (Roger), diplômé de l'École spéciale des langues orientales vivantes, 47, rue Taitbout, Paris (IXe). — Élu membre de la Société le 24 février 1900.

Marissiaux (Paul), professeur au lycée, 19, place de Vainquai, Saint-Omer (Pas-de-Calais). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

Maspero (*Camille-Charles*-Gaston), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie égyptiennes au Collège de France, directeur d'études pour la philologie et les antiquités égyptiennes à l'École pratique des hautes études, directeur général du service des antiquités en Égypte, Le Caire (Égypte), et 24, avenue de l'Observatoire, Paris (XIVe). — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1877 et 1879 ; président en 1880.

Meillet (Antoine), directeur adjoint pour la grammaire comparée et la langue zende à l'École pratique des hautes études, 24, boulevard Saint-Michel, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 23 février 1889 ; membre perpétuel.

Mélèse (*Henri*-Gaston), professeur agrégé de l'Université, 5, rue Corneille, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 8 mars 1889.

Melon (Paul), 24, place Malesherbes, Paris (XVIIe). — Élu membre de la Société le 19 novembre 1870; membre perpétuel.

Mendez-Bejarano (Mario), membre du Conseil royal de l'Instruction publique, professeur de littérature à l'Institut, calle de la Luna, 34, pr^al, Madrid (Espagne). — Élu membre de la Société le 23 avril 1898.

Merwart (K.), docteur en philosophie, professeur à l'Académie Marie-Thérèse et à la Staats-Oberrealschule, II, Glockengasse, 2, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 21 juin 1884.

140. Meunier (L'abbé J.-M.), ancien élève de l'École pratique des hautes études, licencié ès lettres, professeur à l'Institution Saint-Cyr, Nevers (Nièvre). — Élu membre de la Société le 17 décembre 1898.

Meyer (Alphonse), professeur au lycée, rue de la Liberté, Cahors (Lot). — Élu membre de la Société le 6 février 1875.

Meyer (*Marie*-Paul-*Hyacinthe*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures de l'Europe méridionale au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, l'un des directeurs de la *Romania*, 16, avenue de Labourdonnais, Paris (VII°). — Membre de la Société en 1867; membre perpétuel.

Michel (Charles), professeur à l'Université, 42, avenue Blonden, Liège (Belgique).— Élu membre de la Société le 16 février 1878.

Mohl (Dr F.-Geo.), diplômé de l'École pratique des hautes études, lauréat de l'Institut de France, professeur agrégé de philologie romane à l'Université impériale et royale, professeur à la Česko-slovanská Akademie obchodní, II, Vyšehrad, 1911, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885; administrateur en 1890 et 1891.

Monseur (Eugène), professeur à l'Université, 92, rue Traversière, Bruxelles, (Belgique). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1885.

Montague, professeur à Amherst College, Amherst (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

Montalk (*J.-W.* E. Potocki de), professeur à University College, Auckland (Nouvelle-Zélande). — Élu membre de la Société le 18 juin 1898.

Montmitonnet (Jacques-R.), élève chancelier au consulat général de France à La Canée; La Chapelle-de-la-Tour (Isère). [Adresse permanente : 6, rue de Fürstemberg, Paris (VI°)]. — Élu membre de la Société le 2 décembre 1893.

Mowat (Robert), chef d'escadron d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines, Paris (V°). — Membre de la Société depuis l'origine; président en 1878.

150. Oltramare (Paul), professeur à l'Université, 32, chemin du Nant, Servette, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 27 mai 1876 ; membre perpétuel.

Osthoff (Hermann), professeur à l'Université, 25, Mönchhofstrasse, Heidelberg (Grand-Duché de Bade). — Élu membre de la Société le 8 juin 1895.

Paris (Gaston-*Bruno-Paulin*), membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge au Collège de France, administrateur du Collège de France, président honoraire et directeur d'études pour la philologie romane à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Romania*, Collège de France, Paris (V°). — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1869, en 1870-1871 et en 1872; président en 1873; membre perpétuel.

Parmentier (Léon), professeur à l'Université, 55, quai des Pêcheurs, Liège (Belgique). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1885.

Parmentier (Le général de division *Joseph-Charles*-Théodore), 5, rue du Cirque, Paris (VIII°). [Adresse de vacances : Malzéville (Meurthe-et-Moselle)]. — Élu membre de la Société le 17 mars 1883; vice-président en 1897 et en 1898; président en 1899; membre perpétuel.

Pascal (Charles), professeur au lycée Janson-de-Sailly, 4, rue de Siam, Paris (XVI°). — Admis dans la Société en 1886.

Passy (Paul-*Édouard*), directeur adjoint pour la phonétique générale et comparée à l'École pratique des hautes études, 11, rue de Fontenay, Bourg-la-Reine (Seine). — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892; membre perpétuel.

Pauli (Carl), docteur en philosophie, professeur au Lycée cantonal, 94, viale Carlo Cattaneo, Casa Monti, Lugano (Suisse). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Peñafiel (Docteur Antonio), professeur de médecine et de chirurgie à l'Université, directeur général du Bureau de statistique, Mexico (Mexique). — Élu membre de la Société le 11 mai 1889; membre perpétuel.

Pernot (Hubert), licencié ès lettres, répétiteur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 3, rue Soufflot, Paris (V^e). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

160. Pierret, conservateur du musée égyptien, au Louvre, Paris (Ier). — Était membre de la Société le 1er février 1870.

Pognon (Henri), consul de France, Alep (Syrie). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Psichari (Jean), directeur d'études pour la philologie byzantine à l'École pratique des hautes études, 77, rue Claude-Bernard, Paris (V^e). — Élu membre de la Société le 15 février 1884; administrateur de 1885 à 1889 président en 1896.

Rambaud (Jean-Baptiste-*Antoine*), capitaine brévеté d'artillerie de la marine, à l'État major du Commandant supérieur des troupes de l'Afrique occidentale, Saint-Louis-du-Sénégal. — Élu membre de la Société le 7 décembre 1895.

Raveau (Camille), préparateur à la Faculté des sciences, 5, rue des Écoles, Paris (V^e). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1898.

Reinach (Salomon), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur-adjoint des musées nationaux, 38, rue de Lisbonne, Paris (VIIIe). — Élu membre de la Société le 21 février 1880.

Reinach (Théodore), docteur ès-lettres, directeur de la *Revue des Études grecques*, 26, rue Murillo, Paris (VIIIe). — Élu membre de la Société le 14 janvier 1899.

Rhys (John), fellow de Jesus College, professeur de celtique à l'Université, The Lodgings, Jesus College, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875; membre perpétuel.

Ricochon (Le docteur), Champdeniers (Deux-Sèvres). — Élu membre de la Société le 24 février 1900.

Roger (Maurice), professeur au lycée Carnot, 2, rue Barye, Paris (XVIIe). — Élu membre de la Société le 20 mars 1886; membre perpétuel.

170. Rolland (Eugène), château de Grantmont, à Aunay-sous-Auneau, par Auneau (Eure-et-Loir), et à Paris, 2, rue des Chantiers (V^e). — Admis dans la Société en 1868; membre perpétuel.

Rosapelly (Le docteur *Marie*-Charles-Léopold), ancien interne des hôpitaux, 10, rue de Buci, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 27 mai 1876; vice-président en 1898 et en 1899; président en 1900; membre perpétuel.

Rousselot (L'abbé Pierre-*Jean*), docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique, directeur du laboratoire de phonétique expérimentale au Collège de France, 23, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris (V^e). — Élu membre de la Société le 17 avril 1886; vice-président en 1894, président en 1895.

Sabbathier (Paul), agrégé de l'Université, 15, rue du Cardinal-Lemoine, Paris (V^e). — Élu membre de la Société le 28 décembre 1889.

Sacleux (Le R. P. Ch.), missionnaire apostolique, 30, rue Lhomond, Paris (V^e). — Élu membre de la Société le 7 avril 1894; membre perpétuel.

Sandfeld-Jensen (Kr.), docteur en philosophie, Nordre Frihavnsvej 6, IV,

Copenhague Ó (Danemark). — Élu membre de la Société le 7 mai 1898.

Saussure (Ferdinand de), professeur à l'Université, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 13 mai 1876; secrétaire-adjoint de 1883 à 1891.

Sayce (*Archibald*-Henry), professeur à l'Université, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878; membre perpétuel.

Schils (L'abbé G.-H.), curé de Fontenoille, par Sainte-Cécile (Belgique). — Élu membre de la Société le 8 juin 1889.

Schlumberger (Gustave-*Léon*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 27, avenue d'Antin, Paris (III[e]). — Membre de la Société depuis le 3 décembre 1881; membre perpétuel.

180. Schrijnen (Joseph), docteur en philosophie, professeur au collège, 9, Kristoffelstraat, Ruremonde (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1891.

Sébillot (Paul), directeur de la *Revue des Traditions populaires*, 80, boulevard Saint-Marcel, Paris (V[e]). — Élu membre de la Société le 28 avril 1883, membre perpétuel.

Senart (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). 18, rue François I[er], Paris (VIII[e]). [Adresse de vacances: château de la Pelice, près la Ferté-Bernard (Sarthe)]. — Admis dans la Société en 1868; membre perpétuel.

Sénéchal (Edmond), inspecteur des finances, 10, boulevard de Bellevue, Draveil (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 16 mai 1885; membre perpétuel.

Sépet (Marius), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 2, rue de l'Union, Clamart (Seine). — Était membre de la Société le 1[er] février 1870.

Specht (Edouard), 195, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (VIII[e]). — Membre de la Société depuis 1867.

Speijer (J.-S.), professeur de philologie latine à l'Université, Groningue (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 2 février 1878.

Stokes (Whitley), associé étranger de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien membre du Governor's Council à Calcutta, The Dormers, Cowes, I. W. (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 5 novembre 1881.

Storm (Johan), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1872; membre perpétuel.

Sturm (P.-V.), professeur à l'Athénée, Luxembourg (grand-duché de Luxembourg). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

190. Sudre (Léopold-*Maurice-Pierre-Timothée*), docteur ès lettres, professeur au collège Stanislas, 24, rue d'Assas, Paris (VI[e]). — Élu membre de la Société le 2 avril 1887; membre perpétuel.

Švrljuga (*Ivan* Kr.), Osiek (Croatie). — Élu membre de la Société le 17 avril 1880.

Tamamcheff (Michel), licencié en droit, 12, rue de Logelbach, Paris (XVII[e]). — Élu membre de la Société le 15 décembre 1900.

Taverney (Adrien), villa Espérance, Chauderon, Lausanne (Suisse). — Élu membre de la Société le 17 mars 1883.

Tchernitzky (M[lle] Antoinette de), 9, rue Le Goff, Paris (V[e]). — Élue membre de la Société le 27 avril 1895; membre perpétuel.

Tegnér (Esaias-*Henrik-Vilhelm*), professeur à l'Université, Lund (Suède). — Élu membre de la Société le 17 avril 1875; membre perpétuel.

Thomsen (Vilhelm), professeur à l'Université, 150, Gamle Kongevei, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 21 mai 1870; membre perpétuel.

Tourtoulon (Le baron Charles de), 13, rue Roux-Alpheran, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). — Élu membre de la Société le 25 avril 1869.

Van der Vliet (J.), professeur à l'Université, Utrecht (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 11 mars 1893.

Vendryes (Joseph-*Jean-Baptiste*), agrégé de l'Université, 90, rue de Vaugirard, Paris (VI[e]). — Élu membre de la Société le 21 mai 1898.

200 Vogüé (Le marquis *Charles-Jean*-Melchior de), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), ambassadeur de France, 2, rue Fabert, Paris (VII[e]). — Membre de la Société depuis le 27 mars 1879; membre perpétuel.

Wackernagel (Jakob), professeur à l'Université, Niederschönthal, près Bâle (Suisse). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

Watel, professeur au lycée Condorcet, 105, rue de Miromesnil, Paris (VIII[e]). — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

Wilbois (Le lieutenant-colonel A.), président de la réunion d'instruction des officiers des services des chemins de fer et des étapes, 185, rue de Vaugirard, Paris (XV[e]). — Élu membre de la Société le 15 avril 1876 ; membre perpétuel.

Wimmer (Ludvig-*F.-A.*), professeur à l'Université, 9, Norrebrogade, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 29 mars 1873; membre perpétuel.

Winkler (Le Docteur Henri), Gartenhaus 34, Neudorfstrasse, Breslau (Silésie Prussienne). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

Zubatý (Joseph), professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université, Smichov, Husova třída, 539, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1891.

Zünd-Burguet (Adolphe), maître de conférences à l'Institut catholique, 2 bis, rue des Écoles, Paris (V[e]). — Élu membre de la Société le 12 juin 1897.

Bibliothèque de l'École française d'Archéologie, Palais Farnèse, Rome (Italie). — Admise dans la Société le 25 mai 1889.

Bibliothèque royale, Berlin (Allemagne). Adresser : à MM. Asher & C[o], libraires, Berlin, chez MM. Schleicher frères, 15, rue des Saints-Pères, Paris (VI[e]). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

210 Bibliothèque royale et universitaire, Breslau (Allemagne). Adresser : à MM. Asher & C[e], libraires, Berlin, chez MM. Schleicher frères, 15, rue des Saints-Pères, Paris (VI[e]). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

Bibliothèque royale universitaire, Göttingen (Allemagne). Adresser : à MM. Asher & C[e], libraires, Berlin, chez MM. Schleicher frères, 15, rue des Saints-Pères, Paris (VI[e]). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

Bibliothèque royale et universitaire, Königsberg i. Pr. (Allemagne). Adresser: à MM. Asher & C[e], libraires, Berlin, chez MM. Schleicher frères, 15, rue des Saints-Pères, Paris (VI[e]). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

Bibliothèque royale universitaire, Marburg i. H. (Allemagne). Adresser à MM. Asher & C[e], libraires, Berlin, chez MM. Schleicher frères, 15, rue des Saints-Pères, Paris (VI[e]). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).— Admise dans la Société le 19 février 1898.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Admise dans la Société le 11 juin 1887.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE, Palais de l'Université, Montpellier (Hérault). — Admise dans la Société le 24 juin 1893.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Admise dans la Société le 7 mai 1898.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE, Strasbourg (Alsace). — Admise dans la Société le 15 mai 1897.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE, section Droit et Lettres, 2, rue de l'Université, Toulouse (Haute-Garonne). — Admise dans la Société le 2 mai 1885.

220. BRITISH MUSEUM, Londres (Grande-Bretagne). Adresser: à M. Le Soudier, libraire, 174, boulevard St-Germain, Paris. — Admis dans la Société le 22 novembre 1890.

LISTE DES PRÉSIDENTS

DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

DEPUIS SA FONDATION

MM.

1861-65. † D'ABBADIE.
1866. † EGGER.
1867. † RENAN.
1868. † BRUNET DE PRESLE.
1869. † BAUDRY.
1870-71. † EGGER.
1872. † THUROT.
1873. PARIS.
1874. † PLOIX.
1875. † VAÏSSE.
1876. † EGGER.
1877. † BENOIST.
1878. MOWAT.
1879. † BERGAIGNE.
1880. MASPERO.
1881. GAIDOZ.
1882. LEGER
1883. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

MM.

1884. † GUYARD.
1885. DE CHARENCEY.
1886. DUVAL.
1887. † J. DARMESTETER.
1888. HALÉVY.
1889. † PLOIX.
1890. BONNARDOT.
1891. † DE ROCHEMONTEIX
1892. BERGER
1893. S. LÉVI.
1894. PRINCE BIBESCO.
1895. ROUSSELOT.
1896. PSICHARI.
1897. † BOUTROUE.
1898. LEJAY.
1899. Gal PARMENTIER.
1900. Dr ROSAPELLY.

MEMBRES

ENLEVÉS PAR LA MORT A LA SOCIÉTÉ

ABBADIE (Antoine-*Thomson* d'), membre de l'Institut (Académie des Sciences). — Membre de la Société depuis l'origine et son premier président. Décédé le 20 mars 1897.

BACKER (Louis DE), lauréat de l'Institut de France, membre de l'Académie royale de Belgique. — Élu membre de la Société le 20 janvier 1894. Décédé en février 1896.

BAISSAC (Charles), professeur de rhétorique au collège royal de Port-Louis (Ile Maurice). — Élu membre de la Société le 20 juin 1891. Décédé le 3 décembre 1892.

BAIZE (Louis), professeur au lycée Condorcet. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881; bibliothécaire de 1882 à 1888. Décédé le 6 novembre 1900.

BAUDRY (Frédéric), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur de la bibliothèque Mazarine.— Membre de la Société en 1867; vice-président en 1868; président en 1869. Décédé le 2 janvier 1885.

BENLOEW (Louis), ancien doyen de la Faculté des lettres de Dijon. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé en février 1900.

BENOIST (*Louis*-Eugène), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de poésie latine à la Faculté des lettres de Paris.— Membre de la Société depuis le 7 mai 1870; président en 1877. Décédé le 22 mai 1887.

BERGAIGNE (Abel-*Henri-Joseph*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Faculté des lettres de Paris. — Membre de la Société en 1864; secrétaire adjoint en 1868 et 1869; vice-président de 1873 à 1878; président en 1879. Décédé le 6 août 1888.

BEZSONOV (Pierre), professeur à l'Université de Kharkov (Russie).— Élu membre de la Société le 23 novembre 1878. Décès notifié à la Société le 19 décembre 1898.

BOUCHERIE (A.), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres de Montpellier. — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décès notifié à la Société le 14 avril 1883.

BOUTROUE (Alexandre-*Antoine*), ancien avocat à la Cour d'appel de Paris,

ancien agréé au tribunal de commerce de la Seine. — Elu membre de la Société le 30 juin 1894; vice-président en 1896; président en 1897. Décédé le 3 février 1899.

BRUNET DE PRESLE (Wladimir), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société en 1867; président en 1868. Décédé le 12 septembre 1875.

CARNEL (L'abbé), aumônier de l'Hôpital militaire de Lille — Élu membre de la Société le 5 décembre 1891. Décédé le 22 mars 1899.

CHASLES (Philarète), professeur au Collège de France. — Élu membre de la Société le 15 février 1873. Décès notifié à la Société le 19 juillet 1873.

CHASSANG (*Marie-Antoine*-Alexis), inspecteur général de l'Université. — Élu membre de la Société le 12 novembre 1870. Décédé le 8 mars 1888.

CHODZKO (Alexandre), ancien chargé de cours au Collège de France et à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 16 janvier 1892.

DARMESTETER (Arsène), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge à la Faculté des lettres de Paris, professeur à l'École normale de jeunes filles de Sèvres. — Membre de la Société en 1870. Décédé le 16 novembre 1888.

DARMESTETER (James), professeur de langues et littératures de la Perse au Collège de France, directeur d'études pour la langue zende à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de Paris*. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1873; vice-président en 1884, 1885 et 1886; président en 1887. Décédé le 19 octobre 1894.

DERENBOURG (Joseph), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), correcteur de la typographie orientale à l'Imprimerie nationale, directeur d'études pour l'hébreu talmudique et rabbinique à l'École pratique des hautes études. — Membre de la Société depuis le 22 juillet 1871. Décédé le 28 juillet 1895.

DEVIC (Marcel), chargé du cours de langue et de littérature arabes à la Faculté des lettres de Montpellier. — Élu membre de la Société le 19 février 1876; vice-président en 1878. Décédé en mai 1888.

DEVILLE (Gustave), ancien membre de l'École française d'Athènes. — Membre de la Société en 1867. Décédé en 1868.

DIDION (Charles), inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, délégué général de la Compagnie d'Orléans.—Élu membre de la Société le 26 avril 1873. Décédé le 26 janvier 1882.

DIDOT (Ambroise-Firmin).—Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1876.

DOSSON (Simon-*Noël*), professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand.— Élu membre de la Société le 14 mai 1887. Décédé le 15 février 1893.

EGGER (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'éloquence grecque à la Faculté des lettres de Paris. — Président de la Société en 1866, 1870-71 et 1876. Décédé le 31 août 1885.

EICHTHAL (Gustave D'). — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1886.

FLEURY (Jean), lecteur à l'Université impériale de Saint-Pétersbourg. — Élu membre de la Société le 21 décembre 1878. Décédé en juillet 1894.

FLORENT-LEFÈVRE. — Élu membre de la Société le 29 mars 1873. Décédé en 1887.

Fournier (Eugène), docteur en médecine et ès sciences naturelles.— Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 10 juin 1885.

Garnier (*Charles-François-Paul*-Christian), lauréat de l'Institut (prix Volney, 1898). — Né à Paris le 24 juillet 1872, mort à Paris le 4 septembre 1898. — Inscrit comme membre perpétuel de la Société le 27 mai 1899.

Georgian (Professeur Dr C.-D.) — Élu membre de la Société le 21 mars 1875. Décédé en 1888.

Godefroy (Frédéric). — Élu membre de la Société le 24 mai 1879. Décédé en 1897.

Goldschmidt (Siegfried), professeur de sanscrit à l'Université de Strasbourg.— Élu membre de la Société le 8 mai 1869. Décédé le 31 janvier 1884.

Goullet.— Élu membre de la Société le 7 juin 1873. Décédé en 1887.

Grandgagnage (Charles), sénateur du royaume de Belgique. — Élu membre de la Société le 24 avril 1869.

Graux (Charles-*Henri*), maître de conférences de philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences d'histoire grecque à la Faculté des lettres de Paris, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Élu membre de la Société le 9 mai 1874. Décédé le 13 janvier 1882.

Grimblot (Paul), ancien consul de France à Ceylan. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 juin 1870.

Guieysse (Georges-*Eugène*), élève de l'École pratique des hautes études. — Élu membre de la Société le 11 février 1888. Décédé le 17 mai 1889.

Guyard (Stanislas), professeur de langue arabe au Collège de France, maître de conférences de langues arabe et persane à l'École pratique des hautes études, correcteur de la typographie orientale à l'Imprimerie nationale, l'un des directeurs de la *Revue Critique d'histoire et de littérature*.— Élu membre de la Société le 13 avril 1878, vice-président en 1882 et 1883; président en 1884. Décédé le 7 septembre 1884.

Halléguen (Le docteur).— Élu membre de la Société le 9 juin 1877. Décès notifié à la Société le 5 avril 1879.

Hanusz (Jean), professeur agrégé à l'Université de Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 25 juin 1887. Décédé le 26 juillet de la même année.

Harlez (Mgr Charles de), professeur à l'Université de Louvain. — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876. Décédé en juillet 1899.

Hatzfeld (Adolphe), professeur au lycée Louis-le-Grand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Grenoble. — Élu membre de la Société le 1er février 1873. Décédé en octobre 1900.

Hauvette-Besnault, directeur d'études honoraire à l'École pratique des hautes études, conservateur adjoint de la bibliothèque de l'Université. — Membre de la Société depuis 1870. Décédé le 28 juin 1888.

Heinrich (G.-A.), doyen de la Faculté des lettres de Lyon. — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1887.

Hervé (Camille). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 30 août 1878.

Hovelacque (Abel), professeur à l'École d'anthropologie. — Élu membre de la Société le 4 décembre 1869. Décédé en février 1896.

Jackson (James), archiviste-bibliothécaire de la Société de Géographie. — Élu membre de la Société le 22 juin 1879; donateur. Décédé le 17 juillet 1895.

Jaubert (Le comte), membre de l'Institut. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé le 1er janvier 1875.

Jozon, député. — Présenté pour être membre de la Société dans la séance du 2 décembre 1879. Décès notifié à la Société le 9 juillet 1881.

Judas (Le docteur A.-C.), ancien médecin principal de première classe. — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 17 janvier 1873.

La Berge (Camille de), employé au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, l'un des directeurs de la *Revue Critique d'histoire et de littérature*. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1870. Décédé le 13 mars 1878.

Lachaise (L'abbé Romain Czerkas). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 26 avril 1873.

Lacouperie (Docteur Albert Terrien de), ancien professeur de philologie indo-chinoise à l'University College de Londres, directeur du *Babylonian and Oriental Record*. — Élu membre de la Société le 9 février 1889. Décédé le 11 octobre 1894.

Lambrior, professeur à l'Université de Jassy (Roumanie). — Élu membre de la Société le 26 mai 1877. Décès notifié à la Société le 17 novembre 1883.

Lenormant (*Charles*-François), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale. — Membre de la Société en 1867. Décédé le 9 décembre 1883.

Le Saint (François), ancien officier. — Décédé en 1867.

Lévy (B.), inspecteur général de l'instruction publique. — Élu membre de la Société le 24 janvier 1874. Décédé le 24 décembre 1884.

Littré (*Maximilien-Paul*-Émile), membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres). — Membre de la Société depuis 1868. Décédé en 1881.

Loeb (Isidore), professeur au Séminaire israélite, professeur libre à l'École pratique des hautes études (section des sciences religieuses). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1885. Décédé le 2 juin 1892.

Lottner (Le docteur Karl), ancien professeur à Trinity College (Dublin). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 5 avril 1873.

Lutosławski (Stanislas), élève de l'Université de Dorpat. — Élu membre de la Société le 19 décembre 1885. Décès notifié à la Société le 18 février 1892.

Malvoisin (Édouard), agrégé de l'Université. — Membre de la Société depuis 1867; bibliothécaire du 7 février 1880 au 31 décembre 1881. Décédé le 5 janvier 1895.

Massieu de Clerval. — Membre de la Société depuis 1867. Décédé le 18 juin 1896.

Mathieu (E.), traducteur aux établissements Schneider. — Élu membre de la Société le 8 mars 1890. Décédé le 29 décembre 1897.

Maury (*Louis-Ferdinand*-Alfred), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire et morale au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, ancien directeur des Archives nationales. — Membre de la Société en 1868. Décédé le 12 février 1892.

Menagios (Demetrios de), docteur en droit et en philosophie, attaché au ministère des affaires étangères de Russie. — Élu membre de la Société le 10 janvier 1874. Décédé en 1891.

Merlette (*Auguste*-Nicolas). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886. Décédé le 13 mai 1889.

Meunier (*Louis*-Francis), docteur ès lettres. — Membre de la Société en 1867 ; trésorier de 1872 à sa mort. Décédé le 11 mars 1874.

Meyer (Maurice), ancien suppléant au Collège de France, ancien professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, inspecteur de l'enseignement primaire. — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1870.

Moisy (Henri), notaire honoraire, juge honoraire au Tribunal civil de Lisieux. — Élu membre de la Société le 12 juin 1875. Décédé le 3 novembre 1886.

Muir (John), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décédé le 15 mars 1882.

Nigoles (O.), professeur au lycée Janson de Sailly. — Élu membre de la Société le 13 juillet 1878. Décès notifié à la Société le 22 décembre 1888.

Pannier (Léopold), attaché à la Bibliothèque nationale. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 20 novembre 1875.

Paplonski (J.), directeur de l'Institut des sourds et muets de Varsovie. — Élu membre de la Société le 27 février 1869. Décédé le 28 novembre 1885.

Pedro II (S. M. dom), empereur du Brésil, associé étranger de l'Institut de France (Académie des Sciences). — Membre de la Société depuis le 12 mai 1877. Décédé le 5 décembre 1891.

Pellat, doyen de la Faculté de droit de Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 18 novembre 1871.

Pierron (Alexis), professeur au lycée Louis-le-Grand. — Admis dans la Société en 1868. Décès notifié à la Société le 7 décembre 1878.

Ploix (Charles-*Martin*), ingénieur hydrographe. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1873 et en 1888 ; président en 1874 et en 1889. Décédé le 21 février 1895.

Ponton d'Amécourt (Le vicomte Gustave de). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 28 janvier 1888.

Queux de Saint-Hilaire (Le marquis de). — Élu membre de la Société le 4 novembre 1882. Décédé en novembre 1889.

Renan (*Joseph*-Ernest), membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur du Collège de France. — Membre de la Société depuis l'origine ; président en 1867. Décédé le 2 octobre 1892.

Renier (*Charles-Alphonse*-Léon), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'épigraphie et antiquités romaines au Collège de France, président de la section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études, conservateur de la Bibliothèque de l'Université. — Admis dans la Société le 24 avril 1869. Décédé le 11 juin 1885.

Riant (Paul-*Édouard* Didier, comte), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Membre de la Société en 1867. Décédé en décembre 1888.

Riemann (Othon), maître de conférences à l'École normale supérieure et à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881. Décédé le 16 août 1891.

Rieutord. — Élu membre de la Société le 15 mars 1873. Décédé le 14 janvier 1884.

Rochemonteix (*Frédéric-Joseph*-Maxence-*René* de Chalvet, marquis de), professeur libre à la Faculté des lettres de Paris. — Élu membre de la Société le 7 juin 1873; vice-président en 1889 et 1890 ; président en 1891. Décédé le 30 décembre 1891.

Rossel (Charles), chef d'escadrons de cavalerie en retraite. — Élu membre de la Société le 8 janvier 1881. Décès notifié à la Société le 26 juin 1886.

Rougé (Le vicomte Emmanuel de), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 janvier 1873.

Rudy (Charles). — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 10 juin 1893.

Sayous (Édouard), professeur à la Faculté des lettres de Besançon. — Élu membre de la Société le 2 mai 1885. Décédé le 19 janvier 1898.

Schœbel (Ch.). — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 8 décembre 1888.

Seillière (Aimé). — Élu membre de la Société le 13 février 1869. Décès notifié à la Société le 19 novembre 1870.

Tholozan (Le D[r] Désiré-Joseph), médecin principal de l'armée française, membre correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), et de l'Académie de médecine, premier médecin de S. M. le Châh. — Élu membre de la Société le 18 avril 1896. Décédé le 30 juillet 1897.

Thurot (*François*-Charles), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maître de conférences à l'École normale supérieure, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Admis dans la Société en 1868 ; vice-président en 1870-71 ; président en 1872. Décédé le 17 janvier 1882.

Todd (J. *Henthorn*), senior fellow, professenr d'hébreu et conservateur de la bibliothèque, à Trinity College (Dublin). — Admis dans la Société en 1868. Décédé le 28 juin 1869.

Tournier (Édouard), directeur d'études pour la philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure. — Membre de la Société depuis l'origine ; vice-président en 1872. Décédé le 29 mars 1899.

Vaïsse (Léon), directeur honoraire de l'École des sourds et muets. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1875. Décédé le 10 juin 1884.

Vallentin (*Ludovic-Lucien-Mathieu*-Florian), substitut du procureur de la République à Montélimar, directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule*. — Élu membre de la Société le 21 janvier 1882. Décès notifié à la Société le 9 juin 1883.

Wharton (Edward-Ross), fellow and lecturer of Jesus College (Oxford). — Élu membre de la Société le 7 février 1891. Décédé le 4 juin 1896.

SUR L'ORIGINE ET LA DATE

DE LA LOI OSQUE DE BANTIA[1].

Parmi les monuments qui nous ont conservé les restes de la vie provinciale dans l'Italie du Sud, on a coutume de considérer la loi de Bantia comme occupant le premier rang, pour le nombre et pour la valeur des renseignements qu'elle fournit à l'histoire. Cette loi est une constitution donnée à la ville de Bantia, constitution qui règle différents points de la vie municipale et de l'organisation judiciaire. La loi de Bantia présente, d'autre part, un intérêt linguistique de premier ordre, étant l'un des principaux témoins survivants des idiomes de l'Italie méridionale. Je voudrais présenter à ce sujet quelques observations qui serviront, je l'espère, à rectifier la date généralement attribuée à ce document et à en marquer plus nettement le caractère.

Rappelons d'abord quelques faits qui serviront de renseignements préliminaires.

La table dont il va être question, a été découverte en 1790, à Oppido, en Lucanie, non loin de l'ancienne Bantia[2]. C'est une table de bronze dont le commencement et la fin manquent. Elle a cette particularité, qu'étant couverte d'écriture des deux côtés, l'un des côtés nous présente un document en langue osque, le côté opposé une inscription latine. La première idée a été qu'on se trouvait en présence du même texte en deux langues; mais, malgré quelques coïncidences fortuites, on dut reconnaître, après un examen approfondi, qu'il n'en était rien. Le côté latin présente les dispositions finales d'une loi romaine où il n'est nullement question de Bantia. La partie osque, au contraire, est rédigée exclusivement au point de vue de cette ville. On est donc obligé de conclure que les deux documents n'ont entre eux aucune parenté, et qu'ils sont réunis sur le même bronze par une circonstance inconnue.

[1] Lu au Congrès des Orientalistes, à Paris, 1897.

[2] Elle est conservée aujourd'hui au Musée royal de Naples.

Dès lors, on doit se demander lequel est le plus ancien. Pour abréger, nous appellerons le côté qui porte la loi de Bantia le *côté osque*, et nous donnerons le nom de *côté latin* à l'autre face de la table.

Comme ce sont surtout des linguistes qui, jusqu'à présent, se sont occupés de cette table, par une sorte de respect professionnel et facile à concevoir, pour les dialectes italiotes, ils décidèrent, sans beaucoup discuter la question, que le *côté osque* était le plus ancien. On pensa que le *côté latin* appartenait à une époque où la domination romaine s'affermissant de plus en plus, les institutions et la langue de la capitale avaient fini par prévaloir sur l'ancien fonds provincial. C'est l'opinion que paraît avoir M. Kirchhoff, et que reproduit M. Bücheler. Mommsen ayant établi que la date du *côté latin* devait être placée entre les années 621 et 636 de Rome (132 à 117 avant J.-C.), Kirchhoff en conclut qu'on peut faire remonter le *côté osque* jusqu'à l'an 570 de Rome (183 avant J.-C.).

C'est là-dessus que je voudrais d'abord proposer quelques doutes.

Rien qu'à considérer les deux écritures, on doit hésiter. En effet, le *côté latin* présente le beau caractère épigraphique usité pour les textes officiels, au lieu que le *côté osque* est en une petite écriture peu soignée, serrée, irrégulière. La partie latine a donc l'air d'avoir eu d'abord les honneurs du bronze. Cela paraît assez naturel : une loi romaine ayant, après un temps plus ou moins long, perdu son actualité, on comprend que l'envers de la table ait été utilisé pour régler différents points d'une constitution municipale. Ce qui serait plus difficile à admettre, c'est que l'envers de cette constitution ait servi à graver un sénatus-consulte romain.

Un examen plus attentif du contenu va nous confirmer dans cette idée.

Cette *Lex Bantina* n'est pas une constitution au sens moderne du mot : c'est une sorte de *Lex satura*, traitant des matières les plus diverses, et passant sans transition et sans ordre appréciable d'un point de droit à un autre. Il est parlé successivement des circonstances où les magistrats peuvent dissoudre ou proroger l'assemblée du peuple; des délais qu'on peut accorder en matière civile ou criminelle au plaideur ou à l'accusé; des pénalités qui doivent atteindre celui qui, au moment du recensement, aura dissimulé une partie de son bien; du *cursus honorum* selon lequel un même citoyen peut occuper successivement les différentes charges de la ville... Si la table n'était pas brisée à cet endroit, nous aurions sans doute à enregistrer d'autres preuves de cette apparente incohérence.

En présence de cette diversité, on a peine à croire qu'il s'agisse d'une constitution régulièrement délibérée. Ce qui est probable, au contraire, et ce que Lange avait déjà entrevu, c'est que les seuls points touchés sont des points sur lesquels avait régné quelque incertitude, s'était élevée quelque contestation. Une autorité supérieure est venue mettre fin aux doutes, établir un *modus vivendi* définitif. Cette autorité supérieure, il est naturel d'en placer le siège à Rome.

Nous n'avons donc pas affaire à un texte provincial, rédigé par des magistrats municipaux et gravé par un scribe indigène. Tout comme la *Lex latina* inscrite d'un côté, la *Lex Bantina* inscrite de l'autre, a été rédigée et gravée à Rome. Nous n'avons pas ici l'alphabet indigène, avec ses deux *i*, ses deux *u*, ses deux *s*, ni aucune des autres particularités italiques. Nous avons purement et simplement l'alphabet latin.

Un autre indice, c'est la répétition fréquente du nom de *Bantia*.

Prætor censtur Bansæ ni pis fuid... (Que personne ne soit préteur ou censeur à Bantia...).

Prætor svæ præfucus pod post exac Bansæ fust... (Le préteur ou le préfet qui sera dorénavant à Bantia...).

Pon censtur Bansæ tautam censazet... (Quand les censeurs feront le recensement à Bantia...).

Si le rédacteur de la loi résidait à Bantia, il n'aurait pas besoin de multiplier ainsi la mention de la ville.

Je serais disposé à regarder comme un autre indice, la façon dont est écrit trois fois sur notre inscription le nom de la ville de Bantia. Soit qu'il faille en accuser l'auteur du décret, ou simplement le graveur, l'orthographe BANSA, trois fois employée sur ce qui nous reste[1], n'est guère admissible de la part d'un indigène. Les habitants s'appellent BANTINI. Horace, dans ses *Odes*[2], mentionne les *saltus Bantinos*. Encore au temps d'Étienne de Byzance, la ville est appelée Βάντεια. Comment croire qu'un habitant ait écrit, dans un document officiel, le nom de sa ville natale, BANSA? Nous avons ici l'orthographe d'un homme qui ne connaît le lointain municipe que par ouï-dire[3].

On s'est quelquefois étonné de trouver à Bantia des magistratures toutes semblables aux magistratures romaines, un *cursus honorum* identique au *cursus* romain. Cet étonnement cessera si l'on admet que toute cette réglementation vient de Rome. Des contestations se sont élevées au sujet de la gradation à établir entre

[1] L. 28, l. 36.
[2] III, 14, 15.
[3] Le renseignement n'en est pas moins précieux au point de vue de la phonétique. (La ville s'appelle aujourd'hui Sante Marai de Vanze.)

les honneurs? Eh bien, voici la gradation romaine. Elle vous servira de modèle. L'auteur ne se donne même pas la peine de substituer des termes osques aux dénominations latines : il parle de questeurs, de préteurs, de censeurs, de tribuns du peuple, en conservant à ces magistrats leurs noms latins. Il appartiendra aux indigènes d'établir la synonymie.

Cette désinvolture, qui sent son patricien, est en harmonie avec les circonstances extérieures. On ne s'est pas mis en dépense d'une table : on a fait graver les différents paragraphes de la charte municipale sur une plaque romaine hors de service.

L'évidence des faits nous amène donc à penser que le *côté latin* n'est pas postérieur au *côté osque*, mais qu'au contraire il est plus ancien. Nous avons dès lors une limite de temps en deçà de laquelle doit être placé le document osque. La loi romaine, selon l'estimation de Mommsen, devant être placée, comme nous l'avons dit, entre les années 621 et 636, la loi osque sera nécessairement plus récente.

De combien d'années? Il n'est pas nécessaire de supposer un long intervalle : à l'époque tourmentée dont il s'agit (nous sommes au temps de Sylla), les lois se faisaient et se défaisaient rapidement. Nous pouvons placer vers l'an 100 avant Jésus-Christ la rédaction de la *Lex Bantina*.

On aimerait savoir de quelle autorité romaine émane cet acte législatif. Peut-être est-ce aller bien haut que de penser au sénat. En pareil cas la procédure employée était plus simple. Souvent le municipe s'adressait à quelque grand personnage de Rome. C'est ainsi que le préteur L. Furius donne des lois à Capoue[1], le préteur C. Claudius Pulcher à la ville d'Halæsa[2], Scipion à Agrigente[3]. Si nous avions de Tite-Live quelques livres de plus, nous saurions peut-être le nom du personnage qui, en cette occasion, fut le législateur de Bantia. Au reste, il n'a pas cherché bien loin : il semble que son travail se soit borné à copier la loi romaine, à la faire traduire en osque et à l'expédier.

Mais ce qui nous intéresse surtout, nous autres linguistes, c'est la qualité de la langue. Les fautes, on le sait, se trouvent en grand nombre : mais ces fautes doivent, pour la plupart, être attribuées au graveur. Ainsi doivent s'expliquer des erreurs évidentes comme STOM pour SIOM, ELC pour EIC, SANSAE pour BANSAE. Évidemment l'ouvrier copiait un manuscrit qu'il ne comprenait pas et qu'il ne déchiffrait pas toujours très bien. Quant aux fautes qui pourraient être attribuées au traducteur,

[1] Tite-Live, l. IX, 20.
[2] Cicéron, *Verrines*, II, 49.
[3] Idem, *ibid.*, 50.

bien hardi serait le philologue osquisant qui voudrait s'en faire juge! Le traducteur a pu défigurer l'orthographe du nom de la ville sans être pour cela moins maître de la langue.

Il y a toutefois un passage de cette loi qui étonne nos juristes et qui m'a tout l'air de devoir être expliqué par une distraction du traducteur.

Traitant de la manière dont doit être rendue la justice, la loi distingue deux sortes d'affaires : *dat castrid loufet en eituas*, ce qu'on traduit : *de fundo aut in pecunias*. Un professeur de notre Faculté de droit, M. Esmein, fait remarquer que cette distinction, en un pareil texte, semble peu à sa place, au lieu qu'on s'attendrait à une autre distinction, familière à la loi romaine, et essentielle dans un texte de ce genre. La loi romaine, comme la loi moderne, distingue la justice au criminel et la justice au civil : *de capite aut in pecunias*. Il semble que notre traducteur, se laissant tromper à une ressemblance de son, a mis *castrum* au lieu de *caput*. La même faute se retrouve cinq lignes plus loin ; au lieu de dire : *si quis alteri capitis aut pecuniæ diem dixerit*, il a dit : «si quis alteri fundi aut pecuniæ (*castrous auti eituas*) diem dixerit». Ceux qui ont lu le récent livre de Meringer et Mayer, *Versprechen und Verlesen*, ne s'étonneront pas trop de cette substitution. Les habitants de Bantia n'ont pas dû s'y tromper, quoiqu'ils n'aient pas jugé à propos de porter la main sur le bronze pour y corriger ce lapsus.

Nous dirons en manière de conclusion, que ce texte osque est plus jeune qu'on ne le suppose généralement : mais qu'il peut néanmoins être placé au commencement du premier siècle avant Jésus-Christ (vers 650 de Rome). Ce n'est pas une charte délibérée à Bantia, mais une sorte de rescrit envoyé de Rome au municipe lucanien. Il a eu pour auteur un Romain : il a probablement été traduit en osque par un de ces Italiotes lettrés, un de ces *grammatici* ou *librarii*, venus du sud de la Péninsule, comme Rome en contenait un si grand nombre.

Michel Bréal.



NOTES

SUR

QUELQUES FAITS DE MORPHOLOGIE.

I. *Le vocalisme du superlatif indo-européen.*

En indo-iranien, le comparatif primaire en *-yas-* et le superlatif en *-istha-*, qui en est visiblement dérivé (à l'époque indo-européenne), ne présentent aucune différence de vocalisme radical. Le degré *e* est la forme normale pour l'un comme pour l'autre; la racine a le degré sans *e* dans quelques cas exceptionnels, mais le comparatif et le superlatif ne diffèrent nullement à cet égard; sous l'influence de l'*ū* de skr. *bhūri-* on a *bhūyas-*, *bhūyiṣṭha-* (avec un *y* emprunté au comparatif) en regard de l'ancien *bhávīyas-* dont il ne subsiste plus que quelques traces. Comme l'indo-iranien est le dialecte indo-européen qui a conservé le plus fidèlement le jeu des formes avec et sans *e*, il est peu probable *a priori* qu'on doive chercher quelque chose d'ancien dans les oppositions suivantes présentées par le grec seul :

ὀλείζων	*ὀλίγιστος.*
κρέσσων (ion.)	*κράτιστος.*
ἐλάσσων (v. K. Z. XXV, 156)	*ἐλάχιστος.*

Les superlatifs *ὀλίγιστος*, *κράτιστος*, *ἐλάχιστος* ont pris le vocalisme radical des positifs *ὀλίγος*, *κρατύς*, *κρατερός*, *ἐλαχύς*: c'est le résultat d'une action analogique très simple. On voit immédiatement pourquoi les comparatifs y ont échappé : la consonne finale de la racine étant altérée par le *y* initial du suffixe, ils se trouvaient, dans une certaine mesure, isolés des autres formes[1]; mais quand le suffixe est *-ιον-*, le vocalisme du positif s'est étendu au comparatif comme au superlatif: *βαθύς*, *βαθίων*, *βάθιστος* en regard de *βένθος*. Le contraste de *ὀλείζων* et *ὀλίγισ-*

[1] Il faut ajouter, en ce qui concerne *κρατερός* et *κρέσσων*, la différence de sens (voir V. Henry, *Analogie*, § 70, p. 109).

τος s'explique donc en grec même, sans qu'il y ait lieu d'y chercher un fait indo-européen, comme on le fait souvent (voir en dernier lieu Brugmann, *Sitz. ber. der sächs. ges. der wiss.*, 1897, p. 186 et suiv.). — Du reste *μήκιστος* en regard de *μακρός* a au moins autant de chances de présenter le vocalisme primitif que peut en avoir *ὀλίγιστος*.

Les superlatifs sanskrits sont en général accentués sur la racine comme les comparatifs; il n'existe que deux ou trois cas d'oxytonaison. Si même ces quelques cas suffisaient pour établir une primitive accentuation des superlatifs sur la finale, il n'en résulterait encore rien de certain pour le vocalisme. Mais ils n'ont aucune valeur probante; le skr. *daviṣṭhám* «très loin» est un adverbe et doit, par suite, être mis à part; *kaniṣṭhá-* «le plus jeune» et *jyeṣṭhá-* «l'aîné» (Ṛ. V., IV, 33, 5) ne forment à eux deux qu'un seul exemple; car, en ses autres sens, le superlatif *jyeṣṭha-* est paroxyton : *jyéṣṭha-*; il y a eu, ce semble, dans ce cas particulier, influence des ordinaux : *katithá-*, *ṣaṣṭhá-*, *caturthá-*. On ne peut rien tirer des composés très isolés : *yācchreṣṭhá-* et *yāvacchreṣṭhá-* en face de *çréṣṭha-*. — Quant aux alternances germaniques **laisizon-* : *laiziston-* (ags. *lǽssa*, *lǽresta*) et **wirsizon-* : *wirziston-* (ags. *wyrsa*, *wyrresta*) invoquées par M. Kluge (*Grundr. der germ. phil.* I², p. 482), elles ont cessé d'être convaincantes depuis qu'on a reconnu, pour une situation phonétique d'ailleurs toute différente, la véritable raison de l'emploi de la sourde *s* et de la sonore *z* dans got. *agis-* et *riqiz-* (Wrede, et, avec plus de développements, Thurneysen, *I. F.*, VIII, p. 208 et suiv.). — Aucun superlatif grec en *-ιστός* n'est oxytoné.

Les traitements différents de *ὀλίγος*, *ὀλείζων* et de *βαθύς*, *βαθίων* montrent comment une altération phonétique suffit à empêcher l'analogie de normaliser des formes qui, sans cela, n'auraient pas manqué de devenir régulières. Ce fait, très naturel, pourrait être illustré par nombre d'exemples. L'arménien en présente un cas des plus remarquables. On sait que, dans cette langue, l'articulation de *r* subit devant *n* un changement en *ṙ*; une flexion nom. **garn*, gén. **garin* devenait donc *gaṙn*, **garin*; puis le *ṙ* du nominatif a passé aux autres cas, d'où *gaṙn*, *gaṙin*; *beṙn*, *beṙin*; etc.; or l'extension de *ṙ* ne s'est pas produite quand les lois propres de l'arménien ont déterminé une différence de vocalisme entre le nominatif et les autres cas; on a donc : *leaṙn*, *lerin*; *buṙn*, *bran*; etc. De même dans les verbes, le *ṙ* du présent *jeṙnum* a passé à l'aoriste *jeṙay*, mais le *ṙ* de *baṙnam*, *daṙnam* n'a pas agi sur le *r* des aoristes *barji*, *darjay*, qui ont conservé le *j*, éliminé au présent entre *r* et *n*.

II. Vieux slave *sicĭ*, *vĭsĭ*.

La série de formes v. sl. dat. plur. *sicěmŭ*, instr. plur. *sicěmi*, gén. loc. plur. *sicěchŭ* est sûrement ancienne; car le singulier *sicĭ*, *sicego* tendait à faire substituer des formes en *-imŭ*, *-imi*, *-ichŭ* à celles en *-ěmŭ*, *-ěmi*, *-ěchŭ* suivant l'analogie de *jĭ-*, *mojĭ*, etc., mais aucune analogie ne permettrait d'expliquer la substitution de *-ěmŭ*, etc. à de plus anciens *-imŭ*, etc. Par suite le locatif pluriel *srŭdĭcichŭ* de *srŭdĭce* est analogique de *krajichŭ*, etc. et tient la place d'un plus ancien **srŭdĭcěchŭ*. Le locatif pluriel en *-ěchŭ* n'a pu subsister dans les substantifs de ce type parce qu'il y était entièrement isolé; au contraire le *ě* des formes pronominales *sicěmŭ*, *sicěmi*, *sicěchŭ* a survécu parce qu'il se trouve à tous les cas obliques du pluriel de *sicĭ*.

Le caractère ancien des formes en *-cě-* résulte immédiatement de ces considérations morphologiques. C'est une observation du plus grand intérêt pour la phonétique slave; elle exclut l'hypothèse que le *c* de *sicĭ* reposerait sur *-ky-*, car, s'il y avait eu un *y*, *oi* serait représenté par *i*. Puisque l'on a *sicěchŭ* et non **sicichŭ*, c'est que le *c* de *sicĭ*, *nicĭ* (cf. skr. *nīcā́t*), *ovĭca* (= skr. *avikā́*) en regard du *k* de *takŭ*, *paky*, *junakŭ* résulte de l'action de la voyelle palatale précédente, suivant la théorie de M. Jagić, *Archiv f. sl. phil.* X, p. 192, et de M. Baudouin de Courtenay, *I. F.*, IV, 46 et suiv. (cf. aussi Rozwadowski, dans les *Rozprawy* de l'Académie de Cracovie, XXV, p. 415 et suiv.).

On se demande peut-être pourquoi le *c*, provoqué par une voyelle palatale précédente, altère *o*, *y*, *ŭ* en *e*, *i*, *ĭ* et i.-e. **-ons* final en *-ę*, mais laisse intact le *-ě-* issu de *-oi-*. Rien n'est plus naturel. On distingue, on le sait, deux périodes dans les palatalisations slaves : 1° Dans une première période, *k*, *g* et *ch* se sont changés en *č*, *ž* (d'abord **ǧ*) et *š* devant *j*, *e*, *ě*, *i*, *ĭ* (et par suite devant *'n*, *'r*, *'l*); à ce moment le vocatif **otĭke* du thème **otĭko-* devient *otĭče*; le dérivé **konĭkěti* du thème **konĭko-* devient **konĭčěti*, d'où *konĭčati*; la 1re pers. prés. **-rikją* devient *-ričą*; etc. — 2° Dans une seconde période, le premier élément de la diphtongue *oi* se palatalise en *e* et la diphtongue *ei* ainsi produite aboutit historiquement à *ě* ou *i* suivant les cas; devant cette voyelle palatale nouvelle, *k*, *g* et *ch* qui, après l'action de la loi précédente, ne subsistaient plus que devant les voyelles de la série *a*, *o*, *u*, *y*, *ŭ*, se sont de nouveau palatalisés non plus en *č*, *ž*, *š*, mais cette fois en *c*, *dz*, *s* : de là l'opposition du vocatif singulier *vlĭče* et du locatif pluriel *vlĭcěchŭ*. L'action des voyelles palatales sur une gutturale suivante s'est exercée pendant cette période, comme le montre la transformation de ces gutturales en *c*, *dz*, *s*, ainsi :

*-*ikŭ* est devenu-*icĭ*, **kŭnęgŭ* est devenu *kŭnędzĭ* et **nasmichati sę* est devenu *nasmisati sę* (*I. F.*, v, 42) : de là l'opposition de *otĭče* et *otĭcĭ*, *koničati* et *konĭcĭ*, *-ričą* et *ricati*, etc. En un temps où *ei* (d'où plus tard *ě*) issu de *oi* transformait *k* en *c*, ou, plus exactement, en *cʲ*, il est clair que *cʲ*, provoqué par une autre cause, ne pouvait transformer ce même *ei* en *i*. D'autre part *cʲa* a subsisté parce que *čě*, *jě* anciens avaient passé à *ča*, *ja*. Mais *o*, *ŭ*, *y* n'existaient après aucune consonne palatale : *cʲo*, *cʲŭ*, *cʲy* ont donc dû devenir *ce*, *cĭ*, *ci*. Ainsi s'explique l'opposition de *sicĭ*, *sicego* avec *sicěchŭ* ou *sica*.

La flexion de *vĭsĭ* est exactement identique à celle de *sicĭ*. Au masculin singulier on a *vĭsĭ*, *vĭsego*, mais les cas obliques du pluriel sont *vĭsěmŭ*, *vĭsěmi*, *vĭsěchŭ* et l'instrumental singulier est *vĭsěmĭ*; le féminin est *vĭsa*, très souvent orthographié *vĭsja* pour indiquer le caractère palatal de l'*s*, confirmé par génit. *vĭseję*, etc. L'*s* de *vĭsĭ* est donc un ancien *ch*, palatalisé par le *ĭ* précédent : c'est la seule origine imaginable de *s* palatale devant *a*, puisque *sj* a donné *šj* (d'où *š*). Et, en effet, **vĭchŭ*, d'où est sorti *vĭsĭ*, est la forme slave attendue en regard de lit. *visas* (lette *wiss*, v. pruss. *wissas*), qu'il n'y a aucune raison de tenir pour un emprunt slave et dont l'*s* ne peut dès lors être autre chose que i.-e. *s*. Le *š* que présentent les dialectes occidentaux (tch. *veš*, pol. *wszy*, ht sor. *wšon*) résulte d'une palatalisation de la première période dans des formes (qui restent à déterminer), où le *ch* était suivi de *i* (pol. *wszystek*?) ou d'une autre voyelle palatale. V. sl. *vĭsĭ* ne peut donc être rapproché directement de skr. *viçva-*, zd *vīspa-*, v. pers. *visa-* puisque son *s* ne repose pas sur i.-e. k_1; on hésite d'autre part à l'en séparer absolument; il se pose ici un problème assez embarrassant et qui touche du reste à toute une série d'autres difficultés.

L'*s* du suffixe *-*swo-*, *-*su-*, conservée sous sa forme la plus claire dans zd *θrišva-* « le tiers », *caθrušva-* « le quart », *pańtańhva-* « le cinquième », persiste dans gr. ἥμισσος et ϝίσϝος (voir G. Meyer, *Gr. gr.*³, § 268, p. 350) et dans ἥμισυς malgré le traitement ordinaire de *sw* et de *s* en grec : expliquer ϝίσϝος par **wids-wo-* comme le fait M. Brugmann, *Grundriss*, I², p. 315, est purement arbitraire, et l'on ne saurait d'ailleurs résoudre ainsi la difficulté de ἥμισσος. Le *ç* de skr. *víçva-* en regard du *ṣ* de *viṣu-* (*víṣu-ṇa-*, *víṣv-añc-*) n'est pas plus clair que le σ du grec. On est en présence d'un cas tout particulier qu'on n'a aucun moyen d'éclaircir complètement.

III. Skr. *abhímātiṣ*.

C'est par erreur que l'auteur de cet article a séparé skr. *abhímātiṣ* de la racine *man-* « penser » (*De radice *men-*, p. 12)[1] : ce mot est visiblement l'abstrait du verbe *abhi-man-* « avoir de mauvaises intentions contre, chercher à nuire à » (sens 2 du grand dictionnaire de Saint-Pétersbourg); par suite, rien n'empêche de rattacher *úpamātiṣ* à la même famille. L'*ā* sanskrit sort de *n̥̄*, et **mn̥̄-* est la forme sans *e* répondant à **mnā-* (étudié dans la même brochure, p. 30 et suiv.). La raison pour laquelle l'élément phonétique qu'on est convenu de représenter par *n̥̄* a prévalu sur *n̥* dans ces deux cas — et dans ces deux cas seulement — se laisse aisément deviner : le sanskrit évite la suite de trois brèves (sur le rythme du sanskrit cf. *Journal Asiatique*, série IX, t. X, p. 294); la longue de *abhímātiṣ* et *úpamātiṣ*, donnant satisfaction au sens rythmique des sujets parlants, s'est imposée malgré l'existence de *matiṣ*.

C'est aussi pour des raisons de rythme que les premières personnes moyennes *manmahe*, *amanmahi* du thème racine *man-* ont pris la place des premières personnes **manumahe*, **amanumahi*, normalement attendues en regard de *manute*. — De même, au parfait, l'*i* de la racine dissyllabique *pati-* n'a pu subsister à la 2e personne **papatitha* et l'on a *papáttha* sur le modèle de *sasáttha*; inversement la 1re plur. **sedma* a été remplacée par *sedimá* sous l'influence de *paptimá* (voir P. von Bradke, *I. F.*, VIII, p. 123 et suiv.). — L'*ā* de *-māna-* dans les participes tels que *bháramāṇas*, cf. *φερόμενος*, est dû à l'analogie des participes athématiques en *-āna-*, mais l'extension de cette longue a été déterminée par la répugnance du sanskrit pour la suite de trois brèves. — L'élimination des formes qui choquaient le sentiment rythmique s'est donc produite en sanskrit comme en grec, et l'on a ici une confirmation des vues exposées par M. F. de Saussure, dans l'article des *Mélanges Graux* intitulé : *Une loi rythmique de la langue grecque*. On notera seulement que, dans les deux langues, le rythme ne paraît déterminer ces changements qu'avec l'aide d'une action analogique (voir Wackernagel, *Dehnungsgesetz*).

[1] Il sera permis de profiter de cette occasion pour corriger quelques autres fautes et réparer quelques omissions commises dans cette étude *De radice *men-*, P. 7, les faits donnés à l'appui du caractère dissyllabique de la racine **men-* « rester » ne prouvent rien; pour le futur *μενέω*, cf. *τενέω*, etc.; l'*ε* de *μενετός* est dû à l'influence de *μεμένηκα*, dont l'*η* répond à l'*ē* de lat. *manēre* — p. 16, l. 3 du haut, ajouter lette *ūzminu* — p. 22, l. 10 du bas, lire *pucto* au lieu de *facto*, — p. 37, l. 4 du haut, lire *cogitasse*, — *ibid.*, l. 14, lire *obliti sumus*, — p. 48, l. 11 du haut, lire *reperto*, — p. 52, l. 20 du haut, lire *mąθrān-*, — p. 54, l. 4, ajouter skr. *arámati-*.

On voit ici des causes esthétiques agir sur les langues : ce sont les formes rythmiques les plus belles qui ont triomphé. On conçoit par là ce qu'il peut y avoir de vrai dans l'influence attribuée à *l'euphonie* sur le développement des langues. Il est bien établi par exemple que la plupart des insertions de lettres dites euphoniques, permettant d'éviter des hiatus, ont eu pour point de départ une action analogique; mais c'est sans doute la laideur de l'hiatus qui a déterminé les sujets parlants à préférer l'innovation à la forme ancienne. Il y en a nombre d'exemples; on se bornera au suivant emprunté au parler des paysans de Châteaumeillant (Cher), assez peu différent maintenant du français normal : d'après l'opposition de *i di* «il dit», *i dizǫ* «ils disent» et *il a di*, *il avǫ di*; de *a di* «elle dit», *a dizǫ* et *al a di*, *al avǫ di*; de *sa fé bó* «il fait beau» et *sal a fé bó*[1], on en est venu à former constamment des phrases comme : *ǫ kré d pal ét vũ* «on croit n'être pas vu» et *i kmąsǫ al arivé* «ils commencent à arriver» où *l* est ajoutée à la négation *pas* et à la préposition *à*. L'action analogique est assez singulière dans ce cas pour faire ressortir nettement l'importance de l'euphonie. Au voisinage du pronom *en*, le même patois évite l'hiatus par un procédé non moins curieux : l'*n* qui se prononce après *ą* devant une voyelle a été ajoutée à une voyelle précédant *ą* : d'après l'opposition de *žą di dũ mal* «j'en dis du mal» et *žąn é di dũ mal* on a *i ną di dũ mal* «il en dit du mal» et *i nąn a di dũ mal* ou *tũ ną di dũ mal* «tu en dis du mal», *vu ną dizé dũ mal*.

IV. Les accusatifs skr. *áçmānam*, *svásāram*, etc.

On a généralement abandonné l'idée que l'*ā* des accusatifs comme skr. *áçmānam*, *svásāram*, etc. représenterait un ancien i.-e. *ō* ou *ē* de la syllabe prédésinentielle de l'accusatif singulier et du nominatif pluriel. Il y a quelques cas, il est vrai, où un *ā* indo-iranien de la syllabe prédésinentielle repose sur un *ō* indo-européen. Mais alors cet *ō* appartient à toute la flexion du mot. Il s'agit du type secondaire en **-ōn-*, tiré des thèmes en *-o-*, représenté par zd *hāvanān-*, *puθrān-*, *mąθrān-* (voir Bartholomæ, *Grundr. der iran. phil.*, I, p. 225), gr. *κύφων-*, etc., lat. *Catōn-*, etc., et aussi par les mots en **-iyōn-* ou *-*yōn-* : gr. *οὐρανίων-* (de *οὐράνιος*), lat. *centuriōn-*, v. sl. *graždan-*. Cette finale **-ōn-* a été étendue à des dérivés de thèmes consonantiques, comme zd *vīsān-* et lat. *edōn-*, mais les exemples qui précèdent suffisent pour en faire ressortir la véritable origine. — De même les mots dé-

[1] On laisse aux romanistes le soin d'expliquer cette forme *sal*.

rivés grecs en -ηυ- du type φονεύς ont la longue η à toutes leurs formes et n'ont, par suite rien à faire avec le type skr. *dyáuṣ*, gén. *diváḥ*; φονεύς représente **gʷhone-eu-*[1] : c'est une formation secondaire tout à fait analogue au type en *-ōn-*.

Le fait que l'*ā* de *áçmānam*, etc. reposerait sur un ancien *ŏ* indo-européen a été reconnu d'une manière définitive par M. Streitberg (*I. F.*, III, 360 et suiv.) et l'on ne saurait souscrire aux doutes de M. Buck (*Am. journ. of phil.*, XVII, 450). Le fait que l'on a skr. *svásāram*, *svásāras* en regard du timbre *o* attesté par lit. *sesũ*, lat. *soror*, arm. *khoyr* et skr. *mātáram*, *mātáras* en regard du timbre *e* attesté par lit. *motė̃*, lat. *māter*, gr. μήτηρ, ne peut être fortuit[2]. Si l'on se refuse à admettre cette correspondance, on est sans aucun moyen d'expliquer la masse des oppositions de *ā* et *ă* telles que celle de *áçmānam* et *vṛ́ṣaṇam*; on ne peut même pas expliquer le jeu de *ā* et *ă* à l'intérieur de la flexion d'un même mot : acc. *áçmānam*, gén. *áçmanas*; acc. *uṣā́sam*, gén. *uṣásas*; acc. *pā́dam*, gén. *padás*; or il n'est rien de plus clair pour qui admet que, dans le vocalisme de la syllabe prédésinentielle des noms, l'opposition de indo-iranien *ā* et *ă* répond à une opposition indo-européenne de *o* et *e*; en effet, dans ceux des noms dont la syllabe prédésinentielle n'est pas dépourvue de voyelle aux génitif, datif, ablatif singuliers et à l'accusatif et au génitif pluriels (voir Meillet, *Recherches sur le génitif-accusatif*, p. 8 et suiv.), le timbre *o* n'était admis en indo-européen qu'au nominatif et à l'accusatif singuliers, au nominatif pluriel et au nominatif accusatif duel; les autres cas avaient *e* dans la prédésinentielle. Les langues d'Europe ont conservé quelques traces assez nettes de cet état ancien : 1° gr. κλέϝος, κλέϝεος; v. sl. *slovo*, *slovese*; — 2° lit. *akmũ*, *akmeñs*; arm. nom. plur. *harsunkh* «fiancés», gén. sing. *harsin*; got. *hairto*, *hairtins*; — 3° l'opposition de gr. πούς, ποδός, arm. *otn*, got. *fotus* et de lat. *pes*, *pedis* qui suppose d'anciennes alternances : **pōd-*, **pod-*, **ped-*. Le contraste entre nom. plur. skr. *áçmānas* et acc. plur. *áçmanas* est celui des plus anciens : **akmones*, **akmenn̥s*.

Cette représentation de i.-e. *ŏ* par indo-iran. *ā* dans la syllabe prédésinentielle des noms est le seul fait qu'on puisse encore invoquer en faveur de la «loi de Brugmann», comme l'indique M. Brugmann lui-même, *Grundriss*, I[2], p. XLIII. La loi phonétique proposée par M. Uhlenbeck, *P.B. beitr.*, XXII, p. 546 et suiv., est

[1] Voir maintenant l'hypothèse de M. Brugmann, *I. F.* IX, 365 et suiv. (Note de correction.)

[2] L'*ā* de skr. *majjā́nam* (R. V. X, 68, 9) est sans doute récent comme celui de *vṛ́ṣāṇam* du même maṇḍala X, en regard de la forme ordinaire et ancienne *vṛ́ṣaṇam*. Car la palatale skr. *j* en regard de zd *mazga-*, v. sl. *mozgŭ* suppose le timbre *e*.

posée en vue de résoudre cette unique difficulté et n'est pas convaincante par cela même[1]. Ce n'est que par une action analogique qu'on peut rendre compte de ce fait essentiellement morphologique. Le problème est le suivant : pourquoi la longue du nominatif singulier a-t-elle été étendue à l'accusatif singulier et au nominatif pluriel en indo-iranien quand le timbre de la voyelle prédésinentielle était *o*, et ne l'a-t-elle pas été quand le timbre de cette voyelle était *e*? La réponse qui a été faite à cette question dans ces *Mémoires*, IX, 147 et suiv., n'a convaincu ni M. Buck (*Am. journ. of phil.*, XVII, 449), ni M. Uhlenbeck, ni M. Brugmann (*ll. cc.*)[2]; elle se laisse défendre cependant.

Dans le cas des mots qui avaient le vocalisme prédésinentiel en *e* au génitif singulier, etc., les deux flexions indo-européennes se présentaient ainsi pour les thèmes en *-s-*, par exemple :

Nom. sing.	*-ēs*	*-ōs*
Nom. plur.	*-es-es*	*-os-es*
Gén. sing.	*-es-e/os*	*-es-e/os*

En indo-iranien au moment où *e* et *o* tendent à se confondre, mais sont encore distincts, les flexions deviennent :

Nom. sing.	*-ā̊s*	*-ā̊s*
Nom. plur.	*-ás-ás*	*-ā̊s-ás*
Gén. sing.	*-ás-as*	*-ás-as*

On voit par ce tableau que l'*á* bref prédésinentiel du nominatif **-ás-ás* était défendu par l'*á* de même timbre du génitif singulier; au contraire l'*å* bref de *-åsás* avait le même timbre que l'*ā̊* long du nominatif singulier *-ā̊s* et n'était pas défendu par la brève des autres cas qui avait le timbre *á*. Pour les thèmes en *-n-* la question est un peu plus délicate, car l'indo-iranien ne présente au nominatif aucune trace d'une finale *-ān* répondant au gr. *-ων* ou *-ην* et a seulement *-ā*, cf. lat. *-ō*; mais il importe de noter que, au point de vue indo-iranien, l'*n* ne fait pas partie intégrante de la forme du thème parce que *n̥* est représentée par *a* et que, par suite, *n* appartient plutôt à certains cas qu'à l'ensemble de la flexion. On conçoit donc bien que *-ā̊* long du no-

[1] M. Uhlenbeck n'a certainement pas eu connaissance d'une hypothèse analogue à la sienne, développée par M. V. Henry à la Société de linguistique, le 14 décembre 1889 (voir *Bulletin*, VII, LVIII).

[2] Outre son manque de vraisemblance *a priori* et outre les difficultés qu'elle soulève, l'hypothèse signalée par M. Pedersen (*K. Z.* XXXVI, 87) a contre elle d'être inutile. Vouloir maintenir, pour certains cas au moins, le traitement indo-iranien *ā* de i.-e. *ŏ*, c'est oublier que l'indo-iranien, ayant perdu les alternances de timbre dont l'importance était si grande en indo-européen, a naturellement compensé cette perte par un développement correspondant des alternances quantitatives. (Note de correction.)

minatif singulier ait pu agir sur l'*á* prédésinentiel bref du nominatif pluriel *-ánás*, non défendu par l'*á* du génitif *-ánas* et des autres cas de même forme.

Dans le cas des noms dont, à la différence des précédents, le vocalisme prédésinentiel est sans *e*, même devant une désinence à initiale vocalique, le locatif seul défendait le *á* bref de l'accusatif singulier et du nominatif pluriel, soit en indo-iranien :

Nom. sing.	*-ā́*	*-ā́*
Nom. plur.	*-ān-ás*	*-án-ās*
Gén. sing.	*-n-as*	*-n-as*
Loc. sing.	*-ān-i*	*-án-i*

Les chances d'extension de la longue du nominatif singulier étaient presque égales dans les deux séries; toutefois le locatif appuyait la conservation de l'*á* prédésinentiel bref de *-án-ās*; l'analogie du type précédent a fait le reste.

Le fait qu'un *ā* indo-iranien répond à un *ŏ* indo-européen dans les formes nominales étudiées s'explique donc par une simple action analogique, sans qu'il soit nécessaire de poser une loi phonétique spécialement pour ce cas particulier.

V. — Slave *želěti*, *pitěti*.

Les verbes *želěti*, *želěją* et *pitěti*, *pitěją* font difficulté de deux manières :

1° Ils présentent des doublets *želati* (r. желáть), *pitati* (cf. serbe *pȉtati*, r. питáть) : *pitěti* est la forme des anciens manuscrits glagolitiques de l'Évangile et du Clozianus, mais *pitati* apparaît déjà comme variante chez Ostromir et Sava; quant à *želěti*, c'est la forme du *Zographensis* et du *Marianus* dans les parties de l'Évangile qui ne font pas partie du texte divisé par leçons; mais, dans la traduction, sans doute plus ancienne (v. Iagić, *Marianus*, p. 467), de l'Évangile par leçons, on lit déjà *želaaše* L. xv, 16 Zogr. Mar. Ass. et L. xvi, 21 Mar. Ass. (Zogr. a corrigé en *želěję* d'après le texte grec). La création de *pitati* et *želati* s'explique de la manière suivante : les dénominatifs en *-ěti* expriment en général l'existence ou, plus ordinairement, l'acquisition d'une qualité et sont intransitifs : *goněti* « être suffisant », *bogatěti* « devenir riche », etc. Les dénominatifs transitifs du type en *-ěti* ne subsistent guère que là où une chuintante précédente a transformé le *ě* en *a* : *koničati*, *věničati*, *slušati*, *podražati*, *ustrašati sę*. La substitution du type en *-ati* à celui en *-ěti* dans *pitěti* et *želěti* paraît ainsi assez naturelle; toutefois on notera que *razuměti* a subsisté; il y a donc dans le cas des deux verbes

une circonstance particulière qui a déterminé le changement : il faut, pour s'en rendre compte examiner leur formation.

2° Les seuls noms attestés en slave d'où puissent sortir ces verbes sont *želja* et *pišta* (**pitja*; serbe *pìća*, tch. *píce*, polon. *pica*; le russe пи́ща est emprunté au vieux slave); *želja* est isolé en slave, *pišta* est l'abstrait correspondant à un verbe, conservé seulement dans le participe *pitomŭ*, et qui a disparu d'ailleurs, sans doute parce qu'il était athématique (cf. *vidomŭ* en regard de l'impératif *viždĭ*). De ces mots on ne peut attendre d'autres dénominatifs que **željati*, **pitjati*, qu'on parte du type en *-ěti* ou de celui en *-ati*.

L'explication est la même que pour v. sl. *žějǫ* en regard de lit. *žióju* (voir *MSL.* IX, 137 et suiv.). Au temps où tout *ja* slave était *jě*, qu'il s'agît originairement de *jā* ou de *jē*, on avait au présent : **željě-je-*, **pitjě-je-*; le *j* combiné a disparu par dissimilation (cf. M. Grammont, *Dissimilation*, p. 75 et suiv.[1]) et dès lors *ě* ne pouvait plus être altéré phonétiquement en *a* puisque le *j* qui est la raison déterminante du changement avait disparu. Les infinitifs **željěti*, **pitjěti* ont pu subsister en regard de *želěją*, *pitěją* aussi longtemps que *ě* n'a pas été altéré après *j*; mais, quand *jě* est devenu *ja*, on a eu **željati*, *želěją*; cette flexion a été régularisée de deux manières, d'une part en *želěti*, *želěją* d'après le présent, de l'autre en *želati*, *želają* par une sorte de contamination du présent et de l'infinitif.

Ces formes ont pu se fixer parce que les deux verbes sont très employés et avaient, par là même, une certaine indépendance par rapport aux substantifs d'où ils sont issus; l'altération qu'ils ont subie les en a définitivement séparés. Pareille chose ne peut arriver pour des mots étroitement unis à leur primitif : *kašĭljati*, *pištati*, *večerjati*, *vonjati*, *obujati* ont donc subsisté. Le verbe *věštati* (de *věšte*, abstrait d'un verbe conservé dans l'aoriste *otŭ-vě*), fréquent surtout avec des préfixes : *otŭ-věštati*, *sŭ-věštati*, *oběštati*, est plus embarrassant. La forme de l'infinitif **větjati* a triomphé ici de celle du présent **větěje-*, sans doute parce que l'aoriste était plus fréquement employé que le présent dans le principal composé : *otŭvěštati* « répondre ». Enfin il est impossible de dire si *tĭlěti*, *tĭlěją* « corrumpi », dérivé de *tĭlja*, doit sa forme en *-ěti* au sens ou à une action comparable à celle qui a produit *želěti* et *pitěti*.

[1] Toutefois il est *a priori* douteux que la loi XVI de M. Grammont puisse être appliquée au slave sans modification, car l'énoncé de cette loi renferme une condition d'accent, alors qu'aucun effet de l'accent d'intensité n'a encore été signalé en slave commun.

VI. *De quelques aoristes monosyllabiques en arménien.*

Les formes grammaticales très brèves sont souvent éliminées au profit de formations plus longues et ayant plus de corps phonétique. C'est à cette tendance qu'est due, on le sait, la conservation de l'augment en arménien ancien. La 3e personne du singulier de l'aoriste a l'augment dans tous les cas où, sans augment, elle serait monosyllabique : *beri*, *eber*; *baçi*, *ebaç*; l'augment arménien étant toujours syllabique, les verbes qui commencent par une voyelle en sont dépourvus dans les textes les plus anciens : *arbi, arb*; par la suite, les verbes à initiale vocalique ont reçu aussi l'augment syllabique, d'où *ēarb*. Les aoristes *edi* «je posai» et *eki* «je vins» ont l'augment à toutes les personnes parce que, sans cela, ils seraient monosyllabiques dans toute leur flexion; *etu* «je donnai» a de même l'augment à toutes les personnes, sauf la 1re plur. *tuakh*.

Les thèmes d'aoristes monosyllabiques en *ç* ont réagi contre une altération phonétique à laquelle les thèmes en *ç* polysyllabiques ont tous cédé : au subjonctif aoriste (servant en arménien de futur), le groupe *-çç-* (ancien-*çiç-*) a été phonétiquement réduit à *-sç-*, d'où la flexion *sireç-iç*, *sires-çes*, du thème *sireaç-*; mais le groupe *-çç-* a été préservé — ou rétabli — dans les deuxièmes personnes : *baç-çes*, *thaç-çes*, *kaç-çes*, *laç-çes*, *keç-çes*, *xç-çes*, *lç-çes*, *y-eç-çis*, *z-geç-çis*, *ən-therç-çis* et aussi dans *anç-çes*, *çuç-çes*, où le *ç* est radical. Le thème d'aoriste restait ainsi reconnaissable, malgré sa brièveté. — Le *ç* apparaît aussi à l'impératif aoriste, contre la règle générale, dans : *baç*, *kaç*, *laç*, *keaç*, *liç*.

En vertu du principe de la constance des actions analogiques, on ne peut dès lors tenir pour monosyllabiques les verbes commençant par deux consonnes, comme *gnal* ou *grel*; on a en effet 3e pers. sing. aor. *gnaç*, *greaç*, sans augment; 2e pers. subj. aor. *gnas-çes*, *gres-çes*; impératif *gna*, *grea*. Les groupes initiaux *gn-*, *gr-* se prononçaient donc *gən-*, *gər-*, sinon toujours, du moins dans certaines conditions syntactiques, sans doute quand le mot précédent était terminé par une consonne. Cette conclusion concorde exactement avec ce qui est indiqué par la prononciation de l'arménien moderne : les groupes de consonnes initiaux sont purement graphiques; il s'insère entre la consonne initiale et celle qui la suit un élément vocalique très bref *ə*, par exemple *glux* «tête» se prononce *gəlux* (dialectalement *gulux*); par suite le pluriel de ce mot et des mots analogues est en *-ner*, comme dans les polysyllabes et non en *-er*, comme dans les monosyllabes : *gluxner*, de même *psak* «couronne», *psakner*; etc.

VII. *Le génitif singulier des thèmes pronominaux en arménien.*

Le génitif singulier des thèmes pronominaux en *-o-* est le même que celui des substantifs en sanskrit et en grec : skr. *-asya*, gr. *-οιο*, *-ου*. Il est aussi le même en arménien dans les possessifs (*imoy*, *meroy*, etc.) et dans le relatif (*oroy*) que dans le substantif *mard*, gén. *mardoy* par exemple. Mais l'interrogatif *ov* fait *oyr* et les démonstratifs ont une finale *-or* qui apparait nettement dans *nor-a*. *nor-in*. Au nominatif pluriel, l'interrogatif et les démonstratifs présentent une différence parallèle, d'une part *oy-kh*, de l'autre *no-kh-a*, *no-kh-in*.

Le *oy* de *oykh* ne sort pas de i.-e. *oi*; on a vu dans ces *Mémoires* X, p. 137, que c'est l'*o* de *no-kh-* qui est le traitement normal de *oi* en syllabe finale. En revanche l'*o* du génitif *nor-* est inexplicable, tandis que *oyr* se laisse couper en *oy-*, forme normale du génitif de *o-*, et *-r*, particule correspondant à gr. *ῥα*. Ainsi l'*o* du génitif singulier *nor-* serait analogique de celui du nominatif pluriel *nokh-* et le *oy* du nominatif pluriel *oykh* (et à la suite acc. plur. *oys*, gén. dat. abl. plur. *oyç*) de celui du génitif singulier *oyr*. La diphtongue *oy* a prévalu dans l'interrogatif, sans doute parce qu'elle donnait un peu plus de corps aux formes extrêmement brèves de ce simple thème arménien *o-*; les démonstratifs ont conservé *o* qui était à tous les autres cas : instr. sing. *nov-*, acc. loc. plur. *nos-*, gén. dat. abl. plur. *noç-* : les démonstratifs forment en arménien un système complet et isolé, susceptible par cela même d'avoir une flexion toute particulière.

La particule *-r* ne se trouve en principe que dans des génitifs monosyllabiques : *oyr* « de qui », *ēr* « de quoi », *nor-*, *dor-*, *sor-*; elle sert à prolonger et renforcer des formes qui, sans cela, étaient trop brèves et trop peu articulées. Les génitifs *aynor*, *aydor-*, *aysor-* dans *aynorik*, etc. et dans *aynr*, etc. sont dus sans doute à l'influence des monosyllabes *nor-*, *dor-*, *sor-*. La particule *-r* n'avait rien en elle-même qui caractérisât le génitif, pas plus que *-go* en slave; elle a pu se fixer à ce cas dans l'interrogatif et dans les démonstratifs, parce que, avec la forme de datif-locatif (et d'ablatif) *-um*, cf. skr. *-asmāi*, *-asmin* (et *-asmāt*), elle complétait au singulier une flexion proprement pronominale.

La tendance à fléchir les démonstratifs autrement que les substantifs se manifeste dans certaines langues par des innovations assez étranges. En slave où la flexion pronominale est tout à fait distincte de la flexion nominale aux cas obliques du singulier tant pour le masculin que pour le féminin, ceux des cas obliques du féminin pluriel et duel qui avaient une flexion étymologiquement identique à celle des substantifs ont été remplacés par

les formes masculines correspondantes : gén. loc. *těchŭ*, dat. *těmŭ*, instr. *těmi*, dat. duel *těma*. Les nominatifs n'ont ni au singulier, ni au pluriel, une forme distincte de celle des substantifs; la distinction des trois genres a donc subsisté à ce cas : *ti*, *ta*, *ty*. L'accusatif *ty*, commun dès le principe au masculin et au féminin, n'a sans doute joué qu'un rôle très secondaire dans la substitution des formes masculines aux formes féminines; car, en germanique où pareille confusion n'existe pas, le masculin a de même empiété sur le féminin aux cas obliques : got. *þaim* ne sert pas seulement de masculin, mais aussi de féminin.

VIII. *Le génitif en -oǰ des noms de parenté en arménien moderne.*

La flexion anomale de *hayr* «père», *mayr* «mère», *ełbayr* «frère», génit. *hawr*, *mawr*, *ełbawr*, s'est conservée jusqu'à l'époque moderne. Il en est de même de *khoyr* «sœur» dans divers dialectes : le génitif *kheṙ* subsiste, légèrement altéré sous l'influence du nominatif, à Tiflis et à Agulis sous la forme *khəir* (Tomson, Историческая грамм. языка города Тифлиса, p. 174; Sargseanç, *Aguleçoç barbarə*, p. 100); mais dans les deux dialectes littéraires, celui de Constantinople et celui de Tiflis, le génitif est *khroǰ*; et c'est aussi cette forme que M. Mserianç signale à Mouch : *khərwoč* (Этюды по армянской діалектологіи, I, p. 90). Le seul substantif de l'ancien arménien dont le génitif soit en *-oǰ* est *kin* «femme», gén. *knoǰ* : c'est donc de là seulement qu'on peut partir pour expliquer *khroǰ*.

Ce génitif *knoǰ* est lui-même inexpliqué. Du reste *kin* est l'un des mots les plus anomaux de la déclinaison arménienne; le gr. *γυνή* n'est pas moins anormal, et il n'est pas douteux que l'original indo-européen ne le fût déjà. La variation du vocalisme présuffixal indo-européen attestée par v. irl. *ben*, gén. *mná* et par l'opposition de v. sl. *žena* et de skr. *gnā́* est conservée et se retrouve nettement : nom. sing. *kin*, nom. plur. *kanaykh*. De plus, les instrumentaux singulier et pluriel et le génitif-datif-ablatif pluriel ont une forme à nasale empruntée au mot *ayr* «homme» : *kanamb*, *kananç* d'après *aramb*, *arançʼ*[1]. Quant au génitif-datif *knoǰ*, il est

[1] C'est par hasard que *ayr* est, à certains cas, un thème en *n*, car le rapprochement avec *ἀνήρ*, proposé par M. Bugge, est décidément préférable à celui avec gr. *ἄρσην*, encore soutenu par M. Hübschmann (*Arm. gramm.*, I, 417). En effet, le génitif *aṙn* présente une forme dont aucun thème en *n* ne fournit d'exemple; le *ay* du nominatif singulier *ayr* ne s'explique pas en partant de i.-e. **r̥sēn*, si même on admet que *rs* a pu donner en arménien *r* et non *rš*; le nominatif pluriel *arkh* n'est pas plus clair; pour le sens enfin, c'est à *ἀνήρ*, non à *ἄρσην* que répond *ayr*. En revanche, le génitif *aṙn* peut être identifié à *ἀνδρός* et l'accusatif pluriel *ars* (sur lequel on a fait le nominatif *arkh*) à *ἄνδρας*; quant au nominatif singulier *ayr*, on ne voit pas pourquoi il ne pourrait pas ré-

d'autant plus énigmatique que, à part le datif *mioj* de *mi* «un», la finale *-oj* sert seulement par ailleurs à former le locatif de ceux des mots à nominatif en *-i* dont l'instrumental est en *-eaw*, type *teli*, *teleaw*, *i telwoj*.

Le génitif en *-oj* de *kin* ne s'est pas étendu seulement à *khoyr*, mais aussi aux autres noms de parenté désignant des femmes dont le nominatif se termine par *r* ou *l* : *tal* «sœur du mari», *taloj*; *skesur* «mère du mari», *skesroj*; *ner* «femme du frère du mari», *neroj*. Ceux des noms de parenté qui ont une autre terminaison que *r* et *l* au nominatif n'ont pas pris la désinence *-oj*, par exemple *zokhanč̣* «mère de la femme», *kheni* «sœur de la femme». Le mot *kin* lui-même a disparu en arménien moderne; il a été remplacé par le dérivé *knik*.

Sur le modèle de *tiknoj*, génitif de *ti-kin* «maîtresse» (composé de *kin*), le mot *tēr* «maître» (composé de *ayr*) a en arménien moderne un génitif *tiroj*. Le génitif *-oj* a passé de là aux autres noms de parenté désignant des hommes dont le nominatif est terminé par *r* : *ənker* «compagnon», *tagr* «frère du mari», *aner* «père de la femme».

Il est à peine utile de dire ici que cette extension du génitif arménien en *-oj* rappelle celle du génitif sanskrit en *-uṣ* de *pitár-*: on sait que les génitifs *pátyuṣ*, *sákhyuṣ*, *jányuṣ* ont été substitués à d'anciennes formes anomales : **pátyas*, **sákhyas*, **jányas*.

IX. *Sur quelques formes anomales de thèmes zends en -ă-.*

On a souvent tenu pour anciens les génitifs en *-ąm* (au lieu de la forme normale *-anąm*) de thèmes en *-ă-* que l'on rencontre exceptionnellement dans l'Avesta récent. A les regarder de près, ces formes se dénoncent comme de simples incorrections accidentelles; on sait que la plupart des textes de l'Avesta autres que les gâthâs paraissent avoir été écrits en un temps où le zend était une langue morte, employée seulement à des usages religieux; et, comme d'autre part il ne semble pas que jamais il ait été constitué une grammaire bien définie pour le zend comme il y en a eu de bonne heure une pour le sanskrit, on ne saurait s'attendre à trouver dans l'Avesta une parfaite constance morphologique. D'une étude complète de la flexion nominale du Vendīdād faite par M. Adjarian, étude qui ne tardera pas à être complètement achevée, il résulte que, dans tout le Vendīdād, on

pondre à *dvrip* comme *hayr* à *warip*. L'instrumental singulier *aramb* et le génitif pluriel *aranç* ont pris, d'après *aṙn*, la forme qu'ont ces cas dans tous les thèmes en *n*.

ne rencontre que les exemples suivants de génitifs en *-ąm* de thèmes en *-ă-*:

Vd, VI, 7. *aētaṅhąm astąmca varəsąmca spāmąmca mūθrąmca vaṅhutātąmca* (de même *ibid.*, 8 et 29);

Vd, XIII, 8. *aētaēšąm sūnąm jainti yim pasušhaurvąmca višhaurvąmca vohunazgąmca draxtōhunaranąmca* (la même énumération est répétée *ibid.*, 42);

Vd, VIII, 10. *vīzōištąm vīzvārəntąm*;

Vd, VIII, 12. *pasvąm vā staorąm vā narąm vā nāirinąm vā* (cf. *ibid.*, 13, 14, 15, 22);

Vd, II, 8. *āθrąmca suxrąm saocintąm* (de même *ibid.*, 9, 16, 17, 25, 33); le passage étant métrique, on peut affirmer que *suxrąm* est la forme originale;

Vd, III, 20. *vayąm kahrkāsąm* (de même IX, 49).

Dans ces six passages, le génitif en *-ąm* de thème en *-ă-* se trouve à côté d'un génitif en *-ąm* de thème consonantique dont il est simplement imité. Deux exemples seulement n'admettent pas cette explication :

Vd, III, 10. *aṅrōmainyavanąm gərəδąm* (et de même *ibid.*, 22). Ici les deux génitifs juxtaposés sont en contradiction l'un avec l'autre; il est difficile de ne pas soupçonner une faute;

Vd, VII, 48. *pasca pancāsatəm sarəδąm* pourrait être lu *pasca pancāsatəm sarəδəm*; cf. *θrisata-* « trentième ».

Quant à *paradātąm* (Vd, XX, 1 et 2), cette forme est au moin incertaine puisque la famille représentée par les bons manuscrits Jp_1, Mf_2 a *paradātanąm* qui dispense de compter *-ąm* pour deux syllabes; d'ailleurs on a tout à côté des thèmes consonantiques; car, pour faire apparaître le mètre, il suffit de supprimer *taxmanąm* et de lire :

kō paoiryō mašyānąm
θamnaṅuhatąm varəcaṅuhatąm
yaoxštivatąm yātumatąm
raēvatąm [taxmanąm] paradātąm
yaskəm yaskāi dārayaṭ.

C'est aussi à l'action de thèmes consonantiques qu'est due la forme en *-e* des datifs de thèmes en *-ă-* dans les passages suivants du Vendīdād (ces exemples sont, comme les précédents, empruntés au relevé complet de M. Adjarian) :

Vd, XIII, 10. *yō sūne pištrəm jainti yim pasušhaurve.*

Vd, XIII, 11. *yō sūne pištrəm jainti yim višhaurve.*

Vd, XV, 3. *sūne yim pasušhaurve vā višhaurve vā.*

Dans ces trois cas on ne peut soupçonner un archaïsme, et il n'y a pas d'autre explication possible qu'une influence de *sūne*. On expliquera de même *ātravaxše*, *raēθwiškare*, *sraošāvarəze* Vd,

V, 57 et 58 (v. les passages); Vd, IX, 54, *ahmāi asaṅhaēca šōiθraēca* (cf. *ibid.*, 55 et 57) et Vd, XIX, 9, *zrūne akarane*.

Une action déjà plus singulière est celle d'où résulte la forme en *-ayas-* au nominatif pluriel du thème en *-ă- karəta-* :

Vd, XVII, 9. *arštayasca karətayasca.*

Fait plus curieux encore, il arrive que des thèmes en *-ă-* aient un nominatif en *-a* sous l'influence de nominatifs voisins en *-a* de thèmes en *n* ou en *r*. Le yt I, 12-15, présente un grand nombre d'exemples indiscutables de cette anomalie. De même :

Vd, XVIII, 34. *yaṯ nā... naire ašaone jasta ašaya vaṅhuya nōiṯ daδāiti* « C'est l'homme qui, prié par un fidèle, refuse de lui donner... » (Darmesteter); même fait avec *ajasta*, ib. 37; *jasta* et *ajasta* sont des nominatifs se rapportant à *nā*.

Vd, XIII, 8. *xraosyōtaraca nō ahmāṯ voyōtaraca hvō urva parāiti parō.asnāi aṅuhe yaθa...* « son âme passe dans l'autre monde plus gémissante et plus meurtrie que... » (Darmesteter).

Vd, XVIII, 54 (répété 58). *yaṯ nā jahika pasca pancadasīm sarəδəm frapataiti anaiwyāsta vā anabdātō* (var. *-dāšta*, *-dāsta*) *vā.* « C'est l'homme qui, étant âgé de plus de quinze ans, va sans porter la ceinture ou... ». Il n'y a pas à tenir compte du mot *jahika* : c'est une addition interlinéaire qui a passé dans le texte; autrement on aurait *jahika vā.*

On voit avec quel scepticisme doivent être examinés les archaïsmes de l'Avesta récent : un texte où les formes sont à ce point sujettes à subir l'influence de celles qui les avoisinent ne peut, à ce point de vue, inspirer la moindre confiance.

A. Meillet.

LATIN *FĀS, FĀNUM*

ET LEURS CONGÉNÈRES.

A-t-on jamais tenté de rapprocher *θέμις* et le latin *fās*? Dans l'usage ils se recouvrent tout à fait l'un l'autre; *fas est* (Plaute) est exactement *θέμις ἐστί* (Homère); et en général l'un vaut l'autre[1].

Au point de vue phonétique, l'ε de *θέμις* peut être ancien, ou bien représenter ə, comme c'est le cas pour l'ε de *θετός*. *Θέμις* est indéclinable et neutre chez les tragiques, bien que chez Homère il soit décliné en apparence. L'emploi du singulier est aussi borné que possible : sur 21 exemples de *θέμις*, dans les poèmes homériques, on trouve 20 fois l'affirmation *θέμις ἐστί* «*fas est*», ou la négation *οὐ θέμις ἐστί*; dans un seul exemple *θέμις* se trouve construit syntactiquement : *ἵνα σφ' ἀγορή τε θέμις τε ἤεν* (Λ 807). La seule forme de singulier à côté de *θέμις* se lit E 761 : *ὃς οὔ τινα οἶδε θέμιστα*. Au pluriel *θέμιστες* se rencontre 2 fois et *θέμιστας* 7, dans le sens de «sentences», synonymes de *δίκη*, *βουλή*. On peut donc presque dire que *θέμις* était indéclinable chez Homère, puisque le pluriel a un sens quelque peu différent du singulier. De plus Pindare emploie *θεμισ-κρέων* comme épithète de rois, et non *θεμιστο-κρέων*. Je pense qu'on peut par conséquent considérer *θέμισ-* comme un thème[2] dont on aurait tiré *θεμισ-τ-* d'après le gén. abl. **θεμισ-τος*[3], cf. *ὄνομα*, *ὀνόματος*. Chez Pindare le gén. de *θέμις* est *θέμιτος*, chez Eschyle *θέμιδος*, chez Hérodote *θέμιος*, tandis qu'Hésiode a le gén. plur. *θεμιστέων* et l'acc. sing. *θέμιν*. Nous pouvons conclure de là que

[1] Voir Bréal-Bailly, *Dictionnaire étymologique latin*, p. 101. (*Note de la Rédaction.*)

[2] Danielsson (cité par G. Meyer, *Gr. Gramm.*, 3e édit., § 317, p. 412) regarde aussi *θέμις* comme un thème; mais Deecke (*Erläuterungen zur Latein. Schulgrammati*, p. 45) considère *fās* comme un génitif archaïque du type *familiās; fas est* «il est de droit». Nous pourrions dans *θέμις* aussi voir un génitif (cf. Delbrück, *Vergleich. Syntax* I, § 161).

[3] L'absence de **θεμιστος* chez Homère n'a pas plus d'importance que l'absence de *ὀνόματος*. Comme nom propre, on trouve toute la série *Θέμιστος*, *Θέμιστι* et *Θέμιστα*.

la flexion du mot n'était fixée en aucune façon. Par suite, nous pouvons sans crainte considérer *θέμις* comme un thème. A ce point de vue, il remonte à **dhemis*, mais pourrait remonter à **dhəmis*, ou à **dhəms* qui aurait peut-être donné naissance à **dhəm'*s avec une voyelle anaptyctique[1], au moins dans le cas d'une forme comme **θεμις-τος*. Je compare *ἴσθι* « sois » pour **σθι*, où l'*ι* est anaptyptique et prothétique.

Si nous procédons ainsi à l'égard de **dhəms*, nous arrivons par les procédés les plus réguliers au latin *fās*.

Ce thème **dhəms*, alternant peut-être avec **dhĕms*, permet de rendre compte de plusieurs mots grecs beaucoup plus simplement que les explications actuellement en vogue. Ainsi j'en tire *θέσ-φατον* « prédit » (Homère) de **θεμσ-φατον*, et *θέσπις* « fatidicus » de **θεμσ-σπις*, *-σπις* étant apparenté à la racine *σεπ-* de **ἔννεπε* « insece, dic ». L'hypothèse est aussi légitime ici que dans le cas de *δεσπότης* « maître », dérivé aujourd'hui couramment de **δεμσ-ποτης* « maître de maison ».

Nous chercherions dans *θέσφατον* et *θέσπις* la cause de l'irrégularité du *θ* dans *θεός* comparé au lat. *deus* « dieu ». Cela me semble une explication bien plus rationnelle que la suivante qui est basée sur le type apophonique *xy yx* : « got. *dius*, ahd. *tior* « tier » (urspr. « animal »), lit. *daũsos* Pl. « saft », aksl. *duchŭ* « Atem, Geist ». : *θέος* « Gott », aus **θϝεσος* (vgl. *θέσ-φατος*)[2], mhd. *getwās* « Gespenst », lit. *dvesiù* « ich atme », *dvāsė* « Geist ».

Qu'est-ce qui constitue la probabilité en linguistique? Nous avons à côté de *dâman* « corde, liens » (R. V.) *dhâman*, même sens (V. S., *Ç. Çr.*, *Su.*), et à côté de *δεσμοί* « liens » (Homère), Hésychius cite *θεσμοί· αἱ συνθέσεις τῶν ξύλων* que je traduis par « fagots »[3]. Tous les sanscritistes savent que les racines *dā-* « donner » et *dhā-* « placer » sont tout à fait confondues dans l'usage, et le même fait s'est produit en latin, au moins en composition. En sanscrit, *dhâman-* « demeure » se rencontre à côté de *dáma-*. En grec nous avons *θωμός*, *θημών* « monceau, amas » (apparenté à *dhâman-* « autel, place du feu ») et *δόμος* « maison ». En latin, *domus* « maison » et *famulus* « domestique » (cf. *δμῶς* « esclave » : *δόμος* et *οἰκεύς* : *οἶκος*) paraissent continuer l'histoire des racines primitives **da*ˣ*m-* et **dha*ˣ*m-*, toutes deux signifiant « maison ». L'alternance de *dh-* et *d-* est-elle moins probable que l'apophonie *xy* et *yx*?

Antérieurement à **dhəm-s-* nous devons supposer que **dhĕm-* a

[1] Cette irrégularité n'est pas absolument à rejeter dans un mot religieux, et à côté de **dhəms-* il existait sans doute un thème plus plein **dhəm-os-* qui pouvait l'avoir contaminé.

[2] Brugmann, *Grundriss*, 2ᵉ édit., t. I, § 539, p. 493.

[3] Un congénère certain, avec *θ*, nous est offert par *θώμιγξ* « corde ».

pris la valeur d'une racine. Je la trouve dans le sanscrit *dhâman* «demeure, autel, place du feu» (cf. lat. *aedis* «temple» : *aedēs* «demeure»), dans le grec θέμεθλα «fondations» et dans le latin *fam-ulus* «domestique» (avec *a* issu de *ə*). Nous pouvons noter aussi le nom de l'aède fabuleux Θάμυρις chez Homère; et le verbe θαμίζει «frequentat» suggère un rapprochement avec le latin *familiāris* «intime» et l'osque *faamat*, s'il a le sens de «habitat».

Il semble qu'il y ait aussi quelques raisons pour considérer **dhēs-* comme une racine. Les formes en question sont *dhāsi* «demeure», vayo-*dhás-* «qui dispose de force», *dhiṣáṇā* «offrande», *dhíṣṇya* 1° «terre amoncelée pour l'autel», 2° «feu de l'autel». Naturellement nous sommes libres d'opérer de même avec *dhəs-*, apophonie de *dhēs-*. C'est pourquoi je note θεσμός «loi», ἀπόθεστος «méprisé» (Odyssée) : lat. *nefastus* «réprouvé» (Plaute); cf. *infestus* «nuisible».

Par cette dernière forme de la racine nous pouvons expliquer le groupe embarrassant que constituent le lat. *fānum*, l'osque *fíísnu* et l'ombrien *fesna-* «temple». Les deux derniers mots viennent de **dhēs-no-*, dont le sanscrit *dhíṣṇya-* «autel» est un dérivé (de **dhəsnyo-*). Le latin *fānum* peut venir de **dhəsno-*, de même que le mot sanscrit, ou bien la couleur de sa voyelle peut avoir été influencée par *fās* (de **dhəms*).

Le lat. *fasti* «jours consacrés» a été contaminé par *fās* dans l'orthographe, tandis que *fēriae* (**fesiae*), *festus* viennent de **dhēs-*[1]. J'expliquerais de même *-fēstus* dans *manifēstus* (angl. «put-in-hand») qui équivaut presque à l'all. «handgreiflich».

Si l'osque *faamat* signifie réellement «habitat», nous ne pouvons pas douter qu'il ne soit apparenté au latin *famulus* «domestique». Sa voyelle *aa* (= *ā*) fait difficulté : il est difficile de partir d'un *ə̄* primitif, bien qu'en sanscrit *i* dans certains mots, p. ex. *amīṣi* (R. V. cf. Whitney, *Grammar*, 2ᵉ édit., § 631-4), puisse représenter *ə̄*; nous pouvons en tout cas expliquer le *aa* en comparant le grec θᾶκος (dorien), θῶκος (Homère), soit que l'*ā* soit primitif, soit qu'il résulte de la contraction de *-αϝα-* (cf. Prellwitz, *Etym. Wb.* s. v. θάσσω). L'alternance de *ā* et de *ē* en latin (italique) n'est d'ailleurs pas un fait inouï; cf. p. ex. *com-pāg-es* : *pēgi*. En outre, *făcio* : *fēci* pourraient avoir développé *fā-* par contamination.

Je ne puis voir de raison catégorique contre cette explication de *fās* : θέσ-φατον par **dhəms-*, et quant à la prétendue parenté entre *fās* et le sk. *bhás* «lumière», elle force à admettre un rapport sémantique cherché un peu loin, tandis que je vois de très

[1] Cette hypothèse n'est pas absolument neuve. Thurneysen (*K. Z.*, XXX, 489) compare *fēriae* et l'osque *fíísna-* qu'il dérive de **dhēs* «heiliger brauch».

fortes raisons pour accepter le rapprochement fait par Bloomfield de *φῶς* « lumière »[1]. La forme homérique *φάος* se rencontre 13 fois au nominatif et est toujours comptée *φάος*◡◡, jamais *φάος*◡– avec une longue de position; l'accusatif, qui se rencontre 19 fois, ne doit être lu *φάος*◡– que deux fois (*σ* 317, *τ* 34); le vocatif se rencontre 2 fois et avec la valeur *φάος*◡◡[2]. Une forme alternative, commune au nominatif et à l'accusatif, est *φόως* qui se rencontre généralement devant consonne (seulement 4 fois devant voyelle sur 18 exemples, à savoir O 741, *τ* 64, B 49, Ψ 226). Il semble méthodique de corriger *φάος*◡– (*σ* 317, *τ* 34) en *φόως*, puisque les manuscrits varient en fait entre ces formes *ε* 2, *λ* 223, *τ* 64, *ψ* 348[3]. Il est clair que, au lieu de *φάος*◡◡, *φῶς* pouvait s'introduire n'importe où. Comment alors expliquons-nous *φόως*? Mon explication est la suivante. Dans le Rig-Veda, Grassmann scande *bhā́s* 12 fois et *bhā́as*- 5 fois, mais le thème *bhā́sas*- « lumière » se présente 3 fois. Si Homère a écrit *φάος*, ce mot correspond à *bhā́as*-, tandis que *φόως* est pour **φᾶος* avec métathèse de quantité[4] et correspond à *bhā́sas*.

Aux cas obliques nous avons :

φ. 429 *ἐν φάει αὐτάρ*, etc... —◡◡—◡.
P. 647 *ἐν δὲ φάει καὶ*, etc... —◡◡— —

tandis que *φάεα καλά* –◡◡–◡ forme une fin de vers dans un vers de l'Odyssée (trois fois répété *π* 15, *ρ* 39, *τ* 407). Nous voyons encore là deux thèmes. Dans *φαει*◡- je verrais une métathèse de quantité pour **φᾱσι*, tandis que *φᾱεᾰ* est pour **φᾱσεσ-ᾰ* = sk. *bhā́sas*- (mais cf. Schulze *l. c.*, qui explique *ᾱ* par allongement métrique de ◡◡◡). L'orthographe d'Homère dans *φάος* ne prouve rien pour la couleur primitive des voyelles, puisque *φάος* peut bien avoir été écrit sous l'influence de *δάος* « flambeau ». Peut-être le mot est-il apparenté à *φώ-γειν* « rôtir », lat. *fō-cus* « foyer » et *fō-uere* « chauffer ».

Les correspondances indiquées entre *bhā́s*-, *bhā́as*- et *φῶς*, *φάος*,

[1] Cf. *Am. Jr. Phil.* IX, 19; Hirt, *Akzentstudien*, 149; Prellwitz, *Etym. Wb.* s. u. *φῶς*. Le rapprochement n'est d'ailleurs pas si neuf : cf. Grassmann, *Wtb.* s. v. *bhā́s*.

[2] Ces statistiques sont basées sur l'*Index Homericus* de Gehring.

[3] Cauer, dans son édition de l'Odyssée, corrige *φόως* dans tous ces passages en *φάος*, bien que *τ* 64 il doive scander *φάος ἔμεν* ◡–◡◡.

[4] *π* 188, il ne semble pas que la métathèse ait eu lieu. On a dans A *ἐξάγαγεν φόως δὲ*, et ainsi lisaient Aristophane et Aristarque; C donne *ἐξάγαγεν προ φάος δε* qui est dû au *πρὸ φόωσδε* de Zénodote; cf. T 118 où la même leçon se présente. Il ne semble pas néanmoins qu'il y ait d'objection sérieuse à la leçon de Zénodote, et si une métathèse de quantité s'est produite nous pouvons opérer avec **φῶος* aussi bien qu'avec **φᾶος* (cf. Wackernagel, BB. IV, 377, et Schulze, *Quaest. Epicae*, p. 206 et n. 4).

entre *bhâsas-* et *φόως*, *φάεα*, me semble prouver leur parenté d'une façon péremptoire; et s'il en est ainsi la comparaison entre *fās* et le sanscrit *bhâs* est fautive non seulement pour la sémantique, mais encore pour la phonétique, bien que nous ne puissions être affirmatifs sur la contraction de *a* + *o* en latin, en supposant que *φάος* en grec représente exactement le vocalisme primitif. Le rapport sémantique établi dans la comparaison présente entre *fās* et *θέμις* est au contraire irréprochable, et en comparant *θέσ-φατον*, nous avons la preuve que nous étions fondés à restituer **dhəms-* comme forme primitive.

Edwin W. Fay.

Lexington. Va. 29 avril 1898.

DES DIVERSES FONCTIONS

DES VERBES ABSTRAITS.

Nous entendons par verbes abstraits ceux qui n'indiquent point par eux-mêmes une action définie et complète, mais qui ne sont, pour ainsi dire, s'ils n'ont pas été suivis d'un autre verbe ou d'un substantif, qu'un commencement de verbe. Par exemple, le verbe *faire* est un verbe abstrait en ce sens qu'on ne peut dire utilement qu'on fait une action sans ajouter immédiatement ce qu'est cette action; seul il ne signifie rien, et est tout à fait incomplet; il équivaut à un signe algébrique non suivi d'une quantité. L'expression *faire la guerre* ne contient qu'un verbe abstrait; car, si l'on s'arrête après le mot *faire*, le sens est suspendu, il reste indéterminé. Le verbe normal, au contraire, contient une action complète, ou tout au moins assez complète pour être précise. L'expression *guerroyer* est dans ce cas. Elle renferme une idée verbale entière. Il en est de même des verbes *se battre*, *se promener* et même ordinairement de ceux-ci *aller*, *venir*. Au-dessous se place le verbe concret, celui qui, dans un seul mot, exprime non seulement l'action intégrale, mais aussi celle surdéterminée, accompagnée de son mode d'accomplissement. Tandis qu'en français on dit normalement *aller en voiture*, *aller à cheval*, on dira en allemand d'une manière concrète *fahren*, *reiten*.

De ces trois sortes de verbes : le verbe *abstrait*, le verbe *normal*, le verbe *concret*, nous n'étudions ici que le premier et seulement dans sa fonction d'auxiliaire. Les verbes auxiliaires sont d'une extrême importance dans le langage. Ce sont eux qui fournissent un secours précieux soit pour former le lexique, soit pour traduire des concepts grammaticaux, surtout ceux qui n'avaient pas d'expression au premier abord. Cette expression a lieu d'ailleurs de deux manières : ou le verbe auxiliaire exprime lui-même soit les concepts grammaticaux dont l'ensemble constitue la conjugaison, soit l'idée verbale elle-même, ou il se charge des mots vides qui expriment ces concepts en en déchargeant le verbe; dans ce dernier cas, la conjugaison devient périphrastique. D'ailleurs l'auxiliaire est analytique ou synthétique.

Nous étudierons successivement la fonction lexiologique de l'auxiliaire, puis ses diverses fonctions grammaticales.

1° FONCTION LEXIOLOGIQUE DU VERBE AUXILIAIRE.

Il s'agit d'aider à la formation de l'idée verbale elle-même. Elle touche d'ailleurs de près à celle que nous décrirons plus loin sous le nom de conjugaison périphrastique. Nous n'avons à en dire que quelques mots.

Cet emploi est surtout rempli par le verbe : *faire*. En kazikumük, langue du Caucase, le verbe *ai* « faire » est formatif d'une foule de verbes transitifs; il marque d'ailleurs cette voix comme le verbe *u* « être » marque l'intransitif. En thusch, beaucoup de verbes se forment en se combinant avec les auxiliaires *ar* « faire », *alai* « aller, devenir », *arthar* « causer ». En voici des exemples : *qôlu-d-ar* « voler », *lômaz-d-ar* « prier », *qî-d-ar* « appauvrir ».

En maya, cette formation est très développée. Les verbes formatifs sont *hal* « se tenir debout », *lahal* « s'éteindre, finir », *pahal* « devenir », *cahal* « demeurer ». Exemples : *cek-hal* « être noir », *bin-lakal* « aller ensemble », *hak-pahal* « se lier ».

Cette formation existe aussi dans les langues mandé au moyen des verbes abstraits *bà* et *ke* « faire »; *tegi-bà* « partager », *kere-ke* guerroyer », *faro-ke* « créer ».

En ainu, les auxiliaires *kara* « faire », *koro* « posséder » composent des verbes : *oune* « l'âge », *oune-kara* « être vieux ».

Il en est de même en siamois; les auxiliaires lexiologiques sont : *pai* « aller », *mu* « venir », *khiù* « monter », *long* « descendre »; on dit *wa-pai* « parler-aller = parler ».

De même en nahuatl, *yauh* « venir », *uallach* « venir », *uitz*, *huitz* « aller », *tiuh* « venir » jouent le même rôle; ils se suffixent au verbe principal.

En persan moderne, l'auxiliaire *gerden* « faire » sert aussi à composer des verbes; en ossète *khanoun*, en copte et en ancien égyptien *er*, en turk *itmeq*, en wandala *wa*, *we*, en bagrimma *aka*, en ude *besün*.

Dans la plupart de ces cas, l'auxiliaire est suffixé.

2° FONCTION GRAMMATICALE.

Cette fonction se dédouble. Tantôt le verbe auxiliaire sert à exprimer un des concepts grammaticaux, le temps, le mode, la voix, tantôt il se charge des mots vides exprimant ces concepts, ainsi que de la personne, de sorte que le verbe principal peut rester invariable; de là la fonction grammaticale d'expression

des concepts verbaux et celle grammaticale de conjugaison périphrastique.

A. — *Fonction grammaticale d'expression des concepts verbaux.*

Ces concepts sont ceux de la voix, du temps et du mode.

1° *Expression de la voix.*

C'est surtout pour l'expression de la voix passive que l'auxiliaire est le plus généralement employé, du moins en ce qui conconcerne les voix relatives; mais l'emploi de beaucoup d'autres auxiliaires est fréquent lorsqu'il s'agit de marquer le développement de l'action, son commencement, sa continuation, sa perfection, sa réitération. Il forme alors quelquefois synthèse avec le verbe principal; mais le plus souvent il en est détaché et a une expression analytique.

Le passif se rend en français par l'emploi de l'auxiliaire *être*, lequel convertit le verbe de *transitif* en *intransitif;* du reste, ce mode d'expression se rencontre aussi dans un grand nombre d'autres langues; il en résulte une conjugaison entière qui est périphrastique : *je suis aimé, j'étais aimé, je serai aimé, être aimé.* Le verbe *être* porte bien l'expression de tous les temps et de toutes les personnes, en ce il est périphrastique, et nous le rencontrerons plus loin; mais il ne porte pas les indices du passif; il est indice lui-même de cette voix. Dans les autres langues romanes, le système est le même : italien *sono amato*, espagnol *soy amado*, portugais *sou amado*, provençal *suy amat;* on sait, au contraire, qu'en latin, le passif s'exprime sans auxiliaire par une forme spéciale, *amor*, et qu'en grec le moyen en tient lieu; quant au sanscrit, il emploie un autre auxiliaire, celui *ya* «aller», qui se suffixe. C'est de l'auxiliaire *venir* qu'on se sert également en romanche : *ieu veng ludaus* «je suis loué»; en albanais, on se sert de *kiem* «être». Les langues germaniques dérivées emploient le même système pour l'expression du passif; en anglais, l'auxiliaire est *être : I have loved, I was loved*, tandis que l'allemand moderne se sert de l'auxiliaire *devenir : Ich werde geliebt.* De même en danois, *jeg werder älskat;* mais alors l'auxiliaire *demeurer* entre en concurrence, et l'on peut dire *jeg blifver älskat*, ancien nordique *er* et *verdhr*, gothique *was* et *varth*, frison *pim* et *virden.* Dans les langues slaves, c'est l'auxiliaire *être* qui forme le passif; en lithuanien *laupsinamas esmi* «je suis loué»; il en est de même dans toute la famille. Tel est aussi le système des langues néo-celtiques; en breton armoricain, on dit *me a zo karet.*

En bengali, on se sert du verbe *haon* «être» et aussi *peon*

« obtenir » et *kai* « manger », et en hindoui de *gaiwan* « devenir »; l'huzwaresch et le parsi emploient *buden* « être » et *schuden* « devenir; le persan moderne *scheden*, l'afghan *kidl* et *schul*, l'hindoustani et le mahratte *djâna*, l'hindi *goua*, l'ossète *stan*, *dan*, le kachari *jâ* « manger ». En singalais, l'auxiliaire *ya* sanscrit est devenu *i* et se suffixe; l'*ya* s'est conservé en persan cunéiforme.

En dehors des langues européennes, l'emploi de l'un de ces auxiliaires pour exprimer le passif est aussi très fréquent; souvent d'ailleurs il est synthétique au lieu d'être analytique. En birman, l'auxiliaire est *si* « être »; on dit *prit-si* « être envoyé ». Toutes les langues ouraliennes s'en servent aussi; en tchérémisse, l'auxiliaire est *li* « être » qui se conjugue avec le participe passé en *ma*. Le basque emploie une conjugaison périphastique avec le verbe « être » *izan*, qui sert à la fois pour le passif et l'intransitif. Le chinois exprime cette voix en se servant d'un autre auxiliaire *pei* ou *cheou*, qui signifie « recevoir »; le *khassia* emploie un auxiliaire du même sens, *ioh*. En *kachari*, l'auxiliaire est autre : c'est le verbe « manger », *ang bai jâ dang* « j'ai mangé un coup, j'ai été frappé. Le chinois emploie la même image : *khita* « manger un coup, être frappé ». Le siamois la modifie; l'auxiliaire du passif est *tong* « toucher », *kà tòng ti yu* « je touche le coup, je suis frappé ». Parmi les langues dravidiennes, le tamoul, le telugu, le canari emploient l'auxiliaire *padat* « souffrir ». En nama, l'auxiliaire *he* « être » a le même emploi.

Parmi les langues américaines, le tamanaque emploie, pour exprimer le passif, l'auxiliaire *être*. Il en est de même en maipure et en auca. En kechua, l'auxiliaire du passif est *tucu* « devenir », suivi de l'infinitif : *apay tucu ni* « je suis porté ». L'haussa se sert de l'auxiliaire *shi*, *dshi* « sentir »; ex. : *shi-dzhoro* « être effrayé »; dans la même langue, l'auxiliaire *yi* « faire » donne des verbes transitifs : *yi magâna* « parler », et l'auxiliaire *kama*, *samma* « être », aussi des verbes intransitifs.

En gond, l'auxiliaire est *jisi* « être » : *jisi ai alle* « être frappé ».

L'expression du passif a donc lieu le plus souvent par l'auxiliaire *être* ou *devenir*, *venir*, etc. et d'une manière moins abstraite par *souffrir*, *dévorer*, etc.

Il est à noter que l'auxiliaire est tantôt analytique, tantôt synthétique. De cette dernière sorte est l'auxiliaire passif sanscrit *ya* qui fait corps avec le verbe.

Mais parmi les voix, ce n'est pas le passif seul qui se marque ainsi.

Le transitif actif s'exprime dans le basque, au moins dans l'état moderne de la langue, par l'auxiliaire *avoir* qui correspond à l'auxiliaire *être* de l'intransitif et du passif.

De même le français, mais au parfait seulement, fait alterner

le verbe *être* et le verbe *avoir*, suivant qu'on est en présence d'un intransitif ou d'un transitif. De même encore l'haussa forme des verbes transitifs avec l'auxiliaire *yi* « faire » : *yi taya* « aider ». Enfin le breton armoricain a toute une conjugaison périphrastique composée avec le verbe *faire*.

Ce n'est pas tout, comme nous l'avons vu, le thusch emploie les auxiliaires *ar* « faire », *alar* « aller, devenir », *aúthar* « causer » pour exprimer le factitif; *litschan* « se baigner », *litsha-d-ar* « faire se baigner, baigner ». En kunama, l'auxiliaire *wi* forme le factitif. En *khassia*, l'auxiliaire *pin*, *pun* « remplir » donne des verbes causatifs et *ia* des verbes réciproques.

Les voix absolues, c'est-à-dire celles qui expriment le degré de perfection de l'action, s'expriment souvent aussi par des auxiliaires. C'est ainsi qu'en japonais *tai* traduit le désir, *bessi bei* la puissance, *yaku* le savoir, *deki* l'action d'être en état de, *ya* celle d'obtenir ou de devoir. Voici des exemples : *kiki-tui* « désirer entendre, *mitayari* « désirer voir », *yukan bessi* « on peut aller ». L'auxiliaire se suffixe, tandis qu'en chinois les auxiliaires sont préposés analytiquement. Ce sont *tek*, qui indique la puissance physique ou morale; *ko*, la permission; *neng*, la puissance physique; *tchok*, l'accomplissement total de l'action; de même *tao*.

En birman, les auxiliaires des voix absolues sont infixés : *pru-khjan-θi* « désirer faire, faire faire ». L'annamite possède des verbes auxiliaires très nombreux pour exprimer ces différentes nuances, l'expression en est très analytique. On trouve des traces de l'auxiliaire employé à l'expression des voix absolues dans le latin *esurio* « je brûle de manger, je désire manger ». Mais beaucoup de langues expriment ces voix par des affixes et non par des auxiliaires, et d'autres, comme le français, le font d'une manière tellement analytique qu'il y a deux verbes distincts en simple dépendance l'un de l'autre : *je désire venir, je finis de manger, je commence à voir*; cependant la dépendance qui reste indique bien que le premier sert d'auxiliaire au second, malgré l'interversion dans la dépendance morphologique.

Tels sont les auxiliaires en fonction d'expression des voix; ils les expriment eux-mêmes et ne se contentent pas de se charger des mots qui les traduisent; le verbe *être*, auxiliaire du passif, est le passif lui-même.

Ils forment deux classes : les auxiliaires analytiques et les auxiliaires synthétiques. Ces derniers sont probablement les plus anciens, et il y a la même différence entre eux qu'entre les prépositions et les flexions. Toutes les langues dérivées ont adopté l'auxiliaire analytique.

2° *Expression du temps.*

Le temps est un concept verbal qui comprend plusieurs catégories. Il se divise d'abord en *temps absolu* et en *temps relatif.*

Nous entendons par temps absolu le *degré d'accomplissement de l'action;* il comprend, dans beaucoup de langues, trois degrés : *l'aoriste*, *le duratif*, *le parfait;* il n'a aucun rapport direct avec ce que l'on entend d'ordinaire par le temps. Il se marque non à l'horloge du mouvement des astres, horloge extérieure, mais à celle intérieure du mouvement, de la progression de l'action elle-même. Au contraire, le *temps relatif* se rapporte à la personne qui parle et au moment où elle parle : *je viendrai*, *je suis venu*, *je viens;* elle comprend trois degrés essentiels : le *présent*, le *passé* et le *futur;* cependant le futur fait souvent défaut; le temps relatif est le temps classique, le temps décrit dans toutes les grammaires.

Le temps relatif, à son tour, peut n'avoir trait qu'à la personne qui parle; il lui est *subjectif;* c'est le *présent*, le *passé*, ou, au contraire, il se rapporte à une autre action : *j'étais parti quand vous êtes venu;* alors la relation est double : avec le temps de l'action, avec celui d'une autre action. D'autre part, le temps peut être surdéterminé, le présent, par exemple, quand on indique que l'action a lieu à l'instant même ou qu'il avait lieu hier. Enfin l'un des temps, le futur, n'a pas d'existence réelle; aussi a-t-il manqué d'abord de moyens d'expression, et, pour lui en fournir, on a dû avoir recours plus souvent à des auxiliaires.

Première classe du temps.

Temps absolu.

Les auxiliaires sont assez rarement employés pour marquer le temps absolu dans les langues primitives, tandis qu'ils sont fréquents dans celles dérivées. Cependant, pour les premières, nous devons relever les faits suivants :

Le vieil égyptien forme le *duratif* en employant le verbe *être : pu*, lui-même d'origine pronominale.

On dit *meh-f-pu* «il remplit il est» au lieu de «il remplit, il continue de remplir». On peut aussi employer les auxiliaires *uon* «être» : *uon-f-meh* «il remplit». On obtient le parfait avec le verbe auxiliaire *au : au-meh-f*, *au-f-meh-f* «il a rempli». Ces formes variées sont curieuses; on y voit que c'est tantôt l'auxiliaire qui se conjugue, tantôt le verbe principal, tantôt les deux à la fois. Cette langue exprime les modes de la même façon en employant un autre auxiliaire *ar* «faire»; c'est ainsi qu'elle a un

conditionnel *ar-meh-f* «s'il remplit» et un impératif *ar-sę-ha* «tiens-toi debout»; de même le futur : *tu-f-er-meh-f* «il est afin qu'il remplisse, il remplira».

La langue haussa forme aussi le duratif en préfixant le verbe substantif *na*, *ne*, et le parfait avec le verbe substantif *ke*, *ka*; quant au futur, ce n'est pas un temps absolu. Disons cependant tout de suite que cette langue emploie les auxiliaires *i* «aller», *zá*, *zua* «venir», *ba* «aller», aoriste *wa-ba*, duratif *ni-na-ba*, parfait *ni-ka-ba*, futur *ni-i-ba*.

La langue bagrimma distingue le duratif de l'aoriste en employant l'auxiliaire *aka* «faire».

Presque toutes les autres langues primitives expriment le temps absolu par d'autres moyens; au contraire, l'auxiliaire devient le procédé habituel des langues dérivées.

C'est ce qui a lieu tout d'abord en français; cette langue a deux formes pour le passé : *j'aimai*, *j'ai aimé;* la première représente, en réalité, le passé, et la seconde le parfait, temps absolu. Or il s'exprime au moyen de l'auxiliaire *avoir* et, si le verbe est intransitif, au moyen de l'auxiliaire *être : je suis parti*, ces deux expressions *j'ai aimé*, *je suis parti* exprimant une action entièrement terminée. De même, en anglais, par l'emploi des auxiliaires, ou leur absence, on indique qu'il s'agit d'un duratif ou, au contraire, d'un simple présent; *I love* correspond au présent en général, tandis que *I am loving* au duratif : «j'aime à l'instant même». Les autres langues romanes emploient le même système : *yo amai*, *yo ho amato*. Il en est de même des autres langues germaniques pour la distinction du parfait et du passé : *ich liebte*, *ich habe geliebt; I loved*, *I have loved*. Cette distinction disparaît au passif. Les langues slaves la faisaient aussi : *ia liobyx*, *ia liobilbyx;* mais elle a été effacée; le russe n'a conservé que la seconde forme en supprimant l'auxiliaire, et dit simplement *ia liobil*.

Cette dualité de formes qui a lieu à plusieurs temps n'est autre chose que la survivance d'un temps absolu à côté d'un temps relatif parallèle.

Au point de vue morphologique, dans le dernier état des langues, l'emploi de l'auxiliaire est devenu caractéristique du temps absolu.

La différence entre *être* et *avoir*, *être* et *faire*, pour exprimer le temps absolu est très remarquable, et il faut l'interpréter; mais comme elle se retrouve dans le verbe périphrastique, nous renvoyons à la rubrique de celui-ci pour cette interprétation.

Deuxième classe du temps.

Temps relatif.

Il s'agit du temps généralement envisagé dans la grammaire. Son expression par les auxiliaires se fait de deux manières, soit par suffixation, soit par préposition. Le premier procédé est *synthétique*, le second *analytique;* leur caractère est bien différent.

Auxiliaire suffixé.

LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

Ces langues se servent dans ce but des auxiliaires suivants :

Auxiliaire ÊTRE.

Première racine : *as.*

L'auxiliaire *être* est employé par le sanscrit pour exprimer le futur, et l'aoriste premier en dérive; mais, en ce qui concerne le futur, la suffixation a lieu à deux degrés. Tantôt le verbe *être* donne sa racine, qui est *s*, après sa forme entière qui est son propre futur, *is-ja. es-ja*, contenant la racine *is*, plus l'auxiliaire *ja* «aller». De là *kar-isja-mi* «je ferai», *wak-sja-mi* «je parlerai», *bhot-sja-mi* «je saurai»; ce futur donne un temps secondaire, le futur passé qui fait fonction de conditionnel : *a-bhot-isja-m* «si je savais». Tantôt le verbe *être* se suffixe, en conservant une certaine autonomie; il correspond à la forme latine *daturus sum;* on emploie le nom d'action joint au présent du verbe *être*, ce qui donne le futur; à la 3ᵉ personne, le verbe *être* disparaît, résultat que nous avons déjà observé dans le parfait slave *dât-asmi* pour *datr-as-mi* «je donnerai», *datâ-si* «tu donneras», etc.

On peut dire que, dans le premier procédé, l'auxiliaire *être* décharge le verbe principal de l'expression faite par un autre auxiliaire de l'idée de futur, tandis que, dans le second, il exprime lui-même ce concept.

En grec dans *λύσω* et dans l'optatif *λύσοιμι*, en lithuanien dans *ger-siu* «je boirai», en vieux bactrien dans *waχ-shja* «il parlera», en celtique dans le futur *tiu-su* «j'irai», on suit le premier procédé.

Dans le latin *daturus sum*, on suit le second, et même dans le futur passé en *ero : amav-ero*, qui est le futur du verbe *être.*

A son tour, l'aoriste se forme par des procédés analogues.

En sanscrit, le verbe prend les quatre formes suivantes : 1° *is*, et le radical est renforcé vocaliquement; 2° *s*, et le radical est à

l'état normal ou à l'état réduit au moyen, mais à l'état fléchi à l'actif; 3° la forme redoublée *as is* (*sis*); 4° la forme *sa*. Exemples: 1. *a-tar-is-am;* 2. *a-rôik-s-am;* 3. *am-jâ-sis-am;* 4. *a-dik-sa-m.*

Le vieux bactrien prend les formes 1, 2, 4; le grec emploie *s* dans *ἔλυσα*, *ἐλυσάμην*; le vieux slave mêle ces formes. Le latin produit, d'après ce système, un parfait qui était d'abord un aoriste: *scrip-si*, *scrip-sisti*, même s'il y a redoublement, *momordi* pour *momord-ei-s-m*. Le celtique a un aoriste en *su* : *car-su*, *ro-char-u-s.*

L'aoriste second se forme aussi par le second procédé, sauf en sanscrit. On le retrouve en latin dans les plus-que-parfaits en *eram*, qui sont l'imparfait du verbe *être*, et dans les plus-que-parfaits du subjonctif en *issem* tirés de l'imparfait du subjonctif en *essem*. Il en est de même du parfait du subjonctif en *erim* et de l'imparfait du même mode en *rem* pour *sem* (rhotacisme). On retrouve aussi ce procédé en slave, dans le parfait *prisi lu jasi* « tu es venu » et dans l'arménien qui suffixe le conjonctif du verbe *être* : *itshem*, *itshes*, *itshe*, au présent et à l'aoriste de tout verbe, d'où des futurs périphrastiques : 1° *hartsh-itshe-m;* 2° *hartsh-itsh-es;* 3° *hartsh-itsh.*

Deuxième racine : *bhu.*

Le verbe *être*, sous cette seconde forme, sert aussi à exprimer les temps relatifs.

La racine *bhu* opère ainsi à deux degrés différents. Tantôt il y a fusion entre l'auxiliaire et le verbe lui-même, tantôt le verbe *être* conserve une certaine autonomie.

1er procédé : fusion.

Latin. imparfait en *bam*, futur en *bo*, lesquels sont l'imparfait et le présent du verbe *bo* = *bhu* « être »; l'emploi isolé a disparu.

Celtique, futur en *f*, *b*, présent *caraim* « j'aime », futur *car-fa*, *car-fe*, *car-fid*, d'où le conditionnel *car-f-im*, *car-fe-tha*, *car-fod.*

2e procédé : indépendance.

Latin, parfait en *vi* venant de *fui* : *amavi* pour *amans-fui.*

Lithuanien, optatif devenu futur *suktum-biau* « je voudrais trouver ».

Vieux slavon, conditionnel *ashte-bu-s-te-vero-ineli* « si vous aviez cru ».

Autres auxiliaires.

Auxiliaire *avoir*. — En français, les deux procédés, l'un de fusion, futur *j'aimerai*, conditionnel *j'aimer-ais* pour *j'aimer-avais* et enfin imparfait *j'aimais;* l'autre analytique : *j'ai aimé*, *j'avais aimé*. De même en italien, *amar-e*, *amar-ai*, etc. et *yo ho amato.*

Même système dans les langues néo-germaniques; mais elles n'ont pas le premier procédé. Celui-ci a remplacé chez nous dans beaucoup de temps la conjugaison latine.

Auxiliaire *aller*. — En sanscrit, *ja*, *i* «aller» forme déjà le passif. Dans les autres langues, il prend un autre emploi. En arménien, il change le duratif en prétérit : *lwana* «laver», *lwana-ja*. En sanscrit, il forme le futur du verbe *être* : *as-ja* «je serai». En lithuanien, *ja* sert à la formation du parfait *sukau* pour *suka-ju*. En grec, l'aoriste second passif *ἐφάνην* renferme en *η* la racine *ja*.

Auxiliaire *placer, mettre*. — En grec, il forme le futur premier et l'aoriste premier passifs : *λυ-θησομαι*, *ελυθην*. De même, en lithuanien, *suk-davau* «je tournai», en gothique *fisko-dha* «j'ai pêché» pour *fisko-dad*, et peut-être en celtique sous la forme *ta*.

LANGUES CHAMITIQUES.

Le somali forme son futur en suffixant l'auxiliaire *dóna* «désirer».

Le galla forme son parfait en suffixant au prétérit du verbe le duratif de l'auxiliaire *ira* «être» et son futur en faisant suivre l'infinitif de la préposition *fu* «à cause de» et du duratif de l'auxiliaire *djira* «être».

Le saho obtient le présent et le prétérit en préposant l'auxiliaire *ne* «être», au duratif ou à l'aoriste du verbe principal, et le présent déterminé en suffixant le verbe *la* «avoir» : *beto-liyo* «à manger j'ai = je mange».

Le bilin distingue le présent du futur par l'emploi de l'auxiliaire *ukan*, *ûk*, le présent duratif en suffixant au participe le présent du verbe *hinb* «être», l'imparfait en suffixant le présent de *san* «avoir été» et le futur duratif en suffixant au participe le futur de *hinb*.

Le bedja forme son futur en suffixant au nom verbal le présent de l'auxiliaire *di* ou de l'auxiliaire *herû* «venir».

LANGUES DU CAUCASE.

L'aware forme ses temps tantôt par une modification des voyelles radicales, tantôt par le cumul de ce moyen et de l'emploi du verbe auxiliaire *être*, lequel subit les mêmes variations. Il en résulte des temps très nombreux.

Le verbe *i-ne* «aller», fait au présent *u-na*, au passé *a-na*, au futur *ina*. D'autre part, le verbe auxiliaire est *wuk-u-na*, *wuk-a-na*, *wuk-i-na* «être», et le verbe copule *ugo*.

Voici des résultats de la combinaison :

Présent indéterminé : *una;* déterminé : *ina-wugo;*

Présent fréquentatif : *ina wukuna;* présent aoristique *un wugoan.*

Présent parfait : *ana;* plus-que-parfait : *un wakhana;* plus-que-parfait indirect : *un wokhun;* futur déterminé : *ina;* indéterminé.

L'hürkan, mais à la troisième personne seulement, forme le présent en suffixant le verbe auxiliaire *sai*, *sa-ri*, *sa-v-i.*

LANGUES ALTAÏQUES.

En turc il existe : 1° un présent composé du participe en *ar* et de *dur-men*, duratif du verbe substantif *dur; jaz-a-dur-men* «j'écris»; 2° un imparfait indéterminé composé du même participe avec le prétérit du verbe *être*, *idim;* 3° un futur composé avec l'auxiliaire *dziga.*

Le mongol possède : 1° un présent composé d'un gérondif présent et de l'auxiliaire *amûi* «je suis»; *bi-maktan-amûi* «je loue», 2° un plus-que-parfait réunissant le participe parfait dont le suffixe est *ksan* au parfait du verbe substantif *ibü* «être», 3° le conjonctif parfait, composé du participe passé avec le même auxiliaire.

Le büriate, outre ces formations, obtient un conditionnel par l'emploi de l'auxiliaire *bolχo* «devenir».

Le mandchou forme le présent déterminé en suffixant *bi* «être», et de même tous les temps secondaires : *bi-χoasa-mbi* «je nourris»; *bi χoasa mbi-xe* «je nourrissais»; *bi χoasa-χa-mbi* «j'ai nourri».

LANGUES OCÉANIENNES.

Le dayak forme le présent au moyen de l'auxiliaire *djari* «accomplir», et le futur avec *handah* «désirer», *kurah* «venir».

NUBA.

Cette langue forme son parfait en suffixant *kene* «avoir», le plus-que-parfait, par la réduplication de cet auxiliaire; le futur par les auxiliaires *bu*, *bi*, *bû* «être», *fa*, *fale*, *fales* «passer», *dare* «être là».

SINGALAIS.

A côté de la conjugaison ordinaire, qui ne comprend que le duratif et l'aoriste, s'en forme un autre qui comprend le futur,

l'imparfait, le conditionnel, et qui se constitue au moyen de divers auxiliaires, notamment *être*.

SIAMOIS.

Les verbes auxiliaires sont très nombreux; le présent se marque par *ju* « être, habiter », le passé par *lâi* « finir », ou *tai* « avoir », le tout tantôt préposé, tantôt postposé.

Auxiliaires préfixés.

Dans la langue efik, l'expression du temps par l'auxiliaire est parfaite; en effet, il ne s'agit pas seulement de former quelques-uns des temps par un auxiliaire par opposition aux autres; mais chacun des temps a son auxiliaire spécial. Quelquefois l'auxiliaire seul se conjugue; les verbes restent invariables; quelquefois la conjugaison porte sur les deux. La différence est la même que celle que nous avons signalée quant à l'article entre le français et le grec. D'ailleurs l'auxiliaire se vide de plus en plus de sa signification et s'approche du mot vide proprement dit.

dep « acheter », aoriste *n-dep*; parfait *n-ma-dep*, prétérit *n-ka-dep*, futur *n-ye-dye*, conditionnel *n-kpa-dep*.

La langue hauna se crée un présent en préposant *na* dérivé de *ne* « être », et un parfait avec le verbe substantif *ne*, enfin un futur avec le verbe auxiliaire *i* ou *za* « aller ».

En mandé, l'auxiliaire « venir » *fo*, *foma na* forme le futur, et *be* « être » le présent duratif. De même, *bi* en bambara.

En mandingo, la préposition de *kau* « faire » donne un présent habituel.

Le woloff emploie des auxiliaires très nombreux; *avoir*, *être*, etc. Ce dernier a des formes diverses. Ces auxiliaires sont : 1° *b* « être », 2° *mas* « avoir », 3° *na* « il y a », 4° *di* « être », 5° *a* « être ».

Le premier s'emploie au présent et à l'imparfait : le second à l'aoriste, à l'imparfait et au plus-que-parfait, les autres d'après de nombreuses distinctions.

Le copte forme un présent déterminé, en se préposant l'auxiliaire *e* « faire », *e-i-tom* « je ferme », *e-k-tom* « tu fermes », *e-f-tom* « il ferme », aoriste parfait; avec *a* dérivé de l'auxiliaire *au*, le plus-que-parfait en réunissant cet auxiliaire *ne* à l'auxiliaire *na* « venir », le futur par ce dernier auxiliaire.

Les langues bantou emploient beaucoup de verbes auxiliaires. Le présent se marque en cafre par la préfixation de *ya* « aller »; le futur par le cumul de cet auxiliaire et de *ku*; l'imparfait par *be* « être », ou *ya* « aller ». Il y a plutôt infixation *di-ya-tanda*

«j'aime, je vais aimant», *si-ya-tanda* «tu aimes», *di-ya-ku-tanda* = *di-â-u-tanda* = *do-tanda* «j'aimerai», *be ndi tanda* «j'aimais».

Auxiliaire préposé analytiquement.

Nous ne le rappelons ici que pour ordre. Il est propre aux langues dérivées et analytiques. Il suffit de citer le français : *j'ai aimé*, *je suis venu*. En latin, nous avons déjà le passif *amatus sum*.

Nous interpréterons plus loin l'emploi, dans ce cas, des auxiliaires *être*, *avoir*, etc.

Tels sont les verbes auxiliaires servant à l'expression du temps relatif, de manière à en exprimer eux-mêmes le concept.

Observons maintenant ceux qui servent à l'expression du temps doublement relatif.

Troisième classe du temps.

Temps doublement relatifs.

Les temps relatifs au point de vue psychologique coïncident à peu près avec les temps secondaires au point de vue morphologique. Ce sont ceux qui déterminent le temps d'une action vis-à-vis de celui d'un autre. Ils comprennent l'imparfait, le plus-que-parfait, le futur passé. Parmi leurs modes d'expression, modes très divers, il faut relever ici l'emploi d'auxiliaires.

Ces auxiliaires consistent dans : 1° le verbe *être*, 2° le verbe *aller*, 3° le verbe *faire*.

Le rôle de ces deux derniers est peu important. Le cafre fait usage du verbe *ya* «aller» pour exprimer les temps secondaires, c'est-à-dire les temps relatifs dérivant morphologiquement des temps principaux et même pour rendre périphrastiquement le présent et le futur, souvent il cumule dans ce but les deux auxiliaires *ya* «aller», et *be* «être». Le copte emploie le verbe *er* «faire», abrégé en *e* et le verbe *na* «venir», plus les verbes *aù* et *ne* qui signifient *être*; présent *e-i-tom* «je ferme»; aoriste *a-i-tom*; imparfait *ne-i-tom*; plus-que-parfait *ne-i-na-tom*, chaque temps a ainsi son auxiliaire différent.

Mais l'emploi du verbe *être* est beaucoup plus fréquent.

Le mandchou forme exactement tous ses temps secondaires au moyen de cet auxiliaire *ĕi* «être», qu'on joint aux temps primaires qui s'expriment par des participes simples.

Pour l'imparfait, on suffixe le parfait de l'auxiliaire *xe*.

Temps principal : *bi ara he* «j'écrivis», temps secondaire, imparfait : *bi ara-mbi-he* «j'écrivais», plus-que-parfait *bi-ara-bi-he-bi* «j'avais écrit».

Il en est de même en turc, l'imparfait se forme en suffixant le parfait du verbe *être* au radical du verbe garni déjà de la marque du participe : *jaz-ar-idim* « écrivant je fus = j'écrivais », le plus-que-parfait suffixe le radical du parfait du verbe principal au prétérit de l'auxiliaire.

Le hongrois forme aussi tous ses temps secondaires avec l'auxiliaire *être* : *varok* « j'attends », *varok-vala* « j'attendais », *varek* « j'attendis », *varek vala* « j'ai attendu », parfait *vartam*, plus-que-parfait *vartam vala*, conjonctif présent *varjak*, conjonctif imparfait *varjak vala*, optatif présent *varnek*, passé *varnek vala*.

Le système du finnois est un peu différent; il considère, au point de vue morphologique, le présent et l'imparfait comme temps principaux, et en fait dériver les autres par l'auxiliaire : *rakastan* « j'aime », imp. *rakastin*, parfait *olen rakastanut*, plus-que-parfait *olin rakastanut*, futur *olen rakastava*. Il en est de même en lapon. Cela tient à ce qu'il n'existait à l'origine que deux temps absolus qui ont servi à l'expression des temps relatifs et qu'on a dû constituer pour le reste une conjugaison périphrastique. Il en est de même pour le même motif dans les langues samoyèdes quant à l'existence de ces deux temps, mais elles n'ont pas constitué de conjugaison auxiliaire pour compléter.

Les langues sémitiques en sont restées aussi aux temps absolus servant à exprimer les temps relatifs, et même elles ne possèdent que deux de ces temps; ce sont seulement celles derivées qui font usage de l'auxiliaire, à savoir : l'arabe moderne et vulgaire. C'est l'auxiliaire *kan* « être », qui est en jeu. Pour obtenir l'imparfait, on joint l'aoriste du verbe principal au prétérit de l'auxiliaire, et pour obtenir le plus-que-parfait, on y joint le prétérit du verbe *kân* : *kân yekteb* « il écrivait = il a été il écrit », *kan rgad* « il avait dormi = il a été il a dormi », *ye kan d'rab* « il aura frappé = il sera il a frappé ».

Le berbère forme l'imparfait, le plus-que-parfait, le futur antérieur, au moyen de l'auxiliaire *ellir* « être », *ellir da zerrer* « je voyais », *ellir zrir* « j'avais vu », *ad ellir zrir* « j'aurai vu ».

En kichua, le parfait aoriste se forme en employant le verbe *kan* « être », avec divers participes du verbe principal : *apar-kan-i* « j'ai porté ». L'imparfait joint ce verbe suivi de l'indice inchoatif *tsχ* au parfait du verbe substantif *apa-tsχ-kar-kan-i* « je portais », le plus-que-parfait joint le participe parfait au parfait du verbe substantif *apas kam-kar-kan-i* « j'avais porté ». Le futur antérieur joint le participe parfait au parfait du verbe substantif *apas kam-kasak* « j'aurai porté ».

Le cafre forme ainsi qu'il suit l'imparfait et le plus-que-parfait *ben ditanda* « j'étais aimant, j'aimais », *di-ben-di-tanda* « j'étais

aimant, j'aimais =» *di-ben-di-tand-ile* «j'étais ayant aimé, j'avais aimé».

Les langues dravidiennes forment le parfait et le plus-que-parfait en joignant le participe passé au présent ou au passé du verbe *être;* tamoul *tseyd-irrukkidren* «j'ai fait», *tzeyd-irunden* «j'avais fait» en kanara, *mâdiruvenu* «j'aurai fait».

Le nuba forme son parfait par l'emploi de l'auxiliaire *kene* «avoir»; au plus-que-parfait on redouble cet auxiliaire; au futur passé on emploie l'auxiliaire *bi*, *bu*, *fa* «être».

En aléoute, on emploie aussi le verbe *être* sous ses diverses formes *a*, *akukh*, *ax-takukh*, *aghekukh* et on forme ainsi le plus-que-parfait *tananakh akhè* «il avait bu», le futur antérieur *tananakh adokakukh* «il aura bu».

Le thibétain forme l'imparfait du présent en ajoutant *être*, et le plus-que-parfait du parfait par la même addition, *on-dug-pa* «il vient», *on-s-dug-pa* «il était venu».

Mais c'est surtout dans les langues indo-européennes dérivées que l'emploi de l'auxiliaire *être* est fréquent dans ce but; il faut noter qu'à ce point de vue l'imparfait ne forme pas de temps secondaires, tandis que le passé indéfini en forme un. Si le verbe est transitif, l'auxiliaire *être* est souvent remplacé par l'auxiliaire *avoir :*

J'ai aimé, mais *je suis tombé*, *j'avais aimé*, mais *j'étais tombé.*

Cet emploi dans ces termes a lieu dans toutes les langues romanes, en français : *je suis tombé*, *j'étais tombé*, *je serai tombé*, *je serais tombé*, *que je sois tombé*, *être tombé*, *étant tombé*, et parallèlement *j'ai aimé*, *j'avais aimé*, *j'aurai aimé*, *j'aurais aimé*, *que j'aie aimé*, *que j'eusse aimé*, *avoir aimé*, *ayant aimé*. En italien, *ho amato*, *avia amato*, *avrò amato*, *sono caduto*, *era caduto*. Il en est de même en espagnol, en portugais, de même aussi en grec moderne. En albanais, *kâm lyidhoura* «j'ai lié», *patcæ lyidhouræ* «j'avais lié», *to tæ kam lyidhouræ* «j'aurai lié», *to tæ liyduræ* «j'aurais lié».

L'expression dans le français créole est très digne de remarque. Dans celui d'origine malaisienne, sauf l'aoriste, tous les temps se forment à l'aide d'un auxiliaire; présent *ca manzé*, futur *calé manzé;* plus-que-parfait *te-manzé;* dans d'autres, passé *mo te manzé*; futur *mo va manzé;* passé défini *mo fine manzé;* futur antérieur *mo va fine manzé*. On s'approche de très près de la conjugaison périphrastique.

D'autre part, le celtique moderne, en dehors de sa conjugaison purement périphrastique que nous rencontrons plus loin, possède dans plusieurs de ses langues, par exemple, en celto-breton, l'emploi d'auxiliaires aux temps secondaires, peut-être d'ailleurs par imitation des langues romanes.

Le paléoslave faisait un usage très fréquent des auxiliaires

pour le passé défini avec *iesm*; pour le futur, avec *budu;* pour le plus-que-parfait, avec *biax* et *biex*, les langues slaves ont développé ce système.

Les langues germaniques modernes en font aussi un grand usage en traitant l'imparfait comme un temps primaire, et le passé indéfini comme un temps secondaire et en distinguant l'intransitif du transitif par l'emploi des deux auxiliaires *être* et *avoir;* d'autre part, comme nous le verrons, d'autres auxiliaires viennent marquer le futur et le conditionnel. Il suffit de citer pour l'allemand *ich habe geliebt*, *ich hatte geliebt*, *ich werde lieben*, *ich werde geliebt haben*, *ich bin gefallen*, *ich war gefallen*, *ich werde fallen*, *ich werde gefallen sein*, pour l'anglais, *I have loved*, *I had loved*, *I shall love*, *I shall have loved*, *I am fallen*, *I was fallen*, *I will fall*, etc.

Le pehlvi emploie les auxiliaires *hast*, *butano*, *istadeno*, *homan yehevîntano*, *yeka-vîmûntano*, d'origines diverses, signifiant *être*, pour le parfait, le plus-que-parfait, le conditionnel passé, etc. Le persan moderne emploie le même auxiliaire : *sokhten* « brûler », *sokhte im sokhte- budem*, *sokhte bashem*. Comment se fait-il que, relativement à l'emploi de l'auxiliaire, l'imparfait ait été classé par toutes ces langues dans les temps primaires et le passé indéfini parmi les temps secondaires, de sorte qu'il y a désaccord entre la psychologie et la morphologie du langage? Nous en trouvons des explications plausibles pour le passé indéfini. Le temps absolu ou le parfait ou passé défini : *feci* en latin, par exemple, est devenu *je fis* avec la signification d'accomplissement complet de l'action; mais tandis qu'en latin il embrassait aussi le passé relatif, dans les langues dérivées il se cantonne à l'un des sens. Il fallait une autre forme pour l'autre, l'expression hystérogène ne pouvait plus être obtenue qu'au moyen d'un auxiliaire. L'explication est plus difficile pour l'imparfait, d'autant plus que l'imparfait français ne dérive pas de l'imparfait latin, mais il s'était formé sur son modèle, et *j'aimais*, *tu aimais* contenait l'auxiliaire *avoir*. Dans les langues germaniques, l'explication est autre, l'imparfait emprunte sa forme au passé défini ou parfait.

Tel est l'emploi des auxiliaires, et surtout des verbes *être* et *avoir* pour l'expression des temps *doublement relatifs*, autrement dit des temps secondaires. Cet emploi ne se cantonne point, du reste, au mode indicatif, mais s'étend à tous les autres.

Quatrième classe de temps.

Le futur.

Le futur est un temps tout à fait à part dans l'histoire du langage; on peut dire que tout d'abord il n'a pas existé. Au

point de vue psychologique, un événement futur n'existe pas; il n'est qu'en possibilité, en potentiel, c'est pour ainsi dire un temps imaginaire. Aussi, tout d'abord, ne l'exprime-t-on point morphologiquement; ce qui le prouve, c'est qu'il est rendu presque partout par des auxiliaires soit cachés, soit apparents; ce fait est toujours la marque d'une apparition tardive; c'est lorsque la langue est entièrement formée que, voulant exprimer un concept nouveau, on doit avoir recours à un auxiliaire, c'est-à-dire, en réalité, à une périphrase.

Du reste, ces auxiliaires sont variés, le verbe substantif *être* n'est plus au premier plan.

Il faut distinguer ici avec soin, l'auxiliaire *latent* de l'auxiliaire *apparent*.

Auxiliaire latent.

Cet auxiliaire est surtout le substantif, il se suffixe et s'emploie du reste aussi bien dans les langues premières que dans celles dérivées.

Le sanscrit en offre des exemples que nous avons déjà décrits. Le premier degré consiste dans la suffixation de l'*s*, débris de *is-ja*, *es-ja*, ce dernier futur du verbe substantif; de là *kar-is-ja-ni* «je ferai»; *is-ja* se décomposant à son tour en *is* «être» et *ja* «aller» est ainsi l'auxiliaire qui forme le futur du verbe *être*, ce futur forme ensuite le futur passé. Le second degré où l'auxiliaire est moins latent est réellement périphrastique, mais en maintenant le système de la suffixation; on emploie la forme pleine du verbe *être datr â smi* pour *datr-as-mi* «je donnerai». Le premier de ces procédés se retrouve dans le grec λύσω, λύσοιμι, dans le lithuanien *ger-siù*, le vieux bactrien *wax-shja*, le celtique *tia-su* «j'irai», le second dans le latin, futur passé en *ero; amavero*, et aussi, mais l'auxiliaire se détache davantage et devient tout à fait visible, dans *daturus sum*.

C'est au même système d'auxiliaire latent que se rapportent les futurs périphrastiques de l'arménien *hartsh-an-itshe-im*, *hartsh-itsh-es*, *hartsh itsh.*

Il faut y rattacher aussi les futurs latins en *-bo* qui dérivent d'une autre racine du verbe substantif, la racine *bhu : amabo* et les futurs celtiques en *f*, *b : carann* «j'aime», futur *carfim*, *car-fod*, enfin le lithuanien *suktum biau.*

Les langues néo-latines ont repris ce système dans leur recommencement linguistique, en particulier le français; de là, le futur *j'aimerai*, *tu aimeras*, etc., en italien *amar-o*, *amar-ai*, *amar-a*, etc., en espagnol, en portugais; le fait est d'autant plus remarquable qu'elles emploient un autre auxiliaire *avoir*, tandis que, le latin

employant le verbe *être*, la racine psychologique de ce procédé est d'autant plus profonde.

Auxiliaire apparent.

Cet auxiliaire est plus rarement le verbe *être;* il se prépose analytiquement au verbe principal.

Dans la famille indo-européenne, les langues germaniques sont très remarquables sous ce rapport; l'allemand moderne emploie l'auxiliaire *werden* «devenir», le même qui lui sert à l'expression du passif *ich werde lieben*, l'expression *devenir* convient bien au futur. L'imparfait de *werden* sert à former le conditionnel. L'anglais emploie deux auxiliaires, *shall* et *will*, qui expriment les deux nuances du futur, la *volonté* et la *nécessité*. On ne dit pas *j'aimerai*, mais bien *je veux* ou *je dois* aimer. De même dans certaines langues dérivées de la branche latine et hellénique. Le grec dit *θέλω να* suivi du subjonctif, *je veux que*, pour exprimer le futur. L'albanais emploie l'auxiliaire suivi d'une préposition *to tæ*, *to tæ lyeth* «je lierai»; *to tæ kem ligi-dhomæ* «j'aurai lié». Le roumain emploie l'auxiliaire *voiu* «je veux»; les parlers nègres se servent du verbe *va* «aller».

Les langues slaves modernes, russe, polonais, etc., emploient *budu* «devenir»; *ia budu dielat* «je ferai».

Le persan emploie le verbe *budem* suivi de l'infinitif.

En dehors de la famille indo-européenne, le cafre se sert de l'auxiliaire *ya* «aller», suivi de *ku* «vers»; *di-ya-ku-tanda* «j'aimerai = je vais à aimer».

Le bullom et le temné forment le futur avec l'auxiliaire *hun* «venir» : *a-hun-ybab* «je viens écrire = j'écrirai».

Les langues de la famille mandé emploient l'auxiliaire *fa*, *fama*, *na*, *si* qui signifie «venir».

L'haussa se sert des verbes : *i* «venir», *z'a* «aller»; *z'a-nimutan* «vois-moi mourir = je mourrai».

Le tschentchenze se sert du verbe *lathar* «se tenir debout»; *mai lath theqa* = «nous nous tenons debout = prier–nous–prierons».

Le maya forme son futur en préposant le verbe *bin; bin-inkambe* «je l'instruirai».

Le basque manque de futur, il emploie l'auxiliaire *avoir* dans les verbes transitifs, l'auxiliaire *être* dans les verbes intransitifs, mais il y a là en réalité une conjugaison totalement périphrastique; le futur réel n'existe qu'à l'infinitif.

L'annamite emploie l'auxiliaire *pχai* «devoir», *toi pχui noi* = «moi devoir parler», pour «je parlerai». De même, le chinois dit *ngo-yao-kin* «je veux aller», pour *j'irai*. Le thibétain emploie

l'auxiliaire *gjur* « être changé, devenir » : *bjed par gjur* « faire il devient = il fera ». C'est le système de l'allemand.

Le barea se sert de l'auxiliaire *sol* « aimer, désirer »; *medaye sole* « maudire j'aime = je maudirai ». Le sandeh joint à l'infinitif du verbe principal *kpine* « vouloir »; *wi-nekpine-mule* « je veux manger ». En bedzha on emploie l'auxiliaire *heru* « aller, chercher », ou l'auxiliaire *di;* en somali, l'auxiliaire *denā* « désirer », en galla et en saho *djira* « être ». En copte, on prépose *na* « venir »; *e-i-na tom* « je fermerai ».

Le hongrois se sert de l'auxiliaire *fog* « commencer », et le finnois, du verbe substantif *lep*, *lim*, *liem*.

Très rarement le futur s'exprime par le moyen ordinaire des *mots vides*, nous n'avons rencontré ce procédé que dans les langues suivantes : le nama, le bari, l'algonquin, l'iroquois, le dacotah, et quelques autres seulement, surtout des langues américaines qui ont eu une idée plus nette du futur.

Cela tient à la nature spéciale du futur que nous avons décrite, et à son expression hystérogène dans un grand nombre de langue.

Cinquième classe des temps.

Temps indéterminés.

Le temps peut être tout à fait *indéterminé*, par exemple, dans *l'oiseau vole*, si l'on entend par là que l'oiseau est capable de voler; il est simplement *déterminé* quand on dit *Primus étudie*, *l'oiseau vole dans le jardin;* le présent n'est pas alors absolument rattaché au moment où l'on parle, mais si l'on dit : *l'oiseau vole maintenant*, *voici l'oiseau qui s'envole*, *Primus est à étudier*, il y a alors présent *surdéterminé*, car il y a indication du moment précis, cependant la surdétermination n'est que psychologique, puisque l'expression n'est qu'analytique; il faut que celle-ci devienne synthétique, pour que la surdétermination descende dans la grammaire. C'est ce qui a lieu, lorsque le verbe prend dans ce cas une conjugaison spéciale.

L'anglais a créé cette conjugaison; lorsque le temps est surdéterminé, il emploie une conjugaison périphrastique au moyen du verbe *être*. *I love* signifie « j'aime » en général et *I am loving* « j'aime à l'instant même »; de même s'il s'agit d'un passé très rapproché, on dit *I have been taking a bath* « j'ai été prendre un bain = je viens de prendre un bain ». L'anglais exprime le futur très rapproché par les deux auxiliaires réunis *être* et *aller; I am going to turn* « je suis allant à retourner, je retourne immédiatement »; si l'avenir est un peu plus lointain, on dit *I am to turn* bien distinct de *I will turn* ou *I shall turn*. Ces distinctions ont

lieu même au passif; *I am turned* signifie : «on me tourne» en général, tandis que *I am being turned* «on me tourne à l'instant même»; *a ship is being built* «un navire se construit». De même *I was loving* signifie «j'aimais» à tel moment précis du passé ou au moment de telle action, avec la coïncidence exacte. De même, *I will be loving* indique la coïncidence dans l'avenir. On peut même exprimer que les deux actions ont duré le même temps; *it has been raining all night* «il a plu toute la nuit».

Le présent dans le sens habituel ou durable s'exprime en mandingo par l'emploi de l'auxiliaire *kare* «faire»; *ni kare* «j'aime habituellement», et alors l'absence d'auxiliaire signifie «j'aime en ce moment seulement».

C'est l'inverse du procédé anglais. Même système en bambara *bi* = être; *m-bi-ta* «je vois»; *m-ta* «je vois dans cet instant même». Le chinois forme dans le même sens une de ses conjugaisons, mais sans emploi d'auxiliaire. Au contraire, le nama se sert de l'auxiliaire *être* dans ses diverses formes *i*, *hā*, *hā-i* pour marquer l'habitualité ou l'indétermination. Le bilin emploie l'auxiliaire *hinb* «être», pour donner au futur et au présent une nuance durable et habituelle.

Le turc, à son tour, distingue deux conjugaisons dans ce sens, l'une définie, l'autre indéfinie; celle définie indique que l'action se fait à l'instant même et emprunte l'auxiliaire «être» *alyr-im* «je prends», *ali-or-um* «je prends à l'instant même»; parfait : *ol-d-ym* et *old-idi-m*. De même, le bengali, à côté de la conjugaison ordinaire, en possède une autre périphrastique avec le verbe *être* pour marquer la surdétermination; l'oriya suit le même système *mu koru ochhi* «je faisant suis = je fais en ce moment même»; imparfait : *mu koru thili*. Enfin le breton armoricain emploie l'auxiliaire *beza* «être», *beza-e kanann* «je suis à chanter».

Il faut ajouter que le temps surdéterminé est beaucoup plus fréquent, et se rend souvent par d'autres moyens; nous n'avons relevé ici que l'emploi de l'auxiliaire.

3. *Expression des modes.*

Les auxiliaires, en particulier le verbe substantif, interviennent moins souvent lorsqu'il s'agit de la catégorie des modes; en général, ceux-ci s'expriment sur le verbe attributif lui-même par des mots ou d'autres procédés.

Nous devons relever d'abord l'optatif des langues indo-européennes, il a pour indice le verbe auxiliaire *ya*, *i*, «aller», lequel se contracte souvent avec la dernière voyelle du thème et devient *e*. Cet indice se trouve en grec dans les formes *λύο-ι-μι*, *λύο-ι-ς*. Il en est de même dans l'optatif latin qui ne fonc-

tionne plus que comme subjonctif *ama-i-m* = *amem; lega-i-s*, *leges*. Il en est de même en gothique *ligau*, *liga-i-s*, *ligai*.

Les langues dérivées de la même famille emploient l'auxiliaire *avoir* pour la formation du conditionnel, *j'aimer-ais*, *tu aimer-ais*, *il aimer-ait*; le français se sert aussi de l'auxiliaire *pouvoir* pour obtenir un optatif nouveau : *puissé-je venir*. Il en est de même dans les autres langues romanes. Les langues néo-germaniques emploient, savoir : l'allemand moderne, l'auxiliaire *devenir* pour exprimer le conditionnel, *werden* en rattachant ce mode au futur : *ich werde lieben* «j'aimerai», *ich würde lieben* «j'aimerais»; l'anglais, les auxiliaires *vouloir* et *devenir*, *will* et *shall* en rattachant aussi le conditionnel au futur morphologiquement : *I shall*, *I will love* «j'aimerai», *I should*, *I would love* «j'aimerais». Les langues néo-slaves ont un conditionnel périphrastique, exprimé par la particule *by* empruntée au verbe *être*. De même, le persan moderne a, par le même système, un conditionnel périphrastique.

Les langues indo-européennes forment certains temps de l'infinitif au moyen d'un auxiliaire, tandis que les temps correspondants de l'indicatif n'en ont pas; c'est ce qu'on peut observer dans le français : *devoir aimer* pour le futur, *ayant aimé* pour le passé; l'auxiliaire *devoir*, qui, dans les langues germaniques, apparaît à l'indicatif futur, ne fait son apparition en français qu'à l'infinitif. Il en est de même au participe *devant aimer*, *ayant aimé*. Ce système n'est pas suivi par les langues néo-celtiques ni celles néo-slaves, ni par celles néo-germaniques. Au contraire, parmi les néo-indiennes, l'oriya termine son infinitif en *baro*, *jibaro* «aller».

Le copte exprime l'optatif avec l'auxiliaire *mare* «désirer, vouloir» et le vieil égytien se sert pour le conditionnel de l'auxiliaire *ar-* «faire» qui devient *a* en copte, *ar-k-hā* «reste».

Parmi les langues ouraliennes, le tchérémisse exprime le subjonctif en postposant la particule *olje* qui dérive du verbe *être* comme le *by* des Slaves; *tol jam olje* «que je vienne», *tol nam olje* «que je fusse venu».

Le tougouse exprime périphrastiquement le conditionnel, en joignant le gérondif du verbe «être» *bimi* au participe *amaro bimi* «si je heurte». Le büryate l'exprime en postposant *bolbol* dérivé de *bolxo* «devenir» qu'il joint à la 3e pers. de l'indicatif en supprimant tout suffixe personnel *alâ bolbol* «je tuerais», *alahan bolbol* «j'aurais tué». La même langue emploie, pour le potentiel et le subjonctif, l'auxiliaire *bije*, *bidze*, tandis que le mongol emploie *bindza*. Enfin le burjate exprime l'optatif en empruntant l'infinitif à la 3e pers. de l'indicatif futur et en y joignant *ahan*, *ehen*, participe passé de l'auxiliaire *exo*. Les autres temps de l'optatif se forment avec l'auxiliaire *belep*.

Parmi les langues dravidiennes, le canara exprime le potentiel par les auxiliaires ***bahudu***, ***kuduvadu***, encore ***ballenu*** et ***apuru*** et le nécessitatif par ***bekak*** et ***takkaadu***.

L'emploi des auxiliaires pour exprimer les modes n'est donc que sporadique.

B. — *Fonction grammaticale consistant à porter l'expression du concept de la personne et de ceux du temps, de la voix, du mode, ou conjugaison périphrastique.*

Dans tout ce qui précède, l'auxiliaire est intervenu pour exprimer le temps, la voix, le mode, un des concepts grammaticaux du verbe.

Quelquefois son emploi s'étend, mais en même temps se différencie; il comprend tous ces concepts à la fois : temps, voix, mode, personne; mais il ne les exprime pas, il se contente de décharger le verbe principal de cette expression, et de porter lui-même les mots vides, ou autres moyens morphologiques les exprimant.

Aussi, tandis que son emploi n'avait lieu que par exception pour tel temps, pour telle voix, il s'étend désormais à la conjugaison tout entière.

Cet emploi est d'ailleurs essentiellement analytique en ce sens que l'auxiliaire est entièrement séparé du verbe attributif.

Nous avons déjà rencontré cette conjugaison périphrastique lorsqu'il s'est agi de la surdétermination, le verbe surdéterminé se marque par l'emploi de l'auxiliaire ***être***, tandis que celui simplement déterminé n'a pas d'auxiliaire.

Voici les cas de la conjugaison périphrastique qui n'existe jamais seule, mais qui est parallèle à la conjugaison ordinaire.

a. *Conjugaison périphrastique indiquant la surdétermination.*

Nous ne la rappelons ici que pour mémoire, nous en avons traité ci-dessus. Dans ce cas, l'auxiliaire qui se conjugue est toujours l'auxiliaire ***être***; le verbe attributif se met au participe présent.

La conjugaison simple existe toujours parallèlement pour indiquer l'indétermination.

b. *Conjugaison périphrastique indiquant l'interrogation ou la négation.*

Cette conjugaison se rencontre en anglais; elle emploie l'auxiliaire ***avoir***; son usage est obligatoire, il est d'ailleurs bien connu.

Cas de l'interrogation : *do I love? doest thou love? does he love?*

Cas de la négation : *I do not love, thou doest not love, he does not love.*

Cas des deux réunis : *do I not love? does he not love?* etc.

c. *Conjugaison périphrastique dans le but de renforcer l'affirmation, coexistant avec la conjugaison normale.*

Elle existe en celto-breton et dans les langues celtiques.

En celto-breton, l'auxiliaire est *ober* « faire ».

Indicatif présent du verbe *aimer* : 1. *karoud a rann* « aimer je fais », 2. *karoud a riz*, 3. *karoud a ra;* plur. 1. *karoud a réomp*, 2. *karoud a rit*, 3. *karoud a reont*, etc.

Imparfait : *karoud a reann, karoud a reaz*, etc.

A côté se place la conjugaison ordinaire : *karann, karez, kar, karomp, karit, karont.*

La nuance de sens est intensitive, l'affirmation se trouve renforcée.

Cette conjugaison n'a lieu qu'à l'indicatif.

d. *Conjugaison périphrastique sans but déterminé.*

C'est le cas du basque où elle est très développée, mais reste cependant parallèle à la conjugaison normale.

Il est probable qu'elle est hystérogène, et que cette langue ne connaissait d'abord que l'autre.

Le basque peut conjuguer entièrement chaque verbe transitif avec l'auxiliaire *avoir* et chaque verbe intransitif avec l'auxiliaire *être*. Le verbe lui-même reste invariable.

Intransitif *ethori* « venir ». 1re pers. *etorten naiz*, 2. *etorten zera*, 3. *etorten da*, plur. 1. *etorten gera*, 2. *etorten sera te*, 3. *etorten dira.*

Lorsque le complément indirect est compris dans le conglomérat, c'est sur le verbe auxiliaire qu'il porte, la racine verbale n'est pas touchée :

etorten-s-atsat « tu viens vers moi », *etorten s-a-t* « il vient vers moi », *etorten n-atsa k* « je viens vers toi », etc.;

Et au parfait *etorten sintsa-d-an* « tu vins vers moi », *etorten sitsa-d-an* « il vint vers moi », *etorten sintsa-ski-d-an* « vous vîntes vers moi », *etorten sintsa-y-o-n* « tu vins vers lui ».

De même le verbe transitif avec l'auxiliaire *avoir :*

yaten-d-et « je le mange », 2e *yaten-d-ek* « tu le manges », 3e *yaten-d-u* « il le mange »; plur. 1re *yaten-d-e-gu*, 2e *yaten d-esute*, 3e *yaten d-ute;*

Et au parfait, 1re *yaten n-u-en* « je le mangeais », 2e *yaten h-u-en* « tu le mangeais », 3e *yaten s-uen*; pl. 1re *yaten g-endu-en*, 2e *yaten s-endu-te n*, 3e *yaten s-u te-n.*

Et avec les régimes direct et indirect :

yaten s-inid-an « tu as mangé cela à moi », *yaten s-i-d-an* « il a mangé cela à moi », *yaten-s-i-ski-d-ate-n* « ils ont mangé cela à nous », *yaten-n-i-o-n* « je mangerai cela à lui ».

A côté se place la conjugaison normale : *d-a-kar-d-a-k* « tu portes cela à moi », *d-a-kar-su-t* « je porte cela à toi », *s-a-kar-t* « je porte toi ».

embil-ki-d-an « tu es venu vers moi »; *s-ebil-ki-o-n* « il vint vers lui ».

Il faut remarquer que très peu de verbes ont les deux conjugaisons parallèles, la plupart ont seulement l'une d'elles, tantôt l'une, tantôt l'autre. La conjugaison normale est la plus ancienne, la conjugaison périphrastique, en effet, correspond à la période analytique.

e. *Conjugaison périphrastique au moyen de l'auxiliaire négatif.*

Dans beaucoup de langues, mais surtout dans celles finnoises, lorsque la conjugaison est négative, on n'emploie pas le verbe positif suivi d'un adverbe négatif, mais on laisse le verbe invariable, et on conjugue un verbe substantif négatif.

En finnois, le verbe *rakasta* au négatif se conjugue ainsi qu'il suit :

Duratif : 1. *e-n rakasta* « je n'aime pas, je non aime », 2. *e-t rakasta*, 3. *e-i rakasta*; pl. : 1. *e-mme rakasta*, 2. *e-tte rakasta*, 3. *e-i rakastan*; prétérit : 1. *e-n rakastanut*, 2. *e-t rakastanut*, 3. *e-rakastanut*.

Parfait : 1. *e-n ole rakastanut* (ici on emploie à la fois l'auxiliaire positif et l'auxiliaire négatif); plus-que-parfait, *e-n oli rakastanut*, l'indice du temps reste sur le verbe principal, mais l'auxiliaire porte tous les autres.

Il en est de même en mordouin, mais avec cette nuance qu'au duratif l'auxiliaire reste invariable, et le verbe se conjugue, tandis que l'inverse a lieu au prétérit, au conjonctif et à l'optatif; à ce dernier temps, on emploie un autre auxiliaire, la périphrase n'est pas complète.

Verbe *pelan*, craindre. Duratif : 1. *af pelan*, 2. *af pelat*, 3. *af peli*; plur. 1. *af pelht ama*, 2. *af pelhtada*, 3. *af peliht*; prétérit : *ashi-n pelä*, 2. *ashi-t pelä*, 3. *ashi-z pelä*; pl. 1. *ashi-mä pelä*, 2. *ashi-dä-pelä*, 3. *ashi-st pelä*; conjonctif : 1. *afile-n-pelä*, 2. *afile-t pelä*, etc.; optatif : 1. *taza-n pelä*, 2. *taza-t pelä*, 3. *taza pelä*, etc.

Telles sont les diverses conjugaisons périphrastiques; elles semblent n'être que le prolongement de l'expression des concepts verbaux par les auxiliaires et c'est certainement leur origine

morphologique, d'autant plus qu'on ne les rencontre que dans des langues dérivées et dans des langues à leur dernier stade.

Mais, au point de vue fonctionnel, elles en diffèrent pourtant totalement. L'auxiliaire périphrastique, de même que l'article, n'exprime pas les concepts, il se contente d'en porter l'expression et d'en décharger le mot principal. Il conduit à un grand degré d'abstraction, car ces concepts sont ainsi détachés de leur substantif et de leur verbe, et prennent une existence autonome. Il y a là à la fois abstraction à un haut degré dans le fond et analyse dans la forme.

Tel est dans son ensemble l'emploi des verbes abstraits comme auxiliaires. Par là, ces verbes communiquent au langage entier l'abstraction qu'ils portent en eux-mêmes, et ce n'est pas là l'un des moindres résultats produits; le langage entier s'élève, s'affine, les concepts purement grammaticaux, intellectuels, deviennent autonomes, et l'on peut dire que le verbe abstrait agissant comme auxiliaire forme le levier qui soulève, rend plus légère et plus claire toute la substance de la proposition. Mais c'est dans les langues dérivées et sous forme analytique qu'il a son maximum d'effet.

Raoul de la Grasserie.

LE PATOIS DE LA FRANCHE-MONTAGNE

ET EN PARTICULIER

DE DAMPRICHARD (FRANCHE-COMTÉ).

(SUITE.)

VOCABULAIRE.

XVII

Quelques observations préliminaires sont indispensables. Nous donnons ici tous les mots que nous avons pu recueillir et autant que possible leur étymologie. Pour éviter les longueurs, nous ne citons pas les étymologies évidentes et qui se trouvent partout; voulant néanmoins que le lecteur n'ait jamais de doute ni d'hésitation nous avons employé pour le renseigner différents procédés qu'expliquent les exemples suivants :

ābr = «arbre»,

c'est-à-dire signifie «arbre» et remonte exactement à la même forme que le mot français «arbre»;

bèi̭ī «donner» = vfr. *bailler*,

c'est-à-dire signifie «donner» et remonte à la même forme que vfr. «bailler».

bèrbṷò̭ī = «barbouiller», — «barboter»,

c'est-à-dire signifie «barbouiller» et remonte à la même forme que «barbouiller», puis signifie aussi «barboter»;

cédr fém. «coudrier» < **colru*,

c'est-à-dire provient d'une forme **colru*, remonte *phonétiquement* à cette forme.

Les autres procédés d'explication dont nous nous sommes servi sont suffisamment clairs par eux-mêmes.

Nous n'indiquons le genre des noms (par *masc.*, *fém.*) que lorsqu'il diffère de celui du mot français qui les traduit ou que pour toute autre raison on pourrait hésiter à son sujet.

Quand un mot demande des explications d'une certaine étendue, nous ne les présentons ici que si elles ne l'ont pas été dans les articles précédents; dans le cas contraire, nous renvoyons au tome et à la page.

Voici l'ordre de notre alphabet. La valeur des signes qui peuvent demander quelque explication est exprimée par les lettres en *italique* d'un mot français placé en face.

a	*ǧ* (a*dj*udant)	*s* (*s*i, a*ss*ez)
b	*i*	*š* (*ch*ien)
c (*c*ol, *qu*el)	*ĩ* (*MSL*, VII, 473)	*t*
č (*tch*èque)	*i̭* (tiens, solei*l*)	*ü* (t*u*)
d	*l*	*ü̃* (*MSL*, VII, 473)
é (*é*l*é*phant)	*m*	*ṷ̈* (puits)
è (f*ai*t)	*n*	*u* (c*ou*)
ẽ (vi*en*t)	*ó* (s*o*t)	*ũ* (t*on*)
ė (j*e*)	*ò* (s*o*tte)	*ṷ* (*ou*i)
ō (f*eu*)	*õ* (*en*t*en*dre)	*v*
f	*p*	*z*
g (*g*ant, *gu*i)	*r*	*ž* (*j*e)

Une voyelle surmontée d'un trait horizontal est longue; les autres sont très brèves, sauf *ō* qui est toujours long.

ABRÉVIATIONS.

« emprunté au fr. » signifie emprunté au français de la région de Montbéliard; voir à ce sujet notre chapitre sur les mots empruntés, *MSL*, X, p. 292 et suiv.;

vfr. signifie « vieux français »;
vha. — « vieux haut allemand »;
got. — « gotique »;
all. — « allemand »;
fr. — « français »;
Mtb. — « Montbéliard »;
MSL — « Mémoires de la Société de linguistique »

A

ā = «haie (pièce fondamentale de la charrue)».

ābr = «arbre», — *l ābré d lè mōl* «l'arbre de la meule».

āgr «aigre», emprunté au fr. Le vieux mot patois est *fī*, *fīr*.

āǧ «âge», emprunté au fr., — *ètr ōn āǧ* «être majeur».

āǧī «âgé, âgée», emprunté au fr.

āį masc. «aigle» < *aquila*. Cette forme, très régulière, se trouve aussi en vieux français (*aille*), par exemple aux vers 831 et 862 du *Bestiaire de Gervaise*.

alūdròt fém. «hirondelle» < **hirundinetta*, cf. vfr. *arondelle*; l'*a* fait difficulté : on attend *ò*, et de même dans le mot suivant.

alụ̂òt «alouette» (entendu une fois *òlụ̂òt*); probablement emprunté au fr.

ām «âme», emprunté au fr.

ān = «âne».

ārb = «herbe».

ārč = «arche».

arduaz «ardoise», emprunté au fr.

argòū «voiturier»; le vocalisme de ce mot dénote qu'il est emprunté, mais c'est tout ce que nous en savons.

āspèrsèt ou *aspèrsèt* «esparcette», emprunté au fr.

ātlī «atelier», emprunté au fr.

ātr = «âtre».

atu «atout (au jeu de cartes)», — «atout (mauvais sujet, c'est-à-dire bon à tout, capable de tout)», — «atout (coup, soufflet)», emprunté au fr.

1 *āz* «content, contente» = fr. «aise».

2 *āz* fém. «lièvre femelle» de l'all. *hase*.

ètr āzē̄, *āzē̄t* «être dans l'aisance»; serait en fr. **aisant*, sorte de participe présent qui est à *aisance* ce que *bienveillant* est à *bienveillance*, ce que *absent* est à *absence*.

āzī = «aisé».

B

bāč «bâche», — «paillasse», emprunté au fr.

bāǧi «se fendre (en parlant d'une planche)»; origine inconnue.

bāį̄ = «bâiller».

bal «bal», emprunté au fr.

balcȭ « balcon », emprunté au fr.

balistr fém. « bille »; c'est le fr. *baliste* emprunté.

bālȭ « soupière »; c'est peut-être le fr. *ballon* emprunté.

bār = « barre ».

bārb = « barbe ».

bārbėbu « salsifis sauvage, *Tragopogon pratense* L. », cf. *MSL*, X, p. 290.

bārė masc. « équerre à branches mobiles »; c'est le fr. *barré* emprunté.

bascūl « bascule », emprunté au fr.

basès « bassesse », emprunté au fr.

basin « bassinoire », emprunté au fr.

bató masc. « bât », mot emprunté; c'est sans doute le fr. *bateau* qui a pénétré à Damprichard avec le sens de « bât », parce que l'analogie de forme qu'il peut y avoir entre un bât et un bateau a fait comprendre ce dernier mot comme un dérivé du premier.

bāzèn « basane », emprunté au fr.

bāzī = « baiser ».

bdān masc. « bédane », emprunté au fr.

bė, *bèl* = « beau, belle ».

bėcȯ = « beaucoup ».

bėsèč « besace », paraît avoir été influencé par *sèč* « espèce de grand sac ».

bėsi = « baisser ».

bėsòt « jeune fille », serait en fr. **baissette*, cf. vfr. *baissele*.

bėt = « bête ».

bėtiz = « bêtise », — « bagatelle ».

bè, *bès* = « bas, basse ».

bècā « prendre avec le bec »; c'est le fr. *béquer* emprunté.

bèd « bette », mot emprunté.

bèg fém. « bague, anneau », emprunté au fr.

bègā « bégayer » = vfr. *béguer*.

bègèǧ = « bagage ».

bègèǧi « déménager », serait en fr. **bagager*.

bègèt « baguette », emprunté au fr.

bègòt « poche » = vfr. *baguette* (La Curne).

bègu, *bèguz* « bègue (masc. et fém.) », serait en fr. **bagueur, -euse*.

bèǧė, *bèǧèl* « bavard, bavarde », cf. vfr. *bredeler*.

bèǧèlrī « cancan » dérivé du précédent.

bèǧól « bajoue »; le mot fr. paraît être composé de la particule *ba-* et du mot *joue* (*Hatzfeld*, *D. et Th.*, Dict. gén.); *bèǧól* est sans

doute composé du même *ba-* et d'un diminutif de *gauta*, à savoir **gautula*, qui devenu d'abord **ğòt(u)la* devait donner **ğòl* comme **crot(u)lat* a donné *cròl*.

bèi̯ fém. «billot pour fendre le bois» = fr. *bille*.

bèi̯ĩ «donner» = vfr. *bailler*, — *s bèi̯ĩ è* «s'adonner à».

s bèni̯ĩ «se baigner», probablement emprunté au fr.

bèni̯ür «baignoire», probablement emprunté au fr.

bèrā = «barrer».

bèrbè «barbet», emprunté au fr.

bèrbèlü «barbu» < **barbellutu*.

bèrbi «brebis» < **berbīce*.

bèrbu̯òi̯ā «babilleur» < ** barbuliardu*.

bèrbu̯òi̯ĩ = «barbouiller», — «barboter».

bèré «petite barrière de jardin» < **barrellu*.

bèrèc = «baraque».

bèrègu̯ĩnā «baragouiner», probablement emprunté au fr.

bèricòdā «barricader», emprunté au fr.

bèrīr = «barrière».

bèrlò «petite barrière de jardin», diminutif de *bèré*.

bèròt «rampe d'escalier» < **barretta*.

bèsinā «bassiner (un lit)», emprunté au fr.

bèsīr «baissière (lieu bas et humide)», emprunté au fr.

bèsĩ = «bassin».

bètèi̯ = «bataille».

bètèi̯ā «batailleur», serait en fr. **bataillard*, qui existe comme nom propre.

bètẽ = «battant», — *lu bètẽ d lè fnétr* «croisée, guichet».

bètr = «battre», — *ĩ bè fü* «briquet», litt. «bat-feu».

bètür «petit lait qui découle du beurre» = fr. *batture*.

bètürò «batte à beurre», diminutif du mot qui est en fr. «battoir».

bètũ masc. «plusieurs *dā* de chanvre rassemblées, botte de chanvre» est peut-être dérivé du verbe *bètr* «battre» au moyen du suffixe *-one*; ce serait la poignée de chanvre que l'on *bat*, que l'on macque d'un coup. — Sens figuré : *ĩ vèi̯ bètũ* «un radoteur».

bèv = «bave».

bèvā = «baver».

bèvròt = «baverette (partie du tablier qui recouvre la poitrine)».

bèvu, -uz = «baveur, -euse».

bẽ «bain», emprunté au fr.

bẽ = «banc», — *ĩ bẽ d ān* «banc sur lequel travaillent les charrons et les tonneliers avec le couteau à deux manches», — *l bẽ dė mųòč* «le rucher», — *ĩ bẽ d rųĩ* «banc de charron pour monter les roues», — *ĩ bẽ è mėrğėl* «banc pour le montage des planches».

fār bẽcrut = «faire banqueroute».

bẽčò «petit banc», — *lu bẽčò d lė lū* «la planche qui sert de siège dans le traîneau», serait en fr. **banchet*.

bẽdi = «bandit».

bėč «fétu» = fr. *bûche*, — *ėn bėč d ėtrẽ* «brin de paille».

bėįcėnā «tomber en dégringolant», origine inconnue.

bėįòt = «brouette», cf. *MSL*, X, 196.

bėįutā «mener dans une brouette», dérivé du précédent.

bėli subst. «bouilli» = vfr. *bouli*.

bėnė masc. «tuyau de fontaine» = vfr. *bournel*.

bėnį fém. «coup, bosse» = vfr. *bugne*, *bigne* «bosse».

bėnįĩ «bosseler», — *ėl ò bėnįĩ* «il a reçu un coup», dérivé du précédent.

bėnįò = «beignet».

bėr = «beurre».

bėrė masc. «caisse dans laquelle on transporte le purin», cf. vfr. *berel* «sorte de tombereau».

bėrīr «baratte» = fr. «beurrière».

bės «ruche» = vfr. *busse* «tonneau».

bėzi «se sauver affolé (en parlant des vaches piquées par les mouches)» = vfr. *beser*, *bezer*.

bö̆čĩ «pomme sauvage», origine inconnue.

bö̆į «reluquer», cf. Roquefort *beulier* «regarder de près».

bö̆įòt «trou par où l'on peut guetter», cf. le précédent.

ėl ò bĩtó bö̆si «il ne tardera pas à mourir, il est perdu». Autrefois on faisait brunir (*bö̆si*) les sabots à la cheminée, et ceux qui étaient le plus *bö̆si* partaient les premiers. Origine inconnue.

bö̆snī «pommier sauvage», dérivé de *bö̆čĩ*.

bgò, *bėgò*, *-òt* «maladroit, -oite», cf. vfr. *begaud*.

bi = «bief», — *lu bi d ėtó* «le bief d'Etoz».

bibi «joujou», mot du langage enfantin.

bic «vieille chèvre, vieille bête» = fr. «bique».

bič «biche», emprunté au fr.

bidā «avoir la diarrhée, *aller vite* du ventre (c'est-à-dire courir comme un bidet)».

bidė «bidet», emprunté au fr., — *ėvųa l bidė* «avoir la diarrhée (c'est-à-dire courir comme un bidet)».

bidū̃ « bidon », emprunté au fr.
bifā « biffer », emprunté au fr.
bigūn « bigorne », emprunté au fr.
bil « bile », emprunté au fr.
bīr = « bière ».
biscu̯ònü « biscornu », emprunté au fr.
biz = « bise ».
bizò, bizòt « jaune fauve » = fr. *biset.*
bī̃ = « bien » adv. et subst.
bī̃tó = « bientôt ».
bi̯ā = « blé ».
bi̯āv « blême » = it. *biavo.*
bi̯ē̃, bi̯ē̃č = « blanc, blanche ».
biézròt « mésange bleue », dérivé de *bi̯öz*, féminin de *bi̯ö* « bleu ».
bi̯ö, -öz « bleu, -eue », peut-être emprunté au fr.
bi̯ò, biòs « blet, blette », — *vni bi̯ò* « blettir », — *é t bī̃tó bi̯ò* « es-tu bientôt prêt ? » ; c'est le même mot qu'en français avec un autre suffixe.
bi̯òsi « blettir » = fr. *blessir.*
bi̯òsī = « blesser ».
bi̯òsū̃ « fruit du poirier sauvage, *Pirus communis* », serait en fr. **blesson.*
blī̃ « mouton » = fr. *belin,* — *ī̃ nā d blī̃* « nez aquilin », cf. *MSL,* VII, 467.
blód « blouse », cf. *MSL,* VII, 468.
blū̃ « myrtille, *Vaccinium myrtillus* L. », cf. *MSL,* X, 295.
blūš « prune », cf. *MSL,* VII, 467.
bnā « benêt », sans féminin; emprunté au fr.
bni « bénir », emprunté au fr.
bó = « bois », — « arbre », — *ī̃ bó d lé* « bois de lit ».
bóbī̃n « bobine », emprunté au fr.
bóbī̃nā « enrouler le fil autour de la bobine », dérivé du précédent.
ból « boule », emprunté au fr.
bólā « rouler quelqu'un par terre », dérivé de *ból.*
bólòt « femme grosse et courte », dérivé de *ból.*
1 *bò* « crapaud » = vfr. *bot.*
2 *bò* « mesure de capacité valant les trois quarts d'un litre » ; c'est peut-être le mot *bock.*
bòbu̯in « babine », emprunté au fr.
1 *bòc* masc. « bec » ; nous avons aussi entendu *bèc* qui n'est sans

doute que le mot français, mais la forme *bòc* est surprenante: 1° parce que les principales langues romanes indiquent *bĕccu* avec un *e* ouvert, 2° parce que le *c* devait tomber phonétiquement comme dans *sò* de *siccu*.

2 *bòc* fém. «truie qui a des petits», — «gouret (jeu, le même que *lè trū*)»; cf. peut-être vfr. *bacon* «chair de porc».

bòcā «béqueter» = fr. *béquer*, — *bòc fi* ou *bòc fil* «instrument dont se servent les horlogers».

bòdruòĭ «travailler dans l'eau, travailler salement» = vfr. *baudroier*.

bòfā «bouffer (manger gloutonnement)», cf. vfr. *boufard* «glouton».

bòğé «larmier, lucarne de cave», origine inconnue.

bòl = «balle (dans tous les sens)».

bòlā = «bêler».

bòlĕn «baleine», emprunté au fr.

bòlĕs = «balance».

bòli «colporteur, porte-balle», serait en fr.**ballier*.

tu bòlmõ «tout doucement», cf. vfr. *tout bellement* (?).

bòlò «bolet», emprunté au fr.

bòm = «baume».

bòsā «bêcher, — fouir la terre avec le grouin, — dire des bêtises, des stupidités» < **bissare*.

dĕ bòsĕ «jumeaux», cf. vfr. *besson*; l'ò de la première syllabe, au lieu de *ŏ*, est dû à l'atonie de cette voyelle.

ĕl ò bòsnā «il a une *bòsnür* (en parlant d'un cheval)».

bòsnür «marque blanche que certains chevaux ont sur le chanfrein», cf. vfr. *baussant* «cheval marqué de noir et de blanc».

bòtiżā «baptiser», emprunté au fr.

bòtürĕ «premier lait de la vache ou *colostrum*» est sans doute quelque mot savant emprunté, cf. gr. *βούτυρον*.

bòtĕ «bâton, canne», emprunté au fr.

bòd «bande (dans tous les sens)» = vfr. *bende* < germ. (vha.) *binda*.

bòdā «bander, panser» = vfr. *bender*.

bòdĕğ = «bandage».

brācü «primevère officinale, *Primula officinalis*»; c'est une corruption de *braies de cocu*, nom sous lequel on désigne cette plante dans d'autres régions. On l'appelle aussi *cübrā* dans d'autres parties de la Franche-Comté.

braĕ fém. = «broche». L'ò et l'é entravés sont tous deux repré-

sentés par *ò* à Damprichard dans les conditions ordinaires : *sò* «soc, — sec», *nòs* «noce», *vòs* «vesce» (*MSL*, VIII, 328 et 342); mais cet *ò* n'a pas persisté devant *č* : le groupe **òč* est devenu *-ač*; on peut citer à côté de *brač*, *rač* «roche», *rač* «crèche» et *sač* «sèche», ce dernier étant le plus remarquable parce qu'il sert de féminin à *sò*; — *lè brač è flā* «la broche de la filette».

braị = «broyer».

brāị «braire» = fr. *brailler*.

braịnā «patauger dans la boue», cf. le suivant.

braịò «boue, fange», cf. vfr. *brai* «même sens», dont c'est le diminutif.

brār = «braire», — «miauler».

brāv = «brave».

brāz = «braise».

brāzè «brasier», dérivé de *brāz* au moyen du suffixe *-è* < *-attu*. Ce suffixe diminutif très peu représenté en français n'est pas particulièrement rare dans notre patois : *būčè* «buisson», *buzè* «bouse», *bụòịè* «flaque d'eau», *còfịè* (voyez ce mot), *mutè* «motte de terre», *mụağè* «petit merdeux», *rōpè* «rot», *šucè* «panache», *vụarè* «verrat», etc. L'existence de ce suffixe a facilité l'introduction dans le parler de Damprichard de diminutifs français en *-et* provenant de *-éttu*, sans que le changement de la finale *-è* en *-ò* fût nécessaire.

brẽ «berceau», cf. vfr. *bers*.

brè = «bras», — *lè brè* «poutres obliques».

brèc «morceau» = fr. *brique*.

brès = «brasse», — *s butā ȫ brès* «se mettre en manches de chemise».

brèsaị «gesticuler», dérivé de *brè* «bras».

brèsi = «brassée».

brèslè «bracelet», emprunté au fr.

brẽcā «brancard», — «pioche tranchante».

brẽč = «branche».

brẽlā fém. «trois-six mêlé d'eau et agité»; c'est le fr. *branlée* emprunté.

brẽlzĩc «orgie», emprunté; cf. vfr. *brindesingues*.

brẽtvĩ «eau de vie», emprunté au suisse allemand, cf. all. *branntwein*.

brécẽn fém. «baratte à manivelle, baratte flamande», origine inconnue.

brécòlu, *-uz* «bricoleur, -euse», emprunté au fr.

bréčè «brochet», emprunté au fr.

brēčīr « broc » < **broccaria*.

brēčòt « bûchette pour mesurer les distances (au jeu de billes, p. ex.) » = fr. *brochette*.

brēčūr, voyez *čvēį*; origine inconnue.

brēdā « pirouetter », origine inconnue.

brēdųòįī = « bredouiller », — « bavarder ».

brēį masc. « nombril » < (*um*)*biliculu* (*MSL*, X, 206).

brēlò « brûle-gueule (pipe) » = fr. *brûlot*.

ētrē brēlū « avoir la berlue », cf. fr. *berlue*.

brēni = « brunir ».

brēsī = « bercer ».

brēsūr « arcs en bois où sont enchâssés les pieds d'un berceau », serait en fr. **berçoire*.

brētēl plur. « ciboule, *Allium Schoenoprasum* L. », cf. Roquefort *broutel* « bouquet de fleurs ou de fruits ».

brētnā « bredouiller, chuchoter » = vfr. *bretonner*.

1 ***brōįī*** « beugler », cf. all. *brüllen*.

2 ***brōįī*** « tricher au jeu », est peut-être le même mot que fr. *brouiller*; cf. Montbéliard *frouiller* « tricher au jeu ».

brōl masc. « brûlé (subst. masc.) », subst. verbal de *brōlā*, — *sci sō l brōl* « ça sent le brûlé ».

brōlā = « brûler »; *ūs* + consonne autre que *s* devient *ō* + consonne, cf. *fōsē* « échelon de râtelier » **fūsticellu*, *crōsū* « son » **cruscione*, etc.; devant consonne finale qui subsiste, cet *ō* s'abrège en *é* par l'effet de la loi de l'équilibre : *bèč* « fétu de paille » **būsca*.

bricā « battre le briquet, — se donner des coups aux genoux en marchant, comme les cagneux, — rater en parlant d'une arme à feu », dérivé de *bricè*.

bricè « briquet », emprunté au fr.

brid « bride », emprunté au fr.

briįī = « briller ».

brivō masc. « enchère », origine inconnue.

brizi « bœuf fumé », cf. vfr. *brésil* (La Curne).

brizī = « briser ».

brōdā = « broder ».

ēn bròc « femme toquée »; c'est le français *braque* emprunté.

1 ***bròcā*** « braquer », emprunté au fr.

2 ***bròcā*** « macquer le lin, le chanvre », cf. Roquefort *braquer* « casser, briser le lin dans un instrument appelé *braquoire* ».

bròcè « clou de soulier qui se rabat sur les bords de la semelle », cf. fr. *broquette* « clou de tapissier ».

bròcri fém. « l'endroit où l'on macque le chanvre », cf. 2 *bròcā*.
bròcī̈ « partie du chanvre qui ne peut pas être utilisée », cf. 2 *bròcā*.
bròcụònī « braconnier », emprunté au fr.
èn bròč dė mī « rayon de miel » = vfr. *bresche*.
bròl cụ̂at « hochequeue », serait en fr. **branle-couette*; *cụ̂at* est emprunté.
s bròlā « se balancer » = fr. *branler*.
bròlė masc. « balançoire », cf. le précédent.
bròlūr « poignée qui sert à tirer le soufflet de forge », cf. le précédent.
bròtā « changer la direction d'une voiture », cf. Roquefort *brast* « détour, tournant d'une rue », peut-être de vha. *brestan* « briser ».
brü = « bruit ».
brṻ « jus » < all. *brühe*.
brüā fém. « orage », dérivé de *brṻ* « jus », cf. fr. pop. « une saucée »; cf. aussi fr. *brouée*.
brüō « bruant (oiseau) », emprunté au fr.
brüscā « brusquer », emprunté au fr.
brüsịu fém. « vapeur », probablement apparenté avec *brüā*, Roquefort *brousses*, fr. *brouée*, *brouillard*.
brüsòl plur. « brouillard », cf. le précédent.
brṻ, *brṻn* = « brun, brune », — « bis, bise ».
brus = « brosse »; *oss* atone devient *òs* : *fòsā* « fossé », *ossu* tonique devient *ó* : *gró* « gros », mais *ossa* tonique devient *us* : *brus* « brosse », *bus* « bosse »; cf. le traitement de *a* devant *ss* dans ces trois conditions, *MSL*, X, 180.
brusā = « brosser ».
brusòt « petite brosse », diminutif de *brus*.
brusü « hérissé », dérivé de *brus*.
brụ̂òị̂ = « brouiller ».
1 *bṻ* = « bœuf ».
2 *bṻ* « lessive » = fr. *buée*, — *fār lė bṻ* « faire la lessive ».
büfò « buffet », emprunté au fr., — *lu büfò d lė pịė̂t̄n* « placard placé contre le foyer ».
bṻlò « jeune bœuf », dérivé de *bṻ*.
büt̄ī « attirail »; c'est le fr. *butin* emprunté.
bu = « bout ».
bŭb « petit garçon » < all. *bube*, — *ī vệi bŭb* « célibataire ».
bŭbò « petit garçon », diminutif de *bŭb*.
bucè « fleur, — fleur en pot, — bouquet de fleurs », c'est le fr. *bouquet* emprunté.

bucòt « petite touffe, petit bouquet qui termine une plante, une branche »; c'est le féminin de *bouquet*, — *lè bucòt di sèpī* « la cime du sapin », — *ôtā lè bucòt* « ôter la graine du chanvre ».

bučā̧i masc. « bouchon » < **boscaculu*; *os* + consonne autre que *č* devient *ó* (voir les exemples *MSL*, VIII, 328-329); mais devant *č*, *os* est devenu *ū* : à côté de *būčā̧i* on peut citer *bučī* « boucher » **boscare*, *būčè* « buisson » **boscattu*. Devant *č* devenu final l'*ū* s'est abrégé en *u* par l'effet de la loi de l'équilibre, puis diphtongué en *u̯ò* sous l'influence du *č* suivant : *mu̯òč* « mouche » < *musca*; *mu̯òčòt* « abeille », dérivé de *mu̯òč*, reproduit le vocalisme du simple. D'autres exemples montrent bien que *u* devient *u̯ò* devant *č* : *bu̯òčò* « bouc », *mu̯òčī* « moucher », *mu̯òč* « mèche » < **mucca*. Rappelons que nous avons déjà trouvé un traitement spécial devant *č* pour l'*ò* et l'*é* entravés, cf. supra *brač*. Quant à *cuč*, *cučī*, ils pourraient bien être empruntés au fr.; « je vais me coucher » se dit en effet : *i m ō vè m rèdūr*.

būčè « buisson », cf. le précédent.

bučī = « boucher », — « couvrir », — *ǧū è būč-mu̯òču* « jouer à colin-maillard », — *i būšrā* « je boucherai ».

budī̃ = « boudin », — « boudin de foin ».

budnā lu fū̃ « le mettre en boudins », dérivé de *budī̃*.

bufā = « bouffée ».

bugr = « bougre », substantif et exclamation.

buǧī = « bouger ».

bul masc. « bouleau » = vfr. *boul*.

bulè « boulet », emprunté au fr.

bulò « petit local pour les animaux », paraît être le mot *cèbulò* ayant perdu sa syllabe initiale.

bulōǧī = « boulanger ».

bulrò « vesse-de-loup (champignon) », dérivé de *boletu* comme *bèvròt* de *bèv*.

1 ***būn*** fém. = « borne ».

2 ***būn*** adj. « borgne », origine inconnue.

būnā = « borner », — « buter (au jeu), c'est-à-dire viser le but et chercher à en approcher le plus possible ».

būnicā « loucher », dérivé de *būn* « borgne ».

1 ***bus*** = « bosse (protubérance) ».

2 ***bus*** = « bosse (tonneau destiné à contenir des matières solides). »

busā « pousser » < *pulsare*.

èn busā « une poussée », — « un espace de temps » < *pulsata*.

buscūlā « bousculer », emprunté au fr.

būsò « buis » < **buxettu*; *óx* + voyelle est devenu *ūs*, et *óx* +

consonne est devenu *ü* + consonne : *büt* « boîte », *butu* « boiteux ».

1 *busü* « tonneau destiné à contenir des matières solides », dérivé de *bus*.

2 *busü*, *-ü* = « bossu, -ue ».

bušarg « boucharde », emprunté au fr.

but = « botte (dans tous les sens) ».

büt = « boîte », — *èn büt d écürö* « bauge d'écureuil ».

buta « mettre » = vfr. *bouter*.

butai̯ = « bouteille ».

bütai̯i « boiter », serait en fr. **boitoyer*.

butiš « boutique », serait en fr. **bouticle*.

butu « couteau à couper la corne des chevaux », dérivé de *butā*.

bütu = « boiteux ».

butür « scie à débiter le bois de chauffage », dérivé de *butā*.

butȭ = « bouton ».

buz = « bouse ».

ī ptè buzbò « un petit bout d'homme (terme de mépris) »; ce mot signifie probablement « pousse-crapaud », cf. *busā* et *bò*. A Besançon les habitants de Battant sont appelés *Boussebots* ou *Pousse-bots*. Comparer l'expression « pousse-cailloux », nom familier donné aux fantassins.

buzè masc. « bouse », dérivé de *buz* au moyen du suffixe *-attu*.

buvȭ ou *buvi̯ȭ* « veau de 18 mois »; c'est le fr. *bouvillon* emprunté.

bȭ, *bu̯òn* = « bon, bonne ».

bȭbā = « bombé ».

bȭd = « bonde ».

bȭdā lu cö « donner envie de vomir » = fr. *bonder*.

bȭtā = « bonté ».

bȭsrāi̯vó « bonsoir (en s'adressant à plusieurs) », signifie sans doute littéralement « bon-soir-ayez-vous, *bȭ-sr-āi̯-vó* », cf. le suivant.

bȭžrāi̯vó « bonjour (en s'adressant à plusieurs) », signifie sans doute littéralement « bon-jour-ayez-vous, *bȭ-ğér-āi̯-vó* ».

bu̯abu̯at « coccinelle ou bête du bon Dieu », origine inconnue.

èn bu̯ač pu̯ò èn ȍvïr « triangle de fer qui sert à suspendre l'*ȍvïr* »; origine inconnue.

dè čó bu̯ačü « petits choux dont on hache les feuilles pour les accommoder »; origine inconnue.

bu̯anā masc. « pelle à feu » = fr. *Bernard*.

bu̯ar = « boire ».

bu̯arai̯ « baril », emprunté au fr.

bu̯ärǧi = « berger ».

bu̯òč̃ = « boucher », subst.

bu̯òčò « bouc », diminutif de *-bu* « bouc »; voir *bărbébu*, — *bèi̯i lĕ bu̯òčò* « rattraper quelqu'un (en traîneau, par exemple) et le heurter ou le pousser par derrière (comme le bouc qui s'élance sur la chèvre) ».

bu̯òǧé = « bordel ».

bu̯òǧür = « bordure ».

bu̯òǧĩ = « bourdon ».

bu̯òi̯ « hotte de vigneron » = vfr. *bouille*.

bu̯òi̯è masc. « flaque d'eau », serait en fr. **bouillat*; cf. Godefroy *bouille*, dérivé de *boue*.

bu̯òi̯ĩ = « bouillon ».

1 *bu̯òr* = « bourre ».

2 *bu̯òr* « canard sauvage », cf. infra *bu̯òròt*.

bu̯òrā = « bourrer ».

bu̯òrb « boue » = fr. *bourbe*.

bu̯òré « collier de cheval, bourrelet » = prov. *borrel*.

bu̯òrĕǧ masc. « porte à fourrage, abat-foin », est peut-être dérivé de *bu̯òrā* « bourrer » au moyen du même suffixe que *vidange* de *vider*.

bu̯òric = « bourrique ».

bu̯òrǧĩ = « bourgeon ».

bu̯òrlī = « bourrelier ».

bu̯òrnā « beugler », origine inconnue.

bu̯òròt fém. « canard domestique », cf. vfr. *bourot*.

bu̯òrĩ « mouron des oiseaux »; c'est le mot *mouron* corrompu.

1 *bu̯òš* = « bourse ».

2 *bu̯òš* = « boucle ».

bu̯òšòt « petite boucle », diminutif de *bu̯òš* « boucle », — *ruǧ bu̯òšòt* « rouge-gorge (oiseau) ».

bu̯òšrī = « boucherie ».

ĕlā è bu̯òšĩ « aller sur le ventre », cf. *s èbu̯òšā*.

1 *bzé* = « biseau ».

2 *bzé* « gerçure ou crevasse ou croûte quelconque aux lèvres ou autour des lèvres », dérivé de *bise*, le vent qui produit les gerçures, cf. E. Brissaud, *Hist. des express. popul. de la méd.*, p. 211.

bzu̯òni̯ = « besogne ».

C

c, *cé* = «que, qui».
1 *ca* = «quoi».
2 *ca* invar. = «coi», — *èl s ò tni ca* «elle s'est tenue coite».
1 *cā* «cas», emprunté au fr.
2 *cā* = «quart», — *ĩ cā ğ ér* «un quart d'heure».
caba «cabas», emprunté au fr., — *dé caba* «fleur».
1 *s caĉi* «se cacher», emprunté au fr., — *ĩ caĉ cuòèè* «cache-corset», emprunté au fr.
2 *caĉi d bó* «quartier de bois», emprunté au fr.
caĉòt «cachette», — *ō caĉòt* «secrètement», emprunté au fr.
caĉĩ «carton», emprunté au fr.
cādr «cadre, tableau, encadrement d'une porte, d'une fenêtre», emprunté au fr.
dlè cāį dé sẽ «du sang caillé», serait en fr. **caille*, substantif verbal de *cāįi*.
caįō «caillou», emprunté au fr.
cāįi = «cailler».
cansũ «caleçon», emprunté au fr.
capò, *capòt* «confus, confuse» emprunté au fr.
èn capòt pųò lu mĩ «ruche pour le miel», emprunté au fr.
captür «capture», emprunté au fr.
cāsis masc. «cassis (groseillier)», emprunté au fr.
1 *cāv* «creux (se dit particulièrement d'une rave ou d'un radis caverneux)», emprunté au fr.
2 *èn cāv* «cave», emprunté au fr.
s cazī «se taire» <**quetiare*, — *caz té* «tais-toi».
cé «quel», emprunté au fr.
cèc «quelque», emprunté au fr.
cècfųa «quelquefois», emprunté au fr.
cècũ «quelqu'un», emprunté au fr.
cèb «vieille vache, vache de la plaine», cf. Roquefort *cabe* «vieille vache qui ne donne plus de lait et qu'on engraisse pour la tuer».
cèba «tuer une vache, tuer», dérivé du précédent.
cèbèrè «cabaret», emprunté au fr.
cèbèrtī «cabaretier», emprunté au fr.
cèbé masc. «alcôve», apparenté à fr. *cabane*, *cabine*; emprunté.
cèbri «cabri», emprunté au fr.

cèbriòlā «cabrioler», emprunté au fr.
cèbulò «petit réduit», apparenté à fr. *cabane*, *cabine*; emprunté.
dė cèfniil «pantoufles en laine» = vfr. *cafignon* (La Curne).
cèğ «cage», emprunté au fr.
dė cèmèèò «petites bûches de bois, bois façonné», origine inconnue.
cèmï «bouvreuil», emprunté au fr.
cènèri «canari», emprunté au fr.
cèniòt «fruit de la bardane (*Lappa*)»; c'est sans doute un dérivé de vfr. *cagne*, signifiant litt. «petite chienne», = fr. *cagnotte*.
cèrā = «carré, carrée», — *ĩ cèrā* «un carré», — *di bǒ cèrā* «du bois carré (fusain ou autres)».
cèrcès «carcasse», emprunté au fr.
cèré = «carreau».
cèrèmòtrò, voir *sèèò*; c'est le fr. *carême-entrant* emprunté.
cèrèf «carafe», emprunté au fr.
cèròt «carotte», emprunté au fr.
cèrutu, *-uz* «carotteur, -euse», emprunté au fr.
cèrĩ «brique» < **quadrone*.
cès fém. «petite casserole»; c'est le fr. *casse* (Mtb.) emprunté.
cès «caisse, tambour», emprunté au fr.
cèsè «petite casserole»; c'est le fr. *casset* (Mtb.) emprunté.
cèsròl «casserole», emprunté au fr.
cètr = «quatre», — atone devant consonne *cèt*.
cètüz = «quatorze».
cẽbiii ou *cẽbit* «aller clopin-clopant, gambiller», emprunté.
cẽcuāğ fém. «hanneton»; cf. pour des noms analogues du hanneton dans le Dauphiné, la Suisse occidentale, etc., *Puitspelu*, *Rev. des langues romanes*, XXXIII, p. 290-291.
cẽcuaiòt «sorte de fromage», mot emprunté à d'autres patois de Franche-Comté.
cẽdi «candi», emprunté au fr.
cẽfr «camphre», emprunté au fr.
cẽn «broche de tonneau»; c'est le fr. *canne* emprunté.
cẽnĩ «canon», emprunté au fr.
cẽpā «camper», emprunté au fr.
cẽpèn fém. «gros grelot des vaches», emprunté au fr.
cèti «jardin» = vfr. *courtil*.
1 *cédr* «cueillir» < **colgere*.
2 *cédr* fém. «coudrier» < **colru*.
cémnò masc. = «communal».
1 *céniò* «coin (dans tous les sens : *coin de rabot*, *coin pour fendre le bois*. etc.)» < **cuneettu*.

2 *cenịò* «bâtard», cf. vfr. *coigner* «avoir des accointances illicites».

cés = «cuisse».

cévri = «couvrir», — «saillir une femelle».

cö = «cœur», — «moelle d'un arbre ou d'une plante quelconque».

cöcli «pain de navette», origine inconnue.

cör = «cuire», — *cöịĕ*, *cöịĕt* «bouillant, bouillante», — *cö lŏg* «renouée poivre d'eau, *Polygonum hydropiper* L.», litt. «cuit langue», — *cözĕ* «souci», — *ĭ dmé cö* «un niais».

cösĕ «coussin», emprunté au fr.

èn cötirï d fi «la partie d'un peloton de fil qu'on tire pour en prendre une aiguillée», origine inconnue.

cözèn = «cuisine (au sens de mets)».

cöznā = «cuisiner».

-ci «-là», — *s pèịi ci* «ce pays-là» < *(*ec*)*cu hic*.

cịị fém. = «cuiller», — *èn cịị d mèsĭ* «truelle».

cịiròt «têtard», diminutif de *cịị*; à Montbéliard cet animal s'appelle aussi *putròt*, diminutif de *putïr* «cuiller en bois».

cisi «glisser», cf. *MSL*, VII, p. 464.

cisòt «glissoire» = fr. *glissette*.

cit «quitte», peut-être emprunté au fr.

citï «quitter», peut-être emprunté au fr.

cĭsĭl «pomme gelée», origine inconnue.

cĭz = «quinze».

cmód «commode», emprunté au fr.

cmódità «lieux d'aisances»; c'est le fr. «commodités» emprunté.

cmŏ = «comment», — «comme»; voir *mŏ*.

cnŭị = «quenouille» + nasalisation.

1 *có* = «cou», — *lu có di pi* «le cou de pied».

2 *có* = «coup».

cólā = «coller», — «être adhérent».

cólic «colique», emprunté au fr.

dlè cón dé lā «couenne de lard», probablement emprunté au fr.; nous avons aussi entendu *cun*.

cópā = «couper», — «amputer, — «châtrer».

cópịā «copier», emprunté au fr.

cópu «bûcheron» = fr. *coupeur*.

cót = «côte», — *èn cót d ŏ* «un caïeu d'ail».

cóti «côte de cochon salée et fumée» < **costile*.

cócā «choquer, — trinquer, choquer les verres», — *cócā déz ŭ*

«choquer des œufs (au moment des fêtes de Pâques)», — *t è còcā* «tu es foutu (comme celui dont l'œuf a été brisé et qui le perd par le fait)», — *còcā* «ourdir», — *còc mèšlò* «oiseau, rossignol des haies, litt. *choque-martelet», — *còcā lè dō* «claquer des dents», — *còcā lu šnòvr* «frapper le chanvre pour faire tomber la graine» = vfr. *coquer* (La Curne).

dè còcèl «grandes jattes», emprunté au suisse, cf. all. *kachel* «pot».

còcli «marchand de vaisselle», dérivé de *còcèl*.

dè còclī «vaisselle en terre, — fragments de vaisselle brisée», dérivé de *còcèl*.

còcnu ou *còtnu, -uz* «qui demande ou mendie ou se plaint toujours», cf. vfr. *coquiner* «mendier» (?).

dè còcrés «morceaux de vieilles dents dans la bouche», origine inconnue.

còè «carte», — «mesure de capacité pour les graines, valant presque deux doubles», emprunté au fr.

còfiè «(?)», — *t è fā ī bè còfiè* «se dit à quelqu'un qui vient de laisser tomber quelque chose qu'on ne peut pas ramasser, des œufs, du lait par exemple», origine inconnue.

còi «caille (oiseau)», emprunté au fr.

còl «bonnet de femme» < *capula*.

1 *còlmé* masc. «cidre de pommes sauvages»; est probablement le mot fr. *calmé*, emprunté.

2 *lvā lè còlmé* «tomber les quatre fers en l'air»; serait-ce un représentant de *calamellu*, emprunté à quelque dialecte provençal (*calamello*)? L'emploi familier du mot «les flûtes» pour désigner «les jambes» est en faveur de cette hypothèse.

còpī «capon», emprunté au fr.

còpuònā «caponner», emprunté au fr.

còr masc. «coin, — angle», — *vüti d còr* «regarder de travers», emprunté à Mtb.; cf. vfr. *quarre, carre*.

còrpōdü «capendu (pomme)», emprunté à une forme ayant subi une sorte d'étymologie populaire tendant à lui faire signifier *court-pendu*.

còs fém. «citrouille» = fr. *cosse*.

còsā «casser», emprunté au fr.

còvān «grotte, caverne», emprunté au fr.

còz «cause», emprunté au fr.

còzā «causer», emprunté au fr.

còzi «quasi», emprunté au fr.

craċi «cracher, — crier, en parlant de la pie», emprunté au fr.

crāp masc. «crêpe», emprunté au fr.

crar = «croire», — «obéir», — *cra bĩ* «peut-être».

crèl = «crible».

crèpò = «crapaud».

crès = «crasse».

crẽm «crème», emprunté au fr.

crẽpi «crépir»; la voyelle nasale est d'origine obscure.

crèč fém. «coquille» = vfr. *cruche* «coquille».

crèčò = «crochet», — «crochet où entre *lè trẽnèl*», — *lẽ crèčò dl èbètẽ*.

crèlā «passer au crible», — *èl ò tu crèlā* «il a beaucoup de petits trous, il est marqué de petite vérole», dérivé de *crèl*.

crèlòt «écumoire», — «pomme d'arrosoir», diminutif de *crèl*.

crèniuli masc. «genêt des teinturiers», cf. fr. *cornéole*; la finale de ce mot paraît indiquer un emprunt aux parlers de la Suisse.

crèsi èn nū «casser une noix» = vfr. *croissir*.

dè crèsĩ d dõ «chicots», est-ce vfr. *courson*? cf. Oudin *courson de rave* «tronçon de rave».

crètĩ «gratin», sans doute emprunté au fr., mais corrompu.

crèvā = «crever».

crèvès = «crevasse».

crö = «creux», — *lu crö di vrĩ* «le trou à purin».

cröčī fém. «résidu de beurre cuit» < **crūscata*, cf. infra *cröšĩ*.

cröį buzè «bousier (insecte)», litt. «creuse-bousat», impératif du suivant.

cröįī «creuser», dérivé de *crö*.

crösnò «cresson», — *di crösnò d òv* «cresson de fontaine», sort de **crèsnò*, diminutif de la forme perdue correspondant à fr. *cresson*; ce **crèsnò* a changé son *è* en *ö* sous l'influence de l'accent d'intensité passé sur la première syllabe.

crösòl fém. «casse-noisettes», cf. supra *crèsi*.

crösĩ d fųòrmõ «son» <**crūscione*, cf. suisse *krüsch* «son».

1 *cri* = «cri».

2 *cri* «chercher» = fr. *quérir*.

criā = «crier», — *criā èlārm* «crier alarme».

cric fém. «vieux cheval sans valeur», all. *kricke*.

cricè masc. «petit cheval de peu de valeur», dérivé du précédent, cf. Roquefort *criquet*.

crim «crime», emprunté au fr.

1 *crĩ* = «crin».

2 *crĩ* «roue dentée dans la scierie»; origine inconnue.

crölā «craquer (en parlant de ce qui n'est pas solide et menace de crouler)» = fr. *crouler*.

1 *crò* = «croc».

2 *crò* «corbeau»; origine inconnue.

cròcā «craquer», emprunté au fr.

cròmāį masc. «crémaillère de cuisine», emprunté au fr.

cròmèįò «pissenlit (dentelé comme une crémaillère)», dérivé du précédent.

crònlā «créneler», emprunté au fr. et modifié sous l'influence de *òcròn*.

cròs plur. «béquilles», — «bâtons ou pieux crochus qui servent à soutenir les cordes sur lesquelles on fait sécher le linge» = fr. *crosse*.

1 *cròt* «petit panier (pour récolter les fraises, les framboises etc.)», cf. vha. *chratto*, *cratto*, *cretto*, all. *kratte*, dialectal *krotte*, suisse *krätte*.

2 *cròt* = «crotte», — *i į ā bī di sè cròt* «je lui ai dit son fait».

cròtò «petite monté.» <**cristettu*, — *lu cròtò Buanā* «le pré (en pente) Bernard».

cròtr = «croître».

cròtu, *cròtuz* «crasseux, crasseuse», dérivé de *cròt*.

crü = «crue».

crüč «cruche», emprunté au fr.

crüèl «cruel», emprunté au fr.

crü = «croix».

crüį «malingre»; origine inconnue.

crut «croûte», emprunté au fr.

1 *crüzī* = «croiser».

2 *crüzī* = «croisée», — *le crüzī dè rut* «la croisée des routes».

1 *cü* = «qui?»

2 *cü* = «cul», — *lu cü di fųò* «le derrière du four».

cü «cuir», emprunté au fr.

cüd «entreprise en l'air», substantif verbal de *cüdī*.

cüdī = vfr. «cuidier», — *cüdī fār òc* «croire à tort que l'on pourra faire quelque chose, essayer de faire quelque chose qui ne réussira pas».

cüdò «homme qui fait des entreprises qui échouent, qui change continuellement de projets», dérivé de *cüd*.

cülīr «partie postérieure du harnais d'un cheval» = fr. *culière*.

cülòt = «culotte».

cülòtā = «culotter».

cülròt «culière», diminutif de *cülīr*.

cürès «cuirasse», probablement emprunté au fr., mais correspond phonétiquement à fr. *cuirasse*.

cüv «citerne» = fr. *cuve*.

1. *cü* fém. = «queue», — *èn cü d rèmès* «un manche à balai», — *cu d ãi̯* «queue d'aigle (terme de menuiserie)», — *tirī lè cü èrī* «lambiner», — *trẽnā sè cü cèc pā* «se faufiler», — *è i̯ è bèl cü* «il y a belle lurette».

2. *cü* masc. = «corps», — «tuyau de poêle», — «anneau et cheville de fer qui fixent le train de derrière à celui de devant».

cucü «plante, toute espèce d'ombellifère sauvage», <**cŭccūta*, cf. La Curne *cocue* «sorte de plante», languedocien (Gard) *coucut* «coucou».

cucu = «coucou (oiseau)».

cučī = «coucher»; cf. *būčāi̯*, p. 63.

cudr = «coudre».

cuf fém. «croûte de gâteau»; origine inconnue.

cufr «coffre», emprunté au fr.

cüǧ = «corde».

culā = «couler», — *ðvu̯aǧā l òv dè culā* «empêcher l'eau de fuir».

culè è groi̯ò «collier à grelots», c'est le fr. *collet* emprunté.

culé «couleur», emprunté au fr.

culòn = «colonne».

èn culònòt dè Sẽ Bu̯anā «arc-en-ciel», litt. «colonnette de Saint-Bernard» = fr. *colonnette*.

1. *culu* masc. «passoire pour le lait», serait en fr. **couloir*.

2. *dè rèsèn dè culu* «chiendent», litt. «racines de *couleur» parce que le chiendent pousse des *coulants* sous terre, comme le fraisier sur terre.

culü «pigeon sauvage, ramier» <*columbu*.

cumār = «commère», — «marraine».

cumèré masc. «repas de baptême» <**commatrellu*.

cumèrs «commerce», emprunté au fr.

cumẽdā = «commander».

cumü = «commun».

cumün = «commune».

cun = «corne».

cupòt «plante, *Cirsium Acaule* All.» <**cuppetta*.

curèǧ = «courage».

curü = «courroie».

Maurice Grammont.

(*A suivre.*)

MÉLANGES ÉTYMOLOGIQUES.

Uriṣu.

Le mot assyrien *uriṣu* « jeune et petit animal » est encore inexpliqué. Je le rapproche de l'arabe وَرَّصَ (cf. وَرَّضَ) « pondre plusieurs œufs à la fois » et de l'araméen וַרְצִיצָא *warṣiṣâ* « poulet qui sort de l'œuf ». Un autre dérivé de la racine ورص est très probablement l'éthiopien ወሬዛ *warêzâ* « jeune », la permutation de *ṣ* et *z* étant des plus fréquentes.

Aspastâ.

En araméen, le nom de la luzerne est אספסתא *aspastâ*. Les lexicographes y voient un composé persan *asp* + *est* « nourriture du cheval ». Cette étymologie tombe devant le fait que ce mot, sous la forme assyrienne *aspasti*, figure déjà dans la liste des plantes dressée au VIIIe siècle avant notre ère par le jardinier du roi babylonien Mardukbalidin (Merodach-Baladan), contemporain du roi de Juda, Ézéchias. On ne saurait penser à un élargissement de la racine אסף « rassembler, recueillir »; l'aleph initial doit être prosthétique. Dans ce cas, on aurait dans la forme substantielle ספס la contraction de ספסף, redoublement de סף qui signifie en araméen « nourrir abondamment, engraisser, gaver ». Cette sorte de demi-dédoublement de la racine bilitère s'observe aussi dans les mots שרש « racine » de שרשר « chaîne », כרך « envelopper, entourer » de כרכר, כִּכָּר « cercle ».

Kânûn.

Il y a deux mois syriens qui portent ce nom : premier Kânûn et second Kânûn, répondant au huitième et au neuvième mois du calendrier judéo-babylonien *Marḥešwan* (*araḫ-samna*) et *Kislêw* (*Kisilimu*). Ce nom ne peut s'identifier avec le grec *χανών* qui est toujours transcrit קנון avec un *qoph*. On doit l'assimiler à l'arabe كانون, كانونة, *kânûn*, *kânûna* « foyer, brasier » qui se

constate déjà en assyrien sous la forme *kinunu*. Mais comment les Syriens sont-ils arrivés à désigner ces mois par un nom qui exprime l'idée d'un récipient de feu? En admettant que l'adoption de ce nom a eu lieu à une époque où le mois perse *Athriyâdiya* coïncidait avec le huitième mois du calendrier syrien, la chose s'expliquerait d'une manière satisfaisante. Le mois Athriyâdiya, ainsi que ce nom l'indique, était tout particulièrement voué à l'adoration du feu et il est très naturel que chaque père de famille tenait à avoir le feu allumé alors dans son foyer ou dans un brasier mobile. C'est cette célébration dont les Syriens auraient été frappés et qu'ils auraient exprimée par le nom *Kânûn*. L'application du même nom au mois suivant peut venir de ce que le mois perse enjambait sur le neuvième mois syrien; mais il se peut aussi qu'il n'y ait là qu'une pure convention de la part des auteurs du calendrier syrien.

Ḥôled, ḥulda.

Le rongeur qui ouvre dans le Pentateuque la série des petits animaux impurs (Lévitique, xi, 29) se dit en hébreu חֹלֶד *ḥôled* et est traditionnellement traduit par «belette». La forme araméenne en est ܚܘܠܕܐ *ḥuldâ*, mot désignant un animal que les lexicographes décrivent comme un grand rat, privé d'yeux, furetant dans la terre. La cécité de l'animal est certainement une légende populaire. Dans le texte biblique, חֹלֶד précède עַכְבָּר qui est le nom du rat et en syriaque même le mot apparenté ܚܠܕܘܕܐ *ḥaldûdâ* désigne la gerboise (جربوع). Chez les Rabbins le féminin חולדה *ḥuldâ*, employé déjà anciennement comme un nom de femme (II Rois, xxii, 14), désigne toujours la belette, animal qu'on élevait dans les maisons pour chasser les rats avant qu'il ne fût évincé par le chat domestique importé de l'Égypte. Par un hasard curieux, le terme hébréo-araméen *ḥôled*, *ḥûldâ* montre une remarquable assonance avec le nom sanscrit de la belette, *viḍala*, sauf la métathèse des deux dernières syllabes. D'autre part, le nom germanique *Visula*, *Visala*, *Wiesel* a tout l'air de venir du sanscrit *viḍâla*. Avant de décider à quelle époque le mot sanscrit a pu passer chez les peuples germaniques, il faudrait savoir si un mot semblable a été en usage chez les tribus iranoscythiques de la Sogdiane.

Scythe. — Scythopolis.

Le nom de la nation scythique, Σκύθης, n'est pas d'origine indigène, puisque Hérodote déclare formellement que les Scythes s'appelaient eux-mêmes Scolotes. Il n'est pas non plus d'origine

perse, par cette bonne raison que les Perses donnaient aux Scythes le nom de Sakas. Enfin il semble bien improbable que les Grecs l'aient emprunté à une nation étrangère d'Europe ou d'Asie, au lieu d'admettre le nom national qu'ils connaissaient. L'hypothèse la plus vraisemblable reste encore celle qui le ramènerait à un fond grec. La chose n'est pas impossible. Hérodote signale la coutume des cavaliers scythes de porter un vase à boire *σκύφος*, attaché à leur ceinture. Le père de l'histoire explique cette coutume par une légende de source grecque. Hercule, en pourchassant Géryon à travers l'Europe, épousa la reine du pays et eut d'elle trois enfants. En partant il laissa au plus brave d'entre eux un vase d'argent en souvenir. Les Grecs rapportaient volontiers à leur propre race les peuples dont ils goûtaient la bravoure ou la science. Ils ont agi ainsi à l'égard des Minéens et des Radmans de l'Arabie méridionale, qu'ils déclaraient être les descendants de Minos et de Rhadamanthe. Ainsi l'usage du port du vase à boire chez les cavaliers du Nord, ayant été remarqué la première fois par des Grecs éoliens qui appelaient le vase *σκύθος* au lieu de *σκύφος*, a pu produire le nom ethnique *σκύθης*, quelque chose comme «gens aux vases»; la dénomination *Gallia togata* exprime un sentiment analogue. Cette conjecture rendrait compte en même temps du nom de Scythopolis que porte chez les Grecs le ville palestinienne de Bêth Sean, près du Jourdain. Nonobstant l'affirmation de Pline, il n'a jamais existé de colonie scythique dans cette ville. Le nom hébreu *Bêth-Šean* a été contracté en Βαισαν, Βησαν et Βησα, et se confondait aisément avec le mot grec *βῆσσα* qui a, entre autres significations, tout comme *σκύφος-σκύθος*, le sens de «vase, bouteille». Le nom de Σκυθόπολις, primitivement greffé sur un mot hébreu déformé et confondu avec un mot grec d'assonance similaire, a été interprété plus tard par «la ville des Scythes». C'est de la même manière artificielle que le nom du fleuve assyrien le *Zâb*, qui signifiait simplement «le courant», a été d'abord rapproché de l'araméen *Zêba* «loup» et ensuite traduit en grec par *Λύκος*.

Hystaspe.

Après la mort de Smerdis, dit Hérodote, les chefs perses décidèrent de donner la royauté à celui d'entre eux dont l'étalon hennirait le premier le lendemain matin. Un serviteur de Darius ayant appris cette convention amena de bonne heure une jument près de l'étalon, qui hennit fortement et fit ainsi gagner la couronne à son maître. L'intention ironique de cette légende ne peut se méconnaître. Le premier grand roi perse, ennemi des Grecs, ne doit pas sa couronne à des actes de vaillance person-

nelle, mais à *l'odor di femina* ardemment sentie et bruyamment manifestée par son cheval. Cette légende, privée d'ailleurs de toute réalité, doit avoir un point de départ quelque léger qu'il soit. Je crois qu'elle repose sur une étymologie fictive et gréco-perse du titre de Darius Ier, savoir *Hystaspe.* Ce titre, en perse *vistaspa*, signifie «celui qui connaît les chevaux», c'est-à-dire celui qui se connaît en chevaux. Le mythographe grec savait que *aspa* veut dire cheval en perse; mais il a pris le premier élément *Hyst* dont la vraie signification lui échappait, dans le sens du grec *ὑσ7έρα* «sein, matrice». De là l'analyse fantaisiste *hyst-aspa* «matrice de la jument»; le conte du hennissement de l'étalon n'était plus difficile à trouver.

ΙΑω. ΙΑΟ.

Manéthon a inventé la fable que les Juifs adoraient une tête d'âne dans leur temple. Chérémon et Apion ajoutaient que les Juifs séquestraient en même temps dans leur sanctuaire un prisonnier grec pour le manger après l'avoir engraissé. Ces inventions de la haine et du fanatisme, loin d'être le produit de la pure fantaisie, reposent, à ce que je crois, sur des jeux de mots hébréo-grecs. J'en trouve la clef dans cette remarque de Josèphe que Manéthon attribuait la célébration du Sabbat à la cessation de la lèpre dont les Juifs auraient été affligés, parce que *sabt* signifie «lèpre» en égyptien. D'autre part, il est évident que le racontar du même auteur, d'après lequel Jérusalem aurait reçu les dépouilles des temples égyptiens après la sortie d'Égypte par les Hébreux, vient uniquement d'un calembour qui a transformé le nom grec de Jérusalem, *Ἱεροσόλυμα*, en *Ἱεροσύλημα* «dépouille de temple, vol sacrilège». Appuyé par ces exemples, on n'a pas grand'peine à découvrir le point de départ des fables relatives aux symboles réputés existants dans le temple juif. L'une tire son origine d'un rapprochement entre le dieu du monothéisme *Yahwé*, transcrit en caractères grecs ΙΑω, et le mot égyptien *iah* «âne», l'autre de l'assimilation du même nom à *Ἰάων* «Ionien, Grec». Inutile d'ajouter que de ces fables, aussi stupides que haineuses, la première seule a entièrement disparu, tandis que l'autre est parvenue au XIXe siècle sous la forme monstrueuse du «meurtre rituel».

Rauḍa.

Le mot arabe روضة *rauḍa* désigne toute place verte dans le désert. Les étymologistes modernes y voient un dérivé de la racine indo-européenne *rud* «croître». Les Arabes eux-mêmes le tenaient pour un vocable étranger. Je crois que c'est

simplement une forme adoucie de رغدة *rabda* «campement, lieu où reposent les troupeaux»; cf. héb. רֵבֶץ = מַרְבֵּץ. L'adoucissement de *b* en *v* et *w* est fréquent dans les dialectes araméens; son intrusion en arabe ne doit étonner personne.

Δέλτα, Δέλτος.

Le nom de la quatrième lettre de l'alphabet grec est notoirement le calque du nom hébréo-phénicien דלת *dalt, dalet* «porte». Comme nom commun, δέλτα signifie «espace triangulaire», sens qui dérive de la forme matérielle de cette lettre. Δέλτος désigne les tablettes sur lesquelles on écrivait; de là en général «lettre, billet, table de lois, tableau». Cette signification est habituellement motivée par la raison que les tablettes étaient originairement triangulaires. J'estime que la forme triangulaire est précisément celle qui convient le moins à ces sortes de documents. Il me paraît plus vraisemblable que, passant chez les Grecs, le mot phénicien *dalt* avait conservé la signification primitive de «porte» savoir d'une pièce de bois plus longue que large, destinée à fermer l'ouverture principale qui constitue l'entrée de la maison, figure qui répond exactement à celle d'une tablette ordinaire. En hébreu דלת signifie en même temps «porte et page de livre, feuillet», ce qui se rapproche beaucoup des significations de δέλτος. La différence désinentielle entre ce nom commun et le nom de la lettre est naturellement un procédé particulier à la langue grecque.

Sibu, Samanû.

En assyrien, les noms de nombre 7 et 8 s'écrivent ***sibu*** et ***samanu*** avec un ***s*** initial, tandis que les mots correspondants en hébreu et en phénicien (שבעת et שמנת) débutent par une chuintante et cette chuintante reste aussi intacte dans l'araméen pour le nombre 7 (שבעת), et la dentale ת qui commence le nombre 8 (תמניא), atteste également l'existence d'un ש primitif. La déviation de l'assyrien sur ce point doit avoir sa raison d'être. Je la trouve dans la tendance de dissimilitude qui est née du besoin d'éviter l'accumulation des chuintantes consécutives des nombres 5, 6 et 7 : ***hanša***, ***šišša***, ***šiba***. Ce dernier a donc été atténué en ***siba***, atténuation qui a à son tour entraîné celle du nom suivant de 8, ***samana***, à côté de *šamanu*.

Šĕmônê.

Le nom de nombre «huit» a en hébreu un *é* final, שְׁמוֹנָה état construit שְׁמוֹנַה; de même en araméen תְּמָנֵא. Au masculin, cette désinence apparaît en araméen sous la forme d'un *yod* : תְּמָנְיָא. A première vue on croit discerner le *yod* de dérivation et de rapport, c'est-à-dire le *nisbé*. Deux raisons empêchent de s'y arrêter. D'une part, on ne conçoit guère à quoi cette relation peut se rapporter; d'autre part, le nisbé est toujours en hébreu *î*, et non *é* et *ê*. Cette finale ne peut être que l'indice du pluriel ou plutôt du duel que l'on observe dans l'araméen תְּרֵי «deux» אִידֵי (אִידָא) «mains» רַגְלֵי (רַגְלָא) «pieds», etc. Le sens de «valeur, prix», qui est propre à l'arabe ثمن *thaman* pouvant être admis pour le numéral שמן, תמן le nombre huit signifierait littéralement «deux valeurs», c'est-à-dire «deux fois quatre». Ce serait analogue au sens primitif du nombre huit dans les langues indo-européennes : *octo, ὀκτώ, aṣṭau* «deux valeurs» (cf. all. *achten* «estimer, évaluer, apprécier»).

La formation des dizaines en langue turque.

Dans les idiomes turcs, deux mots qui désignent les nombres multiples de dix ajoutent à leurs unités respectives la terminaison *an, en*, suivant que la syllabe précédente est mue par une voyelle dure ou douce : *seksen* 80, de *sekiz* 7; *doksan* 90, de *dokuz* 9; deux autres, la terminaison *miš, mys* : *altmyš* 60, de *alty* 6; *yetmiš* 70, de *yedi* 7. Les quatre restants, savoir : *yigirmi* 20, *otuz* 30, *qyrq* 40, *elli* 50 n'ont pas de relation avec les unités respectives *iki* 2, *üc* 3, *dört* 4, *beš* 5. Pour les noms de nombre 30, 40 et 50, surtout pour les deux derniers, la chose n'est pas douteuse; quant à *yigirmi* 20, sa relation primitive avec *iki* 2 sera prouvée au paragraphe suivant. Bornons ici notre recherche aux quatre premiers nombres, qui sont pourvus de suffixes de dérivation. La terminaison *an, en* se reconnaît du premier coup pour une contraction de *on* = yakoute *uon* 10. Dans cette dernière langue, les dizaines 40, 50, 60, 70, 80 et 90 se disent *tüörd-uon* 4 × 10, *biäs-uon* 5 × 10, *alta-uon* 6 × 10, *sättä-uon* 7 × 10, *aghis-uon* 8 × 10 et *tokus-uon* 9 × 10. Mais quelle est l'origine de la désinence *miš* des mots exprimant les noms de 60 et de 70? Je soupçonne que c'est une légère modification de *beš* 5. Le changement de *b* en *m* et de *m* en *b* se rencontre très fréquemment dans les dialectes turcs. Quant à l'emploi de 5 au lieu de 10, la singularité disparaît lorsqu'on suppose que le turc avait

anciennement pour 10, outre *on*, *uon*, un mot composé signifiant «5 + double»; dans les dizaines 60 et 70, qui sont déjà par leur nature des mots composés, le troisième élément a été élidé et il ne restait plus que les dissyllabes *altmyš*, *yetmiš*. Quoi qu'il en soit, la désinence numérale *miš* ne peut avoir rien de commun avec la syllabe homophone qui est l'indice du participe passé dans les verbes.

Yigirmi, *yigirmä*[1].

Malgré la différence apparente, nous tenons le turc *yigirmi* 20 pour dérivé de l'unité correspondante *iki* 2. Le mot yakoute pour 20, *sürbä*, comparé au mot turc, peut sans hésitation être ramené à une forme primitive *sügürbä* ou *sigirbä*, forme qui, sauf une métathèse facile à expliquer, se reconnaît encore dans les formes Koibale et Karagasse *dziberge* et *tziberge*. Ces rapprochements nous permettent de voir dans *yigirmi* = *sügürbä* un composé de *sügür*, *sigir* 2 et de *mi*, *mä* = *bä* marquant la dizaine. Ceci établi, on se convainc aussitôt que *iki* a perdu un *s* initial et un *r* final, sans parler de la différence de *k* et en face de *g* qui est insignifiante dans cette famille linguistique. La perte du *s* initial se fait aussi remarquer dans le yakoute *aghis* en face du turc *sekiz* 8. Il reste à expliquer la terminaison *mi*, *mä* = *bä*. Après l'exposé du paragraphe précédent, on est autorisé à penser que nous y avons les abréviations de *miš* = *bäs* (forme yakoute *biäs*) = *beš* 5. Nous avons expliqué plus haut par quel accident le nombre «cinq» a pu prendre la place de la dizaine.

Le turc *on*, *uon* en hongrois.

Le mot turc pour 10, *on*, dont l'emploi comme multiple se borne en osmanli aux deux nombres *seksen* 80 et *doksan* 90, a pu développer toute sa vitalité dans la langue hongroise où il affecte toutes les dizaines à partir de 40, et cela sous la forme plus ancienne *uon* légèrement modifiée en *van*, *ven*; ainsi : *negyven* 40, de *négy* 4; *ötven* 50, de *öt* 5; *hatvan* 60, de *hat* 6; *hetven* 70, de *hét* 7; *nyolczvan* 80, de *nyolcz* 8; *kilenczven* 90, de *kilencz* 9. Comme l'emprunt de la forme yakoute par les Magyars est fort improbable, il faut admettre que l'ancien hongrois possédait un mot *von* pour 10, à côté où plutôt à la place du mot actuel *tiz* qui a toutes les chances de venir du slave *desat*.

[1] Prononciation usitée surtout chez les Turcs chinois.

Ingu.

La «perle» se dit en turc oriental *ingu*, *ingü*, en osmanli اينجو *indji*, en hongrois *gyöngy*. Le nom a pu avoir été introduit chez les Turcs avec la chose, qui est un produit des mers du Sud. L'éthiopien ዕንቍ *inquĕ* «perle» y porte une grande anologie, au point qu'on se demande si les importateurs n'étaient pas des marchands éthiopiens établis près des pêcheries perlières des mers du Sud, entre autres aux îles Bahreïn dans le golfe Persique. Cependant, si l'on se tient dans le domaine turc, on peut voir dans اينجو *indji* un dérivé de اينجه *ingä*, *indjé* «mince, délicat, fin», en admettant que le mot pour «pierre» a été omis.

Qalai.

L'origine étrangère me paraît plus certaine au sujet du nom turc de l'étain, قالای *qalaï*. Les mines les plus célèbres de ce métal se trouvent encore aujourd'hui dans la péninsule de Malacca. J'incline à penser que le mot *qalaï* n'est autre chose que le nom de la capitale de ce royaume, appelée aujourd'hui *Queda* et que les voyageurs arabes du moyen âge appelaient كلاه, كالاه *Kalah*; comme l'exportation de cette marchandise se faisait par la capitale, les Turcs lui appliquèrent son nom. Les exemples analogues sont nombreux : cf. *calicot*, *madapolam*, etc.

Dĕbaš.

Le miel est désigné par un mot que les Hébreux prononcent דְּבַשׁ *dĕbaš*, les Araméens דִּבְשָׁא *dibša*, les Arabes دِبْس *dibs*, les Assyriens, avec métathèse, *dišpu*. Dans le livre des Juges, XIV, 8, on lit que Samson trouva dans le cadavre d'un lion tué par lui quelque temps auparavant un essaim d'abeilles et de miel. On voit par là que la légende grecque des abeilles naissant de la pourriture des cadavres des bêtes était aussi connue par les Hébreux. Comme ces sortes de légendes se transmettent facilement de peuple à peuple, il serait intéressant d'en connaître l'origine. L'étymologie nous aidera peut-être à résoudre cette énigme. La racine דבש, qui a produit le nom du miel, a aussi donné le jour au mot דַּבֶּשֶׁת *dabbešet*, qui désigne la bosse ulcérée des chameaux de somme, ainsi qu'au verbe néo-hébreu הִדְבִּישׁ «se corrompre, tomber en pourriture». Ce sens primitif réside encore dans le verbe apparenté طَفِسَ «devenir sale, pourrir, se corrompre». Bref, le sens de «corruption, pourriture» fait le fond de la dé-

signation sémitique du miel. Rien de tout cela en grec, où *μέλι* «miel» contient exclusivement l'idée de «doux, agréable». Cette considération semble de nature à supposer une origine sémitique et notamment phénicienne à la légende d'Aristée qui fait sortir les abeilles des entrailles des taureaux immolés en l'honneur d'Eurydice descendue dans le royaume de la Mort. Le caractère funèbre de ce sacrifice serait une tentative de gréciser le trait principal de la légende sémitique.

Maṇi.

En sanscrit, le mot *maṇi* désigne en général toutes sortes d'objets précieux : vêtements, parure, bijoux. La racine *maṇ* «sonner» ne pouvant rendre compte de ces significations, il faut chercher ailleurs. Comme l'existence des Araméens dans l'Inde à l'époque alexandrine est garantie par l'introduction de l'écriture araméo-alexandrine dans ce pays, nous sommes autorisés à consulter leur langue. Notre enquête nous donne pleine satisfaction, car l'araméen מאן *mân*, surtout usité au pluriel מָאנֵי (מָאנַא) *mânê*, exprime précisément toutes les significations du sanscrit *maṇi*. Le mot מאן figure déjà dans l'inscription de Nèrab, qui n'est pas postérieure au VII[e] siècle avant l'ère vulgaire. Le défunt annonce :

ולא שמו עמי מאן כסף ונחש

«On n'a pas placé avec moi des objets (précieux) d'argent, pas même de cuivre.» Donc l'aramaïsme de *maṇi* a pour lui la plus grande vraisemblance.

Bali.

La source araméenne est encore plus sûre en ce qui concerne le mot védique *bali* «tribut, présent à titre d'hommage», mot pour l'étymologie duquel le sanscrit n'offre aucun secours. C'est un terme technique araméen qui figure entre deux vocables exprimant divers genres d'impôt, dans Esdras, IV, 13, 20. Le texte massorétique présente la vocalisation בְּלוֹ *bĕlô*, qui est sans analogie; mais la forme correcte est sans aucun doute בְּלוּ *belu* ou בלי *beli*, comme le prouve l'arabe بلّى *bily* ou بلّو *bilw* «celui qui administre et régit une somme mise à part (= *peculium*)». Le *bali* est donc la partie d'un butin ou d'un animal immolé qui est détachée et offerte à la divinité comme une marque d'hommage et de respect.

Vaidûrya.

Les lexicographes traduisent le sanscrit *vaidurya* tantôt par «béril», tantôt par «cristal». L'essai d'y voir un composé de *vi* et de *dur* ne tient pas debout. La forme pracrite *velurya* est manifestement une corruption de *βηρύλλιον*, diminutif de *βήρυλλος* «béril». On voit que la traduction par «béril» a été déterminée par un sentiment étymologique; mais d'où vient la traduction par «cristal», qui est plus conforme à l'usage dans l'Inde? A ce sujet, il faut rappeler que le nom grec du béril a été également adopté par les Arabes et les Persans sous la forme de بلور *billour* qui coïncide on ne peut mieux avec le *velurya* pracrit, et que dans ces pays on entend par ce mot, non le béril, comme en Occident, mais le cristal. Nous ignorons la cause de cette confusion; il nous suffit de savoir que la confusion existe aussi dans l'Inde, ce qui nous fournit une preuve convaincante que le mot *vaidûrya-velûrya* est d'origine grecque, importé dans l'Inde soit par les Grecs de l'époque alexandrine, soit par les Orientaux à une époque postérieure.

Oküz, Okör.

En turc, le mot qui désigne le bœuf est اوكوز *öküz*. L'antiquité de ce mot est assurée par la forme hongroise *ökör* qui remonte à l'époque asiatique du peuple magyar, puisque les mots turcs adoptés après l'immigration en Europe ne montrent pas la modification de *z* en *r*. Comparez la forme turque *dengiz* «mer» en face du hongrois *tenger;* là encore, la première forme est garantie par les textes runiformes de la Haute-Asie. Cette antiquité empêche de considérer le turc *öküz* comme un emprunt de l'allemand *ochs*, et nous sommes obligés de penser au sanscrit *ukṣan*, mot qui a pu se trouver également dans les dialectes iraniens parlés au delà de l'Oxus.

Qaiš.

Un autre vocable turc pour lequel il faut s'adresser à la langue des Brahmanes est قايش *qaiš* «courroie, sangle». Je le rapproche du sanscrit *kakṣya* «sangles». La forme primitive *kakš* a été d'abord allégée en *kakiš* ou *kagiš*, ensuite le *k* ou *g* intervocalique a été adouci en *y* pour se résoudre finalement en *i*. Le passage de *k* (*g*) en *y* a même lieu sans être suivi d'une voyelle, comme dans *bey*, *doymak* pour *bek*, *dokmak*.

Raçanâ.

Voici maintenant le mot sanscrit *raçanâ* «sangle», qui paraît bien avoir été emprunté à l'araméen רִסְנָא *risna* «bride» et qui se retrouve dans les autres langues sémitiques avec le même sens : hébreu רסן *resen*, arabe رَسَن *rasan*. La date de l'introduction de ce mot dans l'Inde ne peut être que postérieure à Alexandre et son existence antérieure chez les Sémites est attestée par Isaïe, xx, 38. Le persan *risten* (*rišten*) «nouer» n'a rien à y voir.

Gabrâ.

Lucien, *De dea Syra*, 48, raconte que les habitants d'Hiérapolis de Syrie faisaient des pèlerinages à la mer. Chacun en rapportait un vase plein d'eau, bouché avec de la cire, et le remettait entre les mains d'un *coq sacré* (*ἀλεκτρυὼν ἱερός*) qui demeurait près du lac (sacré). Celui-ci, après avoir déposé une offrande (*μισθός*), ouvrait le vase que le pèlerin restituait au temple de Derceto, en y apportant des sacrifices. L'auteur ajoute que le *coq* (*ἀλεκτρυών*) tire de riches revenus de sa fonction. L'absurdité du rôle attribué à un *coq* est manifeste, mais, comme le mot *ἀλεκτρυών* se présente deux fois à peu de distance, il est malaisé d'y voir une faute de copie. La difficulté disparaît quand on admet que le récit repose sur la traduction d'un original araméen. Le texte primitif disait que le vase était remis לגברא קדישא *le-gabrâ qaddîšâ* «à un saint *gabrâ*», et que ce *gabrâ* s'enrichissait des dons qu'il recevait. Or le mot *gabrâ* ayant à la fois le sens de «homme» et de *coq*, le traducteur a choisi la seconde signification, et le «saint homme» est devenu un *coq sacré*. Ce choix insensé a été déterminé par le désir de donner à cette cérémonie un sens mystique. L'idée de la ridiculiser aux yeux des Grecs me paraît exclue par suite du ton sérieux de la narration[1].

Zâr.

La croyance aux sorcelleries se trouve partout. En Arabie, en Abyssinie, on emploie le mot *zâr* pour désigner «une sorcière, une mauvaise fée». On ne saurait admettre que cette superstition soit venue d'Abyssinie en Arabie; le mot et la chose doivent

[1] J'apprends tardivement que cette explication a déjà été proposée par un orientaliste dont on n'a pas su me donner le nom. Je laisse naturellement la priorité à qui de droit.

émaner du pays de la magie par excellence, de la Perse. L'Avesta enregistre souvent les maléfices du méchant démon *Zairica* «le jaune», génie de la famine, de la maigreur maladive. La prononciation moderne du nom est *zârič*, la forme *zâr* en dérive par voie d'abréviation.

Apharsatkâyê.

On lit dans Esdras, IV, 9, les noms de plusieurs personnages qui écrivirent une lettre à Artaxerxès pour empêcher la reconstruction du temple de Jérusalem. Le verset commence ainsi qu'il suit : «Alors, Rahûm le commandant (בְּעֵל טְעֵם), Šimšai, le scribe et le reste de leurs collègues, *dînâyê* et *Apharsatkâyê*, etc.» Jusqu'à présent on considère ces derniers mots comme dés noms ethniques, bien qu'on n'ait jamais pu les identifier avec une nation de l'époque des Achéménides. Il est plus vraisemblable de penser que ce sont en réalité des titres de fonctionnaires. Pour *dînâyê*, il n'y a qu'à lire avec une modification de points-voyelles : דַּיָּנַיָּא *dayânâyê* «juges». Quant à l'élément essentiel אפרסתכ *a*, *ph*, *r*, *s*, *t*, *k* ou plutôt *ph*, *r*, *s*, *t*, *k* après l'élision de l'aleph prosthétique destiné à rendre possible le son *ph* = *f* au commencement du mot, j'y reconnais sans hésitation le perse *frištaka* «envoyé, délégué»; le pluriel *apharsatkâyê* signifie donc : «les délégués».

Osnapar.

La série de l'énumération citée plus haut se termine par les mots «et les autres peuples que le grand et honorable *Osnapar* אָסְנַפַּר רַבָּא וְיַקִּירָא a transportés et placés dans la ville de Samarie et dans le reste de la Ciseuphratène». Les commentateurs s'accordent à affirmer que *Osnapar* représente une prononciation vicieuse du nom du roi assyrien Assurbanipal ou Assurahiddin, le Esarhaddon, אֵסַר־חַדֹּן (mieux אַסְּרְחַדֹּן) du livre des Rois. Cette dernière identification s'appuie sur Esdras, IV, 2, où les gens de Samarie annoncent leur intention de vouer un culte au dieu d'Israël depuis le temps d'Esaraddon qui les y avait transportés (cf. II Rois, XVII, 24-41). Mais le titre «grand et honoré» ne convient pas à un roi ancien. Je crois qu'il s'agit plutôt d'une transportation de sujets perses de divers pays d'Orient faite par un satrape contemporain, et je ne suis pas loin de penser que *Osnapar* transcrit assez exactement un nom très possible, quoique non constaté ailleurs : *Uçan-paru* «plein de volonté, d'intelligence». L'onomastique perse, si notre conjecture se confirme, s'enrichirait d'une combinaison intéressante.

Baraṣ.

L'ancienne mythologie des Sémites d'Abyssinie était naguère entièrement inconnue, à l'exception toutefois du dieu *Mahram* et des grandes divinités du Nord, *El* et *Astarté*, dont la première a été déduite par moi des noms propres de la liste des rois d'Aksoum, et l'autre déchiffrée dans une inscription de cette ville. Une nouvelle copie de la même inscription offre à la suite du nom d'Astarté, *ʿAstar* **ዐስተር**, le mot **በረጸ** *baraṣ*, dans lequel il faut absolument reconnaître le nom d'un dieu de la lumière du matin. En éthiopien, la cinquième forme de cette racine **ተባረጸ** *tabâraṣa* et même **ተበረጸ** *tabaraṣa* «briller, scintiller». A rapprocher aussi l'arabe برص «tache blanche de la peau, lèpre (cf. héb. בהרת)». La signification de «aurore, matin» pour ce mot est donc assurée.

Zando, Andĕs.

Dans la légende du roi Dawit II (Lĕbna-Dĕngĕl), roi d'Éthiopie, publiée par M. J. Perruchon (*Revue sémitique*, 1898, p. 157-171), il est raconté que ce monarque alla combattre le roi des *Zando* qui est décrit comme un monstre énorme qui pouvait avaler cent éléphants à la fois. Le mot *Zando*, que nulle étymologie éthiopienne ne peut expliquer, est sans aucun doute l'altération du mot جادو *djâdou*, *jâdou*, si répandu en Orient avec la signification de «sorcier». *Djâdou* est notoirement d'origine perse où *yâtu*, *yâdû* désigne la classe dangereuse des magiciens. En continuant ses exploits, Dawit alla combattre *Andĕs*, monstre vaillant qui habite au fond d'un précipice. La mauvaise odeur de Andĕs fit périr le généralissime et son armée. C'est de là, ajoute la légende, qu'est venu le proverbe : «Andĕs, Andĕs est puant». Il n'y a pas de doute, *Andĕs* est une transformation du Hadès grec. Comme personnification du royaume de la Mort et de la pourriture, sa mauvaise odeur n'a pas besoin d'explication.

Boudâ.

Le mot le plus employé en Abyssinie pour «sorcier, magicien» est *boudâ*. Ce sont surtout les forgerons, dont la presque totalité se trouve parmi les Falachas ou juifs d'Abyssinie, qui sont considérés comme des *boudâs*, sortes de loups-garous qui se transforment la nuit en hyènes et vont rôder autour des maisons pour dévorer l'habitant attardé. L'analogie de ce mot avec le Bouddha indien est d'autant plus tentante que les nombreuses naissances

sous formes diverses du moine des Sakyas peuvent être le point de départ des transformations nocturnes du boudâ éthiopien. La question doit néanmoins rester ouverte devant la stricte possibilité de faire venir *boudâ* de l'éthiopien በዐደ *ba'ada* «changer», l'élision du *'ain* étant de règle en amharique.

Niṣka, nask, manḍala.

En sanscrit, *niṣka* désigne toute pièce de monnaie, et les lexicographes le traduisent d'ordinaire par *manḍala* «objet rond». Le sanscrit étant impuissant à expliquer ce mot, et d'autre part la circonstance que les plus anciennes monnaies indiennes ont plutôt la forme de petites plaques carrées ou oblongues, on est autorisé à chercher son origine dans la nomenclature de l'Asie occidentale. Le mot araméo-talmudique נסכא *niska* satisfait à toutes les conditions. C'est une pièce plate d'or ou d'argent de n'importe quelle forme et ne portant pas de légende, qui a néanmoins une valeur monétaire dans certains cas. Le mot נסכא vient de נסך «fondre». Notons que l'idée de «rond», inhérente au mot sanscrit, décèle l'époque plus récente où les monnaies prenaient officiellement la forme ronde.

De la conception de l'objet circulaire à celle de «cercle, rouleau», le passage est des plus naturels. Je ne crois pas beaucoup m'aventurer en identifiant avec le sanscrit *niṣka* les divisions de l'Avesta nommés *nasks* ou *nosks*. La comparaison avec l'araméen נוסחא *nusha* «texte» ne rend compte ni de la forme ni de la signification. Le sens de «cercle, rouleau» réside aussi dans l'araméen מגלתא *magalta* «rouleau» et cela est encore corroboré par cette circonstance remarquable que les Indiens, de leur côté, divisent le Véda en *manḍalas*, mot qui est précisément synonyme de *niṣka*.

Gĕmĕdjâ.

Pendant longtemps, j'ai partagé l'opinion courante qui donne au mot amharique *gĕmĕdya*, *gĕmĕdjâ* (ገምጃ) le sens de «bijou, parure», et l'identifie au persan *gandj* «trésor». Dernièrement j'ai pris connaissance de nombreux passages où ce mot ne peut signifier que «vêtement, étoffe». Cette constatation écarte absolument l'ancienne explication et oblige à en chercher une autre. Elle me paraît être le turc قماش *kumaš* «étoffe de lin ou de soie». Le roman *camicia* conviendrait tout aussi bien.

Tânikâ.

La Bible amharique rend par ce mot le vocable hébreu ציץ qui désigne la plaquette d'or portée par le grand prêtre, dite ordinairement «le frontal» où étaient gravés les mots קדש ליהוה «consécration à Yahwé» (Exode, XXVIII, 36). Ni l'éthiopien ni les langues africaines voisines n'offrent le moindre éclaircissement à ce sujet. Je n'hésite pas à le faire venir du turc تنكه *teneke* «plaque mince d'étain ou de fer-blanc, fer-blanc».

Tanûrâ, tannur.

Vullers croit que l'araméen תנורא *tanûra* et l'arabe تنّور *tannûr* «four» viennent du perse *tanûra*. A ma connaissance, ce dernier mot se trouve pour la première fois dans l'Avesta (Vd. 8, 254), c'est-à-dire dans un texte d'une antiquité plus que douteuse. L'hypothèse s'écroule définitivement devant ce fait que le mot תַּנּוּר *tannûr* se constate à la fois dans Isaïe, XXX, 9 *c*, que Duhm lui-même déclare authentique, dans le passage yahwéiste Genèse, XV, 17, et dans les textes assyriens sous la forme *tinuru*. La vérité est donc le contre-pied de l'opinion susmentionnée : le zend *tanûra* est d'origine sémitique et particulièrement araméenne. C'est aussi depuis longtemps l'avis de M. Justi.

Palmyra.

Ce nom de la magnifique capitale de Zénobie est ordinairement considéré comme ayant le sens de «ville des palmiers». On ajoute que c'est la traduction du nom indigène *Tammor* תמור, contraction de la forme ancienne תדמור *Tadmor*. Ces hypothèses sont inadmissibles. D'abord le nom Πάλμυρα remonte selon toutes les vraisemblances aux colonies grecques de la Syrie et en grec πάλμα ne signifie pas «palmier», comme c'est le cas du «palma» latin. Ensuite la forme contracte תמור est trop tardive et ne se trouve pas sur les inscriptions de l'époque antérieure à la ruine de la ville. Il faut donc se résigner à voir dans Πάλμυρα une simple corruption du nom local *Tadmor*, amenée probablement par une assimilation inconsciente avec πάλμη «sorte de bouclier» qui avait quelque ressemblance avec ceux que portaient les habitants.

Piṭĕda, τοπάζιον.

La tradition identifie la pierre précieuse appelée en hébreu פִּטְדָה *piṭĕda* (non *piṭda*) avec la topaze, en grec *τοπάζιον* ou *τόπαζος*. On remarque que, dans la forme hébraïque, le *p* précède le *ṭ*, tandis que dans la forme grecque le cas inverse a lieu. Quel est l'ordre primitif de ces lettres? L'orthographe *tapadu*, usitée dans les lettres babyloniennes d'El-Amarna, atteste l'exactitude de la forme grecque qui était anssi, sans aucun doute, celle du phénicien, car la transmission de mots orientaux aux Grecs s'est exclusivement effectuée par les Phéniciens. Un seul point reste encore douteux : savoir si l'adoucissement de *d* en *z* est un fait de modification hellénique, ou bien s'il remonte à la prononciation phénicienne. La signification de ce mot reste obscure.

Samʿ, Samaʿ.

Au sujet du mol arabe شمع «cire» que les uns vocalisent *šamʿ*, les autres *šamaʿ*, les étymologies proposées jusqu'à ce jour ne satisfont guère. L'origine sémitique me semble assurée tout d'abord par la forme mišnaïtique שעוה *šaʿawâ* qui fait supposer une source babylonienne où *m* s'échange avec *w*; puis, par le fait que le trilittère apparenté שעף traduit dans le Targum Onqelos l'hébreu נכאת «gomme résineuse qui sert de parfum, styrax ou storax», où les Septante offrent *θυμίαμα* «parfum». Le mot éthiopien *šamaʿ* semble venir de l'arabe.

Agûr, Adjûr.

L'arabe آجُر *agur, adjur* «brique», loin de venir du persan (Vollers), est le mot babylonien *agurru* qui se constate depuis des époques très anciennes. En Babylonie, on écrivait sur des tablettes d'argile molle qu'on laissait ensuite sécher au soleil ou cuire au four. De là le dérivé *egirtu* «lettre, annonce», l'hébreu אִגֶּרֶת *iggeret* «lettre, édit».

Abginos, hagûn, hugenes.

En langage talmudique, le titre אבגינוס *abginos* signifie «noble» et n'est qu'une prononciation vicieuse du *εὐγενής* grec. D'autre part, il y a un adjectif הגון *hagûn* «convenable», d'où le substantif הוגן *hôgen* «convenance» et un autre adjectif הוגנס *hogenes* «de bonne race». Les étymologistes voient dans le *h* initial de

ces mots une orthographe fautive pour אב ou או et les font venir du mot grec précité. Je crois que le mot *hagûn* vient plutôt d'un composé persan *hu-gauna* « de bonne couleur, espèce ». Quant à *hûgenes*, c'est visiblement une composition hybride du *hu* persan et du *genes* grec. La nuance propre à ces termes se fait bien sentir dans le passage suivant, faisant allusion aux hôtes célestes apparus à Abraham comme des voyageurs humains : « Si je vois, dit Abraham, que la divinité semble les attendre, je saurai que ce sont des gens convenables (*hugûnîn*); et si je vois qu'ils sont polis les uns avec les autres, je saurai qu'ils sont de bonne race (*hugenesîn*) ».

Abṭalion.

Josèphe parle de deux célèbres personnages du sénat de Jérusalem, nommés Samaïas et Polion. On est maintenant d'accord à identifier ces personnages avec les autorités pharisiennes Šema'ya et Abṭalion, שמעיה ואבטליון, qui sont mentionnés dans les *Pirqê Aboth*. Pour *Šĕma'ya*, son assonance avec Σαμαίας ne laisse presque rien à désirer; mais pour le second nom, Πόλιον, sa dissonance avec la forme rabbinique *Abṭalion* a toujours provoqué un étonnement général, non pas tant à cause de l'aleph initial qui est prosthétique, mais surtout à cause du *t* qui ne figure pas dans le nom grec. Je crois pouvoir lever cette difficulté en admettant que Πόλιον était un originaire d'Alexandrie. Ce nom est au fond un dérivé de πόλις « ville ». Or, étant avéré que les Alexandrins disaient πτόλις au lieu de πόλις, il est à peu près certain que le dérivé πόλιον se prononçait chez eux πτόλιον. C'est cette forme populaire que les rabbins ont transcrite assez exactement par *Abṭalion*. Les rapports de la communauté d'Alexandrie avec la mère patrie et surtout avec la capitale, Jérusalem, sont abondamment attestés par Josèphe et les auteurs de l'Évangile. Mais cette identification, si elle est acceptée, comme je l'espère, tendrait à faire croire que les Juifs alexandrins n'étaient pas tout à fait éloignés comme on l'a affirmé jusqu'à présent, des études hébraïques cultivées alors en Palestine.

Σάρπος.

On ne connaît pas la provenance du grec σάρπος « caisse de bois, baraque en bois ». Le fond de cette désignation consiste donc dans l'idée d'une hutte non couverte ressemblant à une caisse. J'y reconnais le mišnaïtique צריף *ṣariph* « hutte faite de planches ou de roseaux », qui remonte à une haute antiquité. La forme féminine צָרְפַת *Sarephat* constitue le nom de la ville phénicienne de *Ṣarepta*, en cunéiforme *Ṣariptu*, aujourd'hui *Ṣarfend*,

non loin de Sidon (*Saida*). L'historien de II Rois, xvii, 30, a transformé ironiquement le nom de la déesse babylonienne *Ṣarpanit* «l'argentée, la pure» en un composé fictif *ṣarp-banit* hébraïsé en *sukkot-banot* «huttes de filles (= prostituées)». C'est la forme masculine *ṣarp* qui a été adoptée par les Grecs.

Σάκαι, *sakha*, *tsak*, *czak*.

Le peuple scythique connu sous le nom de *Saces* (Σάκαι) ou *Ṣaka*, vaincu par Darius, s'empara du Pendjab aux environs de l'ère chrétienne, y fonda la dynastie des Koušans et en fut chassé plus tard. L'ère indienne dite «ère des Sakas» se rapporte à cet événement, bien qu'il soit encore douteux si elle part de la fondation de la dynastie saka ou de sa disparition. On s'accorde à repousser l'origine turque des Sakas et cette supposition n'est pas infirmée par ce fait que les Turcs yakoutes s'appellent eux-mêmes *Sakha*. Il n'est pas sans intérêt d'ajouter qu'un souvenir de l'ère saka semble être au fond du mot mongol *tsak*, probablement emprunté à quelque tribu turque, et signifiant «temps, époque». Dans cette conjecture, nous serons à même d'analyser le mot hongrois *éjczaka* qui, ainsi que le simple *éj*, signifie «nuit»; *éjczaka* serait composé de *éj* («nuit») + *czak* («temps, durée») + *a* (suffixe possessif de la 3ᵉ personne singulier «son, sa») et l'ensemble signifierait «temps, durée de la nuit» comme l'allemand *Nachtzeit*.

Qaniŝqîn.

Une sorte de coupe de luxe employée dans les festins porte dans le Talmud le nom de קניׂשקין *qaniŝqîn*. Quelques commentateurs sont d'avis que la défense d'en faire usage vient de son haut prix, ayant été faite d'or. D'autres, partant instinctivement du calembour קני-שקין *qanî-ŝeqîn* «tubes-buveurs», imaginent que la coupe se terminait par deux petits tubes parallèles au moyen desquels deux personnes pouvaient humer en même temps le vin de la coupe. Il me paraît plus naturel de voir dans *qaniŝqîn* un dérivé persan du nom de *Kaniška*, le plus célèbre des rois sakas ou koušan. Les objets qui composent le mobilier domestique portent souvent le nom du lieu où on les fabriquait ou celui de la personne qui les a mis à la mode. Dans le Talmud on parle souvent de poterie d'Adrien, et les journaux récents font de la réclame au profit des verres *Cusenier*.

Zand.

Les Arabes appellent زند *zand* les deux morceaux de bois par le frottement desquels on produit le feu. On tâche en vain de l'expliquer par l'arabe. Je crois que la lecture زند *zand* vient d'une mise fautive du point de la première lettre et de la confusion du ى *y* primitif avec د *d*. La leçon ancienne et correcte était رنى *rani*, forme indo-iranienne contractée de *Arani*. C'est le terme technique par excellence pour désigner les deux bois qui servent à faire jaillir le feu des sacrifices. Les erreurs des transcriptions arabes sont connues; il suffit de rappeler pour mémoire le nom absurde نيتوس *Nitûs* pour بنتوس *Bontos* «Pontos» (Pont-Euxin).

Damqu, ellu.

En assyrien, la racine *dmq* exprime, tout comme son synonyme *ellu*, l'idée fondamentale de «pureté»; puis, par une métaphore facile à comprendre, elle passe à la conception de «honnêteté, douceur, prospérité, etc.». On regarde généralement cette valeur sémantique de la racine דמק comme étant une particularité de la langue assyro-babylonienne. La réflexion suivante m'a montré le moyen de tirer cette expression de l'état d'isolement auquel elle a été condamnée. Le terme synonyme *ellu* vient de la racine *alalu* qui signifie «laver, nettoyer avec de l'eau»; le même cas n'aurait-il pas lieu en ce qui concerne le thème דמק? La question ainsi posée n'était plus difficile à résoudre, car la forme éthiopienne presque identique טמק *ṭamaqa* signifie précisément «laver, nettoyer, baptiser». Ce point désormais acquis nous donne également la certitude que l'idée primitive du sémitique הלל «briller, louer» procède de celle de «laver, nettoyer».

J. Halévy.

ÉTYMOLOGIES BRETONNES.

(*Suite.*)

11. ARAOUX; -OUS; RACHOUS; HARAO, HUALAO, HULUAO; HAR BLÉYE.

I. *Araoux*, « hargneux » Maun., *arâöus* « querelleur, contredisant, fâcheux » Pel., *araous* « rechigné, grignoux, de mauvaise humeur » Gr., *araouz* Gon., *araous*, *araouz* Trd est décomposé par Pel. en *a ra ouz* « qui fait contre », ce qui n'a aucune vraisemblance.

La terminaison est bien plutôt celle du synonyme *graignous*, *grignous*, *craignous* (et *craignus*), van. *grignous*, *scrignous* « rechigné, chagrin, d'humeur fâcheuse et incommode » Gr., *grignouss*, *gragnouss* l'A., pet. tréc. *grignous*, haut bret. *grignoux*, d'où pet. tréc. *grignouzal* « grogner, être grognon », van. *grignousein*, *gragnousein* « rechigner » l'A. Ce suffixe s'applique d'ordinaire aux idées désagréables, voir *Gloss.*, v. *picous*, *lipat*, *libonicq*, *razaff*; *Rev. Celt.*, XV, 342, 343; cf. *galous* (et *galus*) « galeux » Gr. (h. bret. *galoux*), *birous* « fluide » Châl. (*diviruss* « dégouttant d'eau » l'A.), etc.

Il n'y a de commun que la finale entre *araoux* et *rachous* « querelleur » Châl., *rachouss* « rechigné » l'A., qui doit être le v. franç. *rachoux*, *racheux* « teigneux » (franç. du centre *râchoux* « galeux, teigneux », Jaubert; orléanais *râcheux* « âpre », Godefroy).

II. *Araous* vient, je crois, de *harao* « haro, cri tumultueux », *cryal harao var ur re* « crier haro sur quelqu'un, le huer » Gr., *haraô!* Gon., *harao!* Trd, en petit tréc. *arraw* « fi! fi donc! » avec un roulement d'*r* prolongé et un accent traînant sur la finale, comme si l'on imitait le miaulement des chats. L'absence d'aspiration dans *araous* est justifiée par cette dernière forme; quant à la suppression du *w* devant *-ous*, elle est régulière, cf. *Gloss.*, p. 366.

III. Une autre variante de *harao* se montre dans ces notes manuscrites de G. Milin: « *hualao* s. m. pl. *iou* clameur, grand

cri, cri de haro»; «*an huluao*»; «*huluao! huluao!* cris tumultueux, cris de haro»; de *hu* «huée» et *alao*, cf. l'exemple de Froissart, cité par Littré: «ceux qui le virent commencerent... à huer et à faire grand haro». Le v. franç. disait *harau*, *harou*, *haro*, *hareu* (cri d'appel et de détresse); mais *hare!* et *hale!* (pour annoncer la fin d'une foire) God. La parenté des deux interjections françaises ressort de la comparaison de *haro le fu* «au feu» (XIIIe s.), Littré, avec *harlou* «au loup!». Ce dernier a été imité par le van. *har bléye* l'A., tandis qu'au contraire la locution bretonne *harz ar bleiz* Gr., *hars ar bleïs* Roussel *ms.* (= «arrête le loup») a été francisée en *harzez l' leù* dans le gallo de Tréveneuc (cf. Sébillot, *Traditions... de la H^{te} Bret.*, II, p. 109; *Rev. Celt.*, V, 222).

**Hara(w)-ous* est formé comme *fae-us* «dédaigneux, qui fait fi» (*fae*); voir plus loin, n° 13.

12. BALBOES, BALIBOUS, BEULBES, DIVALBOUS; BELBI; BERLOBI, BARLOBIET; BALBEIN, BALBE-SÉH; HERLEGONN.

I. D. Le Pelletier cite souvent une comédie en moy. bret., intitulée «Les Amours (ou Amourettes) du Vieillard»; elle se distingue de tous les autres textes étudiés par lui, en ce que les vers y sont de 10 syllabes, avec césure au milieu. Ceci nous permet de retrouver la source de plusieurs phrases que le lexicographe a données sans référence, et qui présentent ce rythme, avec la rime intérieure obligatoire (de la 5e syll. à la 9e).

On peut à coup sûr rapporter à cette comédie, à cause de l'idée qu'il exprime, le passage *Paöuez coz balböez tut so ouz crec'h*, traduit «contenez-vous, vieux radoteur, il y a du monde là-haut», v. *crec'h*, bien qu'il manque d'une syllabe, et que la rime intérieure soit d'abord douteuse.

On pourrait lire *Paoues, coz balbouz, ma tut so ouz crech* «finis, vieux radoteur, mes parents sont là-haut», en supposant que l'ancien imprimeur avait remplacé *balbouz* par son équivalent *balboez*. Je crois plus probable la forme, avec double rime, *P*AOUES, *balbo*ES *coz*, *ma tut so oz crech*.

Il n'y a pas d'autre exemple moyen-breton du mot en question. Le Catholicon porte *balbouzat* «baubier», lat. *balbucire*, et *balbouzer* «homme mal parlant», lat. *balbus*, ce qui semblerait favorable à la rime *-ouz*. Mais *balbouzat* a le *z* français, qui à cette époque ne devait venir de *s* qu'entre voyelles (cf. *Rev. Celt.*, XV, 151, 390; XVI, 196).

L'*s* final est assuré par le vannetais: *balbousein* «bredouiller, barbouiller, bégayer, badiner», *balbousér* «begue, bredoüilleux, barbotteux», *balibousein* «bousiller», *balibous* «bousilleur, barbouilleur», *balibousage* «barbouillage, bousillage» Châlons; *bal-*

bousein « bredouiller, bégayer, mâchurer », *balbouzein* « balbutier, barboter, asnonner, lire ou parler avec peine », *balbouser* « bègue, barboteur », *balbouseur* « bredouilleur », *balibousein* « barbouiller, bousiller », *balibouser* « barbouilleus », *balibous* « bousilleur », *un deen balibous* « barbouilleur », *balibousag'* « barbouillage, bousillage » Châl. *ms.*; *balibousein*, *baillibousein* « bredouiller », *balibousein* « barbouiller, bousiller », *balibouss* pl. *-ouzétt* « barbouilleur », pl. *-sétt* « bousilleur », *balibousage* « barbouillage » l'A., *balibousage scritur* « patarafe », au *Supplément*.

Grég. donne *balbouza*, van. *baliboușeiñ* « bredouiller », *balbouzèr*, fém. *-zerès*, van. *balibousér*, f. *-seres*, *balibous* f. *es* « bredouilleur »; *balbouzérez*, van. *balibousach* « bredouillement»; van. *baliboușeiñ* « barbouiller, gâter, souiller », *balibous* pl. *ed* « barbouilleur, mauvais peintre »; *divalbouzat*, van. *divalboușeiñ* « débarbouiller »; Pel., *balboeza*, *balbouza* « parler mal à propos, rêver, bredouiller », et d'après un vieux dictionnaire « *balboezat* bailler, *hiscere*, *hiare* »; Le Gonidec, *balbouza*, *balbouéza* « bredouiller, balbutier, parler mal ou mal à propos; barbouiller, salir »; *divalbouza* « débarbouiller »; Troude, *balboez* pl. *ed* radoteur; *balboez* adj.: *beza balboez* « avoir des peines d'esprit »; *balboez ounn gañt-hañ* « je suis en peine de lui »; *balboueza*, *balbouza*, *balbouzat* « bégayer, bredouiller, barbouiller »; G. Milin (dans des notes manuscrites): *balbouz eo* « il bredouille, il ne sait ce qu'il dit »; *er balboes eo e kement a ra* « il est maladroit dans tout ce qu'il fait, craintif, peu capable, maladroit et ne sachant parler quand il le faut »; *divalbous* : *en den divalbouz eo* « c'est un débrouillard, capable parleur et intrépide ».

II. J'ai tiré, au *Dict. étym.*, *balbouzat* du franç. *balbutier*; mais ce mot eût donné une syllabe *-uç*, cf. *Gloss.*, v. *coguçzenn*.

M. Loth, édition de Châl. 5, assimile *balbousein* au bret. de Léon *babouza* « baver, bavarder » Gon. Ceci n'explique pas les variantes en *-oez*, *-oes*; car le suffixe de *babous* « bave », *babousec* « baveux, bavard » Pel., van. *bàous* « baveur », *baousein* « baver » Châl., *bauous*, *baüous* « baveur », *ur bauous* « un bavard », *bauzet* « bavette », *baoulein* lisez *baousein* « baver » Ch. *ms.*, *baouss* pl. *-uzétt* « babouin, bavard », *baouséss* « babouine » l'A., *baoüs* pl. *ed*, *baoüsér* pl. *yon* « baveur, baveux », f. *baouses*, *baoüseres* Gr., etc., est celui du haut bret. *bavoux*, cf. *Gloss.*, 366; voir plus haut, n° 11.

La terminaison de *balboes*, *balbouz* est identique à celle du moy. bret. *limoes*, *liuoes* « mousse d'eau, plante aquatique », van. *limoes*, *limous*, *Gloss.* 368.

III. Quant aux deux formes de la racine, *balb-* et *balib-*, c'est la première qui est la plus exacte; l'autre, spéciale au vannetais, est due à l'influence du mot *lybouçz* « noir de fumée détrempé »,

van. *libous*, pl. *ed* « salope » Gr.; voir n° 20. Cf. *libousein* et *balibousein* « bousiller », *libousag'* et *balibousag'* « bousillage » Châl. *ms*. Pour l'analogie des idées, on peut rappeler l'expression française « l'orateur a pataugé ». Nous avons vu que le dict. van.-franç. de Châl. établit entre *balbousein* « bredouiller » et *balibousein* « bousiller », une distinction qui ne s'est pas maintenue par ailleurs.

IV. Une troisième variante paraît dans le pet. tréc. *beulbes* « sot, niais » : *drouk zañt Beulbes* « le mal de saint Niais, la niaiserie »; *diveulbeziñ* « déniaiser, attraper », cornou. *diveulbezein*, *Rev. Celt.*, *IV*, 151. Le sens ne fait pas difficulté, cf. la fin du paragraphe 1. La forme peut s'expliquer par **boelbes* de **belboes*. Sur le passage de *oe* à *eu*, voir *Rev. Celt.*, XIX, 198-203; cf. moy. bret. *flambeux* (rime *eus*) « flambeau » B 575 = *flamboues*, Nom. 166. Pour la métathèse de **boelbes*, cf. *Gloss.*, v. *oade*.

V. *Belb-* se retrouve, du reste, dans *belbyaich* pl. *ou* « amusement », haut cornou. *belbyaich*, pl. *belbyachau* « niaiserie » Gr.; *belbiachou* « niaiseries, choses de peu d'importance » Trd. Cet auteur dit que le singulier *belbiach* n'est guère usité; sur quoi G. Milin remarque: « Très usité au contraire (Léon) ». Une autre rectification de même origine a été ajoutée à l'article *belbi*, m. « nom général des jeux d'enfants », *e-belbi*, adv. « en s'amusant, parlant d'un léger travail ». Troude qualifie ce mot d'« ancien », c'est-à-dire « suranné »; mais G. Milin écrit: (*belbi*, m.) « pl. *belbiou*. Absence d'esprit, transport, égarement, déraisonnement, préoccupation, projet en l'air; marionnettes, futilités »; (*e-belbi*, adv.) « usité en Léon *He benn a ia e belbi* il perd la tête, la carte »; « *belbia* v. a. et n. s'égarer, ne savoir que faire, transporter, déraisonner, faire toutes sortes de petits travaux où s'amusent [les] faiseurs de marionnettes, [de] bagatelles [,] de futilité, s'amuser, s'occuper, passer son temps ». Il est probable que *belbi* et ses dérivés doivent leur *e* pour *a* à l'influence de l'*i* qui suit, et que **belboes* est un mélange de *balboes* et *belbi*, etc.

VI. Je crois que le van. *berlobi*, *barlobi* m., pl. *eu* « délire, rêverie » l'A., *barlobiet géd en añkin* « (esprit) égaré par la douleur », se rattache à *belbi*, par un développement assez semblable à celui de *beurleugueusat* = *breugueusat* « roter », Gr. Cf. aussi *herlegonn*, pl. *-oñned* « héron », Gr., de **hergon*, **hegron*, provençal *aigrons?*

VII. D'autre part, le dialecte de Vannes a les formes mieux conservées : *balbein guett séhétt* « avoir grande soif » l'A., *balbein* « altérer » (donner soif) Châl., l'A., *balbeiñ* Gr., *balbéd-on guett*

séhétt « je suis altéré » l'A., *balbed oun guet sehed* « je suis si altéré que je meurs de soif » Gr., *balbéd on guét sehét* « je meurs de soif » Châl., *balbet guet sehet, guet er seh* « altéré » Châl. *ms.*, *balbe-séh* m. « altération » l'A., *balbe-seh* « toujours altéré » Châl., *balbeséh* « habituellement altéré » Gr.; *balbereh* « altération » Châl. *ms.*; *divalbein* « désaltérer » Gon., Trd.

VIII. L'origine de *balb-oes*, *belbi*, etc., est une onomatopée, la même qui a donné en lat. *balbus*, en sanscrit *balbalā-karōti* « il bégaye », *barbaras* « bègue », en grec *βάρβαρος*, en russe *balabolitī* « bavarder », etc. M. Grammont l'a étudiée, *La dissimilation consonantique*, 172, etc., en la rattachant à une racine *mer* « parler »; si cette hypothèse est exacte, l'imitation des sons confus et inintelligibles n'aurait lieu ici qu'accidentellement et par suite de la répétition de la syllabe. Cf. pourtant le haut bret. *ouar-ouar* « baragouin, bas breton », *Rev. Celt.*, IV, 170. Voir n° 15.

13. CHOURICQAT, SIOUL-SIBOUROUN; SIOUL-RIBOULEN; SIOADEN; OURLIK; ALLAZIK; CZUTAL; CHUCHUENN, CHUCHUMUCHU.

I. Pel. et Roussel *ms.* donnent comme une onomatopée propre au van. *chourica* « faire du bruit comme les roues de charrettes, les portes et autres machines qui ont besoin d'être graissées »; cf. van. *chouriquein*, *-quale* « grincer » l'A., *chourricqeiñ* Gr.; *chourriquale* « faire un certain bruit qui fait grincer », *chouriquereah* m. « grincement » l'A., *chouricqereh* Gr.; haut cornou. *chouricq* « bruit d'une charrette », *chouricqat*, part. *-cqet* « faire le bruit d'une charrette » Gr.; van. et cornou. *chourik*, f. « grincement d'une charrette ou d'une porte, bruit que font des souliers dont le cuir est vert, tout bruit occasionné par le frottement » Gon., *chourik*, m. Trd; *chourikein*, *-ka* « faire ces bruits » Le Gon., *chourika*, *-kal*, *-kat*, id., van. *-kein* « grincer, parlant des dents » Trd.

Il est plus probable que *chouricq*, *chouricqat* renferment le même suffixe *-our* que leurs synonymes dans les autres dialectes : *güigour* « bruit d'une charrette », *güigourat*, p. *-ret* « faire le bruit d'une charrette » Gr., *guigour* « bruit qui se fait par le frottement ou mouvement des corps durs », *guigourra*, *guigoura* « faire du bruit comme une porte ou une charrette dont les gonds ou l'essieu ne sont pas graissés » Roussel *ms.*, *guigoura* « faire du bruict » Maun., *gouigour* m., *gouigourat* v. n. Trd, *hag a ouigour a zo dre ama!* « que de bruit ici! » *gouigourrer* « pleurard, pleurnicheur, qui se plaint toujours » Milin *ms.*; de l'onomatopée *wiq*, qui, en petit Trég., exprime le bruit des souliers qui craquent; voir n° 17.

Le *ch-* initial peut s'expliquer par **si-*, cf. van. *choul* « calme »

Trd, de *sioul.* La racine serait, comme dans ce dernier mot, l'onomatopée qu'on trouve en gallois sous les formes *si*, *siw*, *su* « sifflement, chuchotement », *Gloss.*, 629.

II. Il semble que dans l'expression *sioul-sibouroun* « à l'insu de tous, en silence, sans bruit, en tapinois » Trd, « tout doucement, sans faire de bruit, furtivement, à pas comptés, à la dérobée, en filou », note de Milin, le second terme contienne une variante de **si[w]-our-*, dont *chouricq* est le diminutif.

Le *b* peut provenir du synonyme *sioul-riboulen* « en tapinois, en silence » Trd, cf. *riboul* « terrier de renard » Trd, « passage étroit pour une personne ou pour un animal, sentier d'un lapin ou d'une autre bête sauvage, allée et venue, trou de passe »; *me a oar he riboulou* « je connais ses ruses, ses détours »; *holl riboulet eo ar goarem-ze* « cette garenne est toute remplie de sentiers »; *riboula*, *riboulat* « passer et repasser au trou de passe, fréquenter un trou souterrain »; *ribouladeg* « allées et venues » Milin *ms.*, cf. *Gloss.*, 574, 575.

III. L'étymologie du nom *sioaden* « cri lamentable » Maun., *sioadenn*, *sioüadenn*, pl. *ou* « hélas, soupir » Gr., *sioaden*, *siouaden*, f. « plainte touchante, soupir, gémissement, hélas » Gon., par l'interj. *siouaz! Gloss.* 628, se heurte à plusieurs difficultés : on attendrait **siouazaden*, et la finale *-aden*, quand elle n'est pas dérivée d'un nom en *-ad*, ne s'ajoute qu'à un radical verbal. Il est donc préférable de couper *sioü-adenn*, et de comparer le gall. *siw*, *su*, *si*, d'où *sio*, *suo* « chuchoter, bourdonner », *sïad*, *suad* « chuchotement, murmure, sifflement, bourdonnement ». Pel. dit qu'on a écrit en bret. *sihöad* « cri lamentable »; il a dû extraire cette forme du *sioaden* de Maun., parce que dans ces sortes de mots il a l'habitude de donner *-aden* comme le singulier (ou singulatif) de *-ad.*

IV. A cette explication de *chouricq*, on peut objecter qu'il semble plutôt parent du mot *ourlik*, qui imite le bruit du chariot de la Mort, au proverbe 910 de Sauvé : « Tourne, ou je te tournerai : Le char de l'Ankou est arrivé! Ourlic! Ourlic! » Cette formule est, d'après Sauvé, « l'injonction suprême et, en quelque sorte, la prise de possession de la Mort. . . quand la sinistre voyageuse arrête à la porte de quelque malade sa charrette ferrée... ». Il ajoute que ces paroles sont employées quelquefois, en dehors de la légende, quand deux ennemis en viennent aux dernières limites de la violence, et qu'elles signifient alors : « Rends-toi, ou j'aurai ta vie! Ta dernière heure va sonner. »

Je crois que l'exclamation *ourlik* n'est pas ici le « mimologisme » auquel pensait Sauvé, mais un avertissement adressé à l'adversaire qu'on ne veut point prendre en traître.

C'est le diminutif du cri que l'on pousse au jeu de soule : *ouroul!* en moy. bret. *horell!* (Sainte-Barbe, 370). Cf. *Barzaz Breiz*, 219 : *hore! hore!* «or sus! or sus! (pas de quartier! En garde! si tu as du loisir!)».

V. Les diminutifs d'interjections ou de mots exclamatifs ne sont pas rares en bret., cf. *Rev. Celt.*, IV, 147, 148, 156, 157 et n° 19.

Du bret. moy. et mod. *allas!* «hélas!» (et aussi «allons!»), on a tiré également le diminutif enfantin *allazik*, m. «caresse» Gon., Trd, *Barz. Br.*, 182; en petit tréc. *eun allazeiq a dén* «un homme nonchalant».

VI. On peut rattacher encore à *siw, su*, le bret. moy. *czutal* «siffler», *czutell* «sifflet»; mod. *çutal, sutal, suta, sutella, sutellat* «siffler», *çut, suterez* «sifflement», *suter, suteur* «siffleur», fém. *suteres, suteureus; sutell* «sifflet» Roussel *ms.*, de **syu-*; et avec redoublement, comme en gall. *sisial* «chuchoter, chuchotement» : pet. tréc. *chuchal* «renifler, quêter bassement», *chucher* «celui qui quête bassement», *Rev. Celt.*, IV, 150; *chuchuenn* «amuseur, amuseuse, qui s'amuse à des bagatelles, ou qui est long à tout» Gr., «femme qui est lente à tout ce qu'elle fait et qui musarde» Trd, et aussi «avare, regardant» Milin *ms.*, en pet. Trég. «femme sans ordre»; *chuchuénnicq* «petit amuseur» Gr., *chuchuer* «homme qui musarde et qui est long à tout faire» Trd. L'imitation du *chuchotement* va encore plus loin dans le mot *chuchumuchu* «(parler) bas à l'oreille, en cachette, en secret» Milin *ms.*, qui rappelle le vers de V. Hugo (édit. définitive, Poésie, XIII, 28) :

Ce juge qui chuchote à voix basse un marché.

14. FI, FOI, FOEI ; FAC'H. FEC'H ; FAE ; GENEFAÜS ; JENEPRUSS ; AC'H, AC'H-AMEN, EC'H ; FIGUS ; POUC'H ; FIOUN.

I. L'interjection qui exprime le dégoût, l'aversion ou le mépris est, en moy. bret., *fy a* «fi de, malheur à»; *foi* «fi ! ah !» Pel. donne, d'après les «vieux écrits», *foi, foy*, et pour la langue moderne *fec'h, fy, foüy*, en basse Cornouaille *fac'h*; Roussel *ms.* a *foui, fy*; Maun., *fec'h*; Grég., *foüy, foëy, foëy foëy, féc'h, fec'h fec'h*, van. *foëy, fah*; on lit *foui, fah* l'A., Chàl., Chàl. *ms.*, *foe, foue, foei* Trd; les Trécorois disent *foei*. Troude attribue à l'île de Batz la forme *foai* : *foai war* «faire fi de», *tud foai* «des gens de rien». D'après une note manuscrite de G. Milin, la première de ces locutions n'appartient pas à l'île, mais à Saint-Pol-de-Léon et aux environs.

On peut ajouter le bret. moy. *fae* «(faire) fi», *faë* «moquerie»

Maun., *faë*, *fæ*, van. *fæ* «dédain» Gr., *fâe* Pel., *fae*, cornou. *fai* «prononcé comme le français» Roussel *ms.*, *fea Gloss.*, 231, pet. tréc. *fè* (*fè vije ganeign* «je ne veux pas m'abaisser à cela»); *faéa* «dédaigner, mépriser» Pel., *faea* Roussel *ms.*; *faëus*, van. *fæus* «dédaigneux» Gr., voir plus haut, n° 11.

II. Une singulière variante de ce dernier est *genefæus*, *genefaüs* Gr. Je soupçonne là une déformation moqueuse de **generus* = franç. *généreux*, d'autant plus que l'*r* paraît dans le van. *jenepruss* «dédaigneux, fier, hautain, rébarbatif» l'A. Le *p* se serait-il introduit là par substitution plaisante de la syllabe française *Prusse* à *russe?* C'est ainsi qu'en h. bret. on dit par plaisanterie *estomjac* «estomac», d'après *Jacques;* «tomber en *faiblefesse*» pour *faiblesse*, d'après *fesse; bête grise* pour *bêtise*.

III. Les formes répondant à *fy!* etc., sont en gall. *ffi! ffei! ffach!* en irl. *fi*, en gaél. *fich, fuich, fuidh*. M. Macbain sépare ces deux dernières de la précédente et y voit une influence du norrois *fúi* «pourriture»; mais cette sorte de mots présente bien d'autres dérogations aux lois phonétiques. Pel. dit à ce sujet: «Plusieurs autres langues vivantes de l'Europe ont à peu près la même diction, qui n'est autre que le son du souffle que fait un homme à qui une chose déplaît, à l'imitation des tigres, des chats, etc., qui font ce bruit par colere». On ne peut, en effet, séparer de ces mots celtiques le grec *φεῦ*, *φῦ*, lat. *fu*, espagnol *puf*, all. *pfui*, angl. *fie*, *foh*, hollandais *foei*, suédois *fy*, *twi*, polonais *fi*, *fe*, *pfe*, russe *tfu*, basque *fâh*, turc *puf*, etc.

Il n'est même pas nécessaire d'envisager le côté international de la question posée par de telles concordances pour se trouver en face de contradictions à la phonétique ordinaire: peut-il y avoir un mot d'aspect moins grec que le grec *ἰόφ* «fi!» qui paraît dû à une combinaison de *ἰού* et *φῦ*, et qui rappelle le gall. *wfft*, gaél. *ubh! ubh!* id.?

IV. Le gall. *ffach* = cornou. *fac'h*, van. *fah*, a un syn. *hach*, qui peut provenir de l'influence de *ha!* interj. de caractère plus vague, = bret. *ha*, etc. Il est possible que *ffach*, *fac'h*, soit lui-même dû à la fusion de deux éléments, qu'on trouve associés de façon inverse (comme en français) dans *ac'h foëy* «ha, fi!» Gr., van. *ah-foui* «ah fi!» l'A.

Le premier se montre seul dans *ac'h* «fi», Gr., Gon., *ac'h ac'h* «fi, fi» Gr., cf. bret. moy. *ach* «hélas»; on peut ajouter *ac'h*, *ec'h*, *éac'h* «caca, chose sale, en terme enfantin» Gon., pet. tréc. *ec'h; eac'h* id. Gr., *eac'h* m. id., *eac'h!* «fi!» Trd; cf. *fec'h* à côté de *fac'h;* ceci rappelle l'espagnol *pu* s. f. «caca», de *pu!* «pouah!»

Cf. aussi le bret. *pouc'h* « vilain, sale, mal-propre, souillé, sordide » Pel., Roussel *ms.*, qui doit être une ancienne interjection de dédain, comme le gall. *pw*, l'angl. *pugh*, *poh*, etc.

Une autre expression composée de *ac'h* est *ac'h-amen* « fi » Gr., *ac'h-men*, *ac'hmen* Trd : *ac'h-amen da'r flæryadenn* « fi la vilaine » Gr. L'explication par un compromis entre *ahanen* « d'ici » et *aman* « ici » (*Gloss.*, 20, 21) me semble à présent moins bonne que celle qui est suggérée par Grég., v. *ainsi* : « Ainsi soit-il, imprécation. *Ac'h-amen !* ». *Ac'h* ayant été regardé comme une sorte de formule de conjuration, on l'aura fait suivre du mot qui termine les prières chrétiennes.

V. Je crois que Pel. a eu raison de rapporter à la même famille que *fy !* etc. le mot *figus* « difficile sur la nourriture, délicat, friand » (*figus* Gr., *figuz* Gon., Trd, *figuz*, *figus* Roussel *ms*), et de comparer le gall. *ffiaidd* « repoussant, détestable », cf. *Urkelt. Sprachsch.*, 302.

Seulement il ne peut guère y avoir dans *figus* un suffixe interne de diminutif *-ig-*. Mieux vaudrait supposer à côté de *fac'h* et *fec'h* une forme **fic'h*, comme en gaélique ; pour le *g*, cf. *güigour* « bruit d'une charrette », et *gwic'h* « cri » (*Gloss.*, 304).

VI. On peut ajouter ici le cornou. *fioun* m. « colère » (mot trivial ou au moins familier) Trd, sur lequel G. Milin a écrit cette note : « *fioun* s. m. sans plur. Sifflement, bruit fin, menu, délié, sorte d'onomatopée adverbiale marquant la vivacité des mouvements d'une personne en colère, émotion violente de l'âme qu'on n'ose montrer et qui suppose une colère comprimée ». La respiration haletante qui accompagne cet état est exprimée dans l'exemple donné par Troude : *Fioun a zo enn-hi ken a fuch* « elle est tellement en colère, qu'elle en souffle ». Sur ce dernier mot, voir plus loin, n° 16.

15. FLAPEN, PLAPEN, LABEN.

Le petit tréc. *flapen*, *flapennach* (mal imprimé *ffapennach*) « paroles en l'air, rimailles », rapproché à tort de *flabenner* « fabuliste » *Gloss.*, 230, existe en haut Léon sous la forme *flapen*, *flappen* « langue médisante », *flappenna* « médire » (notes ms. de G. Milin) ; Troude donne en cornouaillais *flepennat* babiller.

On ne peut le séparer, je crois, du pet. tréc. *plapen* « bavarde », ni de *labenn* f. « babil, médisance », *labenna*, *labennat* « causer beaucoup, babiller, cancaner », *labenner* « médisant, cancanier » en cornou., Trd ; *labenna* « médire du prochain, et solliciter l'aumône » G. Milin (note ms.) ; *laben*, *labenner* « médisant, babillard..., flatteur qui fait sa cour aux dépens d'autrui », fém. *la-*

bennerés; *labenna* «être tel», Pel.; Roussel *ms.* donne comme nom *laben*, *labenneur*, *labenner*, fém. *labenneres*, et comme verbe *labenna*.

Il y a là une onomatopée voisine de celle de *balboes* (n° 12), mais distincte pour le sens. Elle ne s'applique, en effet, qu'à un flux de paroles, avec nuance dépréciative (agacement de l'auditeur, ou médisance sur le prochain), sans aucune idée de difficulté à émettre un son ou à se faire comprendre. Elle diffère aussi pour la forme et, sur ce point, admet une plus grande variété de consonnes. On peut comparer en angl. *blab* «babillard, rapporteur», *to blab* «bavarder à tort et à travers, dire ce qu'il faudrait taire», *to blabber* «bredouiller»; allem. *plappern* «babiller, jaser, bredouiller», v. h. all. *blabbizôn*; gaél. *blabaran*, irl. *blabarán* «celui qui bégaye» (de l'angl. *blabber* selon M. Macbain); gaél. *plubair* «celui qui parle indistinctement» (de l'angl. *blubber* «pleurer comme un veau», Macb.); gall. *braban* «babillard», etc.

16. FUC'HA, FUCHA.

Troude donne un cornouaillais *fucha*, *fuc'ha* «souffler comme on le fait dans la colère»; deux notes manuscrites de G. Milin ajoutent : *fuc'ha* v. n. «devenir rouge de colère, souffler tant qu'on est rouge de colère»; «*fuc'h* s. m. pl. *ou* — onomatopée — souffle qu'on lâche pour étouffer sa colère, démonstration de colère comprimée qui fait monter le sang à la tête, qui fait devenir rouge de colère. Cette expression est plus forte que *fioun*. *Fuc'h a zo enn-han* il souffle de colère»; «*fuc'h* s. m. souffle de colère, animation, agitation de la bile et du sang qui fait que l'on est haletant, essoufflé, que l'on respire avec peine».

Il y a bien là, en effet, une onomatopée qui rappelle celle de *fioun* (voir n° 14). Il est difficile d'en séparer l'allem. *fauchen*, *fauchzen* «jurer, en parlant d'un chat», cf. haut bret. «faire *fou*[1]»; le grec *φῦσα* «souffle», *φυσάω*, *ποιφύσσω* «souffler, s'essouffler», sanscrit *phut-*, etc. On peut ajouter le gall. *ffûn* «souffle», expliqué par **spos-nā*, d'après *σπέος*, *σπήλαιον*, lat. *spirare*, etc., *Urkelt. Sprachsch.* 302.

L'origine commune reconnue dans les mots précédents étant l'imitation d'un bruit naturel, il est possible que leur histoire

[1] Le franç. *félir* «menacer en soufflant à la manière des chats» (Littré) doit être un emprunt savant au lat. *félire* qui imite un bruit semblable fait par le léopard (*pardus hiando felit*). M. Pierre Maël a employé une forme un peu différente : «Solange éclata d'un rire strident comme le feulement d'une tigresse qui tient tête aux chasseurs» (*Reine-Marguerite*, *Petit Journal* du 31 janvier 1899, p. 3, col. 6); «il baissa la tête avec un feulement de tigre dont l'effort se brise aux barreaux de sa cage» (*Ibid.*, 17 janvier, p. 3, col. 5).

soit d'ailleurs très distincte : que, par exemple, le bret. *fuc'ha* soit de formation récente.

Des langues soumises à une culture bien plus intense et à une réglementation plus rigide n'ont pas perdu, pour cela, la faculté de créer des onomatopées nouvelles ou renouvelées ; elles peuvent même les appliquer figurément à des représentations idéales ; témoin ce passage de M. Claretie (*Noris*, Paris, 1885, p. 257) : « Il lui suffisait que René lui eût ainsi répondu pour que les idées de jalousie s'envolassent au vent... Pfs ! Elle n'y pensait plus ».

17. GUIVER, GUIC'HER ; GUIBER, GUIP ; GUIC'HAT.

I. L'écureuil s'appelait en moy. bret. *guiusher*, *guisher* et *guicher* ; on peut ajouter le nom de famille *Le Guybair*. On trouve en bret. mod. : *guyusher*, pl. *ed*, van. *güiñvér*, pl. *-verëu* Gr., van. *gwiñver* Gon., plur. hors de Vannes *guiveret* (*Rev. Celt.*, IX, 198), *guinveret* ms. de *La Création*, à M. L. Bureau, fol. 10 ; *guyber*, pl. *ed* Gr., *gwiber* pl. *et* Pel., *guiber* Roussel *ms.*, van. id. Châl. *ms.*, *gwiber* et *giber* m. pl. *ed* Gon., Trd, pet. tréc. *gwiber* f. ; *guicher* Nom., *gwic'her* Pel. Ces formes sont identifiées ensemble, *Gloss.*, *307*, *308*, *366*, *378*, sauf une qui n'est pas citée, *giber*.

II. Celle-ci est à *guiber* comme son homonyme *giber* m. pl. *ou*, *iou* « esse, cheville ou crochet de fer qu'on met au bout de l'essieu, goupille » Gon. est à *gwiber* id. Gon., *guïber* pl. *ou* Gr., *gwiber* Pel., Roussel *ms.* ; *guïberou* « torillons, les deux fers sur lesquels tourne l'aissieu (d'un moulin) » Gr. C'est de là que Troude a pris *giberou* « tourillons de moulin » ; cet auteur donne, sans doute d'après Le Gonidec, *giber* « goupille qui retient la roue sur l'essieu », mais une note manuscrite de Milin avertit qu'on dit *guiber*. Il faut très probablement lire de même le van. *guibérr* m. pl. *-érieu* « esse » l'A. ; on dit en pet. Trég. *gwiber : eur c'harr war wiber* « une voiture suspendue », cf. *Rev. Celt.*, IV, 155 ; *kerzet war wibero* « marcher comme sur des ressorts, avec affectation ». En donnant la préférence à *giber*, Le Gonidec voulait peut-être distinguer ce mot de *gwiber* « écureuil » ; mais la forme *gwiber* est appuyée encore par le mot qu'il donne par ailleurs, *gwip* m. pl. *ou* « fer creux dans lequel tourne le fer ou pivot d'une porte, d'une fenêtre » = *gwip* « la partie des gonds qui est fixée à la porte elle-même et non aux dormants de la porte » Trd.

On est tenté de comparer ces mots, après Pel., au gall. *gwip* « phalanga, vectis » Davies ; la langue actuelle a *gwif* m. « verrou, levier » et *gwib* « marche sinueuse, action d'errer », dont l'un convient mieux pour le sens et l'autre pour la forme.

III. Quoi qu'il en soit, il est permis d'attribuer à *guiber* « esse, goupille », une influence analogique sur *guiver*, *guiñver* « écureuil », ce qui aura facilité la production de la variante *guiber*.

La priorité de *guiver* ressort de la comparaison du gall. *gwiwer* m. pl. *od*. M. Loth, *M. lat.* 176, tire ces mots du latin *viverra* « furet »; selon M. Macbain, il n'y a pas emprunt, mais origine commune, comme avec l'irl. *feoróg*, le gaél. *feòrag*, le v. slave *véverica*, etc., ce qui semble plus probable.

IV. Le nom de l'écureuil est souvent analogue à celui d'autres petits rongeurs : haut breton *chat d'écureuil*, *chat écureu* (allem. dialectal *Eichkätzchen*) « écureuil »; *chat pitois* « putois » (angl. *polecat*), etc. Après avoir traduit « escureul » par *guiber*, Châl. *ms.* ajoute : « *ur furet* ». *Coantiq* pl. *-igued* « écureuil » Gr., *koañtik* m. pl. *-iged*, Gon., Trd, (fém. dans *eur Goantic* « un écureuil », *Vocabulaire nouveau ou Colloque*, 6ᵉ édit., Quimper, 1778, p. 17), littéralement « joli, gentil », désigne également la belette (*coantig*, pl. *-igued* Gr., *marc'harid coant* id. Gr. = « Marguerite jolie »).

Ceci peut faire penser que le bret. *guic'her* n'est pas une variante purement phonétique de *guiver*, mais a au moins subi l'influence d'un autre mot, parent du gall. *gwichydd*, *gwichyll*, *gwichyn* « putois, fouine ». Ce dernier doit tenir au verbe *gwichio* « crier », bret. *guïc'hat* « piailler », *Gloss.*, 304.

Pel. donne, d'après Roussel : *gwica*, *gwicat*, *gwic'ha*, *gwic'hal* « se plaindre, gémir, crier en gémissant, comme les petits enfans, les poussins, etc.... ; M. Roussel ajoutoit que *Gwic'haran* est un criard, qui crie, et se plaint souvent, et sans sujet ». Ce dernier mot contient probablement une erreur. Pel. avait tort aussi de croire que le mot gall. *gwich* « stridor » n'avait pas de correspondant breton. On lit dans Roussel *ms.* : *Guical*, *guica* « faire le meme bruit que des petits oiseaux qui crient en gemissant » (*guicat*, Maun.); *gwic'hal* « crier comme le cochon »; *gwic'heur* criard »; *guic'h* « stridor, criaillerie, bruit que fait le cochon qu'on tue, [et] quand il a faim »; dans Gon. : *gwîc'h* m. pl. *ou* « vagissement, gémissement, lamentation »; *gwic'ha* « crier en gémissant, se lamenter, gémir, se plaindre »; *gwic'her* m. pl. *ien* « celui qui crie en gémissant, qui se lamente »; *gwic'huz* « gémissant »; dans les notes manuscrites de G. Milin : *gwic'hadennou* « des cris comme ceux des petits enfants ». Ces onomatopées *guic*, *guic'h*, qui rappellent l'allem. *quieken*, et le franç. *couic!*, etc., ont donné en gall. *gwich* (et *ich*, *mich*, *fflich*) « cri »; *gwichio*, *gwichial* « crier, criailler »; *gwichiwr* « celui qui crie », et un autre nom d'animal, *gwichell* « colombe au-dessous de six mois ».

Rappelons ici que Buffon a dit de l'écureuil : « Il a la voix éclatante, et plus perçante encore que celle de la fouine... On en-

tend les écureuils, pendant les belles nuits d'été, crier en courant sur les arbres les uns après les autres».

18. HUYBAN, GWIBAN; PIBEN; PIPYA, PIEPAL; C'HOUISTAÑTIN.

I. Le bret. moy. *huyban den* «sifflet (de bouche)»; *huybanat* «siffler», cf. gall. *chwiban*, m. «sifflement, siffler»; *chwibanad* m. «sifflement»; *chwibanogl* «sifflet, flûte», cornique *vibonoul*, gl. *fistula*, est rapporté à la même racine que le bret. *huytellat*, *c'huytellat* «siffler», *Gloss.*, 328; mais ceci n'explique pas la seconde syllabe.

Huyban dérive de **huib*, gall. *chwib*, f. «sifflet, flûte», dont la finale doit avoir été suggérée par *pib*, f. «pipeau»; v. gall. *pispaur* «joueur de flûte». M. Loth tire ce mot du lat. *pipa*, *M. lat.*, 195, ce qui me paraît préférable à l'étymologie celtique présentée *Rev. Celt.*, IV, 50; cf. Macbain, v. *ceòl*, *piob*.

Une semblable association de mots imitatifs se trouve dans le gall. *chwiffio* et *piffio*, *pwffio* «souffler», angl. *to whiff* et *to puff* (franç. *pouffer*, *bouffer*, bret. du dial. de Batz *vufeñ* «souffler»; van. *oeit é quitt'*, *ean en des groeit pouff'* «il a mis la clef sous la porte» Châl. *ms.* v. *mettre*).

II. J'ai entendu une femme de Saint-Gilles-les-Bois chanter les vers suivants (cf. *Gwerziou Breiz-Izel* I, 26, 34; *Barzaz-Breiz* 158) :

Ha hi klevet an aer-c'hwiber
O kanañ war vordiq ar rèvier;
Ha lare 'n aer tre i gwiban.

«Et elle entendit la vipère chanter sur le bord de la rivière; et le reptile disait dans son sifflement». Ici *aer-c'hwiber* «vipère» est *aer-wiber*, altéré d'après le mot *c'hwiban* «sifflement»; et ce dernier a été changé en *gwiban* par suite des échanges entre *c'hw* et *gw-*, dont il a été question au n° 7.

III. Les mots bretons donnés *Gloss.*, 493, v. *pipat*, sont d'origine française. *Piben*, f. «le centre d'un apostume, la fistule, ou canal, par où l'humeur sort du corps, pour forcer la tumeur» Pel., «bube, pustule qui vient sur la peau; petite excroissance de chair qui sort du centre de quelques apostèmes, particulièrement des panaris; la pointe en fer sur laquelle tourne une toupie, un sabot», pl. *pibennou*, Gon.; «pipe à fumer», H. de la Villemarqué, cf. *Rev. Celt.*, IV, 156, vient du lat., c'est le gall. *piben* «tuyau, conduit», pl. v. gall. *pipennou*.

IV. L'onomatopée qui a produit en lat. *pipa* a donné aussi

pipo, *pipilo* « piauler, gazouiller », en grec *πιππίζω*, etc. Le bret. *pipyal*, *pipya* « piailler, piauler » Gr., pet. tréc. *piepal*, *Rev. Celt.* VIII, 509, gall. *pipian*, *pipianu*, doit se rattacher au latin.

V. Une altération analogique inverse de celle de *huyban* d'après **piban* se trouve dans *eur wisdantin* « un philtre » *Soniou Br. Iz.*, I, 238, pet. tréc. *c'houistañtin*, cf. le dauphinois *piscantino* « mauvais vin », etc., avec assimilation populaire au tréc. *c'houistañ* « se dépêcher », à la Roche-Derrien *c'houista* « travailler »; voir *Κρυπτάδια*, VI, 9, 10.

19. IOU, AYAOÜIC, QYOUC'HAL; YUDAL.

I. Aux diminutifs d'interjections cités plus haut (n° 13), on peut ajouter *ayaoüic* « ahi! », de *ayou*, id. Gr., *aïou* « aï cri de douleur, de peur », Roussel *ms.*, de *a!* et *iou*, *hiou*, id. ibid., gall. *io* « hélas », grec *ἰού*, cri de douleur, *ἰώ*, cri de douleur ou de joie. Le moy. bret. ne présente que *io* dans *haio*, *Gloss.*, 311, et le dérivé *youal*. On lit dans Roussel *ms.* : *Jouc'hal*, *Joual* « crier de toute sa force, pour appeller quelquun, crier pour appeller au repas les gens de travail qui sont éloignés »; *Jouc'h* « cri tel que font les gens de campagne bien épris de vin »; *Jouc'houhou* « cri des gens de campagne bien épris de vin » (c'est de là que Troude a pris son article *iouc'houhou*); cf. *iou! iou! ou!... iou! ou!...* cris de joie qui saluent Merlin, *Barz. Br.*, 62, 63, et auxquels fait allusion le verbe *iouc'hal* « pousser des cris de joie », 74; *ar c'han hag ar iou* « des chants et des cris de joie » 425; Brizeux, *Les Bretons*, chant VII :

> Mais au loin vibre encor le son clair du biniou :
> « Iou! » criaient des danseurs; d'autres répondaient : « Iou! »
> O danses! cris de joie! ivresses du bel âge!

Iouc'hal est en pet. Trég. *qyouc'hal* « crier fort ». Ceci rappelle l'allem. *jauchzen*, *juchzen*, moy. haut all. *jûchezen*, de l'interj. joyeuse *jû*, *jûch*, que M. Prellwitz propose de comparer au grec *ἀϋτέω*, *ἀϋτή*.

II. Ces derniers mots, où l'exclamation aurait reçu un suffixe *-t-*, sont-ils à rapprocher du moy. bret. *yudal* « hurler, crier »; mod. *Judal*, *Juzal*, *Jual*, *yudal* « hurler, appeller en criant de loin et avec effort », *yudaden* « hurlement » Roussel *ms.*, *yuderez* « hennissement » Nom., voir *Gloss.*, 340; cornou. *pâz-iudérez* f. « coqueluche » H. de la Villemarqué (Dict. franç.-bret. de Le Gon.), mieux *paz-iuderez*, m. Trd, pet. tréc. *paz-yud* (litt. « toux de cri », cf. angl. *hooping cough*)? Le van. *hudale* « hurler »,

IMPRIMERIE NATIONALE.

hudereah, m. «hurlement» l'A. n'est pas un obstacle invincible, ce dialecte disant *useau* «juif». Le gall. *udo*, *udain* «hurler», est plus difficile à expliquer par un ancien *yu-*, mais on peut supposer l'influence analogique de quelque autre exclamation. Cf. gall. *iwbwb* «cri», *wbwb* «ah!» (interj. d'angoisse), *wb* «arrière!»

Il est vrai qu'inversement un ancien breton **udal* a pu devenir, dans la plupart des dialectes, *yudal* sous l'influence de *youal*.

20. LIUOES, LIMOUS; LIVRIZ; LYBOUÇZ, LIBISTR.

I. Nous avons parlé au n° 12 du moy. bret. *limoes*, *liuoes* «mousse d'eau, plante aquatique», van. *limoes*, *limous*, (*Gloss.*, 368), d'où *limouzéc* «limoneux» (plein de limon ou mousse d'eau), l'A.

Le *b* de *libouz* «mousse d'eau», en Goello, *Rev. Celt.*, IV, 161, expliqué par la phonétique, *Gloss.*, v. *libonicq*, est dû plutôt à un mot différent, qui a aussi modifié la finale du van. *limouch'* id. Châl. *ms.*, et du pet. tréc. *liboust* id.; «viscosité sur le cidre, viscosité en général»; cf. *lybouçz*, *lybiçz* «noir de fumée détrempé», van. *libous*, pl. *ed* «salope», Gr., cornou. *libistr*, m., *libistrenn*, f. «boue, humidité, crotte» Trd; voir plus haut, n° 12, et *Gloss.*, v. *libostren*.

II. *Liuoes* est parent de l'irl. *liobhagach* «plante flottante, commune sur l'eau stagnante» O'Reilly, gaél. *liobhragach* «sorte de lichen de mer, de couleur verdâtre»; *liobh* «substance gélatineuse, comme du sang, à la surface de l'eau» M' Alpine, *leamhragan*, *leamhnad* «taie sur l'œil» Macbain; du gall. *llyfi* «mucosité»; *llyfelyn*, *llefelin* «taie sur l'œil», *llyfrithen*, *llefrithen* id., *llyfrith*, *llefrith* «lait doux», cornique *leuerid*, bret. moy. *laez liuriz*, mod. *leaz livriz*, van. *leah livreh*, *lec'h livrih* Gr., *leas livris* Roussel *ms.*, irl. *leamhlacht*, v. irl. *lemnacht*. On peut ajouter, avec doute, le gaulois *limeum* «plante dont le suc servait à empoisonner les flèches»; le lat. *limus* «limon, dépôt, sédiment»; l'allem. *leim* «colle», etc.

III. La famille de *lybouçz*, *libistr* comprend, de son côté, le gall. *llibystr* «crotte, boue»; *yslebog* «sale»; *yslebren* «salope», l'irl. et gaél. d'Écosse *liobasda*, *liobarnach* «sale, maladroit», l'irl. *sliobraim* «je traîne», le gaél. *slibist* «personne malpropre». L'origine paraît germanique : cf. angl. *to slip* «glisser», *slippery* «glissant, scabreux», *sloven* «personne sale».

21. ARC'HEUST, ARHUEST; ARVEST, ARVEZ; AROEZ.

I. Pel. donne, comme «maintenant peu usité», *arc'heust* en deux syll. «veille ou garde des corps morts, en faisant des prières

pour leurs âmes pendant la nuit qui précède les funérailles»; il le tire de *arc'h* «coffre, caisse» et du lat. *custodia*, ce qui est inadmissible.

Le Gonidec n'a pas ce mot, Troude ne le cite que d'après Pel. Mais sur deux exemplaires du *Dict.* de Troude, G. Milin a ajouté en note : *arc'host* «veillée des morts».

Arc'heust et *arc'host* sont, je crois, des variantes du moy. bret. *arhuest*, v. a. «regarder, contempler», v. n. «assister» (*da*, à), *arhuestet* et *archuestet* «regardez»; pour ces alternances vocaliques, cf. *Rev. Celt.*, XIX, 199-203.

II. A partir du XVII[e] siècle apparaissent des formes de ce verbe sans aspiration après l'*r* : *aruestomp* «regardons» Nl. 454, *aruest* «regarder» 466, Maun., *arvesti*, Roussel selon Pel., *arvest*, *arvesti* «regarder quelque spectacle», *arvest*, pl. *ou* «spectacle», *arvestyad*, pl. *-tidy* «assistant, spectateur, regardant» Gr., *arvest*, m. pl. *ou* «spectacle, contemplation, attention, observation», *arvesti*, v. a. et n. «regarder avec attention, observer, considérer, contempler»; *arvestiad*, 3 s., pl. *-tidi* «spectateur, observateur» Gon.

L'identification complète de *arhuest* avec *arvest*, et l'étymologie par la racine du lat. *videre* (*Dict. étym.*; *Rev. Celt.*, XIV, 311) ne me semblent plus exactes.

Arvest doit être un mélange de *archuest-*, *arhuest* avec *arvez*, que Pel. traduit : «regarder avec attention, observer, considérer»; moy. bret. *aruez* «il considère», et *arvezaf* «j'explique», N 650 (rapporté à tort, *Dict. étym.*, à *argoez*, *aroez* «signe» = **are-veid-*, voir n° 7), *aruez* «air, aspect», mod. *beza arveset* «être attentif, veiller» *Gloss.*, 41, *arvez* «mine, façon», pl. *arvechou* et *arveiou*, *arviou* (*Dict. étym.*, 213); = **are-biy-*, v. bret. *arbid-*, *aruid-* (*Rev. Celt.*, XI, 461; *Gloss.*, 177).

III. *Archuest-*, *arhuest*, paraît composé de **ar-co-* et de *est-* dans le v. bret. *estid* «siège», = **ex-s'd-iy-*; cf. gall. *cyfeistedd* = **co-mestid* «siéger ensemble», *cyfeistyddio* «disposer en ordre, assiéger».

22. CHANAVIS; CHINOURI, CHALAMAÏ.

Une note ms. de G. Milin donne *chanavis*, s. f. pl. *ou* «incertitude, irrésolution, perplexité, doute, ne savoir que faire»; l'auteur ajoute : «d'autres disent *chalavis* ou *salavis*».

C'est cette dernière forme qui doit être la plus ancienne. Elle indique un composé de *sal avis*, littéralement «sauf avis», cf. pet. tréc. *sofkoñn* «en grand nombre, en foule», du franç. *sauf compte*; on peut voir d'autres exemples de *sal*, *salf*, *Gloss.*, 594, 599.

Le changement d'*l* en *n* se retrouve dans *pistinanz* «pestilence» Gr., *Gloss.*, 408; van. *gueléüenn*, *guenehüénn* «sangsue» Gr., *guelaoüen*, *guenehuen* Châl., etc.; cf. *Rev. Celt.*, III, 54; *Gloss.*, 356.

On peut citer encore le van. de Groix *chinouri* «réjouissance, bombance», = *chilouri* «coassement», *chilori* «gazouillement», *julori*, *chariuari* «charivari», Châl. *ms.*, *gilivary*, *jolory* Gr., pet. tréc. *chalvari*, *jalvari* (*Rev. Celt.*, XI, 362, 363), à Pédernec *chalavari*, etc., *Gloss.*, 344; *chilevari*, f. pl. *ou* id., *chalamaï*, m. pl. *ou* «tintamarre, bruit confus et éclatant, sédition», Milin *ms.* Cette dernière forme, qui doit venir de **chalamari*, rend vraisemblable la parenté du mot *alamali* «tapage (fait par des oiseaux)», cité *Gloss.*, 344.

23. DIHELCHAFF, DIHELKEIN; DIFLANCQA, DIFLACQEIÑ; DICHELPAÑ, CHELP.

I. Le moy. bret. *dihelchat*, *dihelchaff* «estre laz comme chien qui baaille», mod. *dielc'hat*, van. *dihelheiñ* «essouffler, s'essouffler, perdre l'haleine par une forte course, ou agitation» Gr., *dielc'ha* Gon., *dihêlhein* l'A., n'a rien à faire avec *difelc'ha*, van. *difelheiñ* «érater» Gr., auquel il est comparé, *Rev. Celt.*, IV, 150.

C'est un composé = **dē-selg-* «chasser jusqu'au bout, forcer, réduire aux abois», cf. *Gloss.*, v. *emholch*, *quellaff*.

II. *Dihelkein*, en cornouaillais de Saint-Mayeux, doit être le même mot, mais il a pu être influencé par le synonyme *diflancqa*, van. *diflacqeiñ* Gr., cf. cornou. *diflak* «essoufflé» *Barz. Br.* 303, et *diflancqet*, *disflancqet*, *diflacqet* «efflanqué» Gr. (*flac* «épuisé, vidé», *flanc* «flanc» *Gloss.*, 238, 239).

III. Le pet. tréc. *dichelpañ* «être essoufflé» est différent et tient à la famille du pet. tréc. *chelpeta* «rôder» *Rev. Celt.*, IV, 150, cf. à l'île de Batz *mont chelp* «aller de côté» Milin *ms.*; *en eñchelp* «(il a le bras) en écharpe» Gr., du franç. *écharpe* (cornou. *enn eskerb* «en biais, de biais» Trd). Pour l'*e*, cf. *herp* pl. *ou* «harpe», *herpa*, «jouer de la harpe», *herper*, f.-*ès* «joueur de harpe» Gr., moy. br. *harp*, *harper*; pour l'*l*, *chalpa* «écharper», *chalpis* «charpie» Gr., pet. tréc. *halpañ* «appuyer», moy. bret. *harpa*.

24. DIHOSTAL, TOUL-HOSSTEIN.

Le van. *dihosstale* «respirer fort, souffler» l'A., *dihostal* «geindre» *La légende populaire de Keriolet*, Vannes, 1888, p. 18, «(le porc malade ne fait que) battre ses flancs» *L. el l.*, 140,

paraît contenir un dérivé de *cossteenn* «côte (du corps)» l'A.; mais comment expliquer l'*h?*

Je crois que celui-ci est dû à un autre mot de sens analogue, *toul-hosstein* «essouffler» l'A., qui suppose une formation **toul-host-* «(trou), défaut des côtes». Ici l'aspiration serait de même nature que dans *taul-feucq* «bourrade», à côté de *taul-peucq* Gr., *Gloss.* 472.

25. DROUHANIK, DRAOUENNIK, TROC'HAN.

Pel. donne en bas léon. *troc'han* pl. *et* «roitelet»; Le Gon. dit de *troc'han* f., pl. *ed*, qu'il le croit du dialecte de Tréguier; M. E. Rolland (*Faune populaire de la France*, II, 291) cite d'après Ch. de la Touche *troc'han* «roitelet couronné», en bret. de Belle-Isle-en-Mer, et compare le grec *τροχίλος*.

Ce rapprochement spécieux, auquel avait aussi pensé D. Le Pelletier, est contredit par les faits suivants, qui paraissent établir la priorité d'un *d* initial. Roussel *ms.* a : «*Laouenan* v : *Douc'han*, Roitelet oiseau Idem *Laouenanic*»; il faut lire «v(el) *drouc'han*», comme le montre l'article *trouc'han* (dans les initiales *trou-*), où l'auteur ajoute : *troc'han*, *drouc'han*. Sur quoi G. Milin a fait deux remarques : «Ce mot n'est pas de Léon, d'où?» et «à l'île de Batz *draouennik vihan* R. *traouennik* (f.)». Cette dernière reconnaissance du *t* comme lettre radicale ne se retrouve plus dans deux notes du même auteur sur le dictionnaire de Troude : là il indique, après *draok*, *draouennik vihan* «roitelet» (île de Batz), *drouhanik* id. à Saint-Pabu (bas Léon), et *draouennik vraz* «rouge-gorge» (île de Batz).

Comme *t* pour *d* n'est pas très rare à l'initiale (cf. *Gloss.* 680), il n'y a pas de raison de séparer le nom bret. du roitelet de l'irl. *dreán*, gaél. *dreathan-donn* id., cf. *dreòlan*, irl. *dreólán*, et le gall. *dryw* id., qu'on peut rapprocher du bret. moy. *dreu* «joyeux» *Gloss.*, 197.

M. Macbain a proposé de tirer *dreán*, etc., de la racine de *θρώσκω* «sauter», ou de celle de *θρέομαι* «crier».

26. ESTREN, ESTRAN; ESTRENVA.

I. Le bret. moy. *estren* «un étranger» P 228, mod. id. Maun., répond au gall. *estron*, du lat. *extrāneus*; cf. Loth, *M. lat.* 165. D. Le Pelletier, à qui cette étymologie n'avait pas échappé, donne *estren*, pl. *tut-estren* comme ayant été et étant «encore fort en usage, quoiqu'il ne soit pas Breton». Cependant le mot manque dans Roussel *ms.*, dans les deux recueils de Le Gonidec, et dans le Dict. franç.-bret. de M. du Rusquec.

Le P. Grég. traduit «étranger» comme nom par *estren*, pl. *tud*

estren, *an estren*, van. *estren*, *estran*, pl. *estrangeryon;* ce qui concorde avec Châlons : *estran*, *estrén*, pl. *estrangerion*, et avec l'A. : *ésstran*, pl. *ésstrangerion.* Ce pluriel, qui est écrit *éstrangerion*, *Keriolet*, 8, répond au moy. bret. *estrangerien* et au léon. *estrañjouryen*, du sing. *estrañjour* Gr., adaptation bretonne du franç. *étranger.*

L'A. en donne aussi un autre, *ésstreinn;* il n'y faut pas voir une flexion, mais une simple variante phonétique de *estran* et *estren :* cf. *lein*, *léne* ou *lan* «plein» Châl. On lit au sens pluriel *estrén*, *Choæs a gannenneu*, Vannes, 1835, p. 120 : *Græce eit omb*, *hac eit en estrén* «(après la mort, on ne peut plus mériter, mais prier et obtenir) grâce pour nous et pour les autres». De même en trécorois : *guelet hon peadra tremen d'an estren pere... A lesfe hon c'hastell ebars en abandoun* «voir notre fortune passer à des étrangers qui laisseraient notre château à l'abandon» *Buez santez Genovefa*, Lannion, 1864, p. 26 ; cf. *heb presanç e c'herent*, *na memes an estern* «sans la présence de ses parents, et même des étrangers» (rime en *ern*), *Meulidiguez qeguin*..., 7.

M. Loth dit même, éd. de Châl. 33, qu'en Léon *estren* est propre au pluriel. C'est aussi l'idée de Troude, qui, après avoir omis ce terme dans ses Dict. franç.-bret. de 1842 et de 1869, l'admet à son Dict. bret.-franç. (1876) : «Ce mot, dit-il, s'emploie seulement au pluriel : *ann estren* les étrangers, les gens qui ne sont pas de la localité». L'abbé Moal, dans son *Supplément* au dernier Dict. franç.-bret. de Troude, donne également : «Les étrangers, *ann estren*, pl., s., (collectif).»

Ce mot, surtout adjectif : *tud estren* «hommes étrangers» (*an dud estren*, *Catechis... an Impalaërdet*, 1807, p. 124, *an dud estern* 66) répond au sing. moy. bret. *den estren* B 282, cf. *traou estren* «choses étrangères», *marc'hadourez estren* «marchandise étrangère» Gr.; van. *er broyeu estran* «les pays étrangers», *Mis Mari* 1841, p. 277. C'est ainsi que l'entendait l'auteur du *Supplément aux dictionn. bret.*, Landerneau 1872, en traduisant, p. 84, «étranger» par *estren*, *digenvez.*

De là l'invariabilité de ce mot. Cependant il prend une terminaison de pluriel, dans le van. *en instrannet* «les étrangers, ceux qui ne sont pas de la localité», *Choæs*, 198.

II. J'ai admis, au *Dict. étym.*, que ce mot *estren* a pris le sens d'«étrange», d'où «étrangement» J 232 ; «(mort) affreuse» B 696. Mais le contexte du premier passage suggère plutôt le sens «odieusement» ; on peut voir là un emploi adjectif du nom *estren* «tourment» B 482 ; cf. *estlam* «épouvante», mod. «épouvantable» Maun.; voir *Gloss.*, v. *damany*, *eston*, *blaouah.*

Ce nom *estren* est écrit *estreun* J 128, ce qui semble d'abord

une variante phonétique de l'adj. *estren* = *extrān-*. Mais on lit J 124 :

Na pebez estreun eu heman

où la rime intérieure en *em* indique une faute pour *estrem*. H. de la Villemarqué a traduit : «Quel est ce personnage étrange?» Le contexte indique bien plutôt l'idée d'un «événement affreux», comme les expressions employées au même passage, *cas*, *fortun*, *exces*. Aussi ai-je proposé de comparer le moy. bret. *extremite* extrémité (ital. *estremo*, *stremo*).

Il est fort possible que l'*m* final vienne d'un *n*, cf. *patrom* «patron», etc. A ce mot *estren*, **estrem* «malheur, situation pénible», et «malheureux, odieux» se rattache *estrenua* «action horrible, dureté, misère» *Gloss.*, 529. La ressemblance du v. franç. *estrene* «chance, fortune, hasard», *malestraine* «malheur, calamité, mésaventure» (aujourd'hui *étrenne*) semble fortuite; voir plus loin, n° 28.

27. SEMEILH, SIMILHEREZ.

Le van. *semeilh* pl. *eü* «revenant» Gr., *semeil* l'A., *semeil* pl. *semeilleu* «revenant, fantôme de nuit» Châl., mot masc. selon Le Gon. et Troude, est regardé, *Mots lat.* 206, comme propre au dialecte de Vannes; M. Loth ajoute : «C'est un mot savant forgé sur *similia*».

Il est impossible de séparer de *semeilh* le mot d'un autre dialecte *simill* (par *l* mouillée), m. pl. *ou* «remède de bonne femme» Troude; *simill*, *simillou* «grimaces», *Suppl. aux dict. bret.* 1872; *simillou* pl. m. id. Moal. Ces deux derniers donnent aussi *simillerez* id. (fém. selon Moal), qui permet de supposer un verbe **similha* «faire des grimaces, des façons».

Ceci nous amène à comparer l'ital. *simigliare* «ressembler; paraître», espagnol *semejar* «ressembler», *semeja* «ressemblance». Ainsi *semeilh* doit être un mot populaire tiré du v. franç., où l'on trouve *simillant* «semblable», *simillance* «ressemblance».

28. STRANA, STRANEL; STRAM; STRANTAL; FRONTAL; FRONTT.

I. Sur l'article de Troude : *strana* v. n. «flâner, babiller», Milin remarque : «On donne encore à ce verbe un sens lubrique qu'aucun mot ne peut rendre décemment en français — *coitus* — *stranel* femme débauchée (Brest)».

Il est très probable que *strana* est parent de l'ital. *stranare* «écarter, maltraiter», et par conséquent des mots bretons étudiés plus haut, n° 26.

Comme nous avons vu que ceux-ci présentent quelquefois *-m*

pour *-n* final, cf. van. *fortumm* «fortune» l'A., etc., on peut aussi comparer à l'ital. *strano* «étrange, grossier» le moy. bret. *stram* «odieux, avili, déshonoré» (rapproché de l'ital. *strambo* «cagneux, fantasque», *Gloss.*, 661).

II. Voici des remarques de Milin sur l'article *strañtal* de Troude : «*Strañtal* et *strantel* adj. et subst. Distrait, léger, évaporé, étourdi, sans consistance ni fermeté... En général, *strantal* et *strantel* ne se disent qu'avec la privative *di*...»

Troude donne *distrañtel* adj. «qui n'est pas solide, qui ne tient pas», et en Cornouaille «qui n'a pas d'argent en poche;... pauvre, déguenillé;... mot... désobligeant... à une fille ou femme; c'est à peu près *dévergondée*, qui cherche, par de mauvais moyens, à avoir de l'argent».

Cette dernière explication ne doit pas être exacte : *dis-trañtel* «sans argent» diffère de *di-strañtel*, proprement «très léger, très étourdi».

Il semble difficile de séparer entièrement *stranel* de *strañtel*, bien que le rapport des deux formes ne soit pas clair. On lit *strantal* adj. et s. m. pl. *ed* «(homme) éventé, évaporé, léger» Gr.; cette forme remonte au moy. bret.

III. Je l'avais, au *Dict. étym.*, rapprochée du van. *frontale* «généreux, libéral» l'A., *frontal* «libéral» *Vocab.*, 1863, p. 42, «libéralement, avec largesse» *Choæs*, 89 «(source) abondante», 184, *frontale, re frontale* «prodigue» l'A., d'où *frontalité* m. «munificence» l'A.

D'un autre côté, ce mot van. semble près du v. franç. *fronchaus, fronchal* «qui exhale des vapeurs, éventé, gâté»; d'autant plus qu'on trouve encore en dialecte de Vannes *frontt* m. «odeur» l'A., v. *parfum*, *Suppl.*, v. *aromatiser*, *cassolette*; plur. *frondeu* «senteurs»; *frondicq huéc* m. «fumet» l'A., *fronduss* «odorant, parfumé», *Sup.*, v. *cassolette*, etc.; cf. hors de Vannes *frount* «morelle» Gr., *frouñt* m. id. Gon., *front* «certaine herbe qui a la vertu de faire créver les froncles ou apostumes» Pel.

Mais le v. franç. *fronchaus* «vapidus» tient sans doute à *froncher* «vaporare», qui est inconciliable avec *strantal* (cf. *Gloss.*, 166, 167). Ce dernier aurait-il communiqué sa finale à un ancien bret. **fronchal* ou **fronkal*?

Il y a d'autres exemples bretons de *t* pour *k* après *n*, probablement aussi par suite d'influences analogiques, voir *Rev. Celt.*, XIX, 326, 327.

29. TOULEQ.

Le nom du roitelet en vannetais de Sarzeau, *touleq* (presque *touletch*), f., *Rev. Celt.*, III, 53, litt. «petit trou» (*Gloss.*, 704), est expliqué à cet endroit par «oiseau qui s'introduit dans les plus petits trous». Il est plus naturel d'y voir «le dernier de la couvée», sens de *touleq* à Pléhédel, *Rev. Celt.*, IV, 168; un sobriquet tout semblable de ce petit oiseau est le nom qu'on lui donne dans le Jura: *culot* (E. Rolland, *Faune pop.*, II, 291).

30. YOUANCTET, YAOUANCTIS, YAOUANQIZ, YOUANTIS; BASNECG; HEDER; EGZANSOUR.

I. Les noms abstraits du moy. bret. en *-tet*, *-det* sont, pour la plupart, d'origine latine ou française. Quelques-uns sont des synonymes des premiers, comme *hegaratdet* (mal lu par Le Men *hegaratded*) «bénignité» = *amiabldet*; *excidet*, lisez *euzicdet* «horreur» J 32 = *horribldet*, ce qui rend vraisemblable une imitation analogique.

L'influence de ces deux catégories est suffisante pour expliquer d'autres mots où *-tet* alternait avec un suffixe différent, d'autant plus que ce dernier se retrouve quelquefois hors du breton de France: *clouardet* et *clouarder* «tiédeur», gall. *clauarder*; *teualdet* et *teffalder* «obscurité», cornique *tewlder*; *heuelebdet* et *heuelebidigaez* «ressemblance» (cornique *hevelepter*); *nesaffdet* et *nesaffaelez* «parenté».

Le moy. bret. *youanctet*, *iouanctet*, *yaouanctet*, *iaouancdet* «jeunesse», mod. *iaouanctet* Maun., *yaouanqted* Gr., *iaüanctet* Pel., *iaouañktet* m. Gon. (*Dict. franç.-bret.*) ne se laisse aisément ranger dans aucun de ces cas. Son équivalent *adolecentet* «adolescence», fait sur le modèle de *pacientet* (et *pacience*) «patience», est un emprunt trop récent et d'emploi trop rare pour suffire à rendre compte de l'unique substantif abstrait répondant à *youanc*, *yaouanc* «jeune» en bret. moy. Un mot si nécessaire n'a jamais dû faire défaut à l'armoricain. Il faut donc que *youanctet* soit la continuation ou la transformation d'un nom vieux-breton ou brittonique.

II. La comparaison des langues voisines nous permet d'aller plus loin. Le gall. *ieuenctyd* m., moy. gall. *ieuenctit*, qui n'explique pas directement *youanctet*, a un suffixe *-tit* = **-tūt-* qu'on voit alterner avec *-taut*, *-dod* = *-tāt-*: v. gall. *duiutit* «divinité», plus tard *duwdid*, à côté de *duwdod*; gall. *dyndid* et *dyndod* «humanité». Le même échange se produit dans le cornique, qui dit *deusys* et

dovses, *densys* et *denses*. Dès lors, il est naturel d'admettre un fait semblable en armoricain, et de voir dans ce mot *youanctet* l'indice d'un plus ancien synonyme en *-tit*, correspondant au gall. *ieuenctit*. Les deux suffixes de forme voisine se remplacent même en latin : *juventus*, *juventas*.

Le brittonique **youenctit* devait résulter lui-même d'un compromis entre le mot «jeune», bret. moy. *youanc*, v. irl. *óac* = lat. *juvencus*, got. *juggs*, etc., et l'ancien celtique **yovintūt-* «jeunesse», v. irl. *óitiu* = lat. *juventus*.

Il est possible qu'un semblable rapport existe entre le bret. *glanded* «pureté» Gr. et le gall. *glendid*. L'armoricain ne montre nulle part le suffixe *-tit*, cf. *Gloss.* v. *meür*.

III. La façon même dont Le Gonidec a écrit *iaouanktet* par *t* final montre qu'il l'empruntait à D. Le Pelletier. Ce mot a eu peu de vitalité en bret. moderne, où on le voit remplacé par des formes nouvelles :

yaouanctis D 123, *jaouanctis Dictionnaire et Colloque*, par G. Quiquer, Morlaix, 1690, p. 148; *yaouanqtiz* Gr., *iaouañktiz* m. Gon., *yaouanktis Trub.* 124, 140, en van. *yëuanctiz*, *yaoanctiz* Gr., *iaoanctisse* Châl., *yaoanctis* «adolescence» Châl. *ms.*, *youanctisse* m. ou f. l'A., *youantis* 2 syll. *Choæs*, 129, 134, van. de Sarzeau *yuañktis*; en tréc. *yoañktis*; *yaouanqiz* Gr., *iaouañkiz* m. Gon., léon. *iaouankiz Barz. Br.*, 471, cornou. id. 58, van. *iouankis* 3 syll. *L. el l.*, 26, bas van. *iaouankiz*, Loth, éd. de Châl., 53; pet. tréc. *yawañkis*; tréc. *eur lizer a iauankiz* «une lettre de galanterie» *Histoariou*, Saint-Brieuc, 1857, p. 119, pl. *lizerou iauankis* 117, *ar iauankizou* «les légèretés de jeunesse, les amourettes» 118, *ar iauankisou* 119, 121, 122, *ar yaouankizou Trub.* XVIII id., *yaouankizou diboëlhed* «jeunes gens sans retenue» 93; van. *yaoanqih* Gr.

IV. *Iaouanktiz* est assimilé au gall. *ieuenctid*, *Et. gram.*, I, 66; mais la finale bretonne est un *s*, ce qui indique le suffixe français *-ise*, cf. *Rev. Celt.*, V, 124.

Ceci explique la seconde forme *yaouanqiz*, qui est à *yaouancq* «jeune» Gr., comme *francqiz* «franchise», van. id. Gr., *franquisse* f. l'A., à *francq* «franc» Gr. (moy. bret. *franchis*, *franchys*, adj. *franc*; en petit Tréguier *frañchis* veut dire «franchise, sincérité», et aussi «timbre d'affranchissement»).

Quant à *yaoanqih*, il est regardé *Rev. Celt.*, V, 124, comme emprunté au dialecte de Léon, à cause de l'irrégularité de la correspondance des sons, cf. *Gloss.*, 521. Mais cette forme peut être un *hypervannetisme*, comme sans doute *mih* «mois» et *creih* «milieu», donnés par le même auteur; voir *Gloss.*, 421; *Rev.*

Morbihannaise, II, 242. Il n'est pas impossible, d'ailleurs, de justifier phonétiquement *yaoanqih*, s'il existe : il se rattacherait à un **yoanqiç* avec finale identique à celle de *francqiçz*; cf. *Gloss.*, 432.

V. Deux explications sont proposées pour le *t* de *yaouanctis*, *Rev. Celt.*, V, 124. Il proviendrait soit du croisement de *yaouanqiz* et *iouanctet* (à tort identifié complètement avec le gall. *ieuenctyd*, comme on vient de le voir), soit de l'analogie des mots en -(*t*)-*is*, qui sont les plus nombreux.

Sur le premier point de vue, on peut comparer *Gloss.*, 413.

En faveur du second, on pourrait faire valoir ce fait que les formes en (*t*)-*is*, comme moy. bret. *sotis* « sottise », *coantis* « beauté » (van. *sotiss*; *coantisse*, *coenntisse* « gentillesse » l'A., v. franç. *cointise*), *fentis* « feinte », *couuetis* « convoitise », *vaillantis* « fermeté »; mod. *landreantiz* « fainéantise », *hoñnestis*, van. *honèsstisse* « honnêteté » Gr., *dizonestiz* « chose inconvenante » *Bali* 232, pet. tréc. *parfetis* « gravité, attention, sagesse », van. *hantisse* « hantise », *galantisse* « galanterie » l'A., *apertis* « diligence, activité » *Guerz. Guill.*, 69, *consortisse* m. « aggrégation », *cansortisse* f. « coterie » l'A., *kañsortis* « compagnie » Le Bayon, *Gram.*, 14, ont amené, dans le dialecte de Vannes, le changement de (*d*)-*is* en (*t*)-*is* : van. *lourdis*, *lourtisse* « lourdise » *Gloss.*, 376; *gailhardiz* « gaillardise » Gr., van. *gaillartisse* l'A.; moy. bret. *friandis* « friandise », van. *friantis Gloss.*, 246; moy. bret. *gourmandis* « gourmandise », van. *gormantisse* l'A.; moy. bret. *couardis* « couardise », van. *couartisse* « timidité » l'A.; *divergondiçz* « effronterie », van. *divergontiçz* Gr., *divergontisse* l'A. On trouve hors de Vannes *divergontis vras* « grande impudence » *Trub.* 50, et *tirantis* « tyrannie » *Aviel* 1819, I, 87, *an tyrantis Guiziegucz*... *Richard* 12, à côté de *tyrandiçz* Gr.

Il n'y a là, toutefois, qu'un indice assez vague, puisque *yaouanctis* est dans des conditions phonétiques différentes.

VI. Une troisième explication est suggérée par le morvandeau *fiartiz* « fierté », et le lorrain *chertiz* « cherté », cités dans la *Grammaire des langues romanes* de Meyer-Lübke, t. II, p. 569 de la traduction. Le breton aurait-il imité dans *yaouanc-tis* quelque dérivé dialectal contenant de même une combinaison des deux suffixes *-té* et *-ise* ?

VII. Quoi qu'il en soit, ce dernier élément de *yaouanctis* et de *yaouanqiz* doit être français. La coïncidence du gaulois *-isia*, signalée *Rev. Celt.*, VI, 391, ne peut prévaloir contre les raisons qui engagent à voir dans ces noms modernes de la jeunesse en breton le résultat d'innovations analogiques.

VIII. *Youantis* (§ III) vient de *youanctisse* comme en moy. bret. *golloenter* « vider », *dilloenter* « délier » de **guo-*, **di-llonc-ter* (*ll* dû à l'analogie de **ellonc-*, gall. moy. *ellwng* « lâcher » = **ex-lonc-*, même racine que le gaulois *lancea* « lance », selon M. Zupitza, *Zeitschr. für vergl. Sprachf.* XXXVI, 58, 59[1]).

Le *k* tombe aussi après *s* devant *t* : moy. bret. *pastur* et *pascaf* « paître, nourrir »; *habaster* « patience » Nl 174, moy. bret. *habascder* « facilité », mod. *abaster* m. « interruption d'une chose violente » Trd, « relâche, repos, intermission, cessation, tranquillité », pl. *abasteriou* Milin *ms.*; *abasteri* « prendre son temps pour faire une chose » Trd, « se relâcher, reposer, cesser, s'interrompre, discontinuer, se tranquilliser » Milin *ms.*; et devant *n* : *ar basnecg, ar basnecq* « la langue basque » Gr., cf. *ar basqaich*, *ar ouasqaich* id., *basq, vasq, oüasq* « un Basque » pl. *ed* Gr.; la finale a été modelée sur *ar sausnecg* « la langue anglaise » Gr., cf. *Gloss.* 599.

IX. Même après une voyelle, *k* ou *g* peut tomber devant une dentale : *kik-torr* et *kitorr* « courbature » Gon., Trd, *Gloss.* 554; moy. bret. *embreder* « toucher, manier » (participe mod. *embreguet*), de **embregder*, *Zeitschr. für celt. Philologie* II, 509.

Heder « supplice, tourment » N 594 doit être de même pour **hecder*, de *hec* « odieux, affreux ».

X. Nous avons vu, au n° 4, des exemples de la suppression de *k* devant *s*. Elle a lieu devant *z* dans *èn drou-zesped da* « nonobstant », *drou-zivez* « male-mort » Gr., *Gloss.* 153; moy. bret. *raczaff* et *dirazaff* « devant lui », v. gall. *racdam*.

Au contraire, le pet. tréc. *egzañsour* « encensoir » montre un *g* intercalé, sans doute d'après l'analogie de composés français de *ex-*.

Sur d'autres chutes de *k* devant consonne, on peut voir *Gloss.* 198.

É. ERNAULT.

[1] *Hellink* « il décoche » *Barz. Br.* 8, cf. LXVII, est le résultat de quelque méprise.

DEUX MOTS GRECS

D'ORIGINE SÉMITIQUE.

1. Σοφός.

On traduit habituellement l'adjectif homérique *ἀσύφηλος* par «vil, nul, sans valeur»; je ne crois pas que ce soit le vrai sens.

Hélène, s'adressant à Hector couché sur son lit funèbre, et célébrant ses louanges à la façon des *voceratrici* de la Corse, rappelle à son honneur, qu'elle n'a jamais entendu de sa bouche une mauvaise parole :

Ἀλλ' *οὔπω σεῦ ἄκουσα κακὸν ἔπος, οὐδ' ἀσύφηλον* [1].

Le sens appellerait : «une parole amère», et je crois que c'est en effet la signification de l'adjectif. Nous avons ici un parent de l'adjectif *σοφός*, mais un parent ayant conservé la valeur primitive, car *σοφός* se rapportait d'abord au goût, et c'est par un avancement bien remarquable, digne de figurer dans les traités de Sémantique, comme dans l'histoire du progrès de la pensée humaine, qu'il est arrivé à désigner la sagesse. La même chose s'est passée d'ailleurs pour son congénère *sapiens* en latin.

Le suffixe -*ηλος* est bien connu : c'est ainsi que *ὕδωρ* a donné *ὑδρηλός*, que *νόσος* a donné *νοσηλός*. Au sujet de l'*υ*, représentant l'*ο* de *σοφός*, je me contenterai de rappeler les exemples comme *ἀσσότερος-ἐπασσύτερος, ὄνομα-ἀνώνυμος*. (Voir la grammaire grecque de Gustave Meyer, § 35 et 36.) Il est vrai que les mots *ὑδρηλός, νοσηλός* sont tirés d'un substantif, et non d'un adjectif; mais nous reviendrons là-dessus à la fin de cet article.

Homère emploie encore une autre fois l'adjectif *ἀσύφηλος*. Achille, rappelant ses griefs à Ajax, lui dit que son cœur se gonfle quand il se souvient

ὥς μ' ἀσύφηλον ἐν Ἀργείοισιν ἔρεξεν
Ἀτρείδης, ὡσεί τιν' ἀτίμητον μετανάστην [2].

On traduit : *ut me inhonorum inter Argivos fecit Atrides.* Mais

[1] *Iliade*, XXIV, 767.
[2] *Iliade*, IX, 647.

ῥέζω signifie ici «traiter», comme quand on a chez Platon *ἔρρεξεν ἡμᾶς οὐ καλῶς* «il ne nous a pas bien traités». La vraie traduction serait : *ut me ingrate tractavit.* Ici encore, l'expression se rapporte au goût.

Avons-nous d'autres vestiges du sens primitif de *σοφός*? Je serais disposé à rapporter ici le mot *σύφακα*; cité par Hésychius, et qu'il explique par *γλεῦκος* «douceur». Le même glossateur donne *συφακίζειν-ὀπωρίζειν.* Il y a sans doute ici une expression se rapportant à la récolte des fruits qu'on laisse gagner en sucre avant de les cueillir.

Je crois donc que *σοφός* est un terme se rapportant à l'organe du goût, et non à celui de la vue, comme le supposaient ceux qui l'avaient rapproché de *σαφής.* Le transport du sens physique au sens moral doit être ancien, puisque nous le retrouvons dans le latin *sapere.* Je suppose que la transition s'est faite par des locutions comme *σοφῶς φρονεῖν*, *σοφὰ φάρμακα.* Des métaphores de même sorte ne manquent pas.

L'adjectif *ἀσύφηλος* m'a fait soupçonner qu'à l'origine de cette famille de mots, devait se trouver quelque nom concret désignant une substance notoirement connue pour sa douceur. Ne le trouvant pas en grec, je me suis adressé aux civilisations et aux langues circonvoisines. Aussitôt que j'ai questionné à ce sujet M. Joseph Halévy, il m'a répondu par le mot צוף *ṣouph*, qui, en ancien hébreu, signifie «alvéole de miel». Dans le langage plus moderne, il désigne le jus de certaines cannes ou racines.

Je crois bien que nous avons ici le primitif que je cherchais. Le mot a eu une rare fortune chez les Grecs, puisqu'il est devenu le nom même de la sagesse et de la science.

Au sujet du vers d'Homère cité en commençant, j'ajouterai encore une remarque.

Une femme française qui se trouverait dans la situation d'Hélène, dirait : «Jamais il n'a prononcé devant moi une parole *de mauvais goût.*» Tant le langage du sentiment, ainsi que le fond des métaphores, reste le même !

2. Ἀκήρατος, *sincerus.*

L'adjectif grec *ἀκήρατος* est souvent employé par les poètes pour marquer la pureté de l'âme. *Φιλότης οὐ δολερὰ οὐδ' ἐπίβουλος, ἀλλὰ θεοειδὴς καὶ ἀκήρατος*[1]. Le même adjectif, à côté de cette signification morale, a une signification matérielle. On le trouve employé comme épithète donnée à des liqueurs ou à des parfums. Hérodote, décrivant les embaumements égyptiens,

[1] Themistius, *Or.* 4, p. 51. D.

fait mention parmi les ingrédients, de *σμύρνης ἀκηράτου*[1]. Nous avons ici le pendant exact du latin *sincerus*. Pline (*H. N.* XXVIII, 9, 37) dit : *sincera axungia*. Comme *sincerus*, *ἀκήρατος* nous vient des apiculteurs. Il semble que l'orateur Aristide ait encore le souvenir de cette origine : Καθαρὰ φύσις, ἐξ ἀκηράτου γε τοῦ κηροῦ πλασθεῖσα.

De là le soupçon fort naturel que *κεράννυμι* «mélanger» pourrait bien être de la même famille. L'ε ne fait pas difficulté. A côté de *ἀκήρατος* il existe un adjectif *ἀκέραιος* qui a le même sens. On le trouve employé comme épithète de *οἶνος*.

Mais il reste à résoudre une question de chronologie : lequel a précédé, du substantif ou du verbe? A cause de *κίρνημι*, en souvenir des listes de racines verbales dressées par les grammairiens hindous, sans même discuter la question d'antériorité, la linguistique moderne s'est prononcée pour le verbe. Mais je suis plutôt porté à donner la priorité au nom. C'est ainsi que *μεθύω* «s'enivrer» suppose *μέθυ* «le vin». Il est souvent impossible à l'étymologiste d'aller au delà d'un verbe à signification générale, parce que l'objet concret dont il est tiré a disparu ou a changé de nom. Mais ici le primitif subsiste. Ce primitif, c'est *κηρός* «la cire».

Séparer le miel de la cire paraît avoir constitué une opération d'une certaine importance, puisqu'elle à eu le double honneur de donner au latin un adjectif comme *sincerus* et au grec des verbes aussi usités que *κίρνημι*, *κεράννυμι*.

Pouvons-nous faire un pas de plus? L'exemple de *σοφός*, *ἀσύφηλος*, dont les origines appartiennent au vocabulaire sémitique, était une indication. M'étant adressé au même confrère, j'ai obtenu de lui la réponse suivante :

«Relativement à *κηρός cera*, je ne puis que rappeler l'araméen קיריתא *qirîtha* «cire» (T. B. XX, 2), dont la terminaison תא *tha* atteste l'origine sémitique, puisqu'elle ne se joint jamais à des substantifs empruntés au grec. En arabe, *qîr*, قير, signifie «poix». Cette différence de sens semblerait indiquer que primitivement le mot sémitique *qîr* désignait les matières gluantes en général[2].»

Michel Bréal.

[1] II, 86.

[2] Il serait excessif de conclure que l'art d'élever les abeilles fût chose inconnue aux Aryens, le mot sanscrit *madhu* «miel» dit assez clairement le contraire. Mais il se peut que des perfectionnements soient venus de Phénicie : en linguistique comme ailleurs, il n'est pas sans exemple que le dernier venu fasse oublier ce qu'avaient fait les âges précédents.

VARIA.

BOUTURES VERBALES.

Il arrive que des conjugaisons entières sont tirées par l'usage d'une forme quelconque du verbe : c'est ce qu'on peut appeler des boutures verbales.

La forme grecque en *κα* a été particulièrement féconde. A côté de *ὄλλυμι*, il s'est formé un verbe *ὀλέκω*, à côté de *δίδωμι*, un verbe *δώκω* (optatif *δώκοιε* en cypriote). De *ἕστηκα*, *τέθνηκα* on a tiré les futurs *ἑστήξω*, *τεθνήξω*[1]. Un présent *δεδοίκω* vient de *δέδοικα*. J'ai expliqué par un procédé analogue *διώκω* à côté de *δίεμαι*[2].

Quelquefois, le nouveau verbe passe dans la classe des verbes en *εω* ou *jω*. C'est ce qui est arrivé pour *δοκέω*[3]. Nous sommes dès lors, tout près de ce qui s'est passé en latin pour *facio*, *jacio*. Il ne faudrait pas en induire pour le latin d'anciens parfaits à gutturale, semblables aux parfaits grecs en *κα*, car pour des époques si lointaines, il vaut mieux renoncer à l'idée de *temps*, et conclure simplement à l'existence de deux formes parallèles, avec ou sans *c*.

C'est à une bouture prise sur le supin *visum* (*eo visum*) qu'il faut rapporter le verbe *vīsere*. Un second exemple est *fīdere :* je pense que *fidere* vient d'un parfait à sens de présent **fīdi* «j'ai confiance», analogue à *πέποιθα*. De là, *fiducia*.

Le parfait *delēvi* «j'ai effacé» a donné le verbe *delēre* : la vraie forme eût été *delinere*. Ce qui est plus rare, c'est de voir un verbe tiré d'un parfait de l'optatif ou du subjonctif; c'est le cas de *averruncassere*, qui vient de *averruncassis* «puisses-tu écarter», forme probablement employée dans les prières. Une fois le modèle donné, d'autres verbes ont été faits sur le même type.

De pareilles boutures verbales existent en français.

Le verbe *pondre*, qui doit son *d* à l'infinitif, a été conjugué sur le modèle de *tondre*, où le *d* a sa raison d'être étymologique.

[1] Curtius, *Das Verbum*, II, 267.
[2] Dans ces *Mémoires*, IX, 36.
[3] *Ibid.*, IX, 253.

Dans une pièce de théâtre paysanesque, je trouve : «Une fille assez jolie et *avoindue.*» Dans ce dernier mot il faut probablement voir un participe passé de *aveindre*[1].

Les enfants enrichissent tous les jours ce chapitre linguistique. Il serait intéressant d'en réunir un certain nombre d'exemples, pour constater à quelle forme ils rapportent le plus souvent leurs fugitives créations.

Odi, odisse.

Ainsi que l'a déjà indiqué M. Louis Havet, le verbe qui est arrivé à signifier «haïr» en latin, mais qui signifiait anciennement «être dégoûté», vient de la même racine qui a donné *odor.* Par une métaphore des plus naturalistes, l'idée de l'aversion a été empruntée à l'organe de l'odorat : *Odio esse alicui. In odio esse.* Persicos odi, puer, apparatus.

In odio esse alicui, cela veut dire «être à mauvaise odeur, à dégoût à quelqu'un». Le parfait est employé avec sens du présent, comme pour *memini, nōvi.*

Mais comment est-on arrivé au verbe *odi?*

Je soupçonne qu'il s'est fait un renversement de construction analogue à celui qu'on a en anglais quand on dit : *As you like.* On a dû dire d'abord : *hic mihi odit; Persici apparatus mihi oderunt.*

Nous voyons qu'en grec ὄδωδα s'emploie en parlant des choses :

> τηλόσε δ' ὀδμὴ
> Κέδρου τ' εὐκεάτοιο θύου τ' ἀνὰ νῆσον ὀδώδει
> Δαιομένων.
>
> (*Od.* V, 60.)

Celebrare, celeber, celebritas.

Ces mots nous montrent comment, d'un fait purement local, d'une expression absolument limitée à une seule ville et à un seul endroit, le langage a pu tirer une série de termes tout à fait généraux, indépendants des temps et des lieux. On en a déjà un exemple dans le mot latin *palatium.* Mais les vocables dont nous allons parler en présentent un spécimen encore plus typique.

Il y avait à Rome, sur le Capitole, un édifice public où, au commencement de chaque mois, le pontife annonçait au bout de combien de jours auraient lieu les Nones, c'est-à-dire les jours

[1] M. l'abbé Rousselot me cite *gémir, frémir,* à côté de *geindre* et du patois *friembre.* Le point de départ aurait été *nous gémons, nous fremons.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

de marché. Cela s'appelait *calare* (*καλεῖν*) et l'édifice où se plaçait le pontife avait pris le nom de *curia calabra*.

De cette origine est issu le verbe *celebrare*, qui, par une extension de sens assez facile à comprendre, a d'abord signifié « annoncer, proclamer », puis « célébrer ». Il s'est passé quelque chose de semblable en français pour le verbe *prôner*.

Le changement des voyelles est un phénomène d'harmonie vocalique, comme dans *βάραθρον*, *βέρεθρον*.

Celeber, qui a l'air d'être antérieur à *celebrare*, en est, au contraire sorti; il a donné naissance à son tour à *celebritas*. L'idée qui est au fond de ces mots est celle de proclamation. L'idée de fréquentation est venue plus tard.

Le *d* de *fundere*.

On peut se demander où le verbe latin *fundo* a pris son *d*, dont le grec *χέω* est dépourvu. Mais il faut faire attention que *χέω* a un frère jumeau *χώννυμι* qui présente exactement ce que nous cherchons : *χώννυμι* correspond à *fundo* comme l'ancien latin *distennite* a donné *distendite*, comme l'osque *upsannam* correspond à *operandam*.

Par une intéressante restriction du sens, *χώννυμι* a été limité à l'idée d'amasser de la terre, mais la parenté avec *χέω* est encore sentie. On trouve indifféremment *χῶσαι τάφον* et *τύμβον χεῦαι*.

Arcera.

Ce vieux mot latin, qui nous est seulement connu par la Loi des Douze Tables, désigne une litière.

Si in jus vocat, ito. Si morbus ævitasve vitium escit, jumentum dato. Si nolet, arceram ne sternito.

Ce qui veut dire qu'en cas de maladie ou de grand âge le demandeur est tenu de fournir à l'accusé un chariot (*jumentum*), mais non une litière couverte (*arceram*). Aulu-Gelle, qui commente ce passage, définit le mot de cette façon : « *Arcera* vocabatur plaustrum tectum undique et munitum; quasi arca quædam magna vestimentis instrata. »

La parenté avec *arca* me paraît certaine. Mais il reste à rendre compte de la partie finale du mt.

Cette partie finale est intéressante en ce qu'elle nous donne une forme féminine de ce suffixe *er* qui, en latin, a été ajouté à tant de mots : *pulvis*, *pulveris*; *cinis*, *cineris*; *vomis*, *vomeris*. Pour certains mots, le suffixe a pénétré jusque dans le nominatif : *anser*, *acipiter*. Mais *arcera* est, à ma connaissance, le seul exemple où, à ce suffixe *er*, soit encore venu s'ajouter l'*a* du féminin.

STANTES MISSI.

Le tome II des *Mémoires et documents de la fondation Piot* nous fait connaître une tessère en terre cuite représentant un combat de gladiateurs. A côté de cette représentation sont les mots : STANTES MISSI.

La même expression : STANS MISSVS se trouve, comme le fait remarquer M. Héron de Villefosse, sur une inscription où il est parlé des jeux du cirque[1].

Quel est le sens de ces deux mots? Je crois que *stare* doit s'entendre comme l'opposé de *cadere*, *occumbere*. Nous avons ici la condition ou, comme nous dirions, le règlement de la lutte. «Aux vainqueurs la liberté!»

On comprend ce qu'une pareille condition devait ajouter à l'attrait du spectacle. La liberté pour les vainqueurs, — et apparemment la mort pour les vaincus, — que pouvait-on offrir de mieux pour surexciter l'intérêt?

Sans doute un *redemptor* qui savait son métier avait des moyens de retenir le vainqueur. La tessère, qui servait de carte d'entrée, était vraisemblablement ce que certains journaux appelleraient aujourd'hui une alléchante réclame.

Patois normand : *basse* «fille».

La revue normande intitulée *le Bouais-Jan*[2] publiait, dans son numéro du 8 mai 1897, une chanson en patois bauptois[3], où il est question des jeunes filles du Cotentin.

Ch'est tout' ces bass' fraîch' et jolies,
Rougies buon temps[4], ès bras nerveux,
Qui font les ménag' des vaq'ries
Et rend' nos logis si joyeux...

La pièce est dédiée à Marie Violette, «la proumire grand basse de la cour de...».

Je n'ai encore vu nulle part ce mot *basse* ou *bass'* qui signifie évidemment «fille» ou «servante». Je suppose que nous avons ici le partenaire féminin, resté dans les fermes normandes à l'état de nature, de notre trop civilisé *bachelier*.

En effet, ce dernier qui, comme on sait, signifie «jeune

[1] *C. I. L.*, VI, 10194.
[2] Directeurs-fondateurs : Raoul Roppart et F. Énault. Rédaction et administration, 67 rue Saint-Jacques. Paris.
[3] Baupte, ancienne localité du Cotentin.
[4] Il faut entendre probablement : *bon teint*.

homme», a tout l'air de contenir un suffixe diminutif. Il existe en vieux français un féminin *baissele*, *basciele*, *basele*, *baisiele*, qui signifie «jeune fille, servante»[1]. Le règlement de la maladrerie d'Amiens porte la pénalité suivante : «Qui claime sa *baisselle* putain, se elle est mariée, (il doit) xx jours; se elle est *baisselle* qui ne soit mariée, x jours.» On lit d'autre part, chez Froissart : «La femme du concierge, ses enfants et sa *baisselle* on faisait tenir en une chambre sans issir.»

L'origine est probablement celtique : il existe en cymrique un adjectif *bach* «petit».

Ceci nous amène à une autre question, qui, à la vérité, est indépendante de ce qui précède : d'où vient l'adjectif français *bas*, italien *basso*, espagnol *bajo*, portugais *baixo*?

Je serais porté à croire que nous avons ici le même mot celtique, lequel a trouvé accès dans toutes les langues romanes, et dont le sens primitif était «petit». La *basse Bretagne*, c'est la *petite Bretagne*. Un *basset* est un chien de chasse de petite taille. On a rapproché le prénom latin *Bassus*, qui a peut-être la même origine, mais dont nous ne savons pas au juste le sens : Isidore l'explique par «crassus, pinguis»; Papias par «curtus».

Un ξ analogique.

«Se battre à coups de poing» s'est dit *πυξί μάχεσθαι*, d'où *πύξ μάχεσθαι*. Le ξ, qui était parfaitement à sa place dans ce premier exemple, reparaît ensuite dans *λάξ μάχεσθαι* «se battre à coups de pied». Ici nous ne pouvons dire avec certitude si le ξ est étymologique, quoique *λακτίζω* «donner des ruades», *λαχμός* «coup de pied», fassent pencher pour l'affirmative[2]. De là nous arrivons à *ὀδάξ μάχεσθαι* «se battre à coups de dents», où le ξ est décidément analogique, quoiqu'il ait pu avoir un vague et fortuit soutien dans le verbe *δάκνω*.

Schumpfentiure.

Un mot allemand d'aspect bien extraordinaire est le substantif *schumpfentiure* «ruine, défaite», avec son verbe *enschumpfieren* «ruiner, défaire». On a peine à y reconnaître une imitation du français. Ces deux vocables sont cependant, comme d'autres l'ont déjà reconnu, la copie du verbe *déconfire* ou *esconfire* et du substantif *desconfiture*. Mais il y a eu probablement mélange avec un verbe d'origine germanique *schimpfen* «jouer, moquer», verbe

[1] Voir Godefroy, *Dictionnaire*, s. v.
[2] On a pensé, non sans vraisemblance, à une métathèse de *calx*.

auquel, dans certains dialectes, on trouve un participe : *geschumpfen*.

Le substantif *Schimpfentiur* (ital. *sconfitura*) est employé dans le sens de « déshonneur, affront » dans la langue des *Minnesänger*.

Umb sant Mertîns tac
Diu schimphentiure geschach.

Ott. von Horneck (cité par Moriz Heyne, dans le *Dictionnaire* de Grimm).

Longus. — *Largus*.

C'est une chose à remarquer pour celui qui prend plaisir à observer les évolutions du langage, que les deux adjectifs *long* et *large*, qui nous servent à désigner les dimensions d'un objet, ont tous deux commencé par exprimer des qualités morales. *Largus* se disait d'un homme généreux : ce sens est resté dans *largiri*. Quant à *longus*, il veut dire « lent, tardif » : c'est l'acception qu'a conservée le grec λογγάζειν « tarder ».

Il est probable que le latin *langueo* et le grec λαγγάζω « languir, faiblir » sont de la même famille.

Nous vérifions ici l'anthropomorphisme ordinaire du langage. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore, au lieu de dire que nous trouvons le temps long, nous parlons de la lenteur des heures. Et, d'autre part, on a dit *de larges domaines*, parce qu'on avait parlé d'abord *de larges dépenses*, *de larges bienfaits*.

On objectera sans doute l'allemand *lang*, l'anglais *long*, qui se retrouvent dans tous les dialectes germaniques, sans en excepter le gothique. Mais je considère ces mots comme empruntés au latin. La même opinion est présentée, quoique avec une certaine réserve, par M. Moriz Heyne, dans la continuation du Dictionnaire de Grimm. A ceux qui douteraient de l'emprunt, on peut opposer le mot *kurz*, dont la parenté avec *curtus* n'est pas contestable.

Michel Bréal.

BOUCHER.

Boucher, plus anciennement *boch-ier*, — d'où le nom propre *Bocher*, — correspond évidemment à une forme romane *bocc-arius* ou *bucc-arius*, qui se rencontre, diversement orthographiée, dans des textes à dater du XI[e] siècle [1].

Comme *buccus* signifie en bas latin «bouc», Roquefort, le premier si je ne me trompe (*Glossaire de la langue romane*, 1808, I, 161), puis Raynouard et Diez en ont conclu que le boucher était primitivement le «tueur de boucs» et la boucherie (*bocaria*) le lieu où on les tuait. A l'appui de cette étymologie, on a fait valoir que l'italien, qui dit *becco* pour «bouc», dit aussi quelquefois *beccaio* (ou *beccaro*) pour «boucher» [2].

Nos auteurs du moyen âge paraissent avoir eux-mêmes eu conscience de cette dérivation, tant elle est frappante. M. Paul Meyer me cite ce vers tiré du roman de Vespasien :

Et aovrent (*aperiunt*) et fendent com le bouc fet bochier.

Irréprochable au point de vue phonétique, cette étymologie l'est beaucoup moins au point de vue *sémasiologique*.

Le bouc a de tout temps été, en France, un animal assez rare, peu comestible, dont on n'entretient guère que le nombre nécessaire pour saillir les chèvres [3]. Il est bien question parfois

[1] Du Cange donne les formes *buccarius*, *buccerius*, et, dans le sens de «boucherie», *bocaria*, *boccaria*, *bocharia*, etc. On trouve de même *brecaria* pour l'abattoir des moutons.

[2] Cp. Diez, *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*, v° *bouc*. «*Bouc*... abgeleitet ist fr(anzösisch) *boucher*, pr(ovençal) *bochier*, Metzger, eigentlich bockschlächter, fr. *boucherie*, pr. *bocaria* Metzig; so hatte man *brecaria* Metzig für Schafe, *cabreria* für Ziegen; ein allgemeiner Ausdruck war *carniceria*. — Die Herleitung (wird) durch das italienisch *beccaro* (sic?) = *boucher*, von *becco* = *bouc* nicht wenig unterstützt. Das ursprüngliche franz. Wort für Fleischer muss *maiselier* = *macellarius* gewesen sein; warum es dem speciellen *boucher* weichen musste, ist schwer zu sagen, vielleicht weil es zu sehr an *mesel* = aussätzig erinnerte (!). Weiteres im *Krit. Anh.*, p. 6.»

Cf. encore Baist, *Zeitschrift* (de Gröber) *für roman. Philologie*, Halle, V, 239, n° 5; Körting, *Lateinisch romanisches Wörterbuch* (Paderborn, 1891), n° 1403.

Ménage rapproche bourreau (= bouchereau?).

[3] Cette objection a été déjà faite à Diez dans l'*Athenæum français*, 1853;

de boucs châtrés à quatre ans, qui jouent un rôle dans l'alimentation; mais ils portent un nom particulier, *menoun* [1]. N'est-il pas surprenant, dès lors, que le tueur de boucs ait été un personnage assez connu, assez occupé pour que son nom ait fini par devenir synonyme de tueur de bétail en général? Or cette extension de sens est réalisée dès le XIe siècle : un règlement de l'an 1022, cité par du Cange, est intitulé *De jure bucceriorum* et, chose curieuse, parmi les animaux énumérés comme devant une redevance à l'abatage, ne figure précisément pas le bouc [2]!

On pourrait répondre à cette objection en prétendant, comme le fait A. Darmesteter, que le misérable peuple des campagnes au moyen âge était réellement réduit à se nourrir de la chair coriace et mal odorante du bouc [3], ou encore, comme me le propose M. Gaston Paris, en admettant que le mot *boc* ait désigné également la chèvre et le chevreau [4]; mais je ne connais aucun texte qu'on puisse invoquer à l'appui de l'une ou l'autre hypothèse. D'une part, la femelle du bouc se dit *chèvre* ou *bique*, son petit, *chevreau*, *biquet*, *boquet*. D'autre part, le fond de l'alimentation animale a toujours été constitué dans les campagnes par le porc, dans les villes par le bœuf (ou plutôt la vache) et le mouton. De tous ces animaux, le plus gros, le plus difficile à tuer, celui pour l'abatage duquel a dû se former de bonne heure un corps de métier véritable, c'est le bœuf ou la vache : on s'attendrait donc à ce que le *carnifex*, l'abatteur *in genere* ait tiré son nom du bœuf et non du bouc.

Cet *a priori* ne serait-il pas, dans une certaine mesure, la vérité?

Je crois que le tueur de bœufs et de vaches s'est dit, à un moment donné, en bas latin *bucularius*, de *bucula* «génisse»,

Diez allègue Guérard, sur le Capitulaire *De Villis* : «*niusaltos* signifie des pièces ou de gros morceaux de chair nouvellement salée de chèvres et de boucs». Raynouard (*Lex. rom.*, II, 230) cite des textes médiévaux relatifs à la consommation du bouc : «Car soven per putia — put la mendritz — com fai per bocaria — box poiritz». — Ajouter le statut de Pontoise (*Ordonn.*, VIII, 629) de 1404, en parlant des bouchiers : «Tous boucqs et chèvres, se ilz ne sont de lait, ne se doivent vendre». Villani raconte que dans le quartier des bouchers (à Florence?) il y avait une enseigne représentant un bouc.

[1] M. Paul Meyer me signale le *menoun* dans le règlement de la boucherie de Digne qui date de 1427 : la mention, dit-il, en est rare.

[2] Du Cange, v° *Buccerius* : «De jure Bucceriorum. Pro bove vel vacca remittantur gr. 3. Pro porco gr. 3. Pro ariete gr. 2. Pro agno gr. 2».

[3] «Toutes les misères du moyen âge se révèlent dans le chétif (*captivum*), dans le serf (*servum*) ou dans le boucher, celui qui vend de la viande de bouc» (*Vie des mots*, p. 93). Darmesteter a tort d'ailleurs de prendre le boucher pour un «marchand de viande de bouc» (p. 61).

[4] J'ignore sur quel texte s'appuie Roquefort (*Glossaire de la langue romane* 1808, I, 170) pour écrire «*boucho*, une chèvre, *bucca*». *Bucca* en ce sens n'es pas dans du Cange.

plutôt que de *buculus* «bouvillon». En voici la preuve tirée d'une inscription peu connue d'un cimetière juif de Rome [1].

Alexander
b]ucularius de ma-
cello q(ui) vixit annis
xxx anima bona om-
niorum amicus;
dormitio tua inter
dicaeis.

Le *bucularius de macello* rappelle le *mazel de bocaria* des statuts de Montpellier de 1204 [2].

Bucula était encore vivant au début du moyen âge. Dans le cartulaire d'Irminon, fol. 53 (p. 108, Guérard), on lit *Winegandus habet de terra arabili bannaria* (Cod. *bunnaria*) *III et facit inde buculas*. Guérard interprète singulièrement: «il fabrique des boucles». Je crois plutôt que Winegand élevait des génisses, «faisait» du bétail. — *Bucula* qui aurait donné *boile*, a péri, mais deux de ses dérivés ont survécu :

Buculare, *boculare*, c'est crier comme une *bucula*, comme une génisse; de là est venu notre mot *beugler* [3], qui apparaît au XVIe siècle, mais n'est pas né *ex nihilo*.

Bucularius n'est pas mort non plus, quoiqu'il ait bien changé en route. Il est vrai que de *bucularius*, *buclarius* n'aurait jamais pu naître directement que *beuglier* ou *buglier*, qui est inconnu, à moins qu'il n'ait survécu dans le nom propre *Bouglé*. Mais à une certaine époque ce mot paraît avoir redoublé le *c* en abrégeant le *u* : c'est un phénomène de compensation encore mal étudié, auquel la langue française doit des doublets intéressants. Ainsi *cupa* «cuve» et *cuppa* «coupe». *Buccularius*, ainsi orthographié, se lit dans des glossaires allemands du XVIe siècle avec la traduction *Ohsinar* (= Ochsner) [4]. Dans *buccularius* l'instinct populaire sentait un diminutif, sans se rappeler que le primitif était *bovem*, quoique celui-ci eût survécu. Le jour où l'on a voulu ramener le diminutif à une forme plus simple on s'est inspiré, par une fausse analogie, des mots *vaccarius*, *porcarius* (où le *c* appartient au radical) et l'on a créé de toutes pièces *buccarius*.

[1] Garrucci, *Cimitero degli antichi Ebrei scoperto recentemente in vigna 'Randanini*, Roma 1862, n° 44. Cf. Vogelstein et Rieger, *Geschichte der Juden in Rom;* Berlin, 1896, I, p. 477, n° 143.

[2] *Ni el mazel de bocaria no sia venduda carn de feda* (brebis). [Cité par Raynouard, II, 230.]

[3] Cp. *aveugler* (de *ab-oculare*), d'où *aveugle*. Il n'est pas exact de considérer *aveugle* comme un mot de formation directe et «savante». *Aboculus*, qui n'a peut-être jamais existé, aurait donné *aveuil*.

[4] Diefenbach, *Glossarium latino-germanicum mediæ et infimæ ætatis*, s. v.

Comme ce mot se confondait pour l'œil et pour l'oreille avec *buccarius* « le tueur de *bucci* » (de boucs), du confluent, si je puis dire, de ces deux *buccarii*, serait né notre mot *boucher*, sur lequel l'italien a ensuite « calqué » *beccaio*.

Le *processus* que je viens de décrire n'est pas, je crois, sans analogies. Je n'en veux, pour aujourd'hui, citer que deux exemples. *Nocher*, malgré Diez et Littré, ne me paraît pas venir de *ναύκληρος*, mais de *navicularius* (très usité en bas latin), d'où la langue populaire a extrait le néo-primitif **naucarius*, par analogie avec *concarius* « cocher »; de *naucarius*, par abréviation de la voyelle et réduplication de la consonne, est né **noccarius* « nocher ». Semblablement je doute beaucoup que *auca* = **avica* des lois barbares soit un simple adjectif né directement de *avis*; j'y vois un néo-primitif populaire reconstruit, par une fausse analogie, sur le diminutif *avicula*, lequel, dans la langue du peuple, avait si complètement détrôné *avis* que c'est d'un diminutif de ce diminutif — *avicella* — qu'est né notre mot « oiseau ».

Théodore Reinach.

LE PATOIS DE LA FRANCHE-MONTAGNE

ET EN PARTICULIER

DE DAMPRICHARD (FRANCHE-COMTÉ).

(*Suite.*)

---

1 *cut* masc. = « coude ».

2 *cut* fém. « appui », substantif verbal de *cutā*.

cut « hâte » = vfr. *coite*, — *èvua cūt* « avoir hâte », — *èl ò fā è lè cūt* « il est mal dégrossi ».

cutā « étayer » <**cubitare*.

cuté = « couteau ».

cutlā cécũ « donner un coup de couteau à quelqu'un » <**cultellare*.

cutr = « coutre ».

cutũ « colon », emprunté au fr.

cuvā = « couver ».

cuvèsī « avoir envie de couver », serait en fr. **couvasser*.

cuvī masc. « godet où les faucheurs mettent tremper dans l'eau leur pierre à faux » <**cotariu*.

cuzĩ = « cousin (parent) », — « cousin (moucheron) ».

cũb = « combe ».

cũdònā = « condamner ».

cũdü, *cũdüt* subst. masc. et fém. = « conduit, conduite ».

cũfyā = « confier ».

cũfru « bannière » = vfr. *conferon*.

cũjī = « congé ».

cũpér « parrain », cf. *MSL*, X, 181.

cũpè « compas », emprunté au fr.

cũpènī = « compagnie ».

cũsèī « conseil », emprunté au fr.

cũsòlā « consoler », emprunté au fr.

cũsõtī « consentir », est probablement emprunté au fr., quoiqu'il ait exactement la même forme que s'il appartenait au vieux fonds.

cũt = « compte », — « addition ».
1 *cũtõ* = « content ».
2 *cũtõ* adv. « tout de suite », cf. *MSL*, VII, 474.
cũtr = « contre ».
cũtrār = « contraire ».
s cũtrèlaii « se chamailller », cf. *MSL*, VIII, 340.
cũvèti = « convertir ».
cũvni = « convenir ».
cuīnā « pleurer », — « pousser des cris plaintifs », cf. Roquefort *couinner*.
1 *cuò* = « cour ».
2 *cuò*, *cuòč* = « court, courte ».
cuòčl d ètup « poignée d'étoupes »; origine inconnue.
cuòǧèni « cordonnier » = vfr. *cordouanier*.
cuòǧl = « cordon ».
cuòi = « couilles ».
cuòinā = « couillonner ».
cuònā =« corner », — « corner avec un cor », — « donner un coup de corne ».
cuònai = « corneille ».
cuòniótr = « connaître ».
1 *cuònò* = « cornet ».
2 *cuònò* « coin où l'on met le foin », diminutif du simple perdu **cũ* = « coin ».
cuònūrõ « cognassier », cf. fr. *coing*; dérivation obscure.
cuòr, *ǒvuaǧā l ǒv dé cuòr* « empêcher l'eau de fuir » <*currere*.
cuòrb = « courbe », — « coude de tuyau de poêle ».
s cuòrbā = « se courber ».
cuòrbòt « manivelle d'un cric » = vfr. *courbette*.
ǒv cuòrčt = « eau courante ».
cuòrǧīr « fouet » <**corrigiaria*.
cuòrnič « corniche », emprunté au fr.
cuòrvā « corvée », probablement emprunté au fr.
cuòsè « corset », emprunté au fr.
cuòzlò « cordeau », serait en fr. **cordelet*.
cvāč « couverture », serait en fr. **couverte*.
cvèi = « couvercle ».
cvòtr « souhaiter » <**cupiscere*, — *i cvò* « je souhaite ».

Č

1 *čā* masc. «voiture (de toute espèce)» = fr. *char.*

2 *čā* fém. = «chair», — «viande».

čaḭ̄ = «choyer», — «ménager».

lu čāḭ̄l d ĩn argònī «coin de fer muni d'une boucle qu'un voiturier enfonce dans un bois pour le tirer»; on dit ailleurs en Franche-Comté *chaillon* ou *chagnon* «pêne de serrure»; ce sont sans doute des diminutifs de *catena*, cf. vfr. *chaaignon*; notre mot serait emprunté.

čān = «chêne».

čārǧ = «charge».

čėcū̃ = «chacun»; — *tu čėcū̃* «id.».

čėr «chaise», — *lė čėr di mōtī* «le prie-Dieu»; c'est le fr. *chaire* emprunté.

čėròt «petite chaise pour les femmes qui allaitent», diminutif du précédent.

čėsòl fém. «poutre de la charpente»; origine inconnue.

čėtė = «château».

čėtrā = «châtrer», — *ĩ čėtrė čè* «mauvais couteau».

čėzò « chésal», emprunté au fr.

čè = «chat», — *cū d čè* «prèle des champs».

čècò «bouquet (de noisettes, de glands, etc.)», — *dė bucè õ čècò* «fleurs qui forment un bouquet au sommet de chaque tige, comme le géranium par exemple». Origine inconnue.

čègrĩnā = «chagriner».

čèǧènrò = «chardonneret».

čèǧū̃ = «chardon».

čèpė = «chapeau», — «tussilage des prés, *Tussilago Petasites* L.».

čèplò = «chapelet».

čèplòt fém. «clou à tête ronde qu'on met sous les semelles», dérivé de *čèpė*.

čèpü «menuisier» = vfr. *chapuis*, — *d l ārb ò čèpü* «plante que l'on met sur les coupures, achillée millefeuille».

čèpüzī «coupailler, menuiser» = vfr. *chapuiser.*

čèpḭā, *čèpḭā* «couper, coupailler», — *ḭ ā lė mẽ čèpḭā* «j'ai les mains gercées», dérivé de *čèpü.*

čèrbū̃ = «charbon», — *ĩ čèrbū̃* «un tison».

čèrǧī = «charger».

čèrǧu «sorte de cric servant à charger les bois» = fr. *chargeoir.*

čèri «remise pour les voitures» <**carrile.*

čèrmẹ̀ « charme (arbre) » <**carpinellu.*

čèrò « chariot de la scierie », — « chariot du banc de menuisier », diminutif de *čā* « char ».

čèròt = « charrette ».

čèrpẹ́nị « corbeille » <**carpinea.*

čèrpẹ́nịòt « petit panier », diminutif du précédent.

čèrti masc. « char à bancs » <**carrettile.*

čèrtũ « charretier » <**carrettone.*

čèrũ = « charrue ».

čèrụ̈ā « aller à la charrue, labourer », dérivé du précédent.

čèrvẽclā « mettre dans une gerbe les épis tantôt d'un côté tantôt de l'autre », — *è čèrvẽcel*; origine inconnue.

čèrvǒt « charogne » = vfr. *charevoste.*

čèsī = « chasser ».

čèsūr « petite corde ou ficelle qu'on attache à l'extrémité de la lanière d'un fouet » = vfr. *chassoire.*

čètò « chaton (du coudrier, du saule, etc.) » <**cattettu.*

čètụ̂òị̄ = « chatouiller », — « flatter ».

čèvīr fém. « chaise » < *cathedra.*

čẽ = « champ ».

čẽb « jambe », changement de la sonore initiale en sourde.

čẽbò « croc-en-jambe », dérivé du précédent.

čẽbr = « chambre », — *lè čẽbré d côt l òtò* ou *ō lũ d l òtò* « la chambre à côté de la cuisine ».

čẽbũ « jambon », cf. *čẽb.*

čẽdal « chandelle » <*candēla*, — *mụ̂òš tè čẽdal* « mouche-toi ».

čẽdlī = « chandelier ».

čẽği = « changer ».

čẽn « chaîne », emprunté au fr.

čẽpā « jeter » <*campare.*

čẽpẽn « petite avance qui se trouve devant les fours à cuire le pain »; origine inconnue.

čẽpụ̂ậị̄ « brouter » <**campicare* ou **campiculare.*

čẽs = « chance ».

čẽsé « place du chantre à l'église » = vfr. *chancel.*

čẽslā = « chanceler ».

čẽtā = « chanter ».

čẽtī = « chantier ».

čẽtr fém. « extrémité d'un champ », cf. vfr. *chaintre.*

čẽtrèl = « chanterelle, *Agaricus cantharellus* L. ».

čẽtrulā « fredonner », dérivé de *čẽtā.*

čèčī ou *čèčųį* «chuchoter» = vfr. *chuchiller.*

čèmĩ, *čmĩ* = «chemin», — «route à piétons».

čèmnā = «cheminée».

čènu, *šnu* fém. «chéneau», emprunté au fr.

čènvā masc. «chènevis» <**canabaceu.*

čèpsī plur. «coussins du joug», cf. vfr. *chevecine.*

čèvèį, *čvèį* ou *čvéį* = «cheville», — *lè čvèį brèčür* (ou *čvéį*) «cheville du train de devant placée entre les deux roues».

čèvètr ou *čvètr* masc. «licou»; c'est le fr. *chevêtre* emprunté.

čèvé, *čvé* «cheveu», emprunté au fr.; le vrai mot patois est *pųa* «poil».

čèvò, *čvò* «cheval», — *ĩ čvò mèčĩ* «cheval d'or, ou jardinière, ou carabe doré», litt. «cheval-martin».

čèvri «cabri» <**caprile.*

čèvròt «petite prune noire» <**capretta.*

1 *čī* = «chez».

2 *čī*, *čir* = «cher, chère».

3 *čī* = «chier», — *čī dēz ědųòį èvō ĩ čįò* «faire passer la viande hachée dans le boyau à travers l'entonnoir», — *ĩ čī ō cülòt* «petit merdeux», — *è n čįō c pè ĩ cü* «ils sont très intimes», — *lu čįòni* «le plus jeune d'une famille».

čicnòd «chiquenaude», sans doute emprunté au fr.

čiputā «taquiner» = fr. *chipoter.*

čīvr = «chèvre», — *dlè cīvré fĩl* ou *čīvr è fĩl* «chèvrefeuille», — *lè čīvr* «jeu consistant à renverser avec un bâton jeté de loin une sorte de trépied surmonté d'un bout qui dépasse».

čī, *čīn* = «chien, chienne».

čò = «chou».

čòtrā «siffler»; origine inconnue.

čòtrò «sifflet», dérivé de *čòtrā.*

čò: = «chose».

1 *čò*, *čòd* = «chaud, chaude».

2 *lu čò dlè mẽ* «la paume de la main» <*callu.*

3 *čò* fém. = «chaux».

4 *čò* «nom propre», représente sans doute le lat. *callem* «pâturage dans les bois», cf. Toubin, *MSL*, VI, 197.

5 *è n m ō čò pè* «je ne m'en soucie pas» = fr. *chaut.*

čòbrųòį «charbouiller» = La Curne *chabrouiller.*

čòčī «presser» <*calcare.*

ĩ věį čòču «un vieux coq» <*calcatore.*

čòfō «échafaudage» = vfr. *chaufaut.*

čòfu̯ò «four à chaux» <**calce-furnu.*

čòlbrò «plante, angélique sauvage», sort peut-être de **čòlmrò*, qui serait un dérivé de *calamus*; pour le suffixe, cf. *bubrò*, *fevròt*, *bèvròt*, etc.

čòlmé «tuyau de pipe» = fr. *chalumeau.*

čòs «bas» = fr. *chausse.*

čòsī = «chaussée», — *lè čòsī d ĩn ètẽ* «la digue d'un étang».

čòsĭ = «chausson».

1 *čòvé* «demi-litre» = vfr. *chauveau.*

2 *čòvé sri* masc. «chauve-souris» <**calvellu sorice.*

čòvu̯òn fém. «chevanne (poisson)», emprunté.

čūsī «manquer (le but)»; origine inconnue.

ču «cri pour chasser les petits animaux», est une simple onomatopée, ou bien est d'origine germanique, cf. all. *scheu*, vha. *sciuhen* activement «effrayer, chasser».

čü «chouette» = vfr. *choue.*

čuf fém. «gousse», sans doute d'origine germanique, cf. mha. *kaf* «gousse, balle d'avoine»; l'emprunt serait antérieur au changement de *k* germanique en *č*.

čūr «cabinet d'aisances» <*cacatoria.*

čuazi «choisir», emprunté au fr.

ču̯òi̯ plur. «crottin de cheval»; origine inconnue.

ču̯ònièsir fém. «pièce qui attache la limonière à la voiture»; origine inconnue.

ču̯òr «tomber», cf. fr. *choir*; n'est pas l'équivalent de fr. *choir* et ne sort pas phonétiquement de *cadēre.* Ce verbe semble s'être modelé sur *cu̯òr* «couler (primitivement courir)», bien que, à part la signification, le point de contact qui a pu déterminer l'influence analogique nous échappe. On conjugue ind. pr. *ču̯ò*, *ču̯òi̯ŏ*, *ču̯òt*, imp. *ču̯òi̯ŏ*, fut. *ču̯òrā*, subj. pr. *ču̯òi̯*, imp. *ču̯òi̯ès*, p. p. *ču̯ò*. p. prés. *ču̯òi̯ẽ.*

čvirĭ = «chevron», — *čvirĭ d tèi̯* «chevrons placés sur les colonnes».

čvòlò = «chevalet», — «chèvre de scieur de bois».

D

d, *dé* = «de».

da = «doigt», — *bèi̯ī l da* «donner le doigt au veau qui vient de naître, pour le faire teter».

dā fém. «faisceau de tiges de chanvre qu'on met dans la main en tillant», — «branche de sapin»; origine inconnue.

dai̯é «dé à coudre» <*digitellu* ou **ditellu.*

dbu = «debout».

ddô «dessous» <**de-dossu.*
1 *dê* = «dix».
2 *dê*, *dêz* = «des».
dêbèrèsī = «débarrasser».
dêbètr = «débattre».
dêbôčī = «débaucher».
dêbri = «débris».
dêbūčī = «déboucher».
dêbūdā = «débonder».
dêbụòǧā = «déborder».
dêcriā = «décrier».
dêcrò «décroissance», substantif verbal de *dêcròtr*, — *lè rèsèn grūs pụò lu dêcrò* «herbe pour l'atrophie musculaire».
dêcròtā «décrasser» = fr. *décrotter.*
dêcurèǧī = «décourager».
dêcūbrā «déblayer, dégager» = fr. *décombrer.*
dêčèrǧī = «décharger».
dêčô = «déchaux», — *èlā è pī dêčô* «aller pieds nus».
dêfāt «bagarre» = fr. *défaite.*
dêfô = «défaut».
s dêfōdr = «se défendre».
dêfričī «défricher», emprunté au fr.
dêfrósūrī «déguenillé», voir *frósūr.*
dêgēnā «dégainer», emprunté au fr.
dêgôịī «débrailler»; origine inconnue.
s dêgrādā «se dégrader», emprunté au fr.
dêgutā «dégoûter», emprunté au fr.
s dêgūšā = «se dégonfler», — «se dégonfler de sa colère».
dêgụòrǧī = «dégorger», — «faire dégorger», — *èl ô bī dêgụòrǧī* «il est bien mal embouché».
dêǧūnā = «déjeuner», verbe et substantif.
dêǧūnl «déjeuner», substantif dérivé du verbe *dêǧūnā.*
dêlaịī = «délier».
èn grôs dêlēbrā «une grosse femme sale et portant des vêtements décousus, loqueteux et malpropres» <**de-ex-lamberata*, cf. lat. *lamberare* «déchirer».
dêlicè «délicat», emprunté au fr.
dêmōti = «démentir».
dêmūtā = «démonter».
dêničī = «dénicher»; l'*i* de la seconde syllabe a été maintenu sous l'influence de *ni.*

dènũsi = «dénoncer».
dènuā = «dénouer».
dèpitā «dépiter», emprunté au fr.
dèpièi = «déplier».
s dèpõgi = «se dépêcher».
dèrèči «s'ébouler» = fr. *dérocher*.
dèrõgi = «déranger».
dèsidā «décider», emprunté au fr.
dèsiri «déchirer» = vfr. *décirer, dessirer*.
dèsirūr «déchirure», dérivé du précédent.
dèsõdr = «descendre».
dèsa = «dix-sept».
dètrèpā òc «détruire quelque chose, s'en débarrasser» = vfr. *destraper*.
dètròs = «détresse».
dètrõpā = «détremper».
dètrūr = «détruire».
dètuò = «détour».
dètuòrbā cèči «déranger quelqu'un de son ouvrage» = vfr. *destourber*.
dèvidi «dévider», emprunté au fr.
dèvòlizi «dévaliser», emprunté au fr.
s dèvti «se déshabiller» = fr. *se dévêtir*.
dèvūrā «déguenillé», — *dèvūrā cèči* «l'injurier à outrance» = fr *dévorer*; le vocalisme de la seconde syllabe est dû aux formes telles que *dèvūr*, dans lesquelles elle est tonique.
dèzètèči «détacher», cf. *ètèči*.
dèzèčā = «déserter», — «avorter».
dèzèčũ «avorton» <**desertumen*.
dèzèpũdũ, -*ũ* «détaché, -ée»; cf. *èpũdr*.
dèzèritā «déshériter», emprunté au fr.
dèziri = «désirer».
dèziõ «dix-huit»; l'origine du *i* n'est pas claire.
dèznũ = «dix-neuf».
dèzòlā «désoler», emprunté au fr.
dèzõbuòrlā «ôter le collier à une bête de trait», cf. *õbuòrlā*.
dèzõlètī «sevrer», cf. *õlètī*.
dèzõpóznā «désinfecter», cf. *õpóznā*.
dèzõrèsnā «déraciner», cf. *õrèsnā*.
dèdra «adroitement» <**de-ad-directu*, cf. vfr. *adroit* adv., — *èfūtā dèdra* «arranger comme il faut».

IMPRIMERIE NATIONALE.

dèm «dame», emprunté au fr.
dèni̯ «tige de chanvre», — *lè dèni̯ di rlèǧ* «le balancier»; origine inconnue.
dèrī = «derrière», — «arrière», — «dernier», — *ō dèrī* «en arrière».
dẽ «dans»; la voyelle nasale paraît indiquer que ce mot est emprunté au fr.
dẽsī = «danser».
dẽtò «dental de charrue», emprunté au fr.
dẽvu̯a «orvet» <**d* + *anguettu*(?).
dèči̯ũ «durillon» <**duritilione*(?).
dèddò «de dessous» <**de-de-dossu*.
fār dèstü «faire semblant de ...»; origine inconnue.
dö = «deuil», — *èvu̯a grò dö* «être bien chagriné».
dözi = «dousil».
di = «du».
diminü̯ā «diminuer», emprunté au fr.
dir = «dire», — *ĩ vẽi̯ dir* «un vieux proverbe».
diriǧī «diriger», emprunté au fr.
dispütā «discuter, — gourmander», — *s dispütā* «se prendre de gueule», emprunté au fr.
distilu «distilleur», emprunté au fr.
s divèči «s'amuser», c'est le fr. *se divertir* emprunté.
dĩd fém. «dinde», emprunté au fr.
dĩs «ainsi, comme cela»; origine inconnue.
dĩsci «ainsi, comme cela», composé de *dĩs* et *ci*.
di̯ò masc. «partie du fil de la quenouille qui est plus mince que le reste et qui se casse»; origine inconnue.
nũ dé dla! «nom de Dieu!»; c'est une altération volontaire, comme en fr. «nom de bleu».
dmė = «demi».
dmẽdā = «demander».
dmẽdu «mendiant» = fr. *demandeur*.
dmu̯òrā = «demeurer».
dó = «dos».
dósīr «sellette (de cheval)» = fr. *dossière*.
dò cẽ? «depuis quand?»; serait en fr. **dès quand*.
dòmèǧ «dommage», emprunté au fr.
dònā = «damner».
dòt = «dette».
dọtā «dater», emprunté au fr.

dòvān «grosse prune noire»; origine inconnue.

dòz «douze» <**dŏdece.*

dòzim «douzième», est dérivé de *dòz* comme le mot fr. de *douze.*

dō = «dent», — *lè dō ọ̈ịòd* «canine», litt. «dent d'œil».

dra = «droit».

drati, dratīr = «droitier, droitière».

drè = «drap».

drèbuọ̄nī «celui qui prend les taupes dans les champs» <**darbonariu* (?).

drèvī masc. «taupe» <**drabariu* (?).

drẹị fém. «membre viril» = fr. *drille.*

drèmi «dormir» <*dormire.*

dròsi = «dresser», — *s dròsi* «se dresser», — p. p. p. *dròsī* «debout».

druị fém. «putain», cf. vfr. *drue* «amie, amante, maîtresse, concubine» (?).

dü, dür = «dur, dure», — *lu dü* «le foie».

Dū = «Dieu».

dümān «dimanche», cf. *MSL*, X, 291.

1 *du* = «deux».

2 *Du* «le Doubs (rivière)» <*Dube.*

3 *du, dus* = «doux, douce».

dubị = «double», — *ī dubị* «demi-*còvé*», — «différentes mesures de capacité».

dubịò «coiffure de femme», cf. *MSL*, VII, 466.

dulāz fém. «barrière en bois comme il y en a dans les pâturages»; origine inconnue.

durf fém., cf. *ribā*; origine inconnue.

dusin «doucine (rabot)», emprunté au fr.

dusò «doux, tendre» = fr. *doucet.*

dutā = «douter».

duv = «douve», — «fontaine».

duvò «édredon», cf. fr. *duvet.*

dāǧi «danger» <*dominiariu.*

dvī = «devoir».

dvē = «devant», — *dvē ị̄ī* «avant-hier».

dvētī «tablier de femme» = fr. *devantier.*

dvènā = «deviner».

É

é, *éz* «aux» = vfr. *es*.
ébèi̭ī «aboyer» <*es-badiare.
ébèn «ébène», emprunté au fr.
ébóli «forcé (en parlant d'un outil)»; origine inconnue.
ébòbi, *-bī* = «ébaubi, -ie».
ébòčĭ = «ébaucher».
ébrēčĭ = «ébrancher».
ébrótnā ī bó «ébrancher un arbre»; origine inconnue.
ébṷar̆ğī = «héberger».
écāi̭ «écaille», emprunté au fr.
écai̭ölā «jeter des cailloux à quelqu'un», dérivé de *cai̭ö*.
écamṷòğā «écafler»; origine inconnue.
écamṷòğai̭ī «écafler»; origine inconnue.
écèčā = «écarter».
écèl = «écuelle».
écèlòt «bobèche», diminutif du précédent.
écèrā «équarrir» <*es-quadrare.
écèru «équarrisseur», dérivé du précédent.
écėpā «cracher», cf. vfr. *escupir*.
1 *i̭ ā écö* «je suis dégoûté, ça me dégoûte», cf. fr. *écœurer*.
2 *i sé écö* = «je suis écuit».
écis «seringue» = vfr. *esclice*.
écisī «éclabousser ou mouiller avec une seringue», dérivé du précédent.
écmūš «amorce», cf. fr. *amorce*; le commencement du mot est obscur.
écól «école», emprunté au fr.
écósu, *-uz* «batteur, -euse en grange», cf. vfr. *escoussour* «fléau à battre le blé».
écòbṷ̈ā «écobuer», sans doute emprunté au fr.
1 *écòr* fém. «écart», emprunté au fr.
2 *écòr* fém. «équerre», emprunté au fr., — *l écòr è l ŭi̭è* «équerre à onglet», — *léz écòr* «le gond avec ses ferrures».
écòšā «écraser», emprunté au fr. populaire *écafler*.
écrézā «anéantir (surtout en écrasant)», emprunté au fr.
écrèmā «écrémer», emprunté au fr.
écréni̭ól fém. «crécelle», — «pie-grièche»; origine inconnue.
écréni̭ò «espèce de petit sapin de marais»; origine inconnue.

écrésür fém. «grand dévidoir de tisserand», cf. La Curne *escrusserie* «action d'éplucher le lin».

écrétür = «écritoire».

écri subst. «lettre, billet» = fr. *écrit*, — *făr in écri* «faire un acte».

écru = «écrou».

écürõ = «écureuil».

écüm = «écume».

écümā = «écumer».

éculònā ī bó «couper les nœuds» <**es-columnare*.

écün «corne» <**es-corna*, — *făr léz écün* «faire les cornes à quelqu'un avec les doigts».

écur «battre le blé» <*escutere*.

écüš = «écorce».

écuvā d èvó èn rèmès «balayer (un four)», cf. vfr. *escouve* «brosse».

écuònā = «écorner».

écuòrči = «écorcher», — «ôter la peau».

d l écvéi «ordures faites avec du bois, du papier, etc.» = vfr. *escoville*.

éčāį «esquille» <got. germ. *skalja*.

éčèğā «émousser» = vfr. *escharder*.

éčèn «grande bûche de bois de stère» = fr. *échine*.

éčèpā = «échapper».

éčèròs «pièce de bois qui réunit les échelles», cf. vfr. *eschareçon* «échalas».

è m éčèrpi «j'ai des démangeaisons» <**es-carpīre*, cf. fr. *charpir*.

éčès = «échasses», — *léz éčès dè lè lü* «les deux montants du traîneau qui supportent le siège».

éčīl «échelle» <*scala*.

s éčòdā «se chauffer» = fr. *échauder*.

éčòlü «noix», cf. fr. *écale*, all. *schale*; l'accent est sur la seconde syllabe, d'où l'*ò*.

éčòrp «gros ciseau», emprunté sans doute à la région Montbéliardaise. Serait le substantif verbal du représentant de **ex-carpire*.

éčòt fém. «écheveau» <**scabella*.

éčru «dévidoir», serait en fr. **échevoir*.

édī è céčü = «aider (à) quelqu'un».

éfesī = «effacer».

éféį = «effeuiller».

léz éfémur «planches de côté d'une voiture de fumier»; origine inconnue.

éfémuòrā i čā può mnā di fémī « garnir une voiture pour transporter du fumier », dérivé du précédent.

éfrūtā = « effronté ».

éfū = « effort ».

éfūš « ciseaux à tondre (les brebis) » <**es-for(fi)ce*, cf. fr. *forces*.

égéį = « aiguille ».

égéįī masc. « cache-aiguilles », dérivé de *égéį*.

égéįnā « taquiner » = fr. *aiguillonner*.

égéįū = « aiguillon », — « poinçon ».

égnā = « égrener ».

s égôzlā « s'égosiller », emprunté au fr.

égrēli « ébarouir, ébaroui », — « affaiblir » <**es-gracilitu*.

égrèfnā « égratigner », cf. vha. *krapfo* « crochet »; *grèp* « grappe » remonte au même mot, mais il a été emprunté avant le changement de *pp* en *pf*. Pour le sens cf. fr. *griffer* dérivé de *griffe*; = vfr. *esgrafigner*.

égròlā « marqué de petite vérole », dérivé de *gròl* « grêle ».

èn pīr égüzūr « pierre à aiguiser pour ôter le fil », serait en fr. **aiguisoire*.

éguž fém. « gouge », sans doute emprunté au fr., mais pourrait sortir phonétiquement de **es-gubia*.

éguòrǧī = « égorger ».

égzèrsā « exercer », emprunté au fr.

égzilā « exiler », emprunté au fr.

éǧòlür « engelure » <**es-gelatura*.

s élēsī = « s'élancer ».

éléǧi « étourdi (comme quelqu'un qui vient de tourner) », serait en fr. **élourdi*.

élöčī « gâté (en parlant d'un outil) » = vfr. *eslochier*.

élüz fém. « éclair », substantif verbal du suivant.

élüzī « faire des éclairs » <**es-lūcidare* (?).

s élūǧī « tomber de son long », serait en fr. **s'élonger*.

s émèįī « s'épater » <*ex* + got. *magan* « être fort » = v. it. *smagare*.

émödr « mettre en mouvement », cf. *MSL*, X, 322.

émišlôčā « tout mutilé »; origine inconnue.

émiòtā = « émietter ».

émulòt « pierre à aiguiser » <**es-moletta*.

émutā « écraser les mottes » <**es-muttare*.

énūlā « ôter les nœuds » <**es-nodulare*; on attend **énulā*; l'*ū* est sans doute dû aux formes de l'ind. prés. *énūl* où il porte l'accent.

épèvūrī « effrayer » <**es-pavūrare*.

épèn = «épine».
épi «épi (terme de menuiserie)», sans doute emprunté au fr.
épil rinèt «épine-vinette», emprunté au fr.
épīni «épingle», emprunté au fr.
dèz épīnuòč «épinard» = vfr. *espinoche*, *espinoiche*.
dlè pèi d épiòtr «poussette d'épeautre», emprunté au fr.
épiūğ «éponge» = bourguignon *éplonge* (influence du verbe *plonger*).
éplöči «épiler», — *è m ē bī cüdī éplöči, è n ē rō pia sèvua*, probablement emprunté au fr. (*éplucher*).
éplū «étincelle» = vfr. *espelue*.
épò, *épòs* = «épais, épaisse».
épòl = «épaule».
éprèvi «épervier» = vfr. *éprevier*.
épulò «époule», serait en fr. **époulet*.
s épuarbzī «s'étirer en s'éveillant» <**es-pigritiare*.
épuarū «épar (pièce de bois qui soutient les échelles d'une voiture)», serait en fr. **éperron*, cf. vfr. *esparron* et, pour l'*e* supposé par notre forme, all. *sperren*.
érāb «érable», emprunté au fr.
érītā «éreinter», emprunté au fr.
éròinā «éreinter», cf. vfr. *esrener*. Ce mot a probablement subi une modification analogue à celle que nous signalons sous le mot *rsèinā*.
ésaī = «essayer», — «goûter».
ésclèt fém. «squelette», emprunté au fr.
ésclür «exiler, chasser», c'est le fr. *exclure* emprunté.
éscròcā «escroquer», emprunté au fr.
ésèčā = «essarter».
ésèpā «laver avec une planche»; origine inconnue.
ésèpür fém. «planche à laver», dérivé du précédent.
s ésèrā «s'égarer» = vfr. *esserrer*.
ī vèi ésöču «quêteur de nouvelles», cf. vfr. *suschier* «examiner».
ési «essieu» <**axile*.
ésirī «fendre les bardeaux avec *lu fā ésiru*» = vfr. *essirer*, *escirer*.
éssòn «bardeau ou planchette pour couvrir les toits», cf. vfr. *essone*.
ésònā «assommer» <**as-somnare*.
ésō masc. «mesure de labourage. Comprend 24 sillons avec l'ancienne charrue en bois et 20 avec la nouvelle charrue en fer qui fait des sillons plus larges»; origine inconnue.
éspèrā «espérer», emprunté au fr.
éspiū «espion», emprunté au fr.

éspri « esprit », — « alcool », emprunté au fr.
éstimā « estimer », emprunté au fr.
éstrópi̯ā « estropié », emprunté au fr.
éstumè « estomac », emprunté au fr.
ésū = « essuyer ».
ésutā « secouer un arbre pour en faire tomber les fruits » <**ex-succutare*.
ésu̯òrā lèz èbi, lè čẽbr « assainir » = fr. *essorer*.
ésu̯òrfẽtā « ennuyer, tourmenter »; origine inconnue.
éšarlòt « échalote, *Cæpa ascalonia* », emprunté au fr.
éšérī « éclairer » <**es-clariare*.
éšèvĩ « bardeaux minces pour couvrir les maisons du côté du vent »; origine inconnue.
s éšöznā « perdre sa graine (en parlant du foin) »; origine inconnue.
l éšlòt « petite échelle au-devant de la voiture à foin » <**scaletta*.
l éšnā di dǒ « échine, épine dorsale » <**skinata*.
éšuz « écluse », substantif verbal du suivant.
éšuzā « déborder » <**es-clausare*.
éšu̯òšā = « essoufflé ».
étal = « étoile ».
étalūr « chevilles du *čèrğu* », cf. vfr. *estelon*; on attend **étòlūr*.
étévi « attiédir »; voir *tév*.
étèč « attache (de toute espèce) », — « embrasse de rideau », substantif verbal du suivant.
étèči (et *étèčī*) « attacher »; c'est une corruption de *ètèčī* sous l'influence des nombreux mots commençant par *é*.
étèl « éclat de bois enlevé à l'équarrissage, — attelle » = vfr. *astelle*.
étèmā « étamer », emprunté au fr.
étènu̯ā = « éternuer ».
étẽ « étain », emprunté au fr.
étẽ et *étẽ* = « étang ».
étẽdr « éteindre », emprunté au fr.
étẽp = « estampe (outil qui sert à estamper) ».
étéğī = « étourdie ».
étnāi̯ fém. sg. « tenailles » <**ex-tenacula*.
étófā « étouffer », emprunté au fr.
étòl « écurie » < *stabula*.

Maurice Grammont.

(*A suivre.*)

L'ADJECTIF VERBAL LATIN EN *-NDUS*[1],

ÉTUDE MORPHOLOGIQUE ET SÉMANTIQUE.

Il n'y a peut-être pas dans la morphologie latine, de question plus souvent étudiée et plus diversement résolue que celle de l'adjectif en *-ndus*; il peut donc sembler téméraire d'y revenir encore et, après tant d'hypothèses déjà proposées, d'en émettre encore une nouvelle; je crois toutefois que la diversité même et le grand nombre des solutions montre que la question est encore ouverte, et que le champ reste libre à la discussion; d'ailleurs personne, que je sache, n'a prétendu dire le dernier mot sur cette question, ni la résoudre avec une évidence qui s'imposât; chacun, après avoir exposé son opinion, pouvait dire avec M. Thurneysen qu'il n'avait entendu donner là qu'une hypothèse : «dies alles beruht auf reiner hypothese». Il me siérait moins qu'à tout autre de me départir de cette réserve; le rapprochement que j'essayerai d'établir est purement hypothétique, et c'est comme tel que je le présente; j'aurai atteint mon but si cette hypothèse ne paraît pas invraisemblable.

I

Il est utile, je crois, dans un sujet si controversé, de retracer tout d'abord l'histoire de la question; M. Fay[2] l'a esquissée dernièrement en se bornant toutefois à rapporter les opinions les plus récentes; je reprendrai les choses d'un peu plus haut et avec un peu plus de détail; bien des systèmes en effet, remis en

[1] Bien que, pour beaucoup de nos confrères, la question de l'origine de cette forme soit considérée comme ayant été résolue, au moins en principe, par MM. Havet et Dosson (voir plus bas, p. 147), nous croyons devoir accueillir dans nos *Mémoires* le présent travail, où une hypothèse toute nouvelle est appuyée par des arguments intéressants. (*Note de la Rédaction.*)

[2] *The origin of the gerundive*, dans *Transactions of the American philological Association*, XXIX (1898), p. 5. Je dois l'indication de ce mémoire à l'obligeance de M. V. Henry et sa communication à M. Meillet; je tiens à les en remercier ici l'un et l'autre, ainsi que des conseils précieux dont ils ont bien voulu m'éclairer.

IMPRIMERIE NATIONALE.

honneur ces dernières années, avaient déjà été soutenus ou réfutés il y a vingt ou trente ans. Je n'entreprendrai pas de combattre toutes les opinions déjà émises; je me bornerai à les exposer et à rapporter à l'occasion les principales objections que chaque linguiste a faites au système de son devancier[1].

En 1816, dans son *Konjugationssystem* (p. 115), Bopp voyait dans le participe en *-ndŏ-* une modification du participe présent actif. C'est encore la théorie exposée par lui dans sa *Grammaire comparée*[2].

En 1836, Pott[3] y distingue un double suffixe; le suffixe *-dus*, si commun dans les adjectifs latins et qu'il rattache à la racine *dha* (*θεῖναι*, *thun*), et la nasale qu'il rapproche du suffixe nominal sanscrit *-ana* et de l'infinitif gotique en *-an*.

En 1844, Weissenborn[4] adopte la première partie du système de Pott, mais voit dans la nasale la désinence d'un accusatif régi par le verbe *do*, qu'on retrouve dans le suffixe *-dus* (cf. *pessumdo*, *venumdo*); pour lui, par conséquent, *lugendus* signifie : «qui luctum efficit vel ita comparatus est ut lugeatur», *liber legendus* : «qui lectionem habet et causa exsistit quare legatur» (p. 108).

En 1849, Aufrecht[5] comparait le latin *vehendus* au sanscrit *vahaníyas*. Curtius qui, en 1845, dans son compte rendu du livre de Weissenborn[6], s'était rangé au système de Bopp, abandonna ce système dans ses *Principes d'étymologie grecque*, pour prendre le rapprochement indiqué par Aufrecht comme point de départ d'une nouvelle théorie; dans le type *vahaníyas* le *íy* peut être regardé comme le développement d'un *i* ou *y* primitif (cf. le suffixe comparatif *-íyam*); si l'on admet qu'en latin le *y* se change d'abord en *dj*, puis en *d*, *vehendus* correspond, lettre pour lettre, à *vahaníyas*[7].

Schleicher avait soutenu cette théorie dans la première édition de son *Compendium;* plus tard, il pensa que ce changement

[1] Les systèmes antérieurs à 1844 sont exposés et discutés par Weissenborn (*De gerundio*, p. 12). On trouvera aussi, pour les systèmes plus récents, l'historique de la question dans Weisweiler (*Das lat. Participium futuri passivi*, Paderborn, 1890, p. 21-37) et Dosson (*De participii gerundivi*,... Paris, 1887, p. 5-10).

[2] T. IV, p. 50 de la traduction de M. Bréal.

[3] *Etymologische Forschungen*, II, 1, 489[2].

[4] *De gerundio et gerundivo latinae linguae*, Isenaci, 1844, p. 104. La thèse de Weissenborn a été reprise et défendue par Holtze, *Syntaxis priscorum scriptorum latinorum*, II, p. 45.

[5] Aufrecht und Kirchhoff, *Umbrische Sprachdenkmäler*, I, p. 148, *i. n.*

[6] *Zeitschrift für Alterthumswissenschaft*, 1845, p. 297.

[7] *Grundzüge der griech. Etymologie*, p. 649[4]. Curtius, plus tard, abandonna ce système.

de *y* en *d* ne pouvait être démontré pour le latin primitif, et abandonna le système de Curtius pour revenir à celui de Pott[1].

En 1857, Corssen émit une nouvelle théorie qu'il développa et modifia dans la suite; pour lui, le suffixe *-ondus* est composé du suffixe nominal *-on* (v. g. *erro*, *gero*, *ligo*, *εἴρων*, *τέκτων*) et du suffixe *-do-* dans lequel il voit, comme Pott, la racine *dha*, ou plutôt la racine *da*.

Ce système fut adopté par H. Rotter[2], Dräger[3], etc. Kühner[4] admet aussi la première partie de cette explication; mais il préfère voir dans le suffixe *-do-* une racine pronominale[5].

En 1865, Schröder[6] émit l'opinion que le suffixe *-dus* n'était que la postposition *-do* (grec *-δε*) placée après son substantif, et formant avec lui un groupe qui se serait décliné (cf. *perfidus* de *per fidem*).

En 1886, M. L. Havet proposait[7] une solution très ingénieuse et, au point de vue sémantique, très séduisante. Le participe en *-undus* serait l'équivalent morphologique du participe grec en *-ομενος*. Un type **feromeno-* serait devenu par dissimilation **feromedo-*, puis **feromdo-*, **ferondo-*, **ferundo-*[8]. Cette hypothèse se heurtait malheureusement à de graves difficultés phonétiques. «Certes, écrivait peu de temps après M. V. Henry[9], le résultat atteint, l'identification du gérondif latin, si longtemps inintelligible, vaut bien qu'on se départe un peu de la rigueur absolue de la phonétique théorique. Et pourtant je ne puis croire que M. Havet n'ait pas éprouvé quelque scrupule à voir, dans un seul et même dialecte, une seule et même forme **agomenoy* se résoudre à la fois en *agimini* et *agundi*.» Pour «atténuer ce sacrifice de principe», M. Henry suppose que la dissimilation s'est produite d'abord dans les thèmes à nasale, et que, par exemple, **linomenos*, **sternomenos* sont ainsi devenus **linomedos*, **sternomedos*, puis, suivant le processus indiqué par M. Havet, *linundus*,

[1] «Wir haben wol im ersten teile dises suffixes, in *en*, *un*, älter also *on*, das *an* des ai. *-an-īja* zu erkennen; das *-do-* ist warscheinlich das im lat. so häufige suffix *-do*, vgl. *cali-do-*..... Diss *-do-* entstamt wol der selben verbalw. *da* (lat. *dare*, die hier aber mit urspr. *dha* «facere» zusammen geflossen scheint), die wir in *cre-do*, *con-do* u. s. f. sehen» (*Compendium der Vergleichenden Grammatik*, p. 382[4]).

[2] *Ueber das Gerundium der lat. Sprache*, Pr. Cottbus, 1871.

[3] *Historische Syntax*, II, p. 819[2].

[4] *Ausführliche Grammatik der lat. Sprache*, I, p. 452; II, p. 540.

[5] Cette opinion avait déjà été soutenue par Schömann dans sa *Lehre von den Redeteilen*.

[6] *Ueber den Ursprung des lat. Gerundium*, dans *K. Z.*, XIV (1865), p. 350.

[7] *Mém. Soc. ling.*, VI, p. 231.

[8] Cette théorie a été adoptée par Dosson dans sa thèse (*De participii gerundivi*... p. 9).

[9] *Esquisses morphologiques*, V : *Les infinitifs latins*, Paris, 1889, p. 26.

sternundus. De là, ce suffixe se serait propagé dans les autres thèmes verbaux. Cette hypothèse admise pour l'adjectif en *-undus*, M. Henry propose d'identifier de même le gérondif en le rapprochant de l'infinitif en *-μεναι*; un gérondif *nendi* pourrait ainsi représenter **ne-men-ι* = *νή-μεν-αι*. Ce nouveau rapprochement est très fécond en conséquences sémantiques et morphologiques; ainsi s'explique le sens actif du gérondif à côté du sens passif de l'adjectif en *-ndus*, et, d'autre part, la différence vocalique du gérondif *agendi* et de l'adjectif verbal *agundus* rend compte, par une contamination bien facile à admettre, de cette même différence entre le type *oriundus* et le type *volvendus*.

Cette même année 1889, M. Thurneysen [1] abandonnait l'hypothèse précédemment émise par lui [2], et rapprochait comme M. Havet *ferondos* de *φερόμενος*; il n'avait pas recours comme lui à une dissimilation, mais au passage de la forme syncopée **feromnos* à la forme **feromdos;* il citait, comme exemples de cette transformation, *inde* = **im-ne*, *quamde* = **quam-ne*, *mendax* = **mem-nax*, *frendo* = **frem-no*.

On a fait à cette théorie de graves objections : au principe de la dissimilation on oppose [3] non seulement le type *agimini*, mais encore les neutres *nominis*, *seminis*, etc., et les masculins ou féminins en *-mnus*, *-mna*, v. g. *alumnus*, *vertumnus*, *volumnus*, etc. [4]. On remarque de plus que le processus indiqué par M. Havet contredit les formules générales de dissimilation reconnues par M. Grammont [5]. A M. Thurneysen on répond [6] en citant le type *contemno* et de plus ces mêmes thèmes en *-mnus*, *-mna;* on écarte d'ailleurs les exemples qu'il propose [7].

En 1887, M. Brugmann [8] rapproche, comme Aufrecht l'avait déjà fait, le participe latin en *-ndus* du participe lituanien en *-tinas*, et identifie les deux suffixes : *dando-* vient de **da-tno-*, *implendo* de **plet-no-*, etc. Cette théorie a été adoptée par M. Stolz [9]

[1] *K. Z.*, XXX (1889), p. 493.

[2] *K. Z.*, XXVI, p. 301, et plus spécialement p. 308 et suiv.

[3] Weisweiler, *Das Participium futurum*, p. 34; Brugmann, *Grundriss*, II, p. 153.

[4] On trouvera une liste de ces substantifs dans Döhring, *Die Etymologie der sog. Gerundivformen*, p. 20.

[5] En particulier la loi XVII, p. 79; cf. *ib.*, p. 141 et Brugmann, *Grundriss*, I, p. 852 [2].

[6] Weisweiler, *loc. laud.;* Stolz, *Lat. Grammatik*, p. 385 [2] (t. II du Manuel d'I. Müller).

[7] M. Wharton (*Etyma latina*) fait venir *mendax* de *menda*, *inde* de **im-de*, *frendo* de i. e. *grendh.*, ags. *grindan*, cf. pour *inde, quamde*, Stolz, *Lat. Grammatik*, p. 256; Bréal, *Mém. Soc. ling.*, I, 198; Brugmann, *Grundriss*, I, 682 [2].

[8] *Der Ursprung der lat. Gerundia und Gerundiva*, dans *American Journal of philology*, VIII (1887), p. 441; *Grundriss*, II, p. 152.

[9] *Lateinische Grammatik*, p. 311 [2].

et M. Deecke [1]. M. Brugmann cependant l'a abandonnée lui-même [2].

En 1888, M. Döhring [3] rapproche le suffixe *-ndo-* du suffixe grec *-νθος* (*-ανθος*, *-ινθος*, *-υνθος*, *-ονθος*). M. Weisweiler [4] se range à son avis et déclare se contenter de cette solution «qui n'est pas, dit-il, la plus brillante, mais qui suffit cependant à fournir un point de départ à des recherches de syntaxe».

M. Brugmann [5] et M. Stolz [6] ont écarté ce rapprochement en s'appuyant sur les formes osques et ombriennes en *-nn-* (*-n-*) qui ne peuvent se ramener qu'à un suffixe en *-nd-* (i. e. *dh* eût donné *f*).

En 1891, M. R. S. Conway [7] revint à la théorie de Curtius, et rapprocha le suffixe latin *-ndus* du sk. *-aniyas;* il comparait **tenịo* = *τείνω*, *tendo;* **ghenịō* = *θείνω*, *of-fendo*. Curtius, il est vrai, avait abandonné lui-même son système, parce que *-aniya-* était postérieur aux Védas; mais, remarque M. Conway (p. 299), si cela empêche l'identification des deux types, cela ne défend pas de reconnaître dans l'un et dans l'autre le même procédé de formation. Le gérondif serait donc un dérivé secondaire, formé du suffixe adjectif *-ịo-* ajouté aux thèmes des substantifs verbaux en *-en* ou *-on;* ainsi s'expliquerait la double nuance vocalique *-endus*, *-ondus*.

L'année suivante, dans la même revue, M. G. Dunn [8] réfutait le système de M. Conway et en exposait un nouveau : dans *-undus*, il faut distinguer, d'après lui, deux suffixes : le suffixe *-dus*, qui se retrouve dans un grand nombre d'adjectifs, v. g. *pallidus*, etc., et le suffixe *-un-*, forme faible du suffixe d'infinitif *-ụen-* [9].

Cette même année 1892, M. Brugmann [10], admettant comme hautement probable, d'après les travaux de M. Weisweiler, que l'adjectif en *-dus* marque primitivement une «chose à faire», et que d'ailleurs il est antérieur au gérondif que le latin en a tiré

[1] *Beiträge zur Auffassung der lat. Infinitiv-, Gerundial- und Supinumkonstruktionen*, Mülhausen, 1890, p. 46.

[2] *Grundriss*, II, p. 1424.

[3] *Die Etymologie der sog. Gerundivformen*, Königsberg, 1888, p. 13.

[4] *Das lat. Participium futuri passivi*, Paderborn, 1890, p. 36.

[5] *Grundriss*, II, p. 153.

[6] *Lat. Grammatik*, p. 311 [2].

[7] *The origin of gerund and gerundive*, dans *Classical Review*, V (1891), p. 296.

[8] *Classical Review*, VI (1892), p. 1.

[9] «We have the form **regụendus* which will mean *having the property of being ruled*, as *pallidus* is *having the property of being pale;* now the weak form of *-ụen-* is *-un-;* hence *regundus*, implying an archaic accentuation *régundus* or *regundús*.»

[10] *Grundriss*, II, p. 1424.

par une extension de la construction impersonnelle [1], émet l'hypothèse suivante : la langue italique aurait joint à un accusatif infinitif en *-m* la postposition *-do-* (gr. *δε*, ags. *tō*, vha. *zuo*), cf. *en-do indu*, *dō-nicum dō-nec*, av. *vaesman-da*, gr. *ἡμέτερόν-δε*, *ἡμέτερον δῶ*. Le groupe entier se serait ensuite décliné, cf. *perfidus*, *subjugus*, *antenovissimus*. Comme on le voit, ce système se rapproche beaucoup, pour la première partie, de la première théorie de Corssen, pour la seconde, de celle de Schröder. Je n'entreprendrai pas la réfutation de ce système, me contentant de renvoyer pour cela au dernier mémoire de M. Fay [2]; je remarquerai seulement qu'il est bien hardi d'expliquer une forme latine à l'aide d'un infinitif et d'une postposition qui ne se trouvent en latin ni l'un ni l'autre.

En 1894, M. Meillet, dans une communication orale faite à la Société de linguistique [3], rapprochait du participe en *-endus* le participe sanscrit en *-atas* [4] comme *haryatás* «souhaité, désirable», *paçyatás* «qui est à voir», *pacatás* «cuit», où la valeur *a* = *ṇ* est prouvée par *çvā-ntás*. Il écartait la difficulté tirée de la nature de la dentale en admettant que le latin emploie ici le suffixe *-do-* équivalent morphologiquement [5] au suffixe *-to-*, comme dans *calidus*, etc.

Cette même année, M. Horton-Smith [6] reprenait la théorie de M. Brugmann pour la modifier. Il en accepte la première partie; la nasale du suffixe *-undus* représente la désinence d'un infinitif accusatif; au contraire, le suffixe *-dus* ne vient pas de la postposition *-do*, mais de la racine *dō-* donner ou peut-être *dhē-* faire [7], que l'on retrouve aussi dans les adjectifs *imbridus*, *lucidus*, etc [8]. Il revenait donc au système de Weissenborn, et établissait (p. 213) «*edendus* = giving the act of eating», comme jadis Weissenborn

[1] Cf. *infra*, p. 163.

[2] *Transactions of the American philol. Assoc.*, XXIX (1898), p. 6.

[3] *Bulletin de la Soc. de ling.*, VIII, p. CIV.

[4] Ce rapprochement a été fait aussi par M. Bartholomae, *I. F.*, IV (1894), p. 127, n. 2; cf. Grammont, *La dissimilation*, p. 141.

[5] Cette équivalence est indiquée par le rapprochement entre lit. *tvir-ta-s* «ferme» et v. sl. *tvrŭ-dŭ*; les deux mots ne diffèrent que par le suffixe.

[6] *The origin of gerund and gerundive*, dans *American Journal of Philology*, XV (1894), p. 194.

[7] «To this infinitive as basis was added the suffix *-do*, which appears in adjectives such as *imbridus*, *lucidus*, etc. This suffix *-do* may, *so far as Latin alone is concerned*, represent either idg. $\sqrt{do}$ «give» or possibly $\sqrt{dhe}$ «place» or rather «make».»

[8] Après une longue énumération de ces adjectifs, M. Horton-Smith ajoute (p. 201) : «In all these instances (pace V. Henry, *Précis*, § 163), the suffix *-do-* means giving, or perhaps causing, e. g. giving forth redness, heat, dampness, moisture, coolness, warmth, etc.». Il voit dans ce suffixe l'équivalent sémantique du grec *-φόρος*.

interprétait *lugendus : qui luctum efficit*[1]. Il n'est pas sans intérêt de remarquer comme certains reviennent maintenant à cette méthode étymologique si vivement critiquée il y a quinze ans par les néo-grammairiens[2], et expliquent, comme Bopp et Curtius, les formes grammaticales par l'agglutination d'éléments radicaux.

Dans le même numéro de la revue, M. E. W. Fay[3] émettait une théorie toute différente. Pour lui, le type primitif est le type *ferendae;* la finale serait à rapprocher du grec *-θαι*. «Nous devons observer, ajoute-t-il, que le grec *-θαι* n'est pas l'équivalent du sk. *-dhyāi*... mais d'une forme aryenne *-dhăi*... A côté du type infinitif *yajadhyāi*, nous pouvons admettre une seconde forme **yajadhăi*.» Il pose ensuite l'équation *fer-en-d-ae* = sk. *bhar-a-dh-yāi*, et cherche enfin à prouver que cette forme *ferendae* est particulièrement fréquente dans le latin archaïque.

Cette même année 1894, M. L. Ceci[4] réfuta le système de M. Fay : «Si le gérondif latin, dit-il, était d'origine indo-européenne, on ne pourrait plus expliquer les gérondifs du groupe osco-ombrien»; dans ces dialectes, en effet, le *dh* primitif est représenté par *f*[5]. M. Ceci ajoutait que jamais le type *ferendae* n'avait fait fonction d'infinitif[6]. Il essayait de corriger ce système en identifiant non plus *ferendae*, mais *ferendī* avec *bháradhyāi*, et en supposant que les formes ombriennes et osques étaient d'importation latine. Ce système à son tour a été réfuté par M. Herbig[7].

[1] La signification passive de l'adjectif en *-ndus* est toujours difficile à expliquer dans cette théorie; voici comment M. Horton-Smith résout cette difficulté : «These forms in *-ndo-* were originally active, but from their use they shaded into a passive meaning, and hence came to be regarded as passives. The active meaning, however, is manifest in a few forms (*volvendus*...)».

[2] Paul, *Principien der Sprachgeschichte*, p. 297; cf. Brugmann, *Zum heutigen Stand der Sprachwissenschaft*, p. 115.

[3] *The latin gerundive -ndo*, dans *American Journal of philology*, XV (1894), p. 217.

[4] *Di un nuovo infinitivo latino e dell' origine del «participium necessitatis»*, dans *Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei*, vol. III (1894), p. 827.

[5] «Se il gerundivo latino fosse, come il dotto Americano pone, di origine indogermanica, riuscirebbero addirittura inesplicabili i gerundivi del gruppo osco-umbro perchè il *-dh-* originario è continuato nel latino da *-d-*, ma nei dialetti osco-umbri da *-f-*.» C'est ce même argument, comme on peut se le rappeler, que M. Brugmann et M. Stolz opposaient au système de M. Dohring.

[6] «Inoltre, dov' è mai la funzione infinitivale di *ferendae* ed *amandae, docendae*, che sono genitivi e dativi viventi, non dativi irrigiditi al pari del ved. *bháradhyāi* e del greco *φέρεσθαι*.»

[7] *I. F.*, IX (1898), *Anzeiger*, p. 37. M. Herbig insiste surtout (p. 38) sur l'invraisemblance de cette importation latine que suppose M. Ceci : «Er muss also die Gestaltung der ursprüngliche Lautgruppe *-ndh-* in Formen wie umbr. *pihaner, piandi*... osk. *úpsannam, operandam* für Lateinische erklären, trotzdem

Tout dernièrement, M. Fay[1] a repris sa théorie et l'a exposée avec plus d'ampleur. Il s'attache d'abord à réfuter le système de M. Brugmann (p. 6) et celui de M. Horton-Smith (p. 10), cherche en sanscrit des équivalents pour l'attraction de cas que sa propre théorie suppose en latin, et s'étudie surtout à écarter l'objection tirée de l'osque et de l'ombrien. L'aspirée indo-européenne *dh*, quand elle est isolée, se traduit, il est vrai, dans ces deux dialectes par la spirante *f*, mais rien ne prouve, dit-il, qu'elle subisse le même traitement après nasale. Je n'ai pas l'intention de suivre M. Fay dans cette discussion, où, faute d'exemples concluants, on ne peut apporter de part et d'autre que des hypothèses et des conjectures plus ou moins probables; il y a d'ailleurs des objections bien plus graves à faire à cette théorie. Qu'est-ce que cet infinitif *ferendae?* Le trouve-t-on une seule fois dans la langue latine sinon comme une forme féminine de génitif-datif singulier ou de nominatif pluriel? Quelle attraction de cas M. Fay peut-il constater (p. 11) dans le vers de Plaute : « *Referundae* ego habeo linguam natam *gratiae* »? Le datif *gratiae* est régi par *natam*, et l'adjectif *referundae* n'est pas plus un infinitif datif que ne serait, par exemple, l'adjectif *mutuae* ou le participe passé *debitae;* M. Ceci l'a fort bien dit, il n'y a aucune parité ni comme sens ni comme fonction, entre des datifs pétrifiés comme *bháradhyāi* et *φέρεσθαι* et un datif vivant comme *ferendae*.

Quant au système de M. Ceci lui-même, si on abandonne l'objection que M. Herbig tirait des formes osques et ombriennes, il restera toujours une grave difficulté à lui opposer : comment expliquer dans cette hypothèse le développement du participe en *-ndus* et sa signification le plus souvent passive si nettement opposée au sens actif du gérondif? Si l'on suppose au point de départ non pas la forme *ferendi*, mais la forme *ferendus*, cette difficulté disparaît; le gérondif, comme l'a démontré M. Weisweiler[2], n'est que la forme impersonnelle de l'adjectif en *-ndus*. Ce qui appuie encore cette théorie, c'est le témoignage de l'osque et de l'ombrien qui possèdent l'équivalent de l'adjectif en *-ndus*, mais ne semblent pas connaître le gérondif[3].

Après cet exposé, forcément un peu confus, il n'est pas inutile, je crois, de rapprocher les uns des autres et de grouper les différents systèmes.

Laute und Endungen..... so charakteristisch umbrisch oder oskisch geprägt sind, wie irgend welche».

[1] *Transactions of the American philological Association*, XXIX (1898), p. 5.

[2] *Das Participium passivum*, ch. v et vi (p. 64-95), cf. *infra*, p. 163.

[3] Cf. Brugmann, *Grundriss*, II, p. 1424; Delbrück, *Vergleichende Syntax*, II, p. 489.

Certains voient dans le suffixe en *-ndo-* un suffixe simple qu'ils rapprochent du participe présent actif (Bopp), du sk. *-aniyas* (Curtius, M. Conway), du lit. *-tinas* (M. Brugmann[1], M. Stolz, M. Deecke), du grec *-ομενος* (M. Havet, M. Henry[2], M. Thurneysen), du grec *-νθος* (M. Döhring, M. Weisweiler), du sk. *atas* (M. Meillet), du sk. *-dhyāi* (M. Fay, M. Ceci).

D'autres y voient un suffixe composé, dont la première partie est soit un suffixe nasal (Pott, Corssen, M. Dunn), soit une désinence d'accusatif (Weissenborn, M. Brugmann, M. Horton-Smith), la seconde, la racine verbale *do-* ou *dhē-* (Pott, Weissenborn, Corssen, M. Horton-Smith), la postposition *-do* (Schröder, M. Brugmann), un thème pronominal (Schömann, Kühner), ou le suffixe adjectif *-do-*. (M. Dunn).

II

Dans un article récent des *Indogermanische Forschungen*[3], M. Brugmann établissait que, dans la flexion nominale des langues indo-européennes, il y avait une alternance fréquente entre la déclinaison en *-o-* ou *-ā-* et la déclinaison consonantique[4]. Parmi les nombreux exemples qu'il en citait, je me bornerai à reproduire ceux d'une seule classe, par exemple des thèmes en *-t*, *-to-*, *-tā-* : *προβλητος*, *προβλής*; *damnatus*, *damnas*; *γυμνήτης*, *γυμνής*; *χερνήτης*, *χερνής*; *κωμήτης*, Τεγεάτης, *πολίτης*, *Συβαρίτης*, *nostras*, *Antias*, *Samnis*, etc.[5].

Partant de ce fait, M. Brugmann identifie le type *Φορεύς* avec un type **ΦορηϜος*, participe des verbes en *-εω*.

[1] Je nomme ici M. Brugmann, bien qu'il ait abandonné ce système, parce que c'est lui qui l'a créé, et que M. Stolz n'a fait que le suivre; c'est pour la même raison que je nomme aussi Curtius.

[2] Il faut remarquer toutefois que M. Henry rattache *-ondus* à *-ομενος*, mais *endi* à *-εμεναι*.

[3] *Die Herkunft der griechischen Substantiva auf -εύς*, dans *I. F.*, IX (1898), 4. Heft, p. 365.

[4] «Die, wie mir scheint, richtige Lösung des Problems ergibt sich, wenn man sich die Thatsache vergegenwärtigt, dass in der Nominalflexion der idg. Sprachen vielfach ein Wechsel zwischen *-o-* oder *-a-* Deklination und konsonantischer Deklination begegnet, der teilweise sicher in die uridg. Zeit hinaufreicht, teilweise wenigstens der Art ist, dass er nicht als mechanische Wirkung einzelsprachlicher Lautgesetze betrachtet werden darf.»

[5] Il serait facile d'allonger cette liste d'exemples, sans même sortir de cette classe de thèmes; ainsi Kühner-Blass (*Ausführliche Grammatik der gr. Sprache*, I, 1, 552) cite : *ἀκμής* et *ἄκμητος*; *ἀμφιτρής* et *ἀμφίτρητος*, *μελικράς* et *μελίκρατος*, *ὠμοβρώς* et *ὠμόβρωτος*, *ἀριγνώς* et *ἀρίγνωτος*, *ἀγνώς* et *ἄγνωτος*. On trouve encore chez Homère (Autenrieth, *Wörterbuch zu den hom. Gedichten*[8], Leipzig, 1897) : *ἀδμής* et *ἄδμητος*, *ἀταρβής* et *ἀτάρβητος*, etc. De même en latin, *mansues* et *mansuetus*, *inquies* et *inquietus*, etc. voir Neue-Wagener, *Formenlehre*, II, 163 et suiv.

C'est un rapprochement analogue que je voudrais essayer d'établir entre l'adjectif latin en *-ndus* (*-ndo-*) et l'adjectif grec en *-άς*, *-άδος* (*-n̥d-*).

Parmi les mots grecs terminés en *-ας*, on doit distinguer deux catégories fort diverses : d'un côté des substantifs féminins tels que *λαμπάς*, de l'autre côté des adjectifs verbaux tels que *φυγάς*.

Les mots de la première catégorie ne peuvent pas apporter beaucoup de lumière à la question étudiée ici; au point de vue sémantique, ils n'ont rien de commun avec l'adjectif latin en *-ndus*, et au point de vue morphologique ils forment un groupe peu homogène; dans la plupart d'entre eux, il semble qu'il faille reconnaître un suffixe *-αδ-*[1]; mais dans plusieurs autres[2], l'*α* paraît appartenir à la racine, et l'on est en présence du suffixe *-δ-*.

Les adjectifs verbaux, au contraire, ont, comme j'essayerai de le montrer plus bas, une valeur sémantique soit active, soit passive, fort voisine de celle de l'adjectif en *-ndus;* de plus, ils forment un groupe[3] dans lequel le suffixe *-αδ-* se détache nettement[4]; en voici quelques exemples : *φυγάς* «fugitif», *ῥυάς* «qui coule», *δρομάς* «coureur», *φορβάς* «nourrissant» ou «nourri», *νομάς* «qui paît», *σΊροφάς* «qui tourne, qui enroule», *ἑθάς* «habitué» ou «habituel», *φοιτάς* «errant», *κυκλάς* «qui roule» ou «qui entoure», *μιγάς* «mêlé», *σποράς* «dispersé», *λογάς* «choisi», *γυμνάς* «nu» ou «exercé», *μονάς* «isolé».

A côté de ces thèmes consonantiques en *-αδ-* qui sont les plus fréquents, on rencontre quelques thèmes vocaliques en *-αδο-*; ainsi *χρόμ-αδος* «grincement», cf. *χρέμ-πΊομαι*, *χρεμ-ετίζω*, *χρόμ-η*, vha. *gram-izzôn*, *ga-grim*, etc., *ὅμ-αδος*, cf. *ὁμ-άς*[5], peut-être aussi *κέλαδος*; dans ce dernier exemple cependant rien n'indique qu'on doive couper *κελ-αδο-* plutôt que *κελα-δο-*; il y faut

[1] Ainsi dans *λαμπ-άς*, *μαιν-άς*, *ἰσχ-άς*, *Ὑ-άδες*, *Ναϊ-άς*, *Μαι-άς*, *τοκ-άς*, *ὁλκ-άς*, *ἰλλ-άς*, *σΊιβ-άς*.

[2] *Ἑλλά-ς*, cf. *Ἕλλην*, *ἑπΊά-ς*, *ἐννεά-ς*, *δεκά-ς*. Sur le consonantisme de *δεκαδ-* en face de sk. *daçat*, voir Brugmann, *Grundriss*, II, 368 et 698, *i. n.*

[3] Si le groupe est homogène au point de vue du suffixe, il ne l'est pas au point de vue du vocalisme de la racine, rarement normal, presque toujours fléchi ou réduit. Peut-être doit-on voir dans cette nuance vocalique de *φυγάς* (*φεύγω*) et *λογάς* (*λέγω*) en face de *dūcendus* et *legendus* le résultat d'une différence d'accentuation; en grec du moins, les mots de cette catégorie semblent avoir été oxytons dans la déclinaison consonantique (*ὁμάς*) et proparoxytons dans le cas contraire (*ὅμαδος*); cf. la même alternance d'accentuation dans les adjectifs cités plus haut, p. 153 et n. 5. Le degré réduit de *φυγάς* pourrait, par conséquent, s'expliquer par son accentuation comme celui de *φυγεῖν* (voir Henry, *Précis*, § 42). Toutefois ce n'est là qu'une conjecture, et nous connaissons trop mal l'accentuation primitive pour pouvoir rien affirmer en pareille matière.

[4] Ce suffixe malheureusement n'est guère représenté qu'en grec et en latin; voir Brugmann, *Grundriss*, II, p. 382.

[5] Sur la différence d'accentuation, voir *supra*, n. 3.

joindre les adverbes en *-αδον*, où l'on retrouve la forme accusative neutre de thèmes en *-αδος*, par exemple : *συνωχ-αδόν*, *μουν-αδόν*, *ὁμοθυμ-αδόν*, *οἰ-αδόν*, etc.; cf. Kühner-Blass, *ausführliche Grammatik der griech. Sprache*, I, 2, 306.

Ces remarques faites, rien n'empêche, je crois, d'admettre le rapprochement que je propose et d'écrire, par exemple : *ἔθω* : *ἐθάς* = *lego* : *legendus*.

D'où viendraient, dans cette hypothèse, les deux formes *-endus*, *-undus* en face du grec *-αδ-*? On peut en donner deux explications différentes.

On peut d'abord y voir un cas d'apophonie. C'est ainsi qu'on explique, par exemple, les formes *flexuntes*, *voluntas* (= **volontitas*), *euntis* à côté de *flexentes*, *volentes*, *iens*[1]. On aurait dans ces thèmes en *-nt-* « une flexion apophonique telle que *φέροντ-α*, *φερέντ-ι*, *φερn̥τ-ός*[2] ». La même explication vaudrait pour les thèmes en *-nd-* (*-ndo-*); le grec *ἐθ-άς* (* *ἐθ-n̥δ-ς*) représenterait le degré réduit du suffixe, le latin *leg-endus* (= *leg-end-us* ou *leg-n̥d-os*[3]) le degré normal ou le degré réduit, *leg-undus* (= **leg-ond-us*) le degré fléchi.

M. Weisweiler[4] a émis une autre opinion très ingénieuse et très riche en conséquences sémantiques; d'après lui, à côté de la forme en *-undus* dont le vocalisme était celui de l'indicatif présent (3ᵉ pers. plur.), on aurait créé une forme en *-endus*, d'après le vocalisme de l'ancien subjonctif déjà passé au sens futur; *legundus* : *leguntur* = *legendus* : *legentur*; ainsi s'expliquerait le double sens, présent et futur, de cet adjectif verbal[5]. Cette seconde hypothèse

[1] Voir Brugmann, *Grundriss*, II, p. 376; Henry, *Précis*, p. 142[5].

[2] Henry, *Précis*, p. 240[5]. De même Brugmann, *Grundriss*, II, p. 886 i. n. : « *-ent-* : *-ont-* : *-n̥t-* wie im gen. abl. sing. *-es* : *-os* : *-s* ».

[3] Cf. Brugmann, *Grundriss*, II, p. 371 et 886 *i. n.*

[4] *Das Participium*..., p. 38-40.

[5] Pour l'adjectif en *-bundus*, M. Weisweiler (*ibid.*, p. 41) y voit une forme dérivée du futur en *-bo* dont la signification eût été originairement présente; M. Henry (*Précis*, p. 178[4]), M. Brugmann (*Grundriss*, II, p. 1426), M. Ceci (*Di un nuovo infinitivo*, p. 852) y voient une formation parallèle à celle du futur en *-bo*, mais indépendante de lui, aussi bien que celle de l'imparfait en *-bam*; dans le suffixe *-bundus* ils reconnaissent l'adjectif verbal en *-ndus* du verbe **fuo*; cette seconde supposition me paraît plus probable. — L'origine du suffixe *-cundus* est plus obscure : M. Henry (*ibid.*) émet l'hypothèse que l'adjectif *secundus* a pu donner l'illusion d'un suffixe *-cundus*. M. Conway (*Classical Review*, V, p. 299) pense aussi que ce suffixe vient des formes dans lesquelles le *c* appartenait à la racine, p. ex. : *joc-undus* (cf. *jocus*, *jocare*). M. Brugmann (*American Journal of philology*, VIII, p. 443) explique de même *rubicundus* (cf. *rubicare*); il est suivi par M. Stolz (*Lat. Grammatik*, p. 381). Au contraire, M. Bezzenberger (*Götting. gel. Anzeig.*, 1887, p. 428), M. Döhring (*Die Etymologie*..., p. 9), M. Johansson (*Beitr. z. griech. Sprachk.*, p. 91) voient dans le *c* le *κ* du parfait grec. M. Ceci trouve cette seconde théorie moins vraisemblable; je suis de son avis sur ce point.

me paraît, malgré tout, moins vraisemblable que la précédente; dès la période archaïque, le type *labundus* apparaît avec la même signification temporelle que le type *volvendus*. De plus, on peut se demander si l'adjectif en *-ndus* a eu dès l'origine le sens futur que lui prête M. Weisweiler; c'est là une question bien controversée, que je discuterai un peu plus bas.

III

La valeur temporelle de l'adjectif en *-ndus* n'est, en effet, qu'une des multiples questions de sémantique qui se rattachent à cette forme. Je ne saurais ici les traiter toutes en détail; je me contenterai de discuter les trois principales :

1° L'adjectif en *-ndus* est-il actif ou passif?

2° Est-il présent ou futur?

3° Quel rapport y a-t-il entre lui et le gérondif?

1. La plupart des grammairiens voient dans cet adjectif une forme passive, et en effet la grande majorité des exemples semblent leur donner raison. Mais, si l'on admet sans restriction cette théorie, on fait des types *oriundus*, *volvendus*, *secundus*, autant d'énigmes inexplicables[1]. Riemann[2] pense au contraire que le sens actif est seul primitif : « A l'origine, dit-il, l'adjectif verbal en *-ndus* paraît avoir eu la valeur d'un participe présent à sens *actif* (cf. *oriundus* = *qui oritur*, *secundus* = *qui sequitur*) ». Cette thèse se heurte à des difficultés qui me paraissent encore plus grandes; il suffit en effet de parcourir les listes d'exemples données par Holtze[3] pour se convaincre que, dès l'époque archaïque, le sens passif est prédominant, et que le sens actif ne se rencontre que dans quelques formes isolées. M. Kvičala[4] prend une position intermédiaire; pour lui, le sens primitif peut être actif aussi bien que passif. Il est suivi par M. Landgraf[5].

C'est cette conclusion que suggère aussi la comparaison de l'adjectif latin en *-ndus* et de l'adjectif grec en *-ας*. Ces deux classes d'adjectifs ont un sens nettement intransitif, et c'est ce

[1] Dosson (p. 31-43) et M. Weisweiler (p. 49-64) ont cherché à expliquer ces formes; mais leur argumentation me semble peu convaincante.

[2] *Syntaxe latine*, p. 441 [2], n. 1 (453 [3], n. 1), cf. Riemann-Goelzer, *Grammaire comparée du grec et du latin; Syntaxe*, p. 643, n. 2. La théorie de Riemann y est atténuée.

[3] *Syntaxis priscorum*, II, p. 51; *Syntaxis Lucretianae lineamenta*, p. 133. Holtze cependant suit la théorie de Weissenborn et, par conséquent, n'admet pas que le sens passif soit primitif.

[4] *Syntaktische Forschungen, Gerundium und Gerundivum* dans *Wiener Studien*, I (1879), p. 218.

[5] Reisig-Haase, *Vorlesungen*, n. 580, p. 747.

qui en fait à ce point de vue l'unité sémantique; d'ailleurs les uns et les autres peuvent être actifs ou passifs. Voici quelques exemples de ces adjectifs employés au sens actif :

Ἄξω ὑμᾶς εἰς τὴν Τρῳάδα, ἔνθεν καὶ εἰμι φυγάς (Xén., *An.*, 5, 6, 23) «Je vous conduirai dans la Troade, d'où j'ai fui»; ῥυὰς θρίξ (Arist., *Probl.*, 10, 63) «chevelure qui tombe»; ῥυάδος σώματος γενομένου (Arist., *P. A.*, 3, 5, 14) «le corps étant devenu flasque»; προσέβην δρομὰς ἐξ οἴκων (Eur., *Suppl.*, 1000) «Je suis venue en courant»; νομάδες Ἰνδοί (Esch., *Suppl.*, 284) «les Indiens nomades»; ἄρκτου σΊροφάδες κέλευθοι (Soph., *Trach.*, 131) «les chemins circulaires de l'Ourse»; Οὗ ἂν ἐθὰς γενόμενος ἀφαιρεθῇ (Thuc., 2, 44, 2) «ce qu'on perd après s'y être habitué»; φοιτάσι πΊεροῖς (Eur., *Phœn.*, 1024) «sur leurs ailes errantes»; κυκλὰς ὥρα (Eur., *Alc.*, 449) «le temps qui roule», cf. *volvenda aetas*.

Voici maintenant quelques exemples du sens passif :

Πολλοὶ δ' ἔπιπΊον μιγάδες (Eur., *Andr.*, 1143) «beaucoup tombèrent pêle-mêle»; Σποράδες... τὸ ἀρχαῖον ᾤκουν (Arist., *Pol.*, 1, 2, 7) «A l'origine, les hommes vivaient dispersés»; Ἀργείων οἱ χίλιοι λογάδες (Thuc., 5, 67, 2) «mille Argiens d'élite»; γυμνὰς ἵππος (Eur., *Hipp.*, 1134) «un cheval dressé»; Μονάδα δὲ Ξέρξην ἐρημόν φασιν... (Esch., *Pers.*, 734) «On dit que Xerxès, isolé et abandonné...».

Parfois même, un seul adjectif réunit les deux significations :

Φορβὰς γῆ (Soph., *Ph.*, 700) «terre nourricière»; Οἷον ἀθρόους πώλους ἐν ἀγέλῃ νεμομένους φορβάδας τοὺς νέους κέκτησθε (Pl., *Leg.*, 666, E) «vous élevez vos jeunes gens comme des poulains dans un haras».

Et maintenant, si l'on revient au latin, on trouve une vingtaine d'adjectifs en *-ndus* employés au sens actif; presque tous se rencontrent dans la période archaïque, et sont plus tard tombés en desuétude; ces adjectifs, d'ailleurs, n'appartiennent pas tous à la même famille verbale, mais se rencontrent à l'état sporadique dans les groupes les plus divers[1]. Cet état de choses s'explique difficilement si l'on voit dans le type *legundus* la même forme participiale que dans le type λεγόμενος. D'où viendrait à l'adjectif en *-ndus* ce sens actif? Pourquoi ne l'aurait-il à peu près que dans la période archaïque? Pourquoi les adjectifs de cette signification seraient-ils ainsi disséminés dans la langue? Tout cela est, je crois, plus facilement explicable si l'on considère l'adjectif en *-ndus* comme étant, du moins à l'origine, indé-

[1] Voici la liste de ces formes d'après Dosson (p. 33-36) : *Adolenda, commolenda, coinquenda, deferunda, adferenda, scribundus, adolescendus, circumeundus, circumtimniendus, florescendus, labundus, oriundus, nascendus, renascendus, navigandus, placendus, pereundus, secundus, senescendus, tabescendus, volvendus*; cf. Neue-Wagener, *Formenlehre*, III, p. 179.

pendant de la conjugaison, tout autant que l'adjectif en *-idus* ou l'adjectif en *-ax* en latin, l'adjectif en *-ας* en grec. On conçoit qu'il se soit propagé d'une façon irrégulière, non dans tous les verbes latins, mais dans quelques types dispersés, gardant à l'origine son sens actif à côté de son sens passif. Mais comment ce sens passif s'est-il développé dans la suite jusqu'à absorber le sens actif du suffixe?

Voici la réponse qui me semble la plus probable; je ne prétends pas cependant qu'elle soit certainement la vraie; ici comme dans tout le cours de cet article, je n'entends rien affirmer, j'essaye seulement d'exposer une hypothèse.

On sait la prédilection qu'a le latin pour les constructions passives et la préférence qu'il leur donne quand il le peut sur les termes abstraits. Ainsi il dit *post Urbem conditam* là où nous disons «après la fondation de Rome». Il est inutile de donner ici plus d'exemples de cette tournure si connue. C'est à elle, je crois, qu'il faut attribuer la propagation de l'adjectif en *-ndus* employé au sens passif. Le latin en effet trouvait dans le type *legendus* ce qu'il ne pouvait trouver dans le type *lectus*. Ce dernier entraînait partout avec lui son sens passé, et ne pouvait rendre au passif cette idée d'action dépouillée de toute signification temporelle que nous exprimons en français par l'abstrait; soit, par exemple, cette pensée : «La grandeur d'âme se manifeste surtout par *le mépris et le dédain de la douleur*»; dire ici *contempto et despecto dolore*, ce serait soit fixer dans le passé une idée abstraite qui ne se rapporte logiquement à aucune catégorie du temps, soit marquer entre la phrase participiale et le verbe principal une antériorité qui serait illogique; Cicéron a employé l'adjectif en *-ndus* : *amplitudo animi eminet contemnendis et despiciendis doloribus* (*Tusc.* 2, 26, 64). Cet adjectif en effet, comme l'a très bien dit M. Bréal[1], «n'exprimait à l'origine que l'idée de l'action soit active, soit passive»; il n'avait de lui-même aucune signification temporelle; il fournissait donc aux Latins un moyen commode et souvent unique de remplacer le substantif abstrait par une tournure passive équivalente. De là vient, par exemple, qu'on le voit si souvent employé parallèlement à un substantif abstrait, ainsi :

Discessu a suis atque ipsa *relinquenda luce* moveatur, (Cic., *Fin.*, 5, 11, 32): Valetudo sustentatur *notitia* sui corporis et *praetermittendis voluptatibus*, (Cic., *Off.*, 2, 24, 86), etc.. Cf. Dosson, p. 58.

Le sens passif gagna ainsi rapidement, et les adjectifs en *-ndus*, d'abord isolés, s'étendirent bientôt et se propagèrent à

[1] *Essai de sémantique*, p. 51.

tous les thèmes verbaux, tandis que le sens actif du suffixe s'effaçait de plus en plus et n'apparaissait plus guère en prose classique que dans l'adjectif *secundus*.

Toutefois, dans cette propagation même, l'adjectif passif en *-ndus* paraît avoir été indépendant de la conjugaison; ce qui du moins le fait supposer avec vraisemblance, c'est que, même dans les verbes déponents, l'adjectif en *-ndus* conserve toujours son sens passif, à la différence de toutes les autres formes verbales[1].

2. En même temps que l'adjectif en *-ndus* développait ainsi sa signification passive, il acquérait un sens d'obligation qu'il ne semble pas avoir eu à l'origine, du moins si l'on en croit la plupart des grammairiens; cette théorie cependant ayant été vivement attaquée en Allemagne dans ces derniers temps, je crois utile d'y revenir encore.

Jusqu'à ces dernières années, presque tout le monde semblait d'accord pour voir dans l'adjectif en *-ndus* un participe présent[2]. Plusieurs grammairiens cependant, et des meilleurs, n'étaient pas de cet avis : Madvig (§ 420) enseignait que le sens de nécessité était primitif; Riemann (§ 248, *b*, et § 257) constatait les deux significations sans chercher à les ramener à l'unité. En 1890, M. Weisweiler étudiait à nouveau cette question avec une pénétration remarquable, et concluait que le sens primitif de l'adjectif en *-ndus* était le sens d'obligation ou d'intention[3]. Son travail, accueilli avec faveur par la plupart des revues philologiques, entraîna plusieurs savants : M. Brugmann[4] regarda cette thèse comme démontrée, et en fit le point de départ de ses recherches étymologiques; M. Delbrück[5] l'accepta aussi, quitte à renoncer à expliquer *oriundus*, *labundus*, *volvendus*. C'était choisir une position difficile à défendre. M. Henry[6] relevait avec justesse

[1] On est encore conduit à la même conclusion quand on considère les nombreux adjectifs en *-ndus* dérivés de verbes neutres, p. ex. : *utendus*, *fruendus*, *potiundus*, *carendus*, *gloriandus*, *insidiandus*, *erubescendus*, *dolendus*, etc. voir Neue-Wagener, *Formenlehre*, III, p. 2-11, cf. Weisweiler, p. 56.

[2] Reisig-Haase, *Vorlesungen*, n. 580; Adrian, *Ueber das part. praes. pass.*, Pr. Gross-Glogau, 1875; Holtze, *Syntaxis prisc.*, II, p. 44; *Synt. Lucret. lineam.*, p. 133; Kühner, II, p. 540; Dräger, II, p. 819²; Antoine, *Syntaxe latine*, p. 311; Schmalz, *Lat. Syntax*, p. 438² (t. II du *Handbuch* d'I. Müller); Dosson, *De partic. gerundivi*.

[3] *Das Particip. fut. passivi*, p. 19, cf. p. 48, 144-145.

[4] *Grundriss*, II, p. 1424.

[5] *Vergleichende Syntax*, II, p. 489 : «Ich nehme mit Weisweiler an, dass in unserer Form von Anfang die Idee des Sollens enthalten war, die ja auch in den Infinitivkonstruktionen liegt, an deren Stelle sie getreten ist. Demnach ist für *oriundus*, *labundus*, *volvendus* eine besondere Erklärung zu suchen. Mir ist freilich eine solche nicht bekannt».

[6] *Revue critique*, 1898, I, p. 49.

l'excès de cette théorie : «En ce cas, le type *oriundus* serait inexplicable et l'auteur en convient. C'est parsemer la science d'énigmes à plaisir[1] ».

Avant de discuter ces différentes thèses, il importe de dissiper un malentendu; personne ne prétend, et M. Weisweiler moins qu'aucun autre, que l'adjectif en *-ndus* ait eu purement et simplement le sens futur, que, par exemple, *video urbem oppugnandam esse* signifie la même chose que *video urbem oppugnatum iri*. «De même, dit M. Weisweiler (p. 19), qu'au participe futur actif le point de vue subjectif et intentionnel remplaça exclusivement le sens futur, de même, au passif, le sens objectif d'obligation.»

Même énoncée dans ces termes, la thèse de M. Weisweiler est exagérée; on ne peut certainement pas généraliser autant qu'il le fait ce sens d'obligation ou d'intention. Il est indiscutable que, dans la langue littéraire, l'adjectif en *-ndus* a fréquemment cette signification; mais, qu'il l'ait toujours ou presque toujours, c'est ce que personne n'admettra. Il serait impossible, et d'ailleurs inutile, d'essayer ici une statistique complète; contentons-nous d'un seul exemple. M. Snellmann a consacré une étude extrêmement minutieuse[2] à l'emploi de l'adjectif en *-ndus* dans les discours de Cicéron; il a relevé (p. 233) le sens d'obligation dans 1,397 exemples seulement sur 3,068; on pourra, si on le désire, retrouver dans son ouvrage les 1,671 exemples contraires. Et de plus, alors même que dans l'usage latin l'adjectif passif en *-ndus* aurait normalement le sens d'obligation, il faudrait encore considérer la signification de l'adjectif actif en *-ndus*. Il est représenté, il est vrai, par un petit nombre de types[3], mais il a le grand avantage de nous attester l'usage archaïque dans toute sa pureté; comme on l'a vu plus haut, cet adjectif disparut à peu près à l'époque classique; il n'eut pas à subir, par conséquent, cette déformation sémantique qui altère plus ou moins toutes les formes vivantes d'une langue; son témoignage est donc de première importance pour ce qui concerne le sens primitif du suffixe *-ndus*. Or il est incontestable que ces adjectifs n'ont pas le sens d'obligation[4], mais expriment simplement l'idée de l'action,

[1] On peut remarquer d'ailleurs que M. Delbrück allait en cela plus loin que M. Weisweiler, qui reconnaît à l'origine une double signification temporelle à l'adjectif en *-ndus*.

[2] *De gerundiis orationum Ciceronis*, Helsingforsiae, 1894.

[3] C'est sur ce petit nombre des adjectifs actifs que s'appuie M. Weisweiler pour rejeter leur témoignage : «Je ne m'occupe pas de la signification temporelle d'*oriundus*, *moribundus* et autres formes isolées» (p. 49).

[4] On trouve une fois ce sens d'obligation dans *pereundus; puppis pereundast probe* (Pl. *Epid.*, 74); mais cet exemple s'explique facilement par l'analogie de *puppi pereundumst*.

comme les adjectifs grecs en *-ας*; ainsi *volvenda aetas* (Lucr., V, 1276) a exactement le même sens que *κυκλὰς ὥρα* (Eur., *Alc.*, 449); de là vient que pour ceux qui, comme M. Delbrück, reportent à l'origine le sens d'obligation, ces adjectifs actifs (*oriundus*, *secundus*, *labundus*, *volvendus*, etc.) deviennent inexplicables[1].

Et maintenant, si l'on demande comment ce sens d'obligation a pu pénétrer postérieurement l'adjectif en *-ndus*, il faut encore ici chercher la réponse dans la construction passive équivalente au substantif abstrait qui a déjà été analysée plus haut (p. 37). Si l'on compare, comme l'a fait M. Weisweiler (p. 115), la phrase latine *ad urbem obsidendam venit* à la phrase grecque *πρὸς τὴν πόλιν πολιορκουμένην ἦλθεν*, on peut faire les deux remarques suivantes : on constate d'abord que le participe grec *πολιορκουμένην* a un sens nettement temporel (= à la ville *qui était alors assiégée*), et que, de plus, il n'a dans la phrase que la valeur secondaire d'un adjectif. Il n'en va pas de même de l'adjectif en *-ndus :* il n'exprime que l'idée verbale dégagée de toute signification temporelle; mais, dans le groupe qu'il forme avec son substantif, cette idée verbale passe au premier plan, en sorte que *ad obsidendam urbem* équivaut à *ad obsidionem urbis;* de là vient à cette locution le sens intentionnel; il n'est pas plus inhérent à *obsidendam* qu'il ne le serait à *obsidionem*, mais, par le fait même que la préposition *ad* régit une périphrase abstraite, et non un substantif concret, elle perd son sens local (*vers* la ville), et prend un sens figuré (*pour* le siège). M. Bréal[2] a montré de même comment l'idée de nécessité a pu pénétrer dans certaines formules comme : *Decemviri creati sunt legibus scribundis. Quattuor viri viarum curandarum.* « Mettez dans ces formules, dit-il, un substantif au lieu du verbe, le sens restera le même. Cependant le substantif n'a rien en lui-même qui indique l'idée d'obligation. » La même analyse a été faite par Dosson (p. 48-54) sur la forme *obsidenda est*.

Dans ces conditions, on s'expliquerait difficilement le succès du livre de M. Weisweiler, et l'on se ferait aussi une idée injuste de son mérite, si l'on ne considérait que ses affirmations et ses théories personnelles. Ce ne sont pas elles, je crois, qui lui ont gagné le plus de suffrages : il les a dus plutôt à sa réaction exagérée, il est vrai, mais vigoureuse et, jusqu'à un certain point, motivée, contre l'identification sémantique de l'adjectif en *-ndus* et du participe présent passif. En effet, dans la thèse de ses adversaires, de Dosson par exemple, il faut bien distinguer deux parties : ils nient d'abord que l'adjectif en *-ndus* ait un

[1] Cf. *supra*, p. 159.
[2] *Essai de sémantique*, p. 159.

sens futur, et sur ce point je suis entièrement de leur avis; ils affirment ensuite que cet adjectif a le sens d'un participe présent; ici je me sépare d'eux, et je me rallie à M. Weisweiler : je l'ai dit plus haut en comparant les deux phrases *ad urbem obsidendam* et *εἰς τὴν πόλιν πολιορκουμένην*, je ne puis reconnaître dans *obsidendam* le sens temporel que je vois dans *πολιορκουμένην* (= «la ville *qui était alors* assiégée»). Dosson, sentant bien que c'était là le point faible de sa thèse[1], a essayé de l'appuyer par des exemples : il cite douze passages empruntés à différents prosateurs, de Cicéron à Tacite; en admettant même que tous ces exemples fussent concluants, — et il y aurait à cet égard bien des réserves à faire[2], — cette liste ne prouverait ni plus ni moins pour l'usage général de la langue latine que les exemples aussi nombreux cités p. 76-79, et dans lesquels l'adjectif en *-ndus* a le sens futur ou intentionnel. Que l'on parcoure au contraire les seize cents exemples que M. Snellmann a relevés dans les discours de Cicéron, et l'on se convaincra, je crois, que l'adjectif en *-ndus* n'a de lui-même aucune signification temporelle, mais que, comme je l'ai dit plus haut après M. Bréal, il n'exprime pas autre chose «que l'idée de l'action soit passive, soit active».

D'ailleurs, les adjectifs actifs sont encore ici des témoins précieux; le suffixe y apparaît comme entièrement dénué de signification temporelle qui lui soit propre; ainsi, dans ce passage d'Attius : *unda labunda sonit* (*Phinid.*, fr. 1, v. 570), *labunda* équivaut à *quae labitur* et a le sens présent; au contraire, dans le vers d'Ennius (*Ann.*, 117) :

O pater, o genitor, o sanguen dis *oriundum*

oriundum équivaut à *ortum* et a, par conséquent, le sens passé. Il en va de même d'ailleurs de l'adjectif en *-ας*. Parmi les exemples cités plus haut (p. 157), on trouve au sens présent *νομάδες Ἰνδοί, ἐπιπλοον μιγάδες*, au sens passé *γυμνὰς ἵππος, οἱ χίλιοι λογάδες*.

3. Il ne me reste plus qu'une question à traiter pour remplir

[1] «Parum adhuc profeci... negabit enim aliquis in his, quæ supra attuli, exemplis eam reperiri posse præsentis passivi significationem quam participio gerundivo inesse sustineo; ut igitur hanc totam... quæstionem conficiam... exemplis, quæ in dubium possunt venire, omissis, iis tantum utar quorum vis erit indubitata» (p. 27-28).

[2] Dosson cite, par exemple, pour prouver le sens temporel de l'adjectif en *-ndus* : *Caesar pontem faciendum curat*. Mais je ne vois encore ici que l'idée verbale, comme dans la phrase française : «César s'occupe *de la construction d'un pont*»; ce serait faire un contresens que de traduire en grec : *Καῖσαρ ἐπιμελεῖται γεφύρας ποιουμένης* («César s'occupe d'un pont *qu'on était en train de construire*»).

le programme que je me suis tracé : c'est l'origine du gérondif et ses rapports avec l'adjectif en *-ndus;* cette question est d'ailleurs la plus facile, et M. Weisweiler[1] l'a traitée avec tant d'ampleur et de clarté, que je n'aurai guère ici qu'à le résumer.

On sait que la langue latine peut dire, au même sens, *nuntiata est urbs obsideri* et *nuntiatum est urbem obsideri.* La première construction est dite personnelle, la seconde impersonnelle; si l'on étudie d'un peu près cette seconde construction, on remarque que la forme passive *nuntiatum* y a pris une valeur transitive puisqu'elle régit l'accusatif *urbem.* Dans la langue classique, il est vrai, cet accusatif ne se rencontre que s'il est suivi d'un infinitif[2]; ainsi l'on ne disait pas *nuntiatum est urbis obsidionem;* mais cette réserve ne dura pas, et l'emploi de l'accusatif devint plus tard général[3]. De plus cette construction du participe nominatif passa bientôt aux autres cas; on dit *nuntiato urbem obsideri*[4] comme on avait dit *nuntiatum est urbem obsideri*, et bientôt le participe devint « un vrai substantif verbal[5] ».

L'adjectif en *-ndus* subit la même transformation que le participe passé passif. On avait là aussi les deux constructions : *nuntianda est urbs obsideri* et *nuntiandum est urbem obsideri.* La langue classique, ici encore, fut sévère dans l'emploi de l'accusatif. La construction *nuntiandum est urbis obsidionem* fut proscrite comme la construction parallèle *nuntiatum est urbis obsidionem*[6]. Aux cas obliques, cependant, la réserve fut moindre, et l'on employa, quoique très rarement[7], la forme impersonnelle suivie de l'accusatif au génitif et à l'ablatif sans préposition : *nuntiandi obsidionem, nuntiando obsidionem;* cette construction ne s'étendit que

[1] *Das Participium*, ch. v et vi (p. 64-95).

[2] La raison en est qu'à l'époque classique on voyait dans cet accusatif le sujet de l'infinitif, non le régime du verbe principal; c'est ce qui explique aussi des constructions telles que *opinio esse quamdam societatem* (Cic., *Fam.*, 7, 1, 3), alors que Cicéron n'emploie jamais l'accusatif comme régime du substantif verbal.

[3] Voir Weisweiler, p. 71, citant Priscien, II, 375.

[4] Voir Riemann-Goelzer, *Grammaire comparée*, p. 702.

[5] Riemann, *Études sur Tite-Live*, p. 105[2]. Voici quelques-uns des exemples qu'il cite : « Mentes turbavit rursus *nuntiatum* Frusinone natum infantem esse » (*Liv.*, 27, 37, 5); « *Auditum* omnem exercitum proficisci metu liberavit eos » (*Liv.*, 28, 26, 7); « *Empto* contenti » (*Liv.*, 40, 58, 1); « Quæ ex *empto* aut *vendito* aut *conducto* aut *locato* contra fidem fiunt » (Cic., *De nat. deor.*, 3, 30, 74).

[6] Sur l'exemple unique *viam quam nobis ingrediundum sit* (Cic., *Cato M.*, 2, 6), v. Weisweiler, p. 73; l'exemple du *pro Scauro* (7, 13) doit être écarté, voir le texte de C.-F.-W. Müller et sa note critique.

[7] Pour le génitif par exemple, C.-F.-W. Müller (*Philologus*, XVII, p. 108, cité par Landgraf, *Reisigs Vorlesungen*, n. 595[4], p. 790) a relevé chez Cicéron 24 exemples de la construction impersonnelle, contre 587 de la construction personnelle.

plus tard aux autres cas. En même temps, cette forme impersonnelle ou gérondif devint, plus complètement encore et plus vite que le participe passé passif, l'équivalent d'un substantif verbal. Elle avait en effet le grand avantage de n'impliquer aucune signification temporelle et de n'exprimer que l'idée de l'action; elle permit ainsi au latin de « suppléer dans une certaine mesure à l'incapacité où il était de décliner son infinitif comme faisait le grec[1] »; c'est ainsi, par exemple, que l'on put dire : « discrepat a *timendo* confidere » (Cic., *Tusc.*, 3, 7, 14). « Inest velle in *carendo* » (Cic., *Tusc.*, 1, 36, 88). « Nec distinguit a *non dolendo* voluptatem » (Cic., *Tusc.*, 3, 20, 47).

Quant au sens temporel du gérondif, je n'en parle pas, n'ayant rien à ajouter à ce que j'ai dit plus haut à propos de l'adjectif en *-ndus;* les deux formes subirent la même transformation sémantique; l'idée d'intention ou d'obligation pénétra dans certaines constructions du gérondif (*nuntiandum est*, *ad nuntiandum*, etc.), de même qu'elle s'était introduite dans les constructions parallèles de l'adjectif en *-ndus* et pour les mêmes motifs. Dans la plupart des cas, cependant, le gérondif, comme l'adjectif en *-ndus*, garda sa valeur propre, c'est-à-dire exprima l'action verbale sans y joindre aucune détermination temporelle.

J. LEBRETON.

[1] Riemann-Goelzer, *Grammaire comparée*, p. 642.

D'UN EFFET
DE L'ACCENT D'INTENSITÉ.

Les altérations subies par les voyelles des syllabes non intenses sous l'action de l'accent d'intensité qui frappe une syllabe immédiatement ou médiatement voisine appartiennent à l'un des trois types suivants :

1° Les voyelles non intenses perdent, dans certains cas, une partie de leur durée, et tendent vers la quantité zéro, qu'elles atteignent souvent. C'est ainsi que toutes les anciennes longues non accentuées du germanique ont été abrégées peu à peu. En lituanien, cet abrègement est particulièrement sensible dans les finales, parce que toutes les voyelles des syllabes finales y sont plus brèves que les voyelles correspondantes des syllabes intérieures; un *o* final non accentué s'abrège donc et, dans certains dialectes, devient alors *a*; dans ces mêmes dialectes, un *a* intérieur accentué, et par suite allongé, devient *o* : il y a là un fait d'adaptation au système général de la langue (cf. *IF.*, x, 64 et suiv.); en lituanien commun, il n'existe en effet ni *a* long, ni *o* bref; *ă* est la brève de *ō* comme *ō* est la longue de *ă*.

2° Les voyelles non intenses tendent souvent à perdre toute articulation propre et, quel que fût le timbre ancien, à se réduire à une voyelle neutre : ainsi *a*, *i*, *u*, *e*, *o* du vieux haut-allemand se sont également réduits au *e* atone de l'allemand moderne. La voyelle neutre varie suivant les langues; la forme la plus commune est une variété d'*ö* (français *eu*); *ö* est en effet intermédiaire, d'une part, entre les voyelles prépalatales comme *e* et postpalatales comme *o*, et, de l'autre, entre une voyelle ouverte comme *a* et des voyelles fermées comme *i* et *u*. — Dans d'autres langues, la tendance à la perte de l'articulation propre de la voyelle se manifeste d'une autre manière, plus caractéristique encore : les voyelles non intenses tendent à se prononcer dans la position d'articulation des phonèmes voisins; le vieil irlandais fournit l'exemple le plus net de ce type (voir Thurneysen, chez Brugmann, *Grundr.*, I², p. 242 et suiv., § 259 et suiv.).

Ces deux cas sont trop connus pour qu'il soit utile d'insister; mais il en est un troisième qui ne semble guère avoir attiré l'attention des linguistes et qui est très remarquable :

3° *Dans certaines langues, les voyelles inaccentuées tendent à se fermer.*

Dans les dialectes du nord de la Grèce, en syllabe inaccentuée, *α* tend à se prononcer *ǎ*; *ε* et *ο* deviennent respectivement *ι* et *υ*; enfin *ι* et *ου* tombent; ainsi *χαίρεται* devient *χαίριτι*, *ἄδικος* devient *ἄδκους*, *πυρομάχι* devient *προυμάχ*, *κοιμοῦμαι* devient *κμοῦμι*, *κεφάλι* devient *κιφάλ*, *ἤκουσα* devient *ἤκσά*, etc.; voir les exemples cités par M. Hatzidakis, *K. Z.*, xxx, p. 388 et suiv. et *Einleitung in die neugr. gramm.*, p. 343 et suiv.

Dans plusieurs dialectes bulgares, en syllabe inaccentuée, *a* se transforme en *ǎ*, *e* et *o* en *i* et *u*; on a ainsi *gurá*, *vínu* de *gorá*, *víno*, ou, dans d'autres dialectes, seulement à la fin des mots, *písmu* de *písmo*, etc.; ou *tébi* de *tébe*, etc.; voir Kalina dans les *Rozprawy* de l'Académie de Cracovie, vol. XIV, p. 304 et suiv. En Macédoine, à Suho, Oblak a observé que *e* et *o* inaccentués deviennent respectivement *i* et *u* très ouverts (*Maced. stud.*, p. 31 et suiv., dans *S. W. A. W.*, cxxxiv).

En arménien ancien, *i* et *u* non intenses tombent purement et simplement (à moins qu'ils ne constituent, à eux seuls, toute la syllabe initiale du mot), tandis que les voyelles plus ouvertes *e*, *o* et *a* subsistent en toutes conditions; la voyelle *ē* (plus fermée, semble-t-il, que *e*), issue d'une ancienne diphtongue *ei*, et les diphtongues *oy*, *ea* se réduisent respectivement à *i*, *u* et *e* quand elles ne sont pas en dernière syllabe, c'est-à-dire dans la syllabe frappée d'intensité; voir Brugmann, *Grundr.*, I², p. 212 et suiv., § 237. Le *ə* qui figure dans un grand nombre de syllabes non finales n'est pas nécessairement lié à l'existence antérieure d'une voyelle atone éliminée par cette loi et tient avant tout à certaines règles de la coupe des syllabes.

L'*ē* du germanique commun subsiste en syllabe intense, mais devient *i* en syllabe non intense (voir Kluge, *Vorgeschichte*, § 120 dans Paul's *Grundr.*, I², p. 409, et Streitberg, *Urgerm. gramm.*, p. 53 et suiv.). La transformation correspondante de *o* en *u* n'a pas lieu, sans doute parce que *o* tendait vers *a* d'une manière générale; mais on enseigne d'ordinaire que i.-e *o* est devenu *a* en syllabe intense germanique avant de subir le même changement en syllabe non intense.

En anglais, le manque d'articulation nette des voyelles inaccentuées masque le phénomène; on en a cependant la trace quand *Hampstead* est prononcé *ǎmstid* et *separate*, *separit* (Storm, *Englische philologie*, I², p. 420 et suiv.).

D'après M. W. Meyer-Lübke, *a* est, dans les langues romanes, la plus résistante des voyelles finales (non accentuées par conséquent); cet *a* subsiste en rhétique, en italien, en ancien provençal, en espagnol (*Gramm. des langues romanes*, I, § 302). La persistance de l'*a* latin en *e* muet dans les syllabes finales ou prétoniques du français ancien, c'est-à-dire dans des cas où toutes les autres voyelles tombent, rentre sans doute indirectement dans la formule générale : la plus ouverte des voyelles n'a pu être atteinte entièrement par la fermeture progressive qui a fait disparaître les voyelles plus fermées.

La tendance des voyelles inaccentuées à devenir plus fermées dans certaines langues paraît être mise hors de doute par les exemples précédents; il est plus malaisé d'en rendre compte.

L'effort expiratoire par lequel se définit l'accent d'intensité se traduit par un mouvement particulièrement rapide de la colonne d'air émise : de là vient la possibilité de mesurer l'intensité au moyen de la quantité de l'air expiré pendant un temps donné (Rousselot, *Patois de Cellefrouin*, p. 70 et suiv.). Par réaction contre la pression intense de l'air, les mouvements articulatoires corrélatifs à cette émission sont naturellement exécutés avec une énergie plus grande que les mouvements analogues exécutés dans les autres syllabes. Telles sont, semble-t-il, les deux caractéristiques essentielles de l'accent d'intensité. — Il est inutile d'ajouter que, dans le détail, l'accent d'intensité d'une langue diffère de celui d'une autre par une infinité de particularités : degré de l'intensité, proportions relatives des deux éléments essentiels, intensité relative de la syllabe intense et de chacune des syllabes voisines; telles syllabes qui, dans certaines langues, sont les plus intenses, sont ailleurs plus faibles que toutes les autres, ainsi les finales, etc. Une étude complète des effets de l'accent d'intensité devrait être précédée de recherches approfondies sur tous ces faits. — Si l'on s'en tient provisoirement aux deux caractéristiques signalées, on peut faire les remarques suivantes.

Même avec un accent d'intensité médiocre, l'attention du sujet parlant est surtout dirigée sur les syllabes intenses, qui constituent les temps forts du rythme de la langue, et se détourne des syllabes non intenses, des temps faibles. Il est dès lors tout naturel que les syllabes intenses tendent à rester ou même à devenir longues, tandis que les syllabes faibles tendent à perdre une partie de leur durée : la tendance à l'abrègement de la voyelle des syllabes faibles est le résultat naturel de l'illusion en vertu de laquelle les temps faibles semblent moins longs que les temps forts dans un rythme à deux temps égaux (voir Bolton, *Am. Journal of psychology*, VI, p. 187 et suiv. et p. 234. Sur la tendance

à prolonger les temps forts du rythme, cf. l'observation de M. E. Meumann, *Philosoph. stud.* de Wundt, XII, p. 195, et toute la série des articles du même auteur dans le même recueil, t. VIII et suiv.).

Si des deux caractéristiques de l'accent d'intensité, la seconde, l'énergie des mouvements articulatoires, est diminuée soit seule, soit d'une manière dominante, on est en présence de la seconde des altérations signalées ci-dessus: la tendance à la perte de toute articulation propre des voyelles faibles.

Si c'est la première des caractéristiques considérées, à savoir la pression, qui est atteinte, c'est-à-dire si le sujet parlant, tenant son attention dirigée sur la syllabe intense, tend à diminuer la pression de la colonne d'air émise pour les voyelles faibles, la fermeture de ces voyelles résulte tout naturellement de là. En effet, comme l'a constaté M. Bourdon dans l'*Année psychologique* de Binet, 4e année (1898), p. 373, «l'énergie de la poussée, au sortir de la bouche, dépend en particulier du degré d'ouverture de l'orifice buccal; elle s'accroît à mesure que cet orifice se rétrécit. De là ce fait que, bien qu'on s'applique à prononcer des voyelles comme *a*, *u* avec la même force, cependant les poussées présentent beaucoup plus d'amplitude pour l'*u* que pour l'*a*». On conçoit dès lors qu'un effort expiratoire donné, suffisant pour produire *e* ou *o*, *i* ou *u*, puisse ne pas suffire à la prononciation d'un *a*; du fait que la pression est diminuée il peut ainsi résulter une tendance instinctive à rétrécir l'orifice buccal: car, par ce moyen, on conserve la possibilité d'émettre dans la syllabe faible une voyelle, tout en n'appliquant à cette voyelle qu'une quantité d'air réduite; c'est le troisième type des altérations signalées. L'altération de la voyelle faible y consiste souvent dans une augmentation du mouvement articulatoire; cette augmentation, au premier abord paradoxale, n'est pas un effet direct de la faible intensité de la syllabe : c'est, comme on l'a vu, le résultat d'une réaction toute réflexe.

A l'aide de cette remarque on peut résoudre certaines contradictions apparentes. Ainsi, dans les dialectes du midi de la France un *a* non accentué tend vers *o* et l'on a par exemple *lačügo* «laitue» et même, dans certaines régions, *ločügo*, du lat. *lactūca*. Inversement, en russe, un *o* non accentué tend à se confondre avec *a* et à se prononcer *a* dans les dialectes dont celui de Moscou est le type. Il n'y a pas ici contradiction réelle, mais, sans doute, simplement application des deux tendances différentes : dans le premier cas, de la tendance à la diminution de la pression et, par suite, à la fermeture; dans le second cas, de la tendance à l'affaiblissement de l'articulation : *a* comporte un mouvement articulatoire moins étendu que *o*.

Les deux tendances peuvent fort bien être en jeu dans une seule et même langue. Ainsi, en russe, dans certains dialectes où il y a *akan'je*, c'est-à-dire où *o* inaccentué se prononce *a*, les voyelles les plus éloignées de l'accent tendent à se fermer, *a* devient *y* et *ja* simplement *i* : la fermeture apparaît là justement où l'intensité est le plus faible.

Le latin semble plus net encore. Immédiatement avant l'époque historique et encore au début de son histoire jusqu'à une date impossible à préciser, il avait une prononciation particulièrement intense de la syllabe initiale des mots (L. Havet, *M. S. L.*, VI, p. 11 et suiv.). Or, en syllabe fermée, un *ă* intérieur, c'est-à-dire placé ailleurs qu'en syllabe initiale ou finale, devient *ĕ*, se ferme par conséquent : *trăctāre*, *obtrĕctāre*; *săcrāre*, *consĕcrāre*; etc.; il n'y a pas lieu d'insister ici sur les cas assez nombreux où le fait principal est masqué par des altérations secondaires, comme dans *frăngere*, *infrĭngere*; *săltāre*, *exsŭltāre*; *claudere*, *exclūdere*; car ces altérations ne tiennent pas à l'absence d'intensité. En syllabe ouverte on observe clairement les deux tendances : sauf devant *r* et après *i*, toute voyelle brève, qu'elle soit *ă*, *ĕ*, *ĭ*, *ŏ* ou *ŭ*, tend vers *ĭ* et *ŭ*; toutefois le choix du timbre *i* ou *u* n'était point déterminé par l'origine de la voyelle, mais par le point d'articulation des phonèmes voisins. Devant *t*, *d*, *n*, *c*, *g* on a *ĭ* : *stătuere*, *constĭtuere*; *mĕdius*, *dĭmĭdius*; *cănere*, *tubicĭnem*; *lŏcō*, *ilĭcō*; *rĕgere*, *dīrĭgere*. Devant *w* (noté *u*) on a toujours *ŭ* : *lăuō*, *ablŭ(w)ō*. Devant *l* dentale, c'est-à-dire suivie de *ĭ̆*, on a *ĭ* : *Sicilia* en regard de Σικελία; *ŭ* devant *l* vélaire, c'est-à-dire suivie de *ă̆*, *ŏ̆*, *ŭ* ou *ĕ̆* : *Siculus*, cf. Σικελός, *famulus*, *nebula*, *opulentus*, etc. L'exemple *Siculus* montre bien la faiblesse des voyelles non intenses en latin : M. L. Havet a reconnu que, en syllabe initiale (intense), *e* ne subit pas devant *l* vélaire l'altération ordinaire en *o* quand une gutturale précède : *scelus*, *gelu* (on a voulu expliquer *scelus* par l'influence de *sceleris*; mais lat. *l* est vélaire devant *e*; d'ailleurs on a *holus*, *holeris* qui supposerait une action analogique exactement inverse et, par suite, peu admissible; enfin on ne saurait expliquer ainsi l'*e* de *gelu*) : on voit par là que *c* et *g* sont devenus prépalataux devant *e* intense et ont à leur tour préservé l'*e* suivant de l'action de *l*; l'*e* non intense de **Sicelos* n'a pas exercé cette action. Devant *f* et devant *p*, *b*, *m* on observe une hésitation entre *ĭ* et *ŭ* : *recŭperō* et *recĭperō*; *occĭpiō* et *occŭpō*, etc., sans qu'on ait encore trouvé une règle précise. En résumé, il y a en latin tendance à la fois à la fermeture et à un affaiblissement de l'articulation des voyelles non accentuées en syllabe intérieure du mot. Les syllabes finales ont en latin un traitement spécial.

Le fait de la fermeture de certaines voyelles par une sorte d'économie instinctive du souffle n'est pas propre aux syllabes faibles; on le rencontre dans deux autres cas tout différents.

1° Quand une voyelle se nasalise, elle tend souvent à se fermer: la fermeture plus grande dans la bouche compense l'ouverture à l'air de la voie du nez. Ainsi, en lituanien oriental, *ę* et *ą* sont devenus **į* et *ų*, puis, par dénasalisation, *i* et *u*; de même les diphtongues *en* et *an* sont devenues dans ce groupe de dialectes *in* et *un*. En arménien, les diphtongues i.-e. *en* et *on* sont représentées par *in* et *un*. En persan l'ancien *au* est prononcé *ō* en général, *ū* devant nasale (Hübschmann, *Pers. stud.*, p. 142); il en est de même en afghan (Geiger, *Grundr. iran. phil.*, I, 2, p. 207). En anglo-saxon et dans les dialectes apparentés (vieux frison, vieux saxon), *a* nasal devient *o* : ags. *ōđer* en regard de got. *anþar* (cf. Sievers, *Ags. gramm.* § 65 et suiv.). Des faits analogues se trouvent dans les langues romanes (v. W. Meyer-Lübke I, § 142 et suiv., et §§ 390, 396). Les exemples abondent. — Inversement, on peut citer un cas où des voyelles se sont ouvertes en se dénasalisant : en norois occidental d'anciens *ṅk*, *nt*, *mp* sont devenus respectivement *kk*, *tt*, *pp*, c'est-à-dire que l'abaissement du voile du palais a été supprimé et que les vibrations du larynx ont cessé au moment de l'implosion; dès lors la voyelle précédente a cessé d'être accompagnée, en sa fin, de l'émission d'air par le nez qui accompagne d'ordinaire les voyelles suivies de nasale dans la même syllabe; or d'anciens germ. *iṅk*, *int*, *imp* et *uṅk*, *unt*, *ump* sont devenus nor. occ. *ekk*, *ett*, *epp* et *okk*, *ott*, *opp* (voir Noreen, *Grundr. germ. phil.*, I², p. 555 et suiv.). On peut interpréter ce changement phonétique en supposant que, l'ouverture nasale étant supprimée, l'ouverture buccale a été agrandie par compensation. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'une autre interprétation est possible.

En effet, dans certains cas, les voyelles nasales, loin de se fermer, tendent à s'ouvrir. En français, l'ancien *e* nasal, *en*, se prononce aujourd'hui *a* nasal. La cause de cette altération se trouve dans un ordre de faits absolument différent des précédents : le voile du palais n'est pas également relevé pendant la prononciation de toutes les voyelles orales; on a remarqué depuis longtemps que le voile du palais est relevé d'une manière très incomplète pendant la prononciation de *a*, la plus relâchée de toutes les voyelles (Grützner, dans Hermann, *Handbuch der physiologie*, I, 2, p. 167 et suiv.); au contraire, le voile du palais est bien relevé pour *i* et *u*; cette différence a eu en zend un effet curieux; l'ancien indo-iranien *asa* y est représenté par *aṅha*, tandis que *asi* et *asu* le sont par *ahi* et *ahu*; étant donné que le voile du palais est à

demi abaissé pendant la prononciation des deux *a*, une partie de l'air du *h* qui sépare ces deux voyelles passait par le nez, donnant lieu ainsi à l'audition d'une nasale assez nette pour qu'on ait éprouvé le besoin de la noter; au contraire, le voile du palais se relevait après *a* pour la prononciation de *i* et *u* dans le cas de *ahi*, *ahu*, si bien que le *h* n'était accompagné d'aucune émission nasale perceptible. De même, tandis que indo-iran. *āsi*, *āsu* donnent zd *āhi*, *āhu*, l'indo-iranien *āsa* aboutit à zd *å̄ṅha*, c'est-à-dire *āoṅha* à en juger par le fait que le caractère zend ⸮ est *ā* + *w*. On notera que la mise en évidence de l'émission nasale a entraîné la fermeture de la fin de l'*a* long, et indo-iranien -*ās* final aboutit à zd -*å* (resp. -*ås*-*ca* avec *å* dû à l'analogie), où la nasale n'est pas notée, mais a laissé sa trace dans la fermeture de la fin de l'*ā*. On voit par là que *a* est une voyelle nasale par sa nature propre, lors même qu'on n'y perçoit aucune nasalisation, tandis que *i* et *u* sont des voyelles essentiellement orales. Dès lors on conçoit que les voyelles nasales fermées tendent à être remplacées par des voyelles plus ouvertes, qui, par elles-mêmes, se prêtent mieux à être nasalisées. Ici encore la contradiction entre les deux traitements phonétiques observés dans les diverses langues s'explique par le fait que ces traitements proviennent de tendances foncièrement distinctes : les contradictions sont dans le résultat final qui est un accident résultant de la rencontre fortuite d'une série de circonstances, elles ne sont pas dans le fond même des choses.

2° Les voyelles longues tendent le plus souvent à se fermer; ici encore il y a économie instinctive. L'ancien *ā* du grec est devenu *á* long, puis *η* en ionien-attique; cet *η* s'est fermé à son tour et a fini par aboutir à *i* dans la *κοινή*. En thessalien, tout *ω* est devenu *ō* fermé, puis *ū* (Hoffmann, *Gr. dial.*, II, 368). Il est bien connu aussi que les formes longues de *ε* et *ο* en ionien-attique sont notées *ει* (d'où plus tard *ī*) et *ου* (d'où *ū*). En latin et en osco-ombrien, les voyelles longues *ē* et *ō*, *ī* et *ū* sont plus fermées que les brèves correspondantes. En celtique, *ē* est devenu *ī*; *ō* est devenu *ū* (sauf influence de l'accent). En lituanien, *ĭ* et *ŭ* sont ouverts, *y* et *ū* fermés; *ĕ* est très ouvert, *é* nettement fermé; *ŏ* est devenu *ă* et *ō* est représenté par *o* qui est un *o* long fermé. En arménien, i.-e. *ē* et *ō* sont représentés par *i* et *u*. En bas-allemand, *ā* tend à se prononcer *ō*, par exemple à Mülheim an der Rühr (v. E. Maurmann, *Gramm. der mund.*, IV). Les exemples de ce genre sont très nombreux. — Inversement, une voyelle qui a reçu un supplément de souffle s'est ouverte dans le cas suivant : quand, en norois, le souffle d'un *h* qui disparaît vient s'ajouter à la voyelle précédente, celle-ci devient ouverte : nor. orient. *lēa*

= got. *leihwan*; nor. occid. *lēttr* = got. *leihts*; nor. *ōtta* = got. *ūhtwo* (voir Noreen, *Grundr. germ. phil.*, I², p. 557).

Quand une voyelle longue devient plus ouverte qu'elle ne l'était, c'est en général par suite d'actions spéciales. L'*ē* germanique est devenu *ā* dans la plupart des dialectes par l'effet de l'accent d'intensité; il garde le timbre *e* en syllabe non accentuée. De même en celtique, *ō* accentué est seul devenu *ā*. — Il est plus difficile de dire pourquoi, en slave commun, *ē* et *ō* sont *ě* (*ē* très ouvert, cf. *M.S.L.*, IX, 138, et, en dernier lieu, Miletič, *Archiv f. slav. phil.*, XX, 581) et *ā*, tandis que *ĕ* et *ŏ* sont restés ouverts. Il est possible que l'accent d'intensité frappât encore les syllabes longues en slave commun comme en sanskrit védique et en grec ancien (Meillet, *Génitif-accusatif*, p. 184 et suiv.); or, comme le slave tend à éliminer les éléments implosifs et à terminer chaque syllabe par sa voyelle, et que, par suite, les seules syllabes longues du slave sont celles qui comprennent des voyelles longues, il est probable que l'ictus tombait en principe sur ces voyelles; on n'a aucune raison de croire que, en slave commun, le ton hérité de l'indo-européen fût autre chose qu'un accent de hauteur. La prononciation très ouverte de *ē* et *ō* en slave serait dans cette hypothèse un effet de l'intensité comme en germanique et en celtique.

Les brèves observations qui précèdent ne prétendent point à fournir une solution de tous les problèmes indiqués (cf. les observations de M. Grammont, *Dissimilation consonantique*, p. 15 et suiv.). Mais, en attendant les études approfondies et détaillées qui fourniront des résultats définitifs et complets, il importait de fixer les premières conclusions générales auxquelles on est conduit quand on examine dans leur ensemble les effets de l'accent d'intensité sur le vocalisme des syllabes faibles; c'est tout ce qu'on a voulu faire ici.

A. MEILLET.

Cet article était mis en pages lorsque le travail de M. L. Roudet, *Méthode expérimentale pour l'étude de l'accent*, (la *Parole*, I, p. 321 et suiv.) m'est parvenu. Les observations de M. L. Roudet permettent de préciser les indications données ci-dessus, p. 167.

A. M.

LETTO-SLAVICA.

A. — SUR L'ADAPTATION DE QUELQUES MOTS ÉTRANGERS.

I. — V. sl. *vlasvimija*.

Comme les Russes d'aujourd'hui, les premiers traducteurs slaves transcrivaient les mots étrangers dans leur alphabet de manière à se rapprocher le plus possible de la prononciation de l'original; quand ils ont eu à transcrire des mots grecs, ils se sont ainsi trouvés en présence de plusieurs difficultés par suite des différences profondes que présentent les systèmes phonétiques du grec et du slave.

La plus grave de ces difficultés provenait des spirantes sourdes dont le slave n'avait pas l'équivalent. En effet, si, dans la série gutturale, le slave avait *ch* qui répondait assez exactement au grec χ, il ne possédait ni spirante dentale þ, ni spirante labiale ou labio-dentale *f* : dans les anciens emprunts au germanique, *f* est rendue d'ordinaire par *p* (v. sl. *postŭ*, *ploskva*, polon. *plocky*) et, dans certains cas particuliers, par *ch* (v. sl. *chlujati*, *dochŭtorŭ*). Or, dans l'état du texte de la traduction de l'Évangile auquel permet de remonter la comparaison des trois anciens manuscrits glagolitiques, le Zographensis, le Marianus et l'Assemanianus, φ et ϑ sont transcrits de manières contradictoires : le caractère du φ grec a été simplement emprunté sous la forme glagolitique Ⱇ (cyrillique ф); ce caractère ne se rencontre que dans des transcriptions du grec et ne figure dans aucun mot proprement slave; le ϑ, au contraire, est rendu par l'occlusive dentale sourde *t* : ainsi, pour Θεόφιλε L. 1, 3, on lit *Teofile* Zogr., Mar., Assem.

Ces deux traitements différents ne résultent pas d'un pur caprice des traducteurs : *f*, qui n'avait primitivement point de place dans le système phonétique slave, a fini par y pénétrer et presque tous les dialectes ont aujourd'hui ce phonème. Au contraire, la spirante dentale þ n'y a jamais été admise et, dans l'ensemble, les dialectes slaves l'ignorent encore absolument. On a eu beau

introduire un caractère ѳ pour transcrire le ϑ grec (déjà dans l'Assemanianus beaucoup de *t* tenant la place de ϑ grecs sont remplacés par ce ѳ), la prononciation n'a point ici suivi l'écriture et, de bonne heure, on a prononcé *f* là où était écrit ѳ; c'est ce qu'attestent de nombreuses graphies ф, ф pour ѳ; voir à ce sujet Miklosich, *Vergl. gramm.*, I², 215, et Sobolevskij, Древнiй церковно-слав. языкъ, 48 et suiv.; maintenant encore le russe Марѳа ne se distingue pas de Марфа dans la prononciation. Quand ils ont emprunté le φ et laissé de côté le θ, les traducteurs étaient donc guidés par un sentiment très juste de leur langue : l'événement a montré que le système phonétique du slave comportait l'admission de *f*, non celle de þ[1].

En effet, le slave ne possédait aucune spirante, sourde ou sonore, appartenant à la catégorie dentale et voisine par là du grec ϑ; mais il avait la sonore *v* correspondant à la sourde *f*, et c'est par ce *v* qu'on a rendu le grec β. Or, dans nombre de positions, *v* tend à devenir sourd, au moins partiellement, par exemple après une sourde, c'est-à-dire dans des groupes comme *sv* ou *tv*; cette altération, qui a lieu dans la plupart des langues, est notamment facile à constater dans les dialectes slaves. Comme le *v* sourd ne se distingue de *f* que par une intensité moindre, l'effort d'adaptation requis pour introduire φ, c'est-à-dire *f*, dans le système phonétique slave était fort petit.

La présence du *v* sourd dans la langue du premier traducteur de l'Évangile n'est pas une pure hypothèse; c'est un fait attesté par certaines graphies qu'il convient d'examiner en détail.

Le mot βλασφημία est toujours transcrit *vlasvimiĕ* et non *vlasfimiĕ* dans le Zographensis et l'Assemanianus; de là sont tirés *vlasvimisati* et *vlasvimljati* βλασφημεῖν dans les mêmes manuscrits. Le mot grec βλασφημία n'a jamais pénétré proprement dans le vocabulaire slave : *vlasvimiĕ* n'est que la transcription d'un mot technique de la langue ecclésiastique (cf. Jagić, *Arch. f. slav. phil.*, XX, 538); de bonne heure, les copistes tendent à remplacer cette transcription par une traduction, et l'on trouve *chula*, *chuliti*; déjà dans Mt. XII, 31, on lit *grĕchŭ i chula* Ass. et Mar.; Zogr. seul a conservé *vlasvimiĕ* dans ce verset où la juxtaposition du mot proprement slave *grĕchŭ* et de la transcription *vlasvimiĕ* était choquante. Si *vlasvimija* était devenu un vrai mot slave, on pourrait voir dans le second *v* le résultat d'une assimilation au premier; mais, puisqu'on est en présence d'une simple transcription,

[1] L'existence de *f* et l'absence de þ dans la langue des traducteurs sont bien établies par le petit fait suivant. En tête de Jean, XVIII, le Marianus a un titre *tafati* qui est visiblement un essai de transcription de τὰ πάθη : en guise de compensation du ϑ absent, le correcteur qui a ajouté ce titre a cru devoir mettre à la place du *p* la spirante *f* qui, à ses yeux, caractérisait les mots grecs.

il faut bien admettre que *sv* est ici le représentant de σφ, et par suite que, dans ce groupe, *v* est sourd. D'ailleurs, le Supraslien-sis a deux fois (398, 25, et 400, 14) *prosvora* pour προσφορά : on ne peut songer ici à une assimilation.

Le traducteur de l'Évangile a noté, en une autre position, *f* au moyen de *v* sourd : L. IV, 26, Σάρεπτα est traduit par *sarevtą* d'après l'Assemanianus; l'Évangile de Sava a *sarevŭfitą*. Le Zographensis manque, par hasard, pour ce passage. Ce groupe *vt* indique la prononciation *ft* du groupe grec πτ : c'est la prononciation moderne qui existait déjà au temps de la traduction slave[1] (et beaucoup plus tôt d'après Dieterich, *Byzantinisches archiv*, I, p. 96 et suiv., mais cf. Schweizer, *Gramm. der pergamenischen inschriften*, p. 127). Le groupe φθ de Νεφθαλείμ est aussi rendu par *vt* dans *nevtalimlichŭ* Mt. IV, 13 et *nevtalimě* Mt. IV, 15 Ass.; Zogr. a dans ces deux versets *nevŭf'talimľją* et *nevŭf'talimľě*; Mar. manque. — On observe une transcription analogue de θσ par slave *ds*, par exemple dans *Vidsajida* Βηθσαϊδά, J. I, 45, Zogr. Ass. et ailleurs; cf. *Vidŭfagiě* Βηθφαγή, Cloz. 43; *d* assourdi devant *s* se prêtait mieux que *t* à rendre la spirante θ, parce que *d* a une occlusion moins intense que *t*; ici encore les traducteurs ont fait preuve d'un sens phonétique très délicat.

Si le traducteur disposait de φ, on voit mal pourquoi il a rendu par *v* le φ de βλασφημία et le π prononcé *f* de Σάρεπτα. Deux ou trois formes isolées ne donnent qu'à peine le droit de supposer un temps où le φ n'aurait pas encore été introduit dans l'alphabet slave et où l'on recourait à l'occasion à de petits artifices pour rendre le φ grec; mais il est impossible de ne pas voir que cette hypothèse rendrait bien compte des faits.

La graphie anomale *v* au lieu de *f* a été éliminée à peu près entièrement du Marianus; on lit en effet dans ce manuscrit *sarefitą* et *vlasfimiě*; l'orthographe *vlasvimisati* y est cependant encore conservée, L. XII, 10 et Mc III, 29 à côté de *vlasfimisati* Mc III, 28. On est ici en présence d'une correction qui ne peut être appréciée à sa juste valeur que si l'on se rend compte de la situation du Marianus au point de vue critique. Sans examiner en détail le problème très complexe de la classification des manuscrits de l'Évangile slave, on peut tenir pour sûrs deux faits essentiels :

1° Le Marianus et le Zographensis, les deux anciens textes glagolitiques de l'Évangile suivi, forment une famille qui s'oppose

[1] La traduction arménienne (attribuée au v° siècle) a déjà *Sarephtha* Սարեփթա, or *p* (պ) est la transcription ordinaire de π et *ph* (փ) celle de φ. On ne peut rien conclure du *th* (թ) qui suit.

au texte de l'Évangile par leçons, représenté par l'Assemanianus. En effet les *innovations* communes à Mar. et Zogr. sont nombreuses. Ainsi Mc IX, 18 on lit : *iže ideže ašte koližido imetŭ i* Ass.; d'après le texte grec, *καὶ ὅπου ἐὰν αὐτὸν καταλάβῃ*, on voit qu'il faut lire *ji ideže ašte koližido*...; la faute ancienne a été corrigée dans Zogr. et Mar. d'une manière arbitraire : *jiže ašte koližido*... par simple suppression de *ideže*. — Mt., XVI, 18 *na semŭ petrě* Ass. conserve le jeu de mots du grec, mais est inintelligible en slave; Zogr. et Mar. ont *na semĭ kamene*. — L. I, 14 *ji bądetŭ radostĭ tebě veliě* (lire *ji veselĭe*) Ass. conserve l'ordre des mots du texte *καὶ ἔσται χαρά σοι καὶ ἀγαλλίασις*; cet ordre est dérangé dans *ji bądetŭ tebě radostĭ ji veselĭe* Zogr. Mar. — L. XIII, 16 *ne dostoěaše li razdrěšiti eję otŭ ązy sėję* Ass. traduit exactement le texte grec, sauf l'addition de *eję* nécessitée par la syntaxe slave; dans l'original commun de Zogr. et Mar., il a été commis une faute très naturelle : *razdrěšiti sėję otŭ ązy* Zogr., d'où, par correction arbitraire, *razdrěšiti eję otŭ ązy* Mar. — Les coïncidences les plus caractéristiques de Zogr. et Mar. signalées par M. Vondrák, *Altslovenische studien* (*S. W. A. W.*, CXXII), p. 54 et suiv. et p. 63, paraissent résulter d'innovations communes. Du reste M. Jagić a déjà indiqué (dans son édition du Marianus, p. 497) que le texte slave de l'Evangile par leçons a précédé celui de l'Evangile en son entier.

2° Le Marianus porte les traces d'une seconde revision faite à l'aide d'un original grec différent tant de celui qui a servi au traducteur de l'Évangile par leçons que de celui qui a servi au traducteur de l'Évangile complet. Cette revision nouvelle se manifeste par des accords nombreux de Zogr. et Ass. contre Mar. : il est superflu de dire que ces coïncidences ne prouvent aucune parenté de Zogr. et Ass. Dans le premier chapitre de Luc on trouve, par exemple : L. I, 41 *radoštami* Zogr. Ass., manque dans Mar. (avec la plupart des textes grecs); — L. I, 49 *veličie* Zogr. Ass., *veličĭě* Mar. (*μεγάλα*); — L. I, 57 *jisplŭnišę sę dĭnĭe* Zogr. Ass., *isplŭni sę vrěmę* (*ἐπλήσθη ὁ χρόνος*) Mar.; — L. I, 60 *jimę emu* Zogr. Ass., manque Mar. (avec les meilleurs textes grecs). — Ces quatre exemples, peu importants en eux-mêmes, donnent une idée assez exacte des innovations du Marianus ou de son original. Voici deux divergences plus graves : L. II, 33 *otĭcĭ ego* (*ὁ πατὴρ αὐτοῦ*) *ji mati* Zogr. Ass., mais *iosifŭ* (Ἰωσήφ) *i mati ego* Mar.; on retrouve ici l'une des variantes les plus connues de l'Évangile grec. — L. XV, 16 *nasytiti sę* Zogr. Ass. (traduction de la variante *χορτασθῆναι*), *nasytiti črěvo svoe* Mar. (traduction de la variante *γεμίσαι τὴν κοιλίαν αὐτοῦ*) : la variante du Marianus suppose l'antériorité de l'autre texte, car jamais *γεμίσαι* n'est traduit ailleurs par *nasytiti*. — Ce sont parfois de vraies fautes que le reviseur a ainsi corrigées : Mt., XV, 32 *ne choštą ne ědŭšĭ* Zogr. Ass. est un ordre des

mots impossible; Mar. a *ne ědišŭ ne choštą*. — Il est inutile de multiplier les exemples.

C'est sans doute au moment de cette seconde revision du texte que beaucoup de formes du Marianus ont été hellénisées. Ainsi Βαραββᾶς est rendu par *Varaava* Zogr. Ass., *Varavva* Mar. (mais encore *Varaava* J. XVIII, 40) — Γαββαθᾶ est rendu par *Gavaata* Zogr., *Gavaaθa* Ass., mais *Gavvata* Mar., J. XIX, 13. Dans ces deux mots le double *v* a été éliminé par le premier traducteur conformément à un principe absolu de la phonétique slave qui ne tolère pas les consonnes doubles : le double *a* semble une compensation de la simplification du *vv*. — λίτρα est traduit par *livra* (lat. *libra*) Zogr. Ass., J. XII, 3 et XIX, 39, et ce mot est remplacé par *litra* Mar. — κοδράντης est rendu par *konŭdratŭ* Zogr.; mais Mar. rétablit *kodrantŭ*. — Pour ἀφεδρών, Zogr. a *afredonŭ*; Mar. rétablit *afedronŭ*. — Dans Mt. X, 28, Mar. remplace par *yeennĕ* le *yeonĕ* des autres textes; ailleurs Mar. conserve *yeona* «γέεννα» (l'o de *yeona* trouve un parallèle dans *viθleomŭ*, Mt. II, 8, Ass. Βηθλεέμ; cf. *Vitileomŭ* Cloz. 884; mais on lit L. II, 4 *Vitleemŭ* Zogr. Mar., *Viθleemŭ* Ass.) — L'ancien *sąbota* est remplacé par *sobota* dans le Marianus d'après σάββατον. — La substitution de *vlasfimiĕ* et *Sarefta* à *vlasvimiĕ* et *Sarevta* n'est donc, dans le Marianus, qu'une innovation entre beaucoup d'autres.

La spirante sourde *f* n'est pas la seule consonne que les textes vieux slaves doivent au grec; une prononciation molle de *k* et *g* a été aussi introduite par les traducteurs, de la manière suivante. Les gutturales palatalisées avaient été éliminées par deux altérations successives, l'une en *č*, *ž*, *š*, l'autre en *c*, *dz*, *s*; les mots empruntés au germanique ont subi les mêmes altérations comme le prouvent v. sl. *čędo*, *vrŭčĭ* — *cęta*, *ocĭtŭ* — *kŭnędzĭ*, *gobĭdzĭ* (dans ces deux derniers mots l'action palatalisante provient d'une voyelle palatale précédente). Au début de la période historique, le slave ignorait donc *k* et *g* prépalataux. On en a la preuve directe : dans le Zographensis un *jer* non intense, c'est-à-dire l'un de ceux qui ne sont pas représentés par une voyelle dans les dialectes modernes et qui déjà en vieux slave étaient trop réduits pour servir à former par eux-mêmes une syllabe, a sa forme déterminée en général non par l'étymologie, mais par la qualité dure ou molle de la consonne suivante; on a *mĭnĕ* et *mŭnoją*, *dĭvĕ* et *dŭva*, *zĭlĕ* et *zŭla*, *tĭmĕ* et *tŭma*, *bĭdĕti* et *vŭdova*, etc. (v. Jagić, *Arch. f. slav. phil.*, I, 16 et suiv.); autrement dit, ce *jer* sert seulement à marquer la nature de la première consonne du groupe, laquelle est déterminée par la seconde, soit *m'n'ĕ*, *b'd'ĕti*, mais *mnoją*, *vdova*; or on lit régulièrement *kŭde*, *kŭn'iga*, *kŭnędzĭ* : il n'existait donc pas de *k* mou, et, quand il a eu à transcrire κε ou γε, le tra-

IMPRIMERIE NATIONALE.

ducteur s'est trouvé en présence de groupes qui, en slave, étaient inouïs. En effet, devant *e*, *ě*, *i* et toutes les autres voyelles palatales, le vieux slave ne connaissait qu'une prononciation, la prononciation molle; la graphie glagolitique, qui note par *e* et *ě* les groupes *je* et *ja*, prouve du reste à elle seule que *e* et *ě* étaient régulièrement précédés d'une jodisation. Les postpalatales *k*, *g*, les seules gutturales que possédât le slave, étaient donc impossibles devant *e* : elles allaient contre la règle phonétique la plus essentielle de la langue, celle de l'emploi de deux sortes de consonnes d'après les voyelles qui suivaient. Le traducteur a été par suite obligé d'introduire le *k* et le *g* mous : le *k* mou a été noté par *k* suivi du signe de la mouillure, par exemple L. III, 1 *k˜ěsar˜ě* Zogr. *k˜ěsarě* Mar.; le *g* mou a en glagolitique un signe spécial ⰼ qu'on peut transcrire par *γ*[1] : on a ainsi pour Γεθσημανῆ *γedsimani* Mar. Ass. (et *γensimani* Zogr.); en cyrillique on recourt à *g* suivi du signe de mouillure ˜. — Ici, comme dans le cas des spirantes sourdes, les traducteurs ont transcrit les mots grecs de la manière la plus fidèle possible, tout en respectant scrupuleusement le système phonétique du slave.

II. — V. sl. *Rimŭ*.

La voyelle longue *ū* du germanique est représentée, en règle générale, par *y* dans les emprunts anciens du slave : *tynŭ* (ags. *tūn*), *chyzŭ* (v. h. a. *hūs*), *pastyrjĭ* (de **pāstūr-*, lat. *pāstōrem*; pour le *ū*, cf. v. h. a. *pfistūr* de lat. *pistōrem*), et ce traitement peut provenir soit de ce que l'emprunt de *ū* serait antérieur à la transformation de l'*ū* slave en *y*, ou contemporain de cette transformation, soit de ce que, au moment de l'emprunt, le slave n'ayant plus de *ū* aurait traduit le *ū* germanique par la voyelle slave la plus voisine, *y*; en effet, le *u* slave, qui est historiquement un *u* long, devait être encore une diphtongue en slave commun et a servi à traduire la diphtongue *au* et la voyelle longue *ō* du germanique. Or, après *r*, l'*ū* germanique a en slave deux traitements particuliers : *i* et *u*, mais nulle part le traitement *y*.

1° Traitement *i*.

L'*ū* de got. *Ruma*, v. h. a. *Rūma*, est rendu par *i* dans v. sl.

[1] Pour Γολγοθᾶ, le Zographensis a *γolĭγota* J. XIX, 17, *γelŭγota* Mc, XV, 22, *γelĭγota* Mt., XXVII, 33, en regard de *golgota*, *golŭgota* du Marianus et *golgoθa* de l'Assemanianus; on lit de plus dans le même manuscrit *γazofilakija* γαζοφυλάκιον, L. XXI, 1. Aurait-on ici la trace d'un essai de notation de *γ* spirant en regard de *ch*? Le signe ⰼ, inventé d'abord pour représenter le *γ* grec (qui à cette date était, on le sait, une spirante sonore), aurait été ensuite réservé au *g* mou qui se trouvait seulement dans les mots transcrits du grec.

Rimŭ, russe *Rim* (gén. *Ríma*), pol. *Rzym*; l'*i* du serbe *Rîm* (gén. *Ríma*) est ambigu.

L'*i* de v. sl. *križĭ*, pet. russe *križ* (gén. *križá*), tch. *kříž*, pol. *krzyż* (et sans doute de serbe *krîž*, gén. *križa*) sort aussi de *ū* et fournit un second exemple du traitement slave *i* de *ū* : cf. v. h. a. *chrūzi* (mais lat. *crŭcem*); toutefois le *ž* de *križĭ* est embarrassant et fait songer à un emprunt à une forme romane où l'*u* était long, comme dans l'original de v. h. a. *chrūzi* (v. Kluge, *Et. wört.*, sous *kreuz*), et où le *c* intervocalique était déjà sonore; on a de même v. sl. *kaležĭ* de lat. *calicem*. On n'a pas assez remarqué les emprunts plus ou moins directs du slave aux dialectes romans : le *ž* de *židŭ* «juif» ne peut être que roman, cf. fr. *juif*; de même peut-être le *k* initial de *konoplja* «chanvre», cf. it. *canapa* (le caractère roman du *p* est confirmé par les formes roumaines et provençales[1]); le néerlandais a, aussi par emprunt roman, *kennep*. Il n'y a pas non plus de raison de croire que v. sl. *banja* (issu du pluriel **bānea* de **bāneum*[2] [fr. *bain*, it. *bagno*], ancien *balneum*) ait passé par un intermédiaire germanique.

Quoi qu'il en soit, l'*i* de *Rimŭ* et de *križĭ* tient la place d'un ancien *ū* dans ces deux mots empruntés.

Or, en vieux slave, en russe, en polonais, en tchèque, le groupe *ry* est resté bien distinct du groupe *ri* : v. sl. *ryba*, russe *рыба*, pol. et tch. *ryba*. Un ancien *ry*- slave n'a donc pu donner *ri*- dans ces langues; d'autre part, germ. *rū*- n'a pu donner directement slave *ri*-. Il ne subsiste dès lors qu'une hypothèse possible : le slave *ry*- est devenu dialectalement *ri*-; et c'est par l'intermédiaire d'un dialecte où *ry*- tendait à devenir *ri*- que *Rimŭ* et *križĭ* ont pénétré dans les autres dialectes slaves. La sub-

[1] M. A. Thomas, *Essais de philologie française*, p. 409, propose — avec beaucoup de réserve — d'expliquer le changement roman de *canabem* en **canapem* par l'influence de *sinapem*; on pourrait songer aussi à une influence germanique : ags. *hænep*, v. h. a. *hanaf*, v. isl. *hampr*; on explique de même *w* au lieu de latin *v* initial dans fr. *guêpe* et les mots analogues par une prononciation germanisée de *vespa*, etc.; le genre masculin du fr. *chanvre* résulte peut-être de cette même influence. Le *h* initial interdit, on le sait, de tenir le mot germanique pour emprunté au latin.

[2] L'*a* du slave *banja* indique un ancien *ā*; un *ă* aurait sans doute donné *o*. De même, l'*a* de *kaležĭ* repose sur un ancien *ā* qui se retrouve en germanique (v. Kluge, dans *Grundr. germ. phil.*, I², p. 335). L'intonation serbe dans *žîd* et *bȁnja* est à noter; *i* (issu de *y*) et *a* ont l'intonation qui répond à l'intonation rude du lituanien. On a, en règle générale, la même intonation dans les longues et diphtongues empruntées au germanique : serbe *tȉn*, *štȉr*, *hljȅb*, *plȕg*, *bljȕdo*, *pȕk*, *vȑt*, *rȁka* (russe páка, tch. *rákev*), *vlȁh*, etc.; on a de même, quand la longueur de la voyelle compense la simplification de la consonne : serbe *sȁk*, *rȕsa*. Le *ȓ* de serbe *cȓkva* (cf. tch. *církev*) sort de germ. *iri* (v. h. a. *chirihha*), issu lui-même de gr. *υρι*, **κυρική*, forme populaire de *κυριακή* (cf. Dieterich, *Byz. archiv*, I, 67). Cette question ne pourrait être discutée utilement que dans une étude d'ensemble de l'intonation en slave.

stitution de *ri* à *ry* dans des dialectes où *y* persiste par ailleurs n'est pas une hypothèse en l'air; on trouve *ri* pour *ry* dans des documents qui ne confondent pas, en général, *y* et *i*; ainsi le Zographensis a *ribě* (à côté de *rybě*) Mc VI, 41, et M. Sobolevskij cite d'autres faits analogues, Др. ц.-сл. языкъ, p. 30; cf. *Arch. f. slav. phil.*, XV, 590. Il convient de rappeler aussi le contraste entre v. sl. *koristĭ*, tch. *kořist* d'une part et russe корысть de l'autre : le mot est malheureusement obscur, de sorte qu'il n'est possible d'en tirer aucune conclusion précise.

L'altération de *y* après *r* — et dans cette position seulement — s'explique par le fait que *r* se prête mal à la prononciation molle : par exemple, dans certains dialectes de Macédoine, *i* est prononcé large après *r* suivant une remarque d'Oblak, *Macedonische studien*, p. 36. Sur la prononciation de *r* en russe, M. P. Boyer a fait la remarque suivante : «La liquide р se prononce dure ou molle en russe; mais la différence entre р dure et р molle est bien moins tranchée que ne l'est, par exemple, la différence entre occlusive dure et occlusive molle, nasale dure et nasale molle. La prononciation de р molle devant voyelle yodisée est tout particulièrement difficile : il est très peu d'Israélites russes qui puissent prononcer correctement les groupes ря, рю, ре, рѣ». — En tchèque et en polonais *r* molle n'a pas subsisté telle quelle, mais a été altérée en *ř* et *rz*. — On peut rapprocher de ces faits la réduction italienne de *ie* à *e* après *r* que signale M. W. Meyer-Lübke, *Gramm. des langues romanes*, I, § 165 et l'élimination du groupe *r+yod* dans tous les dialectes romans étudiée par le même auteur, *ibid.*, § 519.

Or, d'une manière générale, un *y* distinct de *i* n'a subsisté que là où la distinction des consonnes dures et des consonnes molles est restée en vigueur : partout où cette distinction a été abolie, *y* s'est confondu avec *i* : c'est ce qui est arrivé en serbe par exemple. La confusion de *y* et *i* après *r* est donc une conséquence immédiate de la prononciation dure de *r* en toutes positions. En fait, ce n'est pas le *y* seul qui a été transformé : il y a eu rapprochement de *i* et de *y*, l'un cessant de rendre molle la consonne précédente et l'autre perdant son articulation vélaire. Quand le *ri* ainsi obtenu a passé dans les dialectes qui, comme le russe et le polonais, n'avaient pas cessé de distinguer *ri* (avec *r* molle) et *ry* (avec *r* dure) et qui n'avaient pas d'*r* neutre, il a pris la forme *ri* (avec *r* molle); la condition du changement cessait par là même d'être apparente : on avait dans le premier dialecte un changement de *ry* en *ri* (avec *i* large) qui était intelligible, on se trouve en russe en présence d'un changement de *ry* en *ri* (avec *r* molle) qui est, au premier abord, étrange.

L'élimination de la prononciation molle de *r* dans le dialecte

slave par l'intermédiaire duquel se sont faits les emprunts — ou au moins une partie des emprunts — au germanique se manifeste par un autre fait : l'*r* voyelle slave issue de germ. *ur* a, dans plusieurs mots, non la forme attendue $^{\breve{u}}r$ (russe *or*), mais la forme $^{\breve{\imath}}r$ (russe *er*), comme l'a indiqué M. Hirt, *PBS. beitr.*, XXIII, 342, sans en donner la raison : cette différence de $^{\breve{u}}r$ et $^{\breve{\imath}}r$ tient en effet d'une manière essentielle au caractère dur ou mou de *r*. On a ainsi : russe бёрдо, cf. got. *baurd*, russe вертогра́дъ, cf. got. *aurtigards*, et même russe стерхъ, gén. стёрха, cf. all. *storch*. La prononciation constamment dure de *r* voyelle en vieux slave est notée dans la graphie : le Zographensis écrit par *rŭ* également *črŭnŭ* (russe чёрный) et *grŭdŭ* (russe го́рдый). Le russe qui conserve la distinction de $^{\breve{\imath}}r$ et $^{\breve{u}}r$ a dû choisir entre ses deux *r̥* pour représenter l'*r̥* indifférente du dialecte par où ont passé les emprunts; ici comme dans le cas de *ri* (avec *i* primitivement large), la forme molle a prévalu. — Au contraire, le Zographensis distingue encore fort bien entre $^{\breve{\imath}}l$, qu'il note *lĭ*, et $^{\breve{u}}l$, c'est-à-dire $^{\breve{u}}ł$, qu'il note *lŭ* (v. Jagic', *Arch. f. sl. phil.*, II, 210), par exemple dans *vlĭkŭ* (pol. *wilk*) et *vlŭna* (pol. *wełna*). C'est que le vieux slave n'avait point confondu *l* et *ł*, tandis qu'il tendait à confondre *r* dure et *r* molle. — Il est à noter que le dialecte slave qui a servi d'intermédiaire a connu la prononciation $^{\breve{u}}r$ dans les mots empruntés au germanique : on ne s'expliquerait pas autrement la prothèse de *v* dans v. sl. *vrŭtogradŭ* et dans *vrŭčĭ*, cf. got. (gén. plur.) *aurkje* : le slave a reçu *ur-* dont il a fait immédiatement $v^{\breve{u}}r$-, et c'est ce $v^{\breve{u}}r$- qui, au moment où *r* n'a plus eu qu'une seule prononciation dans le dialecte considéré, est devenu *vr̥*- d'où $v^{\breve{\imath}}r$-, russe *ver-*. L'intermédiaire vélaire qui n'est pas attesté pour *rū* devenu *ri* l'est donc d'une manière indirecte pour *ur* devenu $^{\breve{\imath}}r$.

La graphie *sŭrebro* du Zographensis (v. Jagic', *Arch. f. sl. phil.*, I, 28) et du Marianus établit la tendance à la prononciation dure de *r* en vieux slave; car ici le *ŭ* n'est pas étymologique, ni même panslave comme on le voit d'après le russe серебро́; l'*s* initiale n'a la prononciation dure, indiquée par le *ŭ* suivant, que parce qu'elle est suivie de *r* dure.

2° Traitement *u*.

Germ. *ū* est rendu par sl. *u* après *r* dans trois mots : v. sl. *brunatĭnŭ*, cf. v. h. a. *brūn*; v. sl. *strusŭ*, cf. v. h. a. *strūz*; serbe *rȕta* russe ру́та, pol. *ruta*, cf. v. h. a. *rūta*. Ce traitement est sans doute postérieur au traitement **ry*, d'où *ri*, et peut dater d'un temps où l'*u* slave avait plus ou moins complètement cessé d'être une diphtongue pour devenir ce qu'il est historiquement, un simple *ū*; des différences dialectales peuvent aussi être en jeu. L'*u* de *Rumĭskŭ* est encore un cas du fait, si l'on tire le mot du germanique;

mais *Rumĭskŭ* repose peut-être directement sur lat. *Rōma* et *u* y représenterait alors un ancien *ō*.

III. —V. sl. *Lazarjĭ*.

Le nom de *Λάζαρος* est traduit de trois manières dans les anciens manuscrits glagolitiques de l'Évangile : *Lazarŭ*, gén. *Lazara*. — *Lazorŭ*, gén. *Lazora*. — *Lazarĭ* (c.-à-d. *Lazarjĭ*), gén. *Lazarě* (c.-à-d. *Lazarja*). L'Assemanianus a toujours *Lazarŭ*, le Zographensis a tantôt *Lazorŭ*, tantôt *Lazarĭ*, le Marianus tantôt *Lazarŭ*, tantôt *Lazarĭ*. On a les formes suivantes dans Mar. et Zogr. :

Lazarĭ, J. XI, 1 et 2, Zogr. et Mar.; J. XI, 11, 14; XII, 1 et 2; L. XVI, 25, Zogr.; gén. *Lazarě* J. XI, 5 Zogr. Mar.; J. XII, 9, 10, 17, Zogr.; L. XVI, 23, 24 Mar.; loc. *Lazari* Zogr. (dans la liste des titres de L.) et Mar. (dans la liste des titres de J.).

Lazorŭ L. XVI, 20, Zogr.; gén. *Lazora* L. XVI, 23, 24 Zogr.; voc. *Lazore* J. XI, 43 Zogr.

Lazarŭ J. XI, 11, 14; XII, 1, 2; L. XVI, 20, 25 Mar.; gén. *Lazara* J. XII, 9, 10, 17; Mar.; loc. *Lazarě* (dans la liste des titres de L.) Mar.; voc. *Lazare* J. XI, 43, Mar.

La forme *Lazarŭ* qui se trouve dans les deux familles de manuscrits (d'une part Ass., de l'autre Mar.), et qui est conforme aux habitudes de transcription du traducteur, est sans doute la leçon ancienne.

La forme *Lazorŭ* du Zographensis — et aussi de l'Évangile de Sava — est plus curieuse : on peut rapprocher le traitement des deux *α*, l'un accentué, l'autre atone, de *γράμματα* et de *κραββάτιον* (gr. mod. *κρεββάτι*) dans v. sl. *gramota* (russe гра́мота) et dans v. sl. *krovatĭ* (r. крова́ть)[1].

Quant à *Lazarjĭ*, on n'y peut voir un traitement phonétique de *Λάζαρος* : le suffixe *-arje-* des noms d'agents, emprunté au germanique, a pris ici la place de la finale du nom. Ce remplacement est très ancien : on a en russe ла́зарь, en polonais *Lazarz*; le fait ne se serait pas produit sans doute si le nom de «Lazare» n'était devenu de bonne heure le nom commun du «mendiant couvert de plaies» (par exemple dans russe ла́зарь), de même qu'en français il est devenu le nom du «lépreux» *ladre*. On le voit, la forme *Lazarjĭ* se justifie dans Luc XVI, et n'a été employée dans Jean XI et XII, où il est question d'un autre personnage du même nom, que par suite d'une confusion; on ne doit pas en être surpris, car,

[1] L'*a* de v. sl. *gramota* ne résulte donc pas de la simplification du double *μ* de *γράμματα* (v. I. F., X, 69). Seuls, les anciens emprunts au germanique présentent des allongements de ce genre comme conséquence de la simplification d'une consonne double, type v. sl. *pěnędzĭ* en regard de v. isl. *penningr*, v. h. a. *pfenning*.

pour le sentiment populaire, le nom de «Lazare» est un; une fois adopté par la langue sous une certaine forme, il reste partout identique à lui-même.

B. — Étymologies.

I. — V. pruss. *gerbt*.

M. Bloomfield a signalé, *I.F.* IV, 66 et suiv., toute une série de cas où un même élargissement se rencontre dans plusieurs racines différentes, de sens voisins. Un exemple très remarquable de ce fait est le suivant : en vieux perse, en lituanien et en vieux prussien, l'addition d'un élargissement *b* donne à des racines signifiant «faire un bruit, crier, chanter» le sens de «dire, parler» :

skr. *járate*, *gṛṇáti* «il chante», lit. *grója*, v. sl. *graję* «je crie», (v. P. Persson, *Wurzelerweiterung*, 194 et suiv.) : v. pruss. *gerbt* «dire». (On pourrait songer aussi à la racine **gher-*; v. P. Persson, *ibid.*, 195);

skr. *jóguve* «il fait entendre un bruit», gr. *βοή*, v. sl. *govorŭ* «bruit», etc., et avec élargissement *d*, lit. *gaudžiù*, *gaũsti* «tönen» : v. perse *gaubataiy*, persan *guftan* «dire»;

lat. *calāre*, gr. *καλέω*, v. h. a. *halōn*, lette *kalōt* «bavarder» : lit. *kalbù* «je dis». — La racine **kel-* qu'on a ici est le doublet de **ker-*; cf. les doublets connus, tirés de cette racine; v. sl. *krikną* et *klikną*; gr. *κρώζω* et *κλώζω*; skr. *króças* et *klóças*[1], etc.; ces doublets ont été signalés par M. P. Persson, *l. c.*, p. 41, n. 3, et expliqués par M. Grammont, *Dissimilation*, 162 et suiv.

L'iranien et le baltique, les seuls dialectes indo-européens où apparaisse le fait, ne permettent pas de décider s'il s'agit ici de i.-e. *b* ou *bh*; mais *b* est invraisemblable *a priori* et d'ailleurs on a *bh* dans arm. *olb* «gémissement» en regard de gr. *ὀλολύζω*, v. P. Persson, *l. c.* 245, n. 2.

II. — Lit. *ažu*, *už*.

L'observation du lette a permis de reconnaître que la préposition *už* du lituanien de Prusse est le résultat de la contamination

[1] On voit que rien n'oblige à tenir le *l* de *klóças* pour un représentant de i.-e. *r*. La plupart des exemples qu'on cite de skr. *l* à date ancienne pour i.-e. *r* sont incertains. Même *lodhá-*, sorte d'animal rouge, et (*nīla-*)*lohitá-* pourraient avoir i.-e. *l*, ce que semble prouver le gr. *λύθρον* (*M. S. L.*, VI, 77), dont le *λ* est assez ancien; car tout *ρ* initial est précédé en grec d'une prothèse et une dissimilation grecque de *ρ* en *λ* n'aurait pas supprimé la prothèse; d'ailleurs le *ρ* de *ἐρυθρός* a subsisté; il y a donc eu ici dissimilation antérieurement à la prothèse de *ἐ-* devant *ρ-*.

de deux prépositions répondant l'une à v. sl. *vŭs-*, *vŭz-* et l'autre à v. sl. *za* (*M. S. L.*, IX, 55). Or les deux sont en fait bien distinctes encore dans la langue de Szyrwid; dans la préface de son édition des *Punktay sakimu*, p. XLIV et suiv. (*Lit. und lett. drucke*, vol. IV; Göttingen, 1885), M. Garbe a signalé les diverses formes employées par Szyrwid. Il y en a deux principales : *uż* et *ażu* dont les valeurs sont les suivantes :

1° La forme *uż* n'est employée qu'en composition avec les verbes, sauf dans la locution *użtiesu* «en vérité» (P. S. 19, 2 et 98, 10). Elle répond pour le sens à slave *vŭs-*, *vŭz-* (mouvement de bas en haut); de là vient que, dans le dictionnaire du même Szyrwid, les mots commençant en polonais par le préfixe *ws-*, *wz-* sont régulièrement traduits par les mots lituaniens commençant par *uż-*, ainsi pol. *wschodzi* (*słonce*) par *saule użteka*. Il n'y a aucune exception. Dans le texte des *Punktay sakimu*, le préfixe *uż-* a régulièrement ce sens.

2° La forme *ażu* sert à la fois de préposition et de préfixe verbal. L'*u* final ne manque presque jamais devant consonne; il est élidé devant une voyelle dans quelques cas.

Comme préfixe verbal, *ażu* a le sens un peu vague de slave *za* (fermeture) et les verbes lituaniens commençant par *ażu* traduisent régulièrement, dans le dictionnaire, les verbes polonais commençant par *za-*. Par exemple, *záchodzi słonce* (*occidit sol*) est traduit par *saule ażusileydżia*. Les exceptions — très rares — ne sont qu'apparentes; *záleży co ná czym* (*situm est in eo*) est traduit *użguli unt to* (cf. v. sl. *vŭzležati*) et *zátykam ná rożen pieczenią* (*figo ueru*) par *użmauiu unt ießmo* : dans ces deux cas le sens est «sur» et *uż-* est justifié : par ailleurs *zátykam co* (*expleo*, *oppleo*, *obturo*) est traduit *ażukumßau ażukimßu*. L'usage de Szyrwid est le même dans le dictionnaire et dans les *Punktay sakimu*; on notera pourtant *użweyzdetoias* «surveillant» P. S. en regard de *ażuweyzdetoias* dict.; le sens du mot justifie l'hésitation entre les deux préfixes.

On voit que les préfixes verbaux *ażu-* et *uż-* de Szyrwid sont loin d'être employés «promiscue», comme l'enseigne à tort M. Garbe. Néanmoins on trouve déjà chez Szyrwid les premières traces de la contamination dans la forme *użu* que présentent quelques exemples au lieu de *ażu*.

Szyrwid n'est d'ailleurs pas seul à distinguer *ażu-* et *uż-*; dans le Catéchisme de Ledesma (édit. Bystron', *Rozprawy* de l'Académie de Cracovie, vol. XIV) par exemple, on rencontre exactement la même distinction.

Le *ż* de *uż-* ne peut, dès lors, être expliqué par l'influence de *ażu*; il n'est pas non plus phonétique, car **ubz-* ne peut donner que **ubz-* ou **uz-*. Il y a sans doute eu action de la préposition *iß*, *iż* : on sait que, devant *s*, *ß*, *ż* initiaux, *iß-*, *iż-* se réduit à

i- et *uʒ-*, *uz-* à *u-*; les deux préfixes, assez semblables d'aspect, ont été rendus tout à fait parallèles.

III. — V. sl. *golĭ*.

Le v. sl. *golĭ* «branche» ne peut guère être séparé de arm. *kolr* «branche, rameau» bien que l'un soit un thème en *-i-* et l'autre un thème en *-r-*, sans doute issu d'un ancien thème en *-r-/-n-*. On a de même skr. *nákti-*, lit. *nakti-*, etc. et gr. *νυκτῶρ*, skr. (instr. plur.) *naktábhiṣ* (Pedersen, *K. Z.*, XXXII, 246 et 255) — skr. *ásthi*, *asthnás*, gr. *ὄστρακον* (*ib.* 255) — skr. *sákthi*, *sakthnás*, arm. *azdr* (*M.S.L.*, X, 277). La seule objection que semble soulever le rapprochement de v. sl. *golĭ* et arm. *kolr* est que le mot en question ne se retrouve dans aucune autre langue.

IV. — V. sl *jastrębŭ*.

On traduit v. sl. *jastrębŭ* par lat. *accipiter*, mais il ne semble pas qu'on rapproche d'ordinaire les deux mots.

V. sl. *jastrębŭ* paraît être un dérivé formé avec un suffixe secondaire comme v. pruss. *golimban* (cf. Leskien, *Die bildung der nomina*, p. 269) et supposerait alors un ancien **jastro-*. Dans ce mot, le *t* a chance d'être développé entre *s* et *r* comme dans *ostrŭ*. Quant au *ja-* initial, les valeurs possibles sont, outre **yā-*, *yō-* et *yē-*, aussi *ō-* et *ā-*; seul un ancien *ē* est exclu par le *ja-* initial de serb. *jàstrijeb*, russe ястребъ. Le traitement slave commun *ja-* de *ō-*, *ā-* initiaux est la règle absolue : *jagoda*, cf. lit. *ũga*; *jablŭko*, cf. lit. *óbŭlas*; *jasenĭ*, cf. lit. *ũsis*; *javě*; cf. skr. *āviṣ*; *jagnę*, cf. lat. *agnus*; *jazĭno*, cf. lit. *ożys*[1]; en vieux slave, où slave commun

[1] Il faut ajouter *jaje* (serbe *jáje*, russe яицó) «œuf», cf. lat. *ōuom*, gr. *ᾠόν*; M. Brugmann veut expliquer *jaje* par **oiyom* (v. en dernier lieu *Grundriss*, I², 283); mais on aurait ici *i* final de diphtongue suivi de *y*, soit, en d'autres termes, un *y* redoublé. Or le slave n'admet pas les consonnes doubles, non plus que le baltique. Du reste en principe *oi-* initial donne slave *i-* (ou plutôt *ji-*) : l'exemple *jino-* «seul» de **oino-* est décisif; l'hypothèse, assez peu vraisemblable et en tous cas arbitraire (cf. à ce sujet Jagić, *Arch. f. slav. phil.*, XX, 373), d'un emprunt au germanique (v. h. a. *eiscōn*) n'enlève pas sa valeur à l'exemple *jiskati*, car la diphtongue ne peut avoir été empruntée que sous la forme *ai-*; or, comme le montre v. sl. *chlěbŭ*, germ. *ai* a en slave le même traitement que i.-e. *ai* ou *oi*; on a aussi *jinŭ* «autre» sans doute de i.-e. **ainos*. Des deux exemples de *ja* initial issu de *oi-* proposés par M. Brugmann, *Grundriss*, I², p. 943 et suiv., l'un *jadro* ne prouve pas, l'autre **jazva* = v. pruss. *eyswo* «wunde» est très obscur. En effet, *ědro* s'est fixé dans la locution *vŭn ědra*, si bien que le mot est en russe нѣдро, en serbe *njědra*, en polonais *nadro*, etc : on a donc ici en réalité un traitement intérieur, et v. sl. *jadro* n'est autre chose que *-ědro* transporté indûment à l'initiale. Quant à *jazva*, il faut distinguer sans doute deux mots panslaves : *jazva* «trou» et *ězva* «blessure» (russe ѣзва, Fortunatov, *Arch. f. slav. phil.*, XII, 101, tch. *jízva*); on voit que ce **ězva* a un traitement différent de celui de *jaje*.

é- initial devient *ja-*, l'ancien *ja-* initial tend à devenir *a-*, quelle qu'en soit l'origine; de là *agoda*, *ablŭko*, etc. Ce type d'exception écarté, on a un seul exemple contraire : le mot v. sl. *a*, russe *a*, etc., cf. lit. *õ*, skr. *ā́t*, zd *āṯ*; on ne saurait dire si le traitement panslave *a-* au lieu de *ja-* tient à l'intonation douce de la voylle ou au caractère monosyllabique du mot. Ainsi, slave **jastro-* peut reposer sur **āk₁ro-* ou *ōk₁ro-*.

D'autre part, lat. *acci-* dans *accipiter* peut sortir d'un plus ancien **āci-* : cf. les exemples connus *Iuppiter*, *cuppa*, etc. Une consonne double se simplifie d'ordinaire devant une syllabe longue non finale, par exemple *mamma*, *mamilla* (v. Brugmann, *Grundr.*, I², p. 815), mais subsiste devant syllabe brève. L'*i* peut être une voyelle brève quelconque; peut-être ici est-ce l'ancien *i* qu'on observe dans nombre d'adjectifs au premier terme des composés (Caland K. Z., xxxi, 267, cf. Wackernagel, *Vermischte beitr. zur gr. sprachkunde*, p. 8 et suiv., et Bartholomæ, *I. F.*, ix, 259).

On compare d'ordinaire lat. *accipiter* à gr. *ὠκυ-πέτης*, skr. *āçu-pátvan-* : le rapprochement du slave *jastrębŭ* n'écarte pas *a priori* ces comparaisons. L'existence de **ōkro-* à côté de **ōku-* n'aurait rien de plus surprenant que celle de gr. *κρατερός* à côté de *κρατύς*, ou de gr. *ἐλαφρός* à côté de skr. *raghúṣ*.

A. Meillet.

ÉTYMOLOGIES.

Affatim.

Au mot *affatim*, qui signifie, comme on sait, «abondamment», Festus, selon son habitude, ne se contente pas d'une seule étymologie, mais en offre deux, entre lesquelles il laisse le choix au lecteur :

«*Affatim* dictum a copia fatendi, sive abundanter. Livius : «Affatim edi, bibi, lusi.» Terentius *affatim* dixit pro eo, quod est ad lassitudinem.»

La dernière explication mérite seule d'être retenue. Mais en rapportant le mot à l'idée de fatigue, comme le fait le grammairien latin, et comme le fait après lui Pott, on en affaiblit l'énergie. *Ad fatim* signifiait d'abord «jusqu'à crever». Le verbe grec correspondant est *χαίνω*, *χάσκω*. Plaute l'emploie encore au sens propre dans ce vers du *Pœnulus* (III, 1, 31) :

Edas de alieno quantum velis, usque affatim.

Λεωργός.

Au commencement du *Prométhée*, le dieu Kratos, se préparant avec Héphaistos à enchaîner l'inventeur du feu, applique à ce dernier l'épithète de λεωργός. Les commentateurs ne sont pas d'accord sur le sens de cet adjectif. La plupart y veulent voir un composé de *λαός*, *λεώς*, et expliquent : *τὸν τοῖς λαοῖς ἔργα παρασχόντα* «celui qui a rendu service aux peuples». Mais le sens du contexte appelle tout autre chose, et les lexicographes, quand ils font abstraction de l'étymologie, donnent la signification : *κακοῦργον*, *πανοῦργον*, *πάντολμον*.

C'est avec le sens de «téméraire», que le même adjectif se retrouve chez Xénophon[2]. Socrate, parlant d'un jeune homme à qui il avait vu faire une action inconsidérée, dit, moitié en plaisantant : Νόμιζε *αὐτὸν θερμουργότατόν τε εἶναι καὶ λεωργότατον*.

[1] Recherches étymologiques, II, 2 p. 89.
[2] *Mémorables*, I, 3, 9.

Le sens appelle l'idée d'étourdi et de téméraire. Nous rencontrons encore le même mot, plusieurs siècles plus tard, chez le rhéteur Thémistios, lequel le fait suivre d'un commentaire qui en fait bien sentir la valeur : *Λεωργόν με ἀποκαλοῦντες καὶ ὑπερόπτην τῶν πατρῴων ἔθων.*

On connaît cette particularité de la langue grecque, de pouvoir former des composés dont le premier membre est fourni par un verbe : *ἐχέθυμος*, *φερέπονος*, etc. C'est un composé de ce genre qu'il faut reconnaître dans *λεωργός*. La première partie est le verbe *λάω* «vouloir». Le sens est : «volontaire, qui agit d'après ses propres impulsions» (par opposition à l'homme qui soumet ses actes à la volonté des dieux)[1]. *Λεωργός* est une forme attique pour *λαουργός*.

Un composé analogue est *Λάμαχος* «celui qui veut les combats». Cf. *ῥιψοκίνδυνος*, *ἐθελόκακος*, etc.

Κατηχέω.

C'est une chose bien connue que les Évangiles nous présentent, non le grec des classes lettrées, mais le grec des artisans et des gens du peuple. Par suite de cette origine, la langue de l'Église a admis des termes étrangement familiers, mais dont la religion a sanctifié la vulgarité.

De ce nombre est le verbe *κατηχέω*, qui, dans les Évangiles, signifie «instruire», et qui transporté du grec en latin et dans toutes les langues modernes, a fourni les dérivés comme *catéchisme* et *catéchumène*.

Ce verbe, dérivé de *ἦχος* «bruit»[2], signifiait d'abord «faire du bruit», et s'employait en parlant des choses inanimées : *Ἁρμονία κατηχεῖ τῆς θαλάττης* (Philostrate). Théocrite, au commencement de la première idylle, applique l'adjectif *κατηχής* au bruit d'une source :

> *Ἅδιον, ὦ ποιμάν, τὸ τεὸν μέλος, ἢ τὸ καταχὲς*
> *Τῆν' ἀπὸ τᾶς πέτρας καταλείβεται ὑψόθεν ὕδωρ.*

Les salles qui, par un défaut de construction, ont un écho incommode, une résonance ayant l'air de descendre du plafond, sont appelées *κατηχοῦντες τόποι*[3].

C'est seulement chez Lucien qu'on trouve une fois *κατηχέω* dans le sens d'instruire. Mais il est parlé d'un âne qu'on doit

[1] C'est ce qu'avait déjà reconnu Vaniček. Mais il suppose une racine *λασ* «désirer, réjouir».

[2] Cf. *ἠχώ* «résonance».

[3] Vitruve, V, 8, distingue : *ἀντηχοῦντες* (*resonantes*), *περιηχοῦντες* (*circumsonantes*), *συνηχοῦντες* (*consonantes*), et *κατηχοῦντες τόποι*.

dresser à toute sorte de tours savants. L'expression populaire était ici de mise. Hors de là, le grec classique n'emploie point *κατηχέω* en ce sens.

Au contraire, dans la littérature sacrée, dès les premiers temps, nous trouvons *κατηχέω* signifiant couramment «instruire, enseigner». Dans les Actes des Apôtres, «instruit dans la voie du Seigneur» se dit *κατηχημένος τὴν ὁδὸν τοῦ Κυρίου*. Dans l'épître de saint Paul aux Galates (VI, 6) : «Que celui qui est enseigné dans la parole fasse participant de tous ses biens celui qui l'enseigne». *Κοινωνείτω δὲ ὁ κατηχούμενος τὸν λόγον τῷ κατηχοῦντι ἐν πᾶσιν ἀγαθοῖς.*

Henri Estienne, dans son Dictionnaire, traduit assez bien *κατηχέω σε τοῦτο* par : *Insono tibi hoc.* L'allemand dit familièrement *einpauken*. En français nous avons : *corner aux oreilles*. Mais on se figure difficilement une de ces expressions adoptée par la langue religieuse. Au contraire, le terme grec était devenu le terme courant parmi les populations pour lesquelles furent écrits les Evangiles. Grâce à ces textes, il a reçu droit de cité, depuis dix-huit cents ans, dans le monde entier : le trivial s'est changé en savant et en sacré.

FORMES TANAGRÉENNES.

Dans l'inscription de Tanagra si remarquablement éditée et commentée par notre confrère, M. Théodore Reinach[1], se trouvent quelques formes dont la linguistique ne doit pas manquer de faire son profit.

D'abord le participe parfait *δεδωώς*[2], un frère archaïque de *δεδωκώς*.

L'infinitif *ποῖμεν* (*ποιεῖν*), un produit de l'analogie sur le modèle de *εἶμεν*, *δόμεν*, *τιθεῖμεν*.

L'optatif *δείη* (du verbe *δεῖ*) l. 21 et 26, *δείει* (l. 36). Même empiétement de la conjugaison en *μι* sur la conjugaison en *ω*.

L'*ι* parasite dans *νιοῦν* (*νῦν*), comme on a en béotien *τιούχα*, *Νιουμήνα* (Gustave Meyer, § 91).

La forme *δακκύλιος*, pour *δακτύλιος* «anneau».

Je signalerai encore le substantif assez étrange *ἐπιπατρόφιον* dans le sens de «nom patronymique». M. Th. Reinach le rattache, non sans vraisemblance, à un ancien *πατρόφιν*, qui a peut-être joué dans ce dialecte le rôle du *πατρόθεν* ordinaire.

Et enfin le diminutif *παῖλλος* ou *παῖλλον* «jeune enfant».

Au lexicologue, cette inscription offre une variété de noms de vêtements et de noms de couleurs jusqu'à présent inconnus.

[1] *Revue des études grecques*, 1899, p. 53.
[2] L. 28, 30.

Il faut citer enfin les hypocoristiques féminins en *κκω*, tels que:

Διοκκώ,

Ανδροκκώ,

Φιλοκκώ,

Ξενοκκώ,

qui remplacent les noms comme Ἀνδρόκλεια, Διόκλεια. La désinence est la même que dans Σάπφω, Μόρμω.

Ἄεθλος.

Curtius, dans ses *Grundzüge*, rapproche le grec *ἄεθλον* «prix du combat», du latin *vas* «gage», ainsi que du gothique *vadi* (même sens) et du lithuanien *vadoju* «libérer un gage». Il ajoute: «Celui qui comparera ces significations (*gage*, *pari*, *garantie*) ne pourra en méconnaître l'importance pour l'histoire du droit».

Curtius, dont plus que personne je reconnais et j'admire les grands mérites, a donné ici dans un piège qui se présente fréquemment au linguiste. D'une part il a pris des emprunts pour une concordance, et d'autre part, il n'a pu résister à un rapprochement plus que douteux, mais qui permettait de créer un point de repère historique [1].

Ἄεθλος (masculin) signifie «travail, labeur» et «misère». Il est employé au commencement de l'Odyssée (vers 18) en parlant des épreuves subies par Ulysse. Il a donné un adjectif où subsiste clairement la signification première: *ἄθλιος* «malheureux, misérable» [2]. Dans la langue des Jeux, *ἄεθλος* ou *ἆθλος* désigne les différents *travaux* ou exercices, tels que la lutte ou la course (ce nom de *travail* est encore usité aujourd'hui au manège et au gymnase). De là *ἀθλέω*, *ἀθλεύω* et *ἀθλητής* «l'athlète».

Quant à *ἄεθλον* (neutre), il désigne «le prix du jeu, le prix du combat». On dit de même en français: *gagner la course*, *gagner le handicap*. Le neutre est évidemment postérieur au masculin. On pourrait d'ailleurs voir dans *ἄεθλον* une contraction pour *ἀέθλιον*, l'*ι* ou le *j* ayant disparu ou ayant été assimilé. Cf. *ἄλλος* pour *ἄλjος*. Ici la présence du groupe *θλ* devait favoriser l'assimilation.

Il n'y a donc à établir aucune parenté, soit de sens, soit de forme, entre ces mots et le latin *vas*, qui appartient exclusivement à la langue du droit, et qui signifie «caution, garantie». Quant aux vocables germaniques, ils sont, comme je l'ai montré

[1] Je retrouve les mêmes rapprochements dans le dictionnaire de Prellwitz.

[2] Ce sens de «misère» se perçoit même dans les dérivés: Ἀθλῆσαι, *κακοπαθῆσαι*, *καμεῖν*, *ἀγωνίσασθαι*. Hésychius.

ailleurs, empruntés à la terminologie juridique romaine. Il en est probablement de même pour le mot lithuanien, à moins que, comme tant d'autres termes, le lithuanien ne l'ait pris à l'allemand.

L'AORISTE PASSIF GREC.

Je serais bien étonné si l'explication qui va suivre n'avait pas encore été donnée, tant elle est simple, tant elle écarte aisément, à ce qu'il me semble, les principales difficultés. Cependant, comme je ne l'ai trouvée nulle part, comme Curtius, dans son livre *Das Verbum*, n'en fait pas mention, ni Schleicher, ni les auteurs qui ont suivi, comme je ne m'en suis avisé moi-même que depuis peu, je vais en faire part à mes confrères. Ils me diront si j'ai pris de l'ancien pour du nouveau.

La principale difficulté des aoristes comme *ἐτύπην*, *ἐϐλάϐην*, vient de la désinence : pourquoi cette forme essentiellement passive a-t-elle les désinences de l'actif? Je peux bien avouer que toutes les fois que j'ai été amené, en mes longues années d'enseignement, à cet endroit délicat de la conjugaison, c'était pour moi un passage difficile et une pierre d'achoppement. Dans son livre précité sur le verbe grec, Curtius réfute son ancienne explication par le verbe auxiliaire *jā* «aller» : mais à cette opinion qu'il abandonne, il ne réussit pas à en substituer une nouvelle. Schleicher se contente de mentionner les présents éoliens comme *φίλημι*, ce qui ne nous avance pas. Quant aux auteurs plus modernes, Brugmann, Delbrück, ils gardent un silence prudent.

Voici, sans plus tarder, mon explication.

L'origine de ces aoristes doit être cherchée dans les substantifs féminins comme *τύπη*, *βλάϐη*. Un peu de sémantique ne sera pas ici hors de propos. Ces substantifs féminins en *η* ont une signification abstraite; or les substantifs abstraits n'indiquent point par eux-mêmes s'ils doivent être entendus au sens actif ou au sens passif. Prenons comme exemple en français le substantif *dommage* : il aurait pu se faire que le langage créât un verbe *dommager* signifiant «souffrir un dommage». C'est précisément ce qui est arrivé pour *ἐϐλάϐην*. Il en est de même pour le substantif *τύπη* : l'aoriste *ἐτύπην* présente comme active la situation d'un homme qui reçoit des coups. Cf. (pour le sens) le latin *vapulare*.

Ceci n'a rien que de conforme au plan primitif de nos langues. On sait qu'il est dans leur nature de présenter le sujet comme agissant. Cette tendance, qui a sa raison d'être au plus profond de notre esprit, se fait encore sentir aujourd'hui. Nous parlons d'une affaire qui *a mal tourné*, *d'un rôti qui a brûlé*, *d'une barque qui a fatigué*. La langue des différentes professions crée tous les

jours des faits de ce genre. *Ce cheval a blessé au passage des sangles.* — *Par suite des pluies les seigles ont versé.* — *Ce linge ne rétrécira plus : il a déjà lavé.* — *Les lames brisent contre le rocher.* Et Virgile, parlant d'une proue qui dévie de sa direction : Tum prora *avertit*, et undis Dat latus. Cette même tendance, plus forte dans un âge plus ancien, a donné en regard des substantifs *πληγή* « coup », *ῥυή* « écoulement », les aoristes *ἐπλήγην*, *ἐῤῥύην*.

Une objection pourrait être tirée de la voyelle radicale, puisque à côté de *στροφή*, *τροπή*, *τροφή* nous avons *ἐστράφην*, *ἐτράπην*, *ἐτράφην*. Mais il faut considérer que l'*α* était fourni par l'aoriste actif et que le langage n'a pas tardé à établir un parallélisme entre *ἔτραπον* et *ἐτράπην*. Une autre objection pourrait venir de l'*η*, puisque le dialecte dorien, qui termine en *α* ses substantifs abstraits, termine néanmoins en *ην* ses aoristes passifs. Mais il s'agit ici d'une création récente, qui, en se propageant de dialecte à dialecte, a gardé son premier aspect. Il n'est pas douteux que la provenance de ces formes a été vite oubliée, et que l'analogie a suffi pour en multiplier les exemplaires.

Michel Bréal.

À PROPOS
DE LA LOI DE VERNER
ET DES EFFETS
DU TON INDO-EUROPÉEN.

Sur le ton indo-européen nous avons deux sources de renseignements : d'une part le témoignage direct des dialectes letto-slave, grec et sanskrit; d'autre part, le témoignage indirect des dialectes où, comme en germanique, le ton indo-européen a exercé une action phonétique. Ces deux témoignages sont également consultés quand il s'agit de déterminer la *place* du ton indo-européen; ils sont, au contraire, séparés l'un de l'autre quand il est question de la *nature* de ce ton. Comme en grec ancien, en sanskrit et en letto-slave (à la date la plus ancienne) le ton ne produit aucun des effets de l'accent d'intensité (abrègement, chute ou fermeture des voyelles atones) et comme, d'autre part, les grammairiens grecs et hindous ont défini unanimement leur accent comme musical, l'on admet bien que le ton indo-européen était lui aussi musical. Mais on ne l'admet qu'avec restriction : car faute d'étudier au point de vue phonétique le second groupe de témoignages, et partant de cette idée *a priori* que le *ton* ne peut exercer aucune action, on arrive à supposer l'existence d'un accent d'intensité total ou partiel, coïncidant avec l'accent musical, pour chacun des cas isolément; ainsi, Brugmann, *Grundriss*, I², §§ 792, 1037. On reconnaît là le même procédé grâce auquel on prête gratuitement au ton indo-européen les qualités les plus variées et les actions les plus diverses, selon les besoins des causes. (Cf. sur ce point Meillet, *Recherches sur l'emploi du gén.-acc. en v.-sl.*, p. 178 et suiv.) Or on va voir qu'il n'est peut-être pas impossible de ramener à l'unité et d'expliquer phonétiquement les effets du ton indo-européen; ces effets seraient dès lors d'accord avec les témoignages directs sur la *nature* du ton comme ils le sont sur sa *place*.

L'action de l'accent indo-européen s'est exercée sur l'élément

IMPRIMERIE NATIONALE.

consonantique qui se trouve immédiatement après lui et cela dans trois dialectes, le germanique, la langue de l'Avesta et enfin le grec.

Les faits sont connus, les voici brièvement résumés :

1° En germanique, ils ont été découverts et réduits en loi par K. Verner (*K. Z.*, XXIII, 974). La formule courante de cette loi est la suivante : «Les quatre spirantes sourdes *h*, *þ*, *f*, *s* sont devenues sonores lorsque la voyelle immédiatement précédente ne portait pas l'accent principal, conformément aux lois de l'accentuation indo-européenne, et lorsqu'elles ne faisaient pas partie des groupes *ht*, *hs*, *ft*, *fs*, *sk*, *st*, *sp*». (v. Paul dans *P.B.B.*, VI, 538; Kluge, *Grundriss der germ. Phil.*, I, § 792); c'est-à-dire, en serrant les faits de plus près, que les spirantes sourdes entre deux éléments vocaliques sont devenues sonores en germanique, sauf quand le ton indo-européen les précédait immédiatement, auquel cas l'application de la loi était en quelque sorte suspendue. (Voyez pour cette rédaction de la loi de Verner, A. Meillet, *M. S. L.*, IX, p. 372 et suiv.)

2° En grec, M. J. Wackernagel a établi (*K. Z.*, XXIX, p. 127 et suiv.) que dans le groupe *ρσ*, le *σ* devenait sonore, sauf quand le ton indo-européen précédait immédiatement le groupe *ρσ* (v. aussi Solmsen, *K.Z.*, XXIX, 357 et suiv.). Devant l'opposition de M. Brugmann (*Griech. gramm.*, 61, 63, et *Grundriss*, I, § 846 *Anm.*) et de M. Fick (*B. B.*, XXIII, p. 187 et suiv.), M. Wackernagel a d'ailleurs repris et affirmé avec plus de force son opinion (v. *Verm. Beiträge zur griech. Sprachk.*, p. 15) et aujourd'hui il paraît difficile de ne pas admettre des correspondances comme celles-ci : *οὐρά* : *ὄρρος* (cf. v. h. all. *ars*); *δειράς* Cret. *Δηράς* : *Δέρρα*; *ἄρσην* (*ἔρσην*) : *εἰρήν* (v. Solmsen, *I. F.*, VII, 37, 49), *Εἰραφιώτης*, Éol. *Ἐρραφεώτης*. En revanche, l'exemple *χειρί*, *χερσί*, *χέρνιψ* : **χερσ-ί*, **χερσ-σί*, **χέρσ-νιψ* basé uniquement sur le rapprochement *χερσ-* : arm. *jeṙn* (Wackernagel, *loc. cit.*, p. 15) ne paraît pas probant. Le *ṙ* de *jeṙn* a très probablement la même origine que celui de *duṙn*, et est dû dans les deux cas à l'*n* immédiatement suivant. Quant à son extension à toute la flexion du mot (on a par exemple *jeṙkh* en face de *durkh*), elle est due à la stabilité du vocalisme radical de *jeṙn* (cf. *jeṙin* : *dran*), ainsi que l'a montré M. Meillet dans les *M.S.L.*, XI, p. 7.

A ce traitement de *ρσ* il convient peut-être de joindre celui des aspirées sourdes après nasales, tel qu'il a été exposé par M. Meillet dans les *M. S. L.*, VII, p. 165. En effet, le parallélisme des deux alternances *οὐρά* : *ὄρρος* et *ἀνδρός* : *ἄνθρωπος* est absolument rigoureux.

3° Enfin, pour ce qui est de la langue de l'Avesta, M. Bartho-

lomæ a établi (*Arische Forsch.*, II, p. 35 et suiv.; *Grundriss der iran. Phil.*, I, p. 168) que, dans les groupes *rp*, *rk*, l'*r* perdait sa sonorité lorsque la voyelle immédiatement précédente portait le ton. Ainsi dans *vəhrkō*, *kəhrpəm* (cf. pour l'accent, skr. *vṛ́kas*, *kṛ́pam*). Cet assourdissement de l'*r* est attesté, mieux encore que par la graphie *hr*, par la sourde *š* qui est l'aboutissant du groupe *rt* dans les mêmes conditions : *mašyō* correspond au skr. *mártiyas*, tandis que *kərəta-* est égal au skr. *kṛtá-*.

Ces traitements semblent de peu d'importance par eux-mêmes, sauf peut-être celui du germanique; mais ils gagnent singulièrement à être groupés. Il en est deux, en effet, dont l'identité phonétique est visible : celui du grec et celui du germanique; dans ces deux langues le ton empêche la sonorisation des consonnes sourdes qui le suivent immédiatement. Dans la langue de l'Avesta le ton semble avoir joué un rôle moins passif; il a favorisé l'assourdissement de l'*r*, assourdissement dont l'agent principal mais non suffisant a été le contact immédiat d'une explosive sourde[1].

En sorte qu'en définitive on pourrait conclure ainsi : dans les dialectes germanique, grec et iranien, le ton a tendu à favoriser l'assourdissement et à maintenir le caractère sourd d'une consonne immédiatement suivante.

Ceci posé et le groupe de dialectes examinés plus haut comprenant l'une des deux seules langues qui nous aient légué directement la tradition du ton indo-européen, il est intéressant de voir comment se comporte celle qui est restée indemne, c'est-à-dire le sanskrit. Or, précisément à propos l'accentuation de la syllabe posttonique, le sanskrit présente une particularité curieuse et bien connue d'ailleurs : il s'agit du svarita dépendant.

Tous les grammairiens hindous sont en effet d'accord sur ce point : que la syllabe qui suit la syllabe *udātta* est *svarita* : *udāttādanudāttam svaryate* comme dit l'*Atharva-prātiçākhya*, III, 67 (cf. *Ṛk.*, *prāt.*, III. 9; *Vāj. prāt.*, IV, 134; *Tāit. prāt.*, XIV, 29-30). Ils sont moins d'accord sur la nature de ce *svarita*. Pour les uns (*Ath. prāt.*, I, 17; *Vāj. prāt.*, I, 126 et tous les inconnus cités par *Tāit. prāt.*, I, 46) la première moitié de la syllabe *svarita* est aiguë (*udātta*), la seconde grave (*anudātta*). Pour les autres *Ṛk. prāt. Tāit. prāt.*, I, 41) la première moitié (ou la première moitié de more) est plus haute que l'*udātta*, tandis que

[1] Bien que l'assourdissement de l'*r* dans un groupe *voyelle + r + explosive sourde* soit *phonétiquement* assez inattendu et *historiquement* rare, il existe. Ainsi dans le dialecte arménien de Hadjin *ištol* de *erthal*. Il est donc légitime de dire que le contact de la sourde préparait l'assourdissement de l'*r* et que la présence du ton le décidait. (L'exemple *ištol* : *erthal* est emprunté au *Biurakn* du 26 novembre 1898 obligeamment prêté par M. A. Meillet.)

la seconde est plus basse. Quoi qu'il en soit, ils s'accordent tous à définir le *svarita* comme un accent de hauteur descendant dont la première partie est au moins aussi aiguë que l'*udātta* qui le précède immédiatement. C'est tout ce que nous retiendrons pour le moment des définitions citées, car cela suffit à marquer toute l'opposition du sanskrit et du grec.

En effet, celui-ci ne connaît rien de pareil : la tonique est bien *ὀξεῖα* comme en sanskrit, mais la posttonique est *βαρεῖα* aussi bien que la prétonique. Et l'on est amené à se demander si entre une consonne située entre deux voyelles hautes (*udātta* et première partie aiguë ou suraiguë du *svarita*) et une consonne située entre une voyelle haute et une grave (*ὀξεῖα* et *βαρεῖα*), il n'y avait pas quelque différence, c'est-à-dire si l'opposition posttonique *svarita*, posttonique *βαρεῖα* n'explique pas l'opposition constatée au début : consonne posttonique affectée, consonne posttonique indemne [1].

En effet, à y regarder de près, il n'y a aucune différence de nature entre l'effort musculaire qui produit la sonorité et celui qui amène l'élévation de la voix. La production des vibrations glottales (sonorité) et leur augmentation dans un temps donné (hauteur) résultent toutes deux de la contraction des mêmes muscles. Et l'on peut dire que la syllabe frappée de l'accent de hauteur est celle pour laquelle les lèvres de la glotte sont plus tendues. Or ceci semble bien éclairer les différences de traitement que nous avons constatées tout à l'heure par voie linguistique. Dans une langue comme le sanskrit, possédant le *svarita*, nous observons une distension progressive des muscles, c'est-à-dire un passage lent de la syllabe haute (*udātta*) à la basse (*anudātta*). En grec au contraire nous voyons que la détente musculaire est soudaine : il n'y a pas de transition entre l'*ὀξεῖα* et la *βαρεῖα*; bien mieux il y a contraste, et ce contraste se traduit par une décontraction musculaire assez forte pour atteindre presque, dans certains cas favorables et pour un bref instant, la position de repos, c'est-à-dire le manque de sonorité, et cela très naturellement, par le fait tout simple qu'un mouvement donné, s'il est brusquement exécuté, tend à dépasser son point d'arrivée normal.

L'accent d'intensité ne semble pas pouvoir expliquer de façon analogue les faits qui sont groupés plus haut; il n'existe en effet pas de relation phonétique entre la production de la sonorité (contraction musculaire des lèvres de la glotte) et l'intensité (force du courant d'air expiratoire, d'une part, résistance des

[1] Est-ce que le Tāit. prāt. se serait déjà préoccupé de la situation particulière de la consonne placée entre l'udātta et le svarita lorsqu'il dit (xix, 30) *vyañjanān tarhito 'pi?*

obstacles buccaux, d'autre part). Dès lors il paraît important de noter l'accord de toutes nos connaissances sur la nature du ton indo-européen: ce ton est musical. Il va sans dire qu'il n'est pas question ici de séparer absolument le ton musical de l'accent d'intensité; chacun comporte l'autre. Il s'agit seulement d'établir que la part d'intensité du ton indo-européen était, soit au point de vue de l'effet auditif, soit au point de vue des actions phonétiques, comme si elle n'existait pas[1].

Robert Gauthiot.

[1] Il est d'ailleurs remarquable que, précisément dans deux des trois dialectes où le ton indo-européen a exercé une action sur les consonnes, un accent d'intensité se soit déveoppé d'une façon tout indépendante du ton, soit sur l'initiale (germanique) soit sur l'antépénultième à défaut de pénultième longue (iranien) [cf. sur ce point Meillet, *Recherches*, p. 187].

LE PATOIS DE LA FRANCHE-MONTAGNE

ET EN PARTICULIER

DE DAMPRICHARD (FRANCHE-COMTÉ).

(*Suite.*)

étõdr = «étendre».
étr = «être».
étra, étrat = «étroit, étroite».
étrèi̯ = «étrille».
étrẽ «paille» < ***stramen.***
étrẽgai̯ũ plur. = «étranguillons».
étrẽğī, ***-īr*** = «étranger, -ère».
étrẽi̯ā = «étrangler».
étrécas fém. «tenaille, étau», cf. vfr. ***estrucoise.***
étrósā «couper, en arrachant par la force, comme un boulet, un rocher qui coupe un arbre en tombant» = vfr. ***estrousser.***
étrũ = «étron».
étru̯òni̯u «pressoir (à groseilles p. ex.)» = fr. ***étreignoir.***
étǖ = «étui».
s étǖdi̯ā «s'appliquer»; c'est le fr. ***étudier*** emprunté.
étūč «entorse» <****ex-torta.***
s étũdr ĩ pī «se faire une entorse» = vfr. ***estordre.***
étul = «éteule».
étup = «étoupe».
étu̯òné = «étourneau», — «sansonnet».
évācu̯ā «évacuer», emprunté au fr.
s évõtā = «s'éventer».
s évu̯ai̯ü = «s'éveiller».
évu̯argòlā «étourdie, dévergondée»; origine inconnue.
d éxéprè «exprès», emprunté au fr.
éxpèr «arbitre, expert», emprunté au fr.
éxpi̯ā «expier», emprunté au fr.
ézitā «hésiter», emprunté au fr.

È

1 *è* = «à».

2 *è*, *èl* «il, ils» <*ille*, *illos*.

èbā «hospitalité», cf. vfr. *herberc*, — *bèi̯i l èbā* «donner l'hospitalité». — Pour l'*è* cf. *èbu̯argī*.

èbèsī = «abaisser».

l èbètẽ «le devant du bois de lit, qui est posé à charnières et peut se rabattre» = fr. *abattant.*

èbètr = «abattre».

èbètu d bó «bûcheron» = fr. *abatteur.*

s èbẽdnā «s'adonner» = fr. *s'abandonner.*

èbi «habit», emprunté au fr.

èbrévā = «abreuver».

èbrévu = «abreuvoir».

èbüzā «abuser», emprunté au fr.

èbu masc. «moyeu» = fr. *about.*

èbu̯argī «héberger», cf. *èbu̯argī*; pour l'*è* cf. vfr. *abergier.*

s èbu̯òšā «s'appuyer en avant» <**ad-bucculare.*

ècağu «acajou», emprunté au fr.

ècélā ī čā «mettre sur une voiture plus de gerbes en arrière qu'en avant» = fr. *acculer.*

ècréčī = «accrocher».

ècréču, *-uz* «avide, intéressé» = fr. *accrocheur*, *-euse.*

s ècrépi = «s'accroupir».

êtr ècruptĩ «être accroupi sur les talons», dérivé de *ècrépi.*

ècsèptā «accepter», emprunté au fr.

ècsidẽ «accident», emprunté au fr.

ècspédi̯ā «expédier», emprunté au fr.

ècü «épuisé, ruiné» = vfr. *acul.*

ècüzī = «accuser».

ècū = «accord», — *d^ȩècū* «d'accord».

s ècutā = «s'accouder».

ècu̯ā = «accouer», — *ècu̯ā ī čvò èpré l òtr* «atteler deux chevaux l'un derrière l'autre», — *i̯ ȍn ā ècu̯ā ȗn*, *i̯ ȍ vé ȍcu̯ò rècu̯ā ĩn òtr* «atteler trois chevaux l'un à la suite de l'autre».

ècu̯òǧā = «accorder», — *s ècu̯òǧā* «s'accorder».

èč = «hache».

èčòt «hache» = fr. *hachette.*

èdè «toujours» = vfr. *ades.* Il faut noter à ce propos que *ĕ* tonique devant *ss* non suivi de *a* reste *è*, tandis que devant *s*

suivi d'une consonne autre que *s* il se combine avec l'*s* implosif pour devenir *é* (*MSL*, VIII, 342). Il est intéressant de rapprocher de ce traitement celui de *a* tonique devant *ss* et devant *s* suivi d'une consonne autre que *s*, *MSL*, X, 180. A côté de *èdè* on peut citer *èprè* = «après», qui est dans les mêmes conditions.

èdra = «adroit».

èdusi «atténuer» = fr. *adoucir* avec influence pour le vocalisme de l'adjectif *du*.

èfār = affaire».

èfič «affiche», emprunté au fr.

s èflā «s'envelopper la tête avec une pièce d'étoffe, un sac» = vfr. *afeuler*, *afuler* <**affibulare*.

èflü̃ «pièce d'étoffe que l'on se met sur la tête et les épaules pour se protéger contre le froid ou la pluie», dérivé de *èflā*.

èfrü̃tā cécü̃ «faire un affront à quelqu'un» <**affrontare*.

èfūbi̯ā «affubler», emprunté au fr.

èfūtā «arranger, bien arranger», — *èl èta bĩn èfūtā* «elle était bien habillée»; c'est le fr. *affûter* emprunté.

ègasi̯a «acacia», emprunté au fr.

ègès «pie» = fr. *agace*, —*õi̯ d ègès* «cor aux pieds», cf. all. *elsterauge*.

ègèsī = «agacer».

ègéči «perché»; origine inconnue.

ègrèfā = «agrafer», — «agripper, attraper».

èǧéstā «ajuster», emprunté au fr.

1 *èǧi* «agir», emprunté au fr.

2 *èǧi*, -ī = «hardi, -ie».

èǧī «égaliser (une haie)», — *èǧī lé rǒǧī* «tondre les haies»; origine inconnue.

èi̯ü̃ «arranger, accommoder des choux, de la salade, etc.» = vfr. *aiuer*.

èl = «elle, elles».

èlā = «aller», — «allée, avenue», — *i i̯ i sé èlā* «j'y suis allé».

èlārm «alarme», emprunté au fr.

èl̃ẽbi «alambic», emprunté au fr.

èmā = «amer».

èmèti «évanoui», cf. vfr. *amatir* «fatiguer».

èmẽdr «amande», emprunté au fr.

èmi, -ī = «ami, -ie».

èmẽsi «amincir», emprunté au fr.

èmnā = «amener».

èmòdiā « amodier », emprunté au fr.
èmòdiāsiū « bail »; c'est le fr. *amodiation* emprunté.
èmòd = « amende ».
èmòdā « améliorer » = fr. *amender*.
s èmūzā = « s'amuser ».
èmur « amour », emprunté au fr.
ōn èmū = « en amont ».
èmūslā = « amonceler ».
èmuòči = « amortir ».
èmuòru, *-uz* « amoureux, -euse », probablement emprunté au fr.
può l èmuòždū = « pour l'amour de Dieu ».
èn = « une », forme atone.
ènimò « animal », emprunté au fr.
ènié = « agneau ».
ĩn ènūsé « un innocent, un sot », emprunté au fr. et corrompu.
èpēr « apprendre »; le vocalisme de la syllabe tonique fait difficulté.
è fò èpièi « il faut atteler » = vfr. *aploier*.
èpièti = « aplatir ».
èpiénā = « aplanir ».
èplā = « appeler ».
èpòpriā « rendre propre, nettoyer »; c'est le fr. *approprier* emprunté.
èprè « après », — marque en outre contact, adhérence : *t é dé cèniòt èprè tū čèpé*, — tendance, but : *fūr èprè cécū*, — *dmēdā èprè cécū*.
s èpréči d cécū « accoster quelqu'un » = fr. *approcher*.
èprévézi « apprivoiser » <**apprivatiare*.
èpròtā « préparer » <**ad-prēstare*.
èpsé « abcès », emprunté au fr.
èpsīt « absinthe », emprunté au fr.
s èpū « s'adosser » = fr. *appuyer*.
èpīdr « atteindre, joindre » <*apponere*.
èpītūzi « tailler en pointe » <**ad-punctutiare*.
èpuòčā = « apporter ».
1 *déz èr* « arrhes », emprunté au fr.
2 *l èr* « l'air », emprunté au fr.
èrā « labourer » < *arare*.
èrāči = « arracher ».
fār ĩn èrcéū « faire une bêtise », litt. « faire un à reculons ».
èrči « herser » <**erpicare*.
di fi d èrčò « fil de fer » = fr. *archal*.

èrèni̯ fém. « araignée » = vfr. *aragne.*
èrgò « grosse épine » = fr. *ergot.*
èrī = « arrière ».
èrītā « hériter », emprunté au fr.
èrivā = « arriver ».
s èrmā = « s'armer ».
èrmu̯ònè « almanach », emprunté au fr.
èròt « arrêté », substantif verbal du suivant.
èròtā = « arrêter ».
èròtò « obstacle » <**arrestettu.*
èrǒǧī = « arranger ».
èrpòt « mentonnet servant à retenir le loquet », cf. esp. prov. *arpa* « croc, griffe »; serait en fr. **harpette.*
èrūdi = « arrondir ».
èsèsī = « assassin ».
èsèzu̯ònā « assaisonner », emprunté au fr.
èsēni « assainir », emprunté au fr.
èsī = « acier ».
èsūt = « assiette ».
èsītòt « très petite assiette, soucoupe », diminutif du précédent.
s èsòsi̯ā « s'associer », emprunté au fr.
èsǒbi̯èǧ « assemblage (menuiserie) », emprunté au fr.
s èstā « s'asseoir » <**ad-seditare*, — *è fǒ c i m èstès, i n srò pū èlā* « il faut que je m'asseoie, je ne peux plus marcher ».
èsticā « arranger »; c'est le fr. *astiquer* emprunté.
èsūči « assortir », emprunté au fr.
s ètèrǧī « s'attarder », emprunté au fr.
ètēsi̯ū « attention », emprunté au fr.
ètirī = « attirer », — « allécher ».
ètizī = « attiser ».
ètizū « mite »; c'est le fr. *artison* emprunté.
ètò s ò pu̯ò dir, « tout de même, c'est extraordinaire » (marque d'étonnement), — *nóz i vi̯ǒ ètò èlā* « nous y irons tout à l'heure » = vfr. *atel.*
ètòcā « attaquer », emprunté au fr.
s ètòlā = « s'attabler ».
ètǒdr = « attendre ».
ètrèpā = « attraper ».
ètrèpu, -uz = « attrapeur, -euse ».
ètu « aussi » = vfr. *atout.*
èvār = « avare ».

èvēᷠ = « avant », — *èvēᷠ ta* masc. « auvent », litt. « avant-toit ».
èvēᷠs = « avance ».
èvēᷠsī = « avancer », — *èvēᷠsī dė mŏt* « alléguer de mauvaises raisons ».
èvēᷠtèğī « avantager », sans doute emprunté au fr.
èvŏḭ̄ = « aveugle ».
èvŏḭ̄ī ou *èvḛḭ̄ī* = « aveugler ».
èvi = « avis », — *èlā ėz èvi* « consulter ».
èvizā « avisé », — *s èvizā* « avoir l'idée de quelque chose », emprunté au fr.
l èvni = « l'avenir ».
èvŏ́, *d èvŏ́* « avec » <**apud–hoc–illud*, comme *ó* « oui » <**hoc-illud* devenu **ollud*.
èvò « en bas » = fr. *aval*, — *ŏᷠn èvò* « en aval », — *tirī èvò* « démolir ».
èvòlā « descendre », — « abattre », — « avaler » = fr. *avaler*.
1 *èvri* = « avril » <*aprile*.
2 *èvri* « abri » <*apricu*.
èvu̯a = « avoir », — *i ŏ sė èvū pu̯ò ö frēᷠ* « ça m'a coûté 8 francs ».
s èvu̯ā = « s'avouer », — « se dénoncer ».
èvu̯arisi̯u, *–uz* « avaricieux, -euse », emprunté au fr.
s èžnūḭ̄ī « s'agenouiller », cf. *žnūḭ̄* « genou ».

Ēᷠ

ē dūᷠ? « n'est-ce pas? (au sens de *oui*) » = fr. *hein donc*.
èn grós ēᷠbu̯āḭ̯ « une grosse bête (en parlant d'une femme) »; origine inconnue.
ēᷠč = « hanche ».
ēᷠdēᷠ masc. = « andain ». L'accent est sur l'initiale, d'où la brévité de la finale.
ēᷠdi « chenêts » = vfr. *andier*.
ēᷠdiv « chicorée frisée », emprunté au fr.
ēᷠdu̯òḭ̯ = « andouille », — « niais, imbécile ».
ēᷠgil fém. « anguille » ,emprunté au fr.
ēᷠğ = « ange ».
ēᷠmā = « aimer ».
ēᷠs = « anse ».

Ė

ėčai̯ = « orteil ».

ėčī = « ortie ».

ėni = « hennir »; on attend **òni*, mais l'*ė* a pu sortir de **ò* par un affaiblissement postérieur.

ėr « heure, — lieue », emprunté au fr.

ėrai̯ = « oreille », — *dėz ėrai̯ dė livr* « plante qui vient dans les terrains marécageux ».

èn ėrcuzūr « cicatrice » = fr. *recousure.*

èn ėrmiz = « remise ».

ėrsėnā « hérissé », dérivé du suivant; serait en fr. **hérissonné.*

ėrsū̆ = « hérisson », — *d l ėrsū̆* « des pavés ».

èn ėžnīr = « ornière » <**ordinaria.*

Ö

ö̆, öt = « huit ».

öčī = « hucher », — « crier, beugler »; l'accent est sur l'initiale, d'où *ö̆* au lieu de **ė.*

öfri = « offrir »; l'accent est sur l'initiale.

öǧri = « ourdir »; l'accent est sur l'initiale.

in öǧū̆ « ce que fait chaque travailleur devant lui, sa file, dans une troupe de travailleurs des champs » = vfr. *ordon* <**ordone.*

öi̯ = « œil », — *öi̯ dė čè* « myosotis », — *öi̯ dė bū̆* « autre plante ».

öi̯è « œillet », — *öi̯è ō̆ čècò* « œillet de poète (litt. œillet en bouquets) »; accent sur l'initiale.

ölā = « hurler »; accent sur l'initiale.

öni « exprime le léger hennissement de la jument caressant son poulain nouveau-né »; c'est le même mot que *ėni*, mais avec l'accent sur l'initiale.

öšrò « hibou », dérivé de *öčī.*

övr « chanvre non peigné, chanvre brut, — filasse » = fr. *œuvre.*

övri = « ouvrir »; accent sur l'initiale.

özrȯl « érable commun, *Acer campestre* L. » <**acer-arbore*; accent sur l'initiale.

F

fā = « fer », — *lu fā* « le fer (d'un rabot) », — *lu fā dubi̯* « le fer double (d'un rabot) », — *di fā biẽ* « du fer-blanc », — *di bó d fā* « du bois de fer », — *ĩ fā d bū̃* « un fer de bœuf ».

fabricā « fabriquer », emprunté au fr.

fār = « faire ».

fegò « fagot », — « femme grosse et courte », emprunté au fr.

fèi̯a « falloir », cf. *MSL*, X, 320.

fèn « faîne », emprunté au fr.

ferèn = « farine »; origine inconnue.

fernòt « espèce de poire farineuse », serait en fr. **farinette*.

fevròt « fauvette » serait en fr. **faverelle*; pour le suffixe, cf. *čòlbrò*, *bulrò*.

fèzi̯òl « haricot », emprunté à la forme savante *faséole* (lat. *phaseolus*).

fẽ = « faim ».

fẽtóm fém. = « fantôme ».

fèi̯ = « feuille ».

fèi̯rè « feuilleret (rabot) », emprunté au fr.

fèi̯ūr « feuillure (d'une porte) », emprunté au fr.

félīr (*lè flīr*, *èn félīr*) « filière à tarauder » = fr. *filière*.

fémā = « fumer », — *fémā ĩ čẽ* « fumer un champ ».

fémi = « fumier ».

fémri « tas de fumier » <**femarile*.

fénètr, *fnètr* = « fenêtre ».

fō̃ « dehors » <*foris*, — *èl ò fō̃* ou *èl ò d fō̃* « il est en voyage ».

fòsé « échelon de râtelier » <**fusticellu*.

fòvrī « février », emprunté, ou bien l'*ŏ* est dû au recul de l'accent.

fōzi « pierre à aiguiser les faux » = fr. *fusil*.

1 *fi* = « fil ».

2 *fi* = « fic (sorte de verrue) »; le peuple y voit le mot *fil* et le traduit ainsi lorsqu'il y a lieu.

3 *mò fi* « ma foi! », expression corrompue comme la plupart de celles que l'on emploie comme jurons; cf. *nū̃ dé dla*. Le mot *fi* sort peut-être de *fidu*; quoi qu'il en soit, *mò* est inexplicable phonétiquement.

fi, *fīr* « acide, aigre » <*feru*.

fič « ce qui entre dans le gond, et gond d'armoire, — charnière » = fr. *fiche*, ou emprunté au fr.

s fiği = « se figer ».

fini « finir »; on attend **fni*; ce mot a subi l'influence de la forme du français moderne.
fivr = « fièvre ».
1 *fĩ, fĩn* = « fin, fine », — « rusé ».
2 *fĩ* fém. « finage » <*fine*.
s fi̯ā = « se fier ».
s fi̯ẽsi = « se fiancer ».
fi̯ö, fi̯öl = « filleul, filleule ».
fi̯òt « sapin épicéa », cf. vha. *fiohta*.
flā = « filer ».
flīr « machine à faire les vis pour les boulons » = fr. *filière*.
1 *dé flòt* « flûtes de pommes de terre », emprunté au fr.
2 *lè flòt* (*en félòt*) = « filette ».
fmèl, fémèl = « femelle », — « femme (en mauvaise part) ».
fmīr, fémīr « fumée = vfr. *fumière*.
1 *fŏ, fŏl* = « fou, folle ».
2 *fŏ* masc. « hêtre » <*fagu*.
fŏlai̯i « batifoler, faire le fou » <**folliculare*.
fŏs = « fosse ».
fŏsā = « fossé ».
fŏsai̯u « fossoyeur », emprunté au fr.
fŏznā = « foisonner ».
fŏzũ = « foison », — *è fŏzũ* « à foison ».
1 *è fŏ* = « il faut ».
2 *fŏ* fém. = « faux ».
3 *fŏ, fŏs* = « faux, fausse ».
fŏči masc. « manche de faux » <**falcariu*.
fŏfilā « faufiler », emprunté au fr.
fŏn = « femme », — *lè bu̯òn fŏn* « la sage-femme ».
fŏt = « faute », — « besoin, manque », — *èvu̯a fŏt* « avoir besoin », — *vó n é pè fŏt dé mu̯a* « vous n'avez pas besoin de moi ».
fõdr = « fendre ».
fra, frad = « froid, froide ».
frai̯i « étendre de la crème sur les gâteaux, étendre quelque chose de liquide sur quelque chose de solide » <*fricare*.
frai̯ür « gommeau qu'on étend sur les gâteaux » <**fricatura*.
frān = « frêne ».
frapā « effaré », emprunté au fr.
frār = « frère ».
frāz = « fraise ».
frāzi = « fraisier ».

frèt «faîte», cf. all. *first* «sommet, faîte».

tṳil frètür «tuile faîtière» <**frestaria*.

pèn frètòl «poutre faîtière», dérivé de *frèt*.

1 *frẽ* = «franc (pièce de monnaie)».

2 *frẽ*, *frẽč* = «franc, franche».

frẽgal «fringale», emprunté au fr.

frègi̯ «frétiller»; origine inconnue.

fréğī «nettoyer un tuyau» = vfr. *furgier*, *fourgier*.

frèlā «flamber un pigeon, un poulet, — brûler les moustaches, les cheveux de quelqu'un» = vfr. *freler* «roussir», — *èl è èvü èn bu̯òn frèlā* «il a les cheveux presque rouges».

frèmi masc. «fourmi» <*formicu*.

frèsni̯ «frissonner» <**frictioniare* (?).

fri «frapper» = fr. *férir*.

frizī = «friser».

frògèl «dévergondée»; origine inconnue.

fròsür «fressure»; notre forme suppose une première syllabe *fros-*.

frò, *fròč* = «frais, fraîche».

fròd = «fraude», emprunté au fr.

früstrā, *füstrā*, *früstā* «frustrer», emprunté au fr.

früt fém. pl. «fruit» <*fructa* plur.

frutā = «frotter».

frõ = «front».

frõd = «fronde».

fru̯òni̯ «ronchonner» = vfr. *froignier*.

fü = «feu».

fülā fém. «feu clair», dérivé du précédent.

für «courir» = fr. *fuir*.

fütẽ masc. et fém. «malicieux», emprunté au fr.

fü, *füč* = «fort, forte».

fudr fém. = «foudre».

fuğïr = «fougère».

fultò «lutin» = **folletot*, mais le vocalisme de la première syllabe fait difficulté; est sans doute emprunté.

für «diarrhée» = fr. *foire*; — *èvu̯a lè für* «avoir la diarrhée».

fuš = «force».

futā «fouetter»; est peut-être emprunté.

futü, *-ü* = «foutu, -ue».

1 *futr* verbe = «foutre».

2 *futr* masc. «sperme» = fr. *foutre*.

1 *fũ* = «foin», — *di fũ d ȯpu̯argĕl cũ sai̯ èprè lè pĕtür* «sorte de foin qu'on fauche après la pâture».
2 *fũ*, *fũd* «profond, -onde» < *fundu*, *-a*.
3 *fũ* = «fond», — *ĭ fũ d čā* «planche qui forme le fond d'une voiture de fumier».
fũdr = «fondre».
fũfnā «se dit du bois vert qui siffle légèrement quand on le met au feu»; origine inconnue.
fũği «absorber un liquide à la façon des éponges, du papier buvard» = vfr. *fongier*.
fũt = «fonte».
fũtĕn = «fontaine».
1 *fu̯a* = «fois», — *ĕtr è lè fu̯a* «être ensemble».
2 *fu̯a* = «foi», — *mò fu̯a* «ma foi», expression corrompue, cf. *mò fi*.
fu̯ā «foie», emprunté au fr.
fu̯aiĕs «faïence», emprunté au fr.
fu̯ai̯òt «jeune brebis» < **fētetta*.
fu̯ar = «foire (marché)».
fu̯arā = «ferrer».
fu̯armā «fermer à clé» < *firmare*, — *fu̯armā èprè lĕ da* «coller, poisser».
fu̯armür «serrure» < **firmatura*.
fu̯arò = «ferret».
fu̯ĭ masc. «fouine», emprunté au fr.
fu̯ò = «four».
fu̯ònā = «faner».
fu̯ònāz = «fournaise».
fu̯ònĕ «tas de bois de charbonnier» = fr. *fourneau*.
lè fu̯ònès «foin en graines», — *lĕ fu̯ònès* «les grandes herbes», cf. Godefroy *foignasse*.
fu̯òni̯ «fourchette à pêcher le poisson», cf. fr. *foine*.
1 *fu̯ònlò* «tas de racines, herbes sèches, troncs de choux, etc. qu'on brûle dans les champs en automne ou au printemps», diminutif de *fu̯ònĕ*.
2 *fu̯ònlò* «petite grotte», diminutif de *fu̯ò*.
fu̯ònò «fourneau (de chambre ou de cuisine)» < **furnettu*.
fu̯ònuz = «faneuse».
fu̯òrbi = «fourbu».
fu̯òrč = «fourche», — *lè fu̯òrč è pȯdrĕ lè vi̯ĕd.*
fu̯òrčĕ masc. «fourche à quatre dents», dérivé de *fu̯òrč*.
fu̯òrčòt = «fourchette», — «perce-oreilles», — «planche formant fourche pour poser la passoire du lait».

fu̯òrèǧ = « fourrage ».
fu̯òrgènā = « fourgonner ».
fu̯òrm = « forme », — *lè fu̯òrm* « places des chantres à l'église, — les stalles du chœur ».
fu̯òrmèǧ « fromage » <*formaticu*.
fu̯òrmèǧò « guimauve », diminutif de *fu̯òrmèǧ*.
fu̯òrmõ « froment » <*frumentu*.

G

Dũ võ gā « bonjour »; c'est le vfr. *Dieu vous gart* emprunté.
1 *gāǧ* masc. « carde pour carder la laine »; c'est le même mot que *carde*, avec changement de l'initiale sourde en sonore par assimilation avec la sonore initiale de la syllabe suivante.
2 *gāǧ* masc. « garde », emprunté au fr.
gai̯ fém. « chiffon »; origine inconnue.
gai̯ò « cochon », cf. vfr. *caion* « id. ».
gai̯u, *-uz* « déguenillé, -ée », dérivé de *gai̯*.
galin, *ǧũ è lè galin*, c'est l'objet qu'il s'agit de renverser, bouchon, pierre levée, tuyau de poêle, etc., avec des palets ou des pierres. C'est une sorte de jeu de la *poule*, et *galin*, emprunté, représente *gallina*.
gār « guerre », emprunté au fr.
gars « femme de mauvaise vie », emprunté au fr.
gāzèt « journal », emprunté au fr.
gè « gai, gaie », emprunté au fr.
gègèl « crotte de chèvre, de lapin, etc » représente sans doute une forme méridionale **cagèl* (cf. prov. *caga*, v. prov. *cagar*) empruntée, qui devait devenir **cègèl* et que le sentiment d'un redoublement aurait transformée en *gègèl* par assimilation régressive.
gèǧā « carder », cf. *gāǧ*.
gèǧūr « pari », emprunté au fr. *gageure*.
gèi̯ « excrément dur et cylindrique » = vfr. *guille* « sorte de bâton cylindrique ou conique ».
gèni̯ « gagner », emprunté au fr.
gèrẽti « garantir », emprunté au fr.
gèrgòt = « gargote », — « gorge ».
gèrgu̯òi̯ = « gargouiller ».
gèrni « garnir », emprunté au fr.
gèròǧ « guêtres »; origine inconnue.
gètā « guetter », emprunté au fr.

gẽ «gant», emprunté au fr.

gẽn «gaine», emprunté au fr., — *ĩ trẽn gẽn* «quelqu'un qui n'arrive pas, qui est toujours en retard», litt. «traîne-rapière», cf. vfr. *traîne gainier* «bretteur, vagabond».

ėn gẽs dė pėrėplũ «étui de parapluie»; c'est le fr. *ganse* emprunté.

gėl «bouche» = fr. *gueule.*

gėlā = «gueuler», — *gėlā cėcũ* «injurier quelqu'un».

gėnė, gnė «noyau» <*granellu.*

giċò «guichet de fenêtre», emprunté au fr.

gidā «diriger» = fr. *guider.*

dė gii̯ d ān «sorte de pâte alsacienne, rappelant un peu les nouilles, que l'on moule en la faisant passer par un entonnoir»; c'est la forme française de *gėi̯.*

di gii̯ributũ «fruit de l'églantier», litt. «bouton de Guilleri».

giòm «guillaume (rabot à fer étroit, échancré)», emprunté au fr., — *giòm tūrč* «espèce particulière de guillaume», litt. «guillaume-torche».

lu glĩglĩ «petit doigt»; c'est probablement l'all. *klein* «petit» deux fois répété.

glòri̯öz «coquette», emprunté au fr.

gnĩ = «grenier».

dlė gnòt dė ğėnvėrĩ «le fruit du genévrier» <**granetta.*

gòzĩ «gosier», sans doute emprunté au fr.

gòbā = «gober».

gòč «gauche», emprunté au fr.

gòčĩ, -ĩr «gaucher, -ère», emprunté au fr.

gòl = «gale».

gòlẽ «galant», sans doute emprunté au fr.

gòlò «gros morceau»; c'est peut-être le même mot que fr. *galet,* — *lvā lė gòlò* «tomber les quatre fers en l'air».

gòlu, -uz = «galeux, -euse».

gòpā «mal habillé», emprunté à Montbéliard *gauper,* dérivé de fr. *gaupe* «souillon».

gòržė «gorget», emprunté au fr.

gòtai̯ĩ «chatouiller», emprunté, serait en fr. **gatoyer,* cf. Godefroy *gatillement.*

fār lė gòtai̯ò «chatouiller», cf. le précédent.

s gòvu̯ai̯ĩ «se gâter en se mouillant, en parlant de la viande, des fruits, etc.»; origine inconnue.

grā, grās = «gras, grasse».

grai̯ũ «crayon»; c'est le même mot que le fr. avec changement de la sourde initiale en sonore.

grāịl «graillon», peut-être emprunté au fr.

gré masc. «panier rond en osier où l'on fait lever la pâte des miches de pain» <**cratellu*, avec changement de l'initiale sourde en sonore.

grèbés «écrevisse»; c'est à l'all. *krebs* emprunté.

grèbĭl «rillons», cf. fr. *grabeau*, — *dé grèbĭl èprè lé sulā* «neige durcie adhérant aux souliers».

grèbuọnā «former des *grèbĭl*», — *dlè naǧ cé grèbuọn* «de la neige qui se gèle et se met en mottes», dérivé du précédent.

grèị, *gréị* «quille»; origine inconnue.

grèịi, *gréịi* = «griller», — «faire cuire sur le gril».

grèṇi, *gréṇi* «fâché, en colère», — *ètré gréṇi* «être en colère» = vfr. *grigne*.

grèp = «grappe», — «crochet, crampon», — *lè grèp di bĭ d ćèpū* «grappe du banc de menuisier», — *lè grèp di ćèrò* «grappe mobile pour serrer le chariot dans la scierie».

grèpā «mettre des crochets à glace à ses chaussures», dérivé de *grèp*.

grèpĭ = «grappin», — «tisonnier».

grès «graisse», emprunté au fr. ou sortant de **crassa* (?).

dé grèsĭl «herbes trop grasses que les bêtes ne mangent pas», dérivé du précédent.

grètā = «gratter».

grèvòt «cravate», emprunté au fr.

grèvu «bouvet» = fr. *gravoir*, — *lu grèvu d èsŏbịèǧ*, *lu grèvu d lŭvĭl*, *lu grèvu d lĭbri* sont différentes espèces de bouvets.

1 *grĭ* = «grain».

2 *grĭ*, *grĭd* = «grand, grande».

grĭǧ = «grange».

grĭn = «graine».

i ŏn ò tu grébi «il y en a beaucoup»; origine inconnue.

gréị «cheville du pied»; origine inconnue.

gréịnā «faire du bruit en remuant de petits objets», dérivé de *grōịò*.

gréịò «grillon» = vfr. *grillet*.

èvụa lé gréịò «être malade un lendemain d'ivresse»; c'est sans doute *grelot*, c'est-à-dire avoir des tintements dans la tête.

gréịòt «quillette», diminutif de *gréị*.

grémā «croquer, mâcher avec bruit quelque chose de dur, — n'être pas content» = vfr. *grumer* «mâcher».

grémèsé «peloton de fil» <**glomiscellu*.

grémòl fém. «cartilage»; origine inconnue.

grėmil « limaçon à salade »; origine inconnue.
grėmuònā « gronder, grommeler », cf. all. *grimmen.*
grėvā è cécū « gêner quelqu'un, lui faire du mal » = fr. *grever.*
gröįò « grelot » = vfr. *grillet* « grelot », avec l'accent sur l'initiale.
grözèl « groseille », sans doute emprunté au fr.
grözèlī « groseillier », sans doute emprunté au fr.
grözįį « rousiller »; origine inconnue.
gri, *griz* = « gris, grise ».
è m ò gri « je m'ennuie, je regrette » <**grida*, cf. vha. *girida* « appétit, désir ».
gribulā « bigarré, grivelé », cf. fr. *gribouillé.*
grifā = « griffer ».
griv « grive », sans doute emprunté au fr.
grīsī « faire une mine refrognée » = fr. *grincer.*
grimès = « grimace ».
gró, *grós* = « gros, grosse », — *sè fòn ò grós* « sa femme est enceinte ».
gròl fém. « grêle », emprunté au fr.
gròlā « grêler », emprunté au fr.
gròvòlū « frelon »; origine inconnue.
grülā d fra « être tout transi, grelotter de froid », cf. vfr. *grouller*, *gruler.*
grū « craie » <*creta* avec changement de l'initiale sourde en sonore.
grūsnįį « grommeler », cf. vfr. *gronsonner.*
gruaz fém. « gravier fin », emprunté, cf. Godefroy *groise*, *groisse.*
gruònįį = « grogner ».
gudiū « jupon », cf. vfr. *godet*, *goudet* « jupon ».
güįē « homme répugnant, surtout au moral », cf. Godefroy *gouillart*, *goliart.*
güįēdā « perdre son temps et se mal conduire », dérivé du précédent.
gulā « bouchée » <**gulata.*
guné masc. « jupon », cf. Roquefort *gone*, *gonelle.*
gurd « gourde », emprunté au fr.
lè gürğ « la bouche » = fr. *gorge.*
guri « petit cochon », cf. fr. *goret*, vfr. *gorin.*
gut = « goutte », — *buar lè gut* « boire de l'eau-de-vie », — *i vė t fār è buar lè gut*, litt. « je vais te faire boire la goutte », c'est un petit supplice que les enfants s'infligent entre eux et qui consiste à écraser le nez du patient sous le pouce, de telle sorte que les voies lacrymales excitées sécrètent des larmes, comme

lorsque l'on boit de l'eau-de-vie trop forte qui «pique le nez» et fait pleurer.

gutā «goûter», emprunté au fr.

gutrò «gouttière», dérivé de *gut* «goutte».

gū̃ = «gond».

gū̃gnā «gorgée»; origine inconnue.

gū̃ś «gonflé», adj. verbal de *gū̃śā*, — *ètrė gū̃ś* «être gonflé, être enflé, être gonflé de colère», — *lu tō̃ s gū̃ś* «le ciel devient orageux».

gū̃śā = «gonfler».

gụ̂òrmẽ̄ = «gourmand».

Ğ

ğ «déjà» <*iam*, — *ō̃ vụ̂aci ż du* «en voilà déjà deux».

ğā = «geai», — *ğā crōsò* «espèce de geai, gros bec», est peut-être un dérivé du mot qui est en vfr. *croissir* «craquer, faire entendre un bruit analogue à un craquement».

ğārb «gerbe» = vfr. *jarbe*.

ğẽmi «gémir», emprunté au fr.

èvụ̂a di ğè «avoir du chic», — *èn grós sẽ̄ ğè* «une grosse bête, en parlant d'une femme»; c'est probablement le mot fr. *jet* emprunté.

ğècẽ̄ masc. «jaquette de femme»; c'est la forme masculine, d'ailleurs empruntée.

ğèiò «cri vif»; origine inconnue.

ğèrğò «jable d'un tonneau», cf. vfr. *gargau*.

ğèrğòlu «instrument à faire *lu ğèrğò*», dérivé du précédent.

ğèrmā = «germer».

ğèrmōzī «ronchonner»; origine inconnue.

ğèrmẽ̄ «germe», — «aiguillon de la guêpe, de l'abeille», dérivé de *ğèrmā*.

ğèrò = «jarret».

èvụ̂a lė ğès «avoir les dents agacées»; origine inconnue.

ğètòt «petite jatte», serait en fr. **jattette*.

ğèvė masc. «javelle»; c'est la forme masculine.

ğèvlā «faire des javelles», dérivé du précédent.

ğẽ̄nā «gêner», emprunté au fr.

ğẽ̄vī = «janvier».

ğė = «jour».

ğėbsī «poursuivre en courant» = vfr. *gibecier*.

ğėmō̃ = «jument».

ǧénā = «journée».

ǧénèl «poule» <**ganīla*, — *ī sō žnèl* «un fouille-au-pot», — *fār lu cū d ǧénèl* «rapprocher les doigts pour recevoir la férule».

ǧénès = «génisse».

ǧénlī «poulailler», dérivé de *ǧénèl*.

ǧénō «journal, un tiers d'hectare» = fr. *journal*.

ǧénvérī = «genévrier».

ǧést «juste», emprunté au fr.

ǧi «gypse» = vfr. *gy*.

ǧibī ou *ǧübī* «gibier», sans doute emprunté au fr.

ǧigò «gigot», emprunté au fr.

ǧipā, *èn vèč cé ǧip* «une vache qui donne un coup de pied» = vfr. *giper*.

ǧisu = «gypseur».

lé ǧiš «oreillons» = fr. *giffles* (cf. E. Brissaud, *Expressions populaires*, p. 140).

ǧivr = «givre».

ǧīgā «sauter, danser, gambader, se démener, sauter de joie» = fr. *ginguer*.

ǧmā = «jamais».

bó ǧóli «bois gentil, *Daphne Mezereum*» est probablement le même mot que vfr. *jollif* avec deux *l* étymologiques.

ǧòbi̯ā «faire un projet, tirer des plans, imaginer»; le fr. *jabler* signifie «assembler les douves d'un tonneau».

ǧòf fém. «écume, — mousse de liquide»; origine inconnue.

ǧòfā mō ī gai̯ò «manger salement, en bavant, en écumant»; dérivé du précédent.

ǧòǧī = «jauger».

ǧòlā = «geler», — «gelée, fromage de cochon».

ǧòlu = «jaloux».

ǧòn = «jaune».

ǧònròt fém. «bruant jaune», dérivé de *ǧòn*.

ǧō = «gent, gens», — *nó vèi̯ ǧō* «nos aïeux».

ǧōti = «gentil».

ǧü = «jus».

1 *ǧū* = «jeu».

2 *ǧū* = «jouer».

ǧüdi = «jeudi».

ǧüǧ = «juge».

ǧüǧī = «juger».

ǧüi̯è «juillet», emprunté au fr.

ǧū̃n = « jeune ».
ǧū̃nā = « jeûner ».
ǧūrī = « jurer ».
ǧūrnā fém. « contenu d'un tablier », cf. fr. *giron*.
ǧūtō̄, *-ō̄z* = « juteux, -euse ».
ǧū̃ = « juin ».
1 *ǧu* = « joug ».
2 *è ǧu* « perché », cf. vfr. *joug* « juchoir », — *èl è mū̃tā è ǧu* « il est perché ».
ǧū = « joue ».
ǧui = « jouir ».
ǧūrǧ = « Georges ».
1 *ǧū̃* masc. = « jonc ».
2 *ǧū̃*, *-ū̃t* = « joint, -ointe ».
ǧū̃t fém. « articulation » = fr. *jointe*.
lè ǧū̃tūr « cuir qu'on enroule autour des cornes dans le joug » = fr. *jointure*.
ǧu̯āḱ « geôlier », emprunté au fr.
ǧu̯èrmẽdiz « germandrée », emprunté au fr. et corrompu.
ǧu̯òni̯u « gros rabot de tonnelier qui sert à dresser les douves », serait en fr. **joigneur*.

I

1 *i*, *i̯* « je » <*ego*.
2 *i*, *i̯* = « y », — « à lui ».
ici « là » <*eccu(m-h)ic*.
ilè « là » <*ec(ce-il)lac*.
imitā « imiter », emprunté au fr.
imòǧ « image », emprunté au fr.
isi « ici » <*ecce-hic*.
iš « herse », — *l iš dé lè sī* « le barreau de la scie » <**irpice* (?).
ivru̯òni̯, *ivru̯òni̯ò̄s* = « ivrogne, ivrognesse ».
izup « hysope », emprunté au fr.

Ĩ

ĩ, *ĩn* = « un », forme atone.
ĩcu « inquiet », emprunté au fr.
ĩcrūèl « écrouelles », emprunté au fr. et corrompu.
ĩdicā « bleuir le linge à l'indigo », emprunté au fr. et corrompu d'après *indiquer*.

ĩpósibi̯ «impossible», emprunté au fr.
ĩprüdẽ «imprudent», emprunté au fr.
n ĩpu̯òč ca = «n'importe quoi».
ĩsòlẽ «insolent», emprunté au fr.
ĩsüpu̯òčòbi̯ «insupportable», emprunté au fr.
ĩvitā «convoquer», emprunté au fr.

I̯

i̯ā = «liard».
i̯ès = «glace».
i̯èsī = «glacer».
i̯èsũ = «glaçon».
i̯ẽ = «gland», — *lé i̯ẽ c ũ bè̯i é gai̯ò* «les glands qu'on donne aux cochons».
i̯ònā = «glaner».
i̯üi̯ü «dada», mot enfantin.
i̯u «leur, leurs» <*eoru*, — «eux» <*eos*.
i̯ucā «sauter, danser»; c'est l'all. *jucken* «sauter» emprunté.

L

1 *l*, *lè* = «la».
2 *l*, *lu* = «le».
lā = «lard».
1 *lāč* = «lâche».
2 *lāč* m. «punaise de brebis»; origine inconnue.
lačī = «lécher».
lāčī = «lâcher».
ĩ laču «un gourmand» = fr. *lécheur*.
lačür «auge en bois pour les chevaux», serait en fr. **léchoire*.
lağī, *-ïr* = «léger, -ère».
lai̯é «lacet» — *ĩ lai̯é d čòs* «jarretière» < **ligatellu*.
lai̯ür «layette» < **ligatoria*.
lām «lame», emprunté au fr.
lai̯ī = «lier», — *lai̯ī ĩ vésé* «cercler un tonneau».
lāmu̯a «pitié!» = fr. *las* + *moi*.
lar f. «loutre» = fr. *loir*.

Maurice Grammont.

(*A suivre.*)

DE

QUELQUES INSCRIPTIONS LYCIENNES.

(*Suite*[1].)

Les travaux si multiples qui, sous la direction de M. le professeur Benndorf, se poursuivent à Vienne, en préparation du *Corpus inscriptionum Asiæ Minoris*, touchent à leur terme : du moins en est-il ainsi pour le fascicule *Lycia*, par lequel le recueil doit s'ouvrir; en ce moment même, M. Kalinka, préposé spécialement à ce fascicule, rassemble les éléments de ses notices bibliographiques. Ce n'est pas une tâche aisée qui est assumée par ces vaillants et consciencieux archéologues; s'ils n'avaient ambitionné que la gloire assez terne de rajeunir Schmidt moyennant l'addition de nouvelles inscriptions et une nouvelle nomenclature[2], leur publication serait un fait accompli dès longtemps; mais ils veulent autre chose que la reproduction servile de copies manuscrites toujours sujettes à erreur. Le souhait que formait le bon Savelsberg (*Beiträge*, II, p. VIII) de posséder des photographies des monuments lyciens va être exaucé; à cette fin, les savants autrichiens ont fait le sacrifice de leur repos. Très ordinairement les textes funéraires sont gravés dans un calcaire peu résistant aux intempéries et sont très peu lisibles : l'estampage des inscriptions devient donc une nécessité; on ne pouvait non plus se dispenser de rechercher en quelque sorte un à un les petits et charmants monuments de la numismatique lycienne et de prier les cabinets de médailles de livrer les empreintes de plâtre de ces précieuses monnaies grecques[3]; le *British Museum* oblige, en

[1] Voir *Mém. Soc. Ling.*, t. X, p. 207 et suiv.

[2] Les méprises de Schmidt ont frappé tout le monde; lire à ce sujet les conseils de M. Arkwright à la commission du *Corpus* (*Note on the numbering of the Lycian inscriptions*) dans le *Jahresh. des österr. arch. Institutes* (Bd. II, p. 75-76).

[3] En numismatique, ne sont pas seules désignées comme «grecques» les

IMPRIMERIE NATIONALE.

tous cas, à un voyage à Londres, par sa collection brillante d'antiquités lyciennes revêtues d'inscriptions[1]; puis on s'est aperçu que ces démarches ne suffisaient pas et qu'une suprême visite aux lieux mêmes où furent érigés ces monuments serait un complément très utile[2]. Le temps pris par tous ces soins explique le retard de la publication, retard que, je le sais, les savants autrichiens sont les premiers à déplorer. De l'intérêt très vif qu'ils portent aux progrès du déchiffrement de la langue si originale des Lyciens, je ne veux pour preuve que leur attitude, car de mille manières ils se sont ingéniés à suppléer à l'absence du recueil promis. Nous les voyons d'abord imprimant dans les *Denkschriften* de leur académie, les pièces les plus importantes de la mission 1895-1896[3]; deux ans plus tard, l'un des explorateurs, M. Heberdey, s'empresse au lendemain de sa découverte, d'éditer le décret bilingue du *démos* d'Isinda[4]. M. Kalinka, non plus, n'a gardé jalousement pour sa «Lycia» son admirable fac-similé de cet autre décret bilingue dit «de Pixodare»[5]. «Tout ce que nous

monnaies de l'Hellade, ou de Syracuse, ou de Cyrène, ou des Séleucides et des Lagides, mais avec elles les monnaies à légendes lyciennes, pamphyliennes, cypriotes, phéniciennes et araméennes. On verra plus loin que la collection lycienne du Musée Britannique a fait avec le groupe des pamphyliennes et des pisidiennes l'objet du catalogue de cette partie des *Greek Coins* du grand établissement scientifique de Londres.

[1] Elle renferme, entre autres, les tombes de Payava et de Merehi (= Xanthus 5 et 8), le bas-relief d'Izraza, le décret de Pixodare. Quant à des fragments de la stèle éparpillés sur le sol, Sir Charles Fellows les recueillit, comme il nous l'apprend, et les rapporta au *British Museum* : «The most important discovery here was of the upper angles broken from the monument, and having upon them the inscription of each side... these original stones I have brought home, being useless and insecure, left in fragments with the monument.» Ce qu'étaient ces fragments, son édition de la stèle ne nous le fait pas connaître; il les oublia purement et simplement. A sa suite marcha son copiste Schmidt, qui pourtant aurait dû avoir la curiosité de pousser ses investigations à Londres, n'aurait-ce été que pour vérifier cette autre indication de Fellows : «On the south-west side (= face sud), as restored by these fragments, M. Daniel Sharpe reads *the usual funereal form*, making this monument the tomb of the son of Harpagus...» (*Travels and researches in Asia Minor*, London, 1852, p. 494-495).

[2] M. Heberdey, qui repartit seul dans l'été de 1898 pour la Lycie, découvrit quatre nouvelles inscriptions, dont une de vingt et une lignes au moins, tracée sur une dalle calcaire emmurée dans l'escalier de la mosquée d'Ouzoumlou, le village turc (son nom signifie «les raisins») bâti dans les ruines de Cadyanda. Ce voyage amena la découverte d'un texte gravé dans l'intérieur d'une tombe à Myra; jusqu'alors, on ne connaissait que l'épitaphe que j'ai publiée dans nos *Mémoires*, IX, p. 204, d'après la seule copie de Fellows; Heberdey a retrouvé ce dernier texte correctement lu par le voyageur anglais : entre *tice* et *hrppitone*, il n'y a que le mot *cbi* très clairement inscrit.

[3] Voir *Mém. Soc. Ling.*, X, 24 et suiv.

[4] *Eine zweisprachige Inschrift aus Lykien*, dans le *Jahreshefte des österr. archäol. Institutes*, Bd. I, p. 37-41 (Wien, 1898).

[5] Il l'a publié et commenté dans son article *Zur historischen Topographie*

avons, m'écrivait M. Benndorf, est à votre disposition.» Il est impossible de pousser l'abnégation plus loin! Et de fait les futurs éditeurs n'ont pas soustrait leurs richesses aux amis de la Lycie. Avec une bonne grâce charmante ils ont répondu aux demandes les plus indiscrètes, et même ils ont ménagé à quelques-uns de leurs clients, parmi lesquels celui qui trace ces lignes, l'aimable surprise de l'envoi inespéré des textes fraîchement découverts. Ainsi tel monument peut être totalement inconnu du grand public, nul livre ne le reproduisant, et pourtant il a déjà son histoire! Par exemple, *Tlos-Izraza* a été exploité en partie, il est vrai, par M. Sophus Bugge[1], et M. Torp a étreint tout entière l'épitaphe non moins inédite d'un hyparque du roi Périclès à Arneae[2].

Grâce à cette impulsion, le mouvement en avant des études lyciennes a repris avec une grande énergie; dans ces trois ans seulement, notre bibliothèque lycienne s'est largement accrue; il y est entré non seulement les communications susrelatées

Lykiens, p. 161-178, inséré dans la *Kiepert-Festschrift* (Berlin, 1898). Le nom du satrape qui fait une donation à la tétrapole xanthienne (Xanthus, Tlos, Pinara et Cadyanda) est orthographié en lycien *piqe[d]ere* par trois *e*, et nullement *piqedare* comme le portent les éditions de Schmidt et de Savelsberg. L'entente paraît dirigée contre la ville de Caunus, au sud de la Carie. Cette cité dont le nom figure deux fois dans le texte grec, jouissait d'une complète autonomie et en était fort jalouse (Ctésias, *De rebus Persicis*, § 43). Comment s'alluma la guerre entre ce petit État et les alliés de Lycie et de Carie, nous ne le savons pas, ni ce qui advint. Caunus avait des rois particuliers, ainsi *Aristidas* dont le fils dressa un ex-voto à Cos (*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques*, 1875, p. 266).

[1] Voir surtout p. 48, sous le mot *Kbisñni*, de ses *Lykische Studien*, I (*Videnskabsselskabets Skrifter*, II *Historisk-filosofisk Klasse*, 1897, n° 7), Christiania. L'auteur fait rentrer dans la famille indo-européenne toutes les petites nations anatoliennes, et il se plaît à relever diverses particularités qui semblent militer en faveur d'une parenté entre l'arménien et le lycien, je dis à dessein *qui semblent*. Mais pourquoi tant se préoccuper du caractère linguistique du lycien? Réservons toute notre sagacité à l'étude intrinsèque de cet idiome, étude que des comparaisons prématurées peuvent desservir plus qu'on ne pense.

[2] On trouvera, en effet, ce texte donné en transcription latine dans les *Lykische Beiträge* I du professeur Alf Torp, p. 15. C'est avec la satisfaction la plus vive que nous voyons ce grand philologue, connu par ses ingénieux commentaires des inscriptions messapiennes (*Indog. Forsch.*, V, 195-215) et phrygiennes (cf. *Mém. Soc. Ling.*, X, 207), aux prises avec les textes lyciens, dans ses *Lykische Beiträge* (*Videnskabsselskabets Skrifter*, de Christiania, 1898, nos 4 et 6). Ces mémoires «où l'auteur a tâché d'éviter la comparaison du lycien avec d'autres idiomes... renferment tant d'idées nouvelles et fécondes, qu'on doit indubitablement les regarder comme un des travaux les plus importants qui aient paru jusqu'ici sur la langue lycienne» (Thomsen).

de Heberdey et Kalinka, mais encore les contributions de Thurneysen[1], Bugge[2], Torp, Kretschmer[3], Holger Pedersen[4], Vil-

[1] Cf. *Mém. Soc. Ling.*, X, 210. Sa transcription de + par ' n'a été admise nulle part; mais, par contre, il a créé un courant en faveur de la nasalisation fondamentale des voyelles que je ne me résigne pas à écrire autrement que *e* et *o*. Ses décisions relatives à *q* et *th* ont pareillement été accueillies par les savants scandinaves. M. Six ne se range pas à cet avis : «Ψ, qui est toujours rendu en grec par γ ou par κ, ne me fait pas l'effet, dit-il, d'être ici un χ archaïque; je le transcris *k* et rendrai K par *c* qui en indique à peu près la valeur» (*Monnaies grecques*, 1898, p. 207). Même refus chez M. Arkwright qui remarque finement que «the fact that a Greek χ in one word, and perhaps a Persian *kh* in one word, is rendered by Ψ, merely tends to show that there was no *kh* in Lycian» (p. 66). Voir, au surplus, ce que j'ai dit à ce sujet, *Mém. Soc. Ling.*, X, 218.

[2] Il faut ajouter aux *Lykische Studien* de ce savant, mentionnées plus haut, les articles *Zur Xanthos-Stele* dans la *Festschrift für Otto Benndorf* (Wien, 1899), p. 231-236, et *Einige Zahlwörter im Lykischen* dans les *Indog. Forschung.* X, p. 59-61. S'il tient sa promesse de comparer dans un second cahier des *Lykische Studien* le lycien non plus avec l'arménien, mais avec le *milyen* écrit sur deux monuments du pays, il aura acquis un titre à notre gratitude.

[3] Très court article, mais clair et plein de mesure, publié dans le numéro du 1er avril 1899 de la *Deutsche Literaturzeitung*, colonnes 496-499. Kretschmer montre la faiblesse de la thèse indo-européenne de Bugge. Puisque le phrygien en sa qualité de langue anatolienne est un idiome aryen comme le lycien, comment se fait-il qu'ils soient si différents l'un de l'autre, que le premier transmis par des monuments antérieurs à Cyrus et d'autres de l'ère chrétienne suive une évolution logique dans le sens du schème de la grammaire indo-européenne, tandis que le second est absolument en dehors? Quelques accidents curieux dont M. Bugge s'est prévalu ne font rien à l'affaire; on peut les expliquer par une immigration au sein des nations anâryennes de colonies venues de Grèce ou de Thrace; on peut aussi penser à de simples emprunts.

[4] M. Holger Pedersen, particulièrement versé dans les langues slaves, albanaise et irlandaise, sur lesquelles il a publié des travaux fort remarquables, ne se proposait que de rendre compte aux lecteurs de la grande revue scientifique du Danemark, la *Nordisk Tidsskrift for Filologi*, des essais de Bugge et de Torp; mais, avant de prendre la plume, il a tenu à s'initier aussi complètement que possible à la littérature de son sujet; les autres interprètes ont été étudiés par le savant danois, et leurs opinions discutées, si bien qu'une analyse très complète s'est substituée à ce qui devait être seulement un article sommaire : ethnographie anatolienne, revue des travaux consacrés au lycien, détails sur le déchiffrement de l'alphabet, la phonétique, quelques suffixes, la déclinaison, les verbes composés, les faits d'infixation, les formes relatives, les termes de parenté, les noms de nombre, tout se trouve dans cette belle dissertation, malheureusement pour les lecteurs étrangers, écrite en danois. Le mémoire de M. Pedersen intitulé *Lykisk* est publié dans la *Nordisk Tidsskrift for Filologi* (3e série, t. VII, Copenhague, 1898), p. 68-103. M. Thomsen en a parlé avec éloge. L'auteur est un chaud partisan de l'indo-européanisme du lycien et rompt plus d'une lance contre Kretschmer. *A fortiori* est-il l'adversaire de la conception de M. Pauli qui rassemble en un tout ethnographique l'étrusque, le lycien et les dialectes ibériens, en passant par les populations préhelléniques des îles de la mer Égée. M. Holger Pedersen a repris sa thèse dans le *Tidsskrift* de cette année (t. VIII), *Mere om Lykisk*, p. 17-30. Voir aussi du même savant ses critiques de Torp et de Thomsen dans la *Deutsche Literaturzeitung*, 1899, n° 28.

helm Thomsen[1] et Arkwright[2], toutes fort remarquables et éclaircissant une foule de questions se rattachant à la généalogie du lycien, à sa phonétique, à sa morphologie et à sa structure grammaticale. Et que je n'oublie pas mon ami Diamandaras qui a déjà recueilli de la bouche des habitants musulmans et chrétiens diverses traditions curieuses, fragments d'un *folklore*[3], ni surtout les grands numismatistes Hill[4], Babelon[5] et

[1] L'allemand est employé comme langue savante par les philologues du Nord; cependant nous voyons des étrangers du plus grand mérite, comme notre confrère M. Thomsen et M. Six, qui lui préfèrent, et combien avec raison! la claire langue française. Qu'elles soient donc les bien accueillies, les «Études lyciennes» données par le célèbre déchiffreur des textes de l'Orkhon, dans le *Bulletin* de l'Académie royale des sciences et des lettres du Danemark, 1899, p. 1-77! Laissant en suspens la question, dont il ne méconnaît pas l'intérêt philosophique, de la position généalogique du lycien, il dissèque très habilement certaines phrases des épitaphes pour en tirer un peu de grammaire. «Cette langue singulière» mérite de concentrer sur elle, et sur elle seule, sur son génie propre, toute l'attention du savant. M. Thomsen est bien forcé d'émettre quelques traductions hypothétiques de mots isolés; on les confirmera ou les répudiera par la suite, mais ses résultats purement grammaticaux sont définitivement acquis.

[2] *Über das lykische Alphabet*, dans le second volume du *Jahresheft des österreich. archäolog. Institutes* (Wien, 1899) p. 52-76. Article en anglais; me proposant de le discuter dans le texte, je m'abstiens de souligner ici certaines décisions de l'auteur.

[3] Voir le curieux récit du débat entre les princes de *Kinik* (Xanthus) et *Patara*, dans le Ξενοφάνης, *σύγγραμμα περιοδικὸν τοῦ συλλόγου τῶν Μικρασιατῶν* «Ἀνατολῆς» (Athènes, 1897) I, p. 307. Il existe trois versions différentes d'un autre conte dont le héros est le roi Ἀρτουμπέρη; M. Diamandaras m'a favorisé d'une copie de ce très long et fantastique conte encore inédit; dans une de ces versions il est beaucoup parlé du prince royal de *Candyba*. Cependant, à part ces mentions, rien ne rappelle l'antiquité lycienne, et le bon sens paraît même avoir abandonné le conteur. La publication de pareil document n'aurait peut-être d'autre avantage que de nous offrir un texte dans le grec plus ou moins italianisé et turcisé de Castellorizo. Dans l'article du Ξενοφάνης, M. Diamandaras raconte son voyage à Xanthus; il doit nous donner le récit d'une excursion aux tombeaux de Myra. Je souhaite qu'il rapporte de son voyage d'autres légendes *κατὰ τὸν παλαιὸν καιρόν*.

[4] *Catalogue of the Greek Coins (in the British Museum) of Lycia, Pamphylia and Pisidia, with one map and forty-four plates* (London, 1897). Ce beau livre de M. Hill comprend une savante introduction (p. I-CXXIV), le catalogue descriptif (p. 1-305) et des tables très utiles (p. 309-353). Les monnaies lyciennes occupent, celles antérieures à Alexandre et aux légendes «épichoriques» les 37 premières pages du Catalogue, 164 numéros; celles postérieures à ce règne, les pages 38-92. A la page 284 est décrit un nouveau statère d'*Arttumpara*.

[5] M. Waddington avait réuni un médaillier d'Asie Mineure dont il consentait de temps en temps à communiquer quelques monnaies; on en disait merveille, surtout des lyciennes; malheureusement leur possesseur ne se pressait pas de divulguer ses richesses, et, comme les séries lyciennes sont coupées de nombreuses lacunes, ce silence persistant affligeait les amis de cette intéressante nation. M. Babelon réussit à acquérir pour le Cabinet des médailles de Paris toute la collection et se hâta de la faire connaître par son *Inventaire sommaire*

Six[1]. La numismatique lycienne est un auxiliaire précieux dans ces études d'interprétation de la langue. Il y a telle légende monétaire se révélant nom propre d'homme ou de ville, que les monuments lapidaires mentionnaient dans la foule mystérieuse de leurs mots. Rien ne nous renseignait sur *teththiveibi*, *erbbina*, *cuprlli* et *qocbi*, rien si ce n'est la monnaie qui reproduit ces noms. S'agissait-il de princes, nous apprenons par cette voie en quel temps ils vivaient. Parfois même pouvons-nous contempler leurs portraits; nous apparaissent alors Qerëi, le fils d'Harpagus, dont la stèle xanthienne célèbre la libéralité et les prouesses guerrières, et ce satrape Artembarès cité dans de grandes inscriptions : ils cessent d'être des abstractions un peu pédantes; l'art, un art merveilleux, les fait revivre[2].

de la Collection Waddington acquise par l'État en 1897 pour le département des Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale (Paris, 1898). Nos lyciennes antérieures à Alexandre sont décrites dans le second fascicule, p. 153-166, sous les n° 2816 à 3006. Il y a, en effet, plusieurs inédites; une même est en or avec la légende *miri*; l'emploi de ce métal est tellement en dehors des constatations générales, que M. Babelon croit devoir avertir que cet exemplaire unique est d'une authenticité douteuse (p. 164, n° 2984). Ces monnaies devraient être toutes reproduites dans les planches photographiques du volume; quelques-unes seulement le sont, en sorte que le lecteur ne peut pas vérifier l'exactitude des déchiffrements de Babelon; même l'exécution photographique est tellement défectueuse que ce contrôle est souvent illusoire.

[1] Depuis 1888, le *Numismatic Chronicle* de Londres publie l'important mémoire : *Monnaies grecques inédites et incertaines* de M. Six, merveilleuse revue où sont discutées les attributions des monnaies les plus nouvelles, tant dans le domaine strictement hellénique que dans les séries *lydienne* (*N. C.*, 1890, p. 203-216), *carienne* (*ibid.*, p. 230-242), *cypriotes* (*N. C.*, 1888, p. 121-132; 1897, p. 206-211), *pamphyliennes* de Sidé et d'Olbia (*N. C.*, 1897, p. 194-206; 1898, p. 217-219), *sidonienne* (*N. C.*, 1894, p. 334-338), enfin *lyciennes* (*N. C.*, 1898, p. 199-217). Le fait le plus piquant que révèlent les dernières recherches sur les lyciennes, c'est que beaucoup de ces statères ou drachmes ont été émis par paires, en sorte que de deux pièces, d'ailleurs tout à fait pareilles, l'une porte le nom du dynaste ordinairement au nominatif, mais quelquefois au génitif et même au datif (*Ertuⁿpari* = ? pour Artembarès), l'autre le nom de la ville, ordinairement au génitif, parfois au datif (*tlawi*) et exceptionnellement au nominatif. Je dois encore à M. Six de très intéressantes suggestions : c'est lui qui a appelé mon attention sur l'identité de *huvedri* et de *vedri*, mot qui ne signifie pas « ville », mais « confédération », et figure, la forme sans le préfixe d'honneur *hu* emprunté au perse, sur plusieurs monnaies indigènes. Il y avait plusieurs groupements politiques de cités d'une même région; ainsi la *vedri* des villes de la vallée du Xanthe (*vedre trⁿmisⁿ*) et la *vedri* des Vehendes dont faisaient partie Antiphellus, Phellus, Aperlae; c'était l'analogue de la *civitas* gauloise; puis, quand on voulut désigner la confédération tout entière, on inventa le mot *hu-vedri*.

[2] Depuis que ces lignes sont écrites, une bien triste nouvelle m'est parvenue de Jagtlust-Hilversum (Hollande), la résidence d'été de M. Six : cet admirable savant qui, je crois, réunissait les matériaux d'une importante étude du médaillier lycien, où tant de surprises nous attendent, étude destinée à une revue numismatique de création récente, est décédé le 17 juillet 1899, dans sa 74ᵉ année. C'est une grande perte pour la science.

Mais maintenant que, devant me référer à quelques-unes de ces nouvelles publications, j'en ai donné l'énumération aussi complète qu'il m'était possible, il est temps que je retourne aux inscriptions lyciennes.

XIII

A la page 434 du manuscrit de Birch conservé au *British Museum*, et à la suite de l'épitaphe de *Padr^{n}ma*, on trouve la copie d'une autre inscription relevée par Charles Fellows sur une tombe de Cadyanda[1]; je n'ai pas avis que les explorateurs autrichiens aient retrouvé ce texte, et c'est vraiment dommage. En tout cas, voici ma transcription sans rien corriger à la copie anglaise :

uzebeëshi
^{n}r^{n}navatë
a^{n}sp ebë^n
në t.....
..^{n}.....

Ligne 2, la première lettre est sûrement mal lue, c'est *p* (*pr^{n}navatë*). Je n'ose proposer la correction de la dernière lettre en *e*, mais ce parti serait inévitable si le sujet est le premier mot et désigne une personne; le démonstratif *ebë^n/në* montre que le texte est complet au début des lignes et cela nous enlève la ressource de supposer dans une lacune la particule *meti* qui justifierait la forme *pr^{n}navatë*.

Ce qu'il y a de plus simple, c'est d'admettre que les deux premiers mots de l'inscription sont le nom propre *uzebeëshi* et le verbe *pr^{n}navate*. Le groupe *beë* n'est pas impossible, vu le mot *edeveëmu* de la stèle xanthienne (est 39), parce que *ë* = *ei*, *ï* et équivaut à *ey*. Si nous avions affaire à un *e* nasalisé, comme le disent les autres interprètes, cette voyelle ne serait pas associée à une autre voyelle; on n'aurait ni *ëe* ni *eë* ni *ëï*; le datif de *qu^{n}niyëï*[2]

[1] M. Hill donne dans le *Journal of Hellenic Studies*, vol. XV (London, 1895), p. 116, d'intéressants détails sur ce manuscrit dont il a extrait vingt-huit inscriptions grecques du sud de l'Asie Mineure. Quant aux rares textes lyciens qui y sont renfermés («there are a few fragmentary inscriptions in Lycian characters, copied by Fellows...») et qu'il n'a pas cru devoir publier, les voici d'après les relevés qu'il a bien voulu me communiquer : *Xanthus* (= *Mém. Soc. Ling.*, X, 55, sous le n° XXX après *Xanthus* I, p. 432 v°); *Antiphellus* 3; *Xanthus*. *ibid.*; (= *Mém. Soc. Ling.*, IX, 204), puis celui de Cadyanda, p. 434. J'avais espéré que ce gros volume contiendrait une copie du texte de la grande stèle, mais il n'y a pas d'autres documents lyciens que les quatre dont je viens de faire mention.

[2] Torp lit de cette façon au lieu de *Od^{n}niyëï* (Lim. 20) et il découvre le datif à la même ligne *qu*]^n*niyeye* (voir *Lyk. Beitr.*, I, p. 20 et 43).

et de *pttlezëi* ne serait pas *quⁿniyeye*[1], *pttlezeye*; le génitif de *Mutlëi* ne serait pas *Mutleh*[2]; et puis, sur un monument de Cadyanda nous lisons *icuvemi* le même nom que *ëcuvëmi*[3].

Maintenant que *-emi* est une variante de *ëmi*, le nom ne serait-il pas mieux lu *UzebeëMi* que *Uzebeëshi*? En admettant cette hypothèse, je ne prétends pas rectifier l'avant-dernier caractère en *m*, mais acceptant le dessin qui est celui de la lettre jusqu'ici lue *sh*, depuis Blau[4], je veux profiter de l'occasion pour discuter cette lecture.

Mon alphabet lycien[5] établi d'après les lettres retenues par la grande stèle de Xanthus se compose de 28 signes très régulière-

[1] Sur *Pttlezëi* (Pinara I) et *Pttlezeye*, voir *Mém. Soc. Ling.*, X, 40.

[2] Voir *Mém. Soc. Ling.*, IX, p. 209, n. 4.

[3] M. Arkwright cherche à justifier la lecture *ą̈* qu'il attribue à la voyelle *ẽ*, comme il suit: «The particular tomb however on which the name (*Idazzala*) occurs, the bilingual monument of Cadyanda, offers several... anomalies. Not only is the Carian name Σεσχως rendered by *Shishqqa* and the greek (?) Μέσος by *Mishu*, but Ενδυομις is apparently given as the equivalent of *icuvãmi*. This last name if correct can only be explained as a variant of *ą̈cuvą̈mi* (on coins), since Ενδυομις would be a perfectly possible rendering of *ãcuvãmi*, while as a direct rendering of *icuvãmi* it would be inexplicable. Perhaps the simplest explanation of the peculiarities of this tomb is to suppose that the sculptor, himself very likely a Greek, working in a mountain-town on the Carian frontier among a population apparently partly Carian, had not a very perfect knowledge of the Lycian alphabet, and confused the Lycian with the Greek E, just as the engraver of the bilingual tomb at Livisi confused the Lycian with the Greek I» (*Über das lykische Alphabet*, p. 58). En note, il observe que « ✱ is equivalent to *εν* and ᚼ often passes into the sound of τ which after a nasal would be δ. The unnasalized form of *ą̈cuvą̈mi* would be *äcuvãmi*, not *icuvãmi*.» Sans doute, cela pourrait être si le scribe ne représentait le son *ã* que d'une seule façon (par l'*epsilon* grec); mais il n'a pas écrit *ecatamla*, ni au-dessus de la porte *zzalahe*, ni précisément dans notre exemple *ecuvem*[i]; il a employé *ã*, témoignant qu'il connaissait suffisamment l'alphabet lycien. Donc la lecture *ecuvãmi* est une illusion; d'ailleurs le premier élément du nom, *icuve* par un *i*, se retrouve dans le nom propre *icuveti* qui désigne le constructeur de la tombe stèle de Tlos, ainsi que dans *icuvazi* (l. 13 et 26 de l'inscription de la dalle d'Ouzoumlou; voir plus haut, p. 218, note 2). Ensuite la leçon Ενδυομις est-elle bien exacte? le ν n'est pas complet et le δ pourrait bien être un α, de sorte que nous obtiendrions sans trop de peine Εχαυομις. Aux formes *ẽcuvẽmi* et *icuvemi*, montrant que *ẽ* est intermédiaire entre *e* et *i*, comparez les noms cariens Εδυμιον et Ιδυμιον, *ιvavδao* et *evavδeo* (Abu Simbel, 2 et 3).

[4] *Z. D. M. G.*, XVII (1863), p. 667. Le major Conder croit que cette lettre est un *ch* : «Apparently soft *ch*. It has been variously explained (?), but Dʳ Deecke's explanation seems the best (où est-elle?) and the sign is the same as the Cypriote *se* (!) It may be the old Persian *c* or *j*.» (*The lycian language* dans le *J. R. A. S.*, 1891, p. 620, *in fine*). Deecke, loin d'admettre la valeur *ch*, comme le dit Conder, a confondu la lettre en cause avec *m*. Conder lui-même lit *mâdoneme* et non *châdoneme*, à la face sud, 34, 35, ce qu'il traduit par *of Medes* (p. 663) comme *Trbbüneme* par «of the Troes» (p. 664). Il faudrait pourtant être logique. Schmidt laisse la chose en suspens en traçant le caractère lycien dans sa *Commentatio de columna Xanthica*.

[5] *Mém. Soc. Ling.*, VIII, p. 451.

ment groupés en tétrades, du moins les consonnes. N'y entrent pas quelques caractères ignorés du document officiel, savoir :◇: qui doit être une pure variante graphique du *k* de *urtakiyah*ⁿ, plutôt que *qoppa*[1], et *s* (qui est le *sh* archaïque) en forme de M[2].

Nous avions donc devant nous :

4 labiales *b f p v*;
4 gutturales *c g k q*;
4 dentales *d t th z*;
4 nasales ᵐ *m* ⁿ *n*;
2 liquides et 2 sifflantes: *l r* ; *s sh*.

Mais, du fait que la lettre classée la seconde dans le groupe des labiales est un *f*, ou, comme l'écrivent les Scandinaves, *T*[3], mon tableau subit un sérieux changement; nous aurions 3 labiales contre 5 dentales. En vain expulserait-on de la série des dentales le *z* qui, en effet, n'est pas le ζ des Hellènes, mais notre sifflante *s*[4]; alors, tout en laissant appauvrie la série des labiales, on aurait 2 liquides et 3 sifflantes, c'est-à-dire à la place de l'harmonie soupçonnée une anarchie ridicule. Il faut bien que la lettre interprétée *sh*, et dont on n'a jamais, jusqu'à M. Arkwright, discuté sérieusement la valeur, soit enlevée aux sifflantes et restituée aux labiales. Tout rentre alors dans l'ordre.

M. Arkwright est arrivé par une autre voie au même résultat. Je lui laisse la parole[5].

« Il reste ⋀⋁ qui, grâce à sa ressemblance avec le M = *s* du grec (et du carien) et le *tsadé* phénicien, a été usuellement(?) classé parmi les sifflantes. C'est, je crois, à tort. La lettre est

[1] Arkwright soutient cette thèse, p. 68.

[2] *Mém. Soc. Ling.*, IX, 198, note 2.

[3] *Mém. Soc. Ling.*, X, 32; Torp, I, 3; Pedersen, 84; Thomsen, 6; Arkwright, 75.

[4] Je ne dissimule pas que dans l'épigramme grecque de la stèle xanthienne le ζ est représenté par I (avant-dernier vers : Ζηνί). Cette forme archaïque a persisté longtemps et on la trouve sous les Séleucides, au lieu de Z. Le nom de Ζηνί n'était peut-être plus, à l'époque avancée de nos inscriptions le *dz*, mais une sifflante de même valeur que le *z* français, d'où la dentale d'attaque est tout à fait absente. M. Arkwright ni personne ne songent à attribuer à I lycien le son du ζ grec : les exemples *parzza* = *Parçā*, *sbicaza* = Σπιγασα y mettent obstacle, sans compter que, dans les textes grecs de Lycie, ζ est très rare. La lecture *sh* que propose le savant anglais n'est pas plus exacte; en effet, de ce que le perse *vishtaçpa* est devenu *vizttasppaz*ⁿ et de ce qu'un nom anatolien dont nous aurions à la fois la forme grecque Ἀφυασσις et lycienne *Apuvazahi* est en araméen *Apvshi*, pourquoi en conclure I lycien = *sh* plutôt que *sh* sémitique = σ hellénique et *z* ou *s* lycien?

[5] *Über das Lykische Alphabet*, p. 69. On me pardonnera de n'avoir pas, comme mon savant ami, reproduit les exemples dans le type d'écriture lycienne et de m'être contenté de les transcrire selon ses propres lectures, p. 70. La lettre en cause est remplacée par le signe ?.

excessivement rare, figurant uniquement(?) sur la stèle et là uniquement dans quatre mots distincts, à savoir : *al?ąna* N. 61; *la?ra* (N. 34. 38. O. 34. datif N. 44); *mr??a* (*mr??as* N. 44; *mr??di* N. 38; *mr?di* O. 48; *mr??dipä* N. 33) et ..? *adunimi*, S. 34 et 35.

«Il est, à mon avis, pratiquement certain que cette lettre est tout à fait identique à B. *al?ąna* (:) semble ne différer que par le suffixe de [*a*]*lbąma*. O. 56; *albąpä* O. 38 et *albraką* O. 42. — *mr??a* semble offrir le même radical que *mrbbanada* (Tlos inédit) et *mrbbänädi* S. 33. E. 5. qui sont les seuls autres mots commençant par *mr*, tandis que le manque d'une voyelle devant le *d* dans la forme curieuse *mr??di* peut seulement être mis en parallèle parfait avec *trbbdi* N. 38; O. 27, 34; comparez aussi *zrbblą* N. 41, 44. Il serait peut-être téméraire de lier *la?ra* avec *labra*, mot qui certainement était autant carien que lydien. On pourrait encore se demander, vu la connexion étroite de *b* et *m*, si ʌʌ ne serait pas une variante de M, mais le mot *mr??a* y met obstacle, spécialement *mm* étant toujours représentés par *ąm*. Notre lettre est plus probablement en relation avec le ʌ (digamma) pamphylien et le ʌ (*β*) de plusieurs alphabets grecs archaïques.»

La transcription *B* serait le pendant de celle *T* qu'on a choisie pour le caractère Ƴ, mais nous ne ferions, en l'adoptant, que la moitié du chemin. Qu'est-ce que ce *B* et en quoi diffère-t-il de *b*? Inutile de dénier à ce dernier, comme on l'a fait récemment, sa valeur de *b* français[1]; il n'a jamais été, selon toute apparence, un *v*. Quant à la nouvelle lettre, nous y reconnaîtrions volontiers, une labiale nasale, et nous accepterions en conséquence la suggestion de M. Bugge, que ce caractère pourrait être transcrit *M*, ce qui en rappelle la forme sans nous éloigner de la vérité[2].

[1] Bugge, *Lyk. Stud.*, I, p. 27, y découvre, au lieu du *b* ordinaire, la labiodentale anglaise *v* ou la labiale spirante *v*, parce que le mot *esbehi* est conjecturé avoir eu la signification de «cavalier», cf. scr. *açva* «cheval»; parce que l'arménien *lezu*, génitif *lezvoy* «langue» pourrait contenir l'explication du nom de Λέσβος; parce que *cbi* «autre» pourrait être «second» et lu *kvi*, *tvi* = indo-eur. *dwō* (p. 43); parce que le possessif *ehbi* prononcé *ehvi* (Schmidt dans ses transcriptions que nous conserve son manuscrit acquis par la Bibliothèque nationale, écrit *ehwi*, *ehwije*) rappelle l'iranien *hva* (p. 29). Mais, quand même ces rapprochements seraient incontestables, ils ne prouveraient pas que *b* lycien eût été *v*, pas plus que le mot languedocien *bi* «vin» rapproché de son ancêtre latin *vinum* ne décèle un *v* dans sa consonne initiale. Je puis certifier que l'oreille entend la même lettre que dans le mot *banco*; c'est une simple alternance de sons entre *v* et *b*, mais l'une et l'autre consonnes conservent leur valeur respective. Pour nous renseigner sur *b* lycien, nous n'avons toujours que les monuments indigènes; voir *Mém. Soc. Ling.*, IX, 211, note 3; Arkwright, p. 71, et Kretschmer, *Deutsche Literat. Zeit.*, 1er avril 1899, col. 499.

[2] «Aus welchen Gründen (m'écrivait Bugge, le 30 décembre 1898) haben sie ʌʌ für *sh* angesehen? Ich kann darin nur ein besonderes *m* finden (ein ungefähr wie lapp. *bm*) und gebe dasselbe durch M wieder, so muss *laMra* s. v. a

Du reste, ce *M* n'est pas particulier au lycien; M. Kretschmer, dans son étude *Wechsel von β und μ* [1], a constaté sa présence dans un certain nombre de mots grecs : *ἀπολαμβάνοντος* devint *ἀπολαμμάνοντος*, *βουνιάς* devint *μουνιάς*; on a cypriote *κυμερῶ* pour *κυβερνῶ*, *μαντέχω* pour [*ἀ*]*παντέχω*, théréen *μαντοπουλιό* pour *παντοπωλεῖον*, les noms de villes Μεντέλη et Πεντέλη, Μίναρα et plus anciennement Πίναρα. C'est souvent *μ* qui succède à *β* ou *ϖ*; mais parfois l'inverse se produit, montrant qu'on a devant soi une lettre qui n'est ni *β* ni *μ*, mais intermédiaire; tandis que sur un miroir étrusque (*C. I. L.*, I, 60) Βελλεροφόντης est *Melerpanta*, le perse *Hagmatâna* s'est transformé dans Hérodote en Ἀγβάτανα, ancêtre de Ἐκβάτανα; et en Lycie, *purihim*[*etehe*] a pour transcription grecque Πυριβάτους (ex-voto bilingue).

Avec moins d'attention, les scribes lyciens auraient laissé se perdre ce fait; il leur a suffi, pour l'interpréter sur leur grand monument officiel, d'employer la lettre *m* augmentée d'une cinquième ligne [2].

Si cette explication très simple est acceptée, le nom propre de l'épitaphe de Cadyanda devra être transcrit, non *uzubeë*Bi et moins encore *Uzubeëshi*, mais *UzubeëMi*.

Nous en reviendrions alors à l'identification que proposait Deecke, de *laMra* avec *Limyra* [3].

En conséquence, je modifie comme suit mon alphabet lycien, quant aux consonnes :

Labiales..........	*b*	*M*	*p*	*v*
Nasales...........	ᵐ	*m*	ⁿ	*n*
Gutturales........	*c*	*g*	*k*	*q*
Dentales..........	*d*	*t*	*th*	*T*
Liquides et sifflantes.	*l*	*r:*	*s*	*z*

Peut-être ferait-on bien de se rallier à l'opinion générale qui transcrit *q* la gutturale que j'ai représentée par *k*. M. Arkwright nous y invite, quoiqu'il se détermine en faveur de la transcription

Λάμυρα = Λίμυρα wie Deecke annahm, sein, wie ich dies *laMra* : *trbbdi*, Nord 38, und *laMra* : *memuni* : *trbbdi* : *turi* : *uvadra* : West 34 folgere... » Je suis heureux d'acquiescer à sa proposition.

[1] *Zeitschrift* de Kuhn XXXV (1897), p. 603-608.

[2] Le dessin que j'en ai donné dans mon *Alphabet* n'est pas tout à fait exact, en ce que la barre gauche y est, *contrairement à la réalité*, plus longue que les autres. Une inspection de mes estampages me fait rallier au dessin de M. Arkwright. Schmidt avait encore plus mal reproduit ce caractère dans ses listes de mots (*Neue lykische Studien*, 1869) p. 39 [*laMra*]; 46 [*mrMM*], 85 *in fine*, 97.

[3] *Lyk. Stud.*, I, 137.

h, *hw* peu admissible. Voici ce qu'il dit de ce caractère que je vais, dans cette citation, transcrire *q*[1] :

« ✱ est équivalent à *x* dans *urta?iya* = Ὀρταxιας et probablement dans Σεσxως = *shish??a* (l'original carien est inconnu). Il s'échange avec V une fois, ainsi qu'on vient de le voir[2]. Lettre distinctement rare, elle figure cependant dans plusieurs mots communs. Sa lecture exacte est impossible à retrouver, mais elle était distincte des autres gutturales, comme il résulte de son différent emploi dans deux circonstances. En premier lieu, ✱ ne semble jamais suivi de la voyelle *u*, quoique ⩛ et V le soient aussi souvent que d'autres voyelles, et K parfois, pas souvent pourtant. Peut-être le son de -*u* était-il inhérent à la lettre, et les Lyciens ont-ils eu à éviter la pénible combinaison *quu*, vue plutôt supportée par la possibilité que Σεσxως (*Shishqqa*) serait pour Σεσxοας, comme Μῶς pour Μοας, etc. Si M. Imbert a raison dans son ingénieuse conjecture que les nombreux mots commençant par *trqq*- renferment l'élément Ταρxυ- ou Τροxο- si remarquablement commun en Asie Mineure, il est à noter que le son *u* (-*ku*, -*ko*), qui figure constamment dans ces noms grécisés, n'est pas dans les formes lyciennes, à moins qu'il ne soit inhérent à la lettre ✱.

« La seconde particularité par laquelle cette lettre se distingue des autres gutturales, c'est qu'elle n'est jamais employée à la suite d'un *n* (nasale sonnante *ṇ*) ou des voyelles nasalisées *ą* et *ä̧* (*o* et *ë*), mais après un *m* (nasale sonnante *ṃ*), tout l'inverse pour *k* et *c*... »

Je ne voyais aucun inconvénient à ce qu'on transcrive ✱ par *q* et ⩛ par *k*, ou réciproquement; les deux correspondantes latines *k* et *q* donnent le même son. A présent, la première décision me paraît préférable; mais, ayant adopté l'autre, je la suivrai jusqu'au bout, pour éviter toute confusion[3].

[1] *Über das lykische Alphabet*, p. 66.

[2] *Zrigali* = *zrikali*; voir *Mém. Soc. Ling.*, IX, p. 211.

[3] Au sujet de la lettre que je transcris *q*, lire les observations judicieuses de M. Arkwright qui, d'une part, relève sur 215 noms propres lyciens écrits en grec, 22 commençant par *x*; de l'autre, sur un pareil nombre de noms écrits en lycien, 30 commençant par *q*, 2 par *k*, d'où il infère que *q* n'est autre qu'un *kappa*. Puis ce *q* s'échange avec *g* non seulement dans *humrqqa* = *umrgga* (Ἀμόργης), mais encore dans *qeziga* = *qeziqa* (Κοσσίxας) du bilingue d'Isinda (Heberdey, 1898, p. 38); voir Arkwright, p. 66. A propos de la rectification du texte d'Hérodote, VII, 98, Κυϐερνις Κοσσίxα, je dois dire que c'est moi qui en suis l'auteur (*Bab. and Or. Record*, novembre 1888, p. 286, note 44). A cette époque lointaine, je croyais que *qeziga* = Κοσσιxα était une femme, à cause de *tuhes* que j'interprétais par « époux » (*Qezigah tuhes* = l'époux de Kossika?). M. Six n'a fait que se rallier à mon opinion, et même après une assez longue hésitation, mal disposé entre autres choses à admettre que V fût une gutturale; aujourd'hui il reconnaît que la forme exté-

XIV

M. Torp donne d'après la copie autrichienne l'intéressante leçon *pttarazi* au-dessus de la première ligne de Limyra 15, là où je déchiffrais *pr̃ⁿneziyehi*[1]; voici ce texte amendé :

pttar̥[a]zi
ebẽⁿnẽ qupu : mẽti pr̃ⁿnavatẽ : uras'ⁿme icezi
ddavahomah : tuhes : hrppi : ladi : ehbi : tuhese :

C'est-à-dire :

« Ce tombeau c'[est lui] qui l'a construit, Urasme, proxène (?) des Pataréens, (un) des neveux de Davaomas, pour sa femme Tohesis. »

Icezi serait « magistrat de l'ordre judiciaire », « consul », « proxène », et par cette signification nous nous rendrions compte de la présence de l'ethnique « Pataréen » dans une épitaphe limyrène. Il y avait sans doute une colonie de Pataréens établie dans l'est, ou des relations de commerce entre les deux cités. Malheureusement le mot *icezi* ne se montre plus qu'à Xanthus [10] qualifiant un certain Oras (*Hura : icezi*), mais non accompagné d'un génitif comme ici.

Est-ce bien un génitif? Oui, si la légende monétaire isolée *pttarazẽ*, que Schmidt traduisait par Πατaρέων[2] n'est qu'une variante pure et simple de *pttarazi*; et elle n'est qu'une variante, car les monnaies ont tantôt pour légende *Qeriga Vehⁿtezi* et *Qeriga Vahⁿtezẽ* = Karikas (chef) des Véhendes[3]. Manifestement *Pttarazi*

rieure des lettres est un faible argument, trop souvent infirmé par les découvertes ultérieures.

[1] Torp, II, 4. Voir *Mém. Soc. ling.*, VIII, 458; IX, 207, note 4; X, 39. L'inscription qui n'était connue que par les deux reproductions de Schoenborn, toutes deux sur la même planche, à peu de distance l'une de l'autre! (pl. II, « Limyra 15 », « Limyra 25 » — ce doit être une étourderie de Schmidt) est tracée sur une *rock-tomb* de la nécropole ouest.

[2] *Zeitschrift* de Kuhn, XXV, p. 459. Il traduit de même par le génitif pluriel les mots *triyerẽ ciyezẽ*, stèle Xanth. Est 22 (Τριήρων Χιέων).

[3] *Vehⁿtezi* précédé de *vedri* se lit à Antiphellus 3, et de *qeriga* sur des monnaies à tétrascèle enfermant une chouette, au revers (Six, *Monnaies lyciennes*, n° 132; Babelon, *Perses Achéménides*, n° 500, pl. XIII, 22). — *Vahⁿtezẽ* en lettres rétrogrades est gravé sur le droit d'une monnaie dont le revers porte la légende *thap* (Babelon, *Perses Achéménides*, p. CVII; *Inventaire Waddington*, n° 2874). M. Diamandaras me fit connaître un nouveau tétrascèle où la légende *Qeriga Vehⁿtezi* est remplacée par les mots en caractères rétrogrades, mais très nets, *Qeriga [Va]hⁿtezẽ*; l'autre face donne le portrait d'un satrape. Malheureusement ce statère n'a pas été publié; on en a perdu la trace, à moins qu'il ne soit le même que l'exemplaire acquis par un collectionneur bien connu; ce der-

est le nom de la cité *Pttara* augmenté du suffixe d'adjectif *z* et d'une voyelle qui tient lieu de désinence flexionnelle [1] : de même les exemples *sppartazi*, *surezi* se décomposent en *spparta-*, *sure-*, (Sparte, Sura) et *-zi*, et, du moment qu'avec Bugge on déclare au génitif pluriel les ethniques qui, sur la stèle face Est 27, précèdent *Sppartazi* et *Atonaz(i)*, je ne vois pas ce qui peut nous arrêter. A Antiphellus 3, nous avons devant nous non pas, comme je le croyais, la ville *Veh^{n}tezi*, mais la Confédération *des* Véhendes (*vedri Veh^{n}tezi*). A la face Est de la grande stèle, 26-27, est mentionnée *Tr^{m}mis^{n}* — *vedre* = la Confédération *des* Termesses, précisément cet autre génitif pluriel de la ligne 27 [2].

nier exemplaire n'offre avec le précédent d'autre différence que le portrait d'une déesse aux traits masculins, que M. Six, qui me signale cette pièce, croit être *Latone*. Quoi qu'il en soit, la légende *Vah^{n}tezẽ* suit celle de *Qeriga*. — Voilà mon équation justifiée.

[1] *Pttara* se lit sur la stèle Xanth. Sud, 38; *Pttarazẽ* sur les monnaies décrites par Six, *Monnaies lyciennes*, n°s 199, 200; Hill, *Catalogue*, p. XXXVIII et n°s 119, 120; Babelon, *Perses Achéménides*, n°s 515, 516. — Voir encore Schmidt, *Neue lyk. Stud.*, p. 52, Deecke *Lyk. Stud.*, I, 137, et Pedersen, p. 86, ce dernier pour l'explication de la forme *ptt-* = Πάτ. — Page 17, Bugge cite à tort la légende monétaire grecque Παταραίων; si elle existe, ce que j'ignore, du moins la forme habituelle est-elle Παταρέων comme Ἀκαλισσέων, Ἀρυκανδέων, Βαλβουρέων, Κορυδαλλέων, Λιμυρέων, Μυρέων, etc. : consultez le *Catalogue* de Hill, p. 75-77, et l'*Inventaire Waddington*, p. 173. A propos de Patara, M. Benlœw (*La Grèce avant les Grecs* [1877], p. 168) dit : «Nous sommes ramenés en Lycie, par le célèbre oracle de *Patara*, dont le caractère mystique se révèle par le coffre où se trouvent les choses sacrées, par le livret des initiés et par la couronne» (Βιβλίον τῆς τελετῆς et σΊέφανος). Quel heureux événement si on retrouvait ce livret en langue lycienne : après la découverte d'un manuscrit étrusque, on ne peut plus désespérer! L'idiome n'était pas le grec, car le terme qui désignait le coffre était *patara* «qui rappelle le latin *patera*» (Benlœw). Voici la curieuse notice d'Étienne de Byzance (éd. Meinecke, Berlin, 1849, p. 511) : Πάταρα· π. Λ. Ἑκαταῖος Ἀσίᾳ· Ἐκλήθη δὲ ἀπὸ Πατάρου τοῦ Ἀπόλλωνος καὶ Λυκίας τῆς Ξάνθου. Ἀλέξανδρος [ὁ Πολυίσΐωρ] Σαλακίαν κόρην ἐξ Ὀφιονίδος φησί φέρειν ἱερὰ τῷ Ἀπόλλωνι ἐν πατάρᾳ. Εἶναι δὲ ταῦτα πέμματα λύρας τε καὶ τόξα καὶ βέλη, οἷς νηπίους ὄντας. Θεῖσαν δὲ τὸ ἄγγος ἀναπαύεσθαι κατὰ τὴν ὁδόν. Ἄνεμον δ' ἐπιπνεύσαντα εἰς τὴν θάλασσαν βαλεῖν τὴν πατάραν, κλαίουσαν δὲ τὴν παῖδα εἰς τὸν οἶκον ἐλθεῖν, τὴν δὲ πατάραν τῇ Λυκίων χερρονήσῳ κατενεχθῆναι. Περιτυχόντα τῇ πατάρᾳ τὰ ἐκ τῆς Σαλακίας φυγόντων τῇ πατάρᾳ τὰ ἐν αὐτῇ πέμματα πάντα κατακαῦσαι καὶ τὴν χερρονήσον ἱερὰν Ἀπόλλωνι ἀνεῖναι· — Ὠνομάσθαι δὲ τὴν χώραν ἀπὸ τοῦ ἄγγου τοῦ πατάρας, Πάταρα. Μεθερμηνεύεσθαι δὲ τὴν πατάραν ἑλληνισΐὶ κίσΐην...». Les contes qui se débitent encore le long de ces plages ont de lointains prédécesseurs, comme on voit. Patara est aujourd'hui *Gelemisch*. (Kalinka, p. 175; Hill, p. LI.)

[2] Savelsberg lisait à Pinara 2 *paqmisi*, et à Xanthus 5' *tramil[i* (II, 44, 195). Schmidt amenda la première leçon en *trámisi* (= *tr^{m}mis^{n}*) qu'il identifia avec le *tr^{m}mis^{n}* de la stèle et une ville Τερμισσός, pensant à la prise de la cité des Telmessiens par le roi Périclès (*Zeitschrift* de Kuhn, XXV, 446, 451). Deecke constatant sur la copie de Benndorf le bien fondé de l'amendement, accepta Τερμησσός, Τερμεσός, puis il établit l'équation Τερμησσός = Τελμησσός (*Nasale Sonanten*, p. 134; *Lyk. Stud.*, IV, 187). Voir encore sur Pinara 2, Arkwright, *Bab. and Or. Record*, juillet 1890, p. 176; Bugge, 70; Torp, II,

Il ne reste plus qu'à reprendre les ethniques qui ont la désinence *zi* pour s'assurer de la réalité du fait : à Sura, Mizretiye[1] est *mluhidaza* des Suriens (*mluhidaza surezi*); son épitaphe paraît se terminer par «selon ce que décidera ce peuple des Suriens» (*pddē : kla : s*ⁿ*mati : ebi : surezi*)[2].

A Limyra, je serais porté à traduire : «Et il (Kodaras) a destiné ce monument *des* Mlaunniens (= dévots de Mlas?) à Pttlezëi et à sa femme Mamaha, sa fille et ses enfants»[3].

N'exagérons rien pourtant! Tous les mots terminés en *zi* ne sont pas des ethniques au génitif pluriel : *pr*ⁿ*nezi* est pratiquement un datif = «(pour) la maison», quoique peut-être faudrait-il y voir à l'origine un attribut au génitif pluriel désignant «(la totalité) *des* personnes de la maison»? Ceci est étrange, mais il est bien étrange aussi ce génitif pluriel *tuhes* usité à propos d'un seul individu.

Un nominatif *tuhes* n'existe pas et ne saurait exister : l'exemple *arpaqqus* appartient à un idiome différent du lycien[4], et là il est

1b. Pour moi, j'ai eu dès mon article *The Lycian Teburseelis* (*B. O. R.*, février 1893, p. 186) le pressentiment que l'on se trompait en identifiant *tr*ⁿ*mis*ⁿ et la cité de Telmessus : «Doubt remaining still (disais-je) as to the correct attribution of the ethnic *Trm̃misñ*, and if it concerns the city of Telmessus, *or a Pisidian people encamped in Lycia, as the Franks in Gaul and the Anglo-Saxons in Britain*». Cette dernière alternative est inévitable, vu la rencontre du mot à Pinara, à Xanthus (stèle du fils d'Harpagus, et X, 5 *b* : *Kla tr*ⁿ*mis* = le peuple des Termisses, avec un *s* absolument certain; le *trm̃mil*(*i*) de Torp, II, 10, est une erreur); enfin à Tlos-Icuveti. Et puis Telmessus a retrouvé son nom, *Telebehi!* (Hill, *Catalogue*, p. XL).

[1] «The name of Mithra probably forms part of the compound *Mishrätiyä* (= *Mizretiye*); compare the Cilician Μισραιος *J. H. S.*, XII, 27, 57.» (Arkwright, p. 69). Nous nous répondons très bien : j'avais déjà admis la possibilité que *Mizrppata* soit *Mithrapata* (*M. S. L.*, X, 29). Mais tout le déchiffrement n'est-il pas une œuvre commune? où un seul échouerait, tous nous réaliserons le miracle. «A mon avis, que j'aie émis des conjectures non ratifiées peut-être par les faits, écrivait à peu près Torp (*Lyk. Beitr.*, I, 3), cela importe peu à ceux qui, par le moyen de ces mêmes conjectures, réussissent à éclaircir les inscriptions si énigmatiques de la Lycie.»

[2] Savelsberg, II, 180 : «...der (soll) an das übereinstimmende Volk von Sura (zu zahlen schuldig sein)». — Deecke, IV, 222, n° 42 «... dies, je nachdem Nachkommenschaft gestattet seine (d·i des Mespäteiä, der das grab erbaut hat) in Sura». — Bugge, 17 «... je nachdem dies surische Volk gestattet.» — Torp, II, 33 «... darüber bestimmt nachher dieses surische Volk.» — Thomsen, 11 «... — qui, ei (id?) — populus permittet hic Surius».

[3] *Mém. Soc. Ling.*, X, p. 26, n° 4 (et p. 44).

[4] Arkwright a appelé cet idiome le dialecte «poétique», parce que le texte des faces nord et ouest de la grande stèle semblerait être divisé en vers ou en distiques (p. 67). Bugge y voit une langue indépendante qu'il a désignée sous le nom de *pseudo-lycienne* dans son article *Zur Xanthos-Stele* : cf. Pedersen, p. 81. Par sa lettre du 11 février 1899, qui renferme maintes suggestions sur cette langue, notre savant confrère me fait connaître qu'il ne se rallie pas à l'opinion d'Arkwright, mais d'autre part qu'il abandonne sa désignation assez

au génitif; nous le récusons. Quant aux termes de parenté en discussion, jamais un nominatif *tuhes* (abrégé de *tuhesi*) n'aurait donné un datif pluriel *tuhe*[1] : comparez *tideimi*, *tideime*. Reconnu génitif pluriel au sens partitif, nul étonnement de voir la désinence *s*, accrue elle-même de -ⁿ, s'il s'agit du génitif du régime direct : *ticeucëprë*... *priyenubehⁿ tuhesⁿ* = Τισευσεμβραν, — Πριανόβα ἀδελφιδῆν, proprement T-, des *neveux* de Prianobas[2].

Si *-s* précédé d'une voyelle caractérise le génitif pluriel dans *tuhes*, *tuhesⁿ*[3], on admettra sans peine que *iyonisⁿ*, *trᵐmisⁿ* sont à ce cas; seulement où est la désinence de l'ethnique, et *iyonisⁿ* au lieu de signifier *des Ioniens*, ne dit-il pas *des Ionies*, ce qui est un non-sens? Bugge a pensé que *-i* était la désinence de l'adjectif; pour lui, *Qocbi* c'est «Candybien», *Qadavoti* «Cadyandien»[4]; alors *Iyoni* serait «l'Ionien», et *Iyoniya* «l'Ionie», comme *Trᵐmili* c'est «Lycien» et *Trᵐmiliya* «la Lycie». Cependant cette solution si ingénieuse me paraît ne pas répondre à tous les cas : dans *pttarazi*, la terminaison est flexionnelle; où est celle de l'ethnique? ce n'est pas la voyelle qui précède *-zi*. Il n'y aurait rien d'impossible que cette forme flexionnelle ait dispensé de rechercher une désinence signifiant l'ethnique : on aurait dit *des Athènes* pour «des habitants d'Athènes»[5], *des Spartes* pour *des Spartiates*; bien mieux! Je conjecture, qu'un seul Athénien ou Spartiate ne pou-

fâcheuse pour celle de *Milyen* par lui déjà adoptée dans ses *Lykische Studien*. Le début d'Antiphellus 1 ne signifie pas, comme il l'a cru, «Dies Grabmal errichtet Pichre», mais, à ce qu'il pense aujourd'hui, «dies milyische Grabmal (*mlu-tere*) errichtet Pichre». Il y avait un élément *milyen* dans la nationalité lycienne, et la langue de cet élément ethnique avait prêté à l'idiome ordinaire quelques expressions, entre autres *mluhidaza* «Besorger des milyischen Cultus». Là le génitif était caractérisé par *s* : au lieu d'*Arppaquh* on avait *Arppaqus*, et de *Qerigahe* on avait *Qerigasa*.

[1] Bugge, p. 52, a fort bien vu que *-s* n'appartient pas au radical du mot, mais il imagine aussitôt une sorte d'article enclitique qui aurait la fortune de ne se trouver que dans ce seul mot. Vient ensuite *-ñ*, désinence de l'accusatif; pourtant y a-t-il une différence flexionnelle entre *iyonisⁿ*, *trᵐmisⁿ* et *tuhesⁿ*?

[2] Voir l'ex-voto bilingue dans les *Mém. Soc. Ling.*, VIII, 450.

[3] «Dass das *s* von *trqqas* (das *z* von *trqqiz* [miliysch]) nicht dem Stamm angehören kann, erhellt aus verwandten Formen.» «Dass das miliysche *trqqiz* nicht Akk. pl. ist, geht auch aus der Endung *-z* hervor. Die miliyschen Inschriften haben sonst mehrmals *s* im Auslaute, Z. B. *qetbeleimis* N. 36.» «...gewinnen wir eine schlagende Uebereinstimmung zwischen dem Lykischen und dem Armenischen, denn in dieser Sprache ist *-ç* das Suffix des Gen. und Dat. plur. *mardoç*, *acaç*, *srtiç* u. s. w.» «Ich verstehe *atqaas* als Gen. plur. von *trbb*- — in *trbbi* regirt, wie *πόλις* bei den griechischen Dichtern oft mit dem Namen einer Stadt im Gen. verbunden wird : *π*. *Τρηχῖνος*...» (Bugge, 52, 53, 54).

[4] *Lyk. Stud.*, p. 19.

[5] Cependant il y a *Atanas* avec *s* pour Ἀθηνῶν, et *Atanazi* pour «des Athéniens». Le *z*- remplaçait la sifflante propre au génitif pluriel et ajoutait la notion d'ethnique (?).

vait être désigné que par la forme au génitif pluriel; le sens général indiquait que l'on avait affaire à un des gens d'Athènes ou de Sparte, comme à un des neveux dans l'exemple *ddavahomah tuhes* de Limyra 15.

L'ex-voto bilingue qui nous a traduit, pas littéralement, les expressions *tuhes*, *tuhes*ⁿ, présente, ainsi que je l'ai fait remarquer, un génitif-nominatif et un génitif-accusatif[1] : du premier très ordinaire nous n'avons rien à dire; le second ajoute à *h* ou *s* la lettre -ⁿ. M. Bugge s'est appliqué à montrer que le génitif-accusatif n'existait pas dans la rigueur du terme[2]; ce qui l'influence, c'est le cas parallèle qu'il croit trouver en arménien; mais, lui objecte Pedersen, dans l'arménien *zt'agavorin* qui signifie τὸν τοῦ ϐασιλέως, *z* est l'affixe de l'accusatif, et *n* répond à l'article τὸν, le substantif étant au génitif *t'agavori*; ce n'est nullement ce qui se passe en lycien : là *-ñ* ne joue pas le rôle de l'article postposé, puisque la langue ne connaît pas l'article, mais il est la désinence de l'accusatif[3]. Pour prouver que le génitif *-h*ⁿ, *-s*ⁿ, peut appartenir à la phrase du sujet, Bugge invoque un passage peu clair, le début de l'inscription de Tlos-Izraza :

*ebeiya : erubliya : me*ⁿ . . .
*imi : tr*ᵐ*mis*ⁿ *q*ⁿ*tavat*

Mais peut-être *q*ⁿ*tavat* est-il un verbe, et *tr*ᵐ*mis*ⁿ : (*ter*ⁿ) l'objet? «Il commandait l'armée des Termesses». Comparez Pinara 2 *tr*ᵐ*mis*ⁿ *q*ⁿ*tevete ter*ⁿ, «kommandirte das Heer der Telmessier».

Je vois avec étonnement que cette nuance a échappé à M. Thomsen; sans quoi, il n'eût pas traduit Tlos-Putinezi :

«Là-dedans l'a dédiée, Putinezi (la statue de) la fille de Priya-

[1] Voir aussi *Mém. Soc. Ling.*, IX, 194.

[2] *Lyk. Stud.*, 68.

[3] «...*urtaqiyahñ kbatru* er ganske parallelt med *masasah tideimi* o.s.v; den eneste Forskel er den, at det Ord, som styrer Genitiven, står i Akkusativ; som Folge deraf har også Genitiven antaget en Akkusativendelse. Mod denne Opfattelse, som hidrører fra Imbert, protesterer rigtignok Bugge, der mener, at -ñ er et Slags efterhængt Artikel; en sådan efterhængt Artikel har man i Armenisk i Formen *n*, og den föjes der ofte til en Genitiv : armen. *zt'agavorin* betyder τὸν τοῦ βασιλέως; Genitivformen er *t'agavori*, *n* svarer til Artiklen τὸν, og *z* er Akkusativmærke. Men det lykiske -ñ bruges helt anderledes end det armeniske *n*; det bruges, hvor der ikke er nogen Trang til en Artikel, og det er ganske særligt knyttet til en styrende Akkusativ, medens det armeniske -*n* kan være en hvilkensomhelst Kasus. Bugge prøver rigtignok på at bevise, at lyk. -ñ ikke altid skulde være betinget af en styrende Akkusativ... Jeg antager altsa, at vi virkelig i Lykisk har at göre med en accusativus genitivi; Genitiven er bleven behandlet fuldstændig som et Adjektiv og må ligesom dette rette sig i Kasus efter sit Substantiv» (Pedersen, p. 88-89). — M. Six prend de même le génitif lycien pour un véritable adjectif «formé avec le suffixe *-ha*, *he*, peut-être *-hu* (accusatif), *Kãcbihe*, *Arñnaha* et *Ar*ⁿ*nahe*, *Kadaëtihe*, *Telebehihe*, *Ddiminhe*, *Zakabahe* = Κανδυϐαῖος, Ξάνθιος, Κυδυανδαῖος, Τελμήσσιος, Τειμιουσαῖος, etc.....» (*Monnaies grecques, inédites et incertaines*, 1898, p. 208).

IMPRIMERIE NATIONALE.

buhama .. »; ni Cyaneae 2 : «Et en outre on y a admis Idakhre, gendre de Makha...», comme si nous lisions *priyabuhomah*^{n} (*τὴν Πριαβυαμου*) et *maqah*^{n} (*τὸν Μαγα*), au lieu de *priyabuhomah* et *maqah* (ἡ Πριαβυαμου, ὁ Μαγα)[1].

Pour revenir à *tuhes*, ce renseignement offre une analogie avec l'expression *τοῦ δεῖνος pr*^{n}*neziyehi* «de la maison d'un tel»; même tournure de phrase par le génitif.

M. Thomsen s'explique la présence de cette donnée, par le désir du fils ou de la fille d'un noble Lycien de rappeler sa maison maternelle[2]; j'ai eu la même idée, que j'ai développée dans le *Muséon* de Louvain, numéro de juin 1893, p. 236; qu'on veuille bien me permettre de me citer:

«A première vue, on éprouve quelque étonnement à constater que le même Lycien, si pressé de nommer son oncle, n'a pas la même préoccupation à l'égard de sa mère. La difficulté de comprendre un tel parti pris, aussi marqué sur la stèle xanthienne que sur le monument tloïte, diminue, semble-t-il, si l'on suppose qu'il s'agit partout de l'*oncle maternel*. En effet, bien qu'Hérodote nous avertisse que les Lyciens affectaient devant les étrangers de se désigner par le nom de leur mère, tandis qu'ils n'attachaient aucune importance à celui de leur père, nous ne devons pas oublier que cette assertion, du moins si on la prend au pied de la lettre, ce à quoi conduit la lecture de ce passage[3], est démentie par les épitaphes de toutes les époques, où jamais les très rares mentions des mères, des femmes et des filles ne sont données à l'exclusion du nom du père du défunt. Il faut entendre le renseignement d'Hérodote autrement qu'on ne l'a fait jusqu'ici, et dire que les Lyciens *ne valaient que par la famille de leurs mères*, sans prétendre pour cela que celles-ci fussent nécessairement les chefs de la famille...»

Et plus loin, je prenais Urtakiya pour l'*oncle maternel* de Porpax, ainsi des autres dont on se dit neveu. Aujourd'hui j'insiste sur cette interprétation, et il me semble que l'oncle maternel est le chef d'une nombreuse famille et conserve une autorité sur la descendance de ses sœurs. Parfois c'est lui qui

[1] *Études lyciennes*, p. 44 et 73.

[2] «Au lieu de donner le nom de la mère, on dénomme son parent mâle le plus proche» (Thomsen, p. 18).

[3] *Νόμοισι δὲ τὰ μὲν Κρητικοῖσι, τὰ δὲ Καρικοῖσι χρέωνται. Ἓν δὲ τόδε ἴδιον νενομίκασι καὶ οὐδαμοῖσι ἄλλοισι συμφέρονται ἀνθρώπων· καλεῦσι ἀπὸ τῶν μητέρων ἑωυτοὺς καὶ οὐχὶ ἀπὸ τῶν πατέρων. Εἰρομένου δὲ ἑτέρου τὸν πλησίον τίς εἴη, καταλέξει ἑωυτὸν μητρόθεν καὶ τῆς μητρὸς ἀνανεμέεται τὰς μητέρας* (Hérodote, I, 173).

attache son nom à la fondation d'une tombe pour ses pupilles; voir Myra 5 et Kechiler 2[1].

XV

Prenons l'inscription de Porpax; elle peut être complétée et transcrite ainsi[2] :

ebeis tucedris q[is mene]
tuvetë qssbezë crup[sseh]
tideimi : se purihime[tehe]
tuhes : tlo^n*na : atru ehbi*
se ladu : ehbi : ticeucëprë
pille^n*ni : urtakiyah*^{n} *: cbatru*
se priyenubeh^n *: tuhes*^{n}

Πόρπαξ Θρύψιος Πυρι|βάτους ἀδελφιδοῦς | Τλώευς ἑαυτὸν κα[ὶ] | τὴν γυναῖκα Τισευ|σέμβραν ἐκ Πιναρῶν | Ὀρτακια θύγατερ[α] Πρι|ανοβα ἀδελφιδῆν | Ἀπόλλωνι

Il a bien fallu ajouter au texte; mais notre discussion laissera de côté ces leçons, *mene* à la première ligne et la dernière partie des deux noms propres au génitif-nominatif des lignes 2 et 3, pour se concentrer sur les exemples à l'accusatif; le scribe ouvre l'inscription par les mots au pluriel de ce cas : *ebeis tucedris;* et par I, *atru*, *ladu*, *cbatru*; II, *ticeucëprë*; III, *urtakiyah*^{n}, *priyenubeh*^{n}.

M. Holger Pedersen envisage, au lieu de *ebeis tucedris*, qui ne sont pas traduits ici, *tideimis, ladas* dont la signification est hors de doute, et au lieu de la désinence *-u* qui lui paraît plus jeune, celle en *ą* (notre *o*) dans *ladą*. Dans ces conditions il présente ainsi l'argumentation de Sophus Bugge[3] :

« Après ces remarques sur l'alphabet et l'orthographe, dit-il, je passerai à l'examen de l'argumentation de Bugge en faveur de l'origine indo-européenne de la langue lycienne. Comme il fallait s'y attendre, Bugge cherche sa première preuve dans la flexion. Le lycien avait, autant qu'il est possible ici de le reconnaître, 4 cas: le nominatif, l'accusatif, le datif, le génitif; de ces cas, le second surtout, tant au singulier qu'au pluriel, rappelle d'une manière frappante l'indo-européen. Le mot *lada* « femme » fait à l'accusatif singulier *ladą* et à l'accusatif pluriel *ladas* (Torp, I,

[1] Sur Kechiler 2, *Mém. Soc. Ling.*, X, 38.
[2] *Mém. Soc. Ling.*, VIII, 450 (et IX, 212).
[3] *Lykisk*, p. 87.

17); *tideimi* «fils» fait à l'accusatif pluriel *tideimis*. Comme *tideimi* doit être conçu comme un thème en *i*, de même que le latin *hostis*, etc., il est nécessaire, si l'on veut comparer le lycien à l'indo-européen, d'admettre que l'*Auslaut s* est ruiné. En soi ceci n'a rien de surprenant, car le même accident est arrivé à plusieurs autres langues indo-européennes; quant à la conservation de *s* à l'accusatif pluriel, elle n'est pas un argument contraire à la thèse, parce qu'ici la désinence primitive est reconnue avoir été *ns*. Bugge prête attention à ceci que le lycien montre un parallélisme complet avec l'arménien, lequel a pareillement perdu le *s* au nominatif, mais gardé *s* comme reste de *ns* à l'accusatif pluriel : armén. *ordi* «fils», acc. plur. *ordis;* comme on peut comparer l'acc. plur. *ladas* avec le grec *δαρκναυς* = *δραχμάς* dans l'inscription de Gortyne, vieux prussien *gennans* «feminas». Le nominatif pluriel a, en indo-européen, de même que le nominatif singulier un simple *s* à la désinence; cette lettre doit, en lycien, disparaître totalement, et avec cela s'accorde le fait que «les fils» au nominatif sont traduits par *tideimi* (dans l'inscription de Limyra 9). L'accusatif singulier *ladą* est parfaitement d'accord avec le latin *mensam*, le grec *χώραν*, etc. La forme de l'accusatif *tezi* «tombe» doit être comparée au latin *turrim*, grec *πόλιν*; si en lycien *i* était nasalisé ou avait déjà perdu la nasalisation, c'est une question secondaire . . . *tideimi* est au datif singulier *tideimi*. . .; le mot est le même au nominatif, à l'accusatif (qui par accident ne se trouve pas[1]) et au datif . . . *kbatru* est à l'accusatif singulier, pour *kbatrą* «fille», c'est-à-dire que *ą* dans le nouveau lycien(?) passe en *u*. . . »

Ce passage du son *ą* en *u* est inexpliqué; serait-ce que *u* aurait gardé quelque chose de la nasalisation primitive, en sorte que *ladu*, *cbatru* s'entendaient *ladoun*, *cbatroun*, comme *ladą*, *cbatrą* s'entendaient *ladaun*, *cbatraun?* Qu'on le dise tout de suite! et *tezi*, *sqqutrazi* (accusatif) étaient-ils *tezin*, *sqqutrazin?* Alors, pourquoi les législateurs de l'alphabet lycien, qui ont montré une telle sagesse dans leurs décisions, se sont-ils bornés à admettre deux voyelles nasales seulement *ą* et *ę*, et ont-ils négligé d'attribuer des caractères spéciaux à *į* et à *ų*[2]? Jusqu'à nouvel ordre donc

[1] «Ordet er altså ens i Nominativ, Akk. (som tilfældigvis ikke forekommer af dette Ord) og Dativ» (p. 88). Mais il me semble que Limyra 8 le donne à l'accusatif singulier comme au pluriel : *se tideimis ëmis se melebi se tideimi :* cf. *Mém. Soc. Ling.*, VIII, 453, note 6; Torp, I, 11).

[2] Je n'approuve pas la désinvolture de Pedersen à l'égard de *i* désinence de l'accusatif singulier ayant succédé à indo-européen **in* («om *i* i Lykisk var nasaleret eller allerede havde tabt Nasaleringen, *er et underordnet Spörgsmål*»). De deux choses l'une : ou bien *i* était une lettre nasalisée, et alors nous devrions la transcrire par *į*, ou elle ne l'était pas, et alors les Lyciens représentaient cette

je tiendrai les lectures *ladą*, *cbatrą*, *ticeucęprę* pour tout à fait inexactes. S'il faut comparer l'accusatif lycien au grec, je songerai plutôt à τὴν τριήρεα ou τριήρη, τὸν βασιλέα, τὴν αἰδῶ, etc.

Encore une fois, je ne nie pas qu'un *n* ou un *m* ne soient intervenus par euphonie, mais cette intervention provoquée dans le corps des mots par certaines lettres comme *t* ou *p* n'était pas notée par l'écriture : on prononçait *ticeuce*(*m*)*bre* ou *triye*(*n*)*dezi*, c'est vrai, mais on n'en écrivait pas moins *ticeucëprë*, *triyëtezi*. M. Arkwright remarque que dans le composé anatolien Τροκομ-ϐιγρεμις, il y a l'élément Τροκο et l'élément Πιγραμις; entre eux une nasale parasite μ qui a en outre transformé le ϖ en β; dans le composé Κιδραμυας, les deux éléments sont simplement juxtaposés, mais il suffit que le premier soit rejeté au second rang, pour que sa gutturale attire la nasale et de plus se transforme (Μω-γγιδρις)[1]. Ces noms sont écrits entièrement par les Grecs, sans préoccupation de souligner par une lettre nouvelle la nasalisation parasite, laquelle nasalisation influe sur la consonne qui suit, mais est sans action sur la voyelle qui précède. En est-il autrement sur les mêmes noms quand on les écrit avec les lettres lyciennes? M. Arkwright prononce que, lorsque le premier élément finit par *a* ou *e* et le second a pour lettre initiale *t*, ou *p*, ou *q*, ou *m*, ou *n*, d'une part la voyelle finale du premier élément cède la place à *o* ou *ë*, et de l'autre le *t* ou le *p* initial du second élément se transforment en *d* ou *b*[2]; nous avons *ddavahoma* et *ddavoparta*; c'est vrai, mais nous avons *triyatrbba* et non *triyotrbba*, *priyenubeh*ⁿ et non *priyënubeh*ⁿ comme *qrehënube*, *q*ⁿ*tlapa* et non *q*ⁿ*tlopa*, *mrbbanadah*ⁿ et non *mrbbonadah*ⁿ, *Mithrapata* et non *Mithropata*[3]; et à côté de *Luso*ⁿ*tra* et *Lusotra*, nous pouvons proposer *alaqssa*ⁿ*tra*, probablement le nom d'Alexandre[4].

désinence de l'accusatif par une voyelle franche de nasalisation, que cette voyelle fût *i* ou *u*: pourquoi, dans cette dernière hypothèse, la seule acceptable, auraient-ils fait exception pour le son *a* ou le son *e*? S'il est vrai que les noms qui se terminent par *a* au nominatif ont ordinairement leur accusatif singulier en *o* (= *ą* de Thurneysen), il y a aussi pourtant la finale *a*; par exemple, dans l'épitaphe du monument du roi de Limyra, Sidarios (Limyra 19) : *ebeiya eravaziya meti pr*ⁿ*navatë Sideriya*, et à Limyra 36 : *se qttadi tice hruttla ebeiya*. J'ai dit intentionnellement de Sideriya qu'il était roi de Limyra, sa légende monétaire venant d'être déchiffrée, par M. Six, sur la monnaie de l'*Inventaire Waddington*, n° 2863.

[1] *Über das lykische Alphabet*, p. 62.

[2] *Ibid.*

[3] M. Arkwright lui-même n'entend pas stipuler pour tous les exemples le remplacement de *a* par *ą* et de *ã* par *ą̃*; ce fait se produit *often, not always*.

[4] La copie imparfaite de Tlos-Icuveti que je possédais ne m'avait pas permis de soupçonner la présence d'une mention si intéressante à la ligne 9; mais M. Bugge, ayant sous les yeux le fac-similé autrichien, a été plus perspicace

Le même savant fait état de la désinence nasale du génitif-accusatif pour démontrer que, de quelque façon qu'on s'y prenne, il faut accepter que l'accusatif lycien en *o* et en *ĕ* s'entendait *an*, *en*[1]. Mais alors pourquoi ⁿ plutôt que ᵐ? Lorsqu'on prétend que le lycien est indo-européen, on ne prétend pas qu'il soit grec ou phrygien, langues qui ont remplacé le *m* de l'accusatif par *n*. Et d'ailleurs, qui sait si la nasalisation de ⁿ n'est pas très faible, donnant à l'oreille l'illusion d'une voyelle nasalisée *in?* De là son emploi habituel à la fin du mot: *tuhesⁿ* s'entendait peut-être *touhesiⁿⁿ* avec une vibration nasale. Dans tous les cas, si *tuhesⁿ*, *urtakiyahⁿ* invitent à présumer une lecture *ladą*, *ticeucęprę*, alors nous devons lire *ladų*, *tezį*. Reconnaissons plutôt, si l'on tient à partir d'un prototype *-an*, *-en*, *-in*, *-ⁿⁿ*, que dans *tuhesⁿ* la nasale est bien près de s'évaporer, et que dans l'accusatif simple elle a tout à fait disparu.

Un témoignage en faveur de la lecture *ą*, *ę* des voyelles *o* et *ĕ* peut pourtant être tiré de deux exemples ci-après. Je dois en parler, soit pour vider complètement la querelle, soit, si j'ai le malheur de ne pas convaincre mon lecteur, pour qu'il ne m'accuse pas d'avoir laissé dans l'ombre des leçons embarrassantes, en apparence du moins.

M. Thomsen remarque que le petit mot *mene* ou *meti* du début de la généralité des épitaphes n'est pas un seul mot, mais deux juxtaposés : *me* et *ti*, *me* et *ne*[2]. L'expression est entière, lorsque le verbe qui suit prend *ë* et précède lui-même le sujet de la phrase; tel est le cas de notre ex-voto : *ebeis tucedris qi*[*s : mene*] *tuvetë qssbezë.*

Quand le sujet est tout au début, le verbe est inscrit avec *e* et non *ë*, c'est entendu; qu'arrive-t-il de *mene* ou *meti?* cette ex-

(*Zur Xanthos-Stele*, p. 232 *in fine*); Torp cite à peu près exactement le passage dans *Lyk. Beitr.*, II, p. 12, mais sans prêter attention au nom propre. La ligne 10 porte *asi telëziyë tube meqedune*. . . ; le dernier mot fait songer à la Macédoine ou aux guerriers macédoniens; serait-ce une illusion? L'inscription d'Icuveti devient un monument historique des plus importants, en ce qu'elle retracerait la campagne du conquérant macédonien en Lycie, campagne sur laquelle règne la plus grande obscurité. Qu'il me soit permis de signaler aux historiens ce document hors de pair.

[1] «Nouns ending in a consonant make their accusative in *ŋ*, as *tuhăs*, accusative *tuhăsŋ* (Tlos «4» 4, 7); but those ending in *a* and *ă* make their accusative respectively in *ą* and *ą̈*, as *lada*, accusative *ladą; ăbă*, accus. *ăbą̈* (Antiph. «6»). Here *ą* and *ą̈* seem almost certainly to represent an earlier *an* or *ăn*.

«In 18 inscriptions this final *-ą* of the accusative singular is in some words turned into *u*. This is due to a further weakening of the nasal sound, a continuation of the process by which an original *an* was weakened into *ą*. . . » (Arkwright, p. 63).

[2] *Études lyciennes*, p. 26, 37, 39.

pression ou bien disparaît totalement[1], ou elle ne reste qu'à la condition de perdre son premier élément (*me*). Qu'on s'explique la chose comme on voudra; voilà le fait brutal.

Nous avons :

I. Limyra 16.

tebursseli (—) *prⁿnavate*...

II. Limyra 2.

purihimeti (—) *ti prⁿnavate*...[2]

III. Cadyanda 1.

upaziyẽ (—) *ne prⁿnavate*[3]

Le troisième nom se retrouve ailleurs dans sa forme simple *Upazi*[4]. Ici nous négligerons la lettre de liaison *y* et nous nous demanderons si *ẽ*, et non *e*, n'est pas là à cause de l'*n* de la particule suivante, ce qui nous achemine à la lecture *ę*[5].

La réponse est négative, car à Xanthus 5 on n'a plus *Manaqiyẽne*, mais *Payava Manaqi* (—) *ne prⁿnavate*.

Pour *upaziyẽ*, il est à *upazi* ce que *qudaliyẽ* est à *qudali*[6]; la présence de la particule *ne* ou *ti* est indifférente.

Il y a bien encore Limyra 41 :

Qⁿtlapo (—) *ne prⁿnavate*, où *Qⁿtlapo* est parti de *Qⁿtlapa* (Rhodiapolis 2).

Mais l'avons-nous bien lu? la voyelle finale ne peut-elle avoir été *i*, vu la position du trait oblique? *Qⁿtlapi* serait une variante

[1] *Études lyciennes*, p. 31 (Limyra 16, Bellenkli 2, et probablement Tlos-Icuveti).

[2] *Études lyciennes*, p. 29. Thomsen a réuni les huit textes où le nom propre est suivi de *ti* : Limyra 1, 2, 18, 30, 31, 36, Bellenkli 1 et Tlos-Icuveti, mais il est tout disposé à écarter le dernier. Au lieu de *Pizziti*, nous devons lire *Pizzi*, c'est-à dire Πισᾶς (Kretschmer, *Einleitung*, p. 318); au lieu de *Purihimetiti*, *Purihimeti* dont nous avons le génitif à Myra 1 et à Tlos; au lieu de *Tepzziqleti* de Limyra 18, avec la correction de Thomsen *Terzziqle* (Θερσικλῆς) = *terssiqleh* à Rhodiapolis 1; encore une preuve que *z* = *s*.

[3] *Études lyciennes*, p. 45.

[4] Myra de Petersen, n° 43. Cf. *Mém. Soc. Ling.*, IX, 216, n. 3; et Torp, I, 20. Sur la forme grécisée Ἀϐδοις, voir *Mém. Soc. Ling.*, IX, 208, n. 1.

[5] Je dois dire que cette suggestion n'a pas été avancée par M. Thomsen.

[6] *Qudaliyẽ* à Chukur-Bagh (Benndorf, n° 103), *Qudali*, Telmessus 1 dans Benndorf n° 18. Torp lit très mal (l. 13) la 3ᵉ ligne de l'épitaphe de Chukur-Bagh *Mewwaχudaliyę* en un seul mot; il y a là après *me uva* le génitif *qudaliyeh*; le nominatif *qudaliyẽ* est non moins positif à la 1ʳᵉ ligne, *tucedriya seyẽni qudaliyẽ abu|reteh zzimaza*... Nous rencontrerons encore *qudaliyẽ* Cyaneae (*Mém. Soc. Ling.*, X, p. 28, n° 9).

aussi acceptable que *Qadavoti* pour *Qadavota*, dont la dalle de la mosquée d'Ouzoumlou nous livre la mention au génitif *Qadavotahe* (l. 19).

Dans la théorie certes très ingénieuse du savant danois, la particule brisée *-ne* ou *-ti*, s'incorpore au nom propre[1], en sorte qu'au cas où il faudrait lire *qⁿtlapo*, la soudure aurait eu pour résultat de transformer la voyelle finale de *qⁿtlapa* en *ą*[2].

Si au contraire, c'est un *i*, cette particule brisée (*ne*) l'aura respecté comme dans Xanthus 5, tandis que dans Cadyanda 1 elle l'a rendu plus intense, car *iyë* = *iyï*, ou bien encore plus raisonnablement *-ne* a été sans action sur la désinence du nom propre.

XVI

Les savants autrichiens ont découvert pendant la campagne de 1891, où leur fut révélé le précieux texte bilingue dont je viens de parler, l'épitaphe suggestive d'un hyparque d'Autophradate, à Port-Sévédo[3]; la voici :

ebë prⁿnavo : meti : prⁿnavatë : sbiceziyëi : mreqisah : tideimi : ladi ehbi se tideime
ënë : qⁿtavata : vataprddatehe

C'est-à-dire : «Ce monument (construction) il l'a construit, Sbiceziyëi fils de Mreqisa (pour) sa femme et (ses) fils : le maître (étant) hyparque d'Autophradate».

Nous lisons à Rhodiapolis *b*, 8 :

sei ago iyase hr^mmo ebë me piyaqo...

que M. Thomsen croit pouvoir traduire[4] :

«Et j'y ai fait pour les esclaves (?) un *hrmma*; celui-ci je l'ai destiné...»

[1] *Études lyciennes*, p. 30 («...le *-ti* qui non moins constamment s'accole au nom de manière à former un seul mot avec celui-ci»).

[2] Il n'y a rien à tirer du début de Limyra 30, qui ne porte pas *prdderą-ti*, comme le croit M. Thomsen, p. 29, mais bien *prdderę-ti*. Le nom propre *Prdderë* est comme *Meqisttënë*, *Qasbezë*, etc. En revanche, nous avons un nom en *o*, au nominatif à Isinda : *ⁿturpigaqo* suivi de *thoi tideimi* (H. et K., p. 32, n° 29; *Mém. Soc. Ling.*, X, p. 30, n° 14).

[3] *Mém. Soc. Ling.*, VIII, p. 466, n. 1. Port-Sévédo est mentionné dans Étienne de Byzance sous ce nom très peu altéré : Σέβεδα λιμὴν Λυκίας; ce serait d'après les savants autrichiens, le port de Phellus; voir Hill, *Catalogue*, p. LX. La proximité de Sévédo et des ruines d'Antiphellus explique d'autre part la phrase de Texier (*Description de l'Asie Mineure*, III, p. 204) où Antiphellus est identifiée avec Sévédo.

[4] *Études lyciennes*, p. 25.

Je concède que *-i* marque le locatif dans *sei* = et y-[1]. J'applaudis à la traduction de *ago*, par la 1re personne du singulier du verbe *ade* « il a fait »[2]; *ebë* me semble aussi être à l'accusatif, mais je ne voudrais pas l'enlever à *hr^m^mo;* très souvent quand les mots au régime direct sont placés après le verbe, le démonstratif suit le substantif :

Xanthus 5 :

payava manaqine pr^n^navate pr^n^navo ebë^n^në

tandis que :

ebë pr^n^navo meti pr^n^navatë sbiceziyëi. . .

Le même mot se trouve dans Tlos-Izraza, ligne 22 :

ihe : ebë : mahona : ebette : tibe : izraza : cuz

que je ne sais pas expliquer.

On a pensé que la nasalisation de *ë* était, du fait de l'accusatif singulier du mot *ebë*, rendue très probable; mais c'est bien incertain. Nous avons la forme extraordinaire dans l'hypothèse de la nasalisation de *ebëhë*, stèle Xanth. sud 13.

eseyë : thurtta : ebëhë : qerë[i. . .

Comment le premier *ë* a-t-il été le voisin de *h*, s'il était la voyelle nasalisée que l'on dit?

A Limyra (inédit) cet *ebëhë* devient une forme du démonstratif *qupo ebëho* : j'y surprends le suffixe *-hi*, comme je découvre la désinence adjective *^n^n-* de *tlo^n^na* et de *pille^n^ni* (Τλωευς, ἐκ Πιναρῶν) dans l'ordinaire *ebë^n^në*. Mais au lieu d'*ebëhë*, voici *ebehë*, à Rhodiapolis *a*, l. 5 *pibiyeti : tere ebehë*. Là on voit clairement que la voyelle qui précède *-hë* n'était pas nasalisée.

Revenons a *ebë pr^n^navo*; c'est à Limyra 3 *ebe qupa metibeiya*, courte mais embarrassante inscription.

Le mot *meti* a été savamment étudié par M. Thomsen; on peut même dire que la discussion de la fonction réelle de ce terme

[1] « *sei* est *se* « et » plus un *i*. . . » — « qui est une forme enclitique de pronom (ou adverbe pronominal) démonstratif avec le sens de locatif. . . » (Thomsen, p. 12, 49).

[2] Torp a le premier songé à une 1re personne du singulier au prétérit. Seulement sa division *se iagą* est contre la tradition lycienne qui ignore la combinaison *ia*; il eût fallu *iyagą*. A Myra 3, nous n'avons pas *iazziye*, mais *vazziye*. Thomsen amende la leçon de Torp *sei agą* et, tandis que le professeur de Christiania interprète à tout hasard, semble-t-il, le verbe par *ich bestimmte* (II, 13), notre confrère y trouve le verbe *adę* « il a fait » à la 1re personne qui est à la 3e personne ce que *prñnavaχą* est à *prñnavatę* et *piyaχą* à *piyetę* (p. 25, cf. p. 33).

compose le fond de toute sa dissertation. J'ai appelé le premier l'attention sur cette particule, mais les interprétations que je soumettais au lecteur n'étaient pas exactes; j'errais en identifiant *mene*, *mei*, *me* et *meti* [1]; en ne scindant pas *me* et *ne*, *me* et *ti*, *me* et *i*; en prenant ces petits mots pour le pronom indéfini *on* [2]. L'écheveau était trop embrouillé pour moi.

M. Torp commença à le dévider : à la première phrase de la grande généralité des épitaphes, nous voyons *mene*, ou *meti*, ou *mëti*; poursuivons la lecture : *mene* ou *me* paraissent, par exemple devant *tepitoti*, *meti* reste à l'écart; si *meti* et *mene* étaient le même mot, cette exclusion ne se produirait pas [3]. Pour le savant norvégien, il n'est pas exact d'ailleurs de dire que *mene* et *meti* sont un seul mot; il y voit un démonstratif *me* et un relatif *ti* [4], ou *me* plus une désinence *ne* qu'il renonce à s'expliquer; il traduit *meti* par *is qui* [5], *mene* par *is-*; *mei* par le démonstratif au datif *ihm* ou même au nominatif, et parfois par l'adverbe de lieu «hier» [6].

M. Pedersen n'a adopté ni mon interprétation comme pronom indéfini, ni celles de Torp au sujet de *me*; c'est, dit-il, une particule qui fait composition avec le verbe, de la même façon que l'irlandais *ro*, *no*, le cymrique *y*, ou en tout cas se rattachant étroitement au verbe [7]; par conséquent on ne doit pas la traduire. C'est ce qu'il fait; Limyra 19 : *ebeiya eravaziya meti prñnavatę sideriya* «dette Gravmæle byggede S.» et Rhodiapolis 2 *me siy ęni* «est maître» [8].

Tout en approuvant en principe l'idée émise par M. Pedersen

[1] *Mém. Soc. Ling.*, IX, 217.
[2] *Mém. Soc. Ling.*, IX, 219.
[3] *Lyk. Beitr.*, I, 40.
[4] *Lyk. Beitr.*, I, 41, d'après une communication de M. Thomsen.
[5] *Lyk. Beitr.*, I, 41. Pour dire *hoc sepulcrum is qui ædificavit* (est) *Zahama*, Torp croit qu'on devait employer les mots *ebęñnę χupą me-ti prñnavatę zahama*. C'est bien le début d'une inscription, mais *is qui* n'aurait jamais été *me-ti*; jamais, en effet (Torp l'oublie), *meti* n'appartient à une proposition relative; *ti* relatif resterait seul; suivrait le verbe *prñnavate;* quant à la glose explicative, *c'est Zahama*, elle viendrait cette fois avec *me* introduisant le nom propre : *ebęñnę χupą ti prñnavate : me Zahama* (voir Thomsen, p. 36). La traduction de Limyra 42 «Dieses Grab *derjenige welcher* baute ist Masa» est pour la même raison inacceptable; d'ailleurs il y a bien le nom propre *Masasi* = *Masasa* (Lim. 2, cf. *Q'tlapa* et *Q'tlapi*, *Qudara* et *Qudali*) et non *Masa* suivi du prétendu verbe substantif *si*. Telle est l'opinion de Thomsen (p. 39), à laquelle je me rallie entièrement.
[6] *Lyk. Beitr.*, I, 35, 38.
[7] *Lykisk*, 95.
[8] Pedersen et Torp voyaient des génitifs dans *ebehi qupa*, à cause de *siyęni* «est maître» à Limyra 8, mais à Limyra 9 et à Rhodiapolis 2 ces deux mots sont remplacés par *ebeli* qui ne peut être un génitif. Thomsen conjecture que le verbe signifie «reposer» et que *ebeli* ou *ebehi qupa* doivent se traduire par le locatif (*Études lyciennes*, p. 23).

que *me* est une particule [1]. M. Thomsen pense que cette particule joue un rôle plus varié dans la phrase lycienne que les affixes verbaux auxquels Pedersen la compare. Et d'abord *me* est une conjonction qui diffère de *se* en cela qu'elle ne peut relier que des propositions, alors que *se* relie des mots coordonnés et aussi des propositions [2]. De plus, cette conjonction *me* rappelle au savant danois le *vav consecutivum* de l'hébreu et la particule arabe *fa* [3].

Par exemple, Zahama vient de nous dire qu'il a construit sa tombe; mais à la demande *pour qui?* il répond *me ⁿtepi-toti Zahomo se lado se tideimis ehbis*, soit par deux conjonctions, la principale qui ouvre la nouvelle phrase en l'unissant à la proposition qui vient d'être formulée (= *me*), et la secondaire (*se*) pour unir la femme et les enfants de Zahama à ce dernier : «Ce tombeau il l'a construit, Zahama : *et* ils enseveliront Z. et (sa) femme et ses fils.»

Ensuite *me* ne peut être conçu comme le sujet pronominal *il*, *ils* : 1° parce que la langue se dispense d'employer le pronom sujet [4]; 2° parce qu'à Xanthus 5 *b*, *me prⁿnavaqo* doit s'entendre de la 1[re] personne [5].

La particule sert à accoler la masse principale de la phrase au mot qui en a été détaché [6] dans Limyra 32 :

aravaziya mey-adë crustti
«Le monument, — l'a fait Crustti.»

Vienne *ti* qui est, lui, le pronom relatif, — on a notre exemple *meti*. Ce pronom relatif devrait se placer après le verbe, comme à Rhodiapolis 2 *prⁿnavate ti* «qui a construit» [7]; l'inversion a obligé : 1° à recourir à la particule *me*, 2° à attirer le *ti* à la suite de la particule qui se l'est fortement attaché et lui a fait perdre son sens relatif pour lui donner le caractère d'un pronom démonstratif enclitique au nominatif [8].

[1] *Études lyciennes*, 16.
[2] *Études lyciennes*, 16.
[3] *Études lyciennes*, 17.
[4] *Études lyciennes*, 20.
[5] *Études lyciennes*, 25 : «Si toutefois on veut maintenir que, dans l'origine, *me* n'en a pas moins pu être un thème de pronom démonstratif, et voir un appui de cette assertion dans *mei*, par exemple dans le sens de «y, là», on peut répondre à cela que, même en admettant qu'il en eût été ainsi auparavant, ce qu'on ne peut aucunement prouver, il faut qu'une valeur pronominale de *me*, dans la période de la langue que nous avons sous les yeux, ait été en tout cas parfaitement oubliée et effacée» (p. 16).
[6] *Études lyciennes*, p. 26.
[7] *Études lyciennes*, p. 14.
[8] *Études lyciennes*, p. 37. Si au lieu de *ti* il y avait eu *ne*, c'eût été une

Après *meti* le verbe *prⁿnavate* devait être fatalement transformé en *prⁿnavatë*; c'est, disais-je, une loi qui ne souffre pas d'exception [1]. M. Torp m'en donne acte, mais, dit-il, peu importe que le verbe soit ou non précédé de la particule *meti*, *mene*, etc., et, comme texte ayant *prⁿnavatë* sans cette particule, il cite Limyra 6, ce qui n'est pas correct, remarque M. Thomsen [2]. Quand même on découvrirait une méchante inscription étant dans les conditions de Limyra 6 et de Port-Sévédo, mais où la particule en cause manquerait, on ne pourrait pas en triompher, vu l'unanimité saisissante de toutes les autres! En même temps, le nom propre du fondateur suit le verbe.

L'inscription de Myra publiée par Petersen, n° 45, ne saurait pas être invoquée comme donnant ce nom propre, puis *mëti*, puis le verbe, car il est visible que *mëti* n'y a jamais été gravé et M. Torp transcrit le verbe non pas *prⁿnavatë*, mais *prⁿnavate* [3]. C'est la construction directe, celle de Limyra 1, 2, etc. Nous devons rattacher *yë* au nom *te*]*buri* et voir le relatif dans *ti* :

teburiyë — *ti* [4] *prⁿnavate*... *deh tuhes*...

« Le Teburiyë [5] a construit (lui qui est) des neveux de N. »

La phrase inversive du début des épitaphes étant d'un emploi plus fréquent que la construction directe dont je viens de signaler un nouveau spécimen, il était naturel que le verbe « a bâti » parût un plus grand nombre de fois avec la désinence que lui impose l'inversion (*prⁿnavatë*; de même *tuvetë*, *piyetë*) que sous la forme *prⁿnavate* de Limyra 1, 2, etc. MM. Bugge et Torp n'y ont pas réfléchi, et, n'envisageant que la fréquence de la première leçon, ils ont pensé que *prⁿnavatë* était primitif et que *prⁿnavate* en était sorti en perdant la nasalisation de *ë* sous l'influence

forme pronominale enclitique à l'accusatif; ce *mene*, *mëne* (= *me-i-ne* = et [on] l'y) est souvent employé, et de même l'autre conjonction *sene*, *sei* : à Kechiler nous apprenons que « ce tombeau il *l*'a construit, Triendaris; *et* il *l*'a assigné à sa femme et ses enfants » la première fois *me-ne*, la seconde fois *se-ne* (*Études lyciennes*, p. 44-45).

[1] *Mém. Soc. Ling.*, IX, 217.

[2] *Études lyciennes*, 33, note 1.

[3] *Lyk. Beiträge*, II, 35. Il appelle cette inscription « Myra 10 ».

[4] On voit deux points de séparation entre *teburi* et *yeti*. Mais cette circonstance n'a aucune valeur, comme dans les exemples réunis par Torp, II, 37 (*hri : χm̃ma*, *trbb : ęnimeh*, *miñ : taha*, *q : arñnaχa*, *zz : imaza*, *t : uhe*, etc.).

[5] « *ti* conjointement avec le nom constitue, à proprement parler, une espèce de périphrase relative par laquelle celui qui parle, le fondateur du tombeau, s'introduit pour ainsi dire lui-même, au lieu de se nommer immédiatement. ... Le suffixe *ti* serait donc presque en train de devenir une sorte d'article : « le (nommé) Purihimeti », — le sens relatif de la construction étant évidemment fortement refoulé » (Thomsen, p. 30-31).

d'une accentuation plus faible [1]. M. Pedersen ne se contente pas de cette explication, il soutient que les deux formes doivent différer aux points de vue de l'étymologie et de la fonction; mais M. Thomsen critique avec raison son interprétation des formes en *ē* comme *formes verbales relatives;* c'est *inversives* qu'il devrait dire, pour être tout à fait d'accord avec la réalité des faits [2].

Aux yeux de M. Thomsen, le scribe emploie notre verbe à deux temps différents, au passé simple caractérisé par la voyelle finale *e* s'il s'agit de la 3ᵉ personne, *-a* de la 1ʳᵉ personne, et au *præteritum consecutivum* remarquable par la désinence nasale *ę* = *ë* et *ą* = *o*, suivant qu'on a à exprimer la 3ᵉ ou la 1ʳᵉ personne [3] :

Passé simple.		Prétérit consécutif.	
3ᵉ	*prⁿnavate*	3ᵉ	*prⁿnavatë*
1ʳᵉ	* *prⁿnavaqa*	1ʳᵉ	*prⁿnavaqo*
3ᵉ	* *ade*	3ᵉ	*adë*
1ʳᵉ	* *aga*	1ʳᵉ	*ago*

Le prétérit consécutif est spécial à la tournure inversive où la particule *me-ti* joue le premier rôle.

Quant à la lettre finale *ë*, notre savant confrère la traite comme un mot ayant la signification de «après» [4]. Cette expression, à cause de sa brièveté était éminemment apte à s'accoler à d'autres notes, mais sans rien perdre de sa valeur; ainsi à Myra 5 : *adi mey-ë tice qttbo* :... «si après quelqu'un ici fait dommage», littéralement *ici-après* (*me*(*i*)*y-ë*) quelqu'un (*tice*, qui décidément ne sera pas le mot d'*aventure* que je croyais y voir) fait dommage (*qttbo-adi*, *qttbadi*, *qttadi*).

En adoptant cette interprétation ingénieuse, on ne peut s'empêcher de convenir que l'on a affaire à une langue bien originale et que la théorie de Bugge sur son âryanisme est de plus en plus compromise.

Le fondateur de ce tombeau porte un nom qui doit avoir du rapport avec *sbicaza* ou *sbikaza*, Σπιγάσα [5].

[1] Bugge, p. 39; Torp, I, 41.

[2] *Lykisk*, 92; voir Thomsen, 32.

[3] *Études lyciennes*, 33.

[4] *Études lyciennes*, 34. Avec l'enclitique *-ce*, *ë* fait *ëce* «postquam, quum», *Ét. lyc.*, p. 21.

[5] *Cyaneæ* de Petersen, n° 25, donne : *Sbicaza* et Σπιγάσα; Limyra 8 : *Sbikaza* avec le *k* d'*Urtakiyah**, mais dans une variante graphique des plus curieuses, un losange précédé et suivi de deux points, qui correspondent aux deux courbes latérales du caractère. Ce n'est nullement là une lettre spéciale qu'il faille, à l'exemple d'Arkwright (p. 70), introduire à son numéro d'ordre dans l'alphabet lycien. Un autre nom commençant par *Sb* est *Sbelimi*, porté par le fondateur

Je passe à la seconde ligne de son épitaphe :

Le mot *ënë* a été pris par MM. Torp et Thomsen comme signifiant «fuit, erat»[1]. Du verbe substantif nous n'avons qu'une mention indubitable, *esu* à Xanthus 4 : *cbiyehis meⁿne ni y-esu esedeⁿnevi eptteki ⁿtepi-tane* «et ceux des autres qu'il ne soit (au pouvoir) de leur parenté de les ensevelir (ici)»[2].

Le verbe substantif est un verbe irrégulier dans beaucoup de langues; mais pourtant, si *ënë* était ou «fuit» ou «erat», on ne comprendrait pas l'absence de la conjonction, que celle-ci fût *se* ou *me*. C'est donc que toute la phrase constitue un attribut, et par conséquent n'a nul besoin du verbe. D'autre part, puisque *ëni* ne peut guère être traduit autrement qu'on ne l'a fait après moi «seigneur, père»[3], je ne me laisse pas gagner au sentiment de mes savants collègues.

Cependant M. Torp verra que j'ai abandonné la traduction de «frère du père» dans l'expression *esedeⁿnevi ënehi*[4]; le premier mot n'est nullement «postérité», ce qui serait tout à fait inepte à Xanthus 4, car comment admettre une seconde que Memruvi a construit pour la postérité (*esedeⁿnevi*) de sa parenté (*qⁿnahi ehbiyehi*). Le grand service de Torp a été de montrer que le terme en question n'est susceptible que de l'une des deux significations «postérité» ou «parenté»[5]. Il a choisi la première, mais avec Thomsen nous adopterons la seconde[6].

Ce faisant, *ënehi* «qui est du père» et aussi *qⁿnahi* «qui est de la mère»[7], apparaissent encore mieux.

d'Antiphellus 3 *b*, non pas *Bälimi*; la forme grécisée pourrait être [Σ]πέλλεμις (Kretschmer, *Einleitung*, 323).

[1] Torp, I, 16; II, 14; Thomsen, 24.

[2] Torp, I, 13; I, 25; *esu* = ἔστω. Je reconnais maintenant avec Torp que les formes *turetu*, *kasttu* que je prenais pour des verbes au passif, sont à la voix active, à l'impératif. Pedersen est du même avis (p. 94), ainsi que Thomsen (p. 63, 71) et Bugge (p. 41).

[3] *Mém. Soc. Ling.*, VIII, 467.

[4] *Mém. Soc. Ling.*, VIII, 469. M. Torp brise une lance contre cette hypothèse, I, 6 et suivantes.

[5] «Der Begriff muss also ein weiterer sein, und man hat dann nur zwischen zweien die Wahl : Nachkommenschaft (Nachkommen) oder Verwandschaft (Verwandte)...» (*Lyk. Beitr.*, I, 7).

[6] Thomsen, 60.

[7] Thomsen ne croit pas improbable que *qⁿna* ait le sens de «mère» (*Études lyc.*, 60). Ce sens est combattu avec vivacité par Torp, I, 8, et rejeté par Pedersen, à la suite de la réfutation de ma traduction de *esedeⁿnevi* (100); mais ce n'est pas un verdict sans appel.

Myra 5.

mei ^{n}t | epi-tas^{n}ti ënehi hriq^{m}ma[h^{n} : ese]dẽ^{n}nevë[1]

«Et ils enseveliront la parenté paternelle d'Érigomos..... »

Myra 6.

m]e ^{n}te | pi-toti hriq^{m}mo sey-ën lusotrah^{n} sey-e[sede^{n}nevi ënehi lusot]-rah^{n}

«Et ils enseveliront Érigomos et le père de Lysandre et la parenté paternelle de Lysandre... »

Je m'explique la mention de Lysandre par l'hypothèse qu'Érigomos était son grand-père (ou son oncle?) maternel.

Notre Sbiceziyëi était, suivant son propre témoignage, si nous le comprenons bien, hyparque d'Autophradate : (*ënë q^{n}tavata Vataprddatehe*).

M. Torp s'est montré peu disposé à adopter ma traduction de *q^{n}tavata* par «hyparque»[2]; il en choisit une un peu différente, celle de *stratège*[3]. Pour M. Bugge il s'agit aussi d'un chef militaire, car le même terme est employé comme verbe avec la signification de «commander» à Pinara 2, où le maître du monument (*urebillaha*), un certain *Ddapss^{m}ma*, fils de *Padr^{m}ma*, est dit «*avoir commandé* l'armée des Termesses»[4]. Jusque-là rien de plus simple; Harpagus, Karikas, Périclès, Autophradate ont des généraux pour leurs armées, comme ils ont des chefs dans l'administration de leurs domaines; mais il ne venait à l'esprit de personne d'attribuer cette qualité de *q^{n}tavata* aux princes mêmes. M. Six est allé jusque-là, et, lisant dans Bacchylide les titres *Συρακοσίων σ7ραταγέ, Κνώσσιον σ7ραταγέταν, πολέμαρχε Κνωσσίων*, appliqués à Hiéron et à Minos, il ne voit aucun inconvénient à qualifier les dynastes lyciens de stratèges; il se persuade qu'un sigle figuré sur quelques monnaies et qu'il décompose en *q* et *t*, est le monogramme de *q^{n}tavata*[5]. Mais si Autophradate, puis-

[1] Thomsen, 52; il faut *hriq^{m}mah^{n}* génitif accusatif, que connaît le scribe de la famille (voir Myra 6), et non *hriq^{m}mah*, comme le donne Thomsen.

[2] *Lyk. Beitr.*, I, p. 16.

[3] *Lyk. Beitr.*, II, 14.

[4] *Lyk. Stud.*, 62, 70 : «Sollte das Stammwort des häufig vorkommendes *χñtavata* nicht ein Lehnwort aus dem Iranischen sein? Ich machte *χñta*-zu örmen. *gund* (Gen. sing. *gndi*, Gen. plur. *gndaç* und *gndiç*, in compositis *gnda* —) «Abteilung eines Heeres, Korps, Heerschar» aus pehlevi *gund* (Hübschmann *Arm. Gramm.*, I, 130 f.) stellen. *χñtavata* würde, wenn dies richtig ist «Korpsanführer» bedeuten» (p. 62).

[5] *Numismatic Chronicle*, 3e série, vol. XVIII, 1898, p. 202, n. 22 et 213, n. 51.

qu'il s'agit de lui dans l'épitaphe de Port-Sévédo[1], ou Périclès ou les autres sont les stratèges des villes, comment expliquer le stratège d'un homme, le stratège d'Autophradate, de Périclès? Le *stratège*, c'est le prince même et le prince seul; les autres ne sont que des sous-ordres, et l'expression *hyparque* leur convient parfaitement. S'il en est ainsi, le chef suprême ne peut pas avoir porté ce même mot de *q*ⁿ*tavata*.

Cela est si vrai que *Ddapss*ᵐ*ma* qui commandait l'armée des Termesses est mentionné tout à côté du dynaste Artembarès; malheureusement une lacune plus grande peut-être qu'on ne l'a pensé ne permet pas de comprendre ce que vient faire ici Artembarès, mais cependant on voit que *Ddaps*ᵐ*ma* est le *q*ⁿ*tavata* d'Artembarès, comme les autres le sont de Périclès (3), de Karikas (1), d'Harpagus (1), d'Autophradate (1) et de Mithrapata (? 1).

Jusqu'à ces derniers temps, on n'avait rencontré la leçon *q*ⁿ*tavata* plus ou moins variée dans la désinence du mot, qu'à Pinara 2, dans les gloses que j'ai rassemblées dans ces *Mémoires* (X, p. 30 et 31), et dans la longue inscription de la stèle de Xanthus; il importe, pour que le lecteur se fasse une opinion sur la signification la plus vraisemblable du terme en discussion, que je reproduise les passages de la stèle visés[2] :

A. — Sud. (l. 45-47).

*ⁿtepi : qlaina ter*ⁿ *: hotahe : oca : hericle*
*se haqlaza : pabrati : qbide : hriq*ⁿ*tava*
*tahi : ese : tabona ter*ⁿ *iyono : iyaeusas*

B. — Est (l. 37-39).

. . .*kasppe : aseti : q*ⁿ*tavato : tuvi : sebe*
. . .*në aravaziya : *ⁿ*tevë : memu : se qththon*
. . .*a : edevëemu : cumezeiti ti : meravaz*

[1] Je ne reviens pas sur cette mention dont j'ai traité dans nos *Mémoires*, VIII, 465 et 466, notes.

[2] Deecke a cru pouvoir compléter Sud 24 *te : qistte : ënehi : se q*ⁿ*nahi* [*se q*ⁿ*tavata*] | *hi :* en se fondant sur Est, 58, *qugaha : se q*ⁿ*naha : se q*ⁿ*tavati*; il traduit «liberorum» (*ënehi*) et natorum (*q*ⁿ*nahi*) et cognatorum» (*Lyk. Stud.*, IV, 184, note). M. Torp évite de combler la lacune, mais il rend les lignes 24 et 25 ainsi : «er schrieb (mit Angabe) des Vaters und der Verwandten (Namen) : Harpagos' Sohn, Cheriga's (Bruder?), Kuprlli's Schwiegersohn, Cheziga's [Neffe]» (*Lyk. Beitr.*, I, 8).

C. — Est (l. 56-64)[1].

hotahe : tubehi : pr^{n}nezi : selihbeze : ehb
iye : se devë : zqqaza : se ^{n}tuveriha : ade : se
qththona : qugaha : se q^{n}naha : se q^{n}tavati
azzaloi : ^{n}tariyeusehe : se-y-ertaqssi
razahe : thride : hriha : tr^{m}milise : seti te
ththiveibi : ademë : leththi : klo : mesitëni : eb
eiya : garoi : zeusi : ^{n}tevë : q^{n}tavati : sber
ide q^{n}tavati : tupeleziye : se ^{n}tevë : suq
inaye : tupeleziye : q^{n}tavatiye : sppart

D. — Nord (l. 5-12).

utona : sttati : sttala : ëti : maliyahi : pddoti
ddevë zqqazoi neune : mëseveh : ^{m}mi : se qbide
sttatimë : sttala : ëti : klahi-biyehi : se mali
yahi : se mertemehi : se q^{n}tavatehi qbidë^{n}[*ne*]
hi : se ddeve : sttatimë : urubliyë : meiti puv[*i*]
ti : azzalo : a-ddeu trbbeit : emë esbëte : q^{n}[*t*]
avatedi : un-bo^{m}me se më cizzapr^{n}na : vidr
^{n}nah : seve-riyamona telëziyehi kloa

Dans le texte milyen de la face ouest, nous lisons, ligne 67 :

nesice tedesice : qugasi : q^{n}tavaza :) mirec | ediye :

et, en outre, divers mots qui semblent rappeler cette expression, sont dans tout ce document :

q^{n}tabaimi (Nord, 44), *q^{n}tabasi* (Nord, 42), *q^{n}tabatu* (Ouest, 71), *q^{n}tabu* (Nord, 34), *q^{n}tabupe* (Ouest, 41).

M. Heberdey m'a communiqué l'inscription de la dalle de Cadyanda, dont j'ai déjà parlé; cette inscription a ceci d'étrange, comme me l'a fait remarquer M. Bugge, qu'elle paraît être rédigée dans un lycien mélangé de termes milyens. Il est bien fâcheux que sa gravure soit très défectueuse et que le texte soit si souvent coupé par de maudites lacunes. En voici, sous réserve, les cinq premières lignes :

1 IIIOIE *q^{n}tavati pttulu* [*m*]
2 *parttulayumim^{n} t*[*e*]*te*

[1] Ce morceau est fort remarquable par ses mentions (l. 59-60) des rois *Darius* et *Artaxerxès*, (l. 60-61) de *teththiveibi*, dynaste qui a fait frapper de belles monnaies, et (l. 64 et dernière) de *Sppart*[*azi*]. La désinence de l'ethnique des Spartiates était sûrement inscrite à la première ligne aujourd'hui fruste de la face nord.

IMPRIMERIE NATIONALE.

3 *piyetë teri tl(a)...teriz*
4 *se mla edaipl...lutenah*
5 *tupazaliyep-i*

M. Heberdey conjecture que c'est un décret d'un archonte du nom de Ptolémée; les premiers signes donneraient la date de son gouvernement.

Après avoir désigné dans la période des dynastes, certains hyparques qui exerçaient simultanément sous l'autorité souveraine du prince, l'expression *q*[n]*tavata* aurait-elle eu plus haute fortune par la suite et dénommé l'administrateur délégué par le grand roi? tel Asandre et avant lui Mausole en Carie, eurent l'honneur de figurer en tête des actes publics, toutefois à la suite du nom du roi régnant, la date étant constamment celle du règne[1]. Qui sait si nous ne faisons pas fausse route, en cherchant ailleurs que dans la famille royale des Lagides? Ptolémée n'est pas un nom lycien; à la vérité plusieurs Lyciens des plus notables portèrent ce nom, mais ils vivaient à une époque bien plus récente que celle des inscriptions lyciennes. Strabon nous apprend que Ptolémée Philadelphe donna à la célèbre et ancienne cité de Patara le nom de son épouse Arsinoé[2]; tout cela dénote de la part de ce souverain une certaine prédilection pour la Lycie[3]. Même en admettant, ce qui n'a rien d'impossible, que ce soit le roi d'Égypte que le décret des Cadyandéens mentionne, j'hésiterais à attribuer au mot *q*[n]*tavata* la haute signification que M. Six revendique pour lui; puisque nous sommes d'ailleurs en pleine hypothèse, j'aimerais mieux admettre que Philadelphe était prince royal, et qu'en cette qualité il était vice-roi de la province de Lycie. Quant aux chiffres, ils se rapportent peut-être à une ère.

XVII

Comme si ce n'était pas assez de notre ignorance absolue du vocabulaire lycien, les lacunes innombrables viennent à peu près

[1] *Ἔτει (τριηκοστῷ καὶ ἐνάτῳ, τετρωκοστῷ καὶ πέμπτῳ, πέμπτῳ) Ἀρταξέρξευς βασιλεύοντος, Μαυσσώλλου ἐξαιθραπεύοντος*... (*C. I. G.*, 2691 *c d e*) — *βασιλεύοντος Φιλίπ[που ἔτει... Ἀσάνδρου] σατραπεύοντος*... (*C. I. G.*, 2692) — *[ἔτου]ς πρώτο[υ] Φιλίππου βασιλεύοντος, Ἀσάνδρου σατραπεύοντος* ... (Benndorf, n° 135, p. 155; cf. Judeich, *Kleinasiatische Studien*, 1892, p. 256).

[2] *Μετὰ δὲ τὸν Ξάνθον Πάταρα καὶ αὕτη μεγάλη πόλις, λιμένα ἔχουσα καὶ ἱερὸν Ἀπόλλωνος, κτίσμα Πατάρου. Πτολεμαῖος δ'ὁ Φιλάδελφος ἐπισκευάσας Ἀρσινόην ἐκάλεσε τὴν ἐν Λυκίᾳ, ἐπεκράτησε δὲ ἐξ ἀρχῆς ὄνομα* (L. XIV, ch. III).

[3] Un décret du peuple de Lissa, localité près du *Glaucus Sinus* et dont le début est ceci : *βασιλεύοντος Πτολεμαίου τοῦ Πτολεμαίου καὶ | Ἀρσινόης Θεῶν ἀδελφῶν, ἔτους δευτέρου, μηνὸς Περει|τιου τριακάδι*, a été publié par Heberdey et Kalinka, p. 19, n° 1 (1896).

partout, à Isinda, à Cadyanda, à Xanthus, accroître la difficulté de notre tâche. Une grande partie du texte de la stèle xanthienne, ce monument dont l'exécution matérielle est si parfaite, a péri. Espérons qu'on exhumera bientôt des armoires du British Museum les fragments de cette noble stèle, espérons-le et craignons-le, car plusieurs interprètes ont tenté de compléter à l'aide de savantes combinaisons les passages tronqués. Jusqu'à quel point ont-elles réussi? en quelles circonstances leur sagacité est-elle en défaut?

Le travail le plus récent sur l'inscription lycienne de la stèle Xanthus est celui de M. Bugge, paru dans le livre d'or de Benndorf[1]. Cet article, dont M. Pedersen attendait tant de lumières[2], doit être fortement amendé; l'auteur paraît lui-même, à en juger par ses annotations manuscrites sur l'exemplaire qu'il m'a adressé, disposé à remanier tout le paragraphe intitulé *Pedaritos*; le paragraphe suivant, intitulé *Tissaphernes*, *Hieramenes und Lichas*, prête à moins de critiques; il doit même servir de point de départ aux recherches ultérieures.

Nous lisons sur l'épigramme grecque de la face nord, que «depuis que la mer a séparé l'Europe de l'Asie, nul encore parmi les Lyciens n'avait élevé une pareille stèle aux douze dieux dans l'enceinte pure d'une agora».

Suit immédiatement après la louange de Kairis, fils d'Harpagus[3].

[1] Voir p. 220, note 2.

[2] *Lykisk*, p. 81.

[3] Voir mon article *L'épigramme grecque de la stèle de Xanthe*, dans la *Revue des études grecques*, VII (1894) p. 267-275. Le nom du fils d'Harpagus doit être non *Korris* comme je l'ai dit, mais *Kairis*, ainsi que j'ai essayé de le prouver dans *Mém. Soc. Ling.*, VIII, 460, n. 4; mais je dois reconnaître qu'aucun élément nouveau n'est venu éclairer la question. La forme lycienne était sans contredit *Qerëi*; il reste à savoir si le nom ne serait pas perse, et dans ce cas quelle a pu être sa forme originale. Une curieuse lettre de M. Deecke, datée du 1er juillet 1891, s'occupe de ce nom dans les termes suivants : «Im griech. Epigramm bin ich zu einer älteren Lesung von mir (auch von Andern?) Γεργις zurückgekehrt, vgl. [Γεργ]ις. Wir hätten dann doch einen *bekannten* Namen : Herodot VII, 82, ist unter den persischen Fürsten genannt Γέργις Ἀριάζου (dies ist die beste Lesart), vielleicht Ἀρπάγου (ΑΡΓΑΓΟΥ); die Endung herbeigeführt durch das unmittelbar folgende Μεγάβυζος. ΑΡΙΑΖΟΣ kommt sonst nicht vor. Genau entspricht dem Γέργις das lykisch «*gery-qi* *», wobei das I zwischen Konsonnanten zeigt, dass der Name Fremdwort ist. Ich halte aber «*qerëi*» nur für eine Variante, echter lykisiert. ↓ ist eher neugriechisches *γ* oder *gh*, als altgriechisches $\chi = kh$, obwohl es auch dies bisweilen vertreten mag. Natürlich fällt dann *Καρixα* und was damit zusammenhängt. Ich kehre zu Schmidt's *καὶ I κα[I] γένος* oder ähnlichem zurück. Prüfen Sie bitte auch dies unbefangen.» Le Gergis d'Hérodote peut être le grand-père paternel du héros xanthien, son homonyme, et d'autre part je ne saurais revenir sur la leçon *Καρixα γένος* et biffer ce nom propre qui est trop visiblement le *Qeriga* si fréquemment mentionné sur la stèle.

Rien de plus naturel que de supposer que cette stèle, c'est Kairis qui l'a élevée. On est bien un peu gêné pour cette explication par la façon rétrospective dont l'histoire du héros nous est présentée : la tournure Καιρις ὃ δε Ἀρπάγο υἱὸς, où «le mot ὃ δε, qu'il faut supposer souligné par un geste s'adresse à la statue de Kairis, qui devait surmonter la stèle», et les nombreux aoristes (ἀριστεύσας, πέρσας — δῶκε μέρος βασιλέας, κτεῖνεν, ἔστησεν, ἐστεφάνωσεν). Aussi me suis-je seulement risqué à conjecturer que ce monument, qui «peut fort bien avoir été une stèle funéraire, une tombe», avait été commencé par le titulaire, de son vivant[1].

Aujourd'hui je voudrais, et c'est l'étude de Bugge qui m'y décide, retirer à Kairis même ce commencement d'exécution.

Savelsberg a le premier traduit convenablement, à mon avis, la phrase de Nord, l. 5 *se utona sttati sttala* «und Utona errichtet die Stele» (II, 210). Malheureusement cet Utona, ou Otanès, n'est pour lui qu'un homme de peine, le chef des ouvriers, peut-être, chargés de dresser le lourd monolithe, travail remarquable d'un certain Otozisa nommé quelques lignes auparavant avec son père[2]. Assurément le Lycien quel qu'il soit qui a présidé à l'érection de la stèle n'a pas eu l'idée originale de laisser commencer cette inscription par la mention des artistes employés par lui. Je ne vois pas clairement comment Deecke s'est représenté la raison de l'énoncé de la ligne 5, mais il a accepté de son devancier : 1° la notion qu'*Utona* est un homme, le Perse Ὀτάνης[3]; 2° que cet Otanès fait l'acte exprimé par *sttati*; 3° que *sttati* est «errichtet[4]»; 4° et *sttala* στήλην, dorien στάλαν[5]; encore traduit-il à la ligne 6-7 *se qbide sttatimë sttala*... «und der König errichtet *eine* Denksäule...[6]». Nous sommes déroutés, puisqu'on nous entretiendrait de la pose de tout autre monument que celui qui est devant nous.

Frappé de la discordance entre l'érection de la stèle par Otanès et ce même fait par le fils d'Harpagus, selon l'interprétation que j'attribuais au second vers grec, je rejetais la traduction de

[1] Imbert, *l'Épigramme grecque*, p. 272.

[2] «Suchen wir jetzt aus den gedeuteten Stellen den hauptsächlichen Inhalt zu entnehmen, so finden wir im Anfang oben an der Nordseite nähere Angaben über *die an der Ausführung und Errichtung des Denkmals betheiligten Personen*» (II, 224). Savelsberg est très conséquent avec lui-même,... malheureusement! Ainsi il découvre dans l'épitaphe de Limyra 6 le constructeur du monument proprement dit (Taburssäli), celui de la chambre adjacente (Näri) et le sculpteur Périclès. Je ne plaisante pas, cela ressort de son commentaire (II, 36-39).

[3] *Lyk. Stud.*, I, 134.

[4] *Lyk. Stud.*, II, 319 (ἵστησι, dor. ἵστατι), 323; III, 285 (er stellt auf).

[5] *Lyk. Stud.*, II, 319.

[6] *Lyk. Stud.*, II, 323.

mes prédécesseurs, de *sttati sttala* et je me déterminais en faveur de celle-ci suggérée par Deecke : *ἵστησι στόλον*[1]. Le parti était violent, je n'y ai pas persisté. Ce terme *sttala*, répété deux fois à la fin du texte lycien, et non loin de l'expression *στήλην τοιάνδε*, désigne incontestablement ce même monolithe; d'ailleurs *sttati* est dans l'épitaphe d'Upazi à Myra, l. 2; *sttati ti* [*ⁿtepi-totu upa*]*zi se ladu ehbi* «lequel établit qu'on ensevelisse ici Abasis et sa femme[2]».

Cet Otanès, j'avais été choqué de le voir apparaître sans le nom de son père ni le rappel de son titre, alors que le satrape Tissapherne surgit à la ligne 11 avec la glose «fils d'Hydarnès» (*cizzaprⁿna : vidr* | *ⁿnah*); c'est donc que, dans la partie perdue de la première ligne, cette mention existait; et justement à la ligne 2, une lacune a enlevé un nom propre qui devait désigner le père d'Otanès, ******** *he : tideimi* = fils de . . . . ? M. Deecke, intéressé seulement par le reste de la ligne *se parzza qbide* «et roi perse», pensa pouvoir remplir les lacunes des lignes 1 et 2 ainsi : *prⁿna*[*baz*|*a prⁿnaca*]*he tideimi se parzza qbide*, c'est-à-dire «Pharnabaze fils de Pharnace et roi Perse». Une mention de Pharnabaze pouvait bien être dans un document où figurent Tissapherne et Hiéraménès et les Spartiates. Je crus qu'il s'agissait de quelque traité semblable à celui reproduit par Thucydide, VIII, 58. La date 411 avant notre ère convenait assez[3], mais je n'oubliais pas pour cela mon Otanès; profitant de la leçon de Thucydide : *τοὺς Φαρνάκου παῖδας*, je réunis les noms de mon protégé et de Pharnabaze, le premier précédant[4].

La combinaison était très compliquée, comme on voit. Bugge ne l'a acceptée qu'en partie; il a éliminé Pharnabaze et son père Pharnace, mais il a gardé, en la déplaçant, la mention *se utona* que j'avais admise[5]. La copie de Benndorf paraît donner, au lieu de *otëzisaprⁿna*. . . ligne 1, *stotë : zisaprⁿna*. . . Or *stotë* semble

[1] *Babylonian and Oriental Record* (juin 1891) p. 142. Mais M. Arkwright n'était pas du même avis; il m'écrivait le 10 juillet 1891 : «I am very unwilling to accept *στόλον* on these grounds : the two greek words evidently form a set phrase; there could be no object in borrowing a word of so ordinary a sense as *στῆσαι*, unless it had something like a technical sense. Now *στῆσαι στήλην* is almost a regular phrase, like *στῆσαι τρόπαιον*, but I cannot find an example of *στῆσαι στόλον*. Besides the phrase would mean surely either to array or range, or else to halt, not to send out an expedition. The commonest verbs with *στόλον* seem to be *στέλλειν*, *πέμπειν* and *ἀγείρειν*. Unless examples of *στῆσαι στόλον* with the requisite meaning can be found, I cannot accept the translation.»

[2] Cf. *Mém. Soc. Ling.*, IX, 216, note 3; et Torp, I, 20 (*er stellt*. . .).

[3] Voir, pour toute cette discussion, mon article *Pharnabazus and Tissaphernes mentioned on the great stela of Xanthus* (*B. O. R.*, juin 1890, p. 153-163).

[4] *Ibid.*, p. 158.

[5] *Zur Xanthos-stele*, p. 233-234.

être pour *sttotë*, c'est-à-dire notre verbe *sttati* au pluriel[1]. Bugge en conclut que *Zisapr*ⁿ*na* est un nom propre de même aspect que *Cizzapr*ⁿ*na*, et il fait suivre ce nom perse de [*se u*|*tona* ****]*he : tideimi*, ce qui présente l'avantage d'une lacune de 4 lettres seulement à la 2e ligne[2], lacune aussitôt comblée par la leçon *qerë*] *he*=fils de *Qerëi* ou Kairis.

Si vraiment, ce que M. Bugge n'a pas soupçonné, — quoique son ingénieuse restauration y conduise, — Otanès est le fils ou un fils (je laisse pour le moment de côté la mention *Zisapr*ⁿ*na*), le fils, dis-je, de Kairis, on comprend le passage *se utona sttati sttala*. Kairis, après sa mort, reçoit des siens ces honneurs exceptionnels; à la tête des Harpagides et des autres Perses est Otanès, fils du héros.

M. Bugge complète le début de la ligne 1 assez mal :

*azi : ebë*ⁿ*n*]*i nelezi stotë : zisapr*ⁿ*na* [*se u*|*tona*...

«Dies Kriegerdenkmal errichteten Z. und U...[3].»

Avant le verbe il faut la particule *meti* qu'il n'est d'ailleurs pas difficile de retrouver dans *lezi*, *l* pouvant être un débris de *m* et *z* un *t* plus ou moins défiguré par les accidents de la pierre. Reste *ine* que je pense avoir appartenu au mot énigmatique *zrppudeine*.

Ce mot ne se montre qu'à la face Est, ligne 46, entre *se* ⁿ*tep*[*i?* de la ligne précédente et *aravaziye : ehbiye* «ses monuments», cf. Limyra 19 *ebeiya eravaziya* = τοῦτο μνῆμα. Rien d'étonnant pour moi qu'on ait désigné la tombe avec l'épithète *sarpédonienne* qui la rendait plus vénérable[4].

Donc Otanès avec sa famille et les compagnons de son père, et aussi le représentant du roi de Perse[5], élèvent la stèle en l'honneur de Kairis, fils d'Harpagus, dans les environs de 410 av. J-C. L'épigramme grecque donne l'impression que le héros est décédé depuis quelque temps déjà.

Là-dessus l'idée m'était venue de concevoir le début de toute l'inscription (à la face sud) comme : «Cette stèle Otanès à son père Kairis.....a élevé». Mais je vois clairement qu'il faut chercher autre chose, si on ne veut pas se mettre en désaccord avec la

[1] *Zur Xanthos-stele*, p. 234.

[2] «Daher ergänze ich in Z 1 bis 2 : *zisaprñna* [: *se u* | *tqna :* ****]*he : tideimi*.

«Der persische Name *utqna*, Ὀτάνης ist bekannt; jedoch der hiergenannte Mann dieses Namens kommt sonst nicht vor, und den Namen seines Vaters kennen wir nicht» (Bugge, *Zur Xanthos-stele*, p. 234).

[3] *Zur Xanthos-stele*, p. 236.

[4] Torp a vu dans ce mot un verbe à l'infinitif, II, 43, 47.

[5] *Se parzza qbide* ne signifie probablement rien autre que le roi de Perse. Bien qu'absent, il était censé être en personne où son délégué prenait la parole. Ne sait-on pas que ses émissaires étaient ses yeux et ses oreilles?

grammaire lycienne. Il est d'ailleurs bien évident que si Otanès eût choisi pareil énoncé, ce n'est pas le démonstratif *ebẽ^{n}ni* suivi d'un objet comme *stèle*, *tombe*, qu'il eût inscrit le premier, mais, ainsi qu'à Limyra 17, le nom du héros au datif (*Qereye*).

Je ne renonce pourtant pas à poursuivre la solution de cette énigme. Si ce n'est illusion, il me semble qu'on parviendrait à maîtriser la difficulté, en faisant dire au scribe : «Dans cette tombe il repose, Kairis (qui était) fils d'Harpagus, beau-frère (?) de Karikas, gendre de Kubernis...»

ebẽ^{n}ni [tucedri me siyẽni qerẽi arppa]
quh tid[eimi : qerigahe ddedi cuprlleh]
qahba : a-

Un mot, un seul, est embarrassant, *ebẽ^{n}ni* au locatif. Pour *siyẽni* avec le sens de «reposer», M. Thomsen sera mon autorité[1]; quoique très rare, un énoncé semblable à celui que je soumets au lecteur, existe sur quelques monuments. Ici on comprend à merveille son emploi. Je ne vois, quant à moi, rien qui s'oppose à concevoir les choses de cette manière : le héros peut avoir été exhumé d'une tombe primitive et installé définitivement ici en grand apparat.

Revenons à la première ligne de la face nord : Otanès, s'il n'est pas le même personnage que *Zisapr^{n}na*, est nommé en second lieu dans la restitution de Bugge : pourquoi pas l'inverse, puisque c'est lui Otanès tout seul, non son frère avec lui, qui à la ligne 5, dresse la stèle? Bugge ne donne qu'un fils, Otanès, au personnage de la ligne 2, qui, suivant moi est Kairis; mais alors, que nous veut cette mention *Zisapr^{n}na?* Une glose explicative, parallèle à celle qui accompagne la mention d'Otanès, n'eût pas été inutile. Cette glose, nous l'aurions au sentiment de Bugge; seulement elle est rejetée après celle qui renseigne sur Otanès, après [*Qerẽ*]*he tideimi*, et détachée de la première phrase, elle en forme une nouvelle. «Et le prince (?) perse, et les Spartiates, compatriotes de Lichas, défirent l'armée d'Athènes.» Le prince perse, c'est *Zisapr^{n}na*[2] : qui s'en fût douté? Non, le scribe

[1] *Études lyciennes*, 24.

[2] «Die lykische Inschrift der Nordseite nennt die Verbündeten des lykischen Fursten, welche mit ihm an der Errichtung des Siegesdenkmals theilnahmen. Der erste derselben ist *zisaprñna* (Tissaphernes)...Dann folgt Z 2 die Endung eines Gen. sing. *-he* : und darnach *tideimi* «Sohn». Es ist nicht wahrscheinlich, dass der Name des Vaters Tissaphernes in Z. 1-2 zu ergänzen sei : denn 1 der Raum ist für die Ergänzung [: *vid* | *r^{n}na*]*he* : zu breit, 2 Z. 4 heisst es : *mesbuhatę : kbiyęti*..... «setzen für andere» (*Kbiyęti* aus *Kbiyę ęti*). Hiernach deute ich den ganzen Ausdruck so : «sie setzen beide (das Denkmal aber) für verschiedene (Personen)». Der Ausdruck «sie beide» (*ubu* = altind. *ubhāu*) ist als «Utana und Zisaprna» zu verstehen. Im Folgenden wird gesagt, für welche

n'a pas procédé ainsi. Non, il n'a pas entendu parler de Tissapherne; s'il en avait fait mention ici, il n'eût pas renvoyé à la ligne 11-12 sa glose généalogique *vidrⁿnah* (*tideimi*) «fils d'Hydarnès». Si *Zisaprⁿna* et *Cizzaprⁿna* désignaient le même homme, il n'aurait pas eu l'idée de cette glose tardive; mais, *si au contraire c'était un nom perse porté par deux personnes distinctes*, il lui fallait et s'ingénier à orthographier différemment l'une et l'autre mentions[1] et ajouter la glose *vidrⁿnah*[2], celle *qssadrapa* «satrape» ne suffisant pas à détruire la confusion.

J'estime donc, jusqu'à nouvel ordre, qu'Otanès fils de Kairis avait pris le nom de Tissapherne, et tenait à s'en parer; sans doute il semblerait que ce nom modifié en *Zisaprⁿna*, ce qui n'était que pour l'œil, car *zisaprⁿna* et *cizzaprⁿna* s'entendaient de la même façon, ce nom aurait dû suivre, non pas précéder, celui d'Otanès: mais, dans de pareils énoncés, la glose explicative suit le mot à interpréter. Qui ne connaît le verset biblique *Néhémie qui est Hattirshatha*, lequel verset a l'air de contredire ma proposition[3]? En effet, *nous* savons qui était Néhémie, et nous aurions eu besoin d'être renseignés sur Hattirshata, si bien même que plusieurs exégètes prennent ce dernier nom pour un titre signifiant «gouverneur». Mais la relation de l'échanson d'Artaxerxès devait au préalable passer sous les yeux de son maître; le roi connaissait *Atarečithra*[4], ou *Hattirshata;* quand la mention de ce serviteur venait seule, il n'était pas nécessaire de l'interpréter[5]; quand le serviteur déclinait son nom juif, le roi récla-

Personen *utana* und für welche *χbide*, d. h. Tissaphernes, der Verwandte der persischen Königlichen Familie, das Denkmal errichtet. Allein dieser Ausdruck *me ubu* «sie beide» setzt wohl voraus, dass *utąna* bereits im Vorhergehenden genannt worden ist...» (Bugge, p. 234).

[1] Bugge est dérouté par ces deux leçons différentes d'un même nom : «Dass der Name des Persers in der ersten Zeile anders als an den drei folgenden Stellen geschrieben wird, bleibt freilich auffallend» (p. 233). Il cherche des exemples analogues à travers le long texte de la stèle, mais sans succès.

[2] *Vidrⁿnah*, c'est-à-dire «d'Hydarnès» (*B. O. R.*, juin 1890, p. 160). Notre confrère accepte ma version; il va plus loin, en conjecturant que le célèbre satrape de l'*Anabase* pouvait être le frère de Statira, épouse d'Artaxerxès Mnémon. Mais rien ne prouve l'identité d'Hydarnès père de Tissapherne et d'Idernès père de Statira, et si on se reporte au récit de la ruine des Idernides dans les fragments de Ctésias (éd. Muller, p. 56 *a*) on concevra un grand doute à cet égard.

[3] Néhémie, VIII, 9 (נְחֶמְיָה הוּא הַתִּרְשָׁתָא).

[4] Le fargard XVIII du Vendidad porte : «Cet homme alors devra dire à la Çpenta-Armaiti : Çpenta-Armaiti! Je dépose cet homme dans ton sein, fais-le-moi revenir!... Donne-lui alors un nom [tel que] Ataredâta, Atarecithra, Atarezantu, Ataredahyu, ou quelque autre dérivant d'*âtare* «feu» (Avesta, traduit du texte zend par C. de Harlez, 1881, p. 185). *Atarecithra* rendu en hébreu *Hattirshatha*, signifie «issu du feu».

[5] Aussi bien lisons-nous le nom isolé Hattirshatha, tant au chapitre II d'Esdras,

mait l'explication. Les Xanthiens étaient heureux de lire de même que *Tisaferne, c'est Otanès* (*zisapr*ⁿ*na sẽ utona*).

Il est indifférent que le même prince ait porté deux noms perses; on voit, par l'exemple de Néhémie, que son nom juif n'était pas la traduction du perse, et dans un cas il les réunit l'un à l'autre[1]. Dans la période gréco-romaine on trouve des Lyciens porteurs de deux noms qui ne sont pas équivalents, même si l'un est d'essence hellénique, l'autre anatolien, perse, latin ou araméen : H. et K., p. 12, n° 38 : Μελίννης τῆς καὶ Τοάδνης; p. 15, n° 48 : Ἀρτέμων β' ὁ καὶ Πτολεμαῖος Ἀμμιανὸς β' ὁ καὶ Πτολεμαῖος, κτλ.

J. Imbert.

reproduction intégrale et assez maladroite de Néhémie, ch. vii, vers. 63, 70, qu'à ce chapitre vii du second livre.

[1] Néhémie, X, 10.

DE L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF

EN MOYEN-GALLOIS.

Dans un article de ces *Mémoires* (V, p. 135), repris et complété dans la *Revue Celtique* (VII, p. 223), M. Loth a montré que la *Grammatica Celtica*, sous le nom de présent (ou futur) secondaire[1], confondait deux temps fort différents que le breton armoricain distingue encore aujourd'hui. Ces deux temps ont les mêmes désinences, mais le second est caractérisé par la présence d'un suffixe qui est *h* en vannetais, *f* dans les autres dialectes. Le paradigme est le suivant[2] :

carèn	à côté de *carfèn*	vann. *carehèn*
carès	*carfès*	*carehès*
carè	*carfè*	*carehè*
carèm	*carfèm*	*carehèm*
carèc'h	*carfèc'h*	*carehèc'h*
carènt	*carfènt*	*carehênt*

M. Loth a établi que le vannetais conservait ici le suffixe ancien et qu'il fallait partir d'une forme *carhèn*. Le gallois moderne a complètement perdu la distinction des deux temps; il ne possède plus qu'une forme *carwn* qui peut aussi bien représenter *carèn* que *carhèn*, puisque l'*h* en pareil cas devait régulièrement disparaître. Mais le moyen-gallois offre encore de nombreuses traces d'une distinction de ce genre, étant donné qu'un *h* intérieur s'y conserve sporadiquement dans l'écriture.

Pour apprécier exactement les renseignements que fournit à ce sujet le texte des *Mabinogion*, publié par MM. Rhŷs et Gwenogfryn Evans d'après le *Livre Rouge*[3], il est nécessaire de tenir compte de certaines considérations phonétiques.

[1] *Grammatica Celtica*, 2e éd., p. 518.

[2] D'après Loth, *Essai sur le verbe néo-celtique*, p. 70-71.

[3] *The Text of the Mabinogion from the Red Book of Hergest*, edited by J. Rhŷs and J. G. Evans. Oxford, 1887. Dans les exemples qui suivent, le premier chiffre renvoie à la page, le second à la ligne de cette édition.

Après certaines racines, de même qu'en breton armoricain[1], l'*h* ne pouvait subsister, soit qu'il eût formé avec les sons voisins un groupe imprononçable, soit qu'il dût se fondre avec eux. Ainsi il est impossible de distinguer les deux temps en question dans des verbes comme *arh-os*, *caff-el*, *erch-i*, *gall-u*, etc. Quand la racine verbale se termine par une explosive sonore, l'existence ancienne de l'*h* est au contraire très reconnaissable, parce que, suivant la loi phonétique bien connue, le groupe *sonore* + *h* aboutissait à la sourde correspondante : soit *dywetwn* = **dywed-hwn*[2]. Il faut séparer du cas de l'explosive sonore *d* celui de la spirante correspondante, qui est notée de même en ancien gallois, tandis que la langue moderne l'écrit *dd* (*cerdded*, *lladd*, *rhoddi* en regard de *dodi*, *dywedyd*, *rhedeg*, etc.); dans le cas de la spirante, l'*h* subsiste : on a *cerdhwn*, *lladhwn*, *rodhwn* (quelquefois *rothwn*, mais jamais *rotwn*). Enfin, après liquide et nasale, l'*h* se conserve de même sans changement : *delhwn*, *elhwn*, *govynhwn*, *mynhwn*, etc. Toutefois le cas du groupe *nh* appelle une observation spéciale. La graphie *nn* se rencontre très fréquemment dans les textes moyen-gallois à côté de la graphie *nh*; cf., entre autres exemples, *bynhac* et *bynnac*, *genhyf* et *gennyf*, *minheu* et *minneu*, *canhoed* (46, 18), *cynhal* (72, 21), etc. Dans tous ces mots, *nh* représente *nt*, comme *mh* représente *mp* dans *tymhor*, *amherawdyr*, etc. Y avait-il dans la prononciation une différence réelle entre *nh* et *nn* à l'époque des *Mabinogion?* La graphie est si inconstante qu'il vaut mieux croire, là où *nh* est conservé, à une simple fantaisie des scribes. Mais on comprend dès lors que sous l'influence du cas de *nn*, *nh* issus de *nt*, l'orthographe hésite fréquemment dans le cas spécial des imparfaits.

Ces réserves faites et malgré les incertitudes de l'orthographe, la règle peut être formulée de la façon suivante : les formes sans *h* sont des imparfaits de l'indicatif, les formes en *h* des imparfaits du subjonctif. Chacun des deux temps peut prendre la valeur conditionnelle, mais la distinction fondamentale subsiste toujours. Pour ne parler que des formes en *h*, on les trouve exclusivement employées :

1° Avec la valeur temporelle de l'imparfait du subjonctif dans des phrases qui mises au présent contiendraient un présent du subjonctif.

2° Pour exprimer le mode irréel ou le mode potentiel dans la proposition subordonnée commençant par *pei* « si » ou dans une proposition subordonnée analogue. En proposition principale, ces

[1] Loth, *Rev. Celt.*, l. c.

[2] Quelquefois la sourde est redoublée : *dywettwn*. Ce n'est qu'une question d'orthographe.

deux modes s'expriment toujours par des formes sans *h*, c'est-à-dire par des imparfaits de l'indicatif.

3° Pour exprimer la répétition dans le passé, dans les propositions relatives ou temporelles.

En dehors de ces trois cas, il n'y a aucune forme en *h*. P. 169, l. 4, le *Livre Rouge* porte *ahut*, que M. Loth corrige avec raison en *archut* (Trad. des *Mabinog.*, II, p. 175). — P. 176, l. 19, on lit *dywetut*; comme le contexte demande un infinitif, ce ne peut être qu'une faute pour *dywedut*. On a du reste quelques autres exemples d'une confusion semblable de *d* et de *t*: *cyfotes* pour *cyfodes* (77, 12), *byt* pour *byd* (237, 27), *reit* pour *reid* (auj. *rhaid*) (129, 25). Cf. Loth, *op. cit.*, II, p. 190. C'est une pure question de graphie; il y a d'autres bizarreries du même genre : dans le *Livre Noir* de Carmarthen, la spirante sonore *dd* est régulièrement notée par *t* (Loth, *Chrest.*, *Bret.* p. 68, n. 1; voir en outre sur l'histoire de ces diverses orthographes Th. Stephens, *The Literature of the Kymry*, 2e éd., London, 1876, p. 433-434). — P. 57, l. 11, on trouve la forme *dillynghwn* en proposition principale pour exprimer l'irréel, ce qui est contraire à la règle absolue formulée ici; mais l'*h* se trouve après *ng*, c'est-à-dire après nasale gutturale, et la graphie *ngh* est fréquente, même aujourd'hui. Il faut expliquer de même *ranghei* (127, 30). — Enfin, p. 116, l. 2, on a *pan y ryattei*, ce qui signifierait, selon M. Loth, «quand elle eut mis de côté (la bague)». Cette forme est tout à fait irrégulière; en pareil cas on attend l'imparfait sans *h* ou bien le plus-que-parfait. C'est sans doute une faute; le passage tout entier porte la trace de retouches maladroites. Peut-être faut-il lire *ryatsei* au plus-que-parfait?

Voici maintenant des séries d'exemples qui illustreront la triple règle.

Ier Cas. — Formes en *h* avec la valeur d'un imparfait du subjonctif.

De *adnabod* «reconnaître» : *Ual nat* ADNAPIT «Pour qu'on ne les reconnût pas» (70, 9). — De *dywedyd* «dire» : *Nyt oed ymadrawd dros wyneb yr ynys yr isset y* DYWETTIT, *or Kynarffei y gwynt ac ef, nys* GWYPYNT «Il n'y avait pas une conversation sur la surface de l'île, si bas qu'on parlât, qu'ils ne connussent, si le vent venait à la surprendre» (94, 20). — De *geingio*[1] «s'introduire» : *Ny Kauas eiryoet ty y* GEINGHEI *yndaw* «Il ne trouva jamais une maison dans laquelle il pût entrer» (37, 25). Quelques lignes plus haut, on a le présent : *Gwna ty y* GEINGHO *ef* «Fais une maison où il puisse entrer». — De *gwybod* «savoir» : *Nyt ymadawn inheu ac ef yny*

[1] Sous réserve, toutefois, de la remarque faite plus haut.

WYPWN pwy vei «Je ne voulais pas me séparer de lui avant de savoir qui il était (jusqu'à ce que je susse...)» (262, 16). — De *rhedeg* «courir» : *Henbedestyr ny chauas eiryoet ae KYFRETTEI o dyn, nac ar uarch, nac ar droet* «Henbedestyr ne rencontra jamais personne qui l'attrapât à la course, ni cavalier ni piéton» (108, 15).

Dans les deux passages suivants, le *Livre Rouge* présente des formes sans *h*, mais l'*h* est conservé dans le manuscrit de Hengwrt[1] : De *dala* «tenir» : *Kanyt oed neb a DALHEI vot yn y erbyn* «vu qu'il n'y avait personne qui pût tenir devant lui[2]» (268, 15). — De *mynnu* «vouloir» : *A Gereint o ouynnawd y wr ty a oed gedymdeithon idaw a VYNHEI eu gwahawd attaw* «Et Gereint demanda au maître de la maison s'il avait des amis qu'il voulût bien inviter à venir près de lui[3]» (277, 19).

IIe Cas. — Formes en *h* exprimant l'irréel ou le potentiel.

De *dywedyd* «dire» : *Bei DYWETUT ti ymi y peth a ovynnaf ytti, minneu a DIWEDWN[4] y titheu yr hwnn a ovynny ditheu* «Si tu me disais ce que je te demande, je te dirais ce que tu me demandes» (194, 22). — De *dodi* «placer» : *Pei DOTTIT yssyd yn y seith cantref hynn o wyt a llynn yndi* «Si on y mettait tout ce qu'il y a de nourriture et de boisson dans ces sept cantrefs-ci» (13, 29). *Mal pei y cledyf a DOTTEI yn y wein* «Comme s'il remettait l'épée dans le fourreau» (128, 7). — De *elaf* «que j'aille» : *Bei ELHUT y gaer* «Si tu allais au château» (240, 18). — De *gadu* «permettre» : *Goreu oed genhyfi, pei GATTUT ti vyfi ym deith* «Cela me ferait plus de plaisir si tu me permettais de partir» (286, 19). *Pei as GATTEI lit idaw* «Si la colère le lui avait permis» (274, 18). — De *gwasgu* «presser» : *Pei mi a WASCUT uelly* «Si tu m'avais pressé ainsi[5]» (116, 23). — De *gwneuthur* «faire» : *Pei GWNELHIT vyg Kyghor i, ny thorrit Kysreitheu y llys yrdaw* «si on suivait mon conseil, on ne violerait pas les lois de la cour pour lui» (105, 2). — De *gwybod* «savoir» : *Pei as GWYPWN mi ae DYWEDWN* «Si je le savais, je le dirais» (130, 5). Les formes *gwypwn*, *gwyput*, *gwypei* sont fréquentes dans des phrases conditionnelles (cf. 29, 20; 54, 27; 213, 18; 215, 2; 235, 8; 188, 2; 190, 16),

[1] Fragment du *Mabinogi* de Gereint et Enid d'après un ms. de Hengwrt, publié par J. G. Evans et traduit par Loth, *Rev. Celt.*, VII, 401 et VIII, 1.

[2] *Rev. Celt.*, VII, 419 : *dalhei* vient de *dala* et non de *tala* comme le croyait Lady Guest (cf. Loth, *Rev. Celt.*, VII, 418, n. 3, et trad. des *Mabinogion*, II, p. 195).

[3] *Rev. Celt.*, VII, p. 435.

[4] Remarquer l'opposition de *dywetut* et *dywedwn*.

[5] Cet exemple est douteux, parce qu'on rencontre la sourde à d'autres temps; la sonorisation des sourdes après sifflante ne s'était pas encore généralisée dans l'écriture de *Mabinogion*, et les graphies *gwascu*, *cyscu*, *llosci*, etc., sont assez fréquentes : cf. *cyskwn* (162, 16).

mais toujours dans la proposition subordonnée[1]; en proposition principale, on a *gwybydwn*, ainsi : *A* WYPEI *chware a ffonn a tharyan yn da*, *ef a* WYBYDEI *ymlad a chledyf* «Quiconque saurait bien jouer avec des bâtons et des écus, saurait se battre avec l'épée» (201, 10). — De *magu* «nourrir» : *Mal milgi a* UACKEI *e hun* «Comme un lévrier qu'il aurait élevé lui-même» (187, 4). — De *mynnu* «vouloir»: *Ti a allut dywedut a uei hygarach*, *pei as* MYNHUT «Tu pourrais dire quelque chose de plus aimable, si tu voulais» (213, 6). — De *cydraddu* «égaler» : *Pei Kyt* RETTEI *gossymdeith y uorwyn ae phryt* «si les ressources de la jeune fille avaient égalé sa beauté[2]» (262, 23). — De *sefyll* «se tenir» : *Pei* SAFHEI *ar benn y mynyd mwyhaf yn y byt*, *ef a uydei yn tyno gwastat dan y traet* «S'il s'était placé au sommet de la plus haute montagne du monde, elle serait devenue une vallée unie sous ses pieds» (110, 22). — De *tebygu* «penser» : *Bei na* THYBYCKWN *dyfot gormod o ouut itt*, *mi a* UANAGWN *itt yr hynn yd wyt yn y geissaw*. «Si je ne croyais qu'il dût t'en arriver trop de mal, je t'indiquerais ce que tu es en train de chercher» (165, 28). — Autres exemples: 96, 1; 10, 20; 259, 25; 246, 6. — Voici encore deux passages où le manuscrit de Hengwrt a conservé l'*h* omis dans le *Livre Rouge*. De *clybod* «entendre» : *Pei* CLYWHUT *ti ymddidan y marchogion racco*, *mwy uydei dy oual noc y mae* «Si tu avais entendu la conversation de ces hommes là-bas, tu prendrais plus de précautions que tu ne fais[3]» (274, 3). — De *gweled* «voir» : *Ar neb a* WELHEI *y uorwyn yn y wisc honno*, *ef a* WELEI *olwc wedeidlwys arnei* «Quiconque eût vu (= si quelqu'un avait vu) la jeune fille dans ces vêtements-là, lui eût trouvé l'air digne et noble[4]» (262, 27).

Un cas particulier à noter, c'est celui de la conjonction *pei* «si», que Zeuss rattache déjà à la racine du verbe substantif. Cette conjonction n'est pas autre chose en effet que la 3e pers. du sing. de l'imparfait du subjonctif du verbe *bod* «être[5]». On la rencontre encore en moyen-gallois avec cette valeur: *P*EI *iach*, *dy angheu* UYDEI : «S'il eût été vivant, c'eût été ta mort» (133, 27).

[1] Toutefois, 201, 10, on rencontre une forme *gwypwn* assez difficile à justifier. Elle est peut-être due à une attraction : *na wn nas* GWYPWN «je ne sais pas si je ne saurais pas».

[2] Le ms. de Hengwrt porte *Kyhyttrei*, ce qui revient au même pour le sens (*Rev. Celt.*, VII, 407; Loth, *Mabin.*, II, p. 194). Si cette leçon est la bonne, l'exemple ci-dessus serait à supprimer.

[3] *Rev. Celt.*, VII, 429.

[4] *Rev. Celt.*, VII, 409.

[5] Cet imparfait est *bewn*, etc., (261, 14). et s'oppose nettement à l'imparfait de l'indicatif qui est *byddwn*, etc. (voir les exemples donnés plus haut du verbe *gwybod*, et cf. les références du lexique de *Peredur*, éd. Kuno Meyer, sous les mots *bot*, *darfot* et *gwybot*). *Pei* et *bei* sont des doublets syntactiques.

— *Bei vy ewyllys ny chollwn o wyr ac arueu a golleis;* propr. «Eût été ma volonté, je n'aurais pas perdu ce que j'ai perdu d'hommes et d'armes» (66, 1). Aujourd'hui cette conjonction est devenue *pe* et se rencontre souvent sous la forme *pes* ou *ped*, mais ce sont là des formes refaites, analogiques de *onid*, *onis* à côté de *oni*; *nad*, *nas* à côté de *na*. Il est à noter qu'aujourd'hui encore l'emploi de la conjonction *pei* est restreint au cas des propositions irréelles[1]; ce fait vient confirmer la règle donnée plus haut.

Comme on peut le prévoir, il y a des exceptions; si l'*h* ne se rencontre jamais là où on ne l'attend pas, en revanche il manque souvent dans des formes qui devraient l'avoir. Outre *mynnwn* (226, 14), *mynnut* (21, 14; 45, 2), *mynnei* (201, 7; 227, 14; 276, 18), *gofynnut* (223, 4), qui présentent le groupe *nn* dont il a été question plus haut, on a *gwnelwn* (8, 23), *gwnelut* (54, 22), *rodei* (136, 5), *gwelut* (149, 13), *clywit* (152, 4), *delei* (179, 2), *gwnelut* (290, 28). Il n'est peut-être pas trop hardi de les attribuer à la négligence des scribes, ou bien au contraire à leur désir de rajeunir le texte qu'ils copiaient. En tout cas, dans le dernier de ces passages, le manuscrit de Hengwrt porte *gwnelsut*, qui est un plus-que-parfait; ce temps est assez rare en pareil cas, et on peut supposer que la vraie leçon est *gwnelhut*[2]. Par suite, dans un passage absolument semblable, mais pour lequel manque la comparaison du ms. de Hengwrt, on pourrait corriger *gwnelut* en *gwnelhut* (235, 11).

IIIe Cas. — Formes en *h* pour exprimer la répétition dans le passé.

De *del* «qu'il aille» : *Pedeir meillonen gwynnyon a uydei yn y hol pa ffordd bynnac y* DELHEI «Quatre trèfles blancs naissaient sous ses pas partout où elle allait» (117, 28). *Ydref y* DELHEI «dans toutes les villes où il passait» (109, 25). — De *dodi* «placer» : *Y dyn y* DOTTIT *yn y gylch, ny* WELEI *neb euo ac euo a* WELEI *bawp* «Quiconque était placé (Tous ceux qui étaient placés) dans l'intérieur (du manteau) pouvait voir tout le monde sans être vu de personne» (153, 1). — De *dywedyd* «dire» : *A phan* DYWETTEI *Arthur yr ymadrawd teckaf wrthyf or a allei, y* DYWEDWN *ynneu yr ymadrawd hwnnw yn haccraf a allwn wrth Vedrawt* «Toutes les fois qu'Arthur prononçait devant moi les paroles les plus affectueuses qu'il pouvait, je rapportais à Medrawt les propos les plus blessants» (147, 24). — De *elaf* «que j'aille» : *Pan* ELHEI *y teulu y yvet y gwin ar med, nyt aey ef y gyt a neb onadunt wy* «Toutes les

[1] Rowland, *Welsh Grammar*, 4e éd., p. 258, § 847.
[2] Suivant M. Loth (*Mabinog.*, I, p. 4, n. 2), le *Livre Rouge* et le manuscrit de Hengwrt remontent à la même source.

fois que ses gens allaient boire vin et hydromel, il n'allait avec aucun d'entre eux» (85, 16). *Pan* ELHYNT *y west* «Toutes les fois qu'ils allaient loger quelque part» (111, 1). — De *gofynnu* «demander» : *Pwy bynnac a* OVYNHEI *i mi yr hynn yd wyt ti yn y ovyn* «quiconque m'a demandé ce que tu me demandes là» (322, 1).

Autres exemples : 19, 14; 96, 2, 4; 162, 5[1]; 237, 19; 85, 18; 114, 16[2].

Comme pour le cas précédent, il faut signaler quelques exceptions, assez rares cependant : *tynnit* (153, 13), *delei* (109, 30; 179, 2), *elei* (192, 21). Le texte a peut-être été altéré : c'est le cas pour le passage 145, 18, où le manuscrit même porte la trace des hésitations du copiste : *dẹ elei*.

Ainsi, le gallois des *Mabinogion* possède un imparfait du subjonctif en *h*, qu'il emploie avec une valeur très définie. Cet imparfait est sûrement ancien, puisqu'il paraît en décroissance à l'époque des *Mabinogion*, et que d'autre part on le retrouve encore aujourd'hui en breton armoricain[3]. Il y aurait donc lieu de dépouiller les vieux textes gallois pour en chercher des exemples plus anciens; malheureusement, les quatre manuscrits publiés par Skene[4] ne fournissent guère d'éclaircissements. Sans parler des bizarreries de l'orthographe, l'obscurité du texte y rend malaisée une recherche de syntaxe. Néanmoins quelques exemples semblent prouver que les règles établies plus haut se vérifient à l'époque ancienne. Ainsi, on trouve comme subjonctifs imparfaits employés dans leur sens propre : de *gwared* «délivrer» : *Hyt pan* GWARETTEI *y ren* «jusqu'à ce que le seigneur délivrât» (Taliésin, p. 138); de *lladd* «frapper» : *Kei ae eiryolei trae* LLATHEI *pop tri* «Kei le supplia jusqu'à ce qu'il les frappât tous les trois» (B. B. of Caerm., p. 51). — Comme subjonctifs imparfaits en proposition hypothétique subordonnée : de *prynu* «racheter» : *din a collei bei* NASPRINHEI «l'homme se perdait s'il

[1] La phrase, assez embarrassante, est ainsi conçue : *A chyt* DYWETTIT *uot porthawr ar lys Arthur, nyt oed yr un. Dywettit* est sans doute amené par l'idée de répétition : «Bien qu'on ait dit et répété à plusieurs reprises qu'il y avait un portier à la cour d'Arthur, en réalité il n'y en avait pas» (*cyt* a ici sans doute à la fois le sens de *quoique* et celui de *aussi longtemps que*. Cf. la note de M. Loth sur le passage).

[2] Ce dernier passage est intéressant : le subjonctif ne s'explique que par l'idée de répétition implicitement contenue dans la phrase : *Galw Gwalchmei mab Gwyar, Kanny deuth adref eiryoet heb y neges y* ELHEI *y cheissaw* «Il appela Gwalchmei fils de Gwyar, parce que celui-ci ne revenait jamais sans le message qu'il était allé remplir (toutes les fois qu'il allait en remplir un)».

[3] E. Ernault, *Petite grammaire bretonne*, p. 33 : «ra ganfen», etc.

[4] *The four ancient books of Wales*, ed. by W. F. Skene; 2 vol., Édimbourg, 1868.

ne l'avait racheté» (B. B., p. 14); de *odi* «neiger» : *Kin* OTTEI *eiry* «quand bien même la neige aurait neigé» (*ib.*, p. 49); de *bod* «être» : *Bei gwreic Gyrthmwl,* BYDEI *gwan hediw* «Quand ç'aurait été la femme de Gyrthmwl, elle serait faible aujourd'hui» (Red Book of Hergest, p. 287-288; cf. p. 245). — Comme subjonctifs imparfaits exprimant la répétition dans le passé : de *rhoddi* «donner» : *y rotion a* ROTHEI *o nebaud* «Les présents que chacun donnait» (B. B., p. 15); de *lladd* «frapper» : *pan ladhei* «Toutes les fois qu'il frappait» (Aneurin, p. 102); de *cred* «croire» : *oed dinas e vedin ae* CRETEI «Il était une forteresse pour la troupe qui se confiait à lui» (Gododin, p. 248-249 [1]). Quelques exemples ne présentent pas d'*h* (*Kymhwyllwn*, p. 64); enfin, ce qui est plus grave, quelques autres semblent contredire la règle : voir en particulier, page 52, plusieurs formes en *h* qui paraissent être des imparfaits de l'indicatif; mais elles se trouvent à la fin du vers, et c'est une place où la nécessité de la rime excuse d'autres libertés. Dans les textes de lois [2], l'imparfait du subjonctif est fort rare, ce qui tient au caractère même de l'ouvrage. Les règles précédentes sont généralement appliquées. Ainsi, par exemple, on trouve *rodhei, gwypei* (p. 2), *rodhei* (p. 41), *semvtey* (de *symmudo*, p. 105), *catwei* (de *cadw* [3], p. 165), *torhei* (de *tori*, p. 303), dans des phases hypothétiques marquant la répétition : l'imparfait du subjonctif est amené ici par attraction temporelle. Page 60, XXVIII, on lit *guatei* de *guadu* dans une proposition hypothétique subordonnée; de même *darfey*, p. 101 (*arall yu bey* DARFEY *yr ur llad gur arall*), et p. 113 (cf. à l'indicatif *o* DERUYD, p. 103); enfin, page 1, on trouve la forme *gwnelhei* dans une phrase anacoluthique, où elle semble avoir la valeur propre de l'imparfait du subjonctif en proposition subordonnée (*na* GUEVELHEY *kam en yr amser gleyndyt* «[il serait impossible] qu'on fît du mal en ce temps de pureté»). En dehors de ces exemples, il y a quelques formes sans *h* : *Kymerey* (p. 2 variante et p. 105; mais cf. *cymero*, pp. 92, 100, 114, 123, etc. sans *h*); *rodey* (p. 105; mais cf. *rodet* à côté de *dotter, welher, ladho*. p. 128); *arverey* (p. 105). Ces formes prouvent simplement que l'orthographe hésitait déjà.

On peut donc admettre que le gallois ancien possédait un imparfait du subjonctif qui se distinguait de l'imparfait de l'indicatif par la présence d'un suffixe *h*. Ce suffixe n'est pas autre chose

[1] *The Gododin of Aneurin Gwawdrydd*, édité par Thomas Powel, 1888. — (Publication de la Société des Cymmrodorion.)

[2] *Ancient Laws and Institutes of Wales*, 1841, in-4°.

[3] Cette forme est curieuse; on la retrouve dans une variante, p. 2. Elle semble contredire ce qui est dit plus bas de l'origine de l'*h*; mais on peut aisément l'expliquer par l'analogie.

IMPRIMERIE NATIONALE.

que l'indice même du subjonctif, conservé quelquefois encore au présent dans le texte des *Mabinogion* : *clyhwch* (R. Celt., VII, 423), *dalho* (74, 25), *delhwyf* (R. Celt., VII, 421), *gwarafunho* (R. Celt., VII, 409), *gwypo* (35, 30), *lladho* (R. Celt., VII, 423), *mynho* (R. Celt., VIII, 23), *rodho* (55, 8), *yfho* (R. Celt., VIII, 21), etc. En ancien gallois, le subjonctif présent a presque toujours l'*h*[1] : pour le passif seul, M. Dottin a relevé une longue liste de subjonctifs présents en *-her* (*Les désinences verbales en r*, p. 158 et suiv.). Même, par analogie, l'*h* s'est introduit dans les passifs en *-awr* (Dottin, *op. cit.*, p. 168) et en *-ator*, *-etor*, *-itor*, *-otor* (Id. *ib.*, p. 180) ainsi que dans les futurs-subjonctifs en *-awd* (Ev. Evans, *Arch. Cambr.*, IV, p. 151). Dans le texte des *Mabinogion*, au contraire, l'*h* semble moins souvent conservé au présent qu'à l'imparfait. C'est sans doute qu'à ce dernier temps l'*h* était le seul moyen de distinguer, dans l'écriture tout au moins, le subjonctif de l'indicatif, tandis qu'au présent les désinences suffisaient à distinguer les deux modes. Il est remarquable qu'en breton armoricain, dans les anciens textes, d'après les exemples donnés par Zeuss, seules les personnes du pluriel ont l'*h* au subjonctif présent[2].

Quelle est l'origine de cet *h*? Suivant une théorie qui ne se trouve nulle part exposée complètement, mais à laquelle il est fait assez souvent allusion (par exemple : Loth, *Rev. Celt.*, VI, 234, et *Chrest. Bret.*, p. 68-69; Rhŷs, *Rev. Celt.*, VI, 32, et *Lectures of welsh philology*, p. 229 et suiv.; Nettlau, *Observations on the welsh verbs*, *Y Cymmrodor*, IX, 94), le développement d'un *h* intérieur en gallois serait dû à l'accentuation. Il est probable qu'on a été conduit à cette théorie par des observations phonétiques sur les dialectes modernes. En tout cas, même s'il était possible de l'appliquer à l'ancienne langue (ce que conteste toutefois M. Pedersen, *Aspirationen i Irsk*, p. 145) pour expliquer la formation des comparatifs et superlatifs et des verbes dérivés en *-au*, il paraît difficile d'y faire rentrer le cas des subjonctifs[3]. Il faudrait admettre alors que l'accent changeait de place à l'intérieur de la conjugaison : mais rien n'autorise une pareille hypo-

[1] Cela est surtout très visible dans les textes de lois, où le subjonctif présent est aussi fréquent que l'imparfait est rare.

[2] *Grammatica Celtica*, 2e éd., p. 512 et suiv. Il est vrai que Zeuss suppose ici une confusion entre des formes de subjonctif et des formes d'optatif (voir plus bas). Mais cette hypothèse, si elle était vérifiée, ne ferait que restreindre la portée de ce qui précède, sans y contredire. — M. Ernault (*Gramm. bret.*, p. 33) ne cite de formes en *f* (= gallois *h*) qu'aux trois personnes du pluriel.

[3] Le cas des subjonctifs n'est d'ailleurs pas absolument comparable à celui des degrés de comparaison et des verbes dérivés; il s'agit dans le premier d'un phénomène morphologique particulier à l'ancienne langue, dans le second d'un procédé de dérivation encore en vigueur aujourd'hui.

thèse; bien au contraire, les lois du vocalisme britonique attestent l'existence d'un accent d'intensité à place fixe (cf. Loth, *Chrest. Bret.*, p. 56 et suiv., et *Les mots latins dans les langues brittoniques*, p. 72 et suiv.). Il paraît donc préférable de recourir à une explication phonétique. On se trouve en présence d'un thème de subjonctif en *h*; or l'*h* britonique est le représentant régulier d'un *s* ancien intervocalique, et il existe, dans un grand nombre de langues, un subjonctif de l'aoriste sigmatique, dont le suffixe est *-s-* ou *-es-* (parfois *-is-*). Il suffit de rappeler le sanscrit *stóṣāṇi*, *daviṣāṇi* (Whitney, *Indische Grammatik*, §§ 893 et 906), le grec *βήσομεν* A 144, *εἰδέω* ϖ 236, le latin *dixo*, *uidero*, l'ombrien *fust* «erit», *-pehast* «-piabit», l'osque *didest* «dabit», *deivast* «iurabit» (R. von Planta, *Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekte*, II, 319), enfin et surtout l'irlandais *fortías* de *fortíagim* «j'aide», *ro fessur* de *fetar* «je sais» (Windisch, *Kzgef. Irische Gramm.*, pp. 70 et 90[1]). Dans la plupart de ces langues, le subjonctif en *-s-* est employé en fonction de futur; or cela se produit très fréquemment en gallois, même aujourd'hui, et c'est la règle en breton armoricain (Loth, *Rev. Celt.*, VII, p. 234-235[2]).

Ainsi le dialecte britonique des langues celtiques aurait été à une époque ancienne en possession d'un thème de subjonctif en *-(e)s-*, dont il tirait un présent et un imparfait. En gallois, l'*h* issu phonétiquement de *s* a disparu vers le milieu du moyen âge; dans les textes de loi du XIIe siècle, il est généralement conservé; dans les poèmes des XIIIe et XIVe siècles, il est déjà en voie de disparition; mais on en trouve encore des traces suffisamment claires, surtout à l'imparfait, dans la langue des *Mabinogion*.

Fribourg-en-Brisgau, mars 1899.

J. Vendryes.

[1] Ces formes irlandaises ont été étudiées par M. Thurneysen dans un important article (*K. Z.* XXXI, p. 62 et suiv.), où il traite incidemment (p. 66) de la valeur respective du présent et du futur secondaires en irlandais.

[2] L'hypothèse que le subjonctif présent gallois représente à la fois un optatif et un subjonctif semble n'avoir été émise que pour expliquer les doubles désinences *-wyf*, *-ych*, etc., *-of*, *-ot*, etc. Étant donnée l'époque tardive à laquelle le gallois nous est connu, il paraît aussi difficile de la réfuter que de la justifier. En tout cas, il n'y a aucune distinction de sens entre les deux désinences, et en ancien gallois l'*h* se rencontre devant les deux (cf. les exemples donnés par Nettlau, *Cymmrodor*, IX, p. 62). Mais le gallois, comme on l'a vu plus haut, a étendu l'*h* à toutes les formations subjonctives. Ce serait alors un cas comparable à celui de *faxim* à côté de *faxo*, *uiderim* à côté de *uidero* (Brugmann, *Morph. Unters.*, III, p. 34)?

LES

COMMENCEMENTS DU VERBE[1].

La conjugaison indo-européenne, avec ses personnes et ses nombres, ses temps, ses modes et ses voix, avec ses formes primitives et ses formes dérivées, offre un aspect non moins compassé que le parc de Versailles. Pour ceux qui ne pensent pas, comme l'affirmait Frédéric Schlegel, et comme à certains jours paraissait le croire Ernest Renan, que toutes les formes grammaticales sont nées le même jour, la question se pose : D'où vient cette construction si bien ordonnée? Quelle en a été l'idée première? Comment des hommes, apparemment sans culture, ont-ils pu élever un tel monument?

En constatant que la conjugaison existait déjà complète, avec toute sa variété de désinences et de formes, au temps des chants homériques, on peut être tenté de s'étonner. Mais la surprise ne fera qu'augmenter si l'on observe qu'elle est de beaucoup plus ancienne. Nous la retrouvons identiquement la même chez les Indous, chez les Perses. On la reconnaît, plus ou moins fidèlement conservée, chez les Italiotes, chez les Celtes, les Germains et les Slaves. Depuis les plus anciens temps que nous puissions atteindre, sous le rapport de la forme, elle n'a guère fait que perdre; ce que les temps plus modernes ont pu y ajouter est infiniment peu en comparaison du fond primitif. Il y a donc là un problème : autant que ces antiques palais de l'Asie dont la science cherche à connaître la provenance, la formation de la conjugaison est un mystère qui sollicite la curiosité.

Cependant la question est encore intacte. Si étrange que cela puisse paraître, personne jusqu'à présent n'a songé à expliquer la genèse du verbe indo-européen. Sans doute, on a longuement disserté sur les désinences ou flexions, sur leur nature et leur origine, on les a disséquées, cataloguées; mais quelles

[1] Reproduction de la *Revue de Paris* du 15 décembre 1899. Le problème nous a paru mériter d'être soumis au public des linguistes. (La Rédaction.)

sont, dans cet ensemble, les parties fondamentales, quelles sont les parties ajoutées postérieurement, et, en quelque sorte, par esprit d'imitation et par docilité à un modèle tracé, comment faut-il se représenter les premiers contours et comme l'ébauche de ce dessin, aucun linguiste, aucun philosophe curieux des procédés de l'esprit humain, n'a encore eu l'idée de se le demander.

Je voudrais faire entrer la chronologie — une chronologie, il est vrai, purement relative — dans un ordre de faits où, jusqu'à présent, elle a manqué. Si difficile que soit cette entreprise, je crois qu'elle s'impose à une linguistique digne de ce nom. Depuis environ trente ans, on a cherché à jeter le discrédit sur les questions d'origine : on les a déclarées insolubles. Mais le jour où la linguistique laisserait retirer ces questions de son programme, elle me ferait l'effet d'une science découronnée. Ni Guillaume de Humboldt, ni Bopp, ni Schleicher n'y auraient jamais consenti. Si la première génération de linguistes a été remplacée par une génération plus prudente, suivie elle-même d'une génération découragée, ce n'est pas un motif à nos yeux pour nous résigner à une diminution qui dépouillerait ces études de leur principal attrait, et presque de leur raison d'être.

Que dirait-on de l'historien d'une institution politique ou religieuse qui s'interdirait d'avoir une opinion sur les commencements, sous prétexte que les documents positifs manquent? Faute d'une idée conductrice, toute la suite de son récit serait condamnée à la confusion, vice plus impardonnable que l'erreur.

Voyons donc quelle a pu être l'idée première de cet agencement qu'on appelle la conjugaison : essayons de comprendre par où le verbe a commencé.

I

Si nous voulons le savoir, il faut d'abord nous rappeler que le langage n'a pas été créé, comme le supposaient les philosophes du siècle dernier, pour formuler des jugements. Il n'est pas davantage, comme le prétendait l'école de Herder, l'œuvre spontanée d'une imagination inconsciemment créatrice. Le langage a été, avant tout et par-dessus tout, un nécessaire instrument de communication entre les hommes. Personne ne l'a mieux dit que le grand poète romain :

Utilitas expressit nomina rerum.

Ce que le traducteur français de Lucrèce [1] a rendu par :

L'impérieux besoin créa les noms des choses.

[1] M. André Lefèvre.

Non seulement le besoin créa les noms des choses, il produisit aussi tout l'appareil grammatical. Il a produit, en particulier, la conjugaison.

Demandons-nous ce qui, dans le verbe, en dehors de l'acte pur et simple, était le plus nécessaire à énoncer, ce qui était, de la façon la plus urgente, réclamé par l'usage quotidien de la vie, et nous aurons chance de connaître (avec la vraisemblance que comporte une telle matière) les commencements de la conjugaison.

Nous allons donc examiner, à ce point de vue, les éléments constitutifs du verbe. Mais, auparavant, une observation doit être faite.

Le langage n'est pas et n'a jamais pu être la notation complète de ce qui se passe dans notre pensée. Certaines modalités fort importantes n'ont trouvé dans cet ensemble de signes aucun signe qui les représente. Comme tous les arts, comme toutes les reproductions de la réalité, le langage a été obligé à des retranchements et à des sacrifices. J'en donnerai un seul exemple. L'interrogation, cette moitié de tout dialogue, cette conversion de la pensée qui intéresse surtout le verbe, n'a trouvé dans la conjugaison aucune flexion qui lui soit propre. Il a fallu qu'après des siècles la ponctuation, auxiliaire tardive et discrète, vînt lui assurer une place *à côté*. Mais tout le monde sait que la modulation de la voix, l'expression du regard et, au besoin, toute l'attitude du corps remplissent surabondamment cette lacune de la grammaire.

Parmi les exposants réellement présents dans le verbe, tâchons de reconnaître quel est le plus ancien.

Sont-ce les personnes?

Je ne le crois pas. La désinence personnelle a dû longtemps être inutile, car la personne s'indique assez par le geste. Pour tous ceux qui sont incomplètement maîtres d'une langue, il y a là un superflu qu'ils négligent. C'est probablement quand des textes un peu suivis, quand des formules d'un rituel ou d'un droit primitif ont commencé d'être confiées à la mémoire, que l'utilité des désinences personnelles a commencé d'être sentie. La jeunesse relative de ces désinences ressort assez clairement de ce fait, qu'on dégage encore sans peine les deux personnes (*ma* « moi », *ta* « il ») qui ont fourni deux de ces flexions. C'est là un criterium qui ne trompe pas. Je crois, par exemple, les désinences de la déclinaison plus anciennes que celles du verbe.

Dirons-nous que le verbe est essentiellement caractérisé par les *temps?*

On l'a pensé quelquefois et c'est même pour cela qu'en allemand on l'appelle : *Zeitwort*. Mais, si importante que soit devenue

dans la suite des âges cette particularité, je ne crois pas qu'elle soit fondamentale, ni qu'elle ait existé dès l'origine. Nous n'avons qu'à jeter les yeux sur la famille sémitique (nous y reviendrons plus loin) pour constater que le verbe peut subsister, peut même recevoir de grands développements, sans que l'idée de temps y soit marquée. L'imperfection des langues sémitiques à cet égard, a été souvent signalée. En hébreu, par exemple, la forme improprement appelée *futur* sert pour marquer le passé dans les narrations, et, d'autre part, la forme appelée *prétérit* peut, à volonté, servir de futur. On sait combien l'interprétation des textes prophétiques en a souffert d'embarras. Cette indécision vient de ce que la notion du temps, d'abord absente, fut attribuée après coup, et d'une façon plus ou moins boiteuse, à une conjugaison qui n'avait pas été faite pour la recevoir.

Ce qui est vrai pour les langues sémitiques, nous croyons qu'on peut le dire également des langues indo-européennes. Examinons les ressources de ces langues pour exprimer l'idée de *temps*.

Nous voyons d'abord que le *futur*, qui nous paraît aujourd'hui chose si naturelle et si nécessaire, n'avait pas d'expression qui lui fût propre. En grec, *εἶμι* signifie à volonté « je vais » et « j'irai ». En allemand : *ich komme* a les deux sens. Ceux de nos idiomes qui sentirent la nécessité d'une forme spéciale pour le futur eurent recours à un verbe auxiliaire, lequel s'unit au verbe principal d'une façon plus ou moins intime : adjonction qui, comme toutes les combinaisons du même genre, suppose un âge déjà assez avancé de la langue.

La conjugaison primitive avait-elle des formes pour marquer une action *passée?* — Pas davantage, ainsi que je me propose de le démontrer. Il est vrai qu'au premier coup d'œil il semble que les prétérits ne manquent point et que nos langues en soient plutôt encombrées. Mais cette apparente abondance ne doit pas faire illusion. Une raison plus mûre, une intelligence plus avancée fit servir à des emplois nouveaux les matériaux transmis par un âge antérieur. Il semble même que cette entrée de l'idée temporelle dans la conjugaison ne remonte pas très haut. Dans l'épopée homérique, on voit la langue qui en est encore aux tâtonnements. De même, chez les Latins, nous surprenons les balbutiements d'une époque qui ne sait pas encore faire la différence du passé et du présent. Sur l'un des plus anciens monuments romains, où sont énumérés les titres de gloire de l'un des Scipions, il est dit : *Samniom cepit, subigit omnem Loucanam, opsidesque abdoucit.* Ce mélange des formes est d'une langue non encore rompue à cette nouvelle discipline.

Ici vient se poser la question qui revient si souvent en linguis-

tique, pour peu qu'on y apporte d'esprit philosophique : ce qu n'est pas exprimé par le langage, devons-nous croire que l'intelligence ne le concevait pas? Délicat problème, auquel il faut se garder de faire une réponse absolue. Le langage ne ressemble pas à ces plaques photographiques si parfaites qu'elles reçoivent des impressions instantanées. Il y faut de longues séances, une pose prolongée, surtout si l'idée à représenter vient un peu tard demander sa place dans un système déjà quelque peu ordonné.

C'est, je crois, le cas pour l'idée de temps. La notion claire du temps fait défaut aux populations restées à un état peu avancé de culture. Les voyageurs nous apprennent que ni le passé, ni l'avenir n'existent au-dessous d'un certain degré de civilisation. Chez les peuples barbares ou sauvages, la vie du moment occupe toute l'intelligence : ou si, à quelques têtes mieux organisées, une idée de cet ordre vient de loin en loin s'offrir, c'est d'une façon trop fugitive et trop vague pour que la langue en ait reçu l'empreinte [1].

Si nous cherchions les commencements du langage à un degré inférieur de l'échelle des êtres (et c'est ainsi qu'il faudrait faire si l'on voulait en saisir sans ambages les premiers et informes rudiments), nous verrions que l'animal peut bien avoir l'idée d'actes qui se succèdent et s'enchaînent, mais qu'il ne s'ensuit nullement qu'il ait l'idée du présent, de l'avenir ou du passé. Il y a pour lui des faits qui flottent en l'air, ou plutôt les faits eux-mêmes sont contenus dans certains êtres, inclus dans certains objets. On peut bien dire des animaux que chez eux la phrase a précédé le mot.

Ne soyons donc pas étonnés si la conjugaison primitive n'avait pas plus de prétérit que de futur. Peut-on dire au moins qu'elle avait un *présent?* — En aucune façon, et même à l'heure actuelle, nos langues ne possèdent pas de forme pour marquer l'action présente. Ce que nous appelons *présent*, c'est l'absence de toute détermination de temps, comme quand nous disons : *La Seine passe à Paris. — La terre tourne autour du soleil. — Bien mal acquis ne profite pas.*

Cette sorte de présent, c'est le verbe pris en lui-même : il n'y faut pas chercher autre chose.

Une conjugaison qui n'a ni futur, ni passé, ni présent — cela peut dérouter à première vue nos habitudes. Mais ceux qui feuillettent un atlas de géographie historique ne s'étonnent pas, en tournant les pages, de voir se transformer, à huit ou dix siècles de

[1] Le même fait peut s'observer tous les jours chez les enfants : longtemps avant d'avoir une idée un peu nette du passé ou de l'avenir, ils savent déjà exprimer leurs désirs, annoncer ce qu'ils font et ce qu'ils éprouvent.

distance, la carte d'un même pays, des espaces inoccupés se remplir, des provinces se dessiner, des divisions politiques ou administratives s'établir. Il ne saurait en être autrement en linguistique. Il ne serait pas moins contraire à une saine méthode de transporter dans la conjugaison primitive, des parfaits, des aoristes et des futurs, qu'il ne serait raisonnable de supposer en Gaule, au temps d'Ambiorix, des préfectures, des cours d'appel et des divisions militaires.

II

L'idée de la personne et l'idée du temps étant éliminées, où devrons-nous chercher cet élément mobile qui a fourni les premiers linéaments de la conjugaison? Car cet élément doit être mobile : sinon, nous aurions bien une certaine espèce de mot, mais nous n'aurions pas ce qu'est essentiellement la conjugaison, savoir : un ensemble de formes à la fois semblables et différentes, qui, par le sens et par l'aspect extérieur, s'opposent et se correspondent — bref, un appareil grammatical.

Oublions pour un instant tous les systèmes, et voyons ce qui, dans les rapports d'homme à homme, en une société aussi élémentaire qu'on voudra, demandait d'abord à être nettement dénommé et fixé par le langage.

En posant le problème de cette façon, nous ne pouvons guère hésiter. Partout où le concert de deux activités est requis, le besoin se fait sentir de marquer par des signes certains, d'une part le commandement, de l'autre l'exécution. En toutes les langues où il existe une conjugaison, quelque pauvre et limitée qu'on la suppose, on trouvera une forme pour commander, une autre pour annoncer que la chose commandée est faite. Le télégraphe aérien, celui des sémaphores, celui des bateaux en mer, malgré la simplicité de leur outillage, possèdent nécessairement ces deux signes.

On voit déjà où nous en voulons venir. Ce qu'il y a de plus essentiel dans le verbe, ce sont les *modes*, non pas ces modes déjà à moitié littéraires dont nous entretiennent les grammaires, et dont nous dirons tout à l'heure la provenance; mais des modes franchement tranchés, qui, en réalité, se réduisent à deux : commandement — accomplissement.

Accourez. — Nous accourons.
Préparez vos armes. — Les armes sont prêtes.
Aime-moi. — Je t'aime.
Dieux, protégez-nous! — Les dieux vous protègent.

Ces deux formes, dont l'une peut marquer à tour de rôle un ordre, un avertissement, un souhait, une prière, et dont l'autre

exprime un fait, un état, une action, un sentiment, sont les deux pôles autour desquels gravite la conjugaison. Tout le reste est venu s'ajouter par-dessus.

On voit déjà combien sont incomplètes et éloignées de la réalité concrète les définitions communément données du verbe. Combien, par exemple, est pauvre et vide cette définition qui se trouve dans nos livres : «Le verbe est un mot qui exprime une action ou un état»! Décrire le verbe de cette façon, c'est lui retrancher précisément ce qui en fait la physionomie originale. Que devient dès lors cette partie mobile par laquelle il a commencé d'exister et sans laquelle il ne serait rien de plus qu'un substantif[1]?

Ce sont encore les Grecs qui se sont le plus approchés de la vérité, car ils n'oublient pas, parmi les différentes propriétés du verbe, de mentionner celle-ci : qu'il exprime les dispositions ou *diathèses* de l'âme. «Le verbe, disent-ils, est une partie du discours dépourvue de *cas*, ayant des formes spéciales pour marquer *le temps*, *la voix active*, *passive ou neutre*, *les personnes*, en même temps qu'il montre *les dispositions de l'âme* [2].»

Je dirai, à mon tour, que le caractère particulier du verbe est de pouvoir, à l'énonciation d'un fait, mêler un élément qui révèle notre propre état d'âme. Quoique déjà bien dépouillées des flexions qui constituaient l'ancienne conjugaison, nos langues modernes en ont cependant retenu assez pour faire apercevoir ce caractère. *Dites toujours la vérité.* — *Puissiez-vous avoir pitié!* — *Vienne le jour de la délivrance!* — *Aie bon courage!* — *Fasse le ciel!* — C'est ce qu'ailleurs j'ai appelé l'élément subjectif du langage.

Il est vrai que, quand nous commandons : *Attention!* ou : *Debout!* ou : *Aux armes!* cet élément subjectif se trouve aussi. Mais la différence est qu'alors il réside uniquement dans le ton de la voix, dans l'air du visage, dans l'attitude du corps, c'est-à-dire dans un accompagnement plus ou moins mimique, au lieu que le verbe a cette singularité unique de lui donner place dans sa propre contexture.

Voyons maintenant d'où vient cette variété de modes (optatif, subjonctif, etc.) qui nous est bien connue par les langues classiques et qui a encore sa répercussion très sensible dans nos langues d'aujourd'hui. Il semblerait que deux modes, l'un pour le commandement, l'autre pour l'exécution, fussent suffisants. Pourquoi un optatif? pourquoi un subjonctif?

[1] Je transcris ici, pour montrer où conduit l'excès de l'analyse, la définition donnée dans l'*Encyclopédie*. «Le verbe est un mot qui présente à l'esprit un être indéterminé, désigné seulement par l'idée générale de l'existence sous une relation à une modification.» C'est le *record* de l'abstraction.

[2] Διαθέσεις τῆς ψυχῆς. Définition d'Apollonius Dyscole.

Aucune question n'a été le prétexte de plus de subtilités. A lire les explications qui sont proposées, on croirait que le langage est l'œuvre de purs psychologues. On nous dit, par exemple, que « le subjonctif représente la conception intellectuelle, au lieu que l'optatif marque la conception avec une tendance à la réalisation ». Ou bien encore que « l'optatif est le mode de l'*irréel*, le mode de ce qui n'est pas (*der Nichtwirklichkeit*) », — idée étrange qui prête à ces âges lointains une force d'invention digne des créateurs de l'algèbre. A elle seule, cette définition aurait dû éveiller le doute chez tout homme de bon sens. Déjà, au commencement du siècle, le célèbre Gottfried Hermann, non moins subtil, avait trouvé que l'optatif marque les choses *quæ revera fieri possunt*, le subjonctif celles *quæ fieri posse cogitantur*[1] ?

Laissons ces abstractions et venons à quelque chose de plus réel et de plus sensé. Pour le dire en termes clairs, l'impératif, le subjonctif et l'optatif avaient tous trois le même rôle. Une si riche synonymie n'a rien que de conforme à ce que nous savons des anciens âges. De même que, pour désigner les phénomènes de la nature, les langues anciennes offrent une profusion de termes à peu près équivalents, dont le nombre a l'air d'aller croissant à mesure qu'on plonge plus loin dans le passé, de même, pour faire comprendre sur un verbe la volonté de celui qui parle, ces temps lointains avaient créé comme des tonalités différentes[2].

Il y eut sans doute dès l'origine une certaine gradation entre ces modes. L'époque où nous transporte notre étude, tout en étant une époque primitive par rapport à nous, ne doit cependant pas — tant s'en faut — être prise pour les débuts de l'humanité. Il suffit de se rappeler que nous traitons ici — non des premiers jours de l'espèce humaine, non du premier éveil de la raison — mais des commencements d'une certaine famille de langues. D'innombrables tentatives suivies d'avortement, d'innombrables parlers sans lendemain, comme on en voit se succéder, à peu d'années de distance, chez les peuples sauvages, avaient sans doute précédé ce dernier et définitif essai. Dès cette époque existaient (le langage nous les révèle) des relations régulières de parenté, un état patriarcal de civilisation, des idées de religion et de droit. Rien n'empêche donc de supposer une certaine hiérarchie et comme une échelle dans le genre impératif. Nous savons que chez les peuples barbares, le cérémonial de respect et de sujétion, loin de se simplifier, tend à se charger et à

[1] Des vues plus sages sont présentées par Morris dans le *Journal américain de Philologie*, 1897, p. 383.

[2] Aux trois modes en question, le sanscrit en ajoute un quatrième, le *précatif*, sans parler de l'*injonctif*, plus particulièrement employé dans les Védas.

se compliquer. Le mot *pati* «maître» est, comme on sait, l'un des plus uniformément répandus dans notre famille de langues. L'égalité est le but ou le rêve des civilisations avancées : elle a sa place à la fin des sociétés, non au commencement.

Il ne faut pas oublier, en outre, une cause qui a dû de bonne heure multiplier et diversifier les précatifs de toute espèce. Je veux parler des croyances religieuses. La foi à des forces supérieures que l'homme, par la prière, par des formules, doit se rendre favorables, doit s'assujettir, fut un ciment qui, plus que tout le reste, consolida la matière du langage. Ce que nous voyons sous nos yeux, que la religion maintient les vieux symboles, est encore plus vrai pour ces anciens temps.

On sait le pouvoir que des populations ignorantes et superstitieuses attribuent volontiers à la parole. Le rituel donna donc de la fixité aux formes grammaticales, particulièrement à celles qui invitent et qui prient. Si on lit, à ce point de vue, le Rig-Véda, on constate que les modes employés le plus souvent sont l'impératif, l'optatif, l'injonctif. Ouvrez un paroissien, vous verrez que l'impératif y fourmille.

L'abondance des modes du commandement ne fut point perdue pour les âges plus récents. On pourrait presque dire que ces formes de langage ont été laïcisées. La forme la plus énergique — l'impératif — a généralement gardé sa valeur première. Encore aujourd'hui, après trente et quarante siècles, et presque dans la même forme, l'impératif remplit l'office auquel il était d'abord destiné. Mais l'optatif et le subjonctif, sans perdre complètement leur signification initiale, furent utilisés pour les besoins de la syntaxe. De là leur vient cet aspect tellement savant qu'ils ont l'air d'avoir été inventés par un peuple de philologues.

Si détourné que paraisse l'emploi de ces anciennes formes de commandement, il n'est cependant jamais bien difficile de refaire, en sens contraire, par la pensée, la route qu'a parcourue le langage. Pourquoi, par exemple, le subjonctif est-il le mode du doute et de la délibération? *Quo me vertam?* — *Quid faceret?* — C'est qu'à un esprit qui délibère, qui hésite, les différentes résolutions à prendre se présentent successivement sous la forme d'ordres qu'on se donne à soi-même. Pourquoi l'optatif est-il le mode qui exprime une condition? C'est que la condition s'est d'abord présentée à l'esprit sous l'aspect d'un vœu ou d'un désir. *Si hæc, o Dii, faxitis.*

Les modes du commandement appartiennent donc au plus ancien fonds du langage; ils représentent une des faces essentielles, une des attitudes maîtresses du verbe.

III

Venons maintenant à la contre-partie, c'est-à-dire aux modes qui, servant en quelque sorte de réponse aux précédents, annoncent un événement, proclament un fait, affirment un état.

Il semble, à première vue, que la richesse, de ce côté, soit moins grande. L'indicatif, et c'est tout. Mais, par un phénomène de transformisme que nous aurons maintenant à prouver et à étudier, les modes de l'affirmation ont, à partir d'une certaine époque, fourni les *temps*. Sans cette métamorphose, nos langues compteraient autant et plus de variétés pour exprimer l'exécution d'un acte que nous en avons trouvé pour le commandement.

On voudra bien excuser, en ce qui suivra, quelques détails de nature technique, d'ailleurs faciles à suivre.

En premier lieu, nous avons le temps qui a reçu des grammairiens le nom de *parfait*, parce qu'il est supposé destiné à marquer l'action faite et achevée. Ce parfait n'était pas autre chose, dans le principe, qu'un présent intensif, un présent qui affirme avec plus d'énergie.

Depuis longtemps les hellénistes ont signalé en grec ce qu'ils appellent «des parfaits à sens de présent». Ce sont généralement des verbes très employés, se rapportant à une opération de nos organes ou à un état de l'âme. Tels sont : *ὄπωπα*, «je vois», *ἀκήκοα*, «j'entends», *μέμονα*, «je pense». Jamais ces formes ne sont employées pour une action passée : elles contiennent purement et simplement l'affirmation d'un fait. Affirmation plus énergique, plus explicite qu'un simple présent. Comme quelques-unes de ces formes à redoublement étaient d'un usage journalier, elles ont gardé leur ancien sens, leur sens de pure affirmation, sans se laisser toucher par ce qui s'est passé pour les autres.

Voici ce qui s'est passé pour les autres.

La langue ayant à sa disposition deux formes presque synonymes, à la plus énergique des deux elle attribua la notation du passé. C'est ainsi qu'en français, *j'ai fait* (*habeo factum*) n'est, au fond, qu'une affirmation emphatique de l'action. Le présent à redoublement devint un prétérit, à l'exception des quelques verbes dont nous parlions tout à l'heure, et qui traversèrent ce changement de la langue sans y prendre part.

On sait que des exceptions de même sorte existent dans les autres idiomes de la famille. Ainsi, en latin, *memini* est un parfait à sens de présent. En allemand, *ich kann*, *ich mag*, *ich weiss* sont également d'anciens parfaits.

Qu'est-ce que ce redoublement qui donne au parfait sa physio-

nomie spéciale? Ce n'était pas autre chose à l'origine que la racine exprimée deux fois. Par un procédé familier à tous les peuples, pour affirmer avec plus de force, on répétait le mot. Ce qui fut d'abord une inspiration de l'instinct devint ensuite un procédé grammatical. Peu à peu, l'usure de la parole eut pour effet de dissimuler ce que le procédé avait d'un peu enfantin. Déjà le sanscrit *véda*, «je sais», qui correspond à l'allemand *ich weiss*, s'est débarrassé du redoublement.

Ce qui montre que ces parfaits remontent aux plus anciens temps, c'est que pour plusieurs la différence de l'actif et du passif n'existe pas encore. Le grec *ὄλωλα*, qui devrait, ce semble, signifier «j'ai détruit», veut dire «je suis détruit, je suis perdu»; *ἐγρήγορα* signifie «je suis éveillé»; *πέποιθα* «je suis persuadé»; *πέπληγα* signifie à volonté «je frappe» ou «je suis frappé».

Enfin, un dernier indice : les désinences sont plus courtes, plus frustes. Il serait peut-être plus exact de dire qu'à certaines personnes le parfait n'a pas de désinences. Tout nous porte donc à croire que nous touchons ici au tuf de la conjugaison[1].

Outre le parfait, notre famille de langues présente encore au moins deux autres formes qui ont reçu pour emploi d'exprimer une action passée : ce sont celles qui, en grec, sont appelées «imparfait» et «aoriste».

Ici les choses sont un peu moins évidentes. L'attribution d'une signification temporelle remonte à une date plus ancienne. Cependant comme, en fait de langage, les révolutions ne sont jamais radicales, comme il survit toujours quelque chose de l'état antérieur, nous allons constater un certain nombre de faits qui ont souvent embarrassé les philologues, et qui s'expliquent comme survivances de la période où la conjugaison n'avait pas encore de prétérit.

Pourquoi, par exemple, en grec, quand il s'agit d'exprimer une idée générale, une sentence, une maxime, trouve-t-on les verbes à l'aoriste (c'est-à-dire au passé indéfini), et non au présent? Dans Homère, un chef dit à ses guerriers : «A la guerre, le lâche a succombé comme le brave.» Ailleurs, pour recommander la prudence : «Le fou s'est instruit à ses dépens.» C'est ce qu'on appelle l'«aoriste gnomique». Pour l'expliquer, on a supposé que le grec aime mieux, au lieu de présenter une vérité générale, citer l'expérience dont elle est déduite. L'explication

(1) Le parfait grec a toujours conservé, en sa signification, quelque chose qui en fait comme un intermédiaire entre le passé et le présent. Les livres de grammaire enseignent qu'il sert à marquer une action passée, «dont le résultat dure encore».

est un peu artificielle. Elle ne convient guère pour les maximes vieilles comme le monde, telles que celles-ci : «Le temps détruit la beauté, une maladie la flétrit.» Cependant le grec emploie l'aoriste : «Le temps a détruit la beauté, une maladie l'a flétrie[1]».

Voici, je crois, la raison de cette anomalie. En tout pays, les proverbes se maintiennent longtemps sous leur forme archaïque, conservent longtemps les anciens mots et les anciens tours. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir un livre de proverbes français. Et alors même que la maxime est moderne, on la modèle volontiers sur le type fourni par un âge antérieur. L'usage permet, par exemple, dans nos proverbes, de supprimer l'article, alors même que dans l'état actuel de la langue, l'article serait nécessaire.

Pour une raison de même sorte, le grec se conformant aux vieilles façons de parler, emploie l'aoriste. Il a ici sa vraie valeur qui diffère seulement du présent par un surcroît d'affirmation.

On me permettra d'ajouter un mot, en passant, sur cette voyelle ε ou η dont le grec fait précéder ses verbes à l'aoriste et à l'imparfait — ce que, dans nos grammaires, on appelle l'«augment». Quelques linguistes ont cru y voir un mot signifiant «jadis, autrefois». Mais ce n'est pas d'une façon aussi matérielle que le langage a l'habitude de remplir sa tâche. Il aime mieux (on l'a déjà vu) procéder par voie d'appropriation et d'accommodation. Comme il est arrivé pour le redoublement, l'affirmation s'est tournée en exposant du passé. Je crois, en effet, que l'«augment» n'était pas autre chose à l'origine que cet adverbe ἦ qui, chez Homère, se trouve si souvent au début d'un discours, et que les commentateurs expliquent par «assurément, oui, vraiment». Une fois adopté, il est devenu une simple pièce du mécanisme grammatical.

Pour revenir à nos survivances, un autre emploi inexpliqué de l'aoriste, emploi bien connu des lecteurs d'Homère, se rencontre dans les nombreuses comparaisons dont est semé le récit épique. Au moment d'en venir aux mains avec Ménélas, le Troyen Pâris est saisi de crainte : il ressemble à un homme (non pas qui pâlit, mais) «qui a pâli à la vue d'un serpent». Ailleurs, on voit Diomède se demandant sur quel adversaire il fondra d'abord : tel un homme qui, à la vue d'un torrent débordé (non pas recule, mais) «a reculé.» Cet emploi inattendu du passé déconcertait déjà les commentateurs anciens. Qu'en faut-il penser ? Je crois qu'il y faut voir un de ces faits qui prouveraient, s'il en était

[1] Voir Kühner, *Grammaire grecque*, § 386, 7.

besoin, que l'*Iliade* n'est pas le type absolu de la poésie naïve, mais que le vieil auteur obéit déjà à une certaine poétique. Cette poétique enseignait que, dans les comparaisons, il était beau, il était convenable d'employer une certaine forme archaïque. Et pourquoi? Parce qu'ici, le récit étant interrompu, le poète intervient pour son propre compte : dès lors le style doit prendre plus de solennité. En anglais, il y a des formes grammaticales du XVI[e] siècle dont la langue religieuse a conservé le privilège. Dans les comparaisons, Homère emploie les formes des anciens aèdes.

Je crains d'avoir déjà trop prolongé cette démonstration. Sans quoi je montrerais que, quand il s'agit d'un fait se répétant régulièrement, par exemple d'un phénomène de la nature ou d'une particularité du monde animal, c'est encore l'aoriste que le grec emploie de préférence. Et pour achever de prouver combien, dans cet ancien âge de la langue, l'idée de temps était absente de la conjugaison, j'aurais voulu rappeler le célèbre passage où Agamemnon exprime sa conviction que les Troyens payeront tôt ou tard leurs crimes : c'est par l'aoriste qu'il annonce la chute future d'Ilion[1].

Les *temps* sont donc une acquisition relativement tardive : le verbe avait déjà une riche collection de formes longtemps avant d'être un *Zeitwort*. On nous permettra à ce sujet une réflexion qui se présente trop naturellement pour que nous la passions sous silence.

L'auteur du *Système des langues sémitiques*, dans une de ces généralisations qui prêtent tant d'éclat à ses ouvrages, compare la conjugaison sémitique à la conjugaison indo-européenne, et il trouve dans cette comparaison une confirmation à sa théorie des races. Le verbe, tel qu'il se montre des deux parts, fournirait la preuve des aptitudes innées que chaque famille humaine aurait apportées dans le monde. La race sémitique est faite pour les grandes constructions religieuses : l'idée de l'enchaînement et de la succession des choses, n'ayant jamais été claire pour elle, n'a pu recevoir dans son langage une expression précise. Au contraire, la race aryenne était née pour la science, pour la politique, pour l'histoire : c'est la raison qui fait que le verbe indo-européen présente cette netteté des formes temporelles. Le verbe sémitique, mis en regard, n'est qu'incertitude et désordre.

Je n'insiste pas sur la confusion commise par l'illustre écrivain (plus tard corrigée par lui) entre les familles d'idiomes et les races du globe. L'idée d'une race sémitique, avec un accompa-

[1] *Iliade*, IV, 161.

gnement congénial de qualités et de défauts, vient de là. Pour rester dans notre étroit sujet, ce qu'on vient de lire permet déjà d'entrevoir l'erreur du système. Il est bien vrai que la conjugaison *grecque* (nous ne disons pas *indo-européenne*) est arrivée par degrés, et moyennant des progrès que nous pouvons suivre de l'œil, à une répartition de l'idée temporelle entre les différentes formes du verbe. Mais c'est là une supériorité acquise, nullement une supériorité innée; il y a fallu le travail des générations. Des deux côtés, le point de départ est à peu près de même sorte : richesse de formes, confusion et indétermination du sens. Ce ne sont donc point les facultés natives qui diffèrent : la différence vient de la culture qu'elles ont reçue. Et, puisque nous sommes sur ce sujet, comment le génie historique serait-il un don naturel de la race aryenne, comment le supposer, quand nous voyons que les Aryas de l'Inde n'ont jamais connu l'histoire, et que les Perses, de sang non moins pur, s'ils ont laissé quelque souvenir de leur passé, en sont redevables uniquement aux Grecs, leurs adversaires? C'est en Occident à une époque relativement récente, avec Hécatée de Milet et Hérodote, probablement sous l'action des mêmes causes qui ont changé en républiques les anciens gouvernements monarchiques des cités grecques, qu'est né chez les Grecs, qui l'ont transmis au reste du monde, le sentiment de l'histoire : et c'est aussi vers le même temps que le même sentiment a fini de se faire une place nettement et franchement délimitée dans l'outillage grammatical[1].

IV

Il nous reste à parler d'un dernier élément : les *personnes*.

Il n'y a pas de langue qui ne possède les pronoms personnels. Ils peuvent rester exclusivement à l'état de mots indépendants. Mais si, par suite d'un usage répété, ils viennent à se souder, à s'incorporer au verbe, ils contribuent singulièrement, par leur diversité, au tableau bigarré de la conjugaison. Comme il suffit de quelques changements pour rendre méconnaissables les éléments mis en contact, le secret de ce mécanisme ne tarde pas à se perdre. C'est ce qui est arrivé dans notre famille de langues.

[1] Je n'ai rien dit d'une récente théorie qui veut que le verbe indo-européen ait primitivement eu des formes spéciales pour indiquer les divers aspects de l'action (*die Aktionsart*), tels que rapidité, lenteur, fréquence, etc. Rien ne me paraît plus douteux que ces intentions descriptives. Encore aujourd'hui nous nous passons parfaitement d'indications de cette sorte. Quand je dis que *la foudre traverse le nuage*, on sait fort bien qu'il s'agit d'une autre *Aktionsart* que si je dis que *la voie lactée traverse le ciel*. Quand, parlant d'un homme qui a de fâcheuses habitudes, je dis : *Il boit*, tout le monde comprend de quoi il s'agit sans qu'il soit besoin d'un itératif.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Il semble alors que le verbe, comme un être animé, passe par une série d'évolutions organiques. On n'a pas manqué de faire la comparaison. Ceux qui ne poussent pas la similitude jusque-là ont parlé au moins de *flexion* ou de *déclinaison*, par allusion à une règle plus ou moins droite ou à une aiguille marchant sur un cadran. Il est bien clair que ces termes ne doivent pas être pris à la lettre : chaque personne du verbe représente un tout indépendant, quoiqu'il soit certain que l'esprit a cru découvrir des rapports en cet assemblage de formes, et a fini par les concevoir comme un ensemble. C'est ce que dit le nom de *conjugaison*, autre métaphore empruntée à un attelage.

Une chose qu'on n'a pas assez vue, c'est le changement considérable que l'adjonction des désinences personnelles dut nécessairement produire dans l'économie du verbe. La désinence personnelle, cette dernière venue, a fini par absorber ou par se subordonner tout le reste. Les modes s'en sont trouvés quelque peu étouffés : ils ont contracté avec la désinence personnelle une union si étroite qu'à peine nous pouvons distinguer ce qui leur appartient en propre. Union utile, après tout, qui a préservé le langage d'une trop grande complication.

On doit maintenant commencer à comprendre l'origine de ces longs paradigmes dont sont remplies les pages des grammaires. Une circonstance particulière est venue, pour ainsi dire sans qu'on y pensât, porter au double le nombre déjà considérable des désinences. Du moment que l'habitude était prise de souder le pronom personnel au verbe, il devait arriver que ce pronom vînt se présenter deux fois, une fois comme sujet, une seconde fois comme complément; cela devait arriver quand l'action, au lieu de s'exercer au dehors, faisait retour sur le sujet, quand, par exemple, au lieu de dire : *il tient, il jette*, on avait à dire : *il se tient, il se jette*. De là, par le mélange des deux pronoms, une seconde série de désinences qui a formé *la voix réfléchie* ou *voix moyenne*. On a calculé que, grâce à ce jeu des désinences, le verbe grec n'a pas moins de 249 formes, sans parler des infinitifs et des participes. Le sanscrit, encore plus généreux, va jusqu'à 891. Heureusement tout n'est pas également employé.

Avec cette dernière addition, nous touchons au moment où le verbe, déjà fort riche, risque d'être surchargé. Nos hellénistes aiment à faire observer quelles nuances délicates, quelles fines intentions la voix moyenne permet d'exprimer au verbe grec. Mais ce sont des beautés qui se révèlent surtout aux spécialistes. A qui envisage les choses d'un œil moins prévenu, la voix moyenne apparaît comme le premier pas dans une direction où les langues indo-européennes ont bien fait de s'arrêter, car elle les conduisait tout droit à englober la phrase entière dans le

verbe, comme fait le basque et comme font les langues américaines.

La plupart des idiomes modernes, parmi les accessoires dont ils se sont débarrassés, n'ont pas manqué de comprendre la voix moyenne. En même temps, ils ont détaché les pronoms, et ils ont confié à des «auxiliaires» tout ce qui pouvait devenir une cause d'encombrement. Quant aux langues qui ont conservé le moyen, elles en ont tiré un parti inattendu. Elles l'ont fait servir à l'expression du passif, qui, dans le plan primitif, n'avait point reçu de place.

Nous n'avons pas encore fini. Certaines espèces de mots, qui n'étaient nullement, par elles-mêmes, de nature verbale, ont senti l'influence du verbe, se sont trouvées attirées dans son orbite. Pour parler de façon plus claire, l'esprit s'est si bien habitué à accompagner l'action des notions subsidiaires de temps et de voix, qu'il les a étendues à certains substantifs et adjectifs. Les substantifs devinrent dès lors les infinitifs, les adjectifs devinrent les participes. La facilité des communications entre le nom et le verbe fut de la sorte assurée. On sait que ces formes à moitié verbales n'ont cessé, par la suite, de gagner en importance : dans les langues modernes, l'infinitif a pris une telle prépondérance que l'usage s'est instinctivement établi de le prendre pour prototype, comme s'il était la souche du verbe, dont il est, en réalité, le dernier rejeton. En anglais, l'infinitif, s'appuyant sur quelques auxiliaires, tient lieu, au besoin, de tout l'appareil de la conjugaison.

V

Il est temps d'arrêter cette étude. Nous avons voulu montrer ce qu'une seule espèce de mot, envisagée en son développement historique, contient d'enseignement. En y réfléchissant, on trouvera peut-être que ce genre de problème est aussi intéressant — plus intéressant — que celui de l'origine du langage. Il n'est pas difficile, après tout, d'imaginer que les hommes aient su figurer le bruissement du vent ou le grondement du tonnerre, ou, qu'au moyen de gestes accompagnés de la voix, ils aient distingué les personnes, ou encore que par des onomatopées ils aient représenté certains actes. Mais que, par une modification légère, par des syllabes en apparence dénuées de sens, ils aient exprimé les diverses faces d'une même action, qu'ils aient ainsi créé les temps, les modes, les voix, une telle œuvre paraissait impossible à comprendre. Il n'y a pourtant à chercher ici ni un fait surnaturel, ni un don supérieur à la raison humaine, ni — comme on l'a trop dit — une végétation tirant d'elle-même son principe

de croissance. Tout s'est fait par des moyens qui ne sont pas si loin de nous. Devant les observations de la science, le mystère se dissipe. Nous pouvons toucher du doigt la succession et l'enchaînement des faits. Il se peut que, dans l'histoire que nous venons de retracer, certaines parties soient à retoucher; mais, ce qu'on ne changera pas, c'est la vérité qui en ressort : à savoir que cet agencement, né de besoins élémentaires, s'est perfectionné par les moyens les plus simples, et que la seule superposition de ces procédés en fait tout le merveilleux. La longue durée a été l'auxiliaire qui a tout lié et tout fondu. La régularité apparente de la conjugaison est, en dernière analyse, l'œuvre du peuple, qui, par instinct, goûte la symétrie et aime les grands ensembles.

... S'il fallait trouver à la conjugaison indo-européenne, en sa formation et en son développement, quelque analogue tiré d'un autre ordre d'objets, ce n'est pas dans la zoologie ou la botanique que j'irais chercher mon terme de comparaison, mais plutôt dans l'histoire sociale. Je penserais à quelqu'une de ces grandes institutions politiques ou judiciaires — les Parlements ou le Conseil du Roi — qui, nées d'un besoin primordial, ont vu peu à peu se diversifier, s'étendre leurs attributions, jusqu'à ce qu'un autre âge, trouvant cet ensemble de rouages trop lourd, en ait retranché une part, en ait divisé le fonctionnement entre divers corps libres et indépendants, quoique prenant part encore, dans une certaine mesure, et avec la preuve visible de leur ancienne solidarité, à la conception initiale.

Il était peut-être à propos de montrer, par des preuves visibles et non contestables, la part d'action que les peuples exercent sur ce qu'on est trop porté, de nos jours, à considérer comme des fatalités d'organisation. La part de la fatalité, ou, pour parler plus exactement, de la non-liberté, est déjà assez grande dans la destinée humaine : ne l'exagérons pas sans raison! L'hérédité du langage est de plus noble espèce. Ni les peuples ne doivent être parqués selon ce criterium, car il n'y a là rien d'inéluctable, ni les langues étiquetées définitivement d'après leur structure primitive, car elles se modifient par la volonté. Et c'est une vraie satisfaction pour le chercheur de sentir qu'il est, avec le langage, sur un terrain autre que l'ethnologie, sur un terrain où l'on voit clairement, pour peu qu'on approfondisse son regard, naître, s'affirmer et grandir la liberté de la pensée humaine.

Michel Bréal.

LE PATOIS DE LA FRANCHE-MONTAGNE

ET EN PARTICULIER

DE DAMPRICHARD (FRANCHE-COMTÉ).

(*Suite.*)

lārğ = « large ».

lārm = « larme », — *lārmé Dū* « malheur ! ».

lāvr = « lèvre ».

lāzòt « laitron, *Sonchus* L. ». On attend *lĕzòt* de **lacetta* (?) comme *rĕzĭ* de *racemu*; notre mot est sans doute emprunté à un patois des environs de Mtb. où l'on dit *lèzòt*.

1 *lĕ* « elle » = vfr. *lei*.

2 *lĕ*, *lĕz* = « les ».

3 *lĕ* = « lit », — *ĭ lĕ bğū* « un lit dans une alcôve » < *lectu perdutu*.

lĕr = « lire », — « trier ».

lĕsū m. « lessive de cendre » < *lixivu*.

lĕtī « lait coagulé par la présure; caséum du lait, mêlé de lait ou de crème » < *lactariu*.

lĕtō ou *lĕtò* « cochon de lait » < **lactente*, — *èl è fā sĕ lĕtō* « elle a mis bas (en parlant d'une truie) ».

lĕzāğ f. « lézard » = fr. *lézarde*.

lĕzi « produit de la présure mêlée au lait » < **lacile* (?).

1 *lè* = « la ».

2 *lè* = « là ».

lègè m. « flaque d'eau »; c'est probablement un diminutif signifiant « petit lac », dérivé au moyen du suff. *-attu* d'un mot simple emprunté à un dialecte méridional tel que it. *lago*.

lèn = « lune ».

lèni̯ = « ligne ».

lèsĕ « lait » < **lacticellu*.

lèsi = « lacer ».

lèsò = « lacet ».

lèt = « latte ».
s lèvā = « se laver ».
lèvu « où », litt. *là-où*.
lẽbān « balafre, accroc » < **lamberna*, cf. lat. *lamberare* « déchirer ».
lẽbrẽčür « lambrissure, corniche », emprunté au parler de Mtb.
lẽbri = « lambris ».
lẽdruanịi = « lanterner, lambiner », cf. vfr. *landreux* « paresseux ».
lẽgi = « languir ».
lẽp = « lampe ».
lẽtān = « lanterne », — « homme lent ».
lėǧ = « loge ».
lėǧė = « lourdeau ».
lėǧi = « loger ».
lėǧmõ = « logement ».
lėmės = « limace ».
lėmụònür « limonière », dérivé de *limon*, cf. le mot fr.
lėrǧė « petit traîneau » < **lubricellu*.
s lėvā = « se lever ».
lö « ivraie » < *loliu*.
di li « if » = fr. *l'if* (article soudé).
li f. = « lie ».
libr « libre », emprunté au fr.
librėč̃ « vilebrequin ». cf. *MSL*, X, 292.
liǧ « bouchon » = fr. *liège*.
èn vèč lir « une vache qui a été saillie mais ne porte pas »; c'est probablement l'all. *leer*, venu par l'intermédiaire de la Suisse.
1 *livr* « livre » emprunté au fr.
2 *ĩ livr* « ensemble des pis » < *uberu* précédé de l'article soudé.
livr = « lièvre ».
livrā = « livrer ».
1 *lĩ* = « lin ».
2 *lĩ* = « lien ».
lĩǧ = « linge ».
lĩm = « lime ».
lịòt f. « petit traîneau », diminutif de *lũ*.
s lịòtā « se glisser avec un petit traîneau », dérivé du précédent.
lịũ m. « partie recourbée sur laquelle glisse le traîneau », dérivé de *lũ*.
lė lmũ d lè lũ « partie du traîneau à laquelle sont attachés les traits » = fr. *limon*.
lnịö = « ligneul ».

lóvr m. « veillée »; ce mot remonte évidemment à *lucubru*; mais l'*ó* constitue une difficulté; même observation pour les deux mots suivants.

lóvrā f. « veillée » < *lucubrata*.

lóvròt « colchique d'automne » < * *lucubretta*. Cette plante se met à fleurir en automne à l'époque où l'on commence les veillées; c'est une « veilleuse ».

lòbụ̂òrā « cultiver », emprunté au fr.

lòč « mince tranche de pain » = vfr. *laische*.

lòd « volet », emprunté au suisse, all. *lade*.

lòpā « laper », emprunté au fr.

lòpintr « grande pince de forgeron »; ce mot est sans doute dérivé de *lopin*; c'est la pince qui sert à prendre les *lopins* de fer.

lòtr = « lettre ».

lòvũ « planche », cf. vfr. *lavon*, *lovon*, *laon*; l'*ò* de la première syllabe paraît indiquer un emprunt aux patois des environs de Montbéliard.

lṏg = « langue », — *lṏg dė bèrbi* « piloselle », *Hieracium Pilosella* L. », — *lṏg dė sòtrė* « autre plante, litt. langue de sauterelle ».

lsi = « laisser ».

lsũ « linceul », — « drap de lit », cf. fr. *linceul*.

lū = « lui ».

lũ f. « grand traîneau »; origine inconnue; cf. suisse *luge*.

lūnòt « linotte », emprunté au fr.

lūrũ = « luron ».

lūs f. « instrument à forer les essieux »; origine inconnue.

s lūtā « se battre » = fr. *lutter*.

lũdi = « lundi ».

lu, *luv* = « loup, louve ».

lūri « laurier », cf. *MSL*, VIII, 337.

lụ̂a « loi », emprunté au fr.

lũ = « long, loin ».

lũğ = « longe ».

lvru « petite seille en bois, à une seule anse, pour donner à lécher aux bêtes », — « huche à pain » = vfr. *livroir* « mesure de capacité ».

M

m, *mė* « me, moi » < *me*.

1 *mā* m. = « mai (mois) », — « mai (arbre de mai) ».

2 *mā* f. « pétrin » < *magida*.

3 *mā* f. = « *mer* ».

māči = « mâcher ».

māčò « petite bouchée d'aliments que l'on a mâchée avant de la donner à un enfant », d'où « petits plats, plats fins », — *fār tu lĕ māčò d cécũ* « faire le gros ouvrage de quelqu'un, le travail sale ou répugnant, être aux petits soins à l'égard de quelqu'un, le flagorner », ne se prend qu'en mauvaise part.

māčūr = « mâchoire ».

māgr « maigre », probablement emprunté au fr.

māǧ = « merde ».

māǧi « mardi », emprunté au fr.; accent sur l'initiale.

māį = « maille » — « torchon de mailles de fer pour écurer les marmites ».

māįi, *tė vó trò tó*, *tė māį tũ čā* « tu tournes trop tôt (trop court), tu accroches ta voiture » = port. *magoar* qui a à peu près le même sens < *maculare.*

1 *māl* m. = « mâle ».

2 *māl* f. « malle », emprunté au fr.

malbr « marbre », emprunté au fr.

mān = « marne ».

manėž « manège », emprunté au fr.

1 *mār* = « maire ».

2 *mār* = « mère (en parlant des animaux, surtout des brebis) ».

3 *mār* = « mare », — *lĕ mār dė Fųarėr* « la mare de Ferrières », que l'on traduit à tort « la mer de Ferrières ».

marònì « marronnier », emprunté au fr.

mārs « mars », emprunté au fr.

mātĩ « mâtin », emprunté au fr.

mātr « maître d'école », emprunté au fr.

matra « fumier »; origine inconnue.

1 *mé*, *méz* = « mes ».

2 *mé* « milieu » < *mediu*, — *ŏ mé* « au milieu » < *in mediu.*

mébil « chétif, malingre (en parlant d'une bête) »; origine inconnue.

mécanic « appareil, instrument un peu compliqué »; c'est le fr. *mécanique* emprunté.

mécǧi « mercredi », emprunté au fr.

méčẽ, *-ẽt* = « méchant, -ante ».

médizẽ « médisant », emprunté au fr.

mélès « mélasse », emprunté au fr.

mémė « grand'mère », mot enfantin.

mémūr « mémoire », emprunté au fr.

ménö = « minuit ».

di méngó «plante à côtes blanches que l'on mange»; origine inconnue.

méprézi = «mépriser».

mér «mère», emprunté au fr.

méritā «mériter», emprunté au fr.

mésèği = «messager».

mètèri «métairie», emprunté au fr.

mètī = «métier».

mètrò «étagère d'encoignure, rayon», cf. vfr. *mestier* «buffet, armoire» dont *mètrò* est un diminutif.

mètsī «médecin», emprunté au fr.

mè = «ma».

mèč = «miche».

mèčé = «marteau», — «dent molaire».

dlè mèdu ou *di mèdu* «amadou», — *ī bulro d mèdu* «champignon amadouvier», emprunté au fr.

mèiz «mésange», emprunté au suisse, all. *meise*.

mèiò = «maillet».

mènī «étameur» = vfr. *maignin*.

mènvèl «manche de charrue» = fr. *manivelle*.

mèrcā «marquer», emprunté.

mèrcī «palonnier de voiture», sort probablement de **marcone* dérivé de *marcus* «marteau»; ce nom serait dû à la forme de l'objet; cf. *mèšō*.

1 *mèrčī* = «marcher».

2 *mèrčī* = «marché».

mèrčò = «maréchal».

dı mèrè «de la vase»; c'est le fr. *marais* emprunté.

mèrgò «matou» = fr. *Margot*.

mèrgulòt «gorge, bouche» = fr. *margoulette*.

mèrğèl = «margelle», — «appendice charnu aux joues ou au cou de la chèvre, du porc, du lièvre», — «mèche de cheveux», — *bē è mèrğèl*, cf. *bē*.

mèrğulīn = «marjolaine».

mèriā «épouser» = fr. *marier*.

mèrlī «merlin», emprunté au fr.

mèrmit «marmite», emprunté au fr.

mèrmutā = «marmotter».

mèrò, *-òd* «mou, mollasse (en parlant de quelqu'un)», — *ī grò mèrò* «un gros paresseux» = fr. *maraud*.

mèròdā = «marauder».

mèrül «morille», remonte à une forme dialectale vha. *marhila.*

1 *mès* «messe», emprunté au fr.

2 *mès* «crotte» < **macia*, — *cẽ mès tẽ trẽn* «quelle boue tu traînes».

s mèscā «se masquer», emprunté au fr.

s mèsī «se salir de boue en marchant, se crotter» < **maciare.*

mèsif «massif», emprunté au fr.

mèsũ = «maçon»; ce mot paraît être en rapport avec *mès* «crotte»; s'il en est ainsi, le maçon serait proprement le «gâcheur de mortier».

mèšõ «palonnier de charrue» < **marceolu*, cf. *mèrcũ.*

mèšlò «petit marteau» < **martellettu*, — *còc mèšlò*, cf. *còcā.*

mètẽ = «matin».

mètnā = «matinée».

mètũ «fromage blanc, lait coagulé» = fr. *maton* «lait caillé».

mèvür = «mûr».

mèvürī «mûrir» < **maturare.*

mèvürũ «fruit de la viorne qu'on fait mûrir en le mettant dans le foin ou dans la paillasse d'un lit» < **maturone.*

1 *mẽ* = «main».

2 *mẽ* «mais», résultat de la fusion des deux mots fr. *mais* et vfr. *ains.*

mẽcā «manquer», emprunté au fr.

mẽč f. = «manche, f.».

mẽčò = «manchot».

mẽčũ = «manchon».

mẽdrẽ = «mandrin (chenapan)».

mẽǧ m. = «manche, m.», — *lu cutẽ è du mẽǧ* «couteau à deux manches».

mẽǧī = «manger».

mẽm «même», emprunté au fr.

mẽtẽ = «manteau».

mė «mieux», probablement emprunté au fr.

mėbi̯ «meuble», emprunté au fr.

mėbi̯ā «meubler», emprunté au fr.

mėglā «bêler (en parlant d'une chèvre)» = vfr. *mugler*, — *èl mėgèl.*

mėnüt «minute», emprunté au fr.

mėrǧī «tas de pierres dans un champ» = vfr. *murgier.*

mėri = «mourir».

mėsī, *lu srai̯ s õ vè mėsī* «le soleil se couche», cf. vfr. *musser* «cacher».

mèsò «sournois, cachottier», — *èn mèsòt* «vache qui n'a pas de cornes (et qui pour cela est timide, honteuse, se cache)»; le sens de *mèsòt* «vache écornée» oblige à songer à it. *mozzo* «tronqué, émoussé, épointé, écorné»; celui de «cachottier» rappelle *mèsī*; il est probable qu'il y a eu, au moins pour le sens, mélange des deux mots.

mōdr = «moudre».

mōl = «meule».

mōtė m. «tête de bête, particulièrement de cochon»; origine inconnue.

mōzė «gros morceau de bois destiné à être fendu en bardeaux»; origine inconnue.

mōzi = «moisi».

mōzūrī «mesurer», emprunté au fr.

migā «cligner de l'œil, clignoter», cf. vfr. *mugueter*.

di migè bī̃ «muguet blanc, Cardamine des prés», emprunté au fr.

fār dèz ōį migò «clignoter», cf. *migā*.

mil = «mille», — *di mil pèčū* «mille-pertuis, plante», — *ī̃ grố mil...* «un très gros..., un très grand...», *ī̃ grố mil tā* «un très gros tas», *ī̃ grố mil pèčū* «un très gros trou», *ī̃ grố mil dubiò* «un très grand *dubiò*», *ī̃ grố mil pèčè* «un très gros paquet».

minī̃ «chaton (du coudrier, du saule)», emprunté au fr. *minon*.

lè mir «trou de la clé (en fer)», subst. verbal de *mirer*.

miru ou *mūru* «miroir», emprunté au fr.

mis f. «rate de porc», emprunté au suisse, all. *milz*.

mit f. «mitaine» = vfr. *mite*.

tu mitnī̃ «tout de suite»; c'est probablement fr. *maintenant* emprunté et corrompu, cf. Mtb. *mitnō̃*.

mizèr «misère», emprunté au fr.

mizlèn m. «droguet», emprunté aux patois suisses, environs de la Chaux-de-Fonds (<**media-lana*).

lu mī̃, lè mīn, lė mī̃, lė mīn = «le mien, la mienne, les miens, les miennes».

fār lè mīn «bouder, faire une mine refrognée», probablement emprunté au fr.

miāl «merle»; c'est le même mot qu'en français, mais il paraît y avoir eu reproduction de l'*l* après l'*m*, comme de l'*r* dans fr. *trésor*; *miāl* sortirait donc d'une forme **mlerle*.

miòt f. «mie» = fr. *miette*.

miutā «pleurnicher», — «exprime le léger beuglement de la vache caressant son veau nouveau-né»; ce mot est sans doute

apparenté à *mioche*, *miette*, *mion*, *mionner*, et peut-être même à *miauler*, c'est-à-dire que ce mot pourrait être, dans une certaine mesure, onomatopéique.

dė pīr cė s ŏ vẽ ŏ mịũ «des pierres qui se délitent» = vfr. *mion* «miette».

mlĩ, *mėlĩ* = «moulin».

mnā, *mėnā* = «mener», — *ẽn mėnā d naǧ* «un tas de neige amoncelée par le vent»; c'est le participe passé pris substantivement du verbe précédent.

mnèsī = «menacer».

mnīš f. «manicle, pièce de cuir que les cordonniers se mettent dans la main pour ne pas se blesser en tirant le ligneul»; c'est le mot français *manicle*, mot savant, emprunté antérieurement au changement de *cl* en *š*.

cǒzā lu mnịò «parler d'une façon enfantine»; *cǒzā* est emprunté au fr.; *mnịò* = vfr. *mignot* «mignard».

mnū = «monnaie».

mnüzũ «petite bouchée» < **minutione*.

lu mǒ «le foie», litt. *le mou.*

mǒl = «moelle».

mǒlür = «moulure».

mǒtal «belette» < *mustela.*

mǒtī «église» = fr. *moutier.*

mǒtrā «montrer» < *mo(n)strare.*

dė mǒzül «sorte de pâte analogue aux nouilles»; origine inconnue.

mò = «mal».

mòdi «maudire», emprunté au fr. par l'intermédiaire de l'église, — «méchant», participe passé du même, pris substantivement.

mòfār «mal agir» = fr. *mal* + *faire.*

mògrā = «malgré».

mòlāzī = «malaisé».

mòlèdra = «maladroit».

mòlèt = «malade».

mòlẽdrĩ «maladif», cf. vfr. *malandre.*

mòrlī, *-īr* «faible, malheureux, mauvais», cf. peut-être vfr. *morilleus* «malade»; ce mot présente d'ailleurs, quelle que soit son origine, une difficulté phonétique dans la première syllabe; il est peut-être emprunté.

mòrpịũ «morpion», emprunté au fr.

mòsẽ = «malsain».

mòšā = «mêler», — *ẽtrė mòš* «être mêlé»; c'est l'adjectif verbal.

mòtònè m. «mentonnet (dans une fermeture à loquet)»; c'est le mot fr. corrompu sous l'influence de ceux qui commencent par *mò*.
mòtrāti = «maltraiter».
mō̃ «comme», doublet de *cmō̃*.
mō̃t f. «mensonge», substantif verbal du suivant.
mō̃ti = «mentir».
mtẽ̄n, *mètẽ̄n* = «mitaine», — *èn vẹ̀i̯ mètẽ̄n* «un vieil imbécile».
mūl f. «purin»; origine inconnue.
mūlè «mulet», emprunté au fr.
mūltī «muletier», emprunté au fr.
s mūni «s'approvisionner», emprunté au fr.
mūrò «mur» <*murettu*.
mūzā = «muser» — «réfléchir, être soucieux».
mụ̈ā ou *mị̈ā* = «muer».
mu = «mot».
1 *mū*, *mūč* «mort, morte», — *ĩ mū* «un cadavre», — *lè mū* «la mort», — *lè mū ò dị̂āl* «valériane officinale».
2 *dè mū d èrèni̯* «grosses bosses aux troncs des arbres» = vfr. *moie*.
3 *fār lè mū* «bouder» = fr. *faire la moue*.
mūdr = «mordre».
mulā l fĩ «mettre le foin en meules», verbe dérivé du substantif disparu qui correspondait à fr. *meule*.
mūn = «moine».
mūnī «meunier»; *molinariu* devait donner **mónī*; il est probable que l'*ó* de cette forme s'est nasalisé au contact de l'*n*, d'où **mũnī*, qui en se dénasalisant ne pouvait devenir autre chose que *munī*.
mur «mûre (fruit de la ronce)» <*mora*.
murī «ronce qui produit les mûres» <*morariu*.
mustāč «moustache», emprunté au fr.
mut f. «taupinière, fourmilière» = fr. *motte*.
mutè m. «motte de terre», dérivé du précédent au moyen du suffixe *-attu*.
mutr fr. «montre», emprunté au fr.
mutũ̄ = «mouton».
mūs m. «confiture» <all. *mus*.
1 *mũ̄* = «mon».
2 *mũ̄* = «moins», — *ò mũ̄* «au moins».
di mũ̄d «beaucoup de gens» = fr. *monde*.
mũ̄dr = «moindre».

ètõdrè lè mũnir «étendre les taupinières» <**mōlinaria*, cf. lat. *mōlēs* et v. port. *moiom* «tas». On attend **munīr*, mais l'*u* de cette forme a subi une nasalisation analogue à celle que nous supposons plus haut entre **mónī* et *mūnī*.

mũsé = «monceau».

èn mũt «une enchère», subst. verbal du suivant.

mũtā = «monter», — *lu tõ s mũt* «le temps devient sombre, orageux».

mũtènu̯ü «montagnard» <**montaneone*, — *lè mũtènu̯ü c dèsirõ i̯u pètò* «il neige», litt. «les montagnards déchirent leurs chemises».

mũtè = «montant (d'une porte)».

1 *mu̯a* = «moi».

2 *mu̯a* = «mois».

s ò ĩ bè mu̯ağè «c'est un beau merdeux (en parlant de quelqu'un)» <**merdattu*. Pour le suffixe diminutif *-è* <*-attu*, cf. *brãzè*, *còfi̯è*.

mu̯ai̯u, -ū = «meilleur, -eure».

mu̯arūn «marraine», emprunté au fr.

mu̯asnā = «moissonner».

lu mu̯atõ ou *lu mu̯atò* «le milieu, le centre», ne s'explique pas phonétiquement comme venant de **medium-tempus* (cf. *mènõ*); doit être emprunté à quelque patois voisin, car plusieurs patois voisins disent *mu̯atõ*, p. ex. Baume-les-Dames, Haute-Saône, vieux Lyonnais.

1 *mu̯òč* = «mouche», — *mu̯òč bènī* «abeille», — *mu̯òč è mī* «abeille».

2 *mu̯òč* «mèche (de lampe, de vilebrequin, etc.)» <**mucca*.

mu̯òčāz = «mortaise».

1 *mu̯òčī* m. = «mortier».

2 *mu̯òčī* = «moucher», — «gifler», — *èn ètal cé s mu̯òč* «une étoile qui file».

3 *èn mu̯òčī* f. «une gifle», participe passé pris substantivement du précédent.

mu̯òčòt «abeille», diminutif de *mu̯òč* «mouche».

1 *mu̯òču* m. «châle» = fr. *mouchoir*.

2 *mu̯òču, -uz* «qui ne se mouche pas, baveur, morveux» <**muccatosu*, — *ĩ ğūn mu̯òču* «jeune faiseur d'embarras».

mu̯òi̯ f. «eau répandue», substantif verbal du suivant.

mu̯òi̯ī = «mouiller».

mu̯ònò «moineau», emprunté au fr.

mu̯òr «museau», — *fār lu mu̯òr* «faire la mine» = vfr. *mourre*.

ĭ mụòrü « *stü c fā l mụòr* ».

mụòìrė m. « mucus nasal » < **muccarellu*.

N

n, *nė* = « ne », — quelquefois explétif : *i vụòrō c è n sa mü* « je voudrais qu'il soit mort ».

na, *nar* = « noir, noire ».

1 *nā* = « nez ».

2 *nā* = « nerf ».

nağ = « neige ».

nağī = « neiger ».

dė nāị « dragées de baptême » < *natalia*.

s naị̆ = « se noyer ».

naši = « noircir ».

nėfli = « néflier ».

nėgliğī « négliger », emprunté au fr.

nėgr « nègre », emprunté au fr.

butā lu šnòvr ō nėzi « rouir le chanvre », cf. Meyer-Lübke, *Gröber's Zeitschr.*, XV, 244, *nazier* = **natiare*.

nèğī ou *nağī* « nager », emprunté au fr.

lė nèri « naseaux » = it. *narice*.

pè tu nèt « pas tout à fait », emprunté au fr. *net*.

nètā = « natter », — « calfeutrer ».

lè nètür « parties génitales d'une jument, d'une vache » = fr. *nature*.

èn nèviòt pụò fār lè tal « navette » < **navilietta*.

nĕni « non (en réponse) », emprunté au fr.

nėri = « nourrir ».

nėvō̆, *nvō̆* « neveu », emprunté au fr.

1 *nō̆* = « nuit », — *ĭ vė̆ị but è lè nō̆* « quelqu'un qui n'est jamais prêt, qui est toujours en retard ».

2 *nō̆*, *nō̆v* = « neuf, neuve ».

nō̆zėị « noisette » = vfr. *nousille*.

dė nō̆ziòt « de l'oseille »; origine inconnue.

ni = « nid ».

nic f. « morve, mucus nasal »; origine inconnue.

nic̀ = « niche ».

nivė = « niveau ».

nịá « nichée » < **nidata*.

nịėrg « giffle »; origine inconnue.

ni̯ò « œuf qu'on laisse dans le nid de la poule » = vfr. *niau.*
ni̯òl « nielle, *Agrostemma Githago* L. »; emprunté au fr. (Mtb. *ni̯āl*).
ni̯ũ « personne (négation) » <**necunu.*
ṇnè « non » <**non-at*, c'est-à-dire *non-habet.*
ṇnò « non » <*non-est.*
1 *nó* m. « abreuvoir », cf. *MSL*, VIII, 336.
2 *nó*, *nóz*, *nó*, *nóz* = « nous ».
3 *nó*, *nóz* = « nos ».
nót = « notre ».
nótr = « nôtre ».
ètrè nòcai̯ « être sale, crotté »; origine inconnue.
nòs = « noce ».
nòtai̯ = « nettoyer ».
lè nòtai̯ür « enveloppe qui entoure le veau sortant de la vache », dérivé du précédent.
1 *nũ* = « 9 ».
2 *nũ* f. « nuage » = fr. *nue.*
nu = « nœud ».
nu = « noix ».
Nué « Noël », emprunté au fr. par l'église.
nui̯ = « noyer (arbre) ».
nunā ou *nũnā* « dîner » = vfr. *noner.*
nut « note », emprunté au fr.
nuvé = « nouveau ».
nũ = « nom ».
nũbr = « nombre ».
nũmā « nommer », dérivé de *nũ.*
nũpèt vó « n'est-ce pas? »; formation obscure.

Ó

1 *ó* = « août ».
2 *ó* « oui » <*hoc-illud.*
óbèi̯ « obéir », emprunté au fr.
ócāzi̯ũ « occasion », emprunté au fr.
dèz óliv « plante du même genre que *lè lóvròt* »; c'est le mot fr. *olive* emprunté.

Maurice Grammont.

(*A suivre.*)

SUR
LES SUFFIXES VERBAUX SECONDAIRES
EN INDO-EUROPÉEN.

On s'accorde assez généralement à tenir pour primaires toutes celles d'entre les formations indo-européennes qui ne se dénoncent pas du premier coup comme secondaires, c'est-à-dire comme étant tirées de mots existant dans la langue, et qui peuvent par suite être rattachées immédiatement à des racines. Cette manière de voir n'est peut-être pas toujours justifiée.

En effet, d'une part, à en juger par les traces nombreuses qui subsistent dans toutes les langues indo-européennes connues à date ancienne, en latin, en grec et surtout en indo-iranien, les noms racines abondaient en indo-européen; mais ce type a cessé de bonne heure d'être vivant : déjà en védique et dans le grec le plus ancien, les noms racines sont des archaïsmes, et ces restes isolés d'une formation autrefois régulière tendent à devenir de plus en plus rares au fur et à mesure qu'on envisage des périodes plus récentes. D'autre part, beaucoup de suffixes indo-européens jouent souvent le rôle de suffixes secondaires.

Dès lors, à l'égard des formations nominales, puisque les noms racines et les suffixes secondaires étaient nombreux en indo-européen, il est possible d'interpréter beaucoup de noms de deux manières : 1° comme rattachés directement à la racine; 2° comme tirés d'un nom racine, qui a pu du reste disparaître lui-même dans une période ultérieure. Par exemple, le suffixe i.-e. *-*mo*- est souvent secondaire, ainsi dans skr. *dyu-má-* «clair», dans gr. *ἔτυ-μος*, *βάσι-μος*, dans lit. *árty-mas* «près» et dans tout le type bien connu : skr. *adhamáḥ*, lat. *infimus*, etc. (voir Brugmann, *Grundr.*, II, § 72). Rien n'empêche donc de considérer skr. *rukmá-* «brillant» comme un dérivé — sans doute déjà indo-européen — du mot racine nettement attesté par skr. *rúc-* et lat. *lūx*, bien plutôt que comme une formation de la racine, indépendante de tout autre mot.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Ce suffixe *-*mo*- alterne souvent avec d'autres suffixes également secondaires; ainsi de **perə*-, **pr̄*- «devant» (*M. S. L.*, VIII, 244) on a d'une part lit. *pìr-mas*, got. *fruma*, mais de l'autre skr. *pū́r-va*-, v. sl. *prŭ-vŭ*; de **bhī*- «crainte» (skr. *bhī*-) on a skr. *bhī-má*- et *bhī-rú*-. Il n'y a point de raison dès lors de ne pas voir des formes secondaires dans skr. *tig-má*- et zend *tiɣ-ra*-, dans skr. *das-má*- et *das-rá*-, dans zd *xrū-ma*- et *xrū-ra*- (cf. le thème racine attesté par v. sl. *krŭvĭ* «sang», v. polon. *kry*), dans lit. *pĩr-mas* et *pir-vas*, etc. Un exemple clair de ces alternances de suffixes secondaires est fourni par le mot indo-européen signifiant «un» ou «seul»:

skr. *é-ka*-;
v. perse *ai-va*-, gr. *οἶ(ϝ)ος*;
gr. *οἴ-νη*, lat. *ū-nus*, got. *ai-ns*, etc.

Le suffixe *-*ko*- est toujours secondaire, les suffixes *-*wo*- et *-*no*- le sont *au moins* dans une partie des cas : on a donc ici trois dérivés différents d'un mot (et non d'une racine) i.-e. **oi*- : il est dès lors possible que hom. lesb. thess. *ἴα* soit le féminin de ce thème racine **oi*-, et il serait par suite inutile de recourir à l'explication hardie de M. Kretschmer, *Einleitung in die gesch. der gr. spr.*, p. 10, n., ou à celle non moins hardie qu'a proposée récemment M. Joh. Schmidt, *K. Z.* XXXVI, p. 391 et suiv. — Le caractère secondaire de tous ces suffixes d'adjectifs ressort bien de ce que, au premier terme des composés, on leur substitue souvent -*i*-; ainsi zd *dərəzra*-, *dərəzi-raθa*- (voir Caland, *K. Z.*, XXXI, 267 — XXXII, 592, et cf. ces *Mémoires*, XI, p. 186).

Les inconséquences de vocalisme qui surprennent quand on examine la formation de certains adjectifs s'expliquent par le caractère secondaire de ces mots. Ainsi les adjectifs en *-*ro*- ont tantôt le vocalisme *o* de la racine et tantôt le vocalisme zéro, sans que rien justifie cette opposition : got. *baitrs*, v. h. a. *bittar*; or on conçoit bien que la forme à vocalisme *o* soit tirée d'un cas à vocalisme *o*, et la forme à vocalisme zéro d'un cas à vocalisme zéro d'un nom racine tel que **bhoid*-, **bhid*-; c'est ainsi que le thème racine **woik*$_1$-, conservé par exemple dans gr. *οἶκα-δε*, apparaît dans le composé v. pruss. *wais-pattin*, lit. *vẽšpats*, tandis que l'on a **wik*$_1$- dans skr. *viç*-, v. perse *viþ*-, v. sl. *vĭsĭ* et dans le composé skr. *viç-páti*-.

Des noms racines indo-européens il ne subsiste dans la plupart des langues que des dérivés; ainsi de **g*$_1$*enə*-, **g*$_1$*n̄*-, attesté par skr. *jā́*-, on a got. *kun-i*, lat. *gen-iu-s* et *prō-gen-iē-s* (cf. skr. *pra-jā́*-, et pour la forme, lit. *žẽm-ė*, v. sl. *zemlja* en regard de zd *zəm*- «terre»), gr. *ὁμό-γν-ιο-ς*, toutes formes secondaires qui supposent un ancien nom racine. De même le thème racine

**peq*[w]-, qui est assez mal attesté d'une manière directe par lat. *prae-cox*, est conservé dans la forme grecque munie d'un suffixe secondaire, *ϖέπ-ων*, féminin *ϖέπ-ειρα*; le suffixe *-*en*- est ici secondaire comme dans les exemples connus, skr. *rā́j-* : *rā́j-an-*; lit. *żm-ũ*, got. *guṃ-a*, lat. *hom-o*, cf. zd *zəm-* «terre»; v. sl. *prŭst-enĭ* «anneau», de *prŭstŭ* «doigt», et dans toute la déclinaison faible germanique (voir Hirt, I. F. VII, 111 et suiv.); le féminin *ϖέπειρα* est emprunté à un thème en -*r*-, comme celui de la plupart des thèmes secondaires en -*n*-, et comme tous les neutres des mêmes thèmes : *ϖίων*, *ϖίειρα*, *ϖῖαρ*; au contraire, -*n*- du suffixe essentiellement primaire *-*men*- se retrouve au féminin et au neutre.

D'une manière générale, toutes les fois qu'un thème nominal se compose d'une racine et d'un suffixe qui, dans une partie au moins de ses emplois, est notoirement secondaire, il n'est pas légitime d'affirmer que ce thème soit primaire; on peut — on doit peut-être — toujours tenir ce thème pour dérivé d'un ancien nom racine.

Ce qui est vrai des noms peut l'être aussi des verbes : plus d'une formation qui passe pour primaire est sans doute secondaire en réalité. L'indo-européen possédait au moins deux suffixes verbaux servant à former des thèmes secondaires : *-*ye*- (skr. -*ya*-, v. sl. -*je*-, etc.) et *-*ske*- (skr. -*cha*-, zd -*sa*-, gr. -*σκε*-, lat. -*sci*-, arm. -*çe*-); il y a lieu de rechercher d'après ce qui précède si *tous* les verbes formés à l'aide de ces suffixes ne seraient pas secondaires.

1° Le suffixe *-*ye*-[1].

Le suffixe *-*ye*- fournit des verbes secondaires de toutes sortes, d'abord des dénominatifs tels que skr. *namas-yá-ti* «il fait hommage», *priyā-yá-te* «il est ami avec...», v. sl. *prija-je-tŭ* «il témoigne son amitié à...»: ce type éminemment secondaire est,

[1] Il n'y a pas lieu de distinguer, avec M. Fortunatov, *B. B.*, XXII, 180, deux suffixes indo-européens *-*ye*- et *-*je*- : les faits invoqués ne suffisent pas à justifier cette distinction. Les doublets vieux slaves *byvajetŭ* et *byvaatŭ* ne relèvent pas de deux catégories distinctes, et tout indique au contraire que *byvaatŭ* est une forme dialectale et récente de *byvajetŭ*, de même que le génitif de l'adjectif déterminé *živaago* sort de *živajego* : après voyelle longue, *j* intervocalique est tombé devant *e* dans la plupart des dialectes slaves à une époque déjà historique. — Quant à -*ė* et -*o* des 3[es] personnes d'aoristes lituaniens comme *vẽdė* et *lìko*, l'intonation douce ne permet pas d'y voir d'anciens i.-e. *-*ēt*, *-*āt*, comme le dit avec raison M. Fortunatov, mais il ne s'ensuit pas qu'on soit obligé de ramener ces finales à *-*ēyet*, *-*āyet*; il en résulte simplement qu'il y a eu quelque contraction à la 3[e] personne, comme à la 1[re] sing. en -*iaũ*, -*aũ* et à la 2[e] sing. en -*eĩ*, -*aĩ*.

de tous les types verbaux, celui qui a pris le plus d'importance dans l'histoire ultérieure des langues indo-européennes. Le suffixe *-*ye*- fournit en second lieu des déverbatifs : ainsi les intensifs indo-européens se présentent en sanskrit soit sous forme primaire, par exemple *dédiṣ-ṭe*, soit avec le suffixe -*ya*-, par exemple *dediç-yá-te*; et la forme munie du suffixe secondaire *-*ye*- est à peu près la seule forme d'intensif qui ait été conservée en dehors de l'indo-iranien, gr. *μαρμαίρω*, *ποιφύσσω*, etc., v. sl. *glagolją*, *mrŭmŭrją*. En regard du thème baltique *de-d-* (cf. skr. 3e pers. sing. *dá-dhā-ti*, plur. *dá-dh-ati*) de lit. *dẽ-s-ti*, le slave a *dežda*, *deždeši*, c'est-à-dire un thème **de-d-je-*. Le lit. *jù-n-g-iu* est dérivé du thème **yu-ne-g-*: **yu-n-g-* attesté par skr. *yunákti* et lat. *iungō*; le lat. *uinciō* suppose **wi-ne-k-*; le gr. *κλίνω*, lesb. *κλίννω* (c'est-à-dire **κλινyω*) sort de **klinā-* (v. sax. *hlinōn*), **klinə-*, etc.; M. Brugmann énumère une foule de formes ainsi tirées de thèmes à nasale, *Grundriss*, II, § 743 et suiv. Les formes verbales indo-européennes à suffixe -*ā*- ne subsistent presque plus que sous la forme élargie à l'aide du suffixe *-*ye*-; par exemple le thème **mnā-*, attesté par l'optatif skr. *mnā-yā-t*, apparaît en grec seulement dans *μνά-ομαι*, c'est-à-dire **mnā-ye-*, et dans d'autres dérivés comme *μνᾱ-ί-σκω*, *μέ-μνᾱ-μαι*, etc. (voir Brugmann, *Grundr.*, II, § 734 et suiv.) : la catégorie, si importante, des itératifs slaves en -*a-je*- appartient tout entière au type ainsi défini. Toutes ces formes sont très claires, bien connues, et leur caractère secondaire ne saurait être contesté[1].

Ceci posé, on n'a aucune raison de ne pas tenir pour secondaire v. sl. *věją*, got. *waia*, par exemple, en regard de skr. *vắti*, gr. *ἄ(ϝ)ησι*, et, par suite, tout le type de v. sl. *sěją*, lit. *sė́ju*, got. *saia* — v. sl. *bają*, lit. *bóju* (la forme primaire dans gr. *φημι*) — v. sl. *dają*, *stają*, etc. La valeur itérative de v. sl. *dają* suffirait seule à établir que ce verbe est tiré secondairement du thème **dō-* attesté par skr. *ádāt*, arm. *et* et gr. *ἔδω(κε)*.

On est ainsi tout naturellement amené à admettre que le type

[1] Il ne faut pas citer ici v. sl. *jištą*, russe ищý, и́щешь, serbe ѝштѐм, en regard de v. sl. *jiską*; car on est en présence non d'une addition de suffixe secondaire, mais d'un développement analogique : *jiską* est la forme ancienne, *jištą* est une forme refaite, sous une double influence : 1° celle de l'infinitif *jiskati* (russe искáть, serbe ѝскати), cf. lit. *ē̃βkóti*. v. h. a. *eiscōn* : on sait que l'infinitif en -*ati* est celui des verbes slaves à présent en -*je*-; 2° celle des formes telles que 2e pers. *jišteši*, 3e *jištetŭ*, qui répondent aussi bien à une première personne *jištą* qu'à une première personne *jiską*. La substitution de *jištą* à *jiską* s'est produite en vieux slave à une époque déjà historique, et, sans entrer dans le détail des formes de manuscrits, il est curieux de noter que le Zographensis, le Marianus et l'Assemanianus attestent *jištą*, J. VIII, 50, tandis que le nominatif pluriel du participe présent *jiskąšte* est conservé Mt. XII, 4 — Mc VIII, 11 — J. VI, 24 — etc.

tout entier de gr. φθείρω, σχίζω, etc., qui passe communément pour primaire, pourrait être en réalité secondaire. Cette hypothèse, au premier abord arbitraire, se justifie si l'on considère que les prétendus verbes primaires en *-*ye-* ne servent à exprimer aucun sens défini et qu'il est, d'autre part, impossible de trouver la formule de leur vocalisme en indo-européen. Ce dernier point mérite une attention particulière.

En slave, ceux des présents en *-je-* dont le suffixe s'ajoute immédiatement à la racine ont le vocalisme radical *e*, et cet *e* est d'autant plus remarquable que les infinitifs correspondants ont le vocalisme radical sans *e* : *pišą*, *pĭsati*; *ziždą*, *zĭdati*; *jemlją*, *jĭmati*; *črěplją*, *črŭpati*; *plěžą*, *plŭzati*; *stelją*, *stĭlati*; *stružą*, *strŭgati*; *žują*, *žĭvati*; *pljują*, *pljĭvati*; *bljują*, *bljĭvati*; le vocalisme *e* se retrouve même à l'infinitif dans *stenją*, *stenati*; *kleplją*, *klepati*; *sują*, *sovati*; etc. On a aussi *melją*, *mlěti*; *plują*, *pluti*. Le vocalisme *e* est, dans ce type, la règle; le vocalisme sans *e* n'y apparaît presque pas : *žĭnją* et *lŭžą* du vieux slave sont dus à l'influence de formes **žĭną* et **lŭgą* dont russe жну et лгу attestent l'existence: l'infinitif v. sl. *žęti* est encore celui de **žĭną* et non celui de *žĭnją*. Le présent *rŭžą* a le vocalisme de l'infinitif *rŭzati* : le présent * *rjužą* attendu a disparu parce que le *ju* issu de *eu* n'alterne plus en slave avec *ŭ*. Le verbe *sŭšą* a subi l'influence de *sŭchnąti*, aor. *sŭchŭ*; *sŭlją* est un simple dénominatif de *sŭlŭ*, il est formé comme ἀγγέλλω en grec et *trepeštą* (de *trepetŭ*) en slave. Le vocalisme *o* de *borją*, *porją*, *kolją*, etc. s'explique par l'influence de présents voisins: cf. lit. *barù*, pol. *porę*, lit. *kalù*. Quant à *kryją*, *kryti*; *šiją*, *šiti* (cf. lit. *siúti*), etc., on a affaire ici à des racines dissyllabiques et l'on sait que, dans ces racines, la forme sans *e* a pris souvent la place du degré *e*, surtout en letto-slave et en germanique (voir ces *Mémoires*, X, 140); cette particularité est bien visible surtout en baltique; de même les noms du type skr. *bhrū́ḥ*, gr. ὀφρῦς, etc. n'ont conservé trace en aucune langue d'un mouvement vocalique de la prédésinentielle, non plus que skr. *dhī́ḥ*, *pū́r*, *gír*, *jñā́ḥ*, etc.

Le lituanien présente, pour son type en *-ja-*, le même vocalisme que le slave pour son type en *-je-* : la racine a normalement la voyelle *e* : *sveriù*, *svérti* — *geriù*, *gérti* — *verczù*, *vérsti* — *pérdžu*, *pérsti* — *drebiù*, *drèpti* — *skeliù*, *skélti* — *ßelpiù*, *ßelpti* — *skélbiu*, *skélpti* — *spleczù*, *splésti* — *vemiù*, *vémti* — *tempiù*, *tempti* — *dengiù*, *deñgti* — *veikiù*, *veĩkti* — *léidžu*, *léisti* — *kráuju*, *kráuti* — *ßaukiù*, *ßaũkti* (cf. skr. *çúcyati* «il exprime une plainte»?) — *láukiu*, *láukti* — *kvepiù*, *kvėpti* — etc. Le nombre des exemples est très grand; voir Leskien, *Ablaut der wurzelsilben*,

p. 400 et suiv. Le vocalisme sans *e* se trouve dans un assez bon nombre de cas, mais le plus souvent quand la racine, dans sa forme sans *e*, comprend une sonante longue : *ú* dans *rúgiu*, *rúkti* et toute une série de cas cités par M. Leskien, *l. c.*, p. 393; *ý* dans *gnýbiu*, *gnýpti*; *ir* dans *giriù*, *gìrti* «louer, célébrer» (ainsi différencié de *geriù*, *gérti* «boire») — *iriù*, *ìrti* — *skiriù*, *skìrti* (ces deux racines ne possèdent pas le degré *e* en lituanien) — *spiriù*, *spìrti* (mais lette *speŕu*, *spert*) — *tyriù*, *tìrti* (avec un *y* énigmatique au présent); *ìl* dans *skiliù*, *skìlti* «allumer du feu», (ainsi différencié de *skeliù*, *skélti* «fendre»); *ùr* dans *buriù*, *bùrti* — *duriù*, *dùrti* — *kuriù*, *kùrti*; *ùl* dans *kuliù*, *kùlti*; *ùm* dans *dumiù*, *dùmti* — *grumiùs*, *grùmti* — *stumiù*, *stùmti*. Les autres cas et notamment ceux où l'on a le vocalisme sans *e* avec sonante brève paraissent peu anciens: l'intonation douce de *y* et de *ū* dans *klykiù*, *klýkti* et *puczù* (lette *pūšu*), *pũsti* suffit à indiquer pour ces verbes une antiquité médiocre (voir F. de Saussure, *M. S. L.*, VIII, 425 et suiv.); les autres exemples, *krupiùs*, etc., cités par M. Leskien, *l. c.*, p. 394, sont tout à fait obscurs; *birbiù*, *bir̃pti* — *czirβkiù*, *czir̃βkti* (à côté de *czerβkiù*, *czer̃βkti*) — *βvilpiù*, *βvil̃pti* appartiennent à la série de ces verbes exprimant des bruits que le lituanien a formés en si grande quantité; *grindżiù*, *grįsti* est d'origine inconnue. Le verbe *surbiù*, *sur̃pti* «schlürfen» est très intéressant; il appartient à la même racine que *srebiù*, *srẽpti* «saugen»; on a donc affaire ici à une différenciation; comme les verbes thématiques simples ont à l'infinitif le vocalisme sans *e* en regard du vocalisme *e* du présent, type *lëkù*, *lìkti*, il est permis de supposer que l'identité du vocalisme au présent et à l'infinitif des verbes en *-ja-* est récente et qu'on a eu d'abord une opposition : *srebiù*, *sur̃pti*, d'où l'on a tiré deux verbes, l'un *srebiù*, *srẽpti*, et l'autre *surbiù*, *sur̃pti*, avec des sens un peu différents. Le vocalisme de *sunkiù*, *suñkti* et *siunczù*, *siũsti* serait celui de l'infinitif, conservé parce que la forme *un* de *ṇ* a cessé d'être comprise comme ablaut de *en* : *in* seul est senti en lituanien en cette qualité; de même celui de *guliù*, *gul̃ti* dont *guléti* imposait d'ailleurs l'extension. Même dans les racines à sonante longue, le vocalisme sans *e* peut s'expliquer de la même manière : ainsi l'opposition de lit. *spiriù* et de lette *speŕu* s'expliquerait bien par d'anciens **speriu*, *spìrti*. En principe, on le voit, le présent paraît avoir eu le vocalisme *e* dans les verbes lituaniens en *-ja-*.

Le type letto-slave en **-ye-*, qui vient d'être sommairement décrit, n'a rien de commun, on le sait, avec le type essentiellement primaire des verbes formés à l'aide du suffixe athématique v. sl. *-i-* (c'est-à-dire ɪ — d'intonation douce —), lit. *-ɪ-*: v. sl. 3ᵉ pers. sing. *smrŭditŭ*, infinitif *smrŭdĕti*; lit. 3ᵉ pers. *smìrd*(*i*),

infinitif *smirdéti*; ces verbes indiquent pour la plupart un état. La 1[re] personne sing. seule a la forme thématique : v. sl. *smrŭždą*, lit. *smirdžu*.

En grec, les choses se présentent d'une manière tout autre. Le vocalisme de la racine des verbes en **-ye-* qui correspondent aux verbes letto-slaves en **-ye-* y est défini par une règle très simple qu'a déjà indiquée M. Lorentz, *I. F.*, VIII, 102 et suiv. :

La racine a le vocalisme *e* si son *e* est suivi d'un seul élément consonantique — soit sonante (*i*, *u*, *r*, *l*, *m*, *n*), soit consonne —; elle a le vocalisme sans *e* si son *e* est suivi de sonante plus consonne.

Les exemples du vocalisme sans *e* dans les conditions indiquées sont extrêmement nombreux; il suffit de citer les suivants : *θρύπτω*, *πτύσσω*, *σκύζομαι* (cf. lit. *skùndžu* «je me plains de», lette *skaužu* «je suis irrité contre»), *τύπτω*, *κρύπτω*, *νύσσω*, *ὀρύσσω*, *μύσσω* (cf. lit. *mùnkiù*), *κύπτω*, *ῥύζω*, *θύω* «furo» (voir Schulze, *Quaestiones epicae*, p. 312 et suiv.), *νίζω*, *λίσσομαι*, *βρίζω*, *ἐν-ίσσω*, *πλίσσω*, *ῥίπτω*, *τρίζω*, *φρίσσω*, *σίζω*, *κνίζω*, *χρίζω*, *σχίζω*, *σπίζω*, *λίπτω* «je désire» (cf. lit. *lëpiù* «je commande»), *σάσσω* (aor. *ἔσαξα*, cf. lit. *tvenkiù* [?]), *σκάζω* (cf. v. isl. *skakkr* «boiteux», v. h. a. *hinkan*), *μάσσω* (cf. lit. *minkau*), *δράσσομαι* (cf. zd *darəzayeiti*), *ῥάπτω* (cf. lit. *verpiù* «je file»; pour le sens cf. **snē-* «filer» et «coudre»), *ῥέζω* (pour **Ϝραζω*; cf. *Ϝέργον*), *βλάπτω* (cf. skr. *marcáyati*), etc.

Le vocalisme *e* devant sonante plus consonne est presque sans exemple en grec; la conservation de la diphtongue dans *γεύω* (cf. skr. *jóṣati*), *δεύω*, *εὔω* (skr. *óṣati*), *νεύω*, *ἀκούω*, et aussi dans *σείω* peut s'expliquer sans faire l'hypothèse, après tout arbitraire, d'anciens **$g_1$eus-ye-*, etc. (voir Solmsen, *I. F.*, *Anzeiger*, VI, 154). Sur *κείω*, voir Schulze, *Quaestiones epicae*, p. 245 et suiv. *Λεύσσω* est une exception sûre, mais l'intonation *áu* du verbe lituanien correspondant *láukiu*, montre qu'on ne doit pas avoir affaire ici à un ancien *ĕu* de l'indo-européen. Dans *Ϝέρδω* comme dans v. h. a. *wirkju*, il est permis de voir un dénominatif formé comme *ἀγγέλλω* de *ἄγγελος*, etc. : gr. *Ϝέργον*, all. *werk*; cf. got. *waurk* et *waurkjan*[1]. Enfin il n'est pas démontrable que le *τ* de *χρέμπτομαι* repose sur un ancien *y*.

Au contraire quand l'*e* de la racine est suivi d'un seul élément consonantique, il persiste. Quand l'élément consonantique en question est une occlusive ou une sifflante, le fait n'a rien que

[1] Le prétérit *waurhta* ne prouve pas le caractère secondaire de *waurkjan*; car les verbes à racine terminée par gutturale ont souvent cette forme : got. *bauhta*, *bruhta*, *þahta*, *þuhta*, v. isl. *sótta* et aussi le verbe sûrement primaire got. *brahta* (infinitif *briggan*).

de naturel; c'est le cas de *θέσσεσθαι* (cf. zd *jaiδyeiti*), *σκέπτομαι*, *πέσσω*, *ἐρέπτομαι*, *χέζω*, etc. Les exemples *κλέπτω* et *δρέπτω* sont déjà plus intéressants. Quand il s'agit d'une sonante, la chose est plus remarquable, mais beaucoup moins claire. On a *e* dans : *θείνω* (par exemple chez Homère, *θείνω* P 430, *ἔθεινε* Φ 491), *κτείνω*, *τείνω*, éol. *τέννει· σΊένει*, *ἀγείρω*, *ἀείρω*, *δείρω*, *εἴρω* (surtout dans *συνείρω*, ce qui explique l'absence d'esprit rude en regard de *ὅρμος* «chaîne»), *εἴρομαι* (voir Schulze, *Quaest. ep.*, p. 59), *Fείρω*, *ἐγείρω*, *κείρω*, *μείρομαι*, *πείρω*, *σπείρω*, *τείρω*, *φθείρω*, *σΊέλλω*, *σκέλλω*, *κέλλω*, *ὀφέλλω*, *περιτέλλομαι*, *πνείω*, *πλείω*. Mais, à côté de ce vocalisme *e*, on trouve aussi le vocalisme sans *e* dans nombre d'exemples.

De ces exceptions plusieurs sont purement apparentes : le grec a en effet confondu, on le sait, dans son unique type en **-ye-* deux types distincts, et qui ont donné, l'un, le type en *-je-* du slave, *-ja-* du lituanien, et l'autre, le type en *-ĭ-* du slave, *-ĭ-* du lituanien : originairement *μαίνεται*, *μανῆναι*, qui est apparenté à v. sl. *mĭnitŭ*, *mĭněti*, appartient à une autre catégorie que *τείνω*, *ταθῆναι*; on interprète de même *χαίρω*, *χαρῆναι*; *φαίνομαι*, *φανῆναι*; *ναίω* «j'habite» (**n̥s-ye-*) qui indique nettement un état par opposition aux verbes d'action *νέομαι* et *νίσομαι* (**νι-νσ-yoμαι*); peut-être aussi *σπαίρω*, *ἀσπαίρω* (cf. lat. *sprēui*, *sprētus*), *σκαίρω*, *ψαίρω*.

Parfois les deux vocalismes radicaux, celui avec *e* et celui sans *e*, sont attestés simultanément, par exemple arc. *δέλλω* et att. *βάλλω* : l'un des deux répond sans doute au type slave en *-je-*, l'autre au type en *-i-*; en fait le lituanien a *-gulia*, *-gulti* «iacēre» et *gùli*, *guléti* «iacēre»; le verbe *βάλλειν* exprime à la fois une action, au sens de «jeter, lancer», et un état, par exemple dans *περιβάλλειν* «être au-dessus de»; il a réuni le sens des deux thèmes **gʷel-ye-* et **gʷ°l-ye-* : le triomphe de la forme sans *e* a été assuré par l'aoriste *βαλεῖν*. Quant à *φθαίρω*, *δαίρω*, *κταίνω* en regard de *φθείρω*, *δείρω*, *κτείνω*, ces formes, assez mal attestées, peuvent s'expliquer par des actions analogiques (cf. par exemple *ἔφθαρμαι*, *ἔφθαρκα*, *ἐφθάρην*); le plus sage est de n'y pas chercher des traces d'une antiquité trop reculée. Le vocalisme de *καίνω* a sans doute aussi été déterminé par *κανεῖν*; et peut-être même *βαίνω* par *ἔβᾱν*, *βάσομαι*, *βέβᾱκα*, *βεβαμένος*, *βᾰτός*, etc.

Les deux verbes *πΊύω* et *κασ-σύω* ont un *ῡ* dont l'équivalent se retrouve pour le second dans v. sl. *šiją*, tandis que, vis-à-vis du premier on a lit. *spiáuju*, v. sl. *pljują*; cf. ci-dessus, p. 301, sur v. sl. *kryją*, etc.

Les verbes en *-άλλω* comme *σφάλλω*, *θάλλω*, *πάλλω*, *ψάλλω*, *σκάλλω* peuvent avoir λλ issu de λν tout aussi bien que de λy.

Rien ne prouve d'ailleurs que *σφάλλομαι*, *σφαλῆναι* par exemple n'appartienne pas au même type que *μαίνομαι*, *μανῆναι*, et que *σφάλλω* ne soit pas un factitif secondaire comme *μαίνω*.

Enfin *φύρω*, *κύρω*, *μύρω*, *πλύρομαι*, *σύρω*, *μύλλω*, *σκύλλω* paraissent bien constituer des exceptions réelles à la règle générale; mais on n'en peut rien dire, aussi longtemps que leur vocalisme étrange ne sera pas expliqué.

En principe on peut considérer la règle exposée ci-dessus, p. 303, comme valable en grec : c'est dire que le vocalisme radical des verbes en *-*ye-* est absolument différent en grec et en letto-slave.

L'indo-iranien présente un état de choses qui diffère à son tour des deux précédents.

Il faut tout d'abord mettre à part la grande série des passifs en *-yá-*, accentués sur le suffixe, que l'indo-iranien forme librement presque de chaque racine; en vertu du sens, ces passifs doivent être considérés comme étant originairement issus du type exprimant l'état, de même que le passif arménien en *-im* en regard des verbes actifs en *-em* (*berem* «je porte», *berim* «je suis porté»): skr. *budhyáte* «il est éveillé» ne saurait être séparé de v. sl. *bŭditŭ* «il veille, il est éveillé», non plus que les aoristes passifs grecs en *-η-* des thèmes d'aoristes en *-ě-* du slave, bien que le suffixe présente à toutes les personnes la forme thématique en indo-iranien comme en grec et, par suite, ne se distingue pas, pour la forme, de l'ancien suffixe indo-iranien *-ya-*. Au contraire, v. sl. *žinjetŭ* «il coupe» et skr. *hanyáte* «il est frappé» n'ont absolument rien de commun, sinon sans doute la racine; de même *σχίζω* et skr. *chidyáte*, etc. (cf. Delbrück, *Vergl. syntax*, II, p. 26). Le vocalisme des passifs skr. *caryáte* et *smaryáte* reproduit celui de *cárati* et *smárati* dont ils sont tirés : il est donc dépourvu de tout intérêt propre.

Même parmi les thèmes en *-ya-* dont la racine porte le ton, il s'en trouve un grand nombre qui, au point de vue étymologique, répondent au type lit. *-i-*, v. sl. *-i-*. Ainsi *mányate* est à rapprocher de v. sl. *mĭnitŭ*, etc. Le sens ne laisse guère de doute sur cette origine. «Of the roots making *ya-* stems, écrit Whitney (*A sanskr. gramm.*, § 761 *a*), a very considerable part (over fifty) signify a state of feeling, or a condition of mind or body.» Le rapprochement de skr. *lúbhyati* et de lat. *lubet*, présent issu d'un ancien aoriste en *-ē-*, est digne de remarque. De plus, un certain nombre des verbes sanskrits en *-ya-* qui ont le ton sur la racine ont une valeur plus ou moins nettement passive (Whitney, *l. c.*, § 761 *b*).

Bien qu'il soit impossible de faire le départ, il semble bien

que l'indo-iranien ait aussi des verbes correspondant au type en *-ye-* du letto-slave : skr. *drúhyati* «il cherche à nuire», zd *vərəzyeiti* «il fait» (cf. got. *waurkjan*) par exemple. Si l'on met à part le cas de skr. *páçyati*, *náçyati*, etc., zd *spasyeiti*, *jaiδyeiti*, etc., qui ne prouve rien, le vocalisme indo-iranien *a* issu de i-e. *e* n'apparaît pour ainsi dire jamais. Devant un seul élément consonantique terminant la racine, le sanskrit a *a* une fois : dans *háryati* «il prend plaisir à»; ce verbe est un des très rares thèmes en **-ye-* qui se trouvent dans deux langues indo-européennes, cf. ombr. heris «uis» : on a ici un type absolument différent de gr. *χαίρω*. Devant sonante plus consonne terminant la racine, le zend a un exemple : *sraēšyeiti* «il s'appuie», mais le sanskrit répond par *çlíṣyati* «il est suspendu à».

Quant aux autres langues, ou bien elles sont trop altérées pour rien enseigner au point de vue du vocalisme, comme l'arménien, ou bien le type des thèmes à suffixe *-ye-* suivant immédiatement la racine y est très peu représenté, comme en germanique, en celtique et en italique. A cet égard comme à beaucoup d'autres, ces trois dernières langues s'opposent aux autres langues indo-européennes : ce sont aussi, par exemple, celles où ne figurent presque pas les noms thématiques à vocalisme *o* de la racine, du type gr. *τόνος*, qui jouent un si grand rôle en grec, en letto-slave et en indo-iranien.

De plus, les deux types letto-slaves en -ī- et en *-ye-* n'y sont nullement distingués : l'italique et le germanique ont, dans les deux cas, le suffixe athématique -ī- (les formes celtiques ne permettent pas de déterminer quel était le suffixe); on a par exemple lat. *pariō*, *parīs* et *reperiō*, *reperīs*; got. *bidja*, *bidjis* (avec *j* emprunté à *bidja*) et *waurkja*, *waurkeis*. Les personnes qui, dans les verbes thématiques, ont le timbre *o* de la voyelle thématique ont néanmoins cette voyelle : got. *bidja*, *bidjam*, *bidjand*; *waurkja*, *waurkjam*, *waurkjand*; lat. *pariō*, *pariunt*; *reperiō*, *reperiunt*; mais 1[re] plur. *parimus*, *reperīmus* : on ne saurait s'attendre à rencontrer **pariemus*; car, tandis que, dans les anciens verbes athématiques, la forme thématique a été étendue à ces mêmes personnes, ainsi *ferō*, *ferimus*, *ferunt* en regard de *fers*, *fert*, *fertis*, on a *īmus* à côté de *eo*, *īs*, etc., tout comme *reperīmus*. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher dans quelle mesure peuvent être anciennes les formes athématiques des verbes italiques et germaniques répondant aux verbes letto-slaves en *-ye-*, ou, inversement, dans quelle mesure le letto-slave pourrait avoir éliminé des formes thématiques anciennes du type en -ī-. Au point de vue de l'étude du vocalisme radical, l'essentiel est que l'italique et le germanique ne distinguent plus les deux types.

Sans doute, plusieurs des verbes du type letto-slave *-ī-* ont généralisé, en italique et en germanique, les formes en *-ē-* de l'aoriste, par exemple lat. *habet*, got. *habaiþ* en regard de lit. *tur-ė́-ti*, v. sl. *jim-ě-ti*, gr. *σχ-ή-σω*. Mais cette extension du type *-ē-* n'a pas été complète : on a v. h. a. *liggu*, *ligis* en regard de v. sl. *ležą*, *ležiši* (inf. *ležati*), lat. *fiō*, *fīs* en regard de l'imparfait (servant de conditionnel) v. sl. *bimĭ*, *bi*, etc. En somme, on ne saurait décider si lat. *moritur* en regard de skr. *mriyáte* ou *cupit* en regard de *kúpyati* répond à l'un ou à l'autre des deux types letto-slaves. Dès lors, il n'y a rien à tirer du vocalisme des verbes — peu nombreux d'ailleurs — que présentent ces deux dialectes indo-européens; on y notera seulement la fréquence anomale de *a*, issu le plus souvent de i.-e. °, l'une des formes du degré sans *e* dans les racines non pourvues de sonantes (cf. *quattuor* et slave **čĭtyre*, *K. Z.*, xxxvi, 35), par exemple lat. *capiō*, got. *hafja*.

S'il n'est pas possible de fixer le vocalisme radical des verbes en **-ye-* (letto-slave *-ye-*) à suffixe directement ajouté à la racine, on ne saurait non plus définir le sens de cette catégorie de verbes. Une fois écartés ceux des verbes sanskrits qui répondent au type letto-slave en *-ī-* indiquant un état, le restant n'a aucune signification propre; voir Delbrück, *Vergl. synt.*, II, p. 26 et suiv. Le suffixe **-ye-* n'est donc pas un élément significatif, comme par exemple l'infixe **-ne-* ou le suffixe **-ī-*, c'est un simple élément de formation comme dans les types nominaux secondaires énumérés plus haut.

Or rien n'empêche de tenir pour secondaires aussi les verbes en **-ye-* d'apparence primaire. Les débris des thèmes soit nominaux, soit verbaux, constitués par la racine seule sont, on l'a vu, d'autant plus abondants dans chacun des dialectes indo-européens que ces dialectes sont conservés sous une forme plus ancienne; il n'est donc pas douteux que les thèmes racines, très nombreux en indo-européen, ont été progressivement éliminés au cours du développement particulier des divers dialectes.

Beaucoup de prétendus verbes primaires en **-ye-* sont simplement des dénominatifs tirés de thèmes racines nominaux. Le skr. *çúṣyati* et le v. sl. *sŭšetŭ* «il sèche» sortent d'un thème **sus-* «sec», indirectement attesté par skr. *çúṣ-ka-*, zd *huš-ka-* : on sait que le suffixe i.-e. **-ko-* est essentiellement secondaire; du coup l'anomalie de sens et de vocalisme présentée par le verbe slave est expliquée. De même skr. *tŕ̥ṣyati* «il a soif» et got. *þaurseiþ mik* «j'ai soif» sortent d'un thème **tr̥s-* : l'adjectif skr. *tr̥ṣúḥ*, got. *þaursus* est un thème en *-u-*; or les adjectifs de cette forme sont sans doute le résultat de l'élargissement par **-eu-* d'anciens thèmes racines,

car leur féminin n'est pas tiré de la forme en *-u-*, mais directement de la racine en germanique, type got. *þaursjo-* (cf. v. h. a. *durri*), en baltique (type lit. **saldjo-*) et même en grec dans *πολλά-* en regard de *πολύ-*. Dans ces deux cas, les noms d'où seraient tirés les verbes considérés ne sont que supposés; mais on ne voit pas ce qu'on pourrait opposer à qui tiendrait i.-e. **spek₁-ye-* (lat. *speciō*) pour un dénominatif de **spek₁-* (skr. *spaç-*, lat. *au-spex*, etc., et, avec un suffixe secondaire, v. h. a. *speho*, voir ci-dessus, p. 299.). On a de même expliqué plus haut gr. (*Ϝ*)*έρδω* et got. *waurkja* comme tirés d'un thème racine **werg₁-*, **wr̥g₁-* dont le vocalisme justifie la forme anomale de gr. *Ϝέργον* et v. h. a. *werc*: le seul vocalisme normal de l'abstrait en *-o-* est celui de arm. *gorc*. On n'objectera pas que, en regard de skr. *tŕ̥ṣyati* et *páçyati* par exemple, il existe d'autres thèmes verbaux de même racine tandis que les dénominatifs ordinaires ont un seul thème, celui du présent: des racines *tarṣ-*, (*s*)*paç-*; l'existence des dénominatifs *tŕ̥ṣ-ya-*, *páç-ya-* n'empêchait pas de tirer un nombre illimité de formations primaires nominales ou verbales; la situation est tout autre pour *pát-ya-te* « potitur », dénominatif d'un thème **pat-* (i.-e. **pot-*); le thème i.-e. **pot-* n'appartient à aucune racine verbale, par suite le thème verbal **pot-ye-* est le seul qui existât en indo-européen, et le sanskrit n'a encore que le présent *pát-ya-te* et nul autre temps (Whitney, *The roots, verb-forms*, p. 94).

Le plus souvent, les verbes en **-ye-* d'apparence primaire sont des déverbatifs issus de thèmes racines verbaux. Cette origine est évidente, on l'a vu, pour l'itératif v. sl. *da-ją* par exemple, cf. skr. *ádāt*, arm. *et*, gr. *ἔδω*(*-κε*) : le suffixe **-ye-* a permis ici de transformer en itératif un thème **dō-* exprimant l'action pure et simple; en arménien, c'est sur la forme sans *e* **də-* (cf. gr. *ἔδομεν*) que repose le thème **da-ye-*, d'où sort le présent *tam* « je donne »; on a de même v. sl. *zna-ją* en regard de gr. *ἔγνω*, etc. D'une manière générale, les racines terminées par une voyelle longue sont celles où les thèmes racines sans voyelle thématique ont subsisté le plus longtemps; or presque toutes celles de ces racines qui sont représentées en slave y donnent un thème en *-je-*, ainsi *děją* (cf. skr. *ádhāt*, arm. *ed*, gr. *ἔθηκε*), *bają* (cf. gr. *φη-μι*), *sěją*, etc. Toutes ces formes supposent d'anciens thèmes slaves : **dā-*, **znā-*, **dē-*, **bā-*, **sē-*, etc. On a des formations de même sorte, mais sans doute plus anciennes dans des cas tels que les suivants: gr. *τείνω*, cf. skr. *átan*; *δείρω*, cf. skr. *dárt*; lit. *verczù*, cf. skr. *ávart*; lit. *vemiù*, cf. le présent skr. *vami-ti* (3ᵉ plur. *vam-anti*) de la racine dissyllabique **wemə-* (lit. *vémti*, skr. *vāntá-*); gr. *νίζω*, cf. le participe skr. *nij-ānáḥ*; gr. *θείνω*, etc., cf. skr. *hánti*, zd *jainti*; gr. *κτείνω*, cf. *ἔκταμεν*; lit. *lëžiù*, v. sl. *ližą*, cf. skr. *réḍhi*;

lit. *pẽβiu*, v. sl. *pišą*, cf. skr. *piç-āná-*; lit. *spleczù*, cf. skr. *prath-āná-*, lit. *kuriù* «je bâtis», cf. skr. *ákar*, gâth. *čōrǝṭ*; lit. *grébiu* «je saisis» (pour le vocalisme lit. *é*, cf. lit. *ésti* = lat. *ēst* en regard de skr. *ádmi*), cf. skr. *ágrabh-am*, *ágrabhīt* [1]. Si l'on tient compte des cas où le verbe en **-ye-* est en face d'un verbe thématique, cette liste peut être beaucoup augmentée : gr. *πέσσω*, cf. skr. *pácāmi*, v. sl. *peką*, lat. *coquo*; v. sl. *stenją*, éol. *τέννει*, cf. gr. *στένω*; gr. *χέζω*, cf. skr. *hádati*; v. sl. *plują*, cf. *plovą*; peut-être v. sl. *lačą*, cf. le participe *lakomŭ*, etc.

On sait que, parmi les verbes en **-ye*, il en est fort peu qui se trouvent dans deux langues indo-européennes et à peine un ou deux qui se trouvent dans plus de deux; cette particularité s'explique bien si l'on admet que le type muni du suffixe secondaire **-ye-* a servi dans chacune des langues indo-européennes isolément, tantôt à remplacer le type de thèmes racines sans voyelle thématique, lequel a été en effet éliminé plus ou moins tôt et plus ou moins complètement dans toutes les langues indo-européennes, tantôt à fournir un présent dérivé de thèmes racines qui avaient la valeur d'aoristes. D'ailleurs on observe assez souvent que des suffixes secondaires soient ajoutés à des formes trop brèves, uniquement pour leur donner plus de corps; ainsi le suffixe *-ka-* en iranien; par exemple, le pehlvi *kāmak* a le même sens que v. perse *kāma-* et pehlvi *kām*; en effet, ni la passion de ceux qui parlent ni la paresse de ceux qui écoutent ne s'accommodent de ce que les mots importants et significatifs de la phrase soient courts. Les noms et les verbes trop brefs sont donc remplacés souvent par des dérivés ou même par d'autres mots. On ne saurait insister ici sur ce fait, très important, qui mérite une étude à part.

On pourrait objecter la place du ton dans les verbes en **-ye-* : alors que le suffixe porte le ton dans les dénominatifs comme skr. *deva-yá-ti* et les déverbatifs comme *dediç-yá-te*, c'est au contraire la présuffixale qui est accentuée dans le type : skr. *páç-ya-ti*, *drúh-ya-ti*, v. sl. *pišą* (2ᵉ pers. russe пи́шешь, serbe пи̂шеш; voir P. Boyer, *Accentuation du verbe russe*, p. 429 et suiv. dans le *Centenaire de l'École des langues orientales de Paris*), lit. *βaũkiąs* (F. de Saussure, I. F., *Anz.*, VI, 160), gr. *τείνειν*, *τείνων* (et non **τεινεῖν*, **τεινών*). Mais, en fait, l'accentuation des dénominatifs sur le suffixe n'est pas attestée en dehors du sanskrit : les participes grecs *τῑμῶν*, *φιλῶν* supposent **τῑμάων*, *φιλέων* et excluent **τῑμαών*, **φιλεών*; car on ne voit pas pourquoi un type aussi important que *τῑμαών*, *φιλεών*, aurait altéré son accentua-

[1] Voir la note v à la suite de l'article, p. 319.

tion sous l'influence du type λείπων, alors que ἰών, τιθείς, διδούς, δεικνῦς, etc. conservaient leur oxytonaison; le russe a дѣлаю de дѣло, играю de игра, умѣю, etc., et le lituanien *klúpoju*, *pãsakoju*, *girtûju*, *gûdéjûs*, etc.; en sanskrit même, on rencontre assez souvent l'accentuation *mantrá-ya-te*, *arthá-ya-ti*, etc. (voir les exemples chez Whitney, *A skr. gramm.*, § 1067). L'accentuation du type skr. *páçyati*, *yúdhyati* est d'accord avec celle des dénominatifs helléniques et letto-slaves et d'une partie des dénominatifs sanskrits et ne fait par suite aucune difficulté. Il resterait à déterminer quelle était, d'une manière générale, la place du ton dans les verbes secondaires en *-*ye*-; mais les faits que peuvent fournir le grec, le lituanien, le russe et le serbe sont trop peu nombreux, trop obscurs et trop récents pour qu'une théorie solide puisse être édifiée; il suffira de constater la contradiction entre les dénominatifs sanskrits d'une part, helléniques et letto-slaves de l'autre.

Le suffixe non significatif *-*ye*- n'est que l'un des élargissements employés par l'indo-européen à la suite de thèmes racines verbaux de type athématique; c'est en vérité le seul dont la valeur suffixale soit très claire; mais on a de différents côtés la trace de plusieurs autres élargissements analogues. Ainsi on connaît gr. ἔ-θη-κε, lat. *fē-cit* en regard de skr. *ádhāt*, arm. *ed*; et l'on a de même gr. ἧ-κα, lat. *iē-cī* en regard de l'impératif -ές dans ἄφ-ες par exemple. A skr. *é-ti* et *yā́-ti* le vieux slave répond par *jidetŭ* (de **jĭdetŭ*) et *jadetŭ* (panslave **ĕdetĭ*) qui supposent **ĭ-de-* et **yā-de-*, c'est-à-dire qui sont des élargissements par *-*de*- (i.-e. *-*de*- ou *-*dhe*-) des thèmes **ei*- et **yā*-. Un thème iranien *hvab-da-* est de même attesté (voir *Grundr. iran. phil.*, I, p. 77, § 139) en regard de skr. *svap-* qu'on a dans *svap-tu* (et *svapiti*, avec un *i* énigmatique dans une racine monosyllabique : skr. *sváp-na-ḥ*, gr. ὕπ-νο-ς, lat. *som-nu-s* et skr. *sup-tá-ḥ*). Les participes en *-damas* du lituanien, comme *eĩ-da-ma-s*, *bú-da-ma-s*, pourraient bien être issus d'anciennes formes élargies de ce genre; cf. le participe zend *-hvab-də-mna-* « s'endormant ». Le grec νήχομαι « je nage » (dor. νᾶχομαι, Théocrite, 23, 61) est un élargissement de **snā-* (skr. *snā́-ti* « il se baigne », lat. *nā-re*), cf. σ7ενάχω et skr. impératif *stani-hi*; dans σμή-χω et σμάω (σμῆν); ψήχω, ψώ-χω et ψάω (ψῆν), τρύ-χω et τρύ-ω, le grec a à la fois l'élargissement -χε- et l'élargissement -(*y*)ε-. Le grec πλή-θω est un élargissement de **plē-* (gr. πλῆ-το, skr. *áprā-t*, lat. [*im*]-*plē-re*), ἔσ-θω de **ed-* (skr. *ád-mi*, etc.), φθίνυ-θω, μινύ-θω de φθινυ-, μινυ-, etc.; sur le type en -θω du grec, voir G. Curtius, *Das verbum der gr. spr.*², II, 366 et suiv.; de même ἀνύ-τω est

un élargissement de *ἀνυ-*. Du thème **wel-* «désirer» (lat. *uol-t*, *uel-i-m*) le grec a deux formes à élargissement : *Ϝέλ-πο-μαι* et *Ϝέλδο-μαι*; pour le sens cf. lit. *viliu* «j'espère», *viltis* «espérance». Outre *τείνω*, le thème racine **ten-* fournit plusieurs déverbatifs: skr. *taṃ-sa-ti*, got. *-þin-san* (et lit. *tęsiù* avec un second suffixe) — **tem-p-*, attesté par lit. *tempiù* — lat. *ten-dō* (pour la formation, cf. [*of*]*-fendō* en regard du skr. *hán-ti*, *pen-dō* en regard de v. sl. *pĭnǫ* «je pends, je tends», *raspęti* «crucifier», lit. *pinù* et *tondeō* en regard de grec *τέμνω*, v. sl. *tĭnǫ*. Le thème *k_1*leu-* (skr. *áçrot*, zend *srao-ta*, grec *κλῦ-θι*) est aussi élargi de plusieurs manières : par **-ke-* : arm. *lsem* «j'entends» (cf. skr. *çlóka-*) et par* *-se-*: skr. *çróṣa-ti*, zd *sraošə-mna-*, cf. v. sl. *sluchŭ*, etc. — Les exemples précédents ont été choisis parmi ceux dont l'analyse est évidente; dans la plupart des cas, on a affaire ici à des élargissements propres à un seul dialecte indo-européen et ayant remplacé ou complété d'anciennes formes athématiques.

2° Le suffixe **-ske-*.

Le seul suffixe verbal autre que **-ye-* qui se retrouve dans plusieurs langues indo-européennes avec le rôle de suffixe secondaire est **-ske-* : skr. *-cha-*, zd *-sa-*, v. sl. *-ště-*, grec *-σκε-*, lat. *-sci-*, v. h. a. *-sci-*. Le sens de ce suffixe est à peu près identique à celui de l'infixe primaire *-ne-* (voir Meillet, *De radice men-*, p. 24, et Delbrück, *Vergl. synt.*, II, 59). Suivant M. Delbrück, ce sens serait originairement celui de l'action qui se développe et aboutit à un terme défini; au moins explique-t-on bien ainsi la valeur inchoative qu'ont prise les verbes latins en *-scō*. Le caractère secondaire des verbes grecs en *-σκω* et latins en *-scō* se dénonce au premier coup d'œil dans la plupart des cas, on le sait : il suffit de rappeler les prétérits itératifs du type *φεύγεσκον*, *εἴπεσκον*, les verbes tels que lat. *tepe-scō*, *quie-scō*, etc. En arménien, les dénominatifs ont l'aoriste en *-ç-*, par exemple, de *sēr* «amour», *sirem* «j'aime», *sireçi* «j'aimai», tandis que les verbes primaires ont d'ordinaire des aoristes radicaux, ainsi *berem* «je porte», *beri* «je portai». Tout ceci indique déjà que le suffixe **-ske-* était sans doute secondaire; le fait décisif est l'existence de zend *-i-sa-* dans *γr-i-sa-* «s'éveiller» (exemple unique en iranien), grec *-ι-σκε-*, par exemple dans *ἀλ-ί-σκο-μαι* «je suis pris», lat. *-ĭ-sci-*, par exemple dans *obdorm-i-scō* en regard de *dormiō*; dans ces trois cas, le suffixe *-ske-* a été ajouté au thème composé de la racine et du suffixe *-ī-* indiquant l'état. Dès lors, il est licite d'interpréter les verbes en **-ske-* d'apparence primaire comme des dérivés de thèmes racines; ainsi v. perse *xšnā-sa-tiy*, gr. *γνώ-σκω*, lat. (*g*)*nō-scō* sont issus du thème *g_1*nō-*, gr. *ἔγνων*; skr. *gáchat*, gr. *βάσκω* sont issus du thème *g^w*em-*, *g^w*m-* (skr. *ágan*, arm. *ekn*);

skr. *ucháti*, zd *usaiti* sortent d'un thème **wes-*, *us-* (skr. *avasran*); iran. *hvaf-sa-* de **swep-* (cf. ci-dessus, p. 310); les primitifs de **iske-*, **aiske-* (skr. *icháti*, zd *isaiti*, v. sl. *jiską*, cf. lit. *ëßkau*, v. h. a. *eiscōn*, arm. *ayç*) et de **pṛ(k)ske-* (skr. *pṛcháti*, zd *pərəsaiti*, lat. *poscō*, arm. *harçanem*, v. h. a. *forscōn*) ne sont pas attestés, mais, si l'on songe au petit nombre des thèmes racines verbaux qui ont été conservés, on voit qu'il n'y a là qu'un pur accident : d'ailleurs l'emploi, fréquent dès l'indo-européen, des dérivés en *-*ske-* pour ces racines a déterminé la disparition des primitifs dont ils sont issus. Rien ne s'oppose donc *a priori* à ce que l'on tienne pour essentiellement secondaire tout le type indo-européen en *-*ske-*.

De ce qui précède il semble résulter que, à l'origine, dans chacun des dialectes indo-européens, il existait encore un grand nombre de thèmes racines verbaux. Et, en effet, plusieurs détails indiquent nettement la grande place tenue par ces thèmes. On a déjà indiqué ailleurs que les pluriels des prétérits primaires du germanique remontaient à d'anciens thèmes racines (Meillet, *De radice *men-*, p. 40). L'exemple dont on est constamment amené à se servir pour illustrer les verbes thématiques, le thème **bhere-*, est un ancien thème racine : skr. *bhár-ti*, *bhar-tám*, grec *φέρ-τε*, lat. *fer-t*. La conservation fortuite du participe grec *ἑκών* dont l'oxytonaison prouve le caractère athématique (cf. *ἰ-ών*) est le seul témoignage qui confirme le caractère indo-européen du thème **wek₁-*, skr. *váç-mi*, gâth. *vasəmī*. Tous les indices concourent ainsi à établir que les thèmes racines jouaient un rôle capital en indo-européen et même encore au début de l'histoire de chacun des dialectes indo-européens; par la suite, le nombre de ces thèmes n'a cessé de se réduire, si bien qu'enfin ils ont été éliminés de toutes les langues et qu'il en est resté seulement çà et là quelques traces isolées et obscures. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, le développement indépendant des divers dialectes a abouti partout également à un même résultat[1].

[1] Ce travail, qui a été communiqué à la Société dans la séance du 11 mars 1899 (voir *Bulletin* n° 47 [XI, 1], p. xvij), était déjà composé au moment où a paru *Der indogermanische ablaut*, de M. Hirt. Il est donc intéressant de signaler que M. Hirt a indiqué des idées analogues à celles qui sont soutenues ici; v. *l. c.* p. 181, n. et surtout p. 189, §§ 827 et 828, mais en s'appuyant sur des arguments tout différents, et qui semblent peu probants. [Note de correction.]

NOTES.

Pour ne pas interrompre l'exposition, on a dû laisser de côté certaines questions accessoires sur lesquelles il convient de revenir.

I. Sur le suffixe *-smo-.

(Note à la p. 297.)

Le suffixe secondaire i.-e. *-mo- ne doit pas être confondu avec le suffixe *-smo- servant à former des noms d'action qui est très clairement attesté en lituanien dans *vaĩksmas*, *vaĩsmas*, etc. (voir Leskien, *Bildung der nomina*, p. 422 et suiv.) et en grec dans σχισμός, δασμός, ὠσμός, ἀφλοισμός, ὀσμή, μερισμός, ἐνθουσιασμός, etc.; la forme *-smo- est aussi attestée indirectement par le χ de πλοχμός, ἰωχμός, μυχμός, ῥωχμός, λαχμός, comme l'a indiqué M. F. de Saussure, *M. S. L.*, VII, 91; *-ksm-* donne le grec -χμ- exactement comme *-ksn-* donne -χν-; c'est d'ailleurs ce que l'on attend *a priori*; en effet, il résulte de la graphie attique préeuclidienne χσ de ξ que *k* se prononçait χ devant σ en grec (sur un fait pareil en sanskrit, cf. *M. S. L.*, VIII, 299) et, quand il y a métathèse, on trouve σχ et non σκ, ainsi Πισ7όσχενος pour Πισ7όχσενος; voir les exemples chez Kretschmer, *Vaseninschriften*, § 158, p. 180 et suiv.; -χσν-, -χσμ- donnent -χν-, -χμ- après chute de σ exactement comme -ρσν- donne -ρν- dans πλέρνα, ἀρνειός, etc. (voir Kretschmer, *Mitteil. d. arch. inst.*, XXI, 425, n.); τέκμαρ ne peut donc sortir d'un ancien *τεκσμαρ, et l'étymologie admise par M. Brugmann (*Grundr.*, I², p. 561) doit être abandonnée. Comme le σ n'était conservé dans aucun cas sans quelque altération soit du σ même, soit de la consonne finale de la racine et disparaissait souvent tout à fait (ainsi dans δειμός, ὀδυρμός, πλαρμός, etc.), on a fini par tenir -μο- pour le suffixe et l'on a dit μυγμός au lieu de hom. μυχμός par exemple. — A côté de -σμό-, le grec a un suffixe très voisin -θμό- : κλαυθμός, μηνιθμός, τεθμός, εἰσίθμη, ἐφετμή (ancien *ἐφεθμᾱ, avec dissimilation renversée [Grammont, *Dissimilation*, p. 88 et suiv.]; cf. φύτλη de *φύθλᾱ : tous les mots grecs en -τλο-, -τλᾱ- dont l'étymologie est claire ont une aspirée dans la racine).

II. — Sur la place du ton dans les verbes grecs.

(Note à la p. 309.)

On s'est demandé si la règle générale qui définit la place du ton dans les formes personnelles des verbes grecs est due à la

IMPRIMERIE NATIONALE.

généralisation des formes atones ou à une combinaison de formes atones et de formes toniques (v. en dernier lieu Hirt, *Der indog. akzent*, p. 170 et suiv.). Le fait que, dans tous les dénominatifs tels que τῑμῶ (τῑμάω), φιλῶ (φιλέω), etc., la place du ton historiquement attestée s'explique également bien en partant de formes toniques et de formes atones parle en faveur de la seconde hypothèse, celle de la combinaison, car ces verbes sont nombreux et très employés et surtout ils constituent en grec le type normal par excellence. Les présents comme φέρω (φέρων), τείνω (τείνων), τίθεμαι (inf. τίθεσθαι, partic. τιθέμενος, cf. des cas comme skr. *jíhīte*), des futurs comme οἴσω (οἴσων), des aoristes comme ἔϐην (à en juger par skr. *ágām*), ἔτυψα, subj. τύψω, impér. τύψον (cf. inf. τύψαι, partic. τύψας) s'expliquent parfaitement par des formes toniques; εἶμι, εἶ, εἶσι — οἶδα, οἶσθα, οἶδε ne peuvent s'expliquer autrement.

M. Hirt, *loc. cit.*, oppose hom. λίπον, λίπες (λιπεῖν, λιπών) et att. δέδορκα (cf. skr. *dadárça*). L'argument ne porte pas. Car, à supposer même — contre toute vraisemblance — que les grammairiens aient fixé le ton de hom. λίπον d'après une tradition authentique et non par application mécanique de la règle générale, on n'a pas ici une forme atone, mais, comme dans ἴμεν et ἴσμεν, une accentuation analogique. Quant à δέδορκα, le témoignage du sanskrit, étant unique, ne suffit pas à établir que, dans le parfait indo-européen, le ton ne fût jamais sur le redoublement; on connaît l'hésitation qui a subsisté dans les présents à redoublement : skr. *bíbharti* et *bibhárti*. Et d'ailleurs si même on part de *δεδόρκα en regard d'un enclitique *δεδορκα, il n'y a point encore de difficultés. En effet, après établissement de la règle générale qui détermine dans quelles limites peut se mouvoir le ton en grec, la plupart des formes atones ne se distinguaient plus des formes toniques; par exemple, l'atone *τῑμαω ne se distinguait plus de *τῑμάω, tous deux étaient τῑμάω; en ce temps, des deux formes δέδορκα (ancien *δεδορκα atone) et *δεδόρκα, *toutes deux toniques au point de vue grec*, la première, conforme au type le plus ordinaire, a naturellement triomphé.

M. Wackernagel a eu raison, on le voit, d'expliquer la place fixe du ton dans les verbes grecs par l'existence de formes enclitiques; mais on ne doit pas pour cela croire, avec M. Hirt, que ces verbes représentent *exclusivement* et *directement* d'anciens enclitiques; il y a eu un développement historique complexe dans lequel sont intervenus plusieurs facteurs[1]; à ceux qui ont été signalés il faudrait ajouter sans doute en premier lieu des hésitations dans

[1] C'est ce qu'enseigne très clairement M. Brugmann, *Griech. gramm.*³, p. 156 et suiv. [Note de correction.]

l'emploi des formes toniques et atones; mais on ignore absolument quand le grec préhistorique employait les unes et les autres, et, en tout cas, rien n'autorise à croire que la règle connue du sanskrit se soit à aucun moment appliquée au grec.

De plus, à l'intérieur de la phrase. dans les anciens oxytons privés de leur ton par la barytonaison grecque (voir Wackernagel, *Beitr. z. lehre v. gr. akzent*, p. 3 et suiv.) il devait se développer un ton secondaire, sinon encore à l'époque alexandrine, car le fait n'est pas attesté par les grammairiens, du moins pendant une période plus ancienne. Autrement on ne s'expliquerait pas la barytonaison éolienne; dans une langue où l'on avait *ἄνεμος*, ancien proparoxyton, et, à l'intérieur de la phrase *χάλεπὸς*, ancien oxyton, on conçoit au contraire aisément que *θεὸς* ait été accentué comme *νέος* et que, par suite, la barytonaison se soit généralisée et étendue à tous les mots de la langue. Dans les autres dialectes, la barytonaison n'a pas eu de pareilles conséquences d'une manière générale. Mais il n'en subsiste pas moins que, à date ancienne, la forme tonique **ταvυταί* = skr. *tanuté* devait se prononcer *τάνυταὶ* à l'intérieur de la phrase et venait se confondre par suite avec l'ancienne forme enclitique *τάνυται* = skr. *tanute*.

Quoi qu'il en soit, les formes vraiment atones comme *εἰμι* et *φημι* et les formes oxytonées ou paroxytonées comme λαβέ, λαβοῦ (*λαβέο) sont en grec des survivances rares et anomales. Les pluriels *ἴμεν* et *ἴτε*, *ἴσμεν* et *ἴστε*, qui sont toniques, au point de vue grec, mais qui ne répondent pas à skr. *imáḥ* et *ithá*, *vidmá* et *vidá*, sont des applications de la règle générale et montrent quelle est la vraie explication de difficultés apparentes telles que celle présentée par grec *δέδορκα*, skr. *dadárça*. Cette règle provient d'un développement proprement hellénique et ne laisse transparaître rien d'indo-européen.

III. Grec *πτύρομαι*.

(Note à la p. 305.)

L'*υ* de *φύρω*, etc. suit dans tous les cas une labiale ou une consonne qui peut être issue de labiale (ou de labio-vélaire), par exemple *σ* de *tw*, *κ* de *k*ʷ; seul, *πτύρω* fait exception, mais le groupe *πτ-* de ce verbe est tout à fait à part.

En effet, M. Zupitza (*Germ. gutturale*, p. 183) rapproche v. isl. *harmr* «chagrin», v. h. a. *haram*, etc. de v. sl. *sramŭ* et zend *fšarəmāṭ* «par honte», persan *šarm* : le primitif serait donc **pk̑ormo-*. Mais les mots slave et iranien dont les sens sont identiques admettent une autre explication phonétique, tout aussi plausible et même plus probable *a priori* : **psormo-*; si le grec

peut avoir *πτ*- en regard de indo-iranien *ps*-, comme il a parfois *κτ*- en regard de indo-iranien *kš*-, on serait autorisé à comparer *πτύρομαι* «je crains, je prends ombrage de»; or ce rapprochement vaut sensiblement mieux pour le sens que le rapprochement germanique.

A côté de *πτύρομαι*, il existe d'autres mots à initiale *πτ*- et dont le sens est plus ou moins voisin : d'abord *πτώξ*, *πτάξ* «craintif» (sans doute primitivement *πτώξ*, gén. *πτᾰκός*), *πτήσσω* (aor. *ἔπτᾰκον*) et *πτώσσω* (dérivé de *πτώξ*?); puis *πτοία*, *πτοέω*. Une autre famille, peut-être apparentée à celle-ci, est constituée par *πταίω* «je pousse, je me heurte», et *πτίσσω* «je fais sortir de la gousse en frappant»; et peut-être quelques mots; or, à côté de *πταίω* on trouve gr. *παίω*, lat. *pauīre* «frapper» et *pauēre* «avoir peur» (à rapprocher de *πτήσσω*, etc. pour le sens); à côté de *πτίσσω* on a lat. *pinsīre* et skr. *piṣ*- (*pináṣṭi*); à côté de *πτέρνα*, got. *fairzna*, lat. *perna*, skr. *pár̥ṣṇi*-[1]; à côté de *πτερόν*, v. sl. *pero*. Les alternances ainsi attestées sont de même ordre que *πτόλις* et *πόλις*, *πτόλεμος* et *πόλεμος*, *πτελέα* et *πελέα* (G. Meyer, *Gr. gr.*³ § 264, p. 365).

Le groupe sonore aspiré qui fait pendant à grec *πτ* = zend *fš* est attesté par *πτυχ*- (issu de *φθυχ*-) = skr. *bh*- dans grec *πτυχή*, *πτύσσω*, et skr. *bhuj*- (voir *M. S. L.*, X, 276); on sait que le *bh* de *bhuj*- forme position dans *paribhuja*, *Tait. saṃh.*, IV, 5, 1⁴ = *Vāj. saṃh.*, XVI, 11, et dans *dáçabhujiḥ*, *R̥. V.*, I, 52, 11, et doit, par suite, être considéré comme représentant un groupe de consonnes.

Ces deux groupes, sourd et sonore aspiré, à labiale initiale sont exactement parallèles aux deux groupes à gutturale initiale : grec *κτ* = skr. *kṣ* et grec *χθ* = skr. *kṣ* (ancien *gžh*) dont M. Brugmann signale les principaux cas, *Grundr.*, I², p. 790 et suiv.; on y retrouve d'une manière caractéristique la fréquence du doublet, consonne double : consonne simple, qu'on observe par exemple dans gr. *κτείνω* : *καίνω* — *ἄρκτος* = skr. *ŕ̥kṣaḥ*, arm. *arǰ*, lat. *ursus* : gr. *ἄρκος* = persan *xirs* (Hübschmann, *K. Z.*, XXXVI, 164) — *χθών*, cf. skr. *kṣam*- : *χαμαί*, cf. zd *zəm*-, lat. *humus*, etc. La dentale que présente le grec se retrouve en celtique, comme l'a vu M. Kretschmer, *Einleitung in die gesch. der gr. spr.*, p. 167; cf. Brugmann, *loc. cit.*; M. Solmsen a, il est vrai, détruit l'un des principaux exemples (*K. Z.*, XXXV, 479) et M. Pedersen a dans l'ensemble contesté la valeur de tous les cas cités (*K. Z.*, XXXVI, 104 et suiv.), mais le rappro-

[1] Le v. sl. *plesna* «plante des pieds» sort de **pleth(ə)-s-nā* (*ə* en syllabe intérieure tombe toujours en letto-slave) et appartient, comme lat. *planta*, à la même racine que gr. *πλατύς*, *πλάτος*, zd *fraþō*, etc.

chement de v. irl. *art*, gall. *arth* et de grec *ἄρκτος* ne saurait être écarté; si le traitement *ar* de *r̥* initial ne peut s'expliquer ici comme dans le cas de *r̥s* (Brugmann, *Grundr.*, I², § 516, 4), on admettra simplement un *a* prothétique, chose fréquente en indo-européen devant une sonante initiale (F. de Saussure, *Mémoire*, 276 et suiv.; *M.S.L.*, VIII, 236 et suiv.). De plus, on a la forme celtique parallèle du groupe sonore aspiré à l'initiale du mot dans v. irl. *in-dhé*, gaél. *dé*, *an de*, gall. *y ddoe*, bret. *deac'h* «hier» que M. Macbain a rapprochés avec raison du gr. *χθές*, et dont le *d* s'explique fort bien, sans qu'on ait besoin de recourir à l'influence invoquée par M. Macbain du mot signifiant «aujourd'hui», v. irl. *indiu*, etc.: grec *χθές* et v. irl. *-dé* (de **de-si*) sont à lat. *heri*, v. h. a. *gestaron*, ce que *χθών* est à *χαμαί*; le *y* de skr. *hyáḥ*, cf. pehlvi *dik*, persan *di*, est un ancien *y* comme celui de skr. *çyenáḥ* en regard de zend *saēna-* et de arm. *çin*, grec *ἰκτῖνος*, et c'est à tort qu'on pose parfois grec *χθ* = skr. *hy*. Le témoignage du celtique vient, sur tous ces groupes, confirmer celui du grec; il établit d'une manière définitive le caractère de la correspondance : gr. *κτ* = skr. *kṣ*.

IV. Le futur indo-iranien en *-sya-* et le futur lituanien.

(Note à la p. 305.)

Il semble naturel au premier abord de tenir un futur tel que skr. *jeṣyáti* pour le dérivé du thème d'aoriste sigmatique *jaiṣ-jeṣ-* (dans *ájaiṣam*, *ájaiḥ*, *ájaiṣma*, *jéṣam*, *jéṣaḥ*, etc.). La place du ton est celle que l'on observe d'ordinaire dans les thèmes secondaires en *-ya-* du sanskrit. D'autre part, on a en regard de l'aoriste en *-iṣ-* un futur en *-iṣya-*, de même que, en regard de l'aoriste en *-s-*, un futur en *-sya-*; toutefois il convient d'ajouter que le futur en *-iṣya-* a en sanskrit une existence absolument indépendante de l'aoriste en *-iṣ-*, ainsi *staviṣyáti* en regard de *stóṣi*, et que, d'une manière générale, le futur et l'aoriste n'ont aucun lien dès l'époque védique.

Le lituanien fait difficulté. Un futur *dèksiu*, correspondant au thème sanskrit *dhakṣyá-* (attesté dans le participe védique *dhakṣyán*), a, dans le lituanien écrit de Prusse, la flexion des verbes primaires en *-i-* : 1re plur. *dèksime* et non celle des thèmes lituaniens en *-ja-*. Mais cette flexion lituanienne est loin d'être claire. D'une part en effet, il existe dans certains dialectes un participe en *-siant-*, par exemple en face de premières personnes du pluriel comme *eysime*, Szyrwid a un participe *busius*, plur. *busiu* (*Punktay sakimu*, éd. Garbe, p. 35, 16 et 107, 10) : ce *búsiant-* répond à slave *byšę*, *byšąšteje* et paraît ancien : sans même parler des formes telles que *búsiame* dont l'existence est contestée par Kur-

βat, *Lit. gramm.*, § 1165, il y a donc deux traces en letto-slave du suffixe **-sye/o-*, au moins au participe qui est la forme où le futur est le plus souvent attesté en védique. D'autre part, on trouve dans certains textes une hésitation entre une flexion *-sime -site* au pluriel et une flexion *-sme*, *-ste*, ainsi chez Willent (éd. Bechtel) *plaksite*, *regesit*, etc., mais *atimste*, *sakiste*, etc. (cf. J. Schmidt, *Pluralbildungen*, p. 425, et Brugmann, *Grundriss*, II, p. 1101) : cette hésitation ne saurait d'ailleurs être ancienne, car l'expérience montre que, dans les cas de ce genre, l'une des deux formes finit toujours par être généralisée, et ces hésitations subsistent d'ordinaire assez peu de temps dans un seul et même dialecte.

Enfin la 3e personne présente une particularité remarquable. D'une manière générale, dans certains textes anciens, l'*i* final d'une partie des formes est écrit avec une grande inconstance; ainsi, tandis que l'*i* issu de *ĕ* des formes verbales *esmi*, *esi* et des nominatifs pluriels et duels ne manque jamais, on lit par exemple dans les *Punktay sakimu* de Szyrwid, gérondif *sunti* et *sunt* (cf. le participe *essus* « étant »), instrumental *żmogumi* et *żmogum*, la postposition *-pi* dans *iumpi* et *iump*, datif *wießpati* et *wießpat*, particule *-gi* dans *negi* et *neg*, infinitif *tureti* et *turet*, réfléchi *si* dans les troisièmes personnes *darosi* et *daros*[1]; *duosti* et *duost*; la 3e personne du type en *-i-* présente aussi cette hésitation dans *turi* et *tur*, *gali* et *gal*, *guli* et *gul*, *nori* et *nor*; on trouve seulement avec *i* : *regi*, *mili*, *kali*, *stowi*, *wilki*, *girdi*, *weyzdi*, *sedi*, *tiki*. Or, au futur, la 3e personne n'a jamais *i* : par exemple *bús* (*P.S.* 6, 5). Le catéchisme de Ledesma a de même *turi* et *tur*, etc., mais seulement *megs*; de même aussi Willent : *girdi* et *gird*, mais *bus*, *sakis*, *tures*, etc. Un *i* n'apparaît que devant le réfléchi, ainsi chez Szyrwid, *P. S.* 98, 12 *sesis*.

La complexité de ces faits est beaucoup trop grande pour qu'on puisse tirer du lituanien des conclusions certaines. Ainsi on peut se demander si *búsme*, *búste* ne sont pas tout simplement refaits sur la 3e personne sans *i*, *bús*, en regard de *turi*, *turime*, *turite*; alors le type d'injonctif aoriste indo-européen n'aurait laissé aucune trace dans le futur lituanien. Ou bien on pourrait essayer de sauver l'explication de l'*i* de *busime*, etc. par l'*ī* de l'optatif qu'a proposée M. J. Schmidt au moyen de l'hypothèse sui-

[1] Szyrwid n'emploie du reste pas indifféremment *si* ou *s* après toutes les formes verbales; après les 3es personnes en *-a*, *si* est la règle dans les *Punktay sakimu*, *s* l'exception : *wadinasi* est fréquent, *wadinas* (80, 7) est une rareté; mais on a au contraire régulièrement *teydżuos* (26, 24) — *regieios* — (30, 10) — *wadintis* (27, 4) — *wilames* (32, 12) — *metdes* (21, 7) — *destis* (10, 25) — *desis* (8, 11) — *regietus* (64, 1) — *biiotes* (109, 7) — *apwilkites* (37, 16) — *skalsindamës* (13, 16).

vante : comme le montrent le germanique et le latin, le suffixe athématique de lit. *turiù* avait deux formes, l'une brève et l'autre longue, qui alternaient suivant une règle définie; le lituanien a généralisé *ĭ* et le slave *ɪ* (d'intonation douce), mais le letto-slave a dû aussi posséder pendant un temps l'alternance *ɪ*: *ĭ*; alors l'optatif aoriste (où *ɪ* avait l'intonation rude) aurait été rapproché du type *turiù*, *tùrime* et, au moment où *ĭ* a été généralisé, **būsīmē* aurait suivi **turīmē*, tous deux devenant **būsĭmē*, **turĭmē*; dans cette hypothèse, *búsme* serait un injonctif et *búsime* devrait être séparé du type *tùrime*. Il est en somme impossible de rien conclure de certain et de précis sur la forme du futur lituanien. On voit seulement qu'il s'est produit des actions et réactions complexes et qu'il n'est, par suite, pas légitime de s'autoriser du lituanien pour déterminer la nature du suffixe indo-iranien *-sya-*.

D'ailleurs le futur est presque une rareté en védique, il n'est représenté en slave que par un participe; en lituanien comme dans les autres langues, il consiste en formes nouvelles et développées isolément pour la plupart. Le mieux est donc de ne tirer des formes de futur aucun parti dans l'étude du suffixe **-ye/o-*.

V. Vocalisme de l'aoriste védique en *-iṣ-*.

(Note à la p. 309.)

On a considéré ci-dessus l'aoriste *ágrabhīt* comme un témoignage valable de l'existence du thème racine verbal *grabhī-*, en sanskrit. On sait déjà que les types skr. *ágrabhīt*, *ágrabhīṣma* et *ápāvīt*, *ápāviṣuḥ* résultent d'un mélange de thèmes racines de racines dissyllabiques et d'aoristes en *-iṣ-* (voir en dernier lieu Brugmann, *Grundriss*, II, p. 1198). Mais certaines différences de vocalisme radical permettent de déterminer la part respective des deux éléments d'une manière plus précise qu'on ne l'a fait jusqu'à présent.

Le vocalisme radical de ces aoristes a été souvent discuté (voir Bartholomae, *Studien zur idg. sprachgeschichte*, II, p. 164 et suiv.; Streitberg, *I. F.*, III, 398 et suiv.; Lorentz, *I. F.*, VIII, 79 et suiv.); en ce qui concerne les aoristes en *-iṣ-* proprement dits, les indications de Whitney, *A skr. grammar*, § 899 sont rigoureusement exactes; si l'on néglige les formes dont le vocalisme est sans intérêt pour diverses causes, comme *ājiṣuḥ*, *adīkṣita*, *ahiṃsīt*, *bādhiṣṭa*, etc., on a dans la langue védique les règles suivantes :

1° Toutes les racines où *a* (issu de i.-e. *e*) est en syllabe fermée ont pour vocalisme *a* bref à l'actif et au moyen : *átakṣiṣuḥ*, *bódhiṣat*, *áçaṃsīt*, *árociṣṭa*, etc.; toutefois l'Atharvaveda a *nudiṣṭhāḥ*.

2° Les racines où *a* est en syllabe ouverte ont *a* bref au moyen; ainsi dans le Ṛgveda : *akrapiṣṭa*, *jániṣṭa* et *ájaniṣṭa*, *anaviṣṭa*, *paniṣṭa*, *paviṣṭa*, *aprathiṣṭa*, *yámiṣṭa*, *vasiṣṭa* et *avasiṣṭa*, *áçamiṣṭa* et *açamiṣṭhāḥ*, dans l'Atharvaveda *kṣaṇiṣṭhāḥ*, *vyathiṣṭhāḥ*; l'*ā* de *adhāviṣṭa*, *Ṛ. V.*, s'explique par l'influence du présent *dhávati*. Les formes peu claires gāth. *čvīšī*, *čvīštā*[1] présentent le même vocalisme d'après MM. Jackson et Bartholomae (voir *Grundr.*, *iran. phil.*, I, p. 87); quant à zd *zāvīšī* «j'ai été appelé», le sens passif et le vocalisme indiquent une contamination avec un aoriste passif **zāvi*.

Les mêmes racines ont le vocalisme *ā* à l'actif; le Ṛgveda oppose l'actif *apāviṣuḥ* au moyen *paviṣṭa*; de même, *akāniṣam*, *kāniṣaḥ* — *akāriṣam*, *ákārīt* «célébrer» — *kāriṣat* «répandre» — *gārīt* — *acāriṣam*, *cārīt* — *jāriṣuḥ* — *átārīt*, *átāriṣma*, *átāriṣuḥ*, *tārīḥ*, *tārīt*, *tāriṣṭam*, *tāriṣaḥ*, *tāriṣat* — *dāsīt* — *pāriṣat* — *yáviṣṭam*(?) — *yávīḥ* — *arāṇiṣuḥ* — *árāvīt*, *árāviṣuḥ* «crier» — *rāviṣam* «briser» — *avādiṣuḥ* — *asāvīt*, *asāviṣuḥ*, *sāvīḥ*, *sāviṣat*. — Dans l'Atharvaveda on a de même *ábhāriṣam*, *astānīt*. La différence entre l'indicatif *asāniṣam* et le subjonctif *saniṣat* dans le Ṛgveda est identique à celle qu'on a entre l'indicatif *ávāṭ* et le subjonctif *vákṣaḥ* et qui est régulière dans les aoristes en *-s-*. On a ce même vocalisme *ă* au subjonctif dans gāth. *xšnəvīšā* «que je satisfasse», qui est un subjonctif d'aoriste en *-iš-* (voir *Grundr. iran. phil.*, I, p. 87). On a aussi à l'indicatif le vocalisme *ă* aux 1re et 2e personnes du pluriel et au duel, Ṛgveda: : *gamiṣṭam* — *caniṣṭám* — *cayiṣṭam* — *rániṣṭana* (cf. *arāṇiṣuḥ*) — *çnathiṣṭam*, *çnathiṣṭana* — *çramiṣma*. Whitney signale *vadiṣma* (en regard de véd. *vādīt*) dans l'*Aitareya-brāhmaṇa*.

Les anciens thèmes racines se reconnaissent à ce qu'ils ont le vocalisme *ă*, là où les aoristes en *-iṣ-* ont *ā*. Exemples du Ṛgveda :

ágrabhīt (et *agrabhiṣma*, *grabhiṣṭa*); la 1re personne *agrabham* suffirait à montrer qu'il ne s'agit pas d'un aoriste sigmatique; on a même le vocalisme sans *e* dans les formes de brāhmaṇas: *gṛhītá*, *gṛhiṣva*; cf. le participe *gṛbhī-tá-*;

akramīḥ, *kramīḥ*, *ákramīt* (et *kramiṣam*, *krámiṣṭa*); la 3e plur. est *ákramuḥ*, *kramuḥ* sans aucune trace de suffixe sigmatique; on a une 1re pers. sing. *akramīm* (à côté de *akramiṣam* qui est analogique); ici encore on est en présence d'un aoriste radical de racine dissyllabique; cf. *krámi-tum*, *krān-tá-*;

ádhvanīt : cf. *dhvāntá-*;

[1] Ces graphies semblent plus correctes que les variantes *čəvīšī*, *čəvīštā*, également bien attestées; car *a* devient *ə* devant *vi* (et devant *va* : *avarəz-*), et *a* devient *i* après *č*; cf. *vāčim*, *tačint*.

ávadhīḥ, *vádhīḥ*, *ávadhīt*, *vádhīt* (et *vadhiṣṭam*, *vadhiṣṭa*, *vádhiṣuḥ*); on a une 1[re] personne *vádhīm*;

ásvanīt : cf. *svanita-* et lat. *soni-tus*, *sonuī*; on lit *svānīt*, *Ṛ.V.*, II, 4, 6, dans un hymne plein d'anomalies métriques;

spharīḥ (cf. skr. class. *spharitvā*, *-sphūrti-*)[1].

L'Atharvaveda a de plus *ástarīḥ*, cf. *stīrṇá-*, *stáritave* — *açarīt*, cf. *çárītoḥ* et *çīrṇá-* — *anayīt*, cf. *nītá-*.

L'exemple *máthīḥ*, *máthīt*, *Ṛ. V.*, a le vocalisme sans *e* au point de vue de la forme indo-iranienne de la racine, qui est *manthi-*; cf. *ámanthiṣṭām* et le participe *mathi-tá-*, *Ṛ. V.*; mais la racine est souvent *math(i)-* au point de vue proprement sanskrit : on a au présent *máthati* en regard de *mánthati*.

Toutes ces formes sont immédiatement comparables à *avamīt*, imparfait régulier de *vámiti* (cf. *vamitvā*, *vāntá-*); de même *ánīt* de *ániti*, *açvasīt* de *çvásiti*[2], *ábravīt* de *brávīti*, *āmīt* de *amīti*.

Quant aux formes qui, comme le moyen *práthiṣṭa*, ne peuvent présenter que *a*, il est impossible de déterminer si elles sont d'anciens aoristes en *-iṣ-*, ou d'anciens thèmes racines (cf. *prathāná-*).

Comme les aoristes en *-iṣ-* se rencontrent pour la plupart dans des racines dissyllabiques, il y a eu des contaminations du type en *-iṣ-* et du type radical. Ainsi le thème racine attesté par *ávīḥ*, *ávīt*, *avitā* (2[e] plur., forme métriquement sûre) se présente le plus souvent sous la forme analogique *aviṣ-* : *áviṣṭa*, *áviṣuḥ*, etc. Inversement le vocalisme *ā* des thèmes en *-iṣ-* n'apparaît pas seulement dans *átāriṣma*, *átāriṣuḥ*, *tāriṣṭam*, *tāriṣaḥ*, *tāriṣat*, *tāriṣīmahi* et dans *tārīḥ*, *átārīt*, *tārīt*, mais aussi dans *átārima*, et sans doute dans 3[e] plur. *tārīn* (*Ṛ. V.*, VI, 47, 9) devant une nasale; on lit d'ordinaire *tārīt* avec le padapāṭha, mais le verbe au singulier avec un sujet au pluriel non neutre, *rāyaḥ*, est une anomalie inadmissible; la désinence *-n(t)* de 3[e] plu-

[1] Il n'y a rien à tirer de *daviṣāṇi*, parce qu'on a seulement le subjonctif de l'aoriste sigmatique de cette racine (cf. plus haut sur *saniṣat*); mais, à en juger par la forme de brāhmaṇa *aṣṭhaviṣam*, le cas serait comparable aux précédents; on est ici en présence de ces racines en *-(y)ewə-* de l'indo-européen qui ont en sanskrit pour forme faible *-īv-* devant voyelle ou *y* : *sīvyati*, *ṣṭhīvati*, cf. got. *speiwan*, et *yū* devant consonne : *syūtáḥ* = lit. *siútas*; le vocalisme i.-e. *-(y)ewə-* n'est que très rarement conservé; outre les deux exemples précités, M. Wackernagel, *Altind. gr.*, I, p. 91, cite seulement *ámaviṣṇu-*; par ailleurs le sanskrit a toujours le type skr. *-ev-* refait sur la forme faible *-īv-*; on peut citer aussi en letto-slave lit. *spiáuju*, v. sl. *pljują*. Pour les doublets avec et sans *y*, cf. *M. S. L.*, VIII, 289, et Brugmann, *Grundr.*, I[2], p. 259.

[2] Si l'on veut maintenir le rapprochement, douteux pour le sens, de skr. *çvásiti* et de lat. *queror*, *questus*, il faut admettre que la racine **k̑wes-* a reçu en sanskrit ses formes dissyllabiques sous l'influence de *ániti*; cf. d'ailleurs skr. *çuṣ-ma-*.

riel n'a rien de surprenant dans un aoriste radical, cf. *bhūvan*, *ábhūvan*, par exemple; la 3[e] plur. *tārīn* est formée tout comme la 1[re] sing. *vádhīm*; la conservation de l'archaïsme *tārīn* dans :

mā nas tārīn maghavan rāyo aryáḥ

s'explique par le fait que ce *pāda* serait une ancienne formule. On a visiblement ici la 1[re] et la 3[e] personne plur. d'un thème racine qui a emprunté le vocalisme d'un aoriste en *-iṣ-* (cf. Whitney, § 904).

VI. Latin *iacēre*, *amicīre*.

(Note à la p. 306.)

M. Berneker, *I. F.*, VIII, 197 et suiv., a montré que le suffixe athématique i.-e. -ī- a en latin la forme -ĭ- après syllabe brève : *facīs*, *facĕre*, mais -ī- après syllabe longue : *mūgīs*, *mūgīre* — *fulcīs*, *fulcīre*. Cette formule ne justifie pas l'opposition de *iacēre* et *amicīre*. Il est impossible, en présence de ce contraste, de ne pas songer au fait que, en gotique, on a la forme longue -ī- du suffixe après un radical comprenant deux syllabes brèves : *mikileid*, *riqizeiþ*. *Amicīre* a échappé à l'action de *iacēre*, parce que la mutilation phonétique du préfixe et la spécialisation du sens (cf. les synonymes gr. περιβάλλειν, lit. *apvìlkti*, v. sl. *oblěšti*) avaient entièrement séparé le composé du simple dans ce cas particulier; mais *abicere*, *inicere*, etc. ont la même forme que *iacere*. D'ailleurs la règle n'a rien d'absolu en latin, car on a *aspicere*, *porricere*, bien que les simples correspondants ne soient pas attestés.

A *iacēre* : *amicīre* on peut comparer *parĕre* : *reperīre*, *comperīre*, et l'on notera aussi *aperīre*, *operīre*, *sepelīre*. Mais ces exemples sont moins probants que le premier. En effet, immédiatement après une occlusive, la forme -ĭ- du suffixe est à peu près constante quand la syllabe précédente est brève : type *făcĕre* (de **făcisi*), *fŭgĕre*, *quătĕre*, *răpĕre*, etc. (*potīrī* est un dénominatif; la quantité de l'*u* de *rugīre* est inconnue); après une sonante au contraire, la forme longue n'est pas rare même si la syllabe précédente est brève : *uĕnīre*, *sărīre*, *ŏrīrī*, *fĕrīre*, *sălīre*, *păuīre*. Toutefois l'opposition de *parĕre* et *reperīre* reste curieuse et confirme, dans une certaine mesure, l'explication proposée ci-dessus de l'ī de *amicīre*.

Il y a toujours eu en latin hésitation dans l'emploi des deux formes -ī- et -ĭ- (voir pour le détail des faits la *Formenlehre* de Neue et le *Lexicon der lat. wortformen* de Georges). Cette hésitation peut provenir, au moins en partie, de l'influence des préfixes

verbaux : le contraste de *grădī* et *aggrĕdīrī*, *fŏdĕre* et *effŏdīrī* est exactement celui de *iăcĕre* et *amĭcīre*.

VII. Vieux slave *viditŭ*, *velitŭ*, *sěditŭ*.

(Note à la p. 302.)

Dans le livre (*K konjugace souhláskové*, Prague, 1896) où il a contesté à tort le caractère indo-européen universellement admis du type lit. *mini*, v. sl. *mĭnitŭ*, M. Horák a mis en évidence le fait que certains thèmes letto-slaves en -*ĭ*- tiennent la place d'anciens présents athématiques. Par exemple, l'impératif v. sl. *viždĭ* et le participe *vidomŭ* attestent l'existence en slave d'un thème verbal **weid*- dont le présent en -*i*-, v. sl. *viditŭ*, a pris la place : on s'explique ainsi le vocalisme *e* qui est en désaccord avec le vocalisme sans *e* de l'ensemble du type : v. sl. *smrŭditŭ*, *mlĭčitŭ*, *svĭtitŭ*, *grĭmitŭ*, etc. ; de même *velitŭ* a le vocalisme de lit. -*velmi* et lat. *uelle*, et v. sl. *sěditŭ*, lit. *sédi* ont le vocalisme de lit. *sédmi* (de tout point comparable à celui de *édmi*). Cette substitution de formes en -*ĭ*- à des formes athématiques s'explique par l'existence de thèmes d'infinitifs en -*ē*-, attestée en fait, pour *viděti*, par lat. *uidē-re*, dor. *ϝιδή-σω*, ion. *εἰδή-σω*, et, pour *sěděti*, par lat. *sedē-re*; on sait en effet que les thèmes en -*ē*- tels que lit. *miné-ti*, v. sl. *mĭně-ti* ne se rencontrent pas seulement à côté des thèmes comme lit. *mini*, v. sl. *mĭnitŭ*, mais aussi près d'autres sortes de thèmes; ce cas est fréquent en grec où l'on a *λείπω*, *λιπῆναι*; *πήγνῡμι*, *παγῆναι*, etc., fréquent aussi en lituanien: *tekù*, *tekéti* (v. Leskien, *Ablaut der wurzelsilben*, p. 412 et suiv.), cf. v. sl. *věmĭ* (et *vědě*), infin. *věděti* et *jimamĭ* (polon. *mam*), infin. *jiměti*; le russe en a encore une trace dans бѣгý (= polon. *biegę*), бѣжáть; le passage de la forme thématique **běgą* à v. sl. *běžą* sous l'influence de l'infinitif est seulement dialectal; mais, quand il s'agit de présents athématiques, le même passage est au contraire panslave : c'est ce qu'on observe dans les trois exemples cités v. sl. *viždą*, *velją*, *sěždą*.

A. Meillet.

MÉLANGES CELTIQUES.

I

M intervocalique prend en irlandais, suivant les grammairiens, un son mélangé de nasale et de *v*, sensiblement différent du *v* qui tient lieu du *b* intervocalique.

O'Molloy, *Grammatica latino-hibernica*, Rome, 1677, p. 300, a dit :

« *Mh* posita ubicumque volueris Hibernis [idem] sonat quod *v* digamma seu consonans, quasi elata tamen per nares; ut *a mhathair mhaith*, latine [*o*] *bona mater;* ita tamen UT EFFERANTUR PER NARES. »

O'Brien, *An irish-english Dictionary*, 1768, p. 335, *Remarks on the letter m*, a écrit : « It is to be noted that, though *m* aspirated is frequently substituted in the place of an aspirated *b* and vice-versa, yet it is through want of judgment in the writer, in as much as the vowel, or vowels which precede the latter (*c.-à-d.* B), are pronounced which a stronger, clearer and more opened expiration, than those that precede the former (*c.-à-d.* M). »

O'Donovan, *A Grammar of the Irish Language*, 1845, p. 52 :

« The only difference between the sounds of *mh* and *bh* is that the *mh* IS SOMEWHAT NASAL. »

Second Irish Book publié par la *Society for the preservation of the Irish Language*, 1879, p. 20 :

« *Mh* broad in the beginning of a word is pronounced in the south like *v* in the nord and west like *w*. In the middle of the words IT IS SOUNDED VERY NASAL. »

« *Mh* slender always sounds like *v*. »

« When final, *mh* broad or slender is usually sounded like *v*. The only difference between the sounds of *bh* and *mh* is that MH IS GENERALLY NASAL. »

Le même phénomène se produit souvent en breton; *m* inter-

vocalique devient ordinairement *nv*, c'est-à-dire nasalisation plus *v*, tandis que *b* intervocalique devient *v*, *f*:

Aval « pomme », en vieux gallois *aball*;
Evann « je bois », en vieil irlandais *ibim*;
Tref « territoire d'une succursale », au XI[e] siècle *treb*.
Mais *m* intervocalique devient *nv* dans :
Henvel « semblable », v. irl. *samail*;
Hanv « été », v. irl. *sam*;
Env « ciel » pour *nenv*, v. irl. *nem*;
Prenv « ver », v. irl. *cruim*;
Intanv « veuf », v. irl. *ointam*;
Gousanv « supporter, souffrir »; cf. le v. irl. *fodaimim* « je supporte ».

Le son nasalisation plus *v*, qu'on représente en breton moderne par *nv*, a été noté par *ff* en moyen breton :

Haff pour *hanv* « été »; *neff* pour *nenv* « ciel »; *preff* pour *prenv* « ver »; *intaff* pour *intanv* « veuf »; *gouzaff* pour *gouzanv* « supporter, souffrir[1] ».

La nasalisation a disparu dans :

Teval, variante de *tenval* « obscur »; cf. v. irl. *temel* « ténèbres »;
Niver « nombre » du latin *numerus*.

Le *v* a cessé d'être prononcé et la nasalisation a été maintenue dans *don* « apprivoisé, doux, docile »; cf. le vieux breton *dometic*, même sens; et à la finale de la première personne du singulier du présent de l'indicatif *gouzann* « je supporte » pour un plus ancien *gouzanv*, noté *gouzaff* en moyen breton.

Les deux lettres *nv* sont supprimées dans le léonard *ene* « âme » = **animu*; mais en vannetais *inean*, avec le maintien de la nasalisation et chute du *v*.

Les Gaulois prononçaient *m* l'*m* intervocalique, et cet *m* s'est maintenu intact en France dans :

Le Mans (Sarthe), *Cenomanni*;
Lemenc (Savoie), *Lemincum*;
Limoges (Haute-Vienne), *Lemovices*;
Limours (Seine-et-Oise), *Lemausus*;
Nemours (Seine-et-Marne), *Nemausus*;
Nîmes (Gard), *Nemausus*.
Vermandois, nom de province, de **Veromanduensis*, dérivé de *Veromandui*.
En Allemagne dans :
Marmagen (Prusse rhénane), *Marcomagus*;

(1) Cette notation *ff* = *nv* est imitée de la notation grecque $\gamma\gamma$ = *ng*.

Neumagen (Prusse rhénane), *Noviomagus;*
Nims, affluent de la Moselle (Prusse rhénane), *Nemesa*;

Au royaume des Pays-Bas, dans :
Nijmegen, Nimwegen, Nimègue (Gueldres), *Noviomagus*;

En Espagne, dans :
Osma (Alava), *Uxama Barca;*
Osma (Soria), *Uxama Argaela;*
Sasamon (Burgos), *Segisamo;*

En Italie :
Lomello (Pavie), *Laumellum.*

Quand l'*m* intervocalique a disparu en français dans les noms de lieu, c'est un *n*, plus exactement une nasalisation, et non un *v*, qui l'a remplacé.

On peut citer un grand nombre de noms de lieu dont *-magus* est le second terme :

Argenton (Cher), *Argento-magus;*
Cranton (Cher), *Caranto-magus;*
Chassenon (Charente), *Cassino-magus;*
Ciran (Indre-et-Loire), *Ciso-magus;*
Clion (Indre), *Claudio-magus*;
Mouzon (Ardennes), *Moso-magus;*
Nijon (Vosges), *Novio-magus;*
Noyon (Oise), *Novio-magus;*
Nyons (Drôme), *Novio-magus;*
Ron, dans Pon-d-ron (Oise), *Rato-magus;*
Tournon (Indre-et-Loire), *Turno-magus*,

auxquels il faut ajouter un nom de lieu où l'*m*, comme l'*n* dans les noms qui précèdent, représente une simple nasalisation :

Riom (Puy-de-Dôme), *Rigo-magus.*

L'*m* a la même valeur dans :

Reims (Marne), *Remi*,

qui, en breton, aurait donné *roenv*, cf. breton *roenv* «rame» du nom commun latin *rēmus;* et dans :

Cambray, de *Camaracus.*

La nasalisation a disparu en gallois, où l'on ne trouve qu'un *v*, noté *f*, pour représenter l'*m* intervocalique. Mais faire remonter au gaulois toutes les lois phonétiques du gallois serait une généralisation beaucoup trop hardie.

Supposer que Κέμμενον est le même mot que le gaulois *Cebenna*, devenu «Cévennes» en français, et se serait prononcé *Cevenna* à

l'époque romaine (Brugmann, *Grundriss*, I², 378) est inadmissible.

Dabord, dans *Κέμμενον*, *m*, étant double, n'est pas intervocalique; secondement, nous avons un dérivé de *κέμμενον*, écrit dès le temps de l'empire romain avec un seul *m*. C'est *Cemenelum*, aujourd'hui «Cimiez» en français, «Cimella» en italien, avec maintien de l'*m*.

La comparaison de *Dubno-rix* avec *Dumno-rix*, sa variante, ne prouve rien. Dans *dubno-* «profond», le *b* est primitif; c'est lui qui est représenté par un *p* dans le gothique *diups*, dans l'anglais *deep;* la substitution d'un *m* au *b* immédiatement suivi d'*m* s'observe également dans le latin *somnus* = **sụebno-s* = **sụepno-s*, dont un dérivé a donné le français «sommeil» et non *soveil.*

II

Dans le *Grundriss* de M. Brugmann, t. II, p. 953-966, le savant auteur traite des racines non redoublées qui, étant sous la forme réduite, sont développées par l'addition d'une voyelle longue. Cette formation que, dans le plan de son ouvrage et dans le titre courant, il donne comme spéciale au temps présent des verbes, se trouve aussi ailleurs, par exemple en grec dans le parfait *κέ-κρᾱ-ται* «il a mêlé» et dans l'adjectif verbal *ἄ-κρᾱ-το-ς* «pur», dérivé d'un ancien participe du même verbe, dont la racine pleine KER est conservée dans *κεράννυμι*. Comparez le dorien *ἄ-πλᾱ-το-ς* «inabordable», d'une formation identique à celle de l'homérique *πλῆτο* «il s'approcha», dont la racine pleine apparaît dans *πελάζω* «je m'approche». Citons encore le grec *τλή-μων* «malheureux», littéralement «celui qui supporte», d'une racine TEL, TOL «supporter, soutenir», qu'on reconnaît à la fois dans *τελαμών* «baudrier» et dans *τόλμη* «fermeté», littéralement «action de supporter» et par extension «audace».

Parmi les exemples que cite M. Brugmann dans son *Grundriss*, II, 954, se trouve le sanscrit *ml-ā-ti* «il devient mou, énervé, flétri», d'une racine MEL, dont la forme pleine normale se trouve dans l'irlandais *melim* «je mouds», en latin *molo* pour **melo*. On la reconnaît en grec dans *βλά-ξ* et dans *βλη-χρό-ς* «mou», en celtique dans le breton *bleud*, gallois *blawd* «farine», littéralement «moulu», venant d'un primitif *ml-ā-to-*, et dans l'irlandais *mlāith*, *blāith* «mou, doux», qui s'explique par un primitif **ml-ā-ti-s*. Toutefois, sur *mlāith*, *blāith*, M. Brugmann hésite. Peut-être, dit-il, avons-nous là une *l* voyelle longue, et il renvoie au tome I, § 36, p. 245, de sa première édition. L'explication par la théorie de la sonnante longue paraît définitivement l'avoir emporté chez

lui; car, dans la 2e édition de son tome Ier, p. 475, l'irlandais *mlāith*, *blāith* est donné comme exemple de l'*l* sonnante longue.

Il y a cependant, ce me semble, de bonnes raisons pour maintenir la première des deux hypothèses avancées par M. Brugmann à la page 954 de son tome II et pour expliquer par la classe X une grande partie des sonnantes longues qui, depuis tant d'années, encombrent de phénomènes incompréhensibles la linguistique indo-européenne.

Les sonnantes longues doivent leur existence doctrinale à ce que M. Salomon Reinach a appelé «le mirage oriental»; il existe encore chez bien des savants un préjugé qui consiste à vouloir presque toujours trouver dans telle ou telle forme sanscrite la forme indo-européenne primitive, tandis que bien souvent c'est à la forme occidentale qu'il faut remonter pour expliquer la forme sanscrite.

Le sanscrit *stīrṇás*, en latin *strātus*, s'explique par un primitif **str-ā-nó-s*, accentué sur la finale et dans lequel, l'*ā* du suffixe étant atone et immédiatement suivi de la syllabe accentuée, est tombé en sanscrit et a été remplacé par une voyelle longue hystérogène intercalée entre le *t* et l'*r*. En latin, au contraire, l'*ā* de **str-ā-t´-s*, s'étant emparé de l'accent du second suffixe *tó-*, a été maintenu dans *strātus*.

De même s'expliquent les mots sanscrits : 2° *gūrtá-s* «agréable» = **gr-ā-tó-s*, en latin *grātus*; 3° *jīrṇá-s* «broyé», au neutre *jīrṇám* = *gr-ā-nô-m*, le même mot que le latin *grānum*[1]; 4° *pūrṇá-s* = *pr-ā-nô-s*, cf. latin *plēnus* = *pl-ē-nô-s*, en irlandais *lán*, en gallois *lawn*, en breton *leun*, trois formes néo-celtiques d'un primitif celtique **pl-á-no-s* pour un plus ancien **pl-ā-nô-s*; la racine est PEL, POL, dont la forme pleine normale est conservée dans l'allemand *vel*, en gothique *filu* «beaucoup» = **pelu-* et dont on reconnaît la forme pleine fléchie dans le grec *πολύ-ς*.

Je ne prétends pas expliquer par cette loi toutes les soi-disan sonnantes longues du sanscrit. D'autres ont été produites par la contraction d'un *u* consonne avec la voyelle suivante. Il y a une racine indo-européenne UERG, UORG, d'où : le vieil irlandais *ferg* = *u̯erga* «colère», le grec *ὀργή* pour *u̯orgā*, même sens, et aussi «inclinaison, passion»; le sanscrit *ūrj-* «force» = **u̯org*. Citons aussi 1° le sanscrit *ūrmis* «vague» =**u̯ormis*, cf. l'allemand *Ich walle* «je bouillonne» = **u̯olnō;* 2° le sanscrit *ūrnā* «laine» = **u̯olnā*, cf. le grec *οὖλος* «crépu» = **u̯ol-no-s*. On a tort de considérer comme identique au sanscrit *ūrna* = **uólna* accentué sur la racine, le latin *lāna* = **ul-á-na*, accentué sur le premier des deux suffixes; *u̯l-á-na* est devenu en celtique *u̯lánna*, d'où l'irlandais

[1] L'allemand *korn* = **gr-no-m* est un mot différent.

olann et le breton *gloan*. En celtique, le doublement de l'*n* produit l'abrègement de l'*ā* qui devient *ă*.

Ma conclusion est que, de la phonétique indo-européenne, il faut rayer les sonnantes longues et faire passer dans la morphologie la plupart des phénomènes qu'on a prétendu expliquer par cette théorie. Pour d'autres une contraction est la vraie cause.

III

Dans la *Revue celtique*, t. XXI, p. 251, j'ai dit que le vieil irlandais *fetar* «je sais» est un dérivé de *fet*, second élément de *ad-fet* «il raconte» = **ad-u̯eidet*. *Fetar*, par conséquent, est une formation irlandaise qui ne doit pas s'expliquer par le celtique primitif.

J'attribue une origine analogue aux premières et secondes personnes du paradigme suivant de l'indicatif présent du verbe substantif (Windisch, *Kurzgefasste Irische Grammatik*, p. 104) : singulier, 1 *am*, 2 *at*, 3 *is*; pluriel, 1 *ammi*, 2 *adib*, 3 *it*. *Is* = *esti*, *it* = **senti*; ces deux mots sont d'origine indo-européenne. Quant aux autres formes, elles sont le résultat d'une erreur grammaticale commise par les Irlandais, qui, au lieu de reconnaître dans *tá* «il est» un verbe simple, ont cru y trouver un verbe composé de deux éléments préfixe *to-* et racine *ā*. C'est de cette racine imaginaire qu'ils ont formé la seconde personne *at*, en ajoutant comme suffixe à cette racine supposée la lettre *t* caractéristique du pronom de la seconde personne au singulier. Quant à la seconde personne du pluriel *ad-ib*, on l'a créée en ajoutant à la seconde personne du singulier *at* le pronom suffixe de la seconde personne du pluriel *ib*. A la première des deux formations comparez la combinaison des prépositions avec les pronoms suffixes: *le-t* «avec toi, par toi», *for-t* «sur toi». La seconde personne du pluriel *ad-ib* «vous êtes» peut se comparer, quant au dernier terme, à *du-ib* «à vous». La première personne du singulier a été créée de la même façon : *am* «je suis» est le résultat d'une combinaison identique à celle qu'a donné *fri-m* «contre moi», *le-m* «avec moi, par moi». Quant à *ammi*, cette première personne du pluriel est probablement pour *am-ni*, avec assimilation de l'*n* de *ni* «nous» à l'*m* antécédent, et cette assimilation a été favorisée par la présence d'une *m* double à la première personne du pluriel dans les formations verbales absolues, telles que *pridchimmi* «nous prêchons», ms. de Würzbourg, fol. 15 *b*, gloses 11, 18 (H. Zimmer, *Glossæ hibernicæ*, p. 100, 101; Whitley Stokes, *The old-irish Glosses*, p. 92). L'erreur commise par les Irlandais dans cette formation se trouve aussi dans un exemple bien connu,

do-d-fongad, où une fausse analogie a fait décomposer en deux termes l'irlandais *tongad*, 3e pers. sing. présent secondaire du verbe simple *tongu* «je jure», qui dérive de la même racine que le latin *tongeo* et que l'allemand *denke*. (Cf. Whitley Stokes, *Revue celtique*, V, 252, 253; R. Thurneysen, *Revue celtique*, VI, 135, note 1.)

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

HARUSPEX.

Personne, à ma connaissance, n'a encore donné ou proposé une étymologie satisfaisante de ce mot. Je crois qu'il appartient particulièrement aux assyriologues d'expliquer les termes empruntés à la langue augurale du peuple, qui, le premier, a fondé la science divinatoire. Or il est un fait absolument certain que la mantique a pris naissance à Babylone. Les savants sont d'accord là-dessus. Dans une monographie sur l'extispicine babylonienne[1], j'ai montré l'intimité des rapports entre les pratiques divinatoires des Babyloniens et celles des Étrusques, ce qui avait déjà été constaté par Lenormant. Le premier élément du mot *haruspex*, *har* est bien connu de ceux qui ont étudié les documents cunéiformes et paraît avoir été transmis aux Latins par je ne sais quel peuple qui l'avait emprunté aux Babyloniens. *Har* = *ḫar*[2] = [cuneiform sign] est l'idéogramme du mot *kabittu* = כבד, c'est-à-dire le foie. *Ḫar*, n'ayant pas son équivalent dans les langues sémitiques, sera considéré comme un terme sumérien par l'école sumérisante. Quoi qu'il en soit, il nous suffit de savoir qu'il désigne le foie et qu'il représente d'une manière indubitable le premier élément d'*haruspex*. C'était justement la fonction de l'haruspice romain d'examiner le foie de la victime, fonction remplie à Babylone par le *barû*[3].

Haruspex = celui qui examine le *har*, c'est-à-dire le foie.

Alfred BOISSIER.

[1] *Note sur un monument babylonien se rapportant à l'extispicine*, Genève, 1899.

[2] *har* avec un *ḫ*. On ne peut dire avec certitude quelle était la forme du mot sumérien; elle peut avoir été *ḫaru*, *har*.

[3] *haruspex* correspond à l'étrusque *netśvis trutnot* (O. Müller, *Etrusker*, p. 509).

NOTE

SUR

L'ACCENTUATION DU TCHÈQUE.

La langue tchèque offre cette particularité, bien sensible pour quiconque entend parler un habitant de Prague, qu'elle possède à la fois la distinction des brèves et des longues et un accent d'intensité au commencement du mot. La quantité tchèque, qui est d'ailleurs en grande partie un héritage du slave commun (cf. Jagić, *Indogerm. Forschungen*, *Anzeiger*, III, 251 et suiv.) se maintient dans la prononciation avec une netteté et une précision dont les graphiques qui suivent pourront donner idée. Mais, de plus, chaque mot est frappé sur l'initiale d'un accent d'intensité, dont l'origine importe peu ici, qui en tout cas est relativement récent. La recherche dont les résultats sont exposés dans cet article a pour objet de délimiter, en partie du moins, la situation respective de ces deux éléments essentiels de la langue tchèque, intensité et quantité, qui ne semblent *a priori* pouvoir coexister dans une langue qu'à la condition de se confondre.

Les expériences ont été faites dans le laboratoire de phonétique expérimentale du Collège de France et sous la direction de M. l'abbé Rousselot, dont l'obligeance bien connue a été une fois de plus mise à contribution. C'est la prononciation normale de Prague qui a été prise comme type; l'intensité a été calculée d'après la méthode exposée par M. Roudet dans *La Parole* (t. I, p. 321 et suiv.).

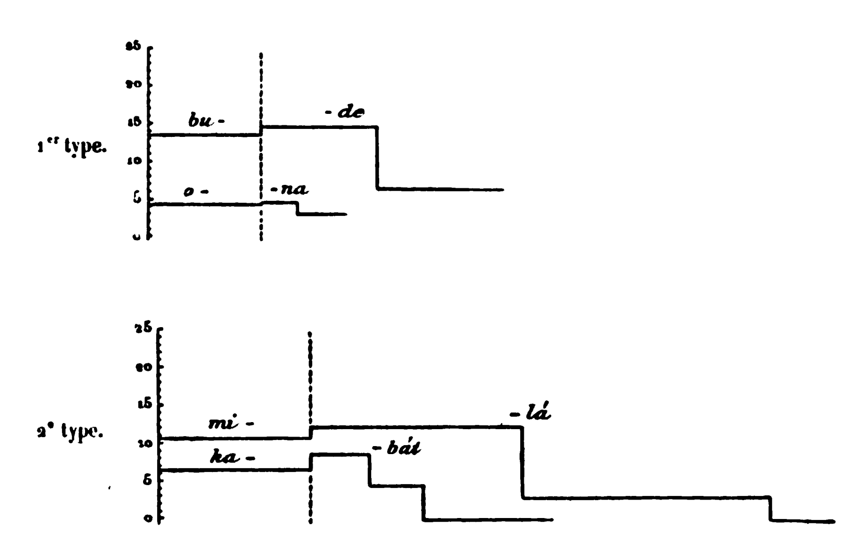
Les mots étudiés sont les suivants[1] :

1er type ◡́ ◡ *ona* «elle».
bude «il (ou elle) sera».

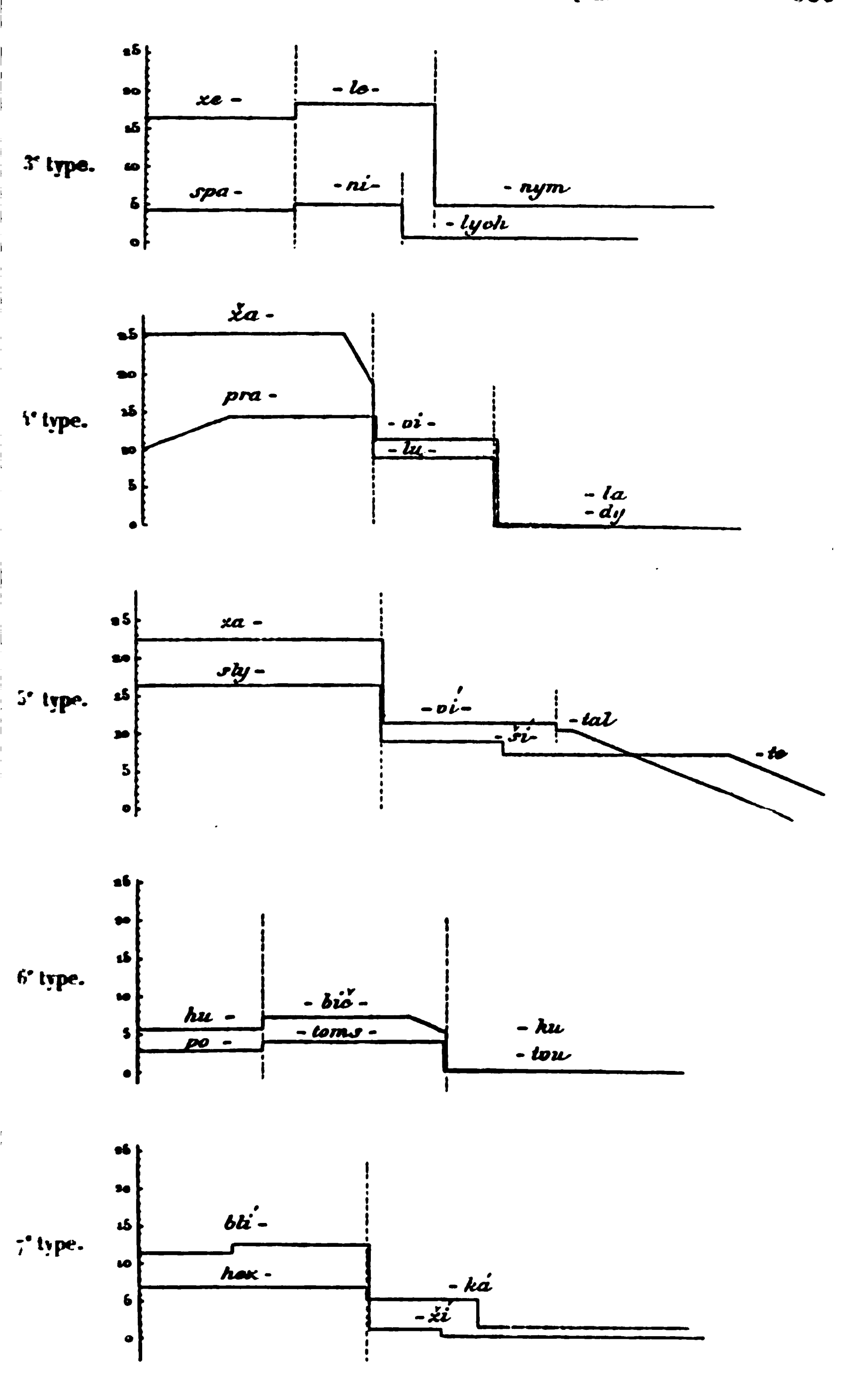
[1] On remarquera que, dans chaque type, les mots ont été pris absolument au hasard; ils ont de même été prononcés naturellement et sans effort; ce qui explique les différences d'intensité entre les mots à l'intérieur d'un même type.

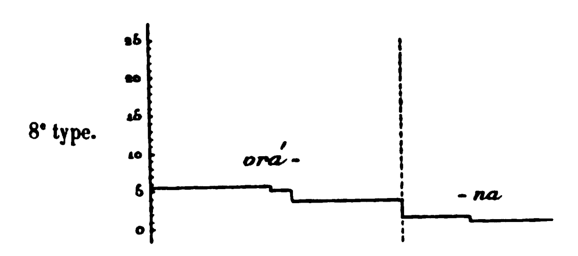
2e type ◡́ –	*kabát* « habit ».
	milá « chère, aimée ».
3e type ◡́ ◡ –	*zeleným*, instr. s. m. et n. de *zelený* « vert ».
	spanilých, gén. plur. de *spanilý* « beau ».
4e type ◡́ ◡ ◡	*žaludy* « les glands ».
	pravila de *praviti* « dire ».
5e type ◡́ – ⏓	*slyšíte* « vous entendez ».
	zavítal de *zavítati* « arriver ».
6e type ◡́ × ⏓ (1)	*potomstvu*, dat. s. de *potomstvo* « postérité ».
	hubičku, dat. s. de *hubička* « baiser ».
7e type –́ –	*blíží* « il s'approche ».
et ×́ –	*hezká* « jolie ».
8e type –́ ◡	*vrána* « la corneille ».

Les graphiques suivants présentent les résultats des expériences. L'échelle millimétrique sert à mesurer l'intensité; les pointillés marquent la séparation des syllabes.



(1) Le signe × représente la syllabe longue de position.


3e type.
ze -
- lo -
spa -
- ni -
- nym
4e type.
ža -
pra -
- vi -
- lu -
- la
- dy
5e type.
za -
sly -
- ví -
- ši -
- tal
- te
6e type.
hu -
po -
- ku
7e type.
blí -
hez -
- ká
- ží



Dans les trois premiers types, où l'initiale est brève, il est visible que l'intensité déborde sur la syllabe suivante; cela est particulièrement clair dans le cas de ⏑́ ⏑ – (3e type), où les deux brèves sont intenses et forment couple en opposition avec la longue non intense qui suit; dans le cas de ⏑́ ⏑ et de ⏑́ — (1er et 2e type), la seconde syllabe étant finale n'est intense que dans sa première partie; une finale en effet est toujours de quantité indécise dans les langues qui observent la quantité; on comprend de plus qu'en tchèque l'intensité frappant le commencement du mot, la finale soit toujours soumise à un abaissement de l'intensité. En tout cas, dans les trois premiers exemples, l'initiale brève étant insuffisante à porter l'accent, la langue lui a naturellement donné ce qu'on pourrait appeler une «rallonge».

Tout différents sont les rapports de l'intensité et de la quantité dans le cas du quatrième type ⏑́ ⏑ ⏑; ici les deux premières brèves ne forment pas couple et l'intensité suit nettement une marche descendante de la première à la dernière syllabe. Ce traitement est d'autant plus notable que, dans les trois premiers cas, l'intensité augmentait d'une façon sensible pendant la durée des deux brèves formant couple. Évidemment le rythme de ⏑ ⏑ ⏑ est tout différent du rythme de ⏑ ⏑ –. Dans *zelený́m* les deux brèves font masse en face de la longue; dans *žaludy* les trois syllabes sont indépendantes, parce qu'il n'y a aucun centre d'attraction, mais seulement trois quantités égales. Quoi qu'il en soit, dans le cas de ⏑ ⏑ ⏑, ce traitement particulier a pour conséquence d'isoler la brève intense et il est visible que cette brève tend fortement à devenir longue.

Le même fait se produit dans le cas du 5e type ⏑́ – ⏓; l'intensité ne déborde pas sur la longue de seconde syllabe, peut-être parce que cette longue est intérieure et, par suite, de quantité rigoureusement fixe; la brève initiale étant seule intense, on retrouve ici la même tendance à l'allongement.

Le 6e type ⏑́ × ⏓ qui semblerait *a priori* devoir se confondre avec le précédent s'en distingue, au contraire, très nettement; si la longue de nature est insécable à l'intérieur d'un mot, il n'en

est pas de même de la longue de position qui, par définition, n'est pas homogène : la seconde syllabe de ◡́×⏓ est exactement traitée comme celle de ◡́◡ et de ◡́–.

Le 7ᵉ type ne présente aucune différence de traitement entre les longues de nature et les longues de position accentuées, en ce sens que les deux espèces de longues suffisent à porter l'intensité initiale; mais il y a lieu de mentionner une différence d'intensité dans les deux longues finales, suivant que la première syllabe est longue de nature ou de position : dans *hezká*, *-ká* est, au début presque aussi fort que *hez-*; au contraire dans *blíží*, *-ží* est tout de suite beaucoup plus faible que *blí-*.

Le 8ᵉ type –́◡ offre cette particularité que l'intensité va en décroissant pendant la durée de la longue; faut-il supposer un rapport rythmique entre –́◡ et ◡́◡◡ ? C'est possible puisque dans le cas précédent, la première longue de –́– (voir *blíží*) était traitée comme les deux brèves de ◡◡–.

Tels sont les faits; on a cherché seulement à les coordonner. Leur explication demanderait une étude complète de la rythmique tchèque, qui ne rentre pas dans le cadre de cet article.

R. Gauthiot, J. Vendryes.

ÉTUDE

SUR

LES INTONATIONS SERBES.

Les intonations dont traitent les pages qui suivent sont appelées communément accents serbes. Mais si l'on en croit les définitions, d'ailleurs diverses, de ces accents et si l'on désigne par *intonation* les variations de la hauteur musicale à l'intérieur d'une tranche vocalique déterminée, on reconnaîtra qu'ils méritent les mêmes noms que les *accents* du lituanien, par exemple. Devant l'incertitude des témoignages il est impossible, *pour l'instant*, de dire si leur intonation se borne à la hauteur. En effet, les accents serbes ne nous sont pas attestés aussi unanimement comme répondant à des variations d'intensité de la syllabe tonique. Quoi qu'il en soit, la nature des intonations serbes, que l'oreille distingue si bien entre elles, est restée obscure, même aux auditeurs les mieux préparés. La tentative de définition phonétique dont l'exposé suit ne paraîtra donc pas inopportune.

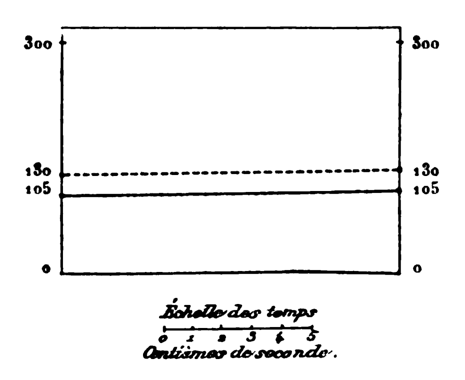
I

Le serbe tel que le parlent les gens instruits à Belgrade, est seul analysé dans cette étude : c'est en effet le seul dialecte que j'aie eu occasion d'étudier à Paris, au laboratoire du Collège de France (dirigé par M. Rousselot), grâce à la complaisance d'un Serbe né à Belgrade, et arrivé depuis peu en France, après avoir fait toutes ses études dans sa ville natale même[1]. Comme dans tous les dialectes dits *štokaviens*, on trouve dans le parler de Belgrade quatre intonations différentes possibles de la syllabe accentuée; ce sont ^, '', ', `. La première, propre aux longues, correspond à l'intonation douce lituanienne; la seconde frappe

[1] Il convient d'ajouter que les mesures de la hauteur et de l'intensité ont été faites d'après la méthode exposée par M. Roudet dans *La Parole* (vol. I, p. 321 et suiv.), qui donne des résultats fort bons dans un cas comme celui-ci (cf. *La Parole*, année 1900, p. 145).

les brèves, soit primitives, soit issues d'anciennes longues à intonation rude; les deux dernières enfin sont propres aux dialectes štokaviens du serbe et doivent leur existence à un recul de l'accent d'une syllabe vers l'initiale.

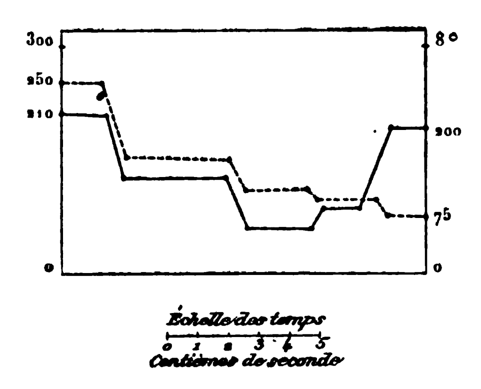
1° *Accents primitifs* ⁀, ''. — Les syllabes frappées de l'intonation '' (*акценат оштар*) sont en fait celles qui ne sont pas intonées, mais simplement frappées à la fois de l'ictus et du ton; comme toutes les brèves primitives portent précisément cet accent, il convient de rappeler que M. F. de Saussure (cf. *M. S. L.*, VIII, p. 425 note et p. 426) a très nettement défini, il y a déjà dix ans, l'intonation comme l'attribut de la longue. En serbe la tranche marquée d'un '' ne montre jamais aucune variation intérieure, soit d'intensité, soit de hauteur, qu'elle soit d'ailleurs contenue dans un polysyllabe, dans un dissyllabe ou dans un monosyllabe, par exemple : *ку̏пити* (rassembler), *ȍко* (œil), *пȁс* (chien). La seule caractéristique des syllabes de ce genre est d'être nettement coupées des syllabes suivantes par leur intensité et leur hauteur propres; comme le dit déjà M. Novaković (*Српска граматика, први део*, p. 45 seq.) : *оштар (акценат) кратко, гласом јачим и вишим изговора* (cf. Storm, *Englische Philologie*, I³, p. 211, pour la notation de Masing et surtout pour celle de M. Storm lui-même.). Enfin voici comme exemple le graphique de la syllabe initiale du mot *ȅто* (voici)[1] :



Les syllabes marquées d'un accent circonflexe (*акценат високодуги*) sont au contraire nettement intonées : elles ont deux sommets

[1] Dans ce graphique, comme, dans les trois suivants, on a représenté schématiquement les variations intérieures d'une tranche intonable choisie comme type parmi beaucoup d'autres semblables. La longueur de chaque syllabe a été respectée; la hauteur et l'intensité absolues n'ont pas été indiquées. Le pointillé représente la hauteur, le trait plein l'intensité.

d'intensité, l'un à l'initiale, l'autre à la finale, séparés par une partie médiane non intense, et au point de vue musical un seul sommet à l'initiale, à partir duquel le ton va s'abaissant. Ce dernier caractère, probablement mieux perceptible que le premier, a déjà été remarqué, et M. Masing ainsi que M. Storm l'ont fort bien noté, d'après la prononciation croate, plus chantante que la serbe (voir Storm, *Engl. Phil.*, I[1], p. 211). Voici d'ailleurs le graphique de l'intonation et de l'inflexion de l'*y* du mot *cŷx* (sec) :



On peut voir sur ce graphique, qui en représente bien d'autres, que le second sommet d'intensité est très légèrement inférieur au premier; cette différence est remarquable, quoique minime, à cause de sa présence constante dans tous les tracés obtenus[1]. Le seul cas où ce second sommet si caractéristique vienne à disparaître est le suivant : lorsque la voyelle ou la diphtongue marquée d'un circonflexe est en syllabe finale ouverte, l'intonation de hauteur reste la même, tandis que l'intonation d'intensité est altérée et devient simplement descendante. Ainsi dans le mot *mâм*[2] la diphtongue *-âм* débute par une partie intense en même temps que haute pour aller en s'abaissant et en s'affaiblissant continuellement. Enfin les mots comme *cô* (sel) occupent une place particulière : en effet *cô* équivaut à **coo* (cf. v.-sl. *solĭ*; et serbe génit. *cȍлu*). Or ici l'*o* final n'a pas valeur de second élément de diphtongue, car il est tout à fait comparable à l'*o* final de *ỳcmao* ou de *ỳмpo* qui sont prononcés toujours *ùsta-o* et *ùmr̥-o*[3]. Aussi

[1] Ce qui ne veut pas dire que la différence en question soit caractéristique de l'intonation ^; il faut remarquer, en effet, que le premier sommet suit l'explosion d'une consonne.

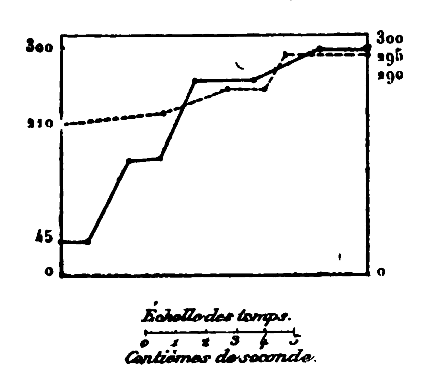
[2] Il convient de rappeler que les finales marquées d'intonations primitives ne peuvent se trouver en serbe que dans les monosyllabes.

[3] L'hiatus entre l'*r* voyelle et l'*o* issu de *l* est si bien de règle qu'on l'indique

dans un mot pareil le second sommet d'intensité non seulement ne disparaît pas, mais est renforcé légèrement jusqu'à dépasser de peu le premier[1]; l'accent musical reste toujours le même bien entendu.

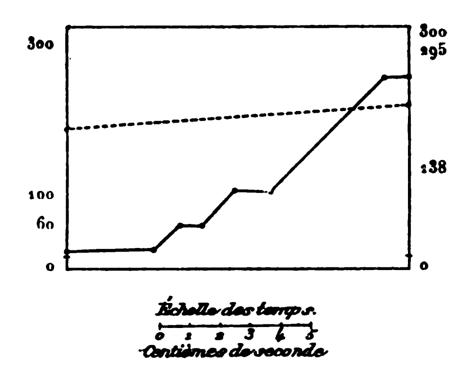
2° *Accents secondaires.* — Ceci dit, on voit que les syllabes primitivement accentuées en serbe portent toutes sur l'*initiale* à la fois le ton et l'ictus. Dès lors, il est nécessaire que la voix se hausse en avant de la syllabe tonique, sans que l'on puisse d'ailleurs dire, *a priori*, si cette montée tombe dans l'intervalle qui sépare la tranche accentuée de celle qui la précède, ou à l'intérieur même de cette dernière. Mais comme il se trouve qu'en serbe l'intonation des syllabes primitivement prétoniques a été mise en relief et conservée par l'accent qui s'est déplacé comme on sait, nous avons un moyen précieux de décider en faveur de la seconde hypothèse.

En effet, dans les brèves ̀ (*Акцент кратак*) comme dans les longues ́ (*Акцент дуг*), l'intensité croîtd u début à la fin; la hauteur musicale est, elle aussi, montante sans que son ascension soit strictement liée à celle de l'intensité : elle est beaucoup plus faible et l'on comprend que MM. Storm et Masing n'aient pu toujours la saisir à l'audition (cf. Storm, *Engl. Phil.*, I[1], p. 211). Les graphiques qui suivent le feront comprendre nettement. Le premier représente l'*ò* du mot *òтац* (père) avec l'intonation la plus forte qui ait été constatée; le second l'*ú* du mot *úħu* (aller) avec l'intonation faible courante.



parfois soit par un ь (*грьоце*), soit par une apostrophe (*гр'оце*). Cf. aussi *мћо* (et non **мјо*) à côté de *мила*.

[1] Dans un cas comme celui de l'ô de cô, il s'agit presque d'une voyelle double.



Les analyses phonétiques qui précédent, outre qu'elles peuvent contribuer à la définition des *intonations serbes*, semblent assez intéressantes même à un point de vue plus général; elles confirment en effet l'indépendance des intonations de hauteur et d'intensité déjà constatée à propos des intonations lituaniennes (cf. R. Gauthiot, *La Parole*, année 1900, p. 145); elles montrent quelle est la complexité des phénomènes qui se passent à l'intérieur des tranches vocaliques et permettent à nouveau d'entrevoir quels sont les multiples rapports possibles entre les deux intonations[1].

II

Dans l'exposé qui précède, il n'a été tenu compte que des résultats des expériences faites à Paris, en août 1899, sur la nature des intonations serbes; il n'a été renvoyé aux travaux antérieurs qu'autant qu'il était juste de le faire; aucune discussion, aucune interprétation n'a trouvé place dans ce qui ne devait être qu'un compte rendu, aussi clair et bref que possible. La recherche de l'importance que les faits qui viennent d'être présentés peuvent avoir au point de vue historique et leur examen à la lumière des

[1] A propos de la complexité des faits d'intonation, il convient de noter ici la précision à laquelle des observateurs spécialement doués et exercés peuvent arriver dans l'analyse de phénomènes aussi délicats. D'après M. P. Boyer (*Revue générale des Sciences*, année 1900, p. 340.), l'accent ^ est descendant au point de vue de l'intonation musicale; l'ictus frappe l'initiale de la tranche, mais la voyelle paraît redoublée; l'accent ´ est ascendant à la fois au point de vue musical et au point de vue intensif; l'accent `` est nettement coupé et ne comporte ni montée ni descente; l'accent ` enfin est montant. Ces définitions, sensiblement plus précises que celles de MM. Storm et Masing, ont été données par M. P. Boyer à la suite d'observations exclusivement auditives, faites à Sarajevo en septembre 1898; elles représentent le degré extrême de précision atteint par simple audition. On peut juger maintenant de leur rigueur et aussi de leur imperfection.

résultats généralement admis aujourd'hui restent donc l'objet exclusif des pages qui suivent. Comme d'ailleurs l'enseignement courant des accentuations et intonations spécialement *slaves* repose uniquement[1] sur les articles très remarquables de M. Fortunatov dans l'*Archiv für slavische Philologie* (t. IV, p. 575 et suiv.) et le *Русскій филологическій вѣстникъ* (t. XXXIII, p. 252 et suiv.), ce sont eux qui serviront de point de départ à cette notice. Voici, brièvement résumées, les idées que M. Fortunatov émet dans le *Véstnik*[2], sur les intonations du slave et leurs rapports non seulement avec le baltique, mais aussi avec l'indo-européen; il y avait, d'après ce savant, deux espèces de longues en indo-européen, une longue *interrompue* (*прерывистая*) et une longue *continue* (*длительная*); la qualité de la première est attestée par le sanskrit «qui l'a conservée dans le dialecte védique: car ici l'*ā* qui avait cette longueur en indo-européen se coupait en deux syllabes» (voir *loc. cit.*, p. 295) et par le lituanien «où elle se trouve aujourd'hui dans les syllabes frappées de l'accent ascendant» (voir *loc. cit.*, p. 294-295). Sur ces longues, lorsqu'elles étaient frappées du ton indo-européen, se sont développées indépendamment en letto-lituanien et en slave commun des accents différents. En letto-lituanien cet accent (que M. Fortunatov appelle *удареніе*) a été ascendant (*восходящее*) et a laissé subsister le caractère interrompu de la longue. En panslave, au contraire, il a été descendant (*нисходящее*) comme l'intonation rude lituanienne et a entraîné une altération grave de la longue en attirant l'intensité et la longueur sur la première partie de la tranche intonable. Ces faits résultent pour M. Fortunatov d'une correspondance comme celle-ci : slave commun (*общеславянскій*) **vòrnъ*[3] : lit. *varnas*. (*loc. cit.*, p. 297.)

M. Fortunatov laisse entendre que c'est à l'audition qu'il a reconnu que la longue lituanienne frappée de l'intonation douce était interrompue (*прерывистая*). Toujours est-il qu'il est d'accord sur le fait de la *coupe* avec Kurschat[4], avec M. Sievers[5] et, ce qui est essentiel, avec M. Schmidt-Wartenberg qui a constaté très nettement (au moins pour la région de Maryampol et de Szaki)

[1] Cf. à ce sujet Brugmann, *Grundriss*, I², p. 990 et suiv. et Hirt, *Der indo-germanische Akzent*, p. 111 et suiv.

[2] L'article auquel il est fait allusion, intitulé «*Объ ударенiи и долготѣ въ балтiйскихъ языкахъ.* — I. *Ударенiе въ прусскомъ языкѣ*», a été traduit et publié par M. Solmsen dans *B. B.* XXII, 153 et suiv.

[3] Ce **vornъ* résulte évidemment pour M. Fortunatov d'une forme russe *вóронъ*, opposée à celle du féminin *воpóна*.

[4] *Lit. Gram.*, § 193 et suiv. «so dass... der Vokal wie aus zwei Teilen zusammengesetzt erscheint.»

[5] Voir *Phonetik*, p. 203, note 1 «aber in expiratorischer Beziehung scheinen mir die..... *geschliffenen silben* ..... noch immer zweigipflig».

les deux sommets d'intensité caractéristiques des syllabes à intonation douce au point de vue de l'intensité. (voir I. F. vol. VII, p. 211 et suiv.). En effet ces recherches entreprises avec des moyens expérimentaux insuffisants ont pris toute leur valeur depuis que des travaux plus complets, menés à bonne fin avec les instruments singulièrement plus délicats et plus sûrs du laboratoire de M. Rousselot au Collège de France, les ont confirmées sur ce point (v. *La Parole*, année 1900, p. 143 et suiv.). D'ailleurs M. Leskien, qui connaît les intonations serbes, avait remarqué que l'accent de *глâва* n'est pas celui du lit. *bādas* (distinction que l'isolement de M. Baranowski devait l'empêcher de faire[1]). Dès lors si l'on examine l'intonation d'intensité des longues serbes marquées d'un circonflexe (voir plus haut), on ne peut s'empêcher d'en reconnaître l'identité avec celle des longues lituaniennes frappées d'intonation douce (cf. *La Parole*, année 1900, p. 147); en effet, elles sont également «interrompues», ayant également deux sommets et leur intonation de hauteur, qui seule diffère, apparaît comme secondaire. M. Fortunatov ne semble donc pas autorisé à dire que l'accent panslave différent, d'après lui, de l'accent letto-lituanien ait altéré l'intonation d'intensité des longues slaves primitivement «interrompues». En effet, le serbe est la seule langue qui nous ait conservé dans ses longues marquées d'un circonflexe une ancienne intonation slave, et, fait remarquable qui rend cette survivance précieuse et nous oblige à y insister, c'est précisément la seule à laquelle réponde directement le lituanien. Mais surtout, ni M. Brugmann (*Grundriss*[2], I, p. 991) ni M. Hirt (*Der indogerm. Akzent*, p. 111 et suiv.) ne paraissent pouvoir maintenir leur affirmation d'un renversement pur et simple de *l'accent;* car ni l'un ni l'autre ne font la distinction si fine et si juste que M. Fortunatov trace entre la *hauteur* et l'*intensité*.

Telle est l'objection *expérimentale;* elle est inséparable d'ailleurs des deux objections *historiques* suivantes.

M. Fortunatov pose (*Русск. филолог. Вѣстникъ*, t. XXXIII, p. 297) une forme **vȍrnъ* comme correspondant en slave commun (*общеславянскій*) au lituanien *var̃nas*. Tout système mis à part, une pareille hypothèse n'est suspecte qu'au point de vue du vocalisme et c'est à ce point de vue que M. Tore Torbiörnsson en a traité (*B. B.* xx, pp. 124 et suiv.); mais par le fait seul que M. Fortunatov considère une diphtongue de la forme *-ȍr-* comme la

[1] Baranowski et Weber, *Ostlitauische Texte*, p. xxiii; cf. les remarques de M. F. de Saussure, *M. S. L.*, t. VIII, p. 438.

preuve d'un développement particulier de l'accent[1], il devient nécessaire d'examiner ici la valeur de l'argument tiré de l'exemple, et celle de l'exemple même. Or la légitimité de l'argumentation n'est pas contestable, et M. Fortunatov est en droit de dire (voir *Вѣстникъ*, *loc. cit.*, p. 29) que la différence de sl. com. **vōrnъ* et de lit. *var̃nas* est semblable pour l'accentuation à celle de v. pruss. *mērgan* et de lit. *mer̃gą* à la condition *expresse* que **vōrnъ* soit la forme panslave correcte de russe *вóронъ*, serbe *вра̑н*, tchèque *vran*[2]. En effet si la forme du slave commun est celle que suppose M. Fortunatov, le groupe russe *-óro-* s'explique par le développement d'une voyelle anaptyctique après l'*r*; tandis que le serbe *-râ-* et le tchèque *-ra-* sont les résultats de métathèses avec allongements. Mais, en comparaison linguistique rigoureuse, il n'est pas légitime, en face de l'accord parfait de deux groupes (représentés par le tchèque et le serbe) sur trois, d'accorder une valeur décisive au troisième (représenté par le russe) à moins d'une raison spéciale et maîtresse : or tel n'est pas le cas. Le russe *-óro-* n'a d'autre valeur originale que d'illustrer précisément le système dont il est la seule preuve historique. En fait le groupe tchèco-polonais (tchèque *vran*; pol. *wrony*) comme le groupe yougo-slave (serbe *вра̑н*) n'ont d'élément vocalique *qu'après* l'*r*; le russe (groupe oriental) possède un élément semblable à la même place, et *par surcroît*, une voyelle avant la consonne (r. *вóронъ*). Ce qui atteste pour le slave commun une forme *-r-* plus voyelle et non une forme *-or-*. En effet, la comparaison des langues d'une époque donnée ne peut nous renseigner, dans le cas spécialement favorable où elle nous permet de remonter à une date plus ancienne que celle de l'existence individuelle de chacune, que sur l'état qui a précédé immédiatement la différenciation; c'est-à-dire que le nom de slave commun ne peut s'appliquer strictement qu'à la langue slave qui déjà se brisait en dialectes aujourd'hui promus au rang de groupes linguistiques. Qu'avant le slave commun et après la rupture du letto-slave il y ait eu un moment où l'unité slave a possédé la forme **-or* de la diphtongue indo-européenne **-or*, personne n'a le moyen de le nier, et M. Fortunatov peut le supposer. Mais il ne peut attribuer cette forme au slave commun, parce qu'il est en présence d'un état

[1] M. Torbiörnsson (*loc cit.*, p. 147) a tâché en somme de détruire l'argument de M. Fortnnatov sans toucher à sa thèse; c'était difficile et c'est devenu impossible depuis que l'article paru dans le *Véstnik* affirme nettement l'opposition lituanienne : slave de l'accent.

[2] Et à celle, bien entendu, que l'on admette avec M. Fortunatov que le signe ˜ porte sur la voyelle *seule* dans les groupes vieux-prussiens qui correspondent à des diphtongues douces du lituanien. Cela est d'ailleurs indifférent à la question traitée ici.

nettement défini au point de vue linguistique et de faits décidément opposés à son hypothèse; bref, M. Fortunatov ne devait pas sauter par-dessus le slave commun. D'autant que M. Torbiörnsson a montré (*loc. cit.*, p. 229 et suiv.) comment les mêmes groupes letto-slaves *or, ol*, se développent différemment en russe selon qu'ils se trouvent à l'initiale ou à l'intérieur d'un mot; et de l'opposition de *ро́вный* et de *го́родъ*, il a justement déduit le caractère secondaire et épenthétique de la voyelle antésonantique[1]. Que cet élément secondaire se trouve aujourd'hui être seul accentué en russe, dans le cas spécial où la diphtongue primitive était douce d'intonation, peut fort bien n'être qu'un fait récent; d'autant qu'il semble fortement établi par ce qui suit qu'il y a eu un temps où le second élément vocalique, le seul qui soit attesté comme slave commun, a porté un sommet équivalent exactement, au point de vue phonétique, à celui de la dernière more des syllabes douces du lituanien, en russe comme dans les langues slaves de l'ouest et du sud.

M. F. de Saussure a énoncé et démontré la loi suivante relative à l'accent lituanien : «L'accent s'est régulièrement porté d'une syllabe en avant quand, reposant originairement sur une syllabe douce (geschliffen), il avait immédiatement devant lui une syllabe rude (gestossen)» (IF., vol. VI, *Anzeiger*, p. 157). Dans cette définition comme dans tous ses lumineux travaux sur l'accent lituanien, M. F. de Saussure a eu soin de ne donner au mot intonation un sens précis que dans la mesure stricte où il intervenait comme élément de démonstration; car, outre qu'il n'était jamais *nécessaire* de préciser davantage, il était *impossible* de le faire sans étouffer toute la question sous la charge d'hypothèses vaines. Au point de vue phonétique et d'après les analyses faites des intonations lituaniennes et serbes, l'*intonation* telle que l'entend M. F. de Saussure, peut être définie comme il suit : la résultante, active historiquement, de toutes les variations, d'ailleurs quelconques, qui affectent les tranches intonables. Lorsque donc M. F. de Saussure note l'intonation douce lituanienne par ◡◡◡́ (resp. ◡◡◡̋)[2] il traduit graphiquement le fait suivant : l'intonation douce comporte, au point de vue de son rôle phonétique, un sommet, de nature d'ailleurs quelconque, sur la dernière more de la tranche qu'elle frappe, sa nature intime restant imprésumée et indifférente[3]. C'est ce qui lui permet d'ailleurs de poser l'égalité de traitement de ◡◡◡̋ + ◡̀◡◡ et de

[1] Cette voyelle peut d'ailleurs, comme en polabe (Torbiörnsson, *loc. cit.*, p. 132 et suiv.), se développer aux dépens de la primitive et être seule transmise.

[2] IF., VI, *Anzeiger*, p. 157; note.

[3] Cf. *La Parole*, année 1900, p. 145 et suiv.

◡̏ + ◡̀◡◡[1]; le fait décisif du traitement n'est, en effet, l'intonation douce qu'autant que celle-ci constate la présence d'un sommet sur la more en contact médiat[2] avec une more semblable mais initiale d'une tranche différente d'intonation. Pour le lituanien nous savons que ce sommet, caractéristique de l'intonation douce au point de vue de l'action historique, est toujours intense[3]; nous savons, en outre, qu'il est précédé d'un sommet semblable sur la première more de la tranche douce, et que l'on peut noter celle-ci comme il suit : ◡̍◡◡̍[4]; mais en même temps nous savons, par les définitions qui précèdent, que rien n'est changé par le fait d'une notation de ce genre ni à la loi de M. F. de Saussure, ni au tableau (*loc. cit.*, p. 157, note) par lequel il représente la somme des positions respectives possibles de la douce et de la rude. Ce tableau devient simplement :

ái + *ý* = ◡̏◡◡ + ◡̀◡◡[5]
aĩ + *ỹ* = ◡̍◡◡̍ + ◡̍◡◡̍
ái + *ỹ* = ◡̏◡◡ + ◡̍◡◡̍
ãi + *ý* = ◡̍◡◡̍ + ◡̀◡◡

où précisément le quatrième cas se trouve encore seul constituer pour l'accent une position critique. Donc, si le slave connaît la loi de M. de Saussure, l'existence dans ce dialecte d'une position critique semblable à la lituanienne est par là même attestée pour une époque indéterminée en même temps qu'est confirmé indirectement le témoignage du serbe sur l'inflexion des syllabes douces. Or, comme les pages suivantes, qui sont de M. A. Meillet, le démontrent, la loi de glissement de l'accent d'une syllabe douce sur la rude immédiatement suivante est aussi une loi panslave[6].

NOTE SUR UN DÉPLACEMENT D'ACCENT EN SLAVE.

Dans la séance même du Congrès de Genève où M. F. de Saussure a donné la démonstration de sa loi relative au déplace-

[1] IF., VI, *Anzeiger*, p. 160, note 3.
[2] Par suite de la présence d'un élément intermédiaire non intonable.
[3] Cf. *La Parole*, *loc. cit.*, p. 147.
[4] Le trait vertical ˈ désignera l'intensité par opposition à l'accent grave simple ˋ ou double " qui désigne le sommet de nature indéterminée de M. F. de Saussure.
[5] Nous conservons, bien entendu, à la rude la représentation que M. F. de Saussure en a donnée, aucun dialecte *slave* ne nous permettant une définition plus exacte.
[6] M. Meillet, mon maître, a bien voulu à l'occasion de cette étude, entreprendre lui-même la démonstration de l'idée qu'il avait émise au Congrès de Genève et que personne n'avait relevée.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ment de l'accent en lituanien (exposée I. F., vi, *Anz.*, p. 157)[1], j'ai fait observer, à la suite de cette communication, que pareille loi doit s'appliquer au slave (Comptes rendus des séances du x[e] Congrès des orientalistes, p. 89). J'ai donné quelques exemples à l'appui de cette idée : *Revue critique*, 1895, t. II, p. 170 et suiv., *M. S. L.*, IX, 144, et *Génitif-accusatif*, p. 177. La démonstration en règle demanderait une étude approfondie de toute l'accentuation slave; en attendant qu'une personne compétente et pourvue d'une connaissance suffisamment étendue des langues slaves modernes fasse ce travail, on essayera d'indiquer brièvement les principaux faits qui militent en faveur de l'application au slave de la loi de M. de Saussure.

En slave, la loi n'a laissé nulle part de traces aussi nettes que celles présentées par la déclinaison lituanienne, et on ne peut en démontrer la réalité que par des déductions relativement compliquées. A la différence du lituanien, c'est dans la conjugaison que l'on en trouve les applications les plus claires :

1. Dans les présents russes paroxytonés, l'accent porte souvent sur le *-y* final de la 1[re] personne sing., ainsi тону́, вяжу́, ношу́, en regard de то́нешь, вя́жешь, но́сишь (voir P. Boyer, *Accentuation du verbe russe* dans *Centenaire de l'École des langues orientales de Paris*, p. 456). Ce fait est panslave comme le prouve serbe хо̀ħу en regard de хо̏ħе̂ш (*ibid.*, p. 430). Or la finale *-ą* du slave renferme sûrement une ancienne longue et était la seule finale d'intonation rude que présentât toute la flexion du présent. La loi explique donc entièrement le déplacement de l'accent à la première personne. On s'attendrait à ce que le déplacement eût lieu seulement quand la syllabe acccentuée du thème a l'intonation douce; toutefois, comme le russe n'a plus trace des anciennes différences d'intonation, le déplacement a pu être généralisé indûment dans quelques exemples. Mais, dans les types où la syllabe accentuée avait *toujours* l'intonation rude, le déplacement n'a *jamais* lieu, ainsi : быва́ю, умѣ́ю, торгу́ю (cf. serbe тр̀гује̂м, avec *u* bref accentué garantissant l'intonation rude).

2. En lituanien, les infinitifs en *-ėti* peuvent être accentués, les uns sur *ė*, les autres sur la syllabe précédente, quand celle-ci a l'intonation rude : on a, par exemple, *smirdė́ti* (*smìrdżu*), mais *kó̗sė̗ti*; au contraire *ė́* est toujours accentué quand la syllabe précédente est douce, car, en vertu de la loi de M. de Saussure, si l'accentuation **ãvėti* a jamais existé, elle a abouti à l'état attesté

[1] On suppose connus du lecteur les principes posés par M. F. de Saussure, M. S. L., VIII, 425 et suiv.

avěti. La situation est la même en slave. A côté des formes ordinaires à *ě́* accentué comme russe горѣ́ть = serbe rȍрјети, il y a, en effet, quelques exemples de la syllabe précédente accentuée, et, dans tous, cette syllabe a l'intonation rude (voir Boyer, *loc. cit.*, p. 450 et suiv., et Daničić, *Akcenti u glagola*, p. 38) : russe ви́дѣть = serbe вȉдјети, r. слы́шать = s. слȉшати, r. (за-)ви́сѣть = s. вȉсјети, s. стȁрјети, ȍ-мињети (cf. мȉо). Dans tous ces verbes, le présent est aussi accentué sur le radical, ainsi r. ви́дитъ = s. вȉдӣ. Cette accentuation est confirmée par bulg. orient. *vídè*, *vídiš* et *vísè*, *vísiš*, que cite M. Leskien, *Arch. f. slav. phil.*, XXI, 9 et par le bulgare de Sofia pour ви́дим, ви́диш, *ibid.*, p. 7. — Quand donc on a au présent r. те́рпитъ et де́ржитъ, on peut en conclure que les infinitifs терпѣ́ть et держа́ть étaient plus anciennement **tŕ̥pěti* et **dŕ̥žati* et que l'accent n'occupe pas sa place ancienne : il est passé du *ŕ̥* doux (ancien *r̥* bref) sur *ě* rude. La même loi entraîne l'infinitif r. вертѣ́ть en regard de ве́ртитъ, mais, à son tour, вертѣ́ть a réagi sur le présent et l'on emploie верти́тъ à côté de ве́ртитъ (voir P. Boyer, *loc. cit.*, p. 450). En serbe, l'influence de l'infinitif a entièrement triomphé, et l'on n'a plus au présent que тр́пӣ, др́жӣ, вр́тӣ, où le déplacement de l'accent n'est pas attribuable à l'intonation, car le *-i-* suffixal du présent a l'intonation douce, comme le prouve la longue anciennement accentuée de тр́пӣмо, тр́пӣте, etc. ; l'*i* long d'intonation douce du slave **sědi-* (serbe 1[re] pers. plur. сједѝмо) est à l'*i* bref de lit. *sėdi* ce que l'*ỹ* du nominatif-singulier lit. *gaidỹs* est à l'*ĩ* de *gaĩlis*.

3. M. F. de Saussure a reconnu que les verbes lituaniens en *-au*, *-yti* avaient l'accent sur le radical ; cet accent est naturellement déplacé à l'infinitif quand la syllabe radicale a l'intonation douce. « Ainsi **laĩkyti* (*aĩ* + *ý*) devenait *laikýti* ; pendant que, par exemple, *ráižyti*(*ái* + *ý*) n'était pas amené à changer la place de l'accent » (de Saussure, *loc. cit.*, p. 157).

Ceux des verbes slaves en *-iti* qui ne sont pas dénominatifs sont aussi accentués sur le radical en principe ; un coup d'œil jeté sur les listes de Daničić (*loc. cit.*, § 22, 30 et 37) suffit dès lors à faire reconnaître que l'observation de M. de Saussure s'applique exactement au serbe : à l'infinitif où *i* est rude, on a d'une part бȁвити, лȁзити, грȁбити, etc. et de l'autre нòсити, вòдити, хòдити, гáсити (prés. гȃсӣм, *loc. cit.*, § 22), etc. ; mais, au présent où l'*i* suffixal a l'intonation douce, on a également нòсӣм, гȃсӣм, бȁвӣм, etc. (cf. M. S. L., IX, 144) : les exemples sont d'une telle clarté qu'on n'en pourrait imaginer schématiquement de plus nets.

4. L'infinitif en *-ati* des verbes en *-je-* porte l'accent sur *a* quand la syllabe précédente est douce ; la présuffixale a au con-

traire l'accent quand elle est rude, ainsi s. пи́сати (пи̑шêм), о̀рати, mais ка̏пати, etc. (voir Daničić, *loc. cit.*, § 57 et suiv.; cf. P. Boyer, *loc. cit.*, p. 431 et suiv.). Ce contraste ne s'explique pas à moins d'admettre que le suffixe était inaccentué et que son *a* rude a attiré l'accent toutes les fois que la présuffixale avait l'intonation douce.

Naturellement, dans les verbes à infinitif accentué sur le radical, l'accent reste sur le radical aussi à la 1re pers. sing., russe ка́пать, ка́плю, par exemple.

5. Bien qu'on n'ait pas la preuve directe de l'intonation rude du *-ti* des infinitifs, on peut considérer comme une conséquence de la règle générale l'opposition de r. нести́ = s. нѐсти, r. вязти́ = s. ве́сти (вêжêм), etc., et de r. моло́ть = s. мљѐти, r. бы́ть = s. би̏ти, etc.

Les noms ne présentent pas en slave d'applications de la loi aus nettes que les verbes; toutefois les faits suivants semblent probants :

1° Si l'on examine les mots énumérés par M. Leskien, *Untersuchungen über quantität*, I, B (*Abh. sächs. ges. wiss., phil. hist. cl.*, XIII, *6*) et les listes de M. Brandt (Начертаніе слав. акцентологіи, p. 246 et suiv.), on constate immédiatement que, au nominatif, beaucoup de thèmes dissyllabiques en *-ā-* (= lit. *-ó-*), dont la première syllabe a l'intonation rude, sont paroxytons, ainsi r. соло́ма = s. сла̏ма, mais que tous ceux dont la première syllabe, comprenant une longue ou une diphtongue, a l'intonation douce sont oxytons au nominatif, ainsi r. голова́ = s. гла́ва (acc. r. го́лову = s. гла̂ву) : l'absence totale d'un type r. *го́лова = s. *гла̂ва est tout à fait caractéristique.

En revanche, les thèmes en **-yē-* de même intonation radicale peuvent parfaitement être paroxytons; ainsi s. тêжа = r. тя́жа, s. жêђа = r. жа́жда, s. су̂ша = r. су́ша, s. тв̑рђа = r. тве́ржа, s. вр̂ша = r. ве́рша. Or on sait que l'*ė* des mots lituaniens en *-ė* (ancien *-jė*) a l'intonation douce (par exemple *garbẽ*) et que, par suite, l'accent peut rester sur une syllabe douce précédente, ainsi dans *žẽmė*. La différence de traitement des types en *-a-* = lit. *-ó-* et en *-ja-* = lit. *-(j)ẽ-* est donc très probante.

On rencontre, il est vrai, un assez grand nombre de noms serbes paroxytons à brève radicale, comme ко̏ра : ces exceptions, dont on trouvera la liste chez M. Hirt, *Akzent*, p. 247, ne sont qu'apparentes. Il faut tout d'abord mettre à part les anciens mots en **-yē-*; d'après ce qu'on vient de voir r. во́ля = s. во̏ља est la forme attendue en regard de lit. *vãlė*. Les autres paraissent être des innovations serbes, dues sans doute à l'influence de l'accusatif singulier et du nominatif pluriel, ainsi ко̏ра, en regard de bulg.

корà, r. корá; пòља, en regard de bulg. полà, r. полá; трòха, en regard de bulg. трохà; мòма, en regard de bulg. момà; сљòта, en regard de r. слотá; quelques-uns des noms en question n'ont qu'une très faible extension dialectale, ainsi гљòта. Comme le soupçonnait déjà M. Hirt, aucun de ces mots n'est vraiment probant et ne saurait être opposé à la règle générale.

2° Un ancien thème d'adjectif paroxyton, comme **néwo-*, *néwā-* (skr. *náva-*, *návā-*, gr. *νέϝο-*, *νέϝᾱ-*) donne en russe féminin новá, neutre нóво : l'opposition est d'une clarté parfaite en elle-même; l'opposition du nominatif féminin новá (avec *-a* final = lit. *-a* issu de *-o* rude) et du génitif singulier нóва, conservé dans Нóва-гóрода « de Novgorod » (avec *-a* final = lit. *-o* doux), est plus lumineuse encore. Mais l'analogie a tiré de ce point de départ des conséquences très étendues. Tout d'abord le neutre a subi l'action du féminin, d'où une forme новó à côté de нóво; l'ancien neutre paroxyton ne subsiste dans beaucoup d'adjectifs qu'avec valeur adverbiale : ici, comme il arrive souvent, les adverbes ont conservé l'ancienne forme. Dans d'autres cas, sur le modèle de новá, нóво, on a transformé un ancien *нагá, нагó (?) en нагá, нáго (cf. serbe нáга, нáго), ou un ancien *тńха, тńхо (?) en тиха́, тńхо (cf. serbe тѝха, тѝхо). La cause première des différences d'accentuation du neutre et du féminin, qui est l'intonation, n'est donc plus reconnaissable en russe : rien n'est moins inattendu, puisque, à part les diphtongues en *r* et *l*, le russe n'a rien conservé de l'intonation.

En serbe, l'action de l'analogie n'a pas été moins profonde, mais elle a été autre, parce que les différences d'intonation y ont subsisté. Dans tous les thèmes à syllabe radicale longue d'intonation douce, l'accent du féminin a été étendu au neutre, et en regard du lit. *kreĩvas*, on a s. крńва, крńво (r. кривá, крńво), voir Leskien, *loc. cit.*, p. 561; au contraire, dans les thèmes à syllabe radicale brève, la forme du neutre a été parfois étendue au féminin, s. нòва, нòво en face de гòла, гòло, voir Leskien, *loc. cit.*, p. 539; on peut soupçonner que le type нòва, нòво représente d'anciens thèmes paroxytons et le type гòла, гòло d'anciens thèmes oxytons, mais il serait sans doute impossible de le démontrer. — Quant aux thèmes dont la syllabe radicale a l'intonation rude, ils sont le plus souvent paroxytons en serbe, ainsi s. здрȁва, здрȁво, cf. r. здорóво; le thème est parfois oxyton, sans doute dans des cas où il l'était en slave commun, mais alors l'intonation de la syllabe radicale est changée suivant l'analogie du type крȋв, крńва, крńво et l'on a s. нȃг, н́га, нáго en regard de lit. *nùgas*, et s. тврȃ, твр́да, твр́до en regard de lit. *twìrtas*.

Ainsi, toute troublée qu'elle soit, l'accentuation de l'adjectif slave laisse entrevoir l'action de la loi.

3° A en juger par les listes de M. Brandt, *loc. cit.*, p. 268 et suiv., dans ceux des substantifs trisyllabiques du slave commun dont la syllabe initiale avait l'intonation douce et la pénultième l'intonation rude, l'accent n'est jamais sur l'initiale : serbe пѐнат, гòведо, лòпата, etc. Mais l'initiale est souvent accentuée dans les mots qui sont en dehors des conditions de la loi; ainsi, dans le cas de la suite de deux brèves, serbe гȍвор, jȅзеро, etc., et, dans le cas d'initiale rude : s. дȅвêр, мȅсêц, jȁгода, ȕжина, etc. — Comme il s'agit d'une loi phonétique très ancienne, il n'y a ni argument ni objection à tirer des cas conformes ou contraires à la loi qu'on rencontre dans des mots analogues serbes ou russes formés à l'aide de suffixes vivants; car ces mots peuvent être récents ou du moins refaits par analogie à date plus ou moins récente[1].

Ceci posé, le mouvement anomal d'accent présenté par russe четы́ре (cf. serbe чѐтири), génit. четырёхъ, etc. (voir *M. S. L.* VIII, 179) se laisse ramener à une opposition tout à fait normale de nominatif **čétyre* (cf. gr. *τέσσαρες*, *τέτορες*), devenu **četýre* par l'action de la loi, génit. **četyrŭ* : or le lituanien a en effet acc. *kẽturis*, gén. *keturių̃*; le masculin skr. *catvā́raḥ* et le got. *fidwor* ont subi l'action des autres cas (et peut-être celle du neutre); mais le féminin skr. *cátasraḥ*, *catasṛ́bhiḥ* a conservé le mouvement ancien du ton. Si l'on admettait avec M. F. de Saussure (I. F. VI, *Anz.*, p. 162 et suiv.) que *kẽturis* provient d'un plus ancien **ketùris* et que le «saut du ton» de la syllabe initiale sur la finale repose sur une alternance entre la désinentielle et la prédésinentielle analogue à celle du sanskrit, il faudrait naturellement effacer le rapprochement avec skr. *cátasraḥ*, etc.; mais la valeur probante de r. четы́ре, четырёхъ n'en serait en rien diminuée; car le recul de l'accent supposé par M. de Saussure pour expliquer lit. *dùkterį* ne serait pas moins nécessaire pour expliquer r. до́чери en regard de дочерéй, et par suite r. четы́ре reposerait sur slave commun **čétyre* même dans cette hypothèse.

L'examen des formes tant nominales que verbales donne donc le droit de conclure que la loi démontrée par M. F. de Saussure pour le lituanien vaut aussi pour les dialectes slaves. Il ne suit pas de là que cette loi soit de date letto-slave; car de ce qu'un même

[1] Si l'on veut bien examiner les cas de glissement de l'accent d'une préposition sur le substantif suivant étudiés en dernier lieu par M. Leskien, *Arch. f. slav. phil.*, XXI, 392 et suiv., on apercevra aisément qu'ils ont aussi leur point de départ dans la loi proposée ci-dessus. (Note de correction.)

changement s'est produit dans deux langues parentes, on n'a jamais le droit de conclure que ce changement remonte à la période de vie commune des deux langues. Deux hypothèses sont possibles : fait commun, ou développement parallèle et indépendant, postérieur à la séparation; et, pour choisir entre les deux, il faut des raisons particulières. L'identité quasi absolue de l'accentuation russe et de l'accentuation serbe pourrait faire supposer que toutes deux reproduisent l'accentuation du slave commun. Mais une circonstance particulière permet d'établir qu'ici même il s'agit d'un développement parallèle et indépendant dans les divers dialectes slaves.

On sait que les présents en *-aje-* du slave commun ont pris de bonne heure la forme contracte *-a-* dans la plupart des dialectes; cet *a* a en serbe la forme *â* identique à l'*â* issu d'un ancien *ā* du slave commun ayant l'intonation douce. Si la loi de déplacement de l'accent remonte au slave commun, un ancien **kópaje-* doit être devenu **kopáje-* et de là *kopá-* dans les dialectes à contraction; or il n'en est rien : là où il y a eu contraction, **kópā-* subsiste, avec accent sur *o*; là où il n'y a pas eu contraction, on a au contraire **kopáje-* par action de la loi. Le serbe fléchit donc кӧпâм, кӧпâш, etc., mais la 3e pers. plur., où il n'y a pas contraction, est кӧпаjӯ; de même ӥгрâм, ӥгрâш, etc. mais ѝграjӯ[1]; пӥтâм, пӥтâш, etc., mais пӥтаjӯ, et ainsi de suite; au contraire, avec intonation rude, on trouve régulièrement глѐдâм, глѐдâш, etc., et aussi глѐдаjӯ. Le dialecte kašub de Heisternest isole aussi la 3e pers. plur. : *gȍdōmə*, *gȍdōce*, mais *gōdắjö* (Bronisch, *Kaschubische dialectstudien* [extrait de *Arch. f. slav. phil.*, XVIII], p. 74); mais la 1re pers. sing. *gȍdājŏ* fait difficulté. En russe, où *-aje-* s'est mieux conservé, le déplacement de l'accent a lieu à toutes les personnes : копáю, копáешь, etc.; игрáю, игрáешь, etc.; питáю, питáешь, etc. En bulgare, on a кóпам, кóпаш, etc. à Sofia, où la contraction est entièrement poursuivie; mais les dialectes orientaux ont игрáѭ, игрáеш, игрáе en regard de глéдам, глéдаш, глéда (Leskien, *Arch. f. slav. phil.*, XXI, 8 et suiv.).

La loi semble donc être *panslave*; mais le fait qu'elle exprime, loin d'être de date letto-slave, ne remonte même pas jusqu'au slave commun.

A. MEILLET.

[1] L'*i* de serbe ѝгра (= polon. *gra*), comme celui de ѝгла et de ӥме, représente *jĭ-* initial du panslave; c'est donc une ancienne brève et non une ancienne longue rude. Ainsi s'expliquent les alternances ѝгра, ӥгру et ѝграти, ӥгрâм, dont l'équivalent ne peut pas se rencontrer quand il s'agit d'un ancien représenté par ӣ en serbe.

Ceci étant établi, il semble difficile d'éviter l'exposé d'une hypothèse qui coordonne les faits et en fasse un tout. A vrai dire, le manque de témoignages à partir d'une certaine date force à beaucoup de circonspection, et une hypothèse qui n'a d'autre appui que le cadre phonétique de la langue à laquelle elle s'adapte ne peut être présentée qu'avec beaucoup de réserve.

On avait déjà soupçonné que l'*r* et l'*l* des anciens groupes *or, ol, er, el* devaient avoir un caractère particulier, et M. Fortunatov (d'après M. Torbiörnsson, *loc. cit.*, p. 145) donnait, comme forme slave commune du russe го́родъ, du serbe гра̑д et du tchèque *hrad*, un mot **gòṛdъ* où l'*r* était vocalique. Pour lui, en effet, un *-r-* en pareille position avait été capable de porter l'accent lorsque la diphtongue était rude, jusqu'au moment où, par suite de métathèse (en slave de l'Ouest et du Sud) ou d'épenthèse (en russe), cet accent le quittait pour la voyelle immédiatement suivante : bref il supposait un processus : sl. commun **goṛchъ*, russe горо́хъ (cf. serbe гра̀х.). M. Torbiörnsson se rallie à la supposition de M. Fortunatov, tout en renversant l'ordre des phonèmes à l'intérieur des groupes en question (cf. Brugmann *Grundriss*, I², p. 450); il fait en outre remarquer (*loc. cit.*, p. 132) la différence de traitement en russe des groupes *tro-* et *tṛo-*, le premier où le groupe *ro-* est primitif restant inaltéré, le second où le même groupe représente une diphtongue primitive *-or-* développant entre la consonne et l'*-r-* une voyelle épenthétique; ex. : проси́ть en face de го́родъ. Cette opposition, il la montre aussi en serbe de Basse-Lusace (*loc. cit.*, p. 141, 142), où elle se retrouve par exemple dans *pśosyś* (russe проси́ть) en face de *krowa* (russe коро́ва). Si maintenant on examine le traitement slave commun des éléments sonants de diphtongue à la lumière du sort bien attesté des groupes voyelle + nasale, on remarque que les éléments en question ont été énoncés, à une certaine époque, à la place d'articulation de la première partie de la diphtongue : *on* est devenu *ǫ*, c'est-à-dire *n̥̊*, tandis que *en* donnait *ṇ̊*. Il semble donc que *or* ait dû (sans que l'on puisse rien préciser) donner *ṛ̊* tandis que *er* aboutissait à *ṛ̊*; mais ces phonèmes, intonés d'ailleurs comme l'étaient auparavant les diphtongues qu'ils représentaient, étaient aussi fugitifs que les nasales *ǫ* et *ę* étaient stables. Ils ont développé après eux une voyelle sur laquelle s'est normalement transportée l'intonation de la diphtongue primitive : ainsi serbe гра̑д et tchèque *hrad*[1]; ainsi aussi serbe кра̀ва, tchèque *kráva*, russe коро́ва. Dans le cas du russe, pourtant, une voyelle anaptyctique s'est déve-

[1] Il convient de rappeler ici que la brève tchèque accentuée témoigne, en face d'une longue panslave, d'une ancienne intonation douce, comme une longue de même origine témoigne d'une ancienne rude. Le tchèque n'a donc pas plus que les autres langues slaves, sauf le serbe, conservé d'intonations primitives.

loppée à l'intérieur des mots, alors que l'*r* n'avait pas perdu tout caractère de sonante; c'est cette voyelle qui distingue le serbe кра̏ва du russe коро́ва, sans d'ailleurs rien changer au transfert de l'accent de l'*r̥* sur la voyelle suivante, qui s'est produit parallèlement dans les deux cas. Mais, étant donné le cas spécial de *r̥̃* douce, c'est-à-dire d'une inflexion à *deux* sommets (cf. l'analyse de l'accent) coïncidant avec la présence de *deux* éléments vocaliques, on a eu un groupe intoné d'intensité *-òró-* et de hauteur *-òro-* qui était impossible partout où l'*r̥* voyelle ne développait qu'une seule voyelle (serbе гра̑д; tchèque *hrad*). Dans un groupe de ce genre, la première voyelle, portant seule à la fois le ton et l'ictus, qui sont les deux éléments de l'accent russe, devait rester accentuée, tandis que la seconde retombait au même niveau que les autres tranches du mot; et **gòròdъ* est devenu го́родъ du jour où le russe a perdu toute intonation.

Robert Gauthiot.

ÉTYMOLOGIES.

QUELQUES DÉRIVÉS DE LA RACINE *MEN* «PENSER».

Parmi les différentes formes prises en grec par la racine *men*, l'une des plus intéressantes est celle où le *ν* a été changé en λ. Je crois, en effet, que *μέλλω* est pour *μένjω*.

La raison du changement de ce *ν* en λ doit être cherchée dans le *j* dont il est suivi. C'est ainsi que le grec hésite entre *μεταμώνιος* et *μεταμώλιος*.

Ce changement de *n* en *l* demanderait une étude à part. Je me contenterai de dire ici que je le crois plus fréquent qu'on ne l'admet généralement. Ainsi je rapporte à une seule et même origine le comparatif *ἀμείνων* et le latin *melior*. Je n'ai pas besoin de rappeler le rapport du sanscrit *anja* avec le latin *alius* et le grec *ἄλλος*.

L'affinité de *μέλλειν* et de l'idée de «penser» perce encore dans certaines gloses d'Hésychius :

> *μέμβλεται· μέλλει. φροντίζει. ἐπιμελεῖται. παραγίνεται.*
> *μέμβλεσθαι· φροντίζειν. καὶ τὰ ὅμοια.*
> *μέμβλετο· ἐφρόντιζεν.*

On y peut joindre les suivantes, où *μέμβλεσθαι* est devenu *βέμβλεσθαι* :

> *βέβλεσθαι· μέλλειν. φροντίζειν.*
> *βέβλειν· μέλλειν.*

Il serait facile de citer des passages où l'idée de «penser» convient le mieux pour traduire *μέλλω*. Au chant XXII de l'*Iliade*, v. 356, Hector, sur le point de succomber sous la main d'Achille, lui adresse quelques paroles. Mais, ajoute-t-il : «Je te connais bien, et je ne pense pas te persuader : car ton âme est de fer.»

> *ἦ σ' εὖ γιγνώσκων προτιόσσομαι, οὐδ' ἄρ ἔμελλον*
> *πείσειν· ἦ γὰρ σοίγε σιδήρεος ἐν φρεσὶ θυμός.*

On conçoit sans peine comment, au lieu de dire : «J'étais sur le point de mourir», on a dit : «J'ai pensé mourir». M[me] de Sévigné va jusqu'à écrire : *Leur hôtel* (à M. de Pomponne) *a pensé*

brûler. Homère, au lieu de *μέλλω*, emploie une fois *οἴομαι*. Il est question d'Aphrodite dont le secours a sauvé Pâris (*Il.*, IV, 12) :

καὶ νῦν ἐξεσάωσεν οἰόμενον θανέεσθαι.

Jusqu'à présent rien que d'assez simple[1]. Mais je crois qu'il faut rapporter également à la racine *men* le verbe renfermé dans la locution *μέλει μοι*. Il y a là un renversement de sens qui mérite d'être examiné d'un peu plus près.

Certains verbes, surtout les verbes qui marquent une opération des organes ou un mouvement de l'intelligence, sont capables de prendre des acceptions assez divergentes, suivant qu'ils sont employés comme verbes actifs ou comme verbes neutres.

Ainsi le verbe allemand *sehen* «voir» prend le sens de «paraître». *Ihr seht blass* «vous paraissez pâle», dit l'un des personnages dans Götz de Berlichingen. On a de même : *Gleich sehen*, *ähnlich sehen* «ressembler». Ce sens, aujourd'hui moins usité que dans l'ancienne langue, s'est localisé dans le composé *aussehen*.

Pareille opposition en grec dans le verbe *κλύω*. Comme verbe transitif, il signifie «entendre»; comme verbe neutre, «avoir un certain renom» :

Κλύειν ἄναλκις μᾶλλον ἢ μιαιφόνος[2].

«Être appelée faible plutôt que sanguinaire.»

Κλύειν δικαίως μᾶλλον ἢ πρᾶξαι θέλεις[3].

«Tu aimes mieux passer pour juste que de l'être.»

Le verbe allemand *dünken* «sembler» est de même origine que *denken* : *Wie dünkt euch das?* «que vous en semble?» — *Er mag handeln wie es ihn dünkt* «qu'il fasse comme il lui semblera bon». On trouve aussi le datif : *Wie mir dünkte. Was dünkt ihnen?*

Même rapport entre *μέλλειν* «penser» et *μέλει* «être un objet de pensée». La transition est formée par le parfait *μέμηλε*, qui a le sens d'un présent. Πλούτοιο μεμηλώς «occupé de ses richesses». Μεμηλότα ἔργα «les travaux dont on s'occupe».

Τὰ δ' ἐμῇ φρενὶ πάντα μέμηλεν.

«Mon esprit s'occupe de tout cela.»

Sur le parfait *μέμηλε* sont venues se greffer les autres formes.

[1] On rapporte généralement *μέλλειν* à la racine *smar* «se souvenir». Ce verbe *smar* a longtemps joué un rôle considérable dans les études de linguistique; il a particulièrement porté malheur à Curtius, qui y rattache simultanément *μέλλω* et *μέριμνα* «souci», *μάρτυρ* «témoin», etc.

[2] Eschyle, *Prométhée*, 868.

[3] Id., *Euménides*, 430.

Μέλει μοι τούτου «cela m'intéresse». Μελέτω σοι τοῦ πλήθους «prends soin du peuple». Ἡμῖν οὐ μελητέον τοῦ λανθάνειν «nous ne devons pas nous soucier de rester cachés»[1].

Kumbha, κεφαλή.

Il y a des plaisanteries qui reviennent d'âge en âge. Le peuple les reprend et les recommence, sans se douter qu'elles sont vieilles et qu'elles sont déjà bien et dûment fixées et enregistrées dans son langage. De ce nombre est la plaisanterie qui consiste à comparer la tête à une cruche, à un pot, à une écuelle. Le français *tête* en est un exemple assez sensible; mais cela n'empêche qu'aujourd'hui on s'imagine être original en parlant de *fiole*.

Les Germains, trouvant en latin le mot *cuppa* «vase à boire», trouvèrent spirituel d'en faire l'allemand *Kopf*.

Les langues anciennes, comme on le pense bien, nous offrent déjà la même image. Dans Homère, un homme qui a la tête en bas, se dit κύμβαχος. Nous avons ici le mot κύμβος ou κύμβη, qui d'habitude est pris au sens de «vase». Le grec κεφαλή présente encore quelque chose de semblable. La première syllabe est la même que dans le sanscrit *kapāla* «écuelle[2]». Hésychius a conservé le souvenir de la signification primitive : Κεβαλή· κεφαλή· κύλιξ.

Reste une question plus difficile à résoudre. Y a-t-il quelque parenté étymologique entre κεφαλή et κύμβος? Je ne serais pas éloigné de répondre *oui*, la distance n'étant pas plus grande qu'entre νέφος et νύμφη.

UN VERS D'HOMÈRE.

Peut-on admettre que ἕλοιτο ait été employé comme verbe passif au sens de ἀφέλοιτο et, comme ce dernier, construit avec deux accusatifs?

Je serais assez disposé à le croire. En ce cas, j'aurais à proposer pour un certain vers d'Homère un sens qui me paraîtrait satisfaisant et qui, en outre, aurait l'avantage de faire disparaître un ἅπαξ εἰρημένον.

[1] Sur l'étymologie de μέλλω j'avais émis autrefois une autre hypothèse que je regarde aujourd'hui comme erronée.

[2] En ce qui concerne le suffixe, il n'y a pas lieu, je crois, de rapprocher les deux mots. Κεφαλή est formé comme ἀγκάλη «coude», μασχάλη «aisselle», γύαλον «creux de la main», ὀμφαλός «nombril», etc.

Au chant III de l'*Iliade*, Pâris, répondant aux objurgations d'Hector, s'écrie (v. 66) :

«Ne me reproche pas les aimables dons de la blonde Aphrodite : il ne faut pas mépriser les présents des dieux. Ces présents...»

ὅσσα κεν αὐτοὶ δῶσιν, ἑκὼν δ' οὐκ ἄν τις ἕλοιτο.

Le scoliaste traduit :

«Ces présents que les dieux donnent d'eux-mêmes, et que personne ne pourrait s'approprier par sa propre volonté» (*μὴ διδόμενα παρ' αὐτῶν ἀδύνατόν τινα λαβεῖν οἰκείᾳ σπουδῇ*).

Je me hâte de dire que cette interprétation est admissible, encore qu'elle ait le tort de présenter dans le même vers deux fois la même idée. Il y a toutefois une difficulté : le mot *ἑκών* serait pris dans une acception peu ordinaire. Ἑ*κών* ne signifie pas «par sa propre volonté», mais «volontiers, de plein gré». Ernesti en fait la remarque :

«Vox *ἑκών*, hoc in loco non significat *volens* aut *lubens*, sed quod latine dicitur *suo arbitrio.*»

Puisqu'il y a ici un mot qui doit être pris dans une signification rare, il est peut-être préférable que ce soit *ἕλοιτο*. Je propose de traduire :

«Il ne faut pas mépriser les présents des dieux, les présents que ceux-ci donnent et dont nul ne serait volontiers dépouillé.»

Il y a là un tour familier à l'épopée homérique. Ainsi, chant V, vers 481 :

τηλοῦ γὰρ Λυκίη.....
ἔνθ' ἄλοχόν τε φίλην ἔλιπον καὶ νήπιον υἱόν,
κὰδ δὲ κτήματα πολλά, τά τ' ἔλδεται, ὅς κ' ἐπιδευής.

Ἐντελέχεια.

Ce terme de philosophie, qui a passé des ouvrages d'Aristote dans la langue de la Scholastique, a l'air de se refuser à toute étymologie régulière. On en connaît le sens : Aristote distingue deux modes d'existence, l'un qu'on pourrait dire imparfait et qui n'est que la possibilité d'exister; l'autre parfait, qui est la réalité d'existence, l'existence complète. La première est *ἐν δυνάμει*, l'autre est *ἐν ἐντελεχείᾳ*. Le moyen âge a traduit (très correctement, comme on va voir) par *perfectio*.

D'où vient *ἐντελέχεια*?

Quand la formation d'un terme technique ne s'explique point

par elle-même, il faut chercher si elle n'est pas un produit de l'analogie. Je crois effectivement que le mot a été fait sur le modèle de *συνέχεια*, autre terme philosophique signifiant «continuité, conséquence». De même que l'adjectif *συνεχής* a donné *συνέχεια*[1], de même l'adjectif *ἐντελής* «parfait, accompli» a fourni *ἐντελέχεια*. Il est vrai que *ἐντέλεια* aurait suffi; mais comme ce dernier terme faisait partie de la langue courante, où il signifie «achèvement», une expression nouvelle, destinée à être un terme technique, parut préférable.

Je dirai à ce propos que la langue philosophique est la plus féconde en néologismes. Comme ce sont matières peu familières à la foule, la création de mots nouveaux s'impose. Il devient alors intéressant pour le linguiste de reconnaître la route que, conscients ou non, les métaphysiciens ont suivie pour former leur vocabulaire.

Ἄτερ.

Dans le préfixe privatif *ἀν* (*ἄνοδος*) ou *ἀ* (*ἄλογος*) on a proposé, non sans vraisemblance, de voir un ancien adverbe de lieu marquant l'éloignement. C'est ainsi que *ἀπό*, qui marque aussi l'éloignement, a souvent le sens privatif (*ἀπόκληρος*, *ἀπόσιτος*).

Je suppose que *ἄτερ*, qui signifie «seorsum» et «sine», est le comparatif de ce même ancien adverbe *ἀ* ou *ἀν*. Nous avons ici une antithèse incomplètement exprimée : c'est ainsi que *inter*, *præter*, *subter* appellent un adverbe de signification opposée, adverbe qui n'existe pas, au moins sous la forme qui ferait exactement pendant.

L'idée locale est encore sensible, par exemple, dans ce vers (*Il.*, I, 498) :

εὗρεν δ' εὐρύοπα Κρονίδην ἄτερ ἥμενον ἄλλων.

Pour mieux insister sur la même idée, la langue a encore créé l'adverbe *ἀπάτερθε* (*Il.*, II, 587).

Τειχεσιπλήτης.

C'est l'épithète qu'Apollon, à la vue des blessés et des morts, lance au dieu Arès (*Il.*, V, 455) :

Ἆρες Ἄρες βροτολοιγέ, μιαιφόνε, τειχεσιπλῆτα...

[1] *Διέχεια*, *προσέχεια* sont formés de la même manière. Mais il ne faudrait pas rapporter ici, comme le font certains lexicographes, *ἐνδελεχής*, avec ses dérivés *ἐνδελέχεια*, *ἐνδελεχέω*, *ἐνδελεχῶς*, qui ont une tout autre origine. Ils impliquent tous une idée de longueur. Ainsi que Curtius le suppose, ils viennent, non du verbe *ἔχω*, mais de l'adjectif *δόλιχος*.

On a proposé de changer en τειχεσιϐλῆτα. On a aussi pensé à πλήσσω et à πάλλω. Mais, étant donnée la poésie homérique, un adjectif signifiant «qui ébranle ou qui renverse les murailles» serait plutôt une qualification laudative; or il faut s'attendre ici à quelque grosse invective. Je passe sur la difficulté grammaticale, qui est pourtant grave; car il faudrait τειχέσπαλος, comme on a σακέσπαλος. Le véritable sens est indiqué par Hésychius : τειχεσιπλῆτα· προσπελάζων τείχεσι.

La seconde partie du composé contient le verbe πέλομαι qui a le sens du latin *versari*. Nous avons ici, si je ne me trompe, un adjectif qui n'est pas sans importance pour l'état social au temps de l'épopée homérique. Comme au moyen âge, les murailles, dans ces temps héroïques, ne servent pas seulement à la défense : elles servent aussi à mettre à couvert le produit du pillage. Celui qui établit sa demeure dans l'enceinte des murs devient, *ipso facto*, suspect de vivre de ses déprédations. La véritable traduction de τειχεσιπλῆτα est «brigand!»[1]..

Tristis.

La tristesse et la crainte sont deux sentiments avoisinants. La Fontaine le dit :

Cet animal est triste et la crainte le ronge.

Homère emploie δειλός tantôt dans le sens de «craintif», tantôt en celui de «triste».

Au chant V de l'*Iliade*, Ménélas et Antiloque s'occupent de relever les morts :

οἱ δ' ἐπεὶ οὖν νεκροὺς ἔρυσαν μετὰ λαὸν Ἀχαιῶν,
τὼ μὲν ἄρα δειλὼ βαλέτην ἐν χερσὶν ἑταίρων.
(V. 574.)

En présence de cette association d'idées, on est amené à penser que l'adjectif *tristis*, qui s'emploie encore au sens de «sombre», a commencé par signifier «craintif». Je le rattacherais à la racine *tres* ou *ters* (d'où *terror, terreo*) «craindre»; l'*i* est long à cause de la métathèse : *tristis* pour *terstis*. Le suffixe est le même que dans *forctis*, *fortis*.

Il est intéressant pour la psychologie populaire de rappeler la série opposée : *audax*, *gaudeo*.

[1] J'avais d'abord pensé à une autre signification. A toute époque, les gens capables d'un mauvais coup ont dû choisir de préférence leur demeure loin du centre des villes. L'adjectif grec pourrait donc signifier «rôdeur de murailles». Mais, quoique la vie antique ressemble sur bien des points à ce que nous voyons encore aujourd'hui, j'ai craint de rendre Homère décidément trop moderne.

Gula Augusti.

Le Dictionnaire de Ducange, au mot Gula, contient un alinéa assez extraordinaire :

« Gula Augusti, Initium mensis Augusti. *Le Gule d'August.* In Statuto Edw. III. ann. 31. cap. 14. *Averagium æstivale fieri debet inter Hokedai et Gulam Augusti.* Utitur Willelmus Armoricus in Philippo Augusto ann. 1219. — Charta ann. 1204. *Ad festum S. Petri in Gula Augusti proximi. En goule Aoust. — Le jour de feste S. Pere en Goule Aoust.* »

L'expression *Gulaustus* désignant la fête de Saint-Pierre-ès-Liens (1[er] août) a été relevée par notre confrère, M. Loth, dans le cartulaire de Saint-Pierre de Gloucester, ainsi que dans bon nombre de chartes du XII[e] siècle. En français : *goulaoust.* Voir Godefroy, au mot *engoulaoust.* Dans les chartes des Côtes-du-Nord, *gowlaoust*, *goelaoust*[1].

La locution a dû passer du latin en français par un intermédiaire celtique. Gallois *gwyl-awst.* Forme primitive : *Vigilia Augusti.*

Prúfatted et les formes osques en *atted.*

Les parfaits osques comme *prúfatted*, *dadíkatted*, *teremnattens*, *tríbarakattíns* n'ont pas trouvé jusqu'à présent d'explication satisfaisante. On peut lire dans l'ouvrage de M. de Planta les diverses conjectures qui ont été émises. Aucune n'est convaincante[2]. Je vais donc présenter une explication nouvelle dans une direction qui n'a pas encore été tentée.

Ce qui frappe d'abord, c'est que ces formations de parfaits n'ont d'analogue ni en latin, ni en ombrien. Elles sont particulières au sud de l'Italie. De là le soupçon qu'elles pourraient être empruntées au grec.

Je crois, en effet, que nous avons ici une importation grecque, une adaptation des verbes en *αζω*. On sait que le *ζ*, dans les divers dialectes grecs, revêt des formes très variées. Il est représenté par *σδ*, *δδ*, *ττ*. Nous avons, par exemple, *γυμνάδδω*, *ἀγοράσδω*, *κατασκευάττω*. C'est ce suffixe *αζω*, devenu *αττω*, qui s'est introduit, à ce que je crois, dans la conjugaison osque. A

[1] *Annales de Bretagne*, XIII, 260; *Revue celtique*, XIII, 486.

[2] II, p. 342 et suiv. Pour *prufata-fed* (Corssen), *profavot-fed* (Schleicher), *profa-teded* (Kern). Danielsson rapproche les prétérits celtiques en *t*, Collitz les désinences moyennes en *-tai*, *-thes*. Planta pense à une parenté avec le supin. Osthoff croit que le parfait du verbe *sta-* a servi de modèle. Bartholomæ compare les formes latines *amasso*, *amassim*.

ceux qui doutent qu'un suffixe verbal puisse passer d'une langue à une autre, il suffit de rappeler des formes anglaises comme *distinguished*, *vanquished*. Il est vrai que la caractéristique *αζ* ne se trouve pas en grec à tous les verbes Mais, en pareil cas, quand il y a emprunt, l'imitateur va plus loin que son modèle. Le suffixe qui n'existait qu'à certains verbes, l'emprunteur le met partout. C'est ainsi que l'allemand, ayant adopté l'infinitif en *ier* des verbes français comme *changier*, *espacier*, dira non seulement: *er changiert*, *er spaziert*, mais encore *er resolviert*, *er absolviert*. Probablement l'osque s'était approprié un certain nombre de ces verbes grecs en *αζω*, tels que *δικάζω*, *δοκιμάζω*. Ils ont alors fourni le modèle qui a été indéfiniment multiplié.

Il va sans dire que le parfait simple existe également : *prúffed*, *upsed*. *Prufatted* au lieu de *pruffed*, c'est quelque chose comme le dorien *τιμάζω* au lieu de *τιμάω*.

Nous aurions donc un chapitre à ajouter aux conquêtes de ces verbes en *αζω*, *ιζω*, dont les lointains dérivés sont encore vivants dans nos langues.

Michel Bréal.

IMPRIMERIE NATIONALE

LE PATOIS DE LA FRANCHE-MONTAGNE

ET EN PARTICULIER

DE DAMPRICHARD (FRANCHE-COMTÉ).

(*Suite.*)

s ópiniātrā « s'opiniâtrer », emprunté au fr.
ópsèrvā « observer », emprunté au fr.
ótò « maison, surtout la cuisine » < *hospitale.*
ótòrizi « autoriser », emprunté au fr.
ózā = « oser ».
ózē = « oiseau ».

Ò

1 *ò* = « au, aux ».
2 *ò*, *òt* = « haut, haute ».
3 *ò* « ail, aulx » = fr. *aulx.*
1 *òbnētī* « bénitier » = vfr. *eaubénitier.*
2 *òbnētī* « poutres obliques dans la charpente d'une maison »; c'est probablement fr. *arbalétrier* emprunté et corrompu.
òc « quelque chose » < *aliquid.*
òcròn fr. « cran, entaille » < **increnna.*
òfē = « enfant ».
ògīr « récipient à bascule suspendu au-dessus de l'évier et contenant de l'eau pour se laver les mains; on le fait basculer pour faire couler l'eau »; c'est le fr. *aiguière* emprunté et modifié sous l'influence de *òvīr.*
òğ m. « pétrin de maçon », — « auge » < *alueu.*
òl = « aile ».
òlētr « arête », cf. *MSL*, X, 206.
òlū « alisier ». — « fruit de l'alisier » = vfr. *alie.*
òlùn « alêne », emprunté au fr.

òmūn = «aumône».
òn = «aune».
ònā = «année».
òpuargĕl, cf. ***fil***; origine inconnue.
òrbèlòt «arbalète», emprunté au fr.
lèz òrbua'il «ouïes, branchies de poisson» = probablement vfr. ***orbeillon.***
òsò «os», — ***l òsò frégiò*** «nerf cubital» < ****ossettu.***
òstó = «aussitôt».
òtā «autel» < ***altare.***
òtẽ = «autant».
òtr = «autre».
òtrépā «ailleurs» = fr. ***autrepart.***
òtuò = «autour».
òv = «eau», — ***l òv cė dū*** «eau dormante».
òvi = «évier».
òvir «même sens que ***ògir***» < ***aquaria.***
òvuòn «avoine»; l'***ò*** de la première syllabe fait difficulté et suscite l'hypothèse que ce mot pourrait avoir été emprunté à Mtb.
òzā «hasard», emprunté au fr.
òždõ = «aujourd'hui».

Õ

õ, õn = «en».
õbètā = «embêter», — «contrarier».
õbèrè «embarras», emprunté au fr.
õbèvā «qui a le visage barbouillé (de confiture ou autre chose)», dérivé de ***bèv.***
õbénlā «poser des tuyaux et les souder ensemble», cf. ***béné.***
õbibā «imbiber», emprunté au fr.
õbòlā = «emballer».
õbr «framboise», emprunté au suisse, cf. all. ***himbeere.***
õbrèsi = «embrasser», — ***õbrèsi è lè grós brèsi*** «donner l'accolade».
õbri «framboisier», dérivé de ***õbr.***
õbrū «mettre en mouvement», cf. vfr. ***embruir, esbriver.***
õbüscā «embusquer», emprunté au fr.
õbusu «entonnoir», cf. vfr. ***embus, embout***; ce mot serait en fr. ****em-boss-oir*** formé de ***bosse*** (***bus***) «tonneau» comme ***en-tonn-oir*** de ***tonne.***

ðbuệlā «emmêler du fil», remonte peut-être à **in-botellare* et signifierait «entortiller comme des boyaux».

ðbuệòč «baisure du pain» = fr. *embouche*. Il est très intéressant au point de vue phonétique de remarquer que, tandis que *ò* devient *a* devant *č* (cf. supra *brač*), *uệò* subsiste devant le même *č*; on peut ajouter à *ðbuệòč* les exemples *cuệòč*, *muệòč*, *puệòč*, etc.

ðbuệòrlā «mettre le collier à une bête de trait», cf. *buệòré*.

ðcādrā «encadrer», emprunté au fr.

ðcèsi «encaisser», emprunté au fr.

ðcéni masc. «mauvaise odeur du linge mal lavé», cf. Godefroy *enquin* «sale (?)»; est-ce **inquinītu*?

ðcmuệðsi «commencer», emprunté au fr. *encommencer* (Mlb.).

ðcr = «encre».

ðcri = «encrier».

ðcrònā «faire un cran, échancrer», dérivé de *òcròn*.

ðcròtā «enterrer le cadavre d'un animal», litt. «mettre dans la crotte».

ðcüvā «mettre dans un tonneau, dans un cuveau» < **in-cupare*.

ðcurèğï «encourager», emprunté au fr.

ðcülbr masc. et fém. «chose encombrante», — «personne importune» = fr. *encombre*.

ðcuệò «encore», — *p ðcuệò* «pas encore», probablement emprunté au fr.

lèz ðčātré di gnī «sortes de caisses fixées au mur du grenier ou encastrées dans ce mur, où l'on met le blé de différentes qualités» = fr. *enchâtre*.

ðddẽ «en dedans», sans doute emprunté au fr.

ðddó «en dessous» <**in-de-dossu*.

ðdfö «en dehors» <**in-de-foris*.

ðdiệālā «endiablé», — *s ðdiệālā èprè cècū̃* «s'acharner après quelqu'un», cf. *diệāl*.

ðdlè = «en delà».

ðdòtā = «endetté».

ðdra = «endroit».

ðdréụ «entortiller, tromper»; origine inconnue.

ðdréụu, *-uz* «attrapeur», dérivé du précédent.

ðdsè = «en deçà».

ðdsü = «en dessus».

ðfā = «enfer».

ðfémrā «enfumer», cf. *fmīr*, *fémīr* «fumée».

ðflā = «enfiler».

ðfū èn lẽp «allumer une lampe» <**infocare*.

s ǒfür = «s'enfuir».
ǒfüsi = «enfoncer».
s ǒfuinā «se cacher, se faufiler», cf. fr. *fouine.*
ǒfuònā = «enfourner».
ǒgèğı «engager», emprunté au fr.
ǒgélā = «engueuler».
ǒgénā = «engrener».
ǒgénlā «constipé pour avoir mangé trop de cerises avec leur noyau, ou trop de raisins avec leur peau», dérivé de *géné* «noyau».
ǒgluti «engloutir», emprunté au fr.
ǒgrési = «engraisser».
s ǒgrénii «se fâcher» = vfr. *engrignier.*
mò ǒguòrğī «mal embouché» = fr. *engorgé.*
ǒlétı ou *òlétı* «allaiter» <**inlactare.*
l ǒmé «le milieu» <*in mediu.*
ǒmèčürā et *ǒmèčürī*, *ǒmèčürā* et *ǒmèčürī* «mâchurer», emprunté au fr. *emmâchurer* (Mtb.).
ǒmèğī = «emmancher».
ǒmidnā «amidonner, empeser», emprunté an fr.
s ǒnósī «se dit de l'embarras qui se produit dans le canal des aliments quand on avale avec précipitation un œuf dur, un fruit mal mûr, etc.» = vfr. *enosser.*
s ǒpčüzī «se cacher», cf. *pčü.*
ǒpèctā «empaqueter», emprunté au fr.
ǒpèiī = «empailler».
ǒpēr èn lēp «allumer une lampe», composé de *ǒ-* et de *pēr*, cf. *pēr.*
ǒpilā «empiler», emprunté au fr.
ǒpiri «empirer», — «aggraver», emprunté au fr.
ǒpiātr = «emplâtre».
ǒpièiī = «employer».
ǒpièt «emplette», emprunté au fr.
ǒpózna = «empoisonner», — «puer».
ǒpòši «empocher», emprunté au fr.
ǒpōnū «paupière», cf. *MSL*, VII, 476.
ǒprétā «emprunter», litt. **em-prêter*, mélange de *emprunter* et *prêter.*
ǒpriznā «emprisonner», emprunté au fr.
ǒpuònii = «empoigner».
ǒpuònièt «anse», dérivé du précédent.

õrèği = «enragé».
õrèsnā = «enraciner».
õrübõtā «enrubanné», sans doute dérivé de *ribõ*, emprunté au fr.
õsèči «secouer un sac pour l'emplir» <**insaccare*.
õsėvli = «ensevelir».
õsu̯òrsėlā «ensorceler», emprunté au fr.
õš «enflé», substantif verbal de *õšā*.
õšā = «enfler».
dẽ čĩ õšnāu̯ «expression qui désigne le coït adhérent des chiens» <**in-cateniculatu*.
õšòn ou *òšòn* = «enclume», — *l òšòn è õčèpu̯ā* «l'enclume qui sert à entailler».
õšū = «enclos».
õtėtā = «entêter (surtout employé au sens primitif de *étourdir en portant à la tête*)».
õtèsi = «entasser».
õti, *-ir* = «entier, -ière».
õtõdr = «entendre».
1 *õtr* préposition = «entre».
2 *õtr* fém. «jante de roue»; c'est sans doute le même mot que le précédent devenu substantif par la chute du substantif qui en dépendait.
õtrā verbe = «entrer», — fém. = «entrée», — *èn õtrā d šā* «trou de serrure».
õtrẽ «attirail, remue-ménage, tohu-bohu»; c'est le fr. *entrain* (Mtb. avec ce sens).
1 *õvi* = «envoyer».
2 *õvi* «envier», — fém. «envie», emprunté au fr.
õvirũ masc. «grosse vrille, tarière, foret» <**in-virōne*.
s õvódr «s'envelopper» <*involvere*.
õvu̯aǧā «empêcher» <**in-wardare*, — *õvòǧ* «empêche», — *nu̯ũ n t õvòǧ* «personne ne t'empêche». Cette forme *õvòǧ* est bien caractéristique au point de vue phonétique, à côté de *è vu̯aǧ* «il garde», qui est analogique; cf. *MSL*, X, 180.
õvu̯ašò «orgelet», cf. *MSL*, VIII, 345.
õvu̯ònò «petit cochon né trois ou quatre mois avant l'hiver»; origine inconnue.

P

1 *pā* fém. = «part».
2 *pā* masc. = «pas».
3 *pā* fém. = «paix».
pādr = «perdre», — *fār è pādr* «faire banqueroute», — *èn pādr* «une perte», phénomène bizarre d'un infinitif devenu substantif féminin.
paltò «paletot», emprunté au fr.
pār = «paire».
pārč = «perche», — *lè pārč è čā* «la perche qui sert à serrer le foin sur une voiture à échelles».
pāsiǫ̃s «patience», emprunté au fr.
pāt = «pâte».
pātèr masc. «patère», emprunté au fr.
pavuaĩl = «papillon»; l'*a* de la première syllabe fait difficulté; j'ai entendu une fois *pèvuaĩl*, mais la première forme est seule réellement usitée.
pèčü «trou» = fr. *pertuis*.
pèčüzi «trouer» = vfr. *pertuisier*.
1 *pé* = «peau».
2 *pé* = «pis», — «pire», — *s ò bĩ pé* «c'est bien pis», ou *s ò bĩ pü pé*.
pépé «grand-père», mot du langage enfantin.
1 *pésā* fém. «pas» <*passata*.
2 *pésā* = «passer», — *ĩ pés pèču* «passe-partout (scie)».
pétür = «pâture».
1 *pè*, *p* = «pas (négation)», — *pè ĩ* «aucun», — *è n į ò pè* «il est en voyage», — *p āzī* «difficile».
2 *pè* = «par», — *èl ò tu d pè lü* «il vit tout seul», — *èl ò tu d pè lé* «elle vit toute seule», — *è į ò èlā d pè lü* «il y est allé tout seul».
pèčè «paquet», emprunté au fr.
pèči = «partir».
pèču = «partout».
pègès «bécasse»; ce mot paraît avoir été emprunté au fr. et avoir subi la transformation bizarre de sa sonore en sourde et de sa sourde en sonore; cf. infra *pigi*.
pèiès = «paillasse», — *pèiès è résū* «sommier».
pèièsĩ «paillasson», probablement emprunté au fr.

pèi̯i = « pays », — « compatriote ».
pèi̯i = « payer ».
pèi̯òl « balle d'avoine » = fr. *paillette.*
pèlā « parler », probablement emprunté au fr.
pèlisẽdr « palissandre », emprunté au fr.
1 *pèn, pẽn* « poutre de charpente » = vfr. *painne* « pièce dans la charpente d'un comble » (La Curne), — *pèn fretòl* « poutre supérieure d'une charpente », — *lè fòs pẽn* ou simplement *lè fòs* « poutre sur laquelle on cloue les lambris ».
2 *lè pèn, lè pẽn* « remise pour les voitures »; c'est probablement le mot précédent avec extension de sens : le mot signifiant *poutre* a désigné toute la charpente, puis la remise qu'elle recouvre.
pènǒ « panneau (de porte, de boiserie) », emprunté au fr.
pẽnòt ou *pẽnòt* « perche qui unit les deux trains d'une voiture, perche qui passe sur les deux essieux d'une voiture à échelles », diminutif de 1 *pèn, pẽn.*
pèpè « purée, bouillie », cf. vfr. *papet* « bouillie »; notre mot serait exactement en fr. **papat* (suffixe *-attu*).
pèpi « papier », emprunté au fr.
pèrā = « parer », — *pèrā èvǒ di pèru* « cirer le fil pour coudre, pour tisser ».
pèrci « par là » = 2 *pè(r)* + *ci.*
pèrèplū « parapluie », emprunté au fr.
pèri, -ir « pareil, -eille » <*parariu.*
pèrǒ = « parent ».
pèrūci « coiffeur », c'est le fr. *perruquier* emprunté.
pèru « cire pour cirer le fil », dérivé de *pèrā.*
pèsi « par ici » = 2 *pè(r)* + *si.*
1 *pèt* = « patte », — *pèt dé lu* « branc-ursine, *Heracleum Sphondylium* L. ».
2 *pèt* « chiffon » = italien septentrional *patta* « chiffon », cf. Meyer Lübke, *Gröber's Zeitschr.*, XV, 244.
pètèǧi « partager », emprunté au fr.
pètū, -ir « chiffonnier », — « déguenillé », dérivé de 2 *pèt.*
pètru̯òi̯i « aller et venir continuellement », — « patauger », cf. fr. *patrouille.*

Maurice Grammont.

(*A suivre.*)

RECHERCHES

SUR

LA SYNTAXE COMPARÉE

DE L'ARMÉNIEN.

II. — Les règles d'accord de l'adjectif[1].

En arménien moderne, l'adjectif ne s'accorde ni en nombre, ni en cas avec le substantif auquel il se rapporte; il reste toujours invariable, à moins qu'il ne soit employé substantivement. L'ancien arménien tend vers cet état; toutefois il était loin de l'avoir atteint et il conserve encore beaucoup de restes de l'état indo-européen où l'accord était la règle; seul le genre grammatical, qui n'existe, on le sait, qu'en vertu de l'accord, a disparu dès avant la période historique, sans qu'il en subsiste la moindre trace; mais les anciennes règles d'accord arméniennes en nombre et en cas sont complexes et fuyantes, et, avant d'essayer une explication, il convient d'en préciser les formules dans la mesure du possible.

A. Les règles.

Les adjectifs qualificatifs et les adjectifs possessifs ou relatifs ne suivent pas les mêmes règles. Les démonstratifs ont été étudiés dans un précédent article et seront laissés de côté ici.

1. — *Adjectifs qualificatifs.*

Les règles diffèrent suivant que l'adjectif sert d'épithète ou de prédicat.

[1] Voir la note du premier article, dans ces *Mémoires*, X, 241.

IMPRIMERIE NATIONALE.

a. Adjectif épithète.

1° Si l'adjectif *suit* le substantif auquel il se rapporte, il s'accorde en général avec lui en nombre et en cas, ainsi dans l'Évangile :

Mt., x, 1 : *այսոց պղծոց* ;
— x, 6 : *առ ոչխարսն կորուսեալս* ;
— xii, 15 : *ժողովուրդք բազումք* ;
— xii, 32 : *հոգւոյն սրբոյ* ;
— xii, 45 : *այլ այսս չարագոյնս* ;
— — *ազգիս այսմիկ չարի*.

Cet ordre de mots, fréquent dans les traductions des textes sacrés où l'original grec est, autant que possible, rendu en arménien sans aucun déplacement de mots, est sensiblement plus rare dans les textes originaux. Chez les historiens, et en particulier chez ceux dont la langue semble naturelle, comme Élisée ou Lazare de Pharbe, l'adjectif est placé normalement *avant* le substantif, et ne le suit que s'il est le mot important et doit attirer l'attention d'une manière particulière. Mais alors, la règle est la même que dans l'Évangile, ainsi :

L. Ph., xxvii : *նախարարացն ամենեցուն* ;
— : *զաւուրս սակաւս* ;
— : *թիւրոց մարդկան պատահելոց չարաչար աղետից* ;
— : *առակս դիպողս ըստ պատշաճի հանդիպելոց ի ժամանակին* ;
— : *որպէս առն ունելոյ և տեղեկի*.

Il se rencontre des exemples où l'adjectif suivant le substantif reste invariable. Tel est le cas pour l'adjectif *արքունի* « royal » qui, en principe, ne s'accorde pas, ainsi :

Élisée, ii, éd. Johanniseanç, p. 26 : *հրամանաւ արքունի* ; p. 47 : *ի դրանն արքունի* ;

M. X., ii, 6 : *հրամանաց և հարկաց արքունի*.

De même *հայրենի* « du père, de la patrie », dans :

Tobie, i, 9 : *ի զաւակէ հայրենի իմոյ* (lire *իմմէ* ?),
mais on lit :

Op. ap., xxviii, 17 : *կրաւնից հայրենեաց*.

On remarquera le contraste de *նարդեան* non fléchi et de *ազնիւ* fléchi dans :

J., xii, 3 : *լիտր մի իւղոյ նարդեան ազնուի մեծագնոյ*.

Quant aux exemples isolés d'adjectifs ordinairement fléchis qui restent invariables, il est difficile d'en apprécier la valeur exacte; en effet, d'une part, la plupart des textes arméniens n'ont pas encore été édités d'une manière vraiment critique; de l'autre,

les manuscrits, postérieurs de plusieurs siècles aux originaux, ne peuvent faire foi quand l'application ou la non-application de la règle tiennent à la présence ou à l'absence d'une seule lettre, et ceci alors que la langue était justement en voie de transformation au point de vue de l'accord. On doit se borner à constater qu'on rencontre parfois des exemples tels que les suivants qui vont contre la règle générale :

L., IX, 7 : զգործսն ամենայն;
Op. ap., IX, 39 : այրիքն ամենայն;
— XVI, 26 : դրունքն ամենայն;
Eznik[1], IV, 1 (p. 244) : իբրև յորդառօղ հասարակաց;
Élisée, II (éd. Joh. p. 33) : գոն և դեւք բարի;
— (— p. 38) : դատաւորք ափոյգ.

2° Si l'adjectif *précède* le substantif auquel il se rapporte, il reste en général invariable, ainsi dans l'Évangile :

Mt., X, 1 : բժշկել զամենայն ցաւս և զամենայն հիւանդութիւնս;
— X, 31 : լաւ էք քան զբազում ճնճղուկս;
— XI, 13 : ամենայն աւրէնք և մարգարէք;
— XI, 20 : բազում զաւրութիւնք;
— XII, 35 : մարդ բարի՝ ի բարի գանձուց սրտի իւրոյ հանէ զբարիս, և մարդ չար՝ ի չար գանձուց սրտի իւրոյ հանէ զչարիս.

On a l'adjectif précédant invariable et l'adjectif suivant fléchi dans :

Élisée, IV (éd. Joh., p. 83) : զմեծամեծ պարգեւս երկրաւորս.

Toutefois cette règle générale est traversée par un assez grand nombre d'exceptions.

α. — Les adjectifs dont la forme de nominatif-accusatif est monosyllabique s'accordent souvent aux cas obliques, ainsi :

միւս : L. VI, 6 : ի միւսում շաբաթուն;
այլ : Mt., XXI, 41 : այլոց մշակաց;
Op. ap., II, 40 : այլովք բանիւք;
մեծ : Mt., V, 35 : մեծի արքայի;
M. X., III, 1 : ի մեծէն Աղեքսանդրէ;
Elisée, V (éd. Joh., p. 104) : մեծաւ զուարճութեամբ;
նոր : Mt., XXVI, 28 : նորոյ ուխտի;
II Cor., III, 6 : նորոյ կտակարանացս;
մի : Eznik, III, 2 : ի միոջէ ճշմարտէն;

[1] Eznik est cité d'après l'édition de Venise, 1826.

աջ : Op. ap., III, 7 : *զաջոյ ձեռանէ* ;
սուրբ : Op. ap., IV, 27 : *ի վերայ սրբոյ որդւոյ քո* ;
յոյն : Op. ap., XVII, 12 : *ի յունաց կանանց զգաստից* ;
հին : Fauste Byz., *ի հնոց ժամանակաց հետէ* ;
քաջ : M. X., III, 9 : *քաջին Վահանայ*.

Parfois il y a accord en cas, mais non en nombre, ainsi :

Mc, v, 42 : *զարմացան մեծաւ զարմանալեաւք* ;
Elisée, IV, p. 89 : *մեծաւ անարգանաւք* ;
Fauste Byz., IV, 50 : *մեծի ծոփաց*.

Le contraste de l'accord (en cas seulement) et de l'absence d'accord dans les exemples suivants est significatif :

Élisée, II (éd. Joh., p. 21) : *այլով եւս օտար պարգեւաւք* ;
Fauste Byz., IV, 16 : *բազում պատուով եւ մեծաւ փառաւք*.

La conservation exceptionnelle de l'accord de l'adjectif précédant le substantif, quand il s'agit de monosyllabes, provient en partie d'une tendance générale de la langue à éviter les formes trop brèves (cf. ces *Mémoires*, XI, 16). Aussi, au nominatif et à l'accusatif pluriels où l'addition de *-kh* et de *-s* ne rendrait pas dissyllabique l'adjectif monosyllabique, l'accord ne s'est-il pas introduit (cf. plus bas, p. 382) :

Mt., XXI, 36 : *այլ ծառայս* ;
— XXV, 11 : *այլ կուսանքն*.

Et de même au locatif pluriel (identique pour la forme à l'accusatif) :

Op. ap., II, 4 : *յայլ լեզուս*.

Même aux cas obliques, l'adjectif monosyllabique précédant le substantif reste souvent sans flexion :

L., v, 36 : *ի նոր հանդերձէ* ;
— VI, 26 : *սուտ մարգարէիցն* ;
Mt., XXVII, 59 : *սուրբ կտաւով* ;
II Cor, III, 14 : *հին կտակարանացն*.

L'exemple *ի նոր գերեզմանի* (Mt., XXVII, 60) ne saurait être invoqué ici, parce que *նոր* est la forme de locatif normale dans un thème en *-ո-*, et que *նոր* est un thème en *-ո-*. Chez Élisée, *մեծ* est tantôt fléchi et tantôt non fléchi, sans qu'on puisse saisir une différence de valeur entre les deux emplois. Un bon exemple d'inconséquence est le suivant, d'Agathange :

I : *դառնայր ի մեծ կոտորածէն մեծաւ յաղթութեամբ*.

β. — En second lieu, un adjectif quelconque précédant le substantif peut être fléchi si l'attention est appelée sur lui. C'est ainsi que les noms de nombre ordinaux s'accordent souvent, parce que le nom de nombre est le mot essentiel dans les exemples suivants :

L., III, 1 : *ի հնգետասաներորդի ամի*;
Mt., XIV, 25 : *ի չորրորդում պահու*;
— XXVI, 17 : *յառաջնում աւուր*;
Eznik, III, 5 : *ի չորրորդէ որդւոյն*;
— III, 6 : *յետնոյ հայհոյութեանն*;
Ps., XXXII, 2 : *տասնաղեաւ սաղմոսարանաւ*.

Ailleurs, la règle générale est appliquée :

Mt., XX, 6 : *զմետասաներորդ ժամու*.

On rencontre encore l'accord d'un adjectif précédant le substantif dans des exemples tels que ceux-ci :

L., IX, 12 (récit de la multiplication des pains) : *զի աստ յանապատի տեղւոջ եմք* « nous sommes dans un lieu *désert* » (et par suite, il n'y a rien à manger).

Mt., XXVI, 60 : *ի բազմաց սուտ վկայից* (le monosyllabe *սուտ* qui fait corps avec *վկայ* reste invariable, tandis que le dissyllabe *բազում* sur lequel on insiste est fléchi).

J., X, 33 : *վասն բարւոյ գործոյ ոչ առնեմք զքեզ քարկոծ. այլ վասն հայհոյութեան* (le mot essentiel est ici l'adjectif *բարի*).

Op. ap., VIII, 37 : *բոլորով սրտիւ քով* « de *tout* ton cœur »;
— XVII, 23 : *անծանաւթի աստուծոյ* « au dieu inconnu »;

Eznik, II, 11 (p. 146 et suiv.,) : *ոչ ի չարէ ումեքէ պարտ է զգազանսն և զճճիս խնամել, այլ ի միոջէ բարւոյ արարչէ* (toute la phrase repose sur l'opposition de *չար* et de *բարի*).

Eznik, III, 3 : *մերձեցան ի դրունս ճշմարտի գիտութեանն* « ils ont approché des portes de la *véritable* science ».

Eznik, III, 12 : *այլ թերևս դատարկս աստուածս եհան յիւրմէ. և դատարկս աստուածսն ո՞ւմ պիտոյ իցեն*.

Il y a peu de compte à tenir des cas où l'adjectif est séparé de son substantif par d'autres mots, car ces constructions semblent, pour la plupart au moins, imitées de constructions étrangères, on a ainsi :

M. X., III, 4 : *որպէս յաստուածային գտանեմք ասացեալ պատմութիւնս*.

En somme, l'adjectif précédant le substantif est d'ordinaire

invariable et la conservation de l'accord est une anomalie qu'il y a toujours lieu d'expliquer par des causes particulières.

b. Adjectif prédicat.

En principe, l'adjectif reste invariable quand il précède immédiatement le verbe, et s'accorde quand il le suit ou qu'il en est séparé :

Mt., XXIII, 27 : *արտաքոյ երեւին գեղեցիկք և ի ներքոյ լի են ոսկերաւք*;

II Cor., VI, 11 : *բերանք մեր բացեալ են առ ձեզ, կորնթացիք, և սիրտք մեր ընդարձակեալք*;

Eznik, III, 6 : *երկինք և արեգակն և լուսին որք անխաւսունքն և անշունչ են* : celui des deux adjectifs qui ne précède pas immédiatement *են* s'accorde seul (l'article *ն* est ajouté au premier adjectif seul, ce qui montre qu'ils ne forment pas un groupe; il en est autrement dans l'exemple suivant du même chapitre où, par suite, les deux adjectifs s'accordent : *ի հրեշտակս ... և ի մարդկան որ բանաւորքն և շնչաւորքն են*);

Laz. Pharb., XXVI : *այդ պատասխանիք ձեր ի նամակէն զոր ետուք բերել առ իս՝ շատ հեռի են և աննմանք*.

On a de même avec accord :

Mt., X, 16 : *եղերուք ... խորագէտք իբրեւ զաւձս, և միամիտք իբրեւ զաղաւնիս*;

— X, 22 : *եղիջիք ատեցեալք յամենեցունց*;

— XV, 14 : *կոյրք են՝ կուրաց առաջնորդք*;

— XX, 6 : *եգիտ այլս՝ զի կային դատարկք*;

— XXIV, 44 : *և դուք եղերուք պատրաստք*;

— XXVI, 43 : *զի էին աչք իւրեանց ծանրացեալք*;

ou quand l'ordre des mots est autre :

Eznik, III, 9 : *զի մի դատարկք ինչ յարարածոցն Աստուծոյ իցեն*.

Au contraire il n'y a pas d'accord dans :

Mt., X, 17 : *զգոյշ լինիջիք ի մարդկանէն*;

— X, 31 : *լաւ էք քան...*;

— XV, 28 : *մեծ են հաւատք քո*;

— XVII, 25 : *ազատ են որդիքն*;

— XIX, 11 : *ամենեքեան բաւական են այդմ բանի*;

— XXIV, 42 : *արթուն կացէք*;

J., VI, 65 : *գիտէր Յիսուս ի սկզբանէ՝ ով են այնոքիկ որ ոչն հաւատան*;

Toutefois un adjectif précédant immédiatement le verbe peut encore s'accorder s'il attire l'attention :

Mt., xii, 5 : *ի շաբաթս քահանայքն ի տաճարին պղծեն զշաբաթն, և անմեղք են* (le fait qu'«ils ne commettent pas de péché» est le fait essentiel).

— xii, 34 : *ծնունդք իժից, զիարդ կարիցէք բարիս խաւսել՝ որ չարքդ էք․ քանզի ի յաւելուածոյ սրտի խաւսի բերան ;*

— xxv, 2 : *հինգն ի նոցանէ յիմարք էին և հինգն իմաստունք ;*

II Cor., x, 10 : *թուղթքս ծանունք են և սաստիկք, բայց տեսիլ մարմնոյ տկար, և բանն արհամարհեալ ;*

Ps., xxxvi, 11 : *որ հեզքն են՝ նոքա ժառանգեսցեն զերկիր* «ce sont ceux qui sont *doux* qui hériteront de la terre»;

Eznik, iii, 7 : *ոչ միայն եւթն աստեղքն գնայունք են և այլքն առանց գնացից, այլ ամենեքեան գնայունք ;*

— iii, 12 : *շունչքն՝ թե վասն զի յԱստուածոյ էութենէն իցեն՝ անպարտք և անմահք իցեն.*

En revanche, un participe suivant le verbe peut rester sans accord s'il a toute sa valeur verbale, ainsi :

Mt., xviii, 13 : *որ չիցեն մոլորեալ ;*

— xviii, 20 : *ուր իցեն երկու կամ երեք ժողովեալ ;*

et l'adjectif peut aussi être invariable dans des locutions comme :

Mt., xxii, 8 : *հարսանիքս պատրաստ են, և հրաւիրեալքն չէին արժանի* (cf. de même Eznik, iv, 15 : *մի լիցին արժանի*);

Eznik, iv, 1 (p. 247) : *չեն ստոյգ դժոխք.*

Dans les constructions où le prédicat est à l'accusatif, l'accord est le traitement ordinaire si l'adjectif suit le verbe :

Mt., xv, 32 : *արձակել զդոսա նաւթիս չկամիմ ;*

L., i, 53 : *զմեծատունս արձակեաց ունայնս ;*

L., i, 74 : *տալ մեզ առանց երկիւղի, ի ձեռաց թշնամեաց փր-կեալս ;*

Eznik, iv, 15 (p. 291) : *ոչ զոգիսն կոչէ ապականացուս և մահկա-նացուս այլ զմարմինսն.*

Mais il n'y a pas accord dans :

Op. ap., vii, 19 : *առնել ընկեցիկ զմանկունս նոցա.*

Si l'adjectif précède le verbe, il peut n'y avoir pas accord :

Mt., iii, 3 (= L., iii, 4) : *ուղիղ արարէք զշաւիղս նորա* (de même, Isaïe, xl, 3); mais au contraire Mc, i, 3 : *ուղիղս արարէք զշաւիղս նորա ;*

Eznik, iii, 12 : *զկանայս հասարակաց համարել.*

Mais on rencontre également la forme fléchie de l'adjectif :

Mt., xxviii, 14 : *զձեզ անհոգս արասցուք ;*

Op. ap., xiii, 46 : *ոչ արժանիս համարիք զձեզ կենացն յաւիտե-նականաց* ;

Eznik, iv, 12 (p. 279) : *զի կատարեալս առնիցէ Քրիստոս զեւր աշակերտեալսն* ;

Eznik, iv, 12 (p. 283) : *զուստերն անաստուածս սուրբս կոչէ և զչու-տելինն պիղծս* (ici l'opposition de *սուրբ* et de *պիղծ* suffit à expliquer l'accord).

Il convient d'ailleurs de ne pas attacher trop d'importance à ces détails, et des contradictions comme la suivante sont de nature à rendre sceptique sur la valeur de certains textes :

Eznik, iv, 12 (p. 285) : *զկերակուրսն պիղծ համարէր* ;
— 13 (p. 286) : *զկերակուրսն պիղծս համարիցին*.

Le plus sage est de s'en tenir à la constatation que la règle générale s'applique au prédicat à l'accusatif, mais sans doute avec moins de rigueur que dans le cas du prédicat au nominatif.

c. Emplois particuliers aux participes.

Quand le participe équivaut pour le sens au verbe d'une proposition, il est invariable, soit qu'il s'agisse de la construction absolue avec sujet au génitif :

Mc, x, 41 : *և լուեալ զայն տասանցն, սկսան բարկանալ* ;
soit qu'il y ait apposition au sujet de la proposition principale au nominatif :

Mc, x, 2 : *Իսկ փարիսեցիքն մատուցեալ փորձելով հարցանէին զնա*.

Si, au contraire, le participe sert à qualifier le sujet, il s'accorde comme tout adjectif et dans les mêmes conditions :

Mc, xv, 13 : *և նոքա դարձեալ աղաղակեցին՝ յորդեալք ի քահա-նայապետէն*.

On voit bien le contraste entre l'emploi adjectival et l'emploi verbal du participe dans :

Op. ap., xvi, 6 : *և շրջեցան ընդ Փռիւգիա . . . , արգելեալք* (empêchés) *ի Հոգւոյն սրբոյ խօսել զբանն յԱսիա․ 7 բայց եկեալ* (étant venus) *առ Միւսեաւ՝ թեւակոխէին երթալ ի Բիւթանիա*.

La connaissance de cette règle permet de discerner certaines nuances de sens assez délicates, ainsi :

Op. ap., xvii, 34 : *ոմանք արք անկեալք ի նա հաւատացին* « *τινὲς δὲ ἄνδρες κολληθέντες αὐτῷ ἐπίστευσαν* » ; le traducteur arménien

a compris «qui s'étaient attachés à lui», et non «s'étant attachés».

Op. ap., XV, 4 : և հասեալք յԵրուսաղէմ, ընկալեալք ... (arrivés..., reçus...), պատմեցին...

Eznik, III, 2 : անկեալք ի միոջէ ճշմարտէն՝ ի բազումս ոտնառուեցին (tombés de..., ils ont pris pied...).

Mais, au contraire :

Eznik, III, 16 (p. 232) : զի մի... համարիցին, կարծեալ թէ... (parce qu'ils auront cru que...).

II. — *Adjectifs possessifs, relatifs et interrogatifs.*

Les adjectifs possessifs s'accordent, en principe, à tous les cas autres que le nominatif et l'accusatif; mais ni le nominatif ni l'accusatif ne sont fléchis. Ainsi, quand le possessif suit le substantif, nominatif et accusatif invariables :

Mt., X, 1 : զերկոտասանեսին աշակերտս իւր;
— X, 35 : ընտանիք իւր;
— XII, 2 : աշակերտքն քո;
— XII, 27 : որդիքն ձեր;
— XII, 49 : եղբարք իմ;
— XIII, 30 : ի շտեմարանս իմ;
— XIX, 8 : արձակել զկանայս ձեր.

Il n'y a même pas accord quand, contre l'usage ordinaire, la préposition est répétée devant le possessif, comme elle le serait devant un démonstratif :

J., XVII, 24 : զի տեսանիցեն զփառսն զիմ զոր ետուրն ցիս;

ni quand l'attention est appelée sur le possessif :

II Cor., I, 14 : պարծանք ձեր եմք՝ որպէս և դուք մեր.
Autres cas fléchis :
Mt., X, 10 : կերակրոյ իւրում (datif);
— X, 14 : բանից ձերոց ... յոտից ձերոց;
— X, 22 : վասն անուան իմոյ;
— X, 35 : ի հաւրէ իւրմէ;
— XI, 10 : առաջի երեսաց քոց;
— XIII, 4 : ի սերմանելն իւրում (locatif);
— XVI, 27 : հանդերձ հրեշտակաւք իւրովք;
On a ainsi l'opposition :
Mt., XXV, 8 : տուք մեզ յիւղոյդ ձերմէ, զի ահա շիջանին լապտերքս մեր.

Il en est de même quand le possessif précède :

Nominatif et accusatif invariables :
Mt., XII, 27 : *ձեր դատաւորք*;
— XII, 48 : *իմ եղբարք*;
J., IX, 30 : *զիմ աչս եբաց*.

Autres cas fléchis :
Mt., XIII, 57 : *յիւրում գաւառի եւ յիւրում տան*;
— XV, 3 : *վասն ձերոյ աւանդութեանն*;
— XX, 26 : *ի ձերում միջի*;
— XXIV, 3 : *քոյոյ գալստեանն*;
L., IV, 23 : *ի քում գաւառի*;
J., XVIII, 31 : *ըստ ձերոց աւրինացն*.

La différence des règles qui s'appliquent aux adjectifs qualificatifs et aux possessifs apparaît dans les exemples suivants :

Mt., V, 16 : *զգործս ձեր բարիս*;
Élisée (p. 21, édit. Joh.) : *մերոց դիւցազնական աւրինացս*.

L'adjectif relatif et interrogatif *որ* « lequel » obéit aux mêmes règles que l'adjectif possessif; ainsi il n'y a pas accord au nominatif et à l'accusatif :
Eznik, IV, 12 (p. 278) : *զո՞ր պատուիրանս*.
Mais il y a accord aux autres cas :
Mt., XXI, 23 : *որո՞վ իշխանութեամբ առնես զայդ*;
— XXIV, 42 : *յորում ժամու*;
J., X, 32 : *վասն որո՞յ գործոյ*.

Le locatif pluriel appelle une observation particulière. On sait que, dans toutes les déclinaisons arméniennes, ce cas est, pour la forme, identique à l'accusatif pluriel; on s'attend donc à trouver l'adjectif possessif invariable, et c'est ce qui arrive souvent en effet, par exemple :

Mt., X, 9 : *ի գաւտիս ձեր*;
— XXI, 42 : *յաչս մեր*;
L., VII, 39 : *ընդ միտս իւր*;
J., VIII, 24 : *ի մեղս ձեր մեռանիցիք*.

Mais ailleurs, le possessif a été mis au locatif singulier, c'est-à-dire que le nombre n'est pas marqué, mais que le cas est indiqué; ceci arrive en particulier quand il s'agit de substantifs employés seulement au pluriel :

Mt., VI, 29 : *ի փառսն իւրում* « dans sa gloire »... De même, Mc, X, 37 : *ի փառսն քում*;

Op. ap., VIII, 28 : *ի կառս իւրում* « dans son char »;
Eznik, IV, 1 (p. 248) : *յաւրէնսդ քում* « dans ta loi »;
Elisée, II (éd. Joh., p. 19) : *ի կեանս իւրում* « dans sa vie »;
Eznik, IV, 1 (p. 249) : *յարարածսն քում* « dans tes créatures ».

Cet usage s'explique par une action analogique très simple : *իւր* est nominatif singulier et accusatif singulier; on avait donc le sentiment que, dans *զփառս իւր*, le substantif pluriel était accompagné d'un possessif au singulier, mais ayant la forme normale d'accusatif à ce nombre; puisque le locatif a une forme propre au singulier, il était dès lors naturel d'employer cette forme au lieu de *ի փառս իւր*.

Remarque sur le pronom relatif.

Comme dans les autres langues indo-européennes, le cas auquel se met le pronom relatif est celui qui est demandé par la construction générale de la phrase; il n'y a donc à considérer que l'accord en nombre avec l'antécédent[1]. À tous les cas autres que le nominatif et l'accusatif, le pronom relatif qui se rapporte à un pluriel est au pluriel :

Mt., XI, 20 : *սկսաւ նախատել զքաղաքսն՝ յորս* (locatif) *եղեն բազում զաւրութիւնք նորա*;
— XX, 23 : *ոչ է իմ տալ, այլ որոց տուեալ է ի Հաւրէ իմմէ*;
— XXIII, 13 : *որոց մտանեն՝ չտայք թոյլ մտանել*;
II Cor., XII, 17 : *որովք առաքեցին առ ձեզ, նոքաւք ինչ առաւքեցի՞ ի ձէնջ*.

Au contraire, le nominatif et l'accusatif ne prennent pas d'ordinaire la marque du pluriel lorsque rien n'appelle l'attention sur le relatif :

Mt., X, 28 : *մի երկնչիք յայնցանէ՝ որ սպանանեն զմարմին, և զոգի ոչ կարեն սպանանել*;
— XI, 8 : *որ զփափուկսն զգեցեալ են՝ ի տունս թագաւորաց են*;
— XI, 23 : *եթէ ի Սոդոմ եղեալ էին զաւրութիւնքն՝ որ եղեն ի քեզ*;
— XII, 3 : *զոր արար Դաւիթ, յորժամ քաղցեաւն, և որ ընդ նմայն էին*;
— XIX, 28 : *դուք որ եկիք զկնի իմ*;
— XXII, 10 : *ժողովեցին զամենեսեան զոր և գտին*;
L., II, 18 : *վասն բանիցն զոր խաւսեցան ընդ նոսա հովիւքն*.

[1] On néglige ici la construction rare, due à une influence iranienne, que l'on rencontre dans l'exemple de Eznik :
IV, 1 (p. 246) : *աստուծոյ որ տեառն արարածոց*.

Les deux exemples suivants de Eznik marquent bien la différence de traitement entre le nominatif-accusatif d'une part, et les autres cas de l'autre :

IV, 1 (p. 246) : *մի բաւ միոջէ, որ եղանեն ի մարմնոց իւրեանց, արկանէր զնոսա... ի գեհեն;*

— 6 (p. 258) : *որոց ոգիքն ի մարմնոցն եղանեն՝ արկանէր զնոսա... ի գեհեն.*

Si l'attention est appelée sur le pronom relatif, celui-ci prend la marque du pluriel même lorsqu'il est au nominatif ou à l'accusatif :

Mt., XIV, 21 : *որք կերանն՝ էին արք իբրեւ հինգ հազար* (de même, *ibid.*, XV, 38);

— XVI, 28 : *իցեն ոմանք ի սոցանէ որ աստ կան, որք ոչ ճաշակեսցեն զմահ մինչեւ...* (le contraste de *որ* et *որք* est très net dans cet exemple).

— XX, 9 : *իբրեւ եկին որք զմետասաներորդ ժամուն, առին մի մի դահեկան* (il s'agit d'opposer « ceux qui sont de la onzième heure » à tous les autres).

— XXII, 9 : *զորս միանգամ գտանիցէք՝ կոչեցէք ի հարսանիս* (on notera le contraste avec l'exemple Mt., XXII, 10, cité plus haut, p. 379).

L., VI, 13 : *ընտրեաց ի նոցանէ երկոտասանս, զորս եւ առաքեալս անուանեաց;*

Eznik, IV, 10 (p. 273) : *տէր մեր եւ հայրն իւր, որք* (lesquels) *կարող են առնել զամենայն...*

B. Essai d'explication historique.

On voit comment l'état troublé qui vient d'être décrit a naturellement abouti à la règle moderne de l'absence d'accord : l'adjectif prédicat est déjà, la plupart du temps, invariable en ancien arménien; quant à l'adjectif épithète, il n'était d'ordinaire pas fléchi quand il précédait le substantif; or, en arménien moderne, l'adjectif se place toujours avant le substantif. L'ordre fixe des mots rend inutile l'emploi de la flexion dans ce cas particulier, le substantif seul qui termine le groupe recevant la marque du cas, et le lien de l'adjectif avec le substantif étant assez indiqué par la place respective qu'occupent les deux mots. Par ce moyen, il s'est établi en arménien, entre le substantif et l'adjectif, une distinction nette, alors qu'en indo-européen le substantif et l'adjectif ne formaient encore qu'une seule espèce de mots.

Il n'est pas moins aisé d'apercevoir comment la régularité de

l'accord attestée par toutes les anciennes langues indo-européennes a été ébranlée en arménien. La phonétique suffit à elle seule à tout expliquer. En effet, au cas de tous le plus important, au nominatif, le singulier, le pluriel, et l'on peut dire aussi le duel, bien que ce nombre n'existe plus en arménien à l'époque historique, se sont confondus phonétiquement : *khun* «sommeil» peut représenter indifféremment **swopnos*, **swopnōs* (ou **swopnoi*, si la forme pronominale a été étendue aux noms en arménien) et **swopnō(u)*. Le nominatif pluriel a, il est vrai, reçu un signe *-kh*, dont l'origine est inconnue; mais il s'agit ici d'une addition secondaire qui a été faite au mot sans en altérer la forme; la seule chose qu'on sache de *-kh*, signe du pluriel, est que l'addition de cet élément ne comporte jamais celle d'une syllabe entière, et que tout se passe comme si ce *-kh* n'avait jamais été suivi d'aucune voyelle. Tandis que le *-kh* indéfini, issu de i.-e. **k*ʷ*e* (skr. *ca*, gr. τε; v. *M. S. L.*, X, 269), maintient la voyelle finale du mot précédent, parce que celle-ci, placée devant un mot enclitique, cesse d'être une finale au regard de la phonétique : *iw* : *iwi-kh* (de **iwi* : **iwi-khe*), le *-kh* du pluriel n'exerce aucune action pareille et l'on a l'instrumental pluriel *khnov-kh* en face de l'instrumental singulier *khnov*; l'*e* de **č̣orekh* «quatre», conservé à l'intérieur du mot dans *č̣orekh-hariwr* «quatre cents», n'est pas maintenu dans la forme vraiment finale *č̣orkh*. C'est ce que l'on voit aussi dans la flexion verbale où *-kh* joue le même rôle que dans la flexion nominale : *beremkh* «nous portons» a le même nombre de syllabes que *berem* «je porte»; le *-y* final tombe après *-u-* à la fin du mot suivant la règle générale dans *helu-kh* «vous versez» tout comme dans *helu* «il verse» (cf. *atay*, *ataykh*; *berē*, *berēkh*; *goy*, *goykh*) et comme dans l'adverbe *heru*. En somme, *-kh* est un signe de pluriel ajouté après coup à toute forme, soit verbale, soit nominale, qui ne se distingue pas par ailleurs des formes du singulier. On conçoit que cette addition toute mécanique n'ait pas été faite là où le sens n'en imposait pas la nécessité[1] et que, par suite, le prédicat soit resté invariable et de même aussi l'adjectif précédant le substantif. Au nominatif pluriel, l'absence d'accord résulte donc immédiatement de la chute des finales arméniennes et de la nature spéciale du signe du pluriel arménien. Il en est de même à l'instrumental pluriel, ce qui explique la plupart des exemples d'accord en cas seulement, cités ci-dessus, p. 372.

[1] Ainsi le signe du pluriel *-ք* n'a pas été ajouté à l'instrumental dans des cas tels que le suivant :

II Cor., x, 12 : *ինքեամբ յանձինս՝ զանձինս չափեն, և ի կշռել ինքեամբ յանձինս*...

Aux autres cas, l'accord pouvait et devait subsister, sauf peut-être au génitif-datif-ablatif pluriel en -ç dont l'origine n'est pas claire et où M. Bugge (*Lykische studien*, I, 74) a supposé, non sans une certaine vraisemblance, un ancien adjectif. Mais il est arrivé en arménien, comme en allemand, que la flexion et l'absence de flexion, propres en principe à certains cas, ont été employées suivant des règles indépendantes de la répartition primitive.

Toutefois l'adjectif possessif et le relatif conservent une trace remarquable de l'état ancien dans le fait que leur nominatif pluriel ne reçoit pas le signe du pluriel; l'accusatif a suivi le nominatif, ici comme partout, par suite du fait que, au singulier, le nominatif et l'accusatif sont identiques. La règle que les adjectifs monosyllabiques sont fléchis aux cas obliques, mais invariables au nominatif et à l'accusatif pluriels, quand ils précèdent le substantif, s'explique de la même manière.

Par ailleurs, l'adjectif s'accorde ou ne s'accorde pas, suivant des raisons de sens et de position dont le détail a été indiqué ci-dessus et qui se justifient pour ainsi dire d'elles-mêmes. Il est très naturel, par exemple, que l'adjectif suivant le substantif prenne la marque du cas et du nombre; il est en effet beaucoup plus en évidence que l'adjectif précédant le substantif par cela même que ce dernier ordre est l'ordre habituel en arménien. On conçoit aussi aisément que, dans une langue où l'adjectif tend à rester invariable, on attire l'attention sur lui lorsqu'on lui attribue une flexion. Les règles d'accord de l'ancien arménien s'expliquent donc bien dans l'ensemble.

La perte totale du genre grammatical est moins explicable. Sans doute, la perte de la notion de genre est un résultat naturel de la perte de l'accord de l'adjectif; car, dire au point de vue indo-européen qu'un mot comme **pəter-* «père» est masculin et un mot comme **māter-* «mère» féminin, c'est dire seulement que l'un est accompagné d'un adjectif de la forme **séno-* «vieux», l'autre d'un adjectif de la forme **sénā-* «vieille» : seule, la forme des adjectifs qui se rapportent à un substantif détermine d'une manière *essentielle* et *constante* si un mot indo-européen est masculin ou féminin. Dans une langue où l'adjectif reste invariable, comme en persan et déjà en pehlvi, l'absence de genre grammatical n'a donc rien que d'attendu; au surplus, le persan a entièrement confondu les thèmes en *-o-* et en *-ā-* et éliminé par là-même le principal moyen de distinction du masculin et du féminin. La situation de l'ancien arménien est toute différente : d'une part l'accord de l'adjectif subsiste en partie; de l'autre l'arménien distingue nettement des thèmes en *-o-*, *-a-*, *-i-*, *-u-*. Quand un adjectif comme **séno-*, **sénā-* se réduit en arménien à l'unique

forme de thème en *-o-*, *hin*, génitif *hnoy*, etc., tandis que, par exemple, *mec* «grand» est un thème en *-a-* (génit. *meci*, instr. *mecaw*), on ne saurait donc dire que la perte de la notion du genre fût inévitable en ancien arménien; et même il faut ajouter que le monosyllabe *hin* a conservé l'accord non seulement s'il est placé après le substantif, mais aussi, assez souvent, s'il est placé avant. Le genre devait disparaître au nominatif et à l'accusatif puisque, à ces deux cas, l'arménien ne distingue pas les diverses sortes de thèmes, mais rien n'en rendait la disparition nécessaire par ailleurs. Rien non plus ne nécessitait la réduction des formes de démonstratifs à celles de l'ancien masculin : *na*, génit. *nora*; *noyn*, génit. *norin*; etc.

Ce qui achève de rendre le développement arménien tout à fait singulier, c'est que, si elle a perdu le genre, la langue a, au contraire, conservé la déclinaison avec une fidélité presque unique. Exception faite du vocatif, que l'arménien moderne distingue d'ailleurs du nominatif par la place de l'accent, et que l'arménien ancien caractérisait sans doute de la même manière, tous les cas indo-européens ont été conservés nettement distincts les uns des autres; l'ablatif que le letto-slave confond déjà avec le génitif a même reçu au singulier une forme propre dans toutes les déclinaisons. Comme l'arménien a perdu la voyelle et la consonne finales de chaque mot, il n'a pu garder une déclinaison aussi complexe qu'au prix de nombreuses innovations, et c'est précisément l'intensité de ces actions analogiques qui prouve combien puissante était la tendance de la langue à conserver la déclinaison que la plupart des dialectes européens ont tendu au contraire à éliminer peu à peu. En revanche, le genre est devenu le principe essentiel de la flexion nominale dans presque toutes les autres langues indo-européennes; il est par exemple le principe directeur de la déclinaison russe, l'une des plus archaïques qui subsistent aujourd'hui; dans l'anglais, si profondément altéré et qui a si bien perdu tout aspect indo-européen, il subsiste au moins dans l'opposition de *he*, *she* et *it*. En arménien, il a disparu sans nécessité apparente.

Or, le groupe des langues caucasiques du Sud, et notamment le géorgien, *qui a une déclinaison très riche*, *ignore toute distinction de genre grammatical*. En l'état actuel des connaissances soit sur la linguistique, soit sur l'histoire, il est impossible de déterminer si de pareilles coïncidences sont ou non fortuites. Toutefois il importe de rappeler que, en arménien moderne, le pluriel reproduit d'une manière remarquable le modèle géorgien; en principe, en effet, le pluriel des noms géorgiens se forme en ajoutant un suffixe à la forme du singulier et le nouveau thème ainsi

obtenu se fléchit comme le singulier; or, c'est ce que reproduit l'arménien moderne, par exemple, dans le dialecte de Tiflis :

SING.	PLUR.
—	—
band	*bander*
band-i	*bander-i*
band-iç	*bander-iç*
band-ov	*bander-ov*
band-um	*bander-um*

Ce procédé est tout à fait étranger aux anciennes langues indo-européennes, et par là même très caractéristique; on ne doit donc pas considérer comme invraisemblable l'hypothèse de M. Bugge qui attribue au signe du pluriel *-er-* une origine caucasique (*Etruskisch und armenisch*, p. 163 et suiv.); le pluriel en *-r-* ne se trouve, il est vrai, parmi les langues caucasiques du Sud, que dans la langue svane, mais il est sans doute ancien dans le groupe, et c'est une des formes que M. Thomsen retrouve en étrusque (*Remarques sur la parenté de la langue étrusque*, dans le *Bulletin de l'Académie des sciences et des lettres de Danemark*, 1899, p. 380). En dépit de l'extrême rareté — au moins apparente — des mots caucasiques dans le vocabulaire arménien [1], il n'est donc pas illégitime de supposer qu'une influence caucasique puisse être en jeu dans la perte du genre et la conservation de la déclinaison. En effet, autre chose est l'influence sur le vocabulaire d'une langue, autre chose l'influence sur la phonétique et sur la flexion. On emprunte des mots à un pays voisin, de civilisation supérieure, auquel on emprunte en même temps certains objets ou certaines idées; on introduit dans sa langue des mots étrangers pris à la langue d'autres hommes qui ont le prestige de la puissance ou qui, pour une raison quelconque, sont à la mode. Mais les changements phonétiques ou morphologiques proviennent de tendances qui agissent à l'insu des sujets parlants, sans que ceux-ci en aient conscience et, à plus forte raison, sans qu'ils le veuillent, malgré leur volonté bien souvent. Le fait qu'une population accepte une langue nouvelle pour elle ne lui donne pas le sentiment intime de la grammaire de cette langue; le bulgare a le vocabulaire slave, mais il n'a plus la déclinaison slave; le créole a le

[1] D'ailleurs l'absence de tout point de contact apparent entre le vocabulaire arménien et les vocabulaires caucasiques s'explique assez par la date très basse à laquelle les langues du Caucase sont connues. Outre les emprunts au sémitique, il existe en arménien un grand nombre de mots d'origine non indo-européenne; on ignore tout à fait, par exemple, d'où sort le nom de nombre *hariwr* «cent»; si ce mot ne ressemble guère au géorg. *asi*, mingr. *oši*, svane *ašir*, cela peut tenir à ce que la forme caucasique plus ancienne est inconnue.

vocabulaire français, mais non la conjugaison française. Il est donc possible que les populations caucasiques qui, sous l'influence d'une conquête assez peu ancienne, on le sait, ont accepté la langue indo-européenne qui est devenue l'arménien, aient modifié cette langue suivant leurs tendances propres et en aient conservé ce qu'il leur était facile de s'approprier en éliminant peu à peu ce qui les déconcertait. Là est l'intérêt de l'histoire de l'accord en arménien.

Une autre particularité de l'arménien permet d'entrevoir l'influence d'une langue apparentée aux langues du Caucase. La forme verbale composée du participe en *-eal* et du verbe « être » qui tient en arménien la place du parfait indo-européen est intransitive et passive, parce que le participe en *-eal* est intransitif et passif; quand il s'agit d'exprimer le parfait d'un verbe transitif, on recourt à la même forme, mais en mettant le sujet au génitif, par exemple :

Luc, II; 26 : *էր նորա հրաման առեալ ... մի տեսանել զմահ ...* « il avait reçu la promesse ... de ne pas voir la mort... »;

— VI, 3 : *չիցէ ընթերցեալ ձեր զոր արարն Դաւիթ ...* « οὐδὲ τοῦτο ἀνέγνωτε ὃ ἐποίησεν Δαυείδ... ».

— IX, 53 : *դէմ եդեալ էր նորա երթալ յԵրուսաղէմ* « τὸ πρόσωπον αὐτοῦ ἦν πορευόμενον εἰς Ἱερουσαλήμ.

J., V, 28 : *ամենեքին որ ի գերեզմանս կայցեն 29... եկեսցեն արտաքս. որոց բարիս գործեալ իցէ՝ ի յարութիւն կենաց, և որոց չար արարեալ՝ ի յարութիւն դատաստանաց.*

Eznik, IV, 10 (p. 273) : *այն... որ չէն իսկ և ոչ արարեալ ինչ նորա, և ոչ առնէ* « cet (être) qui n'existe pas et qui n'a rien fait, et ne fait rien »[1].

Cette construction, inexplicable au point de vue indo-européen, rappelle au contraire le « caractère passif du transitif dans les langues du Caucase » qu'a mis en relief M. Schuchardt dans une étude approfondie, *S. W. A. W.*, CXXXIII (1895). Toutefois on ne saurait rien affirmer, car l'iranien a de son côté développé une construction assez analogue (voir Darmesteter, *Études iraniennes*, I, p. 226 et suiv.; Geiger, *Festgruss an Roth*, p. 1 et suiv.), et il n'est pas impossible que la construction arménienne ne soit imitée de la construction iranienne.

Une étude approfondie de l'arménien comparé aux langues caucasiques ferait sans doute découvrir de nouvelles analogies; ainsi on a signalé depuis longtemps la ressemblance des systèmes phonétiques de l'arménien et des langues du Caucase. Il n'est

[1] De là, avec un participe intransitif, quelques exemples comme :
J. XIV, 28 : *եթէ սիրէիք զիս՝ ապա ուրախ լեալ էր ձեր.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

guère possible maintenant de faire plus que de signaler le problème.

Note sur le cas particulier des noms de nombre.

Les règles relatives à l'accord des noms de nombre et des noms qu'ils accompagnent présentent certaines particularités curieuses qui ne permettaient pas de les joindre à l'exposé précédent, mais qui ne doivent pas être passées sous silence. On y trouvera la confirmation de quelques-unes des remarques faites plus haut.

Dans l'ensemble, le système des noms de nombre arméniens reproduit d'une manière très fidèle le système indo-européen. Il y a tout d'abord trois noms fléchis : *erku* «deux», *erekh* «trois», *čorkh* (de **čorekh*) «quatre»; le nom de nombre «deux» qui répond à un ancien duel (skr. *duvā́*, gr. *δύω*, v. sl. *dŭva*, etc.) n'a pas le signe du pluriel *-kh*, que présentent au contraire les deux autres, cf. skr. *tráyaḥ* et *catvā́raḥ*, gr. *τρεῖς* et *τέσσαρες*, v. sl. *trĭje* et *četyre*, etc. — Avec le nom de nombre «cinq» — qui indique le nombre des doigts de la main — commencent les noms invariables en indo-européen : gr. *πέντε*, *ἕξ*, etc.; c'est ici que commencent en slave les abstraits : *pętĭ*, *šestĭ*, etc. Les noms correspondants sont d'ordinaire invariables en arménien et, en aucun cas, ne reçoivent ni le signe *-kh* du nominatif pluriel, ni la désinence *-s* de l'accusatif pluriel. Ils ont seulement, dans quelques cas particuliers, des formes de cas obliques en *-iç* empruntées à *eriç* «de trois», *čoriç* «de quatre» (ce dernier formé lui-même d'après le précédent). Cette série s'étend jusqu'à «dix», en arménien comme en indo-européen, et là commencent les noms de nombre composés. — Les dizaines s'exprimaient en indo-européen par deux mots fléchis juxtaposés (et par suite n'ayant qu'un seul ton à eux deux) : deux dizaines, trois dizaines, etc. Ce procédé n'a survécu qu'en germanique et en letto-slave, tandis que dans les autres dialectes l'ancien juxtaposé fournissait un mot un. En arménien, comme en grec et en latin, le nominatif-accusatif neutre s'est fixé à l'état de forme invariable, non fléchie, à l'imitation des noms de nombre de cinq à dix : *khsan* «vingt», cf. béot. *ϝίκατι*, att. *εἴκοσι*, lat. *uīginti*, zd *vīsaiti* — *eresun* «trente», cf. gr. *τριάκοντα*, lat. *trīgintā* — *kharasun* «quarante», cf. gr. *τεσσαράκοντα*, lat. *quadrāgintā*, — *yisun* «cinquante», cf. gr. *πεντήκοντα*, dont l'*ē* intérieur (devenu *i*, puis tombé phonétiquement en arménien : *yisun* de **hingisun*) se retrouve dans skr. *pañcā-çát-*, zd *pančā-sat-* — *vathsun* «soixante» est tiré immédiatement de **weks-k̦omtə* et n'a pas trace de voyelle après *ks*, comme gr. *ἑξήκοντα*, lat. *sexāgintā* — etc. Le nom de nombre «cent», d'origine inconnue, *hariwr*, ne reçoit pas non plus le signe du plu-

riel : *erekhhariwr* « trois cents ». On a donc, de « cinq » à « cent », une série de noms invariables qui s'opposent aux trois régulièrement fléchis : *erku*, *erekh* et *čorkh*.

Ces faits une fois posés, on n'aura aucune difficulté à expliquer les règles suivantes portant toutes sur le nombre seul :

I. Près de tout nom de nombre fléchi, le substantif prend la marque du pluriel, soit que le nom de nombre précède, soit qu'il suive, ainsi :

Mt., x, 29 : *երկու ճնճղուկք*;
— xii, 40 : *զերիս տիւս և զերիս գիշերս*;
— xxiv, 31 : *ի չորից հողմոց*;
Op. ap., xxi, 38 : *չորս հազարս արս սիկարեանս*;
et :
Mt., xiii, 33 : *ի գրիւս երիս*;
— xv, 38 : *արք չորք հազարք*.

II. Près d'un nom de nombre non fléchi, le substantif prend la marque du pluriel, s'il précède le nom de nombre :

Mt., xiv, 21 : *էին արք իբրեւ հինգ հազար*;
— xvii, 25 : *եղբարք եւթն*;
L., i, 24 : *ամիսս հինգ*;
— iv, 2 : *աւուրս քառասուն*;
J. xi, 18 : *ասպարիսաւք հնգետասան*;
Op. ap., vii, 7 : *ամս չորեքհարիւր*.

Le substantif reste au contraire en général au singulier s'il suit le nom de nombre :

Mt., xiv, 17 : *ոչ ինչ ունիմք բայց հինգ նկանակ և երկուս ձկունս*;
— xiv, 20 : *երկոտասան սակառի*;
— xvii, 1 : *յետ վեց աւուր*;
— xviii, 12 : *եթէ լինիցի մարդոյ հարիւր ոչխար . . . ո՞չ թողուցու զիննսուն և զինն ոչխարն*;
— xviii, 24 : *բիւր քանքարոյ*;
— xx, 5 : *զվեց ժամու և զինն ժամու*;
— xxvii, 45 : *ի վեց ժամէ*;
J. xi, 9 : *երկոտասան ժամ է* (noter le singulier) *յաւուր*;
M. X., ii, 13 : *երկերիւր ամաւ*.

Pour la juxtaposition de la forme du pluriel et de celle du singulier suivant les noms de nombre, on notera :

J., ii, 20 : *զքառասուն և զվեց ամ շինեցաւ տաճարս այս, և դու զերիս աւուրս կանգնեսցե՞ս զդա*.

Toutefois, quand le substantif est accompagné d'une détermination, ou déterminé par lui-même, il peut prendre la marque du pluriel :

Mt., xii, 45 : *առնու ընդ իւր եւթն այլ այսս չարագոյնս քան զինքն*;

— xxv, 1 : *նմանեսցի .... տասն կուսանաց, որոց առեալ զլապտերս իւրեանց՝ ելին...*

— xxvi, 20 : *բազմեալ ընդ երկոտասան աշակերտսն* «avec les douze disciples»;

— xxvi, 53 : *աւելի քան զերկոտասան գունդս հրեշտակաց*;

Eznik, iv, 7 (p. 259) : *յետ քսան և հինգ ազգաց այնչափ ոգւոց ի գեհենի տանջելոց*.

Les noms de nombre invariables sont parfois fléchis eux-mêmes aux cas autres que le nominatif et l'accusatif. — C'est la règle quand ils sont employés substantivement :

Mt., xviii, 13 : *ի վերայ իննսուն և յիննիցն* «sur les quatre-vingt-dix-neuf» (on notera que le dernier nom de nombre du groupe est seul fléchi);

— xx, 17 : *առ զերկոտասանսն առանձինն*.

Quand le nom de nombre est adjectif, il semble qu'il soit fléchi s'il est le mot essentiel; la flexion se rencontre quelquefois quand le nom de nombre précède le substantif :

Mt., xi, 1 : *երկոտասանից աշակերտացն իւրոց*;

et plus souvent quand le nom de nombre suit :

Mt., x, 2 : *առաքելոցն երկոտասանից*;

L., iii, 23 : *ամաց իբրեւ երեսնից*;

Op. ap., vii, 30 : *ամացն քառասնից*;

— i, 15 : *բազմութիւն անուանց իբրեւ հարիւր և քսանից* (le dernier nom de nombre est seul fléchi, comme ci-dessus).

Élisée, iii (éd. Joh., p. 55) : *յետ աւուրց քսան և հնգից*.

Il faut, bien entendu, mettre à part les noms de nombre collectifs, comme *երկոտասանեքին*, dans :

Mt., x, 1 : *զերկոտասանեսին աշակերտսն իւր*.

Quoi qu'il en soit de ces menues particularités, on voit que, déjà en arménien ancien, le substantif est dans certains cas au singulier après un nom de nombre, ce qui était destiné à devenir la règle générale en arménien moderne. Cet emploi du singulier après le nom de nombre en arménien ne s'explique directement qu'au nominatif où, comme on l'a vu, le singulier et le pluriel se confondaient phonétiquement, et provient aux autres cas d'une imitation du nominatif; inversement, la marque du plu-

riel est au nominatif une addition postérieure; la complexité des règles provient des diverses actions et réactions des formes les unes sur les autres. Si le détail diffère, la situation d'ensemble s'explique donc par les mêmes faits qui ont servi à expliquer plus haut les règles d'accord de l'adjectif. Il convient d'ajouter que, en géorgien et en pehlvi, les substantifs déterminés par des noms de nombre restent au singulier : ici encore, l'arménien présente un état qui rappelle celui des langues voisines.

A. Meillet.

UNE ANOMALIE INDO-EUROPÉENNE, GREC ἄλλο.

D'après le témoignage de l'indo-iranien, du slave, de l'arménien et du latin, les thèmes en *-o-* indo-européens signifiant « un, entier, tout » étaient fléchis comme les démonstratifs, sauf au nominatif-accusatif singulier neutre où, à en juger par l'indo-iranien et le latin (les deux autres dialectes ne pouvant rien enseigner ici), ils avaient la forme nominale : skr. *ékam*, zd *ōyum*, *ōim* (c.-à-d. **aēvəm*), lat. *ūnum* (et *sōlum*) — skr. *viçvam*, zd *vīspəm*, v. perse *visam*, lat. *tōtum* — skr. *sárvam*, zd *haurum* (cf. gr. ὅλον). Dans l'adjectif « autre » à suffixe **-ye/o-* au contraire — et dans celui-ci seul —, la flexion démonstrative s'étend au neutre : skr. *anyát*, zd *anyaṭ*, v. perse *aniyaš-(čiy)*, lat. *aliud*. Cette particularité remonte à l'indo-européen; car, en grec, ἄλλο est le seul neutre en *-o* d'un adjectif non démonstratif.

Inversement, de l'accord de gr. πότερον, ἕτερον et de lat. *utrum*, *iterum*, *alterum* il semble résulter que la forme en *-at* de skr. *katarát*, *yatarát*, *ítarat*, *anyatarát* est empruntée aux démonstratifs.

De même τοιοῦτον, τοσοῦτον, etc., qui sont les seules formes homériques et les anciennes formes attiques (v. Kühner-Blass, *Gr. gr.*, I, p. 606), sont primitifs : τοιοῦτο, τοσοῦτο, etc., attestés à date plus récente, sont aussi en réalité postérieurs.

A. Meillet.

ÉTYMOLOGIES ARMÉNIENNES[1].

I. — Un assez grand nombre d'adjectifs composés arméniens, qui, pour le sens, sont des composés possessifs, sont des thèmes en *-i-*, tandis que les mots simples correspondants sont des thèmes en *-o-*, *-a-*, *-u-*, etc. On a ainsi, par exemple :

de thèmes en *-o-* :

xmor (*-oy*)	*an-xmor* (*-iç*)
gorc (*-oy*)	*an-gorc* (*-iç*)
šunč (*šnčoy*)	*an-šunč* (*-šnčiç*, Eznik, III, 6, mais *an-šnčoç*, ib, 11)
ołorm (*-oy*)	*an-ołorm* (*-iç*)
astuac (*astucoy*)	*an-astuac* (*-iç*)
tes (*-oy*)	*an-tes* (*-iç*)
loys (*lusoy*)	*an-loys* (*-lusiç*)
phorj (*-oy*)	*an-phorj* (*-iç*)
hawat-kh (*-oç*, II Cor., IV, 13)	*an-hawat* (*-iç*, II Cor., IV, 4)
etc.	

de thèmes en *-a-* :

phaŕ-kh (*-aç*)	*an-phaŕ* (*-iç*)

de thèmes en *-u-* :

mah(*-u*)	*an-mah* (*-iç*)
xrat(*-u*)	*an-xrat* (*-iç*)

de thèmes en *-r-* :

tarr (*tarer*)	*an-tarr* (*-iç*)

de thèmes en *-n-* :

azn (*azin*)	*srb-azan* (*-iç*)

[1] L'observation qui introduit les *Étymologies arméniennes* publiées dans ces *Mémoires*, t. X, p. 274 et suiv., s'applique naturellement aussi à cette série. — Il sera permis de noter à ce propos : 1° qu'il n'est point exact qu'on n'ait aucun mot indo-européen signifiant «sourd» (*loco cit.*, p. 282); on connaît le rapprochement de skr. *badhiráḥ*, v. irl. *bodar*; — 2° que le rapprochement de arm. *ezr* et de lit. *ežē*, etc., se trouve déjà cité dans les *Armenische studien* de De Lagarde, n° 681.

Ces contrastes rappellent immédiatement le type latin :

somnus	*exsomnis*
barba	*imberbis*
cornu	*bicornis*

le type irlandais (I. F., I, 69 n.) :

adbur	*saidbir*

et le type zend :

ahura-	*āhuiriš*

étudiés par M. Brugmann, *Grundr.*, II, p. 123 (et cf. *ibid.*, 265). Il s'agit en dernière analyse d'adjectifs secondaires en **-ye/o-* (type gr. *ἐννεάβοιος*), passés aux thèmes en *-i-* sous l'influence de la forme en *-is* du nominatif singulier (type lit. *betévis*, *bevaīkis*, *ne-bylỹs*, etc.); le zend a encore le génitif *āhuiryehe* à côté de *āhurōiš*. L'arménien a d'ailleurs conservé, dans d'autres cas, le suffixe sous forme thématique, par exemple dans *azg* «nation» : *aylazgi*, gén. *aylazgwoy* «étranger».

Les composés dont le second membre est un nom d'agent verbal appartiennent à la flexion en *-a-* et sont de tous points comparables au type latin *agricola*, *lēgirupa*, etc., par exemple : *bare-sēr* «φιλάγαθος», génit. plur. *baresiraç*, en regard de *sirem* «j'aime», *sēr*, gén. *siroy* «amour» (voir ces *Mémoires*, IX, 153); on a de même, par suite, *çara-xaws*, gén. plur. *çara-xawsaç*, en regard de *xawskh*, *xawsiç* «paroles» et de *xawsim* «je parle».

II. — Arm. *boṙ*, génit. *boṙoy*, «bourdon, frelon» présente sous forme non redoublée la même racine que le gr. *πεμ-φρη-δών* et les mots sanskrits (de lexiques) *bambharaḥ* «abeille», *bhambharaḥ* «mouche» et *bhambharālī* (même sens), etc. ont sous forme redoublée; bien que le *b* lituanien soit ambigu, il paraît naturel de rapprocher lit. *bim̃balas*, *bim̃bilas* «taon», lette *bimbals*, *bambals* (sur ces mots, cf. Grammont, *Dissimilation consonantique*, 181). L'alternance de *r*, *l* et d'une nasale qu'on observe ici a été expliquée complètement par M. Grammont, *loco cit.*, p. 162 et suiv.. — M. h. a. *brimmen*, *brummen*, et v. h. a. *bremo*, all. mod. *bremse*, se rattachent sans doute d'une manière plus lointaine à la même racine.

La base *bh-l-* (alternant avec *bh-r-*), qui a le caractère d'une onomatopée, semble se retrouver dans un grand nombre de mots : en germanique, dans ags. *bellan* «crier», v. h. a. *bellan* «aboyer», v. isl. *belja* «mugir» et, en grec, dans *φλοῖσβος*, *φλύος*, *φλύαρος*, *φλύαξ*, *φλήναφος*, *φληδάω*, *παφλάζειν*; en arménien, dans *bolokh*

«cri» (?), cf. lit. *blázgu*, *blebénti*, etc.; v. P. Persson, *Wurzelerweiterung*, p. 196.

Arm. *bar̄* «parole», *barbar̄*[1] «voix, langue» appartiennent peut-être à la même racine. Au point de vue phonétique, il n'y a pas de difficulté. Quant au sens, il est facile de citer toute une série de cas où des mots signifiant «parler, dire» sont issus de mots signifiant «crier, balbutier, faire du bruit» : ainsi gr. *λαλεῖν*, «parler», d'abord «émettre des sons inarticulés», cf. lat. *lallāre*, all. *lallen*, lit. *lalúti*; russe говорúть «parler» en regard de v. sl. *govoriti* «faire du bruit»; russe мóлвить, tch. *mluviti*, pol. *mówić* «parler» en regard de v. sl. *mlŭviti* «faire du bruit»; skr. *bháṣate* «il parle», cf. lit. *balsas* «voix» et ags. *bellan* «crier» (cf. plus haut); v. sl. *reką* «je dis», cf. lit. *rė̃kti* «crier»; skr. *lápati* (voir l'article consacré à ce mot par M. Uhlenbeck dans son *Et. wörterb. der altind. spr.*); et peut-être lette *bildu*, *bildēt* «parler», qu'il est pénible de séparer de lit. *bìldu*, *bildéti* «einen hohlen schall von sich geben» (Kurschat); etc. Du reste, d'une manière générale, les mots signifiant «dire, parler» sont tout particulièrement exposés aux innovations sémantiques : on connaît le singulier développement du sens de lat. *fabulare* et *parabolare* dans les langues romanes (esp. *hablar*, fr. *parler*); en latin, le verbe *dīcere* appartient à une racine qui signifiait «montrer» (gr. *δείκνῦμι*, etc.); et la racine **bhā-* «dire», attestée par dor. *φᾱμι*, lat. *fārī*, v. sl. *bają*, arm. *bay*, *ban* «parole», répond à la racine *bhā-* du skr. *bhā́mi* «je parais», tandis que inversement skr. *bhánāmi* «je parle» rappelle le gr. *φαίνομαι* «je parais». Aussi l'idée de «parler, dire» se trouve-t-elle exprimée d'une manière différente presque dans chaque langue indo-européenne. Ceci une fois reconnu, on ne saurait être choqué de l'origine assignée ci-dessus à arm. *bar̄*, *barbar̄*.

III. — Dans les mots arméniens issus de l'indo-européen, un *g* initial devant *e* (i.-e. *e*) ou *i* (i.-e. *ī* ou *ē*) ne peut représenter autre chose que i.-e. *w*. En effet, un *gh* oriental se palatalise devant ces voyelles, ainsi qu'il résulte des exemples connus : *jerm* = gr. *θερμός*, *jil* = v. sl. *žila*, *iž*, cf. zd *aži-*; le fait que la gutturale arménienne répond à une gutturale sans appendice vélaire des dialectes occidentaux ne change rien à ce traitement, comme le montre *-alj* de **alghi-*, cf. gr. *ἀχλύς* (voir ces *Mémoires*, X, 279). Le seul exemple qui fasse difficulté est *geljkh* «glande» que M. Bugge a rapproché de v. sl. *žlěza*, russe железá, serbe *žlijèzda* «glande». A part

[1] Pour le redoublement de *r̄* par *r*, cf. *karkar̄em* et les autres exemples cités par M. Adjarian, au cours de son intéressant article sur les mots arméniens à redoublement, dans la revue arménienne *Handes*, 1899, p. 232.

le *g-* initial, ce rapprochement est irréprochable et pour le sens et pour la phonétique; mais. quand un mot se trouve seulement dans deux langues, et surtout dans deux langues connues à basse époque comme le slave et l'arménien, l'existence d'un original indo-européen ne peut jamais être affirmée et il est toujours possible que la coïncidence soit fortuite; à moins de conditions particulières, il faut au moins l'accord de trois dialectes pour qu'une étymologie soit *démontrée;* l'accord de deux langues peut être intéressant à constater, mais ne permet pas de poser des conclusions *certaines.* — Néanmoins, pour écarter l'objection phonétique faite à ce rapprochement, M. Hübschmann a émis l'idée qu'en arménien la palatalisation n'est pas poursuivie avec conséquence (*I. F. Anz.*, X, 45). Mais cette inconséquence n'existe pas en fait : le *gh* oriental est toujours palatalisé en arménien devant voyelle palatale; au contraire, la sonore *g* ne l'est jamais dans les mêmes conditions : arm. *kin* «femme» = v. sl. *žena*; *keray* «je mangeai», cf. lit. *gerìu*, etc.; la sourde *k* ne l'est pas davantage, alors même qu'elle devient sonore après *n* ou *r*; ainsi dans *hing* (de **hinge*, cf. *hnge-tasan* «quinze») = πέντε et dans *argel* «empêchement», cf. ἀρκέω; le *č̣* de *ač̣kh* «yeux» sort sans doute non de *k* devant *i*, mais de *-ksy-*, cf. skr. *ákṣī*, zd *aši* et gr. ὄσσε; de même celui de *č̣u* est *ky-*, à moins qu'il ne soit aussi *sky-* (voir ces *Mémoires*, VIII, 296 et suiv.); ce même traitement de *-sky-* se retrouve dans les verbes en *-č̣i-* issus de **-i-sk-ye-*, tels que *phax-č̣im* «je fuis» (aor. *phaxeay*), *hangč̣im* «je me repose» (aor. *hangeay*, abstrait *hangi-st*), etc. Quant à *č̣orkh* «quatre», qui est fort obscur, il est au moins invraisemblable qu'il puisse être issu de **k*ʷ*etwor-* (cf. ces *Mémoires*, IX, 158). Le manque de conséquence de la palatalisation arménienne se réduit donc à un manque de parallélisme du traitement de la gutturale aspirée, d'une part, et des autres gutturales, de l'autre. M. Osthoff a reconnu de même que, en celtique, la sonore aspirée est traitée autrement que la sourde et la sonore simple (*I. F.*, IV, 264 et suiv.).

Ce principe une fois posé, on ne saurait admettre avec M. Hübschmann, *loco cit.*, que *gelj* «désir» puisse être indifféremment rapproché du grec θέλω (cf. v. sl. *želěti*, si celui-ci n'est pas parent de βούλομαι : on ne saurait trancher la question) et du lit. *pa-velt* : seul le rapprochement avec la racine **wel-* est possible; on notera d'ailleurs que cette racine **wel-* est sujette à recevoir divers élargissements : gr. ϝελπ-, ϝελδ- (pour le sens, cf. lit. *viliu* «j'espère», *viltis* «espérance») et lat. *uolup-*; une forme **welg*$_1$*h-* n'a donc rien de surprenant.

IV. — Dans ceux des composés du nom de nombre «deux» dont le second terme commence par une voyelle, le premier

terme a non pas la forme *erku-*, mais la forme *erki-*[1] : on a en effet *erkeam* «de deux ans, deux ans» (d'où le dérivé *erkemean*) et *erkewan* «doute, soupçon» de **erki-(h)awan* (avec chute de *h*, normale au premier terme des composés, cf. *jeṙn-at* «manchot», en regard de *hatanem* «je coupe»). De même que l'*u* de *erku* répond à l'*ō* de skr. *duvā́*, v. sl. *dŭva*, gr. *δύω*, l'*i* de *erki* répond à l'*i* qui apparaît au premier terme des composés dans skr. *dvi-*, lit. *dvi-*, v. pruss. *dwi-*, gr. *δι-*, lat. *bi-*, ags. *twi-*. On retrouve donc ici une alternance indo-européenne, et rien ne pouvait confirmer d'une manière plus décisive l'hypothèse que, dans *erku*, l'élément *-ku* repose sur **dwō*. Du reste, le traitement *k* de i.-e. *dw* en arménien, qui est le traitement attendu *a priori* (*M. S. L.*, VIII, 160), se retrouve dans un second exemple au moins : *melk* «mou» (gén. dat. abl. plur. *melkiç*, donc thème en -*i*-) repose sur **meldwi-*, comme lat. *mollis* sur **moldwi-* ou **m̥ldwi-*, cf. skr. *mṛdú-*. — On peut aller plus loin. La persistance de l'*i* de i.-e. **trins* dans l'accusatif pluriel arm. *eris* «trois» montre que, dans cette forme, la prothèse *e* est postérieure au début de l'altération qui a eu pour terme l'élimination de la voyelle de la syllabe finale de tout polysyllabe arménien. Dès lors on doit admettre de même que *erku* représente phonétiquement **dwō*, c'est-à-dire que i.-e. **dw-* initial est représenté en arménien par *erk-*; et en effet on a *erkiwl* «crainte», *erknçim* «je crains» (de **erkinçim*) aor. *erkeay* en regard de gr. *δϝέ(y)ος*, *δέδϝιμεν*, etc., c'est-à-dire que arm. *erki-* représente ici i.-e. **dwi-* «craindre».

On serait tenté de conclure de là que, dans les composés à deuxième terme commençant par une consonne, tels que *erk-bay* «douteux», *erk-* est non pas *erku-*, mais *erki-* : la chose est possible, mais indémontrable. Car tandis que, devant voyelle, on a *eream* «de trois ans» (d'où *eremean*), dont *eri-* répond à skr. *tri-*, gr. *τρι-*, etc. (à moins qu'on ne soit simplement en présence d'une forme analogique de *erkeam*), par ailleurs on a *erekh-żani* «trident», etc.

Le nom de nombre *erkeriwr* «deux cents» (de **erki-hariwr*), en regard de *erekhhariwr* «trois cents», *çorekhhariwr* «quatre cents», etc., pourrait renfermer **dwi-*; mais il est permis aussi d'y chercher l'ancien duel neutre correspondant à skr. *dvé çaté*, v. sl. *dĭvě sŭtě*.

D'une manière générale, les noms de nombre arméniens sont

[1] On notera que *i* en hiatus ne tombe pas : *ji*, *jioy*; *mi*, *mioj*. Il en est de même de *u* : *etu* «je donnai», *tuakh* «nous donnâmes», *tueal* «ayant donné» — *erdnum* «je jure», *erdu-ay* «je jurai», — *lezu* «langue», gén. *lezui*. Par une inconséquence, sans doute accidentelle, M. Hübschmann note le génitif de *ji*, *jioy* par *i* voyelle, et le génitif de *ju* «œuf», *juoy* par *u* consonne : *jvoy*. Rien ne justifie cette différence de transcription.

d'un archaïsme tout à fait singulier. Par exemple, l'arménien est seul avec le grec à avoir conservé l'opposition du vocalisme prédésinentiel sans *e* de l'ancien nominatif-accusatif duel neutre *khsan* « vingt » = béot. *Ϝίκατι* (cf. le duel neutre skr. *bṛh-at-ī* en regard du masculin *bṛh-ánt-ā*) et du vocalisme prédésinentiel *o* (ou *ō*) de l'ancien nominatif-accusatif pluriel neutre *eresun*, cf. *τριάκοντα*, (cf. skr. nom. plur. neutre *bṛh-ánt-i* et *bṛh-ānt-i*); et cette conservation est très précieuse, car elle est, en dehors du sanskrit, à peu près le seul témoignage d'une curieuse alternance vocalique de l'indo-européen.

V. — Arm. *matn* « doigt » rappelle m. bret. *meut*, v. gall. *maut* (devenu *bawd*) « pouce », qui supposent un ancien **māto-*. M. V. Henry a déjà cité ce rapprochement dans son *Lexique étymologique breton* (sous *meûd*, p. 200 et suiv.), et il n'y aurait pas lieu d'y revenir si le *t* arménien n'appelait une remarque[1]. On retrouve ici le pendant d'une énigmatique particularité présentée par un autre mot : le traitement *t* de i.-e. *t*, au lieu du traitement normal *th*, est exactement comparable au traitement *k* issu de i.-e. orient. *k*, au lieu du traitement normal *kh*, dans *akn* « œil », cf. v. sl. *oko* (voir ces *Mémoires*, X, p. 269). Dans la mesure où l'on peut faire fond sur le rapprochement proposé, on y trouve la confirmation de l'hypothèse que le *k* anomal de *akn* tient à la présence de la nasale qui suit le *k*, et la seule difficulté grave qui s'oppose à ce que l'on reconnaisse *kh* pour le seul traitement arménien de i.-e. orient. *k* est écartée. Outre les altérations connues de la *lautverschiebung* germanique devant *n* (voir Kluge, *Vorgeschichte*, § 63, dans *Grundr. germ. phil.*, I², p. 383), on peut citer comme fait analogue la substitution de *τ* et *κ* à *θ* et *χ* dans gort. *τνατῶν*, locr. *τέκνᾳ*.

Le v. irl. *mér* « doigt » est aussi difficile à concilier avec arm. *matn* qu'avec la forme brittonique et doit être laissé de côté, au moins provisoirement.

VI. — Le préverbe i.-e. **ni-* a conservé sa valeur ancienne dans arm. *ni-st* « siège », *n-stim* « je m'assieds », cf. skr. *ni-ṣīdati* (voir Hübschmann, *Arm. gramm.*, I, 478) et peut-être aussi dans *n-zovkh* « malédiction » (Osthoff, *B. B.*, XXIV, 179), si ce dernier mot n'est pas un emprunt à l'iranien (*o* est, dans les emprunts, le représentant régulier de iran. *ă* devant *v* : *dsrov*, *hrovartak*, *yovaz*, etc.).

[1] Le même rapprochement a été indiqué d'une manière indépendante par M. Rozwadowski, p. 14 de la 2ᵉ série de ses *Quaestiones gramm. a. etym.* (*Rozprawy* de l'Académie de Cracovie, XXVIII), sans explication de la difficulté phonétique. (Note de correction.)

Il est donc légitime de le reconnaître aussi dans les cas suivants où le *n-* initial seul subsiste :

n-ayel «regarder» en regard de *hayel* (même sens) : pour l'absence de *h*, cf. *z-atanel* en regard de *hatanel*; cf. Patkanean, *Journ. Soc. asiat.*, 1870, vol. II, p. 369;

n-iwthem «je prépare, je machine, je mets en œuvre», cf. *hiwth* «matière»;

n-eçuk «soutien, appui»; cf. *yenul* «s'appuyer», *yeç* «appuyé».

On ne peut guère soutenir que, dans ces trois cas, *n(i)-* soit, non plus que dans *nist*, imité de mots empruntés à l'iranien. Il faut donc reconnaître que le préverbe *ni-* n'est pas conservé seulement en indo-iranien, mais aussi dans quelques exemples arméniens. Le fait que les exemples sont peu nombreux n'est pas une objection; car le préverbe *am-* (cf. gr. *ἀνα-*?) de *am-barnam* est encore plus isolé et pourtant indiscutable.

L'existence de *ni-* en letto-slave et en germanique est supposée par les dérivés v. sl. *nizŭ*, v. h. a. *nida*, *nidana*, *nidar*. Il est donc permis de croire que lette *n'emu* «je prends» repose sur un thème **ni-eme-*, cf. lit. *imù*, prét. *émiaũ*, v. sl. *jimą* (de **jĭmą*), itératif *jemlją*; lat. *emo*, parf. *ēmī*; v. irl. *air-ema* «suscipiat», etc., toutes formes dont la racine est **em-*: nulle part on n'a la moindre trace du groupe *-nm-* que suppose l'hypothèse «glottogonique» de M. Hirt, *Ablaut*, § 641. On est tenté d'expliquer de même le got. *niman*, v. h. a. *neman*, v. isl. *nema* «prendre», bien que l'absence de *y* soit embarrassante : les exemples d'absence de *y* signalés par M. J. Schmidt, *Kritik der sonantentheorie*, p. 156, ne sont nullement comparables, car, dans tous les cas, ce manque peut être indo-européen. Quoi qu'il en soit de cette difficulté, il semble bien que M. J. Schmidt a eu raison de repousser (*loco cit.*) tout rapprochement de got. *niman* et de lette *n'emu* avec gr. *νέμω*, aussi bien qu'avec skr. *námati*. Un rapprochement de skr. *yam-* «tendre» avec la racine **em-* de lat. *emo*, etc., admis par M. J. Schmidt et aussi, avec réserve, par M. F. de Saussure, *M. S. L.*, VIII, 440, n'est pas non plus très séduisant pour le sens; mais on ne voit pas comment expliquer lette *jemu*, *jemt* (synonyme de *n'emu*, *n'emt*) sans admettre au moins que la racine **yem-* a pu se contaminer avec **em-*. De toute manière, lette *n'emu* paraît contenir le préverbe **ni-*, fréquent en indo-iranien, présent sans doute en arménien dans quelques cas, et disparu partout ailleurs.

VII. — M. Hübschmann repousse, *K. Z.*, XXXVI, 171 et suiv., l'idée que l'ancien *ṛ* indo-iranien ait donné dans les emprunts arméniens d'époque arsacide *ar* après labiale, c'est-à-dire quand il est représenté en persan moderne par *ur*. Déduction faite des exemples contestables, le fai tparaît pourtant se présenter dans les

mots suivants (pour le détail des rapprochements, voir Hübschmann, *Armenische grammatik*) : *barš* «crinière», pers. *buš* — *vard* «rose», pers. *gul* (zd *varəδā* signifie «plante») — *pašt-pan* «garde», pers. *pušt-ban*; la forme en *-ur-* a été empruntée en arménien à l'époque sassanide et le *p* initial est alors représenté par *ph*, ce qui dénonce immédiatement le caractère récent de l'emprunt *phuštipan* — enfin *-marg*, cf. pers. *murg* «oiseau», dans *sira-marg* «paon», *lora-marg* «caille» (à côté de *lor*, même sens); pour la formation, cf. zd *saēnō-mərəγō*, pers. *sīmurg* «aigle». A ces quatre cas qui sont irréprochables et qui ne semblent pas pouvoir être écartés autrement que par des suppositions arbitraires, il faut ajouter arm. *varz* «massue», cf. pers. *gurz*; l'ancienne forme iranienne est *vazra-*, il est vrai; mais c'est sur la forme à transposition **vr̥za-* que reposent le mot persan moderne et aussi le mot arménien. — Les seuls emprunts anciens où M. Hübschmann puisse signaler le traitement *ur* (*loco cit.*, p. 172), sont tous des noms propres : *Vrkan*, *Vrkēn*, *Všnasp* et ici le cas peut être tout différent. — Du reste, il ne faudrait pas conclure du traitement arménien *ar* que, entre *r̥* et *ur*, le persan ait jamais passé par un stade *ar*. En effet, on sait que l'époque arsacide a été pour le dialecte du haut pays qui a fourni et la langue des inscriptions achéménides et le pehlvi et le persan littéraire une période d'éclipse, et d'ailleurs de divers petits faits on peut conclure que les emprunts arméniens d'époque arsacide proviennent, en partie au moins, de dialectes autres que celui qui est devenu le persan littéraire (voir *Revue critique*, 1896, I, p. 422). — D'autre part, le traitement *ar* après labiale, en regard du pers. *ur*, forme le pendant exact du traitement *er* après gutturale, en regard du persan *ir*, dans arm. *-kert* (de **-kr̥ta-*), *kerp* et *kerpas*. Or on a de même arm. *e* en regard du pers. *i* dans *veh*, cf. pers. *bih* de *vahyah-*, et arm. *o* en regard de pers. *u* dans *mog*, pers. *mug*; etc. : dans ces cas, les mots arméniens ont été empruntés à une date où la voyelle qui n'était plus *a* n'était pas encore *i* ou *u* et était seulement en voie de fermeture. Il est à noter que, dans le nom propre Ἰσδι-γέρδης, le grec reproduit le vocalisme conservé par arm. *Yaz-kert* et non celui du persan *Yazdegird*.

Quant à *ašteay* «lance» en regard de pers. *xišt* = skr. *r̥ṣṭíḥ*, le *r̥* se trouvant à l'initiale est dans des conditions toutes spéciales et ne va pas contre la formule générale : dans les emprunts de date arsacide, *r̥* est rendu en arménien par *ar* après labiale, c'est-à-dire là où il est en persan *ur*, et par *er* après gutturale, c'est-à-dire là où il est en persan *ir*.

VIII. — L'arménien présente un très grand nombre d'exemples d'un redoublement qui comprend la syllabe radicale du mot tout

entière, y compris la consonne finale; M. Adjarian énumère les mots ainsi formés dans son article de la revue arménienne *Hantes*, 1899, p. 205 et suiv., type : *vaz-vazel*, *arc-arcel*, *bek-bekel*, etc. Les exemples sont en partie récents, mais d'autres sont anciens et ont subi l'action de certaines lois phonétiques arméniennes. M. Adjarian signale lui-même parmi les cas de ce genre le type *ks-kic* (de **kic-kic*), *koš-kočel* (de **koč-kočel*), etc.; voir *loco cit.*, p. 233. De même dans *hec-ecel*, *hot-otel*, etc. (*loco cit.*, même page), la chute de *h* intérieur est normale. Il faut enfin ajouter, parmi les cas les plus intéressants, celui des radicaux terminés en *ph*, dont le *ph* est représenté par *w* devant consonne initiale de la racine : *thaphel* : *thaw-thaphel* (Luc, x, 11) et, de même *šaw-šaphel*; le traitement de *ph* est identique à celui qu'ont subi dans les mêmes conditions i.-e. *p* (*ewthn* de **septn̥*; *khun* de **swopnos*, ce dernier avec *u* issu de *o* + *w*) et iranien *f* des mots empruntés (*tawth* de **tafta-*); de même, devant *r*, iranien *f* est représenté en arménien par *wh*, ainsi : *awrhnel* « bénir » de **awhrinel*, cf. pers. *āfrīn*; *patuhas* « punition » de **patiwhras*, ancien iranien **patifrāsa-*; *hraparakaw* « publiquement », de **whraparaka-* (d'où géorg. *urakparakad*), dont le premier élément est visiblement iranien *fra-* et le second *-*pāδaka-* et qui ne peut être autre chose qu'un emprunt iranien — non encore identifié (cf. pehlvi *pāyak* « degré, sentier » ?).

Le type de redoublement comprenant la consonne finale de la racine est une innovation arménienne. En effet, le type indo-européen qui s'en rapproche le plus, le redoublement des intensifs, comporte répétition de la sonante (*i*, *u*, *r*, *l*, *m*, *n*) de la racine, mais jamais le redoublement d'une occlusive ou d'une sifflante, ainsi : skr. *vár-var(t)-ti*, *vár-vr̥t-ati* — *dán-dac-āna-* — *dé-diṣ-ṭe*, zd *daē-dōiš-t* — gr. *παιφάσσω*, *ποιφύσσω*, *δαιδύσσεσθαι*, etc. Dans les racines qui ne comprennent point de sonante après la voyelle, le sanskrit remplace le redoublement d'intensif par le redoublement à voyelle longue des types skr. *jā-gar-ti*, gr. *κω-κύω*, ainsi : skr. *rā-rapī-ti*, *lā-lapī-ti*. Dans sa liste des intensifs sanskrits, Whitney ne cite qu'un seul exemple divergent : véd. *bad-badh-é* en regard de *bā-badh-e* (*The roots, verb-forms*, p. 232 et suiv.). Quant au grec, les cas comparables se rencontrent tous dans des racines commençant par voyelle, type *ἀγαγεῖν*, *ἐδηδώς*, *ἀπαφεῖν*, etc. et l'on sait que ce redoublement, dit attique, paraît être une particularité hellénique. En arménien, la distinction très nette que faisait l'indo-européen entre les sonantes *y*, *w*, *r*, *l*, *m*, *n* et les consonnes proprement dites a entièrement disparu; il n'y avait, dès lors, plus de raison pour traiter un radical arménien *bek-* (cf. skr. *bhaj-*) autrement qu'un radical *sor-* et l'on a formé *bek-bekem* comme *sor-sorem* « je bouillonne », *sar-*

sur «froid violent», *sar-sram* «je tremble», — *kolkolim* «je me lamente, je gémis», etc. Et ainsi l'ancien type d'intensif, qui a disparu presque partout ailleurs, s'est conservé en arménien, s'y est développé et y fournit toute une série de verbes nouveaux.

IX. — Les verbes arméniens en *-nu-* sont essentiellement primaires; plusieurs se retrouvent exactement dans d'autres dialectes indo-européens, ainsi *arnum*, *z-genum*, *ǰernum* (voir Brugmann, *Grundr.*, II, § 642); on a même une adaptation d'un autre thème à nasale dans *lnum* (de **li-nu-m*, c'est-à-dire **plē-nu-*) en regard de skr. *pṛṇāti*. La plupart des verbes de ce type ont un aspect archaïque; aucun n'est un dénominatif et presque tous ceux dont le thème est terminé par une consonne ont un aoriste radical, ainsi *ǰernum*, *ǰeray*; *heljnum* «j'étouffe, je suis suffoqué», *heljay*; etc. Bien que beaucoup d'entre eux n'aient encore reçu aucune étymologie, on doit donc admettre qu'ils sont en général très anciens dans la langue, et il doit se cacher là plus d'un radical indo-européen non encore déterminé.

Ainsi *harthnum* «je saute en arrière, je tressaille», aor. *hartheay* peut reposer sur un ancien **pṛth-* et rappelle v. sl. *vŭspręnąti* «se dresser», *prędati* (prés. *prędają*) «sauter, trembler», russe прянуть «sauter»: pour la forme du vieux slave, cf. *kręną*, *krątiti* en regard de skr. *kṛṇátti*. L'opposition de arm. *th* et de sl. *d* s'explique soit par l'alternance connue de i.-e. *th* et *dh*, soit, si l'on admet le rapprochement de v. sl. *prędati* avec m. h. a. *sprinze* «je saute» (Brugmann, *Grundr.*, II, p. 1001), par une différence d'élargissement : il s'agit en effet d'une racine à élargissements, cf. gr. σπέρ-χ-ω et v. h. a. *spri-n-g-an* (verbe à nasale infixée comme v. sl. *pręną*) — lit. *sprústi*, etc. (cf. P. Persson, *Wurzelerweiterung*, p. 169). — Il n'est pas impossible que *z-arthnum* «je m'éveille», aor. *z-artheay*, ne soit le même verbe, avec préverbe *z-*; en effet le correspondant de russe прянуть est en serbe *prènuti se* «s'éveiller en sursaut».

X. — L'adjectif arm. *sul* «court, petit» (gén. abl. dat. plur. *slic*, donc thème en *-i-*,) peut être rattaché à la racine de skr. *çárī-toḥ*, *çṛṇāti* «il brise», *çīr-ṇáḥ* «brisé» et gr. κλάω, ἔκλασσα, κόλος «mutilé, brisé», κολοϐός, même sens; κολοϐός a même fini par signifier à basse époque «court, petit». Le vocalisme radical *ō*, qui seul peut expliquer l'*u* arménien, n'est peut-être pas celui d'un thème en *-i-*; il pourrait s'agir d'un ancien thème en **-yo-* passé aux thèmes en *-i-* d'après le nominatif (cf. ci-dessus p. 390), ou même d'un ancien thème en *-u-*, cf. *melk* (ci-dessus, p. 394); on comparerait alors le vocalisme de v. h. a. *kuoli* «kühl», *kuoni* «kühn», v. isl. *kœnn* «sage, expérimenté» (rac. *g_1*enə-* «con-

naître »), gr. *μωλύ-ειν*, etc.; et on est par là conduit à se demander si le gr. *κωλύ-ειν* « empêcher », qu'on a depuis longtemps rapproché de *κόλος*, ne serait pas le plus proche parent de arm. *sul*.

XI. — Le *ē* de *tēr* « seigneur » devient, suivant la règle générale, *i* partout où, dans les dérivés et composés, il se trouve n'être plus en syllabe finale, ainsi : *tirel* « dominer », *tiraspan* « régicide », etc.; mais on a, par une exception unique, *tēruthiwn* « domination », *tēruni*, *tērunean*, *tērunakan* « du seigneur ». La persistance de *ē* en cette position est contraire à la règle tout à fait générale qui veut que l'ancien *ē* issu d'une diphtongue en *i* (ici *-iay-*) devienne *i* en syllabe non finale; d'autre part M. Adjarian a noté, dans un article de la revue arménienne *Bazmavêp*, 1898, p. 226, que *ē* n'apparaît pas en principe hors de la dernière syllabe du mot. On attend *tiruthiwn*, qui se rencontre d'ailleurs dans des textes du moyen âge; ce *tiruthiwn* a donné *teruthiwn*, tout comme *lizu*, *lizum* ont donné *lezu*, *lezum* par suite d'un changement assez énigmatique de *i* en *e* devant *u* de la syllabe suivante (cf. ces *Mémoires*, VIII, 164 et suiv.); la graphie correcte doit donc être *teruthiwn* avec *e* (ե) et non *tēruthiwn* avec *ē* (է). Or en effet, d'après une communication due à l'obligeance de M. Adjarian, le mot qui se rencontre une fois dans l'Évangile, Luc, III, 1, est écrit par *e* (ե) et non par *ē* (է), c'est-à-dire տերութեանն, dans les plus anciens manuscrits en capitale (երկաթագիր) de la bibliothèque du monastère d'Etchmiadzin, à savoir 229 (222 du catalogue Karinean) de l'an 989 — 363 de l'an 1053 — 369 (ancien 362) de 1066 — 260 (ancien 253), aussi du XIe siècle à ce qu'il semble; il manque par hasard dans le manuscrit 364 de 1183. M. Adjarian croit aussi qu'on peut lire տերութիւն dans quelques passages d'un manuscrit en onciale (բոլորգիր) de 1295; mais, dans cette écriture, է et ե se ressemblent tellement qu'il ne peut rien affirmer. En tous cas l'accord des anciens manuscrits de l'Evangile est caractéristique. La graphie *tēruthiwn* par *ē* est postérieure et date du temps où *e* et *ē* ont cessé de se distinguer dans la prononciation; le *ē* provient simplement de l'influence du mot *tēr* et n'a aucune valeur phonétique. Dès lors l'action de *u* sur un *i* de la syllabe précédente est démontrée et il est certain que la forme dialectale *lizu*, attestée dès le XIe siècle (ms. n° 8 d'Etchmiadzin, Évangile, Mc, VII, 33 — L. I, 64), est plus ancienne que la forme classique *lezu* : l'exemple est d'autant plus curieux que c'est, semble-t-il, le seul cas sûr où l'on ait trouvé jusqu'à présent dans des dialecte modernes une forme plus ancienne que celle de l'arménien classique.

Il résulte de ce qui précède que l'*e* de *eresun* « trente » peut être issu d'un ancien *i* (cf. lat. *trī-gintā*) aussi bien que de *ea*; on a

de même **skisur* (de i.-e. **swēkurā*) devenu *skesur* en regard de m. h. a. *swāger* c'est-à-dire i.-e. **swēkros*. Dans les dialectes modernes de la plaine de l'Ararat, on dit encore *kisur* et *lizu*. Et l'on peut conclure de là que l'ancienne langue écrite représente un dialecte différent de celui qui a donné les dialectes actuels de cette région.

Le participe en *-um*, qui sert à former le présent et l'imparfait dans ces mêmes dialectes et qui ne se rencontre jamais en arménien classique, pourrait aussi être indo-européen : *ber-um* serait un ancien participe moyen à rapprocher de v. sl. *nes-omŭ*, lit. *nēß-amas*.

XII. — Le rapprochement de arm. *melr* «miel» avec gr. *μέλι*, etc., était déjà enseigné par de Lagarde, M. Hübschmann le reproduit et il ne semble faire doute pour personne. Toutefois, si l'on rend bien compte ainsi du radical du mot, on en laisse la flexion inexpliquée. En effet arm. *melr*, génit. *melu*, est un thème en *-u-* dont l'*u* se retrouve nettement dans *melu*, génit. *melui* «abeille». Or les mots correspondants des autres langues ne présentent rien de pareil. Le thème des mots germanique et grec est **melit-*, gr. *μέλι*, *μέλιτος*, d'où le dérivé *μέλισσα* et, avec un vocalisme radical sans *e* fort curieux, att. *βλίττω*; le v. irl. *mil*, génit. *milo* est un thème en *-i-*, ce que confirme le dérivé *milis* «doux»; enfin lat. *mel*, *mellis* est obscur. Mais nulle part il n'y a trace d'un thème en *-u-* en dehors de l'arménien.

L'*u* de arm. *melu-* ne peut donc s'expliquer que par une contamination de **meli-t-* (?) avec le mot panindo-européen **médhu* : skr. *mádhu*, zd *maδu*, v. sl. *medŭ*, v. pruss. *meddo*, lit. *medùs* (et *midùs*), gr. *μέθυ*, v. h. a. *meto*, v. isl. *mioðr*, irl. *mid*. Ce mot avait le double sens de «miel» et de «boisson fermentée fabriquée avec du miel, hydromel» (d'où le sens de «vin», là où le vin a pris la place de l'ancien hydromel); et ce double sens est conservé en indo-iranien et en letto-slave; au contraire, dans les langues où le sens de «miel» est exprimé par le nouveau mot **meli-t-*, c'est-à-dire en grec, en germanique et en celtique, le vieux mot **médhu* a été restreint au sens de «boisson fermentée»; c'est la même restriction de sens qui a dû en entraîner l'élimination en latin; enfin en arménien, il n'a pas disparu sans laisser sa trace dans la flexion de *melr*.

A. Meillet.

IMPRIMERIE NATIONALE.

LE PATOIS DE LA FRANCHE-MONTAGNE

ET EN PARTICULIER

DE DAMPRICHARD (FRANCHE-COMTÉ).

(*Suite et fin.*)

pètua « patois », emprunté au fr.
pèvü « peur » <**pavūre*.
pèvüru « peureux, poltron », dérivé du précédent.
pèžnā = « pardonner ».
pẽ = « pain », — *pẽ d čivr* « chèvrefeuille des bois, *Lonicera Xylosteon* L. », — *pẽ d cucu* « oxalide des bois, *Oxalis Acetosella* L. ».
lé pẽn « bouts des fils attachés aux ensouples des tisserands » = vfr. *paines*.
pẽnutā « faire tourner la voiture en la levant avec la *pẽnòt* », dérivé de *pẽnòt*.
pẽr « prendre »; la voyelle nasale fait difficulté, — *s pẽr dė rézü* « se quereller », — ind. pr. *prõ*, *prėniõ*, *prõt*, imp. *prėniō*, fut. *pèrā*, subj. *prėni*, imp. *prėniès*, p. passé *pri*, *-iz*, p. pr. *prėniẽ*.
pẽs = « panse », — « gros ventre ».
pẽsü = « pansu ».
pẽtò « chemise » sort peut-être d'un dirivé de *pannus*, à savoir **pannitettu*.
1 *pė*, *pėt* « laid, laide » = vfr. *put*, *pute*.
2 *pė* = « puis (conj.) ».
pėltìr « couturière » = fr. *pelletière*.
èl sõ l pėnā « elle sent mauvais (en parlant d'une chambre) » = fr. *punais*.
pėnāz = « punaise ».
pėnèl = « prunelle ».
pėni = « punir ».
pėpi « peuple », emprunté au fr.
pėpli « peuplier », emprunté au fr.

s përği = «se purger».
përi = «pourrir».
përïr «carrière de pierres» <*petraria.*
pët f. «sorbe»; origine inconnue.
pëtnī «sorbier, *Sorbus aucuparia* L.», dérivé du précédent.
pōğī «poucier en peau» <*pollicariu.*
pōs «pouce», probablement emprunté au fr.
1 *pi* «pis (de vache)», emprunté au fr.
2 *pi* = «pic (oiseau)», — *pi vu̯a* «pic-vert», — *pi rèmê* «pic tacheté de blanc et de noir».
pī = «pied», — «pied de table, de lit», — *pī d ān* «pas-d'âne, *Tussilago Farfara* L.», — *pī d čè̂* «pied-de-chat (autre plante)».
pic bō «pic (oiseau)», litt. «pique-bois», cf. *picā.*
picā = «piquer», — «atteindre le but avec un projectile», — *picā ò fū* «tinter au feu», — *èn ğënèl cè pic è mëğī* «une poule qui becquète».
picò «pic (pioche)», — «épine» = fr. *piquet.*
picòt = «piquette».
picnòd «chiquenaude», cf. *MSL*, X, 133.
pičöl «léger duvet», cf. fr. *peluche, pluche, éplucher.* Notre mot sort probablement d'un plus ancien **piüčöl* < **plüčöl.*
pidī = «pitié», cf. vfr. *pide* «pitoyable».
pigi «petit de la chèvre»; ce mot paraît avoir été formé sur *bique* comme *čëvri* «cabri» sur *čivr*, et avoir subi la transformation de sa sonore en sourde et de sa sourde en sonore, comme *pègès*; c'est-à-dire que l'on attend **bici*, cf. fr. *biquet.*
piğ = «piège».
pil = «pile».
pilā = «piler».
pilī «pilier», emprunté au fr.
pïr = «pierre», — *dë pïr dë livr* «poids (en fonte, qui ont remplacé les anciens poids en pierre)».
pïrsi «persil», est peut-être emprunté au fr.; quoi qu'il en soit, ce mot a subi l'influence de *pïr.*
pïs = «pièce», — *lè pïs dë l ōmè* «le montant du milieu (d'une porte, d'une fenêtre)».
pisī = «pisser».
pisò «pissat», serait en fr. **pisset.*
pisōlè = «pissenlit».
pitnā = «piétiner», — «faire des petits pas».
1 *pitū* «troisième petit d'une brebis (elle n'en peut nourrir que deux)»; origine incertaine.

piv «cône de sapin» <**pīpa* (?); c'est le mot simple dont fr. *pivot* est un diminutif.

pivā «ricocher», est probablement apparenté au précédent, quoique le rapport sémantique de ces deux mots ne soit pas clair.

pĩ = «pin».

pĩ fô «houx», représente peut-être **pinu-fagu* «pin-hêtre».

pĩgũ «pigeon» <**pimbione*.

pĩni̯ = «peigne».

pĩni̯ār «peigneur de chanvre», dérivé de *pĩni̯* au moyen du suffixe qui est en fr. *-ard*, — *lè pĩni̯ār sũ vnü èvô i̯u slì* «les peigneurs de chanvre sont arrivés avec leurs peignes».

s pĩni̯ī = «se peigner».

pĩni̯òt «espèce de scie» = fr. *peignette*, — «cardère sauvage, *Dipsacus silvestris* L.; une espèce voisine, le *D. fullonum* L., sert à carder le drap».

s pĩpā «faire de la toilette, faire la belle» = vfr. *pimper*.

pĩs = «pince», — *lè pĩs è bèi̯ī lè vī* «pince qui sert à donner la voie aux scies».

pĩsī = «pincer».

pĩsò «pinceau», emprunté au fr.

pĩsòt = «pincette», — «pince à feu».

pi̯a = «pouvoir», cf. *MSL*, VIII, 332.

pi̯ā = «plaie».

pi̯ār = «plaire».

pi̯ātri «plâtrer un mur», emprunté au fr.

pi̯ėdī = «plaider», — *pi̯ėdī cècũ* «embaucher quelqu'un».

pi̯ėzẽ «agréable» = fr. *plaisant*.

pi̯ėzi = «plaisir».

1 *pi̯è* «pli», substantif verbal de *pi̯èi̯ī*.

2 *pi̯è* masc. = «plat».

3 *pi̯è*, *-èt* adj. = «plat, -ate».

pi̯èčī «bêcher» = fr. *piocher*; une forme **pi̯òčī* devait devenir **pi̯ačī* comme **bròč* est devenu *brač*, puis l'*a* atone devait devenir *è* comme celui de **pačī* devenu *pèčī*.

pi̯èčò «pioche», serait en fr. **piochet*.

pi̯èfũ = «plafond», — *pi̯èfũ è rcuvrėmõ* «plafond dont les planches se rhabillent l'une sur l'autre».

pi̯èi̯ī «plier» = fr. *ployer*.

pi̯èi̯ũ «fléau d'une seule pièce» = vfr. *ployon* «crosse».

pi̯èrò «mantelet de femme»; c'est le fr. *pierrot* emprunté.

pi̭ès = « place ».

lè pi̭èt bŏ̃d « sorte de rabot », litt. « plate-bande ».

pi̭ètè = « plateau ».

pi̭ètĩn « plaque du foyer » = fr. *platine*.

pi̭ètũ « planche épaisse » = vfr. *platon*.

pi̭ẽ = « plan ».

pi̭ẽč = « planche ».

pi̭ẽči = « plancher ».

pi̭ẽčòt « planche de maçon pour étendre le mortier sur un mur », diminutif de *pi̭ẽč*.

pi̭ẽdr « gémir » = fr. *plaindre*, — ind. pr. *i pi̭ẽ*, *nó pi̭èni̭ŏ*, *vó pi̭ẽt*, imp. *pi̭èni̭ó*, fut. *pi̭ẽdrā*, subj. *pi̭èni̭*, imp. *pi̭èni̭ès*, p. passé *pi̭ẽ*, *pi̭ẽt*, p. pr. *pi̭èni̭ẽ*; — pour le sens cf. ital. *piangere*, Corneille, *Horace*, 1045-1046 :

> Mais votre trop d'amour pour cet infâme époux
> Vous donnera bientôt à plaindre comme à nous.

Médée, 1310 :

> Mais (ô nouveau sujet de pleurer et de plaindre)!

1 *pi̭ẽn* fém. = « plaine ».

2 *pi̭ẽn* fém. « riflard (rabot) » < *plana*, — *pi̭ẽn è dõ* « riflard à dents ».

3 *pi̭ẽn* masc. « platane-érable » = fr. *plane*.

pi̭ètā = « planter ».

lu rĩ pi̭ẽtè « plantain à feuilles étroites, *Plantago lanceolata* L. », — *lu lũ pi̭ẽtè* « plantain à grandes feuilles, *Plantago maior* L. »; est-ce le fr. *plantain* emprunté et corrompu pour sa finale, ou bien est-ce un mot originairement patois qui serait en fr. **plantat*?

pi̭èbi « publier », cf. ital. *piuvicare*, v. gén. *pluvico*.

pi̭èǧ « pluie » < **plovia*.

pi̭èmā « éplucher » = fr. *plumer*.

pi̭èmè « plumet », emprunté au fr., — « pièce où entre *lè èvèi̭ brècŭr* ».

dè pi̭èmŭr « épluchures », cf. *pi̭èmā*.

pi̭ènā « raboter », dérivé de *pi̭ẽn*.

di ptè pi̭ŏ̃ « thym, *thymus serpillum* L. »; origine inconnue.

pi̭ŏvr « pleuvoir » < *plovère*, — *è pi̭ŏ̃* « il pleut », — *èl è pi̭ŏ̃* « il a plu ».

dè pi̭ò d dā « aiguilles de branches de sapin » = vfr. *pillet* « dard, aiguillon ».

pi̭òcā « cesser »; origine inconnue.

1 *pi̯ũ̄*, *-ũ̄n* = « plein, pleine », — *lu tȭ ò pi̯ũ̄* « le temps est sombre, orageux ».

2 *pi̯ũ̄* = « plomb ».

pi̯ũ̄ğī = « plonger ».

pi̯ũ̄nā « pleurnicher »; origine inconnue.

ī̄ plò d bǒ « une bille de bois » = vfr. *pilet* <**pīlettu*.

pnṏ, *-ṏz* « penaud, -aude », probablement emprunté au fr.

pnī = « panier », — *pnī èčī̄* « panier qu'on porte sur la hanche en bandoulière », cf. *MSL*, X, 205.

pǒ = « peu ».

pǒlī « poulie », probablement emprunté au fr.

pǒpr « propre », emprunté au fr.

1 *pǒtè* = « poteau ».

2 *di pǒtè* « paroi en planches et en lattes recouvertes de chaux »; origine inconnue.

pǒzũ̄ f. = « poison ».

pò = « pet », — *dè pò d čèvò* « plante jaune poussant dans les marécages ».

pǒ « pieu » <*palu*.

pǒči = « pêcher ».

pǒl = « pelle », — « trou où l'on enfile *lè brač* ».

pòlā « écobuer <**palāre*.

pòlā « pellée », dérivé de *pǒl*.

pòlisèğ « polissage », emprunté au fr.

pòlò = « palet (disque de pierre) ».

pòlu « pioche à écobuer », cf. *pòlā*.

pòmèl = « paumelle ».

pòn « mesentère; en terme de boucherie : toilette » = vfr. *panne* « peau ».

pònā « essuyer » = vfr. *paner*, — *ī̄ pòn mẽ̄* « essuie-mains ».

pònu « mouchoir, serviette », dérivé de *pònā*.

pòtā = « péter ».

pòtiš « vessie », cf. Horning, *Gröber's Zeitschr*, XVIII, p. 226.

pòtišnā « manier salement, patauger »; origine inconnue.

pòũ̄ « paon », sans doute emprunté aux parlers des environs de Mtb.

1 *pȭ* = « pan ».

2 *pȭ* « paon », emprunté au fr.

pȭdr = « pendre ».

pȭsā « penser », emprunté au fr.

prā = « pré ».

prai̯ = «prier», — «adorer».
prālò «petit pré», diminutif de *prā*, cf. *būlò* diminutif de *bū*, — *lu Prālò* «nom de lieu, le point le plus élevé de la commune de Damprichard (1,028 mètres)».
prèpèrā «accommoder», emprunté au fr.
prèti «pétrir» <**prèstire*, forme corrompue.
prèzūr «présure», emprunté au fr.
prè = «près».
prèsòt «le levier du *cèrgu*», est probablement emprunté au fr. (pressette), — *lè prèsòt ō fā* «petite presse en fer qui tient la bille de bois dans la scierie».
prèmi = «premier».
lè prèniẽ «chaînes qui lient le cheval à la limonière», participe présent du verbe *pẽr*.
prètā = «prêter».
prèvōs «pervenche», emprunté au fr.
proi̯ masc. «cheville du joug de la charrue», cf. vfr. *prolière*.
pri «prix», emprunté au fr.
prizī «priser (prendre une prise)», emprunté au fr.
prizō̃ «prison», emprunté au fr.
prò, -òt = «prêt, -ête».
prògī = «prêcher».
prūn = «prune».
prūnī = «prunier».
prūnò «pruneau», emprunté au fr.
pru «assez» = fr. *prou*.
1 *prū* = «proie»,
2 *prū* = «troupe de personnes», — *èn grós prū* «une grande quantité» = vfr. *proie*.
ptè, ptèt = «petit, petite».
ptó «putois», sans doute emprunté au fr.
pū = «plus».
pūrā «pleurer» <* *plūrare*, cf. ital. *piurare*, — *dlè sòs pūrẽt* «saule pleureur».
pūs = «puce», — *l ārb è pūs* «poivre d'eau, *Polygonum hydropiper* L.».
pūsī «poussin» <**pūlicīnu*, cf. *Revue des langues romanes*, 1898, p. 287.
pūsnòt «jeune poulette», diminutif du précédent.
pūtẽ fém. «putain», emprunté au fr.
pūtó = «plutôt, plus tôt».

püzī = « puiser ».
püzrò « puisoir », diminutif du suivant.
püzu = « puisoir ».
pųā = « puer ».
pųẽtu ou *pįẽtu* = « puanteur ».
pu d čẽbr « vase de nuit », emprunté au fr.
pū = « porc », — *pū d mā* « cochon d'Inde ».
pūč = « porte ».
pufā « souffler et gronder (en parlant d'un chat en colère) » = fr. *pouffer*.
pūį = « pou », — *pūį bįẽ* « pou blanc ».
pulò « coq » = fr. *poulet*, — *di ruğ pulò* « *Geranium Robertianum* L. »; cette plante est employée comme remède contre l'érysipèle, *pųò lu vįulè*.
pum = « pomme », — *pum dė tār* « pomme de terre ».
pumė « pommelé (en parlant d'un bœuf) », dérivé de *pum*.
pumī = « pommier ».
pūn = « peine ».
pupòt « poupée », serait en fr. **poupette*.
püpòtā « dorloter », dérivé du précédent.
pūr = « pauvre », — « misérable ».
pūrč « corridor » <*porticu*.
pūrtā fém. « pus, pourriture », remonte sans doute à **putritate*, avec influence du mot *pūr* « misérable » sur la première syllabe.
pusò masc. « poussière », — « paillette » <**pulsettu* = **pul(ui)settu* ou *pul(vu)settu*.
putò « pot », diminutif de *pu*.
putr f. « pouliche qui n'a pas encore fait de poulain » = vfr. *poutre* ou *poultre*.
1 *pũ* = « poing ».
2 *pũ* = « point », — « point (ne... pas) », — *lu pũ di ğė* « le point du jour ».
3 *pũ* = « pont », — « échafaudage de maçon ».
pũt = « pointe », — *lè pũt è trèsī* « pointe d'acier dont les menuisiers, les tailleurs de pierres se servent comme d'un crayon ».
pũti « fil de cordonnier préparé » est probablement le même mot que vfr. *poinctif*, pris substantivement.
pũtò « petit pont », diminutif de 3 *pũ*.
pũtü = « pointu ».
1 *pųa* = « poix ».

2 *pu̯a* = «poil», — *dẹ pu̯a d ẹ̃* «graminées du genre *Agrostis* L.».
3 *pu̯a* = «poids».
pu̯ai̯ masc. «poêle (chambre)», sans doute emprunté au fr.
pu̯ar = «poire», — «œil-de-bœuf (en forme de poire)».
pu̯ara «paroi, cloison de bois qui sépare deux chambres», emprunté au fr.
pu̯arī = «poirier».
pu̯arǫ̀zu, *-uz* = «paresseux, -euse».
pu̯arẽ̄ «parrain», emprunté au fr.
pu̯asȫ̃ = «poisson».
pu̯aši = «percer».
pu̯atrǫ̀ «poitrail», emprunté au fr.
pu̯azā = «peser».
pu̯i! «fi!», d'origine germanique, cf. all. *pfui.*
pu̯ipu̯i «pinson», onomatopée.
pu̯ò = «pour», — *s ò pu̯ò ta* ou *s ò pu̯ò ẹa* «c'est pour toi».
pu̯òčā = «porter», — *pu̯òčā cit* «exempter, acquitter», — *s pu̯òčā cit* «ne pas vouloir faire», — *bẽ̄ pu̯òčā pu̯ò céȫ̃* «bienveillant».
pu̯òčẽ̄ = «pourtant».
pu̯òčȫ̃ «louche», dérivé du mot qui est en franc. *poche.*
pu̯òni̯ = «poigne».
pu̯òni̯è «poignet», emprunté au fr.
pu̯òni̯i «poignée».
dẹ pu̯òni̯ò d dā «aiguilles de branches de sapin», serait en fr. **poignet*, dérivé de *poindre* «piquer», *poignant* «piquant».
pu̯òr = «poudre».
pu̯òrā «poireau», emprunté au fr.
pu̯òrca = «pourquoi».
pu̯òrčérī «chose de peu de valeur», dérivé de *pū* «porc».
pu̯òrmǫ̀tr «promettre», — «permettre», emprunté au fr.
pu̯òrsẹ́dr = «poursuivre», — *pu̯òrsẹ́dr è lè bzu̯òni̯* «activer quelqu'un».
pu̯òšlr fem. «matrice d'une truie», serait en fr. **portelière*, cf. vfr. *portière* et *portoir.*
pu̯òšni «suspensoir pour les louches et ustensiles de cuisine analogues», dérivé de *pu̯òčȫ̃.*
ẽ̄ *pu̯òšni̯ò* «un peu», cf. vfr. *pochet* «peu».

R

1 *ra*, *rad* = « roide ».

2 *ra* masc. = « roi ».

1 *rā*, *rār* = « rare », probablement savant comme en fr.

2 *rā* « rayon de roue » = fr. *rai*.

1 *rač* = « crèche » <vha. *krippja*, avec chute de la consonne initiale.

2 *rač* = « roche ».

rāč fém. « feux des enfants, teigne », cf. fr. *rache*, voir E. Brissaud, *Expr. pop. de la méd.*, p. 228.

radò « roitelet troglodyte » est peut-être un diminutif de *ra* « roi »; mais le suffixe est surprenant.

raį̈ « serrer la mécanique », — *lu sèbò pụò raį̈* = fr. *-rayer* dans *enrayer*.

rāp = « râpe ».

rās « scierie », cf. vfr. *resse*.

rāst « reste », emprunté au fr.

rāsḷ̈ masc. « sciure », dérivé de *rās*.

rāsu « scieur », dérivé de *rās*.

ratgèį masc. « roitelet troglodyte », cf. Mtb. *roi-de-guilles*.

rāti « radis », emprunté au fr.

rāv = « rave ».

rāzā = « raser ».

pụa razin « résine », emprunté au fr.

rbifā « repousser durement » = vfr. *rebuffer*.

rbólu « requilleur, celui qui renvoie les boules et redresse les quilles au jeu de quilles », emprunté au fr.

rbómi « vomir », cf. vfr. *abosmer*.

rbü = « rebut ».

i m sé rbusā lè mẽ̈ « je me suis foulé le poignet » <*repulsare*.

rbutā « ajouter, remettre », cf. *buta*.

rcéịu « pelle à ordures », serait en fr. *recueilloir*.

rcélā = « reculer »

rcélmṏ = « reculement (d'un harnais) ».

rcį̈ï « repousser, éconduire, renvoyer, refuser »; c'est le fr. *requiller* (Mtb), dérivé de *quille*, et signifiant proprement « renvoyer les boules, au jeu de quilles ».

rcizòt « petite presse en fer »; origine inconnue.

rcuzür « cicatrice » = fr. *recousure*.

rcũdür = «reconduire», — «accompagner».
sé rčẽği «changer de vêtements» = fr. *rechanger*.
rẽbi̯ā «oublier» <**re-ex-blitare* (au lieu de **re-oblitare*).
s rẽbrèsi «retrousser ses manches pour ne pas les mouiller ou les salir», — «retrousser ses jupons pour ne pas se crotter», dérivé de *brè* «bras».
rẽcōr «concentrer par la cuisson», cf. fr. *recuire*, provient de **re-es-cocere*.
rẽcriā «appeler de loin» = fr. *récrier*.
rẽcūri «écurer» = fr. *récurer*.
rẽcur «sauver, secourir» = vfr. *rescoure*.
rẽčō = «réchaud».
rẽdūr «ranger», — *s rẽdür* «se ranger, se coucher» = fr. *réduire*, cf. pour le sens le substantif français *réduit*.
rẽfẽk «badiner»; origine inconnue.
rẽi̯ «règle», emprunté au fr.
rẽi̯ā «régler», dérivé du précédent.
rẽlā = «râler», — «pleurer en criant».
rẽlèrği «élargir», serait en fr. **rélarger*.
rẽlũği «rallonger», formé comme le précédent; serait en fr. **rélonger*.
rẽmulā «aiguiser», serait en fr. **rémouler*.
rẽmulār «aiguiseur», dérivé du précédent, cf. fr. *rémouleur*.
rẽpādr «déborder», — *t fā rẽpādr* «tu fais déborder (en versant trop d'un liquide)»; c'est probablement le même mot que fr. *répandre*, avec l'influence de *pādr* «perdre».
rẽpẽtā «répéter», emprunté au fr.
rẽpèrẽ masc. «salade de betteraves rouges», emprunté, cf. vfr. *réparée* fém. «poirée».
èn rẽprẽğòt «quelque chose qu'on ménage»; origine inconnue.
rẽprōlā «faire le repas de quatre heures», cf. *MSL*, X. 291.
rẽrpi masc. «mélange d'orge et d'avoine, avec lequel les anciens paysans faisaient leur pain, le pain noir»; origine inconnue.
rẽsōtā «tressaillir» = fr. *ressauter*.
rẽspirā «respirer», emprunté au fr.
rẽsū fém. «après-midi», cf. *MSL*, VIII, 346.
rẽsū = «ressort».
rẽšā = «racler», — «ramoner une cheminée», — *è rẽšō* «ils raclent».
rẽtẽ = «râteau».
rẽth = «râtelier».

rétrèmèči «reculer avec effroi» est probablement le mélange de **rétrèbèči* (vfr. *trabucher*) et *rétrèmulā*.

rétrèmulā «reculer avec effroi, avec dégoût», cf. vfr. *tramoyer*.

rétrènür fém. «litière»; est-ce un dérivé de *ètrē* «paille»?

rétrupā «rassembler», — *rétrupā l fū* «ramasser le foin», serait en fr. **rétrouper*, cf. fr. *attrouper*.

rétrupòt fém. «coin où l'on ramasse quelque chose», dérivé du précédent.

réüni «réunir», emprunté au fr.

s rèvā «se serrer, se tirer de côté (pour laisser passer une voiture, p. ex.)»; origine inconnue.

rèzī = «raisin».

rèznòt «petite prune noire», dérivé de *rèzī*.

rèzōsī «mouillé, trempé»; origine inconnue.

rèzū = «raison», — plur. «discussion, dispute».

rè = «rat», — *rè budò* «sorte de rat ou de mulot qui mange les fruits des jardins»; origine inconnue.

rèbugri = «rabougri».

rèbuòšā «ratatinée (en parlant d'une vieille femme)» < **re-ad-bucculata*.

ī ptè rèrrépi «même sens que *ī ptè buzbò* (terme de mépris)», serait en fr. **raccroupi*.

rècuā «rassembler», cf. *ècuā*.

rècuòǧā «étudier» = fr. *raccorder*, cf. fr. *recorder*.

rèdósnā «voûté (en parlant d'un vieillard)», cf. *dó*.

rèf «racloire», cf. le suivant.

rèfā «racler avec la *rèf* ce qui dépasse le bord dans une mesure de capacité» <all. *raffen*.

s règā «se cabrer, s'obstiner».

règò «mauvais petit bœuf, ordinairement jaune pâle» = fr. *ragot*.

règòt «mauvaise petite vache, vache de la plaine», fém. du précédent.

règrēdi «ragrandir», probablement emprunté au fr.

règu «ragoût», emprunté au fr.

rèǧ = «rage» — *lè rèǧ ò lu* «hellébore fétide, *Helleborus fœtidus* L.».

rèiū «réparer, raccommoder», cf. *èiū*.

rèmcī «sandwich de fromage» = fr. *ramequin*.

ī bū rèmé «bœuf tacheté, rayé», dérivé de *rē*.

rèmèǧī «ramasser», — *s rèmèǧī* «s'attrouper» = vfr. *ramagier*.

rèmès fém. «balai fait de branches de sapin», dérivé de *rẽ*.
rèmi̯ȯlā «flatter, caresser à la manière des chats»; origine inconnue.
rèmlā «rayé», dérivé de *rèmé*.
fār rèpè è cècü̃ «égaler quelqu'un au jeu, avoir le même nombre de points», cf. vfr. *rapeau* «renvi au jeu».
rèpid «rapide», emprunté au fr.
rèpi̯énā «caresser à la manière des chats», — *rèpi̯ênā sē čvė* «lisser ses cheveux», cf. vfr. *plener*.
rèsèn = «racine».
rèsèzi̯ā «rassasier», emprunté au fr.
rèsõbi̯ā «rassembler», emprunté au fr.
rèt «souris»; c'est le féminin de *rè*, — *rèt tu̯òrb* ou *cu̯òrb* ou *ʃu̯òrb* «loir», cf. *MSL*, X, 291.
rètèpèsī «rapetasser», emprunté au fr. et déformé.
rètgèi̯ fém. «roitelet», est le même mot que *ratgèi̯* où la composition a cessé d'être sentie; l'*a* n'étant plus tonique est devenu normalement *è*, et le peuple croit reconnaître maintenant dans la première syllabe de ce vocable le mot *rèt* «souris».
1 ***èl ò rètī*** «il est rétif», cf. *MSL*, X, 292.
2 ***lu rètī*** «l'homme qui prend les rats des champs, mulots, taupes, etc.» = fr. *ratier*.
rètīr ou ***rètūr*** «souricière»; la première forme correspond à fr. *ratière*, la seconde serait en fr. **ratoire*.
rèvigutā «ravigoter», emprunté au fr.
s rèvizā «se souvenir», — *èl è bĩ d lè mèmūr, è s õn ò rèvizā* «il a beaucoup de mémoire, il s'en est souvenu», — *i n m õ sè pè rèvizā* «je ne me le suis pas rappelé» = fr. *raviser*.
rèvĩ = «ravin».
rèvòdā «marchander» = fr. *ravauder*.
rèvòdrī «chose de peu de valeur», dérivé du précédent.
vnī è lè rèvòl «perdre son rang, sa fortune, être en décadence», substantif verbal du suivant.
rèvòlā «rabaisser» = fr. *ravaler*.
rèvu fém. «lueur»; origine inconnue.
rèvu̯ònā «rabâcher, grommeler»; origine inconnue.
rèvu̯ònè «petit radis», emprunté à Mtb. *ravonnet*.
rèvu̯ònu «rabâcheur», dérivé de *rèvu̯ònā*.
rẽ «rameau» <*ramu*.
rẽğ masc. «gros crible»; origine inconnue.
rẽn «rainette» <*rana*.
1 ***rẽs*** = «rance», — «se dit aussi d'une rave vieille et caverneuse».

2 *rès* fém. «cheville qui tient les échelles d'une voiture»; origine inconnue.

rèsü «grateron, *Galium Aparine* L.», cf. vfr. *rancon* «dard muni de crochets latéraux».

rètri «ridé (surtout en parlant d'une pomme)»; origine inconnue; cf. Oudin *retry* «ridé».

réč = «riche».

rèvīr = «rivière».

röi̯ masc. = «rouille».

röi̯i = «rouillé».

röpā «roter», cf. *reuper* Braune, *Gröber's Zeitschrift*, XXI, 224.

röpè masc. «rot», dérivé du précédent au moyen du suffixe *-attu*.

rōti «rôtir», emprunté au fr.

rfru̯òni̯i «ramassé sur soi-même comme quand on a froid» = fr. *refrogné*.

rgrèlā «ridé» < **re-gracilatu* (?).

rgrèni̯āğ «grognon», dérivé du suivant.

sè rgrèni̯i «être de mauvaise humeur», cf. vfr. *grigne*, — *è rgrèni̯ čè* «à rebrousse-poil», — *s ō tirī è rgrèni̯ čè* «faire quelque chose malgré soi».

rgüsī «vomir»; origine inconnue.

rğīgulò «refrain, ritournelle», cf. *ğīgā*.

rğònā «contrefaire quelqu'un» = vfr. *rejaner* < **regannare*.

rib fém. «pressoir à pommes, — meule du pressoir» = fr. *ribe*.

ribā lu šnòvr «assouplir le chanvre, faire tomber *lè durf*», cf. *rib*.

ètr ō ribòt «être ivre» = fr. pop. *ribote*.

ridi̯ò «rideau», emprunté au fr.

rigā «fatiguer»; origine inconnue.

rigól «rigole», emprunté au fr.

ritā «courir» < vha. *ritan*.

ritu, *-uz* «coureur, rouleur, -euse», dérivé du précédent.

riv = «rive», — «bord».

riğī «ruminer»; origine inconnue.

1 *rīsī* = «rincer», — «pleuvoir à verse».

2 *èn rīsī* «une averse», participe passé pris substantivement du précédent.

ri̯òl masc. «racloire à fumier» = vfr. *ruable*.

ri̯òlò «tire-braise», diminutif du précédent.

ri̯òt ou *rüòt* fém. «foin étendu en petites lignes», dérivé de *rūga* ou de *rīga* (?).

rlèsī «louer, donner en location», cf. *lèsī*.

rlèğ masc. = «horloge».
rlèğār «horloger», dérivé du précédent.
rlèvā = «relever», — *èl ŏn ò bĭ rlèvā* «il en est bien avancé (ironique)».
rlücā «attrapé, trompé», — *èl ò èvü rlücā* «il a été attrapé», — *t è bĭ rlücā* «tu es bien avancé (ironique)» = fr. *reluqué*.
rlür «briller, luire» = fr. *reluire*.
ŏ tè rmèšiĕ «en te remerciant, c.-à-d. merci», généralement corrompu aujourd'hui en *è tè rmèšiĕ* ou *ŭ tè rmèšiĕ*; emprunté au fr.
rmènā «repousser durement quelqu'un» = fr. *remener*.
rnā = «renard».
rnaŭ = «renier».
rnèğā «vomir» = fr. *renarder*.
rnès «fausses tetines de la truie»; origine inconnue.
rnišā = «renifler».
è n è pè rnüsi ĭ mu «il n'a pas répliqué un mot» = fr. *renoncer*.
rnuòi = «grenouille».
rócüi fém. «demi *dubi* (mesure de capacité)», emprunté, cf. vfr. *roquille*.
èl ĕ ğü ĭ bé ról «ils ont fait une belle vie (péjoratif)» = fr. *rôle*.
róli «rouleur, vagabond» = fr. *roulier*.
rólir «coureuse, rouleuse», fém. du précédent.
rólò «rouleau», serait en fr. **roulet*, — *lu rólò* «le rouleau, le rond du bois de lit», — *di tubac ŏ rólò* «tabac en carotte».
rólòt = «roulette».
rópitr masc. «hydropisie», emprunté au fr. et corrompu.
rótā «ôter», serait en fr. **rôter*.
róz «rose». emprunté au fr., — *róz ŏ bòtü* «rose trémière».
rózā «rosée», emprunté au fr.
rózaŭ «arroser», emprunté, cf. vfr. *rosoier*.
rózaŭ «arrosoir», dérivé du précédent.
rózi «rosier», emprunté au fr.
rózlā «se dit d'un cheval qui a du noir et du blanc, du rouge et du blanc, d'un cheval pie»; c'est le fr. *roselé* emprunté.
ròfā «manger avidement», cf. vfr. *raffer* «rafler, enlever tout».
ròs = «rosse».
ròsi «rosser», dérivé du précédent.
rósi = «rehausser».
ròsò, -òt «roux, rousse»; la première syllabe fait difficulté, même en admettant que le mot est emprunté.

ròvuònā « ronchonner », même mot que *rèvuònā*, mais ce dernier est indigène, tandis que *ròvuònā* est emprunté à Mtb.

rō̃ = « rien ».

rō̃bòlā « dire son fait à quelqu'un » = fr. *remballer.*

rō̃brū̃ « remettre en mouvement », cf. *ō̃brū̃.*

rō̃buòį « ajouter une nouvelle quantité d'un liquide dans un tonneau, dans une bouteille, dans un récipient quelconque », cf. *buòį.*

èn rō̃cū̃tr « une aventure » = fr. *rencontre.*

rō̃dèši = « rendurci », — « endurcir, affermir ».

s rō̃fròči « se rafraîchir », serait en fr. **renfraîchir.*

rō̃gę̃nā « rengainer », emprunté au fr., — *èl ò èvü bī̃ āz dè s rō̃gę̃nā či lü* « il a été bien aise de rentrer, en parlant de quelqu'un qui avait peur ».

rō̃géni ou *rō̃céni* « mal lavé et sentant mauvais par le fait (en parlant du linge) », cf. *ō̃céni.*

1 *rō̃ǧi* = « ranger », — « aligner ».

2 *rō̃ǧi* fém. « haie » = fr. *rangée.*

s rō̃picā « reprendre bonne mine après une maladie », serait en fr. **rempiquer,* — *tè t ē bī̃ rō̃picā vuasi èn busā* « tu as bien repris depuis quelque temps ».

rō̃pir = « remplir ».

rō̃suanimō̃ « renseignement », emprunté au fr.

rō̃vī = « renvoyer », — « congédier ».

i į ā futü èn türč è mę̃ rō̃vòš « je lui ai flanqué un revers de main », lit. « je lui ai donné une gifle à main *renverse ».

sè rpòzā = « se reposer ».

rpreǧ « reproche »; notre forme est régulière, c'est le fr. qui est analogique.

rsèlu « receleur », emprunté au fr.

rsèrsi « raccommoder, rapetasser », emprunté au fr. (Mtb.) *ressarcir* <**re-sarcire.*

rsèįnā fém. « repas du réveillon »; c'est peut-être un dérivé de *caenium*, *-cīnium* (it. *pusigno*), soit **re-caeniare* ou **re-cīniare*; **re-caeniat* ou **re-cīniat* auraient donné **rsèni* qu'une metathèse inexpliquée aurait changé en **rsèįn*, d'où un infinitif analogique **rsèįnā* et un substantif participial *rsèįnā.*

rsidr « recevoir », cf. *MSL*, X, 322.

rsònā cèčū̃ « ressembler à quelqu'un » = fr. *ressembler.*

rsòt = « raclette », — *lè rsòt dè bulō̃ǧi, dè sèlī.*

rtètā = « retoiter ».

rténi « amodier, prendre en location » = fr. *retenir.*

rtirī = « retirer ».

rtòcu̯ònā « rapiécer », cf. *tòcī̃.*

rtȫdü « refait, trompé, dupé », — *èl ò èvü bī̃ rtȫdü* « il a été bien attrapé » = fr. *retendu.*

sė rtüdr « se retourner », — *èl è bī̃ sèvü sė rtüdr* « il a bien su se retourner (c.-à-d. reprendre l'avantage) », — *è sė rtü* « il se retend (c.-à-d. il est fier) » = fr. *retordre.*

rū̃ = « roue ».

rüd « rude, sévère », emprunté au fr.

rüzé « rusé », emprunté au fr.

rū̃m « rhume », emprunté au fr.

lė rü̯èl « les roues de la charrue », diminutif de *rū̃.*

rü « raie », — « ruisseau » <*riga*, cf. fr. *-roie* dans le nom propre *Deroie.*

rug̃ = « rouge ».

rug̃ōl « rougeole », dérivé du précédent.

rug̃ī « ronger, rousiller » <**rodicare.*

rug̃òt « prune rouge », — « Mélampyre des champs, *Melampyrum arvense* L. », serait en fr. **rougette.*

rui̯ī « charron » <*rotariu*, cf. le nom propre fr. *Royer.*

rumèri « romarin », emprunté au fr.

rünō̃ « nuit tombante »; origine inconnue.

rusti « foutu »; c'est une forme méridionale *rousti* « rôti » empruntée, — *t é rusti* « tu es frit ».

rut = « route », — « troupe » = vfr. *route* « troupe », — *èn grós rut* « une grande quantité de personnes ».

1 *rū̃* = « rein ».

2 *rū̃* = « rond ».

rū̃cī « ronfler » = vfr. *ronchier.*

rū̃dā ī bó « écorcer un arbre » <*rotundare.*

rū̃sī̃ = « roncin ».

rū̃tr = « rompre », — « faire le premier labour », — *è s ò rū̃tü* « il s'est fait une hernie ».

ī̃ ru̯òni̯ pī « outil qui sert à rogner la corne des chevaux », cf. le suivant.

ru̯òni̯ī = « rogner ».

ru̯òni̯ū̃ « rognon », dérivé de 1 *rū̃.*

rvéni̯ē̃ « avenant, agréable » <**reveniante.*

rvirī « retourner, tourner de nouveau, recommencer » = fr. *revirer.*

lu rvirò d lè fêt «la reprise de la fête patronale, le dimanche suivant», dérivé du précédent.
sė rvôdr «se tortiller» <*re-volvere*.
dė rvòn «rebut» = vfr. *revanne* «criblure, ce que le van sépare du bon grain».

S

1 *s* = «si (conditionnel)», — *i m èsėtró s i piô* «je m'assiérais si je pouvais».
2 *s, sė* = «se, soi».
3 *s, sé, st* = «ce, cet», — *st, stė* = «cette», — *sé* = «ces».
sa = «soif».
sā = «cerf».
sābi «sable», emprunté au fr.
sač̆i = «sécher».
saį̂ «faucher» < *secare*.
saiò «seau» < **sitettu*, — *lu saiò trārò* «le seau à traire».
sāli «salir», emprunté au fr.
sārp = «serpe».
saš = «cercle».
satu «faucheur», dérivé de *saį̂*.
sāv = «sève».
sci «cela», composé de 3 *s* et *ci*.
scrè «secret», emprunté au fr.
scur «secouer, agiter» < *succutere*.
1 *sé* = «ses, — ces», cf. *supra* 3 *s*.
2 *sé* «seau», cf. *MSL*, VIII, 343.
sédr «cèdre», emprunté au fr.
séli «tonnelier», cf. *MSL*, VIII, 343.
sépèrā «séparer», emprunté au fr.
1 *sè* = «sa».
2 *sè* = «sac».
sèbò = «sabot».
sèč fém. «grand sac» < **sacca*.
èn buòn sèč̆i «un bon tas», — «une bonne besogne faite» < **saccata*.
sèčò «petit sac», diminutif de 2 *sè*, — *di sèčò di cèrėmòtrò* «grosse saucisse de carnaval».
èn čēbré c sō l sègnè «une chambre qui sent la malpropreté, le renfermé, le moisi»; c'est à peu près l'équivalent de *rōgèni*. Ce mot a-t-il quelque rapport avec *faguenas*?

sèǧ = «sage».

sèṷ̄ «saindoux» < *sagimen.*

1 *sèl* = «celles».

2 *sèl* = «selle», — «chaise».

sèlòt «petite table à casiers où le cordonnier met ses outils», — «instrument en bois dont le cantonnier se sert pour recueillir la pierre et la porter à bras», diminutif d'un simple perdu **sèl* < *cella.*

sèṇi fém. «marais» = prov. *sagno* «terrain marécageux».

sèpī̃ = «sapin».

sèrè masc. «séracé ou caséum un peu acide du lait coagulé spontanément» < **serattu.*

sèrgẽ̄ «presse de menuisier» < **serviante.*

sèrmȭ «serment», emprunté au fr.

sèrpȭ fém. = «serpent», — *cũ d sèrpȭ* «corydalis sauvage».

sèrvé «front» = fr. *cerveau.*

sèrvẽ̄t pṵò l bẽ̄ d čèpü «presse de menuisier»; c'est le fr. *servante* emprunté.

sèrvi «servir», probablement emprunté au fr.

sèrvịòt «serviette», emprunté au fr.

sèšā = «sarcler».

sèšṻ «mauvaise herbe qu'on sarcle», — «feuilles gourmandes qu'on enlève pour faire croître les choux, salades, etc.» < **sarclumen.*

sèvā «être en sève», dérivé de *sāv*, — «battre une branche de frêne ou de saule bien en sève afin de pouvoir détacher l'écorce du tronc sans la briser, et en faire ensuite un sifflet».

sèvèt = «savate».

sèvü «sureau» < **sabucu.*

sèṷa = «savoir», — *tė sā* «tu sais», — *i n ō̃ sè rō̃* «je n'en sais rien», — *i n srò ị èlā* «je ne peux pas y aller».

sèṷaiò «espèce de sureau», dérivé de *sèvü.*

1 *sẽ̌* = «sang».

2 *sẽ̄* = «saint».

3 *sẽ̄* «sans», probablement emprunté au fr.

sẽ̄bèdi «samedi» < **sambatidie* qui devait donner **sẽ̄bèti*, mais a été influencé comme *mardi* par les autres jours de la semaine qui se terminent tous en *-di.*

sẽ̄dr «cendre», emprunté au fr.

sẽ̄drī «cendrier», emprunté au fr.

sẽ̄nịi = «saigner».

sẽ̄tā = «santé».

sẽtibi̯ «sain, salutaire», emprunté au fr. (Mtb.).
sẽtür «ceinture», emprunté au fr.
1 *sèč* = «cloche».
2 *sèč* fém. «suie» < * *sūdica.*
sèčòt = «clochette».
sèdr «suivre», cf. *MSL*, X, 322.
sègèi̯ fém. «putain»; origine inconnue.
sèğẽ «sourd» < * *surdellu.*
sèi̯ò «seuil» < * *soliettu.*
sèmtèr «cimetière», emprunté au fr.
sèrvu̯ai̯ī = «surveiller».
sèvīr = «civière».
1 *sö* «ceux», emprunté au fr.
2 *sö* = «sœur».
söi̯ī «terni» = fr. *souillé.*
1 *si* = «cil».
2 *si* = «si (en réponse)».
3 *-si* = «-ci», — *s pèi̯i si* «ce pays-ci».
sī = «scie», — *èn sī pèču* «passe-partout», — *èn sī è rāzẽ* «petite scie pour scier obliquement, pour découper, etc.», — *èn sī è èpi* «scie pour faire les tenons».
sigu̯òni̯ «cigogne», emprunté au fr.
sil «ciel», emprunté au fr. ou influencé par le fr.
simèl «semelle», emprunté au fr.
simõ «ciment, mastic», emprunté au fr.
sini̯öl «manivelle» < * *ciconiola*, cf. vfr. *soigniole.*
sir = «cire».
sirutā «siroter», emprunté au fr.
sitr «cidre», probablement emprunté au fr.
sitru̯òi̯ «citrouille», — «grosse bête (injurieux)», emprunté au fr.
ĩ sizẽ «des ciseaux» = fr. *ciseau*, — *lu sizẽ d mèsĩ* «ciseau de tailleur de pierres».
sizlò «séséli de montagne, *Seseli montanum* L.», cf. le suivant.
sizò «cumin, *Carum Carvi* L., genre de la famille des ombellifères, à laquelle appartiennent également le cumin et le séséli»; sans doute emprunté, cf. *Sison*, *Séséli.*
sĩ = «cinq».
sĩcẽt = «cinquante».
sĩğ = «singe».
sĩna «signer», emprunté au fr.

siò masc. «hoquet»; origine inconnue.
i cra bĩ c siò «je crois bien que si (affirmatif)» < *sic* + *est*.
1 ***slèzi*** «cerisier», cf. *MSL*, X, 181.
2 ***slèzi*** «peigner le chanvre», dérivé de *sli*.
slèzu «peigneur de chanvre», dérivé de *sli*.
sli, ***sèli*** «peigne à chanvre», cf. vfr. *ceran*, *ceris*.
sliz «cerise», cf. *MSL*, X, 181.
smèn ou ***smẽn*** = «semaine».
snèl = «cenelle».
snòvr «moutarde sauvage, *Sinapis arvensis* L.»; origine obscure.
1 ***só*** = «sou».
2 ***só***, ***sól*** «fatigué, -ée»; origine inconnue.
sólā «fatiguer», dérivé du précédent.
sólid «solide», emprunté au fr.
sólidā «consolider», dérivé du précédent.
sóm fém. «somme», emprunté au fr.
sótĩ «appui»; c'est le fr. *soutien* emprunté.
1 ***sò*** = «soc (de charrue)».
2 ***sò***, ***sač*** = «sec, sèche».
1 ***sò*** fém. = «sel».
2 ***sò*** masc. = «saut».
sòc «socle de boiserie», emprunté au fr.
sòlā = «saler».
sòlcrut «choucroute», cf. *MSL*, X, 292.
sòlèd «salade», emprunté au fr.
sòlir = «salière».
sòlpétr «salpêtre», emprunté au fr.
ğũ è lè sòlròt «jouer à la cachette» <**celaretta* dérivé de *celo*, *-are*.
sòlup fém. «putain»; c'est le fr. *salope* emprunté.
1 *èvua sòn* «avoir sommeil» < *somnu*.
2 *è m sòn* «il me semble» = fr. *semble*.
sòpò «mauvais chemin où l'on est cahoté», cf. vfr. *sopper*, fr. *chopper*, *achopper*.
1 ***sòs*** fém. = «sauce».
2 ***sòs*** fém. «saule» < *salice*, — *dlè sòs ğòn*, *ruğ*, *biẽč*, *vuağ* «saule jaune, rouge, blanc, vert», — *sòs pürẽt* «saule pleureur».
sòtā = «sauter», — «saillir (une jument ou toute autre femelle)».
sòtré masc. «sauterelle» < **saltarellu*.
sòvā = «sauver».
sòvèğ = «sauvage».
sòvũ «savon», emprunté au fr.

sòz = « seize ».
sõ fém. « côté » = fr. *sens*, — *è tĩ dlè sõ d sũ pér* « il ressemble à son père ».
sõt fém. « sentier » = vfr. *sente*.
1 *sõti* = « sentir », — *ĩ sõ žnèl* « fouille-au-pot ».
2 *di sõti bũ* « grande labiée aromatique », emprunté au fr. (Mtb.).
sõtu fém. « odeur » = fr. *senteur*.
srai̯ = « soleil ».
sri masc. = « souris ».
sė stā « s'asseoir » < **seditare*.
stī = « sentier ».
stimülā « stimuler », emprunté au fr.
lu stò dlè čür « le siège des lieux d'aisances » < **seditellu*.
stü, *sté*, *sö* « celui, celle, ceux », cf. *MSL*, X, 306.
stüci, *stéci*, *söci* « celui-ci ou celui-là, celle-ci ou celle-là, ceux-ci ou ceux-là », cf. *MSL*, X, 306.
stülè, *stélè*, *sölè* « celui-là, celle-là, ceux-là », cf. *MSL*, X, 306.
stüsi, *stési*, *sösi* « celui-ci, celle-ci, ceux-ci », cf. *MSL*, X, 306.
sü « suif », probablement emprunté au fr.
sübi « subir », emprunté au fr.
sücsédā « succéder », emprunté au fr.
süfòcā « suffoquer », emprunté au fr.
sür « sûr »; l'*r* est dû à l'influence du fr.
süsī = « sucer ».
lu sũ, *lé sũ* « le sien, les siens », cf. *MSL*, X, 305.
lè sũn, *lé sũn* « la sienne, les siennes », cf. *MSL*, X, 305.
sü̯ā = « suer ».
sė sü̯isidā « se suicider », emprunté au fr.
sü̯u = « sueur ».
1 *su*, *sul* = « soûl, -le ».
2 *su* fém. « hutte à cochons » = vfr. *sou*.
sū = « soie ».
suci « cela », cf. *MSL*, X, 306.
sucr masc. « sucre », cf. arabe *sokkar*.
sucrī « sucrier », dérivé du précédent.
süč = « sorte », — « espèce ».
1 *sudā* « soldat », emprunté au fr.
2 *sudā* « souder », emprunté au fr.
sudu « marteau à souder », dérivé du précédent.
sulā « soulier » < **subtelare*.
sulè = « cela ».

sulòt «erminette de charpentier pour creuser les chéneaux»; origine inconnue.
sulrò masc. «tribune où est l'orgue à l'église», cf. vfr. *solier* «étage, balcon».
supīr = «soupière».
lè surbòt «les menstrues»; origine inconnue.
sūrf fém. «ablette»; origine inconnue.
susi = «ceci».
è lè sut «à l'abri» = vfr. *soute, soutte.*
sutni = «soutenir», — «affirmer quelque chose».
1 *sũ* = «son», adjectif possessif.
2 *ō sũ* «en haut» < *in summu.*
sũbr = «sombre».
sũǧi «rêver, penser» = fr. *songer.*
s̯uaniu, -uz «soigneux, -euse», emprunté au fr.
s̯uatā «souhaiter», probablement emprunté au fr.
s̯uẽ «soin», emprunté au fr.
s̯uòrsi, -īr «sorcier, -ière», emprunté au fr.

Š

ša «sept», doit le *š* au nombre précédent *šé*, — *dẽ ša ǧé* «dans 8 jours, la semaine prochaine».
1 *šā* = «clé».
2 *šā* = «clair».
1 *šé* = «six», par l'intermédiaire de **sjé.*
2 *šé* «fléau en deux pièces» = vfr. *fleau* monosyllabe.
šérī «éclairer» < **clariare.*
šèl = «faible».
šèlaį «fléchir», dérivé de *šèl.*
šèm = «flamme».
šèmā «flamber» < *flammare.*
šèti «flatter» = vfr. *flatir.*
šẽ = «flanc», — *d šẽ* «de profil».
šénā «pencher en parlant d'une voiture prête à verser» < *clinare.*
šéri = «fleurir».
šérī «grand drap où l'on met les cendres dans une lessive» = fr. *fleurier* (Mtb.).
šōzĩ «graine de foin»; origine inconnue.
šic «soûl, ivre»; ailleurs on emploie l'expression «joli garçon»

dans le même sens; c'est donc probablement le mot fr. *chic* emprunté.

s šicā «se mettre de côté, sur une route, pour laisser passer une voiture»; origine inconnue.

šnèį = «chenille».

šni «poussière, balayures, ordures» < *canile.*

šnòvr masc. «chanvre»; origine obscure. Entendu une fois *šnòbr.*

1 *šó* = «clou».

2 *šó* = «clos», — *ĭ ptè šó* «un petit enclos».

šòc fém. «poule qui a des petits», cf. *MSL*, VII, 462.

šòcā «glousser» — «faire claquer un fouet», dérivé du précédent.

šòsā «tomber en faiblesse»; origine inconnue.

šòtr fém. «crête de coq» < **clistra.*

šõglèz «clef anglaise», c'est-à-dire **šā õglèz*, emprunté au fr.

štā «nettoyer l'écurie, ôter le fumier» = fr. *jeter* «jeter dehors» (?).

štal «fusil de boucher» < all. *stahl* «acier».

1 *štũ* masc. «déblai», dérivé de *štā.*

2 *štũ* masc. «essaim», cf. Roquefort *chetoire* «ruche d'abeilles», Godefroy *geton* «essaim».

šu = «fleur».

šucè «pompon, panache», cf. ital. *ciocca* «touffe de cheveux».

šulā «clouer», dérivé de 1 *šó.*

šultr «instrument à faire les clous», dérivé de 1 *šó.*

1 *šulò* «petit clou», diminutif de 1 *šó.*

2 *šulò* «petit clos», diminutif de 2 *šó.*

šupnā «pleurnicher», — *èn ǧènèl šupén cĕ èl vé fār dè püsĭ.*

šūr «fermer» = fr. *clore*, — *šū* «tais-toi», — *suci sõ lu šū* «cela sent le renfermé».

šųòš masc. = «souffle», — «haleine» (cf. fr. *chercher* de *circare*).

šųòšā = «souffler».

šųòšò = «soufflet».

ĭ švac «vache sans sexe»; origine inconnue.

T

t, té = «tu, te».

1 *ta* = «toi».

2 *ta* = «toit».

tā = «tas», — *ĭ gró tā* «beaucoup».

tāč fém. «poche» < all. *tasche.*

taii « pin » < * *tēdāriu.*
tal = « toile ».
tār = « terre ».
tārā « gâté, avarié »; c'est le fr. *taré* emprunté.
tarètr ou *tarètré d tār* « lierre rampant » < *terrestre.*
tātr fém. « tarte » = vfr. *tartre.*
1 *tė* = « tes ».
2 *tė* « tel », emprunté au fr., — *ĩ tė, èn tė* « un tel, une telle »
tėmĩ « témoin », est probablement emprunté au fr., quoiqu'il ait la même forme que s'il provenait du vieux fonds.
tėmuanii « témoigner », emprunté au fr.
tėt = « tête ».
tėtò « mauvais vase de terre, — tesson » < * *testettu.*
tėv « tiède », cf. *MSL,* VIII, 347.
1 *tè* = « ta ».
2 *tè* « triton d'eau douce, — salamandre terrestre »; origine inconnue.
tèč = « tache ».
tèi, cf. *čvirũ* = fr. *taille.*
tèiẽ masc. « coupant (d'un couteau) » = fr. *taillant.*
tèmi « tamis », emprunté au fr.
tèpi « tapis », emprunté au fr.
tèrẽ « terrain », emprunté au fr.
tèri = « tarir ».
tèribi « terrible », emprunté au fr.
tèrin = « terrine ».
tèròdā = « tarauder ».
tès « pile »; c'est le féminin de *tā* « tas ».
tèiòt fém. « clinche ou clenchette d'une serrure à loquet » < * *tacculetta*, cf. ital. *taccolo.*
tètò « couvreur » < * *tectettu.*
tèvé « soucoupe de pot de fleurs » < * *tabellu.*
tèvẽ « taon » < *tabanu.*
tẽ = « tant ».
tẽbur « tambour », probablement emprunté au fr.
tẽbuòrnā « tambouriner », probablement emprunté au fr.
tẽpũ = « tampon ».
tẽt = « tante ».
tẽtā « tenter », emprunté au fr.
tẽtũ fém. « tante », dérivé de *tẽt.*
tẽtūr ou *tẽtūr* « couleur, teinture », emprunté au fr.

tẽtürār ou *tõtürār* « teinturier », dérivé du précédent.

tẽtüri ou *tõtüri* « peindre, enluminer », cf. le précédent.

tèmā « déborder » < *tumare.*

tènòt « cuveau » = fr. *tinette.*

tènūr fém. « planche à gâteaux », serait en fr. **tournoire*; c'est une planche sur laquelle on tourne la pâte et on l'étend avec un rouleau.

tèrbèlẽ « turbulent », emprunté au fr.

tèrmutũ « champignon frisé ». On dit ailleurs en Franche-Comté « torche-mouton ».

tèsi « tousser » < *tussire.*

tèsũ masc. (ou *tèsũ*) « blaireau », cf. vfr. *taisson.*

tic « tic », probablement emprunté au fr.

tiǧ « tige », probablement emprunté au fr.

til fém. « file de monceaux de fumier qu'on répand dans un champ »; origine inconnue.

lu tirẽ « la grande poutre d'une charpente » = fr. *tirant.*

tiri = « tirer », — *tiri ẽn ōi̯* « crever un œil », — *tiri èri* « décharger une voiture de foin », — *lu tir pu̯a* litt. « le tire-poil (jeu qui consiste à se tirer mutuellement les cheveux) », — *tir brāz* masc. « tire-braise ».

tirlir « tirelire », emprunté au fr.

tiròt fém. « tiroir » = fr. *tirette*, — *lè tiròt di büfò* « le tiroir du buffet ».

lu tiru fö di fũ « l'ouvrier qui tire les pièces du feu (horlogerie) » = fr. *tireur.*

tiru̯òni̯ « tirailler », dérivé de *tiri.*

tizẽn « tisane », emprunté au fr.

ti̯i = « tiller ».

ti̯ò, *tèi̯ò* « tilleul », serait en fr. **tillet*, cf. nom propre *Dutillet*, — *dè šu d tèi̯ò* « fleurs de tilleul ».

tnai̯ masc. « cuveau » < **tiniculu.*

tni = « tenir », — *s tèni* « se contenir ».

tõ = « tôt ».

tõdi « taudis », emprunté au fr.

tõsẽ « toqué, niais »; origine inconnue.

tòcũ masc. « pièce, morceau »; c'est le fr. (Mtb.) *tacon* emprunté, cf. ital. *taccone.*

tòl = « table », — *tòl è règrẽdi* « table à rallonges ».

1 *tòlā* « meurtrir » = vfr. *taller.*

2 *tòlā* masc. « table de pierre à la cave » < *tabulare.*

tòlũ = « talon ».

tònrī = « tannerie ».

tònu = « tanneur ».

tòpā « taper, frapper », emprunté au fr., — *tòp cū* « tape-cul, — tôt-fait (sorte d'omelette) ».

tòpèğ « tapage », emprunté au fr.

tòpò « populage des marais, *Caltha palustris* L. », dérivé de *tòpā*; on appelle cette plante ainsi parce que les enfants en font *taper* les fleurs en les écrasant sur la main.

tòpuaį̄ « pétiller, crépiter », dérivé de *tòpā*.

tòrp « large patte (des bêtes ou des gens) »; origine inconnue.

tòsī « teter » < * *tittiare*.

tòvuaį̄l « bardeau plus fort que les *ésèvl* et moins que les *ésòn* »; origine inconnue.

tõ = « temps », — *dē l vėį tõ* « autrefois », — *lu čò tõ* « l'été », — *lu bīl tõ* « le printemps », — *lu dèrī tõ* « l'automne ».

tõdr = « tendre (verbe) ».

tõdū « écorchure ou durillon au coin des ongles » = fr. *tendon*.

tõpį̄l masc. « espèce de double peigne qui sert à tenir les fils de la toile tendus »; origine inconnue.

tõt = « tente ».

tpī fém. = « pépie »; ce mot présente un cas remarquable de dissimilation, cf. *Revue des langues romanes*, 1898, p. 124; *tpī* sort de * *pépī*, qui provient lui-même, par une assimilation due au sentiment du redoublement, de * *pètī*.

1 *trā* masc. « poutre » < *trabe*.

2 *lė trā* = « les traits (d'un attelage) ».

1 *trāį̄* « enjamber, aller vite »; origine inconnue.

2 *èn buòn trāį̄* « une bonne enjambée », participe passé pris substantivement du précédent.

1 *trār* masc. « tarière » < *taratru*.

2 *trār* « tirer » = fr. *traire*, — *ī trā l ǫį* « sorte de mouche à grandes pattes qui passe pour s'attaquer aux yeux et les crever, — libellule », — *trār èn vèč* « traire une vache ».

trārò, cf. *saiò*; dérivé de 2 *trār*.

s trébǭčī « trébucher », emprunté au fr.

trépėsā = « trépasser ».

trésī « traverser (en parlant de l'eau qui suinte, d'une graine qui pousse) », cf. vfr. *trésir*.

trèbèčī « trébucher » = vfr. *trabucher*.

trèmi masc. « blé qui se sème au printemps », cf. vfr. *tramine* « trèfle ».

trèp = « trappe ».

trèpòt « femme grosse et courte », cf. fr. *trapu*.

trèsī = « tracer » — « biffer ».
trèvā = « travers ».
trèvèi̯ī = « travailler ».
trēbāč fém. « fils qui tombent du métier des tisserands »; origine inconnue.
trēnā = « traîner ».
trēnèl « loquet »; origine inconnue.
trēspu̯òčā « transporter », emprunté au fr.
trēsvāzī « transvaser », emprunté au fr.
trébi̯ò masc. « tourbillon » < **turbillettu*.
trépī « trépied », probablement emprunté au fr.
trōi̯ masc. « cheville qu'on enfile au bout de la chaîne qui entre dans le joug » < *torculu*.
tric « trique », emprunté au fr., — *èn tric dè pē* « un gros morceau de pain ».
tričī = « tricher ».
trip fém. « boyau » = fr. *tripe*.
tripā « marcher sur, fouler aux pieds » = vfr. *triper*.
tripò = « tripot », — « cuisine », — *lu tripò di gnī* « sorte d'antichambre du grenier où l'on met toutes sortes de choses ».
tripu̯òni̯ī « piétiner », dérivé de *tripā*.
trist « triste », emprunté au fr.
tritri « fauvette des roseaux », sorte d'onomatopée d'après le cri de l'oiseau.
trò = « trop ».
trô = « trois », — *du trô* « quelques », — *du trôz ō* « deux ou trois ans, quelques années ».
tròcā « traquer », emprunté au fr.
tròs = « tresse », — « natte de cheveux ».
tròsòt « petite tresse », diminutif du précédent, — *lè tròsòt dè lè cnūi̯* « le ruban de la quenouille ».
tròz = « treize ».
trō « trident » = vfr. *tranc*.
trōbi̯ masc. « tremble (arbre) », emprunté au fr.
trōbi̯ā « trembler, chanceler », emprunté au fr.
trōp fém. « averse de pluie, — volée de coups », substantif verbal de *trōpā*.
trōpā = « tremper ».
èn trōsī d fémī « ce qu'on prend d'un coup avec le *trō* ».
trū « truie », peut-être emprunté au fr., — « putain », — « jeu de la truie »; ce jeu est aussi connu en fr. sous le nom de *co-*

chonnet et sous celui de *goret*; à Damprichard il s'appelle aussi *lè bòc*.

trüòt fém. «cloporte», animal connu vulgairement sous le nom de *cochon* de saint Antoine, — *trüòt è cü* «asticot», diminutif de *trü*.

trüri «chose sans valeur, — saleté», dérivé de *trü*.

trüit «truite», emprunté au fr.

tru d čö = «trou de chou».

trucā «troquer», emprunté au fr.

trucò «morceau de bois noueux servant de projectile, par exemple pour abattre les fruits à la maraude», cf. vfr. *troque*, *troche*(?).

trusčĩ «troussequin», emprunté au fr.

truv fém. «capture, trouvaille», substantif verbal de *truvā*.

truvā = «trouver».

truvāį fém. «trouvaille», probablement emprunté au fr.

trüz fém. «culot d'une pipe»; origine inconnue.

truznā «gargouiller, en parlant d'une pipe mal nettoyée», dérivé du précédent.

trũ = «tronc», — *ĩ trũ d bö* «grande bûche de bois», — *l trũ di fųò* «le derrière du four».

èn trũč «grosse bûche de bois» = fr. *tronche*.

ĩ trũčò «petite bûche de bois» = fr. *tronchet*.

s trũpā = «se tromper».

trųòįi «lâcher un vent bruyant», cf. vfr. *trouille* «pétarade».

tti «tetine de brebis»; le suffixe est obscur; faut-il remonter à **tittile*, à **titticulu*?

tütaįi = «tutoyer».

tütu m. «instrument avec lequel on commence à *bròcā l čènòvr*» (puis on se sert de *lè bròc*, — et l'on finit par *lè rcųòròt*), serait en fr. **tue-tout*.

lu tĩ, *lé tĩ* «le tien, les tiens», cf. *MSL*, X, 305.

lè tĩn, *lé tĩn* «la tienne, les tiennes», cf. *MSL*, X, 305.

tųā = «tuer».

tųé masc. «grande cheminée en bois» = vfr. *tuel*.

tųirũ masc. «latte pour soutenir les tuiles»; origine obscure.

tųò «tuyau» < **tudettu*.

1 *tu* fém. «tuf» < *tofu*.

2 *tu*, *tut* = «tout, toute».

1 *tu* = «taie (d'oreiller)».

2 *tü* = «tort».

tubac «tabac», emprunté au suisse allemand *tobac*.

tubè «par terre», serait en fr. **tout-bas*.
tüdr = «tordre».
tüịòt «taie d'oreiller», dérivé de 1 *tü*.
tul̃ü «moignon»; origine inconnue.
tupè «toupet (effronterie)», emprunté au fr.
turb «tourbe», emprunté au fr.
turč fém. «giffle», — «bourrelet que les femmes se mettent sur la tête pour porter un fardeau» = fr. *torche*.
tũ = «ton».
tũb = «tombe».
tũbrė = «tombereau».
tũr «tendre (adjectif)», cf. *MSL*, VIII, 339.
tụāị fém. «nappe», dérivé de 1 *tu*.
tụaịũ «grand linge», dérivé du précédent.
tụò = «tour (dans tous les sens)».
tụòčė «gâteau» < **tortellu*.
tụòčī = «toucher».
tụònā = «tonner».
tụònò «rouleau de bois autour duquel on enroule la corde d'une voiture à échelles» < **tornettu*.
virī lè tụònòl «tourner la charrue au bout d'un champ», dérivé de *tụò*.
lė tụòrčòt «coussins sur lesquels repose le joug», dérivé de *türč*.
tụòrčũ = «torchon».
tụòrė = «taureau».
tụòrğü «difforme»; c'est le fr. *tordu* emprunté.
tụòrlīr «vache qui ne peut plus faire de veau»; origine inconnue.
tụòrmõtā = «tourmenter».

Ü

ü = «œuf».
ümė «humeur», emprunté au fr.
üvā = «hiver».
üzā = «user».
üzèğī «faire usage de, se servir de», peut-être emprunté au fr.

Ü̃

ü̃, *ü̃n* = «un, une», — *èn čẽbrė tut õn ü̃* «une chambre toute en désordre».

Ü̯

ü̯il « huile », emprunté au fr.

U

1 *u*, *uğ* ou *vuğ* « sale » = vfr. *ort*, *orde*.
2 *u* = « or ».
udr = « ordre ».
ui̯ (rare) « oie »; cette forme étant isolée, il est difficile de dire si elle est le représentant de *auca* ou si elle est empruntée ou refaite.
u̯i̯òt « oie », dérivé du précédent.
ur « vent » < *aura*.
urfénò « orphelin »; la première syllabe est corrompue.
ūrğ = « orge ».
us « cri destiné à chasser les chiens » est peut-être d'origine germanique, cf. vha. *uz*, all. *aus*.
uvrī « ouvrier », probablement emprunté au fr.

Ù

ù̃ = « on », — *è i̯ è lùtõ c ù̃ n t ù̃ vü* « il y a longtemps qu'on ne t'a vu ». Noter que le verbe qui a pour sujet *ù̃* est toujours une 3e pl. à désinence *-ù̃*; c'est une assimilation de la désinence avec le sujet favorisée par le modèle *ù̃ sù̃* « on est »; exemples : *ù̃ srù̃* « on sera »; *ù̃ vèrù̃* « on viendra »; *ù̃ vu̯arù̃* « on verra ».
ù̃br = « ombre (du soleil), — ombre (poisson) ».
ù̃i̯ = « ongle ».
ù̃i̯òt « ongle de porc », diminutif du précédent.
ù̃t = « honte ».
ù̃tu, *-uz* = « honteux, -euse ».
ù̃z = « onze ».

U̯

u̯ògür = « ordure ».
u̯òi̯òt « oie », diminutif remplaçant le produit de *auca*.
u̯òl « ourlet de gâteau » = vfr. *orle*.
u̯òniù̃ = « oignon ».
u̯òrm = « orme ».

tubè « par terre », serait en fr. **tout-bas*.
tūdr = « tordre ».
tūi̯òt « taie d'oreiller », dérivé de 1 *tū*.
tūl̄ī « moignon » ; origine inconnue.
tupè « toupet (effronterie) », emprunté au fr.
turb « tourbe », emprunté au fr.
turč fém. « giffle », — « bourrelet que les femmes se mettent sur la tête pour porter un fardeau » = fr. *torche*.
tũ = « ton ».
tũb = « tombe ».
tũbrē = « tombereau ».
tũr « tendre (adjectif) », cf. *MSL*, VIII, 339.
tu̯āi̯ fém. « nappe », dérivé de 1 *tū*.
tu̯aĩ « grand linge », dérivé du précédent.
tu̯ò = « tour (dans tous les sens) ».
tu̯òčē « gâteau » < **tortellu*.
tu̯òčī = « toucher ».
tu̯ònā = « tonner ».
tu̯ònò « rouleau de bois autour duquel on enroule la corde d'une voiture à échelles » < **tornettu*.
virī lè tu̯ònòl « tourner la charrue au bout d'un champ », dérivé de *tu̯ò*.
lē tu̯òrčòt « coussins sur lesquels repose le joug », dérivé de *turč*.
tu̯òrčũ = « torchon ».
tu̯òrē = « taureau ».
tu̯òrǧü « difforme » ; c'est le fr. *tordu* emprunté.
tu̯òrlīr « vache qui ne peut plus faire de veau » ; origine inconnue.
tu̯òrmõtā = « tourmenter ».

Ü

ü = « œuf ».
ümē « humeur », emprunté au fr.
üvā = « hiver ».
üzā = « user ».
üzèǧī « faire usage de, se servir de », peut-être emprunté au fr.

Ü̃

ü̃, *ü̃n* = « un, une », — *èn čèbrē tut õn ü̃* « une chambre toute en désordre ».

Ü̯

ü̯il « huile », emprunté au fr.

U

1 *u*, *ūg̀* ou *vuğ* « sale » = vfr. *ort*, *orde*.
2 *ū* = « or ».
ūdr = « ordre ».
ui̯ (rare) « oie »; cette forme étant isolée, il est difficile de dire si elle est le représentant de *auca* ou si elle est empruntée ou refaite.
ūi̯òt « oie », dérivé du précédent.
ūr « vent » < *aura*.
urfénò « orphelin »; la première syllabe est corrompue.
ūrğ = « orge ».
us « cri destiné à chasser les chiens » est peut-être d'origine germanique, cf. vha. *uz*, all. *aus*.
uvrī « ouvrier », probablement emprunté au fr.

Ù

ū̃ = « on », — *è i̯ è lũtõ c ū̃ n t ū̃ vü* « il y a longtemps qu'on ne t'a vu ». Noter que le verbe qui a pour sujet *ū̃* est toujours une 3ᵉ pl. à désinence *-ū̃*; c'est une assimilation de la désinence avec le sujet favorisée par le modèle *ū̃ sū̃* « on est »; exemples : *ū̃ srū̃* « on sera »; *ū̃ vèrū̃* « on viendra »; *ū̃ vu̯arū̃* « on verra ».
ū̃br = « ombre (du soleil), — ombre (poisson) ».
ū̃i̯ = « ongle ».
ū̃i̯òt « ongle de porc », diminutif du précédent.
ū̃t = « honte ».
ū̃tu, *-uz* = « honteux, -euse ».
ū̃z = « onze ».

U̯

u̯òğür = « ordure ».
u̯òi̯òt « oie », diminutif remplaçant le produit de *auca*.
u̯òl « ourlet de gâteau » = vfr. *orle*.
u̯òni̯ū̃ = « oignon ».
u̯òrm = « orme ».

V

vā = «ver (de toute espèce)», — «panaris».
vān = «verne»; on se sert de ce bois pour la teinture, comme remède contre la gale, etc.
vé «veau», cf. *MSL*, VIII, 343.
véi̯ = «vieux».
vélā «faire un veau», cf. *MSL*, VIII, 343.
véli f. «clématite sauvage, *Clematis vitalba* L.», cf. *MSL*, VIII, 343.
vélò «veau», — *ĩ vélò d prā* «veau né six mois avant l'hiver», cf. *MSL*, VIII, 343.
vépròlā «repas de 4 heures», cf. *répròlā*.
vésé «tonneau» < *vascellu*.
vési fém. «ampoule», emprunté au fr.
véslò «baril» < **vascellettu*.
véti = «vêtir».
vézĩ = «voisin».
1 *vè* «cercueil», cf. *MSL*, X, 175.
2 *vè* «gui»; origine obscure.
vèč = «vache».
vèi̯a «valoir», cf. *MSL*, X, 320.
vèni̯ = «vigne» — *vèni̯ vīrğ* «vigne vierge», emprunté au fr.
vèrvèn «verveine», emprunté au fr.
vèst «veste», emprunté au fr.
vẽ «vingt», emprunté au fr.
vėlup fém. = «varlope».
1 *vö* «vœu», emprunté au fr.
2 *vö*, *vöd* = «vide».
èn ğémõ vözi «jument qui a été saillie et qui ne porte pas»; est-ce *vocita*?
vi, *viv* = «vif, vive», — «actif».
1 *vī* = «vie», — *fār lè vī* «être débauché».
2 *vī* «route» < *via*.
lè vīr dė lè fò «l'anneau de la faux»; c'est probablement le substantif verbal de *viri* avec allongement de l'*i* sous l'influence de l'accent tonique et de l'*r*.
viraịi «bousiller», dérivé de *viri*.
viri «tourner», — «tourner à l'aigre (en parlant de certains liquides)» = fr. *virer*, — *lu vir bö* «crochet qui fait tourner le

bois dans la scierie», — *virī ôtụ̂ò* «contourner», — *èl èfā sci dē̃ ī vir tè mē̃* «il a fait cela en un tour de main».

ī virò «homme changeant», — «bouton de serrure que l'on tourne pour ouvrir», dérivé de *virī*.

virū̃ «véron (poisson)», emprunté au fr. (Mtb.).

vis masc. «vis», emprunté au fr., — *lu vis di bē̃* «vis du banc de menuisier», — *ī vis è plècā* «presse en bois qui sert à plaquer».

vī̃ = «vin».

vī̃nāgr «vinaigre», probablement emprunté au fr.

vịa «vouloir», cf. *MSL*, X, 319.

vịē̃d = «viande», — *dlè vịē̃d vụarịèsī* «de la viande gâtée, *gòvụaịī*»; voir *gòvụaịī* et *vụarịèsī*.

vịòt «vrille» <**vitetta*.

vịulā «violer», probablement emprunté au fr.

l vịulè «l'érysipèle»; c'est probablement le fr. *violet* emprunté.

vịulò «violet», probablement emprunté au fr.

vịulòt «violette», probablement emprunté au fr.

vlèğ = «village».

vni = «venir», — «devenir».

1 *vṓ*, *vṓz*, *vó*, *vóz* = «vous».

2 *vṓ*, *vṓz* = «vos».

vṓdr «tourner, contourner avec une voiture» <*volvere*, — *sté n pé pè vṓdrè di prèmī cṓ, tè rcèlrè* «si tu ne peux pas tourner du premier coup, tu reculeras».

1 *vṓt* = «voûte».

2 *vṓt* = «votre».

vṓtr = «vôtre».

vṓzaịī «voussoyer», dérivé de 1 *vṓ*.

vòcē̃s «vacance», emprunté au fr.

vòğ fém. «rampe d'escalier», — *pē̃r vòğ* «prendre garde» = fr. *garde*.

vòlmū̃ «gros monceau de foin formé par la réunion de plusieurs petits tas»; origine inconnue.

vòlò = «valet».

vònā = «vanner».

vònòt fém. «tiercelet» = fr. *vannette*.

vòr = «guère».

vòrō̃ = «vaurien».

vòs = «vesce», — *vòs sòvèğ* «vesce sauvage».

vòsa = «vesser».

è vòs «à verse», emprunté au fr.

IMPRIMERIE NATIONALE.

vòv = «veuve».

vòvrē «veuf», dérivé de *viduus*.

1 *vȫ* = «vent».

2 *vȫ* = «van».

vȫtr = «ventre».

vȫtrīr «sous-ventrière» = fr. *ventrière*.

vrā = «vrai».

vrāį fém. «ellébore»; cette plante se nomme en latin *ueratrum*; notre forme peut représenter **ueraclum*.

1 *vrī̈* = «venin».

2 *vrī̈* «purin»; origine inconnue.

vrū = «verrue».

vū = «vue».

vūdī = «vider».

vulā = «voler».

vulē̈ masc. «faucille pour moissonner» = vfr. *voulant* «espèce de serpe».

vulū = «velu».

vūn = «veine (vaisseau)», — «veine (chance)».

vūnį̂ «semer» = vfr. *vaigner*.

vūr «voir», cf. *MSL*, X, 322.

vūtī «regarder attentivement», — *vūtī èprè cēcṻ* «regarder si l'on voit quelqu'un», — *èl ò bī̈ vūtē̈* «il est bien regardant, c'est-à-dire bien avare», cf. vfr. *voitier*.

vūrdi «vendredi», cf. *MSL*, VIII, 339.

1 *vu̯a*, *vu̯ağ* = «vert, verte».

2 *òį vu̯a* «oh ouais!», signe de douleur, d'incrédulité < vha. *wē*.

vu̯ā «voix», emprunté au fr.

vu̯aci «voilà», composé de *vu̯a* et de *ci*.

vu̯ağā = «garder», — *vu̯ağ butiś* masc. «sansonnet (oiseau)».

vu̯ağī = «verdir».

vu̯ağò «sorte de poire très verte» = vfr. *verdet*.

vu̯ağutī «l'arbre qui produit les *vu̯ağò*», dérivé du précédent.

vu̯aièğ = «voyage».

vu̯aį̂ = «veiller».

vu̯aī̈ «regain» = vfr. *gain*.

vu̯alè = «voilà».

èn tār è lè vu̯anöğ «une terre mal exposée, exposée au nord»; on dit ailleurs en Franche-Comté dans le même sens «une terre à l'hivernage»; c'est probablement la même expression corrompue.

vuar = «verre».
vuarè = «verrat».
vuarōi = «verrou».
vuarōii = «verrouiller».
vuarğ = «verge».
vuari = «guérir».
vuariè = «verglas».
vuarièsī «couvert de verglas», — *lu čmī ò tu vuarièsī* «le chemin est couvert de verglas», — *dlè vięd vuarièsī*, cf. *vięd*.
vuarmīn = «vermine».
vuasi = «voici».
vuaśā = «verser».
vuat «ouate», emprunté au fr.
vuèp = «guêpe».
vuèpīr fém. «guêpier», dérivé du précédent.
vuic fém. «petit pain», cf. all. *weck*.
vuipèr masc. «vipère», cf. *MSL*, X, 291.
vuivr = «guivre».
vuizö masc. «buse (oiseau de proie connu vulgairement sous le nom de *bête aux poules*)» < **wīs-eolu*, cf. vha *wisala*, mha. *wisel* «belette» (la belette est aussi une *bête aux poules*).
vuiznā «pousser un cri vif, ī ğèiò»; ce mot provient-il de *vocinare*? Dans ce cas on attendrait **vöznā*; mais le groupe *vu-* a pu produire un effet spécial que l'absence d'autres exemples rend difficilement vérifiable; d'autre part le mot *vuizö* a pu exercer une influence sur ce verbe, parce que le cri du *vuizö* est précisément un *ğèiò*.
vuīdr «cric», cf. all. *winden*.
vuòrmèslā «vermoulu (en parlant d'un fruit)»; c'est peut-être une forme corrompue pour **vuarmèslā*, cf. vfr. *vermissure*.
vuòrpèii «faire tourner une voiture en la levant avec la perche»; origine inconnue.

Z

zèl «zèle», emprunté au fr.
zèlā «zélé», emprunté au fr.
zī = «zinc».

Ž

žnèl, *ğénèl* «poule» < **gamla*.
žnèli «poulailler», dérivé du précédent.

žnīvr, ğénīvr = «genièvre».
žnūi̯ «genou», cf. *MSL*, VII, 463.
étr è žnūi̯ū «être à genoux», dérivé du précédent.

ERRATUM.

Le premier article de ce travail a été fait et a paru en 1891, le dernier en 1900. Durant ces neuf années, nous avons trouvé des documents qui nous manquaient à l'origine et acquis des connaissances qui nous faisaient défaut; c'est ce qui nous a permis de relever dans les derniers articles quelques erreurs que nous avions commises dans les premiers, et de combler aussi quelques lacunes. Le présent *erratum* est en quelque sorte une table de ces rectifications et de ces additions. Il comprend en outre quelques fautes d'impression qui se sont glissées çà et là. Il renvoie pour le texte au tome et à la page, pour le vocabulaire aux mots :

VII, 463, supprimer la *Remarque 2*.
—, 466, 2°, cf. X, 177, *Remarque 1*, et X, 294, 1°.
—, 467, l. 10, lire *stabula*.
—, 467, l. 3 du bas, cf. X, 295, l. 1 et suiv.
—, 469, l. 2, au lieu de *g*, lire *ğ*.
—, 470, l. 16, au lieu de *pertusu*, lire *pertusiu*.
—, 477, l. 4 et 6, supprimer *patronu* et *matrona*; les deux mots sont empruntés, cf. X, 301.

VIII, 58, l. 25, au lieu de *dé|dlà*, lire *déd|là*.
—, 319, l. 15, ajouter ici la loi phonétique exposée au mot *brȫlā*, XI, 61.
—, 321, l. 1 du bas, au lieu de *grèmól*, lire *grèmòl*.
—, 323, l. 13, au lieu de *snkia*, lire *skina*.
—, 327, l. 11 et 12, supprimer les exemples *pu̯arū*, *mu̯arùn* et voir pour ces mots X, 301.
—, 328, l. 5 du bas, intercaler ici la loi phonétique exposée au mot *brač*, XI, 60.
—, 329, l. 4, ajouter ici les remarques faites aux mots *brus*, XI, 62, *būčāi̯*, XI, 63.

VIII, 329, l. 15, *cuči*, voir la remarque faite au mot *būčāį*, XI, 63.

—, 331, l. 21, ajouter ici la remarque faite au mot *būsò*, XI, 63.

—, 335, l. 2 du bas, ajouter ici la remarque faite au mot *būčāį*, XI, 63.

—, 336, l. 5, supprimer l'exemple *rbômi* et voir ce mot, XI, 410.

—, 339, l. 9 du bas, voir X, 198, l. 5 du bas et suivantes.

—, 342, l. 21, ajouter ici la loi phonétique énoncée au mot *brač*, XI, 60.

—, 343, l. 19, ajouter ici la remarque faite au mot *èdè*, XI, 199.

X, 173, l. 12 et 7 du bas, au lieu de *piẽn*, lire *piẽn*.

—, 175, l. 12, au lieu de *ièsū*, lire *ièsū*.

—, 199, l. 21, au lieu de «voudrait», lire «vaudrait».

—, 305, l. 10 du bas, au lieu de *tūn*, lire *tūn*.

Vocabulaire, s. v. *cuſ*, au lieu de «origine inconnue», lire «= fr. mérid. *cofo*».

—, au lieu de *cumū*, lire *cumū*.

—, s. v. *čèçò*, au lieu de «origine inconnue», lire «cf. port. *cacho* «même sens».

—, s. v. *čèpūā*, *čèpiā*, au lieu de «dérivé de *čèpū*», lire « = vfr. *chapler*».

—, au lieu de *dèlaį*, lire *dèlaį*.

—, au lieu de *dèpièį*, lire *dèpièį*.

—, s. v. *frôsūr*, cf. maintenant *Revue des Langues romanes*, 1899, p. 471.

—, s. v. *grèbès*, au lieu de «c'est à l'all.», lire «c'est l'all.».

—, *laį*, mettre ce mot à son rang alphabétique, deux lignes plus haut.

—, au lieu de *mètèri*, lire *mètèri*.

—, s. v. 2 *pé*, au lieu de *bī pū*, lire *bī pū*.

—, s. v. 1 *pèn*, *pèn*, au lieu de *pén*, lire *pèn*; au lieu de *fretòl*, lire *frètòl*.

Maurice Grammont.

I

INDEX.

GÉNÉRALITÉS.

A. — LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

GREC ANCIEN.

LANGUES ITALIQUES.

OSQUE ET OMBRIEN.

LATIN.

LANGUES ROMANES.

FRANÇAIS.

BRETON ARMORICAIN.

LANGUES GERMANIQUES.

GOTHIQUE.

LANGUES LETTO-SLAVES.

LITHUANIEN.

LANGUES SLAVES.

VIEUX SLAVE.

SERBE.

TCHÈQUE.

RUSSE.

LANGUE ARMÉNIENNE.

LANGUES INDO-IRANIENNES.

SANSCRIT.

ZEND.

B. — LANGUES SÉMITIQUES.

C. — LANGUES DIVERSES.

II

LEXIQUE DES MOTS ÉTUDIÉS.

A. — LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

GREC ANCIEN.

IMPRIMERIE NATIONALE.

GREC MODERNE.

LANGUES ITALIQUES.

OSQUE.

OMBRIEN.

LATIN.

LANGUES ROMANES.

ITALIEN.

ESPAGNOL.

PORTUGAIS.

FRANÇAIS.

BOURGUIGNON.

DAUPHINOIS.

HAUT-BRETON.

LANGUEDOCIEN.

LORRAIN.

MORVANDEAU.

NORMAND.

PATOIS DE FRANCHE-COMTÉ.

PATOIS DE MONTBÉLIARD.

PROVENÇAL.

LANGUES CELTIQUES.

GAULOIS OU VIEUX CELTIQUE.

IRLANDAIS.

GAÉLIQUE D'ÉCOSSE.

GALLOIS.

CORNIQUE.

BRETON.

IMPRIMERIE NATIONALE.

LANGUES GERMANIQUES.

GOTHIQUE.

VIEUX HAUT-ALLEMAND.

MOYEN HAUT-ALLEMAND.

ALLEMAND MODERNE.

NÉERLANDAIS.

LANGUES LETTO-SLAVES.

I. — LANGUES LETTO-PRUSSIENNES.

VIEUX PRUSSIEN.

LITHUANIEN.

LETTE.

II. — LANGUES SLAVES.

VIEUX SLAVE.

SERBE.

TCHÈQUE.

HAUT-SORABE.

POLONAIS.

RUSSE.

PETIT RUSSIEN.

LANGUE ARMÉNIENNE.

LANGUES INDO-IRANIENNES.

SANSCRIT.

PRACRIT.

ZEND.

VIEUX PERSE.

PEHLVI.

PERSAN MODERNE.

B. — LANGUES SÉMITIQUES ET CHAMITIQUES.

HÉBREU.

PHÉNICIEN.

ASSYRIEN.

ARABE.

SYRIAQUE ET ARAMÉEN.

ÉTHIOPIEN.

ÉGYPTIEN.

C. — LANGUES OURALO-ALTAÏQUES.

YAKOUTE.

HONGROIS.

TURC.

MONGOL.

D. — LANGUE LYCIENNE.

E. — LANGUES DIVERSES.

GÉORGIEN.

ÉTRUSQUE.

BASQUE.

IMPRIMERIE NATIONALE.

TABLE DES AUTEURS.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME DOUZIÈME



PARIS (2e)

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

1903

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

AU 21 NOVEMBRE 1903

MEMBRES DONATEURS

MM. G.-I. ASCOLI, Prince ALEXANDRE BIBESCO, MICHEL BRÉAL, † JAMES JACKSON.

MEMBRES PERPÉTUELS.

MM. Lucien ABEILLE.
Alexandre ALEXANDROWSKI.
G.-I. ASCOLI.
Daniel BARBELENET.
J. BAUDOUIN DE COURTENAY.
Philippe BERGER.
Prince Alexandre BIBESCO.
Alphonse BLANC.
F. BONNARDOT.
† Alexandre BOUTROUE.
Paul BOYER.
Michel BRÉAL.
Sophus BUGGE.
Ph. COLINET.
Georges COUSIN.
Alexis DELAIRE.
Hartwig DERENBOURG.
O. DONNER.
Edmond DUCHESNE.
Émile DURAND-GRÉVILLE.
† Émile EGGER.
Émile ERNAULT.
Louis FINOT.
† Jean FLEURY.
† Christian GARNIER.
Abbé GONNET.
† GOULLET.
Giacomo DE GREGORIO.
Émile GUIMET.
F. HAVERFIELD.
Louis HAVET.
Victor HENRY.
Abbé HÉRIOT-BUNOUST.
† James JACKSON.
Charles JORET.
Jean KIRSTE.
Marquis DE LABORDE.

MM. Henri LARAY.
R. P. Jules LEBRETON.
Gustave LECOCQ.
Louis LEGER.
Abbé Albert LEPITRE.
A. MEILLET.
Paul MELON.
† Demetrios DE MENAGIOS.
Paul MEYER.
Paul OLTRAMARE.
† Gaston PARIS.
Général Théodore PARMENTIER.
Paul PASSY.
† S. M. Dom PEDRO II.
MM. Antonio PEÑAFIEL.
† Charles PLOIX.
John RHŶS.
Maurice ROGER.
Eugène ROLLAND.
Dr ROSAPELLY.
R. P. SACLEUX.
Ferdinand DE SAUSSURE.
A.-H. SAYCE.
Gustave SCHLUMBERGER.
Paul SÉBILLOT.
Émile SENART.
Edmond SÉNÉCHAL.
Johan STORM.
Léopold SUDRE.
És. TEGNÉR.
† Dr THOLOZAN.
Mlle DE TCHERNITZKY.
MM. Vilh. THOMSEN.
Marquis DE VOGÜÉ.
† Edward R. WHARTON.
Colonel WILBOIS.
Ludvig WIMMER.

LISTE GÉNÉRALE.

MM.

Abeille (Lucien), professeur de langue latine au Collège national, professeur de français à l'École supérieure de guerre, Casilla del Correo 1162, Buenos-Aires (République Argentine). — Élu membre de la Société le 23 mai 1891; membre perpétuel.

Adam (Lucien), président de Chambre à la Cour d'appel, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 7 février 1885.

Adjarian (Hratchia), ancien élève de l'École pratique des hautes études, couvent arménien, Choucha (Caucase), Russie. — Élu membre de la Société le 27 février 1897.

Alexandrowski (Alexandre), licencié ès lettres, 94, boulevard de Port-Royal, Paris (V^e). — Élu membre de la Société le 28 mai 1892; membre perpétuel.

Anglade (Joseph), ancien chargé de cours à la Faculté des lettres de Rennes, Lézignan (Aude).

Arbois de Jubainville (*Marie*-Henry d'), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures celtiques au Collège de France, directeur de la *Revue celtique*, 84, boulevard Montparnasse, Paris (XIVe). [Adresse de vacances: Jubainville, par Ruppes (Vosges).] — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1881 et 1882; président en 1883.

Arrò (Alessandro), professeur au Lycée, 35, Via Santa Chiara, Turin (Italie). — Élu membre de la Société le 18 janvier 1896.

Ascoli (Graziadio *I.*), associé étranger de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), sénateur du royaume d'Italie, professeur à l'Institut royal, Milan (Italie). — Élu membre de la Société le 22 juillet 1876; membre perpétuel, donateur.

Audouin (Édouard), professeur de philologie et antiquités grecques et latines à l'Université, 14, rue le Cesve, Poitiers (Vienne). — Élu membre de la Société le 23 février 1889.

10. Aymonier (Le commandant Étienne-*François*), directeur de l'École Coloniale, 2, avenue de l'Observatoire, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 4 février 1882; vice-président de 1892 à 1895.

Bailly (Anatole), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire de l'Université, 91, rue Bannier, Orléans (Loiret). — Admis dans la Société en 1866.

Bally (Charles), privat-docent à l'Université, 4, Boulevard James-Fazy, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 10 mars 1900.

Barbelenet (Daniel), professeur au Lycée de Douai, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, Lille (Nord). — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892; bibliothécaire en 1893; membre perpétuel.

Barbier de Meynard, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, administrateur de l'École spéciale des langues orientales vivantes, 2, rue de Lille, Paris (VIIe). — Membre de la Société depuis le 2 février 1884.

Barth (Auguste), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 10, rue Garancière, Paris (VI)^e. — Élu membre de la Société le 10 mars 1873.

Barthélemy (Adrien), vice-consul de France, Marache (Syrie septentrionale). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Basset (René), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École supérieure des Lettres, l'Agha 49, rue Michelet, Mustapha (Alger). — Élu membre de la Société le 2 juin 1888.

Baudisch (Julius), docteur en philosophie, III, 2, Radetzkystrasse, 39, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1892.

Baudouin de Courtenay (Prof. Dr J.), Ismajlow. p., 5. Rotte, N. 3, L. 9, Saint-Pétersbourg (Russie). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881; membre perpétuel.

20. Bauer (Alfred), 17, rue Tournefort, Paris (Ve). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875.

Baunack (Johannes), docteur en philosophie, 32, Hospitalstrasse, Leipzig (Saxe). — Élu membre de la Société le 26 juin 1880.

Beljame (Alexandre), professeur-adjoint de langue et littérature anglaises à l'Université, 29, rue de Condé, Paris (VIe). — Membre de la Société en 1867.

Benoist-Lucy (L.), 40, rue Voltaire, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 2 février 1901.

Berger (Philippe), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, 19, quai Voltaire, Paris (VIIe). — Élu membre de la Société le 1er juin 1872; trésorier depuis le 11 avril 1874 jusqu'au 31 décembre 1891; vice-président en 1890 et en 1891; président en 1892; membre perpétuel.

Bianu (Le professeur Jean), bibliothécaire de l'Académie roumaine, 135, calea Victoriei, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 3 mars 1883.

Bibesco (Le prince Alexandre), 69, rue de Courcelles, Paris (VIIIe). — Élu membre de la Société le 6 juin 1874; vice-président en 1893, président en 1894; membre perpétuel, donateur.

Blanc (Alphonse), professeur au Collège, villa Caprice, route d'Agde, Cette (Hérault). — Élu membre de la Société le 20 février 1875; membre perpétuel.

Bloch (Oscar), agrégé de l'Université, 28, rue du Cardinal-Lemoine (Paris).

Blochet (Edgard-*Gabriel-Joseph*), diplômé de l'École des langues orientales, attaché à la Bibliothèque Nationale, 35, rue de l'Arbalète, Paris (Ve). — Élu membre de la Société le 30 juin 1894.

30. Boisacq (Émile), professeur à l'Université de Bruxelles, 14, rue Van Elewijck, Ixelles (Belgique). — Élu membre de la Société le 13 février 1892.

Boissier (Alfred), Le Rivage, par Chambésy, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1900.

Boissier (*Marie-Louis-Antoine*-Gaston), secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur de littérature latine au Collège de France, maître de conférences à l'École normale supérieure, 23, quai Conti, Paris (VIe). — Membre de la Société depuis le 8 mai 1869.

Bonnardot (François), archiviste-paléographe, conservateur de la Bibliothèque municipale, les Charmettes, Verdun (Meuse). — Admis dans la Société en 1868; vice-président de 1887 à 1889; président en 1890; membre perpétuel.

Bossert (A.), inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, 51, rue d'Assas, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 2 décembre 1882.

Boudet (L'abbé H.), curé de Rennes-les-Bains (Aude). — Élu membre de la Société le 4 décembre 1897.

Bovier-Lapierre, professeur honoraire de l'Université, membre de l'Académie des Arts et Belles-Lettres de Mâcon, 2, rue de l'Asile, quartier de Bel-Air, Mâcon (Saône-et-Loire). — Présenté pour être membre de la Société le 9 juin 1871 ; bibliothécaire du 25 mai 1878 au 1er janvier 1879.

Boyer (Paul-*Jean-Marie-Gabriel*), professeur de langue russe à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 54, rue de Bourgogne, Paris (VIIe). — Élu membre de la Société le 8 décembre 1888 ; trésorier de 1892 à 1894 ; vice-président en 1899 et en 1900 ; président en 1901 ; membre perpétuel.

Bréal (Michel-*Jules-Alfred*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), inspecteur général de l'enseignement supérieur, professeur de grammaire comparée au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 87, boulevard Saint-Michel, Paris (Ve). — Membre de la Société en 1865 ; secrétaire depuis 1868 ; membre perpétuel, donateur.

Brunot (Ferdinand), professeur à la Sorbonne, 4, avenue d'Orléans.

40. **Bugge** (Sophus), associé étranger de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878 ; membre perpétuel.

Cabaton (Antoine), ancien élève de l'Ecole pratique des hautes études, ancien membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient, attaché à la Bibliothèque nationale, 13, rue Malebranche, Paris (Ve). — Élu membre de la Société le 19 janvier 1901.

Candréa, docteur de l'Université de Paris, 119, rue de Grenelle, Paris. — Élu membre de la Société le 31 janvier 1903.

Cart (Théophile), professeur au lycée Henri IV et à l'École des sciences politiques, 12, rue Soufflot, Paris (Ve). — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892 ; bibliothécaire de 1894 à 1898 ; trésorier depuis le 1er janvier 1899.

Chabaneau (Camille), professeur honoraire de l'Université, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868.

Chabot (l'abbé Jean-Baptiste), 47, rue Claude-Bernard, Paris (Ve). — Élu membre de la Société le 23 février 1895.

Chatelain, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Élu membre de la Société le 31 janvier 1903.

Charencey (*Charles-Félix*-Hyacinthe **Gouhier**, comte **de**), membre du Conseil général de l'Orne, 72, rue de l'Université, Paris (VIIe). [Adresse de vacances : Saint-Maurice-les-Charencey (Orne)]. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier secrétaire ; bibliothécaire de 1868 à 1873 ; vice-président en 1874, 1883 et 1884 ; président en 1885.

Chilot (*Pierre*-Paul-*Narcisse-Fernand*), licencié ès lettres, élève de l'École pratique des hautes études, 11, rue de la République, Saint-Mandé (Seine). — Élu membre de la Société le 14 janvier 1893 ; bibliothécaire depuis le 1er janvier 1899.

Clarac, professeur au Lycée Montaigne, rue de l'Yvette, Bourg-la-Reine (Seine). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1901.

50. **Colinet** (Philémon), professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu membre de la Société le 25 juin 1892 ; membre perpétuel.

COMTE (Charles), professeur au lycée Condorcet, 52, rue d'Amsterdam, Paris (IX[e]). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

CONSTANS (Léopold-*Eugène*), professeur à l'Université d'Aix-Marseille, 46, cours Gambetta, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). — Élu membre de la Société le 4 juin 1898.

CORNU (Jules), professeur à l'Université, Graz (Styrie), Autriche. — Élu membre de la Société le 19 juillet 1873.

COUBRONNE (Louis), professeur au lycée, 10, rue de Feltre, Nantes (Loire-Inférieure). — Élu membre de la Société le 25 janvier 1879.

COURANT (Maurice), secrétaire interprète du ministère des affaires étrangères pour les langues chinoise et japonaise, maître de conférences à l'Université de Lyon, professeur près la Chambre de commerce de Lyon, 3, chemin du Chancelier, Ecully (Rhône). — Élu membre de la Société le 7 avril 1900.

COUSIN (Georges), maître de conférences à l'Université, 15, rue Saint-Lambert, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 8 février 1890; membre perpétuel.

CUNY (Albert), agrégé de l'Université, faisant fonction d'administrateur, hôtel Gay-Lussac, rue Gay-Lussac, Paris (V[e]). — Élu membre de la Société le 9 mai 1891.

DAVID (René), ingénieur, 60, rue des Écoles, Paris (V[e]). — Élu membre de la Société le 18 février 1882.

DELAIRE (Alexis), 238, boulevard Saint-Germain, Paris (VII[e]). — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876; membre perpétuel.

60. DELAPLANE (A.), chef de bureau au Ministère des travaux publics, 244, boulevard Saint-Germain, Paris (VII[e]). — Admis dans la Société en 1868.

DELONDRE (Gustave), 16, rue Mouton-Duvernet, Paris (XIV[e]). — Membre de la Société en 1865.

DELPHIN (Gaëtan), directeur de la Médersa, Alger (Algérie). — Élu membre de la Société le 30 juin 1894.

DERENBOURG (Hartwig), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'arabe littéral à l'École spéciale des langues orientales vivantes, directeur d'études pour la langue arabe, l'islamisme et les religions de l'Arabie à l'École pratique des hautes études, professeur honoraire du Séminaire israélite, 30, avenue Henri-Martin, Paris (XVI[e]). — Membre de la Société depuis 1866; secrétaire adjoint de 1866 à 1868; membre perpétuel.

DIAMANTARAS (Achille S.), Castelorizo (Turquie d'Asie). — Élu membre de la Société le 29 juin 1901.

DIANU (Jean *N.*), licencié ès lettres, diplômé de l'École pratique des hautes études, professeur au séminaire central, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 7 février 1891.

DIHIGO (D[r] Juan M.), professeur de littérature grecque à l'Université, 110, San Ignacio, La Havane (Cuba). — Élu membre de la Société le 15 décembre 1894.

DONNER (O.), professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 19 juin 1869; membre perpétuel.

DOTTIN (*Henri*-Georges), professeur-adjoint à l'Université, 10, rue du Thabor, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1884; bibliothécaire de 1888 à 1891.

Doutté (Edmond), chargé de cours à l'École supérieure de lettres, boulevard Bru, Mustapha supérieur (Alger). — Élu membre de la Société le 24 mars 1900.

70. **Duchesne** (*Charles*-Edmond), agrégé de l'Université, 5, rue Crétet. — Élu membre de la Société le 24 février 1900; membre perpétuel.

Durand-Gréville (Émile-*Alix*), 174, rue de Grenelle, Paris (VII[e]) [de janvier à mars] et Bois-Briou, Angers (Maine-et-Loire) [d'avril à décembre]. — Élu membre de la Société le 1[er] avril 1882; membre perpétuel.

Dutens (Alfred), 12, rue Clément-Marot, Paris (VIII[e]). — Élu membre de la Société le 19 juillet 1879.

Duval (*Paul*-Rubens), professeur de langue et de littérature araméennes au Collège de France, 11, rue de Sontay, Paris (XVI[e]). — Élu membre de la Société le 18 février 1882; vice-président en 1885; président en 1886.

Édon (Georges), ancien membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, professeur honoraire du lycée Henri IV, 12, rue du Pré-aux-Clercs, Paris (VII[e]). — Élu membre de la Société le 29 mai 1880.

Ernault (Émile-*Jean-Marie*), professeur à l'Université, 2 *bis*, rue Saint-Maixent Poitiers (Vienne). — Élu membre de la Société le 18 décembre 1875; administrateur de 1882 au 24 mai 1884; membre perpétuel.

Estlander (Karl-*G.*), professeur à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Membre de la Société en 1867.

Étienne (E.), professeur au lycée, chargé de cours à l'Université de Nancy, 79, faubourg Saint-Sébastien, Maxéville, par Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 6 décembre 1890.

Fay (Professor Edwin W.), University of Texas, 2404, University Avenue, Austin (Texas, États-Unis). — Élu membre de la Société le 15 décembre 1894.

Fécamp (Albert), professeur adjoint à l'Université, bibliothécaire en chef de la Bibliothèque universitaire, 48, rue Pitot, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 13 janvier 1877.

80. **Ferrand** (Gabriel) vice-consul de France, 86, boulevard de Port-Royal, Paris (V[e]). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1901.

Finot (Louis), directeur-adjoint pour la langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, directeur de l'École française d'Extrême-Orient, Hanoï (Indochine), et 28, rue Vauquelin, Paris (V[e]). — Élu membre de la Société le 25 juin 1892; trésorier de 1895 à 1898; membre perpétuel.

Fournier (Albert), professeur à l'École supérieure des Lettres, 84, rue Michelet, Mustapha (Alger). — Élu membre de la Société le 5 mai 1894.

Gaidoz (Henri), directeur d'études pour les langues et littératures celtiques à l'École pratique des hautes études, professeur à l'École des sciences politiques, directeur de la revue *Mélusine*, 22, rue Servandoni, Paris (VI[e]). — Membre de la Société en 1867; administrateur de 1870-1871 au 27 janvier 1877; vice-président en 1879 et 1880; président en 1881.

Gasc-Desfossés (Alfred), professeur, Bourges (Cher). — Élu membre de la Société le 9 mars 1889.

Gaudefroy-Demombynes (M.), secrétaire-bibliothécaire de l'École spéciale des langues orientales vivantes, 2, rue de Lille, Paris (VII[e]). — Élu membre de la Société le 24 mai 1900.

Gauthiot (Robert), professeur au lycée, 31, rue d'Austerlitz, Tourcoing (Nord), et 63, boulevard Saint-Germain, Paris (VI[e]). — Élu membre de la Société le 4 décembre 1897.

Gellée (*Narcisse-Maximilien*-Fernand), membre de la Société académique de l'Oise, Mureaumont, par Formerie (Oise). — Élu membre de la Société le 29 mai 1897.

Gilliéron (Jules), directeur adjoint pour les langues romanes à l'École pratique des hautes études, 2, place de la République, Levallois-Perret (Seine). — Élu membre de la Société le 28 avril 1877.

Gonnet (L'abbé), maison Sainte-Catherine, Écully (Rhône). — Élu membre de la Société le 12 juin 1875; membre perpétuel.

90. **Graffin** (Mgr R.), professeur à l'Institut catholique, 47, rue d'Assas, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 8 mars 1890.

Grammont (Maurice), professeur de grammaire comparée à l'Université, Montpellier (Hérault). — Élu membre de la Société le 14 décembre 1889.

Grandgent (Charles-*H.*), professeur à l'Université de Harvard, 107, Walker Street, Cambridge (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu membre de la Société le 29 mai 1886.

Grasserie (Raoul de la), docteur en droit, juge au Tribunal, correspondant du Ministère de l'instruction publique, 4, rue de Bourbon, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 14 mai 1887.

Gréard (Octave), membre de l'Institut (Académie française et Académie des sciences morales et politiques), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris, 30, rue du Luxembourg. — Membre de la Société depuis le 14 décembre 1889.

Grégoire (Antoine), docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Athénée, 3, rue de la Couronne, Huy (Belgique). — Élu membre de la Société le 15 février 1896.

Gregorio (Giacomo de), professeur à l'Université, 207, Stabile, Palerme (Sicile). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1900; membre perpétuel.

Guer (Charles *Guerlin* de), docteur ès lettres, professeur directeur d'études (suppléant au collège Chaptal), directeur du *Bulletin des Parlers normands*, 35, quai de la Tournelle, Paris (V^e). — Élu membre de la Société le 2 décembre 1899.

Guimet (Émile), place de la Miséricorde, Lyon (Rhône), et au Musée Guimet, avenue d'Iéna, Paris (XVIe). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881; membre perpétuel.

Gustafsson (Docteur Fridolf-*Vladimir*), professeur de littérature latine à l'Université, 1, Andreegatan, Helsingfors (Finlande). — Élu membre de la Société le 16 mai 1885.

100. **Halévy** (Joseph), directeur d'études pour les langues éthiopienne et himyarite et les langues touraniennes à l'École pratique des hautes études, 26, rue Aumaire, Paris (IIIe). — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872; vice-président en 1886 et 1887; président en 1888.

Hasdeu (Bogdan-*Petriceicŭ*), membre de l'Académie roumaine, de la Société littéraire serbe, etc., professeur de philologie comparée à l'Université de Bucarest, directeur général des Archives royales, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, directeur de la revue *Columna lui Traianŭ*, rue Mihaïuvodă, Bucarest (Roumanie). — Élu membre de la Société le 4 février 1882.

Hauvion, château de la Queue-les-Yvelines (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

Haverfield (F.), professeur à Christ-Church, Oxford (Grande-Bretagne).

— Élu membre de la Société le 18 novembre 1882 ; membre perpétuel.

Havet (*Pierre-Antoine*-Louis), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie latine au Collège de France, chargé de cours à l'Université, directeur d'études pour la philologie latine à l'École pratique des hautes études, 5, avenue de l'Opéra, Paris (Ier). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1869; secrétaire adjoint de 1870 à 1882; membre perpétuel.

Henry (Victor), professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université de Paris, 95, rue Houdan, Sceaux (Seine). — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881 ; membre perpétuel.

Hériot-Bunoust (L'abbé *Étienne-Eugène*-Louis). — Élu membre de la Société le 19 novembre 1887 ; membre perpétuel.

Holban (Michel G.), vice-consul de Roumanie, 2, rue Saint-Léger, Genève, (Suisse), et Mogosasti, par Mihacleni (Roumanie). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

Holleaux (Maurice), professeur à l'Université, 9, quai de la Guillotière, Lyon (Rhône). — Élu membre de la Société le 30 avril 1892.

Huart (Clément-*Imbault*), consul de France, professeur de persan à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 43, rue Madame, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 24 juin 1899; vice-président en 1901 et en 1902.

110. **Imbert** (J.), receveur de l'enregistrement et des domaines, Monsol (Rhône) [chemin de fer, Beaujeu]. — Élu membre de la Société le 14 décembre 1889.

Jeanroy (A.), professeur à l'Université de Toulouse, 4, rue Neuve-Montpensier, Toulouse. — Élu membre de la Société le 6 juin 1903.

Job (Léon), docteur ès lettres, professeur au lycée, 2, rue de la Hache, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885.

Joret (*Pierre-Louis*-Charles-*Richard*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire de l'Université d'Aix-Marseille, 59, rue Madame, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 10 janvier 1874 ; vice-président en 1900 et en 1901 ; président en 1902; membre perpétuel.

Keller (Otto), professeur à l'Université, 2, Kreuzherrenplatz, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 14 janvier 1893.

Kern (H.), professeur de sanscrit à l'Université, 45, Willem-Barenstraat, Utrecht (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 15 mars 1873.

Kirste (*Ferdinand-Otto*-Jean), professeur de philologie orientale à l'Université, 4, Jungferngasse, Graz (Styrie). — Élu membre de la Société le 7 janvier 1882 ; membre perpétuel.

Krebs (Adrien), professeur à l'École alsacienne, 89, avenue d'Orléans, Paris (XIVe). — Élu membre de la Société le 14 décembre 1901.

Laborde (Le marquis Joseph de), archiviste aux Archives nationales, 25, quai d'Orsay, Paris (VIIe). — Élu membre de la Société le 29 décembre 1873 ; membre perpétuel.

Lambert (Charles-*Henri*), maître de conférences à l'Université, 10, rue Berlioz, Dijon (Côte-d'Or). — Élu membre de la Société le 3 mai 1890.

120. **Lamouche** (Léon), capitaine à l'État-Major particulier du génie, 63, rue Saint-Léonard, Angers (Maine-et-Loire). — Élu membre de la Société le 29 février 1896.

Laray (Henri), capitaine d'infanterie de marine en retraite, 1, rue Sainte-Geneviève, Versailles (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 31 mai 1890; membre perpétuel.

Laurent, professeur au Collège Stanislas, 9, rue du Mont-Parnasse, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 14 avril 1883.

Lebreton (Le P. Jules), de la Compagnie de Jésus, docteur ès lettres, Hales Place, Canterbury (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 14 janvier 1899; membre perpétuel.

Lecocq (Gustave), 7, rue du Nouveau-Siècle, Lille (Nord).—Élu membre de la Société le 3 mai 1890; membre perpétuel.

Le Foyer (Henri), 252, rue de Rivoli, Paris (Ier). — Élu membre de la Société le 14 mai 1892.

Leger (Louis-*Paul*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur honoraire à l'École spéciale des langues orientales vivantes, professeur de langues et littératures slaves au Collège de France, professeur à l'École de guerre, 43, rue de Boulainvilliers, Paris (XVIe). —Membre de la Société depuis l'origine; administrateur vice-président de 1866 à 1869; vice-président en 1880 et en 1881 : président en 1882; membre perpétuel.

Lejay (L'abbé Paul-*Antoine-Augustin*), professeur à l'Institut catholique, 119, rue du Cherche-Midi, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 17 mai 1890; vice-président en 1896 et en 1897; président en 1898.

Le Nestour (Paul), licencié ès lettres, ancien élève de l'École pratique des hautes études, professeur de rhétorique au collège, 3, place du Morbihan, Vannes (Morbihan). — Élu membre de la Société le 18 janvier 1896.

Lepitre (L'abbé Albert), docteur ès lettres, professeur de grammaire comparée à l'Université catholique, 10, avenue de Noailles, Lyon (Rhône). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1901; membre perpétuel.

130. Lévi (Sylvain), professeur de sanscrit au Collège de France, directeur d'études pour la langue sanscrite à l'École pratique des hautes études, 9, rue Guy-de-Labrosse, Paris (Ve). — Élu membre de la Société le 10 janvier 1885; vice-président en 1891 et en 1892; président en 1893.

Liétard (Le docteur Alexandre), médecin inspecteur des eaux, correspondant de l'Académie de médecine, Plombières (Vosges); et : 3, rue Gay-Lussac, Paris (Ve). — Membre de la Société en 1866; vice-président en 1902.

Lindsay (Prof. W.-M.), The University, Saint-Andrews (Écosse). — Élu membre de la Société le 8 juin 1895.

Loth (Joseph), correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles lettres), professeur à l'Université, doyen de la Faculté des lettres, 44, faubourg de Redon, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu membre de la Société le 25 mai 1878.

Maigret (Roger), diplômé de l'École spéciale des langues orientales vivantes, 47, rue Taitbout, Paris (IXe). — Élu membre de la Société le 24 février 1900.

Marissiaux (Paul), professeur au lycée, 19, place de Vainquai, Saint-Omer (Pas-de-Calais). — Élu membre de la Société le 1er décembre 1894.

Maspero (*Camille-Charles*-Gaston), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de philologie et archéologie égyptiennes au Collège de France, directeur d'études pour la philologie et les antiquités égyptiennes à l'École pratique des hautes études, directeur général du service des antiquités en Égypte, Le Caire (Égypte).

et 24, avenue de l'Observatoire, Paris (XIVe). — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1877 et en 1879; président en 1880.

MEILLET (Antoine), directeur adjoint pour la grammaire comparée et la langue zende à l'École pratique des hautes études, professeur de langue arménienne à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 24, boulevard Saint-Michel, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 23 février 1889; membre perpétuel.

MÉLÈSE (*Henri*-Gaston), professeur agrégé de l'Université, 5, rue Corneille, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 8 mars 1889.

MELON (Paul), 24, place Malesherbes, Paris (XVIIe). — Élu membre de la Société le 19 novembre 1870; membre perpétuel.

140. MENDEZ-BEJARANO (Mario), membre du Conseil royal de l'Instruction publique, professeur de littérature à l'Institut, calle de la Luna, 34, pral, Madrid (Espagne). — Élu membre de la Société le 23 avril 1898.

MERWART (K.), professor Dr, professeur à l'Académie Marie-Thérèse et à la Franz Joseph-Realschule, II, Klanggasse, Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 21 juin 1884.

MEUNIER (L'abbé J.-M.), ancien élève de l'École pratique des hautes études, licencié ès lettres, professeur à l'Institution Saint-Cyr, Nevers (Nièvre). — Élu membre de la Société le 17 décembre 1898.

MEYER (Alphonse), professeur au lycée, agrégé d'allemand, 9, allées de Fénelon, Cahors (Lot). — Élu membre de la Société le 6 février 1875.

MEYER (*Marie*-Paul-*Hyacinthe*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langues et littératures de l'Europe méridionale au Collège de France, directeur de l'École des Chartes, l'un des directeurs de la *Romania*, 16, avenue de Labourdonnais, Paris (VIIe). — Membre de la Société en 1867; membre perpétuel.

MICHEL, lieutenant de la garde républicaine, caserne Monge, Paris (Ve).

MICHEL (Charles), professeur à l'Université, 42, avenue Blonden, Liège (Belgique).— Élu membre de la Société le 16 février 1878.

MOHL (Dr F.-Geo.), diplômé de l'École pratique des hautes études, lauréat de l'Institut de France, professeur agrégé de philologie romane à l'Université impériale et royale, professeur à la Česko-slovanská Akademie obchodní, II, Vyšehrad, 1911, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1885; administrateur en 1890 et 1891.

MONSEUR (Eugène), professeur à l'Université, 92, rue Traversière, Bruxelles (Belgique). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1885.

MONTMITONNET (Jacques-R.), élève chancelier, drogman du consulat général de France à La Canée (Crète); La Chapelle-de-la-Tour (Isère). [Adresse permanente : 6, rue de Fürstemberg, Paris (VIe)]. — Élu membre de la Société le 2 décembre 1893.

150. MOWAT (Robert), chef d'escadron d'artillerie en retraite, 10, rue des Feuillantines, Paris (Ve). — Membre de la Société depuis l'origine; président en 1878.

NICOLAS (A.-L.-M.), premier drogman de la légation de France à Téhéran (Perse) [à Paris, 50, rue Pergolèse (XVIe)]. — Élu membre de la Société le 27 mai 1902.

OLTRAMARE (Paul), professeur à l'Université, 32, chemin du Nant, Servette, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 27 mai 1876 ; membre perpétuel.

Osthoff (Hermann), professeur à l'Université, 25, Mönchhofstrasse, Heidelberg (Grand-Duché de Bade). — Élu membre de la Société le 8 juin 1895.

Parmentier (Le général de division *Joseph-Charles*-Théodore), 5, rue du Cirque, Paris (VIII[e]). [Adresse de vacances : Malzéville (Meurthe-et-Moselle)]. — Élu membre de la Société le 17 mars 1883; vice-président en 1897 et en 1898; président en 1899; membre perpétuel.

Pascal (Charles), professeur au lycée Janson-de-Sailly, 4, rue de Siam, Paris (XVI[e]). — Élu membre de la Société le 15 mai 1886.

Passy (Paul-*Édouard*), directeur adjoint pour la phonétique générale et comparée à l'École pratique des hautes études, 11, rue de Fontenay, Bourg-la-Reine (Seine). — Élu membre de la Société le 17 décembre 1892; membre perpétuel.

Peñafiel (Docteur Antonio), professeur de médecine et de chirurgie à l'Université, directeur général du Bureau de statistique, Mexico (Mexique). — Élu membre de la Société le 11 mai 1889; membre perpétuel.

Pernot (Hubert), licencié ès lettres, répétiteur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 9, rue Galilée, Paris (XVI[e]). — Élu membre de la Société le 1[er] décembre 1894.

Pierret (Paul), conservateur du musée égyptien, Palais du Louvre, Paris (I[er]). — Était membre de la Société le 1[er] février 1870.

160. Pognon (Henri), consul de France, Alep (Syrie). — Élu membre de la Société le 16 février 1884.

Psichari (Jean), directeur d'études pour la philologie byzantine à l'École pratique des hautes études, 16, rue Chaptal, Paris (IX[e]). — Élu membre de la Société le 15 février 1884; administrateur de 1885 à 1889; président en 1896.

Rambaud (Jean-Baptiste-*Antoine*), capitaine breveté d'artillerie de la marine, 16, avenue de la Bourdonnais, Paris (VII[e]). — Élu membre de la Société le 7 décembre 1895.

Raveau (Camille), physicien au laboratoire d'essais du Conservatoire des arts et métiers, 2, rue du Sommerard, Paris (V[e]). — Élu membre de la Société le 3 décembre 1898.

Reinach (Salomon), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), conservateur-adjoint des musées nationaux, 38, rue de Lisbonne, Paris (VIII[e]). — Élu membre de la Société le 21 février 1880.

Reinach (Théodore), docteur ès-lettres, directeur de la *Revue des Études grecques*, 9, rue Hamelin, Paris. — Élu membre de la Société le 14 janvier 1899.

Rhys (John), fellow de Jesus College, professeur de celtique à l'Université The Lodgings, Jesus College, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 9 janvier 1875; membre perpétuel.

Roger (Maurice), professeur au lycée Carnot, 2, rue Barye, Paris (XVII[e]). — Élu membre de la Société le 20 mars 1886; membre perpétuel.

Rolland (Eugène), 5, rue des Chantiers, Paris.

Rosapelly (Le docteur *Marie*-Charles-Léopold), ancien interne des hôpitaux, 10, rue de Buci, Paris (VI[e]). — Élu membre de la Société le 27 mai 1876; vice-président en 1898 et en 1899; président en 1900; membre perpétuel.

170. Rousselot (L'abbé Pierre-*Jean*), docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique, directeur du laboratoire de phonétique expérimentale au Collège de France, 23, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris (V[e]). — Élu membre de la Société le 17 avril 1886; vice-président en 1894, président en 1895.

Sabbathier (Paul), agrégé de l'Université, 15, rue du Cardinal-Lemoine, Paris (Ve). — Élu membre de la Société le 28 décembre 1889.

Sacleux (Le R. P. Ch.), missionnaire apostolique, 30, rue Lhomond, Paris (Ve). — Élu membre de la Société le 7 avril 1894; membre perpétuel.

Sainéan (Lazare), docteur ès lettres, ancien professeur suppléant à l'Université de Bucarest, professeur libre à l'École pratique des hautes études (section des sciences religieuses), 3, rue des Feuillantines, Paris (Ve). — Élu membre de la Société le 18 mai 1901.

Sandfeld-Jensen (Kr.), docteur en philosophie, Nordre Frihavnsvej 6, VI, Copenhague O (Danemark). — Élu membre de la Société le 7 mai 1898.

Saussure (Ferdinand de), professeur à l'Université, Genève (Suisse). — Élu membre de la Société le 13 mai 1876; secrétaire-adjoint de 1883 à 1891; membre perpétuel.

Sayce (*Archibald*-Henry), professeur à l'Université, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu membre de la Société le 5 janvier 1878; membre perpétuel.

Schils (L'abbé G.-H.), curé de Fontenoille, par Sainte-Cécile (Belgique). — Élu membre de la Société le 8 juin 1889.

Schlumberger (Gustave-*Léon*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), 27, avenue d'Antin, Paris (VIIIe). — Membre de la Société depuis le 3 décembre 1881; membre perpétuel.

Schrijnen (Joseph), docteur en philosophie, professeur au collège, 9, Kristoffelstraat, Ruremonde (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 5 décembre 1891.

180 Sébillot (Paul), directeur de la *Revue des Traditions populaires*, 80, boulevard Saint-Marcel, Paris (Ve). — Élu membre de la Société le 28 avril 1883; membre perpétuel.

Senart (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). 18, rue François Ier, Paris (VIIIe). [Adresse de vacances: château de la Pelice, près la Ferté-Bernard (Sarthe)]. — Admis dans la Société en 1868; membre perpétuel.

Sénéchal (Edmond), inspecteur des finances, 10, boulevard de Bellevue, Draveil (Seine-et-Oise). — Élu membre de la Société le 16 mai 1885; membre perpétuel.

Sépet (Marius), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 2, rue de l'Union, Clamart (Seine). — Était membre de la Société le 1er février 1870.

Specht (Édouard), 195, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris (VIIIe). — Membre de la Société depuis 1866.

Speijer (J.-S.), professeur de philologie latine à l'Université, Groningue (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 2 février 1878.

Stokes (Whitley), associé étranger de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), ancien membre du Governor's Council à Calcutta, Crowne House, Camberley (Angleterre). — Élu membre de la Société le 5 novembre 1881.

Storm (Johan), professeur à l'Université, Christiania (Norvège). — Élu membre de la Société le 23 novembre 1872; membre perpétuel.

Sturm (P.-Victor), directeur de l'École industrielle, Esch-sur-l'Alzette (grand-duché de Luxembourg). — Élu membre de la Société le 20 février 1875.

Sudre (Léopold-*Maurice-Pierre-Timothée*), docteur ès lettres, professeur au collège Stanislas, 21, rue d'Assas, Paris (VIe). — Élu membre de la Société le 2 avril 1887; membre perpétuel.

190. Švrljuga (*Ivan* Kr.), Osiek (Croatie). — Élu membre de la Société le 17 avril 1880.

Taverney (Adrien), villa Espérance, Chauderon, Lausanne (Suisse). — Élu membre de la Société le 17 mars 1883.

Tchernitzky (Mlle Antoinette de), chez Mme Edger, 80, rue des Martyrs, Paris (XVIIIe). — Élue membre de la Société le 27 avril 1895; membre perpétuel.

Tegnér (Esaias-*Henrik-Vilhelm*), professeur à l'Université, Lund (Suède). — Élu membre de la Société le 17 avril 1875; membre perpétuel.

Thomas (Antoine), professeur de littérature française du moyen âge et philologie romane à l'Université, maître de conférences à l'École pratique des hautes études, 10, rue Léopold-Robert, Paris (XIVe). — Élu membre de la Société le 25 janvier 1902.

Thomsen (Vilhelm), professeur à l'Université, correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres), 150, Gamle Kongevei, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 21 mai 1870; membre perpétuel.

Tourtoulon (Le baron Charles de), 13, rue Roux-Alpheran, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). — Élu membre de la Société le 25 avril 1869.

Vendryes (Joseph-*Jean-Baptiste*), agrégé de l'Université, chargé de cours à l'Université, 32, rue Bansac, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) [et 90, rue de Vaugirard, Paris (VIe)]. — Élu membre de la Société le 21 mai 1898.

Vogüé (Le marquis *Charles-Jean*-Melchior de), membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), ambassadeur de France, 2, rue Fabert, Paris (VIIe). — Membre de la Société depuis le 27 mars 1879; membre perpétuel.

Wackernagel (Jakob), professeur à l'Université, Göttingen (Allemagne). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886.

200. Watel, professeur au lycée Condorcet, 105, rue de Miromesnil, Paris (VIIIe). — Élu membre de la Société le 13 janvier 1872.

Wilbois (Le lieutenant-colonel A.), président de la réunion d'instruction des officiers des services des chemins de fer et des étapes, 185, rue de Vaugirard, Paris (XVe). — Élu membre de la Société le 15 avril 1876 ; membre perpétuel.

Wimmer (Ludvig-*F.-A.*), professeur à l'Université, 9, Norrebrogade, Copenhague (Danemark). — Élu membre de la Société le 29 mars 1873; membre perpétuel.

Winkler (Dr Heinrich), Gartenhaus 18, Enderstrasse, Breslau (Silésie Prussienne). — Élu membre de la Société le 30 novembre 1889.

Youriévitch (Serge), gentilhomme de la Chambre de S. M. l'Empereur de Russie, attaché à l'ambassade de Russie à Paris, secrétaire général de l'Institut psychologique international, 235, boulevard Saint-Germain, Paris, (VIIe). [Adresser les publications : M. Serge Youriévitch, secrétaire général de l'Institut psychologique international, Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente, Paris (VIe).] — Élu membre de la Société le 25 janvier 1902.

Zubatý (Joseph), professeur de sanscrit et grammaire comparée à l'Université, Smíchov, Husova třída, 539, Prague (Bohême). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1891.

Zünd-Burguet (Adolphe), maître de conférences à l'Institut catholique, 18, rue de Rome, Paris (VIIIe). — Élu membre de la Société le 12 juin 1897.

MEMBRES

ENLEVÉS PAR LA MORT A LA SOCIÉTÉ

ABBADIE (Antoine-*Thomson* D'), membre de l'Institut (Académie des Sciences). — Membre de la Société depuis l'origine et son premier président. Décédé le 20 mars 1897.

BACKER (Louis DE), lauréat de l'Institut de France, membre de l'Académie royale de Belgique. — Élu membre de la Société le 20 janvier 1894. Décédé en février 1896.

BAISSAC (Charles), professeur de rhétorique au collège royal de Port-Louis (Ile Maurice). — Élu membre de la Société le 20 juin 1891. Décédé le 3 décembre 1892.

BAIZE (Louis), professeur au lycée Condorcet. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1881; bibliothécaire de 1882 à 1888. Décédé le 6 novembre 1900.

BARON (Charles), maître de conférences à l'Université de Clermont-Ferrand. — Élu membre de la Société le 22 janvier 1887. Décédé le 18 janvier 1903.

BAUDRY (Frédéric), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur de la bibliothèque Mazarine.— Membre de la Société en 1867; vice-président en 1868; président en 1869. Décédé le 2 janvier 1885.

BENLŒW (Louis), ancien doyen de la Faculté des lettres de Dijon. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé en février 1900.

BENOIST (*Louis*-Eugène), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de poésie latine à la Faculté des lettres de Paris.— Membre de la Société depuis le 7 mai 1870; président en 1877. Décédé le 22 mai 1887.

BERGAIGNE (Abel-*Henri-Joseph*), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Faculté des lettres de Paris. — Membre de la Société en 1864; secrétaire adjoint en 1868 et 1869; vice-président de 1873 à 1878; président en 1879. Décédé le 6 août 1888.

BEZSONOV (Pierre), professeur à l'Université de Kharkov (Russie).— Élu membre de la Société le 23 novembre 1878. Décès notifié à la Société le 19 décembre 1898.

BOUCHERIE (A.), chargé du cours de langues romanes à la Faculté des lettres de Montpellier. — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décès notifié à la Société le 14 avril 1883.

Boucherie (Adhémar), chef de bataillon en retraite. — Élu membre de la Société le 12 mai 1883. Décédé le 7 mars 1903.

Boutroue (Alexandre-*Antoine*), ancien avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien agréé au tribunal de commerce de la Seine. — Elu membre de la Société le 30 juin 1894 ; vice-président en 1896; président en 1897. Décédé le 3 février 1899.

Brunet de Presle (Wladimir), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1868. Décédé le 12 septembre 1875.

Carnel (L'abbé), aumônier de l'Hôpital militaire de Lille. — Élu membre de la Société le 5 décembre 1891. Décédé le 22 mars 1899.

Carrière (Auguste), directeur d'études pour les langues hébraïque, chaldaïque et syriaque à l'École pratique des hautes études, professeur de langue arménienne à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Élu membre de la Société le 10 février 1873 ; vice-présidenten 1875 et 1876. Décédé le 25 janvier 1902.

Chasles (Philarète), professeur au Collège de France. — Élu membre de la Société le 15 février 1873. Décès notifié à la Société le 19 juillet 1873.

Chassang (*Marie-Antoine*-Alexis), inspecteur général de l'Université. — Élu membre de la Société le 12 novembre 1870. Décédé le 8 mars 1888.

Chodzko (Alexandre), ancien chargé de cours au Collège de France et à l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 16 janvier 1892.

Darmesteter (Arsène), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge à la Faculté des lettres de Paris, professeur à l'École normale de jeunes filles de Sèvres. — Membre de la Société en 1870. Décédé le 16 novembre 1888.

Darmesteter (James), professeur de langues et littératures de la Perse au Collège de France, directeur d'études pour la langue zende à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de Paris*. — Élu membre de la Société le 20 décembre 1873; vice-président en 1884, 1885 et 1886; président en 1887. Décédé le 19 octobre 1894.

Derenbourg (Joseph), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), correcteur de la typographie orientale à l'Imprimerie nationale, directeur d'études pour l'hébreu talmudique et rabbinique à l'École pratique des hautes études. — Membre de la Société depuis le 22 juillet 1871. Décédé le 28 juillet 1895.

Devic (Marcel), chargé du cours de langue et de littérature arabes à la Faculté des lettres de Montpellier. — Élu membre de la Société le 19 février 1876; vice-président en 1878. Décédé en mai 1888.

Deville (Gustave), ancien membre de l'École française d'Athènes. — Membre de la Société en 1867. Décédé en 1868.

Didion (Charles), inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, délégué général de la Compagnie d'Orléans. — Élu membre de la Société le 26 avril 1873. Décédé le 26 janvier 1882.

Didot (Ambroise-Firmin). — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1876.

Dosson (Simon-*Noël*), professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — Élu membre de la Société le 14 mai 1887. Décédé le 15 février 1893.

Duvau (Louis), directeur adjoint pour la grammaire comparée à l'École pratique des hautes études. — Élu membre de la Société le 6 décembre

1884; administrateur du 1[er] janvier 1892 à juillet 1903. Décédé le 14 juillet 1903.

Egger (Émile), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'éloquence grecque à la Faculté des lettres de Paris. — Président de la Société en 1866, 1870-71 et 1876. Décédé le 31 août 1885.

Eichthal (Gustave d'). — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1886.

Fleury (Jean), lecteur à l'Université impériale de Saint-Pétersbourg. — Élu membre de la Société le 21 décembre 1878. Décédé en juillet 1894.

Florent-Lefèvre, député. — Élu membre de la Société le 29 mars 1873. Décédé en 1887.

Fournier (Eugène), docteur en médecine et ès sciences naturelles.— Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 10 juin 1885.

Garnier (*Charles-François-Paul*-Christian), lauréat de l'Institut (prix Volney, 1898). — Né à Paris le 24 juillet 1872, mort à Paris le 4 septembre 1898. — Inscrit comme membre perpétuel de la Société le 27 mai 1899.

Georgian (Professeur D[r] C.-D.) — Élu membre de la Société le 21 mars 1875. Décédé en 1888.

Godefroy (Frédéric). — Élu membre de la Société le 24 mai 1879. Décédé en 1897.

Goldschmidt (Siegfried), professeur de sanscrit à l'Université de Strasbourg.— Élu membre de la Société le 8 mai 1869. Décédé le 31 janvier 1884.

Goullet.— Élu membre de la Société le 7 juin 1873. Décédé en 1887.

Grandgagnage (Charles), sénateur du royaume de Belgique. — Élu membre de la Société le 24 avril 1869.

Graux (Charles-*Henri*), maître de conférences de philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences d'histoire grecque à la Faculté des lettres de Paris, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Élu membre de la Société le 9 mai 1874. Décédé le 13 janvier 1882.

Grimblot (Paul), ancien consul de France à Ceylan. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 juin 1870.

Guieysse (Georges-*Eugène*), élève de l'École pratique des hautes études. — Élu membre de la Société le 11 février 1888. Décédé le 17 mai 1889.

Guyard (Stanislas), professeur de langue arabe au Collège de France, maître de conférences de langues arabe et persane à l'École pratique des hautes études, correcteur de la typographie orientale à l'Imprimerie nationale, l'un des directeurs de la *Revue Critique d'histoire et de littérature*.— Élu membre de la Société le 13 avril 1878, vice-président en 1882 et 1883; président en 1884. Décédé le 7 septembre 1884.

Halléguen (Docteur).— Élu membre de la Société le 9 juin 1877. Décès notifié à la Société le 5 avril 1879.

Hanusz (Jean), professeur agrégé à l'Université de Vienne (Autriche). — Élu membre de la Société le 25 juin 1887. Décédé le 26 juillet de la même année.

Harlez (Mgr Charles de), professeur à l'Université de Louvain. — Élu membre de la Société le 18 novembre 1876. Décédé le 14 juillet 1899.

Hatzfeld (Adolphe), professeur au lycée Louis-le-Grand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Grenoble. — Élu membre de la Société le 1[er] février 1873. Décédé en octobre 1900.

Hauvette-Besnault, directeur d'études honoraire à l'École pratique des hautes études, conservateur adjoint de la bibliothèque de l'Université. — Membre de la Société depuis 1870. Décédé le 28 juin 1888.

Heinrich (G.-A.), doyen de la Faculté des lettres de Lyon. — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1887.

Hervé (Camille). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 30 août 1878.

Hovelacque (Abel), professeur à l'École d'anthropologie. — Élu membre de la Société le 4 décembre 1869. Décédé en février 1896.

Jackson (James), archiviste-bibliothécaire de la Société de Géographie. — Élu membre de la Société le 22 juin 1879; donateur. Décédé le 17 juillet 1895.

Jaubert (Le comte), membre de l'Institut. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé le 1er janvier 1875.

Jozon, député. — Présenté pour être membre de la Société dans la séance du 2 décembre 1879. Décès notifié à la Société le 9 juillet 1881.

Judas (Le docteur A.-C.), ancien médecin principal de première classe. — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 17 janvier 1873.

La Berge (Camille de), employé au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, l'un des directeurs de la *Revue Critique d'histoire et de littérature*. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1870. Décédé le 13 mars 1878.

Lachaise (L'abbé Romain Czerkas). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 26 avril 1873.

Lacouperie (Docteur Albert Terrien de), ancien professeur de philologie indo-chinoise à l'University College de Londres, directeur du *Babylonian and Oriental Record*. — Élu membre de la Société le 9 février 1889. Décédé le 11 octobre 1894.

Lambrior, professeur à l'Université de Jassy. — Élu membre de la Société le 26 mai 1877. Décès notifié à la Société le 17 novembre 1883.

Lenormant (*Charles*-François), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale. — Membre de la Société en 1867. Décédé le 9 décembre 1883.

Le Saint (François), ancien officier. — Membre de la Société en 1866. Décédé en 1867.

Lévy (B.), inspecteur général de l'instruction publique. — Élu membre de la Société le 24 janvier 1874. Décédé le 24 décembre 1884.

Littré (*Maximilien-Paul*-Émile), membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres). — Membre de la Société depuis 1868. Décédé en 1881.

Lœb (Isidore), professeur au Séminaire israélite, professeur libre à l'École pratique des hautes études (section des sciences religieuses). — Élu membre de la Société le 19 décembre 1885. Décédé le 2 juin 1892.

Lottner (Le docteur Karl), ancien professeur à Trinity College (Dublin). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 5 avril 1873.

Lutosłavski (Stanislas), élève de l'Université de Dorpat. — Élu membre de la Société le 19 décembre 1885. Décès notifié à la Société le 18 février 1892.

Malvoisin (Édouard), agrégé de l'Université. — Membre de la Société depuis 1865; bibliothécaire du 7 février 1880 au 31 décembre 1881. Décédé le 5 janvier 1895.

Massieu de Clerval. — Membre de la Société depuis 1866. Décédé le 18 juin 1896.

Mathieu (E.), traducteur aux établissements Schneider. — Élu membre de la Société le 8 mars 1890. Décédé le 29 décembre 1897.

Maury (*Louis-Ferdinand*-Alfred), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'histoire et morale au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, ancien directeur des Archives nationales. — Membre de la Société en 1868. Décédé le 12 février 1892.

Menagios (Demetrios de), docteur en droit et en philosophie, attaché au ministère des affaires étangères de Russie. — Élu membre de la Société le 10 janvier 1874. Décédé en 1891.

Merlette (*Auguste*-Nicolas). — Élu membre de la Société le 20 novembre 1886. Décédé le 13 mai 1889.

Meunier (*Louis*-Francis), docteur ès lettres. — Membre de la Société en 1866; trésorier de 1872 à sa mort. Décédé le 11 mars 1874.

Meyer (Maurice), ancien suppléant au Collège de France, ancien professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, inspecteur de l'enseignement primaire. — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1870.

Moisy (Henri), notaire honoraire, juge honoraire au Tribunal civil de Lisieux. — Élu membre de la Société le 12 juin 1875. Décédé le 3 novembre 1886.

Montalk (*J.-W.* E. Potocki de), professeur à University College, Auckland (Nouvelle-Zélande). — Élu membre de la Société le 18 juin 1898. Décédé le 6 septembre 1901.

Muir (John), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Élu membre de la Société le 21 novembre 1868. Décédé le 15 mars 1882.

Nigoles (O.), professeur au lycée Janson de Sailly. — Élu membre de la Société le 13 juillet 1878. Décès notifié à la Société le 22 décembre 1888.

Pannier (Léopold), attaché à la Bibliothèque nationale. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 20 novembre 1875.

Paplonski (J.), directeur de l'Institut des sourds et muets de Varsovie. — Élu membre de la Société le 27 février 1869. Décédé le 28 novembre 1885.

Paris (Gaston-*Bruno-Paulin*), membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur de langue et littérature françaises du moyen âge au Collège de France, administrateur du Collège de France, président honoraire et directeur d'études pour la philologie romane à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Romania*. — Membre de la Société en 1867; vice-président en 1869, en 1870-1871 et en 1872; président en 1873; membre perpétuel. Décédé le 5 mars 1903.

Pauli (Carl), docteur en philosophie, professeur au Lycée cantonal, Lugano. — Élu membre de la Société le 3 mars 1883. Décédé en août 1901.

Pedro II (S. M. dom), empereur du Brésil, associé étranger de l'Institut de France (Académie des Sciences). — Membre de la Société depuis le 12 mai 1877. Décédé le 5 décembre 1891.

Pellat, doyen de la Faculté de droit de Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 18 novembre 1871.

Pierron (Alexis), ancien professeur au lycée Louis-le-Grand. — Admis dans la Société en 1868. Décès notifié à la Société le 7 décembre 1878.

Ploix (Charles-*Martin*), ingénieur hydrographe. — Membre de la Société

en 1867; vice-président en 1873 et en 1888; président en 1874 et en 1889. Décédé le 21 février 1895.

Ponton d'Amécourt (Le vicomte Gustave de). — Membre de la Société en 1866. Décès notifié à la Société le 28 janvier 1888.

Queux de Saint-Hilaire (Le marquis de). — Élu membre de la Société le 4 novembre 1882. Décédé en novembre 1889.

Renan (*Joseph*-Ernest), membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur du Collège de France. — Membre de la Société depuis l'origine; président en 1867. Décédé le 2 octobre 1892.

Renier (*Charles-Alphonse*-Léon), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur d'épigraphie et antiquités romaines au Collège de France, président de la section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études, conservateur de la Bibliothèque de l'Université. — Admis dans la Société le 24 avril 1869. Décédé le 11 juin 1885.

Riant (Paul-*Édouard* Didier, comte), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Membre de la Société en 1867. Décédé en décembre 1888.

Ricochon (Le docteur Jean), conseiller général des Deux-Sèvres. — Élu membre de la Société le 24 février 1900. Décédé le 4 mai 1902.

Riemann (Othon), maître de conférences à l'École normale supérieure et à l'École pratique des hautes études, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*. — Élu membre de la Société le 3 décembre 1881. Décédé le 16 août 1891.

Rieutord. — Élu membre de la Société le 15 mars 1873. Décédé le 14 janvier 1884.

Rochemonteix (*Frédéric-Joseph*-Maxence-*René* de Chalvet, marquis de), professeur libre à la Faculté des lettres de Paris. — Élu membre de la Société le 7 juin 1873; vice-président en 1889 et 1890; président en 1891. Décédé le 30 décembre 1891.

Ronel (Charles), chef d'escadrons de cavalerie en retraite. — Élu membre de la Société le 8 janvier 1881. Décès notifié à la Société le 26 juin 1886.

Rougé (Le vicomte Emmanuel de), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 janvier 1873.

Rudy (Charles). — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 10 juin 1893.

Savous (Édouard), professeur à la Faculté des lettres de Besançon. — Élu membre de la Société le 2 mai 1885. Décédé le 19 janvier 1898.

Schœbel (Ch.). — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 8 décembre 1888.

Seillière (Aimé). — Élu membre de la Société le 13 février 1869. Décès notifié à la Société le 19 novembre 1870.

Tholozan (Le Dr Désiré-Joseph), médecin principal de l'armée française, membre correspondant de l'Institut (Académie des Sciences), et de l'Académie de médecine, premier médecin de S. M. le Châh. — Élu membre de la Société le 18 avril 1896. Décédé le 30 juillet 1897.

Thurot (*François*-Charles), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maître de conférences à l'École normale supérieure, l'un des directeurs de la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire*

anciennes. — Admis dans la Société en 1868 ; vice-président en 1870-71 ; président en 1872. Décédé le 17 janvier 1882.

Todd (J. *Henthorn*), senior fellow, professeur d'hébreu et conservateur de la bibliothèque, à Trinity College (Dublin). — Admis dans la Société en 1868. Décédé le 28 juin 1869.

Tournier (Édouard), directeur d'études pour la philologie grecque à l'École pratique des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure. — Membre de la Société depuis l'origine ; vice-président en 1872. Décédé le 29 mars 1899.

Vaïsse (Léon), directeur honoraire de l'École des sourds et muets. — Membre de la Société en 1866 ; président en 1875. Décédé le 10 juin 1884.

Vallentin (*Ludovic-Lucien-Mathieu*-Florian), substitut du procureur de la République à Montélimar, directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule*. — Élu membre de la Société le 21 janvier 1882. Décès notifié à la Société le 9 juin 1883.

Van der Vliet (J.), professeur à l'Université d'Utrecht (Pays-Bas). — Élu membre de la Société le 11 mars 1893. Décès notifié à la Société le 15 novembre 1902.

Wharton (Edward-Ross), fellow and lecturer of Jesus College (Oxford). — Élu membre de la Société le 7 février 1891. Décédé le 4 juin 1896.

ÉTYMOLOGIES.

LES DOUZE ÉTYMOLOGIES DU VERBE *ALLER*.

Ces douze étymologies sont énumérées tout au long dans le Dictionnaire latin-roman de Körting. L'auteur nous avertit qu'il passera sous silence les conjectures de pure fantaisie, qui ne lui paraissent pas dignes d'être citées.

1. *Adnare* «s'approcher en nageant». De là *annare* ou, avec métathèse, *andare*. L'auteur du dictionnaire fait remarquer avec raison qu'à la rigueur *adnare* pourrait aboutir au sens «arriver». Mais *aller* marque un mouvement en général, non pas seulement le mouvement vers un certain lieu. Il ajoute non moins judicieusement qu'une étymologie de ce genre conviendrait surtout pour des insulaires.

2. *Enare*, *enatare* (Cornu, *Romania*, XVI, 560). C'est la contre-partie du précédent. Un verbe *enare* signifierait «se sauver à la nage»: mais comment croire qu'un fait relativement rare, et qui ne se présente guère qu'en cas de naufrage ou d'inondation, ait donné un verbe de tous les jours comme celui-ci? Il faut en outre passer sur la difficulté de la voyelle initiale.

3. Je laisse provisoirement de côté le n° 3, sur lequel nous reviendrons.

4. *Aditare* (Flechia, *Archivio glottologico*, III, 166). Cette étymologie, qui s'était déjà présentée à l'esprit de Diez, oblige à supposer un intermédiaire *anditare*, lequel aurait donné *antare*, puis *andare*. Sans parler du reste, on peut objecter que le fréquentatif *itare* existait dans l'ancienne langue latine, mais que dans le latin impérial il est fort rare.

5. *Ambitare* (Gröber, *Miscellanea* dédiés à Caix). Même objection que pour le précédent.

6. *Addare*, forme populaire pour *addere* (Langensiepen, dans

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'*Archiv* de Herrig). Il faudrait d'abord supposer que *addere* est devenu *andere*, comme *reddere* a fait *rendere*, d'où le français *rendre*. Mais il resterait à expliquer le passage dans la première conjugaison : fait qui ne s'est produit ni pour *reddere*, ni pour *perdere*, ni pour *vendere*. Il faudrait, en outre, rendre compte du sens : Comment un verbe signifiant « ajouter » arriverait-il au sens « aller »?

7. *Am(b)dare* (Ascoli, *Archivio glottologico*, VII, 535). Ce verbe, d'ailleurs purement hypothétique, aurait été fait sur le modèle de *ambire*, et aurait d'abord signifié « mener tout à l'entour ». Puis il aurait passé au sens neutre. Nous ne supposons pas que le savant patron de cette étymologie la regarde comme le principal fleuron de sa couronne philologique.

8. Nous entrons dans la partie humoristique. *Anitare*, de *anas*, *anatis* « canard ». (Behrens, *Zeitschrift für neufranzösische Sprache und Literatur*, X, 84). « Aller », ce serait proprement nager comme un canard : les langues romanes étant dérivées du latin rustique, cette expression pittoresque aurait été transportée de l'utile palmipède à l'homme. Il n'est pas impossible, au jugement de M. Körting, que l'auteur de cette trouvaille l'ait prise au sérieux. Nous avons toutefois peine à le croire.

9. *Allare* (Baur, *Zeitschrift für romanische Philologie*, II, 592). Le verbe *allare*, probablement inconnu à mes lecteurs, est un dérivé hypothétique de *affero*, qui fait au supin *allatum* et au participe *allatus*. De ce *allatus* on aurait tiré un verbe *allare*, comme de *prostratus* a été tiré, au témoignage de quelques glossateurs, un verbe *prostrare*. — Objection : *allatus* signifiant « apporté », *allo* signifierait « j'apporte » et non « je vais ». Ou il faudrait la forme réfléchie : « je m'apporte ».

10. *Vandare* (Förster, *Romanische Studien*, IV, 196). Ce *vandare* serait une forme secondaire de *vadere* : en effet, dans un certain dialecte de la Sardaigne, au lieu de *andar* on dit *bandar*. Nous aurions ainsi une seule et même origine pour les deux personnes « je vais » et « nous allons ». L'auteur du dictionnaire fait suivre d'une réfutation en forme cette conception qui peut être justement qualifiée de hardie : c'est proprement ce qu'on peut appeler « un pont sur l'abîme ».

11. Nous allons maintenant quitter le terrain latin, latin réel ou hypothétique, pour nous engager dans le domaine celtique. Schuchardt (*Zeitschrift für romanische Philologie*, IV, 126; VI, 423)

fait remarquer qu'il y a en breton une racine *el* «aller». Cette racine pourrait être l'étymologie cherchée. Mais d'autres celtologues contestent l'existence de cette racine *el*.

12. Le thème celtique *andag* (Thurneysen, *Kelto-romanisches*, p. 31). Ce thème est composé de la particule *ande*, équivalente au latin *inde*, et d'un verbe *agim* «je viens». De *andag*, dont le *g* a disparu, vient *andar*, *annar*, *anar*, et d'autre part *aular*, d'où *allar*, *aller*. Que les cinq ou six langues d'origine latine aient été emprunter cet *andag*, il fallait un celtologue convaincu comme M. Thurneysen pour essayer de nous le persuader. Il a au moins obtenu de M. Körting, à défaut d'une adhésion, cet éloge que sa démonstration est pénétrante, méthodique et sûre (*scharfsinnige und methodisch sichere Untersuchung*).

Il reste à mentionner une treizième explication, qui est celle que M. Körting présente en son propre nom. Elle consiste à mélanger ensemble trois des étymologies précédentes. Nous ne nous arrêterons pas à cet essai de fusion.

Revenons maintenant à l'étymologie n° 3, que nous avions provisoirement mise à part:

Ambulare. Cette ancienne étymologie, si convenable pour le sens, et qui, en ces derniers temps, a encore été défendue par M. Thomsen, est déclarée inacceptable. «Car jamais, non jamais (*nimmermehr*), dit M. Körting, *ambulare* aurait pu donner *aller*; il aurait donné *ambler*, qu'il a donné en effet, ainsi que *tremulare* a donné *trembler*.»

Des affirmations aussi catégoriques ne se produiraient pas si l'on voulait bien se rappeler que le langage est le résultat d'une collaboration fort multiple, si l'on voulait songer que tous les mots n'entrent pas dans la langue par la même porte, ni au même jour. Pense-t-on que ceux qui ont mis en circulation la forme *trembler* ont donné un modèle définitif, obligatoire pour tous les mots de structure pareille? Nous retrouvons ici, à l'état latent ou sous-entendu, la théorie d'une nécessité physiologique, d'une loi naturelle: théorie qui peut être vraie pour un certain nombre de cas, mais qui est fausse, et qui ne peut qu'égarer, dans un grand nombre d'autres occasions, où la multiplicité des affluents dialectaux, la différence des époques, la diversité du milieu social, quantité d'autres influences suffisent à expliquer la variété des formes.

Un verbe d'un usage aussi journalier que le verbe *ambulare* a pu et dû recevoir les empreintes les plus diverses. Il n'est pas étonnant que dans les quatre ou cinq langues romanes il ait pris

des aspects très différents. Pareille chose est arrivée dans les dialectes grecs pour les verbes les plus usités, comme ceux qui signifient «aller, venir, penser, vouloir».

Voici ce qui s'est passé probablement pour le français *aller*. *Ambulare* a donné une forme *anler*, avec un *a* nasalisé. L'*a* s'est ensuite débarrassé du son nasal, comme cela est arrivé pour le français *année* (que beaucoup de Francs-Comtois prononcent encore *an-née*), comme cela est arrivé pour *aîné* (*ains né*). Il n'y a aucun argument à tirer du verbe *ambler :* ce verbe, qui désigne une certaine démarche du cheval, et qui n'a jamais été un synonyme d'*aller*, doit sa forme au substantif *amble*, dont l'histoire constitue un chapitre à part. On ne doit pas s'étonner de voir la syllabe du milieu complètement supprimée : le français nous a habitués à des raccourcissements plus violents. La contraction paraîtra encore plus naturelle, si l'on se rappelle qu'*ambulare* faisait partie de la langue officielle militaire. Trois fois par mois, tant fantassins que cavaliers, *educebantur ambulatum : hoc enim verbo hoc exercitii genus nominant*[1]. Le verbe *aller* a donc été transporté à travers le monde latin par les légions romaines. On pourrait, au besoin, faire remonter la responsabilité des transformations aux diverses nationalités qui servaient à recruter les légions, ainsi que notre confrère, M. Geo. Mohl en donne l'idée et l'exemple dans son livre sur *Les origines romanes*. Mais il n'est même besoin de chercher si loin : celui qui a une fois prêté l'oreille aux déformations que subissent les mots quand ils sont proférés à voix haute, parmi le bruit des armes et des chevaux, devant le front d'un régiment[2], ne s'étonnera pas de trouver en catalan et en provençal *anar* au lieu de *alar*. Quant au *d* de l'italien et de l'espagnol *andar*, c'est un de ces *d* hystérogènes comme nous les avons dans l'allemand *spindel* venant du vieux haut-allemand *spinnala*, ou encore dans *ahnden*, doublet de *ahnen*. Qu'un *d* ainsi spontanément sorti d'un *n* ne soit pas étranger au latin, c'est ce que nous avons montré à différentes reprises sur les verbes comme *fundere*, *tendere*, sur les participes présents moyens comme *secundus*, *labundus*, sur les gérondifs, comme *legendi*, *legendo*, etc.

Nous n'avons donc aucun doute sur ce point que le verbe *ambulare* est l'ancêtre commun. S'il restait quelque incertitude, elle serait levée par certaines locutions toutes faites. Comment disait-on à Rome : «aller en justice»? — On disait : *ambulare in jus*.

Plaute (*Curculio*, V, 2, 23) : *Ambula in jus.*

[1] Végèce, I, 27.

[2] Exemples : *Cœur de veau* = garde à vous! — *Arrèche* = marche! — *Trao* = trot! etc.

Térence (*Phormion*, V, 8, 43): *In jus ambula.*

A un voyageur on disait : *Bene ambula.* Des locutions de ce genre sont un indice qui trompe rarement : on ne voit pas trace ici de *aditare* ou de *adnare.*

Il reste à dire un mot sur le sens de cet *ambulare.* Rönsch avait pensé au nom de nombre *ambo* et expliquait : « avancer des deux jambes ». Mais, en réalité, nous avons ici le dérivé d'un ancien adverbe : au grec *ἀμφί* a dû correspondre en latin un adverbe *ambe*, qui est resté comme préfixe dans *amb-ire*, *amb-igere.* Pour former le dérivé *ambulare*, la langue s'est servie du suffixe diminutif, comme elle a fait pour les adjectifs *somnolentus*, *fraudulentus*, ou pour former le verbe *violare* [1].

Ambulare signifiait donc à l'origine : « faire un tour ».

Ai-je besoin d'ajouter que je suis plein de considération pour les savants dont nous venons de passer en revue les idées? La seule morale que je veuille tirer de ce long exposé est celle-ci :

Composons notre phonétique d'après les faits; cela vaut mieux que d'inventer les faits d'après la phonétique [2].

MORBUS SONTICUS, CAUSA SONTICA.

Dans toutes les langues, il y a telles abréviations pour lesquelles l'étymologie reste impuissante, si elle n'est pas d'avance guidée par la connaissance des choses. De ce nombre sont les deux locutions *morbus sonticus* et *causa sontica*, qui faisaient partie de la terminologie juridique dès l'époque de la Loi des XII Tables. *Morbus sonticus*, c'est, comme le disent les commentateurs, une maladie assez grave pour motiver devant les juges la remise d'une affaire. *Causa sontica* est la cause qui justifie cette remise.

Dans ces deux expressions, il ne faut pas, ainsi qu'on le fait d'ordinaire, traduire *sontica* par « grave » ou « violente ». *Morbus sonticus*, c'est la maladie qu'allèguent les *sontes*, c'est-à-dire les accusés, pour obtenir ajournement du jugement. Par un raccourcissement tout semblable, la cause invoquée s'appelle *causa sontica.* A l'époque de Verrius Flaccus, ces deux expressions n'étaient plus comprises, puisqu'il dit : « Nonnulli putant *morbum sonticum* esse qui nocet, quod *sontes* significant *nocentes.* »

Si nous voulions chercher dans nos idiomes modernes, nous trouverions des abréviations non moins fortes. Je citerai seulement : *l'âge canonique*, *les vertus théologales*, *la taille militaire*, *un ataxique locomoteur*, etc.

[1] Sur les dérivés d'adverbes, voir ces *Mémoires*, I, p. 46.

[2] Deux nouvelles hypothèses ont été émises récemment. Lagercrantz (*Journal de Kuhn*, XXXVII, p. 175) : *annulare.* — Johansson : *ἐνθεῖν*, *ἐλθεῖν.* — De son côté, *ambulare* est soutenu par Heraeus, *Archiv*, XII, 269.

IOVXMENTA.

Ce mot de l'inscription archaïque du Forum a été avec raison expliqué par *jumenta*. Il nous fournit une forme intéressante pour l'histoire de la langue. En latin comme en grec, certains verbes enrichissaient leur racine d'un *s*. Comme on a en grec *δέξω*, on a en latin *auxilium*. De la même façon s'explique *jouxmenta*, qui vient prendre place à côté de *juxta*[1].

On remarquera que c'est surtout après les gutturales que cet *s* s'est conservé. Nous avons pareillement en sanscrit *ikś* «voir», *vakś* «grandir», en zend *vakhsh* «grandir», *rukhsh* «briller».

Remarquons en finissant que la graphie X n'est pas précisément l'indice d'une haute antiquité. Cette lettre pour exprimer un *x* a été ajoutée tard à l'alphabet latin, comme l'indique la place qu'elle y occupe; dans les anciens temps, le même son était représenté par deux lettres : KS ou XS (la première lettre équivalant au χ grec)[2].

Τέχνη.

Les formes comme *auxilium*, *juxta*, *jouxmentum* me suggèrent une conjecture au sujet du verbe latin *texere*.

James Darmesteter l'a rapproché de la racine sanscrite *takś*, laquelle signifie «construire» et a donné *takśan* «le constructeur» = grec *τέκτων*. Dans un ingénieux et spirituel article, il développe cette idée : «Le verbe *texere* marque en latin les constructions de la parole... Le *texte* est une construction de sons, un édifice de mots. Cette métaphore nous vient des poètes de la période d'unité indo-européenne... »[3].

L'art du tisserand étant au moins aussi ancien que celui du constructeur, il n'y a pas de raisons bien pressantes pour lui enlever le verbe *texo*. Si, comme on vient de le voir par d'autres exemples, l'*s* est une addition à la racine, nous obtenons un verbe *tek* «tisser», qui pourrait bien être la base de *τέχνη*[4]. Ainsi Pallas-Athéna, l'habile ouvrière, rentrerait en possession du terme qui a servi à dénommer les arts[4].

[1] On peut encore citer *vexillum*, qui suppose un primitif *vexlum*, d'où *velum*.

[2] Voir Fabretti, *Palæographische Studien*, p. 6 et 72. Les Étrusques, n'ayant point le son ξ dans leur langue, avaient omis cette lettre dans leur alphabet. Les Latins, ayant emprunté leur alphabet aux Etrusques, eurent d'abord la même lacune.

[3] Dans ces *Mémoires*, III, 319.

[4] *Τεκεῖν* et *τεύχειν*, qu'on cite d'ordinaire, me paraissent présenter des difficultés soit pour le sens, soit pour la forme.

Αὐθέντης.

Deux gloses d'Hésychius nous montrent le verbe ἐφίημι dans le sens de «commander, exciter, provoquer».

Ἐφήκατο· ἐνετείλατο.
Ἐφῆκεν· ἐξεκαλέσατο. ἐφωρμήσατο. ἔπεμψεν.

Ce sens apparaît déjà dans Homère :

Ὡς ἔρις ἔκ τε θεῶν ἔκ τ' ἀνθρώπων ἀπόλοιτο,
Καὶ χόλος, ὅστ' ἐφέηκε πολύφρονά περ χαλεπῆναι.

«Utinam contentio a diis et ab hominibus pereat,
«Et ira, quæ impellit etiam admodum prudentem sævire[1].»

Je crois que ceci nous donne la clef d'un vocable qui a maintes fois occupé les étymologistes. Αὐθέντης «celui qui agit de son propre mouvement» contient précisement ce même verbe ἵημι. De là le θ. Nous avons ici probablement un mot qui a pris naissance dans la langue judiciaire. L'adjectif αὐθεντικός signifiait d'abord : «original, de première main»; appliqué à un manuscrit, il s'opposait à ἀντίγραφον.

On sait que αὐθέντης, par raccourcissement d'une locution plus complète, désigne celui qui de son propre mouvement met fin à ses jours : αὐτόχειρ, ὁ ἑαυτὸν κτιννύων. Mais il s'emploie aussi dans le sens large : celui qui agit d'après ses propres impulsions : ὢν αὐτεξούσιος, καὶ μὴ ἄλλου, ἀλλ' ἑαυτοῦ ὤν. Οἱ δὲ νῦν, dit le scoliaste de Thucydide, αὐθέντας τοὺς κυρίους καὶ δεσπότας. C'est en ce sens qu'il est devenu en grec moderne ἀφέντης «seigneur», d'où les Turcs ont tiré leur *effendi*.

Ἄνεως, ἄνεω.

Ce mot, sur lequel il existe une savante dissertation de Buttmann[2], signifie «muet, privé momentanément de la parole». Il se dit des personnes frappées d'étonnement.

On a cru devoir chercher, après l'α privatif, une racine signifiant «parler» ou «crier», comme ἠμί ou αὔω. Mais c'est trop souligner le mot : un homme muet d'étonnement est tout simplement pour le peuple un homme stupide. C'est ce que nous montre, entre autres, l'identité de l'allemand *dumm* et de l'anglais *dumb* «muet». Je vois donc dans ἄνεως un doublet de ἄνους.

[1] *Iliade*, XVIII, 108.
[2] *Lexilogus*, II, 1.

La forme *νέως* pour *νόος* est pareille au nom propre homérique Πείροος, qui devient Πείρεως.

Ἀϐρότη «nuit, temps où l'on erre».

J'ai bien écrit une centaine de fois ce vers qui fait partie de la première décade des *Racines grecques* de Port-Royal, car c'est cette première décade qu'on copiait d'habitude, au temps lointain où les pensums pleuvaient, dru comme grêle, sur les malheureux internes du lycée de Metz. Mais c'est seulement depuis peu de jours que je comprends la genèse du même vers.

Ἀϐρότη, variante de *ἀμϐρότη* «l'Immortelle», est une épithète de la Nuit qui se rencontre une fois dans l'Iliade[1]. C'est comme s'il y avait *νὺξ ἄμϐροτος* ou *νὺξ ἀμϐροσίη*.

D'autre part, *ἤμϐροτον*, ou sans augment temporel *ἄμϐροτον*, est l'aoriste de *ἁμαρτάνω* «manquer, errer». Lancelot, ou plutôt le guide qu'il a suivi[2], a amalgamé les deux mots, qui n'avaient rien entre eux de commun. De là ce vers au sens mystérieux.

C'est égal, je suis content de comprendre, après plus d'un demi-siècle :

Ἀϐρότη «nuit, temps où l'on erre».

ALLEMAND : *DIE PRITSCHE.*

Il y avait, au moyen âge, un jeu appelé *la briche*, dans lequel le bâton jouait son rôle. Godefroy, dans son Dictionnaire, cite le passage suivant, tiré d'un acte judiciaire, à la date de 1408 :

«Aucunes jeunes bachelettes jouoient d'ung jeu appelé la briche, et quant le suppliant et Mahieu Burnel approucherent pres d'eulx, Andrieu d'Azencourt print hors des mains d'une desdites bachelettes le baston, duquel *bricher* devoit.» (Arch., JJ 162, pièce 191.)

C'est le bâton qui s'appelait *briche*, et qui avait donné son nom au jeu. Sur une estampe du XVIIe siècle, on voit un homme qui reçoit la bastonnade, et au-dessous on lit : «La punission de la briche.»

Cette image est reproduite dans une publication consacrée à la Lorraine[3], où est ajouté ce renseignement : «La briche est aussi le bâton qui sert pour le chanvre.»

Si je ne me trompe, nous avons ici l'origine d'un mot alle-

[1] Εἰσόκεν ἔλθῃ Νὺξ ἀϐρότη....., (*Il.*, XIV, 78.)
[2] Voir BUTTMANN, *Lexilogus*, I, 134.
[3] *La Lorraine*, 1 vol. ill., Berger-Levrault, 1886, p. 372.

mand qui a changé de sens, mais qui autrefois était un terme de jeu : *die Pritsche*.

Kluge, dans son Dictionnaire[1], rapporte ces deux composés : *Britzelmeister*, *Pritschmeister* « die Pritsche führende lustige Person, welche die Ordnung beim Spiele handhabt ». *Britzelslahen* « Schlage mit der Pritsche ».

Il semble qu'en allemand moderne le mot ait changé de sens. Au lieu de désigner le bâton, il désigne aujourd'hui la planche où s'étend le patient condamné à la schlague. Ces sortes de mutations ne sont pas rares. C'est ainsi que le mot *affiche* a d'abord signifié *la pointe* ou *l'agrafe* où l'on suspendait certains objets. C'est ainsi que *nervus*, après avoir marqué le nerf de bœuf dont on fustigeait les esclaves, en est venu à signifier la prison.

CROULEBARBE.

Il existe à Paris un quartier *Crouslebarbe* ou *Croulebarbe*, qui probablement est ainsi dénommé d'après un ancien nom propre d'homme. Il ne faudrait pas chercher ici l'ancien verbe *crouller* ou *crousler* qui signifie « secouer, faire tomber », et qui a donné *Croulebois*. Il se présente un sens plus naturel du moment qu'il s'agit de barbe.

En wallon, *croler* ou *croller* signifie « friser, boucler[2] ». *Croulebarbe* est celui qui frise sa barbe ou la barbe des autres.

Faisons tout de suite un rapprochement qui s'impose. *Crouslebarbe* est en allemand *Bart-Kräusler*. Les deux expressions sont identiques. De quel côté est l'emprunt? Je ne doute pas qu'ici la priorité n'appartienne à l'allemand, qui a l'adjectif *kraus* « crépu ».

P.-S. Depuis que cet article est écrit, j'ai eu quelques renseignements sur *Croulebarbe*. Le nom remonte au moins jusqu'au commencement du XIIIe siècle. Voici ce qu'on lit chez Jaillot (1775), *Recherches sur Paris*, IV, 31 :

« Rue Croulebarbe. — Elle commence à la rue Mouffetard, près les Gobelins, et aboutit à un moulin appelé ainsi, dont on lui a donné le nom. J'ai lu un accord, ou transaction, du chapitre de S. Marcel, au mois de décembre 1214, pour le moulin de *Crollebarbe* (Pastoral A, p. 715 et 782; et D, p. 313). Le cartulaire de Sainte-Geneviève, de 1243, indique trois particuliers qui possédaient des vignes à *Croulebarbe* (fol. 23 et 24); et dans plusieurs déclarations rendues au Domaine, en 1540, il est fait

[1] Voir aussi le même dans la *Zeitschrift für deutsche Wortforschung*, I, 341.
[2] Grandgagnage, *Dictionnaire wallon*.

mention du lieu dit *les Plantes au Croulebarbe*. Le moulin dont je viens de parler est aussi nommé, dans quelques anciens titres, le *Moulin de Notre-Dame*. »

On me fait savoir, d'autre part, que déjà au XVIII[e] siècle ce nom avait intrigué les habitants, qui prononçaient indifféremment *Coule-barbe*, *Couille-barbe* et *Coupe-barbe*. On avait même été, paraît-il, jusqu'à inventer la légende d'un ancien moulin à rasoir, qui coupait les barbes. (Édouard Fournier, *Variétés historiques et littéraires*, II, p. 53). A ajouter aux légendes nées d'une étymologie populaire.

Τάλαντον « volonté »[1].

Aujourd'hui *talent* sert à désigner une disposition naturelle, une aptitude. *Ne forçons point notre talent. Encourager le talent.*

Mais c'est là un sens qui ne remonte pas au delà du XVI[e] siècle et qui a pour unique source la parabole de l'Évangile. *Faire valoir son talent. Enfouir son talent.*

Pendant tout le moyen âge, comme l'a récemment démontré dans une lumineuse étude M. Fr. d'Ovidio, *talent* signifie « volonté ». *Je lui pardonne de bon talent. Faire une chose de mauvais talent. Il m'est pris talent de vous faire une requête Qui ne sera pas déshonnête. Ils riront lorsque n'en auront talent* (Rabelais). Ce sens a duré jusqu'au XVII[e] siècle : *Des hommes atteints de rancune et maltalent* (Bayle). *Je n'ai aucun maltalent contre M. de Bonnecorse du beau poème qu'il a imaginé contre moi* (Boileau).

Encore de nos jours, en provençal, *talent* s'emploie de cette façon. Seulement il s'est restreint au sens de *désir*, d'*envie*, et spécialement « envie de manger ». *Mourèn de talènt* (Mistral, *Dictionnaire*), ce qui ne veut pas dire que le talent nous étouffe, mais que nous mourons de faim.

En italien, *talento* a gardé cette signification de « volonté » : parmi les différents sens énumérés par le Dictionnaire de la *Crusca*, les deux premiers sont : 1° *voglia* « volonté » ; 2° *maltalento* « malveillance ».

Le latin du moyen âge reflète fidèlement cette acception. Dans le Testament d'une reine de Navarre (1098) cité par Ducange, on lit : « Si venerit ad aliquam de meas filias in talentum Deo servire et habuerit habitum, Deo devota permaneat. »

On a quelquefois orthographié *thalent*, ce qui induisait un savant de jadis à tirer le mot du verbe grec ϑέλω. Mais, comme ajoute avec raison Ducange : « Mihi origines linguarum vulgarium a Græca lingua petitæ minus arrident ».

[1] Sur la demande de quelques confrères, j'ajoute ici cette étymologie, qui a été communiquée à la *Société des Humanistes* (janvier-mars 1900).

C'est pourtant au grec, mais par une tout autre voie, que notre vocable va nous ramener.

On chercherait vainement en latin classique rien qui justifie ou qui annonce ce sens de «volonté». Rien non plus dans toute la littérature grecque. Τάλαντον désigne un poids, spécialement un poids d'or ou d'argent et, par suite, une monnaie. Il n'a pas d'autre signification. Il semblerait donc que le changement de sens soit tout moderne. Mais ce serait une erreur, ainsi qu'on va le voir.

Une exception unique se trouve en grec, dans le grec le plus ancien, chez Homère. Dans l'Iliade, au chant XVI (vers 658), Hector livre des combats avec sa vaillance accoutumée, quand tout à coup, sur un avertissement du ciel, il donne le signal de la retraite. Il invite ses compagnons à se retirer, *car*, dit le poète, *il connaissait les volontés sacrées de Zeus.*

Κέκλετο δ' ἄλλους
Τρῶας φευγέμεναι, γνῶ γὰρ Διὸς ἱρὰ τάλαντα.

Ce τάλαντα a embarrassé tous les commentateurs : on a naturellement pensé aux poids avec lesquels Zeus pèse la destinée des hommes, mais ce serait une expression bien concise et bien forcée, étant donnée surtout la langue si naturelle et si aisée de l'ancienne épopée. Le véritable sens nous est fourni par la comparaison des idiomes modernes. Τάλαντον, on n'en peut douter, avait déjà pris, à l'époque homérique, le sens de «volonté» qui resta dans la langue populaire, qui du grec populaire passa au latin, et qui a seulement émergé à la lumière avec la langue du moyen âge.

Les langues modernes servent ici à interpréter un passage obscur du texte le plus ancien de la littérature grecque.

Τειχεσιπλήτης.

A l'occasion de ce mot[1], un de mes amis et confrères de la *Société de linguistique*, M. Barth, me fait observer que si, de nos jours, les vagabonds fréquentent volontiers les fortifications, sans pour cela sortir des murs, il devait en être autrement dans l'antiquité. La véritable place des brigands était aux abords des villes, sur les routes qui y conduisaient. Il faut donc modifier quelque peu l'explication que j'ai donnée : τειχεσιπλήτης, c'est celui qui rôde auprès des murs, προσπελάζων τείχεσι, le brigand de grand chemin, en allemand *Wegelagerer*.

Michel Bréal.

[1] Voir t. XI, p. 258.

L'ACCENTUATION EN TURC OSMANLI.

En présentant à la Société un tirage à part de l'article que je viens de publier dans le *Journal asiatique* (ix[e] série, t. XVI, 1900, p. 459) sur trois ouvrages en turc d'Angora imprimés en caractères grecs, je désire attirer son attention sur une particularité linguistique que j'ai délibérément laissée de côté dans cette étude, celle de l'accentuation. Les textes dont j'ai donné la notice sont destinés à ces Grecs orthodoxes d'Asie Mineure qui, placés sous la domination des Turcs seldjouqides depuis le xii[e] siècle, n'ont pu conserver l'usage de leur langue et ont adopté celle des vainqueurs. Ils parlent le turc, mais l'écrivent avec les caractères grecs, dont la liturgie et les livres de prières ont conservé la connaissance dans les écoles et les familles. L'alphabet arabe, adopté par les Turcs, à la suite de leur conversion à l'islamisme, pour transcrire les sons de leur langue, s'y prête excessivement mal; la riche vocalisation de l'osmanli, notamment, disparaît sous le manteau des trois voyelles de l'arabe. L'alphabet grec est encore plus défectueux; les consonnes *b*, *d*, *j*, *h*, *č*, *š*, les voyelles *ı*, *ü*, *ö*, font totalement défaut au grec moderne. Aussi les auteurs de la transcription que j'ai étudiée ont-ils adopté certains palliatifs sous lesquels il est amusant de rechercher et de retrouver les sons de la langue primitive.

Mais, en revanche, le grec possède un accent, et il l'indique dans l'écriture. Pour les Grecs modernes, cet accent ne marque point l'accent tonique, mais l'ictus; c'est aussi ce qu'il indique dans la transcription de nos textes. Ainsi que l'avait déjà fait remarquer Wahrmund (*Praktisches Handbuch der osmanich-türkischen Sprache*, Giessen 1884, 1, I. Theil, p. 28), cet ictus tombe généralement sur la dernière syllabe, tant dans les mots d'origine touranienne que dans ceux empruntés à l'arabe; il n'y a guère d'exception que pour certaines particules enclitiques, telles que *lè*, *ilè*, *ilan*, *mi*, *če* (*yajét-le*, *havés-ilen*, *olmá-ïlan*, *olduñúz-mî*, *túrkče*) et le verbe substantif affixe : *ajaïbtir*, *olúr-usa*, *jóq-tur*, *jó(y)-ukan*.

Il y a aussi, en turc osmanli, un autre accent dont la transcription en grec, dans notre auteur, ne tient en général pas compte, et que je n'ai encore vu signaler nulle part; c'est l'accent

d'intensité qui frappe le monosyllabe, racine du verbe, et qui a la propriété d'en allonger la quantité prosodique; c'est même cette propriété qui a permis à la langue turque d'avoir une poésie, c'est-à-dire un langage rythmé. Soient les verbes *g'öndermék* «envoyer», *g'etirmék* «apporter», *g'ötürmék* «emporter», *ölmék* «mourir»; *olmáq* «être»; l'accent d'intensité persiste à travers les diverses formes verbales : *g'önderdím*, *g'önderirsiñíz*, *g'etirerék*, *g'ötürdüjüñüz*, *öldükče*, *olmasîná*.

Cet accent d'intensité n'est pas entièrement passé inaperçu des deux auteurs cités plus haut, Séraphin Raqîb pour les textes d'Angora en transcription grecque, et Wahrmund pour ceux donnés en transcription latine; mais ils ne l'indiquent pas d'une façon constante. Il est clair que le premier en a eu une aperception assez nette dans des mots tels que *πήλμεγεν bílmèjén*, *κιλμαγιαν qîlmaján*, *όλμασιν ólmasîn*; mais en revanche, habitué par le grec à ne pas mettre deux accents toniques sur le même mot, il n'a pas rendu l'ictus final. Ce défaut n'existe pas dans Wahrmund, qui va jusqu'à mettre trois accents sur le même mot : *bílmejórmusún*, *añlámajórmusuñúz*, *étmejórsuñúz*. Bien que cela ne surprenne point trop dans une langue agglutinante, il est certain que ces trois accents n'ont pas la même valeur. Le premier est un accent d'intensité faible qui marque la racine; le second, un accent d'intensité fort qui attire l'attention sur la signification du présent actuel de l'indicatif, le dernier est l'ictus ou temps fort du rythme du mot en lui-même. Il faut ajouter que l'accent du milieu est souvent accompagné d'un accent tonique, c'est-à-dire d'une élévation du diapason de la voix. En réalité il faudrait trois signes différents pour marquer la distribution des temps forts et des temps faibles dans les mots précités.

L'accent de la racine est bien marqué dans les transcriptions *bílmejórum*, *číqmajórsun*, *jóntmajórsun*, *késmejór*, *jémejóruz*, *gélmejórum*, *qómajúñ*, *sévmemék*; quant à *sevémemék*, le déplacement de l'accent d'intensité est dû à une règle grammaticale; il a pour but d'attirer l'attention de l'interlocuteur sur la signification particulière du négatif potentiel : «ne pas pouvoir aimer». Mais dans la plupart des exemples donnés par Wahrmund, l'accent de la racine n'est pas figuré, bien qu'il existe dans la prononciation. J'estime qu'il y aurait intérêt à le marquer et en même temps à le distinguer des autres en surlignant d'une barre la syllabe radicale : *sevmék*, *qîrdî́m*, *qapdîyî́m*, *añladî́ñmî*.

Cl. Huart.

DE LA DIFFÉRENCIATION DES PHONÈMES.

Dans son livre sur la *Dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes*, M. Grammont a établi en quoi consiste d'une manière *essentielle* la *dissimilation*. Si un mot phonétique comprend deux fois le même mouvement articulatoire, on observe, dans des cas déterminés, une tendance à supprimer celui de ces deux mouvements qui est exécuté avec le moins d'intensité, ou, d'une manière plus générale, celui qui attire le moins l'attention. Si, par exemple, on a de suite deux syllabes comprenant un phonème dont l'abaissement du voile du palais est un élément essentiel, types *anana*, *amana*, *anama*, *amama*, etc., le premier de ces deux abaissements est souvent supprimé et, par suite de l'adaptation des mouvements articulatoires restants au système général de la langue, on obtient comme résultat final, par exemple, *alana*, *awana*, *alama*, *awama*, etc.; ou bien, dans certains cas spéciaux, de la suppression du mouvement articulatoire il résulte suppression totale du phonème dont faisait partie ce mouvement; ainsi, en vieux saxon, la suppression de l'abaissement du voile du palais de *n* gutturale en syllabe non accentuée a eu pour conséquence la disparition de toute trace de *n* : *kuning* donne *kunig* : il n'y a là rien de plus qu'un cas particulier d'adaptation au système phonétique de la langue dont fait partie le phonème. Les détails varient d'un phonème à l'autre, d'une langue à l'autre; mais les conditions générales restent partout les mêmes, comme l'a reconnu M. Grammont : *partout est évitée la répétition d'un mouvement articulatoire qui devait être fait deux fois.* Un exemple tout à fait net à ce point de vue est le passage tchèque de *ř*, c'est-à-dire *rž*, à *ž* sous l'influence de *r* dans *žebro* (ancien *řebro*, cf. v. sl. *rebro*) et autres exemples analogues (Gebauer, *Hist. mluvnice jaz. českého*, I, p. 350). On est donc obligé d'admettre que certaines répétitions de mouvements à l'intérieur d'un mot phonétique font difficulté. Et en effet la dissimilation n'atteint pas également tous les mouvements articulatoires; le mouvement vibratoire de *r*, la disposition latérale de la langue pour *l*, l'abaissement du voile du palais pour les nasales y sont tout particulièrement exposés : ce sont les mouvements dont la répétition est le plus souvent omise. Au contraire, la répétition

d'une même occlusive ne paraît faire nulle difficulté dans beaucoup de langues.

Une fois la nature de la dissimilation ainsi reconnue avec précision, on n'a plus le droit de parler de dissimilation de deux phonèmes en contact immédiat que d'une manière exceptionnelle : en effet, dans un groupe de phonèmes, on sait que la position des organes se modifie seulement en cas de nécessité : *n* et *t* sont deux dentales qui, si elles sont isolées, appellent, chacune, une occlusion; mais, dans le groupe *-nt-*, la langue ne prend qu'une seule fois la position requise, au moment de l'implosion de *n*, et garde cette position jusqu'à l'explosion de *t*; dans un cas de ce genre, toute possibilité de dissimilation est exclue *a priori*. De même, quand il s'agit d'un groupe *-mn-*, si le voile du palais, après s'être abaissé pour *m*, ne se relève pas pour s'abaisser à nouveau, — et tel ne semble pas être le cas ordinaire, — il ne saurait y avoir dissimilation. Car la dissimilation consiste à omettre de répéter un mouvement articulatoire; or, dans le groupe, il n'y a pas répétition, mais mouvement unique et maintien des organes en une position donnée.

Si donc *amna* donne *abna* (*awna*, *abna*), ou si *anma* donne *alma*, *arma*, etc. (voir Grammont, *l. c.*, p. 50 et suiv.), le *résultat* final de l'altération est identique à celui qu'aurait fourni une dissimilation, mais le *procès* par lequel le résultat a été obtenu est différent et reste à définir. Ce n'est pas qu'il ne puisse y avoir eu dissimilation dans une partie au moins des exemples cités par M. Grammont; car dans la plupart de ces exemples, le contact des deux consonnes dont la première perd l'un de ses éléments résulte de la chute d'une voyelle qui les séparait d'abord et il est possible, probable même, que le changement a eu lieu avant que toute trace de la voyelle eût disparu, en un temps où il n'y avait pas encore, à proprement parler, groupe de consonnes et où, pour chacune des deux consonnes, tous les mouvements étaient accomplis indépendamment des mouvements faits pour l'autre consonne. Si lat. *anima* donne dans certaines langues romanes *alma* ou *arma*, ce n'est pas nécessairement de *anma* que sortent *alma* et *arma*, ce peut être de *an'ma*, et alors l'hypothèse d'une dissimilation reste légitime. Mais quand on est en présence d'un véritable groupe de consonnes, il n'en est plus de même et l'on s'en aperçoit immédiatement : il peut arriver alors en effet que ce soit le second phonème qui soit altéré; or ce serait directement contraire à la loi XI de M. Grammont s'il s'agissait de dissimilation; et c'est pour cela que M. Grammont a lui-même écarté les faits de ce genre, soit d'une manière expresse, comme pour *nn*, *mm* donnant *nd*, *mb* (*l. c.*, p. 136 et suiv.), soit tacitement, comme pour slave commun *šč*, *sc* donnant *št*, *st* en vieux slave.

Quand deux consonnes forment un groupe, la tendance la plus ordinaire est d'assimiler les articulations les unes aux autres; il faut une langue aussi obstinément conservatrice que le lituanien pour maintenir une nasale labiale devant occlusive dentale, dans un mot tel que *βim̃tas*. Au contraire, l'assimilation de deux phonèmes à distance est un fait rare; on en peut citer des exemples comme la prononciation populaire *žüšk* du français *jusque*, mais ce phénomène ne joue en somme qu'un rôle insignifiant dans le développement des langues, tandis que la dissimilation à distance est relativement fréquente.

La dissimilation, telle qu'on l'entend d'ordinaire et telle que l'a définie M. Grammont, s'oppose à l'assimilation à distance qui est une rareté; l'altération dont il s'agit maintenant s'oppose au contraire à l'assimilation de deux phonèmes contigus, qui est un fait normal. Cette altération peut se produire quand, pour des causes soit générales soit particulières à une langue, l'assimilation n'a point lieu. Elle a pour effet de rendre les deux phonèmes en contact plus distincts qu'ils ne l'étaient d'abord, en supprimant chez l'un des deux un ou plusieurs des éléments qu'il a en commun avec l'autre; ainsi dans un groupe *-mn-*, la nasalisation est enlevée à l'une des deux consonnes et l'on obtient *-wn-* (*-bn-*) ou *-ml-*; dans un groupe *sþ*, la continuité est enlevée au second phonème du groupe, d'où *st*. En cas de dissimilation, on évite de répéter deux fois dans le même mot un même mouvement articulatoire; ici, on évite de conserver une même position articulatoire en émettant deux phonèmes consécutifs et l'on différencie par là ces deux phonèmes autant qu'il est possible de le faire dans un groupe. Il semble juste de donner à ce type d'altération le nom de *différenciation*.

La différence entre la dissimilation et la différenciation est donc d'ordre *psychique*; et c'est en effet à des faits psychiques inconscients que se ramènent en principe les lois générales des changements phonétiques dont M. Grammont a donné le type dans sa *Dissimilation consonantique*. M. Rousselot cherche de même dans le système nerveux central l'origine des changements phonétiques (*Modifications phonétiques du langage*, p. 351). Il est d'ailleurs inutile d'ajouter que la forme de ces changements est déterminée par la disposition des organes de la phonation et par les mouvements articulatoires.

Les exemples de différenciation sont nombreux; sans viser à en énumérer tous les types possibles, il suffira de citer ici quelques-uns des plus clairs pour donner une idée nette du caractère de ces faits et des conditions générales dans lesquelles ils se produisent. Les exemples ont été, à dessein, choisis presque tous parmi les changements phonétiques les mieux établis et les

plus connus; on a pu ainsi éviter beaucoup de discussions philologiques et réduire les références au minimum.

I. — DIFFÉRENCIATION DE DEUX CONSONNES CONTINUES.

Quand deux continues se suivent et ne peuvent pas s'assimiler de manière à se réduire à une seule, il arrive que le caractère spirant de l'une des deux tende à diminuer et qu'une occlusion tende à se substituer au simple rétrécissement du passage de l'air qui caractérise la continue. Ici, comme partout en phonétique, le terme de l'évolution est souvent beaucoup plus éloigné du point de départ que ne le ferait attendre la simple différenciation à laquelle est dû en principe le changement: la nécessité d'adapter le phonème altéré au système phonétique de la langue dont il fait partie entraîne des changements secondaires très étendus (cf. I. F., X, 63 et suiv.).

1° L'une des deux continues est une sifflante, *s* ou *š*, *z* ou *ž*, et l'autre est une spirante du type *f*, *þ*, *x*[1] — *b*, *d*, *γ*.

Les sifflantes *s*, *z*, *š*, *ž* sont des phonèmes essentiellement continus et ne peuvent perdre la continuité sans changer absolument de nature : il n'y a aucun passage direct d'une sifflante à une occlusive. Au contraire, *f*, *þ*, *x* — *b*, *d*, *γ* sont les formes que prennent immédiatement les occlusives quand l'occlusion vient à se relâcher. Par suite, dans ces groupes, la sifflante reste intacte et c'est la spirante du type *f*, *þ*, etc. qui tend à se fermer et à se transformer en occlusive. La position respective de *s* et de la spirante dans le groupe est indifférente.

En grec moderne, σθ, σχ sont devenus *st*, *sk*; σφ subsiste, sans doute parce que φ est une labio-dentale et par suite ne se prête plus à la transformation en *p*; d'ailleurs on a σπ de σφ dialectalement (v. Thumb, *Handb. d. neugr. spr.*, p. 13). De même θσ donne *ts*, par exemple κάθισε donne κάτσε, et καύσιμο est prononcé *kápsimo*.

En grec ancien, τ après σ semble avoir subsisté devant ι dans les mêmes conditions où par ailleurs il devenait σ : l'attique a ἔστι en regard de τίθησι (dor. τίθητι).

[1] On désigne ici par *x* la spirante gutturale sourde, comme on a pris l'habitude de le faire dans les transcriptions de l'iranien et de l'arménien et comme il serait bien à désirer qu'on se mît à le faire dans la transcription du slave et des autres langues qui présentent le même phonème. Car la lettre *x* ne peut être employée en phonétique avec la valeur *ks* qu'elle a dans l'alphabet latin, puisqu'elle exprime un groupe de consonnes et que l'on indique en principe un groupe de ce genre par deux lettres. La notation *x* est de tous points préférable à la notation par le χ grec.

IMPRIMERIE NATIONALE.

En iranien ancien, tandis que à skr. *kh*, *th*, *ph* répondent *x*, *þ*, *f*, c'est *sk*, *st*, *sp* qui répondent à skr. *skh*, *sth*, *sph*. — De plus c'est *sp* qui, en iranien oriental au moins, répond à skr. *çv*; l'intermédiaire obligé pour passer de *sv-* à *sp-* est évidemment *sf* (voir I. F., X, 69); en iranien occidental le *v* assourdi de *sv* tendait simplement à disparaître, de là v. perse *visa* en regard de zd *vīspō*, skr. *víçvaḥ* et pehlvi *sak*, persan *sag* en regard de zd *spā* (= skr. *çvā*), mède σπάκα (chez Hérodote), afghan *spai* (Hübschmann, *Persische stud.*, p. 76). En revanche, *fs* subsiste, mais là où *fs* se renverse en *sf*, comme il arrive dialectalement en persan, ce dernier groupe est immédiatement remplacé par *sp*; de là pers. *xuspīdan* en regard de pers. *xufsīdan* et de zd *hvafsa-* «s'endormir».

En germanique commun, i.-e. *sp*, *st*, *sk* sont représentés par *sp*, *st*, *sk* et non par *sf*, *sþ*, *sx*; par exemple v. h.-a. *spehōn*. — Au contraire *ks* est bien représenté par *xs*, mais ce *xs* (resp. *hs*) redevient dialectalement *ks* par différenciation : ainsi, en regard de skr. *ukṣán-*, on a got. *auhsa*, v. h.-a. *ohso*, mais all. mod. *ochse*; inversement, il peut se produire une assimilation, ainsi quand en vieux saxon *wahsan* devient *wassan* dans certains textes relativement récents. — Là où le groupe *sþ* s'est reproduit par suite de circonstances morphologiques, il a été de nouveau éliminé : ags. *hilpestu* de *hilpesþu* (Sievers, *Ags. gr.*, § 201, 6).

En latin, où i.-e. *dh* donne *þ*, i.-e. *zdh* a dû donner *sþ*, d'où *st* : lat. *hasta* en regard de got. *gazds* (cf. E. Zupitza, K. Z., XXXVI, 233).

En résumé, dans ceux des dialectes indo-européens où les groupes *sf*, *sþ*, *sx* ont apparu, ils ont été d'ordinaire éliminés, et la spirante est devenue occlusive. L'arménien est isolé avec son *sx* dans le mot original *sxal* «faute» (cf. skr. *skhalati*) et son *šx* dans de nombreux mots empruntés à l'iranien, par exemple *ašxarh* de *xšaþra-*; de même *sph*, sans doute issu de i.-e. *sph*, subsiste dans *sphṙem*. — Mais i.-e. *st* est représenté par arm. *st* (ainsi dans *sterǰ*, *astł*), alors que *th* (c'est-à-dire *t* suivi de souffle après l'explosion) est le représentant normal de i.-e. *t*; et même on a arm. *st* en regard de skr. *sth* dans *stuar* et peut-être aussi dans *oskr* «os» si l'on explique ce mot par **osthw-er-* avec M. Johansson, B. B. XVIII, 24; ici encore *s* a *différencié* la consonne suivante en lui enlevant l'élément qu'il avait en commun avec elle, à savoir l'émission d'un souffle continu. Il n'y a malheureusement pas un seul exemple sûr du traitement de i.-e. *sp* en arménien; quant à *sk*, ce groupe a un traitement spécial, *ç*.

Les demi-occlusives slaves du type *c*, *č* et la sonore correspondante à *č*, le *ǰ* (devenu *ž* en slave dès avant l'époque historique) ont subi après *s*, *š* (resp. *ž*) une altération analogue : le passage

de *sc* à *st* s'est produit à l'époque historique et l'on a par exemple *Pascě* à côté de *Pastě*[1]; le groupe *šč* qui subsiste encore en russe et en polonais est devenu *št* (avec *t* mou) en vieux slave; le même fait a eu lieu en tchèque et ailleurs durant la période historique; de même **žj* a donné *žd*. — Il n'est sans doute pas fortuit que, seul entre les langues romanes, le roumain, qui est en contact avec les langues slaves et en a fortement subi l'influence, transforme *sč* en *št* : *pešte* de *pisce(m)*, cf. ital. *pesce*.

Dans le groupe oriental des langues indo-européennes, où les gutturales non pourvues d'appendice labio-vélaire sont en règle générale représentées par des spirantes ou des sifflantes, les groupes *sk*, *zg*, *zgh* apparaissent sous la forme *sk*, *zg*, *zgh*, sans aucune palatalisation (*M. S. L.*, VIII, 294 et suiv.); tous les exemples contraires sont au moins douteux et, en particulier, il ne semble pas qu'on puisse expliquer skr. *ch* = zd *s* autrement que par la forme de indo-iranien *sk* palatalisée devant voyelle palatale suivant la règle générale (*M. S. L.*, IX, 375 et suiv.). Le traitement oriental *k* des gutturales non labio-vélaires apparaît aussi devant *r* (*M. S. L.*, VIII, 297) et, d'après M. F. de Saussure et M. Hirt (B. B. XXIV, 222 et suiv.), devant *a*. On doit donc admettre que *s*, *z* ont empêché les gutturales non labio-vélaires de devenir spirantes dans des cas où, sans l'influence de *s* et *z*, elles le seraient devenues. Cette action est exactement du même ordre que toutes les précédentes.

2° L'une des continues est une nasale et l'autre une spirante.

Le caractère continu des nasales est une conséquence immédiate de leur nasalité même; *n* et *m* ne peuvent cesser d'être des continues qu'en perdant l'abaissement du voile du palais qui est leur élément essentiel. Le phonème différencié est donc la spirante, et les langues où il y a eu différenciation sont en partie les mêmes que dans le cas précédent.

En grec moderne *β*, *δ*, *γ*, placés après nasale se prononcent *b*, *d*, *g* et ne sont pas des spirantes comme *β*, *δ*, *γ* initiaux ou intervocaliques.

En zend, c'est *nt* qui répond à skr. *nth*, tandis que *th* est d'ailleurs représenté par *þ*; on a donc nomin. *panta*, acc. *pantąm*, mais instr. *paþa*, cf. skr. *pánthāḥ*, *pánthām*, *pathā́*. — De même *nd*, *ng* se présentent avec *d*, *g* occlusifs en regard du traitement spirant de *d*, *g* intervocaliques et même de *d*, *g* après *r* : *zanga-*, *bandāmi*, mais *darəya-*, *sarəδa-*.

[1] On notera que le locatif *Pascě*, *Pastě* «à Pâques» semble supposer un nominatif **Paska* (ancien emprunt au germanique *Pāska*?) et ne répond pas au nominatif *Pascha* «Πάσχα».

Autant que les obscurités de la graphie permettent de le reconnaître, d'anciens *mbh*, *ndh*, *ṅgh* sont représentés en pangermanique par *mb*, *nd*, *ṅg*, alors que *bh*, *dh*, *gh* ont donné *ƀ*, *đ*, *γ*.

Les langues romanes présentent des exemples analogues; voir W. Meyer-Lübke, *Gramm. des langues romanes*, I, § 499.

3° L'une des continues est *r* ou *l*, et l'autre est une spirante.

Comme *r* et *l* sont essentiellement des continues, c'est la spirante qui subit la différenciation.

L'un des cas les plus remarquables est le traitement de *þl* et de *lþ* dans les dialectes germaniques. Le voisinage des points d'articulation de *l* et de *þ* (resp. *đ*) rend malaisée l'émission distincte des deux continues quand elles se suivent immédiatement, et cette succession a été éliminée par divers procédés. La modification de toutes la plus frappante est le déplacement du point d'articulation de la spirante, ainsi quand germ. *þl-* à l'initiale devient *fl-*, par exemple v. h.-a. *fliohan*, v. sax. *fliohan*, ags. *fléon*, v. isl. *flýja* en regard de got. *þliuhan* : on sait que, d'une manière générale, le point d'articulation des spirantes se déplace beaucoup plus aisément que celui des occlusives, et rien n'est plus naturel; car, soit au point de vue de l'effet acoustique, soit au point de vue du sentiment articulatoire, *f*, *þ* et *x* se distinguent moins nettement que les occlusives correspondantes *p*, *t*, *k*; il arrive même que des enfants ne corrigent jamais certaines confusions de ce genre, faites dans le premier apprentissage du langage; on cite, par exemple, un enfant allemand qui prononçait *saufröhre* pour *sauchröhre* (Gutzmann, *Des kindessprache*, p. 22) et un enfant anglais qui prononçait *fing* pour *thing* (Zünd-Burguet, dans la *Parole*, I, p. 14). Toutefois, à l'intérieur du mot, le même déplacement ne se produit pas : pour le groupe *-þl-*, l'élément dental commun à *þ* et à *l* est supprimé en vieil islandais régulièrement, en anglo-saxon après brève, parfois aussi en vieux saxon, en regard de got. *maþl*, on a v. sax. *mahal*, v. isl. *mál*, ags. *mæl*; en anglo-saxon après longue, il y a passage à l'occlusive faible correspondante, qui devient sonore par assimilation, d'où *dl* : cf. got. *neþla* et ags. *nǽdl*; et c'est ce dernier phénomène qui se produit régulièrement dans les trois mêmes langues pour *-lþ-*, ainsi v. sax. *gold*, ags. *ʒold* en face de got. *gulþ*. La variété même des traitements suffit à montrer combien, dans ces groupes, la différenciation s'imposait.

Le groupe *dr* présente des difficultés analogues; aussi, dans l'Avesta récent où *-gr-*, *-br-* sont représentés par *-γr-*, *-wr-*, l'ancien *-dr-* subsiste, par exemple dans *sadra-*; au contraire, dans *-þr-* où la différence de sonorité distinguait bien les deux élé-

ments du groupe, *þ* subsiste. — En vieux haut-allemand, le *t* du groupe *tr* échappe au passage à *z* exactement comme le *t* du groupe *st* : *trahan*, *ottar* (v. isl. *otr*).

En tchèque un ancien *čř* donne *tř* (voir les exemples chez Gebauer, *Hist. mluvnice jaz. českého*, I, 523).

Même en dehors des conditions particulièrement favorables que présentent les cas précédents, *r* peut différencier une spirante immédiatement suivante. Ainsi M. Dieterich, *Untersuchungen* (= *Byz. arch.*, I), p. 282, a réuni toute une série de cas où, dans des dialectes grecs modernes, *ρχ*, *ρθ* sont devenus *ρκ*, *ρτ*, par exemple à Chypre *ὀρτός* de *ὀρθός*. On expliquera de même le changement roman de *rv* en *rb* : cf. lat. *corvu(m)* et roum. *corb*, ital. *corbo*, fr. *corbeau*; dans le cas de lat. *vervēce(m)*, la différenciation s'est compliquée d'une assimilation à distance, et l'on a roum. *berbec*, ital. *berbice*, fr. *brebis* (voir W. Meyer-Lübke, *loco cit.*, § 499).

4° L'une des continues est une sifflante et l'autre est *r*.

Dans la succession *s* plus spirante, ou spirante plus *s*, c'est la sifflante où l'élément continu est le plus important, et la spirante où l'élément articulatoire joue le plus grand rôle, et, par suite, c'est la spirante dont l'articulation est renforcée. Dans la succession *s* plus *r*, ou *z* plus *r*, c'est au contraire *r* qui est essentiellement continu et *s*, *z* où l'élément articulatoire est relativement important : c'est donc la sifflante qui subit la différenciation. La différenciation se produit de deux manières : ou bien la sifflante devient une spirante, *þ* ou *đ*, c'est-à-dire qu'elle passe au degré d'occlusion intermédiaire entre les sifflantes et les occlusives; ou bien elle conserve son début sifflant, mais se termine par une occlusive *t* ou *d*, de sorte que la sifflante et *r* sont nettement isolées. Dans les deux cas, il y a une augmentation de l'occlusion, et le rapprochement des deux ordres de faits suffit à indiquer qu'on est en présence d'un phénomène de différenciation analogue à tous les précédents : sans la tendance instinctive à bien distinguer les deux membres du groupe *s* et *r*, on ne saurait comprendre comment *s* et *r* ont pu développer un *t*, c'est-à-dire un phonème beaucoup plus essentiellement occlusif et que *s* et que *r*. Il est à peine utile de dire que, si la différenciation a tendu à développer une occlusion entre *s* et *r*, la production d'un *t* proprement dit est due dans une large mesure à ce que la petite occlusion développée entre *s* et *r* a été identifiée au *t* déjà existant dans la langue.

Le passage de *sr* à *þr* a eu lieu en latin, mais il n'y est plus attesté directement; car il y est masqué par une seconde différen-

ciation portant, celle-ci, sur le point d'articulation : dans le groupe *þr*, qu'il fût issu de *sr* ou de *dhr*, le *þ* a été différencié en *f* par *r* qui suit, de même que le *þ* du groupe initial *þl-* a été différencié en *f* par *l* qui suit dans la plupart des dialectes germaniques; on peut rapprocher de ces faits la représentation arménienne de i.-e. *-tr-* par *-wr-*, qui doit reposer sur un ancien *-fr-*, dans *hawr* « du père », cf. gr. *πατρός*, et dans *arawr* « charrue » cf. lat. *arātrum*, et sans doute aussi de i.-e. *-tl-* par *-wl-* dans *cnawl* « parens », où il paraît naturel de retrouver un suffixe **-tel-* de noms d'agents, cf. v. sl. *roditelĭ*, et aussi skr. *janitár-*, gr. *γενέτωρ*, lat. *genitor*. Donc, à l'initiale, *sr* est représenté par *fr* en latin, par exemple dans *frigus*, cf. gr. *ῥῖγος*, et, à l'intérieur, par *br* issu de *þr*, suivant les règles connues : *funebris* de **funesris*.

L'Avesta présente trois cas de *þr* issu d'un ancien *sr* indo-iranien [1] en regard du traitement normal de *sr* attesté par zd *dahra-* = skr. *dasrá-*. Par malheur, on n'a pas encore défini avec précision en quelles conditions le fait se présente. M. Caland, *K. Z.*, XXXIII, 463 a émis l'hypothèse que indo-iran. *sr* donne zd *þr* en deux situations : à l'initiale (zd *þraotah-* = skr. *srótas-*, zd *sraxti-* = skr. *sraktí-*) et après *n* (*tąþra-* = skr. *tamisra-*, cf. lit. *timsras*); mais, outre que l'hypothèse est arbitraire, il semble bien que *sr-* a donné zd *r-* aussi à l'initiale, au moins dans zd *raoδaṯ* « il coulait », cf. skr. *srávati*. L'hypothèse de M. Bartholomae (*Grundr. iran. phil.*, I, 1, § 87, p. 36) est plus arbitraire encore. Il n'est sans doute pas fortuit que, dans les trois exemples, le mot comprenne un *t* et l'on serait tenté de soupçonner que la différenciation a été facilitée par une assimilation à distance, si l'on n'avait, en regard de skr. *cátasraḥ*, zd *čatańrō* qui présente un *t* et a pourtant le traitement normal de *sr*.

La différenciation de *sr* en *str* a lieu, comme on sait, en germanique, en baltique et en slave; le slave a de même *-zdr-* de *-zr-*. Le fait s'est d'ailleurs produit indépendamment dans les trois familles de langues; car, en lituanien, il est seulement dialectal; en regard de skr. *srávati*, on a v. isl. *straumr*, v. sl. *ostrovŭ*, lit. *sravà* et *srovė́* (dial. *strovė́*), lette *strāwe*.

Il est à noter que *sl* ne subit pas, au moins dans les mêmes langues, d'altérations comparables à celles de *sr* [2]. C'est qu'il n'y

[1] Il convient de négliger ici les variantes *þr*, *sr* qu'on rencontre dans l'Avesta pour *udarōþrąsanąm* Vd, XVIII, 73. En effet, on a de même *anaþaxtąm* et *anasaxtąm*, Vd, XV, 8. On sait d'ailleurs, que *þ* n'existe plus en pehlvi et que le traducteur pehlvi représente *þ* par *s* dans ses transcriptions : une substitution de *s* à *þ* de la part des copistes s'explique donc aisément.

[2] Parfois *sl* devient *skl*, ainsi quand les Slaves sont appelés au moyen âge *Sclavi* (cf. sur l'anglo-saxon, Sievers, *Gramm.*, § 210); mais la naissance du *k* peut tenir essentiellement à l'articulation latérale de *l*; c'est ainsi que *tl* est devenu *kl* en latin, en lituanien, etc., par suite du caractère latéral de *l*,

a pas autant de parenté entre *s* et *l* qu'il y en a entre *s* et *r*. En effet la sonore de *s*, le *z*, est sujette à devenir *r*, et ce passage de *z* à *r*, le rhotacisme, est un fait tout à fait remarquable : car si au point de vue du point d'articulation comme à celui de la sonorité, *z* et *r* sont des phonèmes très voisins, il y a néanmoins entre les deux une différence radicale : l'élément essentiel de *z* est le caractère sifflant; *z* est la sonore de *s*, c'est-à-dire essentiellement une consonne; au contraire *r* est une sonante, c'est-à-dire un phonème qui est susceptible de jouer le rôle de consonne, mais qui peut être aussi voyelle, ainsi en sanskrit et dans plusieurs dialectes slaves; les vibrations glottales en font partie intégrante : on ne trouve de *r* sourd que sous l'influence d'une sourde voisine, et un pareil phonème ne dure pas d'ordinaire, il tend à être remplacé peu à peu par *š*. On voit que le passage de *z* à *r* suppose une transformation radicale du caractère du phonème. C'est ce qui explique qu'il ne se produise qu'en certaines conditions. La plupart du temps, le *z* qui devient *r* n'est pas un *z* ancien dans la langue, comme celui du français actuel ou de l'iranien : c'est un *z* résultant de la sonorisation récente d'un *s*, ainsi en latin et dans une partie des dialectes germaniques pour *s* intervocalique, de même aussi dans le dialecte ionien d'Erétrie (voir G. Meyer, *Gr. gr.*[3], § 228). En sanskrit, *-ž* final a donné *-r*, mais c'est que la forme sonore des deux sifflantes *s* et *š* a été éliminée absolument de la langue, par des procédés d'ailleurs très divers suivant les positions; par exemple, tandis que le *-ž* final donnait la sonante *r* qui, en sanskrit, s'articulait dans la même région du palais[1], le *-z* final disparaissait purement et simplement. Quoi qu'il en soit de ces particularités très intéressantes en elles-mêmes, il demeure que *z* est sujet à passer à *r* dans certaines conditions favorables, et l'on a même eu en français les premiers commencements d'une transformation inverse de *r* en *z* qui a avorté, mais dont il subsiste une ou deux traces isolées (*chaise* issue de *chaire*; cf. Grammont, *Dissimilation*, 140) : il y a donc entre *r* et la sifflante une parenté particulièrement étroite, et il n'en faut pas plus pour justifier la différenciation.

voir Rossapelly dans ces *Mémoires*, X, 362; toutefois, dans ce cas, il y a une part de différenciation, car les articulations de *t* et de *l* sont voisines; cf. θλ donnant χλ, par exemple dans gr. mod. θλιβερός > χλιβερός, etc.

[1] M. Fortunatov (*K. Z.*, XXXVI, 7) a, il est vrai, émis des doutes sur le caractère *cérébral* de *r* et il n'est pas prouvé, en effet, que *r* fût une cérébrale dans toutes les régions de l'Inde. Mais la phonétique de *r* en sanskrit suppose la prononciation indiquée par Pāṇini. Il y a lieu de noter ici en particulier la différenciation (portant sur le point d'articulation) de indo-iran. *šr* en skr. *sr* dans skr. *tisráḥ* en regard de zd *tišarō* et dans les exemples analogues (Wackernagel, *Altind. gr.*, I, p. 232), dont on rapprochera naturellement le passage de *čr* à *cr* en serbe štokavien : *crijep*, *crvlja*, *cȑn*, etc.

5° L'une des continues est une nasale et l'autre est *r*.

Les nasales ne sont continues qu'au point de vue nasal; elles comportent dans la bouche une occlusion — la plus faible de toutes les occlusions, comme on sait — suivie d'explosion; *r* est au contraire une continue essentiellement. Quand il y a différenciation, c'est *n*, *m* qui perdent quelque chose de leur caractère de continues. En fait, en vieil islandais, *-nnr-* donne *-đr-*, par exemple dans *ađrer*, nominatif pluriel de *annarr* (ancien **anþarr*); ici *n* a perdu son caractère de continue nasale et a cessé par là même d'être une sonante; elle est devenue une spirante, c'est-à-dire une consonne où l'élément articulatoire dépasse en importance l'élément sonantique. Ailleurs *-nr-*, *-mr-* donnent *-ndr-*, *-mbr-*, ainsi gr. *ἀνδρός*, *μεσημβρίνος*, — arm. mod. *mandr* de *manr*, — fr. *chambre* du lat. *camera*, etc.; ici la nasalité n'a été supprimée qu'à la fin de la consonne et par suite l'explosion est dépourvue de tout élément nasal et donne l'impression de *d*, *b*; ce *d* et ce *b* viennent naturellement se confondre avec ceux qui existaient déjà dans la langue. Les deux traitements *-đr-* et *-ndr-* de *-nr-* sont ainsi assez exactement parallèles aux traitements *-þr-* et *-str-* de *-sr-* : dans le premier cas, *n* conserve son caractère continu, mais est altérée dans toute son étendue; dans l'autre, *n* se transforme partiellement en occlusive, mais conserve son commencement intact.

6° Cas de deux continues différentes, mais de même espèce.

Les principes qui ont permis de prévoir dans les cas précédents laquelle des deux continues devait être altérée ne s'appliquent plus ici puisque les deux continues sont par hypothèse de même espèce. Il convient donc d'envisager les diverses situations qui se présentent.

Quand deux spirantes se suivent, c'est la seconde qui tend à devenir occlusive. Ainsi gr. *χθ* donne gr. mod. *χτ*, par exemple *χτές* de *χθές*. En germanique, on sait que i.-e. *pt*, *kt* sont représentés par *ft*, *ht* : got. *hliftus*, gr. *κλέπτης*, — got. *nahts*, lat. *noct-*, etc. Il est malheureusement impossible de dire par quelle voie i.-e. *pt*, *kt* ont abouti à germ. *ft*, *ht*; il y a deux hypothèses possibles : 1° *pt*, *kt* ont donné *ft*, *xt* et, par suite de la présence de la spirante précédente, *t* a échappé à la transformation générale des occlusives sourdes en spirantes; 2° *pt*, *kt* ont donné *fþ*, *xþ* et ces groupes ont été différenciés en *ft*, *xt* (*ht*). La seconde hypothèse est la plus séduisante; car, d'une part, elle dispense d'admettre une exception quelconque à la loi absolue de la laut-

verschiebung; de l'autre, elle exige une hypothèse accessoire de moins que la première : dans la première hypothèse, en effet, on est obligé d'admettre — sans aucune preuve — une loi spéciale en vertu de laquelle *kt*, *pt* sont devenus *xt*, *ft*; puis, en second lieu, que, par différenciation, le *t* de *xt*, *ft* a échappé à la lautverschiebung; dans la seconde, il suffit de reconnaître une différenciation sans plus. Quoi qu'il en soit, *en toute hypothèse*, il y a eu une différenciation.

Le sens dans lequel s'opère la différenciation dans ce cas particulier n'est pas arbitraire. Autant des groupes comme *ft*, *xt* sont fréquents, autant la disposition inverse *tf*, *tx* est rare et instable là où elle vient à se produire. On rencontre souvent spirante plus occlusive; mais occlusive plus spirante ne subsiste nulle part à la longue. Les groupes de la forme spirante plus occlusive sont si naturels que la différenciation de occlusive plus occlusive s'opère précisément par substitution d'une spirante à la première occlusive. Ainsi, dans le grec moderne qui a déjà fourni tant de beaux exemples de différenciations, les anciens *πτ*, *κτ* sont devenus *ft*, *xt*; en zend, c'est *baxta-* qui répond à skr. *bhaktá-*, en persan, *haft* qui répond à skr. *saptá*; le russe *kto* est prononcé *xto* dans beaucoup de dialectes et d'autres langues slaves fournissent des exemples analogues.

Le point sur lequel porte la différenciation n'est déterminé dans les deux cas considérés (types *xþ* → *xt* et *kt* → *xt*) ni par la différence de nature des phonèmes, puisque, dans les deux cas, ils appartiennent à la même série, ni par la force particulière de l'explosive puisque, dans l'un des cas, c'est l'explosive qui est atteinte. Le principe est que, *dans ceux des groupes de consonnes proprement dites qui comportent une occlusion, le maximum de fermeture tend à se trouver immédiatement avant l'explosion qui termine le groupe;* ainsi *st* est un groupe des plus stables, tandis que *ts* ne subsiste pas en général; les jeunes enfants qui ne peuvent prononcer *ks* disent souvent *sk* à la place, et le latin a en effet renversé l'ancien *ps* en *sp*, par exemple dans *uespa* issu de **wopsā* (lit. *vapsà*); de même m. h.-a. *wespe* a pris la place de v. h.-a. *wefsa* et angl. *wasp* la place de ags. *wæps* (cf. Kretschmer, *Einleitung in die gesch. der gr. spr.*, p. 164, n.)[1]. Le slave, qui avait éliminé le groupe *ps* en supprimant le *p* (ainsi dans *osa* « guêpe »), s'est trouvé de nouveau en présence de ce groupe, par chute de *ĭ*, dans *p(ĭ)sati* et par suite d'emprunt, dans *psalŭmŭ*, *psalmŭ* « ψαλμός »; de là vient que l'un des vieux manuscrits de l'Evangile, le Zographensis, a *s'pana*, J. xxi, 26; *s'pano*, L. vii, 27, et J. viii, 17, et

[1] Dans le recueil *Entre camarades* (Paris, 1901), p. 307, M. Dottin a donné des exemples de *ts*, *cs*, *ps* donnant *st*, *sc*, *sp* en gaélique (note de correction).

s'pa, J. v, 4[1], au lieu des formes ordinaires *p'sana*, *p'sano*, *p'sa*, et *sŭpalŭmĭskychŭ*, L. xx, 42, au lieu de *p'salŭmĭskychŭ*; on cite aussi *aspinfŭ* de ἄψινθος (voir *Arch. f. slav. phil.* XIII, 344). — Les deux différenciations étudiées ici ne présentent donc qu'un cas particulier d'une tendance générale.

7° Cas d'une continue double.

Les consonnes doubles sont celles dont on fait entendre séparément l'implosion et l'explosion (voir Rosapelly, *Mém. Soc. Ling.*, X, p. 349 et suiv.). Si l'effort fait pour isoler les deux éléments est exagéré, il peut y avoir différenciation. Le cas n'est pas très fréquent, mais c'est à cette action, semble-t-il, qu'il faut rapporter le passage espagnol de *nn*, *mm*, *ll* à *nd*, *mb*, *ld* qu'a étudié M. Grammont, *Dissimilation*, p. 136 et suiv. Ici encore c'est l'élément final du groupe qui devient occlusif, ce qui tient à ce que les groupes *nd*, *mb*, *ld* sont stables, tandis que les groupes *dn*, *bm*, *dl* ne le sont pas. Dès lors, dans le cas d'une occlusive double, c'est le premier élément, l'élément implosif, qui perd son caractère occlusif : quand on rencontre μϐ de ββ en grec de basse époque : κάμϐαλε de κάϐϐαλε (voir Schulze, *K. Z.*, XXXIII, p. 366 et suiv.; Dieterich, *Byz. archiv*, I, p. 92 et suiv.), on peut se demander si le changement s'est produit avant ou après la transformation de β en spirante; mais le même fait se retrouve en sémitique, v. Zimmern, *Vergl. gramm. der sem. spr.*, § 14 *c*); et d'ailleurs ϖπ a donné μπ dans Καμπαδοκία de Καππαδοκία, ϖαμπάζουσιν de ϖαππάζουσιν (Dieterich, *l. c.*, p. 96); ce curieux changement suppose naturellement une prononciation où le voile du palais était, d'une manière habituelle, mal relevé; l'italien fournit un exemple de ce type de prononciation, voir Josselyn, *Prononciation italienne*, p. 127 et suiv. Dans le groupe indo-européen *tt*, le premier *t* a été altéré si bien que le groupe est représenté en iranien et en letto-slave par *-st-*, en grec par *-στ-*; en sanskrit où *-tst-* donne *-tt-* (ainsi *utthitáḥ* de **utsthitáḥ*), on trouve *-tt-*, ainsi *sattá-* en regard de zd *hasta-*; dans les trois langues occidentales : germanique, celtique et italique, l'altération s'est étendue au groupe tout entier et l'on a *-ss-*. Dès lors il est peu vraisemblable que *-ss-* et *-šš-* aient pu donner phonétiquement *-ts-* et *-kṣ-* en sanskrit (Brugmann, *Grundriss*, I², § 829), et les doutes de M. Bartholomae (*Z. D. M. G.*, L, p. 710 et suiv.) sur le caractère phonétique de ces changements semblent très légitimes.

[1] Le *sĭpisa* de l'Assemanianus en regard de *s'pa* du Zographensis et de *pisa* du Marianus pourrait bien être l'adaptation d'une graphie *s'pa* pareille à celle du Zographensis; de même *sŭψati* γράφειν, Supr. 39, 20.

Les différenciations portant sur le degré d'occlusion ne sont pas les seules que présentent les consonnes. On a vu, au cours de l'exposition, plusieurs exemples de différenciation portant sur le point d'articulation. Ailleurs encore, la différenciation porte sur la sonorité; il arrive que, dans un groupe composé de sonante plus spirante sonore, la spirante devienne sourde : ainsi, en sicilien, *nč* de *nğ* (*angelu* → *ančilu*), en espagnol, *rc* de *rg* (*spargere* → *esparcer*); voir W. Meyer-Lübke, *Gr. lang. rom.*, I, § 499. En somme un membre d'un groupe de consonnes peut être altéré par suppression ou altération de l'un des éléments communs là où la langue tend à isoler les deux parties du groupe et non pas à les assimiler l'une à l'autre. Et il suffit de comparer ces différenciations avec les cas de dissimilations qu'a étudiés M. Grammont pour voir que les deux types de faits sont de nature essentiellement distincte et obéissent à des lois de tous points différentes.

II. — DIFFÉRENCIATION VOCALIQUE.

1° Différenciation d'une voyelle par une sonante.

En slave commun, la succession *yod* plus *o* a été entièrement éliminée par passage de *o* à *e*; sl. *jo* est devenu *je* en toutes positions par assimilation de *o* à *j*; il n'est resté trace de *o* que dans les cas où la voyelle était entrée en combinaison avec une sonante suivante, c'est-à-dire dans les anciennes diphtongues; *yon*, *you* ont subsisté sous la forme *ją*, *ju*. Le groupe *jo* n'existe donc plus en slave commun, et il semble que, encore à date historique, beaucoup de Slaves fussent hors d'état de le prononcer; car le nom du fleuve Jourdain, gr. Ἰορδάνης, qui, comme tous les noms propres grecs, avait été transcrit fidèlement par les premiers traducteurs, est souvent écrit *Jerdanŭ* dans les manuscrits de textes vieux slaves. Dès lors il est curieux de voir les dialectes slaves restituer par différenciation un groupe *jo* en diverses circonstances. L'histoire des faits est, dans les grandes lignes, la suivante.

Le groupe *jě* a été le premier atteint par la différenciation : il passe à *ja* dès le slave commun et aucun dialecte slave n'a plus un ancien *jě* en aucun cas. Il n'est pas surprenant que l'altération de *jě* ait précédé celle de *je*; la longue *ě* était plus ouverte en slave commun que la brève *e* (voir en dernier lieu *M. S. L.*, XI, 172), et en ce sens *ě* était plus près de *a* que *e* ne l'était de *o*; c'est ce que la graphie indique déjà, puisque *ja* est noté par *ě* dans les manuscrits glagolitiques. Une autre circonstance a pu contribuer à faciliter le passage de *jě* à *jā* : l'*ā* du slave commun qui se comporte à tous égards comme la première des voyelles de la série vélaire, *o*, *ŭ*, *y*, opposée à la série palatale *ě*, *e*, *ĭ*, *i*, paraît pour-

tant avoir eu, au moins dans sa première partie, le caractère d'un *á* plutôt que d'un *à*; autrement on ne s'expliquerait pas qu'un ancien *ā* slave initial soit toujours devenu *ja* : *javě*, *jasenĭ*, etc.; l'*ā* slave devait être une sorte de diphtongue *àà*; l'*a* se trouvait ainsi plus voisin de *ě* qu'il ne semble au premier abord; et, en effet, sous l'influence de *r* qui, en vieux slave, tend à ôter aux voyelles voisines leur caractère de voyelles de la série palatale, *rě* a été remplacé par *ra* dans quelques exemples du *Psalterium sinaiticum*, comme *pograbaję* au lieu de *pogrěbaję* (voir Vondrák *Altkirchenslavische gramm.*, p. 61). — La voyelle *ě* subit aussi l'altération en *a* après les chuintantes *š*, *č*, *ž* : c'est que, en slave, ces chuintantes sont très voisines de *j*; on sait que i.-e. *sy*, *ky*, *zy*, *gy* sont devenus en slave *š*, *č*, *ž*; la différenciation a été la même après *j* et après *š*, *č*, *š* parce que la position des organes qui déterminait la différenciation était la même dans tous ces cas; d'ailleurs, comme l'indique parfois la graphie, on prononçait non pas *š*, mais *š*ʲ, etc., et, à côté de la graphie *ša*, les manuscrits glagolitiques ont *šě*, c'est-à-dire *šja*.

Comme toutes les voyelles prépalatales (*ě*, *ę*, *i*, *ĭ*) en slave commun, *ě* était précédé d'une jodisation, c'est-à-dire que la position des organes requise pour la voyelle était préparée pendant l'émission de la consonne précédente; il en résulte que toute consonne qui introduit une voyelle prépalatale étant émise avec des organes prêts à prononcer cette voyelle semble à l'oreille être accompagnée d'un petit *yod*. Cette prononciation qui s'est maintenue en russe et qui a laissé des traces nettes dans les dialectes occidentaux, surtout en polonais, a disparu de bonne heure dans la plupart des dialectes méridionaux; mais elle y a existé, car le vieux slave, où l'on s'accorde maintenant à reconnaître l'ancien dialecte de la région de Salonique, l'atteste sans aucune ambiguïté. Quand la voyelle commence le mot, le phonème de préparation apparaît à découvert et se fixe sous la forme d'un *j*; le *ě* initial, qui subsiste dans la plupart des dialectes sans altération particulière, est ainsi devenu *ja-* en vieux slave, par exemple dans *jasti* en regard du serbe *jesti*, polon. *jeść*, russe *ěst'*, etc.; cette innovation du vieux slave est d'ailleurs remarquable, car d'autre part le vieux slave est précisément seul, avec le bulgare, à réduire le *ja-* initial du slave commun à *a-* et à prononcer par exemple *azŭ* «je» ce que tous les autres Slaves prononçaient *jazŭ* (d'où *ja*). En polonais, l'ancien *ě* après consonne est devenu *ia* lorsque la consonne suivante n'a pas déterminé le maintien de *ie* : à v. sl. *běda* répond polon. *biada*, tandis qu'à *běditi* répond *biedzić*.

La brève *e*, moins ouverte que *ě*, ne présente pas d'altération qui ait abouti en slave commun. Et même les dialectes où la yodisation a disparu de bonne heure ont conservé *e* purement et sim-

plement à une seule exception près : sous l'action combinée de *č*, *ž* précédent et de *l* finale de syllabe qui suivait (et qui par suite avait sans doute un caractère plus ou moins vélaire), les anciens **čelnŭ*, **želbŭ* ont altéré leur *e* dès le slave commun, si bien qu'on a en serbe *člȁn*, en polonais *człon*, *żłób*, en tchèque *článek* (à côté de *člen*), *žlab* (à côté de *žleb*).

Dans les dialectes où la yodisation des consonnes introduisant une voyelle prépalatale a subsisté, *e*, c'est-à-dire *ʲe*, tend à devenir *ʲo*; les détails du changement varient beaucoup suivant les dialectes (voir Iagić, *Arch. f. slav. phil.*, V, 534 et suiv.; Schakhmatov, *Izvěstija de la section de langue et littérature russes de l'Académie des sciences de St-Pétersbourg*, I [année 1896], 695 et suiv.); il suffira de citer ici un exemple caractéristique, pol. *miód*, *miodu*, en regard de v. sl. *medŭ*, *medu*. On pourrait être tenté d'objecter que, ce passage de *ʲe* à *ʲo* n'ayant lieu que devant consonne dure, il peut y avoir ici assimilation autant que différenciation; mais, en réalité, la différenciation a tendu à se produire en toutes positions; et c'est pour cette raison que, à la finale du mot, *e* devient toujours *o* dans les mots comme v. sl. *lice*, r. *licó*; un fait plus significatif encore est le suivant : à v. sl. *jezero*, *jedinŭ*, etc. répondent en russe *ózero*, *odín*, c'est-à-dire que *je* initial devant consonne molle est représenté par *o*; au contraire *je-* subsiste devant consonne dure, ainsi dans *jemú*; le *j* initial ayant été éliminé devant *e* par dissimilation, sous l'influence de la yodisation de la syllabe suivante, l'ancienne altération de l'*e* de *je* a été mise en évidence et, au lieu de repasser à *e*, la voyelle a abouti à *o* (Schakhmatov, *l. c.*, 713). Ainsi plusieurs dialectes slaves, et notamment le polonais et le russe, ont réintroduit par différenciation le groupe *jo* qu'une ancienne assimilation en *je* avait totalement éliminé. Ces dialectes slaves se trouvent présenter un développement exactement inverse du développement baltique commun : en baltique, un groupe consonne plus *j* plus *e* a toujours perdu son *j* : lit. *saldesnis* de **saldjesnis*; il y a eu assimilation de *j* à *e*; en slave au contraire *e* a développé une yodisation qui, en polonais, fournit un véritable *yod*, et cette yodisation a déterminé une différenciation de *e* en *o*. On sait que, de même, dans une grande partie des dialectes lituaniens modernes, *e* précédé de yodisation est prononcé si ouvert qu'il tend à se confondre avec *a*.

Parallèlement à la différenciation de *ye* en *yo* attestée en slave, on rencontre ailleurs une différenciation de *wo* en *we*. Ainsi, en latin, *uo-* initial en syllabe fermée devient *ue-* : **uoster* donne *uester*, *uormis* donne *uermis*, etc. Un passage beaucoup plus étendu de *uo* à *ue* s'est produit plus tard en roman. Le *uo* (ou plutôt *wo*) issu de *o* ouvert latin est devenu *ue* dans plusieurs dialectes : frioul. *muele*, esp. *muela*, v. fr. *muele* (fr. mod. *meule*), de **muola*, latin

mŏla. De même, dans le dialecte arménien d'Akhalçis, où *o* s'est diphtongué en *uo*, d'où *wo*, *alewor*, devenu **halevwor*, est aujourd'hui *halevwer*; *inorhkh*, devenu **inworkh*, est aujourd'hui *inwerkh*, etc. En petit russe, *ō* a donné *wo*, qui aboutit à *wi* à l'initiale du mot et à *i* après consonne : le génitif **ōrla* de *orel* donne *virla*, le nominatif *bōg* donne *bih* : ici la voyelle est allée jusqu'à *i*, et le *w*, qui n'existait pas dans la langue, a été éliminé par passage à *v* à l'initiale, par suppression après consonne.

Dans tous les exemples précédents, la différenciation porte sur le point d'articulation; ailleurs elle porte plutôt sur le degré d'ouverture de la voyelle. C'est ainsi que, en latin, *e* intérieur après *i* reste *e* : *hiemis*, *societās*; que *o* après *i* ou *e* fermé reste *o* : *gladiolus*, *alueolus*, et que -*os* final garde son *o* après *u* consonne : *equos*.

Souvent les deux types de différenciation se combinent, ou du moins il est malaisé de déterminer auquel des deux on a affaire. Ainsi, en attique, après *ι* et *ε*, l'ancien *a* long palatalisé issu de l'*ā* panhellénique, au lieu d'aller se confondre avec *η*, comme en général *α* ainsi altéré, est retourné à *ᾱ* : *ὑγιᾶ*, *ἐνδεᾶ* : il y a ici tout à la fois ouverture et déplacement du point d'articulation, dans le sens d'un éloignement de la voyelle précédente plus fermée et jouant par suite le rôle de sonante par rapport à *ā* palatalisé. La différenciation paraît d'ailleurs beaucoup plus forte sur le papier qu'elle ne l'était dans la réalité; le passage même de *ᾱ* à *η* prouve que l'*α* ionien-attique était, comme l'*a* français, un *a* palatal (cf. Schwyzer, *Neue jahrbücher*, V [1900], p. 247), et non un *a* ou un *å*; de même l'*α* de l'éléen était un *å*, comme le montre la facilité avec laquelle *ε* passe à *α* et *η* à *ᾱ* dans ce dialecte. Si les Doriens faisaient aux étrangers l'effet de *πλατειάζειν*, comme on le voit par le célèbre passage des Syracusaines de Théocrite, ce n'est pas seulement parce qu'ils avaient des *ᾱ* en regard de certains *η* de la *κοινή*, mais surtout sans doute parce que leur *α*, bref ou long, n'était pas un *å* et était un vrai *a* ouvert. — En revanche le retour de l'*ᾱ* altéré à *ᾱ* après *ρ* en attique ne résulte pas d'une différenciation; il est bien connu que *r* tend à ouvrir les voyelles avec lesquelles il est en contact; le fait que *τριηρέα* donne *τριηρῆ* et non **τριηρᾶ* suffit à distinguer l'action de *ρ* de celle de *ι* et *ε*; le *ρ* a exercé sur *ι* une action analogue dans le thessalien *κρέννω*, en regard de lesb. *κρίννω*, etc. (voir Hoffmann, *Griech. dial.*, II, p. 320).

En russe, où la voyelle nasale *ą* du slave commun est représentée par *u* dès le début de la tradition historique, on s'attendrait à trouver *i* pour représenter *ę* : c'est ainsi que, dans les dialectes lituaniens, où *ą* a donné *u*, la voyelle nasale *ę* a donné parallèlement *i*. Or on a *ja* : la yodisation de la voyelle prépalatale *ę*

a déterminé une forte différenciation, et il en résulte après le *j* une voyelle plus ouverte que la voyelle attendue et articulée en un autre point. La différenciation explique la rupture du parallélisme. De même en tchèque, où *ą* donne *u* et où *ę* donne *ie* ou *ia* suivant les cas. Le manque de parallélisme des représentants serbes *u* et *e* de *ą* et *ę* semble donc supposer que la détermination du timbre de la voyelle nasale a eu lieu en serbe avant la disparition des yodisations.

Dans les exemples qui ont été énumérés et dans d'autres encore qui auraient pu l'être également, l'élément *i* ou *u*, voyelle ou consonne, a agi sur l'élément suivant, et c'est toujours la voyelle proprement dite, *a*, *e*, *o*, qui a été différenciée. Ce traitement ne tient pas à la position respective des deux éléments, mais au fait que les sonantes *i* et *u*, voyelles ou consonnes, sont plus fermées que les voyelles proprement dites, à ce qu'elles sont par suite plus *articulées*, plus voisines des consonnes. Et en effet, c'est encore la voyelle qui est altérée lorsque la sonante suit au lieu de précéder.

Le passage de la diphtongue *ei* à *oi* en vieux français (par exemple *rei*, *roi*), le passage correspondant de *ou* à *du*, *au*, *eu*, dans divers patois de la Suisse romande, le passage de *ei*, *ou* (issus de *ī*, *ū*) à *ai*, *au* en allemand et en anglais sont des exemples trop connus et trop clairs pour qu'il y ait lieu d'y insister : ils sont parfaitement démonstratifs. L'arménien semble, il est vrai, présenter l'altération inverse dans le représentant *oy* de plus anciennes diphtongues *eu* (par exemple *khoyr* de **khe(h)ur*, ancien **swesōr*), *ou* (par exemple *boyc*, cf. skr. *bhógaḥ*); mais c'est là un résultat brut sur l'histoire et le détail duquel on n'est nullement renseigné et qu'il est par suite impossible d'utiliser.

Il suffit d'une différence de fermeture entre les deux voyelles successives pour qu'une différenciation se produise : *αο*, *αω* sont devenus *εο*, *εω* dans beaucoup de dialectes grecs, par exemple à Delphes, *τιμέων*, *τιμέοντες* (J. Schmidt, *Pluralbildungen*, 326 et suiv.). En attique on a *ᾱ* ancien maintenu (ou ionien *ᾱ* revenu à *ᾱ*) devant *η* dans *ἀήρ*.

Le fait, très discuté, du passage de lat. *ow* à *aw* (dans *lauāre*, cf. gr. *λούω*, arm. *loganam*; *cauos*, cf. gr. *κό(Ϝ)οι*; *cauēre*, cf. gr. *κο(Ϝ)έω*) serait un exemple de la différenciation de voyelle par une sonante consonne suivante. En tout cas, *o* fermé roman est devenu *o* ouvert devant *u* dans lat. *ōuom* : ital. *uovo*, esp. *huevo*, v. fr. *uef* (*œuf*); voir Meyer-Lübke, *Gr. d. l. rom.*, I, § 130; en gascon, *ov* est devenu *av* (voir *ibid.*, § 200). En lituanien, dans le dialecte de Slonim, près de Grodno, *bruvai*, *żuves*, ont donné *brivai*, *żives* (*Mitt. lit. ges.*, IV, 168) : en lituanien, où il n'y a pas d'*o* bref, *u* ne pouvait s'altérer dans le sens de *o*, mais seulement

dans le sens de *i*. En afghan, l'ancien *ai* devient *a* devant *ž*, au lieu d'aboutir comme d'ordinaire à *ē* : *maž* de **maiša-*.

En somme, c'est toujours l'élément le plus fermé, le plus articulé, le plus consonne, si l'on peut dire, qui différencie l'élément vocalique.

2° Diphtongaison des voyelles.

On sait que les voyelles ne sont en général pas identiques à elles-mêmes pendant toute leur durée; non seulement la hauteur et l'intensité varient, parfois d'une manière étendue, pendant l'émission d'une voyelle, mais le timbre peut aussi être modifié : lorsque la variation de timbre est minime, on considère la voyelle comme une; lorsque la variation est grande et que le commencement et la fin sont assimilables à des voyelles de timbre défini, on appelle la voyelle ainsi constituée une diphtongue et on note *au*, *oi*, etc. (Rousselot, *Modifications phonétiques*, p. 251 et suiv.). Entre les voyelles sensiblement unes et les diphtongues nettes, il y a d'ailleurs tous les degrés de transition possibles. La différence d'articulation des deux extrémités des diphtongues tend souvent à diminuer; il y a *assimilation*, et ainsi par exemple *au* devient *ō*, *ei* devient *ē*, etc. Inversement, la différence d'articulation des extrémités d'une voyelle sensiblement une tend souvent à augmenter : il y a *différenciation*; par exemple un *ē* devient *ei* : la fermeture de la partie la plus fermée de la voyelle a été exagérée au point de fournir un véritable *i*.

Dans la période ancienne de l'histoire des langues indo-européennes, on voit les diphtongues, très nombreuses en indo-européen, disparaître peu à peu par des assimilations : le lituanien même (ou d'une manière plus générale le letto-lituanien), la plus conservatrice des langues indo-européennes à ce point de vue, a remplacé dans des conditions non définies un grand nombre de diphtongues en *i* par *ė*, c'est-à-dire *iė*. Puis, dans une période plus récente, des diphtongues sont créées par différenciation de voyelles simples, soit anciennes, soit résultant de la simplification de diphtongues et, souvent, ne tardent pas d'ailleurs à succomber à une nouvelle assimilation, ou bien subissent de nouvelles différenciations, dont on a vu des exemples plus haut : un phonème qui a une fois commencé de s'altérer, et a par là perdu sa stabilité, peut s'altérer ainsi à l'infini avant de redevenir vraiment fixe.

Les faits sont bien connus. Lat. *e* et *o* fermés ont donné dans une grande partie des dialectes romans *ei* et *ou*; de même, en anglais moderne, *e* et *o* fermés tendent vers e^i et o^u. Inversement lat. *e* et *o* ouverts ont donné presque partout en roman *ie* et *uo*.

Le contraste des deux développements est à noter : la partie caractéristique de la voyelle est mise en évidence à la fin, et par suite *i*, *u* terminent la nouvelle diphtongue, s'il s'agit de voyelles fermées, et la commencent, s'il s'agit de voyelles ouvertes. Dans le développement de l'allemand et de l'anglais, *ī* et *ū* sont devenus *ei*, *ou* : ici les voyelles différenciées étant les plus fermées de toutes, le résultat de la différenciation a été une diphtongue commençant par des voyelles plus ouvertes que *i*, *u*. On signale en rhétique une altération toute pareille de *i* en *ei* (voir W. Meyer-Lübke, *Gr. d. l. rom.*, I, § 32). En letto-lituanien, un ancien *ō* a donné *û*, c'est-à-dire *uo* (avec *o* long), dans des conditions incomplètement déterminées. Dans plusieurs dialectes slaves, notamment en tchèque, *ō*, qui résulte toujours d'un allongement récent (car un ancien *ō* est en slave *a*), est devenu *uo*. En vieil irlandais un *ō*, issu du celt. *eu* ou *ou*, a passé à *ua* presque dès les plus anciens textes : *tuath* de **teutā*, *ruad* de **roudos*. De même, en afghan, l'iranien commun *au* devenu *ō* comme en pehlvi a abouti à *ua*. On a aussi en calabrais *puoku* comme représentant de lat. *paucus* (voir Meyer-Lübke, *l. c.*, I, § 283). Les diphtongaisons de voyelles simples sont souvent favorisées par les phonèmes voisins : il se joint alors à la différenciation un élément d'assimilation et les cas sont moins nets que les précédents, choisis parmi ceux où l'altération a eu lieu sans aucune influence d'articulations voisines.

Les exemples qui viennent d'être cités sont assez variés et tirés de langues assez diverses pour donner de la *différenciation* une idée générale. Il ne s'agissait pas ici, bien entendu, d'examiner en détail chacun des cas : pareille étude ne peut être faite avec fruit que dans un examen de la phonétique de chaque langue (cf. M. Grammont, *Dissimilation*, p. 15 et suiv.); et c'est seulement dans des études particulières qu'on pourrait mettre en relief, ainsi qu'il convient, comment le système phonétique de chaque langue a déterminé en chaque cas la forme spéciale prise par le phonème différencié. L'objet de cet article était tout d'abord de mettre en évidence la nature propre de la *différenciation*, qui n'a pas été jusqu'ici distinguée nettement de la *dissimilation*, et, en second lieu, d'établir que ce type de changements est fréquent et très multiforme. On sait assez quel rôle joue l'*assimilation* des phonèmes contigus; on ne devra pas perdre de vue désormais que la *différenciation* des phonèmes contigus n'en joue pas un moindre dans certaines langues; on a vu par exemple combien le grec moderne en présentait de cas. Et tandis que la dissimilation n'atteint que des situations particulières dont on ne rencontre la plupart du temps que peu d'exemples dans une langue donnée, la différen-

IMPRIMERIE NATIONALE.

ciation se manifeste par des lois phonétiques très générales, qui agissent sur les phonèmes les plus employés de la langue et sont attestées dans un nombre illimité de mots. Si l'attention des linguistes se fixe une fois sur ces faits, on reconnaîtra bien vite quelle en est l'importance.

A. MEILLET.

Slave *pustŭ gradŭ* Ἑρμούπολις.

Dans le recueil slave de vies de saints et de sermons connu sous le nom de *Suprasliensis*, on trouve, p. 110, l. 20, de l'édition de Miklosich, *pusta grada*, traduisant τῆς Ἑρμουπόλεως du texte grec (publié *Arch. f. sl. phil.*, XVIII, 122), et de même, p. 111, l. 19, *vŭ pustěěmŭ gradě naricajeměěmŭ* τῆς Ἑρμουπολιτῶν πόλεως. Le traducteur a donc confondu Ἑρμου- avec ἐρημο-; c'est dire qu'il avait la prononciation des dialectes grecs septentrionaux, où ι non accentué tombe et où ο non accentué se prononce *ου*; or le *Suprasliensis* paraît être du XI[e] siècle et les traductions du grec qu'il renferme doivent être notablement antérieures au manuscrit; ce témoignage pourra peut-être contribuer à dater l'altération du vocalisme en grec septentrional.

A. MEILLET.

HARUSPEX,

NOTE SUPPLÉMENTAIRE.

J'ai à signaler dans mon dernier article[1] une phrase malheureuse, qu'il importe de modifier sans retard puisqu'il s'agit d'une question de la plus haute importance. Je disais : « *Ḫar* n'ayant pas son équivalent dans les langues sémitiques, sera considéré comme un terme sumérien par l'école sumérisante. » Or, si l'existence de sumérologues est incontestable, il n'en est pas de même du sumérien. Un peuple sumérien ou accadien n'a jamais existé, il n'y a pas davantage de langue sumérienne. Cette théorie funeste, à laquelle se cramponnent de toute leur énergie d'éminents savants, est née à une époque où l'on connaissait mal l'assyrien et où l'on ne possédait qu'un nombre dérisoire de textes archaïques. Basée sur l'*a priori* et sur l'idée d'inégalité des races[2], elle ne saurait avoir de caractère scientifique; on a refusé aux Sémites le don de créer, d'inventer une écriture, parce qu'on ne pouvait expliquer le mécanisme ingénieux des caractères cunéiformes, le plus rabbinique peut-être de tous les systèmes hiéroglyphiques qui fût jamais sous le soleil. Quand on aura prouvé l'existence d'un peuple sumérien, on aura trouvé la quadrature du cercle. Autant vaut dire que le peuple sumérien n'a jamais vu le jour sur notre planète. L'on peut espérer cependant que le temps n'est pas éloigné où le cauchemar suméro-accadien se dissipera entièrement. Si l'on peut faire des réserves importantes sur la méthode et certaine manière de présenter les questions de M. Joseph Halévy, il n'en est pas moins absolument certain que nous lui devons une reconnaissance éternelle de nous avoir délivrés d'un monstre effroyable dès l'année 1874. En France, où la science dédaigne les systèmes nuageux, la majorité des assyriologues s'est ralliée à M. Halévy qui, avec un courage et une persévérance admirables, ne cesse de défendre une cause dont je souhaite le triomphe définitif à bref délai.

[1] *Mém. Soc. Ling.*, t. XI, p. 330.

[2] Voir particulièrement : *Essai sur l'inégalité des races humaines*, par le comte de Gobineau, 2 volumes, et *Die Grundlagen des neunzehnten Jahrhunderts*, par Houston Stewart Chamberlain (1899).

Revenons à *haruspex* pour en analyser d'une manière plus précise le premier élément[1]. Par le mot *ḫar*, les Sémites de Babylonie désignaient primitivement «l'intérieur d'une chose, les organes intérieurs, c'est-à-dire les viscères», pour lesquels il y a des termes spécifiques, comme *kabittu* «le foie», *libbu* «le cœur»; *ḫar* exprimant l'idée générale du contenu[2] d'un objet, de ce qui est dans l'être vivant. Cette racine est la base du verbe *ḫarû*, qui signifie «aller à l'intérieur d'une chose, creuser»; le fossé se dit en assyrien *ḫirîtu;* puis l'objet qui sert à fouiller le sol, la charrue, et plus spécialement «le soc de la charrue» équivaut à [cuneiform] = *qiqqinu*, syriaque ܩܢܩܢܐ (Payne-Smith, p. 3611 et Brockelmann, p. 335); *qiqqinu* pour *qinqinu* est d'un sémitisme indiscutable, de même que toutes les valeurs que possède le signe [cuneiform]; je crois que l'on peut ajouter à celles réunies par Brünnow, *mir*, *mar* (Johns, *Assyrian Deeds*, n° 216, l. 4). La syllabe *qin*, de *qinqinu* (*qiqqinu*) est représentée par d'autres signes en assyrien, entre autres par [cuneiform], qui est en relation étroite avec [cuneiform], à tel point qu'il paraît en être le *gunû*. De là à accorder au signe [cuneiform] les valeurs *tuk*, *tug*, *duk*, *dug*, il n'y a qu'un pas; l'on peut donc se demander si dans les passages de Gudea B, col. IV, l. 3 et Gudea B, col. VII, l. 53, la valeur *kin* admise par Jensen ne doit pas être écartée et remplacée par *dug*. Entre [cuneiform] et [cuneiform] on trouve, en consultant le répertoire de Brünnow, mainte signification commune. Mais l'idée générale que renferme ḪAR est celle de «creuser, gratter, dessiner» (*eṣêru*), puis «appuyer fortement, frotter, moudre» (ḪAR redoublé = *ṭênu*), comme l'a bien vu Jensen pour ces derniers cas; *uṣurtu* = dessin, bas-relief. L'idée primitive de «l'intérieur d'une chose» se retrouve par conséquent dans *haruspex* «celui qui examine les viscères». Si dans les textes archaïques nous réussissons, à travers les multiples arabesques, à fixer nos regards sur les points principaux sans nous laisser égarer et distraire par des motifs secondaires, en d'autres termes si nous mettons la main sur les idéogrammes fondamentaux, qui sont reliés les uns aux autres par des expressions conventionnelles, dont aucun système idéographique ne peut se passer et qui soutiennent tout l'édifice linguistique, nous atteindrons des concepts sémitiques absolument purs. La partie vivante de ce vieux langage babylonien est constituée par des idéogrammes, dont nous pouvons suivre pas à pas l'évolution, ou plutôt ce sont des idéophones, comme l'a indiqué Halévy; quant à ces termes conven-

[1] Bien que nous considérions le premier élément de *haruspex* comme d'origine étrusco-orientale, nous ne méconnaissons pas la valeur des raisons qu'on peut faire valoir en faveur d'une étymologie indo-européenne (sanscrit *hirâ* : cf. F. Solmsen, dans le *Journal de Kuhn*, t. XXXIV, p. 2).

[2] Aussi le contenant; cf. *ḫarû* «vase, récipient».

tionnels, qui maintiennent l'ordre dans ce véritable chaos idéographique, nous n'en avons pas encore la clef, quoique, selon toute probabilité, ce soient aussi à l'origine des idéogrammes transformés de bonne heure par les exigences du phonétisme. Nous voudrions seulement, pour terminer, montrer en deux exemples comment le génie sémitique a présidé à cette création. Lorsque le roi Gudea nous raconte (statue B, col. VI, l. 23) qu'il a fait des excavations dans une montagne de Kimas pour en extraire du cuivre, il se sert de l'expression *mu-ni-ba-al;* il eût pu dire simplement *mu-ni-bal;* or la syllabe *bal* ou plutôt *pal* a donné naissance au verbe *palâšu*, qui signifie «creuser», à *palû*[1] «pieu», *palâqu*[2] «trancher», *pilaqqu* «hache», etc; *muni* est l'expression conventionnelle, qui indique une forme verbale; nous saurons un jour les raisons qui l'ont fait choisir plutôt qu'une autre. L'important est de constater que *pal* est sémitique puisqu'il a produit une foule de vocables sémitiques. Dans un autre passage de la même inscription, col. V, l. 50, nous lisons : *mu-na-gub-gub; muna*, comme *muni* (*mu* + *na*) rentre dans la catégorie de ces expressions conventionnelles, qui n'ont de raison d'être qu'en tant qu'elles sont soudées à des idéogrammes, dans l'association desquels elles puisent des germes vitaux. *Gub* ou *gab* est à *gabû* ce que *Ḫar* est à *ḫarû*, ce que *Pal* est à *palû*, et signifie primitivement «ce qui se dresse, ce qui s'élève, ce qui est haut»; le verbe *gabû* גָּבַהּ «être élevé» exige dans le passage précité une forme II_1 ou III_1, d'où GUB redoublé par analogie avec la conjugaison intensive ou extensive. Il n'y a qu'un Sémite qui pense et conjugue ainsi; il faut lire *mu-na-gub-gub* et non pas comme Jensen le fait. Les Assyriens paraissent avoir employé les verbes *zaqâpu* et *nazâzu*, de préférence à *gabû;* cependant nous connaissons encore si peu le lexique assyro-babylonien, qu'il serait prématuré de conclure au non-emploi de ce dernier terme; *mu-na-gub-gub* = «il les dressa[3], il les éleva», comme avait traduit dubitativement Jensen. Les textes d'el-Amarna nous ont révélé un substantif *gungubu* (*gubgubu*) que je traduis provisoirement par *pendeloque* et qui doit son origine au thème *gub*. Nous n'avons pas la prétention de donner ici une démonstration de la fausseté de la théorie sumérienne; nous avons indiqué quelques points qui nous paraissent militer en faveur de la thèse de M. Halévy. Ce n'est pas ici le lieu de dire plus longuement quels sont les motifs qui nous ont déterminé à fuir le mirage sumérien, à tout jamais.

Une classification méthodique de tous les signes cunéiformes

[1] On sait que le supplice du *pal* était très en honneur en Assyrie.
[2] Et à d'autres.
[3] Litt. : «il mit sur pied».

et de leurs valeurs serait utile, et peut-être la tenterai-je un jour; le répertoire classique de Brünnow en formerait la base. Quand on aura analysé d'une manière approfondie chaque signe, on constatera et on mesurera l'importance de l'assyrien pour l'étude de la grammaire comparée des langues sémitiques. L'assyrien constitue un anneau si important de la chaîne de ces idiomes qu'on ne peut s'empêcher de sourire lorsqu'on voit des maîtres de la philologie sémitique rendre certains oracles en passant à côté d'une langue qu'ils avouent timidement ne pas connaître. Voici un schéma qu'on pourrait adopter pour la description raisonnée des signes cunéiformes; prenons par exemple le signe [cunéiforme].

[cunéiforme] SIGNE PRIMITIF : UN PIED POSÉ.

VALEURS SYLLABIQUES PRINCIPALES.

GUB	KIN	KIN, TUM	DU, DI	etc.
(hauteur, élévation.)	(stabilité, immobilité.)	(mobilité, mouvement.)		
gabû zaqâpu	kânu nazâzu ašâbu	alâku abâlu babâlu tabâlu	dâlu	
gub / *gu-ub* / *gu-bu* } ellu, šumilu	etc.	etc.	etc.	

1. *gabû* «être élevé»; ne s'est point encore rencontré dans les documents assyriens.
2. *zaqâpu* «se dresser», souvent employé dans les présages, en parlant des serpents qui se dressent pour mordre.
3. *kânu* «être stable», etc.
4. *nazâzu* «se tenir debout, être posé», etc.
5. *ašâbu* «demeurer, séjourner».
6. *alâku* «aller, venir».
7. *abâlu* «apporter».
8. *babâlu* «porter, apporter, produire».
9. *tabâlu* «emporter».
10. *dâlu* «s'agiter, se mouvoir», et non pas «eine Schlinge nachstellen», Del. H. W., p. 215; *a-da-al*, Reisner, n° 27, l. 2.
11. *kapâšu* «plier, replier».
12. *šarâšu* «se traîner, se glisser, en parlant des reptiles, ramper».
13. *magâru* «favoriser».
14. *šakânu* «placer, mettre».

etc., etc.

Il importe avant tout d'être au clair sur la valeur principale des idéogrammes; étant donné un signe dont le nom nous est connu, il est facile de dégager la valeur syllabique fondamentale

qui s'y trouve renfermée. Nous pouvons déterminer de cette manière le signe [signe cunéiforme].

1. Nom du signe : *dûgu;*
2. Valeur syllabique primordiale : *dug;*
3. Idée générale exprimée : abondance, multitude.

Le nom du signe *dûgu* nous donne sa valeur syllabique : *dug;* le sens s'obtient par la comparaison avec l'hébreu ; *dug* est à *dagû* ce que *gub* est à *gabû* et *dagû* = דָּגָה, qui signifie «être abondant, multiplier». דָּג «le poisson» est l'animal abondant par excellence. Rappelons aussi ici que *nûnu* = poisson, explique le thème נוּן = multiplier (Dict. hébreu de Siegfried et Stade). La corrélation qui existe entre les trois signes [signe cunéiforme], [signe cunéiforme] et [signe cunéiforme], exprimant la même idée d'abondance et de pluralité, est indiquée par la syllabe *ḫa* + *a*. Or la valeur *ku* (*ku-u-a*) de [signe cunéiforme] = *nûnu* «poisson», recèle une idée analogue. On peut admettre que [signe cunéiforme] possédait aussi la valeur *kum* (*kuv*) et *kum* est à *kamû* ce que *dug* est à *dagû;* si nous n'avons point encore trouvé dans les textes assyriens un verbe *kamû* = «multiplier, être abondant», nous connaissons en revanche un *kamâru* ayant cette signification[1]. Une preuve plus forte encore de l'existence de ce verbe *kamâru* réside dans ce fait que l'idéogramme [signe cunéiforme] est à lire *kamâru* dans le répertoire de Brünnow, n° 10543[2] et qu'il partage avec [signe cunéiforme] la valeur commune *ku*. En outre le néo-hébreu כַּוְרָא, qui correspond au thème *kamâru* (*kavâru*) désigne les poissons en général; l'on comprend aisément que le signe primitif était l'image du poisson et qu'il était exprimé par un mot sémitique. Ce que l'on comprend moins, c'est qu'il y ait toute une école de savants qui nient l'origine sémitique de l'écriture cunéiforme; je ne puis, à mon grand regret, donner ici d'autres exemples pour prouver la justesse de la théorie d'Halévy si brillamment appuyée par Guyard, Pognon, Thureau-Dangin et d'autres et répéter après eux que l'école sumérisante a fait fausse route; je crois qu'il est temps de rendre aux Sémites ce qui leur appartient[3], et d'user de tous les moyens pour lutter contre un dogme qu'il n'est point aisé de déraciner.

Alfred Boissier.

[1] Voir *Revue sémitique*, 8e année (1900), p. 151, § 2.

[2] Se 267 est à corriger ainsi.

[3] Malgré tout le respect que j'ai pour la science de M. Lehmann, je dois avouer que sa démonstration du sumérisme est stérile. Les arguments pèchent par la base et il y a de plus quelques inexactitudes. Je n'en veux pour preuve que ce qu'il dit de K 4225 et de *elilum*, p. 103 et 163 de son livre.

LATIN *VERVĒX* (*VERVĪX*), IRLANDAIS *FERB*.

On rapproche d'ordinaire le latin *ueruēx* « mouton » et « brebis » des mots gr. *ἀρήν*[1] (gort. *Ϝαρήν*, hom. -*Ϝρην* dans *πολύρρην*) et arm. *garn*, qui signifient tous deux « agneau » et forment un groupe bien défini pour le sens comme pour la forme avec skr. *úraṇaḥ*, pehlvi *var(r)ak*, persan *barra*; il faut sans doute écarter le skr. *ū́rṇā* « laine », qui remonte à **wl̥̄nā* et se rattache au v. sl. *vlŭna*, lit. *vìlna*, v. ha. *wolla*, gall. *gwlan* (cf. Uhlenbeck, *Etym. Wtb. d. altind. Spr.*, p. 32). Ainsi, l'indo-iranien, l'arménien et le grec sont d'accord pour attester un i.-e. **w°ren-* « agneau », auquel on ne peut en aucun cas rattacher directement le latin *ueruēx* : à la différence du vocalisme radical s'ajoute en effet une différence complète dans la seconde partie du mot. Le celtique offre peut-être un rapprochement plus direct.

A côté du mot *ueruēx*, le latin possédait un diminutif *ueruella* que Charisius (I, 553 K.) glose par *τὸ προβάτιον*. L'existence de ces deux mots suppose un thème primitif **werwo-* ou **werwā-*. *Veruēx* serait à couper *ueru-ēc-s*, avec un suffixe sur lequel on reviendra plus loin. Or le thème **werwā-* est très régulièrement représenté en irlandais par le mot *ferb* « vache » (gén. sg. *ferba*, n. pl. *ferba*; cf. W. Stokes, *B. B.*, XIX, 76). La différence des sens ne s'oppose pas au rapprochement. On sait combien il est difficile de ramener les divers noms d'animaux ou de plantes à des prototypes identifiables avec précision. En particulier les mots skr. *vṛ́ṣā* « étalon » et « taureau », lit. *verszis* « veau », lat. *uerrēs* « verrat » ne se réunissent que sous le concept vague de « mâle »; le nom du « bœuf » (gall. *ych*, corn. pl. *ohan*, skr. *ukṣā́*, got. *aúhsa*, etc.) désigne en irlandais « le cerf » (*oss*, gén. *oiss*), soit « bœuf sauvage »; le thème **gabro-* en irlandais désigne à la fois le cheval et la chèvre; enfin, exemple directement comparable au fait en question, à l'irlandais *dam* « bœuf », répondent en brittonique le gallois *dafad* « brebis », le breton *danvet* « mouton », *davādes* « brebis ».

[1] Les mots grecs *εἶρος εἴριον* doivent être écartés (malgré Brugmann, *Grdr.*, I, 2e éd., p. 324); ils n'ont pas de *Ϝ* initial.

On pourrait objecter que le mot *ferb* est isolé en irlandais; mais il y a une preuve indirecte que le thème **werwā-* « vache » était panceltique, et c'est le nom du taureau qui la fournit dans une certaine mesure.

On considère généralement le latin *taurus* comme un emprunt au grec *ταῦρος*; mais il est bien invraisemblable que les Romains, peuple agriculteur par excellence, aient été chercher à l'étranger le nom d'un animal aussi important que le taureau; le nom de la cérémonie antique des *suouetaurilia* serait alors à demi barbare et présenterait la juxtaposition de deux mots latins et d'un mot grec. Il faut remarquer en outre que le mot se retrouve dans les dialectes italiques (ombr. *toru*, turuf; osq. *ταυρομ*). Le seul argument sur lequel on s'appuie pour justifier l'hypothèse d'un emprunt, c'est l'existence en celtique d'un thème **tarwo-*[1] (irl. *tarb*, gall. *tarw*, bret. *taro*) qui serait alors le thème primitif. Mais il subsiste de graves difficultés. Les formes slaves (v. sl. *turŭ*) et baltiques (lit. *tauras*, v. pr. *tauris* « buffle ») supposent à l'origine une diphtongue *-au-* et non un groupe *-arw-*; cela est jusqu'à un certain point confirmé par le germanique (voir Kluge, *Etym. Wtb.*, 6ᵉ éd., p. 380). D'autre part le grec *ταῦρος* s'explique bien par **tauro-*, tandis que l'explication par **ταρϝο-* ne va pas sans difficultés (cf. G. Meyer, *Gr. Gr.*, 3ᵉ éd., p. 174, et Brugmann, *Gr. Gr.*, 3ᵉ éd., p. 68). Il est donc préférable de poser comme forme ancienne **tauro-*, et le celtique **tarwo-* serait irrégulier. On peut alors l'expliquer aisément par l'influence analogique du mot **werwā-* « vache »[2]. Il y aurait eu métathèse de **tauro-* en **tarwo-* par suite d'un de ces phénomènes d'irradiation suffixale, dont il y a dans toutes les langues de si nombreux exemples[3]. Le suffixe *-wo-* existe encore en celtique dans le nom du cerf (gall. *carw*) et dans celui du porc (irl. *banb*, gall. *banw*), mais on comprendrait mal que ces mots eussent agi sur **tauro-*; l'influence du nom de la vache est au contraire toute naturelle.

Au point de vue de sa formation, le mot *ueruēx* est tout à fait isolé en latin (Stolz, *Hist. Gramm.*, p. 524); il n'y a pas de suffixe *-ēx*, *-ēcis*. Mais il faut remarquer qu'à côté de *ueruēx* existe une forme *ueruīx* qui n'est pas nécessairement un doublet phonétique de la première. Il y a en effet un suffixe *-ī-c-* qui a formé une série de noms féminins: *cornīx* « corneille », *iūnīx* « génisse », *perdīx* « perdrix », *saurīx* « chouette », et qui s'est étendu par analogie au nom de la femelle en général, *mātrīx*. *Veruīx* pourrait

[1] D'où le finnois *tarvas* (Brugmann, *Grdr.*, I, 2ᵉ éd., p. 328).
[2] Je dois cette explication à une suggestion de M. Meillet.
[3] Cf. Brugmann, *Rhein. Mus.*, XLIII, 401, Osthoff, *Morph. Unters.*, II, 35 n., et surtout Bréal, *Essai de Sémantique*, p. 43 et suiv.

donc être le nom ancien de la brebis. Quel aurait été le masculin correspondant? Le latin possède un suffixe *-ĕc-* qui sert à former un certain nombre de noms d'animaux, de plantes, de minéraux : *cīmex* « punaise », *ibex* « bouquetin », *carex* « laiche », *ilex* « yeuse », *rūmex* « oseille », *silex* « caillou », etc.; au latin *culex* « moucheron », correspond en irlandais *cuil*[1], en gall. *cylion* (Stokes, *Urk. Spr.*, p. 94). Un mot **ueruĕx* « mouton » serait donc très régulier; la forme *ueruēx* pourrait être tout simplement une contamination de **ueruĕx* et de *ueruīx*. On aurait ainsi deux mots distincts : un féminin *ueruīx* (d'où le français *brebis* fém.) et un masculin **ueruĕx*, devenu ensuite *ueruēx* (d'où le roumain *berbec* masc.; cf. Mohl, *Les origines romanes, Études sur le lexique du latin vulgaire*, p. 91). Le nom du mouton n'est pas le seul pour lequel une dualité de ce genre est attestée : on a en latin un masculin *sōrĕx*, d'où l'espagnol *sorce*, masculin, tandis que le français *souris*, féminin, suppose **sōrīx*.

J. Vendryès.

[1] Le mot est attesté dans le *Fled Bricrend*, § 98, et M. Henderson, dans son édition de ce texte (p. 182), rapporte que le diminutif *cuileag* est encore vivant aujourd'hui.

LES DÉTERMINATIFS

DANS LES LANGUES SLAVES DU SUD.

La présente note a pour but, d'une part, de faire ressortir la symétrie des différentes catégories de mots dérivés des déterminatifs slavons *ovŭ*, *tŭ*, *onŭ*, et *sĭ*, en serbe et en bulgare, et d'autre part, de préciser les conditions d'emploi des diverses formes de ces mots.

Les exemples cités ont été écrits en caractères latins d'après le système de transcription ordinairement adopté, sous réserve des remarques suivantes :

1. Les mots serbes ont été écrits d'après l'orthographe croate.

2. La voyelle sourde que l'orthographe bulgare usuelle représente tantôt par ѫ et tantôt par ъ ou ь, a été constamment écrite *ŭ*.

3. La lettre ĭ a été exclusivement employée comme signe de palatalisation de la consonne précédente. Pour représenter l'i consonne, on s'est servi de *j*.

4. Les lettres *é* et *ó* représentent les diphtongues *ea* et *oa* qui se rencontrent fréquemment dans le dialecte du Rodope.

I

Les formes dérivées des déterminatifs slavons *ovŭ*, *tŭ*, *onŭ* et *sĭ* ont pris dans les deux principales langues slaves du Sud, le serbe et le bulgare, un développement remarquable par son étendue aussi bien que par sa symétrie. Nous trouvons dans ces langues trois séries de mots de diverses natures, articles (dans les dialectes bulgares), pronoms ou adjectifs déterminatifs, adverbes, conjonctions, se correspondant régulièrement, quant à la forme, et se distinguant d'une série à l'autre, par une nuance de signification relative au rapprochement ou à l'éloignement de l'objet ou de l'idée auquel se rapporte le déterminatif, l'adverbe ou la conjonction.

Les différents termes de chaque série ont pour racine l'un des

déterminatifs slavons indiqués ci-dessus. Dans tous les dialectes, la série dérivée de *tŭ* fournit les termes d'usage général, ordinaire, n'indiquant pas, par eux-mêmes, une idée spéciale de rapprochement ou d'éloignement. Leur usage correspond à celui des déterminatifs français *ce*, *celui*.

La série dérivée de *onŭ* comprend les termes qui indiquent le rapport à un objet éloigné, comme en français, *ce...-là*, *celui-là*.

L'idée opposée, celle d'un objet plus rapproché, comme en français, *ce...-ci*, *celui-ci*, est exprimée dans la région occidentale du domaine slave du Sud, par des termes dérivés de *ovŭ*, tandis que dans le dialecte du Rodope, les termes correspondants se rattachent au déterminatif *sĭ*, en remarquant toutefois que ce mot s'est, quant à sa finale, assimilé à *tŭ*, de sorte que les formes du dialecte du Rodope semblent remonter à un type *sŭ*.

C'est aux deux extrémités opposées du domaine linguistique qui nous occupe que nous trouvons les trois séries le plus complètement et le plus régulièrement développées, d'une part, dans les pays serbes et dans la partie de la Macédoine limitrophe de ces pays (séries V, T, N), et de l'autre, dans le Rodope (séries S, T, N).

La série V, employée d'une façon plus ou moins régulière dans toute la Macédoine, disparaît complètement dans la Bulgarie proprement dite qui se trouve réduite, à l'exception de l'arrondissement de Rouptchos, appartenant au dialecte du Rodope, aux deux séries en T et en N.

Le tableau ci-après (p. 46-47) donne la liste des mots formés dans les différentes séries, en serbe, en bulgare macédonien, en bulgare oriental et dans le dialecte du Rodope.

Nous y voyons, en premier lieu, les déterminatifs proprement dits, dérivés directement des déterminatifs slavons *ovŭ*, *tŭ*, *onŭ* et *sĭ*. Le déterminatif *I*, à part les cas obliques du pronom personnel de la 3ᵉ pers., n'apparaît plus, dans les dialectes modernes slaves du Sud, qu'à titre auxiliaire pour la formation d'autres déterminatifs. Quant à *sĭ*, en dehors du dialecte du Rodope, il s'est seulement conservé dans quelques locutions de nature adverbiale, telles que, en serbe, *danas* «aujourd'hui», *noćas* «cette nuit», *sinoć* «hier soir», *letos* «cet été ou l'été passé», *sada* «à présent»; en bulgare, *dnes* «aujourd'hui», *zimas* «cet hiver», *nasam*, *otsam* «en deçà, de ce côté-ci», etc. L'adjectif déterminatif serbe *saj*, *sa*, *se* «ce (-ci)», l'adverbe *simo* «ici», correspondant respectivement à *ovaj* et à *ovamo*, ne sont plus usités actuellement.

La langue des Bulgares de Transylvanie, éteinte depuis un siècle environ, possédait, comme le dialecte du Rodope, un déterminatif dérivé de *sĭ*. Ex. : *na szien-szi szvead* (*na sien-zi svět*).

M. Sb., XIII, p. 209; *szien nost* (*sien nošt*), *id.*, p. 213, à côté de *ton-szi* et de *on-szi*[1].

Parmi ces déterminatifs, les plus remarquables sont les articles à triple forme en usage dans une partie des dialectes macédoniens (Prilep, Dibra, Ohrida, Resen et, exceptionnellement, Monastir) et dans le dialecte du Rodope. Ces dialectes sont seuls, entre tous les idiomes indo-européens, à présenter cette particularité qui est d'autant plus digne d'attention que les langues slaves modernes autres que le bulgare (abstraction faite de certaines constructions dues à l'influence allemande, en slovène et en serbe de Lusace) ignorent complètement l'article, de sorte que nous voyons ce spectacle curieux de deux parlers étroitement apparentés et rapprochés à tous les points de vue, comme le serbe et le macédo-bulgare, occuper, sur une question particulière de grammaire, les deux extrémités opposées de la série indo-européenne, l'un de ces parlers n'ayant pas formé du tout d'article, et l'autre ayant donné à cette partie du discours un développement exceptionnel.

L'arménien, seul, peut être rapproché, à cet égard, des dialectes bulgares considérés. Ce rapprochement est même d'autant plus frappant que les trois formes de l'article arménien ont pour bases les mêmes consonnes que l'article du Rodope (S, D [arm. mod. occid., T], N), et que ces consonnes donnent naissance, comme dans les parlers slaves du Sud, à trois séries parallèles de déterminatifs[2]. Il est vrai que les formes diverses de l'article arménien servent surtout à la distinction des personnes, *-s* se rapportant à la 1re pers. *-d* (*-t*), à la 2e, *-n*, à la 3e; mais à l'origine de cette distinction nous trouvons les mêmes notions de rapprochement ou d'éloignement que dans les articles bulgares, et nous pourrons voir, dans quelques-uns des exemples cités plus loin, les trois articles bulgares servir aussi, quoique d'une façon exceptionnelle, à désigner les personnes, la 1re pers. étant naturellement considérée comme la plus rapprochée (art. en *-s* et en *-v*), et la 3e comme la plus éloignée (art. en *-n*).

Nous ne pensons pas, cependant, que l'on puisse voir dans cette analogie autre chose qu'une coïncidence fortuite dans l'emploi de termes ayant, d'ailleurs, la même origine.

[1] Les exemples cités dans la présente note sont principalement empruntés, pour les dialectes bulgares, aux différents volumes du Recueil de folklore, science et littérature (*Sbornik za Narodni Umotvorenija, Nauka i Knižnina*) publié par le Ministère de l'instruction publique de la Principauté (*M. Sb.*). Les recueils de chants macédoniens auraient pu aussi nous fournir de nombreux exemples, mais il ne nous a pas paru utile de multiplier les citations. Les exemples serbes sont pris dans les Contes et Énigmes populaires (*Narodne Pripovijetke i Zagonetke*) recueillis par Vuk Stefanović Karadzić.

[2] Voir l'étude de M. Meillet, *Recherches sur la syntaxe comparée de l'arménien*, in *Mém. de la Soc. de Ling.*, t. X, p. 241.

		SERBE.		
		1re FORME.	2e FORME.	3e FORME.
Article	le, la			
Démonstratif	ce, celui	ov-aj	t-aj	on-aj
Pronom personnel	il			on
Relatif de qualité	tel	ov-aki	t-aki	on-aki
		ov-akav	t-akav	on-akav
		ov-akov	t-akov	on-akov
Relatif de quantité	tel (aussi grand que)	ov-oliki	t-oliki	on-oliki
Adverbe de qualité	ainsi	ov-ako	t-ako	on-ako
Adverbe de quantité	tant	ov-oliko	t-oliko	on-olik
	autant			
Adverbe de lieu	ici, là	ov-de	tu, tudi	on-de
		ov-dje		on-dje
		ov-deka	tu-dika	on-deka
		ov-amo	t-amo	on-amo
	d'ici, de là	oda-v-de		oda-n-de
Adverbe de temps	maintenant, alors	ov-da	ta-da, tad	on-da
Désignatif	voici, voilà	e-vo	e-to	e-no
Pronom relatif	qui			
	où			
Conjonctions	que			
	comme, ainsi que			

Observations. — Pour les pronoms et adjectifs, on s'est borné à indiquer la forme du nom. mas. sing.
On n'a pas mentionné les formes qui ne présentaient pas d'intérêt au point de vue spéciales

MACÉDONIEN.			BULGARE ORIENTAL.			DIALECTE DU RODOPE.		
…ORME.	2ᵉ FORME.	3ᵉ FORME.	1ʳᵉ F.	2ᵉ FORME.	3ᵉ FORME.	1ʳᵉ FORME.	2ᵉ FORME.	3ᵉ FORME.
…-va, -vo	-(o)t, -ta, -to	-(o)n, -na, -no		-(ŭ)t, -ta, -to		-(a)s, -sa, -so	-(a), -ta, -to	-a(n), -na, -no
	t-oj	on-oj		to-ja	on-ja	s-oja	t-oja	n-ója
				to-zi	on-zi			
	to-j	on		t-oj	on		t-oj	
…v	t-akov	on-akov		t-akŭv	on-akŭv	s-akóf	t-akóf	n-akóf
				t-akŭv-zi	on-akŭv-zi			
…kav	t-olikav	on-olikav		t-olŭk				
…v	t-owkav	on-owkav		tolko-zi				
	t-aka	on-aka		t-aka				
				t-ŭj		s-ój	t-ój	n-ój
…ko	t-oliko, t-olko	on-oliko		t-olko-va		s-olku-va	t-olku-va	n-olku-va
	t-owko	on-owko		t-olko-zi				
		on-de		tŭde-va, tŭde-s				
				tuk, tuka				
	t-amo	on-amo	ov-am	t-am				
	togaj			toga-va, toga-zi				
…, e-vo	e-te, e-to	e-ne, e-no	e-vo	e-to				
				koj-to		kutri-su	kutri-tu	kutri-nu
				gde-to		de-su	de-(gde)-tu	de nu
				kolko-to		kolku-su	kolku-tu	kolku-nu
				kak-to		ka-su	kak-tu	ka(k)-nu

…ngé dans ce travail.

Les articles bulgares, au nom. sing. des trois genres, présentent, exactement conservées, les formes des déterminatifs slaves, sauf en ce qui concerne, dans le dialecte du Rodope, la transformation de *sĭ* en *sŭ*.

	PREMIÈRE FORME.	DEUXIÈME FORME.	TROISIÈME FORME.
Macédoine	*-v, -va, -vo,*	*-t, -ta, -to,*	*-n, -na, -no.*
Rodope	*-s, -sa, -so.*		

Les formes du pluriel et celles des différents cas, dans les dialectes qui déclinent encore l'article, se rapportent aussi directement à des formes slavonnes, mais notre intention n'est pas d'entrer ici dans le détail des flexions.

L'emploi des trois formes en *-v, -t, -n*, se présente d'une façon particulièrement régulière et systématique dans le parler de Prilep et dans celui de Dibra, c'est-à-dire à l'extrémité N. O. de la Macédoine. Il se rencontre encore assez régulièrement dans les parlers d'Ohrida et de la région de Prespa (Resen). A Monastir. on n'en trouve plus que des exemples isolés, et il disparaît dans le reste de la Macédoine où l'on ne rencontre plus que l'article unique en *-t*.

L'article *-s, -t, -n*, ainsi que les trois séries correspondantes de déterminatifs, s'emploient, comme on l'a déjà dit, dans la région du Rodope, sur les deux versants de cette chaîne, c'est-à-dire en Bulgarie, dans l'arrondissement de Rouptchos (département de Philippopoli) et en Turquie, dans le canton d'Ahy-Tchélébi (sandjak de Gumurdjina, vilayet d'Andrinople).

La Bulgarie proprement dite n'emploie que l'article *-t*.

L'article, dans toutes les langues qui le possèdent, n'indiquant qu'une nuance assez faible de détermination (nuance que la plupart des langues anciennes et quelques langues modernes ont pu s'abstenir de marquer), la distinction de nuances secondaires doit nécessairement être très subtile, et l'on comprend qu'une délimitation rigoureuse ne puisse pas toujours être établie entre elles. Néanmoins cette distinction permet, dans certains cas, de donner à la phrase une précision toute spéciale, particulièrement quand diverses formes d'articles se trouvent en opposition entre elles ou en corrélation avec d'autres déterminatifs de la même série.

Comme la valeur des différents articles nous semble devoir être mieux mise en lumière par la comparaison avec les autres déterminatifs, nous citerons ensemble, à la fin de cette étude, les exemples qui se rapportent aux uns et aux autres.

Examinons maintenant les autres catégories de déterminatifs.

Les déterminatifs primitifs *ovŭ*, *tŭ*, *onŭ* se sont augmentés, au masc. sing. de la terminaison *ĭ*, empruntée au déterminatif *i* qui sert, d'autre part, à caractériser la forme déterminée des adjectifs.

Les formes serbes *ovaj*, *taj*, *onaj* représentent régulièrement *ovŭĭ*, *tŭĭ*, *onŭĭ*. Le macédonien *ovoj*, *toj*, *onoj*, pourrait aussi être régulièrement dérivé des types ci-dessus, mais il n'en est pas de même du bulgare oriental *toj* (*-a*), Rod. *soj* (*-a*), *noj* (*-a*), qui a sans doute été influencé (et peut-être est-ce aussi le cas pour le macéd.) par les cas obliques (*togo*, *onogo*, etc.). Dans certaines parties de la Macédoine, notamment à Ohrida et à Resen, on trouve des formes en *-aj*, *ovaj*, *onaj*, identiques à celles du serbe, alternant avec les formes en *-oj*.

En serbe, *ov-*, *t-*, *on-*, peuvent aussi prendre directement la terminaison *-i* (*ovi*, *ti*, *oni*), à l'imitation des adjectifs qualificatifs à la forme déterminée.

Les formes du fém. et du neutre ainsi que le reste de la déclinaison ne présentent, en serbe, aucune particularité.

En macéd. (Prilep, Ohrida, Resen, Monastir) nous avons au fém. sing. *taja*, *ovaă*, *onaă*. Ces deux dernières formes proviennent vraisemblablement de *ovaja*, *onaja*[1] qui, ainsi que *taja*, représenteraient *ova-ja*, *ta-ja*, etc., correspondant ainsi aux formes du masc. On trouve d'ailleurs aussi, par exemple à Dibra, la forme *ovoja*.

Au neutre, nous avons *toa*, *ova*, *ona*. *Toa* vient évidemment de *tova* (que nous allons retrouver en bulg. orient.), par suite de la chute de *-v-* intervocalique, phénomène régulier dans la Macédoine septentrionale (comp. Prilep, *diaol* = *diavol*, *blaosloil* = *blagoslovil*). *Ova* et *ona* doivent être, de même, la contraction de *ovoa*, *onoa* pour *ovova*, *onova*. Au plur. des trois genres, on trouve *tie*, *ovie*, *onie*, et quelquefois *tija*.

Dans la partie méridionale de la Macédoine, l'*o* initial de *ov*, *on*, disparaît souvent. Par exemple aux environs de Salonique, *u nas udaja* (p. *na-zi*, au lieu de *ona-zi*) «dans cette chambre», *nu-zi djate* «cet enfant», Hlerin : *voj beše Gospot* «celui-ci était le Seigneur (Dieu)»; Voden: *va večer* «ce soir». On trouve même, dans quelques localités au nord de Salonique, les déterminatifs réduits à une forme invariable, *va*, pour les trois genres, *va dèn* «ce jour», *va godina* «cette année», *va dete* «cet enfant»[2].

La chute de l'*o* initial est constante dans le dialecte du Rodope

[1] La chute de *-j-* intervocalique n'est pas, comme celle de *-v-*, régulière dans les dialectes macédoniens. Nous avons cependant relevé dans des textes de Kičava (vilayet de Monastir) et d'Ohrida, *odaa* «chambre» au lieu de la forme usuelle *odaja*.

[2] Voir Oblak, *Macedonische Studien*, p. 96.

IMPRIMERIE NATIONALE.

où les démonstratifs sont *soja*, *saja*, *suva*, pl. *sée*; *toja*, *taja*, *tuva*, pl. *tée*; *noja*, *naja*, *nuva*, pl. *née*.

Les types primitifs sont : *soj*, *sa*, *so*, *sě*, modifiés conformément à la phonétique du dialecte en question, et augmentés des suffixes *-ja*, *-va* et *-e*.

Les autres dialectes de la Bulgarie orientale ne connaissent que deux types de déterminatifs, en *-t* et en *-n*, le premier s'employant d'une façon générale, et le second étant réservé pour indiquer une idée spéciale d'éloignement. Ces déterminatifs sont toujours accompagnés de suffixes, de la manière suivante :

to-zi	*tŭ-zi*	*to-va*	pl. *te-zi* (*te-va*, rarement).
to-ja	*ta-ja*	*tu-j*	pl. *ti-ja*.
on-zi	*onŭ-zi*	*ono-va*	pl. *one-zi* (*one-va*, rarement).
on-ja	*ona-ja*	*onu-j*	pl. *oni-ja*.

Aucune différence d'emploi ou de signification ne se remarque entre les déterminatifs en *-zi* et ceux en *-ja*.

Les formes ci-dessus se rapportent aux mêmes types que celles du dialecte du Rodope : *toj*, *ta*, *to*, *tě*, *on*, *ona*, *ono*, *oně*. *To-zi* est pour *toj-zi* qui se rencontre aussi, *to-ja* équivaut à *toj-ja*; l'*ŭ* de *tŭ-zi*, *onŭ-zi*, l'*u* de *tu-j*, *onu-j*, sont des transformations normales de *a* et de *o*.

Comme dans toutes les langues indo-européennes, nous trouvons ici un déterminatif jouant le rôle de pronom personnel de la 3e pers. Dans les langues slaves, c'est, d'une façon générale, le déterminatif *on* qui remplit cette fonction. Il en est ainsi en serbe et dans une partie des dialectes bulgares, notamment dans ceux du bassin de Sofia. Mais le pronom personnel de la 3e pers. en bulgare est proprement *toj*, qui dans les dialectes orientaux, n'est jamais employé comme démonstratif (dans ce sens, on se sert toujours de *to-zi* ou *to-ja*). Les formes du féminin et du pluriel sont alors *tja* et *tije*, *tje* ou *tĕ*.

Dans la plupart des dialectes occidentaux (macéd.), *on* et *toj* s'emploient concurremment comme pronoms de la 3e pers.

Dans la Macédoine du N.-O., on trouve aussi, quoique assez rarement, *ovaj*, employé avec le sens d'un pronom personnel. Ohrida : *i taka ovaj vikat dželjati* (*M. Sb.*, XIII, 94) «et ainsi, il appelle les bourreaux». — *Ovaj oit küde mečka-va* (*M. Sb.*, XIII, 215) «il se dirige vers l'ours».

Les racines des déterminatifs, accompagnés des suffixes *-ak* et *-olik*, *-olk* (cf. v.-sl. *takŭ*, *jakŭ*, *tolikŭ*, *onolikŭ*), ont donné naissance à des pronoms et à des adverbes relatifs de qualité et de

quantité; p. ex. serbe, *takav* «tel», *ovakav* «tel (de cette façon-ci)», *onakav* «tel (de cette façon-là)». *Toliko* «tant, autant», *ovoliko* «tant, autant (que ceci)», *onoliko* «tant, autant (que cela)».

Le tableau donné plus haut indique suffisamment les différents termes de cette catégorie, et les exemples que nous citerons tout à l'heure en préciseront la signification.

On remarquera la chute de l'*o-* initial dans certaines formes macédoniennes de la première série (*vakov, vaka*).

Des adverbes de lieu sont formés d'une façon analogue par l'adjonction, aux trois racines, des terminaisons *de* ou *dje* (venant de *gde*) et *amo*, *am*. En serbe, les adverbes en *-de* sont parfois renforcés par un second suffixe *-ka* (*ovdeka*, *ondeka*) que nous rencontrons aussi en bulgare oriental (*tuka*, *tuk*). Remarquez *ovam*, qui représente exceptionnellement dans la région de Sofia, les formes en *-v-*.

Avec le suffixe *-da*, on forme des adverbes de temps (*ovda*, *onda*, etc.) dont l'usage ne dépasse guère les limites du domaine serbe, les dialectes bulgares formant ces adverbes d'une manière différente (*toga-va*, *toga-s*, *togaj*).

Enfin, dans les désignatifs *evo*, *eto*, *eno* (*eve*, *ete*) la racine déterminative joue le rôle de suffixe. Nous remarquerons que, dans ce groupe de mots, la forme en *-v-* (*evo*, *eve*) est, par exception, usitée dans la Bulgarie orientale, spécialement dans la région de Sofia.

Ce dernier groupe nous sert de transition pour passer à une nouvelle catégorie, spéciale à la région orientale (y compris le Rodope), et dans laquelle les racines déterminatives fonctionnent exclusivement comme suffixes. Les termes appartenant à cette catégorie diffèrent de ceux qui ont été examinés plus haut, en ce que l'élément déterminatif n'y joue qu'un rôle secondaire, celui de préciser ou d'appuyer l'idée exprimée par la partie principale du mot. Tous ces mots sont des relatifs, pronoms, adverbes ou conjonctions, et le suffixe déterminatif a le plus souvent pour effet d'indiquer ce caractère. Ainsi les mots *koj* (Bulg. orient.), *kutri* (Rod.) «qui, lequel», *kakvo* «quelle chose, quoi», *gde*, *de* «où», s'emploient sans suffixe comme interrogatifs ou comme simples adjectifs. Exemples :

Kažete mi s kogo ste, i togava vi kazvam koj ste i vie «Dites-moi avec qui vous êtes, alors je vous dirai qui vous êtes vous-même».

Me molite da vi kazvam kakvo trêbva da pravite? «Vous me priez de vous dire ce qu'il faut que vous fassiez?»

Gde ste bili? «Où avez-vous été? — *Koga trŭgvate?* «Quand partez-vous?»

Ils prennent, au contraire, le suffixe dès qu'ils deviennent relatifs :

Koj-to vĕtŭr sĕe, toj bura žene «Celui qui sème le vent récolte la tempête».
Pravete kakvo-to iskate «Faites ce que vous voudrez».
Kŭšta-ta gde-to bĕh «La maison où j'étais».
Koga-to bĕh malŭk «Quand j'étais petit»[1].

La même différence se remarque entre *zašto* «pourquoi» et *zašto-to* «parce que».

Les parlers de la Bulgarie proprement dite emploient comme suffixe, dans le cas qui nous occupe, la syllabe *-to* (*-tu*), tandis que celui du Rodope possède la série complète, *-su*, *-tu*, *-nu*, ce qui nous montre, sans doute possible, que le suffixe bulgare *-to* a une origine pronominale. Cette observation nous amène à attribuer une origine analogue à un autre suffixe, *-va* que nous rencontrons aussi dans quelques adverbes, comme *toga-va* «alors», *tŭde-va* «ici», et dans certains déterminatifs du neutre, *to-va*, *ono-va* (voir plus haut). Assez souvent, un adverbe en *-va* se trouve en corrélation avec une conjonction en *-to*, *tolko-va.....kolko-to* «aussi.....que», *koga-to.....toga-va* «quand....., alors» :

Istina-ta ja znam tolko-va kolko-to i vie «La vérité, je la connais aussi bien que vous».
E tolko-va dobra kolko-to i hubava «Elle est aussi bonne que belle».

Le suffixe *-va* pourrait donc se rapporter au déterminatif en *-v* quoique sa voyelle finale présente des difficultés d'explication.

Un autre suffixe employé dans des conditions analogues, non seulement dans la Bulgarie orientale, mais aussi dans quelques parlers de la Macédoine, spécialement au S. E. de cette région, est d'une origine plus obscure. C'est le suffixe *-zi*, souvent abrégé en *-s*. Nous en avons vu des exemples dans les démonstratifs *to-*

[1] On peut rapprocher de ces particules le suffixe roumain *-a* qui s'attache aux adjectifs déterminatifs lorsque ceux-ci deviennent pronoms indépendants ou peuvent être considérés comme tels, en raison de leur place dans la phrase : *acela*, *căruia*, *altora*, *atâția*, à côté de *acel*, *căruĭ*, *altor*, *atâțĭ*. En effet, quoique l'usage de ce suffixe ne soit pas restreint aux pronoms relatifs, c'est surtout dans cette situation qu'on le voit employer.

zi, *on-zi*; on le trouve également dans des adverbes, *tŭde-zi* (*tŭde-s*), *toga-zi* (*toga-s*). La forme abrégée en *-s* a pu donner l'idée de rapporter cette particule au déterminatif *sĭ* (comme l'*s* des locutions *dnes*, *letos*), mais cette hypothèse est inadmissible. Tandis que *-s* provient régulièrement de *-zi*, par la chute de la voyelle et la transformation de la consonne sonore devenue finale, en sourde, conformément à une règle générale de la phonétique bulgare, il n'est pas possible de passer de *-si* à *-zi*. Nous serions plutôt disposés à voir dans *-zi* un suffixe créé de toutes pièces sous l'influence du pronom de la 1re pers. du sing. *azŭ*. Ce pronom s'est, en effet, dans certains dialectes, développé en *aze* et *azi*, et la même terminaison s'est étendue à d'autres pronoms personnels, *ti-ze*, *ni-ze*. (Par exemple à Sofia, Samokov, Peštera, Razlog.) Il ne serait donc pas impossible que le sentiment populaire ait pris cette terminaison *-ze*, *-zi*, pour un suffixe, et l'ait ajouté ensuite à des mots d'autres catégories.

Contrairement à ce que nous avons remarqué pour le suffixe *-to*, les syllabes *-va* et *-zi* ne sont que des explétifs qui ne modifient ni le sens ni la nature des mots auxquels ils sont joints.

Il en est de même pour *-ja*, que nous trouvons attaché à certains déterminatifs dans les dialectes orientaux et dans quelques dialectes macédoniens. Cette dernière terminaison, ainsi que *-e* (*je*) qui lui correspond au pluriel dans la plupart des dialectes occidentaux (voir plus haut) et que nous retrouvons au pluriel des pronoms personnels *nije*, *vije* (dans certains dialectes, on a aussi *nija*, *vija*), peut n'être qu'une extension du thème, tendant à donner plus d'importance aux mots en question. On a pris pour cela la voyelle la plus sonore, *A*, ou bien la voyelle palatale *E*, appelée par l'*i* précédent (par exemple dans *tie*, *vije*).

Il semble, du reste, que les particules dont il vient d'être parlé, aussi bien celles qui correspondent à une modification dans le sens ou l'emploi du mot auquel elles sont attachées que celles qui ne constituent que de purs explétifs, aient surtout un rôle matériel consistant à allonger le mot principal, à lui donner plus de poids, à le mieux équilibrer par rapport aux autres mots de la phrase. On comprend ainsi que le pronom relatif soit pourvu d'un semblable appendice qui manque au simple adjectif ou au pronom interrogatif, qu'en roumain, le démonstratif placé après son substantif prenne le suffixe *-a* (*acest copil*, *copilul acesta*, «cet enfant»), question d'importance aussi bien que d'équilibre. Il ne paraît donc pas extraordinaire, dans ces conditions, que, à côté de particules empruntées à des mots préexistants, déterminatifs, adverbes, conjonctions, etc., telles que les particules bulgares que nous venons d'examiner, ou que les explétifs *-to*, *-že*, etc., qui jalonnent la phrase populaire russe, il s'en trouve

qui aient été créés de toutes pièces par l'usage guidé par des considérations d'euphonie[1].

II

Nous allons maintenant donner un certain nombre d'exemples précisant les conditions dans lesquelles s'emploient les différentes formes des mots examinés plus haut. Nous emprunterons principalement ces exemples au dialecte bulgare du Rodope, à celui de Prilep (Macédoine sept.) et au serbe, idiomes dans lesquels l'emploi des mots en question est particulièrement régulier.

D'une manière générale, les déterminatifs, adverbes, etc., de la première forme s'emploient pour désigner un objet rapproché de la personne qui parle, ceux de la troisième pour un objet éloigné.

Rodope. *Na bèlĭé-n*[2] *Dunaf jutide* (*M. Sb.*, I, 47) «Il s'en va vers le blanc Danube».

Haidate da va vodja nak MOJA-NA *koliba* (*M. Sb.*, I, 47) «Venez, que je vous conduise à ma chaumière». (La personne qui parle se trouve éloignée de sa maison.)

Bunaré-s je dlubok (*M. Sb.*, II*a*, 273)[3] «Le puits est profond». (La Samaritaine qui parle était auprès du puits.)

Priš SOJA *pót* «Par ce chemin-ci». — *F* NUNA *selo* «Dans ce village-là».

Prilep. *Slušajte* VAMO «Écoutez ici».

Bara i TAMO, *bara i* VAMO (*M. Sb.*, I, 99) «Il cherche ici, il cherche là».

Ovoj maš što go dŭržiš OVDE (*M. Sb.*, I, 108) «Cet homme que tu retiens ici».

Što kŭsmet da mu vŭrzim na ovo dete? (*M. Sb.*, I, 110) «Qu'est-ce que nous lui attribuerons comme destin à cet enfant?»

Za da soberiš do što pes ima vo grado-v (*M. Sb.*, I, 113) «Pour que tu rassembles tout ce qu'il y a en fait de chiens dans la ville (dans cette ville-ci)».

[1] Voir sur un sujet analogue en roumain, E. NEUMANN, *Die Bildung der Personalpronomina in Rumänischen*, dans le 7[er] *Jahresbericht des Instituts für Rumänische Sprache*, p. 184.

[2] Pour mieux mettre l'article en évidence on l'a séparé par un tiret du nom auquel il est attaché. Dans les noms masculin singulier la voyelle de liaison (-*ŭ*-, -*a*-, -*o*-) a été considérée comme faisant partie du nom.

[3] A défaut d'autre indication, la page du *M. Sb.* est celle de la dernière partie de chaque volume, consacrée aux traditions et à la littérature populaires. Quand des citations sont empruntées à la 1[re] partie, cette particularité est indiquée par la lettre *a*, placée après le numéro du volume.

I do neja, ONA *jasna dzvezda* (*M.Sb.*, I, 28) «Et près d'elle (de la lune), cette étoile brillante».

Gledaš ONAA *visoka planina* (*M.Sb.*, I, 110) «Tu vois cette haute montagne (là-bas)».

OVDE, ONDE, *po beli drumọi* (*M.Sb.*, XI, 116) «Ici, là, sur les routes blanches».

Ohrida. *Samovili-te došle kŭde* DETE-VO (*M.Sb.*, XIII, 182) «Les Samovilas (fées) s'approchèrent de l'enfant».

So se ONIE *raboti vo* ODAA-NA? (*M.Sb.*, XIII, 182) «Qu'est-ce que c'est que ces affaires (ces objets) dans la chambre (cette chambre là-bas)?»

Rečite im na ŽABI-NE *da se zamolčet* (*M.Sb.*, XIII, 195) «Dites aux grenouilles (à ces grenouilles-là) de se taire».

Ednuš, ONDE, *kŭde Bejbunar* (*M.Sb.*, XIII, 199) «Une fois, là-bas, vers Bey-Bounar».

Serbe. *Car je od* ONOGA *grada* (p. 62) «Il est roi de cette ville (-là)».

Misleći kako bi prešao na ONU *stranu* (p. 62) «En pensant comment il passerait de ce côté-là (de l'autre côté)».

Ti ćeš večeras OVDE *ostati kod mene* (p. 62) «Tu resteras ce soir ici, près de moi».

EVO, *nosi svome ocu, opet dođi* OVAMO *k meni* (p. 63) «Voici, porte ceci à ton père et reviens ici vers moi».

ODANDE, *upravo otide k bratu* (p. 74) «De là, il s'en va directement vers son frère».

Dans les récits populaires où il est question de la terre, du ciel, de l'enfer, les noms désignant la terre, le monde des vivants, sont presque régulièrement accompagnés de déterminatifs de la 1re forme, tandis que ceux qui se rapportent à l'autre monde sont indiqués par des déterminatifs de la 3e forme ou, plus rarement, de la 2e. En voici quelques exemples :

Rodope. *Toj sakani na tĕe lĭudĭe detu rabutĕt da hmi zagubi snagi-tĕ ne* ZEMIÓ-SA *pak duše-tĕ na* ŽENDEMA-N (*M.Sb.*, I*a*, 147) «Il (Dieu) menace ceux qui travaillent (les jours de fête) de perdre leurs corps sur la terre (sur cette terre) et leurs âmes dans l'enfer».

Grĕhovni-tĕ štat da se móčat f KATRANĔ-N (*M.Sb.*, I*a*, 147) «Les pécheurs seront tourmentés dans l'enfer». (*Katranĭ*, expression populaire pour désigner l'enfer dans certaines localités du Rodope.)

Kakvo štéše da stori dĕvula na NEBU-NU? (*M.Sb.*, I*a*, 148) «Qu'est-ce que le diable voulait faire au ciel?»

Otvuri ni BUŽIRĚ-N (*M.Sb.*, IX, 26) «Ouvre-nous le paradis».

Prilep. *Ami jas zašto ostanaf–Na* ZEMIA-VA *da se mačam?* (*M.Sb.*, I, 42) «Mais moi, pourquoi restai-je à souffrir sur la terre (sur cette terre)?»

Zemnia-va bila po-golema od NEBO-TO (*M.Sb.*, I, 105) «La terre était plus grande que le ciel».

Za na OVOJ *vek da mi dait da pominam, i so imanje-to što ke imam, ke se go dobijam i* TOJ *vek* (*M.Sb.*, I, 107) «En ce monde qu'il (Dieu) me donne de quoi vivre; avec le bien que j'aurai, je gagnerai aussi ce monde-là (la vie future, le paradis)».

I za da poznaiš kakvi luge ima na OVOJ *svet* (*M.Sb.*, I, 112) «Et pour que tu saches quels gens il y a en ce monde».

Serbe. *Kad umre, da je pušta opet na* OVAJ *svet* (p. 85) «Quand elle mourra, qu'il la renvoie de nouveau dans ce monde (sur la terre)».

A što sam Boga molila da me šalje s ONOGA *sveta... za to mi je sudjeno da dolazim na* OVAJ *svet da jedem sa svinjama* (p. 86) «Et parce que j'ai prié Dieu de m'envoyer de ce monde-là (de l'autre monde), j'ai été condamnée à venir en ce monde-ci (sur la terre) manger avec les pourceaux».

Otac i mati onoga seljaka kao da su se okovali na OVOME *svetu* (p. 78) «Il semble que le père et la mère de ce paysan aient été enchaînés à ce monde».

Outre la notion matérielle du rapprochement, les déterminatifs de la 1[re] forme servent à indiquer l'objet ou l'idée dont on vient de parler ou dont on va parler aussitôt après, ou bien que l'on a en vue spécialement.

Rodope. *Kakva faidô ima ut* PRAZNICI-SĚ? (*M.Sb.*, I*a*, 149) «Quelle utilité y a-t-il aux fêtes (à ces fêtes dont on vient de parler?»

Kakva faidô imaš da sa baviš SOLKUVA *sahatie na lìutiurgija?* (*M.Sb.*, I*a*, 149) «Quelle utilité as-tu à passer si longtemps à la messe».

Idi, gliödaj TVOJA-NA *rabuta*, SAJA *e rabuta popuska* (*M.Sb.*, I*a*, 149) «Va t'occuper de ton travail, celui-ci (c'est-à-dire la célébration des fêtes, les offices religieux) est l'affaire des popes».

Dans cette phrase, l'article *-na* indique l'opposition entre le travail défendu et les occupations pieuses que l'auteur a surtout en vue et auxquelles se rapporte le pronom de la 1[re] forme *saja*. De même dans la citation précédente, l'adverbe *solkuva* «tant», qui s'applique au temps passé à la messe, est aussi à la 1[re] forme.

Prilep. *Go prečekaše so OVIE zboroi* (*M.Sb.*, I, 92) «Il l'accueillit avec ces mots : (qui suivent immédiatement)».

Ke velit VAKA : «Il parlera ainsi».

Gospot ne istera od rajo-T, ta ne turi vo VEČNA-VA muka (*M.Sb.*, I, 97) «Dieu nous a chassés du paradis et nous a plongés dans le tourment éternel (dans ce tourment que nous subissons actuellement)».

Za SUDO-V što mi je dojden sega (*M.Sb.*, I, 108) «Pour le jugement qui m'est venu (dont j'ai eu à m'occuper) aujourd'hui».

EVE, VAKA ti et tvoja-ta rabota (*M.Sb.*, I, 110) «Voici quel est ton travail».

I VAKA mu Gospot progooril (*M.Sb.*, XI, 38) «Et le Seigneur lui parla ainsi».

Serbe. *OVAJ je došao da primi carstvo; OVOME ne možemo ništa učiniti* (p. 63) «Celui-ci est venu pour recevoir la royauté; nous ne pouvons rien lui (à celui-ci) faire».

Posle toga, žena OVOGA lovca (p. 66) «Après cela, la femme de ce chasseur (de celui qui fait l'objet du récit)».

Une conséquence naturelle de l'idée d'éloignement et de rapprochement qui constitue la distinction dominante entre les mots dont nous parlons, est de mettre les trois formes en corrélation plus ou moins régulière avec les trois personnes grammaticales, celui qui parle considérant naturellement comme plus rapproché ce qui se rapporte à lui-même (1re personne), et comme plus éloigné ce qui se rapporte à un absent (3e pers.).

Rodope. *SARCE-SU ma buli* (*M.Sb.*, I, 32) «Le cœur (mon cœur) me fait mal».

Kôšta-SA «la maison», pour notre maison (*M.Sb.*, I, 117).

Da bêše znala kutri je SOJA DESU ti duma (*M.Sb.*, XI*a*, 273) «Si tu savais qui est celui qui te parle». (C'est J.-C. lui-même qui parle ainsi à la Samaritaine, *soja* et *desu* se rapportent ainsi à la 1re personne.)

Kôrsti gu, pope, KASU mene «Pope, baptise-le (nomme-le) comme moi», répondait une femme du Rodope au prêtre qui lui demandait quel nom elle voulait donner à l'enfant qu'elle apportait au baptême.

Prilep. *Da li ne te bendisuat ORANĬE-VO moe?* (*M.Sb.*, I, 106) «Est-ce que ma manière de labourer ne te plaît pas?»

Eve, momče, OVOJ buluk ofci set moi (*M.Sb.*, I, 115) «Vois (voici), mon garçon, ce troupeau de brebis est à moi».

TAJA rabota ke ti bidi tvoja (*M.Sb.*, I, 115) «Ce travail sera le tien».

Ohrida. *Da ne izvadam* OSTRA-VA *sabja.*

Da ne presečam TFOJA-TA *glava* (*M. Sb.*, II, 113) «Que je ne sorte pas le (mon) sabre tranchant pour te couper la tête».

Jas čuf se UŠI-VE *moi* (*M. Sb.*, XIII, 181) «J'entendis de mes oreilles».

Mene ič SŬRCE-VO *ne mi se uplaši, ama* KOSI-VE *ugore kako direk mi se napraja. Ko krenaf* RUKA-VA *da si fatam* FESO-F(F) *ne možej da go dosegna* (*M. Sb.*, XIII, 181) «Mon cœur ne s'effraya pas, mais mes cheveux se dressèrent (se firent comme une colonne). Quand je levai la main pour prendre mon fez, je ne pus l'atteindre».

L'article bulgare se trouve, dans cet emploi, en concordance avec l'article arménien. Mais il ne faut pas oublier que le rapport des différentes formes de l'article bulgare avec les personnes grammaticales est exceptionnel et n'apparaît que comme un cas particulier de leur signification générale, tandis qu'en arménien, ce rapport constitue la propriété essentielle des articles suffixes.

La symétrie des trois formes dans les différentes espèces de mots, articles, pronoms, adverbes, conjonctions, permet, en faisant nettement ressortir la correspondance ou l'opposition entre les divers termes de la phrase, de donner à celle-ci une grande précision.

C'est surtout le dialecte du Rodope qui sait tirer parti de cette propriété.

NUVA, DENU *pravil Faraon* NUGUVA *čifutêm*-NÊM, *siga gu pravi kristênêm*-TÊM *dêvula*-T (*M. Sb.*, I*a*, 149) «Ce que Pharaon fit alors aux Juifs, le diable le fait maintenant aux Chrétiens»[1].

Certaines formules populaires de souhait font ressortir, d'une façon particulièrement nette, le rôle des trois formes des déterminatifs.

KAKNU e tekla rêka-NA *pris kamenê-s*
Nôj da ti têkôt pari-TÊ *f kesjô*-TA (*M. Sb.*, I*a*, 136).

«Comme la rivière a coulé sur la pierre (cette pierre-ci), qu'ainsi (de cette façon-là) l'argent te coule dans la bourse.»

KAKSU mi têži kamenê-s f raki-sê
Sôj da ti težôt pari-TÊ *f kesiô*-TA (*M. Sb.*, I*a*, 136).

«Comme me pèse la pierre (cette pierre-ci) dans les mains

[1] On voit que tous les termes se rapportant à l'action passée sont à la 3e forme; ceux qui se rapportent à l'action présente, à la 2e.

(mes mains), qu'ainsi (de cette façon-ci) te pèse l'argent (ton argent) dans la bourse (dans ta bourse). »

Des exemples analogues, mais moins caractéristiques, se rencontrent aussi dans les autres dialectes.

Ohrida. *Gledaš* ONAJ *cŭrnokapeco-N*[1] ONAMU, *si-NE* ONĬIE *okolu nego mu se sinoj* (*M.Sb.*, III, 195) « Tu vois, cet homme au bonnet noir, là-bas; tous ceux-là, autour de lui, sont ses fils ».

Ispovedaj go OVA DETE-VO *šo je nosit* RIBA-VA (*M.Sb.*, XIII, 195) « Confesse cet enfant qui porte le poisson ».

Serbe. *Kakò je meni bilo* ONU *noć, kad se ko rodio*, ONOME *će* ONAKO (p. 78) « Comme il en était pour moi pendant la nuit où quelqu'un est né, ainsi en sera-t-il pour celui-là ».

Nous pensons avoir suffisamment montré, par les exemples qui précèdent, quelle est la valeur spéciale des trois formes des déterminatifs et des autres mots construits sur les mêmes bases, dans les langues slaves du Sud. Il ne convient pas, cependant, de tirer de ces exemples une conclusion trop absolue. La nuance d'expression qui sépare les différentes formes est assez subtile pour être souvent négligée dans la pratique, non seulement en ce qui concerne les articles, mais aussi pour les autres déterminatifs. Ne voyons-nous pas, en français, par exemple, employer d'une façon presque toujours arbitraire, *voici* et *voilà*? De même, dans les dialectes qui nous occupent, les termes en *-v-*, *-t-*, *-n-*, paraissent assez souvent employés au hasard. En outre, on peut constater, dans les différentes régions, une tendance à se servir d'une forme de préférence aux autres. Nous avons déjà vu que la Bulgarie orientale avait abandonné complètement les formes en *-v-* et restreint l'usage de celles en *-n-* au profit de celles en *-t-*. En Macédoine, surtout dans la région septentrionale, ce sont, au contraire, les formes en *-v-* qui paraissent prépondérantes, celles en *-n-* étant les moins employées. Enfin, le serbe donne la préférence aux termes en *-n-*. Il n'est pas jusqu'au dialecte du Rodope qui, tout en ayant conservé mieux que les autres le sentiment précis de la valeur propre des trois formes, ne s'écarte quelquefois de la règle. C'est ainsi que nous avons pu constater dans des poésies populaires (entre autres celles citées au *M.Sb.*, I, 26 et 32) l'emploi presque constant de l'article en *-n-*.

Léon LAMOUCHE.

[1] Remarquez dans le parler d'Ohrida l'emploi de l'article concurremment avec un adjectif démonstratif, *ONAJ cŭrnokapeco-N*, *OVA dete-VO*, tournure analogue à celle de l'albanais *KUI dial'-I* « ce garçon », et du grec *αὐτὸ το παιδί* « cet enfant ».

ἈΚΡᾸΣΊΑ.

On admet sans discussion l'existence de deux mots ἀκρασία : l'un aurait un α radical long, appartiendrait à la famille de κεράννυμι et serait un mot assez rare signifiant «mauvais mélange»; l'autre, largement représenté au contraire, est donné pour une forme postérieure de ἀκρᾰτεια; on le traduit par «incapacité de se gouverner, de se modérer, excès, intempérance, etc.», et naturellement son α radical est surmonté du signe de la brève.

Mais, en fait, un mot comme ἀκρᾰσία est une formation tellement aberrante, qu'il y a lieu de se demander si les lexicographes ont des raisons sérieuses d'admettre ce mot, ou bien encore, comment il se fait que les linguistes aient accepté jusqu'ici sans examen un dérivé aussi anormal de ἀκρατής.

En effet, ἀκρᾰσία ne serait légitime que s'il continuait un thème en *-ti-*; mais *κρᾰσις ne se trouve nulle part. On ne peut penser qu'à une base κρατο- κρατε- (κρατέω) qui fait aboutir à ἀκρατία. Quant à l'adjectif ἀκρατής, il peut former régulièrement un substantif ἀκράτεια ou analogiquement ἀκρατία (cf. ἀμαθία à côté de ἀμάθεια presque inusité).

D'une manière générale, dans les formations secondaires du suffixe *-ιο-* (qu'il ne faut pas confondre avec le vieux suffixe *-jo-*), l'ionien-attique évite d'assibiler une dentale à la fin d'une base *monosyllabique*, si celle-ci est conçue comme irréductible; cette base peut indifféremment être identique à une racine indo-européenne, ou renfermer un élément suffixal qui n'était plus compris comme tel. Ainsi d'une part, on ne s'étonnera pas de trouver l'assibilation dans les formes : ἀμβρόσιος (ἄμβροτος), φιλοτήσιος (φιλότης), ἐνιαύσιος (ἐνιαυτός), δημόσιος (δημότης, δῆμος), εἰρεσία (ἐρέτης, ἐρέσσω, fut. ἐρέ-σω), γερούσιος (γέρων), οὐσία (ὤν), πλησίον (πλη-, ἄ-πλη- τος). Le mot ἀκολασία prouve combien cette formation était schématique. En effet, bien que, pour le sens, ἀκολασία soit le substantif de ἀκόλαστος, il a été bâti sur la base irréductible κολα- de κολαζω κολα-σω, comme s'il était la continuation de κόλασις. Cf. γυμνάσιον à côté de γυμναστής. N'oublions pas que le dorien répond par des formes *sans* assibilation (γερόντιος, πλᾱτίον, etc.). Il s'agit donc là d'un

fait dialectal qu'il ne faut pas confondre avec l'assibilation panhellène de λύσις etc. D'autre part, nous ne devons pas attendre l'assibilation dans des mots tels que νότιος (νότος), πόντιος (πόντος), σκότιος (σκότος), ἱστίον (ἱστός), στρατιά (στρατός), ἀελπτία (ἄελπτος, ἔλπω). (Il est à remarquer que ce dernier verbe n'offre aucun temps à base ἐλψ-.) Enfin l'assibilation serait tout aussi inattendue dans les dérivés de κράτος avec le suffixe -ιο-, -ιᾱ- : c'est bien la base κρατ- au delà de laquelle on ne pouvait opérer, et c'est ainsi que nous trouvons d'une part les nombreuses formations en -κρατίᾱ, et de l'autre παγκράτιον. Le comparatif κρείσσων n'était probablement pas rattaché à la même base, et n'a pu influer sur ces dérivations. Ἀκρᾱσία nous apparaît dès lors aussi anormal que le serait *νόσιος, *σκόσιος ou *πουσιος au lieu de πόντιος. Ou encore : de deux formes presque identiques, ἀκρισία et ἀκρᾰσία, la première est légitime parce que, au delà de la base κριτ- on percevait la base κρι- grâce à κρίνω, tandis que la seconde est anormale, puisque les Grecs ne pouvaient avoir conscience d'une base κρα-.

Il y a à cette règle une exception importante : c'est πλούσιος en regard de πλοῦτος. M. Brugmann (*Grdr.*, I², § 747, p. 662-663) a-t-il raison de mettre πλούσιος en regard de φάτις : φάσις et d'y voir une assibilation panhellène? J'en doute. Mais pour expliquer cette anomalie on peut remarquer d'abord que πλοῦτος et πλούσιος sont seuls vis-à-vis l'un de l'autre, et n'ont pas à côté d'eux, comme c'est le cas pour ἀκρασία, une série de dérivés qui ait pu décider en faveur du τ plutôt que du σ. Ensuite, comme tout dépend ici de la conception et de cet instinct linguistique simpliste que possède sans le savoir tout individu parlant, il est possible que la métaphore qui est à la base du mot πλοῦτος (racine *pleu- «nager») fût restée vivante; des formes comme πλωτός, πλώιμος, πλώσιμος ont pu faciliter ce rapprochement. Ou bien enfin on rattachait, par étymologie populaire, πλοῦτος à la racine *plē- «remplir». (Cf. Curtius, *Gr. Etym.*⁵, p. 277.)

Si ἀκρᾰσία est contraire aux lois constantes de la dérivation, a-t-il le droit d'exister? Son existence est-elle dûment attestée?

Supposons que nous n'ayons à notre disposition, pour en décider, que des textes de prose attique, nous serions en droit de prétendre que, dans tous les passages où apparaît ἀκρασία, il faut rétablir la longue. Il va sans dire que le sens du mot en discussion ne fournit aucune preuve en faveur de la dérivation traditionnelle : s'il est généralement opposé à ἐγκράτεια, d'autre part il signifie «intempérance», et le passage de sens que suggère le mot français prouve qu'il n'y a aucune raison pour séparer la forme grecque de κεράννυμι.

Si, au contraire, nous admettons ici l'action de l'étymologie populaire, tout est clair. A force de prendre *ἀκρασία* au sens moral, et de l'opposer à *ἐγκράτεια*, on avait fini par établir un faux rapport entre les deux familles de mots. Rien de plus fréquent que ces rapprochements : qu'on pense seulement aux mots français «souffreteux» et «souffrir», «délétère» et «indélébile».

Réservons pour plus tard l'examen de la quantité. Voici quelques passages où éclate le rapport dont nous parlons :

Xen. *Memor.*, 4, 5, 7 : *Σωφροσύνης δὲ τίνι ἂν φαίημεν ἧττον ἢ τῷ ἀκρατεῖ προσήκειν; αὐτὰ γὰρ δήπου τὰ ἐναντία σωφροσύνης καὶ ἀκρασίας ἔργα ἐστίν.* Id., *Symp.*, VIII, 27 : Οὐ γὰρ *οἷόν τε πονηρὰ αὐτὸν [τὸν ἐραστὴν] ποιοῦντα ἀγαθὸν τὸν συνόντα ἀποδεῖξαι, οὐδέ γε ἀναισχυντίαν καὶ ἀκρασίαν παρεχόμενον ἐγκρατῆ καὶ αἰδούμενον τὸν ἐρώμενον ποιῆσαι.* Aristt., *Rhet.*, 12 : *οἱ γὰρ ἀκρατεῖς τοιοῦτοι· ἔστι δ' ἀκρασία περὶ πάντα ὅσων ὀρέγονται* (cf. id., *Probl.*, 3, 15).

Les textes hippocratiques sont d'une grande importance dans la question qui nous occupe. La différence de quantité coïncidant ici avec une différence de timbre, toute confusion devient théoriquement impossible. Je dis «théoriquement», car la tradition manuscrite de cette collection n'est pas de tout repos; toutefois nous pouvons, sans trop grandes chances d'erreur, nous baser sur le texte de Littré, établi après de patientes recherches critiques et avec le souci de fixer les caractères et les limites de l'ionien d'Hippocrate.

D'une part Hippocrate emploie *ἄκρητος* dans son sens étymologique : d'abord *ἄκρητος* masc. (avec ou sans *οἶνος*); puis *ἀκρητέστεροι ἔμετοι, ἀκρητεστάτη χολή*, d'où le composé *ἀκρητόχολος*[1]. D'autre part il se sert de *ἀκράτεια* dans le sens de «faiblesse» : *Prorrhet.*, I, 152 (Littré, v. 5, p. 566) : *Οἷσι κεφαλαλγίαι καὶ τραχήλου πόνοι, καὶ ὅλου δέ τις ἀκράτεια τοῦ σώματος τρομώδης, αἱμορραγίαι λύουσι.* — *Epid.*, IV, 14 (Littré, v. 5, p. 152) : Ἐν *Κρανῶνι, τῇ Νικοστράτου λειφθείσῃ τεσσαρεσκαιδεκάτῃ ἔφθασεν αὐτίκα ἀκράτεια τραχήλου καὶ τῶν ἄλλων.* — *Aphor.*, V, 16 (Littré, v. 4, p. 536 = *Liquides*, chap. 1, Littré, v. 6, p. 120) : Τὸ *θερμὸν βλάπτει ταῦτα πλεονάκις χρεομένοισι, σαρκῶν ἐκ-*

[1] Remarquons, à propos de ce mot, que la forme *ἀκρόχολος*, qui a le même sens, n'a primitivement rien à faire avec *ἄκρος*; *ἀκρᾱτόχολος* a donné d'abord, par syncope, *ἀκρᾱ́χολος*, syncope provoquée par la similitude de deux voyelles en syllabes consécutives; puis *ἀκρᾱ-* a été conçu, par étymologie populaire, comme un thème en *-ᾱ-* que l'on a transformé en th. en *-ο-*, et on a compris le rapport entre *ἀκρᾱ́χολος* et *ἀκρόχολος* comme celui qui existait p. ex. entre *θυρᾱμάχος* et *θυροκόπος*. Peut-être *πικρόχολος* a-t-il agi accessoirement dans cette transformation. D'ailleurs l'usage du grec veut que *ἄκρος* ne soit premier élément d'un *adjectif* composé que si le second élément est lui-même adjectif : *ἀκρόσοφος*, *ἀκροχλίαρος*, etc.

θήλυνσιν, νεύρων ἀκράτειαν, γνώμης νάρκωσιν, etc. — Dans le passage *Prén. coaques*, II, 166 (Littré, v. 5, p. 620), identique à *Prorrhet.*, I, 152 cité plus haut, Foes (p. 145 *E*) écrivait ἀκρατίη; Littré a rétabli ἀκράτεια d'après un manuscrit; ἀκρατίη ne semble pas être hippocratique.

Mais, chose curieuse et caractéristique, ces mêmes écrits nous offrent ἀκρησίη dans le même sens de «faiblesse». — *Prén. coaques*, II, 160 (Littré, v. 5, p. 618) : Κεφαλαλγίη μέθ' ἕδρης καὶ αἰδοίων ἀλγήματος, νωθρότητα καὶ ἀκρησίην παρέχει, καὶ φωνὴν παραλύει. — *Aff. internes*, ch. 33 (Littré, v. 7, p. 250) : Ταχέως καταλεπτύνεται καὶ ἀκρησίην ἔχει τὸ σῶμα πολλήν. — *Ibid.*, ch. 39 (Littré, v. 7, p. 260-262) : Εὐθέως οὖν αὐτὸν πυρετοὶ ἔχουσιν ἰσχυροὶ καὶ καῦμα ὀξύ, καὶ ὑπὸ τοῦ βάρεος ἀσθενείη καὶ ἀκρησίη τῶν σκελέων. — *Maladies*, II, 25 (Littré, v. 7, p. 38-40) : ... καὶ πυρετὸς βληχρὸς ἔχει, καὶ τοῦ σώματος παντὸς ἀκρησίη καὶ μινύθη (?). — *Épid.*, II, 3, 17 (Littré, v. 5, p. 118) : καὶ τῶν ἐν κεφαλῇ αἱ ἀκρησίαι καὶ τὰ ἐμφυσήματα ποιέουσιν (passage obscur, où ἀκρησίη paraît avoir le même sens que plus haut). Remarquons cependant que dans presque tous les passages où l'on trouve ἀκρησίη, certains manuscrits offrent la variante ἀκρασίη[1]. Pour un passage (*Maladies*, II, 8), Littré, v. 7, p. 16, adopte la leçon τοῦ σώματος ἀκρασίη quoiqu'un manuscrit offre ἀκρησίη. Ἀκρασίη se lit sans variante *Prén. coaques*, II, 368, *Maladies*, II, 8 med., et III, 3.

Je ne sais si ἀκρασίη est légitime dans ces textes; mais il me paraît certain que ἀκρησίη a existé dans l'ionien d'Hippocrate avec le sens de «faiblesse physique». En effet, on ne concevrait guère que les copistes eussent déformé ἀκρᾰσίη en ἀκρησίη dans un nombre considérable de passages, puisque dans la grécité postérieure, comme nous le verrons, ἀκρᾰσία était d'un emploi général et avait supplanté même les formes en -κράτεια et κρατία. De là à la signification de «faiblesse morale, intempérance», il n'y a qu'un pas, et c'est ce sens que nous avons trouvé chez les auteurs attiques cités plus haut. Les textes d'Hippocrate nous ont donc montré que ἀκρασία appartient à la famille de κεράννυμι.

Mais comme nous reconnaissons l'action de l'étymologie po-

[1] Pour d'autres auteurs aussi les manuscrits oscillent perpétuellement entre les formes ἀκρασία, ἀκρατία, ἀκράτεια. Les trois variantes se présentent par exemple pour un passage de Platon (*Gorg.*, p. 525 A) où Stallbaum lit : ὑπὸ ἐξουσίας καὶ τρυφῆς καὶ ὕβρεως καὶ ἀκρατίας τῶν πράξεων ἀσυμμετρίας τε καὶ αἰσχρότητος γέμουσαν τὴν ψυχὴν εἶδον, avec la remarque : «Illud certum, ἀκρασίας ferri nullo pacto posse, quum de homine cupiditatum suarum impotente sermo sit.» Assertion contredite par les passages cités plus haut, p. 62. Cf. pour toute cette question, Lobeck, *Phryn.*, p. 524, et le *Thesaurus*, s. v. ἀκρασία.

pulaire et le rapprochement instinctif entre *ἀκρασία* avec la famille de *κράτος*, on peut se demander si cette action est allée jusqu'à abréger l'*α* radical de *ἀκρασία*. Il serait difficile de rien décider pour les prosateurs attiques du v[e] et du iv[e] siècle; toutefois l'opposition constante entre *ἀκρασία* et *ἐγκράτεια* (voir plus haut p. 62) ne paraît admissible que si elle est consacrée par des quantités identiques. En tout cas, *ἀκρασία* a été abrégé sans nul doute dans la grécité postérieure. Arétée de Cappadoce, qui, au ii[e] siècle après J.-C., écrivit dans l'ionien d'Hippocrate, ne connaît que *ἀκρασίη* à l'exclusion de *ἀκρησίη*, par exemple *Morb. ac.*, II, 11 : *γουνάτων ἀκρασίη*, *Morb. diut.*, I. 2 : *ἀκρασίῃ τοῦ σώματος*; *ibid.*, I, 4 : *χειρὸς ἀκρασίῃ*. Que penser du passage *Morb. diut.*, II, 10 : *ἄκρατον ὑπ' ἀσθενίης*? Le grammairien Dracon dit, dans une note du reste assez obscure : *ἀκρασία τὸ α βραχὺ ἐκ τοῦ κρατῶ· τὸ δὲ εὐκρασία μακρόν*. Enfin l'*Anthologie palatine* renferme (V, 25) une pièce d'un certain Marcus Argentarius où le mètre garantit la brève de *ἀκρασία* :

Ἄλλος ὁ Μηνοφίλᾳ λέγεται παρὰ μαχλάδι κόσμος, | ἄλλος ἐπεὶ πάσης γεύεται ἀκρασίης, etc.

En résumé, selon nous : 1° *ἀκρᾰσία* n'est pas phonétique; 2° il est né d'un rapprochement par étymologie populaire avec la famille de *κράτος*, rapprochement qui a entraîné l'abrègement de la voyelle radicale.

Ce qui semble encore confirmer cette idée, c'est la fortune considérable que fit plus tard ce type hybride en s'étendant à d'autres formes qui ne connaissaient à la bonne époque que la base *-κρατία*. Tandis que le comique Alexis intitule encore une de ses pièces *Γυναικοκρατία*, on lit dans des manuscrits de Plutarque et de Strabon *γυναικοκρασία* (Plut. *De aud. poet.* p. 19 F, *Cleom.* 32, *Anton.* 10; Strabon, 3, p. 165 = 442). Or ce mot est évidemment le substantif de *γυναικοκρατεῖσθαι* « être dominé par les femmes », qui se trouve entre autres dans Aristt., *Pol.*, 2, 9, et Diodore, II, 45. Diodore a *χειροκρασία*, Suidas, *θεατροκρασία* et *ὀχλοκρασία* (cf. Lobeck, *Phryn.*, p. 525). Il est difficile de dire, à propos de chaque passage, ce qu'il faut attribuer aux auteurs et ce que l'on doit mettre sur le compte des copistes. Mais il n'est pas douteux que dans la grécité postérieure les formes en *-κρασία* n'eussent supplanté celles en *-κρατία*. Comme il est en outre évident que dans ces formes l'*α* radical était bref et que toute la confusion est partie de *ἀκρασία*, nous maintenons la brève dans ce mot, tout en lui refusant une parenté phonétique quelconque avec *κράτος*.

Mais s'il y a eu faux rapprochement, quel en a été le point de départ? Quels sont, dans les deux familles, les éléments qui se sont les premiers confondus? Car l'opposition habituelle de

ἀκρασία et de ἐγκράτεια indique bien plutôt un point d'arrivée, un résultat; ces formes sont trop différentes pour être l'origine du malentendu. C'est comme si, à propos du faux rapprochement entre «recrudescence» et «croître», on prétendait qu'il est né de l'opposition de ces deux termes, alors qu'en réalité c'est le participe passé «crû» qui a servi de *pont*.

La confusion est probablement partie des formes de la famille de *κεράννυμι* qui avaient un *τ*. Le comparatif de *ἄκρᾱτος*, suivant l'analogie des thèmes en *-es-*, avait pris la forme *ἀκρᾱτέστερος* (cf. *ἀφθονέστερος*, *ῥᾳδιέστερος*) et cette forme est même donnée pour spécialement attique. (Mœris : *ἀκρατέστερος ἀττικῶς· ἀκρατότερος κοινῶς*.) Ainsi, la quantité réservée, le composé d'*ἄκρᾱτος* se confondait avec celui d'*ἀκρᾰτής*. Il s'agit du premier dans Aristt. *Probl.*, 3, 15 : *οἶνος κεκραμένος μὲν, ἀκρατέστερος δέ*. *Ibid.*, 3, 3 : *Οἱ ἀκρατέστερον πίνοντες ἢ ὅλως ἄκρατον μᾶλλον κραιπαλῶσιν*. Inversement le thème *ἀκρᾰτεσ-* devenant premier élément d'un composé a pu donner lieu à une confusion avec le thème *ἀκρᾱτο-*, puisque dans cette position les thèmes en *-es-* versent habituellement dans la catégorie des thèmes en *-o-* (cf. *τειχομάχος*, *ἠθοποιός*, *ξιφοκτόνος*), de sorte que des formes telles que *ἀκρατόστομος*, *ἀκρατόφρων*, dont nous ne connaissons pas la quantité, peuvent appartenir, de par leur signification, à l'un comme à l'autre des thèmes en question. Dans le *Prométhée* d'Eschyle on lit au v. 678 : *ἄκρᾱτος ὀργὴν Ἄργος*, et au v. 884 : *ἔξω δὲ δρόμου φέρομαι λύσσης | πνεύματι μάργῳ, γλώσσης ἀκρᾰτής*. Tels sont, croyons-nous, les points de départ de la confusion dont l'opposition entre *ἀκρασία* et *ἐγκράτεια* n'est que le résultat.

Comment expliquer enfin que les linguistes aient accepté sans la contrôler une forme comme *ἀκρᾰσία*? Ne serait-ce pas que, trop préoccupés de tout ramener à l'unité indo-européenne, ils envisagent les formations postérieures d'un idiome sans se pénétrer suffisamment de l'esprit linguistique inconscient qui les a créées? Ainsi certains grands faits indo-européens se reproduisent, par une sorte d'imitation, dans telle ou telle langue; nous avons vu, par exemple, que la conscience linguistique du Grec avait, comme la conscience primitive, l'idée de la racine irréductible; mais les bases que les Grecs considéraient comme telles ne couvrent pas toujours les racines primitives. Par un procédé analogue, les dialectes d'une même langue étendent parfois à un domaine nouveau telle ou telle loi caractéristique de l'idiome tout entier : ainsi le phénomène panhellène de l'assibilation a eu comme un reflet dans l'assibilation ionienne-attique qui nous a guidé dans l'examen de *ἀκρασία*; mais cette assibilation postérieure doit être soigneusement séparée du phénomène primitif.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Cette distinction mériterait d'être mieux observée dans les ouvrages de linguistique, car cette confusion entre deux ordres de faits très différents peut donner lieu à des erreurs plus graves que celle que j'ai cru avoir constatée ici.

Genève, juillet 1900.

Ch. Bally.

Λίην, λίαν «trop».

Cet adverbe, qui veut dire «beaucoup, grandement», et qui a, de là, passé au sens de «trop», contient en abrégé tout un chapitre d'histoire, car il nous ouvre une échappée sur les plus anciens temps de la civilisation grecque.

A toute époque, en toutes les langues, au lieu d'employer un mot abstrait signifiant «beaucoup», les hommes ont aimé donner à leur idée une forme concrète, en prenant un objet qui éveille l'idée de l'abondance. C'est ainsi qu'en français nous disons «trop», ce qui est une ancienne forme soit, comme je le crois, du mot *troupe*, soit, comme le suppose le dictionnaire de Hatzfeld, de l'allemand *thorp* «village. Les nègres de la Martinique, pour exprimer le grand nombre, disent *enpile*, à cause des piles de coton qu'ils sont habitués à manœuvrer.

C'est une expression du même genre qu'emploient les Grecs. Mais le mot qu'ils ont choisi est λεία «le butin». Il y a eu un temps où ce peuple de hardis marins, tranchons le mot, de corsaires, ne songeait pas à autre chose. Ληίζομαι, qui signifie proprement «piller», est dans Homère un synonyme d'«acquérir». C'est ce même peuple qui avait donné à la déesse Athéné le surnom Ἀγελείη «qui amène le butin»; dans la pensée populaire, c'était un synonyme de «qui donne l'abondance».

Michel Bréal.

NOTE

SUR

L'EXISTENCE, POUR CERTAINS CARACTÈRES CHINOIS, DE DEUX LECTURES DISTINGUÉES PAR LES FINALES *K-Ṅ, T-N, P-M.*

On peut admettre qu'en principe à un caractère chinois correspond une seule prononciation. Toutefois un très grand nombre de caractères présentent aujourd'hui, et dès les plus anciens textes, plusieurs prononciations distinctes, usitées suivant les emplois divers desdits caractères. Parfois ces prononciations sont essentiellement différentes; ainsi :

勺 *śyak* (*śŏ*) « cuiller »,
piāu (*pyāo*) « trois étoiles ε, ζ, η de la Grande Ourse »,
帑 *nwē* (*nū*) « queue d'oiseau »,
thàṅ (*thàṅ*) « trésor public ».

L'histoire de la langue montrera sans doute que, dans la plupart des cas, cette polyphonie vient, soit de la confusion en un seul de caractères primitivement différents, soit de l'extension prise par une prononciation dialectale, soit de quelques autres causes, parmi lesquelles il faut retenir la suivante : variation phonétique correspondant à une modalité d'un sens premier et rappelant la flexion usitée dans d'autres langues : 勺 *śyak* (*śŏ*) « cuiller »; 勺 *čyak* (*čŏ*) « puiser avec une cuiller ».

Plus fréquemment, les diverses lectures d'un même caractère sont moins distantes les unes des autres :

薟 *lyàm* (*lyạ̀n*) « plante médicinale »,
hhyām (*hyạ̄n*) « plante médicinale »,
ṅyām (*yạ̄n*) « plante aquatique »,
蜿 *ḥwān* (*wān*) « replis d'un serpent »,
ḥywān (*ywạ̄n*) « marche sinueuse »,
ḥywàn (*ywạ̀n*) « mouvements d'un ver de terre »,

傳 *dywān* (*čhwān*) « transmettre »,
dywán (*čwán*) « ce qui est transmis »,
任 *ṇyēm* (*žēn*) « supporter, être digne »,
ṇyém (*žén*) « fardeau, charge »,
梧 *ṅwē* (*ū*) « sterculier, arbre »,
ṇwé (*ú*) « résister ».

Dans les trois derniers cas, dont il existe de nombreux exemples, la différence réside uniquement dans le ton variable attribué au caractère; remarquer toutefois que la prononciation moderne introduit parfois une aspiration au ton égal et moins souvent aux autres tons (*čhwān*, *čwán*).

S'il s'agit seulement des trois premiers tons, 1er égal (haut ou bas), 2e ascendant, 3e descendant, le son du caractère (rendu par la transcription latine) reste le même malgré la différence de ton. Lorsque le 4e ton (rentrant) est en question, le son même est modifié, le 4e ton seul et toujours affectant les syllabes ayant eu pour finale une muette sourde (*k*, *t*, *p*); cette prononciation ancienne était encore en usage aux VIIe-IXe siècles; et elle a persisté plus ou moins complètement dans diverses langues du Sud (Canton, Fou-tcheou, etc.) ainsi qu'en annamite, coréen, japonais pour les caractères chinois usités dans ces idiomes. Dans la langue commune ou générale, koān hoá, les finales sourdes ont toutes disparu, laissant une double trace de leur passage : 1° le ton rentrant, lui-même complètement effacé d'un sur trois des grands dialectes de cette langue; 2° une modification fréquente de la voyelle précédente.

Pour saisir le vrai rapport des lectures des caractères polyphones de cette série (même son; tons 1, 2, 3 contre ton 4), il faut donc prendre, autant que possible, la prononciation ancienne (VIIe-IXe siècles) conservée par le Thang yun et le Koang yun. C'est celle que je mets d'abord, en ajoutant la prononciation moderne entre parenthèses.

I. Finales k - ṅ.

矌 *kwak* (*kwŏ*) « ouvrir les yeux »,
kwáṅ (*kwáṅ*) « œil sans couleur »,
擴 *kwak* (*kwŏ*)
khwak (*khwŏ*) } « étendre, agrandir »,
hhwak (*hwŏ*)
kwáṅ (*kwáṅ*) « remplir »,
hwáṅ (*hwáṅ*) « frapper »,
劆 *khwak* (*khwŏ*)
kwáṅ (*kwáṅ*) } « détacher, couper »,

螣 *dek* (*thĕ*, *tĕ*) « insecte qui ronge les céréales »,
dēṅ (*thēṅ*) « serpent fabuleux »,
隫 *dwek* (*tŭ*) « canal »,
dwēṅ (*thūṅ*) } « caverne »,
dwéṅ (*túṅ*) }
冥 *miak* (*mĭ*) « couvrir »,
miāṅ (*mīṅ*) « obscur »,
幎 *miak* (*mĭ*) } « tenture, rideau »,
miāṅ (*mīṅ*) }
掠 *lyak* (*lyŏ*) } « piller ».
lyáṅ (*lyáṅ*) }

II. Finales *t-n*.

妲 *tat* (*tă*) } « *ta*, nom de femme »,
tán (*tán*) }
怛 *tat* (*tă*) « affligé »,
tán (*tán*) « affliction »,
笪 *tat* (*tă*) « battre de verges »,
tàn (*tàn*) « frapper »,
tán (*tán*) « natte, corbeille de bambous »,
綿 *myat* (*myặ*) « délicat »,
miān (*myạ̄n*) « ouate »,
撮 *cwat* (*cwŏ*) « retenir »,
chwat (*chwŏ*) « prendre avec les doigts, extraire ».
cwān (*cwān*) « véhicule »,
焌 *ciwet* (*cyụ̆*) } « allumer »,
ciwén (*cyụ́n*) }
姍 *sat* (*să*) « laisser traîner sa robe »,
śyān (*śān*) « beau, bon »,
潠 *swat* (*swŏ*, *śă*) « boire »,
śyàn (*śạ̀n*) « laver un cheval »,
準 *čywat* (*čwŏ*) « nez »,
čywèn (*čwèn*) « niveau, égal »,
脽 *čywat* (*čwŏ*) « os malaire »,
čywēn (*čwēn*) « diligent »,
選 *śywat* (*śwă*) « 6 onces d'argent »,
swàn (*swàn*) « compter »,
siwàn (*sywạ̀n*) « choisir »,
按 *ḥat* (*ŏ*) « arrêter »,
ḥán (*án*) « mettre la main sur, comprimer »,
洝 *ḥat* (*ŏ*) « humide »,
ḥán (*án*) « eau chaude ».
閼 *ḥat* (*ŏ*) « obstruer »,
ḥiān (*yạ̄n*) « *yen*, nom de famille »,

搵 *hwet* (*ŭ*) } « tenir un objet dans l'eau ».
hwén (*wén*)

殟 *hwet* (*ŭ*) « avorton, avorter »,
hwĕn (*wĕn*) « malade »

Finales p — m.

瞼 *khyap* (*khyă*) } « globe de l'œil desséché »,
khyám (*khyán*)

謙 } *khiap* (*khyă*) « content »,
嗛 } *khiām* (*khyān*) « respectueux »,

傝 *thap* (*thă*) « grossier »,
thám (*thán*) « inquiet, agité »,

納 *nap* (*nă*) « prendre femme »,
nām (*nān*) « recevoir, prendre »,

沾 *tiap* (*tyă*) « bien arrangé, élégant »,
thiām (*thyān*) « nom de rivière »,
čyām (*čān*) « humecter »,

氶 *tiap* (*tyă*) « épuisé »,
tiám (*tyán*) « crouler, se renverser »,

墊 *tiap* (*tyă*) « sous terre »,
tiám (*tyán*) « descendre, plonger »,

呫 *thiap* (*thyă*) } « goûter »,
thiām (*thyān*)

捻 *ciap* (*cyă*) } « prompt, rapide »,
càm (*càn*)

趁 *chap* (*chă*) « s'empresser d'aller »,
chām (*chān*) « avant-coureur, avant-garde »,

盦 *hap* (*ŏ*)
hām (*ān*) } « couvercle »,
hàm (*àn*)

庵 *hap* (*ŏ*) « étable à porcs »,
hām (*ān*) « hutte, chaumière »,

罨 *hap* (*ŏ*) « filet »,
hyàm (*yàn*) « filet, pêcher »,

厭 *hyap* (*yă*) « réprimer »,
hyám (*yán*) « suffire, satiété »,

脅 *hhyap* (*hyă*) « contraindre »,
hhyám (*hyán*) « mettre obstacle ».

Les listes précédentes ne renferment que des caractères ayant chacun, pour le même son, au moins deux tons différents, dont un ton rentrant; elles seraient beaucoup plus longues, si l'on y admettait des caractères différents, composés d'une même pho-

nétique avec des éléments accessoires variables, tels que les suivants :

> 𨻶 = 郭 *kwak* (*kwŏ*) « rempart extérieur », la phonétique 廣 étant souvent *kwań*, la phonétique 𦎫 étant souvent *kwak* (*kwŏ*),
> 笏 *hhwet* (*hŭ*) « tablette rituelle »,
> 刎 *m̆ywèn* (*wẹn*) « trancher ».
> 速 *swek* (*sŭ*) « rapide »,
> 諫 *swèń* (*sùń*) « attentif ».

Mais le rôle des phonétiques est capricieux et peu étudié jusqu'ici; il faudrait donc, pour la plupart des cas, instituer une discussion séparée.

Pour me borner au cas où un seul caractère offre plusieurs prononciations distinctes, mais voisines, je dois ajouter que la variation ne consiste pas seulement en une différence de ton et de finale comme dans la série examinée (*k-ń*; *t-n*; *p-m*).

Fréquemment, il y a variation autre de finale, variation de voyelle, variation d'initiale, addition ou suppression d'aspiration; ces différents ordres de changements existent soit isolément, soit simultanément (voir les exemples cités plus haut et les suivants) :

> 娗 *diàń* (*thìń*) « négligent »,
> *diàn* (*thyạn*) « parole outrageante »,
> 畜 *hhywek* (*hyụ̆*) « nourrir »,
> *hhyéu* (*hyéu*) « animal domestique »,
> 蚱 *čyak* (*čĕ*), *čyá* (*čá*) « sauterelle »,
> 籲 *h̆yak* (*yŏ*), *h̆ywé* (*yụ́*) « implorer, invoquer ».

ALPHABET DE TRANSCRIPTION
D'APRÈS LES TABLES DU KHANG-HI TSEU-TIEN.

Initiales.	*k*	*t*	*ť*[1]	*p*	*p̆*[2]	*c*[3]	*č*[4]	*ḥ*[5]	*l*
	kh	*th*	*ťh*	*ph*	*p̆h*	*ch*	*čh*	*hh*	
	g	*d*	*ď*	*b*	*b̆*	*j*	*ǰ*	*h*	
	ń	*n*	*ň*	*m*	*m̆*			*h̆*[5]	*ṇ*[6]
						s	*š*		
						z	*ž*		

[1] *ť* se rapproche de *tch*. — [2] *p̆* = *f*. [3] *c* = *ts*, *j* = *dz*. — [4] *č* = *tch*, *š* = *ch*. — [5] *ḥ* = esprit doux; *h̆* = *idem*? — [6] *ṇ* articulation entre *n* et *l* dure slave?

Finales. *k* *ṅ* *t* *n* *p* *m* *l*[1]

Voyelles. I. *a* *au* (= *a* + *u*) *ai* (= *a* + *i*)

ạ { = é / = ea } *o* *ao*

II. *e* (muet) *i* *u* (= ou) *eu* (= *e* + *u*) *ei* (= *e* + *i*)

ẹ (= è) *ị*[2] *ụ* (= u)

Semi-voyelles. *y* *yi* *i*[3]

w (= w anglais).

Tons. ¯ égal, ˋ ascendant, ˊ descendant, ˘ rentrant.

Maurice Courant.

[1] *l* dure slave.

[2] Ressemble à *i* dur russe.

[3] Trois formes distinctes, voisines du *j* allemand, placées devant voyelles ou semi-voyelle *w*.

ÉTYMOLOGIES.

LE LATIN *INTEREST*.

Dans une inscription grecque récemment découverte et publiée par M. Franz Cumont[1], l'on trouve une expression qui, quoique n'étant pas sans exemple dans la littérature grecque, n'a pas encore été suffisamment expliquée.

L'inscription contient un serment de fidélité à l'empereur Auguste, prêté par les habitants d'une ville d'Asie Mineure.

Ὀμνύω Δία Γῆν Ἥλιον θεοὺς πάντας καὶ πάσας καὶ αὐτὸν Σεβασ7ὸν εὐνοήσειν Καίσαρι Σεβασ7ῶι καὶ τοῖς τέκνοις ἐγγόνοις τε αὐτοῦ πάντα τὸν τοῦ βίου χρόνον καὶ λόγωι καὶ ἔργωι καὶ γνώμηι, φίλους ἡγούμενος οὓς ἂν ἐκεῖνοι ἡγῶνται, ἐχθρούς τε νομίζων οὓς ἂν αὐτοὶ κρίνωσιν· ὑπέρ τε τῶν τούτοις διαφερόντων μήτε σώματος φείσεσθαι μήτε ψυχῆς μήτε βίου μήτε τέκνων...

Ce que M. Cumont traduit:

Je jure par Zeus, la Terre, le Soleil, tous les dieux et déesses et par Auguste lui-même, d'être favorable à César Auguste, à ses enfants et à ses descendants, tout le temps de ma vie, en paroles, en actions et en pensées, considérant comme amis ceux qu'ils considèrent comme tels, et regardant comme ennemis ceux qu'eux-mêmes jugent tels: pour défendre leurs *intérêts*, (je jure) de n'épargner ni mon corps, ni mon âme, ni ma vie, ni mes enfants... »

Le mot sur lequel je veux appeler l'attention est le mot *διαφέροντα*, que le traducteur a correctement rendu par *intérêts*. Mais non seulement *intérêts* rend le sens de *διαφέροντα*, il en est la reproduction exacte.

Διαφέρειν signifie proprement «être distant, être dissemblable». Mais, parmi les acceptions secondaires qu'il a prises, se trouve ce sens, en apparence assez éloigné: «être utile, importer». Il en est tout à fait de même pour *interesse*, qui signifie originairement «être distant, être différent», et dont la forme impersonnelle *interest* signifie «il importe».

Comment s'est fait le passage d'un sens à l'autre? Deux hypothèses sont possibles. Ou bien on peut supposer que le passage

[1] *Revue des Études grecques*, 1901, p. 27.

IMPRIMERIE NATIONALE.

s'est fait d'abord dans la langue des tribunaux. *Τὰ διαφέροντα* ou *τὰ διάφορα* ou *αἱ διαφοραί*, cela peut s'entendre comme les points sur lesquels nous ne sommes pas d'accord avec notre adversaire. Ces mots, après avoir désigné des intérêts contraires, ont pu arriver à signifier simplement «intérêts». La psychologie, au besoin, viendrait à l'appui de la linguistique. Nous ne comprenons et nous ne sentons jamais si bien ce qui nous importe que quand un adversaire ou un rival veut nous le disputer. Il se peut, d'autre part, que l'idée d'*intérêt* ait été ainsi dénommée d'après la *différence* que telle ou telle solution produirait dans notre fortune, notre considération, notre sécurité, etc. C'est ainsi que dans un débat nous parlons d'une condition qui n'est pas *indifférente*.

En latin, le sens a creusé un tel fossé entre les deux mots, que les dictionnaires mettent à des endroits distincts le verbe *intersum* et l'impersonnel *interest*. Le premier sens se trouve, par exemple, dans ces phrases : *Inter hominem et belluam hoc maxime interest, quod*, etc. (Cic. *De Off.*, I, 4.) *Triduum non interest ætatis, uter major siet.* (Plaute, *Bacch.*, III, 3, 57.) *Hoc pater ac dominus interest* (Ter., *Adelph.*, I, 1, 51), ce qui répond au grec : *τούτῳ πατὴρ καὶ δεσπότης διαφέρει.* L'autre sens : «il importe» se trouve, par exemple, chez Cicéron : *Multum interest rei familiaris tuæ, te quamprimum venire.* (*Fam.*, IV, 10.) *Quid illius interest, quoniam in senatum non venis, ubi sis?* (*Att.*, X, 4.) *Quis enim est hodie, cujus intersit istam legem manere?* (*Phil.*, I, 9.)

On peut se demander si nous avons ici deux expressions similaires, dont la rencontre est due à l'identité de l'esprit humain, ou si le latin *interest* est un calque du grec *διαφέρει*. Je ne veux pas trancher la question, qui demanderait un examen approfondi. Mais je ferai remarquer qu'il y avait en latin une particularité s'opposant à ce que la ressemblance devînt jamais complète. Le verbe *sum* ayant perdu dans l'usage son participe présent, *interest* pouvait bien rappeler *διαφέρει*, mais il n'y avait rien pour correspondre à *τὰ διαφέροντα*. Il fallut recourir à des synonymes, tels que *commoda*, *utilitas*.

Il semble que les langues dérivées du latin dussent hériter du même embarras. Il n'en est que plus curieux de voir comment elles comblèrent cette lacune. Au participe absent, elles substituèrent, soit l'infinitif *interesse*, soit la troisième personne *interest*. «Pour son intérêt» *propter suum interesse*. Qu'un infinitif soit employé comme substantif abstrait, la chose n'est pas très rare : on peut citer, en français, *avoir*, *pouvoir*, *devoir*, *être*, *plaisir*, *déplaisir*, et plusieurs autres, ce qui n'a rien de surprenant, puisque l'infinitif n'est pas autre chose au fond qu'un substantif abstrait. Mais qu'une troisième personne du singulier joue ce rôle, cela est plus rare et ne peut se concevoir que dans l'hypothèse d'un

terme technique, dont la valeur grammaticale aurait cessé d'être perçue exactement : tels sont de nos jours *déficit*, *accessit*, *vivat*, etc. Quelque chose de semblable a pu se passer plus anciennement pour le mot latin *interest*. Cependant la formation est bien extraordinaire.

Dans la traduction française de l'inscription précitée, le mot *intérêt* rend donc littéralement le *διαφέροντα* grec, plus littéralement que ne pouvait le faire le latin du temps d'Auguste.

P. S. J'en étais là de ma démonstration, quand M. Paul Viollet m'a fait remarquer que nous sommes sans doute en présence d'une fausse orthographe, et que le mot français devrait s'écrire non pas *intérêt*, mais *intérès*. De cette manière, le français sera d'accord avec le provençal *interesse*, le portugais et l'italien *interesse*, l'espagnol *interes*.

Je suis tout prêt à donner raison à mon excellent collègue. L'adjectif français *intéressant* perd dès lors ce que sa formation aurait de monstrueux en français.

PARRICIDA.

Ce mot a eu récemment les honneurs d'un commentaire à l'Académie des Inscriptions, par M. d'Arbois de Jubainville[1], et d'une discussion dans l'*Archiv*, par M. Édouard Wölfflin[2]. Il ne sera donc pas hors de propos que j'en entretienne la Société de Linguistique.

On avait généralement traduit jusqu'en ces derniers temps *parricida* par « meurtrier de son père » et *parricidium* par « meurtre du père ». C'est le sens que lui donnaient aussi les Grecs, qui mettent à la place *πατροκτόνος* et *πατροκτονία*. Les doutes sont venus de ce qu'on n'a pas d'autre exemple de *tr* changé en *rr* : il aurait fallu, dit-on, *patricidium*.

En présence de cette difficulté, d'autres étymologies ont été proposées. *Paricidium* « meurtre d'un égal », de *par, paris*. Mais, outre que le mot *par* n'a pas l'air bien latin en ce sens, la quantité s'y oppose, puisque la première syllabe de *parricida* est longue.

Une autre étymologie a été proposée par Fröhde et se trouve reproduite dans le *Grundriss* de Brugmann. Le grec *πηός*, qui veut dire « proche, parent », serait pour *πησός*. Ce *πησός*, en dorien *πασός*, a pu avoir en latin un similaire *pāsus*, devenu ensuite *pārus*. *Pāricidium* serait donc le meurtre d'un proche. Il

[1] Séances du 24 et du 31 mai 1901.

[2] *Archiv für Lateinische Lexicographie*, XII, 171.

est inutile de faire ressortir ce qu'a d'arbitraire cette série d'hypothèses. Il n'y a aucune trace en latin d'un mot latin *parus* signifiant «proche».

Plus récemment, dans une thèse soutenue à l'Université d'Odessa, M. Lunàk a proposé de voir dans la première partie du composé le verbe *parare :* ce serait celui qui prépare le meurtre. Mais l'objection tirée de la quantité subsiste, sans compter que la formation du composé serait étrange.

Je crois qu'il faut revenir à l'ancien sens : «meurtrier du père». Ce n'est qu'en acceptant ce sens qu'on peut comprendre le texte de loi attribué à Numa : *Si qui hominem liberum dolo sciens morti duit, paricidas esto* «Si quelqu'un, avec préméditation et par trahison, met à mort un homme libre, qu'il soit parricide». Ce texte est parfaitement clair. Il y avait à Rome un tribunal des *quæstores parricidii* qui avait connaissance des affaires capitales : celui qui a tué un homme libre est déféré à ce tribunal, comme s'il avait commis un parricide.

Il reste la difficulté de *rr*. Mais il faut prendre garde à deux choses :

1° Le groupe en question fait partie d'un mot de quatre syllabes et, de plus, il est loin de la syllabe accentuée. C'est ainsi que *homicidium* allège en *m* son groupe *mn*, puisque la forme correcte eût été *homni-cidium;*

2° *Parricida* est un mot très usité. Il est employé comme terme injurieux, comme invective. Ces sortes de mots s'altèrent plus vite que les autres.

On sait que le sens de ce vocable s'est généralisé et qu'il s'emploie pour toute espèce de forfaits particulièrement odieux. Il se dit du meurtre d'un frère, d'une sœur, du crime de haute trahison, de sacrilège, etc. Rien n'est plus fréquent qu'une généralisation de ce genre. Le sens du premier terme se perd dans l'ensemble du composé. C'est ainsi qu'on dit *vindemia olivarum*, quoique le mot *vinum* apparaisse encore clairement en tête du composé. En français *parricide* est retourné à un sens plus étroit : néanmoins on appelle *parricide* celui qui a tué sa mère.

Πόλεμος.

J'ai montré autrefois dans ces *Mémoires* que *pugna* était un nom postverbal tiré de *pugnare*, lequel signifiait d'abord «jouer du poing», étant un dérivé de *pugnus*. De l'idée de «combattre à coups de poing», on est passé ensuite à l'idée de «combattre» en général. Nous disons encore aujourd'hui, en parlant de deux armées, qu'elles en viennent aux mains.

Pareillement je voudrais démontrer aujourd'hui que **πόλεμος**

est un proche parent de παλάμη «la main». L'intermédiaire a dû être un verbe παλαμίζω. Le substantif πόλεμος est postérieur au verbe.

On objectera d'abord la différence des voyelles. Mais nous avons la même différence dans ἄρχω et ὄρχαμος. L'α de la désinence n'est probablement pas sans influence sur la voyelle de la première syllabe. Ces deux ο, comme il arrive constamment, ont réagi l'un sur l'autre.

Une autre objection pourra être tirée du sens. Πόλεμος éveille l'idée d'une lutte généralisée, d'une lutte entre deux peuples. Mais nous voyons que πολεμίζω est employé aussi en parlant d'un combat singulier. Ainsi Nestor raconte qu'il a osé, encore presque enfant, provoquer un adversaire (Ereuthalion) devant qui tout le monde tremblait.

Οἱ δὲ μάλ' ἐτρόμεον καὶ ἐδείδισαν, οὐδέ τις ἔτλη·
Ἀλλ' ἐμὲ θυμὸς ἀνῆκε πολυτλήμων πολεμίζειν
Θάρσεϊ ᾧ γενεῇ δὲ νεώτατος ἔσκον ἁπάντων·
Καὶ μαχόμην οἱ ἐγὼ, δῶκεν δέ μοι εὖχος Ἀθήνη[1].

Il en est de même pour πόλεμος, qui est employé, par exemple, par Ajax provoquant Hector en combat singulier :

Ἄρχε μάχης ἠδὲ πτολέμοιο[2].

On objectera encore que, comme instrument de combat, le *poing* convient mieux que la *main*, comme, en effet, πύξ a donné πυκτεύω, πυκτίζω, πυκταλίζω. Mais ces verbes ayant été réservés pour le pugilat et étant devenus termes techniques, la généralisation s'est portée sur le synonyme, dont le sens étymologique était devenu moins clair.

Il est d'ailleurs probable que les Grecs croyaient sentir dans πόλεμος un mot de la famille de πόλις et une formation comme ἄνεμος.

J'ajouterai, pour finir, que le latin *palma* me paraît être un mot tiré du grec, emprunt d'ailleurs ancien, puisque nous n'avons pas l'insertion de l'α épenthétique. Hehn tient l'arbre pour primitivement étranger à la Grèce comme à l'Italie.

Στρατός.

On me permettra un autre retour en arrière à propos du grec στρατός.

A la différence des linguistes qui font venir ce mot de la ra-

[1] *Iliade*, VII, 152.
[2] *Iliade*, VII, 232.

cine *star*, qui a donné en grec στόρνυμι et *sterno* en latin, j'ai pensé à une parenté avec στέλλω[1]. De la facilité à faire permuter en cette famille de mots le ρ et le λ, je viens de trouver une preuve en grec vulgaire.

Simon Portius, dans sa *Grammaire* (p. 10, éd. Psichari), cite la forme στέρνω «mittere», au lieu de στέλνω.

Nous retrouvons ici dans une forme que le grammairien condamne d'ailleurs comme mauvaise (*nimis corrupte*), le ρ du grec classique στρατός.

Le dérivé régulier de στέλλω est στόλος «expédition». La différence de suffixe et la permutation des liquides ont eu pour effet de rendre στρατός et στόλος quelque peu étrangers l'un à l'autre, quoique, en plusieurs de leurs acceptions, ils soient encore synonymes. Tous deux désignaient d'abord une armée en campagne.

Φύλαξ.

Pour montrer la différence entre le procédé de la dérivation et de la composition, on cite souvent *mulierosus* et φιλογύνης. Sans sortir du grec, on pourrait citer φύλαξ et φύλαρχος. Tous deux désignaient d'abord le chef de la φυλή ou tribu[2]. Le second a toujours conservé sa signification de chef militaire; mais le premier, plus ancien, est quelque peu déchu de son rang et est devenu, dès l'époque homérique, un simple soldat, un simple garde..., à moins qu'il n'y faille voir un adjectif survivant à une locution, une abréviation, comme il y en a tant dans la langue militaire. On pourrait alors supposer quelque chose comme : φρουροὶ φύλακες «les gardiens de la phylè».

JUTURNA.

Parmi les divinités dont le nom mal compris a donné lieu à une légende, il faut placer la déesse *Juturna*. Les anciens en rapportaient le nom au verbe *juvare*. «*Lympha Juturna*, dit Varron, quæ juvaret; itaque multi ægroti propter id nomen hinc aquam petere solent[3].» Servius dit la même chose : *Juturna* fons est in Italia saluberrimus... cui nomen a *juvando* est inditum... De hoc fonte Romam ad omnia sacrificia aqua afferri consueverat[4].»

[1] Voir ces *Mémoires*, X, 63.

[2] On trouve -αξ comme suffixe secondaire dans θαλάμαξ «rameur», de θάλαμος «banc», τρύφαξ «débauché», de τρυφή «mollesse», etc. — Inutile de dire que je ne crois pas à l'étymologie par le lithuanien *zvalgyti* «espionner», ou par le gothique *glaggvus* «attentif».

[3] *L. L.*, V, 71.

[4] *Æn.*, XII, 139.

Virgile connaissait cette étymologie : il y fait une allusion, il est vrai assez pâle, quand il montre la déesse Juturna, sœur de Turnus, se désolant de ne pouvoir porter secours à son frère[1].

Mais cette étymologie est impossible, ainsi que beaucoup d'autres proposées par Varron et mises en action par Virgile, attendu que *jutor* aurait donné au féminin *jutrix* et non autre chose. *Juturna*, comme l'avait déjà reconnu Döderlein[2], est simplement un doublet de *diuturna*. Telle était l'élasticité de signification de ces anciennes expressions temporelles, que le même adjectif *diuturnus* voulait dire, à volonté, «qui dure longtemps» et «qui dure toujours»[3]. La source ainsi dénommée était une source vive qui ne se dessèchait point pendant l'été. C'est bien au sens d'éternel que les anciens entendaient le même mot, quand ils racontaient que la nymphe *Juturna*, ayant été violée par Jupiter, reçut de lui en dédommagement l'immortalité. Virgile, soigneux collectionneur de toutes les traditions, a également accueilli celle-ci. Il fait dire à la nymphe, au moment où elle apprend que Jupiter a résolu la perte de son frère Turnus :

> Hæc pro virginitate reponit?
> Quo vitam dedit æternam? cur mortis adempta est
> Condicio...
> Immortalis ego?...

Le culte de cette divinité ayant été transporté du pays albain à Rome, on lui éleva, non loin du Champ de Mars, dans le voisinage de l'*Aqua virgo*, un temple dont les restes viennent d'être retrouvés[4].

«L'acqua, dit le compte rendu des fouilles, scaturisce limpida e fresca.»

Cette récente découverte du sanctuaire de la déesse Juturna, à Rome, donnera quelque à-propos aux lignes qui précèdent.

PORTA RATUMENA.

Ainsi s'appelait à Rome une porte faisant partie de l'enceinte de Servius Tullius et située près du mont Capitolin. La légende mettait vaguement le nom en rapport avec l'idée de char ou de roues. On écrivait *Ratumenna*, *Ratumanna*, *Rutimanna*, *Rutumanna*. Plutarque transcrit Ῥατουμένα.

En écartant les légendes fabuleuses qui se sont rattachées à ce nom, l'on pourrait être tenté de voir dans la *Porta Ratumena* une

[1] *Æn.*, XII, 869. — Les glossaires expliquent le nom par *συνεργός*, *cooperator*.
[2] Synonymes, I, 6.
[3] Pareille incertitude existe pour l'adjectif *perennis*.
[4] *Notizie degli Scavi*,, 1900, p. 291.

ancienne *Porta Rotunda*, ce qui nous fournirait un bel exemple à mettre a côté de *columna* (de *colus* «quenouille»).

FRANÇAIS *RENTE*.

Le dictionnaire Hatzfeld-Darmesteter-Thomas (appelons-le à l'avenir *Dictionnaire général*, puisque c'est le titre qu'il s'est donné lui-même) dit que le verbe *rendre* a été influencé en sa conjugaison par le verbe *prendre*. A la vérité, on ne voit pas beaucoup cette influence. Mais il est un autre verbe que *rendre* côtoie de près et dont il reproduit exactement toutes les formations. Je veux parler du verbe *vendre*. Non seulement on a : *rendre* = *vendre*, *que je rende* = *que je vende*, *je rendis* = *je vendis*, *que je rendisse* = *que je vendisse*, mais on a *rente* fait sur le modèle de *vente*. Ainsi l'insertion de la nasale trouve son explication.

TÔT.

L'homme se prend lui-même pour la mesure des choses. Cette vérité, que Pott a autrefois appuyée de nombreux exemples, n'est pas encore assez présente à l'esprit des étymologistes. En cherchant dans le *Dictionnaire général* le mot français *tôt*, le même qui entre dans *aussitôt*, *bientôt*, je trouve le rapprochement avec le provençal *tost*, l'italien *tosto*, mais les auteurs ajoutent : «l'origine est inconnue».

L'étymologie *tostus* «chaud» ne leur était évidemment pas inconnue. Mais ils trouvaient probablement trop hardie la transition d'une signification à l'autre. Pour leur donner confiance, je veux rappeler ici quelques expressions relatives au temps et qui n'ont pas une origine moins matérielle.

L'adjectif *long* a l'air d'avoir été créé pour marquer une notion abstraite d'étendue dans la durée ou dans l'espace. C'est pourtant un adjectif qui s'est employé d'abord pour marquer, chez les êtres animés, un état d'indolence ou de langueur. Nous le retrouvons dans le grec λαγγάζω «mollir, faiblir» et dans le latin *langueo*.

Nous disons : *le soir et le matin*. Laissons de côté le matin, pour ne considérer que le soir. Le latin *serus*, avant de signifier «tard», signifiait «lourd, grave, sérieux[1]». C'est ainsi que βραδύ (même sens) en est venu à désigner la soirée chez les Grecs d'aujourd'hui.

Chez ces mêmes Grecs, un autre mot pour signifier «tard» est ἀργός (pour ἀεργός) «lent, tardif, paresseux». L'adverbe ἀργότερα répond à notre locution «plus tard, dans quelque temps d'ici».

[1] Voir ces *Mémoires*, XI.

Le contraire de *ἀργότερα* est *γρήγορα* «vivement, tout de suite». Nous avons ici l'ancien grec *γρήγορος* «éveillé», du verbe *ἐγείρω*.

J'espère que ces exemples suffiront pour donner au français *tôt*, à l'italien *tosto*, l'état civil qui jusqu'à présent lui a été refusé.

LATIN POPULAIRE.

Le dernier fascicule des *Notizie degli Scavi* (mars 1901) nous apporte trois nouvelles *Tabulæ devotionis*[1] où, selon l'usage, sont énumérées les différentes parties du corps vouées aux dieux infernaux. Nous y trouvons, comme formes intéressant la linguistique : *bracias* «les bras» (deux fois), *femus* (pour *femur*), *umlicus* (deux fois) pour *umbilicus*, *labias* pour *labia*, *nervias*, *merilas* (pour *medullas*? deux fois).

ALLEMAND *MUND* «TUTELLE».

Le bas-latin *vadium*, qui remplace l'ancien *vadimonium*, et qui a fourni au gothique son verbe *ga-vadjôn* «promettre», n'est pas le seul terme de droit romain ayant pris place dans la langue juridique des conquérants barbares. Un emprunt curieux est celui du mot *manus* au sens de «pouvoir, protection».

On sait qu'à Rome l'autorité du mari sur sa femme est fondée sur la *conventio in manum*. Dirksen définit la *manus* de cette façon : *Potestas mariti in uxorem, quæ matrimonio solemni copulata ei est.* Les exemples de cet emploi du mot *manus* sont nombreux : je me contente de renvoyer à Paul Viollet, *Histoire du Droit civil français*, p. 287 et 493. Gaius dit : «In *potestate* quidem et masculi et feminae esse solent, in *manum* autem feminae tantum conveniunt». Mais d'une façon plus générale, *manus* signifie : *Potestas in omnes qui juri nostro subjecti sunt.*

C'est ce *manus* qui a donné le vieux-haut-allemand *munt* (féminin), vieux-norrois *mund*, qui signifie «pouvoir, protection». Le *t* ou *d* final est une addition de même sorte que dans l'allemand *Mond*, ou, pour citer des mots d'origine savante, dans l'anglais *sound*, *ancient*, *peasant*, ou dans l'allemand *Pergament*. Grimm, dans ses *Rechtsalterthümer*, définit la *munt* germanique exactement comme les jurisconsultes romains définissent la *manus*. Des deux côtés, c'est le pouvoir ou le droit de protection du mari sur la femme[2]. Cet ancien mot *munt* n'est plus en usage dans l'allemand moderne : mais plusieurs expressions juridiques

[1] P. 207. La découverte a été faite à Mentana.

[2] P. 447. «Die deutsche ehfrau *in munti* gleicht folglich der röm. uxor *in manu;* die echte, ein *mundium* des mannes gründende ehe hat völlig die wirkung der *conventio in manum*.

extrêmement employées en sont dérivées. Telles sont : *Mündel* «pupille» (pour *Mündling*), *mündig* «majeur, *sui juris*», *Vormund* «tuteur».

Les juristes du moyen âge ne s'en sont pas tenus là. Sur *munt* ou *mund* ils ont formé *mundium*, *mundiburdium*, deux termes qui ont le même sens. En néerlandais, *mond-baar*, contracté en *momber*, désigne le tuteur. Anglo-saxon *mundbora*, vieux-haut-allemand *muntboro*, moyen-haut-allemand *muntbor*. En français, *mainbour* ou *mainbourg*. L'autorité ainsi exercée s'appelle la *mainbourne*. Jusqu'au XVe siècle, les gouverneurs du duché de Luxembourg portaient le titre de *gouverneurs* et *mambours*.

Kluge indique la parenté avec le latin *manus;* mais il dit: «wahrscheinlich wurzelverwandt». Ce serait faire remonter la parenté jusqu'à la période indo-européenne: mais l'identité est trop absolue, et la notion ainsi exprimée suppose des formes de droit trop arrêtées pour que nous y puissions voir autre chose qu'un emprunt.

Il me souvient qu'il y a une quinzaine d'années ce rapprochement m'a été proposé avec doute par un jeune docteur en droit dont je regrette d'avoir oublié le nom. La question était nouvelle pour moi : je ne voulus ni approuver ni critiquer. Aujourd'hui que je connais mieux ce que le droit germanique doit au droit romain, je ne doute plus de l'emprunt, et c'est en partie pour restituer son bien à l'auteur qui, je l'espère, se fera connaître, que je fais cette communication.

ITALIEN *ANDARE*.

Notre confrère, le professeur Giacomo de Gregorio, me fait observer qu'en énumérant les douze ou quinze étymologies du verbe français *aller*[1], j'ai omis celle qu'il a donnée dans son savant recueil *Studi glottologici italiani*, t. I, p. 37. L'italien *andar* est rapporté par lui à un verbe latin *antedare*. Nous donnons volontiers acte à notre éminent collègue et nous profitons de cette occasion pour recommander ce nouveau recueil (Turin, Loescher), qui publie des articles non seulement sur l'italien, mais sur toutes les parties de la philologie des langues romanes.

Michel BRÉAL.

[1] XII, p. 1.

NOTE

SUR

UN PSAUTIER TURC EN CARACTÈRES GRECS.

Ce psautier, dont la bibliothèque de la Société est redevable à la générosité de M. Achille S. Diamantaras, forme un volume petit in-4° de 282 pages. Il manque le titre et 32 pages, soit quatre feuilles (A à D) du commencement. La rubrique au bas des feuilles, à gauche, *Salterio turco*, indique qu'il a été imprimé en Italie; il est d'ailleurs revêtu d'un *imprimatur* en italien qui va nous fournir quelques indications précieuses :

« Noi RIFORMATORI dello Studio di Padova. Avendo veduto per la Fede di Revisione, ed Approvazione del Pubblico Revisor Dottor Natal dalle Laste, nel Libro intitolato, Tutt'i Salmi, con Caratteri greci, ed in Lingua ottomana MS. non v'esser cosa alcuna contro la Santa Fede Cattolica, e parimente per Attestato del Segretario Nostro, niente contro Principi, e buoni costumi, concediamo Licenza a Niccolò Glichì Stampator di Venezia, che possi essere stampato, osservando gli ordini in materia di Stampe, e presentando le solite Copie alle Pubbliche Librarie di Venezia, e di Padova. — Dat. li 1 Decembre 1782. Andrea Querini Riformator. Nicolo Barbarigo Riformator. Alvise Contarini 2. Cav. Proc. Riformator. — Registrato in Libro a Carte 65. Al Num. 622. Davidde Marchesini Segr. — Adì 4 Decembre 1782. — Reg. al Libro dell' Eccel. Mag. Contro la Bestem. a C. 110. Andrea Sanfermo Segr. »

Cet ouvrage portait, par conséquent, un titre rendu en italien par *Tutt'i Salmi*, et est sorti des presses de Nicolas Glykys de Janina, imprimeur établi à Venise, le même qui publia plus tard (1806 et 1816) les trois ouvrages du métropolitain d'Ancyre, Séraphin Raqîb, qui font l'objet de l'étude que j'ai publiée dans le *Journal asiatique* (IX[e] série, t. XVI, 1900, p. 459). En se reportant aux renseignements que m'a fournis M. E. Legrand, professeur à l'École des langues orientales vivantes, on verra que le plus ancien livre de Séraphin Raqîb, publié chez Nicolas Glykys remonte à cette même année de 1782 (ses *Réponses et conseils* ayant été imprimés chez Antonio Bortoli en 1758), et que le

même Séraphin «a aussi traduit en turc et publié à Venise le *Psautier* (date inconnue)» [*ibid.*, p. 475]. Le don de M. Diamantaras nous permet de combler cette lacune de la bibliographie. Son *Psautier* est celui que Séraphin Raqîb, qui n'était déjà plus métropolitain d'Ancyre, a fait paraître en 1782 chez Nicolas Glykys de Janina. Je dis que Séraphin n'occupait déjà plus son poste ecclésiastique, parce que les armoiries dont j'ai signalé l'existence dans deux de ses ouvrages portent cette même date de 1782 et la mention : Πρώην Ἀγκύρας Σεραφεὶμ, tandis que les deux sceaux reproduits au centre portent celle de 1774, date probable de son intronisation.

Ce volume contient d'abord la traduction des 150 psaumes dits de David (p. 1-236), plus l'hymne de David combattant Goliath (p. 237), 10 hymnes appelées *tesbîḥât* (p. 238-260) et extraits également de la Bible, des instructions (*vouqoûf-nâmè*) sur la manière de réciter le psautier pendant l'année (p. 261-162, coquille pour 262), un avertissement aux lecteurs *oqouyanlara χapernamè tariki* (p. 163, coquille pour 263-270), une table des matières (p. 271-276), une table des psaumes rangés dans l'ordre des heures où ils doivent être chantés (p. 277-281).

C'est probablement le même ouvrage dont une seconde édition, revue et corrigée, a été imprimée à Constantinople en 1827. Le titre, qui en est donné par J. Th. Zenker (*Bibliotheca orientalis*, t. I, p. 210, n° 1694), indique bien comme auteur Séraphin d'Adalia, métropolitain d'Ancyre. Le même ouvrage, n° 1692, mentionne un *Psautier* traduit du grec en turc, sans nom d'auteur, imprimé à Venise en 1810. Bien que le titre ne soit pas identique à celui du n° 1694, ce n'est peut-être qu'une réédition de notre Psautier, tandis que celle de 1827 n'en serait qu'une troisième, refondue. Les courtes indications bibliographiques que j'ai rencontrées ne permettent pas de décider ce point à coup sûr.

Cl. Huart.

LE LOCATIF *TERRAE*.

A la liste des adverbes locatifs, on ajoute d'ordinaire *terrae*[1]. Les exemples que l'on cite appartiennent à la langue des poètes ou à la prose de l'époque impériale. Ces exemples méritent d'être regardés de près. On peut distinguer ceux où *terrae* signifie «à terre, par terre», et ceux où le mot a le sens de «dans la terre».

I. *Terrae*, «à terre, par terre».

Tous les exemples se trouvent dans des œuvres poétiques ou chez des écrivains de la décadence. On ne doit pas mettre sur le même plan ceux qui contiennent un verbe composé et ceux qui contiennent un verbe simple.

1. *Terrae* construit avec un verbe simple.

Avec *sterni*. Le plus ancien de tous les exemples cités de *terrae* est :

Ennius, *Telamo* (*Fabulae*, 207, L. Müller; Nonius, p. 172, 19, et 504, 4) : *Strată terrae lauere lacrumis uestem squalam et sordidam.*

D'après L. Müller, il s'agit d'Hésione qui pleure son fils, Télamon. Tel est sans doute l'exemple d'Ennius que vise M. Schmalz. L. Müller l'a classé dans son index parmi les emplois du datif. Dans la seconde citation de Nonius, il y a désaccord des manuscrits : un ou deux manuscrits donnent *terra*, non *terrae*. Mais il serait contraire à la méthode de préférer ici la *lectio facilior*.

Stace, *Thébaïde*, VII 755 : *sternuntur terrae.*

Autant qu'on peut en juger par les indications de Kohlmann, l'ensemble des manuscrits a *terra*. Kohlmann se fonde, pour écrire *terrae*, sur IX, 816 *sternere humi*, qui ne prouve rien, et sur Virg., *Énéide*, XI, 87, sur lequel nous reviendrons. A s'en tenir simplement à la tradition du texte, cet exemple de *terrae* est à effacer. Le fait n'est pas unique, comme nous allons le voir.

Lucain, IV, 647 : *sternique vetabere terrae.*

Ici encore les manuscrits ont *terra*.

[1] Parmi les plus récents ouvrages généraux, je me borne à citer : LANE, *A Latin grammar*, 1899, § 1339, et SCHMALZ, dans STOLZ u. SCHMALZ, *Lateinische Grammatik*, p. 260, *Syntax*, § 99.

Avec *figere*. Lucain, VII, 486 :

> *Volnera pars optat, pars terrae figere tela*
> *Ac puras seruare manus.*

La plupart des manuscrits ont *terrae;* le manuscrit de Montpellier 113 a *terra*. Si l'on admet *terrae*, on aura affaire à un datif, comme le prouve II, 114 : *oscula pollutae fixisse trementia dextrae;* cp. Ovide, *Mét.*, III, 24-25, *peregrinaeque oscula terrae figit*, et Virgile, *Géorg.*, IV, 115, *figat humo* (non *humi*) *plantas*. Il faut ajouter que dans des phrases de ce genre, *terrae* a un sens un peu différent de celui qu'il présente dans les autres exemples. Car nous ne traduisons pas en français par l'expression adverbiale : «à terre»; mais par un complément circonstanciel vraiment construit et contenant l'article : «sur la terre». En tout état de cause, il faudrait donc ici rejeter l'hypothèse d'un adverbe locatif en latin, à cause du sens particulier de *terrae*.

Avec *iacere*. Deux exemples d'une même formule, dans Ovide :

1° *Amours*, III, 2, 25 : *sed nimium demissa iacent tibi pallia terrae;*

2° *Art d'aimer*, I, 153 : *pallia si terrae nimium demissa iacebunt.*

Ces exemples sont cités souvent à propos du locatif *terrae*, ainsi Riemann, *Syntaxe latine*, § 66 *a*, en note. Mais les manuscrits, et aussi les éditions modernes, donnent *terra*, non *terrae*.

2. *Terrae* construit avec un verbe composé.

Ici les exemples sont un peu plus nombreux. Il faut remarquer qu'ils se trouvent tous en poésie, comme les précédents, ou chez des prosateurs de la décadence. On sait que la construction du datif avec un verbe composé est très libre chez ces auteurs[1]. Il y a donc lieu de mettre les emplois de *terrae* au compte de ce datif. On cite les suivants :

Virg., *Én.*, XI, 87 : *sternitur et toto proiectus corpore terrae.*

Cet exemple ne peut servir à corriger, comme l'a fait Kohlmann, le passage de la *Thébaïde*. Grammaticalement, le cas de *sterni* est complètement différent de celui de *proici*. D'autre part, il est peu naturel de rapporter *terrae* à *sternitur*.

Virgile, *Én.*, X, 555 : *deturbat terrae.*

On ferait volontiers rentrer cette phrase parmi les datifs de but (type : *it clamor caelo*).

[1] Riemann, *Syntaxe latine*, § 43 *b*, rem. Voir les travaux spéciaux à chaque poète, par ex. Hidén, *De casuum syntaxi Lucretiana*, Helsingforsiæ, 1896, p. 105 et suiv.; F. Antoine, *De casuum syntaxi Vergiliana*, Paris, 1882, p. 122 et suiv.

Ovide, *Mét.*, II, 347 : *terrae procumbere.*

Quelques manuscrits ont *terra.* Pour la même raison que plus haut, *terrae*, plus rare, est plus vraisemblable.

Ib., V, 122 : *procubuit terrae.*

Lucain, V, 360 : *procumbite terrae* (ou *terra*).

Apulée, *Mét.*, IX, 37 (p. 215, 15, Vliet) : *terrae prosternitur; ib.* (p. 217, 3) : *terrae concidit;* X, 5 (p. 225, 27) : *exanimis terrae procumbit.*

Capitolin, *Maxim.*, 17 : *terrae se prosternebat* [1].

De toute cette première liste, le seul exemple qui pourrait être probant est celui d'Ennius : *strata terrae.* Encore avons-nous vu que L. Müller, sans songer d'ailleurs à la difficulté, l'entendait autrement.

II. — *Terrae*, « dans la terre » [2].

Il faut encore mettre à part *terrae* construit avec un verbe composé. Draeger, du reste, incline à considérer ces emplois comme des datifs et il a raison. Telles sont les deux expressions de Virgile : *Géorgiques*, II, 290, *terrae defigitur arbos;* 318, *radicem adfigere terrae.* La construction est la même que dans Lucr., IV, 1138 : *cupido adfixum cordi;* Virgile, *Én.*, IX, 746 : *portaeque infigitur hasta*; cp. aussi Suét., *Iul.*, 85 : *caput praefixum hastae* [3].

Il y a un datif de la même espèce dans Virgile, *Én.*, XI, 204 et suiv. : *corpora partim | multa uirum terrae infodiunt auectaque partim | finitimos tollunt in agros.* Mais *aliquid terrae infodere* a pu suggérer à Lucain l'expression qui va être citée.

On a voulu voir le locatif *terrae* dans Velleius Paterculus, II, 129, 3 (p. 141, 15, Ellis) : *serpentem abstrusam terrae.* C'est un datif comme dans les exemples qui précèdent et qui vont suivre.

Il reste alors trois passages à discuter :

Lucain, I, 606-607 : *fulminis ignes... terrae condit.*

Condere est un verbe composé, mais on peut se demander si, malgré les parallèles de *abdere*, *indere*, etc., les Latins ne le sen-

[1] Il faut aussi éliminer de ce groupe un certain nombre d'exemples où le texte *terrae*, cité traditionnellement par les grammairiens, ne repose sur rien. Ainsi, dans Ovide, *Amours*, III, 5, 20 : *cornigerum terra deposuisse caput*, l'édition de M. Edwards (Postgate, *Corpus poetarum*) donne *terra* sans variante.

[2] Riemann, *Rev. critique*, 1881, II, 261, n'admettait pas l'existence du locatif *terrae* avec le sens de « dans la terre ».

[3] Forcellini De Vit cite, v° *defigere*, comme de Varron : *defigere aliquem cruci;* son système de référence ne permet pas de vérifier. — Rappelons que *inserere* suivi du datif se rencontre à toutes les époques.

taient pas comme un verbe simple; cp. *abscondere*[1]. Le sens de la locution est, en tous cas, tout à fait analogue à celui de *infigere terrae*. Rien ici encore n'empêche de considérer *terrae* comme un datif. Lucain construit exclusivement avec le datif tous les verbes composés transitifs, sauf quatre[2].

Florus, I, 7 (13), 11 (p. 24, 1, Rossbach) : *quicquid religiosissimi in templis erat partim in doleis defossa terrae recondunt, partim imposita plaustris secum Veios auferunt.*

Mais les manuscrits sont divisés : l'une des sources du texte, représentée par le *Palatinus* et le *Vossianus*, a *terrae*; l'autre, contenue dans le seul Bambergensis, a *terra*, que préfère M. Rossbach. *Defossa terra* supprime le problème. Si l'on accepte *terrae*, on l'expliquera par un datif, car *recondere* est un composé très net. Il est construit avec le datif dans Ovide, *Mét.*, XII, 477 : *lateri recondere duro... gladium;* cp. Virg., *Én.*, II, 553 : *lateri abdidit ensem;* Vell. Pat., II, 91, 4 : *abditus carceri*[3].

Cette phrase de Florus offre un intérêt particulier. Elle est la transposition, sous une forme narrative, d'une phrase prêtée par Tite-Live à Camille.

Tite-Live, V, 51, 9 : *Sacra, in ruina rerum nostrarum, alia terrae celauimus, alia auecta in finitimas urbes amouimus ab hostium oculis.*

C'est le seul exemple de cette série que l'on pourrait alléguer en faveur d'un locatif *terrae*. Mais les considérations qui précèdent font peser un doute sérieux sur la véritable nature de cette forme. Il ne serait pas absurde d'y voir un datif. La construction avait un sens figuré : les Romains ont confié les choses saintes à la terre comme un dépôt dont elle est responsable. Dans cette phrase, de même que dans toutes celles où le datif a une acception figurée, ce qu'il désigne est comme personnifié; on l'intéresse à l'action. Cp. Virg., *Én.*, V, 451 : *It clamor caelo* « le cri va frapper le ciel, va jusqu'au ciel »; le ciel est pour ainsi dire intéressé à l'action, il est l'idée principale; tandis que dans *clamor it ad caelum*, c'est le cri que l'on considère et qui est l'objet de la pensée[4]. Dans Tite-Live, la terre est animée de cette demi-personnification qui, chez les poètes, donne vie et sentiment aux

[1] D'après SCHMALZ, *Antibarbarus*, v° *abscondere*, t. I, p. 52, ce mot est très rare à l'époque classique, comme tous les doubles composés. Cependant *recondere* est fort ancien et fréquent.

[2] OBERMEIER, *Der Sprachgebrauch des M. Annaeus Lucanus*, I, p. 37.

[3] On a quelquefois considéré ces formes comme des ablatifs. Mais la construction ordinaire de *condere*, *abdere*, *se abdere*, est, même à l'époque impériale, l'accusatif avec *in;* il est plus naturel de ranger ces expressions avec les datifs dépendant de *inicere*, *conferre*, *inferre*, etc. Cf. H. GEORGES, *De elocutione M. Velleii Paterculi*, 57; LANDGRAF, *Archiv für lat. Lexikographie*, VIII, 74. Dans Vel. Pat., II, 91, 4, plusieurs éditeurs, notamment M. Ellis, corrigent la leçon traditionnelle en *carcere*, à tort, je crois.

[4] D'autres ont fait de *caelo* un locatif (ablatif); mais cf. G. LANDGRAF, *Ar-*

choses matérielles. Et la construction est bien vraiment poétique[1]. Elle est à ajouter à la liste des expressions et des constructions poétiques relevées dans la première décade par M. Stacey[2].

Ainsi de tous les exemples cités, deux seulement pourraient contenir le locatif *terrae*, celui d'Ennius et celui de Tite-Live. Mais, dans les deux cas, la présence d'un datif est possible; elle est même plus vraisemblable, si l'on tient compte du sens particulier et de l'emploi du datif chez les poètes.

L'analogie des phrases : *condet humi* (Virg., *Én.*, X, 558), *humi abdiderat* (Florus, IV, 12, 31), a pu donner une teinte locative à ces datifs. On ne doit pas oublier que les Latins ignoraient l'existence du locatif. *Terrae* était pour eux d'abord un datif ou un génitif. S'ils avaient le sentiment que *Romae* et *Lugduni*, locatifs, n'étaient pas de même nature que *curae*, *domini*, génitifs, des formes dont le caractère adverbial était moins net pouvaient produire sur l'esprit une impression complexe. De même, tels ablatifs, tels datifs recevaient de leur contexte un coloris de locatif. A la limite des emplois distincts d'une même forme, existait une zone commune où se fondaient des aspects variés.

D'autres exemples pourront être retrouvés dans les auteurs. Je n'ai pas eu la prétention d'être complet : dans l'état actuel de notre outillage, elle serait déplacée. Mais les principes d'explication posés ici pourraient s'appliquer aux exemples de *terrae* encore inconnus, s'il en reste.

En tout cas, la revue que nous venons de faire, prouve que l'on ne doit pas citer le locatif *terrae* sans un point d'interrogation et que l'on peut légitimement chercher une autre explication dans les phrases où l'on serait tenté de le retrouver.

Paul Lejay.

chiv für lat. Lexikographie, VIII, 69 et suiv. Cette manie de voir partout des locatifs, locatif de forme ou de sens, disparaît maintenant. Elle est, dans ce cas particulier, au rebours des tendances habituelles et connues du style poétique chez les Latins.

[1] Je ne puis m'empêcher de signaler l'analogie de la phrase de Tite-Live avec celle de Virgile, *Én.*, XI, 204 et suiv., citée plus haut. Avec des idées toutes différentes, même dessin général, même parallélisme, mêmes détails, presque mêmes mots : *partim... partim* correspond à *alia... alia; terrae infodiunt*, à *terrae celauimus; auecta tollunt*, à *auecta amouimus; finitimos in agros*, à *in finitimas urbes*. Faut-il supposer, sous ces deux phrases, les vers, célèbres alors, mais perdus pour nous, de quelque vieux poète? Riemann, *Revue critique*, 1881, II, 261, avait décidé de corriger dans Tite-Live *terrae* en *terra* : ce qui supprimait toute singularité grammaticale. D'autre part, différents changements ont été proposés pour les vers de Virgile; Klouček a même supprimé le vers 205. On voit combien il faut être prudent. Les deux textes se défendent mutuellement.

[2] *Archiv für lat. Lexikographie*, X, 17.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ESSAI
SUR LE JUDÉO-ALLEMAND
ET SPÉCIALEMENT
SUR LE DIALECTE PARLÉ EN VALACHIE.

PREMIÈRE PARTIE.
INTRODUCTION GÉNÉRALE.

I

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES.

1. Expansion du judéo-allemand. — Chacune des nations avec lesquelles les Juifs furent en contact, ou au milieu desquelles ils vécurent, a laissé dans la vie intellectuelle de ce peuple des traces nombreuses et caractéristiques. Déjà, dans le Talmud, on relève des mots persans, grecs et latins; pendant la domination des Maures en Espagne, les Juifs de cette contrée parlèrent, chantèrent et écrivirent en arabe. Dans tous les pays de l'Europe, on les voit, de même, adopter l'idiome national, le cultiver, s'y attacher jusqu'à le placer, dans leurs affections, à côté de la langue sacrée, et l'emporter avec eux partout où ils sont forcés à chercher un asile.

C'est ainsi que, bannis de l'Espagne, ils transportèrent sa langue en Italie, en Turquie, en Hollande, en Angleterre, en Palestine et dans le nord de l'Afrique, où elle subsiste toujours à côté de l'idiome du pays. Ce parler des Juifs espagnols, nommé *ladino* ou *latin*, possède une petite littérature religieuse et des documents historiques contenus dans les décisions des rabbins du xv[e] au xvii[e] siècle.

En France, la langue nationale était si familière aux docteurs juifs du moyen âge, qu'Arsène Darmesteter a retrouvé dans leurs commentaires des centaines de mots de l'ancien langage, et que les gloses extraites des œuvres de Raschi, le plus illustre de

ces commentateurs (1040-1105), ne sont pas sans valeur pour la phonétique du vieux-français.

En Allemagne, de même, les Juifs s'essayèrent de bonne heure dans la littérature nationale, et parmi les *minnesaenger* du XIII[e] siècle figure le Juif Süsskind von Trimberg. Car, en Allemagne surtout, malgré l'oppression qui les écrasait, les Juifs s'attachèrent à la terre natale, s'assimilèrent sa langue, la cultivèrent dans leurs ghetti. Ils s'en servaient à l'église et à l'école, dans les occasions les plus solennelles de leur vie et dans l'intimité du foyer.

Lorsque les Juifs furent bannis des pays allemands, ils emportèrent avec eux, à travers le monde, la langue de l'ancienne patrie, dont ils plantèrent des rameaux, d'un côté à l'est de la France et dans les Pays-Bas, de l'autre, en Pologne, en Lithuanie, en Russie, en Galicie, en Autriche-Hongrie, en Roumanie et en Serbie; en Asie, en Afrique, jusque dans le Nouveau Monde et en Australie.

Deux siècles ne s'étaient pas écoulés depuis leur bannissement des terres allemandes, que les Juifs étaient parvenus à faire de l'idiome germanique un moyen général de communication entre eux, une sorte de *lingua franca* du judaïsme universel[1].

Il va sans dire que cet idiome, au cours de tant de migrations, s'était altéré, que l'infusion d'éléments hétérogènes l'éloignait de plus en plus de ses origines; mais les Juifs surent si bien unifier ses nuances dialectales, qu'ils réussirent à créer un organe de communication unique, dont les variantes étaient partout intelligibles. Or, si l'on tient compte des innombrables dialectes qui, à toutes les époques, ont fait de l'Allemagne une véritable Babel, dont les habitants, suivant Luther, ne s'entendaient plus à vingt-cinq lieues de distance, on ne peut s'empêcher de considérer une semblable unification comme un fait historique de grande importance.

Après l'émancipation intellectuelle du judaïsme par Mendelssohn, ce parler judéo-allemand fut graduellement remplacé par l'allemand cultivé. Le rôle social qu'il avait été appelé à remplir dans une époque de transition, cessant avec l'époque elle-même, il était fatalement destiné à disparaître devant une civilisation plus avancée. Partout où l'état social des Juifs s'est amélioré, le judéo-allemand s'efface lentement mais sûrement, tandis qu'il se maintient là où leur situation est restée précaire. Déjà, dans

[1] Arnold de Harf, à la fin du XV[e] siècle, dans la description de son voyage à Jérusalem, prévient ses compatriotes de se défier des Juifs qui s'y trouvent, parce qu'«ils savent tous l'allemand». Cf. la revue *Germania*, XIV, 128. Voir aussi Chrysander (ouvrage cité plus loin, p. 27): «Les Juifs prétendent que, à l'aide du judéo-allemand, on peut voyager dans le monde entier».

la plupart des contrées de l'Europe orientale, la substitution de la langue nationale au judéo-allemand est un fait accompli, et les jeunes générations ne le connaissent guère que de nom.

Il n'en reste pas moins acquis que, durant plusieurs siècles, le judéo-allemand servit d'organe de communication entre les diverses branches du judaïsme, surtout dans l'Europe orientale, où du reste il a conservé en partie son ancienne vigueur; qu'il possède en propre une littérature religieuse, morale, romanesque, sans compter sa littérature populaire, — proverbes, contes, chansons, — toujours en circulation, et dont certains traits typiques nous surprennent par leur originalité; enfin il a servi à l'expression de la vie intellectuelle et morale d'une longue suite de générations.

Si, à ces titres de considération, on ajoute la valeur du judéo-allemand pour la dialectologie allemande, on a lieu d'être surpris que ce parler n'ait point encore attiré l'attention des germanistes. La linguistique moderne, en constatant l'importance des dialectes, a donné l'impulsion à l'étude des parlers populaires, négligée par la génération antérieure. Déjà les différents dialectes tsiganes ont été l'objet d'un examen approfondi par des savants tels que Pott, Ascoli, et Miklosich, en concentrant dans une vaste synthèse toutes les nuances dialectales de cet idiome abandonné, lui a élevé un véritable monument linguistique.

Le judéo-allemand reste aujourd'hui aussi négligé que le tsigane fut jadis, et le moment nous semble venu de le soumettre à une enquête sérieuse et méthodique. En reprenant ici un sujet que nous avons esquissé ailleurs [1], nous nous proposons surtout d'inciter à l'étude scientifique d'une langue près de disparaître, et dont la portée sociale égale l'importance linguistique.

2. Caractéristique du judéo-allemand. — Il est indiscutable qu'au moyen âge les Juifs parlaient le dialecte des différentes provinces allemandes qu'ils habitaient. Les gloses sporadiques du XIIIe siècle et celles plus nombreuses des siècles suivants, reproduisent les formes médiévales avec la plus grande correction. Cet état de choses semble avoir duré jusqu'au milieu du XVe siècle, où le courant hostile força les Juifs à émigrer et à chercher refuge ailleurs. Jusqu'à cette date approximative, il n'a pas existé, croyons-nous, de parler judéo-allemand distinct des dialectes contemporains, c'est-à-dire de parler qui, par l'infusion d'éléments étrangers, ait acquis un aspect particulier.

Bannis les premiers, les Juifs de l'Allemagne du Nord émigrèrent les uns vers la Hollande, les autres vers la Pologne et la

[1] *Studiu dialectologic asupra graiului evreo-german*, Bucarest, 1889.

Lithuanie, apportant dans ces contrées les dialectes des provinces qu'ils abandonnaient. Dans ces milieux étrangers, leur parler allemand offrant tous les traits distinctifs du groupe souabe, s'assimila, suivant les lieux, des éléments polonais en grand nombre et, en petite quantité, des éléments hollandais. En outre, l'usage continuel de la langue hébraïque dans la pratique du culte familiarisant les Juifs illettrés avec la terminologie religieuse, le judéo-allemand acquit sous cette influence purement littéraire un contingent important de mots hébreux pour l'expression des idées abstraites et morales. Les savants talmudistes de Pologne, appelés à plusieurs reprises comme professeurs et rabbins dans plusieurs communautés d'Allemagne, y introduisirent, par l'enseignement et la prédication, un certain nombre de mots polonais, dont quelques-uns entrèrent définitivement dans le judéo-allemand.

Les Juifs furent bannis de la Bavière en 1450, et de la Styrie, Carinthie et Carniole, en 1496. Le groupe dialectal bavaro-autrichien, avec ses nuances de la Moravie, Carinthie, etc., constitue le fond du parler judéo-allemand répandu en Autriche-Hongrie, en Russie et en Galicie, où l'élément ruthène contribua pour sa part à enrichir son lexique, ainsi que l'élément russe, mais à un moindre degré.

En 1367, Louis I[er], roi de Hongrie, chassa les Juifs de ses États, ce qui entraîna pour eux une immigration compacte en Valachie sous Dan I[er] (1385-1386). Le parler qu'ils apportèrent dans cette contrée, semble avoir été celui d'une région voisine de la Bohême et de la Carinthie; il présente dans son vocalisme certaines particularités communes aux dialectes de ces provinces avec une physionomie générale conforme à ceux du groupe bavarois. Les émigrations ultérieures de Russie et de Pologne, introduisirent en Roumanie quelques traits locaux avec l'élément polonais-ruthène. Enfin, dans cette dernière contrée, s'ajouta un contingent assez important de mots roumains.

Au milieu de toutes ces migrations, le judéo-allemand conserva une grammaire foncièrement germanique, et son vocabulaire seul accepta des éléments divers qui témoignent des étapes qu'il a parcourues sur le sol étranger.

De ses emprunts linguistiques, l'un des plus importants par son origine, est le contingent hébraïque qui a amené des savants comme Pott à considérer le judéo-allemand comme «une langue mixte»[1]. Bien que la linguistique contemporaine penche de plus en plus vers l'axiome : «Il n'y a pas de langue absolument pure»,

[1] *Einleitung in die allgemeine Sprachwissenschaft* dans l'*Internationale Zeitschrift* de Techmer, vol. I, p. 1-68.

et réduise ainsi la question, très controversée, à une simple appréciation de degré[1], on n'a pas assez pris garde à ce que l'élément hébraïque a été traité comme un élément étranger, c'est-à-dire qu'il a été germanisé: au radical hébraïque, on a simplement ajouté des désinences et des préfixes allemands, procédé habituel de dérivation[2].

Prenons, par exemple, le radical hébraïque *saraf* «brûler»; en y ajoutant la désinence allemande de l'infinitif, on obtient la forme germanisée *sarf-en*, qui répond à *brenn-en;* de même en composition avec des prépositions : *ub-sarfen*, *far-sarfen*, tout comme: *ab-brennen*, *ver-brennen*, — procédé de simple analogie, la conjugaison restant purement allemande.

Non seulement le contingent hébraïque n'a en rien entamé la structure interne de notre dialecte, mais c'est justement le contraire qui a eu lieu. Le vocalisme hébraïque tout entier a été radicalement modifié, uniformisé, d'après les nuances dialectales du judéo-allemand; c'est ce dernier qui a imposé sa physionomie, essentiellement allemande, à la langue sacrée du judaïsme, l'organe principal de sa vie religieuse et intellectuelle.

8. Nuances dialectales du judéo-allemand. — Le parler judéo-allemand, répandu de nos jours encore dans une grande partie de l'Europe, ne présente aucune différence fondamentale assez profonde pour l'empêcher d'être intelligible sur toute son étendue, comme c'est le cas pour les dialectes des provinces allemandes; cependant, si les différences ne sont pas profondes, elles sont assez accusées pour laisser discerner dans le judéo-allemand plusieurs nuances dialectales, selon les diverses contrées de son expansion géographique.

En l'absence de toute recherche préalable sur les variétés du judéo-allemand, il est actuellement impossible de donner, même provisoirement, un tableau d'ensemble de ses sous-dialectes. Je n'ai d'ailleurs eu l'occasion de me renseigner que sur les parlers judéo-allemands de Hongrie, de Galicie et de Russie, de Pologne et de Lithuanie[3]. Pour ce qui concerne la Roumanie, et

[1] V. Schuchardt, *Slavo-deutsches und slavo-italjänisches*, Graz, 1885, p. 5.

[2] Cf. Buxtorf, *Thesaurus grammaticus linguæ sanctæ*, p. 649 : «Verba hebraica (Hebræo-Germani) corrumpunt et flectant in formam germanicam ut Germani latina *disputiren*, *studiren*, *conferiren*, sic ille *er hat's geganvet* i. e. *ganar*, furatus est; *man begaselt und beganvet ihn* i. e. *beraubet und bestilet ihn*, a *gasal*, rapuit, prædatus est».

[3] Grâce au concours bienveillant que m'ont donné les personnes dont les noms suivent : Mlle Dr. Epstein, de Wilna; Mme Altheim, de Grosswardein; M. Haym Vogel, de Stanislaw et M. Simon Goldbraun, de Kerson; toutes ces personnes se trouvant à Bucarest en 1889, époque où j'ai recueilli ces renseignements.

spécialement la Valachie, j'ai tiré parti de mes connaissances personnelles[1].

Je me borne donc aux indications sommaires suivantes que je présente à titre de simple information.

1. Le *judéo-allemand*, parlé d'un côté en Hongrie, et de l'autre en Roumanie et en Galicie (ainsi qu'en Russie), est caractérisé dans son vocalisme[2] par les particularités suivantes, en comparaison avec le vocalisme du moyen-haut-allemand[3] :

ā = *ū* : *jūr*, *nūẓ*, *tūg* (Jahr, Nase, Tag);

ă = *ă* : *hant*, *vald* (Hand, Wald); en Roumanie, *ă* = *å* : *hånt*, *våld;*

ō = *oi* : *broid*, *grois* (Brod, gross);

ū = *ī* : *ẓin* (mha. *sūn*, nha. *Sohn*), *jid* (Jude), *šil* (Schule);

ŭ = *ǐ* : *ẓǐn* (mha. *sunne*, nha. *Sonne*), *štǐm* (stumm), *ẓǐmṛ* (mha. *summer*, nha. *Sommer*);

ei = *ēi* : *flēiš*, *klēid*, *nēin*, *štēin*, *vēis* (Fleisch, Kleid, nein, Stein, [ich] weiss); en Hongrie, *ei* = *ā* : *flāš*, *klād*, *nān*, etc.;

ei (<mha. *ī*) = *ā* : *āẓn̥* (mha. *īsen*, nha. *Eisen*), *bāsn̥* (beissen), *vāb* (Weib), *vās* (weiss), *tsāt* (Zeit); en Hongrie, et sporadiquement en Russie, *ei* = *ai* : *aiẓn̥*, *baisn̥*, *vaib*, etc.;

eu (<mha. *iu*) = *ā* : *frānt*, *nān*, *lāt* (Freund, neun, Leute); en Hongrie, *eu* = *ai* : *fraint*, *nain*, *lait;*

ou = *oi* : *oig'* (mha. *ouge*, nha. *Auge*), *boim*, *koifn̥*, *loifn̥*, *toib* (Baum, kaufen, laufen, taub); en Hongrie, *ou* = *ā* : *āg*, *bām*, *kāfn̥*, *lāfn̥*, *tāb;*

au (<mha. *ū*) = *ou* : *bouχ* (mha. *būch*, nha. *Bauch*), *hous*, *toub*, *mous* (Haus, Taube, Maus).

Toutes ces particularités phonétiques se retrouvent dans les dialectes des groupes alaman et bavaro-autrichien : *ā* = *ū* est une caractéristique du parler de Gottschee, petit duché de la Carinthie, parler qu'on entend encore dans la vallée du Lesach[4];

[1] Ma mère (morte en 1888) parlait en perfection le judéo-allemand de Valachie, et c'est pour honorer sa mémoire que je me suis engagé dans ce genre de recherches un peu en dehors de mes études spéciales.

[2] Les consonnes restent invariables, ou subissent des modifications sans importance.

[3] En fait de transcription, nous nous bornons à noter : *å* (*a* nuancé d'*o*), *ẹ* et *ǐ* désignant la voyelle obscure provenant soit de *e* <*a*, soit de *i* <*u*, *ẓ* le son français *z*, et *χ* la spirante vélaire (*ch* dans *doch*); les autres particularités graphiques (telles que *č*, *š* et *ž*, *l̥*, *ṛ* et *n̥*) sont connues, ainsi que certaines abréviations (telles que aha., mha., nha.). Nous ajoutons que les mots allemands, anciens ou dialectaux, sont en italique, de même que les emprunts étrangers, excepté les mots hébreux qui sont en caractères espacés.

[4] Schröer, *Wörterbuch der Mundart von Gottschee*, 1870.

ō = *oi*, dans les dialectes de la Bohême (Oberplan) et du Tyrol (Pusterthal); *ū* = ī, après avoir passé par le phonème intermédiaire *ǖ*; mha. *ei* = *ē* est plutôt familier au territoire alaman qu'à la Bavière, tandis que *ei* = *ā* est une confusion avec *ei* = mha. ī; mha. ī (nha. *ei*) = *ā*, aujourd'hui une particularité du dialecte bavarois, tout comme *eu* = *ai*, qu'on peut aussi constater de bonne heure sur le territoire alaman-souabe; mha. *ou* (nha. *au*) = *oi*, par le phonème intermédiaire *ō* (cf. plus haut), ou = *ā*, comme en souabe; enfin, mha. *ū* (ou nha. *au*) = *ou*, comme dans le même dialecte.

2. Le *judéo-polonais*, qu'on parle en Pologne et dans les villes limitrophes de la Russie, présente les différences phonétiques suivantes en rapport avec celles relevées plus haut :

ā = *ō* : *jōr*, *nōṣ*, *tōg*;
ō = *oi*, et surtout *au* : *braud*, *graus*;
ū = *ū* : *būχ*, *gūt*, *ṣūn* (Buch, gut, Sohn); ou bien = ī (par *ǖ*) : *bīχ*, *gīt*, *ṣīn*.
ŭ = *ŭ* : *un*, *fun*, *ṣumṛ*, *ṣune* (und, von, Sommer, Sonne);
ē = *ai* : *šnai*, *klai* (Schnee, Klee);
ei = *ai* : *flaiš*, *gain* (gehen), *nain*, *vais*;
ei (< ī) = *ai* : *aiṣṇ*, *baiṣṇ*, *vaib*;
eu = *ai* : *fraint*, *nain*, *lait*;
au (< *ou*) = *oi* : *oig'*, *boim*, *loifṇ*, *toib*;
au (< *ū*) = *ou* : *hous*, *toub*.

Parmi ces particularités, on retrouve : *ā* = *ō*, dans presque tous les dialectes allemands; *ō* = *au*, en souabe; *ē* = *ai*, dans le même dialecte; les autres équations phonétiques ont été examinées plus haut.

3. Le *judéo-lithuanien*, parlé en Lithuanie et sporadiquement dans la Russie proprement dite, se rapproche beaucoup du judéo-polonais, pour le traitement des voyelles *ā*, *ū* et *ŭ*; mais il se distingue par une série de particularités, qui dérivent en grande partie de la forme inflexive, ce parler ayant une préférence marquée pour la métaphonie :

ō = *ē* (par *öi* ou *ei*) : *brēd*, *grēs* (cf. en anglais : bread, great);
ei = *ēi* : *flēiš*, *nēin*, *vēis* (Flaisch, nein, [ich] weiss);
ei (< ī) = *ai* : *vaib*, *vais* (blanc);
au = *ē* (par *öi*, *ëi*) : *ēg'*, *bēm*, *kējṇ*, *lēfṇ*, *tēb*;
au (< *ū*) = *oi* : *boiχ*, *mois*, *toib* (Bauch, Maus, taub).

Ces formes métaphoniques sont assez fréquentes dans le moyen-

haut-allemand (ex. : *koufen* et *köufen*); des formes telles que *bēm*, *kēfen*, *lēfen*, *tēb* pour *Baum*, *kaufen*, *laufen*, *taub*, sont familières aux dialectes bavarois[1]. Il faut encore ajouter l'incapacité du Juif lithuanien d'articuler la sifflante *š*, qu'il remplace par *s*, comme le fait aussi souvent le souabe.

4. Le *judéo-allemand* proprement dit, répandu (surtout jadis) dans toute l'Allemagne, participe aux variations des dialectes locaux. Il est jusqu'à un certain point le représentant éclectique des particularités dialectales susmentionnées, et son vocalisme peut se résumer ainsi : *ā : ō*, *ǎ : ǎ*, *ō : o* ou *au*, *ū : ū*, *ei : ai*, *ei* (< ī) : *ai*, *eu : ai*, *au : ou* et *ā*, *au* (< ū) : *au*.

Ceci est du moins l'état vocalique qu'on trouve dans les publications judéo-allemandes imprimées en Allemagne.

5. Pour ce qui concerne les variétés du judéo-allemand qu'on parle en Bohême, en Moravie et en Alsace, je ne puis donner aucune indication précise. Heureusement, le dernier de ces sous-dialectes, le judéo-alsacien, sera prochainement étudié par un maître aussi autorisé que M. Victor Henry.

En résumé, et sous la réserve de ce que je viens d'énoncer, le judéo-allemand présente sur toute l'étendue de son territoire linguistique les transitions phonétiques suivantes, en rapport avec le vocalisme du moyen-haut-allemand :

ā : ō et *ū*; *ǎ : ǎ* et *ȧ*; *ē : ē* et *ai*; *ĕi : ēi*, *āi* et *ā*; *ī : āi* et *ā*; *iu : āi* et *ā*; *ō : au*, *oi* et *ōi*; *ou : ā*, *ou*, *oi* et *ōi*; *ū : ū*, *ū* et *ī*; *ū* (< nha. *ạu*) : *au*, *ou* et *oi*; *ŭ : ŭ* et *ǐ* ou *ĭ*.

Il est donc permis de conclure que le judéo-allemand n'offre aucune trace du bas-allemand, et que, en dehors du lithuanien (et du polonais) marqué des caractères du souabe, il porte, dans les principaux traits de son vocalisme, le cachet des dialectes du groupe bavarois.

II

APERÇU BIBLIOGRAPHIQUE.

Le premier philologue qui accorda quelque attention au judéo-allemand fut le fameux hébraïsant Buxtorf père (1564-1629), auquel sa profonde érudition talmudique valut le titre

[1] J. H. Schmeller, *Die Mundarten Bayerns grammatisch dargestellt*, München, 1821, § 177.

de *Maître des rabbins*. A la fin de son *Trésor grammatical*[1], il fait quelques observations sur la grammaire et le vocabulaire du judéo-allemand et reproduit un certain nombre de textes (entre autres le 26e psaume et une sentence talmudique) comme exercices de lecture. Les trois premières pages sont consacrées à l'énumération d'une série de publications imprimées en judéo-allemand, parmi lesquelles se trouve le *Maasebuch*, «qui continet historias varias et jucundas, ex variis Judæorum libris depromptas, majori tamen parte ex ipso Thalmud».

Nous en reproduisons le passage suivant qui est assez intéressant :

«Habent Judæi et peculiares quasdam loquendi formas, a communi germanice loquendi usu remotas, *das dasig* pro *dasselbig*, *jüdischen* i. e. circumcidere, quomodo Christiani in quibusdam Germaniæ partibus dicunt *christen* pro baptizare. Ein *Belzel* pro puella, *enk* pro *euch*, quod Poloniæ Judæis familiare; *Breyleſſt* pro nuptiæ, quomodo in quibusdam Germaniæ partibus dicunt *Brauloſſt*, quasi concursus nuptialis; *newert* pro *nur*, solum, tantum; ein *Perlich* pro *Perlein*, margarita, ein *Fingerlich* pro *Fingerlein* i. e. annulus; *leien* pro *lesen*, legere, *benschen* pro *benedeyen*, benedicere; *oren*, orare; *einauf* pro *hinauf*, *einrab* pro *herab*[2].»

Les mots cités par Buxtorf, comme «manières de parler propres aux Juifs», sont en partie des archaïsmes ou des provincialismes : *dasig* «talis, similis», figure dans le vocabulaire de Stieler (1678) et on retrouve le mot dans Lessing et dans Herder; *enk*, duel archaïque passé au pluriel, persiste en Bavière, Autriche, Tyrol, etc.[3]; *Breyleſſt* revient dans la Bible de Witzenhausen (Amsterdam, 1677), et répond au hol. *bruiloft*, mha. *brûtlouft*, représenté dans les dialectes actuels par la forme franconienne *brautlauff*, rhénane *brulof*, saxonne *broleft*[4]; les adverbes *einauf* et *einrab* trouvent leurs analogues dans l'autrichien *eini* (= einhin) pour «hinein», bavarois *einin* «hinein»[5]; *newert* est le mha. *newer*, ou *niurt*; *Belzel* ou *Pilzel* est le moyen-français *pulcelle* (mod. pucelle); les diminutifs *Perlich* et *Fingerlich* sont des formes familières aux dialectes actuels[6]. Nous remarquons enfin que les mots exprimant des notions religieuses aussi importantes que

[1] J. Buxtorf, *Thesaurus grammaticus linguæ sanctæ hebraicæ*, Bâle, 1609; 6e édition, 1663, p. 639-669 : «Usus et exercitatio lectionis hebræo-germanicæ».

[2] Buxtorf, *op. cit.*, p. 650.

[3] Frommann, *Die deutschen Mundarten*, II, 91; III, 352.

[4] *Ibidem*, II, 24; III, 273; IV, 194.

[5] *Ibidem*, I, 290; III, 174.

[6] Cf. A. Landau, «Le diminutif dans le parler judéo-galicien», dans les *Deutsche Mundarten*, revue dirigée par Willibald Nagl (Wien, 1876 et suiv.).

«bénir» (benedicere : *benschen*), «prier» (orare : *oren*), «lire (la Sainte-Écriture)» : legere [lejere, d'où *leien*], ont été empruntés à la terminologie latine et chrétienne.

Après Buxtorf, ce fut Christian Wagenseil, bibliothécaire à Altdorf, très versé dans la littérature théologique et juridique, qui écrivit un ouvrage spécial sur le judéo-allemand[1]. La partie grammaticale de ce livre est sans aucune valeur; les vues émises par l'auteur sur la matière, bien que reproduites à satiété par les écrivains qui le suivirent, sont radicalement erronées. Voici en quels termes Wagenseil s'exprime sur le judéo-allemand :

«Les Juifs n'ont jamais traité aucune langue avec, pourrait-on dire, autant d'impiété que notre allemand, auquel ils ont donné un accent et un sens tout à fait étrangers; ils ont tronqué, perverti, écartelé les mots allemands, en ont inventé d'inconnus, ont mélangé la langue avec une foule innombrable de mots et de locutions hébraïques, tant et si bien, qu'en les écoutant parler allemand, il est impossible, tellement les mots sont inintelligibles, de ne pas croire qu'ils parlent en pur hébreu[2].»

Les particularités relevées dans cette courte notice, — l'accent, la phonétique et les prétendues corruptions ou innovations introduites dans le lexique, — sont communes à tous les dialectes allemands. L'infusion de l'élément hébraïque est un phénomène purement accidentel; non seulement il n'a modifié en rien la physionomie foncièrement allemande du parler judéo-allemand, mais au contraire, ainsi que nous l'avons déjà indiqué et que nous le démontrerons plus loin, un procès inverse a eu lieu.

La chrestomathie est la partie la plus importante de l'ouvrage de Wagenseil; on y voit figurer pour la première fois la légende des *Nombres*, la chanson de l'*Agneau* de la Veillée de Pâques, le roman de la *Cour du roi Arthus*, etc.

Nous arrivons maintenant au livre compact et indigeste de Schudt, bibliothécaire à Francfort, véritable muséum de curiosités, décrites dans le style pédantesque des savants allemands

[1] Chr. J. Wagenseil, *Belehrung der jüdisch-teutschen Red- und Schreibart*, durch welche alle so des wahren teutschen Lesens kundig, für sich selbsten, innerhalb wenig Stunden, zu sothaner Wissenschaft gelangen können, Königsberg, 1699.

[2] *Op. cit.*, p. 7. Le passage vaut la peine d'être cité dans l'original : «Mit keiner Sprache sind die Juden jemals so, wie man zu reden pflegt, lästerlich, als wie mit unserer Teutschen umgegangen, denn sie haben solcher einen ganz fremden Ton und Laut gegeben, die guten teutschen Wörter gestümpelt, geradbrecht, verkehret, neue uns unbekannte erdacht, wie auch unzählig viel hebräische Wörter und Redarten in das Teutsche gemischt, dass solchergestalt, wer sie teutsch reden hört, nicht anders glaubt als sie reden pur lauter hebräisch, indem fast kein einziges Wort verständlich hervorkömmt.»

du commencement du XVIIIe siècle; on y trouve de tout : *de omni re scibili et de quibusdam aliis*[1]...

Sur le judéo-allemand il s'exprime ainsi[2] :

«Le soi-disant judéo-allemand, ou hébréo-allemand, qui proprement est de l'allemand, mais un allemand passablement grossier et corrompu, mélangé beaucoup de mots hébreux; ... ils (les Juifs) prononcent les mots allemands d'une façon rude et défectueuse : *mei Liben* pour *mein Leben*, *Mihl* pour *Mehl*, *niks* pour *nichts*, *aso* pour *also*, *mir* pour *wir*, *leien* pour *lesen*, *Meidlich* pour *Mägdlein;* ou bien ils ajoutent une lettre quelconque, par exemple *d* aux verbes commençant avec *er*, tels que *derzehlen* pour *erzehlen*, *derschrocken* pour *erschrocken;* ou enfin ils inventent des mots tout à fait nouveaux et étrangers à l'allemand, comme *Greis*, faute; *enk* pour *euch* et *enker* pour *euer; breyen*, inviter; *benschen*, bénir, du latin «benedicere»; *oren*, prier, du latin «oro»; *ermeyen* pour *ergötzen; verflozzen* pour *überschwemmen; neyert* pour *aber*, etc.»

La prononciation «défectueuse(?) et grossière» des Juifs de Francfort (*e*=*i*), Schudt l'aurait retrouvée dans la bouche des Chrétiens de la même ville, s'il s'était donné la peine d'étudier le parler de Francfort caractérisé par «une manière antipathique de prononcer en traînant sur les mots (*widerliches Dehnen und Ziehen der Sprache*)». A cet égard, Heine a parfaitement raison d'écrire (Sur Börne) : «Ici, à Francfort, se réunit la noble caste des commerçants pour trafiquer et baragouiner (*und schachert und mauschelt*); car, ce que nous appelons dans l'Allemagne du Nord, *mauscheln*, ou jargonner, n'est autre chose que la langue usuelle de Francfort, où elle est parlée aussi bien par les incirconcis que par les circoncis.»

Les autres mots cités par Schudt sont purement dialectaux et circulent encore dans les différentes provinces de l'Allemagne : *niks* (=nichts), *aso* (=also) et *mir* (=wir) sont des formes communes aux dialectes actuels; *leien*, amplifié aussi en *lein-en*, dérive du latin et non de l'allemand (voir plus haut); le diminutif *Meidlich* est un cumul dialectal de deux suffixes littéraires (*-chen* et *-lein : Meidl*[*ein*] + *ch*[*en*]); le *d* prosthétique se trouve déjà dans les Nibelungen (*derwarp* pour *erwarb*) et persiste sur tout le territoire bavarois[3]. Quant aux mots désignés par Schudt comme «inventés», ce sont des archaïsmes qui survivent dans les dia-

[1] Schudt, *Jüdische Merkwürdigkeiten*, vorstellende was sich Curieuses und Denkwürdiges in den neuern Zeiten bei einigen Jahrhunderten, mit denen in alle vier Theile der Welt, sonderlich durch Teutschland, zestreuten Juden zugetragen, Leipzig et Francfort, 4 vol., 1714-1718.

[2] *Op. cit.*, vol. II, p. 283-289.

[3] Cf. Weinhold, *Bayrische Grammatik*, S 234.

lectes : *enk*, vieux datif-accusatif duel, conservé dans le bavarois, ainsi que le possessif *enker* (= *euer*) qui en dérive[1]; *ermeien* est le verbe mha. pour «amuser», tout comme *verflössen* est le mha. *vervlözzen* «fortschwemmen, übergiessen»[2]; *neiert* est mha. *newer* (avec les formes secondaires *neur*, *neuert*) et plus tard *nür; Greis*, mot qui persiste encore [*grāş*], est probablement identique avec mha. *kreis* «Umkreis» (cf. circulus vitiosus), tandis que *breien*, ou *preien*, est simplement le verbe français «prier».

La troisième partie de l'ouvrage de Schudt contient des morceaux choisis de littérature, deux élégies : une sur l'expulsion des Juifs de Francfort, l'autre sur l'incendie qui éclata en 1701 dans le ghetto de cette ville; puis deux farces de *Pourim* : le drame d'Ahasvérus et la *Vente de Joseph* par ses frères.

Passant sur le premier essai d'un vocabulaire judéo-allemand par un professeur de philosophie à l'université de Halle[3], nous nous arrêterons, pour les citer, aux deux publications de Chrysander, lesquelles dénotent, chez leur auteur, une connaissance approfondie du dialecte[4]. Ses observations syntaxiques et étymologiques offrent de l'intérêt. A l'exemple de Buxtorf, il donne dans la seconde de ses publications[5] une liste des impressions en judéo-allemand. Nous reproduisons un spécimen de ses observations phonétiques en omettant ce qui nous semble dénué d'intérêt. D'après lui, le judéo-allemand transforme :

a en *o* : *do host's* (da hast's), *hoben* (haben), *lossen* (lassen), *blosen* (blasen) — *Isroel* (Israel), *brocha* (beracha), *meschores* (meschareth);

a en *e* : *frägen* (fragen), *bekent* (bekannt), *men* (man), *Entfort* (Antwort) — *oulem* (olam);

au en *aa* : *glaab* (glaub), *aach* (auch);

e en *ei* : *eier* (eher), *gescheihen* (geschehen), *leigen* (legen), *seien* (sehen), *steiht* (steht);

ei en *ā* : *ahns* (eins), *ahner* (einer), *sahn* (sein), *Flaasch* (Fleisch), *Waazen* (Weizen);

ei en *ä* : *kähn* (kein);

i en *e* : *brengen* (bringen);

o en *e* : *sellen* (sollen), *wellen* (wollen), *selches* (solches);

o en *u* : *kummen* (kommen), *wu* (wo);

ö en *ei* : *neitik* (nöthig), *beis* (bös);

[1] V. Grimm, *Deutsches Wörterbuch*, s. v. euer.
[2] Lexer, *Mittelhochdeutsches Wörterbuch*, s. v. vervlözzen.
[3] H. J. Callenberg, *Jüdisch-deutsches Wörterbuch*, Halle, 1736.
[4] J. W. Chrysander, *Jüdisch-teutsche Grammatik*, Leipzig et Wolfenbuttel, 1750, et *Unterricht vom Nutzen des Juden-Teutschen*, Wolfenbüttel, 1750.
[5] Chrysander, *Unterricht vom Nutzen des Juden-Teutschen*, p. 9-19.

ü en *e* : *stermen* (stürmen), *werdig* (würdig), *ferchten* (fürchten).

Chrysander appelle «absurdités» (*Verkehrtheiten*) des particularités dialectales, telles que le changement d'*a* en *o*, qui est la caractéristique de tous les dialectes allemands, et la prédilection pour la métaphonie (cf. mha. *bekennt*, *men* et *antwurt* ou *entwurt*); *au* > *ā* est un trait particulier au parler souabe[1], *ē* = *ei* domine dans le Böhmerwald, et *ei* = *ā* sur le territoire arrosé par le Lech[2]. Les autres formes sont plus ou moins isolées : *brengen* est le factitif de *bringen* (en hollandais : *brengen* = *bringen*), *sellen* une forme alamane du XIVe siècle (*sollen* > *söllen* > *sellen*, pour mha. *suln* ou *söln*); la forme *selih* se trouve déjà dans la version des *Psaumes*, par Notker (manuscrit du XIIe siècle), *wellen* figure en mha. à côté de *wollen;* enfin les formes métaphoniques : *stermen*, *wërdec* et *vörhten* sont tout aussi familières au moyen-haut-allemand.

Nous nous contenterons de mentionner pour mémoire le *Vocabulaire* anonyme paru à Prague en 1782, qui trahit chez son auteur une certaine familiarité avec son sujet[3]; puis un livre analogue de Bibliophilus, publié dix ans plus tard à Francfort, renfermant çà et là des locutions et des proverbes tirés de la vie même des Juifs[4].

Après ces deux lexiques, nous aurons à citer la *Grammaire* judéo-allemande par Selig, laquelle, sans être ni complète ni *gründlich*, est néanmoins bonne à consulter[5]. L'auteur, qui signe «Lector publicus», est au courant du sujet qu'il traite. Il partage, d'ailleurs, l'ignorance parfaite des dialectes allemands de ses prédécesseurs et successeurs, et cette ignorance l'amène à des observations du genre de celles que nous relevons pages IX et 33 :

«Ils (les Juifs) écrivent et prononcent *au* et *u* pour *a* et *o*, par exemple : *Braud* pour *Brod*, *Sunne* pour *Sonne*, *Summer* pour *Sommer*, *Suhn* pour *Sohn;* de même, *aa* pour *ei*, comme *naa* pour *nein*, *Flaasch* pour *Fleisch*... Il faut aussi remarquer que les Juifs, dans leur prononciation, confondent volontiers les voyelles et articulent, par exemple : *naa* pour *nein*, *aach* pour *auch*, *geit* pour *geht*, *Kinig* pour *König*, *hot* pour *hat*, *hoben* pour *haben*;

[1] SCHMELLER, *Die Mundarten Beyerns*, § 171.

[2] *Ibidem*, § 184 et 236.

[3] *Handlexicon der jüdisch-deutschen Sprache*, Prague, 1782.

[4] BIBLIOPHILUS, *Jüdischer Sprachmeister oder hebräisch-teutsches Wörterbuch*. Francfort et Leipzig, 1792.

[5] G. SELIG, *Lehrbuch zur gründlichen Erlernung der jüdisch- deutschen Sprache* für Beamte, Gerichtsverwandte, Advocaten und insbesondere für Kaufläute, mit einem vollständigen ebräischen und jüdisch-deutschen Wörterbuch, Leipzig, 1792.

de même, ils écrivent et prononcent *mir* pour *wir*, *sie* pour *ihn*, *nischt* pour *nicht*.»

L'auteur appelle «vicieuses (*fehlerhaft*)» ces différences phonétiques, sans même soupçonner qu'on les entend pareilles dans la bouche du peuple allemand : *ō* sonne *au* à Schwarzbach et à Böhmerwald (Schmeller, § 330); les formes *sunne*, *summer*, *sūn* et *künic* sont mha., donc plus normales que les formes actuelles de la langue littéraire.

Au commencement du XIXe siècle, nous rencontrons le fondateur de la science juive, Zunz, qui a esquissé magistralement, malheureusement avec des contours trop vagues, les éléments complexes du judéo-allemand[1]. Mais, lorsqu'il s'agit de dialectologie, Zunz tombe dans les errements de tous ses devanciers en considérant comme «prononciation et orthographe incorrectes» des formes historiques et normales telles que : *gēl* (mha. *gël*, forme qui se trouve encore dans la version de Luther) pour l'analogique «gelb», que l'usage a consacré dans la langue littéraire moderne[2].

L'ouvrage qui vient ensuite est celui de Rée[3], qui plaide la cause du judéo-allemand avec beaucoup de sympathie, mais son explication des phénomènes dialectaux est tellement arbitraire, pour ne pas dire absurde, qu'elle nécessite une courte réfutation; et cela d'autant plus que l'auteur s'efforce de présenter ses arguments sous une forme scientifique. Au lieu d'envisager le judéo-allemand comme une évolution naturelle du moyen-haut-allemand, semblable à celle des autres dialectes allemands, Rée y voit une formation originale et indépendante; il essaye d'expliquer ses particularités soit comme des modifications dues aux organes vocaux des Juifs, soit comme des résultantes de leur état social. De la première cause, que nous dirons organique, viendraient les variantes phonétiques de notre dialecte; de la seconde, physionomique, d'après l'auteur, résulteraient l'accentuation et la tournure de la phrase :

«Le Juif de l'Allemagne du Nord modifie presque toutes les voyelles : *a* long devient *o*, *o* long devient *au*, *au* devient *a*, de même que *ei*; *e* long se rapproche de *ei*, *ü* se prononce comme *i* et *ö* comme *e*; *r* final diffère tout à fait de *r* initial : il est volontiers précédé par un *a*, qui souvent se substitue à la liquide

[1] ZUNZ, *Die gottesdienstlichen Vorträge der Juden*, Berlin, 1832, p. 438-442.

[2] Nous passons sous silence le pamphlet de Stern Feitel Itzig, *Lexicon der jüdischen Geschäfts- und Umgangssprache, mit einem Anhang zur Erlernung der lussnekoudischen Sprache* (Munich, 1833) : l'auteur y fait de la science une grossière parodie et confond souvent le judéo-allemand avec l'argot des voleurs.

[3] A. RÉE, *Die Sprachverhältnisse der heutigen Juden im Interesse der Gegenwart*, Hambourg, 1844.

même, par exemple : *Hatz* pour *Herz*, *Schmatz* pour *Schmerz*. Tout aussi caractéristique que les modifications phonétiques est la mélodie particulière à l'organe juif... Nous soutenons que, dans la prononciation spéciale du judéo-allemand, ainsi que dans la mélodie qui l'accompagne, on ne peut méconnaître le caractère du serf opprimé[1]. »

Or toutes les différences phonétiques signalées par Rée appartiennent en propre au parler souabe, même la vocalisation où la complète disparition de l'*r* forme un des traits caractéristiques de ce dialecte[2]. En ce qui concerne le chantonnement de la prononciation des Juifs dans leur parler, il n'est pas plus inhérent à la race. L'accent chantant est propre aux dialectes moyens-allemands, surtout à ceux des régions montagneuses, dans lesquelles le débit est souvent sourd et inintelligible. Le fondateur de la dialectologie germanique, Schmeller, s'exprime ainsi à cet égard (p. 176 des *Dialectes de la Bavière*) :

« Dans le dialecte parlé sur le territoire de la Nab et du Pegnitz, on est tout d'abord frappé par le chantonnement du débit. En effet, les syllabes finales des mots, ainsi que les mots terminant les phrases, montent d'un ton sur l'échelle musicale; et non seulement les phrases interrogatives, exclamatives ou dubitatives, mais celles affirmatives, comportent une sorte de mélodie spéciale aussi difficile à préciser qu'à imiter. »

Cette accentuation dialectale, dans laquelle certains ethnologistes comme Andrée (voir plus loin) ont cru découvrir une particularité inhérente à la race israélite, est tellement propre au gosier allemand pur sang, qu'il s'en débarrasse seulement dans les provinces limitrophes de la France ou de l'Italie, ce qui explique pourquoi la prononciation du tyrolien est plus nette et plus claire que celle du souabe.

Les différentes publications du savant Steinschneider[3] sont une source abondante d'informations sûres, malheureusement disposées avec un tel désordre que la patience de celui qui cherche le fil d'Ariane dans ce labyrinthe se trouve soumise à une difficile épreuve.

[1] Rée, *op. cit.*, p. 74-86.

[2] Cf. Schmidt, *Schwäbisches Wörterbuch*, Stuttgart, 1884.

[3] Steinschneider, *Die fremdsprachlichen Elemente im Neuhebräischen und ihre Benutzung für die Linguistik*, Prague, 1845.

Id., *Jüdisch-deutsche Litteratur* nach einem handschriftlichen Catalog der Oppenheimerischen Bibliothek (in Oxford) mit Zusätzen und Berichtigungen, dans la revue *Serapéum*, pour les années 1848, 1849, 1864, 1866 et 1869.

Id., *Über die Volkslitteratur der Juden*, dans l'*Archiv für Litteraturgeschichte* de Gosche, vol. II (1870), p. 1-21.

Id., *Catalogus librorum hebræorum in Bibliotheca Bodleyana*, Berlin, 1852-1860.

C'est par simple conscience de bibliographe que nous enregistrons ici l'article de l'historien Jost sur le judéo-allemand, inséré dans la grande Encyclopédie d'Ersch et Gruber[1], ainsi que celui du germaniste Hagen sur la littérature populaire du même dialecte[2]. Le premier, en effet, est absolument superficiel; chaque ligne est la reproduction d'une erreur, ce qui doit être d'autant plus regretté, que l'article en question a longtemps servi de source d'érudition sur la matière.

Quant à Hagen, il disserte sur tout, excepté sur son sujet; une seule citation suffira pour faire mesurer la profondeur de ses connaissances dialectologiques :

«Le judéo-allemand est un pêle-mêle et un jargon rappelant d'un côté l'argot bohémien-juif, de l'autre le patois anglicisé des Allemands de l'Amérique du Nord, mais les surpassant quant à la variété des éléments constitutifs et quant à la raillerie de toutes les règles les plus importantes, nécessairement ardues pour les étrangers, de notre langue.»

Nous arrivons maintenant au volumineux ouvrage d'Avé-Lallemant, qu'on peut considérer comme le résumé de tout ce qui avait été écrit avant lui sur le judéo-allemand[3]. Son auteur semble dirigé par des considérations plus pratiques que scientifiques; il veut guider dans la lecture des différents caractères hébraïques (carrés, rabbiniques et courants) aussi bien que donner l'intelligence des morceaux choisis, reproduits par Buxtorf, Wagenseil et autres. Dans le vocabulaire, l'auteur a complété et combiné le lexique de Prague avec celui de Selig, en y introduisant un ordre plus rigoureux d'après les radicaux, et des explications concernant les cérémonies rituelles. Malheureusement,

[1] *Allgemeine Encyklopädie für Wissenschaften und Künste*, vol. XXVII (1851), l'article *Juden-Teutsch*. Il a été plus tard repris par l'auteur dans son *Histoire du judaïsme et de ses sectes* (vol. III, 1859, p. 208) où les mêmes erreurs sont présentées sous une forme plus condensée (... «ein allem Geschmack hohnsprechendes Wortgemisch...»).

[2] V. D. HAGEN, *Über romantische-und Volks-litteratur der Juden in jüdischdeutscher Sprache*, dans les *Sitzungsberichte der Berliner Akademie*, Berlin, 1854.

[3] AVÉ-LALLEMANT, *Das deutsche Gaunerthum in seiner social-politischen, litterarischen und linguistischen Ausbildung*, Leipzig, 1858-1864: quatre volumes. — On peut lire avec profit les comptes rendus très détaillés sur cet ouvrage par Steinschneider (*Hebräische Bibliographie* de 1864-1865) et surtout par Wagner, dans l'*Archiv für neuere Sprachen*, vol. XXXIII, p. 197-246.

Le troisième volume de ce grand travail nous intéresse directement : il contient la bibliographie du sujet (p. 198-253), la phonétique et les particularités graphiques (p. 255-325), la morphologie et la syntaxe (p. 353-427), une chrestomathie donnant quelques textes judéo-allemands extraits de la Mischna, du *Maasebuch*, d'Eulenspiegel et Brandspiegel, du *Pourimspiel*, etc. (p. 435-537); le quatrième volume (p. 319-513) contient un vocabulaire judéo-allemand pourvu d'un index allemand.

IMPRIMERIE NATIONALE.

le seul élément hébraïque du judéo-allemand, et encore dans une quantité exagérée, y est pris en considération, tandis que le fond dialectal est complètement omis.

Les vues émises par l'auteur sont presque toujours inexactes ou exagérées, souvent contradictoires, à cause de la prolixité de l'exposition. Il croit que le judéo-allemand date de la colonisation des Juifs en Allemagne, et « la preuve la plus décisive, écrit-il, nous est fournie par toute la structure linguistique du judéo-allemand, surtout par son vocalisme, lequel, comme on l'entend encore dans la langue journalière, loin d'être une particularité juive, porte au contraire en soi le caractère complet de l'ancien-haut-allemand et de l'ancien-bas-allemand; il nous prouve combien profondément le judaïsme a, dès son apparition sur le sol allemand, pénétré dans la nature et la langue du peuple, comment la merveilleuse ténacité interne, et la souplesse non moins merveilleuse du judaïsme, a conservé avec une fidélité constante le bien acquis, fidélité qui, en diverses occasions, s'est prouvée plus constante, plus durable que celle du peuple allemand lui-même »[1].

Avé-Lallemand affirme, mais n'apporte pas la moindre preuve à l'appui de ses assertions. En réalité, notre dialecte ne contient aucune trace de l'ancien-allemand, ni du nord, ni du sud de l'Allemagne. Au contraire, comme dans tous les dialectes allemands actuels, surtout ceux du groupe bavaro-autrichien, l'élément moyen-haut-allemand y est représenté en dose d'autant plus considérable qu'on remonte plus loin dans son évolution historique, ce qui nous donne une base approximative pour fixer la date chronologique du judéo-allemand.

Avé-Lallemant ne montre pas des vues plus nettes sur la structure de notre dialecte. Le judéo-allemand serait, d'après lui[2], « une langue artificielle, *lingua fictitia*, une mosaïque linguistique »; ailleurs, il l'appelle : « une juxtaposition violente et contre nature de types linguistiques indo-européens et sémitiques, qui restera à jamais comme un triste monument d'inhumaines persécutions et de dégradation du peuple juif, dégradation aussi profondément imprimée sur le sol de la civilisation et dans la langue allemande que les traces de sang sur un banc de torture »[3].

Ses observations phonétiques ne sont pas toujours judicieuses. Au lieu de voir dans les formes, *werdig* (würdig), *werst* (wirst), *welln* (wollen), *entfert* (Antwort), des phonétismes dialectaux, Avé-Lallemant parle « d'un usage incertain et arbitraire autant

[1] *Op. cit.*, vol. III, p. 206.
[2] *Ibidem*, p. 42.
[3] *Ibidem*, préface.

que faux de l'*ayin* pour *u*, *i*, *o* et même *an*[1]. De la prosthèse habituelle d'un *d*, il s'autorise à croire qu'elle aurait passé du judéo-allemand dans les dialectes du sud de l'Allemagne, et déduit cette «particularité judéo-allemande» de la particule chaldéenne *di*...[2].

Cependant l'auteur avait entrevu l'importance de notre parler pour la dialectologie allemande et son aspect plus archaïque que celui de la langue littéraire.

L'insuffisance de tous les travaux antérieurs ressort surtout de ce fait que même une œuvre laborieuse comme celle d'Avé-Lallemant ne peut nous fournir qu'une connaissance absolument imparfaite des traits particuliers du judéo-allemand. Il a manqué à ses recherches deux conditions essentielles, et sans lesquelles aucune étude dialectale ne peut être entreprise avec succès : l'intime connaissance pratique du sujet traité et l'expérience acquise du parler vivant. En reconnaissant le sérieux et l'impartialité de l'auteur, nous ne pouvons que regretter, dans l'intérêt même de notre dialecte, son ignorance personnelle du judéo-allemand. Mais nous ne pouvons non plus refuser notre gratitude à l'homme qui, avec un amour sincère de la vérité et un rare dévouement pour la science, a fouillé en différents sens un terrain aussi peu cultivé.

Tous les écrits que nous venons d'examiner partagent le préjugé de l'ancienne philologie, de considérer les dialectes comme des formes corrompues et la langue littéraire comme la seule légitime et normale. On prenait ainsi comme fondement de la langue sa cristallisation finale; on substituait l'arbitraire et le caprice de la volonté humaine à la mobilité inconsciente et perpétuelle de la nature. C'était renverser l'ordre réel des choses et juger d'une création de la nature sur son image surfaite par l'homme. Et cela d'autant plus que l'allemand moderne, le *neuhochdeutsch*, est la résultante artificielle de plusieurs dialectes, une création *livresque*, qui n'a jamais été parlée par le peuple et nulle part comprise par les classes inférieures de la nation; elle demeure étrangère, si l'on peut s'exprimer ainsi, à la vie, et reste une véritable langue sur le papier — *eine papierne Sprache* — selon le mot de Heinrich Rückert.

Après le livre d'Avé-Lallemant, nous n'aurons, pendant les vingt ans qui suivirent sa publication, aucun ouvrage de premier ordre à citer. Mentionnons cependant la riche collection de proverbes et d'idiotismes judéo-allemands, de Tendlau[3]; la mono-

[1] *Op. cit.*, vol. III, p. 296.
[2] *Ibidem*. p. 269.
[3] A M. Tendlau, *Sprichwörter und Redensarten deutsch-jüdischer Vorzeit, als*

graphie hébraïque de Harkavi[1] sur les mots slaves dans les écrits rabbiniques postérieurs au XIII[e] siècle (éléments sporadiques qui ne justifient pas la thèse que les Juifs russes et polonais auraient jadis parlé le paléo-slave); ainsi que l'article de Lotze sur la littérature judéo-allemande, ce dernier écrivain est persuadé que l'étude de notre parler serait instructive au point de vue de la langue, de la littérature et de la civilisation[2].

En 1877, par l'initiative de la Société de géographie russe, une mission scientifique fut envoyée pour explorer le territoire ruthène. La publication spéciale, dirigée par Tchoubinsky, rend compte des recherches ethniques et statistiques faites à cette occasion, et le dernier volume de cet ouvrage monumental[3] traite de la langue et de la statistique des Juifs, des Polonais et d'autres nations non ruthènes.

Les observations linguistiques y sont superficielles : les Juifs ruthènes seraient incapables de prononcer le son russe *y;* ils remplacent le *ch* et *tch* par *s*; ils confondent l'*s* doux, avec le même son dur, etc. Les Juifs de la Lithuanie prononcent *summer, besunders*, les autres, *sümmer, besünders;* de même, les uns disent *gut*, les autres *git*. Nous y relevons en même temps le caractère bilingue : les Juifs parlent simultanément le ruthène et leur dialecte apporté des provinces allemandes, ce qui explique la quantité d'éléments ruthènes qui l'ont envahi.

Le livre d'Andrée, sur l'ethnographie des Juifs[4], s'occupe également de notre dialecte, mais l'auteur y reproduit simplement les conclusions d'Avé-Lallemant, dont les dires sont autant de dogmes pour lui. La seule originalité à signaler dans ce chapitre est l'opinion que le judéo-allemand serait « un allemand horriblement corrompu ». Les autres indications sont des assertions hasardées revêtues d'une apparence d'érudition[5].

Le grand ouvrage de Grünbaum, sa Chrestomathie judéo-alle-

Beitrag zur Volks-, Sprach- und Sprichwörterkunde, aufgezeichnet aus dem Munde des Volkes und nach Wort und Sinn erlaütert, Francfort, 1860.

[1] A HARKAVI, *Die Juden und die slavischen Sprachen*, Wilna, 1876 (en hébreu).

[2] H. LOTZE, *Zur jüdisch-deutschen Litteratur*, dans l'*Archiv für Litteraturgeschichte* de Gosche, vol. I (1869), p. 90-101.

[3] TCHOUBINSKY, *Travaux de l'Expédition ethnographico-statistique*... Section sud-ouest. Matériaux et Enquêtes, Saint-Pétersbourg, 1872-1877, sept volumes (en russe). — On peut en lire un résumé dans la revue *Globus*, vol. XXXVII (1880), p. 331-333.

[4] R. ANDRÉE, *Zur Volkskunde der Juden*, Bielefeld, 1881.

[5] La brochure de M. GRÜNWALD (*Über den jüdisch-deutschen Jargon*, Budapest, 1876), ainsi que celle de l'auteur anonyme J. H. M. (*Sem und Japhet, Die hebräischen Worte der jüdisch-deutschen Umgangssprache*, Leipzig, 1882), le dernier d'après le vocabulaire d'Avé-Lallemant, sont dénuées de toute valeur.

mande[1], devait embrasser dans ses deux parties toute la littérature et la linguistique de notre dialecte. Malheureusement, la seconde partie, consacrée à la littérature judéo-allemande dans les pays slaves, de beaucoup la plus importante et la plus difficile, destinée à contenir la traduction des écrits autres qu'hébreux, et surtout la langue vivante elle-même, n'a pas paru. Dans la première, l'auteur reproduit et analyse, avec commentaires philologiques, des fragments de différentes versions de la Bible et d'ouvrages hébreux traduits en allemand, ou imités en judéo-allemand, jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. La Chrestomathie s'arrête donc, dans le développement littéraire de notre dialecte, justement à l'époque où commence sa période véritablement vivante; l'auteur en a d'ailleurs exclu toute œuvre originale, qu'il réservait probablement pour la seconde partie de son travail.

Tel qu'il est cependant, l'ouvrage offre le premier essai sérieux d'une étude d'ensemble des productions littéraires du judéo-allemand, pour en faire ressortir l'importance au point de vue de la littérature allemande et du folk-lore en général. Le manque de tout principe dans la transcription, jusqu'à un certain point de méthode dans les explications, et quelque peu d'exclusivisme (l'auteur semble méconnaître ou ignorer les travaux de ses devanciers), diminuent sa valeur aux yeux du linguiste, qui, à cause de l'orthographe littéraire et modernisée, ne peut se former une idée exacte de la phonétique du dialecte.

A ce dernier ouvrage se rattachent quelques écrits d'ordre secondaire : un article publié peu d'années auparavant par Brüll, dans lequel on trouve des fragments intéressants pour la langue et la littérature judéo-allemandes[2]; l'étude consacrée par Perles aux gloses judéo-allemandes dès le XIII[e] siècle[3]; la thèse de doctorat de M. Rosenberg, sur une collection de chants populaires allemands en caractères hébreux, contribution importante « pour la poésie allemande dans la littérature judéo-allemande » tirée d'un manuscrit de la Bodléienne qui contient un drame et cinquante-quatre chants en caractères hébreux (dont douze par des auteurs

[1] M. Grünbaum, *Jüdisch-deutsche Chrestomathie, zugleich ein Beitrag zur Kunde der hebräischen Litteratur*, Leipzig, 1882. — Nous en mentionnons les comptes rendus suivants : *Litterarisches Centralblatt*, de 1882, p. 681 et suiv. (Brüll); *Theologisches Litteraturblatt*, de la même année, p. 89 et suiv. (Strack); *Jüdisches Litteraturblatt*, vol. XI, n[os] 19-20 (Lewin); *Anzeiger für das deutsche Alterthum*, vol. IX, p. 402-407 (Köhler) et *Revue des Études juives*, vol. V, p. 142-149 (Neubauer).

[2] A. Brüll, *Beiträge zur Kenntniss der jüdisch-deutschen Litteratur*, dans les *Jahrbücher für jüdische Geschichte und Litteratur*, vol. III (1877), p. 87-119. L'article contient, entre autres, un glossaire judéo-allemand de l'année 1556.

[3] J. Perles, *Beiträge zur Geschichte der hebräischen und aramäischeh Studien*, Munich, 1884.

juifs), écrits probablement à Worms entre 1595 et 1605[1]; enfin une publication similaire sur les chants judéo-allemands de la Galicie et de la Russie, éditée par l'*Institutum judaicum* de Berlin[2].

Naguère, M. Leo Wiener, professeur de langues slaves à l'Université de New-York, a essayé, dans un ouvrage bien écrit et documenté, de caractériser l'évolution littéraire du judéo-allemand dans les pays slaves du Nord pendant le XIXe siècle[3].

Il résulte de cet aperçu bibliographique que le dernier quart du XIXe siècle fut plus fécond pour l'étude de notre dialecte, envisagé surtout dans son évolution littéraire. Mais son côté purement linguistique attend toujours le traitement scientifique qui revendiquera pour lui une place dans l'ensemble des dialectes allemands. Jusque-là, les préjugés les plus grossiers continueront à s'étaler au grand jour à ses dépens.

En 1854, Charles Fromann fondant la première revue de dialectologie allemande, en excluait en principe, les parlers, — comme le judéo-allemand, — des étrangers et demi-nationalisés demeurant en Allemagne, «qui ont violenté, jusqu'à la déformer, la langue nationale, dont ils se sont servis n'importe où»[4]. En 1868 cependant, le docteur Hildebrandt, lisant au congrès philologique de Würzbourg, des fragments d'un poème épique judéo-allemand du XIVe siècle, aboutit à cette conclusion : «Les Juifs ont été les porteurs de la civilisation allemande en Orient dans les pays où ils immigrèrent en quittant l'Allemagne»[5].

Depuis de longues années, M. le docteur A. Landau, de Vienne, s'occupe de l'étude du judéo-allemand et spécialement du parler galicien et ruthène. Il a rassemblé de nombreux matériaux pour un glossaire judéo-allemand et pour tout ce qui concerne le folk-lore de ce dialecte. Le peu qu'il a livré à la publicité dénote chez lui une si parfaite connaissance du sujet et de la dialectologie allemande, qu'on déplore l'excès de scrupules qui

[1] F. Rosenberg, *Über eine Sammlung deutscher Volks-und Gesellschaftslieder* in hebräischen Lettern, Braunschweig, 1888. — Dans son ouvrage sur l'*Histoire de l'éducation et de la civilisation des Juifs en Allemagne pendant le XIVe et le XVe siècles* (Wien, 1888), M. le docteur Güdemann émet quelques idées judicieuses sur le judéo-allemand (p. 292-297) et entrevoit l'influence rétroactive de l'articulation dialectale sur la prononciation de l'hébreu.

[2] G.-H. Dalman, *Jüdisch-deutsche Volkslieder aus Galizien und Russland*, seconde édition, Berlin, 1891. C'est grand dommage que l'éditeur, à l'instar de tous ses prédécesseurs, ait eu recours, dans la reproduction de ces chansons, à une orthographe complètement germanisée.

[3] Leo Wiener, *The history of the yiddish literature in the XIX century*, New-York, 1899.

[4] K. Frommann, *Die deutschen Mundarten.* Eine Monatsschrift für Dichtung, Forschung und Kritik, Nürnberg, 1854 et suiv. (Cf. vol. I, p. 18.)

[5] Voir la revue *Germania*, vol. XIV, p. 128.

le fait encore hésiter à aborder le traitement scientifique du judéo-allemand, fût-ce seulement de sa variante galicienne[1].

Le rôle important joué par ce parler dans la vie sociale des Juifs au temps passé, rôle qui se continue parmi les Juifs des pays slaves, sera apprécié avec d'autant plus de justice que son étude linguistique sera plus avancée. Ce rôle a été jusqu'aujourd'hui passé sous silence par les historiens du judaïsme, et l'ignorance la plus profonde continue à se manifester autour de ce dialecte, même chez ceux dont on serait en droit d'attendre un plus grand sérieux scientifique.

C'est ainsi que le dernier historien des Juifs en Autriche-Hongrie, M. Gerson Wolf, consacrant une page de son livre au judéo-allemand, se borne à répéter les assertions de Zunz, en y ajoutant de son cru que, par l'introduction d'éléments étrangers, «prit naissance une langue qui était tout, excepté allémande»[2].

L'historien le plus récent de la littérature juive, M. Karpeles, accorde bien tout un chapitre à la littérature judéo-allemande, mais en ce qui concerne le dialecte, il répète simplement les hérésies d'Avé-Lallemant, en les augmentant des siennes[3].

Le temps nous semble donc venu d'essayer de présenter sous son véritable jour le dialecte judéo-allemand, d'esquisser en des contours rigoureusement précis son aspect linguistique, sa structure grammaticale, les éléments de son lexique et sa littérature assez considérable.

III

LA LITTÉRATURE JUDÉO-ALLEMANDE.

Steinschneider énumère, comme ayant été imprimées en judéo-allemand, seulement jusqu'en 1740, trois cent quatre-vingt-cinq publications. Il est clair qu'aujourd'hui, si l'on tient compte de la littérature manuscrite et des écrits de plus en plus nombreux dans les pays où le dialecte est encore usité comme langue parlée, on arrivera facilement à tripler ce chiffre.

Une telle richesse est d'autant plus faite pour nous surprendre, qu'elle s'étend à toutes les branches de la littérature : histoire, éthique, liturgie, exégèse, folk-lore et belles-lettres. Le fond, il

[1] Voir dans la revue dirigée par WILLIBALD NAGL, *Deutsche Mundarten, Zeitschrift für Bearbeitung des mundartlichen Materials* (Wien, 1896 et suiv.), l'article de M. Landau sur la bibliographie du judéo-allemand (I, 126-132) et surtout son étude sur les diminutifs en judéo-galicien que nous avons cité plus haut.

[2] Dr. GERSON WOLF, *Die Juden*, Wien, 1883.

[3] KARPELES, *Geschichte der jüdischen Litteratur*, Berlin, 1886. Cet ouvrage vient d'être traduit en français.

est vrai, l'emporte souvent sur la forme; raide et bigarré de mots hébreux, comme l'allemand du temps l'était de mots latins et français, le judéo-allemand traîne lourdement ses expressions, et n'est qu'un instrument fort imparfait pour l'enseignement solide et profond des rabbins.

Cette littérature ne semble pas remonter plus haut que le commencement du xv[e] siècle, date des premières œuvres manuscrites. Pour les impressions, le millésime le plus ancien et le plus authentique est celui de 1507, année dans laquelle le grammairien Élie Levita (1472-1549), professeur d'hébreu du haut clergé italien, publia à Venise l'adaptation en vers judéo-allemands d'un roman anglo-italien, sous le titre de *Bovo-Maase*. Le style en est assez correct, comme du reste celui de tous les romans que nous analyserons plus loin.

Le point de départ de cette littérature fut la traduction et le commentaire des livres saints, spécialement en vue des femmes, les hommes étant supposés en état de lire et de comprendre le texte original. Nous verrons même ce but de vulgarisation précisé dans le titre de la plupart de ces versions, qui exercèrent une grande influence sur l'évolution ultérieure du dialecte. Les versions étant littérales, et conservant un grand nombre de mots hébreux, soit à titre de termes consacrés, soit par certaines considérations religieuses, familiarisèrent si bien leurs lecteurs avec la terminologie hébraïque appliquée aux idées morales, que cette terminologie passa insensiblement dans la langue vulgaire judéo-allemande.

La plus ancienne version des psaumes en cette langue parut à Venise en 1545 [1], sous la signature du même Élie Levita, et fut suivie d'une autre, imprimée à Cracovie en 1586 et intitulée : *Das Thilim-Buch wol verteitscht in teitscher Sprach, gar schön un bescheidlich — un gar kurzweilig drin zu leien vor waiber un vor maidlich*...

La première version du Pentateuque est celle de Crémone (1560), publiée une quarantaine d'années après celle de Luther (1523), et due à Jehouda ben Moïse Naphtali. Dans la seconde moitié du siècle suivant parut, en caractères hébreux, une version complète de la Bible, par Joseph Witzenhausen, imprimée à Amsterdam en 1676; elle eut l'honneur d'être insérée dans la *Biblia pentapla* de 1711, comme «version judéo-allemande» transcrite en caractères allemands, à côté des versions catholique, réformée, luthérienne et hollandaise. Trois ans après à peine, Blitz entreprit une seconde version complète, mais infé-

[1] *Sepher Tehilim*, da hat ir das *Thilim* aus *loschon hakodesch* gemacht in teistcher sprach durch den gelernten man Elia Bachur Aschkenasi Halevi... 5305 (= 1545), Venedig.

rieure, et la concurrence entre ces deux versions jette un jour défavorable sur l'époque et les hommes du temps[1].

Pour faciliter l'intelligence des saintes Écritures, on recourut de bonne heure aux gloses allemandes qu'on trouve déjà sporadiquement, chez les commentateurs tels que Raschi et Eliezer ben Nathan. Les glossaires bibliques, dont le plus ancien manuscrit remonte à 1513, reproduisent souvent les formes les plus pures du moyen-haut-allemand.

On rencontre aussi, vers la même époque, plusieurs adaptations en vers des livres saints. Ces compositions épiques ne sont pas sans intérêt, étant écrites en strophes dites «des Nibelungen» c'est-à-dire dans l'*ottava rima*. A ce genre appartient une *Histoire de David*, dont l'auteur serait une femme, Litte de Regensbourg, mais surtout le *Livre des Rois* (Cracovie, 1584), et *Schmul-Buch* ou *Livre de Samuel* (Bâle, 1612). Nous reproduisons de ce dernier ouvrage la strophe suivante comme échantillon de ces compositions poétiques[2] :

David macht drei haufen in Machanaim lant,
Und gab ein teil Joab in sein hant,
Das ander teil gab er seinem bruder Abischai,
Und den dritten haufen gab er dem held Itai.
David wolt auch selbert in den streit hinein,
Da wolten in nit lassen di diner sein :
«Ir solt daheime[3] bleiben izunt[4] zu der zeit,
Denn es ist uns vil besser wenn ir nit bei uns seit.»

«David réunit trois corps d'armée dans le pays de Makhanaïm. — Il en mit un entre les mains de Joab, — l'autre, il le donna à son frère Abichaï — et le troisième, il le confia au héros Itaï. — David voulut lui-même se jeter dans la mêlée, — mais ses soldats n'y voulurent point consentir : — «Restez chez vous pour le moment, — car nous allons mieux quand vous n'êtes pas avec nous.»

A côté des versions et explications de la sainte Écriture, les livres édifiants pour les femmes et les jeunes filles occupent

[1] Le passage suivant de la Genèse (XXV, 34) est ainsi rendu par les trois versions susmentionnées :

Cremone : Es verschmeht Esaw seine erstikeit;
Blitz : Also verachtet Esaw sein erstgeburt;
Witzenhausen : Un Esaw verschmeht di *bechora*.

[2] Il va sans dire que nous conservons telle quelle l'orthographe des textes cités. Quant à la transcription des mots allemands en caractères hébreux, voir le chapitre spécial dans l'appendice du livre de M. le rabbin Güdemann, cité dans notre bibliographie.

[3] Mha. *dāheime* «zu Hause».

[4] Mha. *jezunt* «jetzt».

une place importante dans la littérature judéo-allemande. Le plus célèbre est : *Tseena Urena*, ou (vulgairement) *Tsene Werene*, c'est-à-dire : «Sortez et regardez (filles de Sion)!» — d'après le Cantique des Cantiques (III, 11), — par Jacob ben Isaac, paru à Bâle en 1622; c'est un commentaire, illustrant d'une manière familière et amusante, à l'aide du Talmud et des écrits rabbiniques, une partie des livres saints (le Pentateuque et les soi-disant cinq Meguiloth).

Jadis, le *Tseena Urena* était le livre le plus répandu et le plus lu, surtout le samedi; il fut très souvent réédité, vingt-deux fois entre 1622 et 1722[1]. Ces éditions répétées sont la meilleure preuve de la grande popularité du livre, devenu la lecture favorite des dames israélites. Elles y trouvaient des exemples d'humilité, de modestie et de douce résignation; de plus, il constituait à peu près l'unique source de morale pour l'éducation de la femme et de la jeune fille d'autrefois, leur offrant le parangon des plus sublimes vertus domestiques, et leur inspirant en même temps la piété et la charité. Le tableau des splendeurs du passé les consolait des souffrances du présent, pendant que leur cœur et leur esprit étaient ravis par ces

...belles traditions antiques,
Contes angéliques et légendes,
Histoires discrètes de martyrs...

comme dit Heine à propos du délicieux jardin de la Haggada.

Nous en extrayons le récit biblique suivant, afin de donner une idée de ce genre littéraire et de montrer l'intercalation, souvent artificielle, de l'élément hébraïque parmi les mots d'origine allemande (les termes hébraïques sont en italique).

Terach, der vater von Avrom, hat verkouft *tselemis*. Un Avrom is einmal derbei gestannen un wen einer is gekumen un hat gewolt koufen di *awodo soro*, da fragt Avrom : wi alt bistu? Da entfert er : fufzig oder sechzig jar; da sagt er wider : du bist nun alt sechzig jar und wilst dich buken zu einem das da ein tag alt ist? Da hat sich derselbiger geschemt un is *bescherpo* wekgegangen. Ein mal kam eine frau un bracht eine schissel mit semel[2] mehl, un si sagt zu Avrom : Nem das mehl zu *korban* vor di tselemis. Da nahm Avrom di schissel mit semel mehl un stelt si vor di tselemis; da nahm Avrom einen grossen steken un zubrecht al di tselemis, neiert[3] ein gross *pessel* lies er stehen un gab im den grossen steken in di hant. Da kam Terach derzu, da sagt er

[1] La dernière que nous avons sous les yeux est un in-quarto imprimé, en 1875, à Varsovie et Lemberg, en grands caractères et avec des illustrations.

[2] Mha. *semel* «feines Weizenmehl» (du latin *simila*).

[3] Mha. *niurt* et *newert* «nur».

zu Avrom : wer hat das getan? Da sagt Avrom : eine frau hat gebracht semel mehl zu korban, da haben sich di tselemis mit einander gekrigt[1], itlicher[2] hat wollen vor essen; da hat das gresste pessel ein steken genumen un hat si ale zubrochen. Da sagt Terach : un haben si den *sechel,* oder haben si *chajis* in sich[3]? Da sagt Avrom : wen si kein sechel haben, warum soln mir si dinen? Da nahm im Terach sein vater un gab im Nimrod in di hant. Da sagt Nimrod zu Avrom : wilstu dich buken zu dem feier, da is es gut, wilstu aber nit, da wil ich dich lassen werfen in das feier. Da hat men Avrom geworfen in das feier, aber got hat im *matsel* gewesen un er is ganz herausgegangen aus dem feier.

«Théra, père d'Abraham, vendait des idoles. Et Abraham assistait un jour à la vente, lorsqu'un client vint pour en acheter. Abraham lui demanda : «Quel âge avez-vous?» Lui répondit : «Cinquante ou soixante ans». Alors Abraham lui dit encore : «Tu as à présent soixante ans et pourtant tu veux te prosterner devant quelqu'un qui n'a qu'un jour?» Et celui-là eut honte et partit en grande confusion. Une autre fois, vint une femme apportant une terrine pleine de fleur de farine, qui dit à Abraham : «Prends cette farine et offre-la pour moi aux idoles.» — Abraham prit la terrine et la plaça devant les idoles; ensuite il prit un grand bâton et cassa toutes les idoles n'en laissant qu'une seule debout, entre les mains de laquelle il mit le grand bâton. Et quand Théra arriva, il demanda : «Qui a fait cela?» Abraham répondit : «Une femme est venue, apportant de la fine fleur de farine, qu'elle a offerte aux idoles; alors celles-ci ont commencé à se quereller, chacune voulant manger la première et la plus grande ayant pris un bâton a brisé toutes les autres.» — Théra demanda encore : «Est-ce qu'elles possèdent l'intelligence et la vie?» — Abraham alors répondit : «Si elles ne possèdent pas l'intelligence, pourquoi faut-il les servir?» — Mais Théra se saisit de lui et le livra aux mains de Nemrod; et Nemrod dit à Abraham : «Veux-tu adorer le feu? Si tu consens, c'est bien, mais si tu refuses, je t'y ferai jeter!» Et on jeta Abraham dans les flammes, mais Dieu l'ayant préservé, il en sortit sain et sauf.»

Ainsi qu'on peut le voir par le texte original, la notion d'idole appartenant à la terminologie religieuse est rendue par le terme biblique : *pessel* et *tselem* (litt. : «image») et par l'équivalent talmudique : *awodo ṣoro* (litt. : «culte étranger»); de même, pour la notion de sacrifice, *korban;* la locution adverbiale *bescherpo* «avec honte», est plutôt un terme savant; les deux autres notions, — intelligence et vie, — sont abstraites, tandis que le mot final est formé par la combinaison du participe hébreu avec l'auxiliaire allemand remplaçant la simple notion du verbe correspondant.

[1] Mha. *krigen* «zanken, streiten».
[2] Mha. *ëtelich* «jeglicher».
[3] Mha. *dienen* «aufwarten mit Bezug auf Gottesdienst».

Le livre intitulé *Le beau petit livre des femmes*, paru à Cracovie en 1577, présente le même fonds religieux et moral : «C'est pourquoi nous avons choisi pour les femmes un joli petit livre, dans le but d'améliorer leurs corps et leurs âmes»[1].

Tel est également le caractère du *Livre de la vie éternelle* (Sepher 'Haï Olam) de 1583, en vers, et du soi-disant *Miroir des reproches* (Brantspiegel) par Moïse de Jérusalem, imprimé à Bâle en 1602, et souvent réédité. L'auteur justifie ainsi le titre de son ouvrage : «J'ai appelé mon livre *Miroir des reproches*, pour que ceux qui l'achèteront s'y regardent incessamment... »[2]. Le livre est divisé en 68 chapitres et reproduit plusieurs récits et interprétations talmudiques; il y est aussi parlé des devoirs des femmes, l'ouvrage étant spécialement destiné pour elles et pour, ajoute ironiquement l'auteur, «cette classe d'hommes pareils aux femmes et qui ne savent pas lire»[3].

Un livre du même genre, intitulé *Zuchtspiegel* et signé par Seligman Ulmo, parut à Francfort en 1680. C'est une collection de moralités et de maximes rimées, recueillies en partie de la bouche du peuple. L'auteur y déplore la décadence morale de son temps :

Di warheit is gestorben,
di frumkeit is verdorben;
laster un schand
hat genomen überhand,
schem[4] un zucht
nimant sucht.
Frumkeit un gotes vorcht
tragt ni mēr frucht;
keiner tut sich schemen
tseduke zu nemen,
Di schand is gross,
di gabe is klein über di moss.
Di freintschaft
is feintschaft,
un di geselschaft
is mit neid beheft[5]:
di briderliche lib'
is ganz trib,
ein gesel ein ēren dib.
Tugent un ēr
begērt nimant mēr;
nor gelt her —
schreit di ganze welt.
Gold un geld —
der es hat is ein held,
den man oben an stelt.
Das is der lauf auf erden :
Ah got, was ver gutes wil daraus werden !

«La vérité est morte, — la piété s'est corrompue; — vice et opprobre — l'ont emporté; — réserve et pudeur — par personne ne sont recherchées; — piété et crainte de Dieu — ne portent plus de fruits. —

[1] Drum haben mir ein schön Frauenbüchlein tun derwelen,
Zu besserung den leib und zu zirung der selen.

[2] «Ich hab geheissen das buch *Brandspigel*, das sich diselbigen leit koufen zu spigeln stetiglicht drinen.»

[3] «...Di da seien as weiber un kenen nit leinen.»

[4] Mha. *schëme* «Scham».

[5] Mha. *beheft* «besessen».

Personne ne rougit — de recevoir l'aumône. — La honte est grande, — l'offrande mince; — l'amitié est inimitié, — et la société est livrée à la convoitise. — L'amour fraternel est incertain. — Un compagnon est un larron d'honneur. — Vertu et honneur! — personne n'en demande. — Rien que de l'argent, crie le monde entier : — Or et argent! — Celui qui les possède devient le héros — qu'on met à la place d'honneur. — Voilà le cours du monde! — Ô Dieu, quel bien en résultera-t-il?»

La comparaison suivante nous semble heureusement trouvée : «Les grands seigneurs et les belles dames, — on peut les bien servir, mais mal s'y fier; — car leur cœur est semblable à une chambre de bain, — l'un y entre, l'autre en sort»[1].

Une œuvre récente, toujours du même genre, est la traduction abrégée en judéo-allemand, tel qu'il est parlé en Pologne et en Russie, du fameux *Sepher Hassidim*, ou Livre des Pieux, du XIIIe siècle. Cette traduction, imprimée à Josefov en 1860, porte comme titre : «Ce livre est extrait du *Sepher Hassidim*, et nous l'avons transposé en judéo-allemand afin qu'il soit compris par les grands et les petits»[2].

En voici quelques fragments :

Ein mensch gehēr zu sein schwer zu derzernen un gering[3] über zu bēten.

Wenn einer varstēt nit kein *loschon hakodesch* un er is ein *jere schomajim*, er wolt gern varstehen wos er is *mispallel*, is besser as er sol sein *tephilo* ton of dem loschon wos er varstet; den di tephilo bedarf as das harz sol varstehen wos es sogt.

Drei sachen hot *Hakodesch-boruch-hu* beschafen in menschen : oren zu heren, oigen zu sehen, ein zung zu reden. Er hot beschafen finger, as er hert aso ein sach wos men tor[4] es nit heren, aso sol er arein steken a fingen in ōr arein, aso wet er schoin nit kenen heren. Ouch hot er beschafen brem[5] zu di oigen : wen er sēt a schlechte sach, aso sol er zudecken di oigen mit di bremen. Un zu der zung hot er beschafen zwei mouern : dos senen di zēn mit di lefzen.

«Un homme doit être lent à la colère et prompt à la réconciliation.

«Quelqu'un qui ne comprend pas la langue sacrée et qui est pieux (litt. : qui craint le ciel), souffre de ne pas entendre ce qu'il dit en priant; alors il est mieux qu'il prie dans la langue qu'il connaît, parce que la prière exige que le cœur comprenne ce que dit la bouche.

«Dieu (litt. : que le Saint soit loué!), en créant l'homme, lui a fait don de trois choses : des oreilles pour entendre, des yeux pour voir, une langue pour parler. Mais Dieu a aussi donné à l'homme des doigts,

[1] «Grosse hern un schene frauen — sol man wol dinen un übel trauen; — denn ir herz is as wi ein bad haus; — einer gēt ein, der andere gēt aus!»

[2] «Dos *sepher* is arois genumen vun *Sepher Hassidim* un mir hoben es gestelt of *ivri*-teitsch, *bik'de* es suln varstehen grois un klein».

[3] Mha. *geringe* «leicht und schnell».

[4] Mha. *turren* «dürfen».

[5] En bavarois *bram*, pl. *brām* «Augenbrauen», du mha. *brēm* «Rand».

afin que, si quelque chose de mauvais à entendre est dit à son côté, il puisse boucher ses oreilles avec ses doigts et ne pas entendre; Il a de même pourvu ses yeux de paupières, afin que, s'ils aperçoivent quelque chose de mal, ils puissent aussitôt se couvrir et ne plus voir; et à la langue Il a donné deux barrières, les dents et les lèvres.»

La traduction des livres de prières, — *Siddour, Tephila, Machsor, Techinnoth*, — était encore destinée spécialement aux femmes, car le Talmud et Maïmonide recommandent également l'usage de la langue vulgaire pour ceux qui ne comprennent pas la langue sacrée.

Il ne faudrait cependant pas croire que les traductions bibliques ou liturgiques, avec les écrits populaires de religion et de morale, soient les seules productions de la littérature judéo-allemande; les ouvrages historiques y tiennent une place assez large. Le plus répandu de ces ouvrages est la traduction du *Josippon* (d'après un pseudo-Josèphe hébreu, rédigé en Italie vers le xe siècle), qui parut pour la première fois à Prague en 1607. C'est une sorte de chronique depuis le commencement du monde jusqu'à la destruction du second temple : les expéditions d'Alexandre le Grand (*Alexandros Mokdon*, ou Macédonien) y sont narrées en grand détail.

Du même genre est la traduction de l'ouvrage d'Ibn Virga, *Le sceptre de Juda* (Schebet Yehouda), paru à Amsterdam en 1648, ainsi qu'une autre intitulée *Le reste d'Israël* (Scheerit Israël), œuvre originale plutôt que traduction, imprimée à Bâle en 1602. Elle retrace les souffrances endurées par les Juifs dans les divers pays qu'ils habitèrent, raconte des anecdotes sur les personnages marquants du judaïsme, reproduit les disputes du moyen âge, etc.

Nous arrivons maintenant à la dernière et plus importante partie de cette littérature, le genre romanesque, qui offre au folk-lore des parallèles assez curieux.

Les Juifs ont dans tous les temps témoigné un penchant particulier pour l'élément légendaire, et, d'après Benfey, c'est par leur intermédiaire que seraient passés la plupart des récits orientaux qui se sont introduits dans les diverses littératures de l'Europe. C'est même cette prédilection pour le romanesque que critique, dans sa préface, l'auteur du fameux *Maasebuch*, dont nous allons nous occuper d'abord :

> Drum ir liben manen [1] un frauen,
> leient oft daraus, so wert ir drinen behauen [2],

[1] Mha. *man* fait au pluriel *manen*; la forme analogique *menner* paraît dès le xve siècle.

[2] En bavarois *behauen* «genesen»: Schmeller, *Bayrisches Wörterbuch*, sec. éd., I, 1607; cf. Frommann, *Deutsche Mundarten*, VII, 448.

um nit zu leinen aus den *Bücher von Kühen*[1],
un von *Ditrich von Bern* un *Meister Hildabrant*[2]
solt ir ach eich nit tun müen.
Nun es seien warlich eitel schmitz,
si geben eich nit warm noch hitz;
ach seien si nit getlich darbei,
ir bedarft wol as eich's got verzei.
Unsere *sphorim* schreiben:
es is ein sint an ein haus
zu leinen an dem heiligen *schabbes* d'raus.

«C'est pourquoi, chers Messieurs et Dames,
Si vous y lisez souvent, vous vous porterez bien.
Quant à lire dedans les livres de *Fables*,
Ou les poèmes de *Ditrich* et d'*Hildebrant*,
Ne vous en donnez pas la peine,
Car ils ne sont rien que vanités et frivolités;
Ils n'inspirent ni chaleur ni ferveur;
Aussi ne sont-ils point de dévotion,
Et Dieu aurait à vous le pardonner;
Car nos saints Livres le disent expressément :
C'est un péché dans une maison,
De les lire dans la journée du saint samedi.»

Le premier livre romanesque que nous connaissions est celui d'Élie Lévita, que nous avons cité plus haut, c'est-à-dire l'adaptation en vers de l'histoire également rimée en italien de *Bovo d'Antona*, laquelle à son tour était une simple imitation du roman anglais *Sir Bevis of Hamdon*. La version judéo-allemande parut à Venise en 1507, date que nous avons prise comme point de départ de la littérature en ce dialecte. L'édition de Prague, 1767, que nous avons sous les yeux, porte ce titre : «*Bovo-Buch*, ou Livre de Bovo. Histoire sage, raisonnable et intelligible du pieux prince et comte de Bovo.....»[3].

En voici un spécimen :

Got in himel sol men ebig loben, — seine wunder sol men kunden, — den er is geachpert[4] un derhoben — in vrume leiten munden. — Er geweltigt[5] unten un oben; — sein lob is nit zu grunden[6], — kein mensch kan es vulenden, — es hot kein drum[7] noch enden. — Sein

[1] Les fables de Berachja et d'Isaac Sahola furent réunies, en 1555, sous le titre de *Kuhbuch*.

[2] Titre de deux poèmes épiques du moyen âge.

[3] «*Bovo-buch*, das klughaftig, vurnunftlich un vurstendliche geschichtniss Bovo, ein gotsforchtiger ferscht un graf...»

[4] Mha. *achper* «angesehen».

[5] Mha. *geweltigen* «herrschen».

[6] Mha. *grunden* «ergründen».

[7] Mha. *drum* «Ende».

heiliger namen sol mich sterken, — das mir nit mislingen zu vulenden das dasig werken — mein welschbuch[1] in teitsch zu bringen, — das ich sol es wol merken — un nit fēlen in keinerlei dingen, — das di leit soln meiner nit lachen, — den vur mich alein tu ich nix machen.

«Il faut éternellement louer Dieu dans le ciel, — et publier ses miracles; — car il est prisé et exalté par la bouche des hommes pieux. — Il règne en bas et en haut; — son éloge est infini, — aucun mortel ne pourrait le parfaire, — il n'a ni fin ni limite. — Puisse son saint nom me conforter! — Que je n'échoue pas en terminant ce livre-ci, — de transcrire mon livre italien en judéo-allemand; — et que je prenne bien attention — à ne commettre aucune faute, — afin que les gens ne se rient pas de moi; — cela non pour ma propre personne, que je considère pour rien.»

Mais le plus célèbre des livres de ce genre fut le *Maasebuch* ou Livre d'histoires, que nous avons déjà nommé, et qui, après avoir d'abord paru à Bâle en 1602, fut plusieurs fois réédité, à courts intervalles, à cause de sa grande popularité[2]. Le titre complet est ainsi conçu : *Ein schen Maasebuch* (Un beau Livre d'histoires) :

Kumt her, ir liben manen un frauen, — un tut das schene *Maasebuch* anschauen, — das noch nin[3] weil[4] der *olam* stet — in druk is worden gebracht. — Mit drei hundert un etliche *maasim*, — di da seien al ous di *gemoro* gemacht... Drum ir liben frauen, ir hot nun di teitsche bicher al vor; — itzunder[5] hot ir ach di teitsche gemoro : — aso wet ir hoben *kol hathoro kulo* gor.

«Venez-ci, chers Messieurs et Dames, — et regardez le beau Livre d'histoires — tel que, depuis que le monde existe, — son pareil n'a pas encore été imprimé. — Dedans sont trois cents et quelques histoires, — qui toutes sont extraites de la *Guemara*.... Or, mes chères Dames, — vous possédiez déjà tous les livres allemands, — maintenant vous aurez aussi la *Guemara* en judéo-allemand... Ainsi vous aurez la Loi tout entière.»

Le livre contient plus de trois cents récits, tirés du Talmud, des écrits rabbiniques ou cabalistiques, et même allemands[6]. Le style de ces récits est simple, familier, plein de charme. Les

[1] A savoir le roman italien en *ottave rime*.

[2] Nous citons quelques-unes des premières éditions : Amsterdam, 1701; Francfort-sur-Main, 1703; Francfort-sur-Oder, 1704; Berlin, 1709, etc.

[3] Mha. *niene* «nicht».

[4] Mha. *wīle* «so lange als» : wīle diese welt gestēt (Lexer).

[5] Mha. *iezunt* «jetzt».

[6] M. Grünbaum a longuement analysé, dans sa *Chrestomathie* (p. 385-459), quelques-unes de ces histoires, en en indiquant les sources et les parallèles.

mots hébreux qui y sont intercalés ont une grâce avenante qui ajoute à la naïve beauté de ces fables et moralités.

Quant à la vogue de l'ouvrage, en dépit de son prix élevé, elle est attestée par l'auteur dans la préface :

Wilt ir eier zeit mit leienen vertreiben, — aso wil ich eich a schen *maase* schreiben. — Drum, ir liben frouen, kouft ir si behend[1], — ehe si werden kumen in fremde länd, — in Pehm[2] un in Reussen un in Polen, — aso wet man si ach tun weidlich[3] holen — un andern ländern mēr. — Drum kouft ir si sēr; — dernoch wet ir sagen : — worum hab ich keins gekouft, — da si seien gewesen in land? — Itzunder welt ich gern eins zalen, — wen ich kente neiert eins bekumen bald. — Drum lasst eich's um ein taler nit sein zu teier, — aso wet eich got behiten vor besen ungeheier.

«Voulez-vous lire pour passer le temps? — Je vais vous écrire de belles histoires. — Or, mes chères Dames, achetez-les vite, — avant qu'elles n'aient émigré en pays étrangers, — en Bohême, en Russie et en Pologne, — où on les achètera, en grand nombre, — et dans d'autres contrées lointaines. — C'est pourquoi il faut vous dépêcher de les acheter, — car ensuite vous direz : — Pourquoi n'en ai-je point acheté, — tandis qu'elles étaient encore dans le pays? — Maintenant je voudrais bien en payer le prix, — si seulement je pouvais m'en procurer un bientôt! — Ne trouvez donc point qu'un thaler est trop cher, — et Dieu vous garde des méchants!»

D'ailleurs, la langue même rend témoignage de la grande popularité de cette œuvre : en judéo-allemand, toute histoire imaginaire porte l'appellatif connu de *bube maase*, c'est-à-dire fable à la manière de Bovo.

Nous reproduisons ici, à titre de spécimen du *Maasebuch*, la version suivante qui est une des formes multiples que revêt, dans les différentes littératures, la fameuse légende connue dans le folk-lore sous le nom de *Matrone d'Ephèse*.

«Les femmes, dit-on, sont légères en pensée et faciles à changer de dessein. Il arriva une fois qu'un homme mourut, et sa femme, pleurant et se lamentant, cria bien haut qu'elle n'oublierait jamais son cher mari. Elle refusa de quitter le cimetière (*litt.* maison de la vie), et resta gisante sur la terre, à gémir et à sangloter. Cependant, non loin du cimetière, il y avait une potence dressée, et au pied de la potence un homme pour la garder, afin que personne n'enlevât le cadavre qui y était attaché. La peine de mort était édictée par le roi au cas où le corps du pendu serait dérobé. Or, durant la nuit, l'homme qui gardait la potence alla voir la

[1] Mha. *behende* «schnell».
[2] Prononciation dialectale pour *Böhmen*.
[3] Dans le sens de «tüchtig».

IMPRIMERIE NATIONALE.

veuve inconsolable, et lui ayant parlé, la décida tout de suite à venir demeurer avec lui. Mais pendant qu'ils s'entretenaient, quelqu'un emporta le corps du pendu, et lorsque le gardien revint, il trouva le gibet vide. Alors il tomba en grande affliction, craignant que le roi ne le fît pendre à la potence qu'il avait si mal gardée. Il retourna donc près de la veuve et lui raconta son malheur; mais celle-ci lui dit: «Ne t'effraye pas si fort; retire de la tombe le corps de mon mari, et mets-le à la place de l'autre.» Alors, s'aidant mutuellement, ils déterrèrent le mari défunt et le suspendirent au gibet. Voilà comme cette femme, éplorée et désespérée de la perte de son mari, se laissa posséder par l'Esprit du mal (*litt.* penchant ou instinct mauvais), et persuader par le gardien de la potence; et c'est pourquoi on dit que les femmes sont légères et changeantes, faciles, aussi désolées qu'elles paraissent, à se laisser entraîner par qui veut. Mais nous savons qu'il y a également des femmes pieuses et craignant Dieu, qui seraient incapables de se conduire ainsi.»

Qu'on nous permette de reproduire, comme dernier spécimen en prose, l'original de ce morceau, dont la contexture porte le véritable cachet du style populaire :

Man spricht di weiber di haben leichte *deos*, si seien bald zu überreden, den es geschach[1] ein *maase*, das ein frau ir man war gestorben. Un si treibt grossen jamer un klagen, un wolt jo ir liben man nit gern vargessen, un lag tag un nacht auf dem *bess hachajim*, un weint un schri gar jemerlich um iren liben man. Da war einer der war ein *schomer* bei einem galgen, der hitet das man nimant arab solt nemen vun dem galgen bei lebstraf des *melech*. Un derselbig galgen der war nit weit gestannen vun dem bess-hachajim, un derselbig schomer der ging bei nacht zu derselbigen frau un redet aso lang mit ir, bis er si überredet, das si bei im lag. In der zeit das er bei ir is gelegen, is einer arab gestolen worden vun den galgen. Un wi er wider zu den galgen kam, aso sach er nix. Da war er sich sehr *metsaar*, von wegen er fercht sich der melech wert in hengen lassen, derweil er nit recht gebit hot. Da ging er bei di frau un verzēlt sein unglik. Da sagt di frau zu im : fercht dich nit aso sēr, nem du mein man aus dem *kewer*, un heng im an di stat. Da ging er hin un zog mit ir selbst dem man aus dem kewer un hengen im an den galgen. Da sicht men wi di frau gar sēr gejamert un geweint hot um iren man ; noch gleich wol hat si den *jetser horo* bei sich gehat, das si sich überreden liss vun den schomer. Derhalben spricht man : die weiber haben leichte deos zu überreden, das si einem sein wilen tun, wen si schon traurig seien. Aber doch fint man frume weiber ach, di gotsferchtig senen, die selche sachen nit tunen.

Les autres livres romanesques sont assez nombreux; mais ce sont, pour la plupart, de simples transcriptions d'originaux allemands en caractères hébreux, à l'usage des femmes, des jeunes

[1] Les formes verbales *geschach, sach, sicht* de ce fragment sont archaïques et répondent aux *geschah, sah, sieht* de la langue allemande moderne.

gens et des personnes peu instruites. Ils appartiennent donc plutôt à la littérature allemande et ne possèdent aucune valeur linguistique. Telle est, par exemple, une adaptation en vers, par Joseph Witzenhausen, du poème épique : *Le chevalier Widuwilt*, d'après le *Wigalois* de Wirnt von Gravenberg, qui parut à Amsterdam, en 1683, sous le titre : *Une belle histoire de la cour du roi Arthus*[1]. Ce poème ayant joui d'une certaine popularité parmi les Juifs, nous en transcrivons la strophe suivante pour en donner une idée :

Aso zog König Sigale wieder zurück
  Mit sein weib un tochter un maiden,
Si wünscht ihm noch gross glück,
  Liessen ihn nit gern von sich scheiden;
Si bitten ihr schnur, die schene [Lo]Rel;
  Da sie nit solt vermeiden,
Allezeit zu lassen wissen ihr gesund.
  Aso zogen si hin zu derselbig stund[2].

Un grand nombre d'autres écrits du même genre sont tirés de sources diverses; nous allons citer les plus connus :

Histoire rare et merveilleuse de Til Ulespiègle, fils de paysan, né dans le pays de Brunswick[3] : — Tout le monde connaît les facéties de ce bouffon populaire;

Le livre des vieux sages[4], une refonte du «Kalila Wedimna», nom syriaque du recueil de fables indiennes *Pantchatantra;*

Barlaam et Josaphat, sous le titre hébraïque de «Benha-Melech we ha-Nasir», ou *Prince et Derviche ;*

Les sept Sages[5], imprimé pour la première fois à Amsterdam, en 1674;

Histoire de Fortunatus, avec sa bourse et son chapeau magique[6], qui parut à Francfort, en 1696;

Fleur et Blanchefleur[7], imprimé à Offenbach, en 1714;

Histoire du chevalier Sigismond et de Madeleine[8], en 1717;

Puis des fragments des *Gesta Romanorum*, tels que Kaiser Octavianus, Diocletianus, etc.

Parmi les chants populaires, nous indiquerons, comme l'un

[1] *Ein schen Maase von König Artus Hof*, 1683.

[2] Ces vers se rapprochent trop de la forme littéraire pour avoir besoin d'être traduits.

[3] *Wunderparlich un selzame Historie Til Eulenspigels*, eines pauern son, pürtig aus dem land zu Braunschweig (comme manuscrit déjà en 1600).

[4] *Das Buch der Alten Weisen* (en manuscrit).

[5] *Siben weisen Meister*, 1674.

[6] *Geschichte des Fortunatus mit seinem Seckel un Wünschhütlein*, 1696.

[7] *Libschaft von Florus un Blankfler*, 1714.

[8] *Historie von Ritter Sigmund un Magdalena* (en vers), 1717.

des plus anciens, celui qui se rapporte au siège de la ville de Magdebourg :

Maideburg, halt dich feste,
Du wol gebautes haus,
Dir kume vil fraumde geste,
Di weln dich treiben aus...

Ou encore celle-ci, à propos du bannissement des Juifs de Francfort : « Une belle chanson, jolie et discrète pour les femmes et les jeunes filles. »

« Je veux narrer la puissance de Dieu, — ses miracles et ses grands signes, — sa force et son œuvre; — et comment nous fûmes abandonnés par lui. — Dans toutes les courses errantes, et dans tous les pays, — j'en appellerai à lui, — je publierai son nom — en vérité et non en mensonge[1]. »

Certains poèmes bibliques comme la *Vente de Joseph par ses frères*, le *Combat de David avec Goliath*, l'*Histoire d'Esther*[2], furent arrangés en drames pour être représentés le soir de la fête du *Pourim* et, pour cette raison, reçurent le nom de *Purimspiel*. Quelques-uns sont imités des *Weinachtspiele* ou Noëls, et sont écrits dans le style francisé alors en vogue en Allemagne. La première version d'un *Purimspiel* ou *Ahasveruspiel* date de l'année 1708, et nous a été conservée par Schudt[3].

Le judéo-allemand est plein de vivacité et de piquant, il s'adapte merveilleusement au genre comique ou burlesque. C'est dans cette langue qu'Isaac Eichel (mort en 1804) écrivit à Berlin sa comédie satirique *Rabbi Henoch*, ou *Qu'en faut-il faire?* qui serait, dit-on, un chef-d'œuvre.

La littérature judéo-allemande continue à être cultivée dans les pays slaves, surtout en Pologne et en Russie; elle y remplit son rôle social, de rendre les bienfaits de la civilisation accessibles aux masses ignorantes, et sert aux Juifs savants de ces contrées pour ouvrir la voie à une réforme sociale. A ce point de vue, la satire de Linietski, *Der jidische Vorpessach* (l'Avant-Pâques

[1] « Ein schen lid, hibsch un bescheidlich, fer weiber un maidlich :

Ich wil derzelen gots sterk,
Seine wunder un zeichen di grossen,
Sein kraft un ach seine werk,
Wie er uns hat verlossen.
An ale fart un in ale lant
Wil ich ouf in bezeigen,
Sein namen wil ich tun bekant
Mit der warheit un wil nit leigen...

[2] *Mechirath Joseph*, Francfort, 1708. — *Action vom Kenig David un Goliath dem Philister*, Hanau, s. a. — *Acta Esther Ahasverus*, Prague, 1720.

[3] Schudt, *Jüdische Merkwürdigkeiten*, vol. III, p. 202-225 et 226-327.

juive), parue à Varsovie en 1881, peut être considérée comme un chef-d'œuvre de spirituelle ironie. L'auteur y raille avec finesse les aberrations de la secte piétiste des Hassidim, et censure avec beaucoup de bon sens l'état des communautés juives de la Pologne et de la Volhynie. La vie des Juifs polonais et l'éducation déplorable que reçoivent leurs enfants, font l'objet d'une autre satire non moins importante, *Le jeune homme polonais* (« Das poilische Jingel »), parue à Odessa en 1875.

Parmi les nouvelles originales, nous mentionnerons *Le Conscrit juif* (« Der jidische Rekrut ») et *Le Bandeau* (« Das Sterntichl »), qui sont des peintures saisissantes et prises sur le vif de la vie sociale des Juifs dans les petites villes de la Russie.

Nous ne dirons rien des poètes populaires, dont quelques-uns pourtant ont acquis une grande notoriété[1], ni des productions théâtrales en judéo-allemand[2], non plus de sa littérature courante, composée d'une infinité de livres de colportage, débités par des bouquinistes ambulants, sous le nom collectif de *Jargon-Literatur*. Quant à la littérature traditionnelle en judéo-allemand, et spécialement du folk-lore judéo-valaque, nous nous réservons d'en parler et d'en donner quelques spécimens à la fin de la seconde partie de ce travail.

IV

LES ÉLÉMENTS DU LEXIQUE.

L'étude des couches ethniques qui se sont graduellement superposées dans la vie historique d'un peuple, offre un réel et très grand intérêt. Chacune de ces couches représente une époque sociale, une transformation de milieu, une révolution dans les destinées de cette nation. Et lorsque les circonstances ont forcé un peuple comme celui des Juifs à errer sur la surface du monde, et à transporter par delà mers et montagnes, avec son capital intellectuel, les langues de ses persécuteurs, les éléments linguistiques introduits successivement dans son lexique deviennent autant de témoins sûrs du séjour plus ou moins prolongé sur tel ou tel sol étranger et de l'itinéraire suivi dans les diverses migrations; par eux, la vie intérieure et extérieure, avec ses multiples manifestations, passe devant nos yeux comme un kaléidoscope; tous les sentiments, toutes les pensées du ghetto, s'y trouvent stéréotypés en des expressions caractéristiques.

[1] C'est le principal sujet du livre intéressant de M. Léon Wiener, déjà cité.

[2] C'est ainsi que M. Abr. Goldfaden, originaire de Volhynie, poète distingué et fondateur d'un théâtre populaire en Roumanie, a écrit plusieurs pièces originales en judéo-allemand.

Ces éléments n'ont pas tous une égale importance pour le lexique judéo-allemand; tel ou tel n'a fait qu'effleurer le dialecte, ou y laisser des traces partielles et rares. C'est ainsi que l'élément roman (latin, italien, français) y est très peu représenté, moins que dans les dialectes allemands actuels[1].

Le latin, bien que l'organe d'un culte étranger, a prêté à notre dialecte une série de termes religieux, à savoir : *benschen* (prononcé aussi *bentšn*), du latin *benedicere*, au sens de «bénir» et de «prier après le repas»; **oren* «prier»[2], du latin *orare*, remplacé ailleurs par *dâvenen* (probablement du mot hébreu *daf* «page», litt. «tourner les pages du texte sacré»); *leien*, amplifié *leienen* (et prononcé *lainn* ou *lëinn*), au sens de «lire» en général et spécialement «lire l'Écriture sainte»[3], dérive probablement du latin *legere*, prononcé *lejere*[4]; *sandek*, nom donné au parrain qui tient l'enfant pendant la circoncision, du bas-latin *syndicus*, de même que *trop*, intonation chantante à la récitation du texte sacré[5], vient du bas-latin *tropus* «versiculus cantationis» (Du Cange); *pen* «plume», du latin *penna*, qu'on trouve déjà dans le glossaire judéo-allemand de 1556, et qui est aujourd'hui encore très employé[6]; et d'autres emprunts plus rares et de moindre importance[7].

[1] Le *plattdeutsch*, par exemple, a pris au français un grand nombre de mots pour des notions indispensables : *c'lör* (couleur), *butelgen* (bouteille), *vernin* (venin), *armäi* (armée), etc. Cf. FROMMANN, *Deutsche Mundarten*, II, 135 et 313.

[2] Les mots pourvus d'un astérisque sont inconnus à la branche orientale du judéo-allemand. Cf. *Livre de la vie éternelle*, de 1583 (ap. GRÜNBAUM, *Chrestomathie*, p. 255), relativement aux règles à observer dans la synagogue pendant la prière :

In der Schul soltu nit reden oder heren *schmuos* di man seit,
Un nit tun hit dich di weil man *leit;*
Sitzen bei dir di da weln reden mit dir von andern sachen,
As hastu noch vil *oren* solstu dich machen.

[3] Les deux sens se trouvent réunis dans le passage suivant de la version de Blitz (Isaïe, XXIX, 11) : «Drum is eich leit ale weissagung geworden, als di worten eines versigelten buches, welches man gibt an einem der *leienen* kan... oder man gibt es an einem der nit *leienen* kan um zu sagen : *leie* doch dises, un er sagt, ich kan nit *leienen*...

[4] Cf. Grünbaum, p. 373 (il s'agit de sciences dans lesquelles Maïmonide était passé maître) : «Die kunst um vun ein reden abzuscheiden das ware vun das unware durch das verstand, die wert geheissen *beloschen* latina : dialectica oder *lojica*».

[5] HEINE, *Jehuda Halevy :*

Diesen echten alten Text
Recitierte auch der Knabe
In der uralt hergebrachten
Singsangweise, *Tropp* geheissen...

[6] Version moderne (1863) des *Psaumes*, en judéo-polonais (Ps. XLII, 2 : Mein zung is wi di *pen* fun a genîten [mha. *geniet* «erfahren»] schreiber).

[7] Tels, par exemple, **nitel* «noël», de *natalis*; **plangenen* «pleurer», de *plangere*, etc.

On cite, comme venant de l'italien, le mot **sargenes* « linceul » (it. *sargano* « drap grossier pour les voitures »), et de l'espagnol le nom du mets favori des Juifs, — *schalet* ou *schalent* (prononcé aussi *tšolent* et *tšülnt*), — tant célébré par Heine [1], et qui répondrait à *escalento*, c'est-à-dire « plat réchauffé ».

Plusieurs mots français tels que : **preien* « inviter », de « prier »; **plett* de « billet »; **piltsel* « vierge », du vieux-fr. « pulcelle » (remplacé ailleurs par le mot hébreu *b'sula*, prononcé *bsilę*), etc., passèrent du judéo-alsacien dans le judéo-allemand des pays allemands.

De toutes les langues romanes, le roumain a fourni le contingent le plus important au judéo-allemand parlé dans les provinces danubiennes. Le nombre des Juifs habitant ce pays et leur long séjour (plus de cinq siècles) expliquent l'action plus intense de cet élément roman.

Nous remarquons d'abord quelques accommodations phonétiques, telles que la réduction en *o* de la diphtongue spécialement roumaine *oa* (cf. *tomnę* = *toamnă*) et la résolution des syllabes roumaines *că* et *gă* en *ke* et *ge*.

Une seule particule roumaine réussit à pénétrer dans le même parler : *chiar* « même », qui figure dans la locution très populaire *s'skiar* (= *es is*[*t*]*chiar*), au sens de « comment donc ! ».

Les verbes roumains ont tous subi la germanisation habituelle : *a scăpa* « échapper », devient *skăp-ęn*, et les désinences allemandes l'accompagnent à tous les temps et modes; ainsi : *iχ skăpę*, *di skăpęst*, *er skăpęt*, *geskăpęt*, etc. (= *ich skap-e*, *du skap-est*, *er skap-et*, *ge-skap-et*).

Des mots importants se sont introduits dans le judéo-roumain : tels que *tòmnę* = *toamnă* « automne », *nepòt* « neveu », diminutif *nepot-ek-el*, avec la juxtaposition de deux suffixes, polonais et allemand (cf. *kod-ke-le* de *kodę* = *coadă* « queue »); de même *tsęràn* (ailleurs *bouer* = Bauer), du roumain *țăran* « paysan », avec le pluriel métaphonique *tsęrèn-ęr*.

Quelques termes botaniques : *parúmb* « maïs » (ailleurs *kukuruts*) du roumain *porumb*; *pèpęnę*, de *pepene* « melon »; *strugr* (pl. *strugręs*), de *strugur* « raisin »; *maslînę* « olive » (= *măslină*), *kožę* « pelure » (= *coajă*) et *semîntsę* « semence » (= *sămînță*), etc.; puis des noms d'animaux tels que : *čorę* « corneille » (= *cioară*), ailleurs *vronę* (= pol. *wrona*); *maimuts* « singe » (= *maimuță*), ailleurs l'équivalent semi-littéraire *aff*; *broske* « grenouille » (= *broască*), ailleurs le slave *žabę*, etc.

Enfin une série de mots très usuels : *kántr* « balance » (= *cântár*), à côté de *vūg* (= *Wage*); *drēm* « drachme » (= *dram*), forme

[1] HEINE, *Prinzessin Sabbat* : *Schalet*, schöner Götterfunken... *Schalet* ist des wahren Gottes koscheres Ambrosia...

métaphonique; *gerlẹ* «rivière» (=*gârlă*); *χàn* «auberge» (=*han*), avec le diminutif *χendl* (=*hän-d-l*); *magazíe* «grenier»; *pardè* «rideau» (=*perdea*), à côté de *firhang* (=*Vorhang*); *pòkîrẹ* «poix» (=*păcură*), ailleurs *doit* (russe *dëgotĭ*); *potkòvẹ* «fer à cheval» (=*potcoavă*); *tavàn* «plafond» (=*tavàn*), à côté de *stelje* (du ruthène *stelya*), etc.[1].

Quant à l'élément hollandais, son influence a été très restreinte et tout à fait locale. Le seul mot dérivé de cet idiome qu'on rencontre assez souvent dans les livres imprimés à Amsterdam, et qui a aussi réussi à se répandre dans le dialecte de l'Allemagne, est **breileft* «noce», du hollandais *bruiloft;* mais il faut observer que le mot existe également dans les différents dialectes locaux et que le judéo-allemand, à côté de lui, possède pour la même notion le terme hébraïque *chassuna* (*χàsînẹ*), généralement usité. L'opinion de M. Grünberg, que l'élément hollandais primerait, comme importance, l'élément polonais, est une assertion dénuée de tout fondement.

Nous allons maintenant passer à l'examen circonstancié des éléments linguistiques qui forment les véritables bases du lexique judéo-allemand: l'élément allemand, fond même du dialecte; l'élément hébraïque, le plus considérable comme nombre et comme importance des ingrédients étrangers; enfin l'élément polonais, moins répandu que les deux premiers, mais assez bien représenté.

Élément allemand. — L'allemand, autant celui du moyen âge que celui des dialectes, constitue, avons-nous dit, le fond du lexique judéo-allemand. La grammaire de ce dialecte est exclusivement allemande, et tous les autres ingrédients étrangers, — l'élément hébraïque le premier, — ont été radicalement germanisés. En anglais seulement on retrouve un fond national primant d'aussi haut toutes les influences extérieures. Le judéo-allemand s'est montré, sous ce rapport, plus persistant conservateur du caractère national que l'allemand lui-même, dans lequel les éléments étrangers ont subi des changements moins importants.

C'est, en effet, un phénomène linguistique curieux à examiner, que celui du remplacement graduel de l'antique et sonore prononciation de la langue hébraïque par les différentes prononciations provinciales, sourdes et assombries, des parlers locaux adoptés par les Juifs; puis de voir comment ces prononciations vulgaires, parties d'en bas, des classes inférieures, se sont lentement et insensiblement introduites dans les écoles et les

[1] La plupart des mots cités se trouvent dans les deux Chroniques de Psantir (*Chronique de Roumanie*, Jassy, 1871, et *Histoire de Roumanie relativement aux Juifs*, Lamberg, 1873), écrites en judéo-roumain et destinées aux classes illettrées de la société juive, en Valachie et surtout en Moldavie.

sphères savantes du judaïsme, et comment enfin elles persistent en grande partie de nos jours. Ce fait aurait pu ouvrir les yeux à ceux qui voulaient voir dans le judéo-allemand une corruption sémitique, ou le type d'une langue mixte.

Dans cette partie de notre étude, nous nous occuperons des mots, comme représentants de notions, et non comme de simples groupes phonétiques. Nous aurons donc à établir en quoi le lexique de notre parler diffère de celui de la langue littéraire, et à spécifier ainsi le caractère médiéval et dialectal du judéo-allemand.

Nous relèverons d'abord une série de mots allemands relatifs au culte et aux cérémonies religieuses.

Schule (*šil*), dans le sens de «synagogue», qu'on trouve encore dans la version de Luther[1]; Ducange rapporte que les Juifs d'Avignon appelaient aussi *Escole* leur synagogue;

Jahrzeit (*jūrtsāt*), pour «anniversaire de la mort», mot disparu de la langue littéraire, mais conservé dans les dialectes;

Jüdischen (*jidišn̥*) «circoncire», litt. «rendre juif» : cf. allemand dialectal *christen*, pour «baptiser»;

Kvater (*kvātr̥*) «parrain» (pour une circoncision), et *Unterfirer* (*într̥fir̥*) «parrain» (pour un mariage), ont gardé les termes allemands : *Gevatter* et *Unterführer* «Braut und Bräutigamführer».

Si le mot *lernen* s'est restreint à l'enseignement religieux, la cause en est historique : toute la science était alors concentrée chez les Juifs dans la Bible et le Talmud, tandis que la littérature profane était ignorée ou honnie.

On reproche généralement au judéo-allemand d'avoir donné à beaucoup de mots allemands des acceptions étrangères à la langue allemande; ce reproche est trop souvent fondé sur une connaissance incomplète de l'évolution historique du dialecte. En dehors des cas assez rares, dans lesquels des circonstances d'ordre social ou intime ont changé le sens d'un mot, — et un changement de cette nature est une véritable acquisition pour la langue, — notre parler a, nous ne le saurions trop répéter, gardé plus fidèlement que l'allemand moderne les acceptions du moyen-haut-allemand, ou de ses dialectes[2]. Par conséquent, dans le

[1] Luca, IV, 6 : Und er kam gen Nazareth.... und gieng in die *Schule* am Sabbathtage.

[2] Il a même gardé des formules archaïques dont le sens échappe à première vue. En voici un exemple : la formule mha. pour souhaiter la bienvenue, *Gote unde mir willekommen*, ou *Sit mir gote willekommen*, s'est abrégée en alaman en *gottikam*, *godikem*, *skolkuom* (Frommann, III, 345), tout comme le bavarois résume dans son laconique *Tsajiskristus* la phrase courante «Gelobt sei Jesus Christus!» (Schmeller, 172); eh bien, la formule stéréotype de ci-dessus est journellement répétée par la Juive à l'arrivée d'une de ses connaissances : *'s Kotsl* (Kotz = Gott) *kim!* c'est-à-dire «Sei Gott willkommen», sans nullement en connaître le sens.

domaine sémantique non plus, nous ne pouvons prendre la langue cultivée comme terme de comparaison, attendu que la langue littéraire, à cause des rapides transformations sociales, tend constamment à renouveler le sens des mots, tandis que les dialectes, pour des causes diamétralement opposées, conservent avec plus ou moins de persistance les anciennes acceptions.

Nous établirons donc, comme règle générale, qu'en dehors des cas d'analogie conformes aux tendances générales du langage, les sens des mots du judéo-allemand, qui ne se retrouvent pas dans la langue littéraire, sont purement et simplement des restes du moyen âge, des archaïsmes, qui peuvent encore aujourd'hui se retrouver dans les dialectes allemands. C'est ainsi que, suivant la voie de l'analogie, le judéo-allemand a remplacé le verbe *herrschen* «régner» (de *Herr*) par celui de *kinigen*, avec le même sens (de *Kinig* = *König*), tout comme l'anglais *to king*. Si le verbe *krigen* possède, en judéo-allemand, l'acception de «quereller, disputer», inconnue à la langue littéraire, c'est parce que le mot avait le même sens en moyen-haut-allemand[1] : il le gardait dans la version de Luther (remplacé plus tard par *zanken*), et la forme réciproque, *sich kriegen* = *zanken*, circule encore dans les dialectes de la Bavière et du Tyrol[1].

Comme tous les dialectes allemands, le judéo-allemand possède un stock de mots du moyen-haut-allemand qui n'existent plus dans la langue littéraire : à côté de *darfen* (=[be]dürfen), il a *turen* (*türn̥*) «être permis», du mha. *turren* (*ich*, *er tar*) «oser», mot qui se trouvait encore dans la version de Luther, mais qui y a été, depuis, incorrectement remplacé par «dürfen».

Ce caractère moyen-haut-allemand sera surtout mis en relief dans la seconde partie de ce travail, consacrée à la phonétique. Nous nous bornons ici au vocabulaire médiéval pour en citer quelques spécimens.

ANTPLEKEN «révéler, découvrir», du mha. *entblecken* «sichtbar machen»;

ENDE «vague, flot», du mha. *ende* «Flut»;

FARFLEIZEN «inonder», du mha. *vervlözzen* «übergiessen»;

FARSÇHART «étourdi», du mha. *verschart* «zerstreut»;

FARTSUKEN «emporter la rapine», du mha. *verzucken* «schnell hinwegnehmen»;

FARTUMELN «étourdir», du mha. *vertumeln* «betäuben»;

GEWELTIGEN «régner», du mha. *geweltigen* «überwältigen»;

LOGEL «sac», du mha. *lögel* «Fässchen»;

HOFERDIK «orgueilleux», du mha. *hoffertic* «hoffärtig, stolz»;

[1] Frommann, *Mundarten*, III, 130.

Masse «fardeau», du mha. *masse* «Last»;

Palaz «temple, palais, demeure», du mha. *palas* «Palast, Wohnung»;

Schallen «pousser des cris d'allégresse», du mha. *schallen* «jubeln»;

Schwechen «profaner», du mha. *(ver)schwechen* «herabsetzen, beschimpfen, verderben», etc.

Pour confirmer l'existence de ces archaïsmes, nous reproduisons les passages suivants, tirés de la version la plus récente des Psaumes en judéo-polonais (de 1863).

Ps. XVIII, 16 : es senen gesehen geworn di tifenis vun wasser un es hoben sich *antplekt* (= aufgedekt) di obgrunten vun der welt; XCVIII, 2 : var di velker in di oigen hot er *antplekt* sein gerechtikeit.... ; CXIX, 18 : *antplek* meine oigen as ich sol sehen wunder vun dein *Thora*.

Ps. XLII, 8 : ale deine *enden* (= Fluthen) und deine walen (*Wellen*) senen ariber gegangen iber mir; XCIII, 4 : di starken *enden* vun *jam*; CVII, 25 : er hot nor a sog geton un hot ofgestelt ein sturmwind und dos hot hoich of gehoiben seine *enden*.

Ps. LXIX, 3 : ich bin arein gekumen in tifenis vun wasser un der strom hot mich *varfleizt* (= überschwommen).....

Ps. XVIII, 15 : arois geschikt hot er seine feilen un hot sei *vartumelt* (= verwirrt); XXXIX, 7 : nor wi a *soten* geit arum der mensch, nor of gor nischt machen sei on *tumel* (= Unruhe); LX, 6 : du host uns ongetrunken mit wein vun *vartumlung* (= Taumel).

Ps. XVII, 12 : er gleicht wi ein leib (*Löwe*) wos gelust zu *vartzuken* (= der des Raubes begehret); XXII, 15 : wie a leib wos *vartzukt* (= reissender Löwe) un schreit; CIV, 21 : die lemperten schreien zu *vartzuken* (= nach dem Raube) un bēten vun got seir speis; CXXIV, 6 : geloibt is got wos er hot uns nit awek gegeben var a *vartzukung* (= Raub) zu seiere zēner (*Zähne*).

Ps. VIII, 7 : du host īm gemacht *geweltigen* (= herrschen) iber di werk vun dein hent; XIX, 14 : sei soln nit *geweltigen* iber mir.

Ps. X, 4 : der *roscho* mit sein *hoferdiken* (= stolzen) *ponim* meint, er wet nit forschen, es is nito kein got; CXL, 6 : bahalten hoben *hoferdike* (= hoffärtige) leit a netz far mir un strik.

Ps. LVI, 9 : leig meine treren in dein *logel* (= Sack); CXIX, 83 : wen ich bin geworn wi ein *logel* in roich.

Ps. LXVI, 11 : du host uns areingebracht in ein gefenknis, du host arof geleigt schwere *masso* (= Last) of unsere lenden.

Ps. V, 8 : ich wil mich buken akegen dein heiligen *palaz* (= Tempel) mit forcht var dir; XI, 4 : got in sein heiligen *palaz*, got wos in himel is sein stul; XXVIII, 2 : wen ich hoib of meine hent zu dein heiligen *palaz*; XLV, 17 : sei kumen on in *palaz* (= Palast); LXIX, 26 : seir *palaz* (= Wohnung) sol wern wīst un in seiere gezelten[1] sol nit sein kein einwoiner.

[1] Mha. *gezëlt* «Zelt».

Ps. XCV, 1 : lomer[1] *schallen* (= frohlocken) zu dem fels vun unser hilf; LXV, 14 : sei *schallen* (=jauchzen) ouch singen sei; XXXIII, 3 : spilt schein (*schön*) mit *schallung; XLVII*, 6 : got is geworn derhoiben bei *schallung*.....

Ps. LXXIV, 7 : sei hoben varbrent in feier dein *bes-hamikdosch*, bis in der erd hoben sei *varschwecht* (= entweiht) dem gezelt vun dein nomen; LXXXIX, 32 : wen sei weln *varschwechen* meine gesetz, un meine *mitswos* weln sei nit hiten; ib 41 : du host *varschweekt* zu der erd sein kroin.....

Le judéo-allemand possède de même un nombre considérable de mots dialectaux ou provinciaux tels que :

Goider « goître », bavarois *goder* « Gurgel, Schlund » (du mha. *goder*, id.);

Grabeln « tâtonner »; — bav. *grabbeln* « greifen, tasten »;

Gragern « faire du bruit »; — tyrol. *gragela* « lärmend und zankend reden », souabe *grageln* « streiten »[2];

Gratschen « gratter »; — bav., souabe et francon. *grätschen* « ertappen », silésien *gratschen* « kratzen[3] »;

Ikerscht « du moins »; — francon. et mha. *ëckert* « nur, bloss »;

Knetschen (*knëtšn̥*) « écraser »; — bav. *knötschen* « quetschen »;

Lekuch (*lëkiχ*) « pâtisserie »; — bav. *lekuch* (du mha. *lebkuche* et *lekuche* « Zuckerbrod »);

Mesch « laiton »; — souabe *mösch* et *möss* (du mha. *messe* « Messing »);

Milter (*mîltr̥*) « auge »; bav.-autrich. *molter* (du mha. *muolter* et *multer* « Mulde »);

Parschoin « personnage » (plutôt ironique); — autrich. et bav. *parschon* « Person »;

Pregeln « griller »; — bav. *bregeln* (du mha. *pregeln* « braten »);

Pugasche « foule »; — tyrol. *bugaschi* « Gesindel » (du français « bagage »);

Schretele « incube »; — dial. *schretel* « Kobold, Wichtlein » ou *schretele* « incubus » (du mha. *schretel*, de *schrat* « Waldteufel »);

Walgern « rouler »; — bav. et silésien *walgern* « rollen » (du mha. *walgern* = *walgen* « wälzen »), etc.[4].

Dans le vocabulaire d'un dialecte, comparé à celui de la langue littéraire, on peut distinguer trois procédés généraux qui se retrouvent dans tous les parlers populaires : le triage, parmi des synonymes, d'un terme unique pour exprimer l'idée respective;

[1] Forme abrégée de *lossen mir* et qui répond à la locution littéraire *lasset uns*...

[2] Frommann, *Mundarten*, III, 301.

[3] *Ibid.*, I, 348; IV, 169.

[4] Tous les mots que nous venons de citer sont familiers au judéo-valaque.

l'importance donnée à l'expressivité dans les conceptions du peuple; enfin les recours fréquents à des diminutifs pour exprimer le sens des formes primitives.

La langue littéraire a tiré des différents dialectes une riche moisson de termes synonymes, qu'elle utilise avec un sentiment esthétique tout particulier; elle emploie tel terme en poésie, tel autre en prose, un troisième dans le style familier, un quatrième dans le style vulgaire, etc.; les dialectes n'ont que faire de cette richesse apparente, de ce luxe raffiné, et se contentent de l'indispensable: *Aar* et *Adler*, *Born* et *Brunnen*, *beginnen* et *anfangen*, *billig* et *wohlfeil*, *Fittich* et *Flügel*, *Haupt* et *Kopf*, *Athem* et *Odem*, *Lippe* et *Lefze*, etc., seront représentés par une seule expression, sans qu'il en résulte un grand dommage pour le lexique du dialecte. Ou bien les deux synonymes deviennent indépendants par une différenciation logique, comme *reden* et *sprechen*: le second s'est limité en judéo-allemand à la récitation des formules magiques (cf. mha. *sprëchen* «wovon abwendig machen»).

Le peuple s'efforce partout de revêtir ses idées de formes expressives matérielles et palpables. C'est à cette tendance que les dialectes doivent leur véritable originalité et elle est une inépuisable source de rajeunissement pour les langues littéraires. Le vocabulaire de chaque dialecte doit être analysé à ce point de vue, si on veut y surprendre les conceptions originales, les idées sur lesquelles l'attention du peuple s'est fixée. Quelques-unes de ces conceptions peuvent être anciennes, et par conséquent communes à différents dialectes; d'autres, créations plus ou moins modernes, sont propres à une manière spéciale de voir et d'apprécier le monde extérieur.

Nous réunissons plus loin, dans une liste qui sera complétée dans le glossaire annexé à cette étude, un certain nombre de mots dialectaux qui sont autrement représentés dans la langue littéraire[1].

Abend = Auf der Nacht (*of dr naχt*), mais aussi uvnt, surtout dans la formule de salut: *gitn üvnt = guten Abend;* cf. Ps. lv, 18: ich ruf zu got un got wet mir helfen, *owent* un frī morgen un in mitten tog tracht ich un sifz...

Anbeten = bucken (*biken*): mha. *bücken* «neigen»; cf. Ps. lxxii, 11: es weln sich *buken* zu īm ale kinigen; lxxxi, 10: es sol nit sein bei dir ein obgot un du solst dich nit *buken* zu ein fremden got.

Anfangen = anhebben (*unhēbn*): cf. francon. *anheben* «beginnen», autrich.

[1] Les mots suivis par l'indication du volume et de la page se réfèrent à la revue de Frommann, *Die deutschen Mundarten*, Nürnberg, 1854-1877, sept volumes; les mots moyen-haut-allemands sont pris de Lexer, *Mittelhochdeutsches Wörterbuch*, Leipzig, 1872-1878, trois volumes. Les citations des psaumes ont été faites d'après la version judéo-polonaise mentionnée plus haut.

onhöben « anfangen » (I, 60; II, 185); Luther : wenn der Mensch aufhöret, so muss er *anheben;* Hölty : und die Grabgesänge *heben an* (Grimm).

Anziehen = anthun (*untn*) : cf. tyrol. *anthun* « sich ankleiden », francon. *anthun* « das Gewand anlegen » (I, 60); Luther (Deuteron. 25, 5) : ein Mann soll nicht Weiberkleider *anthun;* Göthe : in Sammet und in Seide war er nun *angethan* (Grimm).

Arzt = Doctor (*doktr*), comme dans les autres dialectes; de là le verbe *doktrn* « se soigner » : bav. *doktern* « Medicin nehmen ».

Augenbraue = Brem : bav. *bram,* pl. *brām* (de *Bram* « bord », mha. *brēm*); cf. Ps. XI, 5 : seine oigen sehen, seine *brēmen* pruven di menschen : LXXVII, 3 : du halst zu di *brēmen* vun meine oigen.

Ausbreiten = spreiten (*šprēitn*) : mha. *spreiten* « ausbreiten, überdecken », angl. *spread,* probablement en rapport avec *Spreu* « balle (de blé) », d'où *varspreien* ou *zuspreien* « zerstreuen »; cf. Ps. XVIII, 15 : arois geschikt hot er seine feilen un hot sei *varspreit;* XX, 15 : un es hoben sich *zuspreit* ale meine beiner.

Bach = Teich (*tāχ*); cf. Ps. I, 3 : er is gleich wi a boim wos is geflanzt of *teichen*-wasser; CXXXVII, 1 : bei di *teichen* vun *Bowel* dorten senen mir gesessen un geweint, as mir hoben sich dermant an *Tsion.*

Beginnen = anheben; voir *anfangen.*

Bereiten = greiten (*grēitn*) : mha. *gereiten* « sich zurecht machen, rüsten »; cf. Ps. XXIII, 5 : di *greitst* far mir dem tisch; LXV, 11 : do host *ongegreit* seier korn.

Betäubt = dill (*dīl*), d'où *dillen* « betäuben » : bav. *dill* « verwirrt »; cf. Ps. LXXVI, 8 : sei senen geworn *fardilt,* di harte herzer; LXXVII, 5 : ich bin *fardilt* un kon nit reden...

Betttuch = Leilach (*lālęχ*) : mha. *līlach,* de *līn-lach* « Leinenzeug », bav. *leilich;* mot employé encore par Heine :

> Der Nebel, der das Schlachtfeld bedeckt
> Als wie ein weisses *Leilich,*
> Zerfloss almählich...

Buckel = Höcker (*hoiker*) : mha. *hocker,* id.

Denn = warum (*vūrn*) : cf. Ps. XXXVIII, 5 : nischt is mēr gesund in meine beiner..., *worun* meine sind (*Sünde*) senen mir ariber ibern kop.

Dicht = gedecht : mha. *gediht* « häufig », bav. *gedicht* « dicht » : cf. Ps. X, 9 : wi a leib (*Löwe*) in sein *gedechten* weldl; XVIII, 13 : vun di *gedechten* wolken.

Eiter = Materie : mha. *matērje* id., en tyrol. *matēri* (IV, 2).

Erfahren = gewahr verden (*gevūr vērn*).

Ergreifen = dergreichen (*drgrāχn*) : *ergreifen* + *erreichen;* cf. Ps. VII, 6 : sol nochjogen mein feind meine seil (*Seele*) un sol ir *dergreichen;* XL, 13 : es hoben mich *dergreicht* meine sind un ich ken nit mēr sehen.

Erinnern = ermahnen (*drmānn*) : souabe *dermuna* (VII, 390); mha. *ermanen* « erinnern », comme dans le « Pauvre Iwein » :

> Do wart sīn hërze dës *ermant,*
> Wie er sīn ēre und sīn lant
> Hete verlorn und sīn wīp...

cf. Ps. XXII, 28 : sei weln sich *dermanen* un weln sich umkēren zu got ale

vun der welt; LXXVIII, 35 : wen er hot sei derschlogen, hoben sei
hoin gesucht un hoben wider a mol geforscht got, un hoben sich
nt as got is seiere starkeit...
CHER = FOCHER (*foχr*) : dial. *focher* « ventilabrum », siles. *fochern*
ern » (IV, 168).
IND = LUGER : déjà en 1488, *luoger* (Perles); mha. *lugen* « lauern »;
. V, 9 : got, fir mich in deine gerechtikeit vun wegen meine *lugers;*
7 : er wet zurikgeben dos beis (*Böse*) zu meine *luger;* LIV, 3 : es
1 mich varschlingen meine *lugers* den gazen tog... Voir *lauern.*
LSEN = STEIN (*štēin*); cf. Ps. LXXI, 3 : worun mein *stein* un mein
ig bistu...
USS = TEICH (*tāχ*); voir *Bach.*
ÜHSTÜCK = ANBEISSEN (*unbäsn*); bav. id., d'où aussi *Imbiss.*
BÄREN = GEWINNEN : mha. (*ein kint*) *gewinnen* « zeugen ».
NÜGEN = KLECKEN : mha. id., bav. *klecken* « ausreichen ».
RECHT = RECHTFERTIG : mha. *rëhtvertig* « gerecht, rechtschaffen »;
r, Hiob, 9, 2 : dass ein Mensch nicht *rechfertig* bestehen mag gegen
cf. Ps. XXXII, 11 : singt ir al wos ir seit *retchfartig* in harzen...
SCHWIND = GACH (*gech, gīch*) : mha. *gāch* « schnell », francon. *gāch*
); cf. Ps. CII, 4 : in dem tog wos ich ruf, entfer mir *gich*...
STERN = NECHTEN (*neχtn*) : mha. *nehten* « gestern Abend » (avec ce
léjà dans les Nibelungen), litt. « vergangene Nacht », vieux datif ad-
l, aujourd'hui répandu dans l'Allemagne du Nord et du Centre :
ächten, souabe *nähti* « gestern » (II, 180; IV, 36); cf. le grec tsaco-
έπφέρι (< *ἑσπέρι*) « hier », c.-à-d. *ἑσπέρα* = *ἐχθὲς*, et le slave
« hier », de *večerŭ* « soir » (d'où en judéo-allem. *večerę* « dîner »);
STERN = EINNECHTEN (*ēinneχtn*).
ÜNDEN = GRUNDFESTIGEN : mha. *gruntvestigen* id.; cf. Ps. LXV, 7 :
s er *grundfestigt* di berg mit sein *koach;* LXXVIII, 69 : wi di erd wos
si *gegrundfestigt* of eibig (*ewig*)...
SSEN = FEIND HABEN (*fänt hübn*) : locution formée analogiquement
s *lieb haben* = *lieben;* chez Luther, elle a le même sens que la lo-
feind sein « hassen »; Luca, 19, 14 : seine Bürger aber *waren* ihm
cf. Ps. V, 6 : du *host feind* ale wos tōn umrecht...
ASTELLEN = VERRICHTEN (*fareχtn*) : mha. *verrichten* « in Ordnung
en ».
TTE = GEZELT : mha. *gezëlt* id.; cf. Ps. XVI, 1 : got, wer mog woinen
1 *gezelt?* wer mog ruhen of dein heiligen barg?
ANNISBROD = BOCKSHORN (*boksrn*).
TER = KNEIPER (*knäpr*) : cf. *Kneiper* « Tauchergans », nd. *knieper*
ht » (Grimm).
CHE = KLOSTER (*kloistr*).
B = KOBER (*koibr*) : mha. *kober* « Korb, Tasche ».
NKHEIT = KRENK : mha. *krenke* a aussi le sens de « Krankheit » :
schwere *krenk*... bav. *krenke* « Kränklichkeit », francon. aux en-
de Main « épilepsie » (III, 120) : cf. Ps. XLI, 9 : a *krenk* wos is nit
1 heilen is in īm arein gegossen...
IS = REIF (*rēif*).
EL = KAULE (*koul*) : en Silésie [*Fleisch*]*kaule* « Kloss als Speise », à
e *kigt* « Sabbathspeise ».

Kümmern = harren (*hārn*).

Kutscher = Antreiber (*untrābr*).

Lächeln = schmeicheln (*šmēiχln*) : cf. anglais *smile;* Ps. xxxvi, 3 : si *schmeichelt* zu īm in seine oigen...

Lager = Geleger : mha. et bav. id.; cf. Ps. xxxvi, 5 : umrecht tracht er of sein *geleger*...

Last = masse : mha. *masse,* id. (cf. plus haut).

Lauern = lugen : cf. Ps. x, 8 : er setzt sich in der *lugung* vun derfer... seine oigen *lugen* of dem oruman; lvi, 7 : sei versamlen sich, sei *lugen,* sei hīten meine trit. Voir plus haut *Feind.*

Lehren = lernen (*lērnn*) réunit les deux sens comme en mha. et dans les dialectes allemands actuels.

Leicht = gering (*gring'*) : mha. *geringē* «leicht und schnell»; la langue littéraire n'a gardé que le sens figuré.

Metzger = Häcker : mha. (*vleisch*) *hacker.*

Mittag = Warmes : mha. *warmuos* (*warm muos*) «cibi ex oleribus». autr. *woarmas* «Frühstück» (v, 107); bav. *woremes* «Frühstück» Bayrisches Wörterbuch, i, 292 et 847.

Munde = Maul (*moul*) : mha. *mūl* a aussi le sens de «Mund» : das blūt īm ran über mūl und über bart (*Lexer*).

Niemals = keinmal (*kēinmūl*) : plattd. *keinmol* (i, 508) : cf. Ps. xvi, 5 : wer es tut asoi falt *kein mol* nit anider.

Oft = viel mal (*fil mūl*); cf. Ps. lxxviii, 40 : wi *vil mol* hoben sei īm wider gespenigt...?

Oheim = Vetter (*fetr*) : mha. *vetter* «Vatersbruder».

Ohrfeige = Patsch (d'où le verbe *patschen*), onomatopée commune aux dialectes et qui se trouve encore dans Goethe (Goetz v. Berlinchingen iii, 11 : Und wenn ihr seht dass sie mich angreifen, so fallt ungesäumt in die Seiten. Wir wollen sie *patschen*); Ps. xlvii, 1 : ale velker, *patscht* mit di hent.. cf. Flaska (*flāsk'*), id., mha. *vlasche* «Maulschelle», autr. *flaska,* id.; une onomatopée identique est Boch (cf. *pochen*) pour *Faustschlag.*

Pflug = Acker (*akr*), importante métonymie.

Plaudern = plauschen (*ploušn*) : bav. *plauschen* «schwatzen» (iv, 333).

Rätsel = Reteniss (*rētenīš*) : mha. *retnuss* «Rätsel»; Ps. lxxviii, 2 : ich wil ofenen mit gleicheniss rēid mein moul, ich wil ousreiden *retenissen* vun varzeiten.

Raupe = Abfresser (*ubfresr*) : die Raupen fressen alle Blätter ab (Grimm); cf. Ps. lxxviii, 46 : er hot obgegeben zu dem *obfresser* seier frucht; cv, 35 : er hot geheissen un der heischreck (*Heuschrecke*) is gekumen un der *obfresser* gor on a zol.

Riechen = schmecken : mha. *smecken* «riechen, duften», de même dans les parlers alaman et bavarois; cf. Ps. cvi, 7 : a nos hoben sei un kenen nit *schmeken.*

Rund = Keulig (*kālеχik* : *Keule* + ig, *Keule* étant un doublet de *Kugel*); voir plus haut.

Schädel = toter Kopf (*tōitrkop*); mha. *toter kopf* «calvaria», plattd. *dotnkopp* (ii, 27).

Schauen = gucken (*kiken*) : mha. *kieken,* hol. *kiken,* a pénétré dans les dialectes mitteldeutsch et de là en oberdeutsch, et a banni presque dans

les langues nordiques le verbe «schaueu» : cf. Ps. LXVI, 7 : seine ougen *kuken* of di velker; LXXXIV, 11 : un gerechtikeit *kukt* arois vun himel : CII, 20 : er hot *arobgekukt* vun sein heiliger hoichkeit; got hot vun himel sich *zugekukt* zu der erd.

Schenkel = Diech (*dīχ*) : bav. et silés. *diech* «Keule am Geflügel» (= mha. *diech* «Oberschenkel»).

Schimpfen = sudeln (*sīdl̥n*) : mha. *sudelen* «beschmutzen»; cf. Ps. XXXV, 15 : sei hoben *gesīdelt* un nit antschwigen geworn; LV, 13 : nit a feind *sudelt* mich, wos ich wolt vartrogen...

Schmecken = versuchen (*farsīχn̥*) : mha. *versuchen* «kosten».

Schmerz = wehtag (*vētik'*) : mha. *wetac* «Leiden»; cf. Ps. XXXVI, 19 : mein *weitog* steit stendig akegen mir; LXVIII, 7 : a zitternis hot sei ongenumen dorten, a *weitog* wi vun a gewinerin.

Schmetterling = Sommervögelein (*sīmrfēgele*) : westfal. *sumerfugl* (IV, 77).

Schmutzig = kothig (*koitik'*).

Schulter = Achsel (*aksl̥*).

Schürze = Vortuch (*fartīχ*) : bav. *fürtig* «Schürze» (IV, 455).

Schwanger (sein) = tragen (*trūgn̥*) : mha. *trāgen* «tragen im Mutterleibe».

Sclave = Knecht : de même chez Luther (Genèse, XL, 17 : der hebräische *Knecht* (Joseph) den du uns herein gebracht hast...).

Stockwerk = Garn (*gūrn̥*) : mha. *gaden*, bav. *gaden* et *garn* (Schmeller, I, 871); cf. Ps. CIV, 4 : der wos macht vun wasser baltens (*Balken*) far seine *goren*; ib. 13 : er macht ontrinken berg vun seine *gorens* arob.

Stossen = stüppen (*štīpn̥*) : mha. *stupen* «stacheln, antreiben, wegstossen».

Strumpf = Socke (*sok*) : mha. *socke* «Strumpf».

Suppe = Jauche (*jouχ*) : cf. le polonais *jucha* «jus» (dimin. *juszka*); le sens péjoratif («jus de fiente») date du XVIe siècle : «es bedeutet im XV Jh., wo es sich zuerst landschaftlich nachweisen lässt, sowie in XVI, nur Brühe, Suppe» (Grimm, s. v. Jauche).

Tanne = Tennenbaum (*tennboim*) : mha. *tanboum* «Tanne».

Tasten = tappen (*tāpn̥*) : cf. Ps. CXVI, 7 : seiere hent sei kenen nit *tapen*...

Tauschen = beuten (*bātn̥*) : mha. *biuten* «tauschen, handeln», bav. *beuten* «verteilen»; cf. Ps. XLVI, 3 : wen di erd wert *varbiten* un wen barg fallen arein...; CII, 27 : sei ale weln wi a kleid zufoulen, wi a kleid *beitst* du sei iber un sei weln sich *obbeiten*.

Trommel = Pauke (*pouk*).

Überall = um und um (*imīdīm*) : mha. *ummedumme* «überall», en Carinthie *umadum* «ringsum» (IV, 244, 548).

Überlegen = klären (*klērn̥*) : mha. *klaeren* «klar machen»; cf. Ps. XIII, 3 : bis wanen wel ich alz *klēren etsos* in mein seil (*Seele*)?

Uhr = Seiger (*šēiger*) : mha. *seiger* «Uhr», primitivement «Sand-, Wasser-Uhr», d'où aussi le polonais *zegar*.

Vater = Tate (*tātę*) : bav. *tatta*, tyrol. *tate*, etc.

Verbergen = behalten (*bahāltn̥*) : mhd. *behalten* «verwahren»; cf. Ps. XVI, 8 : hīt mich wi di schwarzapel vun oig, in dem *soten* vun deine fligel solst mich *bahalten*; XIX, 8 : keiner nit ken sich *bahalten* far ir hitz.

Verwandter = Freund (*frānt*) : de même en Tyrol, Hesse, Bavière

IMPRIMERIE NATIONALE.

(Schmeller, I, 614) : ailleurs aussi la notion de « parent » est rendue par celle d'« ami ».

Warum = für was? (*far vüs?*).

Wäsche = Gerät (*grēt*) : bav. *gerait* « Zeug ».

Zimmer = Stube (*štīb*) : mha. *stube* « kleines Wohnhaus », tyrol. id. (IV, 2).

Zürnen = bösern (*bēsrn*) : mha. *boesern* « schlechter werden, ärgern » ; bav. *bosern* « zornig sein ».

Zusammen = in einem (*inēinm*) : mha. *in ein* « zusammen » ; cf. Ps. XIV, 3 : ale *in einem* senen sei vardorben ; XXVI, 4 : ich bin nit gesessen *in einem* mit falsche menschen.

Zuspeise = Zumüse (*tsīmīs*) : mha. *zuomüese* « Zuspeise », souabe *Zimmes* id. : chez Elie Levita : *zumis* « légume » (= *Gemüse*).

Lazare Sainéan.

(*A suivre.*)

À PROPOS DES INITIALES LATINES.

On sait l'extrême importance de la disposition des mots dans la versification latine archaïque, en particulier dans la portion de vers qui suit la coupe principale. Ainsi, il peut sembler à première vue indifférent, au point de vue métrique, qu'une succession de cinq longues soit répartie d'une manière quelconque entre les mots qui les forment : il n'en est rien, et si, dans le second hémistiche d'un vers trochaïque ou ïambique, ces mots sont l'un un spondée — —, l'autre un molosse — — —, ils doivent se présenter dans cet ordre — —, — — —, et non inversement. Ce qui est vrai des groupes de deux ou trois longues est vrai aussi de leur monnaie, et à supposer que la structure générale du vers permette de faire succéder indifféremment les longues et les brèves de cette façon, ◡ ◡ — ◡ ◡ ◡ ◡ — ou de cette autre ◡ ◡ ◡ ◡ — ◡ ◡ —, deux mots ◡ ◡ — et ◡ ◡ ◡ ◡ — ne pourront se présenter que dans cet ordre ◡ ◡ —, ◡ ◡ ◡ ◡ —, et non inversement. Ces règles sont en relation étroite avec des observances métriques que ce n'est pas le lieu de rappeler. Nous les examinerons ici à un point de vue différent[1].

[1] La question est traitée au point de vue métrique dans Havet-Duvau, *Cours élémentaire de métrique grecque et latine*, 4e éd., §§ 267 et suiv., spécialement § 276.

Si l'on compare quelques exemples, pris au hasard, de groupements licites (type ——, ———, et sa monnaie) avec ce que donneraient les mêmes groupes renversés, on constate que le résultat de l'observance que nous venons de rappeler est de doubler le nombre des coïncidences de l'initiale du mot et du temps marqué du vers. Dans le tableau ci-dessous, les syllabes frappées du temps marqué sont en caractères gras :

FORMES LICITES.	FORMES ILLICITES.
te*cum* **coni***unc***tus**	**coni***unc***tus** *te***cum**
mo*res* **me***lio***res**	**me***lio***res** *mo***res**
lu*do* **fi***dicinio*	**fi***dicin***io** *lu***do**
ta*bulis* **ex***scrip***tos**	**ex***scrip***tos** *tabu***lis**
me*rito* **medi***ta***bar**	**medi***ta***bar** *me***ri***to*
ius*sit* **di***midi***um**	**di***midi***um** *ius***sit**

Cette coïncidence du temps marqué du vers et de l'initiale du mot dans les seuls groupements licites est, sans aucun doute, un fait dont il convient de tenir compte dans l'étude de la nature spéciale des initiales latines. Non que nous voulions en conclure que les initiales latines aient eu, à l'époque de Plaute, une intensité propre, comparable à celle qu'acquérait accessoirement toute syllabe frappée du temps marqué; mais leur caractère propre était tel que la coïncidence de l'ictus et de l'initiale était en quelque mesure recherchée par les poètes.

Ce n'est pas ici le lieu de traiter la question infiniment complexe et obscure de la qualité propre des initiales latines. Rappelons seulement que, dans le développement postérieur du latin, et d'une façon très nette, en particulier, dans le gallo-roman, les syllabes initiales non accentuées, c'est-à-dire, au point de vue roman, non frappées de l'ictus du mot, ont un sort différent à la fois de celui des syllabes toniques (fortes) et des syllabes atones (faibles) non initiales. Elles ont, dans une certaine mesure, échappé aux altérations qu'ont subies les premières, et aux affaiblissements qu'ont subies les secondes : c'est-à-dire qu'elles apparaissent moins comme ayant été prononcées avec plus d'intensité (l'intensité est une cause fréquente d'altération du timbre), qu'articulées avec plus de netteté que les non-initiales. De là, par exemple, les doublements de consonnes, à l'initiale, en italien, étudiés autrefois par M. H. Schuchardt (*Romania,* t. VI, p. 593).

Une telle qualité de l'initiale, sans être exactement l'intensité, est plus compatible avec l'ictus qu'avec la dépression rythmique; de là une certaine propension à faire tomber l'ictus sur les initiales. Mais toute la versification de Plaute contredit l'hypothèse d'une intensité propre aux syllabes initiales, à cette époque.

Il est à peine besoin de faire remarquer que la recherche de

l'allitération, à titre d'ornement accessoire de la versification archaïque, rentre dans le même ordre de faits. L'allitération, fréquente chez Plaute, se retrouve à un plus haut degré dans le vers saturnien. D'autre part, dans ce dernier système de versification, une observance essentielle, la règle de Korsch, a pour résultat d'amener le retour des initiales non sous le temps marqué, — si l'on admet que le saturnien soit véritablement un vers ïambique, — mais, du moins, à des places régulières :

consol, censor, aidilis
in., fin.: – in., fin.; — in.

et non, ce qui serait conforme à l'ordre de la prose, mais contraire à la règle de Korsch :

aidilis, consol, censor
in., m., fin.: – in., fin.; — in.

Louis Duvau.

À PROPOS DE ἄεθλον [1].

Dans l'un des derniers fascicules du Journal de Kuhn (XXXVII, p. 405), M. Zupitza reprend pour son compte le rapprochement proposé par Georges Curtius entre le grec ἄεθλον et le gothique *wadi* «gage». Il déclare avec une certaine solennité que le rapprochement fait partie du «fonds inaliénable de l'étymologie gréco-allemande» (gehört zum eisernen bestande der griechischen wie nicht minder der deutschen etymologie).

Pour M. Zupitza, ni la différence du sens, ni les difficultés de phonétique ne sont un empêchement... Mais une affirmation, si catégorique qu'elle soit, ne peut tenir lieu de démonstration. Entre le bas latin *vadium*, origine du gothique *wadi*, et le grec ἄεθλος, il n'y a aucune espèce d'affinité. Ce «fonds inaliénable de l'étymologie gréco-germanique» a besoin d'une revision sévère et exempte de parti pris : il contient un certain nombre de valeurs n'ayant plus cours.

Michel Bréal.

[1] Voir ces *Mémoires*, XI, 130.

NOTES

SUR

LA TRANSCRIPTION ARABICO-MALGACHE

D'APRÈS

LES MANUSCRITS ANTAIMORONA.

L'islamisation des tribus maritimes de Madagascar n'a pas laissé de traces profondes. J'ai indiqué dans mes *Musulmans à Madagascar et aux îles Comores*[1] l'itinéraire probable des migrations arabes, l'époque très incertaine de leur arrivée dans la grande île africaine, l'accueil fait aux prétendus envoyés du *Califfe de la Mecque*[2] par les tribus de la côte orientale, et les causes nombreuses et diverses de l'échec des propagateurs de l'Islâm. Les Malgaches n'ont retenu du Qorân que les formules pieuses analogues aux invocations propitiatoires du culte indigène; le sikidy[3] s'est augmenté du علم الرمل[4]; la langue, plus particulièrement les dialectes des provinces maritimes, s'est enrichie d'un certain nombre de mots arabes[5]; enfin, l'usage de l'alphabet arabe, employé d'abord par les *ombiasy*[6] et les *mpisi-*

[1] Paris, in-8°, 1re partie, 1891; 2e partie, 1893; la troisième partie, actuellement sous presse, paraîtra au commencement de 1902.

[2] Cf. mes *Musulmans à Madagascar et aux îles Comores*, 2e partie, p. 63-68, et Flacourt, *Histoire de la grande isle Madagascar,* Paris, 1661, in-8°, p. 17-18. Flacourt, qui a décrit avec un soin scrupuleux les mœurs et les usages des Antanosy et des tribus voisines, est un guide peu sûr en ce qui concerne la date et les circonstances de leur islamisation. Il accepte, par exemple, les conséquences d'une légende qui fixe au commencement du XVIe siècle l'arrivée d'une mission arabe envoyée par le *Califfe de la Mecque.* Nous savons, au contraire, que les Khalifes ne résidaient plus à la Mekke depuis la fin du VIIe siècle et que le Khalifat fut anéanti par les Mongols en 1258. Cf. à ce sujet l'article de M. René Basset sur les brochures malgaches de M. Max Leclerc (*Bulletin de la Société de géographie de l'Est*, 1888, 2e et 3e trimestres, p. 336; Nancy).

[3] Art de la divination.

[4] Litt. : *la science du sable*, géomancie. Cf. mes *Musulmans à Madagascar et aux îles Comores*, 1re partie, p. 73-100.

[5] J'en donne la liste complète dans la 3e partie de mes *Musulmans à Madagascar.*

[6] Sorciers.

IMPRIMERIE NATIONALE.

kidy[1] pour la divination et la confection des amulettes, s'est généralisé chez les peuplades des côtes sud-orientale et nord-occidentale. Ce sont des marques évidentes de contact prolongé, mais non d'influence prépondérante; elles dénotent un effort de propagande soutenu et témoignent d'un insuccès inhabituel à la pénétration islamique. Le Malgache s'assimile volontiers les mœurs, les croyances et les méthodes étrangères qui ne doivent pas modifier sensiblement son état physique et moral. Sa philosophie tient tout entière dans le proverbe : *mamy ny aina*. « *La vie est douce* telle que nous ont appris à la vivre nos ancêtres. Les dieux bienfaisants fertilisent la terre, fécondent les troupeaux, gardent les villages et protègent le foyer. Que Andriamanitra[2] soit béni de sa paternelle sollicitude! Nos offrandes à Angatra[3] apaisent sa colère et sa soif de deuil et de sang. » Cette profession de foi naïve et simpliste exclut toute volonté d'un relèvement social, tout désir de changement progressiste, toute recherche d'un avenir différent du présent. L'innovation ne l'attire pas, si elle a pour résultat de contraindre à une besogne assidue ce travailleur intermittent; de rendre vertueux et sobre ce Polynésien léger, sans morale et amant de l'alcool; de convertir à un dogme sévère comme l'Islâm ou élevé comme la foi chrétienne cet épicurien sceptique, fidèle aux seules dévotions utilitaires, qui ne prie *que* le dieu du mal, pour se préserver de ses maléfices. Les tribus musulmanes n'ont en somme conservé que la lettre du Qorân, si je puis ainsi dire. La littérature indigène était seulement orale pendant la période antéislamique[4] malgache. La langue écrite date des migrations arabes; elle en est le principal et presque l'unique souvenir.

L'alphabet arabe — d'une langue sémitique flexionnelle — a dû subir d'importantes modifications phonétiques pour transcrire, inexactement encore, les consonances malgaches — d'une langue polynésienne agglutinative. — J'ai indiqué dans une précédente étude[5] l'équivalence des lettres spéciales aux deux langues; je vais les rappeler en y ajoutant les transcriptions nouvelles du créole français en caractères arabes.

ا se prononce *a*. Il est employé quelquefois comme consonne-voyelle, souvent comme voyelle simple au lieu du *fath'a*, souvent aussi comme lettre d'appui de la consonne précédente déjà voca-

[1] Devins; ceux qui devinent l'avenir par la pratique du *Sikidy*.

[2] Litt. : *Andriana*, le prince; *manitra*, parfumé, odoriférant. C'est le génie du bien.

[3] Le génie du mal.

[4] *Antéislamique* doit s'entendre : avant l'introduction de l'Islâm à Madagascar.

[5] *Les Musulmans à Madagascar*, 1re et 3e parties, *passim*.

lisée par le *fath'a;* enfin, comme signe nul, sans valeur phonétique ni orthographique. Exemples :

M.[1] أَفَرَ *afara*[2], derrière;

M. اكُوْرِيْ *akory*, comment;

C.[3] اِ *i*, un;

C. اَوُ *avou*[4], vous;

C. اَلِ *alé*, allez;

M. يايا *zaza*, enfant;

M. بابا *baba*, père;

M. وِيَّاوِيْ *viavy*, femme;

M. مِفُهَا *mifoha*, se lever;

C. الُرَج *loranzi*, l'orange;

M. اطَلَطَوَ *talata*, mardi;

C. اَلَّا *la*, il n'y a pas;

C. جُوْاَلِيْ *zoli*, joli, bon;

C. سُوْطِا *soté*, sortez.

ب se prononce *b* comme en français et en arabe. Exemples :

C. بَطَلَطَوَ *batata*, patate;

M. اُبُوْنِيْ *ambony*, au-dessus;

C. لِبُوَ *li bon*, il est bon.

[1] M. indique les mots malgaches.

[2] L'alphabet européen usité à Madagascar a été introduit par les missionnaires anglais de la Société de Londres, qui ont ouvert la première école européenne à Tananarive vers 1820. Les lettres *c*, *q*, *u*, *w* et *x* n'existent pas en malgache; *o* se prononce *ou*, et *j*, *dz;* *i* final s'écrit *y*. Nous avons indiqué la chuintante par *ṣ*, le son *gn* par *ñ* tildé et *ng*, comme dans l'allemand *engel*, par *ṇ*. Ces trois consonances sont particulières aux dialectes des provinces et n'existent pas en antimerina ou hova.

[3] C. indique les mots créoles. J'en donne l'étymologie dans la traduction du vocabulaire créole-antaimorona.

[4] Nous avons employé pour le créole une transcription française se rapprochant le plus possible du mot français dont il provient.

ت se prononce généralement *ts*, rarement *t* et quelquefois *s*. Exemples :

M. تِيْ *tsy*, ne pas;

M. تَرَ *tsara*, bon;

M. تكُوْ *tiako*, j'aime:

C. تَمُوْدِيْ *samoudi*, samedi;

C. مَرُتِ *marsé*, marchez.

ث ne s'écrit pas en malgache. La double consonne *ts* se transcrit par ت, comme on vient de le voir dans les exemples précédents.

ج se prononce quelquefois *z*, généralement *dz* pour la transcription du *j* malgache, jamais *dj* comme en arabe. Cette dernière consonance n'existe pas en malgache. Exemples :

M. سَبَجَهَا *izam-bazaha*, noms de nombre français;

C. وُذُجُوْ *ozouzou*, onze;

C. جُوَ *zoua*, oie;

M. سُوْجُوْ *sonjo*, plante comestible;

M. مُجَغَ *Mojanga*, ville importante de la côte nord-ouest[1].

ح se prononce comme *h* dans *hauteur*. Cette aspirée arabe spéciale ne se rencontre que dans les mots arabes passés en malgache. Exemples :

M. اَلَّحَدِ *alahady*, dimanche[2];

M. مُحَمَدُ *Mohamado*, le prophète Moh'ammed[3].

خ n'existe pas en malgache. Il se prononce *k* dans les mots d'origine arabe où cette lettre s'est conservée.

[1] Improprement appelé *Majunga*. Cette inexplicable orthographe a prévalu et est devenue officielle.

[2] De l'arabe الاحد.

[3] De l'arabe محمد.

Exemples :

M. أَلَاكَمِيسِّي *alakamisy*, jeudi [1];

M. خَارِجَا *karija*, terme de géomancie [2].

د s'écrit ڊ pour le différencier du ذ. Il se prononce *d* comme en français et en arabe. Exemples :

C. لِيِّدِيْ *lidi*, lundi;

C. دِ *di*, deux:

C. أَدِوَ *adiva*, devant;

M. مَدُيَا *mandoa*, vomir;

M. أَدَلَ *adala*, fou.

ذ se prononce *j* (*dz*) et quelquefois *z*. Exemples :

M. مَذَكَ *manjaka*, régner;

C. ذِيْدِيْ *dzidi*, jeudi;

C. أَسِذِيْ *asizé*, asseyez-vous.

ر se prononce *r* comme en arabe et dans l'italien *ricord*. Exemples :

C. رِ *ri*, riz;

C. مَكَرِيْدِيْ *makaridi*, mercredi:

C. دَرِيْرَ *darira*, derrière;

C. طُرَ *toura*, trois;

M. فَرِيْ *fary*, canne à sucre;

M. مَرُ *maro*, beaucoup;

M. مَهِرِ *mahery*, fort.

[1] De l'arabe الخميس.

[2] De l'arabe الخارجة *en dehors, sortant. Karija*, qui est usité seulement comme terme de géomancie, représente la XII[e] figure du علم الرمل, عتبة الخارجة *'Otbat el-Kharidjah.*

ز se prononce *z*. Cette lettre se rencontre surtout dans les mots arabes passés en malgache. Exemples :

M. ازُبَانَا *azobana*[1], nom du 16ᵉ jour du mois;

M. زُهُرَ *zohora*, terme de divination[2];

M. زَهِتْرَ *zahitra*, radeau de bambous.

س se prononce *s* comme en arabe et en français dans *son*. *sage*. Exemples :

C. دِسِمَعْ *disiman*, doucement;

C. سُوْسِيْ *soci*, sorcier;

C. سِيْسِيْ *sisi*, six;

M. وَسَرِ *voasary*, orange;

M. سَاسَتْرَ *sasatra*, fatigué;

M. سَاهَزِ *sahaza*, suffisant.

ش se prononce *ch* (*ṣ*) comme en français et en arabe. Cette consonance n'existe que dans les dialectes provinciaux qui emploient souvent la chuintante au lieu de la sifflante antimerina[3]. Exemples :

M. مَشِيْنَا *maṣina*, salé. Antimerina : *masina;*

M. شِيْوِيْ *ṣivy*, neuf. Antimerina : *sivy;*

C. دِشِيْ *diṣi*, dix[4];

C. دِمَشِيْ *dimanṣi*, dimanche.

[1] De l'arabe الزبانة *ez-zoubânat.*

[2] De l'arabe زهرة Vénus.

[3] Nous employons la dénomination *antimerina*, au lieu de *hova*, qui a été improprement adoptée. *Hova* est un nom de caste qui n'a jamais désigné, chez les indigènes, les habitants de l'Imerina ou ce qui est particulier à cette province.

[4] Les créoles emploient fréquemment la chuintante au lieu de la sifflante française et réciproquement. Exemples :

FRANÇAIS.	CRÉOLE.
chou	*sou* (légume)
sou	*chou* (monnaie)
chien	*sien*

ص s'écrit ص, pour le différencier du ض, et se prononce *s*, comme dans *signe*, *somme*. Il n'est guère usité que dans les mots d'origine arabe. Exemples :

M. اَلصَّرَفَا *asarafa* [1], 12e jour du mois;

M. صَانْدُكِي *sandoky* [2], caisse.

ض se prononce *d* comme dans *date*, *dire*. Il ne se rencontre également que dans les mots arabes passés en malgache. Exemple :

M. ضَاحِكَا *dahika*, première figure du sikidy.

ع se prononce de façons très différentes : tantôt *a* comme dans *ami*, *arbre*; tantôt *n* comme dans *neutre*, *nom*; quelquefois comme l'*n* sourd de *an*, *on*; *ñ*, dans les dialectes provinciaux, comme dans *règne*, *châtaigne*; et même *ng* comme dans *angle*, *ongle*. Le son arabe du ع n'existe pas en malgache. Exemples :

M. عَنَكَو *anakavy* [3], sœur;

M. عَنَلَهِيْ *analahy* [4], frère:

C. عُ *nou*, nous;

M. ع *ny*, le, la les;

C. وِطِمَعْ *vitiman*, vite;

C. دِسِمَعْ *disiman*, doucement;

M. مَهَرِع *mahareñy* [5], entendre dire;

M. مَرِيْعِيْنَا *mareñina*, sourd;

M. إِعِيْ *iñy*, celui-là, cet (homme-)là;

M. أَوَعْ *avango* [6].

غ, dont la prononciation arabe n'existe pas en malgache, se

[1] De l'arabe الصَّرْفة.
[2] De l'arabe صندوق.
[3] Litt. : *l'enfant femelle* (de mêmes parents).
[4] Litt. : *l'enfant mâle* (de mêmes parents).
[5] Expression provinciale correspondant au *mahare* antimerina.
[6] Voir ce même mot dans le vocabulaire créole-antaimorona.

prononce généralement *g* dur ou *ng*, comme dans *gare*, *langage*, et quelquefois *k*. Exemples :

M. غِيْدُرُ *gidro*, espèce de maki :

M. غَاغَ *gaga*, étonné;

M. غِيْشِيْ *gisy*, oie;

M. طُوْغَ *tonga*, venir;

M. مِتَغَنَا *mitsangana*, se tenir debout;

M. مَغَيْكَ *mangaika*, défier:

M. الَغَفُرَ *alakafora*[1], 15ᵉ jour du mois.

ف se prononce *f* comme en français et en arabe. Exemples :

C. فِيْ *fi*, fille;

C. فُرِيْ *for*, fort:

C. فَيْ *faille*, sans force:

M. فَرِ *fary*, canne à sucre;

M. فَلُوْ *falo*, parties sexuelles de la femme;

M. مِفُهَا *mifoha*, se lever.

ق se prononce *k*. Cette lettre ne se rencontre que dans les mots d'origine arabe. Exemples :

M. قَدِمُ *kadimo*, ancien[2]:

M. الَقَلِبِ *alakaliby*, 18ᵉ jour du mois[3]:

M. الَقَوْسِ *alakaosy*, 9ᵉ mois[4]:

M. طَرَيْقِ *taraiky*, 13ᵉ figure du sikidy[5]:

M. الَعَقَرَبُ *alakarabo*, 8ᵉ mois[6];

M. الَقَمَرُ *alakamaro*, terme de géomancie[7].

[1] De l'ar. الغفر *el-ghafr*, trois petites étoiles dans la constellation de la Balance.
[2] De l'arabe قديم *qdim*.
[3] De l'arabe القلب *el-qalb*, le cœur.
[4] De l'arabe القوس *el-Qous*, le Sagittaire.
[5] De l'arabe طريق *ṭariq*, la voie, le chemin
[6] De l'arabe العقرب *el-'Aqrab*, le Scorpion.
[7] De l'arabe القمر *el-Qamar*, la lune.

ك se prononce *k* comme en arabe et en français. Exemples :

C. كُكُوْ *coco*, coq;

C. كَطِيْ *kati*, quatre;

C. كِزِي *kizi*, quinze;

M. أَكُكُ *akoho*, poule;

M. مَلَكَ *malaka*, prendre;

M. مَكَ *maka*, prendre.

ل se prononce *l* comme en français et en arabe. Exemples :

C. أَلِ *alé*, allez;

C. لِ *li*, lui;

C. لَطِرَ *la téra*, la terre;

M. لِلَهِ *lehilahy*, homme;

M. لَكَنَ *lakana*, pirogue.

M. مَهَلَلَ *mahalala*, savoir.

م se prononce *m* comme en français et en arabe. Exemples :

C. مُطِ *monté*, montez;

C. مِمُوْ *mémou*, même;

C. زُوْمِ *zomé*, homme;

M. مَهِفَ *mahefa*, pouvoir;

M. مَامِيْ *mamy*, doux.

ن se prononce *n* comme en français et en arabe. Exemples :

C. نِوف *nef*, neuf[1];

C. كَنَ *cana*, canard;

C. نَا *na*, il y a;

[1] نوف est un curieux exemple de و muet suivant une vocalisation d'un autre ordre, le *kesra*.

M. مِنَ *mena*, rouge;

M. مَانِيْنُوْ *maneno*, produire un son.

ه se prononce *h* comme dans *hauteur*, *hâte*. Exemples :

C. مَهُوْكِيْ *mahoki*, manioc;

C. لُهُوْ *loho*, là-haut;

M. نَاهِيْطَا *nahita*, il a vu;

M. اَلُهَا *aloha*, devant;

M. لَهْ *laha*, si.

و se prononce tantôt *ou* et *o* comme dans *outre* et *orgue*; tantôt *v*. Exemples :

C. دُوْ *dou*, du;

C. بِيْفُوْ *bifou*, bœuf;

C. مُوْيَا *moua*, moi;

C. دُوْ *do*, donc;

C. وُ *vou*, vous;

C. وِطِنِ *vitini*, vingt et un;

M. وَدِيْ *vady*, épouse;

M. وسَرِ *voasary*, orange;

M. نُنُوْ *nono*, sein;

M. هُوَوْ *hova*, nom de caste.

ي se prononce *i* et *z*. Exemples :

C. لِيْدِيْ *lidi*, lundi;

C. ذِيْدِي *dzidi*, jeudi;

M. تِيْشِيْ *tsisy*, il n'y a pas;

M. طِيْاكُوْ *tiako*, j'aime;

C. يارِكُوْ *zariko*, haricot;

C. يُومْ *zomé*, homme;

M. يَاهُوْ *zaho*, moi;

M. إِي *izy*, lui.

Le *p* malgache se transcrit par un ف avec deux *techdid*, ou un *techdid* et le même signe au-dessous. Exemples :

C. فَو *pa*, il n'y a pas;

C. اسوفير *aspère*, attends;

M. افغا *ampinga*, bouclier;

M. افو *am-po*, au cœur.

Le ر avec l'un des *tanouîn*, ou un *techdid* et le même signe au-dessous, un *fath'a* et un *kesra*, un *techdid* et un *fath'a* ou un *kesra* ou un *dhamma*, se prononce *dr* ou *tr*. Exemples :

M. ورر *vorondro*, patate;

M. ار *andro*, jour;

M. مر *mandry*, dormir;

M. اطيورياكا *Antaivandrika*, nom d'une tribu de la côte orientale;

M. ميطور *mitondra*, apporter;

M. رغ *trano*, maison;

M. رر *tratra*, poitrine;

M. هدر *hoditra*, peau;

M. طوكوار *tokoatry* [1], entièrement;

M. لور *lavitra*, loin;

M. ريونا *trozona*, baleine.

Chaque consonne malgache est suivie de sa voyelle. La tran-

[1] Forme provinciale de l'antimerina *tokoa*.

scription des voyelles et diphtongues malgaches par les consonnes-voyelles et voyelles arabes est très variable.

I. Consonne vocalisée par un *fath'a*, un *dhamma* ou un *kesra*. Exemples :

M. لَكَنَ *lakana*, pirogue;

M. وَطَنَ *vatana*, corps;

M. مَهَلَلَ *mahalala*, savoir;

M. بِ *be*, grand;

M. رِ *re*, entendre;

M. فِ *fe*, cuisse;

M. نِفِ *nify*, dent;

M. فِرِ *firy*, combien;

M. سِكِدِ *sikidy*, divination;

M. فُلُ *folo*, dix;

M. نُنُ *nono*, sein;

M. وُلُ *volo*, cheveu.

II. Consonne vocalisée par un *fath'a*, *dhamma* ou *kesra* suivie de la consonne-voyelle du même ordre rendue muette par un *soukoun*. Exemples :

M. وَارَاتْرَ *varatra*, tonnerre;

M. مِيْنَامَاسُوْ *menamaso*[1], espèce de caille;

M. وِيْلِيْرَنُوْ *velirano*, sorte de serment;

M. غِيْشِيْ *gisy*, oie;

M. تِيْ *tsy*, ne pas;

M. هَجُوْ *hazo*, du bois;

M. يَهُوْ *zaho*, moi;

M. وُرُوْنَا *orona*, nez.

[1] Litt. : (oiseau) qui a les yeux rouges.

III. *a* est quelquefois transcrit ع و ى et même ة et ح. Exemples :

M. جُمَعْ *zoma*, vendredi [1];

M. نَهِيْطَوْ *nahita*, il a vu;

M. حَوْنَوْ *anao*, vous, toi;

M. اَبُوَنِيْ *ambany*, au-dessous;

M. لُيَارَ *loatra*, trop;

M. فَطَيَّرْ *fantatra*, su;

M. وِيَاوِ *viavy*, femme;

C. بُوَ *boua*, bois;

C. جُوَ *zoua*, oie;

C. مُوْيَا *moua*, moi;

M. هَنَوْ *anao*, vous, toi.

IV. ا initial ou final est quelquefois muet. Exemples :

M. الَه *lahy*, voici [2];

M. اطَلَطَوْ *talata*, mardi [3];

C. الِي *lizi*, linge;

M. مَنَفَّعْهَا *manam-panahy*, intelligent.

V. A cet emploi spécial de la consonne-voyelle arabe, s'ajoutent des exemples de ا muet, *même vocalisé*, dans le corps d'un mot :

M. وُالَّا *vola*, argent;

C. جُوْالِي *zoli*, joli;

M. يَاارُ *andro*, jour.

[1] De l'arabe جمعة *el-djouma'ah*.
[2] La forme complète est : *ity lahy*, voici.
[3] De l'arabe الثلاثاء *eth-thalâthâ*.

Nous n'avons noté qu'un seul cas de و muet suivant une voyelle d'un autre ordre :

C. نِوْف *nef*, 9.

m et *n* des doubles-consonnes et combinaisons de lettres suivantes : *mb*, *mp*, *nd*, *ndr*, *ng*, *nk*, *nt*, *ntr*, *nts*, ne se transcrivent pas en caractères arabes. Exemples :

M. اَبُوْنِي *ambony*, au-dessus;

M. شِبُوْ *simbo*, vêtement;

M. عُبِ *omby*, bœuf;

M. طُوْفُوْ *tompo*, maître;

M. مَدِهَنَ *mandehana*, va-t'en;

M. مَرِّ *mandry*, dormir;

M. وُرُرُ *vorondro*, patate;

M. مَغَيْكَ *mangaika*, défier;

M. بِيْغُ *bingo*, bancal;

M. مَكَاطِيْ *mankaty*, venir ici;

M. فَطَيْرَ *fantatra*, su;

M. كِيْطَانَ *kintana*, étoile;

M. اَتِيْ *antsy*, hache;

M. وِتِيْ *vintsy*, martin-pêcheur.

Les prépositions *ny*, *any*, *iny*, sous leur forme apocopée *n*, *an*, *in* (*m*, *am*, *im* devant un *b* ou un *p*); la finale *na*, sous sa forme également apocopée *n* ou *m*, ne se transcrivent pas. Exemples :

M. طُوْفُوْطَنِ *tompon-tany*, maître de la terre[1];

M. عُبِرَبِيْ *ombin-dRabe*, le bœuf de Rabe;

[1] Cf. dans l'appendice de la troisième partie de mes *Musulmans à Madagascar*, la note sur ce cas spécial de complément indirect.

M. فَطِيْبَلَلَ *fatim-balala*[1], grande mortalité;

M. طَنِفَّسَانَ *tanim-pasana*[2], cimetière;

M. اَرَّعُ *an-trano*, dans la maison;

M. اَتَهَا *an-tsaha*, aux champs;

M. اَفِّي *am-pe*, à la cuisse;

M. اَفِّيفِيْ *am-pify*, aux joues.

M. اِطِيْلُوْ *in-telo*, trois fois;

M. اِرُوَ *in-droa*, deux fois;

M. اِفِّيطُوْ *im-pito*, sept fois:

M. اِفِّيرِيْ *im-piry*, combien de fois?

Le manuscrit arabico-malgache d'où sont tirés la plupart des exemples précédents, contient des orthographes différentes pour un même mot. Exemples :

M. هَنَوْ
M. حَوَنَوْ } *anao*, vous, toi:
M. هَانَوْ

M. يَهُوْ
M. يَاهُوْ } *zaho*[3], moi:
M. يَاهْ

M. مَنَفَّعَهَا
M. مَنَفَّعَحِ } *manam-panahy*, intelligent;

[1] Litt. : (nombreuse mortalité comme) les cadavres de sauterelles (quand un vol est détruit dans les champs où il s'est abattu).

[2] Litt. : terre de tombeaux.

[3] Forme provinciale de l'antimerina *izaho*.

M. وَيَهَا
M. وَجَهَا — *vazaha*, étranger;

M. طِيْيَاكُوْ
M. تِكُوْ
M. طِيْكُ — *tiako*, j'aime;

M. نَاهِيْطَاً
M. نَاهِطَوٌ
M. نَهِيْطَوٌ — *nahita*, il a vu;

M. اُرْ
M. يَاارْ — *andro*, jour.

La lecture des manuscrits arabico-malgaches est malaisée et décevante. La transcription d'une langue par un alphabet étranger qui rend inexactement ses consonances, constitue déjà une difficulté grande pour le déchiffrement de ces documents. L'orthographe variable et irrégulière des écrivains antaimorona dans le même texte, la même page et quelquefois la même ligne, est un autre sujet d'incertitude pour le lecteur. Ces manuscrits tiennent du rébus et de l'énigme, les plus déconcertants qui puissent être proposés à la patience et à la sagacité d'un orientaliste. Les auteurs musulmans malgaches ne savent pas l'arabe et n'ont qu'une connaissance très imparfaite de son alphabet. A l'exception de quelques consonnes simples communes aux deux langues, les lettres arabes — emphatiques, aspirées, gutturales, consonnes-voyelles et voyelles — n'ont pas de valeur conventionnelle absolue et immuable. Je viens d'indiquer l'équivalence de ces lettres en malgache; mais des exemples tirés des manuscrits en ma possession confirment et infirment en même temps ces constatations. Il n'y a en somme — ce sera la conclusion négative de cette note et de mes précédents travaux sur cette litté-

rature spéciale — pas d'orthographe arabico-malgache. Ramasinoro, Ratsirinambahoaky et les autres écrivains antaimorona avec lesquels j'ai été en relations personnelles pendant plusieurs années, emploient indifféremment pour *Zahitra*, par exemple, les orthographes suivantes :

I. Forme يَهِرَ et ses variantes :

يَهِرَ	يَ‌هِرَ	يَاهِرَ	يَ‌اَهِرَ
يَهِرِ	يَ‌هِرِ	يَاهِرِ	يَ‌اَهِرِ
يَهِرّ	يَ‌هِرّ	يَاهِرّ	يَ‌اَهِرّ
يَهِيْرَ.	يَ‌هِيْرَ	يَاهِيْرَ	يَ‌اَهِيْرَ
يَهِيْرِ	يَ‌هِيْرِ	يَاهِيْرِ	يَ‌اَهِيْرِ
يَهِيْرّ	يَ‌هِيْرّ	يَاهِيْرّ	يَ‌اَهِيْرّ
يَهِيْ‌رَ	يَ‌هِيْ‌رَ	يَاهِيْ‌رَ	يَ‌اَهِيْ‌رَ
يَهِيْ‌رِ	يَ‌هِيْ‌رِ	يَاهِيْ‌رِ	يَ‌اَهِيْ‌رِ
يَهِيْ‌رّ	يَ‌هِيْ‌رّ	يَاهِيْ‌رّ	يَ‌اَهِيْ‌رّ
يَوَهِرَ	يَ‌وَهِرَ	يَوَهِيْرَ	يَ‌وَهِيْرَ
يَوَهِرِ	يَ‌وَهِرِ	يَوَهِيْرِ	يَ‌وَهِيْرِ
يَوَهِرّ	يَ‌وَهِرّ	يَوَهِيْرّ	يَ‌وَهِيْرّ
يَوَهِيْ‌رَ	يَ‌وَهِيْ‌رَ	يَيَاهِرَ	يَ‌يَاهِرَ
يَوَهِيْ‌رِ	يَ‌وَهِيْ‌رِ	يَيَاهِرِ	يَ‌يَاهِرِ
يَوَهِيْ‌رّ	يَ‌وَهِيْ‌رّ	يَيَاهِرّ	يَ‌يَاهِرّ
يَيَاهِيْرَ	يَ‌يَاهِيْرَ	يَيَاهِيْ‌رَ	يَ‌يَاهِيْ‌رَ
يَيَاهِيْرِ	يَ‌يَاهِيْرِ	يَيَاهِيْ‌رِ	يَ‌يَاهِيْ‌رِ
يَيَاهِيْرّ	يَ‌يَاهِيْرّ	يَيَاهِيْ‌رّ	يَ‌يَاهِيْ‌رّ

IMPRIMERIE NATIONALE.

II. Forme جَهَرَ et ses variantes :

جَهْرَ	جَهِرَ	جَاهِرَ	جَاَهِرَ
جَهْرِ	جَهِرِ	جَاهِرِ	جَاَهِرِ
جَهْرٍّ	جَهِرٍّ	جَاهِرٍّ	جَاَهِرٍّ
جَهِيْرَ	جَهِيْرَ	جَاهِيْرَ	جَاَهِيْرَ
جَهِيْرِ	جَهِيْرِ	جَاهِيْرِ	جَاَهِيْرِ
جَهِيْرٍّ	جَهِيْرٍّ	جَاهِيْرٍّ	جَاَهِيْرٍّ
جَهِيْ رَ	جَهِيْ رَ	جَاهِيْ رَ	جَاَهِيْ رَ
جَهِيْ رِ	جَهِيْ رِ	جَاهِيْ رِ	جَاَهِيْ رِ
جَهِيْ رٍّ	جَهِيْ رٍّ	جَاهِيْ رٍّ	جَاَهِيْ رٍّ
جَوَهِرَ	جَوَهِرَ	جَوَهِيْرَ	جَوَهِيرَ
جَوَهِرِ	جَوَهِرِ	جَوَهِيْرِ	جَوَهِيْرِ
جَوَهِرٍّ	جَوَهِرٍّ	جَوَهِيْرٍّ	جَوَهِيْرٍّ
جَوَهِيْ رَ	جَوَهِيْ رَ	جَيَاهِرَ	جَيَاهِرَ
جَوَهِيْ رِ	جَوَهِيْ رِ	جَيَاهِرِ	جَيَاهِرِ
جَوَهِيْ رٍّ	جَوَهِيْ رٍّ	جَيَاهِرٍّ	جَيَاهِرٍّ
جَيَاهِيْرَ	جَيَاهِيْرَ	جَيَاهِيْ رَ	جَيَاهِيْ رَ
جَيَاهِيْرِ	جَيَاهِيرِ	جَيَاهِيْ رِ	جَيَاهِيْ رِ
جَيَاهِيْرٍّ	جَيَاهِيْرٍّ	جَيَاهِيْ رٍّ	جَيَاهِيْ رٍّ

III. Forme ذَهِرَ et ses variantes :

ذَهِرَ	ذَاهِرَ	ذَهِيْرَ	ذَاَهِيْرَ
ذَهِرِ	ذَاهِرِ	ذَهِيْرِ	ذَاَهِيْرِ
ذَهِرٍّ	ذَاهِرٍّ	ذَهِيْرٍّ	ذَاَهِيْرٍّ

ذَهِيْرَ	ذَاهِيْرَ	ذَوَهِرَ	ذَوَهِيْرَ
ذَهِيْرِ	ذَاهِيْرِ	ذَوَهِرِ	ذَوَهِيْرِ
ذَهِيْرِّ	ذَاهِيْرِّ	ذَوَهِرِّ	ذَوَهِيْرِّ
ذَوَهِيْرَ	ذَيَاهِرَ	ذَيَاهِيْرَ	ذَيَاهِيْرَ
ذَوَهِيْرِ	ذَيَاهِرِ	ذَيَاهِيْرِ	ذَيَاهِيْرِ
ذَوَهِيْرِّ	ذَيَاهِرِّ	ذَيَاهِيْرِّ	ذَيَاهِيْرِّ

IV. Forme زَهِيَ et ses variantes :

زَهِرَ	زَاهِرَ	زَهِيْرَ	زَاهِيْرَ
زَهِرِ	زَاهِرِ	زَهِيْرِ	زَاهِيْرِ
زَهِرِّ	زَاهِرِّ	زَهِيْرِّ	زَاهِيْرِّ
زَهِيْرَ	زَاهِيْرَ	زَوَهِرَ	زَوَهِيْرَ
زَهِيْرِ	زَاهِيْرِ	زَوَهِرِ	زَوَهِيْرِ
زَهِيْرِّ	زَاهِيْرِّ	زَوَهِرِّ	زَوَهِيْرِّ
زَوَهِيْرَ	زَيَاهِرَ	زَيَاهِيْرَ	زَيَاهِيْرَ
زَوَهِيْرِ	زَيَاهِرِ	زَيَاهِيْرِ	زَيَاهِيْرِ
زَوَهِيْرِّ	زَيَاهِرِّ	زَيَاهِيْرِّ	زَيَاهِيْرِّ

Zahitra peut ainsi se transcrire :

يَهِرَ et ses variantes : 72 formes;

جَهِرَ et ses variantes : 72 formes;

ذَهِرَ et ses variantes : 36 formes;

زَهِرَ et ses variantes : 36 formes.

Ces deux cent seize transcriptions différentes d'une racine trisyllabique sont particulières aux mots commençant par un *z*. Les racines trisyllabiques commençant par *b*, *d*, *f*, *g*, *l*, *m*, *r*, *ş*, *v*, peuvent se transcrire de soixante-douze façons; par *h* (ح, ه), *n* (ع, ن), *p* (ڤ, ڤّ), *s* (ث, س), *t* (ت, ط), *ts* (تس, ث), de cent

quarante-quatre façons; par *tr* (رَ, رِ, رّ), de cent dix-huit façons; et par *dr* (رَ, رِّ, رَّ, رُ), de cent quarante-quatre façons différentes. Toutes ces transcriptions peuvent être usitées. Les Antaimorona, auxquels je les ai soumises en ce qui concerne *zahitra*, m'en ont confirmé la correction; tous ont lu sans hésitation *zahitra* sous chacune de ses deux cent seize formes. Je dois ajouter cependant que les quatre-vingt-dix-neuf formes suivantes sont très rarement employées[1] :

يَاَهِرَ	يَاَهِيْرَ	يَاَهِيْ‌رَ
يَوَهِرَ	يَوَهِيْرَ	يَاَهْيِ‌رَ
يَ‌يَاهِرَ	يَ‌يَاهِيْرَ	يَ‌يَاهِيْ‌رَ
يَيَاهِرَ	يَيَاهِيْرَ	يَيَاهِيْ‌رَ
جَاَهِرَ	جَاَهِيْرَ	جَاَهِيْ‌رَ
جَوَهِرَ	جَوَهِيْرَ	جَوَهِيْ‌رَ
جَيَاهِرَ	جَيَاهِيْرَ	جَيَاهِيْ‌رَ
ذَوَهِرَ	ذَوَهِيْرَ	ذَوَهِيْ‌رَ
ذَيَاهِرَ	ذَيَّاهِيْرَ	ذَيَاهِيْ‌رَ
زَوَّهِرَ	زَوَهِيْرَ	زَوَّهِيْ‌رَ
زَيَّاهِرَ	زَيَّاهِيْرَ	زَيَّاهِيْ‌رَ

Les soixante-trois formes qui suivent sont usitées quelquefois :

يَهِرَ	يَهِيْرَ	يَهِيْ‌رَ
يَوَهِرَ	يَوَهِيْرَ	يَوْهِيْ‌رَ
جَهِرَ	جَهِيْرَ	جَهِيْ‌رَ
جَوَهِرَ	جَوَهِيْرَ	جَوَهِيْ‌رَ
جَيَاهِرَ	جَيَاهِيْرَ	جَيَاهِيْ‌رَ
ذَاَهِرَ	ذَاَهِيْرَ	ذَاَهِيْ‌رَ
زَاَهِرَ	زَاَهِيْرَ	زَاَهِيْ‌رَ

[1] Chaque forme, par les modifications de la finale رَ, رِ, ر, doit être comptée pour trois.

Ces cinquante-quatre dernières formes sont les transcriptions habituelles, consacrées par l'usage :

بَهِرَ	بَهِيْرَ	بَهِيْ‌رَ
يَاهِرَ	يَاهِيْرَ	يَاهِيْ‌رَ
جَهِرَ	جَهِيْرَ	جَهِيْ‌رَ
جَاهِرَ	جَاهِيْرَ	جَاهِيْ‌رَ
ذَهِرَ	ذَهِيْرَ	ذَهِيْ‌رَ
زَهِرَ	زَهِيْرَ	زَهِيْ‌رَ

Zahitra peut donc se transcrire de cinquante-quatre façons particulièrement intelligibles, correctes et usitées. Ce fait exceptionnel, probablement et heureusement unique dans la linguistique orientale, est la résultante de causes extraphilologiques. Les Malgaches de la période antéislamique n'étaient vraisemblablement constitués qu'en clans. Les confédérations païennes du sud-est de la grande île africaine conservaient encore dans une certaine mesure, au moment de la conquête française, la marque de ce morcellement social qui est à l'origine des grandes tribus dont l'histoire a pu être reconstituée. Les clans vivaient à l'écart les uns des autres, séparés par d'immenses espaces de forêts impénétrables, de terre inculte et déserte, de marais aux miasmes mortels; par les chaînes de cette mer de montagnes, de cette terre tourmentée comme l'Océan qui la baigne pendant la saison des cyclones; par ces ruisseaux de l'hivernage de juin devenant torrents infranchissables pendant les pluies de l'été austral; séparés par leurs dieux ennemis, leurs *fady*[1]; par les intérêts divergents de leurs *mpisikidy* et de leurs *mpamosavy*[2]; par la paix armée ou l'état de guerre pour la conservation d'une embouchure de rivière, d'un arpent de terre à rizière, de quelques bœufs ou d'un esclave fugitif. Vers le x[e] siècle de notre ère[3], l'alliance des clans

[1] Choses défendues. C'est le *tabou* polynésien.

[2] Faiseurs d'amulettes, sorciers.

[3] Cette date, purement approximative, est prise entre les deux dates extrêmes de 750 et 1500. Les Arabes seraient, d'après Maçoudi, arrivés dans les Comores au milieu du VIII[e] siècle; et les premiers découvreurs européens de la côte orientale de Madagascar y ont constaté à la fin du XV[e] siècle l'existence de musulmans malgaches. L'absence de documents portant dates soit dans les historiens et géographes orientaux ou occidentaux, soit dans les traditions locales, ne nous permet pas d'être plus affirmatif à ce sujet. Cf. mes *Musulmans à Madagascar*, 3[e] partie.

pour ou contre la migration arabe, crée la tribu. Le groupement des indigènes islamisés donne naissance aux tribus des Antaimorona du bassin du Matitanana [1], des Antambahoaka de la province de Mananjara, des Antanosy de Fort-Dauphin. Les clans maritimes païens dont le territoire est enclavé entre celui des Antaimorona et celui des Antanosy, se fédérèrent pour lutter victorieusement contre l'expansion, pacifique ou brutale, de l'influence arabe. Menacés par les propagateurs de l'Islâm et leurs prosélytes indigènes, les chefs de bandes s'unissent pour sauvegarder leur indépendance et le culte ancestral de Zanahary et Angatra. Ainsi se fondent, pour ne citer que les plus importantes, les confédérations Zafisorona de la province de Mahamanina, Antaifasy de Farafangana [2], Antaimananivo du bassin du Mananivo, Antaisaka du bassin de Mananara, Masianaka et Antaimanambondro du bassin de ces deux fleuves. Mais l'influence arabe n'est pas longtemps prépondérante. Les Antaimorona, moins zélés pour la foi nouvelle que les Bantous de la côte orientale d'Afrique, de Zanzibar et des Comores, se détachent de l'Islâm. Les rigoureuses prescriptions du Qorân bouleversent trop profondément la vie de ce peuple léger, intempérant et sceptique. Allah est un maître exigeant et sévère dont la bonté et la miséricorde ne sont pas comparables à celles de Zanahary, dont la colère est plus redoutable que celle d'Angatra. Ce culte apporté par *des gens venus d'au delà de la mer* [3] les a intéressés comme les intéressera plus tard le christianisme, mais à un degré moindre que ces œuvres de sorciers occidentaux, le fusil à répétition ou le phonographe. Il y a chez le Malgache que nous voulons initier à nos systèmes religieux ou familiariser avec les produits de l'industrie moderne, ce sentiment complexe de l'enfant terrifié par le diable sortant automatiquement de sa boîte, et attiré par son jouet dont l'ingéniosité l'amuse. L'attrait de la nouveauté philosophique ou industrielle n'est cependant pas de longue durée. Les enfants et les peuples primitifs sont semblables; leur jeune intelligence perçoit superficiellement; l'empreinte légère ne dure pas et s'efface.

L'influence de l'Islâm ne fut jamais considérable, pour les raisons que j'ai déjà dites. Peut-être s'est-elle exercée profondément pendant une courte période; elle disparut alors avec ceux qui l'avaient acceptée. La religion et les mœurs indigènes n'en ont, en effet, subi aucune modification appréciable. Le père Luiz

[1] Cf. mes *Notes sur la région comprise entre les rivières Mananjara et Iavibola,* avec une carte détaillée des tribus et clans de cette partie de la côte orientale (*Bull. de la Soc. de géog. de Paris,* 1er trimestre 1896).

[2] Également appelé Ambahy.

[3] Traduction littérale de l'expression malgache désignant les étrangers.

Marianno[1] et Flacourt[2] attribuent l'hostilité dont ils furent victimes aux *menées de ceux d'Anossi et ceux de Matatane*[3], c'est-à-dire aux sentiments antichrétiens inspirés par les Arabes aux Antaimorona et aux Antanosy. L'assertion est inexacte : ces tribus, à l'instigation de leurs sorciers, défendaient uniquement leur territoire contre les découvreurs portugais et l'occupation française. Les *ody*[4] en caractères arabes lancés contre les étrangers ne contenaient aucun appel au *djihâd*[5]; c'étaient de simples amulettes qui devaient arrêter les envahisseurs et rendre leurs armes inoffensives. Ceux d'Anossi et de Matatane voulaient conserver leur indépendance qu'ils sentaient menacée par ces *vazaha* dont la religion et la nationalité leur étaient inconnues.

Sur cette côte orientale de Mananjary à Fort-Dauphin, longue de près de cinq cents kilomètres, que j'ai parcourue à plusieurs reprises pendant quarante mois de résidence à Mananjary, il n'existe aucun vestige d'établissement arabe. Je n'y ai rencontré et il ne m'a été signalé par les indigènes qu'une longue fréquentation avait rendus confiants, ni ruines de mosquées, de bains, de tombeaux ou de monuments commémoratifs, ni inscription lapidaire. Il n'y eut donc jamais, dans cette région, de centre musulman qu'auraient indiqué les édifices spéciaux dont j'ai vainement recherché les ruines. Le souvenir d'une ancienne ville arabe entièrement disparue se serait certainement conservé dans les légendes historiques qui nous sont parvenues ou dans celles que Flacourt a si minutieusement reproduites. Les *lovan-tsofina*[6] du XVIIe siècle auraient mentionné une période de suprématie ou de civilisation étrangères, si l'établissement des Arabes avait eu l'un de ces caractères. Notre théorie, pour revenir après ces constatations nécessaires à l'objet spécial de ce travail, est confirmée par l'absence d'orthographe arabico-malgache. Les exemples que j'en ai donnés et qui sont communs à l'écriture de toutes les tribus islamisées, démontrent qu'aucune règle de transcription n'a été établie, puis répandue par l'école, c'est-à-dire que l'influence arabe ne fut jamais assez forte pour user de ce merveilleux agent d'expansion coloniale : l'enseignement scolaire. La *medersah* qui, dans des circonstances identiques, a créé à Zanzibar et aux îles Comores une orthographe arabico-bantou, aurait

[1] *Exploração portugueza de Madagascar em 1613. Relação da jornada e descobrimento de S. Lourenço que o Vice Rei da India D. Jeronymo de Azevedo mandou fazer por Paulo Rodrigues Da Costa, capitão e descobridor. Boletim da Sociedade de Geographia de Lisboa*, 7e seria, n° 5, *passim*. Lisbonne, 1887.

[2] *Loc. cit.*, chap. VIII, p. 20.

[3] Transcription phonétique des noms *Anosy* et *Mătĭtānănă*.

[4] Amulette, charme préservatif.

[5] Guerre sainte des Musulmans contre les Chrétiens.

[6] Litt. : *héritage de l'oreille*, légendes transmises oralement.

eu à Madagascar des résultats semblables. L'islamisation des Antambahoaka, Antaimorona et Antanosy par des migrations différentes, l'introduction simultanée de l'alphabet arabe dans plusieurs ports isolés l'un de l'autre, auraient pu faire adopter par ces tribus une transcription particulière à chacune d'elles, mais uniforme sur le même territoire. Les exemples précédents de l'extrême irrégularité de la transcription se rencontrent au contraire chez les Antanosy, Antaimorona et Antambahoaka. Il me semble donc permis d'en déduire que la *medersah* n'a jamais existé sur la côte orientale[1], qu'il n'y a donc pas eu de programme d'instruction dont nous pourrions constater les effets dans l'orthographe des manuscrits anciens et modernes. Les Malgaches ont utilisé cet alphabet étranger sans aucune connaissance de la valeur exacte des lettres arabes, sans maîtres ni plan méthodique nécessaires en si délicate matière. Une transformation linguistique aussi importante que l'adoption d'un système graphique, effectuée dans ces conditions défavorables, ne pouvait produire qu'une langue écrite d'une rare imperfection. Une racine trisyllabique peut ainsi s'écrire de deux cent seize façons différentes, dont cinquante-quatre sont particulièrement correctes.

Les variantes des manuscrits arabico-malgaches, que j'étudie depuis quinze ans, sont si nombreuses et si diverses que j'ai seulement indiqué les plus usitées. Le cadre de cette note et des exigences de carrière ne me permettent pas d'y insister davantage; je reviendrai sur ce sujet dans une de mes prochaines publications.

Le texte arabico-malgache qu'on trouvera plus loin, est extrait de mon manuscrit n° 3 dont j'ai donné une courte et incomplète description dans mes *Musulmans à Madagascar et aux îles Comores*[2]. Cette étude de lexicographie créole-antaimorona est écrite sur des feuillets imprimés provenant d'une bible malgache. Les lettres arabes d'une calligraphie moyenne, grandes et appuyées, se détachent assez nettement sur les caractères d'imprimerie. Malgré de nombreuses taches et quelques déchirures, la lecture en est relativement aisée. La page de 0 m. 22 sur 0 m. 15 contient de 13 à

[1] Les voyageurs anciens et modernes signalent l'existence d'écoles arabes en pays musulman malgache. Le terme est impropre; il s'agit seulement de classes primaires où les enfants apprennent à écrire l'alphabet arabico-malgache. Le maître d'école est un indigène pauvre et illettré qui garde les enfants plus qu'il ne les instruit.

[2] Première partie, p. 65.

1 6 lignes. Chaque mot est séparé du suivant par un signe spécial. Le créole et le malgache se suivent sans interruption, celui-ci traduisant celui-là.

L'auteur, Ratsirinambahoaky, est un Antaimorona du clan noble des Anakara. Malgré sa qualité de sorcier d'illustre origine, il fréquentait assidûment chez les commerçants créoles de l'île de la Réunion et de l'île Maurice, installés à Matitanana et Ambohabe[1]. Les quelques mots usuels et les expressions familières qu'il a retenus sont assez fidèlement rapportés et transcrits. L'écriture de ce petit vocabulaire créole en caractères arabes est certainement l'une des conséquences les plus imprévues de l'islamisation des Antaimorona. Il m'a semblé utile de la signaler aux orientalistes.

[Fol. 1 v°.] اِيّتِ الَهِ ع وُالمَّابَيَهَا نَطَوُكُوْ يهُوْ رَكِرِعبَهُوَكيّ

Ity laky ny volam-bazaha[2] *nataoko zaho Ratsirinambahoaky :*

Voici le vocabulaire (antaimorona-) français que j'ai fait, moi, Ratsirinambahoaky[3] :

دُوْرِ *douri*[4], وَرِ *vary*, riz;

مَهُوْكِيْ *mahoki*[5], كَزَهَا *kazaha*, manioc;

بَطَطَو *batata*[6], وُرُرْ *vorondro*, patate;

سُوْ *so*[7], سُوْجُوْ *sonjo*, songe[8];

يَارِكُوْ *zariko*[9], وُتَاطِيلُ بِيْ *vontelo be*[10], gros haricot;

اَسُوْوِيْ *asouvi*[11], وُلُ *volo*, cheveux:

[1] Petit village sur la rive gauche de l'embouchure du Matitanana.
[2] *Vazaha*, nom générique désignant les peuples étrangers.
[3] *Ra*, particule; *tsirina* pour *tsirihina*, que l'on regarde, qui est regardé; *rahoaky*, par les sujets, le peuple; (l'homme important) que le peuple regarde.
[4] Forme créole du français *du riz*.
[5] Du français *manioc*.
[6] Du français *patate*.
[7] Abréviation du créole *songe*.
[8] Plante comestible.
[9] Un grand nombre de mots français commençant par une voyelle ou un *h* muet sont passés en créole augmentés d'un *z* prosthétique. Ce *z* représente l'*s* final de l'article *les* ou *des* qui a été joint au substantif sous sa forme phonétique *z*. Exemples : les hommes, *lé zome;* les œufs, *lé zœu;* des oies, *di zoi* ou *di zoua;* des habits, *di zabi*. *zariko* est soumis à cette règle bien que l'*h* initial soit aspiré en français.
[10] Litt. : le grand (légume) à trois grains.
[11] *Asouvi* est un exemple de la chuintante française devenue sifflante en créole.

دِمَنْشِيْ *dimanși*, اَلَحَدْ *alahady* [1], dimanche;

لِيْدِيْ *lidi* [2], الاَثْنِنِيْ *alatsinainy* [3], lundi;

مَرِيْدِيْ *maridi* [4], اطَلَطَوَ *talata* [5], mardi;

مَكَرِيْدِيْ *makaridi*, الاَرُبِعَ *alarobia* [6], mercredi;

دِيْدِيْ *dzidi* [7], الاَخَمِسِيْ *alakamișy* [8], jeudi;

وَدَرَدِيْ *vadaradi*, جُمَعَ *zoma* [9], vendredi;

سَمُوْدِيْ *samoudi* [10], اَسَبُتِ *asabotsy* [11], samedi;

كِيْلُوْجِ *kilouzi* [12], وَطِيْلُ مِنَ *voatelo mena*, haricot rouge [13];

اَدِوَ عُ *adiva nou* [14], اَلُهَا *aloha*, devant;

دَرِيْرَ *darira* [15], اَفَرَ *afara*, derrière;

دَنِيْ مِيْلِ *dani mili* [16], اَعِوُ *an-ivo*, au milieu;

اسُوْجِ لَبَا *a sozi la ba* [17], اِرَهِيْ رِ والاَعِكُوْ *edre! re volan-ko* [18], eh! écoute-moi;

[1] De l'arabe الاحد *el-ah'ad*.

[2] La nasale sourde française ne se retrouve généralement pas en créole. La forme *lidi* pour *lundi* est beaucoup plus usitée que *dimanși* pour *dimanche*.

[3] De l'arabe الاثنين *el-ethnîn*.

[4] En créole comme en malgache, sauf les cas de doubles consonnes, la consonne est toujours suivie de sa voyelle. *Maridi* pour *mardi*; *makaridi* pour *mercredi*.

[5] De l'arabe الثلاثاء *eth-thalâthâ*.

[6] De l'arabe الاربعاء *el-arba'â*.

[7] La forme *zidi* est également usitée.

[8] De l'arabe الخميس *el-khamîs*.

[9] De l'arabe الجمعة *el-djouma'a*.

[10] La diphtongue française *eu* et la voyelle *e* muet sont ordinairement transformées en *é* ouvert, *a* ou *ou*. Exemples : *di zef*, des œufs; *lère*, l'heure; *samoudi*, samedi; *vadaradi*, vendredi.

[11] De l'arabe السبت *es-sebt*.

[12] *Kilouzi* vient peut-être du malgache *kilonjy*, caillou bien poli. Un certain nombre de mots malgaches sont passés en créole par suite des relations anciennes et suivies entre Madagascar et les îles de la Réunion et Maurice. La plupart des esclaves employés dans les propriétés sucrières de ces deux colonies provenaient de la côte orientale de la grande île voisine.

[13] Litt. : le (légume) à trois grains rouges.

[14] Du français *devant vous*.

[15] Du français *derrière*.

[16] Du français *dans le milieu*. Les voyelle et diphtongue finales muettes de *le* et *milieu* sont supprimées et la nasale finale de *dan* est vocalisée en *i* pour corriger ce son français que les créoles s'assimilent mal.

[17] Prononciation créole de l'expression populaire : *Eh! chose, là-bas!*

[18] Litt. : Eh! écoute mes paroles. *Volana* est la forme provinciale de *teny* antimerina.

اوِكِيْلِ *aviki li*[1], اَهُوْ [Fol. 2 r°.] رُوْ مِيْوُالاَّعَ اِمِيْنَيِ *mivolana amin'azy roa aho*, je parle avec lui[2];

اوِكِيْتَ *aviki toua*[3], مِيْوُالاَّعَ اِمِيْنَجِ يَهُوْ *mivolana amin'azy zaho*, je parle avec lui, à lui;

كُكِبِ اَوِ مِيمُوْ *coco di à vi mémo*[4], اكُوْرِيْ هَنَوْ *akory anao*, comment allez-vous?[5];

اَوُ طَاَّ *à vou ta*[6], هَنَوْ مَهَارِعِ *anao mahareñy*, avez-vous entendu dire?

اَوُ طَفُوَّ *a vou ta pa*[7], هَنَوْ تِمَهَارِعِ *anao tsy mahareñy*, n'avez-vous pas entendu dire?

اَلِ لُهُوْ مُطِ *alé loho monté*[8], مِيْكَرَ ابُوْنِيْ هَنَوْ *mĭăkāră ambony anao*, vous, montez en haut!

اَ دِ تَا *adisa*[9], مِجُوْتُوْيَا اَبَوَنِيْ هَنَوْ *mizotsoa*[10] *ambany anao*, descendez en bas, vous!

اَوُ كُوْنِيْ دُوْ *a vou coné do*[11]? هَنَوْ مَهَلَلَ *anao mahalala?* savez-vous?

اَوُ كُوْنِيْ نَفِّيَ دُوْ *a vou coné na pa do*[12]? هَنَوْ تِمَهَلَلَ *anao tsy mahalala?* ne savez-vous pas?

[1] Du français *avec lui.*

[2] Litt. : je parle avec lui (et nous sommes) deux (à parler). La phrase malgache est défectueuse et ambiguë.

[3] Du français *avec toi*. Le créole n'est pas exactement traduit par la phrase malgache suivante.

[4] Du français *Coco dit à vous-même*, c'est-à-dire *Coco vous dit. Coco* est un terme d'intimité et de tendresse, qui s'applique généralement à une femme (cf. les expressions françaises de maman à bébé : *mon coco, ma cocotte*). La chanson populaire suivante, que je transcris phonétiquement, est intitulée *Coco :*

toua zou toua ni mo dimanda ou
ou na di pa vi ou na di pas no
Coco done si pa done li.

«Pendant trois jours et trois nuits je vous ai demandé (de m'aimer) — vous ne dites pas : oui; vous ne dites pas : non — Coco ne sait pas si elle se donnera ou ne se donnera pas.» La chanson commence sur le temps faible et se chante sur un mouvement de *habanera*. Chaque temps fort est ponctué par le chanteur d'un coup de tam-tam.

[5] *Coco di a vi memo akory anao*, Coco vous dit : comment allez-vous? La phrase malgache est la suite de la phrase créole, au lieu d'en être la traduction.

[6] Du français *a vous* (vous) *ta* (tu as); avez-vous (entendu).

[7] N'avez-vous pas (entendu).

[8] Du français *allez là-haut, montez.*

[9] Du français *descendre.*

[10] Impératif du verbe *mizotso;* en antimerina, *midina.*

[11] Du français *vous connai(ssez) donc?*

[12] Du français *vous ne connai(ssez) donc pas?*

نَفَكَنِفَوُ *na pa coné pa vou*[1] ? تِمَهَيْ تِمَهَلَلَ *tsy mahay, tsy mahalala?* ne savez-vous pas ?

اَوُ نَ طُوْرُوِي *a vou na tourouvé*[2] ? هَنَوْ نَاهِيْطَا *anao nakita?* avez-vous vu ?

نَفَّيَ طُوْرُوِيْ *na pa tourouvé*[3] ? هَنَوْ تِيْ نَاهِطَوَ *anao tsy nakita?* n'avez-vous pas vu ?

نَفَّيَ وِيْ دِ طُوْ *na pa vi di tou*[4] تِنَهِيْطَوَ طُوْكُوَارِ *tsy nakita tokoatry*[5], je ne l'ai pas vu du tout;

تِكُوْمِيْتَ *si comi ça*[6], بُكَنِ شِكِيْ *bokany siky*[7], assez;

طُرُبُكَ نَفَكَبَبُوْ *touroubouka*[8] *na pa capabou*[9], تِيْ [Fol. 9 v°.] تِفَطَيَرَّ لَهَمَرُ لُيَارِ *tsy fantatra be laha maro loatra*[10], ignorant, qui n'a pas une connaissance suffisante, incapable d'accomplir ce qu'il entreprend ou ce qu'il prétend faire;

فَرِلِ وُ *parilé vou*, مِيْوُالَّعَ هَنَوُ *mivolana anao*, parlez, vous[11]:

مُوْ دِ وُ *mo di vou*[12], يَاهُوْ مِلَيَ اَمِنَوْ *zaho milaza aminao*, je vous dis (que...);

مُوَ دِمَعَدِ اَوُ *moa dimandé a vou*[13], يَاهُوْ مَعُطَنِ اَنَوَ *zaho manontany anao*, je vous demande (de...);

مُوَ بَعِ يُعَ *moa bani zouan*[14], يَاهُوْ مَلَكَ نَوَّ *zaho malaka anao*, je vais vous chercher:

[1] La répétition du *pa* après le verbe est très peu usitée en créole. La forme habituelle est : *vou na pa coné* ? ne savez-vous pas ?

[2] Du français *avez-vous trouvé?*

[3] *N'avez-vous pas trouvé?*

[4] (*Je*) *n'ai pas vu du tout.*

[5] Forme provinciale de l'antimerina *tokoa*.

[6] *C'est comme ça;* il n'y a pas autre chose à faire.

[7] Expressions provinciales.

[8] L'origine et la signification de *touroubouka* me sont inconnues.

[9] *Touroubouka* (?) *n'est pas capable* (de faire quoi que ce soit).

[10] Litt. : *qui ne sait pas beaucoup ni beaucoup trop*. Idiotisme malgache correspondant à notre expression populaire : *qui ne sait ni A ni B*, et qui désigne un ignorant, un pauvre d'esprit, un impuissant.

[11] *Mivolana* est la forme provinciale de l'antimerina *miteny*.

[12] *Moi* (*je*) *dis à vous.*

[13] *Moi* (*je*) *demande à vous.*

[14] Je n'ai pu trouver de traduction ou d'étymologie de *bani zouan*.

مُوَ فَلْ اَ وُو *moa pal a vou*[1], يَاهُ مَغَيْكَ اَنَوْ *zaho mangaika anao*, je vous défie:

الاَ لَزَغ *alé lazan*[2], مَنْدِهَنَ اِرُيْ هَنَوْ *mandehana iroy anao*[3], va-t'en là-bas;

اَوُ مِمُو *a vou mèmou*[4], هَنَوْ وُلَكُوْ *anao volako*[5], (c'est) à vous que je parle;

بِسِلِ *bisili*[6], تْسِ مَنَنْكَنَهِ *tsy manankanahy*[7], inintelligent, maladroit;

فِيْطِيْ *fité*[8], مَنَنْكَنَهِ *manankanahy*[8], intelligent, adroit:

يُوْم *zomé*[9], لِكِلَهِ *lehilahy*, homme;

فَمُوْ *famou*[10], وِيَاوِ *viavy*, femme;

غَرَتْسُوْ *garaço*[11], يَانَكَ لِكِلَهِ *zanaka lehilahy*, enfant mâle, garçon;

فِيْطِيْفِيْ *pitifi*[12], يَانَكَ وَيَاوِ *zanaka vavy*, petite fille;

وِطِمَغ *vitiman*[13], مَلَكِسَ اَنَوْ *malakisa anao*, vite, dépêchez-vous:

دِسِمَغ *disiman*[14], كَ مَلَكِ هَنَوْ *ka*[15] *malaky anao*, doucement, n'allez pas vite;

[1] *Moi (je) parle à vous.* Les formes *pal* et *palé*, pour *parle* et *parler*, sont plus correctes que *parilé* qui est très rarement usité. Les créoles ne prononcent généralement pas la lettre *r*. *Pal* a la signification spéciale, indiquée par la traduction malgache de *défier*, *menacer*.

[2] Peut-être de *allez, les gens*. Ce dernier mot est encore usité dans les expressions : *bone zan*, *mauvé zan* (bonnes gens, mauvaises gens) pour *bon homme*, *méchant homme*.

[3] La phrase malgache est incorrecte. Il faudrait : *mandehana anareo roalahy*, allez-vous-en tous deux. *Mandehana iroy anao* peut cependant se traduire : *va-t'en, toi là-bas*, mais ne correspondrait pas au pluriel que me semble indiquer *lazan*.

[4] *A vous-même* (je parle).

[5] Voir la note 18, p. 166.

[6] Du français *imbécile*.

[7] Litt. : qui n'a pas d'intelligence. *Manankanahy* est un barbarisme pour *manam-panahy* (*manana fanahy*). La forme *hanahy*, qui aurait donné *manankanahy*, n'existe ni en antaimorona ni dans d'autres dialectes.

[8] Du français *futé*.

[9] Voir la note 9, p. 165; *homme*.

[10] *Femme*.

[11] *Garçon*.

[12] *Petite fille*.

[13] *Vitement* pour *vite*. Celui-là est fréquemment employé dans l'argot militaire et maritime.

[14] *Doucement*.

[15] *Ka* est probablement pour *koa*, aussi. La construction habituelle exigerait qu'il soit renvoyé à la fin de la phrase : *malaky anao ka*, allez vite, vous aussi. Cette traduction ne correspondant pas au créole, il est plus vraisemblable que *ka* a été mis par erreur pour *aza*, ne pas.

لِ فُرِيْ *li for* [1], مَهِرِ وَطَا *mahery vatã* [2], il est fort, de forte constitution;

لِفَيْ *li faille* [3], تِمَهِفَرَهَا *tsy mahefa raha*, qui n'est pas capable (de faire) quelque chose, incapable (physiquement ou moralement);

فَرِشِيْ *pareṣi* [4], وَكَ *vaka*, paresseux, maladroit;

لِبُوْ *li bon* [5], تَرَ *tsara*, bon, il est bon;

نَفّبُ *na pa bo* [6], [Fol. 3 r°.] رَتِ *ratsy*, mauvais, méchant, qui n'est pas bon;

نَفَطِيْ *na fati* [7], فَرَتِ *fa ratsy*, parce qu'il est mauvais;

فِيْ *pi* [8], مَنْتِعِ *mantsiny*, qui pue, sent mauvais;

غَرْ سُوْسِيْ *gra soci* [9], مْفَمُسَوِ بِيْ *mpamosavy be*, grand sorcier;

لَطِرَ *la téra* [10], طَنِ *tany*, la terre;

بُوْجِ *bo zé* [11], زَنَهَرِ *zanahary*, Dieu, le Créateur.

أَرِ ع سَبَجَهَا

Ary ny isam-bazaha :

Voici les noms de nombre des Français :

إِ *i*, un [12];

دِ *di*, deux;

طُرَ *toura*, trois;

---

[1] *Lui (est) fort.*

[2] Litt. : *fort quant à son corps. Mahery vatã* est une construction identique au πόδας ὠκύς grec. *Vatã* est la forme provinciale de l'antimerina *vatana.*

[3] Du français *faillir. Faille* se dit plus particulièrement de la faiblesse physique : malade, souffreteux, sans vigueur.

[4] *Paresseux.* La diphtongue muette finale est devenue *i* en créole.

[5] *Il (est) bon.*

[6] *(Qui) n'est pas bon,* mauvais, méchant.

[7] *Na fati* n'est pas créole. نَفَطِيْ فَرَتِ pourrait se transcrire en malgache : *na(ha)faty fa ratsy, (ce remède, ce poison l') a tué parce qu'il était mauvais, dangereux.*

[8] *(Qui) pue,*

[9] *Grand sorcier.*

[10] *La terre.*

[11] *Bon Dieu.*

[12] Ratsirinambahoaky n'a pas donné la traduction malgache des noms de nombre.

كَطِيْ *kati*, quatre;

تِ غ *cinqi*, cinq;

سِيْسِيْ *sisi*, six;

تِطْ *set*, sept;

هُطِيْ *houti*, huit;

نِوْف *nef*, neuf;

دِشِيْ *disi*; dix;

وُذُجُو *ozouzou*, onze;

دُيُوْ *douzou*, douze;

طِرِي *tirézi*, treize;

كَطُيْ *katozou*, quatorze;

كِي *kizi*, quinze;

سِيِيْ *sizi*, seize;

دِسِطِيْ *diséti*, dix-sept;

دِيُوِيْطِ *dizouiti*, dix-huit;

دِنِفِ *dinéfi*, dix-neuf;

اَوِيَا *avia*, رُاَ فُلُ *roapolo*, vingt;

وِطِنِ *vitini*, vingt et un;

وِ طُرَ *vi toura*, vingt-trois;

وِطِكَطِ *viti kati*, vingt-quatre;

وِطِسِكِ *viti siki*, vingt-cinq;

وِطِشِيْسِيْ *viti sisi*, vingt-six;

وِطِاتِطِا *viti seti*, vingt-sept;

وِطِ وطِ *viti outi*, vingt-huit;

وِطِنِفِ *viti néfi*, vingt-neuf;

طَرَطِ *taranti*, طِلُفُلُ *telopolo*, trente.

دِبُوَ *di boua*[1], هَجُوْ *kazo*, du bois;

فُوْلِ *poulé*, اَكُهُ *akoho*, poule;

كُكُوْ *çoco*[2], اَكُهُلَهِ *akoholahy*[3], coq;

[Fol. 3 v°.] دِيْنْدِيْ *dindi*[4], وُرُ تِلُجَ *vorontsiloza*[5], dindon;

جُوَ *zoua*[6], غِيْشِيْ *gisy*[7], oie;

كَنَ بَطَاَ *cana bata*[8], كَنَ وَوِيْطِ *gana*[9] *vaventy*, gros canard;

كَنَ *kane*[10], فَرِيْ *fary*, canne à sucre;

اِلِيْ *lizi*[11], شِبُوْ *şimbo*[12], vêtement, linge;

بِيْفُوْ *bifou*[13], رَسُوَ عُبِ *rason'*[14] *omby*, un bœuf;

تَلِ *salé*[15], هِنَ شِرَ *hena şira*, viande salée;

فَوَفَوَ *papa*, اِعِ رَيْ *ny ray*, le père;

مَمَوَ *mamā*, عِ رِيْنِ *ny reny*, la mère:

مَشِيْيَا *maşia*[16], عَنَكَو *anakavy*[17], sœur;

طَنْطِيْنِيْ *tantine*[18], عَنَكَوِ رِّعِ *anakavin-dreny*[19], tante:

طُنْطُوْ *tonton*[20], عَنَلَهِيْ رِيْنِيْ *analahin-dreny*[21], oncle:

[1] *Du bois.*
[2] *Coq.*
[3] Litt. : *Poule mâle.*
[4] *Dinde.*
[5] Litt. : *l'oiseau qui ne porte pas malheur, ou qui ne cause pas de perte (d'argent à ceux qui l'élèvent).*
[6] *Oie.* Voir la note 9, p. 165.
[7] De l'anglais *geese.*
[8] *Canard bâtard* (?). Peut-être le canard de grosse taille dit canard muet ou de Manille.
[9] Plus usité sous sa forme redoublée *ganagana.*
[10] *Canne* (à sucre).
[11] *Linge.*
[12] *Şimbo* est l'équivalent du *lamba* antimerina.
[13] *Bœuf.*
[14] Litt. : *une tête de bœuf.* L'arabe رأس *tête*, est passé en malgache sous la forme *raso.*
[15] (*Viande*) *salée.*
[16] *Ma sœur.*
[17] *Anakavy* est la forme provinciale de l'antimerina *anabavy.*
[18] De *tante.*
[19] Litt. : *sœur de la mère.*
[20] *Oncle.*
[21] Litt. : *frère de la mère.*

لَكَجِ *la case*[1], رَّعْ *trano*, maison;

الاَّ قُوّ *la pa*[2], تِيْشِيْ *tsisy*, il n'y a pas de..., il n'y en a pas;

جُوْالِيْ *zoli*[3], تَرَ *tsara*, bon, joli;

الْرَجِ *loranzi*[4], وُسَرِ *vousary*, orange:

مَدَمُوْ *madamou*[5], عِ وَدِيْ *ny vady*, l'épouse:

طِطِيْ *tété*, عِ نُنُوْ *ny nono*, le sein, les mamelles:

طُطُوْشِيْ *totose*, عِ فَلُوْ *ny falo*, parties sexuelles de la femme;

اِدْرِيْ *edré*, مِيْتُوْهَا *mitsoha*[6]! sortez, retirez-vous;

الْمِيْمُوْ *la mèmou*[7], اِوْ اَوَعْ *io avango*[8];

سُوْطَا دُوْ *soté do*[9], هَانُو [Fol. 4 r°.] عَ مِيْوِيْلَ *micilana anao*, sortez donc! écartez-vous! mettez-vous à l'écart!

اَسِدِيْ اَوُ *asizé*[10] *a vou*, مِيْدُبُهَنُو *midŏbŏhā anao*[11]!

دِبُوْطِيْ اَوُ *diboute a vou*[12], مِتَغَنَا هَنُو *mitsăngānă anao!* tenez-vous debout, tenez-vous droit!

مَرْتَوُ *marse a vou*[13], مَدِهَنُو *măndĕhānă anao!* marchez, vous: allez-vous-en!

[1] Expression coloniale pour *la maison*.
[2] *La* = *il n'y a* (pas).
[3] *Joli*, *j* et *g* doux français deviennent *z* en créole, comme le ج arabe devient *z* et *dz* en malgache.
[4] *L'orange*.
[5] *Madame*.
[6] *Edré* n'est pas créole. اِدْرِيْ مِيْتُوْهَا *edre! mitsoha* sont deux mots malgaches signifiant : *eh! retirez-vous*.
[7] *Là même, à cet endroit même*.
[8] *Avango* est intraduisible. Je ne connais pas ce mot que ne donne aucun dictionnaire.
[9] (*Mais*) *sortez donc*.
[10] Asseyez-vous. *Asizé* vient de *chaise* et signifie exactement *asseyez-vous sur une chaise*. Cette précision est nécessaire dans un pays où on s'assoit généralement par terre.
[11] *Restez, ne partez pas. Midoboha anao* ne traduit pas exactement *asizé a vou*. Les deux phrases sont cependant identiques et expriment l'idée de retenir en le priant de s'asseoir, le visiteur qui s'était levé pour prendre congé.
[12] *Debout, vous*.
[13] *Marchez, vous. Marsé* est un nouvel exemple de chuintante française devenue sifflante en créole.

IMPRIMERIE NATIONALE

أَسْوِفِيْرَ مُوْيَا *aspère*[1] *moua*, دِيَاسُنُوْ اَهُوْ *diaso anao aho*, attends-moi:

مَشِيْرَ *ma şéra*[2], زَزَ وِيَاوِيْ *zaza viavy*, petite fille[3],

مُلِ مُوْ مُوَ كُوْطَا وُ *mo lème a vou, moua cotan vou*[4], طِيْيَاكُوْ هَنَوْ *tiako anao*, je vous aime;

غُوْغُوْطِيْ *gogote*, ع لَطَاوُكِيْ *ny lataky*[5], le membre viril;

غِرِيْنِ وُ بِرِ بِذِيْ *guerné vo bré bizé*[6], ع مِيْلِلِ *ny milely*[7], le coït;

دُرْمِيْ *dormi*, مَرّ *mandry*, dormir;

لِوِيْ *lévé*, مِفُهَا *mifoha*, se lever;

لِسُوَرِ *li souaré*[8], عَلِ *aly*[9], le soir, la nuit;

اَلَازُرُنِيْ *la zourouné*[10], اَدْرُوَادْرُ *androandro*[11], le jour;

بِيْيَا كُطَنْ *bia cotan*[12], تِيَكُوْ هَنَطِيْكُنُوْ *tiako anao, tiako anao*, je vous aime;

مُوَ فُوْ لَطِيْ اَ وُ *moua fou la ti a vou*[13], مِوَلُ امِنُوْ *mivalo aminao*, je vous demande pardon, je me repens (de ce que j'ai fait de mal contre) vous;

وِيَا وِعِ *via vini*[14], مَلَكَ تْسَرَ *malaka tsara*, prenez bien;

دُ رِدِيْ *do redi*[15], مَهِتِ كِلِكِلِ *mahitsy kelikely*, (remettez) droit, redressez un peu;

[1] *Attends-moi*. *Aspère* vient du français *espérer*, qui a conservé le sens d'*attendre* en argot maritime.

[2] *Ma sœur*.

[3] Litt. : enfant femelle.

[4] *Moi je vous aime; moi je suis content de vous (aimer)*.

[5] *Lataka* en antimerina.

[6] Je n'ai pas pu rétablir le sens de ces mots créoles qui ont dû être mal transcrits par Ratsirinambahoaky.

[7] Litt. : *le coïter*. L'emploi du verbe comme substantif, en le faisant précéder de l'article, est exceptionnel en malgache.

[8] *Le soir, la soirée*.

[9] *Alina*, en antimerina.

[10] *La journée*.

[11] La forme simple *andro* est plus ordinairement employée. *Androandro* signifierait *le petit jour* ou *le crépuscule*.

[12] (*Je suis*) *bien content* (*de vous aimer*).

[13] *Moi je l'ai dit à vous, je vous l'ai dit*. La traduction malgache ne correspond pas au texte créole.

[14] *Venez venez*. Ce redoublement est fréquent en créole. La traduction malgache a un sens tout différent.

[15] (*Mettez*) *donc roide*.

مَلَدِ *maladi*, مَرَرِ *marary*[1], malade;

اَلْفِيْوُ *la fiévo*[2], مَرِكُدِتْرَ *mari-koditra*, qui a des frissons[3];

وُمِيْ *vomi*, مَنْدُوَا ﻉ *ny mandoa*, vomir;

مَلَدِ سَطُمَوَ *maladi satouma*[4], مَرَرِ ترّ *marary tratra*, malade de la poitrine, de l'estomac;

مَلَدِ لِوَطَعَ *maladi li vente*[5], مَرَرِ اَمّْپُوْ *marary am-po*, malade du ventre, malade du cœur[6];

مَلَدِ لَرِنْ *maladi la rin*[7], مَرَرِ لَمُوْشِنْ *marary lamoṣina*, malade des reins, du dos;

مَلَدِ لِدَ *maladi li da*[8], مَرَرِ وَزَنَا *marary vazana*[9], mal aux dents.

Gabriel FERRAND.

[1] De l'arabe مريض.
[2] *La fièvre.*
[3] Litt. : *qui a la peau tiède.*
[4] *Malade de l'estomac.*
[5] *Malade du ventre.*
[6] La première traduction se rapporte au texte créole, la seconde au texte malgache.
[7] *Malade des reins.*
[8] *Malade des dents.*
[9] Litt. : *malade des molaires.*

ESSAI
SUR LE JUDÉO-ALLEMAND
ET SPÉCIALEMENT
SUR LE DIALECTE PARLÉ EN VALACHIE.
(SUITE.)

PREMIÈRE PARTIE.
INTRODUCTION GÉNÉRALE.

Une autre ressource dont dispose la langue populaire pour enrichir son lexique, est l'emploi des diminutifs à la place des mots primitifs. C'est un procédé fécond qui permet de revenir à des formes connues et de leur donner une nouvelle application logique. En voilà une série d'exemples :

BLEISTIFT = SCHREIBPENDL (*šrābpendl*) : *pen* « plume », avec intercalation d'un *d* dans le groupe $n + l$, litt. « petite plume à écrire » ;

BRETZE = BEUGEL (*bĕigl*) : *Beuge* « courbure », litt. « petit pain recourbé » ; en silésien *bēgl* « Ring von Sommelteig » (= mha. *böugelin*) ;

BUBE = JÜNGEL (*jingl*) : *Junge* ;

CRUCIFIX = JÖSEL (*joišl*) : *Jesu* « Jésus », litt. « petite image de Jésus ».

DUCATEN = RÄNDL (*rendl*) : *Rand*(*ducaten*), c.-à-d. ducat aux marges entières ;

FEDERMESSER = MESSERL : *Messer* « couteau » ;

HÜGEL = BERGL (*bārgl*) : *Berg* « montagne » ;

KÄFIG = STEIGL (*štagl*) : *Steige* « Stall für Kleinvieh » ;

KANNE = KOCHERL : *kochen* « bouillir », tandis que KANN (*kān*) prit le sens de « seau » ;

KINN = BÄRDL (*bērdl*) : *Bart* « barbe » ;

RING = FINGERLEIN (*fingerl*) : *Finger* « doigt » ;

SESSEL = BÄNKEL (*bēnkl*) : *Bank* « banc » ;

ZÜNDHÖLZCHEN = SCHWEBELE : *Schwebel* « soufre », forme archaïque et dialectale pour *Schwefel*.

Enfin nous touchons en passant aux transitions logiques des verbes composés avec des prépositions, transitions curieuses qui diffèrent de celles de la langue littéraire. C'est ainsi que :

Abdanken (*ubdànkn̥*) a le sens exclusif de « mourir », employé plutôt ironiquement ; cf. à Henneberg *odank* « bei der Nachtwache die letzte Stunde abrufen » (Fromann, VII, 129) et *Abdankung* « Leichenrede » (Grimm) ;

Abgenommen (*ugẹnemn̥*) « paralysé » ; cf. mha. *benëmen* « der Sache berauben » ;

Abrichten (*ubreχtn̥*) dans le sens de « verrichten » ;

Absprechen (*ubšpreχn̥*) « réciter une formule magique », c.-à-d. « verbis adimere » (Grimm) ;

Anmachen (*unmaχn̥*), qui répond, quant au sens, au mha. *sînes gemaches tuon* « faire ses besoins » ; cf. bav. *tüen*, id. (Fromann, IV, 455) ;

Anstossen (*unštoisn̥*) « saisir une allusion » : mha. *anstoz* « Angriff », en allemand moderne « leise oder hart aurühren », aussi au figuré, etc.

2. ÉLÉMENT HÉBRAÏQUE. — La langue hébraïque, après l'allemand, a fourni au judéo-allemand le contingent le plus remarquable de son lexique. La dose de cet ingrédient a été souvent exagérée, et lui-même traité peu scientifiquement[1] ; on a juxtaposé des mots vraiment populaires avec des termes techniques dont la circulation n'avait pas dépassé le cercle restreint d'un petit nombre de savants, et on ne s'est pas préoccupé de rechercher si tel ou tel mot hébreu possédait ou non des équivalents en allemand[2]. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'élément hébraïque est richement représenté dans le dialecte.

A quelles circonstances est-on redevable de cette influence ?

En premier lieu au culte, célébré exclusivement en hébreu. Presque la moitié du contingent hébraïque que nous spécifierons plus loin, se rattachant à des cérémonies rituelles de la synagogue, doit directement à la religion son introduction dans le lexique judéo-allemand. Le recours à la langue sacrée, pour les termes de cette catégorie, était, du reste, d'une nécessité évidente, puisqu'ils désignent des idées et des choses particulières au monde hébraïque ; d'autres se rapportent plus ou moins direc-

[1] Ce qui contribuait encore à la confusion, c'était l'écriture rabbinique courante dont on revêtait le judéo-allemand : cette écriture, qui masquait, pour ainsi dire, le caractère foncièrement germanique de notre parler, ne remonte pas au delà du XVII[e] siècle (comme l'a remarqué Steinschneider).

[2] C'est ainsi que, dans le vocabulaire dressé par Avé-Lallemant, la lettre A compte 88 mots hébreux, dont seulement une vingtaine sont vraiment populaires, tandis que le reste appartient en propre au lexique hébraïque.

tement à la vie religieuse, et la forme hébraïque leur prête une plus grande solennité.

Un autre facteur important contribua, pour une aussi large part, à enrichir le dialecte d'un nombre considérable de mots hébreux : nous voulons parler des versions populaires de la Bible, du Talmud, des écrits rabbiniques, de la littérature néo-hébraïque — que nous avons étudiées plus haut, — versions dans lesquelles les idées morales sont énoncées seulement en langue hébraïque, parce qu'il était tout naturel de recourir encore à la langue sacrée, source de la vie intellectuelle du judaïsme. Ces livres de vulgarisation rendirent si familiers aux lecteurs et surtout aux lectrices, pour lesquelles ils étaient spécialement faits, les termes hébreux comme expressions des notions abstraites, qu'ils devinrent bientôt d'un usage courant dans la langue journalière. Et cette terminologie s'accroissait au fur et à mesure que les Juifs, repoussés de la société chrétienne, s'en isolaient davantage, et que les persécutions exercées contre eux prenaient un caractère plus acharné[1].

Nous constatons donc dans l'examen de l'élément hébraïque un double courant diamétralement opposé : de haut en bas, des savants au peuple, pour l'introduction d'un grand nombre de mots hébreux ; et inversement, de bas en haut, des classes inférieures aux cercles savants de la société juive, pour la transformation radicale (phonétique, grammaticale et logique) de l'élément hébraïque tout entier, transformation accomplie par le peuple.

Une partie de cette nomenclature a été introduite dans le vocabulaire de l'allemand littéraire, et un plus grand nombre de mots dans le lexique des dialectes locaux. Nous allons en relever quelques-uns[2] :

Kapores (en hébreu *kappora* «expiation»), spécialement l'expiation symbolisée par le sacrifice d'un coq la veille du Grand-Pardon, acquit dans l'allemand populaire le sens d'«abîmé, ruiné» (cf. Hebel : wir gehen, wir gehen *kapores!*);

Koscher «licite, légitime», employé par Heine (Romancero, 210) et le verbe usuel *schächten* «tuer (d'après le rite juif)», ainsi que *Schächter* «celui qui tue le bétail (pour les Juifs)», tous les deux dérivés de *schochet* (=Schächter);

[1] Nous nous bornons à citer les deux exemples suivants : Dans les vieux glossaires bibliques (Prague, 1581 et Cracovie, 1604) on trouve encore les archaïsmes *nachpur* (mha. *nāchgebūr,* nha. *Nachbar*) et *mon* (=mha. *māne*, nha. *Mond*), qui furent après remplacés par les équivalents hébraïques *schochen* (*šāχn̥*) et *lewono* (*levūnę*).

[2] Cf. A. Kretschmar, *Allgemeines Fremdwörterbuch*, mit einem Anhang enthaltend die jüdisch-deutschen Ausdrücke, Leipzig, 1882.

Mausche, articulation dialectale juive de *Mosche* «Moïse», désigne ironiquement le Juif (Hebel : Mausche, weist du nicht, dass uns die Zeit vergeht?... jetzt dacht der Jude...); de là le diminutif *Mauschel*, employé dans le même sens par Heine et Hebel, en même temps que *Mauschelei* «Mauchelsprache», c'est-à-dire baragouinage, et *manscheln* «wie ein Mauschel sprechen», parler le judéo-allemand et, par extension, prononcer une langue d'une manière vulgaire ou inintelligible;

Schacher «trafic» de *socher* «commerçant», appliqué d'abord au petit trafic du fripier juif, puis généralisé (cf. Heine, Über Börne: frommer *Schacher!* scheinheiliger Verrath am Vaterlande), d'où le verbe *schachern*, au propre et au figuré;

Schiksel, jeune fille, de *schiktse*, employé par Freytag (Soll und Haben, III, 130);

Schlemihl, malchanceux, le héros célébré par Heine et popularisé par la fameuse allégorie de Chamisso;

Schmus, profit (Hebel : was ihr ihn wohlfeiler bekommt, ist euer *Schmuhs*), de *schmuos* «nouvelle, bavardage», comme le composé *Geschmus* «Gerede» (Freytag, Soll und Hoben, II, 90 : das Geschrei und das *Geschmuse*) et *schmusen* «s'insinuer» (en judéo-allemand *šmūsn* «causer, bavarder»); en franconien, *schmuse* signifie «parler comme un juif» (Fromann, II, 466);

Schofel, vil, ordinaire, employé par Bürger (*Schofelwaare* «marchandise de mauvaise qualité»).

De même, les termes non moins populaires : *betuches* «discrètement, sournoisement», de *betuchos* «doucement» (cf. Hebel : und ging ganz ruhig und *betuches* in sein Bett); *dalles*, ruine (en hébreu «misère»), d'un usage général dans les dialectes; *ganfen*, voler (en tapinois), agripper; *makkes*, coups, raclée; *meschugge*, fou; *moos*, argent; *plēte*, évasion; *schote*, bébête; *zores*, querelle (en hébreu «chagrin») — tous, termes partout connus[1].

Il faut encore signaler que l'élément hébraïque entré dans le judéo-allemand ne dérive pas directement de l'hébreu biblique, mais de son évolution ultérieure, telle qu'elle se présente dans le Talmud et dans la littérature rabbinique. C'est pourquoi ces emprunts ont généralement un sens étranger à la langue sacrée, et correspondant à celui des livres talmudiques; certains ne figurent même pas dans la Bible et sont des formations originales, c'est-à-dire des créations araméennes ou néo-hébraïques.

[1] La plupart de ces termes judéo-allemands, tels que *kapoeres*, *kosjer*, *schachern*, *sikker*, *sjofel*, *smous*, etc., ont même passé en hollandais. Voir Jante Winkel, dans le *Grundriss der germanischen Philologie* de Paul (Strasbourg, 1891), vol. I, p. 716.

Voici quelques spécimens des emprunts de la première et de la deuxième catégorie :

a) ***taan*** possède dans la Bible le sens matériel de «charger», mais dans le Talmud celui figuré de «charger d'une faute, accuser et défendre», d'où ***taano*** «objection, argument» et le judéo-allemand ***an-taanen*** «discuter»; ***minhog*** signifie dans la Bible «la conduite d'une charrette», mais dans le Talmud il acquit l'acception métaphorique de «coutume» spécialement religieuse; ***tsaar*** «petit» dans la Bible, mais «douleur, chagrin» dans le Talmud; ***tselem*** «image» dans la Bible et «croix» en néo-hébreux; ***teschuwa*** a le sens biblique «retour» et le sens talmudique «pénitence».

b) Le terme biblique ***moed*** «fête» fut remplacé par le talmudique ***jom tow***, litt. jour bon, et c'est exclusivement le dernier qui figure en judéo-allemand; de même, les mots bibliques ***negew***, sud, et ***jam***, occident (litt. du côté de la mer) furent supplantés par les mots talmudiques ***dorom*** et ***maariw; awero***, litt. action de fouler, dans le Talmud «péché» (= transgression de la loi); ***tsedoko*** (litt. justice, piété), dans le Talmud «charité, aumône» ; ***dallus***, misère, est exclusivement talmudique, comme ***t'fisso***, prison, est post-talmudique.

L'élément hébraïque a subi, sous l'influence du fond allemand de notre dialecte, une véritable métamorphose en ce sens que sa physionomie a pris un caractère qui n'a plus rien de sémitique. Cette transformation a été opérée par une triple action : par la prononciation, par l'accentuation et par les suffixes.

Nous allons analyser successivement chacun de ces trois facteurs qui ont également contribué à métamorphoser la langue hébraïque dans la bouche des Juifs de l'Allemagne, d'où elle s'est répandue ailleurs.

Résultat d'une sorte d'analogie inconsciente, la germanisation de la prononciation hébraïque fut définitivement consacrée par le temps, et elle eut cette conséquence historique, de créer un schisme apparent entre les deux fractions du judaïsme européen — Juifs polonais (plus exactement allemands), et Juifs portugais (plus exactement espagnols), — schisme qui a pour point de départ et de maintien *des différences de prononciation.*

L'harmonieuse tonalité de la langue espagnole a fait garder la prononciation claire et sonore de la langue hébraïque telle qu'elle devait résonner aux jours de gloire, tandis que les sons sourds et assombris des dialectes allemands, leur phonétisme compliqué, ont contribué à altérer la forme des mots hébreux, et à substi-

tuer à une prononciation pleine d'harmonie et d'ampleur, une autre presque confuse et resserrée comme les anciens ghetti où elle prit naissance.

L'origine de cette altération de la prononciation est restée jusqu'ici inconnue aux orientalistes qui s'en sont occupés. Nous nous contenterons, à cet égard, de citer un sémitisant autorisé, M. Stade, qui s'exprime ainsi[1] : «Les Juifs polonais et allemands diffèrent en ce qui concerne la prononciation des voyelles ainsi que nous l'avons établi (ʼ = ā, ʼ = ō, ¨ = ē, ˋ = ū); outre qu'ils prononcent *kamets* (= ā) comme ō, ils prononcent souvent aussi *cholem* (= ō) comme *au*, *tsere* (= ē) comme *ai*, *kibbouts* (= ū) comme *ü*. Leur prononciation de l'*a* comme *o* se fonde sur l'ancienne tradition palestinienne[2]; leur prononciation de l'ō et de l'ē est une diphtongaison moderne qui se montre également en syriaque... la prononciation de ū comme ü est tout aussi obscure que la fausse accentuation de l'hébreu dans la bouche des mêmes gens.»

Pour rendre plus évident le parallélisme constant entre la prononciation des dialectes, du judéo-allemand et de l'hébreu, nous les résumons toutes les trois dans le tableau synoptique suivant :

DIALECTES ALLEMANDS.	JUDÉO-ALLEMAND.	HÉBREU.
ā : ō, sur tout le territoire alamano-bavarois et dans presque tous les autres dialectes allemands : *blōsen*, *nōs*, *sōgen*, *tōg* = *blasen*, *Nase*, *sagen*, *Tag* (Schmeller, *Mundarten Bayerns*, § 110).	*ā : ō*, dans toutes les variétés dialectales d'Allemagne, Pologne, Lithuanie, etc.	*ā : ō*, cette prononciation est partout familière aux soi-disant Juifs allemands : *bochur*, *b'rocho*, *lewono* = *bāchur*, *beracha*, *lewana*, etc.
ā : ū, en Carinthie : *fūne*, *nūme*, *spūne* = *Fahne*, *Name*, *Span* (Lexer, *Kärntisches Wörterbuch*, préf. VIII).	*ā : ū*, en Hongrie, Roumanie et Russie : *blūsn̥*, *nūs*, *ṣūgn̥*, *tūg*.	*ā : ū*, chez les Juifs hongrois, roumains, russes : *būχr*, *brūχe*, *levūnẹ*.
ē : ai, dans le Böhmerwald, etc. : *klai*, *schnai*, *i gai* = *Klee*, *Schnee*, *ich gehe* (Schmeller, § 184).	*ē : ai*, dans le judéo-polonais : *schnai*, *gai*, etc. *ē : ĕi*, partout ailleurs : *schnĕi*, *gĕi*, etc.	*ē : ai*, chez les Juifs polonais : *alainu*, *laavosainu* = *alēinu*, *laabothēnu*. *ē : ĕi*, partout ailleurs.
ō : au, dans le Böhmerwald, etc. : *braud*, *grauss*, *hauch*, *klauster* = *Brōd*, *grōss*, *hōch*, *Klōster* (Schmeller, § 330).	*ō : au*, en Allemagne et sporadiquement en Pologne.	*ō : au*, chez tous les Juifs allemands : *chauschech*, *haulech*, *kauach*, *aurech*, *auscher* = *chōšech*, *hōlech*, *kōach*, *ōrech*, *ōšer*.

[1] Stade, *Lehrbuch der hebräischen Grammatik*, Leipzig, 1879, vol. I, p. 41.

[2] *Ibidem*, § 35 : «Les inventeurs des points-voyelles articulaient déjà sourdement l'ā comme ā ou ō, ce qui s'ensuit aussi de l'emploi du même signe pour ō et de beaucoup d'autres faits grammaticaux.»

DIALECTES ALLEMANDS.	JUDÉO-ALLEMAND.	HÉBREU.
ō : *ou*, dans quelques endroits du territoire bavarois : *broud, grouss, houch* (Schmeller, § 336).	*ō* : *ou*, sporadiquement en Allemagne.	*ō* : *ou*, sporadiquement en Allemagne : *oulem*, *soune*, *schoute* = *ōlam*, *sōne*, *šōte*.
ō : *oi*, sporadiquement en Suisse, Tyrol et Souabe : *toit*, *noit*, *groiss*, *loiss*, *woil* = *tōt*, *Not*, *gross*, *loss*, *wohl* (Weinhold, *Aleman. Grammatik*, § 98).	*ō* : *oi*, presque partout, en dehors de l'Allemagne et de la Lithuanie : *boidṃ*, *boigṇ*, *floi* = *Boden*, *Bogen*, *Floh*, etc.	*ō* : *oi*, en Hongrie, Roumanie, Galicie et Russie : *χoidẹš*, *koidṃ*, *moirẹ* = *chōdeš*, *kōdem*, *mōra*, etc.
ŭ : *ü* ou *i* : les dialectes affectionnent la métaphonie telle que *üns*, *ünter*, *üm* = *uns*, *unter*, *um* (Schmeller, § 368); en Tyrol : *dinṇ*, *hitt*, *ins*, *inser* = *dünn*, *Hut*, *uns*, *unser* (Frommann II, 18). En mha. les deux formes coexistent simultanément : *dunne* et *dünne*, *unde* et *ünde* (Grimm, *Gram.* I, 282).	*ŭ* : *ü* ou *i*, partout excepté en Pologne, en Lithuanie et dans quelques provinces allemandes : *ṣün* ou *ṣin*, *kümen* ou *kimṇ*, *zünge* ou *tsing*, = *Sonne*, *kommen*, *Zunge*.	*ŭ* : *i* ou *ĭ*, en Hongrie, Roumanie, etc. *gedillo* ou *gedillẹ*, *segillo* ou *s'gillẹ* = *gedullah*, *segullah*.

Pour que ce tableau soit complet, il faudrait y ajouter l'assombrissement des voyelles brèves, et leur assourdissement dans les syllabes finales, conséquences directes de la même influence, et nous pourrions alors nous faire une idée des ravages exercés par les gosiers allemands sur les sons de la langue hébraïque. Le parallélisme parfait établi ci-dessus poursuit pas à pas les différentes évolutions de cette influence et confirme combien est fragile l'assertion qui attribue ces différences phonétiques à des traditions antiques (cf. ci-dessus la citation de Stade).

On pourrait même encore ajouter aux considérations de fait que nous venons d'exposer, le caractère sporadique de ces différences. La diphtongue *au*, par exemple, primitivement sémitique, s'est contractée en *ō* dès la période historique; comment se fait-il alors, que ce son soit revenu à son point de départ? et par quel miracle s'entend-il ainsi, seulement dans la bouche d'une petite fraction de Juifs allemands?

En effet, tandis que les Juifs espagnols prononcent correctement *ō*, les Juifs d'Allemagne et de Pologne, prononcent *au*, d'autres *ou*, et les Juifs de Hongrie, de Galicie et de Russie *oi*. Comment pourrait-on expliquer ces variantes locales, autrement que comme nuances phonétiques dues aux parlers des différentes provinces? Ceux qui défendent une prononciation telle que *Mausche* pour *Mōsche*, loin d'être autorisés par n'importe quel argument historique, ne font, au contraire, que sanctionner une prononciation provinciale et transitoire des sons hébreux, et con-

tribuent ainsi à perpétuer un système phonétique absolument opposé à l'esprit de la langue hébraïque. Il est curieux de voir les adversaires les plus déclarés du judéo-allemand ne se faire aucun scrupule de maintenir une prononciation hébraïque uniquement due aux influences locales du dialecte; et encore, n'insisterions-nous pas ainsi si cette prononciation était générale au sein du judaïsme et si elle ne continuait pas à diviser les Juifs soi-disant allemands, des Juifs soi-disant portugais. Aujourd'hui que les Juifs ont partout abandonné définitivement les parlers qu'ils avaient importés d'ailleurs, pour se servir exclusivement de la langue nationale, il serait grandement temps de renverser la barrière artificielle élevée dans des temps de triste mémoire et de rendre ainsi à la langue hébraïque son antique sonorité.

L'accentuation incorrecte de la langue hébraïque — et cela encore seulement chez les Juifs allemands — résulte également de l'action directe des dialectes allemands. En hébreu, l'accent ne peut figurer que sur les deux dernières syllabes, mais *surtout* sur la dernière, tandis que l'accent germanique ne tombe *jamais* sur la dernière syllabe. C'est ainsi que les premiers mots de la Genèse sont accentués par les Juifs allemands : *berêšis bóro*, ou *berêšis búrẹ*, et par les Juifs portugais : *bereschíth bará*... [1].

Mais ce qui, par-dessus tout, prouve la germanisation de l'élément hébraïque dans le judéo-allemand, c'est le nombre considérable de suffixes qu'on y trouve joints aux radicaux de cet élément et qui contribuent à lui donner un aspect hybride. Ceci met précisément en relief l'énorme puissance d'action de la forme linguistique qui est parvenue à maîtriser une matière aussi rebelle, et à lui imprimer son cachet propre. Voici les principaux de ces suffixes :

I. Verbaux, en *-en* ou *-n*, attachés tantôt à des verbes et tantôt à des noms hébreux tels que :

Chanf-en «flatter» (de *chanaf*, id.), *cholesch-en* «s'évanouir» (de *chalaš*, id.), *cholem-en* «rêver» (de *chalom* «rêve»), *gaṣl-en* «exercer le brigandage» (de *gaṣal* «piller»), *get-n* «divorcer» (de *get* «divorce»), *maser-n* «dénoncer» (de *masar*, id.), *pēger-n* «crever» (de *peger* «cadavre»), etc.;

Ou avec le même suffixe, doublé : *chosm-en-en* «signer» (de *chasam*, id.), *ganw-en-en* «voler» (de *ganav* id.), *harg-en-en* «tuer» (de *horeg* «assassin»), *jarsch-en-en* «hériter» (de *joreš* «héritier»), etc.;

[1] Cf. les noms propres bibliques: Abrahám, Aschér, Barúch, Davíd, Israél, Sch'lómo — qui sonnent dans la bouche des Juifs allemands comme: Avróhom (*Avrūm*), Oscher (*Ušr*), Bórech (*Bårẹχ*), Dówed (*Dúvid*), Jisróel (*Jisrūl*), Schlaume (*Slóimẹ*).

Ou bien le même suffixe est ajouté aux mots hébreux précédés d'une préposition allemande telle que *ein* (*ān*), *ver* (*far*), *aus* (*ous*), *an* (*un*) : *an-taan-en* «argumenter», répondant analogiquement à *ein-wend-en*; *far-chidesch-en* «s'étonner», d'après *verwunder-n; far-sam-en* «empoisonner», d'après *ver-gift-en; unschikker-n* «s'enivrer», d'après *an-trink-en*, etc.

Mais, le plus souvent, la notion verbale est rendue par la juxtaposition du participe hébraïque et de l'auxiliaire allemand *sein* : c'est ainsi que *chōsched sein* signifie «soupçonner» (litt.: «être soupçonnant»), *mappil sein* «avorter», *mechaje sein* «se ranimer», *mekane sein* «envier», *metsaar sein* «se chagriner», *mōchel sein* «pardonner», *nōkem sein* «se venger», etc.

II. Suffixes nominaux attachés :

a) A des substantifs tels que -SCHAFT : *almune-schaft* «veuvage»; -KEIT : *asus-kēit* «insolence», *miskēit* «laideur», et le diminutif -EL : *schiks-el* «jeune fille»;

b) A des adjectifs, tels que -ISCH : *balbat-isch* «bourgeois», *behēm-isch* «bestial», ou dialectal -DIK (= -ig) : *schabbes-dik* «de sabbat», *chēn-(ev)-dik* «gracieux», *emes-dik* «véritable», etc.

C'est à peine si on pourrait parler d'une influence en sens inverse, c'est-à-dire des suffixes hébreux attachés à des mots allemands ou non hébraïques. Nous citons à cet égard les exemples suivants qui restent tout à fait isolés : les pluriels à forme hébraïque, tels que *nar-ōnim* (de *Narr*; cf. *simon*, pl. *simonim*) et *doct-ōrim*, sont plutôt pris ironiquement[1]; le mot polonais *kaptsen* «pauvre» fait au pluriel *kapts-ōnim* et au féminin *kaptsen-te*, d'après la flexion hébraïque; l'adverbe *bescheinparlich* (*bešānprliχ*) «probablement» est composé de la préposition hébraïque *be* «dans» et la forme dialectale allemande *scheinparlich*, qui se trouve dans Hans Sachs, et répond à un compromis : *scheinbar*+(*wahrschein*)*lich*, dans la langue littéraire moderne.

Nous allons maintenant spécifier les emprunts hébreux d'un usage courant et général, partout où l'on parle encore le judéo-allemand, en les classant d'après l'ordre des idées qu'ils représentent[2].

[1] Le suffixe hébraïque a probablement été attiré par assonance comme dans le proverbe judéo-allemand : *Chassonim sind Naronim* (Tendlau, *op. cit.*, n° 821).

[2] Les mots hébreux qui suivent sont transcrits tels que les prononcent les Juifs *allemands*, car c'est sous cette forme qu'ils se sont introduits en judéo-allemand; nous avons ajouté en parenthèses les variantes de prononciation sous-dialectale (hongroise, roumaine, galicienne, etc.).

A. Sphère religieuse, dont les restes multiples accompagnent le Juif de la naissance à la mort; cette nomenclature hébraïque embrasse donc toutes les phases de sa vie.

1. Le Calendrier : les noms de mois et le terme qui désigne le mois : ***chōdesch*** (*χoidęš*), litt. : « nouvelle lune », ainsi que les expressions pour « heure » et « seconde » : ***schoo*** (*šu*) et ***rega*** (*rēge*); la lune, à cause des cérémonies qui s'y rattachent, porte le nom hébraïque de ***lewono*** (*lęvūnę*), litt. : « la blanche ».

Les jours de la semaine ont des noms allemands, excepté, bien entendu, le samedi : ***schabbos*** (*šàbęs*), auquel se réfèrent une série de termes religieux. Chaque fête, ***jomtow*** (*jontęv*), possède de même une quantité de termes spéciaux, dont plusieurs figureront dans le glossaire annexé à cette étude.

2. La Communauté : son organisation spéciale, ***kehillo***, ses membres, ***kohol*** (*kūl*) — de là le verbe caractéristique *kūl-ęn* « prendre part ou se mêler dans les affaires publiques » — et ses institutions, dont la plus importante, la Synagogue, dispose de toute une nomenclature hébraïque, comme une autre institution non moins importante, l'École, avec laquelle d'ailleurs elle se confond (le mot allemand *Schul* servant, nous l'avons vu, à désigner l'une et l'autre).

Comme la juridiction religieuse et même civile incombait aux rabbins, il n'est pas étonnant que beaucoup de termes juridiques soient d'origine hébraïque : tels que ***mischpot*** (*mīšpęt*) « procès », ***paskenen*** « juger », ***tsewoo*** (*tsęvūę*) « testament », ***joresch*** (*joiręš*) « héritier », etc.

A quel point l'esprit du peuple juif a été profondément pénétré par ses rites religieux, et quel écho puissant les discussions des écoles rabbiniques ont eu dans sa vie journalière, on le voit par ce fait important au point de vue social, que la plupart des termes spéciaux de la scolastique juive ont franchi le mur de l'Académie rabbinique, pour s'introduire, se généraliser dans la vie ordinaire; que des mots techniques du ressort de la dialectique, d'abord circonscrits dans les limites des discussions savantes, se sont vulgarisés au point de devenir familiers au dernier homme du peuple.

Les expressions éminemment populaires qui remontent à cette origine savante peuvent être réparties en deux classes :

a) Des termes de logique, tels que : ***hetter*** « concession », ***ikkor*** « fondement, chose essentielle », ***taano*** « argument, objection » (de là le verbe *taanen* « argumenter, controverser, disputer »), *teruts* « prétexte », etc.

b) Surtout une foule de particules propres à la dialectique, telles que ***ad'rabbe*** « a fortiori », ***awade*** « positivement », ***afilu*** (*afili*) « même si », ***bifrat*** « spécialement », ***bekitsor*** « brièvement », ***chuts*** (*χits*) « excepté », ***dawko*** « absolument », ***d'haino*** « c'est-à-dire », ***efschor*** « peut-être », ***haklal*** « en somme », ***halewaï*** « soit! », ***kidēi*** « afin que », ***kimeat*** « à peine », ***k'lomer*** « pour ainsi dire » (amplifié vulgairement en : *klomersch*, *klomperscht* et *klomperschten*), ***kōdem*** (*koidm*) « avant », ***lehaches*** « à dessein », ***mikolsch'ken*** « d'autant plus », ***poschut*** (*pušit*) « purement et simplement », ***tēkef*** « immédiatement », ***tomar*** (*tomr*) « si », ***tomid*** (*tumid*) « toujours ».

3. La famille, dont le nom hébraïque, ***mischpocho*** (*mišpuχe*), semble plus solennel que le mot correspondant *Familie* (*famèlje*); les appellations hébraïques pour la jeune fille — ***nekewo*** et ***b'sūla*** (*nekēve* et *bsile*) — sont empreintes du même caractère religieux, ainsi que tout ce qui se rapporte à cet ordre d'idées : ***knas*** « fiançailles » (litt. : « amende », au cas d'une dissolution), ***kalla*** (*kàle*) « la fiancée », ***chosson*** (*χūsn*) « le fiancé », ***chossune*** (*χàsene*) « mariage », etc.

Quelques termes relatifs à la mort : le linceul (***tachrichim***), les funérailles (***lewaje***), le cimetière (***bes-olam***), la tombe (***kewer***), etc.

B. Sphère intellectuelle : presque toutes les expressions des idées abstraites ont été tirées de l'hébreu, qui est remarquablement riche à ce point de vue. Nous en relevons quelques-unes qui n'ont pas d'équivalents allemands[1]. Telles sont : ***tsores*** (*tsures*) « chagrins », ***jessurim*** (*jesirim*) « peines » (litt. : « châtiments »), ***awero*** (*nevēre*) « péché », ***mitswo*** « action vertueuse », ***nedowo*** (*nedūve*) « aumône », ***t'schuwo*** (*tšive*) « pénitence », ***tsedoko*** « charité », ***emes*** « vérité », ***chochmo*** (*χoχme*) « sagesse », ***masol*** (*màzl*) « chance, sort » (litt. : « planète »), ***chēn*** « grâce », ***cholom*** (*χulem*) « rêve », ***kowed*** (*kuved*) « honneur », ***min*** « genre, sorte », ***sach*** « foule, grande quantité », ***taam*** « sens, goût », etc.

Le commerce a pris à l'hébreu une partie de sa nomenclature: ***socher*** (*soiχr*) « négociant », ***schore*** (*sχoire*) « marchandise », ***masseumattan*** (*màsemàtn*) « affaire, négoce » (litt. : « prendre et donner »), ***matbēa*** « monnaie », ***oraw*** (*oirev*) « garant », ***parnosso*** (*parnūse*) « subsistance », ***rewucho*** « intérêt », ***jerid*** « foire », ***keren*** (*kērn*) « capital », etc.

Des mots caractéristiques et intéressants au point de vue de la civilisation, en tant qu'ils reflètent les rapports du monde chré-

[1] La plupart des autres trouveront leur place dans le Glossaire.

tien avec le Ghetto. Tels sont : *bilbul* (*bilbl*) «fausse accusation, calomnie» (litt. : «confusion»), *gesera* (*gesērę*) «persécution», *chag* (*χogę*) «fête chrétienne», *gallach* (*gâlęχ*) «prêtre catholique» (litt. : «tonsuré») et prêtre chrétien en général, *goï* «non-Juif, Chrétien», *gollus* (*gūlęs*) «exil, c'est-à-dire le séjour en dehors de la Palestine», *nessech* (*nēsiχ*) «vin illicite» (litt. : «vin du sacrifice qu'on défendait de goûter»), *porets* (*purits*) «gentilhomme, noble» (litt. : «brigand»), *roscho* (*ruśę*) «tyran», *schekets* (*śegits*) «garçon non juif» (litt. : «dégoût»), au fém. *schiktse*, d'où la forme dialectale allemande *Schicksel*.

Quelques-unes de ces expressions sont surtout curieuses, en ce qu'elles représentent différentes couches de civilisation. Ainsi, *apikores*, du grec ἐπικουραῖος, signifiait primitivement «épicurien» ou «adepte de la philosophie matérialiste», puis, d'une manière générale, «homme adonné à la débauche». Une fois transporté sur le sol de la Judée, ce mot prit différentes acceptions d'après les courants intellectuels : d'abord celle d'«athée ou libre-penseur», c'est-à-dire adversaire de la doctrine traditionnelle : «celui qui parle avec mépris de la Loi, en disant : ce livre! ces rabbins!», selon la définition du Talmud. Plus tard, ce nom désigna l'hérétique, le renégat, ou l'adversaire non moins redoutable du dogmatisme pharisien, et s'identifia ainsi avec *min*, l'hérétique par excellence, dont les idées inspiraient tant d'effroi, qu'un docteur talmudique déclare que «le rouleau de la Loi écrit par un *min* doit être brûlé...» Enfin, le mot *apikores* devint une épithète lancée à la face des rêveurs de réformes et d'innovations par les représentants du hassidisme. Aujourd'hui, ce mot n'exprime plus qu'une ironie légère.

D'autres expressions viennent d'une conception originale ou typique : tels le thaumaturge ou le cabaliste, *baal śem* (litt. : «maître du nom de Dieu»), désignant ceux qui, avec l'aide de noms sacrés (*śemos*), peuvent donner la vie à un automate, *golem* (*goilęm*) ou homunculus[1] (litt. : «matière inerte»); la décence, la politesse et le respect se résument dans *derech-erets* (*drχērits*), proprement «usage du pays»; l'ignorant ou l'illettré est désigné par la métaphore *am-hoorets* (*amhuuręts*) litt. : «peuple campagnard»; l'écho s'appelle «fille de la voix» (*bas-kol*); un querel-

[1] On raconte que le fameux Rabbi Lœb de Prague avait à son service un *golem*, ou gnome, de ce genre. Un vendredi soir, il partit à la synagogue, en oubliant de lui retirer la feuille de papier portant le nom divin qui lui donnait la vie; celui-ci, toujours remuant, entreprit alors d'enlever et de descendre le toit de la maison de son maître. Avisé du danger, Rabbi Lœb interrompit aussitôt les prières et, quittant la synagogue, courut chez lui, où il se hâta d'ôter au *golem* le talisman sacré; incontinent, ce dernier redevint matière inerte, et tomba raide à terre. Cf. la ballade de Gœthe «L'apprenti sorcier».

leur ou fanfaron est surnomé *sambatjon*, d'après le fleuve immense qui, selon la légende, lance du sable et des pierres sans relâche, excepté le samedi, jour où il repose (d'où son nom). Puis, des euphémismes tels que *saggi-nehor* (*sàginūr*) «l'aveugle» (litt.: «riche de lumière, le lumineux» : cf. *git-oig'*, c'est-à-dire *gutes Auge* = it. *mal' occhio*, et *nīš-gitę*, c'est-à-dire *nicht guter*, pour diable), etc.; enfin d'autres mots hébreux ont subi, dans le judéo-allemand, de curieuses dégradations sémantiques, comme, par exemple, *choschech* (*χoišęχ*) «obscurité», finissant par signifier «un désordre complet»; de même *hekdisch* (litt.: «maison sainte»), c'est-à-dire «hôpital», lequel, du sens primitif d'«hospice pour les pauvres et les mendiants», acquit celui de «baraque pleine de saleté et d'humidité», à cause de l'état déplorable où se trouvaient ces établissements chez les Juifs.

Nous remarquons, en finissant, que le vocabulaire hébraïque n'a pas seul été mis à contribution par le judéo-allemand, mais que ce dernier s'est emparé de locutions et de formules toutes faites : telles les périphrases pour le nom de Dieu[1], les formules préservatives ou de salut[2], enfin les jurons...[3].

3. Élément slave, et spécialement polonais. — Les mots slaves se rencontrent chez les écrivains juifs dès le moyen âge, mais tout à fait sporadiquement. M. Harkavi a recueilli un grand nombre de ces gloses judéo-slaves, devenues plus fréquentes au commencement du XVI[e] siècle, époque à laquelle un nombre considérable de mots polonais s'introduisirent dans le parler judéo-allemand, importé naguère en Pologne. Quelques-uns de ces mots, comme les particules *tak*, *choć*, furent de bonne heure adoptés également par les Juifs d'Allemagne, qui les reçurent des maîtres et des rabbins venus de Pologne.

Des langues slaves, le polonais est le plus richement représenté dans notre dialecte, et de très bonne heure exerça sur lui une influence sensible; le ruthène, et surtout le russe, fournirent plus tard leur contingent de mots, mais très peu de ces mots parvinrent à franchir les frontières de leurs pays. Ces deux dernières influences étant donc à peu près localisées, l'une en Russie, l'autre en Galicie, nous nous bornerons, à cause du ca-

[1] Cf. *Hakodesch boruch hu* (*hakoidęšborχi*) «que le Saint soit loué!» *Haschem jisborech* (*hašemjisburęχ*) «puisse son nom être loué!» *Ribbōno schel ōlam* (*ribōinę šel oilęm*) «le Maître du monde...»

[2] Cf. *chas wecholilo!* (*χås vęχulilę!*) (litt.: «préservé et défendu») et *chas wescholom* (lit.: «préservation et paix»), c.-à-d. «que Dieu nous préserve!»; *im jirtse haschem* (*mërtsęšem*) «si Dieu le veut!»; *scholom alechem* (*šulęm alëχm*) (litt.: «paix avec vous! salut!»); *boruch habo* (*buriχ hâbę*), «que celui qui arrive soit béni!», c.-à-d. «soyez le bienvenu!»

[3] Cf. *misso meschunne* (*misę mešinę!*) «mort soudaine! apoplexie!»

ractère général de cette introduction, à les signaler en passant, pour insister sur l'élément polonais, devenu en quelque sorte partie intégrante du vocabulaire judéo-allemand.

L'élément polonais a subi dans son vocalisme, tout comme l'élément hébreu, les changements phonétiques qui dominent dans notre dialecte et qui peuvent être ainsi résumés :

ă = *å* : *båbę* «grand'mère», du polonais *baba* «vieille, sage-femme»; *kåptsęn* «pauvre», de *kapcan*, id.;

ŏ (< *a*) = *ū* : *vūlęχ* «valaque», *wołoch; gūlņ* «raser», *golić;*

ō = *oi* : *koiš* «panier», *kosz; koimņ* «cheminée», *komin; ploit* «haie», *płot;*

u = *ĭ*, et *ū* = *ī* : *kilik'* «coup de poing», *kułak; tītin* «tabac», *tytuń; kipę* «monceau», *kupa; pīdl* «boîte», *pudło; pīške* «boîte», *puszka*...

Puis l'assourdissement des syllabes finales : *blotę* «boue», *błoto; kvītke* «fleur», *kwiatka*, etc.; on pourrait y ajouter la tendance à simplifier des groupes consonantiques : *dz*, *rz* et *skl*, qui se réduisent à *z* (*ş*), *r* et *kl* : *şēdę* «grand-père», *dziad* (vieux-slave *dědŭ*); *klēd* «boutique», *sklad;* enfin quelques accommodations, telles que *ć* (= *ts*) et *sz* (= *š*) assimilés à *č* : *χočę* «quoique», *choć*, etc.

En ce qui concerne l'accent, le mot simple, directement dérivé du polonais, le porte sur la première syllabe, dans les mots dissyllabes ou trisyllabes, tandis que la position de l'accent polonais est ordinairement sur la pénultième. Ce changement d'intonation s'opéra sous l'influence allemande, et sera noté, plus loin, dans tous les mots trisyllabes, pour les distinguer des mots russes ou ruthènes qui ont gardé l'accent originel, par suite de leur introduction plus tardive dans la langue.

Un certain nombre de suffixes nominaux polonais se sont généralisés en judéo-allemand, en s'attachant à des radicaux d'autre origine. Nous en citons les suivants :

-ACZ (augmentatif, péjoratif) : *pīskač* «bouche large», de *pyskać* (de *pysk* «museau»); puis analogiquement : *jingač* «gars» (*jing* = *jung*); *fonf-ač* «nasillard» (= roum. *fomf*, id.);

-AK (avec la même fonction) : *prostak* «bêta», de *prostak* «rustre» (de *prosty* «simple»);

-KA (désinence du féminin) : *rīndar* et *rīndarke* «fermier ou fermière de boissons», de *arendarz; drab* «vaurien» et fém. *drabke*, de *drabka*, id.; puis analogiquement : *šnadįke* (= *Schneiderin*).

-KA (diminutif) : *šåfę* «armoire», de *szafa*; puis *šåfke*, et surtout *šåfkälę*, en juxtaposant le suffixe polonais au suffixe identique al-

lemand; cf. analogiquement : *kodkele* «petite queue» (du roum. *coadă*);

-CIA (diminutif) : *băbetse* «petite vieille», *babcia;* cf. analogiquement le nom propre *'Hantse* (de l'hébreu *'Hanna* «Anne»);

-ATY (formant des adjectifs) : *smark-atę* «morveux» (de *smark*); *vulęχâtę* «valaque» (ironiquement), de *wołoch;*

-OWATY, -EWATY, plutôt ironique (avec la même fonction) : *horbovâtę* «bossu», ruthène *horbovaty* (= pol. *garbaty*); *pisk-evâtę* «aux lèvres pendantes» (cf. plus haut, *piskač*); puis analogiquement : *frântsęvâtę* «en français» (ironiquement : cf. pol. *francowaty* «syphilitique»); *fomfęvâtę*, à peu près le même sens que *fomfač ;*

-OWKA (nominal) : *kâptsęn-ivke* «pauvreté», de *kapcan;*

-NIO (diminutif) : *şēdę-niu*, répondant à *dziadunio*, et *băbę-niu* à *babunia;* cf. analogiquement : *gotęniu*, *mâmęniu*, *tâtęniu;*

-NY et -NIK (formant des adjectifs) : *nîdnik'*, de *nudny;* cf. analogiquement : *şlîmeşâl-nik'* «malchanceux» (de *s'limaşol*), etc.

-SKI (avec la même fonction) : *băbske* «de vieille femme», de *babski*, etc.

Les prépositions allemandes : *ab* (*ub*), *an* (*un*), *auf* (*of*), *aus* (*ous*), *ver* (*far*), *zer* (*tsi*, *tsî*) entrent souvent en composition avec des verbes polonais : *ub-χâpn*, *un-χâpn*, *ous-χâpn*, *far-χâpn*, de *chapać;* de même : *far-blondşn* (cf. *ver-irren*), de *błądzić; tsi-ričn* «commencer à pleurer», *ryczeć*, etc.

Nous relevons, parmi les suffixes verbaux, le -ZA : *şa-diîşn*, «étouffer» (russe *za-dušiti*); cf. analogiquement *şa-teręmn* «renverser» (compromis de *za* + *thürmen*), etc.

Mais ce sont surtout les particules polonaises qui, à cause de leur nombre et de leur expansion, méritent toute notre attention; elles font ressortir l'importance de cet ingrédient dans l'ensemble des éléments qui ont constitué le judéo-allemand.

Voilà les plus usitées de ces particules : d'abord, l'enclitique *że*, prononcé *je* ou *tche* : *şluft-čę* (c'est-à-dire *schlaft* + *że*) «dormez donc», *vüżę* (= *was* + *że*) «quoi donc?»; puis : *abi* «afin que» = *aby*; *aş* ou *aż* «jusqu'à ce que, tant que» = *aż* (cf. *aş di vest tsitrn aż*); *χočę* «quoique» = *choć(ie)*; d'où aussi *χoşbę* «quand même» = *choćby; tsi*[1] «ou» (= *czy : tsi jo tsi nēn* «oui ou non»), *i* «et» = *i* (cf. *i ēχ i di*); *jakòs* «seulement, du moins» = *jakos* «un peu», et *jakoż* «en effet»; *na* «tiens» = *na!* (cf. *na dr*, pl. *nat aχ*), *ni* «pas, ni» = *ni* (cf. le proverbe *ni bè ni mè ni kikeriki* «absolument personne»); *no* «eh bien!» = *no; nü* et *nüżę* «or, donc» = *nu* et

[1] Cf. le nom du jeu populaire *tsimtsigrüt* (*tsi im tsi grnt* = *czy un czy gerade*), c.-à-d. «au pair et impair».

nuže; *ot* « voici, voilà » = *ot*; *takę* « ainsi, donc » = *tak*; *ṣārẹs* « aussitôt, à l'instant » = *zaraz* « immédiatement ».

Nous avons, dans cette liste, omis à dessein une particule très caractéristique, éminemment populaire et partout répandue, sur l'origine de laquelle on a émis les étymologies les plus diverses : c'est l'interjection *nebich* ou *nèbîχ*, qui sort involontairement de la bouche du Juif toutes les fois qu'on fait appel à ses sympathies, mais sans qu'il s'agisse d'un grand malheur.

Cette exclamation, qui a pénétré aussi dans l'allemand littéraire[1], n'est autre chose que le polonais *niebog* (ruthène *neboh*), ayant le sens de « pauvre », épithète qui désigne dans toutes les langues la pitié ou la compassion.

La grammaire slave n'a presque pas laissé de trace dans le judéo-allemand : l'emploi de *sich* pour toutes les personnes, et cela surtout dans les pays slaves[2], et la construction du comparatif avec *von* au lieu de *als*[3], — voilà tout ce qu'on pourrait relever à cet égard[4].

C'est à peine encore si on peut parler d'une influence sémantique du slave sur les mots allemands de notre dialecte : *krîm* (*krumm*), par exemple, dans le sens d'« injuste » (litt. : « tordu »), en rapport avec le russe *krivoj* « courbe, injuste », d'où *krivda* « injustice », qui semble avoir influencé le sens du mot allemand correspondant[5].

Pour nous faire une idée sommaire des notions représentées par les emprunts polonais, il suffit de parcourir, dans la plus récente version des Psaumes en judéo-polonais[6], les passages où ils se trouvent disséminés. Il en ressort que ces emprunts sont en petit nombre, comparés à l'élément hébraïque, et que, presque tous, ils désignent des objets matériels.

[1] JELLINEK, *Der jüdische Stamm in nichtjüdischen Sprichwörtern*, 2e série, p. 84, cite le proverbe : « *nebbig*, sagt Goethe » comme assez répandu.

[2] Cf. ich setz *sich* = ich setze *mich*, tī *sich* nor a rīr = rühre *dich* nur, ich hab *sich* farkīlt = ich hab *mich* erkältet; cf. Ps. XXXIV, 14 : hīt dein zung vun schlechts un deine lippen vun zu reiden falschkeit; kēr *sich* ob vun schlechts un tū gut...; Ps. LXXVII, 7 : *ich* will *sich* dermanen on mein gesang bei nacht; *ib.*, LVII, 5 : *ich* lēig *sich* zwischen brenendike schlangen...

Cf. en polonais : *kocham się* « ich liebe mich (= sich) » et *kocham swojego brata* « ich liebe meinen (= seinen) Bruder... »

[3] Exemple : ēr is jinger *fin* mir = er ist jünger *als* ich; cf. en pol. : *bogatszy od Krezusa* « reicher als (= von) Krösus ».

[4] Une construction telle que « wir haben *sich* angekleidet » est familière aussi aux Allemands qui vivent au milieu des Slaves. Voir, sur ces questions délicates, le travail de Schuchardt, *Slavo-Deutsches und Slavo-Italiänisches*, 1885, p. 105 et 118.

[5] Cf. Ps. LXXXIX, 33 : do wel ich bestrofen mit a rut seier sind un mit plogen seir *farkrimung* (= Missethat)... et CVI, 6 : mir hoben gesindigt gleich mit unsere Eltern, mir hoben *farkrimt* un geton beis (*Böses*)...

[6] *Sepher Tehillim, nei farteitscht of jidisch*, Wien, 1863.

Les mots slaves cités dans cette version répondent aux verbes polonais : *błądzić* «errer», *chapać* «happer, saisir» (les autres : *gryzatĭ* «ronger», *korčitĭ* «crisper, contracter», *drematĭ* «sommeiller», *trjasti* «secouer», sont russes); aux substantifs : *fala* «flot», *królik* «roitelet», *lempart* «léopard», *larum* «alarme», *pastuch* «pâtre», *pasza* «pâture», *patoka* «miel vierge», *praca* «travail», *smoła* «poix», *stado* «troupeau», *strona* «corde», *wierba* «saule» (*plevy* «balles de blé», et *stepĭ* «désert», sont russes); à l'adjectif *podły* «bas, chétif, mesquin», et à l'adverbe *tak* «ainsi».

La terminologie slave, spécialement polonaise, qui est devenue d'un usage plus général en Roumanie et dans les pays slaves, embrasse les catégories suivantes :

Parenté : *ṣëide* (*ṣēdę*) «grand-père», ailleurs remplacé par *harle* (diminutif de *Herr*), du polonais *dziad* (simplifié en *zad*, d'où, par métaphonie et l'allongement de la voyelle, la forme *zēdę*); *babe* (*bàbę*) «grand'mère» (ailleurs *fraule*, de *Frau*), de *baba* «vieille» (*babka* «grand'mère»); *bračik'* «petit frère», désignation exclusivement ironique pour le terme général *brīdr* (= *Bruder*), de la forme diminutive de *brat* «frère» (Cf. aussi le terme de caresse *liubę* «bien-aimé», de *luby*).

Parties du corps : *pîsk'* «museau», de *pysk* (avec les formes secondaires *pîskač* et *pîskevàtę* «bavard»); *vontsîs* «moustaches», de *wąsy; plëtsę* «dos», de *plecy; pîpîk'* «nombril», du russe *pupok*, polonais *pępek* (le dernier, *pempik'*, signifie en judéo-polonais «trapu»); *kiške* «boyau, boudin», de *kiszka*, et *ṣodik* (*ṣūdik'*), le derrière, de *zadek*.

Habitation : *stelje* «plafond», d'une forme ruthène *stelja* (du verbe *stlati* ou *stelju* «étendre»); *kobręts* «tapis», de *kobierzec; klàmkę* «loquet», de *klamka; tsvok* «clou», de *ćwiek; kèrnîtsę* «puits», de *kiernica; ploit* «haie», de *płot; koimņ* «cheminée (= *komin*); *prípęčik* «siège auprès du poêle» (= *przypiecek*), etc.

Alimentation : *vèčerę* «souper», de *wieczera; koilęč* «pain blanc» (= *kolacz*); *bilke* «brioche», du ruthène *bulka; hàliške* «boulette» (= *galuszka*); *juške* «sauce noire» (= *juszka*); *lokšņ* «nouilles» (= slave *lokša*), *pòvĭdl* «suc de prunes cuites» (= *powidła*); *kàvę* «café» (= *kawa*), etc.

Habillement : *gatis* «caleçons», de *gatki* (d'où aussi le bavarois *Gatihosen*); *kolnr* «collet», de *kołnierz* (= allem. *Koller*); *jipę* «jaquette fourrée» (= *jupa*), *kàftęņ* «justaucorps» (= *kaftan*); *jàrmĭke* «calotte» (= *jarmulka*); *kàpęlič* «chapeau», de *kapelusz* (= italien *capellucio*); *kičmę* «bonnet» (= *kuczma*), etc.

Noms d'animaux : *bik'* «taureau» (= *byk*); *tsap* «bouc» (= *cap*); *barņ* «bélier» (= *baran*); *škàpę* «jument» (= *szkapa*); *lošik'* «poulain», du russe *lošadka; tsouk* «chienne» (= *suka*); *hîndik'* «dindon» (= *indyk*) et *hîndičke* «dinde» (= *indyczka*); *kàčr* «canard»

(= *kaczor*) et *kačke* «canne» (= *kaczka*); *pâvę* «paon» (= *paw*); *vronę* «corneille» (= *wrona*); *žâbę* «grenouille» (= *žaba*); *jâščerke* «lézard» (= *jaszczurka*); *lempart* «léopard» (= *lampart*); *pjoukę* «sangsue (= *pijawka*); *soibl* «zibeline» (= *sobol*).

Noms de plantes : *kvîtke* «fleur», du polonais *kwiatka* (mais le verbe *tsvîtn̥* «fleurir», vient du ruthène *cvětatĭ*); *berik'* «betterave», de *burak* (du latin *borrago*); *tsîbolę* «oignon» (= *cybula*); *χrēn* «raifort», du slave *hrěnŭ* (cf. allemand dialectal *krēn*, du mha. *krēn* «Meerrettig»); *ígerke* «concombre», du polonais *ogórka* (de là aussi le bavarois *agurke* «melone»); *pètrîške* «persil» (= *pietruska*); *ròžînke* «raisin sec» (= *rodzenki*); *dembn̥* (*boim*) «chêne» (= *dęb*); *sosnę* «sapin» (= *sosna*); *tîtîn* «tabac» (= *tytuń*), etc.

Noms de minéraux : *bruštîn* «succin», du polonais *bursztyn* (= allem. *Bernstein*); *doit* «goudron» (= russe *dëgotĭ*); *sirke* «souffre» (= *siarka*); *smolę* «poix» (= *smola*).

Noms de métiers : *kotler* «chaudronnier» (= *kotlarz*); *pâsęmânik'* «passementier (= *pasomanek*), *stoler* «menuisier (= *stolarz*); *šmikler* «fabricant de boutons», de *szmukler* (= allem. *Schmucker*), etc.

Enfin une liste de substantifs très usuels, d'adjectifs exprimant surtout des qualités défavorables, et de verbes assez nombreux, pourrait compléter cet aperçu des emprunts faits au polonais par le judéo-allemand. Ils trouveront leur place dans le glossaire qui terminera cette étude.

APPENDICE.

I

NOMS PROPRES.

Dans tous les temps, les Juifs ont adopté, comme noms personnels, les appellations des peuples indigènes. L'antiquité, le moyen âge et les temps modernes ont tour à tour laissé des traces dans cette nomenclature. Elle forme ainsi un pendant intéressant à leur histoire et surtout au parler, qui est l'objet de cette étude [1].

Sous la domination grecque, avant Hérode (37 a. Chr.), les Juifs portaient les noms d'*Antigonus*, *Aristobulus*, et surtout

[1] Notre source est ici la monographie consacrée aux noms des Juifs par Zunz, *Gesammelte Schriften*, vol. II, p. 1-83. Nous ne faisons qu'effleurer le sujet dans ses rapports avec le judéo-allemand.

d'*Alexander* (plusieurs membres de la famille hasmonéenne ont reçu ce nom), qui s'est maintenu sous les formes hypocoristiques : *Sander* et *Sender* (=Sänder; cf. it. Sandro).

Sous les Romains, ils s'appelaient *Apella* (mentionné par Horace, dans une de ses satires), *Agrippa*, etc., et les femmes : *Berenice*, *Drusilla*, etc.

Pendant le moyen âge et dans l'Europe méridionale ou en France, nous rencontrons comme noms d'hommes : *Astruc*, *Benedict* (Benoît), *Duran*, *Kalonymos*, *Majo*, *Senior*, *Vidal*, etc., et comme noms de femmes : *Bella*, *Blanca*, *Bruna*, *Dolza*, *Estella* (= *Esther*, qui est persan), *Flora*, *Formosa*, *Gracia* (= *'Hanna*, Anne), *Palomba*, *Regina*, *Speranza*.

Et principalement en Allemagne : *Anschel* (Anselm), *Phoebus*, conservé sous les formes *Feiwisch* (*Fāviš*) et *Feiwel* (*Fāvḷ*), *Gumprecht* (1206), conservé encore sous la forme *Gimprẹch*, *Salkind* (1327), *Selig*, *Süsskind* (1218), *Wolf* (1453), etc.; puis des noms de femmes : *Blume* (1252 : cf. Flora), *Freude* (1338; = *Simcha*), *Gnendl*, *Golde* (xie siècle, à Worms), *Gütel* (1335), *Mindl* (1466) et *Mina* (1146), *Perl* (1389), *Reine*, *Rëisel* (= Therese), *Schönel* (1295; cf. Bella et Formosa), *Selde* (aha. *salida* « bonheur »), etc.

La plupart de ces noms allemands de femmes se sont conservés jusqu'à nos jours : *Blimẹ*, *Frēdẹ*, *Goldẹ*, *Gitl*, *Mindl*, *Pērl*, *Rēẓl*, *Schēndl*, *Ṣeldẹ*, auxquels nous ajoutons : *Bēlẹ* (= Bella), *Brānẹ* (= cf. Bruna); *Fēige* (cf. Vögele), *Frīmẹ* (= arch. Frummet), *Gelẹ* (= Gelle), *Mirl* (= Merl, de Maria), *Pesl* (= Bessl, de Bès, abrév. d'Élisabeth), *Rāχl* (= Reichel), *Schīfrẹ* (ébr. = Bella), *Šprīntsẹ* (= Speranza), *Ṣisl* (= Süssel), *Toubẹ* (cf. Palomba), *Trānẹ* (Treine = Catherine), *Tsīrl* (= Zierl; cf. Formosa), *Jentẹ* (cf. Gente : 1290), etc., et les trois suivants, d'origine slave : *Tscharnẹ* (Czarna = Bruna), *Dobrisch* (cf. Dobrizel 1242 = Gitl), *Ṣlātẹ* (Zloto = Golde).

Ce sont surtout les femmes qui ont le mieux gardé les anciens noms. Quant aux hommes, nous remarquons d'abord que les noms si fréquents d'animaux (tels que *Bär*, *Fischel*, *Fuchs*, *Hirsch*, *Löb*, *Wolf*) se rencontrent aussi souvent chez les Hébreux, chez les Germains et les Slaves. Ensuite, les noms bibliques ont produit, comme partout ailleurs, différentes formes hypocoristiques; nous en citons les suivants, la plupart dérivés de la forme européenne du nom hébreu :

Eliezer : *Leiser* (*Lēṣṛ*);

Isaac : *Eisik* (*Aṣik'*; cf. angl. Eisek) et *Itsik*, le dernier étant une réduction de la forme hébraïque *Jītsχok* (= *Jischak*);

Jacob : *Jäkel* (*Jēkl*) et *Jokel* (*Jūkl*), à côté de *Jankel*, selon l'articulation dialectale (*Jankef* = *Jakov*);

Joseph : *Josl* et *Joske;*
Jeschaja : *Schaje*;
Nathan : *Nūtẹ;*
Salomon : *Salman* (*Ṣālmẹn*);
Samuel : *Sanwel* (*Ṣānvḷ*), à côté de *Schmelke*, diminutif slave tiré de la forme hébraïque *Schmu'l*.

En ce qui concerne, enfin, les noms de famille, les Juifs allemands ne les ont adoptés qu'à la suite de l'édit de l'empereur Joseph II, qui, en 1784, en rendit l'adoption obligatoire. Les procédés suivis à cet égard par les employés de l'état civil autrichien étaient de nature arbitraire et même fantaisiste. C'est de cette époque que datent tous ces noms curieux empruntés tantôt à la botanique[1], tantôt à la minéralogie[2], etc., et qui, à cause de leur caractère artificiel et pour ainsi dire anecdotique, sortent du cadre de cette étude.

II

ÉLÉMENTS HÉBREUX DANS L'ARGOT ALLEMAND.

Les mots hébreux du *rothwälsch* dérivent d'une tout autre source que la langue sacrée. Ils y ont pénétré par l'intermédiaire du judéo-allemand parlé par les individus juifs affiliés aux bandes de voleurs. Le fait que l'argot français, italien, anglais, etc., n'en contient presque aucune trace, — le judéo-allemand étant comme inconnu à ces différents pays, — est une preuve assez péremptoire de ce que nous venons d'avancer. D'ailleurs, la forme même des mots hébreux dans le *rothwälsch*, qui est celle du judéo-allemand, achève de nous édifier sur la source directe de ses emprunts.

Quant aux changements sémantiques de ces emprunts, ils ne diffèrent pas essentiellement de procédés métaphoriques, familiers aux différents argots européens.

Voici, d'après l'ouvrage si connu d'Avé-Lallemant, la liste des mots hébreux (ou plus correctement : judéo-allemands), les plus usités par les argotiers allemands[3] :

Bocher (jeune homme, étudiant), employé qui comprend l'argot;

[1] Cf. Apfelbaum, Dattelbaum, Kästenbaum, Pomeranz, Rosenbaum, etc.

[2] Cf. Diamant (et Diamantberg), Goldenberg, Goldenthal et Goldstein, Silbermann et Silberstein; puis Grünberg, Rothenberg, Weinberg, etc.

[3] Avé-Lallemant, *Das deutsche Gaunerthum*, vol. II, p. 515-625. Cf. *ibid.*, III, 166 et 196, où les vues de l'auteur sur la filière de ces emprunts nous semblent tantôt exagérées et tantôt inexactes. Nous ajoutons entre parenthèses le sens des mots en judéo-allemand pour rendre sensible la valeur des métaphores argotiques.

Challe (brioche, surtout du samedi), vol au choix : *eine challe backen*, voler à moitié, c'est-à-dire au choix.

Chassene (mariage), effraction ou attaque de brigands;

Chochem (sage), voleur; de là *chochemer loschen*, argot (litt. langue des sages); cf. plus bas *lamden*.

Chole (malade), attrapé (cf. en argot français : *malade* = prisonnier) : *trefe chole* (impure et malade), pris en flagrant délit avec les outils;

Chossen (fiancé), dupe; cf. plus bas *kalle;*

Emes (vrai), rendez-vous des voleurs, c'est-à-dire leur véritable réunion;

Ganev, voleur, ainsi que les dérivés : *ganefte*, voleuse, *ganewen*, voler, et *genewe*, vol;

Gemore (Talmud) — *lehren*, apprendre à vivre;

Goï (non juif), bourgeois, c'est-à-dire non voleur;

Jontef (fête), ensemble des instruments dont se servent les voleurs; cf. plus bas *purim;*

Kalle (fiancée), foire, c'est-à-dire la maîtresse du voleur, laquelle lui procure tous les avantages; cf. plus haut *chossen;*

Kappore (expiation) — *machen*, assassiner;

Kille (communauté), l'assemblée des voleurs;

Koscher (licite), non suspect, qui n'a sur soi ni outils ni objets volés; cf. plus haut *chole;*

Ksiwe (contrat de mariage), passeport, correspondance entre voleurs;

Lamden (savant), voleur habile ou dupe qui s'est éclairée et cherche à gâter leurs affaires; cf. plus haut *chochem;*

Lewono (lune), orifice des serrures;

Massematen (affaire), vol, objet volé;

Mauschel (petit Moïse, nom ironique donné aux Juifs), président du tribunal ou chef de police;

Mischpoche (famille), bande de voleurs ou préfecture de police;

Purim (la fête de Pourim), ensemble des outils des voleurs; cf. plus haut *jontef;*

Rebbemausche (Rabbi Moïse), barre de fer à briser les murailles et les serrures (cf. en français : *monseigneur*, pince à effraction);

Schiwe (les sept jours de deuil qu'on passe assis par terre) — *sitzen*, être arrêté ou soumis à l'interrogatoire;

Schocher (bohémien ou nègre), prêtre catholique.

Lazare Sainéan.

(*A suivre.*)

MÉLANGES ÉTYMOLOGIQUES.

Mĕrguĕz.

L'éthiopien ምርጕዝ, *mĕrguĕz* «bâton de commandement, bâton sur lequel on s'appuie», prend le sens abstrait de «appui». Dieu est ምርጕዞሙ ለጻድቃን *mĕrguĕzomu la ṣâdĕqân* «l'appui des justes». Il en est formé un verbe dérivé ተመርጕዘ *tamarguaza* «s'appuyer». A première vue, on songe à une racine quadrilittère *mrgz*, ou bien, en faisant abstraction de la liquide *r*, qui a souvent un caractère adventice, à une racine *mgz*. Après quelque réflexion, on reconnaît cependant que la vraie racine du mot est plutôt le trilittère éthiopien ረገዘ *ragĕza* «creuser, percer, frapper»; d'où *regûz* «creusé, percé», *rĕgzat* «percement, trou». En partant de cette conception, on est conduit à penser que le bâton des chefs dans l'antiquité servait à l'opération des perforations, des percements, et aussitôt on se rappelle le joli couplet, à teinte magique, chanté par Israël à l'occasion du creusement d'un puits dans le désert (Nombres, xxi, 17-18) :

Monte, ô puits!
Chantez lui!
Puits creusé par les princes,
Percé par les nobles du peuple,
Avec leurs bâtons de commandement,
Avec les bâtons qui leur servent d'appui!

Naturellement, ce même bâton de commandement qui, par une sorte de magnétisme sympathique, pouvait faire remonter des profondeurs l'eau bienfaisante, devenait souvent, soit par l'autorité de la coutume, ou par le simple caprice de celui qui le maniait, un instrument de supplice et de mort pour l'accusé plus ou moins coupable; de là le sens général de frapper, surtout avec une lance; d'autre part, la conception de «appui mobile» réside visiblement dans ራግዛት *râgzât* «les poteaux de la porte».

Nous avons qualifié ci-dessus le groupe *rgz* «creuser, percer» comme une racine éthiopienne. Dans les autres langues sémitiques, c'est l'idée d'un mouvement violent, d'une forte émotion ou irritation, qui s'y rattache ordinairement : héb.-aram. רָגַז, רְגַז «trembler, être inquiet, ému, irrité»; רְגֶז, רוּגְזָא (ar. رُجْزٌ)

«peine, tourment, colère». D'autre part, l'idée de l'appui est exprimée en araméen par le trilittère assez analogue *rḥṣ* רְחַץ, surtout à la 5ᵉ forme verbale; cf. Daniel, III, 28 : דִּי הִתְרְחִצוּ עֲלוֹהִי «sur lequel ils sont appuyés». En raison des mutations très particulières à l'éthiopien entre les consonnes douces et dures, relativement aux idiomes asiatiques, l'identité de ces deux racines n'est pas impossible. En tout cas, leur connexion avec l'hébreu רָחַץ et l'arabe رحص, رخص, reste encore obscure.

Eltĕqê.

C'est le nom d'une ancienne ville judéenne située près d'Accaron (*'Eqron* עֶקְרוֹן), dans la plaine philistéenne (Josué, XIX, 44). L'emplacement exact de cette localité n'a pas encore pu être déterminé, par suite de la disparition de tout écho, dans l'onomastique moderne, de la topographie palestinienne. La signification de ce nom, écrit en hébreu אֶלְתְּקֵה, n'a jamais été mise au clair, attendu qu'il permet une double analyse : dérivation d'une racine inconnue לתק *ltq*, la division אֶל־תְּקֵה, dont le premier élément serait *Êl* «dieu» et le second une contraction de la racine inusitée תקה ou תקי. Mais l'existence du nom divin dans ce terme semble devoir être écartée, à cause de la forme *altaqû*, sous laquelle cette localité est mentionnée dans les inscriptions de Sennachérib. Il est certain, en tout cas, que les Assyriens ne se sont pas doutés que ce fût un nom théophore : dans ce cas, ils auraient transcrit *Iltaqû*. Nous sommes donc obligés de nous arrêter à la première manière de voir. Mais, si le sens primitif de לתק nous échappe, le vrai moyen de comprendre le mot intégral אֶלְתְּקֵה nous a été offert par les Assyriens à leur insu, car l'assyro-babylonien possède un mot *eltequ* qui désigne une plante aquatique, une espèce de roseau. Une complainte sur la mort de Tammouz-Adonis qualifie la divine victime de «roseau qui dans le parterre ne boit pas d'eau (*eltequ ša ina musarî mê la ištû*)». Le roseau a encore fourni notoirement le nom de la ville galiléenne de Cana, où eut lieu le fameux miracle de la transformation de l'eau en vin. קָנֶה «roseau» a même fait fortune en Grèce et s'est répandu de là en latin et dans les langues romanes. L'intérieur de la Judée a aussi une ville homophone avec celle de la Philistée. Elle est écrite אֶלְתְּקֹן *Eltĕqôn*, avec un suffixe de dérivation. Si la forme assyrienne n'attestait pas le contraire, on aura pu regarder cette dernière orthographe comme plus primitive que אֶלְתְּקֵה. Quant à la terminaison *ê* de l'hébreu *Eltĕqê*, en face de la transcription assyrienne *Altaqû*, il faut, je pense, y voir la simplification de la diphtongue adjec-

tivale *aï* en *ê*; le sens reste toujours «lieu de roseaux». En assyrien, où tous les noms se terminent en *u*, la combinaison *êu*, *iu*, se fond régulièrement en *û* long.

Neṣîbîn.

La ville de Nesibis, dans la Mésopotamie septentrionale, est mentionnée dans les inscriptions assyriennes sous la forme *Naṣibina.* En syriaque, la vocalisation est נְצִיבִין *Nĕṣîbîn.* C'est un pluriel de *Nĕṣiba* נְצִיבָא. En hébreu, נְצִיב, de נצב «placer», désigne particulièrement le préfet ou le gouverneur d'une région, et l'importance stratégique de cette cité étant donnée, le nom indiquerait la qualité de chef-lieu, siège de la direction centrale. D'autre part, on peut songer au phénicien נצב *neṣib* «stèle». La désignation par «stèle» pourrait faire allusion au caractère particulièrement religieux de la ville et au grand nombre de stèles votives qu'on y consacrait aux divinités locales. Toutes ces interprétations sont strictement possibles; je préfère toutefois m'arrêter au sens de «plante», qui est propre à l'araméen נציבא; le territoire de Nesibis, très abondant en eau, produit de riches moissons et une grande quantité de plantes. Cette appellation appartient donc à la catégorie des noms expliqués dans l'article précédent.

Ṣiqlag.

Ville judéenne du Sud-Ouest, située aux confins de la Philistée. L'orthographe ancienne est צִקְלַג, en pause צִקְלָג (Josué, xv, 31; I, Samuel, xxii, 5); les Chroniques écrivent צִיקְלַג, avec un *î* long et les Septante vocalisent *Σικελέγ*. Voilà un quadrilittère bien singulier, dont la liquide occupe une position qui empêche d'y voir une insertion euphonique ou parasite. J'ignore si une étymologie acceptable a jamais été proposée pour ce terme; au moins, je n'en trouve aucune dans les dictionnaires que j'ai consultés. Je crois qu'au lieu d'un quadrilittère nous avons en réalité un nom composé de deux éléments : צִק־עֶלֶג. Le premier est tantôt un nom de lieu consistant en un haut pic de montagne, d'où on précipitait le bouc émissaire (T. B. *Yoma*, p. 66 *b*), tantôt un nom commun pour «pic, montagne élevée et abrupte» (*ibid.*, *Baba Mĕṣîʿâ*, p. xciii *b*). Pour le second élément, on compare aisément l'arabe عَلَج «dattes de mauvaise qualité». L'ensemble : «montagne aux dattes de basse qualité» rappelle comme analogie les ציני הר הברזל «petites dattes maigres du mont du fer», nom d'une montagne de la Judée méridionale (*ibid.*, *Sukka*, 29 *b*).

Sépher סֵפֶר «livre».

Les anciens livres des Assyro-Babyloniens se composaient d'un certain nombre de tablettes d'argile coordonnées qui en formaient les pages. Pour reconnaître la suite, on mettait à la dernière ligne la première ligne de la tablette suivante. La fin contenait une souscription offrant le nom du roi qui l'a fait faire et parfois aussi le nom de l'auteur. En Phénicie, l'alphabet fut inventé au xv[e] ou au xvi[e] siècle, et dès lors les livres ont dû prendre naissance, surtout dans la ville religieuse de Byblos, où s'opéra pour la première fois la fusion du culte d'Isis l'Égyptienne avec la déesse locale *Ba'alat Gebal* בעלת גבל, en babylonien *Bêlit Gubli*. Les Byblites faisaient venir d'Égypte le papyrus fait d'une plante du Nil et le fournissaient aux peuples grecs, aussi bien sous forme de livres que comme matière à écrire. Aussi est-il qu'en grec le mot qui désigne le livre : *βίβλος*, ou mieux *βύβλος*, rappelle simplement le lieu de provenance, savoir la ville de Βύβλος. En phénicien même, comme en hébreu, le livre se disait סֵפֶר, *sêpher*, *siphr*. L'histoire de ce mot ne manque pas d'intérêt. Le babylonien fait usage de ce nom *šipru* «œuvre, missive, annonce», de *šaparu* «envoyer, annoncer». En éthiopien, *safara* signifie «annoncer une quantité, compter, mesurer», mais c'est aussi le sens de l'hébreu *sâphar* סָפַר, tandis que la seconde forme סִפֵּר *sappêr*, a pris la nuance de «raconter, annoncer». L'idée primitive d'envoyer se réfléchit encore dans l'arabe سَفَرَ «voyager». Enfin l'araméen, qui emploie couramment le verbe סְפַר «écrire», restreint le sens de סִפְרָא *saphra*, à la marge blanche du livre, pour lequel il se sert du terme כְּתָבָא *kĕtaba*, qui est probablement le type de l'arabe كِتَاب, *kitâb*. De son côté, le même groupe, vocalisé סְפָר, *sephâr*, signifie «confin, frontière», ce qui équivaut à peu près à la conception de «marge» conservée en araméen. On peut y voir un reflet de l'idée de mesure, qui est si saillante en éthiopien.

Šâqal, *saqal*.

A l'hébreu שָׁקַל «peser», répond l'arabe ثقل et l'araméen תקל «peser, être lourd, pesant». Parmi les dérivés, contentons-nous de mentionner מִשְׁקָל «poids», et שֶׁקֶל «sicle», poids fondamental des évaluations monétaires dans l'antiquité. La dentalisation de la chuintante en araméen n'est apparue que vers l'époque perse; tous les textes antérieurs offrent שקל, comme en hébreu et en assyrien. Il n'y a aucune raison pour supposer qu'il en fût

autrement dans les langues du Sud, savoir en arabe et en sabéen ancien. L'éthiopien, qui montre régulièrement une sifflante simple en face du *th* arabe, emploie le verbe *saqala* dans le sens de «pendre, suspendre»; de là *masqal* «suspension, croix». Mais, à côté de שקל «peser», l'hébreu possède un verbe סקל *sâqal*, dont la signification est «jeter des pierres, lapider»; comment réconcilier ces deux conceptions? Évidemment au moyen de cette considération que les pierres constituaient les poids dans la société primitive. Et en effet le mot אֶבֶן «pierre» a, dans le langage juridique le sens de «poids»; le législateur du Pentateuque défend d'avoir «pierre et pierre, èpha et èpha» (לאיהיה לך אבן ואבן איפה ואיפה. Deutéronome, xxv, 13-14), c'est-à-dire «deux poids (l'un pour vendre, l'autre pour acheter) et deux mesures». J'incline à y joindre l'arabe سقل, écrit plus fréquemment صقل «lisser, faire briller» : c'est l'idée de frotter avec une pierre qui me semble y dominer. C'est à cette conception que me paraît se rattacher le mot difficile צִקְלֹן «besace, sac frotté, usé» (II, Rois, iv, 42). Plus curieux encore est l'araméen שְׁקַל *šĕqal* «prendre», dont le sens primitif semble être «remuer quelque chose de lourd». Son synonyme נטל offre une intéressante analogie sémantique, car, en ancien hébreu, il signifie «charger, accepter un fardeau», tandis qu'en néo-hébreu il exprime l'idée de «prendre».

Sullâm, Šallêb, sâlâph, šâlaph.

Voilà quatre racines presque homophones; cependant leurs significations respectives : «échelle», «attacher», «dévier», «tirer», semblent bien différer entre elles. Tâchons d'en trouver la filière sémantique. Le mot *sullâm* סֻלָּם (aram. סולמא; ar. سُلَّم) «échelle» n'a pas donné de verbe particulier, mais je crois qu'on peut le rapprocher de *šallêb* שָׁלֵב «joindre, relier, attacher étroitement», qui produit l'hébreu שְׁלַבִּים «joints, jointures», et le phénicien שלבם, qui désigne probablement les extrémités du corps jointes aux cuisses, les jambes. Cette conception fondamentale explique à la fois l'arabe *sulamâ* سُلَامَى «les os des doigts» et l'araméen *šeliba* (שליבא) «degré, marche d'une échelle» (שליבות הסולם, *Sabbat*, p. 60). Puis, à la même idée de relier, joindre, se rapporte encore l'hébreu *sallêph* סִלֵּף «pervertir, rendre tortueux», c'est-à-dire embrouiller les marches et par suite faire obliquer la marche. Enfin, en qualité d'instrument qui sert à monter, le groupe consonantique *slm*, qui représente l'échelle, a comme parallèle le groupe analogue *šlph* שָׁלַף «monter (en parlant des plantes), faire remonter l'épée de la gaine, dégainer» et

l'arabe *salafa*, *salofa* سلف «aller en avant, précéder». Toutefois la conception de «tirer de son côté», qui réside dans cette dernière signification, s'est cristallisée dans *salaba* سَلَبَ «ravir, piller, dépouiller».

Ṣalîb.

La croix est désignée en arabe par *ṣalîb* صَلِيب (pl. صُلُب et صُلْبان), vocable qui signifie en même temps : «dur, fort, constant». Comme ces adjectifs ne paraissent avoir aucune connexion avec la croix, on considère unanimement la forme *ṣalîb* dans ce sens comme une copie de l'araméen צְלִיבָא *ṣelîbâ* «croix», dont le verbe צְלַב *ṣelab* signifie «prendre». S'il en était ainsi, nous aurions une formation analogue à l'éthiopien *masqal* «croix», qui vient de *saqala* «prendre». Cependant je suis loin d'être convaincu. Il se pourrait que l'arabe صَلَبَ «pendre, crucifier» fût aussi ancien que l'araméen *ṣelab*. Tâchons de donner quelque consistance à cette hypothèse, en partant de conception de dureté et de force qui est, d'après l'avis de tout le monde, foncièrement arabe. Évidemment, une abstraction de ce genre doit reposer sur quelque objet concret qui soit matériellement dur et fort. C'est une condition *ad minimum*. La satisfaction serait complète si l'objet, dur et fort en soi, avait par surcroît la faculté de rendre solide et fort celui qui le possède. Or, si je ne m'abuse, la racine arabe *ṣlb* satisfait amplement à cette exigence indubitablement excessive; nous le constatons par deux faits assez remarquables. Les substantifs صُلْب, صَلَب, صَالِب désignent tous les trois la partie du dos qui contient les vertèbres, surtout les lombes ou reins. Or, chez les Sémites comme par ailleurs, la force de l'individu, homme ou animal, est considérée comme ayant son siège précisément dans cette partie du corps. Job, en parlant du bœuf sauvage (Béhémoth) dit : «Voici, il a sa force dans ses reins» (הנה נא כחו במתניו, Job, xl, 16). De même en arabe : مَتْن «lombes, reins» et مَتْن, مَتِين «fort, dur». Cette physiologie générale nous eût autorisés à supposer le même sens concret pour l'adjectif arabe *ṣalîb*, qui exprime exactement les mêmes significations. Par un hasard favorable, l'hypothèse est inutile, car les mots *ṣolb*, *ṣalab*, *ṣâlib* cités ci-dessus sont effectivement des expressions courantes pour «lombes, reins». Les équivalents صلب et متن ont encore en commun le sens de «terre dure et rugueuse»; leur accord est donc aussi parfait que possible.

Un pas de plus et nous serons sur les traces de la croix. C'est la conception de «dur» qui nous mènera directement à notre but.

Dans la région lombaire, la seule partie dure et solide consiste dans l'épine dorsale emmanchée dans l'os couché horizontalement que l'on appelle l'os *ischion* ou *sacrum*. Cette dernière appellation lui vient précisément de la forme de croix qu'il affecte. En allemand, cet os se dit «os de la croix» (*Kreuzknochen*) et la région lombaire (*Lenden*) s'appelle populairement «la croix» (*das Kreuz*). Pourquoi? Évidemment parce que la force des reins est censée dépendre de la solidité de l'os crucial ou ischion, et les glossaires donnent pour *ἰσχὶς* le sens de «reins»; or *ἰσχίς*, comme *ἰσχία* «hanche», vient de *ἰσχύς* «force, puissance», d'où aussi *ἰσχυρός* «fort, robuste, ferme, durable».

Avions-nous tort d'avancer plus haut que l'arabe *ṣalib* serait plutôt apte à expliquer l'araméen *ṣĕlîbâ?*

Šâlôm, šalêm, šalĕw.

Rien de plus fréquent que le terme hébreu *šâlôm* שָׁלוֹם «paix, salut» qui revient en araméen avec la vocalisation *šĕlâm*, *šĕlâmâ* (שְׁלָם, שְׁלָמָא) et en arabe et en éthiopien sous la forme *salâm* سَلَام, ሰላም. Comme adjectif, שָׁלוֹם se constate dans le passage: «Il a tendu les mains contre ceux qui sont en paix avec lui» (שלח ידיו בִּשְׁלֹמָיו, Psaumes, LV, 21) et probablement aussi dans אנכי שְׁלֻמֵי אמוני ישראל (II, Samuel, XX, 19) «je suis parmi les paisibles fidèles d'Israël». Le verbe שָׁלַם «être, rester en paix» ne se trouve que dans Job, IX, 4 et XXII, 21, et le participe שֹׁלֵם «celui qui est en paix avec quelqu'un» apparaît une fois dans Psaumes, VII, 5. D'où est tirée l'idée de la paix? C'est l'adjectif plus usité שָׁלֵם qui nous l'indiquera, car, en signifiant d'abord «entier, complet, intégral, indemne», puis «intègre, parfait, accompli», il nous ramène en mémoire au sabéen *salam* سلم «pierre». C'est donc la pierre intacte et immobile, au moins en apparence, qui fait naître les abstractions, en partie physiques, en partie morales: intégralité, santé, perfection, repos, salut, et d'autres nuances analogues. Dans les voies verbales dérivées, on a en hébreu שִׁלֵּם «accomplir un vœu (נדר), payer une dette»; הִשְׁלִים «faire la paix», forme à laquelle l'araméen ajoute la signification de «achever, terminer», pendant que l'arabe en a fait son terme religieux par excellence en lui appliquant le sens de se remettre avec entière confiance entre les mains de Dieu, conception qui exprime admirablement le mot caractéristique إِسْلَام *islâm*.

Je mentionne pour mémoire le terme *tsagâm* ፀጋም «gauche,

main gauche» qui correspond au sémitique général *šimâl* شمال (ar.), *sĕmôl* שְׂמֹאל (héb.), *sĕmâlâ* סְמָלָא (aram.). La sifflante emphatique forte : *ts* en face de *š*, *s* des autres idiomes est due au voisinage de la palatale *g*. Cette palatale même se serait-elle substituée à l'ancien *l* final réfugié dans l'intérieur du mot en vertu du jeu de la métathèse qui joue un rôle très fréquent dans les racines sémitiques; ainsi : *šimal*, *samal*, *ṣalâm*, *tsagâm*.

Yaphô, *Yafô*.

La ville maritime de Jaffa porte en hébreu le nom de *Yaphô* יָפוֹ. Si on ne connaissait que cette forme seule, on serait tenté de croire qu'il y a chute d'un *n* final et que pour indiquer un habitant de cette ville, il fallait dire *Yaphôni* יָפוֹנִי «Yaphonite», à l'instar de גִּלֹנִי «Gilonite», dérivé de *Gilo* גִּילֹה (II, Samuel, xv, 12). Mais ce point de vue est contrarié par la forme grecque Ἰόππη qui présente un *é* comme voyelle finale. Il y a plus, l'existence de cette voyelle est confirmée par deux inscriptions phéniciennes offrant l'orthographe יפי avec un *yod* final qui ne peut représenter que les voyelles douces *é*, *î*. Pour l'interprétation, la vocalisation Ἰόππη rend un réel service, car elle fait aussitôt penser à la forme pausale hébraïque *yôphî* יֹפִי qui, au cours de la phrase, sonne *yĕphî* יְפִי. Le mythe concernant l'abandon d'Ariadné sur l'emplacement de cette localité me semble dû en partie à la connaissance de la signification en cause. Par contre, la transcription *yaphô* est déjà attestée pour le xve siècle avant l'ère vulgaire par les lettres d'El-Amarna qui écrivent régulièremont *yapû*. Telle était donc la prononciation locale courante avant l'invasion des tribus hébraïques en Palestine. Comment donc réconcilier ces vocalisations si divergentes *yâphô* et *Iopé*? Pendant longtemps l'énigme me paraissait insoluble. Une idée m'est toutefois venue depuis quelques jours et je vais la communiquer en qualité d'une première tentative dans le but d'apporter la lumière. Je pars comme de droit de la forme la plus archaïque יָפוֹ *yâphô*, dans laquelle je vois la contraction de l'adjectif primitif יָפֶו *yphĕw* devenu plus tard יָפֶה «beau», parce que le *w* final s'était adouci en *y*. Un exemple analogue nous est donné par l'inscription de Mêsa' qui écrit וַיְעַנּוֹ «et il opprima», au lieu du plus récent וַיְעַנֶּה. Ce *yâphew* prononcé avec l'accent tonique sur la première syllabe, sonna dans la prononciation phénicienne aux époques anciennes *yaphew*, puis plus tard *yâphé*, et celle-ci a donné le Ἰόππη grec. L'orthographe tardive a naturellement suivi cette évolution en écrivant יפי au lieu de יפו.

Akko (*Acco*).

Le nom populaire français de cette ville palestinienne est Saint-Jean-d'Acre. Le phénomène que j'ai signalé au sujet de Jaffa se renouvelle ici. La transcription biblique offre *'Akkô* (Accr) עַכּוֹ, celle des lettres d'El-Amarna porte *Akkû*, tandis que la forme grecque est Ἄκκη et est l'image de l'orthographe phénicienne עכי avec un *yod* final. L'énigme relative à la voyelle finale se complique ici de l'obscurité qui plane sur l'origine du nom. Je doute qu'on doive ajouter une importance quelconque à la forme apocopée עך qui figure dans une inscription phénicienne. Ces sortes d'abréviations semblent néanmoins plus naturelles pour le *yod* radical que pour le *yod* suffixe de dérivation. Dans ce cas, il faudrait renoncer à l'idée que j'ai émise ailleurs de faire venir עכו de la racine ענך «former un défilé étroit» qui a donné naissance au nom de ville תַּעְנָךְ *Ta'anak* (Josué, XVII, 11). Il serait nécessaire d'admettre le caractère radical des trois consonnes עכו. Alors la transition de *w* en *yod* serait le résultat d'un adoucissement postérieur. La racine עכו, עכי pourrait ne pas différer beaucoup du néo-hébreu עַכֵּב «empêcher, arrêter»; en arabe عكر signifie «nœud, lien». Tout cela peut faire allusion soit à la configuration du sol, soit à l'état des tribus qui ont composé les premiers habitants. Quant à l'abréviation עך, elle a ses analogues dans בֵּן «fils», de בני «construire, produire», אָח «frère», de אחו «rallier», מַד «habit», de מדו, etc.

A l'époque grecque, ce nom a été transcrit Ἄκη, bien que la désignation courante fût Ptolémaïs. Les mythographes éclectiques inventèrent une fable pour rattacher Héraclès à ces parages. Le héros piqué par l'hydre de Lerne aurait reçu l'avis d'un oracle lui recommandant d'aller chercher sur les bords d'un fleuve, en Orient, une plante semblable à l'hydre, qui appliquée aux plaies les guérirait aussitôt. Je vois là une combinaison d'étymologie purement grecque, basée sur l'homophonie de ἀκή «pointe» et ἔχις «vipère».

Guěnfal.

En éthiopien la brique se dit ጐንፋል *guěnfal;* le verbe ገንፈለ *ganfala* qui en dérive signifie «faire des briques». Sommes-nous en présence d'un vrai quadrilittère גנפל *gnfl*? Je ne le pense pas. Il est permis de regarder le *n* comme une insertion euphonique et de s'arrêter à une racine *gfl*, גפל qui me semble se rapprocher singulièrement du néo-hébreu et araméen *gâbal*, *gebal* (גָּבַל, גְּבַל) dans le sens de «pétrir». On dit couramment dans le Talmud גובלין את העיסה «on pétrit la pâte du pain». L'éthiopien

a un *f* au lieu de ב, mutation très fréquente dans les langues sémitiques. Le nom נבל désigne la chaussée qui entoure le parterre des plantes et qu'il est permis de fouler (מקום דריסת האדם. *Kil'aïm*, chap. III). Il se peut que le sens de fouler soit déjà dans le verbe נבל «pétrir», employé tout d'abord pour la fabrication des briques, travail qui consiste à fouler l'argile jusqu'à ce qu'elle soit entièrement saturée d'eau. Le foulage a également lieu en pétrissant le pain où la farine imbibée d'eau diminue d'étendue pour former une pâte cohésive. Une considération semble corroborer cette manière de voir. En assyrien, le verbe *labanu*, qui signifie «faire des briques», exprime aussi le sens de «baisser». Tous les dieux baissent la tête (mot à mot: «le visage» devant la déesse Ištar (*appa ulabbinu*). L'hébreu emploie également le verbe לָבֵן *lâban* pour la fabrication des briques (לְבֵנָה pl. לְבֵנִים, ass. *libittu*, pl. *libnâtu*), mais il lui donne encore le sens de «être blanc». On suppose communément que cette conception de la blancheur est empruntée à la couleur de la brique crue qui est moins rouge que la brique cuite. L'obstacle vient de l'arabe *laban* (لَبَن) qui désigne le lait, surtout le lait écrémé; et le lait est certainement plus apte à faire naître l'idée de la blancheur que la brique crue. Le rapport sémantique entre *laban* «fouler, baisser» et *laban* «être blanc» ne se saisit pas facilement, et cependant un lien doit exister entre eux, témoin l'éthiopien *ṣa'dâ*, ጸዐዳ «blanc» qui rappelle manifestement l'hébreu צַעַד «pas» et צָעַד «marcher, fouler». Nous signalons cette difficulté sans pouvoir la résoudre. Il nous manque visiblement un anneau dans la chaîne du développement sémantique de ces significations.

Khadaga.

Une racine *khdg* n'existe qu'en éthiopien seul, où ኀደገ *khadaga* signifie «laisser, abandonner, répudier». Quelques auteurs modernes ont cherché à la classer parmi les mots empruntés par le gueez aux idiomes kouchites de l'Afrique. A ma connaissance, il n'existe pas un seul exemple d'un verbe kouchite qui soit entré dans le lexique éthiopien. On n'y constate qu'un certain nombre de noms propres et de noms communs de cette provenance. Je suis plutôt incliné à y voir une transformation phonétique de l'hébréo-arabe *ḥadala* خَذَلَ, *hâdal* חָדַל, qui signifient, le premier «dévier», le second «cesser, abandonner». L'unique difficulté réside dans le changement de l'*l* en *g*; je suis cependant à même de fournir un exemple certain, bien qu'il soit encore plus compliqué.

Adyâm.

Le mot éthiopien pour « confins, régions, contrées » est አድያም *adyâm*, forme pluriel qui suppose un singulier, inusité actuellement, ድየም *daym*, également inconnu dans ce sens aux autres langues sémitiques. J'estime pouvoir le rapprocher de la racine arabe دوم *dwm* qui exprime entre autres l'idée d'un mouvement circulaire, d'où دَوَمَان « vol circulaire de l'oiseau ». Dans nos langues mêmes, le terme « cercle » (al. *Kreis*) sert à désigner une division topographique. C'est aussi le cas de l'hébreu כִּכָּר et de l'arabe كُرَّة. On peut y joindre le phonème assyro-babylonien *kur* « pays » qui suppose un mot réel *kurru* ou *kurtu*.

Ilg.

L'arabe *'ilg* عِلْج (pl. عُلُوج, أَعْلَاج, عِلَجَة) désigne le Barbare qui se rallie aux Arabes, par conséquent: le rallié, le prosélyte. Le verbe علج « avoir le dessus, vaincre » ne rend pas entièrement compte de la signification du nom, étant donné que tout individu vaincu n'est pas nécessairement d'extraction barbare. Quand on on fait intervenir l'hébreu *'illég* עִלֵּג « bègue, qui bégaye », la chose devient considérablement plus limpide: le Barbare parle mal la langue de ceux à qui il se rallie; il s'embrouille, semble balbutier ou bégayer. En réfléchissant, on s'aperçoit cependant que cette nouvelle lumière a l'inconvénient de laisser à l'arrière-plan l'idée de lutte et de victoire qui fait le fond du verbe; ce sont là des actes matériels et violents qu'il ne semble pas possible de réduire à de simples efforts faits par l'étranger pour s'approprier le maniement facile et élégant de la langue de ses nouveaux compatriotes. Puis, dans ce cas, la victoire après la lutte, s'il est permis de se servir ici de cette expression, non seulement se passe dans l'individu lui-même sans s'affecter de l'état des autres, mais produit précisément l'effet contraire du bégayement précédent, puisque l'étranger parle alors correctement la langue en cause. En un mot, entre l'arabe *'ilg* « barbare » et l'hébreu *illég* il y a une connexion indubitable, mais le sens fondamental de vaincre exige encore une explication. Il faut faire intervenir l'éthiopien pour combler cette lacune. En guèez le mot *'ilgât* ዕልግት, forme féminine d'un ancien *'ilg* ዕልግ, désigne tout particulièrement le membre viril ou phallus, que les Éthiopiens avaient l'habitude de couper à l'ennemi tué afin de le porter en trophée, habitude qui n'a été abolie que depuis peu de temps. Cette coutume existait aussi en Égypte et chez les Hébreux à l'époque de la première royauté. David reçoit la

fille de Saül au prix de cent phallus philistins. Tellement la conception de bravoure et de distinction était attachée à ce terme qu'il est devenu un représentant ordinaire de glorification (héb. נַאֲוָה, grec καύχημα, Deutéronome, xxxiii, 29). Singulièrement typique est la phrase suivante : «Permets-moi de tuer cet infâme (=Satan) dépourvu de phallus» (እቅትል፡ለጋውር፡ዘአልቦቱ፡ዐልገት). Job Ludolf qui cite déjà ce passage supposait que l'éthiopien *'ilg* pouvait venir de l'arabe عَلَجَ «vaincre»; c'est le contraire qui répond à la réalité de l'évolution historique; l'exhibition du trophée sanglant précède nécessairement la glorification de la victoire dûment constatée. La gradation sémantique peut donc être établie comme il suit. 1° ዐልገት «organe viril dépouillé»; 2° عَلَجَ «vaincre», dépouiller l'organe viril de l'ennemi tué; 3° عِلْج «barbare vaincu et rallié à la nationalité arabe»; 4° ዐልገት «objet de glorification», au propre : «trophée phallique»; 5° par métaphore : עִלֵּג «bègue», au propre : «celui à qui il manque un des *organes* de la parole». On le voit, le sens de *organe*, de spécial qu'il était, a fini par être appliqué aux moyens glottiques. C'est une transformation dont l'hébreu semble avoir conservé une parfaite conscience, car l'équivalent périphrastique de עִלֵּג est עֲרַל שְׂפָתַיִם, expression qu'on traduit communément par «incirconcis de lèvres». L'interprétation est très exacte au point de vue purement israélite qui a adopté la coutume religieuse de la circoncision; dans la conception générale des Sémites primitifs, l'adjectif עָרֵל qui vient de עָרְלָה «organe (mâle) sujet à être dépouillé par le vainqueur», signifiait : «privé d'un organe de lèvres, c'est-à-dire de prononciation» et par conséquent «celui qui parle avec difficulté ou d'une manière imparfaite».

'Am.

La plupart des langues sémitiques n'ont qu'un seul terme pour désigner la durée de douze mois, c'est-à-dire de l'année : héb. שנה, phén. שת (pour שנת) aram. שַׁתָּא (pour שַׁנְתָּא), ass. *šattu*, éth. const. *šanat*, terme qui vient de la racine שני «changer». S'agit-il du changement de la température suivant les saisons, ou au moins du froid et de la chaleur? La chose est assez probable. Parmi les langues du Sud, le même mot sous forme de سنة, סנת avec un *sín* au lieu de *šin*, est également en usage. L'arabe possède encore un autre mot pour désigner l'année, savoir *'âm* عَام; l'éthiopien seul ignore le mot *sana*, *sanat* et le remplace exclusivement par ዓም *'âm* et ዐመት *'amat*. Le lexique arabe n'offre le moindre indice pour expliquer le sens original de ce vocable; l'éthiopien, au con-

traire me semble conserver encore le moyen de comparaison désiré. Cette langue fait usage d'un mot analogue vocalisé avec *ô*, ዖም *'ôm* dans le sens de «arbre haut» et de «verger, forêt de grands arbres». Le pluriel አዕዋም répond à l'hébreu אֲשֵׁרִים «bois sacrés des divinités païennes». On est donc induit à conclure que c'est le phénomène de la grande végétation qui successivement se dépouille et se revêt de sa verdure qui a déterminé la conception de l'année périodique. Dès lors, l'idée de changement qui prédomine dans ce mot sémitique presque général doit aussi se rapporter à la végétation plutôt qu'à l'état climatérique, trop variable, même au cours d'une même saison, en Orient.

Piṭaka, dâbado.

On peut regarder comme un fait définitivement établi que l'écriture proprement indienne, la brahmalipi, est redevable à sa devancière, dite kharoṣṭhi, outre un certain nombre de consonnes, de la presque totalité de son système de la désignation des voyelles. Ce fait a pour conséquence inévitable l'origine post-alexandrine des livres estimés les plus vieux de l'Inde, y compris les Védas et les Brahmanas. Dès lors; l'origine, étrangère des mots sanscrits *dipi* «écriture», *phalaka* «tablette» et *piṭaka*, qu'on traduit communément par «boîte à livre» s'imposait à tout esprit non prévenu par la tradition hindoue. La philologie comparée n'a pas tardé à confirmer ce sentiment. On a reconnu du premier coup que *dipi* était emprunté au perse *dipi* qui vient lui-même du babylonien *dippu* «tablette, chose écrite, écriture». Pour les deux derniers mots, leurs formes grecques frappaient également le regard le moins exercé et je n'ai pas eu grand'peine à identifier *phalaka* avec πλάξ (πλακός, πλάκα) «plaque, tablette de pierre» et *piṭaka* avec πιττάκιον «feuillet de tablette à écrire, table ou index d'un livre». Je n'ai rien à ajouter en ce qui concerne l'étymologie de *phalaka*, mais, malgré l'identité formelle de πιττάκιον avec *piṭaka* je me demande à présent si ce dernier mot ne répond pas plutôt au grec πτύξ, πτυχὸς «feuillet de tablettes pliantes». Cette origine me semble rendre mieux compte de la composition avec le nom de nombre dans le terme technique bouddhiste *tripiṭaka* qui rappelle la composition grecque analogue διπτυχής, δίπτυχος «plié en deux» d'où τὰ δίπτυχα «registres, diptyques»; on a de même des triptyques et des tétraptyques. N'oublions pas que les Indiens écrivaient anciennement sur de la toile comprimée qui se prêtait facilement au pliage, et cette circonstance s'adapte très bien à πτυχή qui signifie proprement «pan d'une étoffe qui se plie sur elle-même». Si cette signification de *piṭaka* est réelle, elle contribuerait à se

faire une idée plus claire en ce qui concerne le mot *ḍâbaḍo* par lequel on désigne ordinairement la boîte dans laquelle on enferme le manuscrit. Ce mot qui par la double présence du *ḍ* cérébral trahit suffisamment une origine étrangère, pourrait bien être le latin *librarium* qui a absolument le même sens. En passant par la Perse, le mot latin, transformé en *rabaro*, contraction de *rabraro*, pouvait facilement s'hindouiser en *ḍâbaḍo*. Qu'il me soit permis de rappeler enfin que le sanscrit *niška* synonyme de *manḍala* de même que son correspondant zend *nask* sont également de provenance étrangère et ne sont autre chose que l'araméen נסכא «pièce de métal ronde ayant pu servir de monnaie». Quant au fond, la partie du livre désignée par *nask* et *manḍala* équivaut à l'araméen מְגִילְּתָא *mĕgiltâ* «plié en rond, rouleau», de גלל «rouler».

Le suffixe turc *lym*, *lim*.

Les verbes turcs forment la deuxième personne de l'impératif par le radical seul: *baq* «regarde», *ver* «donne», de *baqmaq* «regarder», *vermek* «donner». Au pluriel, on dit au contraire: *baqalym* «regardons, voyons», *verelim* «donnons»; on attend: *baqmyz* et *vermiz*. Le suffixe *alym*, *elim* est donc doublement irrégulier, d'abord par l'intervention de la syllabe *al*, *el*, ensuite par l'omission de l'indice du pluriel. Je crois pouvoir expliquer ce phénomène par la réaction de deux analogies différentes. Je vois dans la voyelle *a*, *e* l'indice du jussif ou conjonctif: *baqa-im* «pour que je regarde», vere-im «pour que je donne», primitivement: «à regarder je suis», «à donner je suis». Quant à *lym*, *lim*, on peut le considérer comme étant contracté de *ly-im*, *li-im* où *li* est le suffixe de dérivation si connu dans les noms turcs et marquant l'idée d'appartenance et de possession: *at-ly* «cavalier» de *at* «cheval», *bey-li* «ce qui appartient au Bey». Pour ce qui est de l'omission du pluriel, elle est amenée par le fait que le singulier *baq*, *ver* manque de tout indice de personne et de nombre; on a donc présumé que la marque du nombre n'était pas indispensable. La forme entière: *baqalym*, *verelim* est donc à analyser: *baq-a-ly-im* = «regarder-à appartenant-je suis» = «il nous appartient de regarder», *ver-e-li-im* = «donner-à-appartenant-je suis» = «il nous appartient de donner».

Qarin, *qarn* «ventre, matrice».

Ce mot turc, écrit قارن, a pour seconde voyelle un *i* (*y*) très bref, qui est à peine sensible. Dans le mot composé قارنداش «frère», qui signifie littéralement «compagnon de ventre, de matrice», l'usage populaire laisse même tomber le *n*, afin d'al-

léger le groupe consonnantique *rnd* et on prononce *qardaš* au lieu de *qarndaš*. En étudiant, l'an passé, la formation des noms de nombre turco-finnois, une hypothèse qui touche à ce mot s'était présentée à mon esprit, que je n'ai pas suivie jusqu'au bout. J'y reviens aujourd'hui. A ma connaissance, l'étymologie du numéral hongrois pour «trois», *három*, *harm* reste encore une énigme insoluble. Tout ce qu'on sait, c'est que la forme magyare correspond au finnois *kolme*, qui désigne le même nom de nombre; mais la question n'en est guère plus avancée, puisque le finnois ne semble pas fournir le moyen de faire comprendre la raison d'être de cette désignation. Je me suis donc demandé si le turc *qarn*, dont la similitude à la forme hongroise *harm* est assez frappante, peut être utilisé dans le but de combler, du moins provisoirement, cette regrettable lacune. En réfléchissant, j'ai pensé qu'un essai dans cet ordre d'idées peut dans tous les cas être tenté, car une hypothèse, même erronée, pourvu qu'on la présente sous les réserves nécessaires, peut servir parfois à trouver la solution vainement cherchée jusqu'alors. Donc, en admettant que le turc *qarn* est atténué de *qarm*, le nombre trois finno-hongrois *kolme*, *karm*, partant du sens matériel de «ventre, matrice», aurait pris le sens abstrait de «ce qui comprend, contient» et, en effet, le nombre «trois» contient en lui les deux nombres précédents «un» et «deux». Cette combinaison des plus petites quantités numérales inaugure convenablement le système des combinaisons plus considérables, qui apparaît dans la série suivante, où figurent les nombres finno-assyriens *küti* (mag. *hat*) «six», *kakdesan* «huit» et *ikdeksen* «neuf», qui offrent respectivement les combinaisons d'addition et de soustraction : 1 + 5, 10 — 2, 10 — 1, ainsi que je l'ai établi dans l'étude précitée. En turc également, les nombres quatre, huit et neuf sont dus à des combinaisons analogues : 1 + 3, 10 — 2, 10 — 1.

Alma.

La pomme se dit en turc *alma* avec l'accent tonique à la dernière syllabe selon la règle générale. Ce mot existe aussi en hongrois dans le même sens, mais ayant l'accent tonique à la première syllabe, ce qui est aussi conforme à l'accentuation habituelle de cette langue. On admet communément que le *alma* magyar a été emprunté au turc. Je crois pouvoir rendre vraisemblable que le mot en question appartient à l'ancien vocabulaire commun à toute la race turco-finnoise. D'abord, il me semble certain que *alma* constitue l'abréviation d'une forme pleine et antérieure *alman*. Cela résulte selon moi du nom du héros national des Kirgiz (*qara-qyrqyz*), *Alman-bet* «figure de pomme»,

dans lequel l'*n* final de *alman* doit être radical et non pas l'abréviation de l'indice du génitif *ning*, car dans ce cas on aurait nécessairement *alman(ing)beti*. S'il en est ainsi, il y a lieu de rapprocher le nom finnois de la pomme, savoir *omena*, et l'on voit aussitôt que le *o* de ce mot présente une contraction de *al*, ce qui offre une forme primitive *almena*, où l'on distingue avec une grande probabilité la composition d'un radical *al* suivi du suffixe de dérivation *man*, *men*, qui est très fréquemment employé dans ces langues; cf. t. *orman* «forêt», *degirmen* «moulin». Le radical *al* ne doit probablement pas être séparé de l'élément *al* qui entre dans *altyn* ou *altan* (mongol) «or» et qui se trouve isolé (?) dans *ala* (pour *algha*?) «bariolé de taches brillantes». On peut résumer le résultat général en disant que le nom de la pomme dans les langues turco-finnoises vient de la conception relative à sa couleur multiforme et en partie brillante.

Tangry «dieu, ciel»; *tengiz*, *dengiz* «mer».

Dans le turc osmanly, le mot arabe *allâh* est aujourd'hui presque exclusivement usité pour désigner le vrai dieu; cependant l'ancien mot turc *tangry* n'est pas tout à fait oublié. Pour le sens, on rapproche avec assez de vraisemblance le mot *tang*, *dang* (طاڭ) «aurore» avec la tendance à voir dans *tangry* la contraction de *tang-yeri* «lieu où l'aurore commence à paraître». Mais à cela il y a une sérieuse difficulté, car *tang-yeri* est en plein usage sans la moindre contraction. La circonstance que le mot *yoqary* يوقارى «le haut», dont la racine est sans aucun doute *yoq* (cf. *yoqui* «colline, montée»), se prononce en turc oriental *yoqarghi*, mot à mot : «ce qui (*ghi* = *ki*) est haut», m'induit à considérer *tangry* comme la contraction de *tangarghi* «ce qui brille comme l'aurore». Selon cette manière de voir, *tanghar* serait le présent du verbe, employé aussi comme adjectif. Cette explication permettra également de comprendre le mot *tengiz*, *dengiz* (prononciation atténuée : *deniz*) «mer», dont la forme ancienne *tengiz* est prouvée par l'emprunt hongrois *tenger*, qui est antérieur à la propagation du zétacisme dans le turc occidental. *Tengiz*, ou plutôt *tenger*, est «la vaste nappe du liquide brillant». Dans les langues sémitiques, on aperçoit aussi un fait analogue en ce qui concerne le mot *nâhâr*, *nahr* «fleuve, océan», qui vient de *nâhar* «briller».

J. Halévy.

VARIA.

I. V. ISL. *gaukr*, LIT. *geguže*.

Le nom du « coucou » est en baltique: lit. *gegužė*, lette *dzeguze*, v. pruss. *geguse*; lit. *gega* et *gegē* ne sauraient passer pour les primitifs dont *gegužė* serait le diminutif; tout au contraire, ces mots ont été tirés de *gegužė*, que l'usage fréquent du suffixe de diminutifs *-užė* engageait à couper *geg-užė*; *gega*, *gegė* ne sont donc pas des hypocoristiques, comme le croit M. Leskien, *Bildung*, p. 199 et 265, mais des primitifs donnés après coup à une forme prise pour un diminutif et qui d'ailleurs ne sont pas arrivés à supplanter *gegužė*; cette formation serait assez ancienne si finn. *käki* « coucou » devait être tenu pour emprunté au baltique, mais M. V. Thomsen, *Beröringer*, p. 172, tient l'emprunt pour douteux et *käki* peut fort bien être original en finnois. Quoi qu'il en soit de la date, l'extension de *gega*, *gegė* est due à ce que le lituanien n'ayant pas de type défini de redoublement, le redoublement de *gegužė* n'était pas nettement apparent; or le nom du « coucou » subit en général les changements nécessaires pour que le redoublement y devienne bien sensible (voir Grammont, *Revue des langues romanes*, XLIV, 132 et suiv.); *gegė* est, à cet égard, plus satisfaisant que *gegužė*.

Le mot slave correspondant au mot baltique est attesté sous des formes très divergentes que cite Miklosich, *Etym. wört.*, 407, à l'article **žegŭzulja*, et qui, tout altérées qu'elles soient pour la plupart, permettent de remonter à **žegŭz-* = lit. *gegu ž-*; la plus nette de toutes est v. tch. *žezhule* (au lieu de **žehzule*, Gebauer, *Hist. mluvnice*, I, 549); pol. *gżegżołka* (pour **żegzołka*) et r. зéгзица (pour **žegzica*) ont subi des assimilations de la consonne initiale à la consonne intérieure; le *žegozulinŭ* « τῆς σελευκίδος », d'un texte russe du XVIe siècle, cité par Sreznevskij, матеріалы, n'est pas clair de tout point.

Le mot baltique et slave ainsi établi et reconnu depuis longtemps (Fick, *Et. wört.*, II³, 554) aurait dû être rapproché déjà de son synonyme germanique: v. isl. *gaukr*, ags. *géac*, v. h.-a. *gouh*, qui n'en diffère que par le vocalisme et l'absence de redoublement; pour la forme du redoublement, cf. v. pruss. *gegalis* « petit plongeon » Voc.; pour la coexistence de formes redoublées et non redoublées, cf. lat. *cicōnia*: dial. *cōnea* (à Préneste, Plaute,

IMPRIMERIE NATIONALE

Truc., 691)[1] en regard de got. *hana* «coq», v. h.-a. *huon*, etc. M. Uhlenbeck, *Arkiv for nord. fil.*, XV, 151, n'a été empêché d'apercevoir cette étymologie évidente que parce qu'il tenait lit. *geguzẽ* pour un diminutif de *gegẽ*.

Il faut encore citer lit. *gużutys* «cigogne» (Leskien, *Bildung*, p. 575) et l'interjection *gùż gùż* dont, d'après Kurszat, on se sert en Lituanie pour appeler les oies.

Tous ces mots représentent la forme élargie *$ghug_1$- d'un ancien *$gh\breve{u}$-, conservé dans skr. *ghūkaḥ* «hibou», qu'on a en effet rapproché de v. isl. *gaukr*, etc. Pour le développement du sens on comparera les noms du «coucou» dans la plupart des autres langues indo-européennes; skr. *kokiláḥ*, lat. *cucŭlus*, v. sl. *kukavica*, gr. *κόκκυξ*, irl. *cúach*, tous tirés de **ku-* «crier, faire entendre un bruit» (cf. Grammont, *l. c.*). L'élargissement g_1 répond exactement au *j* du skr. *kūjati* et *guñjati* «il murmure» (cf. gr. *γογγύζω*), en regard de *kauti*, *kokavīti*, *kokūyate* et de *jóguve*, cf. aussi gr. *τρύζω* et *τρῡγών* «tourterelle», en regard de lat. *turtur*.

L'existence d'une sorte de racine i.-e. **ghŭ-* «faire entendre un bruit», qu'on est ainsi conduit à admettre, n'a rien que de naturel et aurait pu presque être prévue *a priori*.

On a en effet avec *k*: skr. *kauti*, v. sl. *kujati*, arm. *khukh* «σἰεναγμός», gr. *κωκύω* (cf. lit. *kaũkti*, etc.); avec *g*, skr. *jóguve*, gr. *γόος* et *βοή*, v. h.-a. *kūma* «plainte», *gikewen* «appeler»; **ghu-* complète la série; on ne saurait dire si *g* représente **g* ou **gh* dans v. sl. *govorŭ* «θόρυβος, θρύλλος», lit. *gauti* «hurler» [?] et, avec élargissement, *gaũsti*, *gaudżiù* «pleurer», irl. *guth* «voix». La sonante *u* fournit donc avec les trois gutturales sourde, sonore et sonore-aspirée une série complète de mots indiquant des bruits : il est naturellement impossible de déterminer quelle nuance précise exprimait chacune des trois formes. Cette série à sonante *u* est parallèle aux séries à sonante *r* ou *l* qui sont bien connues et dont il suffira de citer pour chaque racine un exemple caractéristique : v. sl. *kričati* et *kliknąti*, v. h.-a. *crājan* (skr. *gṛṇā́ti*) et gr. *γλαύξ* «chouette», skr. *ghargaraḥ* et got. *galan*, gr. *κίχλη*, *κιχλίζω* (le *g* de v. sl. *glagolŭ* est ambigu), cf. P. Persson, *Wurzelerweiterung*, 194 et suiv. D'une manière générale, les mots indiquant des bruits forment des séries qui mériteraient une étude approfondie.

Ainsi v. isl. *gaukr*, lit. *geguzẽ*, sl. **żegŭz-*, loin d'être isolés, rentrent dans un grand groupe bien défini de mots expressifs. Mais ils sont seuls dans le type **ghŭ-* à présenter l'élargissement g_1 et à signifier «coucou» et présentent par suite un exemple de

[1] Il est difficile de croire, malgré les graphies épigraphiques de Préneste *Dcumius* et *Ptronio*, que *cōnea* soit une forme de *cicōnia*, avec chute de l'*i* de la première syllabe.

coïncidence de vocabulaire entre le germanique et le letto-slave; toutefois cette coïncidence est strictement limitée à l'élément radical du mot et ne saurait par suite être considérée comme tendant à préciser en aucune mesure une parenté particulière du letto-slave et du germanique.

II. SUR LE TIMBRE DE LA VOYELLE DU REDOUBLEMENT EN INDO-EUROPÉEN.

Le redoublement affecte, en indo-européen, deux formes bien différentes, suivant que la consonne initiale de la racine est suivie seulement d'une voyelle, comme dans skr. *jaghána*, v. irl. *ro gegon*, ce qui est le cas ordinaire, ou d'une voyelle et de la sonante qui suit la voyelle de la racine, comme dans skr. *jáṅghanti*, ce qui arrive seulement dans les verbes intensifs et dans quelques noms. On peut nommer le premier redoublement *normal* et le second redoublement *intensif*.

1° Du timbre de la voyelle dans le redoublement normal.

Pour autant que la voyelle n'est pas déterminée par la sonante de la racine, comme il arrive en indo-iranien et en latin dans les racines en *i* et en *u*, type skr. *tutudé* = lat. *tutudī*, la voyelle est toujours *e* au parfait : skr. *jaghána*, v. irl. *ro gegon*, gr. *μέμονα*, got. *haihald*, *saiso*. Au présent et à l'aoriste on rencontre tantôt *e*, ainsi dans skr. *dádhāmi*, zd *daδāmi*, lit. *dēst*(*i*) (et v. sl. *deždą*), v. h.-a. *teta*; tantôt *i*, ainsi dans skr. *tíṣṭhāmi*, zd *hištāmi*, lat. *sistō*. Quelques verbes ont en védique à la fois des formes en *a* (de i.-e. *e*) et des formes en *i* : d'une part *sisakṣi*, *síṣakti*, *síṣaktu*, *síṣakta*, de l'autre *sáçcati* (3ᵉ pers.), *saçcata*, et, avec voyelle thématique, *sáçcati*, etc.; d'une part *vivaṣṭi*, et de l'autre *vavákṣi*; ailleurs la différence de voyelle a été utilisée pour marquer une différence de sens : *jáhāti* signifie «il abandonne», *jíhīte* «il part»; *ápaptat* est l'aoriste de *pátati*, *apīpatat* l'aoriste de *pātáyati*. Le grec, en héritant des deux types en *e* et en *i*, a spécialisé l'un à l'aoriste, l'autre au présent, si bien qu'il a *τίθημι* en regard de skr. *dádhāmi*, etc. et *πεφνεῖν* en regard de véd. *jíghnate*, skr. class. *jaghnant-*, zd *jagnāṭ*. Quoi qu'il en soit de la répartition des types en *e* et en *i* au présent et à l'aoriste indo-européens, il est curieux que la voyelle soit toujours *e* ou *i* et jamais une voyelle grave comme *o* ou *u*.

Dans les noms on retrouve exactement la même particularité : gr. *τέτανος*, *ἔποψ*, *ἐδωδή*, *γίγαρτον*, lat. *fiber*, *cicōnia*, skr. *çíçuḥ*, v. pruss. *gegalis*, lit. *bēbrus*, etc. Partout où il y a opposition vocalique entre le redoublement et la syllabe radicale, le redouble-

ment a *e* ou *i*. Les exceptions sont rares et comportent des explications particulières : l'*υ* de *κύκλος* est une altération d'un ancien *e* sous l'influence de vélaires voisines, cf. skr. *cakrá-*, ags. *hwéol*, lit. *kãklas*; l'*o* du v. sl. *popelŭ* «cendre» (dans l'Évangile), tch. *popel*, pol. *popiol* en regard de l'*e* de *pepelŭ*, russe пéпелъ, serbe *pèpeo* est dû à l'influence des autres formes de la racine qui toutes ont *o* : *polěti*, *planąti*, *paliti*, *plamenĭ*; si *popelŭ* est la forme ancienne, on pourra voir dans *po-* le préverbe connu, et l'*e* de *pepelŭ* serait dû à ce que l'on aurait pris *po-* pour un redoublement et à ce que l'on aurait altéré le timbre de la voyelle en conséquence.

Il résulte de là que, en principe, la voyelle du redoublement tend à être plus aiguë que la voyelle radicale : gr. *μέμονα*, *μέμαμεν*; skr. *bíbharti*; gr. *γίγνομαι*, *γίγνεται*, etc. Ce n'est pas le résultat d'un hasard, mais un cas particulier d'une tendance générale bien définie : Diez (*Zeitschr. f. d. wiss. d. spr.*, III [1851], p. 399 et suiv., reproduit dans les *Kleine arbeiten*, éditées par Breymann) et Pott (*Doppelung* [Lemberg, 1862], p. 65 et suiv.) ont montré et M. Grammont (*Revue des langues romanes*, XLIV, 100 et 146; cf. aussi W. Meyer-Lübke, *Einleit. in d. stud. d. rom. sprachwiss.*, p. 79) a rappelé récemment que, dans les onomatopées et mots expressifs qui ont une opposition de deux voyelles, la première est la moins grave : fr. *tic-tac*, *zig-zag*, *pif paf pouf*, *patati patata*, *de bric et de broc*, lette *wiršu waršu*, milan. *flicc flacc flucc*, *flipp flopp flupp* (Salvioni, *Fonetica del dialetto di Milano*, p. 295), etc. Cette tendance est croisée par une autre à mettre d'abord la voyelle la moins fermée : c'est à cette seconde tendance qu'est dû l'ordre de lat. *tux tax* (Plaute, *Persa*, 264), all. *puf paf*. La seconde tendance ne joue aucun rôle dans le redoublement indo-européen qui doit, au contraire, à la première le timbre aigu caractéristique de sa voyelle.

2° Redoublement intensif.

Le redoublement intensif n'est bien conservé qu'en sanskrit où le timbre des voyelles *e*, *o* et *a* est impossible à déterminer directement, et par suite le vocalisme en est fort mal connu. La palatale initiale de skr. *carkarmi*, *cākaçīmi*, *jóguve*, *jáṅghanti*, gâth. *čarəkərəmahī* ferait, au premier abord, supposer le timbre *e* pour la voyelle de redoublement; mais cette palatale peut être analogique de parfaits comme *jaghana*, de présents comme *jighnáte*, *jaghnant-*, zd *jagnāṭ*, et par suite n'a aucune valeur probante. Dans le type à redoublement dissyllabique qui, grâce à sa forme fortement divergente, a échappé à l'analogie, la gutturale est répétée : *kánikranti*, *ganīganti*, *ghánighnat* : l'*a* du redoublement intensif ne représente donc pas *e*, mais reproduit le vocalisme *o* de la syllabe

radicale; et en effet le slave a *glagolją*; russe тороторить = tch. *trátořiti*; etc. En grec on trouve *πορφύρω, μορμύρω, μοιμύλλω*[1], *ποιφύσσω* et aussi *κωκύω*, avec le timbre *o*, et, devant une syllabe radicale renfermant un *α*, *γαργαίρω, παμφαίνω, παιφάσσω, δαιδάλλω*, etc.; ici encore le vocalisme du redoublement est rapproché de celui de la syllabe radicale. Le slave présente à cet égard un exemple instructif: de la racine qui a fourni au sanskrit *mṛṇắti*, *mṛṇáti* «il met en pièces», il a deux formes d'un intensif signifiant «ronger»: l'une v. russe *moromrati*, conservée dans un texte du xvᵉ siècle (v. Sreznevskij, Матеріалы, s. v.), a conservé le redoublement en *o*, mais l'autre v. sl. *izmrŭmǐrątŭ* (Suprasliensis, 173, 27) a un redoublement sans autre élément vocalique que la sonante, d'après la syllabe radicale; on peut citer de même : lat. *murmurāre*, v. h.-a. *murmulōn*, serbe *mȑmlati*, arm. *mṙmṙal* «murmurer».

Les noms se comportent de même; le sanskrit a *karkariḥ*, *karkarí* «sorte d'instrument de musique», *gargaraḥ* (sens analogue au précédent) et *ghargharaḥ* «bruit» (à côté de *ghurghuraḥ*); le slave présente de même russe колоколъ «cloche», v. sl. *glagolŭ* «ῥῆμα», tch. *plápol* «flamme», v. sl. *praporŭ* «clochette» (serbe *prȁporac*), v. russe *poropor*, tch. *prapor* «drapeau». Pour la plupart de ces exemples on peut, il est vrai, se demander si skr. *a*, sl. *o* y représentent i.-e. *o* ou i.-e. *a*; mais au moins pour tch. *plápol*, de la racine **pel-* «brûler» (v. sl. *popelŭ* «cendre», etc.), il s'agit sûrement de *o*; et c'est aussi *o* que présente gr. *τονθρύς*: *n* est ici une forme dissimilée de *r*, et, on peut l'ajouter, la forme de dissimilation qui semble normale en indo-européen dans un groupe de la forme *r* + consonne + *r* (cas de la loi XII de Grammont, *Dissimilation conson.*); lat *cancer, cancri*; skr. *kaṅkaṇī* «ornement à clochettes» (de **kaṅkṛṇī*); gr. *δένδρον* (cf. sur ce mot, Osthoff, *Etymologische parerga*, I, 142 et suiv.), *πεμφρηδών*. Le redoublement des nasales et le vocalisme *o* se retrouvent dans *γόγγυλος*; pour la forme, cf. lit. *kaṅkalas* «clochette»; russe кўколь, s. *kúkolj*, pol. *kąkol* «nielle», etc.

Le redoublement intensif ne se distingue donc pas du redoublement normal seulement par la présence de la sonante; il faut aussi tenir compte du vocalisme: la tendance à employer dans la syllabe de redoublement le même vocalisme que dans la syllabe radicale est exactement inverse de la tendance, caractéristique du redoublement normal, à opposer la voyelle aiguë de la première

[1] Pour ce type de redoublement d'intensif avec *i*, cf. lette *paipala*, lit. *pė̃pala* «caille» en regard de v. pr. *penpalo* (Voc.), russe перепелъ, etc. (voir Leskien, *Bildung d. nomina*, p. 201); lit. *gaĩgalas* «canard mâle», lette *gaigalis* «plongeon» en regard de v. pruss. *gegalis* «petit plongeon» (Voc.) et r. гоголь; lit. *vaĩveras*, *vaĩveris* en regard de *voverẽ*, lette *wāwere* «écureuil».

syllabe à une voyelle plus grave de la suivante. Et ceci se conçoit : le redoublement normal est avant tout un procédé grammatical et avait par suite un vocalisme propre bien défini; au contraire le redoublement intensif qui a une forte valeur significative devait présenter une répétition réelle des éléments radicaux : de là viennent et la répétition de la sonante et la reproduction du vocalisme de la racine.

III. GOTIQUE *awistr*.

On s'accorde à voir dans got. *awistr* «αὐλή» (et dans les correspondants anglo-saxons de ce mot) et dans v. h.-a. *ewist* «bergerie» des composés dont le premier terme est i.-e. **owi-* «brebis»; mais sur la nature du second terme les opinions varient; Pott, M. Bezzenberger (*K. Z.*, XXII, 278), M. Schulze (*K. Z.*, XXIX, 270), J. Schmidt (*Pluralbild.*, 346), M. Kluge (*Vorgesch. d. altgerm. dial.*, § 280, dans la 2e édition du *Grundriss* de M. Paul), M. Hirt (*Ablaut*, § 57) voient dans le *-sta-* de v. h.-a. *ewist* le correspondant du second terme skr. *-stha-* de *go-ṣṭháḥ* «étable», mais got. *awistr* est moins clair; M. Bezzenberger (*K. Z.*, XXII, 276) y cherchait la racine **ster-* et posait **owi-stro-*. Pour ne pas séparer got. *awistr* de v. h.-a. *ewist*, M. Osthoff (*K. Z.*, XXIII, 316 et suiv.) a supposé qu'il y avait une haplologie de **owi-westo-* et **owi-westro-* en **owesto-*, **owestro-*, et reconnaît dans les seconds termes des parents de v. h.-a. *wist* «séjour»; cette hypothèse ingénieuse a été souvent reproduite depuis. A l'article *awistr* de son dictionnaire étymologique gotique, M. Uhlenbeck signale l'explication de Pott et celle de M. Osthoff, sans prendre parti; M. Brugmann, *Grundr.*, I², § 706 b et 988, indique aussi les deux possibilités. Enfin M. von Grienberger, dans ses *Untersuch. z. got. wortkunde* (*S. W. A. W.*, CXLII, 39), songe, assez malheureusement, à la racine du got. *sitan*, etc. — Deux points sont à retenir :

1° M. Osthoff a eu évidemment raison de ne pas séparer got. *awistr* et v. h.-a. *ewist*.

2° Le rapprochement de v. h.-a. *ewi-st* et de skr. *go-ṣṭháḥ*, excellent pour la forme, est de beaucoup le meilleur pour le sens et paraît établi d'une façon définitive, comme le constate M. Osthoff, *Etymologische parerga*, I, 130; la racine **sthā-* fournit en effet aux diverses langues indo-européennes toute une série de mots indiquant l'endroit où l'on fait séjourner les troupeaux et, par extension, le troupeau lui-même : lat. *stabulum*, cf. tch. *stádlo*; zd *aspō-*, *uštrō-*, *gavō-stāna-* «étable à chevaux, à chameaux, à bœufs», cf. skr. *açvasthāna-*, etc., et serbe *stân* «local où l'on trait les brebis l'été»; v. sl. *stado* «ἀγέλη, ποίμνη, ποίμνιον», russe *stádo*, serbe *stȁdo*, tch. *stádo* et v. isl. *stóð*, ags. *stód*, v. h.-a. *stuot* «troupeau de chevaux» (le lette *stādi* a un tout autre sens: «plante»); lit.

stóné «stalle d'écurie à cheval»; serbe *stāja* «étable». D'une manière plus générale la racine fournit des mots qui indiquent l'endroit où l'on se fixe pour un temps plus ou moins long, ainsi gr. *σΊαθμός* (on notera par exemple hom. *κατὰ σΊαθμὸν ποιμνήιον*, B 470); v. sl. *stanŭ*, skr. *sthánam*, zd *stānəm*, v. perse *stānam*. — L'explication de v. h.-a. *ewist* par **owi-stho-* s'impose donc.

Dès lors got. *awistr* doit être **owi-sth(ə)ro-*; le suffixe est à rapprocher de celui de gr. *ἕδρᾱ*; la seule question est de savoir si l'on doit poser i.-e. **owi-sthro-* ou **owi-sthəro-*; M. Hirt (*Ablaut*, § 57) part de **owisthro-*, mais **owisthəro-* est tout aussi admissible; car il résulte immédiatement de la théorie des racines dissyllabiques établie par le *Mémoire* de M. F. de Saussure, que, en syllabe *intérieure* du mot, *ə* tombe en germanique (cf. Hirt, *loco cit.*, § 146) et en effet on ne rencontre de représentants pangermaniques de i.-e. *ə* qu'en première syllabe, sous la forme *a*, ainsi dans got. *staþs*, ou en syllabe qui, à date très ancienne, était encore finale dans une partie au moins de la flexion, sous la forme *u*, ainsi dans got. *miluks* «lait», v. sax. *miluk*, v. isl. *miolk*, cf. gr. *γάλα* (?) et v. sl. *mlěko*, russe plur. молóки[1]; v. h.-a. *anut* «canard», v. isl. *ǫnd*, cf. lat. *anas* et lit. *ántis*. Outre les formes de racines dissyllabiques comme v. h.-a. *chind*, etc., la chute de *ə* en syllabe intérieure explique par exemple got. *standan*, issu d'un élargissement par le suffixe secondaire **-te-* (cf. gr. *ἀνύ-τω*) d'un thème à nasale **sthənā-* **sthənə-*, cf. v. sl. *stanǫ* (sur arm. *stanam*, etc., v. Hübschmann, *Arm. gramm.*, I, 492; sur gr. *σΊάνω* G. Meyer, *Gr. gr.*[3], 585). De même got. *frasts* «τέκνον» ne saurait être mieux expliqué que par **pro-sə-ti-*, cf. *saian*; on rapprochera pour le sens gall. *hîl* «proles» en regard de irl. *síl* «semence» et de gall. *hâd* «semence» et, pour l'emploi de **prŏ-*, lat. *prōgeniēs*, skr. *prajā́ḥ*.

IV. SANSKRIT *jánima*, *jánma*.

Dans une langue dont le rythme est quantitatif, une succession de plusieurs brèves équivaut à peu près à ce qu'est une succession de syllabes complètement inaccentuées dans une langue qui a un accent d'intensité: il en résulte une suspension du rythme qu'on tend à éviter; M. F. de Saussure a mis le fait en pleine évidence dans son article des *Mélanges Graux* sur une *Loi rythmique de la langue grecque*; le sanskrit, dont le principe rythmique est

[1] Comme l'a indiqué M. Jagić, dans son *Archiv*, VIII, 156 et XI, 308 et suiv., le v. sl. *mlěko*, r. молоко́, s. *mlijèko*, tch. *mléko* n'est pas emprunté au germanique **meluk-* (féminin). L'opposition de la sourde sl. *k* et de la sonore *g* (germ. *k*), à la fin d'un thème consonantique **melək-*, est comparable par exemple à celle de v. sl. *desęt-* : gr. *δεκάδ-*.

le même que celui du grec, présente naturellement des phénomènes parallèles à ceux qu'a signalés M. F. de Saussure, et l'on doit même s'attendre à ce qu'il en offre davantage, car, dans la métrique védique, une simple succession de deux brèves tend déjà à équivaloir à longue plus brève, au lieu que, en grec, c'est seulement ⏑⏑⏑ qui peut équivaloir à –⏑⏑; voir Leumann, *Gurupūjākaumudī*, p. 13 et suiv.; Wackernagel, *Altind. gramm.*, I, p. 310 et suiv.; Meillet, *M. S. L.*, XI, 10 et suiv.; Bloomfield, *J. A. O. S.*, XXI, II, p. 51 et suiv.

Un cas, jusqu'à présent non signalé, mérite d'être particulièrement étudié, car le parallélisme des faits grecs et sanskrits y est bien visible, c'est celui des noms en *-*men-* : on observe en effet que le ə final des racines dissyllabiques manque souvent devant ce suffixe. Le védique a ainsi *jánma* : *jánima*; *bhárma* : *bhárīman-*; *pátma* (cf. *patitáḥ*); *darmán-* : *dárīman*; d'où, par analogie, dans des racines non dissyllabiques, *dhárīman-* : *dharmán-*; *sárīman* : (*vi-*)*sarmán-*; l'idée émise par M. Hirt, *Ablaut*, § 802, que la forme sans ə serait issue de formes munies de préverbes, ainsi *bhárma* d'après *prábharma*, etc., est entièrement arbitraire et ne repose sur aucun fait positif. A *bhárma*, le grec répond par *φέρμα*, tandis que *bhárīman-* a son correspondant en v. sl. *brěmę*, r. *бере́мя*, s. *brême*, tch. *břímě* (pour d'autres formes dissyllabiques de cette racine, cf. skr. *bharítram*, gr. *φαρέτρᾱ*, lat. *prae-fericulum*; gr. *ἐκφρήσω*; v. sl. *brěžda*, r. *берёжая*, s. *brêda*); à *darmán-* le grec répond par *δέρμα*; à *-tárman-*, par *τέρμα*. Dans les formes grecques comme *φέρματος*, etc., aussi bien que dans les formes sanskrites comme *jánmanaḥ*, etc., l'omission du représentant de ə permet d'éviter les successions de trois brèves; elle reconnaît donc essentiellement une cause phonétique. Mais c'est l'analogie qui a fourni le point de départ : le ə final des racines dissyllabiques n'est jamais représenté devant suffixe ou désinence commençant par une voyelle; *jánma* a donc la forme *jan-* de la racine d'après *jánaḥ* et *δέρμα* la forme *δερ-* d'après *δέρω*; le triomphe de la forme nouvelle sans ə sur l'ancienne a été déterminé par les exigences du rythme, qui apparaît ainsi comme la cause essentielle de l'élimination de ə; le nominatif skr. *jánima*, le locatif *jániman*, le nominatif pluriel *jánimāni*, qui étaient possibles (la finale ne comptant pas en principe pour le rythme au moins à la pause), sont attestés dans le Ṛg-veda, tandis que *jánma* présente non seulement les formes attendues *jánmanaḥ*, *jánmane*, mais aussi *jánma* et *jánman*, qui ne faisaient difficulté que dans certaines positions syntactiques, et même *jánmāni*; en composition on rencontre toujours, conformément à ce qu'on doit attendre, la forme *janman-* : *svájanman-*, *sujánman-*, etc.; avec *janiman-* on aurait ici une accumulation de brèves à tous les cas.

M. Hirt (*Ablaut*, § 802) considère la chute de *ə* dans skr. *jánma*, gr. *δέρμα*, comme un fait phonétique de date indo-européenne : i.-e. *ə* serait tombé là où le mot dont il faisait partie devenait enclitique. Mais cette hypothèse d'une chute de *ə* dans les enclitiques est toute gratuite. L'i.-e. *ə*, c'est-à-dire le phonème qui joue par rapport à *ā*, *ē*, *ō* le même rôle que *i*, *u*, *r̥*, *l̥*, *m̥*, *n̥* par rapport à *ei*, *eu*, *er*, *el*, *em*, *en*, doit être bien distingué de la voyelle réduite °, qui apparaît à côté de *e* dans des cas tels que lat. *quattuor*, sl. **čĭtyr-*, ou arm. *tasn*, sl. **dĭsęt-* (r. трй-дцать, etc.), v. h.-a. (*drī-*)*zug*, etc.; ce n'est en aucune manière un «*śva*» destiné à faciliter la prononciation d'un groupe de consonnes, mais, ainsi que l'a reconnu M. F. de Saussure, un élément du mot aussi réel que les sonantes *i*, *u*, *r*, *l*, *m*, *n*. Il n'est sujet à tomber, en indo-européen, que dans un cas bien défini : quand il est devant voyelle; de là l'opposition de skr. *janitā́*, gr. *γενετήρ*, lat. *genitor* et de skr. *jánaḥ*, gr. *γένος*, lat. *genus*, de skr. *brávī-ti* et *bruv-ánti*, etc.; les autres chutes de *ə* sont dialectales et non indo-européennes.

On sait en effet que *ə* en syllabe intérieure tombe en germanique et en letto-slave : le caractère dialectal de la chute de *ə* en letto-slave est universellement reconnu depuis le bel article de M. F. de Saussure (*M. S. L.*, VIII, 424 et suiv.); l'arménien n'a pas trace sûre de *ə* en syllabe intérieure, et la chute de *ə* semble attestée clairement par *dustr*, cf. skr. *duhitā́*, grec *θυγάτηρ*; (*dr-*)*andkh*, cf. skr. *ā́tāḥ*, zd *aiθyå* (et lat. *antae* de **anatai*); *armukn*, cf. skr. *īrmáḥ*, serbe *rȁmo*; *gelmn*, cf. skr. *ū́rṇā*, lit. *vìlna*, serbe *vȕna*, lat. *lāna*, v. irl. *olann*, v. gall. *gulan*. Enfin, dans la même position, *ə* tombe en iranien, comme le montrent gâth. *dugədā*, cf. skr. *duhitā́*; zd *draonō*, cf. skr. *dráviṇaḥ*; zd *mraoiti*, cf. skr. *brávīti*, etc.; des exemples allégués contre cette règle par M. Bartholomae, *I. F.*, VII, 58 et suiv., pas un n'est sûr : tous sont plus ou moins obscurs et aucun ne renferme un *i* qui représente certainement un *ə* indo-européen (cf. Hirt, *Ablaut*, § 144); en revanche, dans aucune des racines où i.-e. *ə* est certain, on ne trouve *i* en syllabe intérieure en iranien. M. Bartholomae (*loco cit.*, p. 52 et suiv.) est embarrassé par le groupe intérieur de gâth. *dugədā*, zd *duγda* : si la chute de *ə* est proprement iranienne, il attendrait **duxtā*; mais, quelle que soit la date à laquelle sonore aspirée plus sourde a commencé à donner un groupe sonore plus sonore aspirée, où, par exemple, *gh* + *t* a commencé à donner *gdh*, il est certain que ce traitement était encore en pleine vigueur à l'époque indo-iranienne; rien n'empêche d'admettre qu'il a pu se produire dans **dhughətā* après la chute iranienne de *ə* intérieur; il est vrai que, en syllabes initiale et finale du mot, *ə* donne *i* à la fois dans les dialectes indiens et iraniens, mais il ne résulte pas de là que *ə* intérieur n'a pu avoir en iranien un sort différent de celui de *ə*

intérieur dans l'Inde et identique à celui de ə intérieur en arménien, en letto-slave et en germanique : le développement indépendant des dialectes indiens et iraniens a abouti sur ce point, comme sur plus d'un autre, à des résultats distincts. L'hypothèse présentée ici suppose que la chute de ə intérieur est antérieure à la confusion iranienne des sonores et des sonores aspirées, ce qui ne fait aucune difficulté; le fait même que cette chute se retrouve dans plusieurs dialectes indo-européens, géographiquement voisins, mais très différents, indique en effet qu'elle doit remonter à une date extrêmement ancienne.

Dans l'Inde, contrairement à ce qui se passe en iranien, on n'observe aucune chute phonétique de i.-e. ə; ainsi le sanskrit a partout l'i de *pitár-*, tandis que l'iranien a, à côté de *pitar-*, un thème *ptar-*, issu de formes où **pəter-* formait groupe avec un autre mot et où, par suite, ə se trouvait en syllabe intérieure (cf. véd. *dyaúṣ pitā́*, lat. *Iuppiter*). On a vu comment peut s'expliquer le type *jánma*. Les autres cas où manque un ə attendu s'expliquent de même par des actions analogiques dont les exigences du rythme quantitatif ont déterminé le succès.

Le plus remarquable est skr. *dadmáḥ*, *dadmási*, etc., et *dadhmáḥ*, *dadhmási*, etc.; l'absence de ə est régulière dans une série de formes : 3ᵉ plur. act. et moy. *dádhati*, *dádhate*; 1ʳᵉ et 3ᵉ sing. moy. *dadhé*, optat. *dadhītá*, etc., et pouvait s'étendre de là par analogie à *dadhmáḥ*, *dadhmási*, etc. Or on voit immédiatement que ces formes permettaient d'éviter les suites de trois brèves qu'on aurait dans **dadhimasi*, **dadhitana*, et surtout là où il y a un augment, comme dans **adadhitam*, ou un préverbe, comme dans **nidadhita*. Ici, comme dans le cas de *jánma*, c'est le rythme qui a déterminé la victoire de la forme nouvelle sur l'ancienne; l'analogie a été un moyen plutôt qu'une cause vraiment efficiente. C'est de même le rythme qui a déterminé à l'origine la substitution d'un ī analogique à l'ĭ phonétique dans des formes verbales comme *punīmáḥ*, *punīmási* (en regard du substantif *pavítram*), *mimīhí* (en regard de *mitvā́*), *bravīti* (en regard de zd *mraoiti*), etc. (cf. Wackernagel, *Altind. gramm.*, I, § 18, p. 19 et suiv.). — La substitution de *-tta-*, *-tti-* à **-dita-*, **-diti-* dans véd. *devá-ttaḥ* «donné par les dieux», *bhága-ttiḥ* «don de bonheur», etc. est plus surprenante : on conçoit pourtant que, dans un temps où l'i se conservait encore là où le rythme n'en exigeait pas l'omission, où l'on disait par exemple **dadimaḥ* : *dadmasi*, on ait eu de même **ditáḥ* : *devá-ttaḥ*; l'influence de la forme du présent, qu'on est amené ainsi à reconnaître, se traduit d'autre part d'une manière certaine par la formation du participe *dattáḥ*, et ne peut, par suite, être tenue pour invraisemblable.

Le véd. *savya-ṣṭhár-* «le combattant qui est à gauche» peut ré-

sulter d'une haplologie et serait alors pour **savyasthātár-*, qui est la forme attendue, car le suffixe **-ter-* est d'ordinaire précédé du degré *e* dans l'élément présuffixal; *sthā́tar-* et *sthātár-* sont d'ailleurs attestés dans le Ṛg-veda. Le lat. *caele-stis*, que cite M. Brugmann, *Grundr.*, I², § 706 *b*, p. 636, s'explique aussi bien par **-sth-yo-* que par **-sth-ti-* si l'on tient à y chercher la racine **sthā-*, ce qui ne s'impose nullement; le suffixe **-yo-* aurait été remplacé par *-i-* sous l'influence du nominatif *-is*, comme dans *exsomnis*, etc. (cf. *M. S. L.*, XI, 390 et suiv.); quant à *terrestris*, *terrester*, le plus probable est que l'élément *-tri-* représente *-tr-*, *-ter-* du suffixe marquant opposition (gr. *-τερο-*), suivi de *-i-* (*-yo-*) : l'opposition de *pedester*, *equester* est instructive à cet égard (cf. Stolz, *Hist. gramm.*, I, 503).

Le rapprochement de skr. *strī́* «femme» et de **sē-* «semer» a été souvent reproduit : il est absurde pour le sens. D'ailleurs **sē-* «semer» n'est pas attesté en indo-iranien, et ne se trouve pas en dehors du slave, du baltique, du germanique, du celtique et de l'italique (voir Osthoff, *Etymologische parerga*, I, 197 et suiv.; la coupe, en tout cas purement hypothétique, de gr. *ἄκαστος* en *ἄκα-σ-τος*, qu'admet M. Osthoff, *ibid.*, 195 et suiv., supposerait une chute de *ə* qui n'a pu avoir lieu).

M. Bartholomae, *I. F.*, VII, 54, donne encore comme exemples d'absence de *ə* en sanskrit *nar-*, en regard de gr. *ἀνέρ-*, et *stár-*, en regard de gr. *ἀστέρ-*; mais il n'y a ici aucune preuve que l'*α* grec répond à l'i.-e. *ə*, puisqu'on n'a ni l'*i* indo-iranien ni l'alternance avec une voyelle longue.

Il n'y a donc aucun cas où un *ə* formant l'élément vocalique d'une syllabe indo-européenne et placé devant une consonne autre que *y* soit tombé par suite d'une action purement phonétique, soit en indo-européen, soit dans le développement propre du sanskrit. L'interprétation proposée ici du type skr. *jánma* est, par suite, la seule admissible.

V. v. h.-a. *rūm*, skr. *urúḥ*, v. sl. *ravĭnŭ*.

On rapproche d'ordinaire, d'une part, skr. *urúḥ* «large» (comp. *várīyān*), *várīman-* «largeur», *úraḥ* «poitrine» (cf. zd *varō*, même sens), *várivaḥ* «espace, liberté, air» de gr. *εὐρύς*, et, d'autre part, zd *ravō* «espace étendu, où l'on est au large» de lat. *rūs*, irl. *róe* «campagne plane» (Fick-Stokes, *Etym. wört.*, II⁴, 235), v. h.-a. *rūm*; le zd **ruma* Yt, XVII, 12, que citait M. Osthoff, *Morph. untersuch.*, IV, 126, n'existe plus dans l'édition Geldner où on lit *raom* «léger»; le gr. *ῥῡμός* ne peut être que **wrūmos* ou **srūmos* et n'a rien à faire ici. A la seconde série de mots on ne peut guère ne pas rattacher le slave commun **orv̄ĭno-* (avec *or-* intoné doux) «plan, uni, égal» : v. sl. *ravĭnŭ* «ἴσος, πεδινός»,

serbe *rávan*, russe ровенъ, pol. *równy*, et russe ровесный «de même âge»; cf. v. pruss. *arwis* «vrai».

Si l'on réunit ainsi skr. *urúḥ* et v. h.-a. *rūm*, on y aperçoit un rapport exactement comparable à celui de skr. *çváçuraḥ* : *çvaçrū́ḥ*, lat. *socer* : *socrus*, et des autres cas analogues (voir Brugmann, *Grundr.*, I², 260 et suiv., et Wackernagel, *Altind. gramm.*, I, § 184, p. 206 et suiv.). Le degré sans *e* de la racine **werə-* peut se présenter sous trois formes : **w°rə-*, **urə-* ou **wrə-*; dans le premier cas, il n'y a pas de difficulté et la forme subsiste : c'est ce qui est conservé en effet dans zd *vouru-* et *varō*; le skr. *urúḥ* a pu perdre un *v* initial, comme *úraṇaḥ*, etc. (Osthoff, *Morph. untersuch.*, IV, x, n. 1; Brugmann, *Grundr.*, I², § 327, p. 301 et suiv.; Wackernagel, *Altind. gramm.*, I, § 228), mais peut aussi représenter un ancien **uruš* avec la forme vocalique de la sonante : c'est le second des trois cas possibles, et le zend a en effet *uruyapahe* Yt, VIII, 8, — *urvāpahe* (var. *urvyāpahe*) Yt, V, 49, — *urvāpåṅhō* Yt, X, 14 «aux larges eaux» (?); le féminin skr. *urví* est en tout cas tiré du masculin *urúḥ*; si l'on part de **w°rú-*, le féminin devrait en effet être **ūrví*, et si l'on part de **urú-*, il devrait être **urivī́* (cf. *pṛthivī́*); *urvī* est fait sur *urúḥ* comme *pṛthvī́* sur *pṛthúḥ*. Dans le troisième cas, celui de **wrə-*, il se produit une métathèse, et **wrə-* devient **rwə-*, d'où **rū-*, ce qu'on trouve en effet dans v. h.-a. *rūm*, et du degré vocalique sans *e* ainsi obtenu a été tiré un nouveau degré *e*, **rew(ə)-*, qui apparaît dans zd *ravō*.

Ainsi que le remarque, avec pleine raison, M. Brugmann (*loco cit.*), la métathèse de *wr* n'a lieu qu'à l'initiale du mot ou après consonne; le letto-slave **arw-* (sl. **orvĭno-*, v. pruss. *arwis*) ne représente donc pas une forme régulière d'une «base» **ewereu-*, telle que la pose M. Hirt, *Ablaut*, § 665, pour expliquer *εὐρύς*, et l'on est conduit à recourir pour le mot letto-slave et, par suite, pour le gr. *εὐρύς* à une prothèse *de date indo-européenne*. Du reste, sans faire ici une critique de la théorie des «bases», qui ne peut être abordée d'une manière incidente et à propos d'un mot isolé, il importe d'affirmer la réalité des prothèses indo-européennes; cette réalité se dénonce par un détail qu'a déjà signalé, avec sa pénétration ordinaire, M. F. de Saussure, *Mémoire*, p. 280 et suiv., et dont la force probante n'a néanmoins pas été appréciée à sa juste valeur; la voyelle *a*, qui ne figure pas dans les alternances vocaliques de l'intérieur du mot et qui ne joue, à l'intérieur d'un élément morphologique, aucun rôle vocalique défini, se rencontre au contraire très souvent à l'initiale des racines, dans des types tels que :

**weg-* (lat. *uegēre*) : **aug-* (lat. *augēre*);

or, si la voyelle *a* était capable de jouer le rôle d'un élément

d'alternance vocalique, elle figurerait à l'intérieur du mot aussi bien qu'à l'initiale. Comme il y a eu une prothèse *a*, il a pu y avoir aussi, sans doute, une prothèse *e* et une prothèse *o*; en fait, l'*e* de gr. ἐλευθ- (fut. ἐλεύσομαι, parf. ἐλήλουθα) ne saurait être ancien; car, quoi qu'on puisse penser de la théorie des bases polysyllabiques pour le préindo-européen, c'est un fait certain et indiscuté que, sous la forme où les éléments morphologiques indo-européens sont attestés historiquement, aucun d'eux ne contient jamais deux *e* ou deux éléments jouant le rôle de *e* : on a **ters-* dans lat. *terreō* et gr. ἔτερσεν, **tres-* dans skr. *trásati*, gr. ἔτρεσε, nulle part **teres-*; on a **$g_1$enə-* dans skr. *janitá*, gr. γενετήρ, lat. *genitor* et **g_1nē-*, resp. **g_1nō-*, dans skr. *jñātíḥ*, gr. γνήσιος, γνωτός, got. *knoþs*, nulle part **$g_1$enē-* ou **$g_1$enō-*, et ainsi dans tous les cas; donc, dans ἐλεύσομαι et ἐλήλουθα, l'ε initial ne peut être considéré que comme une prothèse. Sans la théorie de la prothèse on n'arrivera pas non plus aisément à rendre compte de la famille de **wā-* «être vide», si claire aussitôt cette hypothèse admise : lat. *uānus* et *uāstus*, irl. *fáss*, v. h.-a. *wuosti*; degré sans *e* : skr. *ūnáḥ* (et peut-être arm. *unayn*), got. *wans*; formes à prothèse *e*, gr. εὖνις, ou *a*, gr. αὔσιος, got. *auþs* (ou *auþeis*?), v. h.-a. *ōdi*, etc.

Contrairement à l'opinion émise par M. F. de Saussure dans le *Mémoire*, M. Hübschmann et, depuis, M. Hirt, *Ablaut*, § 754 et suiv., ont soutenu, il est vrai, que *a* joue, dans le vocalisme indo-européen, un rôle moins important sans doute que celui de *e*, mais de même espèce; et si l'on se place, comme M. Hirt, au point de vue des origines du vocalisme indo-européen, cette manière de voir est peut-être soutenable; mais, si l'on ne considère dans le vocalisme que les alternances définies qui jouent un rôle en morphologie — ce qui est le seul point de vue vraiment scientifique, — on ne saurait l'admettre. Il n'y a en effet d'autres alternances régulièrement employées dans la morphologie indo-européenne que celles de *e*, *o*, zéro, ou celles de *ā* (*ē*, *ō*), *ē*, *ə*, qui sont parallèles à *e* + sonante (*i*, *u*, *r*, *l*, *m*, *n*), *o* + sonante, sonante sans *e*, comme l'a montré M. F. de Saussure; la voyelle *ă* ne figure dans aucune alternance morphologique définie. M. Hirt, *loco cit.*, n'avait à citer qu'un nombre infiniment restreint d'exemples de l'alternance *a* : zéro; ce nombre se réduit encore si l'on élimine les cas, douteux *a priori*, où *a*, étant initial, est suspect d'être une prothèse, comme gr. αἴθω, ἰθαρός, car la *possibilité* de pareilles prothèses est, d'une manière générale, au-dessus de toute contestation. Le rapprochement de skr. *yájati* «il sacrifie» et de gr. ἅζομαι «j'ai un respect religieux pour» est très peu satisfaisant pour le sens et a été écarté, avec raison, par M. Kretschmer, *Einleitung*, 81; il est en tout cas incertain par le fait seul qu'il ne

s'étend pas au delà de deux langues non immédiatement voisines. Si l'on admet que *φαγεῖν* «manger» est apparenté à skr. *bhájati* «il partage», ce qui est possible sans être évident, rien n'empêche de voir dans l'*α* de *φαγεῖν* une voyelle réduite de même nature que l'*α* de *πατάνη* et l'*a* de lat. *patēre* en regard de l'*e* de gr. *ἐπέτασα* et du lit. *petỹs* «épaule»; d'ailleurs l'arménien a *e* dans *bekanem* «je brise» en regard de skr. *bhanákti* «il brise», qui ne saurait être séparé de *bhájati* «il partage». La voyelle *a* semble jouer un rôle comparable à celui de *e* dans la racine de v. sl. *suchŭ* «sec» : *sŭchną*, lit. *saũsas* : *susù*, zd *aṅhaošəmna-* «ne séchant pas» : *huška-* «sec», mais il se trouve que la seule langue qui atteste l'*a*, le grec, n'a pas d'alternance : *αὖος* n'est pas accompagné d'une forme sans *α* et il est permis de se demander si l'*α* n'y est pas une innovation hellénique due à l'influence de quelque mot voisin. Si, dans un ou deux noms racines, on observe une alternance *ā* : *ă*, c'est par imitation de l'alternance *ō* : *o*, *ē* : *e* qui se trouvait entre le nominatif et l'accusatif, par exemple gr. *-ης*, *-ε(h)α*, ou *-ως*, *-ο(h)α* (*-ω*); on a ainsi skr. *nā́sā* : instr. *nasā́*, lat. *nārēs*, lit. *nósis* et v. sl. *nosŭ*; de même lit. *oż-ỹs* «bouc» et *óż-ka* «chèvre», v. pruss. *wosux* et *wosee*, v. sl. *azĭno* «peau» sont des dérivés secondaires d'un thème racine $*ag_1$- qui a reçu par analogie un nominatif $*\bar{a}g_1$-*s*; skr. *ajáḥ*, *ajā́* remontent à $*\breve{a}g_1$*os*, $*\breve{a}g_1\bar{a}$, dérivés de $*\breve{a}g_1$-. Il n'y a donc pas un exemple valable d'*ă* jouant le rôle de voyelle dans une alternance sûrement indo-européenne.

Dès lors, la théorie des prothèses doit être maintenue telle que l'a posée M. F. de Saussure, et rien ne s'oppose à ce que la voyelle initiale de grec *εὐρύς*, d'une part, de sl. commun **ŕvĭnŭ*, v. pruss. *arwis*, de l'autre, soit aussi une prothèse. Par suite, **werə-* peut très bien être la forme essentielle de la racine des mots étudiés dans cette note.

VI. GR. δύο.

La forme du nom de nombre «deux», commune aux divers dialectes grecs, *δύο* (*δύω* n'est, ce semble, sûrement attesté que chez Homère), n'a pas reçu d'explication satisfaisante, comme le constate G. Meyer, *Gr. gramm.*[3], § 398, p. 495. On a supposé que, dans *δύο*, le grec aurait généralisé une forme abrégée, soit du masculin *δύω* = skr. *d(u)vā́*, zd *d(u)va* (dissyllabique, comme le montre l'*ă*; cf. Yt, V, 131), v. sl. *dŭva*, lit. *dù*, soit d'un féminin-neutre, non attesté, **δύοι* = skr. *d(u)vé*, zd *duye* (dissyllabique, Yt, VIII, 11), v. sl. *dĭvě*, lit. *dvi* (voir en dernier lieu H. Hirt. dans *I. F.*, XII, 238 et suiv.). Les deux hypothèses ont le même défaut : elles supposent un type de fixation de doublet syntactique dont il serait permis de contester la possibilité et dont, en tout cas, il n'y a pas un seul autre exemple : *ἄμφω* n'a

pas de doublet *ἄμφο et le lesb. ὀκτό en regard de ὀκτώ peut être analogique de l'ancien doublet δύω : δύο.

Si la forme δύο est si malaisée à expliquer en grec, c'est peut-être qu'elle est indo-européenne. En fait, à côté de *erku* «deux» (de i.-e. **dwō*, voir *M.S.L.*, XI, 393 et suiv., et Hübschmann, *I. F.*, XI, *Anz.*, p. 60), l'arménien a *erko-tasan* «douze», dont l'*o* ne peut en aucun cas représenter un ancien *o* long, et le latin a *duŏ* et *duŏdecim*, *duŏdēni*, etc., aussi avec *ŏ*; le zend *dvadasa* «douze» et *dvadasa-* «douzième» ne prouve absolument rien, car l'addition d'un mot ou d'un élément de dérivation produit dans la langue de l'Avesta de nombreux abrègements (voir Jackson, *Avesta gramm.*, § 16 et suiv.; Bartholomae, *Grundr. iran. phil.*, I, 1, p. 293 et suiv.); le neutre got. *twa* est ambigu; l'*o* de sl. *dvogubŭ* «double» (en dehors du vieux slave proprement dit) est celui du premier terme des composés slaves, et l'on sait assez que le nom de nombre «deux» a **dwi-* pour forme de premier terme des composés en indo-européen. De même les formes arméniennes et latines ne sauraient passer pour probantes : l'arménien est attesté trop tard et sous une forme trop altérée pour qu'on ait le droit d'affirmer absolument que l'*o* de *erkotasan* ne résulterait pas d'un abrègement arménien : l'absence de tout exemple comparable peut être fortuite; l'*ŏ* de lat. *duŏdēnī* peut résulter de l'influence de *duŏ*, où l'*ŏ* s'explique par l'action de la loi des mots ïambiques; toutefois l'accord de gr. δύο, d'arm. *erko-* et de lat. *duŏ-* reste frappant, car, jusqu'à preuve du contraire, l'explication la plus simple de arm. *erko-* est un ancien **dwo-* et, si l'on peut rendre compte du lat. *duŏ* par la loi des mots ïambiques (voir Vendryes, *Recherches sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale en latin*, p. 84), la brève de *duŏdecim*, *duŏdēnī* ne peut être expliquée directement, et on ne voit pas pourquoi **duōdecim*, **duōdēnī* n'auraient pas subsisté. L'existence d'un i.-e. **duwŏ*, **dwŏ* est donc sinon certaine, du moins très plausible.

D'autre part, malgré la perfection des concordances, l'accord de skr. *d(u)vé*, zd *duye*, v. sl. *dĭvě*, lit. *dvì*, ne prouve pas qu'il y ait jamais eu un féminin et neutre i.-e. **duwoi* ou **duwai*, car chacun des dialectes en question a pu très aisément créer de pareilles formes de féminin et de neutre en regard de skr. *d(u)vā́*, zd *dva*, v. sl. *dŭva*, lit. *dù*, qui avaient l'aspect de masculins tout à fait réguliers. Or l'accord de plusieurs dialectes ne prouve pour l'indo-européen qu'autant qu'il ne peut pas résulter de développements parallèles de chacun d'eux.

Si même skr. *d(u)vé*, etc. remontaient à l'indo-européen, il n'en résulte pas que δύο soit récent, car le type de skr. *duvé* et les formes correspondantes à δύο ne se rencontrent pas dans les mêmes dialectes : on peut donc avoir affaire à des différences dialectales

indo-européennes. — D'ailleurs, M. Hirt n'a nullement réussi à établir que δύο ait été anciennement réservé au féminin et au neutre; en effet, il constate que, chez Homère, δύω est masculin dans 69 exemples, féminin dans 10, neutre dans 5, et δύο masculin dans 21 exemples, féminin dans 8, neutre dans 13, et cette statistique est au premier abord assez frappante; mais, pour l'obtenir, M. Hirt a négligé tous les exemples de δύο élidé en δύ'; si on les ajoute, comme on doit le faire, on constate que δύ' était masculin 20 fois (E 272; Θ 79; K 224; M 127, 171, 421, 447; N 198, 236; Π 218; Σ 157, 579; Ω 233, 473; γ 424; ζ 63; κ 117; μ 154; ξ 74; ο 85), féminin 6 fois (Γ 143; α 331; δ 128; ζ 18; ϖ 425; σ 207), neutre 1 fois (ξ 94); au total, δύο est donc masculin 41 fois, féminin 14 et neutre 14 : la proportion particulièrement forte de δύω au masculin, δύο au féminin et au neutre reste sensible, mais devient trop faible pour rien prouver, surtout si l'on note que -ω avait l'aspect d'une finale de masculin.

En résumé, la forme δύο *peut* être indo-européenne, et l'on n'en saurait déterminer d'une manière sûre l'emploi ancien. Le plus prudent est donc, au moins provisoirement, de ne pas chercher à l'expliquer en grec.

VII. D'UNE ANOMALIE DE LA QUANTITÉ EN LITUANIEN OCCIDENTAL.

La règle générale que, en lituanien occidental, *e* et *a* accentués sont toujours longs, sauf dans la syllabe finale du mot, ne comporte à proprement parler qu'une exception : l'*e* et l'*a* des infinitifs tels que ***nèßti*** et ***ràsti***, où ces voyelles sont suivies d'une consonne, est toujours bref, quoique accentué, et il en est de même de toutes les formes du système de l'infinitif où *e* et *a* sont en syllabe fermée, c'est-à-dire de toutes, à part celles du prétérit : ***nĕßé, rădo***. Cette quantité brève, aisée à reconnaître par l'oreille, a été constatée par tous ceux qui ont examiné le groupe des dialectes occidentaux, et notamment par Schleicher, Kurszat, M. Brugmann (dans ses textes de Godlewa), M. Jaunys (dans Поневѣжскій уѣздъ, p. 117 et suiv.); M. Gauthiot l'a enregistrée dans ses expériences (voir la *Parole*, II [1900], p. 151).

M. Obelaitis (cité par M. Zubatý, *I. F.*, V, *Anz.*, 272), suivi par M. Lorentz (*Arch. f. sl. phil.*, XIX, 344, n.) et par M. Jaunys (*loco cit.*), a proposé d'expliquer cette anomalie par un déplacement d'accent : lit. ***nèßti*** aurait d'abord été accentué sur la finale, comme sl. ***nesti*** (r. нести́, s. ***nèsti***); le recul d'accent serait postérieur à l'allongement de *e* et *a* par l'accent. Cette seconde supposition est toute gratuite et faite pour les besoins de la cause; on ne saurait en effet rapprocher le cas de ****patìs***, donnant ***pàts*** «lui-même», car, par suite de son emploi comme mot accessoire,

**patis* a perdu la voyelle de sa syllabe finale, en un temps où *i* subsistait dans les substantifs, et l'*a* est traité comme une voyelle de syllabe finale, Mais, sans insister sur ce point, il suffira pour écarter l'explication, de constater que l'accentuation de l'infinitif slave ne prouve rien à l'égard du lituanien, car l'infinitif lituanien n'est pas identique à l'infinitif slave. L'*i* de sl. *nesti* est une ancienne longue du slave commun et repose sur une plus ancienne diphtongue, intonée rude : l'accentuation sur la finale provient précisément du glissement de l'accent de la présuffixale douce sur la tranche rude qui suit (voir *Mém. Soc. Ling.*, XI, 345 et suiv.); le sl. *-ti* représente le datif **-tai* d'un thème en *-t-*. L'*i* de lit. *nèßti* est au contraire une ancienne brève, comme l'a déjà conclu M. F. de Saussure (*I. F.*, VI, *Anz.*, 161) de la loi qu'il a découverte; d'ailleurs, M. Gauthiot a montré depuis lors qu'une ancienne longue en syllabe finale ne se confond pas avec une ancienne brève (voir la *Parole*, II [1900], p. 154 et suiv.); or l'*i* final des infinitifs tombe, exactement comme la brève ancienne de la 3ᵉ personne *ẽsti* ou du pronom *si*[1] : le *-ti* de l'infinitif lituanien représente le locatif **-ti* d'un thème en *-t-*.

Si l'on met à part le type *gerèsnis*, que M. Jaunys signale à Veljon (*loco cit.*, p. 118), mais qui n'est pas commun à tous les dialectes du lituanien occidental, car Kurszat accentue *gerēsnis*, et qui s'explique sans doute par quelque particularité du parler de Veljon, les exemples de lit. occidental *è* et *à* à l'intérieur du mot sont seulement apparents; il s'agit d'une ancienne finale dans le cas des préverbes comme *pà-imu*, *prà-dedu*, *àt-imu*, etc., et dans celui des adjectifs composés, comme *geràs-is*; en effet, il est bien connu, d'une part, que la flexion de *geràsis* est constituée par la simple juxtaposition d'un adjectif accentué et d'un démonstratif enclitique, et de l'autre que le préverbe et le verbe étaient d'abord deux mots distincts et qui n'étaient même pas nécessairement placés côte à côte : en lituanien, les enclitiques *mi*, *ti*, *si*, s'intercalent encore entre le préverbe et le verbe, tout de même qu'entre la négation *ne* et le verbe.

L'*e* de *nèßti* a donc la quantité d'une voyelle de syllabe finale, et c'est d'une voyelle de syllabe finale qu'il faut partir pour en expliquer la brévité : à l'infinitif *neßti*, l'*e* bref doit être analogique de formes où l'*e* se trouvait en syllabe finale; on notera d'ailleurs que, à Veljon, à côté de *kjèpti*, *kjèpsiu*, *kjèpk*, on a la longue dans *kjāptas*, *kjābdinu* (Jaunys, *loco cit.*). Les formes du système de l'infinitif qui peuvent avoir fourni une brève sont au nombre de deux : la troisième personne du futur et la deuxième personne du singulier de l'impératif.

[1] Voir la note à la fin de l'article.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Dans les dialectes modernes et déjà dans les anciens textes, dès le début de la tradition, la troisième personne du futur n'a pas de voyelle finale; l'*e* de *nèβ* était donc un *e* de syllabe finale; de ce que *i* apparaît devant le réfléchi, par exemple dans *sesis*, M. Bezzenberger, dans ses *Beiträge*, XXVI, 178, conclut qu'il y a eu autrefois un *i* final à cette 3e personne; mais cet *i* n'est pas plus nécessairement ancien que celui qui s'intercale entre la finale du participe en *-damas* et le réfléchi dans des formes telles que *klausdamasis*, qui sont ordinaires chez Szyrwid (cf. Schleicher, *Gramm.*, p. 233 et suiv.); cet *e* bref de la 3e personne du futur, très caractéristique, a pu s'étendre aux autres personnes, d'où *nèβiu*, *nèβi*, et de même *ràsiu*, *ràsi*, d'après *ràs*. Du coup, on s'explique peut-être la dérogation apparente à la loi de de Saussure présentée par *nèβiu*, *nèβi*, et *ràsiu*, *ràsi* : dans ces mots, *ĕ* et *ă* intérieurs n'étaient pas intonés et, par là même, les conditions d'action de la loi n'étaient pas réalisées, puisque la tranche accentuée n'était pas douce; dans les dialectes orientaux où la quantité propre et par suite aussi l'intonation de la voyelle accentuée ont subsisté, la loi de de Saussure est appliquée, et ces dialectes, qui ont à la 3e personne *kẽps* (prononcé *kjãps*), ont à la première *kepsiù* (prononcé *kjapsjù*), en regard de *kèpsiu* de Kurszat. M. F. de Saussure constate, il est vrai, que brève accentuée plus rude est traitée exactement comme longue douce plus rude (*I. F.*, VI, *Anz.*, 161, n. 3), mais sa remarque s'applique seulement au cas d'une brève finale demeurée finale; ainsi, *nè auga* devient *ne áuga*; elle ne s'applique pas nécessairement à une brève finale devenue intérieure. — D'ailleurs, l'abrégement de la voyelle de la syllabe présuffixale à la 3e personne du futur n'est pas propre au cas du type *nèβ*, *kèps*, *ràs*; Schleicher, *Gramm.*, p. 228, signalait déjà l'opposition de *ársiu* et *àrs*; M. Brugmann note à Godlewa *bùs*. *lìs*, *rìs*, *gìs*, de *bút*, *lýt*, *rýt*, *gýt* (*Lit. volkslieder u. märchen*, p. 315); enfin M. Baranowski signale lit. oriental *aùgs*, *βaùks*, *galẽs*, *turẽs*, *gẽdõs*, *pỹks*, *rẽks*, *dũks*, avec perte d'une more et changement d'intonation, et *sakìs*, *pùs*, *dżùs* (de *sakýti*, *púti*, *dżúti*) avec perte de deux mores. La brève occidentale de *nèβ*, *kèps*, *ràs* n'a donc rien d'inattendu.

Dans les formes d'impératif comme *nèβki* et *ràski*, les voyelles *e* et *a* sont encore en syllabe finale, car ici *-ki* est une particule enclitique ajoutée à l'impératif, de même que *-r* dans arm. *mi berer* «ne porte pas» ou *dir* «pose». La forme verbale est **neβ*, **rad* : elle se termine par une consonne; l'*i* qu'on rencontre dans la vieille forme souvent citée *vedi*, et dont la chute à date ancienne (*ved*, *gelb*, etc., chez Dauksza; *atlayd* dans le catéchisme de Ledesma) dénonce la brévité primitive, n'en fait pas partie intégrante; c'est sans doute une autre particule enclitique ou,

plus exactement, c'est le même -*i* qui a servi à élargir **k*ʷ*e* (cf. skr. *ca*, gr. *τε*, lat. *que*) et en a fait *ki*; on a de même lit. *gi* et v. sl. -*žĭ* (dans *ji-žĭ* « qui » du Zographensis), en regard de v. sl. *že* = skr. *ha*; la différence entre *vedi* et *vèski* tient donc simplement à la présence de l'enclitique **ke* entre l'impératif *ved* et l'enclitique *i*. Devant la particule enclitique -*ki*, *e* et *a* accentués restent brefs exactement comme l'*a* accentué de *gerùs-is* devant le démonstratif enclitique (*j*)*is*; l'addition d'un enclitique ne donne pas à l'accent la faculté d'allonger une brève de syllabe finale, tandis qu'elle maintient le timbre et sans doute aussi la quantité des anciennes longues; l'*a* de *geràsis* a un traitement de finale, alors que l'*o* de *geróji* a un traitement de syllabe intérieure. — Il n'y a pas lieu d'examiner ici en détail quelle est l'origine des formes **neß*, **ved*, **rad*; il convient néanmoins de noter que, ces formes appartenant au système de l'infinitif, il n'est pas légitime de chercher à les expliquer en partant du présent; ce sont des impératifs aoristes, tout comme les impératifs arméniens non prohibitifs; on ne trouvera pas surprenant que l'impératif se soit fixé sous la forme de l'aoriste, si l'on songe à la fréquence de l'emploi de l'impératif aoriste en grec, et au cas, plus caractéristique encore, de l'arménien, où seul l'impératif aoriste a subsisté en proposition positive et où l'impératif présent est toujours prohibitif: il ne saurait naturellement s'agir que d'aoristes athématiques : on a ici un nouveau témoignage qui atteste la place immense tenue en indoeuropéen par les thèmes racines non pourvus de la voyelle dite thématique (cf. *Mém. Soc. Ling.*, XI, 312). Si téméraire que paraisse l'hypothèse de la conservation en lituanien d'un tel archaïsme, il ne semble pas qu'aucune autre explication rende compte d'une manière satisfaisante des impératifs *nèß-ki*, *ràs-ki*, lesquels ne présentent pas la moindre trace d'une voyelle finale quelconque devant l'enclitique -*ki*.

Les troisièmes personnes de futur *nèß*, *ràs*, et les deuxièmes personnes d'impératif, *nèß-ki*, *ràs-ki*, une fois données, les autres formes à *e* ou *a* accentué bref s'expliquent aisément par analogie. Les formes les plus universellement atteintes par l'analogie sont tout d'abord les autres personnes du futur : *kèps* s'opposant à *kẽpa* d'une manière très caractéristique, **kèpsiū* a été de même opposé à **kẽpū* (devenu plus tard *kepù*, après action des lois de de Saussure et de Leskien); l'infinitif, où *e* et *a* étaient en syllabe fermée comme au futur et à l'impératif et où, de plus, l'*i* de la caractéristique -*ti* était très bref (cet -*i* manque très souvent dès les plus anciens textes), a reçu également l'*e* (resp. *a*) bref : l'opposition de *è* et *ẽ* produite par l'analogie a paru caractériser nettement les deux systèmes bien distincts de l'infinitif et du présent et, comme en tant d'autres cas, la forme nouvelle caractéristique l'a emporté

sur la forme ancienne moins significative. — Le supin a subi le même traitement; on notera d'ailleurs que le conditionnel n'était pas anciennement accentué sur le radical et par suite avait *e* (resp. *a*) bref; cette accentuation s'observe encore dans les dialectes orientaux : M. Baranowski, dans *Anykszczũ szilelys*, accentue *tartùm* et dans la lettre citée *Ostlit. texte*, I, *atsiųstũ*. On a vu plus haut que les formes où *e* (resp. *a*) était nettement en syllabe intérieure devant finale bien conservée et en dehors de l'influence immédiate du futur, de l'impératif et de l'infinitif, ont parfois conservé la quantité normale de la voyelle accentuée et que, à Veljon, M. Jaunys signale *kjãptas*, *kjãbdinu*. En syllabe ouverte, la brève de *kèps* et *kèpki* n'a jamais pu prendre pied et par suite, au prétérit, qui pourtant se rattache au système de l'infinitif, on ne trouve que *kẽpė*. — L'importance du rôle joué par l'analogie dans toute cette histoire n'a rien qui doive surprendre : les actions analogiques sont pour beaucoup dans les changements d'accentuation et de vocalisme que présente le verbe lituanien : dans une période antédialectale, le type mobile a été entièrement éliminé au profit du type immobile, comme l'a indiqué M. F. de Saussure, *I. F.*, VI, *Anz.*, 159 et suiv.; *kepiaũ*, *kepeĩ*, sont accentués sur la finale simplement d'après *kepù*, *kepì*; *kvẽpti* a reçu l'*ė* du prétérit *kvẽpė*, alors que, en revanche, l'*ė* de *kvẽpė*, qui devrait normalement être rude, comme celui de *tvérė* par exemple, est devenu doux d'après l'*ẽ* de **kvẽpti*. L'action particulière du futur sur le système de l'infinitif est illustrée par le fait qu'un futur comme *mèksiu*, de *mezgù* (issu de **meksiu* par dissimilation de *sks* en *ks*; loi XII de M. Grammont, *Dissimilation consonantique*, p. 60 et suiv.), a entraîné un infinitif *mèksti* au lieu de **meskti*. Le rôle attribué ici à l'analogie est donc exactement conforme à ce qu'on constate en général dans l'histoire de la conjugaison lituanienne.

Si l'on admet l'explication proposée, l'unique exception importante aux principes généraux de la quantité dans les dialectes lituaniens occidentaux disparaît : les brèves accentuées intérieures qu'on rencontre ne sont en réalité que des brèves accentuées de syllabes finales accidentellement transportées à l'intérieur du mot.

NOTE SUR LES ENCLITIQUES LIT. *mi*, *ti*, *si*.

Les accusatifs et datifs enclitiques lit. *mi*, *ti*, *si* ne sauraient être identifiés à v. sl. *mi*, *ti*, *si*, gr. *μοι*, *σοι*, *ϝοι*, skr. *me*, *te*, prākr. *se*, comme on le fait d'ordinaire. En effet :

1° Leur *i* final est un véritable *i* bref, et non un *i* issu d'un ancien *ē* rude; dès les plus anciens textes, on trouve *m*, *t*, *s*, à côté de *mi*, *ti*, *si*, et aujourd'hui, partout où cet *i* est final, il s'est réduit à *s* : *sukùs*, en regard de *pasisuku*.

2° Les formes telles que *mataũs*(*i*) avec conservation de l'accent sur la diphtongue *au* intonée douce supposent, d'après la loi de de Saussure, que l'*i* final ne sort pas d'une ancienne diphtongue intonée rude.

3° Le vieux prussien a *si* dans les réfléchis *dātunsi* Ench. 33 et *grīkisi* Ench. 24; or, en vieux prussien, où la diphtongue *ai* ne donne jamais *ē* (*jė*), le passage de *ai* final à *i* paraît exclu et, en fait, c'est *asmai* qui représente toujours l'ancien **esmai*, lit. *esmì*; le v. pr. *si* est donc un ancien *si* avec *i* bref ou long.

Le fait que lit. *mi*, *ti*, *si* étaient tout aussi bien employés comme accusatifs que comme datifs et que *si* forme le verbe réfléchi exactement comme l'accusatif *sę* en slave, suffirait d'ailleurs à indiquer que ces formes ne sont pas identiques au génitif-datif enclitique indo-européen **moi*, **toi*, **soi*; car ce génitif-datif n'a été employé en qualité d'accusatif ni en grec, ni en slave, ni en iranien; si l'on admet les exemples, d'ailleurs discutables, d'emploi de *me* et *te* comme accusatifs dans quelques passages du Ṛg-veda, signalés par M. Pischel et admis, avec réserve, par M. Delbrück, *Altind. synt.*, p. 205, il n'en résulte rien pour l'indo-européen, ni pour le lituanien, car cet emploi accidentel s'explique en sanskrit même par la valeur des pluriels *naḥ* et *vaḥ*, qui sont à la fois accusatifs, génitifs et datifs.

L'*i* de *mi*, *ti*, *si* doit être tenu pour une particule, la même sans doute qui apparaît à l'impératif *ved-i* et *ves-k-i*, et dans la particule *g-i*. Et en effet, on trouve aussi en grec des datifs lesb. *ἄμμι*, *ὔμμι*, *ἄσφι*; un accusatif cypr. *μι*; la particule *-ιν* ou *-ῑν* est plus ordinaire en grec : datifs lesb. *ἄμμιν*, *ὔμμιν*; hom. *τεΐν*; dor. *ἐμίν*, *τίν*, *Ϝιν*, etc., et accusatifs : dor., lesb. *τιν* et sans doute aussi *ἑίν*; on notera l'opposition curieuse de *ι* tonique long dans ion. att. *ἡμῖν*, *ὑμῖν*, et de *ι* atone bref dans ion. att. *ἧμιν*, *ὗμιν*. La particule **i* a de même une forme longue bien attestée dans *οὑτοσ-ί*, à côté de *οὑτοσ-ίν*[1]. De la comparaison du lituanien et du grec il ressort que, devant les particules **ĭ* et **ĭn*, les pronoms atones accusatifs **me*, **te*, **se* et génitifs-datifs **moi*, *toi*, *soi* se réduisaient à *m*, *s*, *t*, car gr. *τεΐν* et *ἑΐν* sont **τεϜ-ιν*, **ἑϜ-ιν*. L'addition de **ĭ* ou **ĭn* à des pronoms personnels est exactement comparable à l'addition de **ge* dans got. *mi-k*, *þu-k*, *si-k*, ou de **om* (ou **am*) dans skr. *tv-ám*, *túbhy-am*, par exemple : on voit que cette addition de particules aux pronoms personnels était un fait normal en indo-européen.

[1] La différence d'accentuation de *ἡμῖν* et de *οὑτοσίν* provient de ce que *-ῖν* dans *ἡμῖν* est une ancienne forme tonique, tandis que *-ιν* dans *οὑτοσίν* est un ancien enclitique devenu tonique en grec seulement; cf. *ποδῶν* et *ἐκποδών* (Hirt, *Akzent*, p. 43; Streitberg, *I. F.*, VI, 340).

VIII. L'ACCUSATIF SINGULIER DE L'ANCIEN ARMÉNIEN.

Dans toutes les déclinaisons de l'ancien arménien, sauf celles des pronoms personnels *es* et *du*, le nominatif et l'accusatif singuliers n'ont qu'une seule et même forme. Dans les thèmes consonantiques tels que *hayr* «père» ou *harsn* «bru, fiancée», cette confusion est sûrement secondaire et ne peut s'expliquer directement. Dans les anciens neutres confondus avec les anciens masculins ou féminins, puisque l'arménien n'a plus trace de genres, l'identité du nominatif et de l'accusatif est de date indo-européenne. Mais, sur les thèmes masculins ou féminins en *-o-*, *-ā-*, *-i-* et *-u-* de l'indo-européen, représentés en arménien par les thèmes en *-o-*, *-a-* (gén. sing. *-i*), *-i-*, *-u-*, il a été fait deux hypothèses :

1° M. Hübschmann admet que le nominatif **mr̥tos* et l'accusatif **mr̥ton*[1] ont abouti tous les deux à *mard* et, par suite, que la confusion est phonétique et de même pour les autres thèmes vocaliques (*Arm. stud.*, I, 88);

2° M. Osthoff et M. Brugmann (*Grundr.*, II, 547) enseignent au contraire que le son nasal de l'accusatif aurait dû se conserver et, par suite, que *mard* est une forme de nominatif étendue à l'accusatif par analogie.

La raison sur laquelle se fondent M. Osthoff et M. Brugmann pour repousser l'opinion de M. Hübschmann est que la nasale finale a subsisté dans *ewthn* «sept», *inn* «neuf», *tasn* «dix». Cet argument a été écarté par l'observation que, seule, la nasale voyelle finale subsistait, — on a en effet de même *otn* = πόδα, etc. —, mais que nulle part on ne trouve de nasale finale répondant à gr. *-ον*, *-āν*, *-ιν*, *-υν* (*M. S. L.*, VIII, 157). On ne saurait citer ici *khan* «que» en regard du lat. *quam*, car il s'agit d'un monosyllabe, ce qui est un cas à part : en français où les nasales finales de tous les polysyllabes latins ont disparu comme dans les autres langues romanes, lat. *rem* est représenté par *rien*.

M. Osthoff est revenu récemment sur la question à la fin d'un intéressant article des *Sprachwissenschaftliche abhandlungen*, éditées à Buda-Pest par M. Lukas von Patrubány, vol. II, p. 90 et suiv. [dans le 4e fascicule de ce volume, qui a paru à part] et a défendu son hypothèse par des arguments nouveaux. Il convient donc de reprendre l'ensemble de la question.

Pour établir qu'une nasale finale, second élément de diph-

[1] Comme la nasale finale est représentée par *n* dans tous les cas où elle subsiste en arménien : *tasn*, *otn*, *khan*, etc., il est légitime de poser ici avec *n* finale toutes les formes préhistoriques destinées à expliquer l'arménien, quoi qu'on puisse penser de la prononciation de la nasale finale en indo-européen.

tongue, a pu se conserver, on pourrait invoquer le fait que *r* s'est maintenu dans les mêmes conditions, à en juger par *hayr*, *cunr*, etc., mais l'évolution des nasales comporte des accidents tels qu'il n'y a rien de certain à conclure de cette analyse. Seules des preuves de fait seront concluantes. — Or on doit noter immédiatement que, à part les traces que M. Osthoff croit reconnaître dans quelques noms, il ne reste rien de **-on*, **-ān*, etc. en aucun cas; la première personne secondaire, soit à l'imparfait, soit à l'aoriste, a une désinence *-i* (*berei*, *beri*) qui est d'origine obscure et n'a nulle part le moindre reste de la nasale finale indo-européenne, même dans les verbes les plus anomaux.

Une objection essentielle se dresse contre l'hypothèse de M. Osthoff: l'arménien ne confond jamais les formes casuelles, à moins que l'altération phonétique n'en détermine nécessairement la confusion; il a en fait conservé des formes propres à tous les cas indo-européens, sauf le vocatif; la distinction du nominatif et de l'accusatif est parfaitement nette au singulier dans les pronoms personnels; au pluriel dans tous les noms quels qu'ils soient. Admettre que l'arménien, après avoir possédé un accusatif **mardn* distinct du nominatif *mard*, a éliminé la forme d'accusatif et l'a remplacée par celle du nominatif, c'est supposer une action analogique qui aurait eu lieu en un sens directement contraire à tout l'ensemble de l'évolution de la déclinaison en arménien.

Suivant M. Osthoff, c'est sous l'influence des anciens neutres que le nominatif et l'accusatif se seraient confondus; mais il est étrange que l'influence du neutre, si puissante au singulier d'après ce savant, ait été nulle au pluriel. On répond que le neutre n'avait pas au pluriel de forme propre et que comme l'a montré J. Schmidt, les formes de nominatif-accusatif pluriel neutre ne sont que des collectifs; mais, même en acceptant dans son entier la doctrine de J. Schmidt, il n'en résulte pour l'arménien aucune conséquence: les formes de nominatif-accusatif pluriel neutre ont pu être en indo-européen des collectifs, mais, dès avant les plus anciens textes de chaque dialecte historiquement attesté, elles sont incorporées à la flexion; le seul fait que le nominatif et l'accusatif y ont une seule et même forme suffit précisément à les distinguer des collectifs : *ζυγά* est un nominatif-accusatif pluriel neutre, tandis que *φρᾱτρίᾱ* est un nominatif et *φρᾱτρίᾱν* un accusatif de collectif féminin.

Si peu vraisemblable *a priori* que soit le recours à l'analogie pour expliquer la confusion des formes de l'accusatif et du nominatif, on devrait cependant essayer de le justifier si les faits de détail invoqués par M. Osthoff l'imposaient. Mais tel n'est pas le cas.

M. Osthoff suppose qu'un certain nombre de thèmes en *-n-* ar-

méniens tels que *duṙn* «porte» sont d'anciens thèmes neutres en *-o-*; la finale **-on* du nominatif-accusatif singulier serait représentée par arm. *-n*, et cette finale *-n* du nominatif-accusatif aurait entraîné le passage du mot à la flexion des thèmes en *-n-* : *duṙn* par exemple serait issu de **dhuron*.

Une objection toute théorique, mais grave, se présente immédiatement : M. Osthoff indique lui-même que ceux des mots arméniens qui remontent le plus sûrement à d'anciens neutres n'ont pas subi ce traitement : *het* «trace» répond à *padám*, gr. *πέδον*; *gorc* «œuvre» à gr. *Ϝέργον*, v. h.-a. *werc* (avec un autre vocalisme); or on ne voit pas pourquoi *het* aurait suivi l'analogie des masculins tandis que *duṙn* passait aux thèmes en *-n-*. Là où de pareilles divergences se produisent, ce ne peut être sans cause spéciale; quand, par exemple, dans des langues qui, comme le français ou le persan, ont d'abord possédé, puis perdu la distinction du cas sujet et du cas régime et ont généralisé le cas régime, quelques noms de personnes conservent trace des deux cas ou généralisent le cas sujet, ceci provient de l'importance toute particulière de cette distinction pour les noms de personnes et aussi de l'emploi du cas sujet comme vocatif : en arménien même, la forme du nominatif sert aussi d'accusatif dans *hayr* «père», *mayr* «mère», *ełbayr* «frère», *dustr* «fille», *taygr* «beau-frère», *khoyr* «sœur», tandis que ce sont les accusatifs *otn* «pied», *jeṙn* «main», etc. qui servent de nominatifs. L'arménien présenterait au contraire dans les neutres une différence de traitement à laquelle on ne voit aucune raison.

Ceci posé, si l'on examine en détail les mots en question, on voit qu'ils admettent d'autres explications que celles soutenues par M. Osthoff.

1° *duṙn* «porte» présente, comme *otn* et *jeṙn*, la particularité de n'être thème en *-n-* qu'au singulier; le pluriel est *durkh*, *durs*, etc. (Hübschmann, *I.F.*, IV, 115); ceci indique déjà que *duṙn* est, comme *otn* et *jeṙn*, un ancien thème consonantique et que la forme *duṙn* représente un accusatif **dhurn̥*. Il est vrai que **dhurn̥* n'est pas une forme indo-européenne; d'une part, l'accusatif devait avoir un thème **dhwor-*, avec le vocalisme *o* que présente le lat. *forēs*, de l'autre, M. Osthoff a bien montré que **dhwer-* n'a pas eu de singulier en indo-européen et a toujours été employé au pluriel : véd. *dúraḥ*, v. sl. *dvĭri*, lit. *dùrys*, v. h.-a. *turi*, lat. *forēs*. Mais entre l'arménien du ve siècle après J.-C. et l'indo-européen, il y a un long espace de temps durant lequel la langue a subi toute sorte de changements : or le vocalisme de l'accusatif pluriel s'étend déjà au nominatif véd. *dúraḥ*; un singulier *dvár* apparaît dès l'Atharva-veda et les Brāhmaṇas; de même en slave, le traducteur de l'Évangile ne connaissait sans doute que le pluriel

dvĭri, mais les copistes des plus anciens manuscrits mettent déjà le singulier : l'Assemanianus a *dvĭrĭ*, J. X, 7 et 9 et de même aussi l'Évangile de Sava, J. X, 9. Rien ne s'oppose donc à ce que l'on pose **dhurn̥* comme forme sur laquelle repose immédiatement *duṙn*, quoi qu'il en soit d'ailleurs de l'antiquité indo-européenne de cette forme, et *duṙn* ne doit nullement être identifié au neutre got. *daur*. On notera d'ailleurs qu'au pluriel où le thème en *-n-* ne s'est pas étendu, la flexion n'est pas celle des thèmes en *-o-*, mais celle des thèmes en *-a-* : gén. dat. abl. *draç*, instr. *drawkh*;

2° En ce qui concerne *jukn* (cf. gr. *ἰχθῦς*, lit. *żuvìs*), *mukn*, *armukn*, on a sûrement affaire à un suffixe secondaire *-k-* (ou *-g-*?) dont on retrouve l'équivalent dans la forme masculine (et non pas neutre) v. pruss. *suckis* (Voc.), acc. plur. *suckans* (Ench.). Le suffixe *-k-* existe à la fois sous forme thématique et sous forme athématique (v. Brugmann, *I.F.*, IX, 367); le grec par exemple a *Ϝιέρᾱξ* et *(Ϝ)ιέρᾱκος* (Solmsen, *Untersuchungen*, 149). Il est donc au moins aussi légitime, pour expliquer les trois mots en question, de partir d'un accusatif masculin ou féminin **-kn̥* (ou de **-gn̥*) que du nominatif-accusatif neutre **-kon* (ou **-gon*);

3° Le singulier *akn* représente sans doute un arménien plus ancien **akn̥*, qu'il s'agisse d'un ancien thème neutre en *-n-* ou de l'accusatif de l'ancien thème racine neutre (si nettement conservé dans le duel slave *oči*) qui serait passé au masculin (cf. J. Schmidt, *Pluralbild.*, 388 et suiv.). Le mot *unkn* de formation très obscure suit à tous égards le modèle de *akn* et n'appelle pas d'observations particulières;

4° L'arm. *durgn* ne répond d'une manière précise à aucune forme indo-européenne connue; *khirtn* n'est de même tiré de **swidron* par M. Osthoff, *l. c.*, p. 123 et suiv., qu'à l'aide d'une série d'hypothèses; il reste parfaitement licite de poser une ancienne forme arménienne d'accusatif **swidrn̥* issue d'un thème **swider-*, d'où sortiraient aussi gr. *ἱδρώς* et lette *swîdrs*. De même *matn* «doigt» peut être issu de **mātn̥* aussi bien que de **māton*; on y peut aussi voir un ancien thème en *-n-*. Mais d'aucune manière on ne saurait tirer de conclusions certaines de formes dont les primitifs sont purement hypothétiques;

5° Les deux mots les plus embarrassants sont *amaṙn* «été» et *jmeṙn* «hiver»; les langues autres que l'arménien indiquent, il est vrai, le genre neutre pour les primitifs; mais d'un autre côté la forme **$g_1$himeron* posée pour expliquer *jmeṙn* ne trouve d'appui nulle part. Même en partant de neutres indo-européens, il reste légitime de tenir la nasale finale de *amaṙn* et de *jmeṙn* pour le reste de la désinence d'accusatif; il suffit pour cela d'admettre que le neutre a cessé de bonne heure d'avoir des formes propres en arménien, et cette hypothèse n'a rien que de très plausible

puisque les formes propres du neutre ont ainsi disparu en letto-lituanien et en latin vulgaire : la flexion du masculin-féminin aurait alors été naturellement étendue aux anciens neutres et *jmeṙn* reposerait encore sur *$*g_1$himerṇ* (en représentant par *$*g_1$himer-* non une forme indo-européenne, mais le primitif de *jmer-* à tous les moments antérieurs à la période historique). Au besoin on pourrait recourir à l'explication par une contamination des cas en *r* et en *n* qu'a proposée M. Bloomfield, *Am. J. of phil.*, XII, 19, et dont M. Osthoff ne conteste pas la possibilité.

On le voit, il n'y a pas de cas où l'explication de *-n* finale par **-on* s'impose, et où elle soit plus qu'une pure hypothèse. Et. comme cette explication est en désaccord avec tout ce que l'on sait des tendances générales de l'arménien, on doit la repousser et s'en tenir à la doctrine la plus simple et la plus naturelle : **-os* et **-on*, **-ā* et **-ān*, **-is* et **-in*, **-us* et ** un* sont entièrement tombés à la fin des polysyllabes arméniens et il en est résulté mécaniquement une confusion des formes du nominatif et de l'accusatif, qui n'a d'ailleurs pas eu pour conséquence une confusion des deux cas; car le nominatif et l'accusatif ont des formes bien distinctes au singulier dans le pronom personnel et au pluriel dans toutes les déclinaisons. La chute de **-on* a eu en même temps pour conséquence la perte de la caractéristique de la 1re pers secondaire dans la conjugaison, et c'est ce qui fait que l'arménien présente ici au lieu de **(e)ber*, qui répondrait phonétiquement à *ἔφερον*, une forme nouvelle, *beri*. On doit donc maintenir la conclusion : une nasale finale de mot n'a subsisté en arménien dans les polysyllabes qu'autant qu'elle représentait une nasale voyelle indo-européenne.

A. MEILLET.

ÉTYMOLOGIES.

Ἀριθμός.

Les philosophes parlent souvent de l'harmonie des nombres; mais, ce qu'ils ne disent pas, c'est que le terme grec qui désigne le nombre signifie déjà par lui-même «harmonie».

Ἀριθμός, dont la forme plus courte est ἀρθμός, appartient à la même racine d'où viennent ἁρμονία et ἁρμόζω. L'esprit rude est inorganique[1]. Au sujet de l'insertion d'un ι, comparer σκάριφος et σκαρφίον.

En quelle acception spéciale le mot a-t-il été d'abord employé ? Certaines harmonies numériques ont pu frapper l'esprit philosophique des contemporains de Thalès. Sans penser aux hautes spéculations mathématiques ou astronomiques, on peut encore songer à certaines correspondances de multiples et de sous-multiples. On pourrait aussi penser à quelque chose de plus concret : à la danse, par exemple, qui ne saurait se passer de nombre, ou encore à la vie militaire, puisque les Grecs parlent déjà des ἀριθμοὶ τακτικοί. Quoi qu'il en soit, le mot a paru bon, car il est resté, et il a pénétré dans le langage de tous les peuples civilisés.

Il s'y est rencontré avec un autre mot grec, presque semblable d'aspect, mais d'origine différente, ῥυθμός, le rythme. Ici, le genre de métaphore n'est pas douteux. C'est à la régularité du flot que nous devons le nom du rythme, que ce soit le bruit monotone de la mer, ou la cadence toujours égale d'une eau courante.

Δέμας.

Déjà dans la langue homérique, certains termes pronominaux sont, à l'occasion, remplacés par des mots d'origine substantive. Tel est le cas du mot δέμας, qui désigne le corps humain, et que nous trouvons jouant le rôle d'un adverbe signifiant «comme, de même que» :

Ὣς οἱ μὲν μάρναντο, δέμας πυρὸς αἰθομένοιο.

Ainsi ils combattaient (ou plutôt ils se consumaient) à la façon d'un feu dévorant[2].

Iliade, XI, 595.

[1] V. Curtius, *Grundzüge*, n° 488.

[2] Je crois que ce μάρναντο doit être rapporté, non à μάρναμαι, mais à μαραίνω.

Hésychius explique *δέμας* par *μορφὴ*, *ἰδέα*, *τρόπος*. Le mot est formé de *δέμω* «bâtir» et signifie littéralement «structure».

Nous avons ici le pendant par anticipation de l'anglais *like*, qui est un substantif signifiant «corps», substantif resté, comme on sait, en allemand sous la forme *Leiche* «corps, cadavre». Il a donné en anglais l'adverbe *like* et en allemand *gleich*.

Ἀρίζηλος.

Les dictionnaires traduisent *ἀρίζηλος* par *quem valde æmulamur, valde æmulandus*. Mais, comme l'ajoute l'édition moderne de Henri Estienne, *nullus exstat hujus significationis testis*. Dans Homère, *ἀρίζηλος* a le sens de *clarus*, soit au propre, soit au figuré. En parlant d'un météore qui, la nuit, court à travers le ciel :

ἀρίζηλοι δέ οἱ αὐγαὶ
Φαίνονται πολλοῖσι μετ' ἀστρασι νυκτὸς ἀμολγῷ.
Iliade, XXII, 27.

En parlant du son de la trompette :

Ὡς δ' ὅτ' ἀριζήλη φωνὴ, ὅτε τ' ἴαχε σάλπιγξ...
Iliade, XVIII, 219.

Sur le bouclier d'Achille, Pallas et Arès sont représentés :

Καλὼ καὶ μεγάλω σὺν τεύχεσιν, ὥστε θεώ περ,
Ἀμφὶς ἀριζήλω.
Iliade, XVIII, 519.

Ce sens se retrouve chez Hésiode, où *ἀρίζηλον* est opposé à *ἄδηλον*.

Ῥεῖα δ' ἀρίζηλον μινύθει καὶ ἄδηλον ἀέξει.
Op., 6.

D'après ces passages, qu'il serait possible de multiplier, je suis porté à croire que le mot *ζῆλος* est venu prendre la place d'un autre. Comme il s'agit de lumière, on pense naturellement à *δῆλος*. Il reste à trouver la raison de cette substitution. Je crois que la raison, c'était le besoin d'avoir une longue dans la seconde syllabe. Je suppose en effet que la forme primitive était *ἀείδηλος*, avec *ἀεί* dans le sens de «tout à fait»[1].

Μάτην «vainement».

On fait communément dériver l'adverbe grec *μάτην* «vainement» du verbe *μαίομαι* «désirer», le simple désir étant opposé

[1] Sur ce sens de *ἀεί*, voir *Revue des études grecques*, 1902.

à la réalité. Mais je crois qu'on en peut donner une étymologie plus satisfaisante.

Je propose de rattacher cet adverbe au verbe *μαίνομαι*. Ce qui se fait en vain est considéré comme une chose faite follement. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est le verbe *ματάω*, qui s'emploie au sens de «aller follement, s'égarer». Pandaros, dans l'Iliade, s'adressant à Énée, lui dit de conduire lui-même son attelage, de peur que ses chevaux, pris de crainte, ne s'emballent et ne veuillent les entraîner loin du champ de bataille :

> Μὴ τὼ μὲν δείσαντε ματήσετον, οὐδ' ἐθέλητον
> Ἐκφερέμεν πολέμοιο[1].

Ce verbe *ματάω* suppose un substantif *μάτη* «égarement», dont *μάτην* est l'accusatif.

Pour la sagesse populaire, faire une chose inutile ou être fou, c'est tout un : Ulysse, qui ensemence le sable de la mer, en est l'exemple typique.

Ἄψ.

L'adverbe grec *αὖ*, dont le sens primitif est «en arrière», d'où il a passé au sens «de nouveau», a un congénère dont on n'a pas encore songé à le rapprocher. Je veux parler de l'adverbe *ἄψ*, qui a exactement les mêmes sens. En grec moderne, nous voyons *βασιλεύω*, qui fait à l'aoriste *ἐβασίλεψα*. C'est ce qu'a fait *αὖ* en s'enrichissant du même *s* qu'on a dans *ἐξ*, *ἀμφίς*, *μέχρις*.

Cet adverbe *αὖ* est resté dans *αὖθις*. Comme le langage ne recule nullement devant les pléonasmes, on trouve indifféremment chez les poètes *αὖθις αὖ* et *ἄψ αὖθις*.

Κατά.

Le grec moderne emploie *ἀπ' τά* comme synonyme de *ἀπό*. Je citerai comme exemple ce vers de la traduction de l'Iliade, de Pallis (I, 356) :

> γιατί μοῦ πῆρε κι' ἔχει
> τὴ νιά μου, καὶ μονάχος του τὴν ἅρπαξ' ἀπ' τὰ μένα.

Il emploie pareillement *διὰ τά* en place du simple *διά*, *πρὸς τά* en place du simple *πρός*. D'autre part, à côté de *μετά*, on a le simple *μέ*.

Il est impossible de souhaiter une plus complète confirmation de l'étymologie qui rapproche le latin *cum* de *κατά*[2].

[1] V, 233.

[2] Voir ces *Mémoires*, VIII, 476; X, 404.

Ἐγγύς.

On rattache habituellement les adverbes grecs *ἐγγύς*, *ἐγγύθι*, *ἐγγύθεν* à la racine *angh* «serrer», la même qui a donné le verbe *ἄγχω* «étrangler». A l'appui de cette étymologie, on peut citer l'adverbe *ἀγχοῦ* et l'adjectif *ἀγχότερος*, qui expriment, comme *ἐγγύς*, une idée de proximité. Mais la différence des voyelles peut suggérer des doutes. Une objection plus grave vient de l'adverbe *μεσηγύς* «au milieu», lequel a bien l'air d'être formé comme *ἐγγύς*.

Je suis porté à voir dans cette syllabe *γύς* un ancien locatif *γυσί*, venant du même radical *γυ* qui a donné *γυῖον* «membre», *γύαλον* «articulation» et *γυμνός* «nu».

A cette étymologie, et en manière de confirmation, je vais tout de suite joindre le latin *comminus*.

Comminus, *eminus*.

Le substantif latin *manus* fait à l'ablatif pluriel *manubus* ou *manibus*. Mais, à côté de cette forme, il a dû exister anciennement un ablatif pluriel *manūs*, pareil à l'ablatif ombrien *berus* (= latin *verubus*)[1]. On a dû dire en vieux latin *manus ferire*, *manus rem gerere*. Cet ablatif, faisant l'impression d'un adverbe, donna naissance au composé *comminus*, où le préfixe *cum* sert uniquement à renforcer le sens. C'est ainsi qu'à côté de *pluries* on a *compluries*.

A son tour, *comminus* fit créer *eminus*. Cf. *ἐκποδών*, qui a fait créer *ἐμποδών*.

L'*u* a été abrégé comme s'il s'agissait d'un adverbe sur le modèle de *minus* ou *protinus*.

Cum maxime.

Je crois qu'il faut expliquer de la même façon la locution *cum maxime*, dans laquelle on suppose ordinairement une ellipse. Aulu-Gelle[2], d'après l'historien Claudius Quadrigarius, cite *cum prime*. *Manlius . . . cujus operam . . . cum prime fortem . . respublica sensit.*

Cette locution *cum maxime* n'était déjà plus comprise au temps de Cicéron. C'est ce qui lui fait dire, en vrai puriste : *Domus celebratur ita ut cum maxime.*

[1] Bréal, *Tables Eugubines*, p. 349. De Planta, II, p. 164.
[2] XVII, 2.

Ἀντικρύς.

Une formation analogue à *ἐγγύς* est **ἀντικρύ** ou **ἀντικρύς**. Dans la seconde partie, je reconnais, avec les anciens, le substantif *κάρα* «tête». Dans le *ς* final on peut voir, soit le signe d'un ancien neutre, soit le même *ς* qu'on a dans *μέχρις*, à côté de *μέχρι*, dans *ἀτρέμας*, à côté de *ἀτρέμα*. En ce qui concerne les voyelles, comparer le rapport de *διαπρύσιον* avec *πέρα*.

Le Troyen Paris, invité à renvoyer Hélène, dit que jamais il n'y consentira, et qu'au besoin il déclarera ouvertement son refus aux Troyens :

> Αὐτὰρ ἐγὼ Τρώεσσι μεθ' ἱπποδάμοις ἀγορεύσω·
> Ἀντικρὺ δ' ἀπόφημι, γυναῖκα μὲν οὐκ ἀποδώσω.

Ἀντικρύ peut se traduire littéralement en français : «je leur dirai *en face*».

Vicissim.

La formation de ce mot, qui a récemment occupé M. Brugmann[1], me paraît assez claire.

A côté de l'ablatif *vicibus*, il a dû y avoir une forme **viceis*, comme on a *mœniis*, *iliis*, *poematis*. A ce *viceis* est venu se joindre le suffixe adverbial *-tim*. *Viceis-tim* est devenu *vicissim*, comme le superlatif **doctis-timus* est devenu *doctissimus*.

Sacer.

Un mot d'une importance capitale dans les langues de l'Italie, qui y a produit d'innombrables dérivés et qui a fourni au vocabulaire religieux quelques-uns de ses termes les plus relevés, est l'adjectif *sacer*. Je me contente de rappeler le verbe *sacro*, avec ses composés *consecro*, *obsecro*, *exsecror;* il y faut joindre *sacramentum*, avec le substantif si archaïque *sacerdos* et le composé *sacrificium*. A la même racine, il faut encore rapporter le verbe *sancio*, le participe *sanctus* et le nom du dieu *Sancus*. En présence de cette fécondité, on est surpris de constater que rien, ni en grec ni dans les autres langues indo-européennes, ne vient y correspondre. Les mots qu'on a voulu rapprocher, comme *ἅγιος*, ont une tout autre origine. Au contraire, si l'on consulte les dialectes italiques, comme l'osque et l'ombrien, les mots de même souche abondent : je citerai seulement en osque le substantif neutre

[1] *Indogermanische Forschungen*, XII.

sakaraklum «sanctuaire», en pélignien le substantif *sacaracirix* «prêtresse», en ombrien l'adjectif *sacris*.

Nous sommes dès lors amené à supposer une origine italique, mais extraaryenne. Précisément, en étrusque, on découvre quelques traces dans cette direction. On a d'abord chez Fabretti (n° 1649) l'inscription tumulaire suivante :

VA : IƆƎИƆ · Aᒧ
ᒧAI9ƆAƧ

ce qui veut dire : *Lartia Gnaevia Auli* [*filia*] *Sacriae*[*nata*].

Si nous consultons maintenant la momie d'Agram, nous trouvons quantité de fois sur ses bandelettes la syllabe *sac* au commencement d'un mot : *sacnicla*, *sacnicn*, *sacnisa*, *sacnicleri sacnicstres*. Une fois on a *sancve*. Il est vrai que nous ignorons le sens de tous ces mots. Mais le voisinage de *flere* «statue», de *hinθu* «ombre, mânes», donne de la vraisemblance à l'interprétation que nous conjecturons : «sacré». D'autres indices, on le sait, donnent à penser que le texte écrit sur ces bandelettes était un rituel.

Notre conclusion, il est vrai encore hypothétique, est donc que *sacer* est un mot emprunté par le latin à l'Étrurie. Je vois, au moment de finir cet article, que c'était aussi, il y a trois siècles, l'idée de Jules Scaliger.

Ἀοσσητήρ «qui porte secours».

Ἀοσσητήρ, dans Homère et chez les poètes qui se servent de la langue de l'épopée, est «celui qui vient à la rescousse». Les dictionnaires le traduisent par «auxiliator, opitulator». Hésychius le commente par βοηθός. Il donne aussi les formes ὀσσητήρ, ἐοσσητήρ, qu'il explique par ἐπίκουρος, τιμωρὸς, et il ajoute : ἀντὶ τοῦ ἀοσσητήρ.

Le sens n'est donc pas douteux : c'est «celui qui vient au secours[1]». Quant à la forme, on voit qu'il s'agit d'un nom verbal venant d'un verbe ἀοσσέω ou ἀοσσάω.

Les avis se séparent quand on passe à la question d'origine. Les anciens n'ont pas été chercher bien loin. Il y a, en grec, un mot ὄσσα, qui signifie entre autres choses «voix, bruit». Ils en

[1] *Iliade*, XV, 254 :

Τὸν δ' αὖτε προσέειπεν ἄναξ ἑκάεργος Ἀπόλλων·
Θάρσει νῦν· τοῖόν τοι ἀοσσητῆρα Κρονίων
Ἐξ Ἴδης προέηκε

Cf. XV, 735; XXII, 333, *Od.*, IV, 165.

ont conclu que c'est celui qui vient au secours, *même sans être appelé* : *ὁ ἄνευ ὄσσης καὶ κληδόνος βοηθῶν αὐτομάτως*. Mais cette interprétation a le tort de devoir être trop aidée et complétée : si *ἀοσσητήρ* vient de *ὄσσα* «la voix», il ne peut signifier qu'une chose : «celui qui ne donne pas de la voix, celui qui ne crie pas». L'idée de secours, qui est l'essentiel, serait sous-entendue.

Les explications des modernes ne sont guère plus satisfaisantes. Curtius pense à la racine *ἑπ* ou *σεπ*, qui veut dire «suivre, accompagner». Ἀοσσητήρ serait donc le compagnon. Le sens, quoique un peu faible, serait acceptable, mais on a de la peine à comprendre comment *ἕπομαι* est arrivé à donner une forme aussi compliquée[1].

Düntzer[2] propose la racine *ὀθ* «pousser», qu'il rapproche du sanscrit *vadh* «tuer». On aurait un substantif **ἄοσσος* (pour *ἀοθ-jos*), d'où *ἀοσσέω*. Mais la langue homérique ne connaît que la forme *ὠθέω*.

L'explication que nous allons proposer a le mérite d'être conforme au sens *βοηθός* donné par les anciens et réclamé par le texte d'Homère; et, en outre, cette explication très simple aura l'avantage de nous mettre sur la voie d'un fait de phonétique qui n'avait pas encore été relevé.

J'explique *ἀοσσητήρ* comme équivalant à *αὐξητήρ*, du verbe *αὐξέω* «augmenter, secourir». Le changement de *αυ* en *αο* n'a rien d'extraordinaire : Gustave Meyer mentionne *αυ* devenu *αο* dans *αὀτοί* (Mycale), dans *ταοτα* (Samos), dans Ναόλοχον (pour Ναύλοχον) à Priène, etc. Les deux sons *αυ* et *αο* devaient être fort voisins.

Ce qui est plus rare ou, du moins, ce qui a été moins observé jusqu'à présent, c'est le changement de *ξ* en *σσ*. Les langues romanes en offrent de nombreux exemples : italien *Alessandro*, *sessanta*; français *cuisse*, *essieu*, etc. Mais des exemples tirés du grec, on n'en avait encore recueilli, quoique l'alternance de *ξύν* et *σύν*, de *διξός* et *δισσός* montrât assez le voisinage des deux prononciations.

Ἀοσσητήρ est donc un proche parent du latin *auxilium* et du français *auxiliaire*. On ne peut s'empêcher d'admirer la fidélité du texte homérique qui, ayant emprunté ce mot à quelque dialecte, nous l'a transmis si exactement. Dans certaines prononciations du Midi, *αὐξητήρ* deviendrait encore aujourd'hui, comme au temps d'Homère, *ἀοσσητήρ*.

[1] Voici par quel détour. La racine *sac*, qui a donné *ἕπομαι* en grec, donne *sequi* en latin. De *sequi* vient *socius*, qui, transporté en grec, ferait **sok-io*, d'où **ὀσσός*. Brugmann, *Grundriss*, II, p. 117. On oublie que pour le grec il faudrait un *π*.

[2] *Journal de Kuhn*, XVI, p. 25.

IMPRIMERIE NATIONALE.

J'ajouterai, pour finir, que le verbe *ἀοσσέω* «porter secours» se rencontre une fois dans une idylle de Moschus (IV, 110) : *τῷ μὲν ἀοσσῆσαι λελιημένος...*

On peut donc conjecturer pour l'une et l'autre expression une origine dorienne.

Εἰκοσινήριτα.

C'est Achille, au moment de tuer Hector, qui entre autres paroles d'orgueil et de colère, lance cet adjectif qu'il vient probablement de créer, car nous avons affaire à un *ἅπαξ εἰρημένον*.

«Non : quand on m'apporterait comme rançon dix fois et vingt fois autant...»

Οὐδ' εἴ κεν δεκάκις τε καὶ εἰκοσινήριτ' ἄποινα Στήσωσι...

Devant ce *sesquipedale*, les interprètes sont demeurés embarrassés. On voyait bien le nom de nombre «vingt» : mais on avait peine à distinguer de quoi était formée la seconde partie.

Les anciens pensaient y voir le verbe *ἐρίζω* «se disputer», et voici comment ils en expliquaient la présence. «Vingt fois autant», c'est une estimation. Or toute estimation est voisine de dispute (*ἔρις*)... Nous ne nous arrêterons pas à discuter cet ingénieux commentaire.

C'est aussi le verbe *ἐρίζω* que reconnaît Döderlein : mais il suppose un adjectif *νήριτος* (pour *νη* + *ἐρίζω*) «dont on ne peut disputer, incomparable, immense, infini». Malheureusement il n'existe aucun exemple de cet adjectif *νήριτος*. Duentzer propose le substantif *νηρός* «amas», dont l'existence n'est pas moins problématique, car j'en ai vainement cherché la trace dans les dictionnaires.

Les linguistes modernes ont tort de ne pas lire les scoliastes grecs qui, bien que trop subtils, pourraient quelquefois leur donner d'utiles avis. Ainsi il est dit expressément que le *ν* appartient à *εἴκοσιν*.

Παραφυλακτέον ὅτι ὁ εἴκοσιν ἀριθμὸς εἰς ν καταλήξας συνετέθη· τὸ γὰρ ν τοῦ εἴκοσίν ἐστι.

Avant de continuer et de dire comment il convient, selon nous, d'expliquer ce composé, nous demandons la permission de faire passer sous les yeux du lecteur un certain nombre de mots en *ηρης*. On verra tout à l'heure que ce n'est pas une digression. L'adjectif *εἰκοσιήρης* viendra prendre sa place au milieu d'une série bien connue.

Μονήρης. Solitaire. On a, par exemple : *μονήρης βίος, μονή-*

ρης δίαιτα. Hérodien est l'auteur d'un traité Περὶ μονήρους λέξεως «De dictione singulari».

Ἀμφήρης. Euripide (*Ion*, 1128) applique cet adjectif au territoire sacré qui, des deux côtés, doit protéger le sanctuaire du dieu.

Σύ μὲν νυν, τέκνον, ἀμφήρεις μένων Σκηνὰς ἀνίστη.

Le Dictionnaire de Henri Estienne cite, en outre, ἀμφῆρες στόμα = ἀμφοτέραις γνάθοις ἐσθίον, et ἀμφήρης αὐλός = ἑκατέραις χερσὶ κατεχόμενος.

Διήρης. Une maison à deux étages. Un siège à deux places. Un vêtement double.

Τριήρης. La *trière* étant une galère à trois rangs de rames, on a souvent expliqué le second terme de ce composé comme venant de ἐρέσσω «ramer». C'était peut-être l'impression que le mot faisait déjà aux anciens. On a de même pour «navire à un, à deux, à sept, à dix, à trente rangs de rames» les expressions ἐνήρης, διήρης, ἑπτήρης, δεκήρης, τριακοντήρης. Mais si plausible que paraisse cette étymologie, je crois que ce serait une erreur. Τριήρης n'appartient pas nécessairement à la marine. C'était, par exemple, le nom d'une certaine espèce de vase à boire. Hésychius: ἔξω τῆς νεὼς καὶ φυτόν τι ἔκπωμα.

Il faut donc expliquer -ηρης par quelque chose de plus général que l'idée de ramer. Il est naturel de penser à ἀραρίσκω, verbe extrêmement ancien, qui se retrouve dans toute la famille, et qui signifie «arranger, adapter». Il a dû exister anciennement un substantif neutre ἆρος signifiant «agencement». Τριήρης est un navire à triple agencement. Le sens de cet ἆρος, qui est entré en divers composés, a naturellement pâli: on n'en sent pas plus la signification dans μονήρης, διήρης, qu'on ne sent celle d'un mot signifiant «pli» dans le latin *simplex*, *duplex*, ou d'un mot signifiant «compartiment» dans l'allemand *einfach*, *mannigfach*.

Pour revenir maintenant au composé homérique, un adjectif εἰκοσινήρης signifie «vingtuple». De là le poète a tiré un adjectif εἰκοσινήριτος. Le suffixe est le même que dans λήϊτος venant de λαός.

Les composés en -ηρης ayant cédé la place aux composés en -πλασιος ou en -πλυχος, l'adjectif homérique, sans cesser d'être intelligible, a peu à peu perdu sa transparence grammaticale[1].

[1] Nous n'avons mentionné que les composés dont le premier terme est un nom de nombre. Si nous en avions cité d'autres, la présence du verbe ἀραρίσκω deviendrait plus sensible. Je rappelle l'adverbe ἐρίηρες qui signifie «étroitement»:

Μυρμιδόνες ταχύπωλοι, ἐμοὶ ἐρίηρες ἑταῖροι.

FRANÇAIS *REMUGLE*.

Ce mot, qui a déjà occupé la Société de Linguistique [1], éveille la curiosité par son aspect étrange.

Donnons d'abord ce qu'en dit Arsène Darmesteter :

« REMUGLE. Composé de *re* et du mot *mugle*, normand *mucre*, humide, moisi, d'origine inconnue. »

Ainsi s'exprime le *Dictionnaire général*. Il ne hasarde pas d'étymologie.

Le mot paraît venir de loin, car il se retrouve en grec moderne:

> μοῦχλα, « moisissure »,
> μουχλιάζω, « moisi ».
> μούχλιασμα, « moisissure ».

Il y a peut-être lieu de rapprocher, d'autre part, l'allemand *munkeln*, *minkeln* « sentir mauvais ».

Par le passage, si fréquent dans le parler populaire, d'un organe à l'autre, *munkeln* s'est dit ensuite dans le sens de « faire sombre » et dans celui de « parler à voix basse, chuchoter, conspirer ». Kluge en rapproche la première partie de *Meuchel-mord* « meurtre par trahison ».

LA GIRONDE.

A ceux qui doutent encore que *secundus* soit exactement le grec *ἑπόμενος*, ou que *alendus* et *alumnus* soient sortis d'une seule et même forme, je m'en vais présenter une identité de nature tellement tangible qu'elle entraînera, je l'espère, leur conviction.

Tout le monde sait que *Garumna*, la *Garonne*, devient à un certain moment la *Gironde*, anciennement la *Géronde*. A moins de croire qu'elle ait changé subitement de nom, force est bien d'admettre que nous avons ici une simple différence dialectale. C'est tout juste ce qui s'est passé pour *alumnus* et *alundus*, *alendus*.

M. Longnon me signale l'*Aronde*, affluent de l'Oise, appelée *Aronna* dans la Vie de S. Amand, évêque de Maastricht, et la ville espagnole de *Girone*, qui est *Gironde* dans le français des Chansons de gestes.

Michel BRÉAL.

[1] Tome I, *Bullet.*, p. CX.

ANCIEN FRANÇAIS *NUITRE.*

Parmi les animaux monstrueux contre lesquels a à lutter l'armée d'Alexandre le Grand, dans un épisode curieux du roman français de Lambert le Tort, il y en a deux dont les noms se trouvent réunis dans le premier hémistiche d'un vers alexandrin (c'est le cas, ou jamais, d'employer l'expression de *vers alexandrin*) qui se lit ainsi dans l'édition publiée en 1846 par Michelant, p. 286 :

Li *caon* et les *mutes*, qui iscent dou costal.

Il n'y a pas lieu de s'appesantir sur le premier de ces noms. Je ne sais d'où est venue à Michelant l'idée étrange de traduire *caon* par «cancre». J'ai comparé les leçons des 15 manuscrits de la Bibliothèque nationale et de la bibliothèque de l'Arsenal : 5 donnent *coan*, 3 *choan*, 1 *chouan*, 1 *choant*, 1 *couant*, 1 *caon*, 1 *canor*, 1 *thoon*, 1 *hua*. Il s'agit sûrement de l'oiseau de nuit qu'on appelle encore *chouan*, *chavan*, *chavon*, *chaon*, etc., dans nos provinces de l'Ouest, c'est-à-dire du hibou. Ce mot, quelle que soit son origine antérieure, figure déjà sous la forme latinisée *cavannus* dans les *Instructiones* de l'évêque de Lyon, Eucherius (Saint Eucher), mort en 450, et dans des textes un peu postérieurs[1].

Michelant n'a guère été plus heureux avec le second des animaux mentionnés par Lambert le Tort; mais il faut avouer qu'ici l'identification offrait de plus sérieuses difficultés. Voici les leçons, extraordinairement divergentes, des 15 manuscrits visés plus haut :

les guivres (franç. 368, 790, 24365);
les grues (franç. 1635, 15094, 25517);

[1] Les textes sont groupés dans Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, s. v°. C'est par distraction que *cavannus* est marqué d'un astérisque, comme si c'était une forme hypothétique, dans le *Latein-rom. Wörterbuch* de M. Körting, 2° éd., n° 2039. — On considère ordinairement le français *chat-huant* comme une altération de *chouan* due à une étymologie populaire, mais sans grande raison. Dans *chat-huant* il y a *huant*, participe pris adjectivement du verbe *huer*, par lequel on exprime le cri du hibou, et *chat*, désignation appliquée au hibou non seulement parce que cet oiseau fait la chasse aux souris, mais parce que sa tête, surmontée d'aigrettes qui simulent des oreilles, rappelle celle du chat (Rolland, *Faune populaire*, II, 51).

li vautor (franç. 789);
les mutes (franç. 786);
les mitres (franç. 791);
les nutres, peut-être *mitres* (Arsenal, 3472);
les muystres (franç. 787);
li murdre (franç. 792);
li mutre (franç. 375);
li mitres (franç. 1375);
limmitre (franç. 24366);
li mistres (franç. 15095).

Michelant a traduit par «gros rats, surmulots»; cette traduction est reproduite par Godefroy, qui se contente de donner la leçon *les mutes* de l'édition Michelant; elle est certainement erronée. L'auteur du roman d'Alexandre a bien entendu désigner par ce mot énigmatique des oiseaux analogues aux hiboux, car dans le développement qui suit, *li choan* sont seuls expressément nommés, ce qui porte à croire que ce qui est dit des uns doit valoir pour les autres. A priori, il est vraisemblable que si le poète a employé deux mots, c'est qu'il voulait embrasser les deux variétés d'oiseaux de nuit que le peuple distingue ordinairement, encore aujourd'hui : d'une part, les oiseaux à aigrettes; de l'autre, les oiseaux sans aigrettes. Nous traduirons exactement sa pensée en disant : les *hiboux* et les *chouettes*.

En présence d'un mot qui leur était inconnu, beaucoup de scribes ont altéré arbitrairement le texte qu'ils avaient sous les yeux et y ont introduit, qui des *guivres* (vipères), qui des *grues*, qui des *vautours*. Rien de tout cela ne saurait convenir. La vraie leçon se cache sous les autres graphies, en apparence inintelligibles, que nous avons énumérées plus haut. Je crois qu'il faut lire : *les nuitres*.

C'est en vain qu'on chercherait le substantif féminin *nuitre* dans l'énorme dictionnaire de l'ancienne langue française que nous devons à la patience admirable de Frédéric Godefroy, dictionnaire dans lequel il y a cependant moins de lacunes que de définitions défectueuses. Si je n'avais pour y réclamer l'inscription du mot *nuitre* que ce passage du roman d'Alexandre, on pourrait trouver ma requête téméraire, et m'objecter que les dictionnaires ne doivent pas se fonder sur les conjectures de la critique verbale. Mais j'ai mieux que cela. Le hasard m'a fait rencontrer la phrase suivante dans le dictionnaire de Littré, à l'historique du mot *auvent* : «Faiz sui ansint comme *la nuitre* en l'auvent de la meson». Littré a tiré ce passage d'un manuscrit de la Bibliothèque Mazarine, n° 258, f° 120; ce manuscrit est un psautier de la fin du XIIIe siècle, et le texte français est la traduction

du verset 7 du psaume 101 : «Factus sum sicut *nycticorax* in domicilio[1]».

Il est clair que *nuitre* se rattache au latin *noctua* «chouette»; mais de quelle façon? Phonétiquement, *noctua* a pu se réduire à **nocta*, comme *fatua* à **fata* : de **nocta*, le français aurait fait *nuite*, et il est possible que cette forme ait réellement existé et soit représentée par la leçon *mutes* de notre manuscrit 786. En tout cas, *noctua*, **nocta* survit aujourd'hui dans le provençal *nuecho* «engoulevent», mot enregistré par Mistral et que M. Rolland signale comme particulièrement usité dans la région de Toulon[2]. A côté de *noctua*, le latin vulgaire a créé un nouveau mot avec le suffixe *-ulus*, à savoir **noctula*. Bien que ce mot n'ait pas été relevé dans les textes antiques, il est trop clairement attesté par l'italien *nottola* et par des formes variées de nos patois méridionaux, dont on trouvera la liste soit dans Mistral à l'article *nichoulo*, soit dans Rolland, *Faune pop.*, II, 41, pour qu'on puisse douter de son existence. L'ancien français *nuitre* représente régulièrement **noctula*, comme *chartre*, forme secondaire de *charte*, représente *chartula*[3].

A. Thomas.

[1] Voir sur ce manuscrit Samuel Berger, *La Bible française au moyen âge*, p. 71; on y trouve précisément la phrase citée par Littré, mais sans aucune remarque.

[2] *Faune popul.*, II, 328.

[3] A l'article *noctua*, Körting ne mentionne que l'italien *nottola*. M. Meyer-Lübke suppose que l'*l* de l'italien et du provençal est due à une épenthèse (*Gramm. des lang. rom.*, trad. franç., I, p. 451). M. l'abbé Devaux a fort bien expliqué, à mon sens, le dauphinois *nyétola*, en le rapportant au type latin **noctula* (*Langue vulg. du Dauphiné sept.*, p. 218); il n'y a aucune raison sérieuse pour ne pas tirer également de **noctula* l'italien *nottola* et l'ancien français *nuitre*.

ÉTUDES

D'ÉTYMOLOGIE BRETONNE.

I. ABIL, 'N IM ABILAÑ.

1. A l'époque du moyen-breton, le *Catholicon* traduit *abil* par «abile», lat. *habilis;* au mot *coezaff* il a (éd. *b*) : *habil da coezaff* «habile à choir», c'est-à-dire sujet à tomber, cf. dans l'édition *a* (de 1499) *nep en nem laes da coezaff alies* «qui sabuche souuent».

D'après les contextes, *abil* peut se traduire (homme) «habile, à l'esprit subtil», *Poèmes bretons du moy. âge*, 235; *abill* (dieux) «sages» ou «puissants», *Ste Barbe*, 316; (gens) «experts, adroits» (dans leur métier de bourreaux) B., 578; *abil* (ils le battaient) «diligemment, avec zèle», *Grand Mystère de Jésus*, 123; (demeurer) «zélé, attaché» (à la doctrine de l'Église), *Ste Nonne*, 581, (le rite qui est) «régulier», ou «sagement adopté» (dans l'Église), N., 605; (soyons) «diligents, actifs», B., 69. Dans tous ces passages, le mot forme une rime intérieure en *il*, et plusieurs fois sans doute il a été choisi surtout pour cette raison.

2. En breton moderne, le P. Grégoire donne : *abyl* «habile, qui a de l'esprit, de la science, de la capacité»; «habile, adroit»; *abylaat*, participe *abyleët* «devenir habile»; *abylded* «habileté, science, capacité»; «habileté, adresse»; *abilded* «capacité, habileté»; il n'emploie pas ces mots pour traduire «habile, expéditif, diligent»; «habileté, diligence».

En vannetais, il a *habyl* «savant»; *habylded* «science, doctrine». Dans le même dialecte, Châlons donne *abilan* «(le) plus habile», *bout en habilan* «exceller, être meilleur»; Châl. *ms*, *habil* «sage». *habilté* «sagesse»; et le *Dictionnaire de l'A.*, *abile* «habile», *enn dutt habile* «les savants», *abiladd*, part. *-leitt* «devenir habile», *abiltædd*, masc. «habileté»; *habile* «capable, savant», (ne prononcez point l'*h*); *habiletaitt* «capacité, habileté», (ne prononcez ni l'*h* ni l'*e*). On lit *abil* (Dieu) «sage», *Choæs*, 27, *habil* «instruit» (dans la loi de Dieu), 41, *en abillan doctoret* «les maîtres les plus savants», 150; *er huëen ag er faus abiltæd* «l'arbre de la fausse science», *Guerzenneu . . . Guillome*, 52. Le *Celtic Hexapla* traduit, p. 49, «(des colliers travaillés) de la main d'un excellent ouvrier», *guet*

en déourn ur vechérour a-bil, par suite de je ne sais quelle décomposition arbitraire (il faudrait, d'ailleurs, *ag ur mechérour* ou *get déourn ur m.*). On dit aujourd'hui *abil* «instruit, sage, habile»; *abilat* «devenir instruit», etc.; *abilted* fém., «science, sagesse, habileté».

Dans l'*Avis da lecteur* en tête d'une Vie de Saint Yves, *Bué sant ar voan* (*sic!*), manuscrit en 207 pages, que j'ai vu à Kerfot et qui doit dater du commencement du XVIIIe siècle[1], Conan, né à Kérity et habitant Trédrez, dit: Je suis âgé de 60 ans, «et encore je me risque à rimer en breton», *a hoas nem abilan de riman en bresonec.*

Cette expression existe actuellement en Goello: *'n im abilañ d'ober eun dra* «se risquer à faire une chose»; on dit aussi *ober i abil* «faire l'entreprenant, se faire fort de; bavarder»; *abil e* «il est trop entreprenant, hasardeux, pas assez prudent» (Kerfot près Paimpol, etc.).

En petit Tréguier, *abil e* signifie: «il est instruit, savant»; *vri abil* «nez habile» désigne «un fureteur, un curieux importun»; *bed e vri abil are* «il est encore venu fourrer son nez ici!».

3. En disant que *abyl* s'est pris aussi pour «expéditif, diligent», comme on le voit par le mot français *habile*, Bullet a touché assez juste, par hasard; sauf, bien entendu, que le mot a passé du français au breton, et non inversement.

En vieux franç., La Curne de Sainte-Palaye explique *habile, habille* par «propre, suffisant»; «dispos, agile»; «fortifié»; Godefroy, *abille* «dispos, apte à agir, expéditif» (*Complément*, v. *habile*); *habilement, habillement* «aisément, promptement».

Le *Dictionnaire de l'Académie* donne, dans sa 1re édition (1694): *Habile.* «Propre à ... Plus ordinairement Capable, intelligent, adroit, sçavant ... Il signifie aussi quelquefois Expéditif, diligent. *Il est habile mangeur. Allez viste tous deux et revenez, on verra lequel est le plus habile*».

La 6e édition (1835) change ainsi cette dernière partie: «Il se dit populairement pour Diligent, expéditif. *Ce copiste est habile, il aura bientôt écrit ce mémoire*». L'édition suivante, la dernière parue (1879) fait disparaître toute restriction: «Il se dit aussi pour Diligent, expéditif. *Ce copiste est habile, il aura bientôt écrit ce mémoire*». C'est donc parler français, — jusqu'à nouvel ordre, — que de dire: «Scudéri était un écrivain beaucoup plus habile que Boileau»!

Littré dit que le sens propre du mot *habile* est «dispos, apte à agir, expéditif»; après un exemple imité de celui de l'Académie,

[1] Ce n'est pas un mystère dramatique, mais une sorte de long cantique.

«Ce copiste est habile, il aura bientôt fini», il en cite un de Molière, *Tartufe*, v, 4 :

> Mais demain, du matin, il vous faut être habile
> A vider de céans jusqu'au moindre ustensile,

et ajoute : «Adverbialement. Habile, habile! dépêchez-vous».

Le *Dictionnaire franco-allemand* de Sachs-Villatte regarde cette dernière expression comme rare et peu usitée, de même que l'acception *emsig*, *fleissig*, *hurtig*, dont il donne comme exemple le proverbe «habile comme l'oiseau de saint Luc», *hurtig wie ein bleiern Vögelein*. Je crois qu'en effet *habile* pour «diligent, expéditif» n'est plus qu'un archaïsme, resté dans quelques parlers provinciaux. Cf. Jaubert, *Glossaire du centre de la France*, 2ᵉ éd., v. *abile*, *habile*; Edmont, *Lexique saint-polois*, 55, Fertiault, *Dictionnaire du langage populaire verduno-chalonnais*, 220, etc. Bien que le *Glossaire du patois poitevin* de Lalanne n'en parle pas, à Poitiers les bonnes femmes du marché disent à une cliente matinale : «Vous êtes habile aujourd'hui!»

Le *Grand Dictionnaire universel du XIXᵉ siècle*, de Larousse, ne connaît point ce sens, pas plus que son *Supplément*. Il manque même au *Lexique de la langue de Molière*, de Ch.-L. Livet, 1895-1897. Le *Dictionnaire général* le confond avec «propre à», dans le passage de *Tartufe*[1].

Tout ceci montre combien est délicate la tâche du lexicographe, et combien il a besoin d'être un «copiste habile», dans tous les sens du mot[2].

II. *PEUR, PUR; PER-, PAR-; -HET, -OC'H, -HAFF; GET A; UN; LEÛRI; RUN; LEUE; URZ; EURC'HAT; URLA; É PARCUL.*

1. *Abil* étant le premier adjectif d'emploi courant que présente l'ordre alphabétique, le *Catholicon* indique les formes accessoires :

abiloch «plus habile» (éd. *a*, de 1499; de même dans C*b*, de date inconnue, mais probablement pas plus ancienne; *Rev. celt.*, I, 395);

an abilaff «le plus habile», C*b*; C*c* (éd. de 1522, *Rev. celt.*, I, 396);

pur abilaff «très habile», C*a*, *peur abillaff*, C*ms* (copie inachevée, de date inconnue, *Rev. celt.*, I, 395);

ent abil «habilement», C*a*, C*b*;

ent abiloch «plus habilement», C*a*, C*b*;

ent abilaff «très habilement», C*b*, C*c*;

[1] L'édition classique de cette pièce par E. Boully, Paris 1885, qui a beaucoup de notes sur la langue, ne dit rien à ce propos.

[2] Cf. *Rev. celt.*, XXII, 69-74, etc.

ent purabilaff «très habilement», C*a* (et non *ent pur abilaff*, comme on lit dans la réédition de Le Men, et *Rev. celt.*, I, 396); *ent peur abilhaff*, C *ms.*

2. Ce qu'il y a de remarquable d'abord dans ce plus ancien résumé des degrés de comparaison en breton, c'est que l'exclamatif en -(*h*)*et* y brille par son absence. Si l'auteur eût été Vannetais, il aurait sans nul doute ajouté **abilhet*, **abillet* ou **abilet* «combien habile!», ce qui ne veut pas dire que cette formation ait été et soit restée propre au dialecte de Vannes. Cf. mon *Glossaire moyen-breton*, 2ᵉ éd., 268-276, 535-546; *Zeitschrift für celtische Philologie*, III, 304-307; *Rev. celt.*, XXII, 386, etc.

3. Notons aussi que le comparatif *abiloch* n'a pas la variante en *-hoch*, analogique du superlatif, et qui devait prévaloir plus tard; l'analogie inverse se montre dans *abilaff*, à côté de *abillaff*, *abilhaff*. Cf. *Rev. celt.*, XXII, 371-374.

4. L'auteur semble s'être embrouillé dans les différents superlatifs; la question est, en effet, plus complexe qu'en français.

«Très habile» pouvait se rendre de bien des façons; cf. en breton moderne *abyl bras*, *abyl meurbed*, *forz abyl* «habilissime», Grég., van. *abile brass*, l'*A*. *Peur* ou *pur abil*(*h*)*aff* devait être moins usité et plus fort que **peur* ou **pur abil*: «de beaucoup le plus habile» ou «le plus habilement»; car *ent* n'est pas nécessaire à l'expression de l'adverbe: cf. *peur garv* «très durement», J., 129; *peur hegar* «très doucement», N., 454; *pur buhan* «bien vite», B., 49; *pur rez* «bien exactement», 521, etc.

Je ne vois pas d'autre exemple moy.-bret. de *peur*, *pur* avec une forme de superlatif; mais la langue moderne *a peurliesa*, *peurvuia* «le plus souvent, la plupart du temps», voir *Gloss.*, 483. Le mod. *peur-liessoc'h* «bien plus souvent», cité *ibid.*, est rare et ne suffit pas à poser un moy.-bret. **peur abiloch* «bien plus habile».

Peur avec un adjectif au positif est fréquent en moy.-bret., mais devient ensuite peu commun. On lit : *peur diligeant* «très diligent», *Doctrinal*, 175, dans une traduction archaïque ou archaïsante de l'hymne *O filii et filiæ*; *peur-zu* (cheveux) «noirs de jais» *Barzaz Breiz*, 235.

La langue moderne ne connaît guère que *peurbadus* «perpétuel», Gr. de *padus* «durable», *peurguetqet* «surtout», en haut Léon, Gr., qui paraît formé de **quetquent* «tout d'abord», et doit être ancien; *perfoun* «abondant», *pinvidik perfoun* «très riche», de *founn* «abondant», Troude. Les autres composés de *peur-*, *per-*, quelquefois *par-*, sont des verbes comme *peuracheui* «achever complètement», *peurhada* «achever de semer», Maunoir; des participes:

peurechuet, Gr., ou des adjectifs de même sens : *peurachu*, id., ou des noms, pour la plupart[1] tirés de ces verbes : *peûr-achu* « achèvement complet » ; *peur-ober*, *peur-oberidiguez*, id., *peur-ober*, pl. *you* « chef-d'œuvre », Gr., voir *Gloss.*, 478, 484. Ces verbes composés sont très nombreux en Léon (*peûr-*) et en Tréguier (*per-*). Grég. donne aussi des exemples de *per-* en Vannes, au mot *achever*, mais non pas au mot *finir* ; ne les trouvant point par ailleurs en ce dialecte, je soupçonne qu'il les a suppléés d'après les autres. Il lui est arrivé de faire un mélange inverse dans *gad a fæçzounyou* « que de façons », imitation léonaise du van. *gued a fæçzonyëu*, cf. *Zeitschr. f. celt. Philol.*, III, 304-307 ; sur d'autres erreurs dont sa compétence réelle en vannetais ne l'a pas préservé, on peut voir *Rev. celt.*, XXII, 71-74.

En bret. moy., *pur* ne se trouve que devant des adjectifs (pouvant être pris adverbialement). On lit encore *pur isel* « très bas », dans un cantique du *Doctrinal*, p. 155 ; mais cette forme semble avoir péri d'assez bonne heure, quoiqu'on lise dans le *Catechis* de 1807, *pur satisfiet* « (avoir) entièrement satisfait » (et *purvuia*, qui peut s'expliquer par une assimilation).

5. Pel. s'est trompé en conjecturant pour *peur* « dans les anciens écrits », le sens de « presque ». Une méprise semblable se trouve *Chansons et Danses des Bretons*, p. 167, où *peur dizantet* est traduit « à peu près édentée (les dents cassées) ». Pel. a eu tort également de dire : « Il n'est plus usité que dans quelques mots empruntés et corrompus du françois, tels que *Peürachevi*, parachever, dont le nouv. Diction. dit *Peür*, en composition, est pour *Par*[2]. » Sa décomposition de *peürhada* en **peu-r-hada* « cesser la semence », est aussi des plus malheureuses. L'auteur du *Supplément aux dictionnaires bretons* (Landerneau, 1872) l'a critiquée p. 22, où il dit de Le Gonidec : « Jamais, dans son pays natal, il n'a entendu prononcer *peurober*. Il a pu entendre, très rarement *parober*, presque toujours *perober*. Le préfixe *per*, ou *par*, ou *bar*, commun au latin, ... exprime l'idée d'achèvement, et peut se mettre, au besoin, devant tous les mots bretons. » *Bar* est ici un intrus, amené par la réminiscence du bret. *bar* « comble ». L'expression « tous les mots » doit se restreindre aux verbes ; cf. p. 72 : « achever de ruiner », *perrivina*, *pergass* ; « de démolir », *perziscar*, *perzispenn* ; p. 102.

[1] *Peürbrézégen* f. « péroraison », mot ajouté par H. de la Villemarqué au *Dict. bret.-franç.* de Le Gonidec, mais qui se trouvait dans son *Dict. franç.-bret.*, paraît être de fabrication savante (M. du Rusquec donne aussi *peurbrezegi*, pérorer ; *peurbrezeger*, m. pl. *ien*, péroreur). *Pervadelez*, perfection, *Suppl. aux Dict.*, 95, *peurvadelez*, Moal, 383, de *madelez*, bonté, semble une innovation artificielle d'après *peurbadelez*, éternité.

[2] Roussel *ms*, n'a pas cet article *peur* ; en dehors de *peurhada*, il donne : « *peur achevi*, *peur ober*, parachever ».

«de payer» *perbaea*, «de réparer», *perrapari; perzonjed* (quand j'ai) bien réfléchi, 99, etc.

Grégoire, après avoir donné six verbes formés de *peur-*, s. v. *achever*, ajoute : «Et ainsi ... d'une infinité de composés des verbes, et de *peur*, qui est le *per* des Latins, en *perficere* «parfaire», *perlegere* «achever de lire», etc.; au mot *finir*, il en donne d'autres, suivis d'un etc., et de la remarque : «Ce *peur*, se met ainsi devant presque tous les verbes lorsqu'il s'agit de finir entièrement.» Le Gonidec donne plusieurs exemples de *peûr-*; ce sont tous des verbes. Cf. *peur-vouzaret* «complètement assourdi», Moal 54; *peurfripa e vadou* «achever de manger son bien», collection Penguern II, 256; *perlonket* «complètement englouti (par la terre)» 171, etc.

6. J'ai admis au *Dictionnaire étymologique* qui suit mon édition de *Ste-Barbe*, cf. *Rev. celt.*, XIX, 195, que le bret. *peur* vient d'une confusion entre le lat. *per*, franç. *par*, et le bret. moy. *pur*.

M. Loth, *Les mots latins dans les langues brittoniques*, 200, regarde *peur* comme une variante phonétique de *pur* non accentué, et compare *eun*, *eur*, «un», de *un;* il ne mentionne d'ailleurs que la composition avec un adjectif, comme en gall. *pur dda* «vraiment bon», et en cornique (*pur dhiogel* «très sûrement»).

M. Henry, *Lexique étym. des termes les plus usuels du breton moderne*, 222, regarde *peûr-* comme la forme atone de *pûr* «purement, beaucoup, très», ayant pris devant les verbes le sens de *per-* dans *perficere*; ce serait un «double emprunt latin»; pour *eu* de *u*, il compare *leûri* «envoyer».

M. Zimmer, *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, XXXVI, 435, admet l'explication phonétique donnée par M. Loth, en l'étendant expressément au *peûr* moderne de Le Gonidec; de plus, il explique l'ancien irl. *círdub* «très noir» par un emprunt à un vieux brittonique **purdub* = moy.-gall. *purdu*, id.; cette étymologie est combattue par M. Stokes, *ibid.*, XXXVII, 255.

7. Le savant auteur des *Keltische Studien* revient sur les mots en question, *ibid.*, 539, 540; c'est le dernier travail d'ensemble qui leur ait été consacré.

Il fait d'abord remarquer qu'en gall. moderne *pur* est le préfixe qui exprime d'ordinaire le superlatif absolu des adjectifs : *pur ddrwg* «très mauvais»; de même que pour «trop» on emploie *rhy-*, en irl. *ro-*. Ce *pur* paraît déjà en moyen-gallois, principalement avec des adjectifs donnant l'idée d'une couleur, pour rehausser l'intensité de cette couleur. L'auteur renvoie là-dessus à la *Grammatica celtica*, 2e éd., 892; — où l'on trouve une tout autre chose, savoir : que la couleur intense est notée par *glew* «pene-

trans, intensivus, fortis», et la couleur simple, non mélangée, par *pur;* ainsi *glewdu* = «admodum niger» (equus), et *purgoch, purdu* «mere ruber, niger», par opposition aux composés comme *melyngoch* (puer) «flavoruber, i. e. flavo capillo, rubra facie»; *gwineudu* (equus) «fusconiger»; cf. v. irl. *dubglass*, gl. caeruleus.

Ce *pur*, ajoute M. Zimmer, sert aussi de particule intensive en cornique. C'est un adjectif signifiant «pur», d'origine latine, et commun aux trois idiomes brittoniques. Comme particule intensive il apparaît en moy.-bret. dans l'exemple isolé *pur isel* «très bas», *Gloss. moy.-bret.*, 517. — Je n'ai pas cité ceci comme appartenant sûrement au moyen-breton, mais comme se trouvant dans le *Doctrinal* de 1628. L'emploi de *pur* comme adverbe intensif est beaucoup moins isolé au XVI[e] siècle qu'au XVII[e] : pour la première période j'en avais cité sept exemples, *Dict. étymologique du bret. moyen*, 359. En voici deux autres : *Huy so... benniguet pur* «vous êtes tout à fait bénie», *Poèmes bret.*, 12; *Denunciaff pur a guere* «il annonça complètement», 46. Le premier a une rime finale en *ur;* dans le second, la rime interne avec la 1[re] syllabe de *guere*, c'est-à-dire *gueure*, prouve qu'il faut prononcer *denunciaff peur*. Ces deux passages confirment l'expression *e poursiff peur* des *Nouelou*, qui n'a pas survécu dans la langue moderne, et dont on n'a point cité d'équivalent en dehors du breton (le gall. dit avec un participe *pur garedig*).

M. Zimmer continue en expliquant encore *peur* de *pur* comme un changement semblable à celui de **un* «un» (unus) en *eunn* (quidam). — Il n'y a pas besoin d'astérisque à *un*, qui est abondamment attesté, et qui existe encore; c'est *eun*, au contraire, qui manque avant l'époque moderne. On ne trouve alors qu'une variante vocalique de *un :* c'est *on*, que les rimes indiquent aussi quelquefois; il y a de plus des exemples de *onan* pour *unan* (*Dict. étym.*, 397).

Enfin, remarque M. Zimmer, la particule intensive pour adjectifs est devenue habituellement en moyen-breton, et régulièrement en breton moderne une particule verbale; *peûr* marque l'achèvement, l'accomplissement de l'action (suivent les exemples de Le Gonidec, et une référence au *Gloss. moy.-bret.*, 483). Ainsi *ôber* veut dire «faire», *gréat* «fait», mais *peûr-ôber* «achever, finir, terminer», et *peûr-c'hréat* «accompli, achevé». Le développement de la particule adjective celtique *ro-*, qui est devenue particule verbale, semble à l'auteur tout à fait parallèle à celui de la particule adjective brittonique *pur-* dans le gall. *pur ddrwg*, bret. *pur isel, peûr-abilaff*[1], qui est devenue en breton moderne la particule verbale *peûr-;* tellement que l'histoire de la seconde peut très

[1] L'accent est ici une inadvertance : le moyen-bret. n'emploie ce signe que comme abréviation d'un *n* suivant.

bien appuyer la vraisemblance de l'autre. — A la remarque présentée sur cette comparaison, par M. Thurneysen (même *Zeitschrift*, XXXVII, 59), on peut en ajouter d'autres. Il y a une forte exagération à dire que l'emploi de *peur* comme particule verbale est habituel en moyen-breton; je n'en vois que les trois exemples cités plus haut, dont l'un appartient aux *Nouelou*, et dont l'autre concerne un participe; *peur, pur* paraît là comme un adverbe quelconque, à une place différente de celle que la langue moderne donnerait à *peûr*, qu'elle ne songerait guère d'ailleurs à employer. L'auteur s'est mépris aussi, ce semble, en considérant le changement d'emploi de *peur* comme la suite d'une évolution spontanée et naturelle. L'influence indirecte du latin *per-* me paraît nécessaire pour expliquer les faits du breton moderne.

8. Essayons maintenant de nous rendre compte de l'histoire de *pur, peur, per-, par-*.

Les deux premiers paraissent seuls en moy.-bret., en tant qu'éléments distincts. Ils se mettent avant des adjectifs pour en renforcer le sens. Ces adjectifs peuvent être employés adverbialement, avec ou sans *ent*.

Pur et *peur* pouvaient aussi modifier un verbe en se plaçant après; cf. v. franç. *en pure* «absolument»? Le seul exemple directement assuré, *denunciaff pur*, est écrit par *u*, et prononcé par *eu*. En l'absence d'un adjectif ainsi traité, il y a lieu de regarder *benniguet pur* comme étant surtout un verbe; et la langue moderne n'ayant rien comme *poursiff peur*, on peut tenir l'expression des *Nouelou* pour ancienne. Du reste, le langage de ces noëls a été fort peu modernisé, et seulement, semble-t-il, dans sa forme phonétique.

Le bret. moderne n'a gardé, non plus, ni la prononciation *pur*, ni le libre usage de *peur* devant un adjectif. *Peurliesa, peurvuia, peurgedked* sont des restes de la formation ancienne. Le dernier doit conserver, dans son second terme, un vieil adverbe. *Peurvuia* est en trécorois *pervuañ*, ce qui donne une troisième variante *per-;* de même dans *perfoun*. Nous laissons de côté *peurbadus*, qui se rattache plutôt à la formation des verbes.

9. Le bret. moy. *pur*, = cornique et gall. *pur*, est comme adjectif le lat. *purus*, et comme adverbe le lat. *pure*.

Peur en est-il une variante? La comparaison du bret. *un, eun* ne le prouve point; on a vu que *eun* est uniquement moderne. Quant à *leûri* «envoyer», moy.-bret. *leuzriff*, il répond bien plutôt en irlandais à *laaim* «j'envoie» qu'à *imluad* «agitation»; voir mes *Notes d'étymologie bretonne*, p. 49, 50 (n° 30).

Un changement semblable est admis, *Lexique*, 236, pour le moy.-bret. *reûn* «colline», de *run* = **roinos*, allem. *rain*. Mais *reün*, qui n'a même pas l'aspect graphique d'un mot moy.-bret., est exclusivement moderne; la forme antérieure *run* est souvent attestée, cf. *Gloss.*, 587, et existe encore (comme *un* «un»). Roussel *ms.* a *run* «colline, hauteur, terrain élevé, et dont la montée est facile».

Leue «veau» est aussi purement moderne pour *lue;* le «vieux Dictionnaire» où Pel. dit avoir lu *leüe* ne remontait pas au moy.-bret. (R[el] *ms.* donne «*lüe* v : *leue* veau... pl. *leuou*, *leou lueou*; *ar cheinc peuri a lard al leuou* changement de pâturage engraisse les veaux»).

Il y a cependant avant le XVII[e] siècle des exemples de l'alternance d'*eu* et *u;* cf. *Gloss.*, 163, où j'ai cité aussi *pur*, *peur*. Mais dans la plupart des cas, c'est *u* qui vient de *eu;* et parmi ceux où le rapport des sons paraît inverse, il n'y en a pas un seul dont le vocalisme originaire soit exactement celui de *pur* = lat. *pūrē*.

Ce qui s'en rapproche le plus, c'est *vrz* et *eurz* «ordre», mod. *urz*, van. *urh* Gr., etc., *eurs* tréc. de 1741, *Chrestom.*, 349, etc., *Gloss.*, 733. Il y a là un *u* brittonique (gall. *urdd*, du lat. *ōrdo*). Que les deux consonnes qui suivent puissent être la cause de son ancien changement en *eu*, c'est ce qu'indique surtout le moy.-bret. *eurchat* «grogner comme les pourceaux», mod. *eurc'hat*, *urza* Gr., *vrza*, id. Maun., *urzérez* «grognement, cris de pourceaux» Gr., *urcha*, *urha*, *urza* «hurler, gronder, mugir», Pel. (R[el] *ms.* a, à la place, *urla*, *urli* «hurler, gronder, mugir», du franç. *hurler*).

En somme, le changement de *pur* en *peur*, sans être conforme à la phonétique habituelle du moy.-breton, n'est pas à rejeter absolument : par exemple **peur-zu* de **pur-zu* «très noir» serait semblable à *eurz* de *urz*. Peut-être la forme *peur* a-t-elle été appuyée par *meur*, qui s'employait de même : *meur claf* «très malade», J. 203 b. On peut penser aussi à une inflence romane : cf. morvandeau *peur* «pur» (haut-bret. *leune* «lune», etc.). A Beuzec-Cap-Sizun, la nasalisation a lieu dans *pẽñrvuya*, bien que l'*eu* oral reste à *peurliesa* et *peurober*, *Annales de Bretagne*, XVII, 158.

Quant à *per-* dans *pervuañ*, *perfoun*, il doit sa voyelle au préfixe verbal *per-*, *par-*, qui a, je crois, une origine toute différente : franç. *per-*, *par-*.

10. Cela résulte d'abord du fait que *pur-* ne s'emploie devant les verbes ni en bret. d'aucune époque, ni dans les autres idiomes brittoniques.

Remarquons ensuite que *peur-* ne reçoit cet emploi qu'en bre-

ton moderne, où il y a les variantes *per-* et *par-*, que le préfixe adjectif *pur-* n'avait point. Constatons aussi que le moy.-bret. avait déjà emprunté au franç. des composés de cette sorte, qui ont servi de modèles aux autres : *perdurabl* «perdurable» qui a donné lieu plus tard à *peurbadus* (la forme de ce dernier n'aurait pas été impossible en moy.-bret.; mais c'est sans doute l'association du préfixe latin qui lui a communiqué un sens plutôt verbal, «qui dure jusqu'au bout, toujours»); *parasomet* (rester) «abattu», du v. fr. *parassomer*, *parasomer* «accabler; affliger complètement»; *parfont* «profond», du v. fr. id.

11. Le moy.-bret. avait emprunté aussi les expressions françaises *par force* (avec force) et *par tout* «partout». Elles ont donné lieu plus tard à ces pléonasmes : van. *dre barforh* «par force», Gr., *Gloss.*, 460; tréc. *en partout*, *e partout* «partout», 302. Cf. van. *larein palcule* «dire par cœur» l'A., et *disquet... é parcul* «appris par cœur», *Mis merh pé mis sant Jojeb*, Vannes 1891, p. 19, de **par kur* = par cœur (*Gloss.*, 572, etc.). A *paldidreu* «transversalement» cité *Gloss.*, 484, comparez *par-didreuz* «de part en part», *Suppl. aux dict.*, 94. Notons aussi *pardinac'h*, *pardistac'h*, *par-goay* «par-goi, ou pardi, sorte de serment burlesque», Gr.

12. Dans un passage en prose du *Doctrinal*, p. 29, paraît un emprunt important : *parachevet* = parachevé, achevé entièrement. On le trouve aussi en van. : *paracheüein* Châl. Le P. Maunoir donne au préfixe une autre forme : *peuracheui*; de même Grég., *peuræchui*, auquel il a donné, s. v. *accomplir*, un pendant vannetais *pérachiv*.

Un autre exemple de *par-*, en van. est *parfouillein*, par lequel Châl. *ms.* rend «farfouiller». *Palfouidre* «foudre» l'A. est le correspondant vannetais de *parfoëltr* id. Gr., cf. *parfinfoëltr* id., noms extraits de *parfoultra* «foudroyer, mettre en mille morceaux», cf. *disfoultra*, *finfoultra*, *disparfinfoultra* id. Gr., verbes qui renchérissent à qui mieux mieux sur le simple *foultra*, etc., *Gloss.*, 237, 484.

L'imitation de composés français est très claire, entre autres, dans *peur-birvi*[1] «parbouillir», *peurchaçzeal* «parchasser, finir la chasse», *peur-redecq* «parcourir», *peurfourniçza* «parfournir», Gr., il n'y a point de raison pour ne pas ajouter *peur-ober*, part. *peurc'hræt* «parfaire», ibid. Le vieux français avait beaucoup de

[1] La mutation manque; irrégularité rare, confirmée par le participe *peurberret*, mais on prononce en petit Tréguier *pervirveign*. H. de la Villemarqué a ajouté au *Dict. bret.-fr.* de Le Gon. *peürkiñkla* «chamarrer, charger d'ornements», qu'il avait mieux écrit *peürgiñkla* au *Dict. fr.-bret.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

mots comme *parperdre*, *partuer*, *parpoursievre*, etc.; aux vers comme *Ains que cist mos fust bien perdis*, ou *Quant il ont pardit çoula*, répond l'expression des chansons bretonnes, *'Oa ket e c'hir peurlavaret*. Les patois qui avoisinent le breton ont encore bien des formations du même genre. Ainsi *peurfin*, (la) fin, *Gloss.*, 484 = la *parfin*, centre de la France, Jaubert; *ar peur-zorn* «fin du battage», ibid. = haut-breton la *parbatte*, etc.

On trouve aussi dans les parlers romans la préposition différente *por-*, *pur-*, *pour-* : bas-Valais *pourbatre* «donner les derniers coups de fléau sur le grain», Gilliéron, *Patois de la commune de Vionnaz*, 170, v. fr., *porbatu* «battu de toutes ses forces», *purchargir* «charger complètement» (en bret. *peurgarga*, *pergargañ*), etc. Nous disons encore *pourfendre*, non sans en sentir l'archaïsme.

Le *peur-* verbal breton ne peut venir phonétiquement de *per-* ni de *par-*; il a dû subir l'influence de *peurliesa*, etc.

III. RUSER.

Le moy.-bret. a un mot *ruset* «rusé», par lequel on a expliqué jusqu'ici le passage des *Poèmes bret.*, 235 :

Ne gueus a nep stil quen abil ve,
Na quen ruset diouz an beure.

H. de la Villemarqué a traduit : «Il n'est homme, si habile fût-il en tout genre, ou si avisé de naissance...» (qui pût distinguer les morts entre eux). Mais le second vers n'a pas de rime intérieure, ce qui, dans le poème en question (La vie de l'homme), est une preuve certaine de corruption; cf. *Rev. celt.*, XIII, 231, 232, 239, 240.

Le remède le plus simple consiste à lire :

Na quen ruser diouz an *beure;*

ce qui suffit, les noms d'agents en *er* pouvant se prononcer *-eur*.

Le premier vers est trop long d'une syllabe; *ne gueus*, variante *ne deus*, devait se prononcer *n'eus*, comme aujourd'hui. Le sens littéral paraît être «Il n'y a (personne), si habile qu'il soit en aucun genre, et si fureteur dès le matin[1]». Le mot serait, pour la forme, identique au petit trécorois *ruzer* «celui qui traîne, qui est longtemps malade»; mais son sens pouvait être aussi bien

[1] L'association des idées «matineux» et «rusé, plus malin qu'un autre», rappelle des boutades bien connues, du P. Hardouin et d'E. de Girardin. Un exemple plus vulgaire se trouve dans le journal satirique *Polichinelle*, du 20 mars 1902, p. 1; il s'agit d'une pièce de monnaie avalée par un avare et qui résiste à toutes les médications : «Bour lui vaire rentre de l'archent, vaut se lefer te ponne heure».

« celui qui se glisse, qui rôde, qui cherche à tromper », etc., voir *Gloss.* 587.

IV. *BOEDER LARG; MEURZLARGIEZ; SEYNTÈS.*

1. Le bret. moy. *boeder* dans *boeder larg*, var. *boeder larc* « large en viande », lat. *dapsilis*, Cath., est expliqué par M. Stokes, *Rev. celt.*, I, 398, comme formé de *boed* « nourriture », avec une préposition *er* employée comme suffixe; l'auteur compare le gaulois *bratu-de*. Les mêmes rapprochements sont appuyés par lui, *Celtic declension*, 53, de deux autres formes brittoniques : v. bret. *tuhen uhel* gl. *locus alt[us] in quo*, qui serait à lire *lech-en uhel* (*loco in alto*), et cornique *cnes-en* « in skin ».

Toutes ces explications sont combattues, *Rev. celt.*, VII, 109, 110, où je propose de voir dans *boeder larg* l'équivalent de « bon nourrisseur » ou « bon nourricier »; dans *tuhenuhel*, *tu hen uhel* « lignée ancienne (et) noble »; dans *knesen ha fays* (tu es guéri...) « peau et face ». Ma conviction sur ces points n'a pu que s'affermir, quand M. Stokes m'a fait l'amitié de m'envoyer un exemplaire de sa seconde édition de *Celtic declension*, où le passage correspondant (p. 63 = p. 125 du tome XI des *Beitræge* de Bezzenberger) était barré de sa main.

Mais voici que tout est remis en question par le même savant, dans son *Archiv für celtische Lexikographie*, I, 108, où il dit : « In *knes-en*... we seem to have a postposition, as in Br. *boed-er larg* ». Suivent deux exemples nouveaux, en irlandais, et le gaul. *brātu-de*.

Laissant de côté ces derniers, pour demeurer sur le terrain brittonique, je remarque d'abord que le maître n'a pas reproduit son ancienne hypothèse sur *tuhen-*, de sorte qu'il ne reste que deux cas isolés, l'un en cornique, l'autre en breton.

2. En ce qui concerne le premier, je crois encore que l'ancienne traduction de M. Stokes pour *ty yv sawys cler ha tek knesen ha fays* « thou art healed, clear and fair, skin and face », a pour elle toutes les probabilités. Des expressions de ce genre sont fréquentes dans les langues brittoniques; cf., par exemple, *aman coff ha quein ez breiniz* « ici j'ai pourri, ventre et dos », N., 117. La difficulté consiste en ce qu'on ne trouve par ailleurs que *knes*, *kneys* « corps » = gall. *cnawd* « chair »; mais le suffixe *en* est assez répandu pour qu'on l'admette ici; c'est ainsi que le même texte cornique étudié par M. Stokes emploie indifféremment *denerou* et *denerennou* « deniers ».

Quand même il y aurait des raisons qui m'échappent, pour en juger autrement, la question n'est pas nécessairement liée à celle du bret. moy. *boeder larg*, expression toute différente.

3. L'étymologie *boed-er larg* «viande-en large» a été suggérée par la combinaison du français «large en viande» et du gaul. *βρατουδε*, décomposé en *βρατου-δε*. Mais la réunion des deux rapprochements est fort peu vraisemblable : si *boeder larg* était un archaïsme, pourquoi n'aurait on pas gardé **boeder hael?* Si c'est un gallicisme, pourquoi pas tout simplement **larg en boet?*

C'est bien un gallicisme; seulement il ne répond pas à «large en viande», mais à une locution voisine : «large viandier». Celle-ci était au moins aussi usitée que l'autre. Godefroy traduit *viandier, viendier, viender,* par «celui qui donne, qui procure de la nourriture, homme hospitalier, généreux», avec ces exemples : «Donierre e larges viandiers»; «ne plus large viandier ne gent plus honuree»; «meillur viendier»; «grant viender». On peut ajouter le passage de Thomas de Kent, publié par M. P. Meyer, *Alexandre le Grand dans la littérature française du moyen âge*, I, 219; la traduction un peu différente donnée p. 336 «larges vianders..., *qui vit largement*» ne semble pas nécessaire; voici le contexte :

> Li reis fit aporter chargié d'or cent somers;
> Alexandre les done...
> N'i out nul k'en volsist n'en donast volentiers...
> Kar em poet los conquerre par doner ses deners,
> Surketut se li hom est larges vianders.

Sur Alexandre considéré comme le type idéal de la générosité du seigneur féodal, cf. *ibid.*, II, 372-376; *Romania*, XXVI, 453, 455, 456.

4. Le rapport entre les expressions françaises «large en viande» et «large viandier» se retrouve entre les deux noms bretons du mardi gras. L'un, le van. moderne *mærh-el-lartt*, signifie littéralement «le mardi du gras»; l'autre, dont on a déjà en moy.-bret. les variantes dialectales : léonais, *meurzlargiez*, *-gez;* trécorois, *Marlargiez*, *-gez*, *-ge*; vannetais, *Merlardez*, van. mod. *malarde*, tréc. *malarje*, etc., reproduit littéralement le vieux franç. «le mardi *lardier(s)*»; voir *L'Épenthèse des liquides en bret.*, § 17, p. 14; *Notes d'étym. bret.*, p. 54, n° 35, § 2. On avait commencé par voir une terminaison celtique dans la finale du second mot breton; il est tout entier pris au français, tandis que *boed-er* est une adaptation de *viand-ier*.

On n'est pas obligé d'expliquer par le bret. *meurz* toutes les formes de *meurzlargiez*, car le v. franç. avait aussi l'expression *dimarlarder* (God., v. *dimars*).

Pour le rapport des finales, cf. *seyntès* «lacet plat, fait de fil. ou ruban de fil»; «tresse de fil», *seintès* «padou, sorte de ruban».

à l'île de Batz et à Roscoff, selon Grég., du v. franç., *saintier* (d'argent, à lacets de soie), = «tige de métal à laquelle s'attachaient les signets destinés à marquer les pages d'un livre»; voir *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1896, 410-418; *Romania*, xxvi, 478, 479 (où *seyntér* est une faute d'impression); *Gloss.* 125, etc.

V. *BREUR MAGER, HOAR-VAGUÈ.*

1. Le correspondant breton de «nourrisseur, nourricier» est *mager*. Le *Cathol.* traduit *maguer* «nourrisseur», lat. *nutritor*. *Tad magueur*, van. *tad maguér*, *tad magour* «père nourricier», Gr. etc., imité sans doute de l'expression française, a donné lieu à son tour à *breur mager* «frère de lait», litt. «frère nourricier», *Barzaz Breiz*, éd. de 1867, p. 163-169, *Gwerziou Breiz-Izel*, I, 436, 438, 440, 444; on dit en petit Tréguier *breur mager*, plur. *breudeur mager*; et *c'hoar mager* «sœur de lait». Cette locution curieuse a été omise par tous les dictionnaires bretons, jusqu'à ce que H. de la Villemarqué l'ait ajoutée à la seconde édition de Le Gonidec (1850) : *breûr-mager*, plur. *breûdeûr-mager*. Troude donne aussi le fém. *c'hoar-mager*. On trouve, avant 1850, *breuzr-leaz*, *breuzr-læz*, fém. *hoar-leaz*, *hoar-læz*, van. *hoër-leah*, *hoër-læh*, Gr., *breûr-léaz*, pl. *breûdeûr-léaz*, f. *c'hoar-léaz*, pl. *c'hoarézed-léaz*, Gon., *brère leah* l'A., etc., traduction du franç. frère de lait, sœur de lait. Le gall. *chwaer laeth*, donné par Evans dans son dictionnaire anglais-gallois, ne se trouve plus dans le dictionnaire gall.-angl.; il n'a pas reproduit non plus l'expression voisine *brawd cydlaeth*.

Mager reste invariable, non seulement au pluriel et au féminin de *breur-mager*, mais aussi dans *tadeu-maguérr*, plur. de *tatt-maguérr* «père nourricier» l'A.; il joue donc le rôle d'un adjectif signifiant «qui a eu la même nourrice» ou, de façon plus générale, «qui a rapport à la nourrice». On peut voir d'autres emplois de *-er* comme adjectif, *Gloss.*, 265, 652, etc.

L'absence de mutation de l'*m*, dans *c'hoar-mager*, tient à la prédominance de la forme masculine, régulière dans *tad-* et *breur-mager*. En français, «père nourricier» doit s'interpréter comme un masculin tiré de «mère nourrice», au point de vue de l'enfant que celle-ci allaite; comme inversement «madame la préfette» vient de «monsieur le préfet». En réalité, «père nourricier» est une expression ambiguë; mais peu de langues jouissent du privilège du russe, qui distingue l'inspectrice, *inspektrisa*, de «la femme de l'inspecteur», *inspektorša*, etc.

Je ne sais si le breton a fait *breur mager* directement sur *tad mager*, ou sur un français **frère nourricier*, qui ne serait pas aussi

étrange que *enfant nourricier*, dans la phrase de Bouchet citée par Godefroy : « Ces Lacedemoniennes accoustumoient leurs enfants nourriciers a manger indifferemment de toutes viandes ».

En tout cas, *breur mager* est une innovation : les autres langues celtiques n'en ont pas l'équivalent, et le breton lui-même a commencé par exprimer autrement la même idée.

2. On a dû dire tout d'abord *comalt* = v. irl. *comalte* id., de **com-al-t-io-s* « élevé ensemble ». Ce mot se trouve dans le v. bret. *Comaltcar* = « qui aime son frère de lait » (ou « son camarade d'éducation »), cf. *Comnitcar* = « qui aime son cousin »; gall. *cyfaillt*, *cyfaill* « ami, compagnon », voir *Urkelt. Sprachsch.*, 87. On sait que les anciens Irlandais avaient l'habitude de faire élever les enfants en dehors de leur famille. Cf. le *Bulletin critique* du 5 oct. 1897, p. 534.

3. Un composé semblable, spécialement brittonique, se montre dans le v. gall. *cimmaithuress*, gl. *collactea*. M. Loth y a vu, *Vocabulaire vieux-breton*, 72, le suffixe d'agent *-ur*; le mot reviendrait à un gall. moderne **cym-macthwr-es*, qu'appuie en effet *cydfaethwr* « nourri ensemble, commensal ». Je crois plus probable que *-maithur-* est à lire ici par *u*, et répond au moy.-bret. *maezur*, *mezur*, mod. *mezur*, van. *méhur* « nourrir », *Ztschr. f. celt. Philol.*, II, 508.

4. Le breton a un composé de la même racine, prise au sens abstrait : c'est *hoar-vaguè* « sœur de lait », Gr., de **maguez* « éducation », formé comme le moy.-bret. *lavarez* « dire, parole », gall. *llaferydd*, *Ztschr. f. celt. Philol.*, II, 498. Cf. gall. *chwaer faeth*, angl. *foster-sister*, etc.

VI. FALL, FELLELL, FALL-GALOUNI, FALLONY; FELL, FELONY.

1. Le *Lexique* explique le bret. *fall* « mauvais » comme un emprunt au français ancien *fel* « félon, pervers ». M. Loth avait dit, *M. lat.*, 166, que *fall* « mauvais, faible, malade » vient probablement du v. fr. *fal*, *fel* « pervers, cruel », en ajoutant que « cependant » le cornique *fall* « faute, manque » vient du lat. *falla*.

Combattant une autre étymologie, que son auteur a certainement abandonnée depuis, je partais du sens de « faible » et comparais le franç. *failli*, *Rev. celt.*, VII, 43. C'est encore mon avis.

2. Ce sens, attesté comme l'autre en breton moy., existe encore, spécialement en Tréguier; et, ce qui est une garantie d'ancienneté, il n'est pas inconnu au vannetais : Châl. traduit *fal* « mauvais, méchant, faible, malingre ».

Le passage de «faible» à «mauvais» est connu par l'histoire du franç. *chétif* (poitevin *chti*, ital. *cattivo* «mauvais»); cf. *méchant*, proprement «malchanceux, malheureux» (sens resté en haut-breton); *misérable*, etc.

Quant à la forme, *fall* serait régulièrement un adjectif tiré de *fallet*, participe de *fellell* «défaillir, faillir», du lat. **fallire*; voir *Gloss.* v. *ac'hubi;* cf. *eur vioc'h nevez hal* «une vache qui a vêlé récemment» Trd à côté du van. *ur veüoh alét* «vache qui a vêlé», Châl., etc. Il est donc très près de *failli*.

3. Cette affinité se trahit, entre autres, dans l'expression *fall-galouni*, v. n., «manquer de courage» Trd, *fallgalouni a ran o welet va buez ken n'am beuz heuz ouz-in va unan*, Mil. *ms.* (le cœur me manque en voyant ma vie, tellement que j'ai horreur de moi-même), *fall-galouni*, Moal 85, *falgaloni Suppl. aux dict. br.* 80, 99, qui répond au languedocien *cor-fali*, *cor-falhi* «défaillir, s'évanouir», Mistr.; cf. v. franç. «personnes de cœur failli», «n'aiiez cuer mauvais ne fali», «tous... degoutes et faillis de cœur», God., etc.

4. La locution singulière *val 'vel eur c'hi* «faible comme un chien», très usitée en petit trécorois, doit aussi être imitée du français populaire *failli chien*, qu'on trouve souvent (écrite, je crois, *fahi chien*) comme terme d'injure, dans la bouche d'un marin mis en scène par Jacques Arago, *Voyage autour du monde*.

5. Une autre raison de séparer *fall* du v. franç. *fel*, c'est que celui-ci a passé au bret. moy. sous la forme *fell* «méchant, félon, odieux»; on y distingue aussi *fellony* «félonie», de *fallony* «méchanceté», bien que le premier mot ait pu aider à la dérivation de l'autre (cf. *Gloss.* 521).

VII. *IN-, IM-, EÑ-; INSKWIZAB, INKREDAB, IMPARFET, IMPOSUBDED, IMPUNISSET, INVALIDACH, EÑFIN, AÑFIN.*

1. Le préfixe négatif *in-* s'emploie en petit Tréguier dans quelques formations comme *inskwizab* «infatigable», *eur bugel inkouskab* «un enfant qu'on ne peut pas endormir»; *inkredab* «incroyable». Ce sont des imitations du français. *Incredabl* se trouve en moy.-bret., mais au sens «d'incrédule».

2. Il y avait dès cette époque plusieurs composés de *in-* ou *im-* pris au français, en même temps que les simples correspondants; entre autres :

impacient «impatient», *impacientet* «impatience», cf. *impatientet*

D 90 (le moy.-bret. avait aussi *dipacient*, *dipaciantet*, = van. *dibatiantt*, *dibatiantætt* m. l'A.; cf. *dibassianti* « s'impatienter » *Suppl. aux dict. bret.* 88);

imparfet « imparfait »; j'ai traduit (*Dict. étym.*) ce mot par « incrédule » dans le passage J 213 b; c'est plutôt « qui n'est pas sérieux, qui parle sans raison », cf. *dibarfed* « badin, peu sérieux », *dibarfedd* « inconstant » Gr., *dibarfet* « inattentif » *Suppl. aux dict. bret.* (de l'abbé Roudaut) 88, Moal, « léger, étourdi » *Bali* 203, *un den dibarfet* « un éventé » Châl. *ms.*, *dibarfeded* « absence d'esprit, distraction » Gr., *dibarfection* « manque d'attention » *B. er s.*, XIV (*dibarfedd* « imparfait », *dibarfededd*, van. *dibarfecion* « imperfection » Gr., *dibarfection* l'A., pl. *eu B. er s.* 5, etc.);

impossibl « impossible », tréc. *imposub*; Grég., qui évite ces composés de *in-*, donne pourtant *impoçzub*, van. id. « impossible », avec un proverbe contenant ce mot; *impoçzubilitez*, *imposubded* « impossibilité »; l'A. porte *dibossible* « impossible »;

inconvenabl « inconvenant » de *convenabl* « convenable »; *inlegitim* « illégitime », *inlicit*, *illicit* « illicite »; *inraesonabl* « déraisonnable », = *inrenabl* « détestable, intolérable » (*Gloss.* 334, 568).

On ne trouve pas le simple de *insolubl* « insoluble », *insortabl* « non sortable, non convenable », et (dans les *Nouelou*) *incomprehensibl* « incompréhensible », etc.

Ce dernier a tout l'air d'un emprunt individuel. On dit en petit Trég. *inkoñprenab* = *incomprenabl* dans le *Catechis* de 1807, p. 43; dans celui de 1817, p. 124; chanson sur les allumettes chimiques, p. 1, etc., cf. *digomprenapl*, *digomprenus*, Gr., *-nabl Catech.* de 1807, p. 42, 43, *-nable B. er s.* 9, etc.

3. Le *Doctrinal* a *immortel* « immortel », p. 33, 164; *immortalité* « immortalité », 45. Grég. donne *immortal* et *immortalded*, ce dernier se lit *Bue sant. Genovefa*, 23.

4. Voici d'autres mots du *Doctrinal* :
impunisset « impuni », 98 (*dibunis* id., *dibuniz* « impunité », Gr.);
insanset « insensé », 114, *insenset*, 90; *increet* « incréé », 47;
infaticabl « infatigable », 180 (*difatigapl*, *difatigus*, Gr.);
incommoditéou « incommodités », 121.

5. On voit que quelques-uns de ces composés sont plus ou moins bretonisés. En voici un autre exemple, en petit Tréguier : *invalit* « invalide, vieux, infirme »; *invalidach* « état d'un infirme ».

6. Notons aussi que la prononciation actuelle est *im-* et *in-* et non *eñ*. C'est ce qu'indiquent aussi les graphies du P. Grégoire, qui distingue les voyelles nasales en les faisant suivre de *ñ*.

7. Cependant la prononciation actuelle du français *in-* devant consonne avait déjà pénétré en breton du temps de Grégoire. A côté de *infinit* «infini» (moy.-bret. id.), *infinitez* «infinité», il donne: «infinité, multitude innombrable *Un niver infinit*... Van. *un eñfin*». Il est vrai que ceci peut être pris à Châlons qui a *un enfin a dut* «une grande multitude», et que ce dernier pouvait avoir en vue la prononciation française de *en-*, c'est-à-dire *añ*, cf. *anfin brass*, m. «multitude» l'A., et hors de Vannes *un anfin a dud* «une infinité de personnes» *Suppl. aux dict. bret.* 48, *eunn anfin a dud* Moal 305.

Mais l'exactitude de la variante *eñfin* est appuyée par le moy.-bret. *endifferant* «indifférent», *endiuisibl* «indivisible», où *en-* ne peut guère être que le son actuel du franç. *in-*.

8. Le vieux breton ne montre pas encore ce préfixe latin *in-*. Les autres langues celtiques ne l'ont pas emprunté non plus; sauf de rares exceptions comme *infinit* «infinitif», *in-* privatif est en vieil irlandais une variante du celtique *an-*.

VIII. *IMPAR, AMPAR, DISPAR, DIBIR, DIZAÑPAR, DIS.*

1. D'après ce qui précède, on attend *impar* comme correspondant du franç. *impair*.

Le mot se trouve en effet, au sens de «sans pair, sans égal»; on lit *impar* (courage) «sans égal», *Trajedi Moyses* (à la suite de *Trajedi Jacob*, Morlaix 1850), p. 169; *an amitier impar* «l'amitié sans égale» (que je sens pour vous), *La vie du patriarche Jacob*, ms. de 1832 (voir *Gloss.*, 17), p. 31, *ympart* (bonté) «sans égale», 83. A ces documents trécorois se joint un témoignage d'origine léonaise : une note de Milin, dont je ne puis lire le commencement, finit par «*impar* voir *ampar*».

2. *Ampar* «impair» est donné comme suranné par Troude. Il existait en moy.-bret. M. Loth le regarde, *Mots lat.*, 115, comme descendant du lat. *ĭmparem*, de même que le gall. *amhar*, id., orthographié actuellement *anmhar* par fausse étymologie d'après le préfixe négatif *an-* (la *Grammatica celtica*, 2ᵉ éd., p. 894, explique ainsi le bret. moy. *ampar*). Mais à la page 132, M. Loth se demande si le breton *ampar* n'est pas un emprunt français, parce qu'il peut représenter la prononciation de *impair* dans le dialecte de Cornouaille, ou même de Tréguier ou de Léon.

La prononciation littérale de *ampar* a pu exister, mais on n'aurait pas transcrit autrement **añpar*. Ce dernier était possible en moy.-bret., cf. *antier*, *entier*, du franç. *entier*, etc. Se mêlant à *dispar* «impair», van. id. Gr., Châl., *disparr* l'A., il a donné en

trécorois *dizañpar*, qui veut dire « impair », et aussi « dépareillé »; par exemple dans l'expression *Boto dizañpar, 'nañn bop voar* (ou *unan deuz di voar* « chaussures dépareillées, chacune d'une foire différente » (à Trévérec on dit : *unan deuz Jañjakes hag unan deuz Lañnom* « une de Saint-Jacques et une de Lanvollon »). *Dispar* avait en moy.-bret. les deux sens de « non par » (impair) et « sans égal, sans pareil », d'où *disparhat* « deseparer ». Cf. *dispar* « inégal..., dissemblable », *disparein* « dépareiller », Châl., *disparr* « différent », *dissparein*, *dissparat* « dépareiller, déparier » *disparage* « différence » l'A., *eur votez dibarez* ou mieux *dibarezet* = *heb he farez* (chaussure dépareillée) Mil. *ms.*, *dibareza ur votez* « déparier un sabot » *Suppl. aux dict. bret.*, 80; *dibar* « sans égal », *Miz Mari*, 233. Voir n° IX, 5.

3. *Dispar*, que l'analogie a enrichi d'une syllabe dans le trécorois *dizañpar*, a été, d'autre part, abrégé en *dis* par le dialecte de Léon : *war ann diz* « aux heures impaires », Troude, *var ann dis* J. Moal; *diz int* « ils sont impairs », *c'hoari diz pe bar* « jouer à pair ou impair », Mil. *ms.*, etc.; ce *dis* a aussi le sens de *dispar* (sans égal) « extraordinaire, incomparable », etc., voir *Mém. Soc. Ling.*, X, 327-329, où cela est expliqué par la locution **c'hoari par pe dis* pour *c'hoari par pe dispar*. La différence signalée p. 328 entre *dis* et le franç. *non*, qui n'a ce sens que dans « pair ou non » (provençal *par o noun* Mistr.), n'est pas si exacte pour l'espagnol *non*, qui a développé des emplois semblables au premier de *dis* : *ser nones y no llegar á tres* « être impair et ne pas aller jusqu'à trois » (= n'être qu'un); *quedar de non* ou *estar de nones* « rester ou être dépareillé », la finale du pluriel vient de ce qu'on dit *jugar á pares y nones*, *á pares ó á nones* (portugais *jugar pares e nones*).

Le rapport du breton et de l'espagnol est si frappant qu'on ne songerait pas à le mettre sur le compte du hasard, si les deux langues étaient limitrophes. Il est pourtant difficile de faire autrement, tant qu'on n'aura pas constaté d'intermédiaire probable.

IX. *AN-, AM-; ANHUN; ANFIN; ANGREDI, AMGREDI; AMPAR; AMPARTIZ; ANGABOL, ANTRUGAR, ANGUO, AÑKOUAT.*

1. Le préfixe négatif *an-*, d'où en v. bret. *anscantocion* (poissons) « sans écailles », *anguo* gl. inequalitatem, avait déjà perdu sa vitalité en moy.-bret. En dehors de la famille de *ancouffhat* « oublier », qui seule survit encore, il gardait *antrugar* « impitoyable » et *anaes*, *anes* « malaise ». On peut ajouter **anhun*, à cause du van. *anhune* m. par lequel Cillart traduit « insomnie » et « réveil », avant de donner pour l'un *dïoussque*, pour l'autre *dihune*, *diouss-*

que; ce devait être de son temps un archaïsme peu répandu, mais rien n'autorise à le suspecter.

2. H de la Villemarqué a ajouté au *Dict. bret.-franç.* de Le Gonidec *anvâb* f. «stérile» et *anvâbad* f. «stérilité»; mais par sa citation, on voit qu'il s'agit du mot du Vocabulaire cornique *anuabat.*

Une forme voisine, *amvâb* a été ajoutée aussi avec renvoi à *anvâb,* et signature abrégée H. V. Cette dernière mention manque au *Dict. franç.-bret.* qui porte *amvâb* «stérile, en parlant d'une femme», après trois autres traductions. Mais Le Gonidec n'ayant pas employé le mot dans sa *Bibl,* il est probable qu'il vient, dans les deux cas, de H. de la Villemarqué. Celui-ci l'aura regardé comme une forme moderne de *anvâb,* parce que le préfixe *am-* est beaucoup plus fréquent.

M. du Rusquec donne aussi *amvab* «stérile»; il a dû le prendre au *Dict.* de Le Gonidec. Sa critique est, du reste, bien souvent en défaut : il donne comme synonyme le *dicofrit* du Cartulaire de Redon, qui veut dire en réalité «sans contribution», parce qu'une décomposition fantastique lui fait voir là le mot *kof* «ventre»!

3. Troude donne comme anciens : *angevir* «menteur»; *anlaouen, avlaouen* «qui n'est pas gai ni content»; *anners* «débile, sans force»; *anvad* «mauvais»; *anvir* «le même que *angevir*». Rien de cela n'existe dans aucun texte breton : ce sont des mots gallois plus ou moins estropiés : *anghywir* «injuste»; *anllawen, aflawen; annerth* «débilité»; *anfad; anwir* «menteur». Les mots bretons correspondants sont : *dilaouen, Gloss.* 157; *dyners* «faible», 172; *divat, Dict. étym.,* v. *dimat,* cf. «*divat* qui n'a pas de bonté, qui n'est pas bon» R[el] *ms., divad* «âpre d'humeur», *diñvad* «violent, véhément», Gr., etc.; *diguir* «infidèle, cruel, sans droit», *Dict. étym., diwir* (cœur) «faux», *Barz. Br.* 22.

4. L'expression *diveza-andivez* traduite «avant-dernier», *Barz. Br.,* 8, a bien peu de chances d'être exacte.

5. Le *Supplément aux dictionnaires bret.* traite *an-* comme un préfixe négatif vivant, p. 48; mais cela tient aux idées théoriques de l'auteur, qui regardait les privatifs *in, an, am,* comme «originairement la même particule», et obéissait à diverses suggestions étymologiques. Il ne distingue pas graphiquement *an-* de *añ-*. Nous avons vu, n° VII, 7, son *anfin* «infinité (de gens)». Il donne encore :

anjust ou *amjust* «injuste, dont on doit se défier»; *amjustis* «in-

justice». La première forme peut être théorique; Moal n'a que *amjust*. On lit *injust* «injustement», *G. B. I.*, 1, 524;

anzesc ou *amzesc* «qui apprend difficilement». C'est le van. *un amzesqu'* «un hobereau», Châl. *ms.*; l'*n*, s'il existe, est une transformation de *m*. Cf. *Gloss.* 25; *Zeitschr. f. celt. Philol.*, 1, 46;

angredig ou *amgredig* «incrédule, défiant». L'auteur ne donne que l'*m*, p. 89 : «Incrédulité. *Amcredurez*, (*un Tregaur*), *amgredi*. *An discredi*». Les mots qui suivent *amcredurez* indiquent que la source a été «un Trécorois». *Amcredi* et *discredi* sont proprement des infinitifs. Moal a : *amgredik* adj. «incrédule, qui croit difficilement»; *amgredi* «incrédulité». On lit *amcredul* «incrédule», *Aviel*, 1819, IV, 8, cf. *Gloss.*, 24; *amgred* (sans traduction), et ailleurs *angred* m. «hésitation, irrésolution, incertitude, doute», *angredi* v. n. «hésiter, balancer, être en suspens, irrésolu», Mil. *ms.* L'*m* paraît antérieur à l'*n* : même en partant de **an-credic* on eût abouti à **añkredig* et non *ang-*, cf. *añkou* «la mort», etc. *Incredul* se trouve dans *Buez eur payanès en em græt belec*, chez J. Haslé, p. 5, col. 1; *inkredul*, *Kanaouennou santel*, 1842, p. 73, etc.; cf. n° VII, 1;

ampar «sans pareil, adroit, habile»; cf. p. 73 : *ampar* «adroit». *ampartiz* «adresse». Il y a eu confusion, dans l'esprit de l'auteur, entre *dispar*, *impar* ou **añpar* «sans pareil», voir n° VIII, et *ampart* «corpulent» Maun., «(personne) accomplie, parfaite», Gr., *ampart e pep labour* «fort à toute espèce de travail», *Bleuniou-Breiz* 1862, p. 36, etc.; c'est à ce dernier qu'appartient *ampartiz* «activité, adresse, taille avantageuse», *Kanaou. sant.* I, etc.

Les autres mots donnés par Roudaut sont composés de *am-*, sans variantes par *an-*.

6. M. Stokes, *Urkelt. Sprachsch.* 11-13, distingue en bret. deux *an-* privatifs : l'un de *an-*, = grec ἀ-, ἀν-, lat. *in-*, etc.; l'autre de **ana-*, peut-être aussi **anas-*, comparé avec doute, soit à ἄνευ, ἄνις, v. h.-allem. *ânu*, mod. *ohne*, soit à v. h.-a. *fona*, auj. *von*.

Au premier *an-* est rapporté le v. bret. **angabael* latinisé en *angabalum* dans «sine angabalo», *Rev. celt.*, VII, 240. Mais ce passage porte *angabolum, sine angabolo*, et c'est la leçon du Cartulaire de Redon 12, confirmée par M. Loth, *Chrestomathie bretonne*, 106. Cet *o* est un obstacle de plus à l'identification du second élément dans *an-gabol-* et dans le v. bret. *ad-gabael*, gl. occupanda, = gall. *adafael*, v. irl. *athgabail* «saisie». Les deux mots diffèrent nécessairement par le suffixe, cf. *Ztschr. f. celt. Philol.*, II, 517.

La syllabe *an-* avait été regardée aussi comme négative par M. d'Arbois de Jubainville, *Rev. celt.*, VII, 240, où *sine angabolo* est expliqué «sans absence de prise de possession, sans privation

de saisine, c'est-à-dire avec saisine». M. Loth y voit, au contraire, une particule intensive, et rend *angabol(o)* par «saisie, reprise».

D'après une opinion plus ancienne, *an* serait l'article, et *-gabol* un mot d'origine saxonne : «*an gabolo*, le gabol»; «*gabol*, census, tributum, reditus; ex saxonico *gafol* vel *gafel*, nostris etiam *gaule*», *Cartul. de Redon*, 751, 752 (index onomasticus).

Ce dernier point, qui ferait de *-gabol* un parent du franç. *gabelle*, d'où le bret. mod. *gabell* m. id., *gabellour* pl. *yen* «gabelleur», Gr., mériterait d'être discuté avec une compétence juridique qui me manque.

Il serait étrange que deux composés techniques de sens contraire, *adgabael* et *angabol*, fussent ainsi différents par la terminaison. L'expression «sine angabolo» comprise «sans absence-de-*gabol*», pour «avec gabol», est une tournure peu naturelle, et qui paraît isolée. *An* ne doit pas être l'article, qui n'a rien à faire après le mot «sans», et qui était alors *en* ou *in*. Ce peut être la préposition bretonne *an-*, usitée en composition (et qui n'a pas toujours un sens intensif), ou bien un élément germanique comme dans l'allemand *Angabe*.

L'exemple douteux de *angabol* peut se remplacer par le moy.-bret. *antrugar* «impitoyable», = gall. *annhrugar*, irl. *étrócar*.

Aux mots gaulois qu'on a expliqués par *an-* privatif, *Urkelt. Spr.* 11, est venu se joindre dernièrement *anm(atu)* du calendrier de Coligny, mot opposé à *matu*, cf. *Ztschr. f. celt. Phil.*, II, 525, 527.

7. Cet *an-* suffirait, à la rigueur, à expliquer toutes les formes bretonnes, puisque cette langue ne présente pas d'exemple d'adoucissement de la consonne qui suit le préfixe. Mais on n'est pas obligé de séparer à ce point l'armoricain de ses parents les plus proches. Il y a tout lieu de croire que *anguo* est écrit étymologiquement, d'après le simple *guo*, mais que l'on prononçait *anwo*.

Ceci a été expliqué par M. Stokes comme un composé incomplet de *an-* avec un mot comme **guostatid* = gall. *gwastadedd* «égalité», cf. bret. *goustad*, *gwestad* «doucement, tranquillement», d'où moy.-br. *goustadic* (coup) «modéré», voir *Gloss.*, 289, 308; *Rev. celt.*, XIX, 209. M. Loth, regardant *anguo* comme complet, assimile *guo* à l'irl. *fó* «égal». Je ne suis pas sûr que ce dernier existe en tant que mot distinct de *fó* «bon» : le seul exemple qu'on en ait cité, *fó liomsa mo laighead* où O'Clery glose *fó* par *cuma*, ne suffit pas à le prouver. La traduction «my weakness is indifferent to me», *Rev. celt.*, IV, 420, revient à : Je prends en bonne part ma faiblesse, je ne la trouve pas mauvaise.

Je m'en tiens donc à la première explication, par **anguo-statid*, et je crois que le *g* était purement graphique, comme dans le

moy.-bret. *digoar* et *dioar* « dessus », *diguir* et *diuir* (mal écrit *diuin*, avec rime en *ir*, P 111), « perfide »; cf. gall. *anwastadedd*, *anwastadrwydd* « inégalité, irrégularité ».

8. Ce qui n'est pour le breton qu'une conjecture, par suite de la disparition de *an-* privatif, est un fait pour le cornique et le gallois : à côté de *an-*, ces langues ont eu un préfixe équivalent *an'-*, qui suppose primitivement une voyelle finale. Ainsi *anuabat* et *anfad* ne peuvent venir de *an-m-*. De même pour les mots gallois *anlan*, *anfyn* de *an* + *glan* et *myn*, qu'un accident typographique a fait attribuer au breton, *Urkelt. Spr.* 13. Il faut, cependant, réserver l'hypothèse d'une perturbation analogique, qui a pu faire subdiviser un primitif unique *an-* en *an-* et *an'-*; par exemple, l'influence d'un autre mot *ana-* et *an-* = grec *ἀνα-* et *ἀν-*, admis par M. Stokes comme préfixe intensif celtique.

Le v. irl. ne paraît pas présenter d'exemple sûr de *an'-* : *anchrist* « impie, antéchrist » a une variante *ancrist* dans le même texte (gloses de Wurzbourg), et son premier élément n'est pas nécessairement un **ana-* négatif celtique. Plus tard l'irl. a *an'-*, et même *ana-*; de même le gaélique d'Écosse, où *an'-* et *ana-* sont aussi intensifs (Macbain, 14, 15). L'un au moins de ces *-a* pourrait bien être une innovation analogique. M. Macbain identifie le gaél. *anacreidimh* « incrédulité » avec le v. irl. *ancretem*, ce qui n'est pas sans difficulté.

Ce v. irl. ne peut venir *phonétiquement* de *an-c-*, ce qui eût donné *éc-*; mais n'aurait-on pas étendu par analogie le domaine légitime de *an-*, régulier, entre autres, devant une voyelle?

9. La famille du bret. *añkounac'haat*, *añkouat*, etc. « oublier », *Urk. Spr.* 13, *Rev. Celt.*, XXI, 145, 146, a, en dehors du brittonique, une affinité spéciale avec le gaél. *anacuimhnich* « oublier, négliger », *anacuimhneach* « oublieux, négligent », *anacuimhne* « oubli, négligence » (à côté de *diochuimhn*, irl. *diochuimhne* « oubli », etc., gall. *digofio* et *anghofio* « oublier »).

10. L'explication du bret. *encres* « chagrin » par un composé = *an-* et *creis* « milieu (cœur) » n'est pas possible, cf. *Rev. celt.*, XIX, 331, 332. Il semble pourtant contenir une variante insolite de *an-*, cf. cornique *ancres* « inquiétude ».

11. Le bret. *am-*, dont on a vu des exemples au paragraphe 3, a pour source principale le gaul. *ambi-*, mais il a pu quelquefois remplacer *an* dans d'anciens composés; cf. *Gloss.*, 23-28; *Rev. celt.*, XVI, 320, 321.

X. *AMDOR, AÑDOR.*

Le préfixe *am-* est devenu *añ-* dans *amdor*, *añdor* m. «abri en général», *moñt enn añdor* «se mettre à l'abri» Trd., *amdoren* f. pl. *-nou* «paravent, meuble pour s'abriter» du Rusquec, *Gloss.*, 25. Mil. *ms.* cite: *en eun andor kloz* «en un abri resserré, clos», de Combeau; il faut entendre *añdor*, de même dans ces notes sur l'article de Troude : (*Añdor* s. m.) «et f. pl. *andoriou*, lieu à couvert des incommodités du temps. Adv. *andor eo ama. Kac'her en andor*, bas, homme qui a peur d'avoir le moindre mal, qui ne met sa peine à rien et qui recherche partout ses aises même pour ch... ». C'est l'équivalent exact du provençal *cago-à-l'abri* «qui aime à prendre ses aises, poltron», Mistr.

Ce changement d'*am-* en *añ-* ne doit pas être de nature phonétique; il y a eu assimilation au préfixe *añ-*, qui est fréquent dans les emprunts français.

XI. *AÑGRÂVET, KRAFET, DIAÑGRAVI.*

Dans les arrondissements de Lannion et de Guingamp *añgrâvet* signifie «très avare». La variante fournie par une note des ms. Penguern, «*tud ingravat* qui regardent de près et ne donnent pas» appuie l'explication par *eñgraffi*, *eñgravi* «graver» Gr., donnée *Gloss.* 211, 212, cf. *eñgraffa*, *eñgravi* «buriner», *eñgraffouër* pl. *-ouërou* «burin» Gr.

Voici deux passages qui intéressent l'histoire du mot : le premier montre en trécorois le verbe lui-même avec la prononciation *añ-*; le second est un exemple de l'association d'idées qui a prévalu dans son participe devenu adjectif :

...*en em angravo dounnoc'h er speret*, *Fanch Coz* 2, = «(ce que l'on comprend) se gravera plus profondément dans l'esprit»;

ar biçzouni...'zo henhi krafet doun, Barzounegou var drubarderez Jusas 282 (voir *Gloss.*, 39) = «l'avarice est dans son cœur gravée profondément».

Krafet n'a pas d'ordinaire ce sens; il veut dire «gratté», cf. *Gloss.*, 130.

Eñgravi, que Grég. n'admet pas au sens figuré de «graver (dans son cœur)», est le v. franç. *engraver* «graver». Grég. donne le composé *diañgravi*, part. *-avet* «dégrader quelqu'un de la prêtrise».

XII. *DI-, DIS-; DE-, DES-; DISPRINER, DICOMBIT, DICOFRIT, DISHEAUL, DISMEGANÇ, ESPAR, DISMAÑTO.*

1. Le préfixe de sens négatif ou séparatif *di-*, *dis-*, répandu dans tous les dialectes actuels, est amplement représenté en breton moyen.

En v. bret., *di-* est assez fréquent; il n'en est pas de même de *dis-*. On trouve ce dernier dans *dispriner*, qui glose «depretiatur» dans «Filius in [e]clesia adlatus seruus est eadem (*lisez* eiusdem) «nisi depretiatur»; c'est-à-dire, je pense, *eximitur pretio* : «à moins qu'il ne soit délivré (du servage) à prix d'argent» de *dis-* et *priner*, mod. *prener* «on achète».

Dans le Cartulaire de Landévennec, on lit au XII[e] siècle *in disconbicione* (*eterna*), au XIII[e] *in discumbitione*, les parties anciennes portent *in dicumbitione* C'est le v. bret. *dicombit*, *dicomit* «sans participation», dans le Cartulaire de Redon *in dicombito*, *Chrestom.*, 124; cf. bret. moy. *dicomboe*, *discomboe* «entièrement»? *Gloss.*, 177, mod. *digenvez* «étranger», etc., 168, *Rev. celt.*, XXII, 76.

Le cornique et le gallois ont également *di-* et *dis-*, mais cette dernière forme est bien plus rare.

Nous ne la rencontrons pas dans les idiomes gaéliques; le v. irl. a *dí-*, mod. *dí-*, *dío-*, l'écossais *di-* .

Le gaulois présente une particule *di-*, avec voyelle de quantité inconnue : *Bugius*, *Dibugius*; *divertomu*, etc. On peut l'assimiler au *di-* néo-celtique et au lat. *dē-*, *Urkelt. Spr.*, 143.

2. De même que ce dernier, *di* est employé comme préposition au sens du franç. *de*, en v. gall. (*di*, *de*, *Rev. celt.*, XI, 204-206) = v. irl. *di*, *de*, irl. mod. *de*. M. Macbain regarde le celt. *di-*, lat. *dē*, comme venant de **dvē*, cas de **dvō* «deux», ce qui est douteux.

M. Loth, *Chrestom.*, 123, cite ces deux passages du Cartulaire de Redon : «sine censu, sine tributo et *sine cofrito* ulli homini»; «in alode comparato, *dicofrito* et sine ulla renda»; et remarque que «*di* joue ici en réalité le rôle de préposition plutôt que de préfixe». J'aimerais mieux voir dans *dicofrito*, soit un adjectif signifiant «exempt de contribution», soit une abréviation de **in dicofrito*, expression adverbiale analogue à *in dicombito*, dans le même cartulaire. La préposition qui rendait alors l'idée de privation était *hep*, comme aujourd'hui. Le bret. n'a pas pour *di-* privatif de constructions aussi libres que le gallois, qui dit, par exemple, *di droi yn ol* «not to be turned back», *di gred ha bedydd* «sans foi et [sans] baptême». Là même où il paraît s'en rapprocher, les faits s'expliquent mieux autrement : *dizale* bientôt, sans retard Mil. *ms.*, *Bali* 95 = immédiatement; pet. tréc. *divadin* «sans blague, plaisanterie à part» = sérieusement, *digoañn* sans souper (gall. *digwynos*) = lat. incenatus, etc. Les expressions galloises ne paraissent pas elles-mêmes bien anciennes.

3. Quant au brittonique *dis-*, la *Grammatica celtica*, 2[e] éd., 895, y soupçonne un emprunt au latin *dis-*.

M. Loth admet, *M. lat.* 114, un *dis-* brittonique indépendant; Sans doute, le lat. *dĭs-* aurait dû donner en gall. *dys-*; mais *dis-* peut bien être dans cette langue un mélange du celt. *dī-* et du lat. *dĭs-* : cf. *diblygu* à côté de *displygu* «déployer», bret. moy. *displegaff* id., mod. *displega* Maun., etc., van. *dibléguein* l'A., lat. *displicare*. On doit cependant tenir compte du préfixe latin et celtique *ex-*, dont la consonne donnait lieu à un *s* brittonique, dans certaines conditions. On reconnaît généralement qu'une combinaison *latine *dē-ex-* a concouru avec *dis-* à la formation des composés français de *des-*.

4. Les premiers exemples de *dis-* en bret. nous montrent cette forme devant *p* et *c*[1]; cf. gall. *dispur* et *dibur* «impur», bret. *dibur*, Gr.; *disgudd* et *digudd* «non caché, découvert», moy.-bret. *dyscus*, van. *diguh* «franc, ouvert», *Rev. celt.*, XIX, 199; cornique *dyscomfortys* et *dygonfortys* «affaibli», bret. moy. *disconfortaff* «désoler», mod. *disconfort*, *digonfort* «sans consolation», Gr.; *dyscrygyc* «incrédule», bret. *discredic*, *Gloss.*, 178, gall. *digred*; *discrysy* «ne pas croire», bret. *discredi* «soupçonner, se défier», *discred* «soupçon», R[el] *ms.*, *Gloss.*, 158, cf. lat. *discredere*, et *disconvenire*, *displicere*, etc.

5. Une autre consonne qui suit *dis-* dans les trois langues est *l* : bret. moy. *disliu* «pâle, sans couleur», mod. *disliv*, *diliv*, cornique *disliu*, gall. *disliw*, *diliw*; cf. bret. moy. et mod. *disleal* «déloyal» (cornique *dislaian* «infidèle»), ital. *disleale*, bas lat. **dislegalis*.

6. On ne trouve *h-* en gall. que dans *dishaul* «sans soleil», *disheulo* «abriter du soleil»; en bret. moy. *disheul*, *disheaul* «ombrage», *disheaulyaff* «ombrager», en pet. tréc. *dichaol* «abri du soleil», etc., *Gloss.*, 179; *disheaul*, van. *dichaul*, Gr., *diseol Bali*, 192; *dicheolia* «abriter», *Trub.*, 45, *dicheolin Miz Mari*, 73, au fig. *discheolin* «défendre (contre la chaleur des passions)», 34; *disheolien* f. «ombre», se dit... d'un lieu déterminé et resserré : *An dudiusa disheolien E kreiz bruskoadik eur ganien* «le plus agréable ombrage au milieu du bosquet d'un vallon (Combeau)», Mil. *ms.* Le moy.-bret. a déjà d'autres mots de ce genre, comme *dishaval* à côté de *dihavall* «différent», *Gloss.*, 180, etc.

7. Les composés gallois avec initiale *b-*, *m-* et *t-* sont très rares, ou douteux. Je ne puis citer que *disbar* et *difar* «sans co-

[1] Il n'est pas impossible que *discumbitio* soit une fantaisie individuelle due à la réminiscence du lat. *discumbere*.

lère». Sur *dismannu* (et *disannu*) «disparaître», voir § 16; *distal* «sans valeur», cf. *didal* «sans payement», doit avoir subi l'influence de *cys-tal* «d'égale valeur». Ils manquent pour les autres sons dont nous n'avons pas parlé, entre autres pour toutes les voyelles.

Le cornique a aussi *dis-* devant (*g*)*w-* : *diswrey, dizurey, diswruthyl, dizuruthyl*, etc. «défaire, détruire». Dans *dyscrasiis* = «disgracié», le *g* est renforcé; cf. n° XIV, 8.

8. Les mots bretons de provenance latine ou française ont souvent *di-* pour *de-*, cf. *Rev. celt.*, XIV, 319, 320, *Gloss.*, 152. Cependant *de-* se trouve aussi dès l'époque du moyen-breton. Cf. *dereglet* «déréglé», D 61, 180; *déloyal* «déloyal», Mo. *ms.*, 175 (cf. *Gloss.*, 17); van. *goude bout pet... defancet à repasseign dré di Hérode* «après qu'on leur eut défendu de repasser par chez Hérode», *Histoer... J. C.*, 1818, p. 20, du v. franç. *deffenser* «défendre» (*diffansein* «interdire, défendre», Châl. *ms.*), etc.

Des- existait aussi en moy.-bret. : *desesperifu* «désespérer», van. *désésspérein* l'A. (*disespereiñ, -rout* Gr.) id., *desespèr* et *disespèr* «désespoir», Gr., *désésspoire* et *disansspoire* l'A., moy.-br. *disesper*, *Gloss.*, 152, 178; — *desordonet* «désordonné», van. *desordreu* et *disordreu* «désordres», *Gloss.*, 152, *Buhé er s.*, 692, *dizordreu*, 20; léon. *disordreni* «désordonner», Gr., moy.-bret. *disordren* «désordonné», mod. id. Gr., Mo. *ms.*, 211; — *desheritaff* et *disheritaff* «déshériter», *Gloss.*, 179.

Cf. *desoboissanç* «désobéissance», *Aviel* 1819, I, 199, mais *diaboïçzanz, disoboïçzanz*, van. *diobeïçzanz*, Gr., *diaboeissance* f. l'A.; adj. moy.-bret. *dioboissant*, mod. *disobeissant* D, 60, *disoboissant*, Alm. du P. Gérard, 50, *diaboïçz, disoboïçz*, van. *diobeïçzant*, Gr., *diaboeissantt* l'A.; *diaboïçza, disoboïçza*, van. *diobeïçzeiñ* «désobéir», Gr., *diaboeicein* l'A.

9. Le changement contraire de *di-* en *de-* est très rare. On lit *degare* «excuse», *Æl mad*, Morlaix, 1836, p. 83 = *digare, diare*. En van., malgré la conservation d'anciens *de-* illatifs = gall. *dy-*, devenus ailleurs *di-* (*Gloss.*, 148), le français peut être mis directement en cause dans la plupart des cas : *delezet* «laissé, délaissé», *Choæs*, 211 (*dilézet Guerz. Guill.*, 45, inf. *dilézel*, 59), cf. *délausquet* «vous abandonnez», *Choæs*, 178 (part. *dilausquet Guerz. Guill.*, 33, 102, *Buhé er s.*, 162, etc.); *déseh* «il se dessèche», *L. el lab.*, 82 (*disséhein* «sécher de douleur», *Choæs*, 211, cf. 210, etc.); *denah* «il refuse, dénie», *Guerz. Guill.*, 102, etc.

10. Dans les composés avec des prépositions, comme *a, ouz, oar*, qui sont exclusivement celtiques, la forme *dis-* ne paraît

à aucune époque de la langue, sauf le cas où la préposition n'est plus reconnaissable, voir *Gloss.*, v. *diaznavout* (*dianaveet* «inconnu», *B. ar s.*, 18, *ar pez zo dianaoudeka* «ce qui est le moins bien connu», Combeau, dans Mil. *ms.*, mais *dishanaoudec* «ingrat», *Miz Mari*, 249, van. *dizanaudigeh* «ingratitude, méconnaissance», Châl., petit tréc. *disañnve* «inconnu, étranger», *Rev. celt.*, IV, 151, etc.). Cependant on dit en Trég. *dizarben* «aller à la rencontre (d'une bête échappée)», léon. *diarben*.

11. Devant une voyelle, le bret. moy. n'a *dis-*, en dehors des emprunts, que dans *disaeren*, variante de *diaeren*[1] «délier», auquel on peut ajouter *disanc* = *dianc* «libre, dégagé», *Rev. celt.*, XIX, 332.

Les exemples plus récents ne sont pas très nombreux; en dehors de *disunvani* «désunir», *disunvanyez* «désunion», *disunvan* «en discorde», Gr., etc., qui étaient exposés à l'influence du français, on peut citer : *Disahellet* «éhanché», *diahellet* «(charrette) dont l'essieu est rompu», *diahell* «sans essieu», Gr., *diel* Trd;

Disarat «verser, donner un troisième labour à la terre», Gr., *dizarat* Trd, *dizara* Gon. de *arat* «biner, donner le second labour» Gr., pet. tréc. *dizarat* «retourner la terre déjà labourée»; cf. léon. *diaraden* f. pl. *ou* «désagglomération, déroulement, achever de raconter longuement», *diaradenat* f. id., *diaradenna* v. a. «désagglomérer, dérouler, terminer» Mil. *ms.*, cf. *araden* f. «trace longue de quelque chose que ce soit, agglomération, enchaînement, roulement», *en araden venesiou am beuz da dremen* «j'ai un long enchaînement de montagnes à passer; un seul sillon», *en araden am beuz great er park-se* «j'ai fait un sillon dans ce champ»; *aradennad* f. «toute chose prolongée et longue comme un sillon fait à la charrue; une grande quantité», *en aradennad istoriou am euz displeget d'ezho* «je leur ai conté une foule d'histoires»; *aradenna* v. a. et n. «narrer longtemps, être prolixe, diffus»; peu usité, Mil. *ms.*, *aradennad* série *Suppl. aux dict.* 102, *un aradennad menezou* «une chaîne de montagues», 57;

Dizeoni «ôter l'écume», Trd., *dionnénni*, Gr., etc., *Gloss.*, 157; *dizizilia* «démembrer», Trd.;

Dizahoûnet «qui n'a plus peur, rassuré», *Trub.*, 26, *dizaoun* «sans peur», Trd., cf. gall. *diofn* «sans peur»;

Pet. tréc. *dizanveiñ* «déloger», moy.-br. *dianhezet* «(il est) parti»; mod. *diannez* «sans meuble», Gon.; gall. *diannedd* «sans logement»;

[1] Le Men a imprimé *diacren;* cette faute (corrigée pourtant aux errata) a donné lieu au *diakren* de Trd. La traduction «payer», qu'on trouve aussi dans mon *Dict. étym.*, ne doit pas être exacte, *diaeren* ne répond au latin *solvere* qu'au sens de «délier», cf. *Gloss.*, 159.

Pet. tréc. *dizawelin̄* «se mettre à l'abri du vent», *Rev. celt.*, IV, 151, cf. *diavela* «enlever un sort, désensorceler», *Trub.*, 146; «désinfecter», Trd; *diavela*, *diaveli* «empêcher le vent d'incommoder» Gr., *diavela er javedad a reaz gant J.* «il donna un soufflet bien appliqué à J.» Mil *ms.*; il faut ajouter *diawelat* v. a. «voir par avance, prévoir, juger par anticipation», *diawel* et *diawelet* s. m. pl. *ou* «prévision, vue des choses futures», *ibid.*, mots que Milin. a écrits par *w* parce qu'il les rattachait à *gwelet* «voir», mais qui doivent répondre au franç. «éventer»; *diavelouer* m. «paravent», *dizavel* «sans vent» Trd;

Van. *disasscorne*, *disæssquerne* «sans os», *disasscornein* «désosser» l'A., moy.-br. *Diascorn Gloss.*, 161, mod. *diascorn*, *diæsqern* «sans os», *diascourna*, *diascorni*, van. *diascornein̄* «désosser», Gr.;

Van. *diseucinein* «désergoter», Châl. *ms.*, *disivinein* «dessoler, ôter la sole d'un cheval, sans toucher à la corne du sabot» l'A., léon., *disjvina* Gr.

12. Même ceux d'origine française, comme : pet. tréc. *dizan̄plet* «incommode, difficile à manier», en grand Trég. et Goello «désavantageux, d'un mauvais rendement»; — *disegal* «inégal», Gr., *disingal* «non proportionné», *Suppl. aux dict.*, 97, *disegalded*, *disegalder* «inégalité», Gr., etc., sont loin d'être en majorité.

On peut citer au contraire bien des mots d'origines diverses, Gr.; comme :

Van. *diambalein* «déballer», *diambarrassein* «débarrasser», *diambarquein* «débarquer», Châl. *ms.*, léon. *diambarqi* Gr.; *dialigein* «désagencer» l'A., etc.;

Diangaji «dégager», *Avanturiou*, 43, *diangach* «libre, sans engagement», *Rimou*, 42, *Aviel*, 1819, I, 212; *diarolli* «désenrôler», Gr., *diarrollein* l'A.;

Diarc'hanta «désargenter (un objet)», Gr., *diargandein* l'A., *diarc'hanted* «(cet achat l'a) privé de ses fonds», *Suppl. aux dict.*, 96;

Diassur «non assuré, incertain (d'être sauvé)», *Bali*, 256;

Diamezek «sans voisin, désert, abandonné», *enn diamezeka hentchou* «dans les chemins les plus déserts» (Comb.), Mil. *ms.*, cf. *Gloss.*, 155;

Dianken «tranquille, sans inquiétude», *Trub.*, 239, *dihanken* «(un être) impassible», 74, *en em zihankenia* «se tirer de peine», 57;

Dienkrez «sans inquiétude», Nik., 139, *dihênkrez* «sans repentir, endurci (dans son crime)», *Trub.*, 51;

Dien̄terri «déterrer», Gr., *diinteerrein* «désenterrer», *diincombrein* «débarrasser (désencombrer)» l'A.;

Diostiza «perdre les pratiques», *Suppl. aux dict.*, 94, *diuz* «qui n'use pas (*d'an dillad*, ses habits)», 60, etc.

Dans beaucoup de cas, *dis-* devant voyelle a une variante *di-*, même dans les mots d'origine française : *disabusi*, *dia-* «désbuser», *disaccordi*, *dia-* «désaccorder», *disaprouï*, *diaprouff*, van. *diaproueiñ* «désapprouver», *disarma*, *diarmi* «désarmer», Gr., *diarmein* l'A., *disarm*, *diarm* «sans armes», Gr., *diarme* l'A.; *disaly*, pl. *ou* «dissuasion», *disalya* «dissuader», Gr., *dizalia paëa tailhou* «détourner de payer les impôts», *Trub.*, 211, *en disalias* «il le dissuada», *B. ar s.*, 18, *disallicin* «déconseiller», *diallicin* «dissuader», Châl. *ms.*, part. *dialéet*, v. *divertir; disalyer* pl. *-yérien* «celui qui dissuade», Gr.; *dienouï*, *dienoï* «désennuyer» Gr., *diannaiein* l'A., *dizenoui* Trd, pet. tréc. *dizañnuïein*, voir *Mélusine*, v, 308, etc.

Les composés de *di-* dont le second terme est étranger manquent souvent, au contraire, de variantes *dis-*; particulièrement quand l'influence française n'a pu s'exercer de façon continue. Ainsi *ac'hubi*, du lat. *occupare*, a donné *diëübi*, *diabui* «débarrasser», *Gloss.*, 16, 155, *diaub* «endroit qui n'est point embarrassé de trop de choses», *diaubi* «débarrasser un endroit, un lieu, ôter ce qui pouvait gêner», R[el] *ms.* (entre *diere* et *dieren*); *pa vezo dieub ann daol* «quand la table sera débarrassée» (cette expression est de Plabennec), Mil. *ms.*; *dieub* «dégagé», *Suppl. aux dict.*, 80; *dieûbed* «débarrassé», *Trub.*, 258, *dieübet*, 265; plus tard, un emprunt au français a donné *disocup* et *diocup* «désoccupé», Gr.

Le mot fort employé *diéz* «malaisé», moy.-bret. *diaes*, est un ancien hybride comme son vieux synonyme *anaes*; il n'a pas d'équivalent en *dis-*, répondant à l'angl. *disease*, v. franç. *desaise*, cf. cornique *deses*, *deseys*. L'anglais fournit bien d'autres points de comparaison; n'ayant pas de préfixe *di-* vivant, il a généralisé l'emploi d'un *dis-* qui ne peut être que d'origine romane. Le v. franç. employait aussi quelquefois la forme *dis-*.

13. Le bret. n'a presque jamais *dis-* devant *d* ou *r*, comme dans l'angl. *disdain*, *disregard*. Je ne vois, pour *y*, que *disyalc'ha* «débourser», Gr., *dizialc'ha*, Trd.

14. Trois composés irlandais et gallois de **di-*, **dē-*, regardés comme remontant au vieux celtique, *Urkelt. Spr.*, 143, *Bezzenb. Beitr.*, XXI, 128, ont des correspondants bretons :

Moy.-br. *dianaff* «sans défaut, sans tache» = gall. *dianaf*, v. irl. *díanim*;

Moy.-br. *diboell* «furie, délire», mod. *diboel* «rage», *Gloss.*, 162, *diboëll*, pl. *ou* «rage, fureur, dérèglement, libertinage», *diboëll*, van. id. «déréglé», Gr., *dibouile* «inconstant» l'A., etc., gall. *dibwyll* «insensé», irl. *díchíall*;

Moy.-br. *dyners* « faible, sans force », mod. *dinerz*, van. *dinerh*, *Gloss.*, 172, gall. *dinerth*, id., irl. *dinert* « faiblesse ».

On peut citer, entre autres rapports du même genre :

Moy.-br. *dicuff* « sans pitié, qui n'est pas doux », gall. *digu*, v. irl. *dichoim* « immites » = **dícoïmos*;

Moy.-br. *dihaffal* « sans pareil », *dihauall* « dissemblable », gall. *dihafal* « incomparable », cf. v. irl. *dusamlathar*, gl. dissimulat.

Cf. *Gloss.*, v. *diloh*, *dimeulus*.

15. Nulle part nous ne trouvons, en pareil cas, d'*s*- constant après *di*-, sauf dans la famille de *dismeganç* « déshonneur, honte », R^el^ *ms.*, qui, bien que se rencontrant seulement en bret. moderne, doit être ancienne; voir *Gloss.*, 181, *Bezzenb. Beitr.*, XXIII, 51. Mais le cornique seul a aussi *s* : *dismigo*, *dysmygy* « se défier, soupçonner ». L'irl. *dímicin* « déshonneur, mépris », mod. *dimhiccin* « mépris, reproche », O'Reilly = **di-mic-*; le gall. *dirmygu* « mépriser », *dirmyg*, *dirmig* « mépris », présente une autre variété inattendue. On peut y soupçonner un mélange de **difyg-* avec **diermyg-*, cf. *ermygu* « adorer, révérer », *ermyg* « respect, honneur ».

Le bret. *dismeg-* serait-il de même un compromis entre **dimeg-* et **esmeg-*, de l'ancienne particule *ex-*, cf. cornouaillais *espar* « singulier, extraordinaire », *Gloss.*, 222?

16. L'absence de mutation de l'*m* dans *dismeg* est à remarquer, en regard du *v* de *disveuli* « blâmer », *Gloss.*, 171. On peut comparer *dismañt* « défait, défiguré comme un malade languissant », cornou. *dismañto 'r bara* « gaspiller le pain », *Épenthèse des liquides*, 38, gall. *dyma ddismant echrydus ar vara* « ici on gaspille terriblement le pain », *dismannu*, *dismanu* « disparaître ». Mais il est probable qu'ici *dis-* est pour le *dys-* intensif (bret. moy. et mod. *mann* « rien »).

XIII. DEGOUTET, DIGOUTET, DIC'HOUTET, DIOUTET; DIC'HOUT; DIUOUST; DIGIZA; KIZ; DIBOURSAÑ, DIVOULSAÑ; DIBOÜILHA.

1. *Di-* adoucit régulièrement une consonne muable suivante. Le moy.-bret. présente souvent aussi la lettre radicale, par orthographe étymologique : *digoulmaff*, *digolmaff* et *dicoulmaff* « dénouer », mod. *digoulma*, van. *diglommeiñ* Gr., *-ein* l'A., cornique *degelmy*, van. *diglymu*, *digylymu*.

2. L'hésitation n'est pas seulement orthographique, dans certains mots d'origine française. Ainsi en bret. moderne, à côté de

degoutet = dégoûté Mo. *ms.* 223, *degoutas* «il dégoûta» *B. ar s.* 27, on trouve l'infinitif *digouta* 23, avec préfixe breton, et *dic'houta*, van. *dioutein* Gr., *dioutein* Châl., *dioussein* l'A. id., *dic'hout* «(service) dégoûtant, répugnant» *Æl* 103, et même *diuouist* «insipide» Ch. *ms.*, avec *v* analogique, cf. *devout* «à savoir», *Gloss.* 11, etc., mots complètement bretonisés.

On dit en petit Trég. *degizañ* et *dic'hizañ*, *dic'hijañ* «déguiser»; le moy.-bret. *diguisaff* est une forme intermédiaire, = mod. *diguiza*, van. *diguizeiñ* Gr., *diguisein* l'A. (Châl. *ms.* a *deguisein* «contrefaire»).

3. Le simple existe en breton dans ces deux cas : tréc. *gout* «goût», van. *goutsté* l'A.; moy.-br. *guis* «guise, façon». Mais il arrive aussi que le simple manque plus ou moins complètement : *diroba* «dérober, voler» Mil. *ms.*, moy.-br. *dirobaff*. Cela n'empêche pas toujours la mutation, si elle est possible : *digoncertet* «déconcerté» *Av.* 1819, I, 203; van. *diorgein* «dégorger» l'A., Châl. (cf. *Gloss.*, 280); *un deen libr'*, *un deen ditarrass'* (l'étude des mathématiques requiert) un homme tout à soi Châl. *ms.*, v. *requérir*, = franç. *débarrassé*; pet. tréc. *dibboursañ* et *diboulsañ* «débourser».

Dibech «dépêcher, se dépêcher» Gr., vient de ce mot franç., et non de *peich*, *pich* «piège» Gr., qui a peut-être la même origine.

4. Une analyse plus clairement fausse est supposée par *dibouilha* «dépouiller», *dibouilh* pl. *ou* «dépouille» Gr., le type roman étant *de-spoliare*; bien que le *Vocabulaire du Haut-Maine*, du comte de Montesson, 3ᵉ éd., 1899, regarde *dépouiller* comme composé de *pouiller* «habiller». M. Dottin, *Gloss. des parlers du Bas-Maine*, donne : *pouiller* «revêtir», *pouillement* «vêtement complet». Le P. Grégoire a déjà *pouiller* «vêtir un habit». Ce mot a été extrait de *dépouiller*, sous l'influence peut-être de *pouillerie*, que Grégoire explique «lieu où on met les habits des pauvres dans un hôpital», mais qui vient réellement de *pou*, cf. marseillais *pesouiero* «pouillerie, pouillis, lieu où il y a des poux; endroit habité par des mendiants, mauvaise auberge», Mistral, etc.; la traduction bretonne, *lastérez* se rattache de même à *lastez* «vermine».

5. Une conséquence de l'alternance de *digizañ* et *dic'hizañ*, c'est qu'à côté de *giz* = guise, on a une variante *kiz*, que supposerait *digizañ* si c'était une formation purement bretonne, et qui existait dès le moy.-bret. (*quis*).

Le *k* est même donné seul par Le Pelletier dans *dikisa* «défigurer, déguiser», *en-em-dikisa* «se déguiser»; Rᵈ *ms.* n'a également que *dikisa*, *en em dikisa*. Mais les détails où entre Le Pelletier montrent qu'il était influencé par cette idée, qu'on écrivait autre-

fois *dicquis* le mot que lui-même note pour cette raison *dikis* « difforme, défiguré, déguisé; étrange, déréglé, démesuré, énorme ». Or de deux autres citations faites par lui-même, il résulte que le moy.-bret. écrivait cet adjectif par un *g* (il a transcrit *dyguys* et *dighis*, cf. *Gloss.*, 169). En parlant de *dicquis*, il avait très probablement en vue le passage donné par lui, s. v. *mic*, où il rend *dycquys* par « extraordinaire », traduction d'ailleurs peu admissible, voir *Gloss.*, 191.

6. La distinction des emprunts et des mots d'origine celtique ne peut pas rester toujours sentie par les Bretons; c'est une cause d'incertitude pour ces sortes de mutations. Une autre est l'échange fréquent de *di-* et *dis-*.

XIV. *DISOLO, DISUYNCALL, DISGUELY, DISGROAET, DISGLAU, DIZOLBEIÑ, DISOLFI, DISGWALC'HI, GOLFAZ, DISGWAR, DIZORBEIN, DISSCRUNIEIN, DISCROIGNENT.*

1. Après *dis-*, l'initiale ne se trouve adoucie en moy.-bret. que dans *disolo* « découvrir, découvert », *dissolo, disoloet* « découvert », mod. *disolo, disoloët* Gr., tréc. *dizolo* id., *disolo, disolei*, van. *disolo disoleiñ* « découvrir » Gr., *dizoléin, dizolo* Châl., et *disuyncall* « récalcitrer, frapper du pied comme le cheval », mod. *disvincqa, -qal* « regimber », *disvyncqa, -qal* « ruer », *-qadenn* « ruade », *disvincq* « regimbement », *marc'h disvyncqer* « cheval qui rue » Gr. Je ne connais pas d'autre exemple ancien de *dis-* devant (*g*)*w-*.

2. On peut cependant comparer le cas singulier du moy.-br. *disguely guen* « bâiller », notation faussement étymologique de **disveli gen*, métathèse pour *dislevi gen* (attesté depuis le P. Maunoir). Le gall. *dylyfu gên* montre le préfixe *do-;* le bret. a, soit *do-s-* = gall. *dys-*, soit *dis-* par confusion avec *di-* (cf. *Gloss.*, 178, 179[1]).

Au lieu de l'article *Dislevighen*, et *Dislevihen* de Le Pelletier, Roussel *ms.* porte, entre *diskiant* et *dislonca :*

Disclavi « bâiller, ouvrir la bouche par assoupissement »;

Disglavi yen « oscitare », *dislevighen ;*

Disc'hlavi, disglavi « se mettre à couvert de la pluie, passer la pluie à couvert »;

Beza en disc'hlao « n'être pas sous la pluie »;

Aman eo disc'hlao « il ne tombe pas de pluie ici ».

Ces lignes doivent être prises, je crois, moins pour un garant sérieux de l'existence des prononciations *disclavi* et *disglavi yen*,

[1] Le *Lexique* admet une étymologie populaire par *léó* « lieue », qui me semble loin d'être probable.

que comme l'essai inavoué d'une absurde étymologie, de *disleviğhen* par *disc'hlavi* (on peut comparer une association contraire d'idées, dans la phrase populaire sur un nez retroussé : « Il pleut dedans »). La préoccupation étymologique de l'auteur se trahit encore par les syllabes *ihen* qu'il a jetées machinalement en marge de la dernière ligne citée (velléité de rapprochement avec le mot qu'il écrit *ïen* « froid »?).

3. Il faut ajouter aussi en moy.-bret trois verbes où *gwr-* était devenu *grw-*, ce qui est resté intact, et un mot où *gl* vient de *gwl-* :

Disgroaet « défait », etc.; *disgruyat* « découdre »; *disgruizyaff* « arracher », *disgruizyennet* « déshérité »;

Disglau « essauue de maison, l. cindula ».

Ce sont, d'ailleurs, les seuls exemples anciens de *dis-* suivi de *g*.

4. La langue moderne n'a aucune hésitation pour *disolo*, *dizolo*. Un cas semblable est le van. *dizolhein* « essonger », *dizolhét* « délavé, essongé » Châl., *disolheit guet er glaü* « (la terre est bien dégraissée et) délavée par les eaux » Châl. *ms.* v. *dégraisser*, *dizolhein* « essanger » l'A., *disholheiñ*, *disolheiñ* « essanger, tremper et laver le linge pour le mettre à la lessive » Gr., haut-cornouaillais *dizolc'hô*, de *guëlc'hi*, *goëlc'hi*, van. *golheiñ* « laver » moy.-bret. *guelchiff*, part. *golchet*. Le premier *h* de *disholheiñ* doit être une addition orthographique.

Une forme de ce verbe en Léon ou en basse Cornouaille se cache, si je ne me trompe, dans *disolfi*, part. *disolfet* « pleurer » Grég. (l'auteur écrit autrement *diçzolvi* « dissoudre », *diçzolvet*, *diçzolf* « dissous », auquel on pourrait penser aussi). Sur l'échange de *c'h* et *f*, on peut voir *Gloss.*, 377, 378; *Notes d'étym.* 22, 23. Le moy.-bret. *golfaz* « battoir », mod. *golvez* Maun., *colvaz* pl. *you* et *colvizyer*, *golfaz* pl. *you*, *golfez* pl. *you* Gr., *golvez*, *golvaz*, pl. *golvizi*, *golvezeier* Pel., *golvez* pl. *golveziou*, *golvizi*, *golvezier* R[el] *ms.*, pet. tréc. *golvas* f. pl. *golvajo*, vient de **golc'h-vaz*, cf. *Ztschr. f. celt. Philol.*, I, 243.

5. Par ailleurs le bret. moderne a, pour *dis*+*gw*, plusieurs traitements différents.

Le Gon. donne *disgwiñka* et *diswiñka* « ruer »; Troude, *diswiñka* et *disgwiñka*, *disgwiñkal*, en préférant la seconde prononciation comme « plus conforme au génie de la langue, ce mot n'étant pas composé ». Il entend par là sans doute que *dis-* ne change pas le sens du simple *gwiñka*, ce qui ne serait pas une raison; d'ailleurs cela n'est vrai que partiellement. *Dis-* n'exprime pas ici une néga-

tion, mais une différenciation : pet. tréc. *gwignqal ha di*
« ruer à plusieurs reprises, de côté et d'autre ».

Mil. *ms.* donne en haut Léon *disgwalc'hi* « laver le linge b
c'est une formation voisine de *dizolhein*, *disolfi*. Cf. *di*
« insatiable, vorace », *disgwalc'h a galoun* (de cœur ins
dans Combeau, Mil. *ms.*, *divoalc'h*, *divoalc'hus* Gr.

Grég. a aussi : *disvél* « obscurité », *disvèll* « lieu caché, lieu
eñ disvel « dans l'obscurité », *eñ disvèll* « en cachette »; *divellu*
sible »; Le Gon. : *diswél* m. « ténèbres, obscurités », et *disg*
« caché, secret, invisible; s. m. lieu caché, lieu secret »
diswel et mieux *disgwel* : *en disgwel* « en cachette »; *disgwel*
lieu caché ».

Voici d'autres exemples :

disvea, *divea*, van. *diüeeiñ* « détordre » Gr., *disgwéa*, *diwé*
disgwea, *diwea* Trd.; *disve*, *dive* « détors, qui n'est pas to
disgwe, *dive* Trd.; à S[t]-Clet *dizwéañ* « riposter »;

disvir « infidèle » Gr., *disgwir* « faux, inexact », *disgwir*
fidèle, déloyal » Gon.;

disgwar « droit, sans courbure », *disgwara* « redresser
était courbé » Pel. v. *gwar*; *digoär* « droit », le contraire
« tors », *digoära* et *dihoära* « dresser, rendre droit » Pel.,
dischoar « droit sans courbure », *disgwara* « redresser
était courbé, équarrir, aligner » R[el] *ms.* v. *gwar*; *dihoar*
« droit, équarri » le contraire de *goar* « tors, tortu, voûté,
dihora, *digoara* « redresser, découber », *dic'hoara* « é
rendre droit »; *ne vezo biquen calvez mat an ini ne oar disc'ho*
« celui qui ne sait pas équarrir le bois ne sera jamais bo
pentier » (cette phrase est évidemment un distique prover
ms.; *disgwar* « droit, qui n'est pas courbe », *disgwara* « re
rendre droit » Gon.;

dizware « sans abri », pet. Trég.;

disc'houlou « obscurité » Gr. (peut-être fait d'après *am*
id.).

On voit que les principaux représentants modernes de
gw- sont : *disw-*, *disgw-*, *disc'hw-*; *diw-*, *dic'hw-*, *digw-*;
nier, s'il n'est pas purement orthographique, est dû à l'i
de *disgw-* sur *diw-*.

6. *Dis-* + *-g(w)r-* ou *-g(w)l-* peuvent donner dans la
moderne *disgrw-*, *disgl-* comme en bret. moy. (§ 3), ma
des formes différentes :

Disc'hræt « défait » Gr., *dissroeitt* l'A.; *disgraen* s. f. «
(Combeau) Mil. *ms.*;

Disgriet « décousu » Maun., *disc'hryat*, *disc'hruyat*, van. *d*
disouryeiñ « découdre » Gr., *disourien*, *-riatt* l'A., *dizouriat*, *d*

id., *dizouri*, *disouriadur* «découture» Châl., pet. tréc. *dizwri* «décousu», van. *dissroui*, *disouri* l'A., etc.;

Disgrizienna «déraciner» Maun., *disc'hrizyénna*, *disc'hruizyénna*, *disc'hrizya*, van. *dihouryenneiñ*, tréc. *disc'hryennañ*, *disoüryennañ* Gr., *diouriennein* l'A., Châl.;

Disc'hlao, *disglao*, *lec'h disglavec*, van. *dilaü* «abri à couvert de la pluie» Gr., *dislau* m. l'A., *disglava*, *disc'hlavi*, van. *dilaüeiñ*, *dihlaüeiñ* «se mettre à l'abri de la pluie», *disc'hlavyer*, pl. *ou* «parapluie» Gr., *disslaouérr* m. pl. *-ouerion* l'A.

7. Ce dernier mot n'est pas tout à fait dans le cas des autres; le breton n'ayant gardé aucune trace du premier *w* du gall. *gwlaw* «pluie», *disglau* peut passer pour un exemple du traitement ancien du *g* simple.

Cf. van. *disronnein* «démailloter, déplier, dérouler» Châl.; *dissronnein* «dérouler, développer» l'A.; Châl. *ms.* a (avec *dishrounein*, *disrounein* et *digrounein*, cf. v. *debaler*), une variante *diourronnein*, comme si *gronnein* avait subi l'analogie des mots venant de *gwr-*; on peut comparer *dic'houlaza*, tréc. *-zañ*, van. *dihoulaheiñ* «délatter» Gr., *dioulahein* l'A.

Ceci montre qu'après *dis-* le *g* peut rester ou devenir *c'h*, *h*, ou disparaître. Cf. van. *dizorein* «réchauffer le four» l'A., pet. tréc. *disóreign eur pofer* «faire bouillir de l'eau avec des herbes vertes, etc., dans une marmite (en fonte), avant de s'en servir pour la première fois», de *gorein* «chauffer»; *disc'hlac'hare* «il consolait» *Kant. Z. V.* 29, *dic'hlac'har* «console!» *Miz. Mari* 223; *un dislan, ur ster dislanniet* «débordement de rivière», *dislan deur* «dégorgement d'eaux», *dislan en deur* «déluge», *dillan* «inondation», *dillaniein* «inonder», *linfat deur dilan* «ragas d'eau» Châl. *ms.*, voir *Gloss.* 257, 745, etc.

8. Un autre traitement moderne de *g* après *dis-* consiste à le renforcer en *k* : van. *discreyneiñ* «égrener» Gr., *discreinein* Châl., *disscruniein*, *disscreinnein* l'A., voir *Gloss.* 605, cf. n° XII, 7.

Cf. *discroignent* «ils grinçaient (*ho dent* des dents)» *Nouelou*, 553, *disgrogna-e-zent* «montrer ses dents, en riant, ou en menaçant et grondant, comme font les chiens» Pel., *disgrogna e zent* id., *disgrougnal* «montrer ses dents» R[el] *ms.*; *diskrougna* v. a. «montrer les dents en menaçant»; *diskrougner he zend* ou *he rastell* «homme à menaces ridicules», parfois ce mot a le sens de «rieur qui montre les dents» Mil. *ms.* Il doit y avoir là mélange de deux mots : moy.-br. *scrignaf*, *scrihnal* «grincer (des dents)», tréc. *skrignañ*, etc. *Gloss.*, 615, 616, cf. *skrignein e hrant get er blijadur ou dès* «ils rient de plaisir» Buléon, *Hist. sañt.* 126, et mod. *groignal* «grogner» Gr., *groign* «action de grogner» Nl. 553. Moal donne

disgrougnal et *skrignal* « montrer les dents (parlant de chiens) », p. 209. On lit *he zend diskrignet* « grinçant des dents », *Trub.* 55.

XV. SCRUNIEIN; SCLOERET; RAÑVA, DIRAVA; HELLET; ARC'HENNA; HAMPREIÑ.

1. Un équivalent de *disscrunieín* est *scrunieín* Châl., qui n'en vient pas phonétiquement. C'est une aphérèse, favorisée par le franç. *e(s)grainer*.

Cf. van. *scloeret é* « (la jument) a pouliné », à côté de *digloereiñ* « éclore » *Gloss.*, 605, *dissclorein* l'A.

2. La suppression de *di-* peut avoir lieu dans d'autres conditions (*Rev. celt.*, XXII, 76-78) :

Van. *forhein* « priver, sevrer », de *diforhein* « séparer » ;

Rañva, *rañvat* « sérancer », de *dirañva* « égrener » ; *diranva* ou *dirava al lin* « ôter la graine de la tige du lin » B[el] *ms.*;

Van. *hellet d'er séhet* « mort de soif », de *dihelhét* « essoufflé ».

On peut ajouter *arc'henna* « à l'île de Batz, signifie : tirer soulier et bas, c'est-à-dire aller pieds nus » Mil. *ms.*, de *diarc'hen*, *diarc'henna* « déchausser », *diarc'hen* « déchaussé, qui a les pieds et les jambes nues » B[el] *ms.*

Cf. en franç. *plumer*, etc.; *Gloss.*, 109, 101.

3. Le sens du mot ainsi extrait peut aussi être contraire à celui du composé : van. *hampreiñ en esqern dihampret* « remettre un os disloqué », de *diamprein*, *divambrein* « démembrer », *Rev. celt.*, XXII, 77.

É. ERNAULT.

ÉTYMOLOGIES.

Ὀφείλω.

A côté du verbe ὀφείλω, le grec nous présente un verbe ὀφέλλω dont les dictionnaires font habituellement un article séparé. Qu'il faille voir là deux formes d'un seul et même verbe, c'est ce qu'aucun linguiste ne mettra en doute. La différence est la même qu'entre κτείνω et κτέννω, entre φθείρω et φθέρρω. L'embarras commence seulement quand on passe au sens. En effet, ὀφέλλω signifie «augmenter, accroître, profiter»; ὀφείλω signifie «devoir, être endetté». L'écart de signification est grand : je ne crois pas qu'il ait été expliqué jusqu'à présent.

Buttmann et Benfey supposent une ellipse. On aurait dit d'abord χρεῖος ὀφέλλειν «nourrir une dette». Puis, χρεῖος ayant été sous-entendu, le verbe, prenant pour lui la valeur de la locution entière, aurait signifié «devoir».

Admettons, si vous voulez, que l'explication est ingénieuse : mais j'ose dire qu'elle n'a rien de convaincant. Peut-être, à observer les différents emplois du verbe, en trouverons-nous une meilleure.

Comme les deux savants que nous venons de nommer, c'est de l'idée «augmenter, accroître, profiter», que nous partirons. Ce sens, nous le trouvons, par exemple, chez Homère, en parlant d'un cheval de course dont l'ardeur augmente à mesure qu'il approche du but :

ὀφέλλετο γὰρ μένος ἠΰ
ἵππου.....[1]

Homère emploie le même mot dans un récit où il est question d'une maison dont les biens s'accroissaient rapidement.

αἶψα δὲ οἶκος ὀφέλλετο[2].

Il s'emploie aussi d'une augmentation de peine et de travail. Agamemnon avait offert un sacrifice à Zeus, mais le dieu, tout en acceptant le présent, augmente le poids peu enviable de l'épreuve :

ἀλλ' ὅγε δέκτο μὲν ἱρὰ, πόνον δ' ἀμέγαρτον ὄφελλεν.

[1] *Il.*, XXIII, 524.
[2] *Od.*, XIV, 233.

C'est encore πόνος «la peine, la disgrâce, le malheur», qu'on trouve avec ὀφέλλειν à un autre endroit de l'*Iliade* (XVI, 646).

Les commentaires expliquent dans ces vers ὄφελλεν par ηὔξανεν.

Citons encore le vers où il est dit que Jupiter élève les uns, abaisse les autres.

Ζεὺς δὲ τιμὴν ἄνδρεσσιν ὀφέλλει τε μινύθει τε[1].

Jusqu'à présent, rien n'annonce l'idée d'une dette ou d'un devoir. Mais nous allons la voir paraître en considérant un certain nombre de locutions où figure notre verbe.

Αἴθε (ou εἴθε) ὤφελες. Ὡς ὤφελες. Ou simplement ὄφελον.

Ulysse, débarqué avec ses richesses sur une terre inconnue, s'écrie qu'il aurait eu profit à rester chez les Phéaciens :

Πῇ δὲ χρήματα πολλὰ φέρω τάδε; πῇ τε καὶ αὐτὸς
Πλάζομαι; αἴθ' ὄφελον μεῖναι παρὰ Φαιήκεσσιν.

Hélène, faisant un retour sur sa destinée, se soumet à la volonté des dieux. Mais elle aurait gagné à être la femme d'un meilleur époux.

Αὐτὰρ ἐπεὶ τάδε γ' ὧδε θεοὶ κακὰ τεκμήραντο,
Ἀνδρὸς ἔπειτ' ὤφελλον ἀμείνονος εἶναι ἄκοιτις.

Quelques vers plus haut, c'est à son mari qu'Hélène applique le même verbe. Comme il s'est éloigné un peu rapidement du champ de bataille, elle lui dit qu'il aurait mieux fait d'y laisser sa vie :

Ἤλυθες ἐκ πολέμου — ὡς ὤφελες αὐτόθ' ὀλέσθαι,
Ἀνδρὶ δαμεὶς κρατερῷ, ὃς ἐμὸς πρότερος πόσις ἦεν.

A ce même Paris, Hector n'épargne pas les reproches :

Αἴθ' ὄφελες ἄγονός τ' ἔμεναι ἄγαμός τ' ἀπολέσθαι[2].

Il aurait mieux valu pour toi, lui dit-il, ne pas venir au monde ou mourir sans avoir connu l'hymen.

Le regret, quand il est porté à son plus haut point, fait dire aux hommes, comme on vient de le voir, qu'il eût été préférable pour eux de n'être pas nés : ὡς μὴ ὤφελλε τεκέσθαι[3]. Et ailleurs : Τὼ μὴ γείνασθαι ὄφελλον[4]. Encore aujourd'hui nous ne sommes pas surpris d'entendre dire : «Il aurait mieux valu pour moi n'être jamais venu au monde.»

[1] *Il.*, XX, 242.
[2] *Il.*, III, 40.
[3] *Il.*, XXII, 481.
[4] *Od.*, VIII, 312.

C'est surtout après coup, et instruits par l'expérience, que les hommes reconnaissent quel eût été leur intérêt, ce qu'ils auraient eu profit à faire.

Antiloque, vainqueur dans les jeux, s'adresse à son concurrent malheureux, et lui dit qu'il aurait eu avantage à mettre les dieux de son côté :

ἀλλ' ὤφελεν ἀθανάτοισιν
Εὔχεσθαι.....

Il., XXIII, 546.

Protée fait la même réponse à Ulysse. Son intérêt eût été de ne point s'embarquer sans offrir un sacrifice à Zeus et aux autres dieux :

Ἀλλὰ μάλ' ὤφελλες Διΐ τ' ἄλλοισίν τε θεοῖσιν
Ῥέξας ἱερὰ κάλ' ἀναβαινέμεν.

Par quelques-uns de ces exemples, le lecteur a déjà pu voir comment ὀφέλλω est en train de changer de signification. *Ce que nous aurions eu intérêt à faire, c'est ce que nous aurions dû faire.* C'est d'abord le devoir considéré au seul point de vue du profit : mais peu à peu, l'idée se généralisant et s'élevant, c'est le devoir au point de vue de l'obligation morale.

Ménélas, étant la cause première de la guerre, devait être parmi les chefs le premier à la fatigue.

Νῦν ὄφελεν κατὰ πάντας ἀριστῆας πονέεσθαι[1].

Jupiter, n'ayant accordé à Achille qu'une vie si courte, devait au moins lui accorder une vie glorieuse.

Τιμήν πέρ μοι ὄφελλεν Ὀλύμπιος ἐγγυαλίξαι[2].

Puis, par une restriction du sens, de l'idée générale du *devoir* on est passé à l'idée particulière de la *dette*. En ce sens il a donné ὀφείλημα, ὀφειλή, ὀφειλέτης. Seulement, comme on avait deux formes pour le verbe, ὀφείλω a été préféré pour exprimer ce dernier sens : il s'est peu à peu séparé de ὀφέλλω, et le souvenir de leur commune origine s'est perdu. Il est inutile de citer des exemples : les inscriptions en fournissent en grand nombre. Δεκαπλάσιον ὀφειλέτω... Ην τις ὀφείλων γ' ἐξαρνῆται... Τὴν προῖκα ὀφείλειν ἐπ' ἐννέα ὀβολοῖς, etc.

Ceci rappelle par certains côtés l'évolution des sens du verbe allemand *dürfen*, comme l'a donnée M. de Saussure dans ces *Mémoires*. Des deux parts, on en peut tirer une leçon de morale

[1] *Il.*, X, 117.
[2] *Il.*, I, 353.

en même temps que de sémantique: outre un remarquable exemple de bifurcation des sens, on y trouve la preuve que l'idée de l'*intérêt*, suffisamment épurée, peut conduire à la notion du *devoir*.

Une observation pour finir. Les dictionnaires, qui traduisent *ὄφελον* par «plût à Dieu, plût au ciel que», donnent bien le sens général de la locution, mais nous laissent dans une complète ignorance sur son origine. Ils traduisent, mais ils n'expliquent pas.

Ἡλικίη.

Dans la langue d'Homère, à côté de mots qui nous reportent aux temps les plus anciens, on en trouve d'autres qui révèlent déjà une organisation régulière, pareille à celle de nos sociétés modernes.

De ce nombre est le mot *ἡλικία* «âge».

Priam, témoin du traitement indigne qu'Achille fait subir au cadavre d'Hector, s'écrie qu'il veut aller supplier cet homme cruel, s'il n'aura pas quelque respect pour l'âge et quelque pitié pour la vieillesse.

> *Λίσσωμ' ἀνέρα τοῦτον ἀτάσθαλον, ὀβριμοεργὸν,*
> *Ἤν πως ἡλικίην αἰδέσσεται ἠδ' ἐλεήσῃ*
> *Γῆρας.*
>
> (*Il.*, XXII, 419.)

Quelle est l'origine de ce mot?

Ἡλικία est un substantif dérivé du pronom *ἡλίκος*, lequel est de la même famille que *πηλίκος* et *τηλίκος*. A la base de ces mots, il faut supposer sans doute d'anciens pronoms *ἧλις, *πῆλις, *τῆλις, lesquels ont été allongés du suffixe adjectif *κος*; nous les retrouvons sans cette addition dans les pronoms latins *tālis* et *quālis*.

Ἡλίκος correspond, pour le sens comme pour la forme, au latin *qualis*. Il marque la similitude d'une façon générale, qu'il s'agisse de l'aspect extérieur, de l'air du visage, de la stature, ou de quelque autre attribut du corps ou de l'esprit. Il marque en particulier la similitude de l'âge.

En ce sens, il est plus fréquemment employé sous la forme ἧλιξ. Platon, dans le *Phèdre*, cite un proverbe équivalant au latin : *par pari gaudet*. Ἧλικα τέρπειν τὸν ἧλικα. Il donne ailleurs la gradation suivante : *ὁμοίους*, *ὁμοεθνεῖς*, *πολίτας*, *ἧλικας*, *συγγενεῖς*.

C'est ce *ἡλίκος* ou *ἧλιξ* qui a donné le substantif *ἡλικία* qui, pour le procédé de formation, peut être comparé aux mots français *qualité*, *quantité*. Il s'est spécialisé dans le sens d'*âge*, ce qui,

en soi, n'a rien d'étonnant. C'est ainsi qu'en français *qualité* est devenu un synonyme de *noblesse*. Mais ce que nous voulons faire remarquer, c'est qu'une expression de ce genre, pour arriver à cette signification spéciale, suppose une terminologie déjà arrêtée et précise.

Il est vrai que chez Homère *ἡλικίη* ne se trouve qu'une seule fois, et dans un passage qu'on a des raisons de considérer comme n'étant pas des plus anciens. Il n'en est pas moins curieux de trouver dans Homère un mot qui sent déjà sa langue administrative[1].

Ἠρίον.

Parmi les nombreuses particularités qui assignent au XXIIIe chant de l'*Iliade*, où sont décrites les funérailles de Patrocle, une date relativement récente, il faut compter la présence du mot *ἠρίον* pour désigner un tombeau. Non seulement l'expression ne se retrouve en aucun autre endroit des poèmes homériques, mais la forme sous laquelle elle se présente a quelque chose de moderne. Ce n'est pas *ἡρώϊον*, ni *ἡρῷον*, ni *ἡροῖον* (forme béotienne); c'est *ἠρίον*.

> Κὰδ δ' ἄρ' ἐπ' ἀκτῆς βάλλον ἐπισχερώ, ἔνθ' ἄρ' Ἀχιλλεὺς
> Φράσσατο Πατρόκλῳ μέγα ἠρίον, ἠδὲ οἷ αὐτῷ.

La résolution en *ι* de la diphtongue, ainsi que l'absence d'aspiration, ont fait que les commentateurs alexandrins pensèrent à *ἔρα* «la terre». Mais c'est bien d'un *heroum* qu'il s'agit.

L'ADJECTIF ἠΰς ET SES COMPOSÉS.

De l'adjectif *ἠΰς* «bon», il est resté dans la langue deux composés qu'on n'a pas reconnus complètement jusqu'à présent.

1° *ἐνηΰς* ou *ἐνηής*. Ce composé n'est plus employé qu'au génitif *ἐνηέος* et à l'accusatif *ἐνηέα*. Les scoliastes l'interprètent par *σώφρων, ἀγαθός*.

> Ὣς φάτο· γήθησεν δὲ πολύτλας δῖος Ὀδυσσεύς,
> Χαίρων οὕνεχ' ἑταῖρον ἐνηέα λεῦσσ' ἐν ἀγῶνι.
>
> (*Od.*, VIII, 200.)

Cf. *Iliade*, XIX, 342; XXIV, 422; XV, 138; *Odyssée*, I, 393.

Quelques éditeurs d'Homère ont voulu identifier le génitif *ἑῆος* avec la forme pronominale *ἑοῖο*. Je crois inutile d'entrer

[1] Il est d'ailleurs possible que dans *ἧλιξ* nous ayons, comme dans plusieurs autres mots d'origine pronominale, le confluent des thèmes pronominaux *sa* et *sva*.

dans cette discussion, pour laquelle je renvoie à un article de Buttmann[1].

Quant à l'étymologie, des explications assez bizarres ont été présentées. On a pensé au substantif ἀΐτας «amant», ou bien on a rapproché προσηνής «favorable». Cependant le composé ἐνηύς ou ἐνηής est parfaitement régulier, étant formé comme ἔνθερμος, ἐγκρατής.

2° πρηΰς, πρηεῖα, πρηΰ. La déclinaison complète existe. On a, par exemple, l'accusatif πραΰν, le génitif pluriel πραέων. Au sujet de l'élision de l'ο du préfixe προ, comparer πρηνής, πράν.

De πρηΰς, le dialecte dorien a fait πραΰς. Puis, au moyen du suffixe ιο, il en a tiré l'adjectif πρά-ιο-ς, πρᾷος, qui a passé dans la langue générale et qui a donné πραότης «la douceur».

C'est ainsi que dans ces mots si usités subsiste l'adjectif homérique ἠΰς. Il faut donc renoncer à l'étymologie sanscrite *prî* «réjouir».

Michel Bréal.

[1] *Lexilogus*, I, 86.

ÉTUDES

D'ÉTYMOLOGIE BRETONNE.

(SUITE.)

XVI. *Diforc'h*, *diforch*; *difoc'h*; *dirañkoñt*, *digours*, *digennigein*.

1. Le bret. a trois mots voisins de forme et de sens : *diforc'h*, *diforch*, *difoc'h*.

Le premier seul se trouve en bret. moyen. On confondait alors graphiquement *c'h* et *ch*, mais à défaut de variantes propres à *ch* (comme *chy-*, *chi-*, *j*), les rimes peuvent nous renseigner sur la prononciation.

Diforch rimait anciennement, 1° en *orc'h* : *diforch diouz morchet* (je ne puis) «sortir d'inquiétude», J. 192, cf. P. 154; 2° en *orf*: *eneff ha corff pan difforchas*, P. 92 «quand son âme se sépara de son corps», litt. «quand elle se sépara, âme et corps» (la traduction «quand elle partit en corps et en âme», *Poèmes bretons*, p. 37, est inconciliable avec la suite du texte et avec sa source latine, p. 136-140); 3° en *oc'h*, P. 204 :

> Dren levenez a quemersoch
> En ho coff glan pan en santsoch
> Ouz queflusqui ha treiff en och,
> Hac ez voe nau mis hep difforch.

H. de la Villemarqué a traduit : «Par la joie que vous prîtes à le sentir tressaillir et tourner dans votre chaste sein, et que vous eûtes neuf mois, sans accident.»

L'auteur de ce texte n'était pas plus scrupuleux sur la qualité que sur la place des rimes intérieures : *levenez*, *quemers-och*; *glan pan en san-tsoch*; *queflusqui[ff] ha treiff en och*; aussi n'y a-t-il pas à poser, pour rimer à *mis*, une variante hypothétique **disforch*. Pour les finales, il était plus exact; au point de vue des consonnes, il n'y a dans son poème qu'une faute : c'est *levenez bras* rimant à *soulacc*, P. 214. Mais je crois que *bras* ici remplace *acc*, erreur amenée par *an ioae bras* à la strophe suivante.

Faut-il donc admettre qu'il ait voulu employer un autre mot en

oc'h, **diffoch?* Non : le moderne *difoc'h* est trop loin pour le sens. Il a simplement admis par exception une rime finale inexacte, du moins dans la prononciation courante (cf. *Epenth.*, § 17, 18). C'est ainsi qu'on trouve, dans un autre poème qui peut être du même auteur, *aer* rimant en *el*, P. 65; cf. *Rev. celt.*, XXI, 141.

2. Le sens général de ce radical *diforch* en moy. bret. est « séparation, division ».

Le P. Maunoir donne *difforc'h diouz vr crouadur* « avorter », acception qui rappelle le passage de P. 294, cf. Grégoire : *diforc'h divar bugale* « avorter »; *lacqât da diforc'h* « faire avorter »; *diforc'h* « avorter, parlant d'une bête »; *diforc'hidiguez*, *diforc'hidiguez divar bugale* « avortement, fausse couche »; Pel. et R[d] *ms.*: *difforc'h* « avortement »; *difforc'ha* « avorter »; Pel. : *difforc'het* « avorté, je ne l'ai entendu que des bêtes »; R[d] *ms.* : *ar gasec a ziforc'h* « la jument avorte »; Le Gon. : *diforc'h* m. « avortement, surtout des animaux »; *diforc'ha*, *diforc'h* « avorter »; *diforc'hidigez*, f., « avortement ».

Cet auteur traduit aussi *diforc'ha*, *diforc'h* « dissoudre, décomposer », et *diforc'hidigez* « dissolution, décomposition ». Il a pu prendre cela à Grég., qui donne : *diforc'ha* « diviser, partager », (avec un exemple); *diforc'hidiguez* « divisibilité »; *diforc'hidigez a zimizy* « divorce, dissolution entière du mariage »; *diforc'hapl* « divisible »; *diforc'hted*, pl. *ou* « division ». Cela a tout l'air d'archaïsmes, en Léon.

Le dialecte de Vannes fait, au contraire, un grand usage de ce sens général : *diforhein* « distinguer, discerner, trier, séparer, mettre à part » Châl., bas van. *diforc'h* Loth; *difforhein*, *difforh* « distinguer, mettre à part, détacher (des soldats) », *difforh*, m. « distinction, exception », l'A., etc., mais non de l'acception spéciale du léonais, bien que Grég. donne en van. *diforheiñ* « faire de fausses couches », et Troude : *diforc'hein*, v. a. « avorter ».

L'origine de cette famille est **dis-furcare*, cf. lat. *bifurcus*; ital., *biforcarsi* « bifurquer ». Le *Lexique* voit dans le léon. *diforc'h* « avortement », un « euphémisme grossier », = « défourchement, violent écartement des jambes », ce qui est peu probable. *Diforc'h-* exprimait aussi en moy.-bret. d'autres séparations fâcheuses, comme *difforch diouch an feiz* « schisme »; *difforchidigaez a dimiziff* « divorce »; c'est cette nuance qui a prévalu en Léon, tandis que le vannetais maintenait l'acception primitive « mettre à part », et admettait même l'idée favorable qui peut en résulter, comme dans le franç. *distinguer* : *un doctor, mestr' er reral, unan diforhét é* « c'est un chien au grand collier », Châl. *ms.*; *hi e zou en difforh ag en hani en dès hi engehented* « she is the choice one of her that bare her ». *Celt. Hexapla*, VI, 9.

3. Grég. donne encore : *diforc'h* «perdre sa forme», van. *diforheiñ* (avec renvoi à «fausse couche»); *diforc'h* «défigurer, contrefait, difforme»; et Gon. : *diforc'h* «difforme, laid, contrefait, défiguré, mal fait»; *diforc'hted*, m. «difformité, laideur, état d'une personne contrefaite». Le *Lexique* assimile ce second *diforc'h* «difforme» au moy.-bret. *difurm*, du franç. *difforme* avec contamination de *diforc'h* «avortement».

Le moy.-bret. avait aussi *difform* «difforme», *Gloss.*, 167, mais ce mot est complètement distinct des deux *diforc'h*. Quant au second de ceux-ci, bien qu'il ait subi l'influence du premier, il en était aussi tout différent.

4. C'est ce que prouve Grég. lui-même; car il a aussi *diforgea* «défigurer», van. *diforgeiñ;* et *diforch* «contrefait; malicieux»; «difforme», van. id.; *diforchted* «difformité», et van. *diforget* «défiguré». Pel. donne *difforch* «vilain, mal-bâti, mal-otru», en ajoutant qu'«il est peu en usage»; R[el] *ms. : difforch*, par *ch* français «mal fait, mal bâti, vilain, malotru»; Troude : *diforch*, *diforj* «laid, difforme (parl. des personnes)»; «déformé (parl. des objets, comme les chapeaux, etc.)». M. F. Vallée m'apprend qu'on dit *marc'h diforch* «cheval qui n'a pas une jolie forme»; *labour diforch* «travail mal réussi».

En van., on trouve : *diforge* «difforme, rebours, mal bâti» Châl., *diforch'* «(homme) contrefait; rebours»; *ho diforch* «(voilà un habit qui) vous engonce trop»; *difforchet* «défiguré»; *difforchetet é* «qu'il est défiguré», Ch. *ms.; difforge* «informe; contrefait, disgracié (*à gorff* ou *à isspritt* de corps ou d'esprit); malotru, impertinent; impertinemment»; *diforge* «difforme; maniéré»; *geste difforge* «contorsion», *guir difforge* «barbarisme», *deviss difforge* «coq-à-l'âne»; *diforgein* «défigurer; difformer, rendre ou être difforme»; *diforgeadur*, m. «difformité»; *difforgeadur* «impertinence» l'A.

Pel. regarde *difforch* comme corrompu de *diforc'h* «avortement», ce qui n'a rien de convaincant. Cependant la même association d'idées a produit un effet inverse dans Châl. *ms.*, qui traduit «avortement» : *difforch' ur c'hrouadur;* «avorter» : *difforgein;* «avorton» : *un dra difforch'*. Cette dernière expression veut dire en réalité : «une chose difforme».

5. Grég. donne comme suranné *forh* «forme, figure», qu'il a sans doute extrait de son van. *diforheiñ* «perdre sa forme».

Troude donne aussi comme «ancien» *forch*, s. m. «forme, figure extérieure». Cependant Milin a changé l'indication du genre de ce nom, et ajouté : «mine, façon, composition, contenance, maintien, manière, travail, cérémonie, règle, modèle».

M. Vallée m'en a fourni cet exemple. *ar bern kolo a zo ganeomp war e forch* «nous sommes en train de confectionner le tas de paille, de lui donner sa forme». C'est donc un mot réel, identique au moy.-bret. *forg* «forge», mais influencé, pour le sens, par *disorj, disorch*, qui en est composé. Il en est de même du verbe employé dans *ne lar netra a sort' a forch* «il ne dit rien à propos» Ch. *ms.* v. *discourir*, litt. «rien de ce qui convient» (*disorch* signifiant «qui ne convient pas»). Mil. *ms.* a: *forcha* v. a. «façonner, former, figurer, faire, forger, travailler, régler, modeler»; M. Vallée m'a appris que ce verbe est usité en Léon au sens de «conformer, donner sa disposition, sa forme». C'est le moy. bret. *for giaff* «fabriquer, créer».

6. *Disforget, disorj* est proprement «mal forgé»; pour l'emploi péjoratif de *di-*, on peut comparer tréc. *tud dirañkoñt* «gens de mauvaise rencontre, qu'il ne fait pas bon rencontrer au coin d'un bois»; van. *digours* «contretemps» Châl., «fin de non-recevoir», *me faïet en dés guet un digours* «il m'a payé d'une fin de non-recevoir» Ch. *ms.*, voir n° XVIII, 7; *digueniguein* «mésoffrir» l'A., *Suppl.*, etc.

7. Mil. *ms.* donne: *disoc'h, disoc'het*, «débraillé, effaré, défait»; *en den disoc'h* ou *disoc'het eo* «c'est un homme sans tournure et débraillé» (Île de Batz); *disoc'her* (Î. de B.) «un défaiseur si l'on pouvait le dire»; *disoc'ha* «tirer, arracher, allonger», *disoc'het* adj. «qui n'a pas de ventre, qui est tout en longueur, en parlant d'un homme; mince, long et en désordre, mal habillé». On dit en bas Léon *disoc'h* «difforme, mal arrangé» (Vallée).

Phonétiquement, ces mots ne concordent ni avec *disorc'h*, ni avec *disorch*. Il est possible qu'ils contiennent le même élément que *taul-foc'h* «bourrade», variante de *taul-focq*, *taul-feucq*, de *taul-peucq* Gr., etc., voir *Rev. celt.*, XIV, 278, 279; *Gloss.*, 472; cf. *peuka* «bourrer», *peuk*, *taol peuk*, *bleukad* m. «bourrade, coup de pointe» Moal. M. Kluge, *Etym. Wörterb. der deutschen Spr.*, 5ᵉ éd., suppose dans l'allem. *pochen* une onomatopée germanique *puk*, *buhh*.

8. *Eur Vari forc'h* «une femme sans ordre, une souillon» Trd., se rattache directement à *forc'h* «fourche», cf. en bas Tréguier *gwisket evel eur forc'h* (fille) «habillée comme une fourche» (Vallée).

XVII. *Divelfet, skeulf, disguelc'hi, dic'holc'het.*

1. «*Divelfet* (Î. de Batz) disparu, hors de la vue, perdu». Cette note de Mil. *ms.* n'est accompagnée d'aucune explication étymo-

logique; il n'y a pas à s'en plaindre, c'est une garantie de plus de l'exactitude du renseignement. Mais l'orthographe bretonne de Le Gonidec, que Milin suivait malgré son aversion pour cet auteur, phonétique pour tout le reste, ne l'est pas en ce qui concerne le son *v* : quand celui-ci vient de (*g*)*u*, (*g*)*w*, elle l'écrit *w* (cf. n° XII, 11). La graphie *divelfet* exclut donc l'explication du mot par *di*+*guel-*.

Il n'y a pourtant rien de plus naturel ici que la comparaison du léon. *guelet* « voir », tréc. *gwelet*. D'après ce qu'on a vu plus haut (n° XIV, 4, 5) sur *disolfi* = *disgwalc'hi*, *divelfet* peut représenter un ancien **diwelc'het*, cf. la vieille glose *guelch* « aspectum », gall. mod. *gwylch* « apparence », etc., *Notes d'étym.*, 72.

Pel. a précisément *digwelc'hi* « examiner ». Mais c'est là, d'après lui, le sens figuré d'un verbe qu'il traduit d'abord « laver, rincer », et qu'il n'écrit qu'une fois (à l'article *gwalc'h*). R[d] *ms.* porte : *gwalch* « lavage ou lavoir »; *gwalchi* « laver, purifier par l'eau »; *disguelc'hi* « relaver, repasser à l'eau »; *disguelchet gat an tan.* Cette dernière expression, non traduite, veut dire littéralement « relaver avec le feu, repasser par le feu ». C'est une variante de *disolfi*, *disgwalc'hi*. La forme donnée par Pel., nécessairement inexacte, doit se corriger, non en **diwelc'hi*, mais en *disgwelc'hi*. Le sens d'« examiner » ne dérive pas ici d'« inspecter », mais d'« éprouver, mettre à l'épreuve ». Il est possible que le préfixe vienne de *do-s-* : cf. gall. *dyolchi* « rincer », auquel peut répondre le verbe van. dans *dic'holc'het é en doüar guet er glaü* « l'eau a emporté toute la graisse de cette terre » Ch. *ms.*, v. *graisse*.

2. *Guelf* m. « gueule, bouche », donné par Troude comme suranné, je ne sais d'après quelle source, doit être une variante du moy.-br. *guefl*, mod. *gueol* Maun., *gueaul* pl. *you* « gueule », *guéol* « grande bouche » Gr., *géôl* m. pl. *iou* « gueule » Gon., *geol* Trd., *gueol* Ch. *ms.*, d'où *guéaulad* pl. *ou* « gueulée » Gr., *géôliad*, *géoliad*, *géôlhad* (*lh* mouillé) m. Gon.[1], *gueolat* Ch. *ms.*, *geolad*, « goulée » Trd., cf. *Gloss.*, 296, et (pour la métathèse), 647, 648. Le sens s'oppose à un rapprochement avec *divelfet*.

3. Un autre rapport qui se présente est celui de *skeulf* « (yeux) effarés », *skelfa* « regarder avec frayeur », en Cornouaille, selon

[1] *Géôl*, *géôlhad*, *géoliad* sont dans la seconde édition seulement du dict. bret.-fr., où ils ont dû être ajoutés par H. de la Villemarqué. Le dict. franç.-bret. a *géôl*, *géôliad*, *géoliad*, avec un exemple du premier visiblement emprunté à Grég.; Le Gon. n'a pas employé le mot au passage correspondant de sa *Bibl* (*Juges*, XIV, 8). Bien que M. du Rusquec donne aussi *geol*, *géoliad*, on peut se demander si l'initiale *ge-* n'est pas due à une mauvaise interprétation de l'ancien *gue-*, où l'*u* a été prononcé.

Trd., *skoelf* «hagard» *Suppl. aux dict. bret.*, 87, *scuelfed* «effaré» 82, en haut Léon *skoelfet*, à Morlaix id., «(yeux) hagards, (gens) effarés» (Vallée), qui proviendrait de **s-guelc'h*, comme le moy.-bret. *An sculcher*, *Gloss.* 619? Pour le vocalisme, cf. *skoerj* et *skerj*, *skerch* adj. et adv. «hagard, effronté, effrontément, avec trouble, crainte, frayeur, épouvanté, effrayé» Mil. *ms.*, voir *Gloss.*, 613, et *Rev. celt.*, XIX, 199, 209. Mais cette explication est loin de s'imposer. Le *Suppl.* de Roudaut donne *scalf* à côté de *scuelf* «(yeux) étincelants de fureur», p. 83, ce qui ne semble pas ancien; Moal n'a que *skeulf*, p. 251. Troude cite de *skelfa* une variante *skelta*, qui suggérerait à l'origine *skel-* «écarquiller, écarter», cf. *σκέλος*? Mais ceci peut être le résultat de quelque analogie récente.

XVIII. *Dyscurlu*, *discrab*, *discuez*, *digouvia*, *digoc'hen*, *diskraf*.

1. La mutation faible n'a de raison d'être, après *dis-*, que l'influence analogique de *di-*

Nous avons vu qu'en moy.-bret. elle ne se montre que devant *gw-*. L'initiale *gw-* est, d'ailleurs, dans un cas particulier: sa mutation *w* est l'ancienne forme radicale, dont *gw-* est un renforcement initial, relativement récent. *Dizolo*, *disolo* peut être formé directement de *dis-* et de l'ancien **wolo*, devenu ensuite *g(w)olo*.

2. En bret. moderne, comme nous l'avons vu, l'affaiblissement se montre après *dis-* pour *g*, mais il n'est point constant; on trouve aussi *dis-gw-*, peut-être par l'influence de *dis-g-*.

Il arrive même que le *g* se renforce en *k*: *disscreinnein*, *disscrunien* «égrener» l'A. (n° XIV, 8).

3. Le moy.-bret. *dyscurlu* «fétide, en décomposition», vient de *grullu*, qui «en Cornw. est du bled noirci interieurement que lon dit en françois bled foudré v: *et du*» R[el] *ms.*; celui-ci tient à l'argot franç. *grelu* «blé», *Rev. celt.*, XV, 336, *Gloss.*, 178, 296. J'ai soupçonné ici un représentant de *dos-*, parce que le sens n'a rien de négatif; mais ce composé devant être relativement récent, il est préférable d'y voir la particule *dis-*, avec le même emploi que dans *dizec'h* «desséché» Gon., Trd., *dizeac'h Trub.* 47, etc.

4. Le *k* reste intact. On trouve quelques indications contraires chez Pel. et R[el] *ms.*, mais elles ont été inspirées par l'orthographe galloise:

Disglairia ou *discleria* «déclarer», gall. *disgleirio* Pel., *disclerria*, *discleria*, *disglairia*, R[el] *ms.*;

Disgrab «anémone; démangeaison, grattelle; manière de saluer

d'un paysan, qui se gratte la tête d'une main, après l'avoir découverte de l'autre» Pel.; *disgrab*, avec la dernière de ces explications, puis la première; la seconde est restée au bout de la plume de l'auteur, mais on voit qu'il a laissé de la place pour la mettre avant les autres; *disgraba* «gratter» Pel.; *discrab*, *discrabérez*, *discrabadur* «action de gratter», *discrabat* «gratter, parlant des poules, des chats et des chiens», *scrabat an douar* id. Gr., *disscrabellatt* «gratter, parl. des chiens», *disscrabêlladurr* «action de gratter» l'A., etc., cf. *Gloss.*, 614;

Disgregui, *discregui* «démordre, décrocher, lâcher prise» R[d] *ms.*, le mot manque chez Pel.

Pel. écrit *disgulia* ou *disculia* «montrer, déclarer, expliquer», parce qu'il rapproche ce mot du gall. *cûl* «maigre», ce qui, d'ailleurs, est fort peu admissible, cf. *Gloss.*, 178; R[d] *ms.* a *disgulia*, *disculia*, *discull* «déceler, déclarer».

5. Ni Pel. ni R[d] *ms.* n'ont de forme comme *disguezet* «montré», *disguezer* «on montre» qu'on trouve très rarement en moy.-bret., *Gloss.* 152. Il est possible que ce soient des fautes d'impression pour *disquez-*, cf. *disquezas* «il montra», Nl. 39. En tout cas, cela ne peut appuyer l'hypothèse d'un changement de *dis-k-* en *dis-g-* : la variante fréquente *descuez* «montrer», aujourd'hui *deskeuz* «il montre», à Braspartz, confirmée par le gall. *dysgwyddo* «démontrer», prouve que la particule initiale est *do-*. Je m'en tiens donc à l'analyse **do-skei-*, cf. v. irl. *scíam* «beauté», v. h. a. *scînan* «briller, se montrer», etc., *Rev. celt.*, XIX, 199.

L'explication du *Lexique*, par *dis-* et moy.-bret. *goez* «vue» (ou plutôt «forme»), ne rend compte ni de *des-*, ni du *k* presque constant; on peut objecter aussi l'absence de variantes sans gutturale, sauf en cornique; cf. n° XIV, 1, 5; *Rev. celt.*, XXIII, 259.

6. On trouvera des exemples de l'alternance de *di-* et *dis-* devant des gutturales, *Gloss.*, 156, 157, 177, 178. En voici quelques autres :

Van. *diguh* «(cœur) franc», moy.-br. *dyscus*, *Rev. celt.*, XIX, 199; *digargue*, *disscargue* m. «décharge», *digarguein* «décharger», *disscarguein* «décharger un homme réputé criminel», *digargour*, *disscargour* «déchargeur» l'A., *digarg* «assouvir» (leur rage) *Choæs* 67; *digrissquein* «décroître» l'A., *discresquein* Ch. *ms.*;

Dicouantis, *digoantis* «cruel», *dizcoantys* «(lieu) obscur» Nl. (*Dict. étym.*);

Van. *digampeiñ*, *discampeiñ*, léon. *discampa* «décamper»; *digoëffa*, *discoëffa*, van. *digoëffeiñ* «décoiffer»; *digonteiñ*, léon. *discounta* «décompter, déduire»; *digordennein*, léon. *disqordenna* «décorder», Gr.;

Digaloun « sans cœur; découragement » Gr., tréc. et gall. *digalon* « sans cœur »; *diskalon kaer* « bien découragé », *Kroaz ar Vretoned*, 4 mai 1902, p. 1, col. 2; *discalonnein* « décourager » Châl. *ms.*;

Digemenn, *diskemenn* « décommander » Trd., *disqemenn*, van. *-nneiñ* « contremander » Gr.;

Diglosa, *disclosa*, van. *digloseiñ* « déclore » Gr., *diglosa* « écosser » Trd., « se dit à l'île de Batz dans le sens de *skigna* » [répandre, éparpiller], « ailleurs... *diglosa patates* éplucher des pommes de terre » Mil. *ms.*, moy.-br. *diglocet* « (fève) écossée », *Gloss.*, 167;

Van. *digouyeiñ*, léon. *digouffya*, *discouvya*, *discouffya*, « déconvier, congédier honnêtement », Gr.; *digouvia*, v. a., « renvoyer, éloigner, révoquer une invitation », *digoufia*, « congédier, renvoyer »; « désinviter, inviter à s'en aller, à se retirer », *mezuz eo beza digoufiet euz a douez tud vad*, « il est honteux d'être invité à s'en aller du milieu de braves et bonnes gens »; *digouvi*, s. m., pl. *ou*, « renvoi, congé, rappel d'une invitation, éloignement », *digoufi* id. Mil. *ms.*; van. *digouviein* « déprier, rebuter » Châl.;

Digonfortt, « inconsolable » l'A., *digoñfort*, Trd., *digonfort*, *disconfort*, van. *disconfort* Gr.; van. *digonforteiñ*, *disconforteiñ* « désoler », Gr.; van. *digonsol*, « inconsolable, abattu », *Voyage mist.*, 155, léon. *disconsol*, *digonsolapl*, Gr.;

Digoc'hen, « sans écorce », Milin a barré cette explication de Troude; il a laissé la suivante : « se dit... d'un ciel sans nuage », et ajouté : « et parfois aussi des yeux pour marquer qu'ils sont clairvoyants : *Doue a zo digoc'hen he zaoulagad a wel enn amc'houlou evel er sklerijen* » (Dieu, dont les yeux sont clairs, voit dans les ténèbres comme dans la lumière); « plusieurs disent *diskoc'hen*, *an noz a ioa digoc'hen* ou *diskoc'hen* la nuit était sereine et sans nuage ». Il dit aussi que *diskoc'hen* et *digoc'hen* s'emploient indifféremment en Léon, et ajoute à l'art. *digoc'henna* de Trd.: « tirer le voile qui couvre les yeux... au physique et au moral »; Gr. a *digoc'henna* « dégrossir » (un bois, un marbre, etc.);

Digraf, adj. « (homme) qui n'a pas d'ordre dans ses affaires », Trd., *diskraf*, « qui tient à peine cousu », Mil. *ms.*;

Moy.-br. *digrougraff* « dépendre », mod. *discrouga*, Gr., *diskrouga*, Trd.; *diskrouger* « dépendeur », *diskrouger anduill* « dépendeur d'andouilles, un homme grand, mal bâti, à long cou », Mil. *ms.*;

Digroguein « démordre » l'A.; *discregui*, van. *discrogueiñ*, Gr.; *diskrog eo ar c'hrok* « il n'y a rien au croc », *diskrog ha laosk eo war he drantell* « il tient à peine sur ses jambes », Mil. *ms.*;

Diguempenn « indisciplinable, impoli, malotru; qui est sans ordre », Gr., *digempenn* « malpropre, mal habillé, impoli; (bois) raboteux », Trd.; *diskempenn* en haut Léon, *digempen* en bas Léon et Plougastel, *er c'hrek diskempenn eo* « c'est une femme sale et sans ordre », Mil. *ms.*; *diskempen* « (péché) odieux » *Trub.* 225,

-penn «(se tenir) de façon inconvenante» 231 ; van. *digampeen* «raboteux, âpre, pervers, méchant» Châl., etc.

7. Il y a pourtant beaucoup de cas où l'une des deux variantes manque ; c'est le plus souvent celle en *dis-*. On dit, par exemple, toujours en pet. Trég. *digrèvañ unan benak* «tirer les cheveux à quelqu'un», *digrèvet* «échevelé» ; *ne ket digoulzet* «il n'est pas trop tard encore» ; *eun dén digoulzet dë vale* «celui qui se promène à une heure indue», cf. *ne voa quet digoulset* «ce n'était pas trop tard», *B. sant Gen.*, 27, etc., et n° XVI, 6.

XIX. *Diskada*, bievr, bouer.

1. La traduction anglaise (par Williams) du vocabulaire breton du P. Maunoir, insérée dans l'*Archæologia Britannica* de Lhuyd, Oxford, 1707, porte (p. 201) : «*Disquda*, to put off hatred». Mais le texte est : «*discuda*, defaire une haie». L'interprète a pris ce dernier mot pour «haine» ! Il est coutumier de pareilles bévues, cf. *Gloss.*, XVIII.

2. Bullet, dans son *Dictionnaire celtique* (Dijon, 1754), explique *dicuda* (pour *discuda*, faute d'impression que l'ordre alphabétique permet de corriger) «couper une haye», en ajoutant : «*cud* signifie donc haye». La conséquence n'est pas rigoureuse : d'après ce que nous avons vu, on pourrait poser encore **scud* ou **gud*.

3. Le P. Grégoire a : «couper une haïe», *discuda*, part. *discudet* ; Le Gonidec : «couper ou arracher une haie», *diskuda* ; Troude : *diskuda*, v. a. en Cornouaille «couper une haie».

Que de fois l'historien de la langue est forcé de se contenter de témoignages moins nombreux, ou de moindre qualité ! Cependant, sa défiance naturelle étant éveillée ici par le silence de tout autre document, il constatera d'abord que Le Gon. n'a donné au verbe en question qu'un certificat de complaisance, car dans son autre dictionnaire (breton-français), il avait déclaré ne le connaître que par le P. Grégoire.

4. Troude avait omis *diskuda* dans ses deux premiers dictionnaires (français-bretons) ; ne l'aurait-il pas pris ensuite à Le Gon. (ou à Grég.), en le nationalisant cornouaillais par manière d'acquit, pour la simple raison qu'il ne le connaissait pas en Léon ? On peut voir, *Rev. celt.*, XV, 365, un cas où Troude a enrichi

d'office le dialecte de Vannes, par suite d'un raisonnement de même force. Mais la finale de *diskuda* ne permettait pas de l'attribuer au vannetais.

5. Grég. a énuméré, dans sa Préface, les ouvrages dont il s'est servi et dont plusieurs ont péri depuis; mais le plan de son dictionnaire ne comprend pas l'indication de la source pour chaque mot qu'il ne connaissait point par lui-même. Il se contente de distinguer sous le nom d'*alias*, ou mots d'autrefois, ceux qu'il a tirés de documents anciens, avec d'autres qui sont réellement gallois ou qui n'ont eu d'existence que dans ses rêves d'étymologiste sans critique. Par un accident qui, d'ailleurs, n'est pas très fréquent, il arrive que certains *alias* ne sont pas signalés comme tels. Cf. *Gloss.*, XI-XXIV.

Parmi ses sources appartenant au XVII[e] siècle, se trouvent le *Nomenclator*, dont un exemplaire, peut-être unique, existe à la Bibliothèque nationale, et le livre du P. Maunoir, qui est un peu moins rare. Les termes qu'il leur a empruntés font partie de sa nomenclature courante, et non de ses *alias*.

6. Pour nous rendre compte de la façon dont il a utilisé le *Nomenclator*, étudions ses deux articles *biévre* et *castor* (cf. *Rev. celt.*, XIV, 317):

« biévre, animal amphibie, qui est une espèce de Castor. *Byeuzr.* p. *byeuzred. avancq.* p. *avancqed.* » — « castor, animal amphibie. *Byeuzr. avancq.* voyez biévre. »

Il a pensé à une prononciation *bieuzr*, sans quoi il aurait ajouté quelque explication, comme à l'art. *frere* : « *Breuzr.* p. *breuzdeur.* (le *z* dans ce mot ne se prononce pas, mais il s'écrit, pour prononcer plus longue la syllabe...) »; cf. v. *tremblement*, *frisson*. En réalité, le *z* de *breuzr* est un archaïsme graphique, et celui de *breuzdeur*, une fantaisie étymologique; du moins, nous sommes mis en garde contre une lecture littérale. L'auteur nous eût de même prévenus charitablement, s'il avait su que *byeuzr* est une cacographie; ou plutôt il l'eût lui-même rectifiée en *bievr*.

Il n'y a, en effet, aucune bonne raison d'admettre la réalité de cette forme *byeuzr*. Grég. l'a prise telle quelle au *Nom.*, p. 45, où elle traduit « fiber, canis ponticus » et le franç. « bieure ». Mais comme on trouve, pages 28 et 47 du même ouvrage, le nom de la chèvre écrit *gauzr*, qu'il faut certainement prononcer *gavr* ou *gafr*, on doit de même regarder *byeuzr* comme représentant *bievr* ou *biefr*, emprunt au franç. *bièvre*. Il y a là de simples fautes d'impression; si le mot avait été répété, il paraîtrait aussi sous sa forme régulière, **bieufr*, comme on lit *gaufric*, *gaufr bihan*

« chevrette », p. 31, cf. *leufr* « livre », 1, 2, plur. *leufrou*, 131, *queufren*, « partie », 2, *leufran* « lévrier » 30, etc.

Ni Pel., ni Le Gon., n'ont ce mot; Troude ne le donne que dans son dictionnaire bret.-franç. : « *Bieuzr*, s. m., Bièvre, castor, animaux; pl. *ed* »; p. 734, il le fait prononcer en une syllabe et rimer (seul) en *euzr*. Tout ceci provient du P. Grég.

Bieuzr est donné aussi avec trop de confiance dans la *Grammatica celtica*, 2[e] éd. 1075; dans les *Origines indo-européennes* de Pictet, 2[e] édit., I, 558, et même regardé comme celtique, *Urkelt. Sprachsch.*, 167. La forme réelle *bievr*, ou *biefr*, a une diphtongue clairement française[1].

Quoique ce cas malheureux soit exceptionnel, il suffit à prouver que Grégoire ne s'est pas toujours servi de ses sources modernes avec une critique suffisante, et qu'il était homme à se laisser induire en erreur par des fautes d'impression.

C'est ce qui lui est arrivé, je crois, pour le *discuda* du P .Maunoir.

7. Chez celui-ci, le mot n'est pas à son ordre alphabétique, mais après les initiales *disp-*. C'est ce qui a suggéré à Williams la lecture *disquda*; correction insuffisante, l'auteur écrivant ailleurs cette syllabe avec un *c*, par exemple dans *disculia*. Il faut donc que *d* ait remplacé accidentellement une voyelle. Cette voyelle était, soit *e*, soit plutôt *ae*. Cela donne *disquaea*, qui n'a, d'ailleurs, rien de surprenant : c'est le contraire de *quaea* « faire une haie », que le P. Maun. a également.

8. Ce *disquaea* est, du reste, connu et admis de tous, même des auteurs qui en ont accepté la variante indue.

Williams fait suivre *disquda* de cet article : « *Disqueaff*, To break down a hedge. Quill. » C'est sans doute le Catholicon *c*, publié aux frais d'Yves Quillevere.

Le P. Grég., avant « Couper une haie. *Discuda*. pr. *discudet* », a ceci : « Faire quelque passage dans une haie, la degarnir mal-à-propos dans quelque endroit. *Disqaëa*. pr. *disqaeët*. Van. *disquæëiñ*. *disqæat* ppr. *et* ». Il semble ainsi introduire une nuance entre les synonymes *disqaëa* et *discuda*.

Troude a les trois articles : *diskaea*; *diskeat*, *diskeiat*; *diskuda*.

On peut voir, *Épenthèse des liquides*, p. 6, 7 (§ 5), d'autres exemples de cet esprit par trop conciliant, qui fait admettre pêle-mêle le vrai et le faux en lexicographie, même lorsqu'il s'agit

[1] Bien qu'il n'en soit pas de même du v. bret. *beuer* gl. fiber, découvert par M. Stokes (*Academy*, 17 janv. 1891, p. 64, col. 3) = cornique *befer*, je doute que ceci reproduise un celtique **bebros* : ce peut être un emprunt germanique, qui n'a pas pénétré en gallois.

d'expressions relativement faciles à vérifier, ayant trait à des idées tout à fait familières au peuple.

Les plus accommodants, ce sont les plus habiles,

je veux dire les plus expéditifs; mais que leur succession scientifique est lourde, et pénible à liquider!

XX. *Digounna; chas, chach, dichassour, chassal, chasseal, forcas, fourgaçz; chajeu; kiozen; mil-gast; cantmil dify; henvel-mil, sakre mil; milendall; koun, dourgoun, kikoun; kiesa, kieza; kounnar, digounnar.*

1. Mil. *ms.* donne *digounna* v. n. «avoir une faim canine, être dévoré par la faim». L'étymologie suggérée par la première explication est juste : le mot dérive de *koun*, ancien pluriel de *ki* «chien», qui a été supplanté par *chas*. Voir § 16, 19.

2. Le moy.-bret. avait *con* (*coun*, *quon*), et *chacc*, *chacç* (*Gloss.* 103); ce dernier ne se trouve que deux fois, dont l'une N., 290, avec le sens originaire de «meute». Cf. *Rev. celt.*, VI, 411, où l'expression trécoroise *chass-de-Dieu* «suisse, bedeau, massier» serait mieux écrite *chas-dë-Dië* (ce dernier mot en deux syllabes; l'accent tonique du composé est sur l'*i*).

Le *Nomenclator* n'a que le plur. *chaçc* (p. 30), et Maun. que *chas*.

R[el] *ms.* a : *ki* pl. *chass; kidour* «loutre, chien d'eau»; il donne *coun* «chiens» comme inusité, mais ajoute : *dourgoun* «chien d'eau, loutre»; *dourgoun* «petit enfant trapu ou noué»; et par ailleurs *dourghi* «loutre, chien d'eau»; *dourgoun* «homme inhumain, cruel, dur et violent».

Pel. dit s. v. *ki*, que *chass* est «plus usité et abusif» à la place du plur. «ancien, véritable et moins usité» *coûn;* v. *coun*, qu'il l'a entendu seulement dans *bara-coun* «pain des chiens», et comme singulier dans *dour-goun* «loutre» «au lieu duquel on dit plus souvent *ki doûr*»; il donne *dourghi* et *ki-doûr* «chien d'eau, loutre», ajoutant que «*dourgoun*, qui devroit être le pluriel se dit seulement au singulier»; cependant on lit à l'article *dourghi* «loutre» : «quelques-uns disent *ki-dour*... Le plur. est *Dourgoun*, de *Dour*, de *Ki* et *Coun*. On donne ce nom à un homme inhumain, cruel, dur et violent».

Grég. donne : «Chien... *Qy*. p. *chacz*, *qun*, *qon*. (*qon*... n'a plus d'usage que pour dire, *bara-qon*, pain pour les chiens... *dour-gon*, loutre ou chien d'eau; et dans quelque chanson, comme : *deut da vellet coantâ lozn èn deus bet boëd ar c'hon.*)» — «Chien d'eau douce, loutre. *Dourgon*. p. *dourgoned*. *dourgy*. p. *dour-*

chaçz. qydour. p. *chaçz-dour.* Van. *qy-déür.* p. *chaçz-déür.* » Le fragment de chanson cité par Grég. veut dire littéralement « venez voir quelle jolie bête a eu la nourriture des chiens »; il peut remonter au moy.-bret., cf. *Rev. celt.*, XVI, 175. L'application exacte du passage est, d'ailleurs, loin d'être claire; on pourrait entendre aussi « venez voir quelle jolie bête a eue le pendard », cf. § 3.

Le Catholicon *a* et *b* porte *dourqui*, *dourgon* « loutre ». J'ai regardé ce dernier mot comme un pluriel; il est bien possible qu'il ne le soit que par la forme, car ce n'est pas l'habitude du Catholicon de faire suivre un mot breton de son pluriel.

3. Le Gon. ajoute à *bara kounn* « pain des chiens », l'expression injurieuse *boéd ar c'hounn!* (puisses-tu devenir) la pâture des chiens! Cf. Sauvé, *Rev. celt.*, V, 187.

Cf. encore *fanulgon*, matricaire, à l'île de Batz, Trd, = fenouil de chiens, *Gloss.* 233.

Troude explique *kikoun* m. « nom ironique donné aux peaussiers, aux pelletiers » par *kik koun* « chair de chiens », sur quoi Mil. *ms.* remarque : « c'est aussi bien : chien des chiens, *ki-koun* »; la première interprétation est la plus vraisemblable, **kik koun* serait formé exactement comme *kik moc'h* lard, = « viande de porcs ».

4. Le van. ne montre aucune trace de *con*. Châl. donne *chasse* « chiens », *chass'deure* « loutres »; Châl. *ms. chass*, *chass'*; l'A. *chasse*, *chasse-deure*. On lit *chas Choæs* 191; *châss Guerz. Guill.* 44, *Vocab.*, 1846, p. 22; *châs Hist. sant.* 1896, p. 53; *chaj En Est*, 1897, p. 38, etc. *Chaj* vient de *chach*, plus usité, tiré lui-même de *chas* [1] par assimilation; cf. *chache* m. « chasse » (t. de marine), *chachein* « donner la chasse à (un vaisseau) », *chache-peurerion* m. « chasse-coquin ou chasse-gueux » l'A.

5. Un équivalent français de ces deux mots est « chasse chien », selon Châl. *ms.* après avoir expliqué « bastonnier » par *un deen a zougu' ur vah en un Ilis* (un homme qui porte un bâton dans une église), il ajoute : *dichassour*, ce qui revient au même (= **échienneur*).

6. *Chas-si* « chenil », *Barz. Br.* 176 (en coruou.), *châsi* m. pl. *ez*, H. V. dans les dict. de Gon., avec explication par *ti* « maison », a tout l'air d'une imitation artificielle du gall. *cyndy*.

[1] De même *er chajeu* la traverse du tisserand, *En Est* 60, plur. de **chaj* = *châss* « terme de tissage, traverse soutenue par des barres où s'engrave le peigne et servant à frapper la duite qui traverse la chaîne pour le tissu », Dottin, *Gloss. des parlers du Bas-Maine.*

7. Ch. *ms.* donne *chassal lounet* « chasser aux bêtes », *chassein clugeri* « chasser les perdrix », *chassal* « chasser, mettre dehors »; on lit *chasséeign Hist. a vuhe J.-C.*, 1818, p. 194. Ce verbe ne paraît en moy.-bret. que dans les *Nouelou : chasseal* « expulser », part. *chacceet;* il est probable que *chacc* « deboutter » *Cb* doit se lire *carc*, cf. *Gloss.* 90, du v. fr. *casser*, variante de *chasser* (Loth, *M. lat.*, 145.)

8. Le v. bret. *forcas* gl. fugere, lisez figere (cervos), autre découverte de M. Stokes (*Academy*, 2 oct. 1886, p. 228, col. 2), doit être composé de ce mot avec le v. franç. *for-* (lat. *foris*), et avoir un sens voisin du lat. *agitare*. L'*s* n'est pas surprenant à cette époque (IXᵉ ou Xᵉ siècle) où *c* représentait le son *k* en toute situation. A défaut du bret. moy., nous pouvons comparer le moderne *fourgaçz* « agitation », *fourgaçzi* « agiter » Gr., déjà expliqué de la même façon, *Epenth.*, 29, 30. Les rapprochements indiqués pour *fourgas* dans le *Lexique* sont loin d'avoir la même vraisemblance.

9. Le *Catholicon* ne donne pas le pluriel de *quiic* « petit chien »; Grég. a *qyicq* pl. *chaçzigou;* et au fém. *qyesicq*, pl. *qyesedigou.*

10. Sur le v. br. *cunnaret* « rage », moy.-br. *connar, conar*, mod. *kounar, konar*, on peut voir *Gloss.*, 545, 546. De là *ar gounnicq* « nargue » Gr., cf. *Notes d'étym.* 96.

Les mots *kounherz* m. pl. *ou* « chasse avec des chiens », *kounherzel* « chasser, giboyer », part. *kounharzet* (Léon), *kouner, kounner* « giboyeur, grand chasseur », que H. de la Vill. a ajoutés aux deux dictionnaires de Le Gon., sont de pures illusions, produites par des étymologies fausses et par la réminiscence du moy.-bret. *guinhezr* « veneur ». Dans le dict. franç.-bret., l'auteur n'avait donné *kounherz* que comme ancien, c'est-à-dire comme l'ancêtre supposé de *chás-herz* « non usité », dont serait venue « par abus » la forme réelle *chásé. Kouner*, puis *kounner*, est aussi représenté comme devenu « par abus » *gwiner, gwénaer.*

11. La désuétude qui a atteint *con, koun* « chiens », et partiellement aussi *koun* « mémoire » tient peut-être à une homonymie fâcheuse, cf. Κρυπτάδια, III, 271, 272.

Le langage des environs du bourg de Batz (Loire-Inférieure), a remplacé *kon* et *chas* par *kihicir*, par imitation du nom des chats; voir *Ztschr. f. celt. Philol.*, I, 235.

12. On dit en haut Léon : *eur c'hi eo war al labour* « (c'est un chien au travail); il travaille ferme »; *ne ket ki* « il n'est pas bon

travailleur» (ce qui fait contraste avec l'expression du petit Tréguier *val 'vel eur c'hi*, voir VI, 4). De là *kia oc'h al labour* «être dur au travail» Mil. *ms.*, etc., voir *Gloss.* 554.

13. Châl. *ms.* donne *quiés* «chienne», pl. *guïezi*, *guïezet*, cf. *Gloss.* 385. Une forme plus inattendue est *ar guiozen*, qui est employée au singulier, de même que *eur guiez*, dans les *Fables* de Goësbriand, Morlaix, 1836, p. 9. Moal a le plur. *kiezenned*, moins irrégulier; mais M. Vallée m'apprend qu'en haut Léon on prononce *kiozenned*. Le tréc. *melon* jaune de *melen*, *Gloss.* 491, n'offre qu'un terme de comparaison assez éloigné. Plus isolée encore est la variante *-us* pour ce même suffixe de féminin, dans *peneugus*, mercuriale, plante, Pel., R[d] *ms.*, = *pennegués* f. Gr., *pennégez* Gon., *pennegez*, quelques-uns disent *peneugus* Trd., *pennégez* Liégard, *Flore de Bretagne*, 144, cf. *Gloss.*, 478.

14. L'expression *mil-gast* «double putain» Gr. est-elle identique au gall. *milast*, *miliast* «chienne de chasse», conservant ainsi la trace d'un ancien emploi de *gast* pour «chienne»? Non, malgré l'apparence. *Milgi*, pl. *milgoun* «lévrier», *milgiez* pl. *ed* «levrette», ont été ajoutés par H. de la Villemarqué aux dict. de Le Gon. d'après le gall. *milgi*, pl. *milgwn*. Cette addition est de même nature que celle de *gwadgi* (dict. fr.-bret.), *gwadki* (dict. bret.-fr.), pl. *gwadkoun*, «en Galles *gwaedgi*», «limier», sauf que la langue qui l'a suggérée n'était pas citée. Troude n'a aucun de ces mots dans son premier dict. franç.-bret.; dans le second, il a *milgi*, pl. *milgoun* «lévrier», sans observation, et *milgiez* «levrette», avec l'abréviation «C. p.», qui veut dire (p. XXXII): «Chants populaires de H. de la Villemarqué». C'est peu exact, le *Barz. Br.* n'ayant pas le masc. *milgi*, mais son équivalent réel *ki-red*, p. 176, 177, 182; c'est du moins un indice de la provenance du renseignement. Dans son dict. bret.-fr., Troude regarde *milgi* comme un composé = «mille chiens», «comme pour dire qu'un lévrier en vaut mille à la course», et déclare qu'«on le trouve dans les poésies du VI[e] siècle»; allusion à une autre publication de H. de la Villemarqué, *Les bardes bretons*, *poèmes du VI[e] siècle* (textes gallois). Moal a *milgi* «chien de course», *milgi* pl. *milgoun* «limier» avec une parenthèse («qui vaut mille chiens; nom poétique») montrant qu'il prend ceci au dernier dict. de Troude.

Milgi, mot gallois, n'a rien à faire avec «mille», voir *Urkelt. Spr.*, 213.

Quant à *mil-gast*, son premier élément diffère de celui du gall. *milast*. C'est un composé de *mil* «mille»; cf. en franç. *double p.*, *triple sot; mille-langues* m. «bavard», mot populaire, G. Dele-

salle, bas-Maine *millegoule* «grand bavard», Dottin; voir *Gloss.*, 417. Cf. *me ez cantefy, me az cantdify, me az cantmil dify, sél* «je t'en défie, non pas une fois, mais cent fois» Gr. Moal explique, p. 70, *henvel-mil* «très semblable» par «semblable mille (fois)», cf. *Mém. Soc. Ling.*, X, 328; mais Mil. *ms.* donne *sakre mil eo oc'h he dad* «il est le portrait vivant de son père, il ressemble en tout à son père», ce qui peut faire supposer à l'origine une sorte de juron : **henvel, sakre mil. . . leo oc'h e dad* (suggéré d'abord par l'expression *c'est li tout pácré*, restée en Haut-Maine, etc.?) Dans le centre de la France, dit Jaubert, *sacré-gueux*, s'emploie à tout propos : «Sacré-gueux! que v'là de biaux blés!». Cf. Κρυπτάδια, VI, 56; VIII, 297.

Un autre composé de *mil* est *milendall* m. pl. *ou* «labyrinthe» Mil *ms.*, = *mil hend-dall* «mille chemins aveugles» (sans issue).

15. Mil. *ms.* donne *kieza* «v. n. chienner, faire de petits chiens», qui pourrait dériver d'un pluriel **kiez*, cf. *kelina* «mettre bas, parl. des chiennes, chattes, etc.», de *kelin* plur. de *kolen* «petit d'un quadrupède» (on dit aussi *kolenni* Trd, du sing.; Grég. a *qolenni* et *qelina* «chienner»). *Kieza* peut aussi s'entendre «faire acte de chienne (pleine)», mais la formation paraît isolée.

Kiesa «v. n. courir la chienne, on l'applique aussi aux hommes de mœurs lubriques» Mil. *ms.*, vient du fém. *kiez*, avec une terminaison différente, = *-*ha(g)*; on attendrait en outre la finale du plur. (**kiezeta*). Cf. *Rev. celt.*, XXII, 387.

16. Il est possible que le préfixe de *digounna* vienne de *do-*, et que le mot soit analogue au franç. *alouvi*, de *loup*. Voir § 1, 19.

17. En van., l'A. hésite entre *gonarein* et *conarein* «enrager», mais ses exemples se rapportent à la première forme : *a laqua de onarein* (qui fait enrager), *gonarétt* «forcené», etc. Il donne seulement *gonare* m. pl. *-reu* «rage», *gonaruss* «enrageant». Châl. ne connaît, au contraire, que le vrai radical : *connarein* «enrager», part. *connarét;* et Châl. *ms. connar* «rage», *qui connaret* «chien enragé».

18. Le composé *digonnar* «corne de cerf sauvage», *digounnar* «chasse-rage ou passe-rage» Gr., *digounar* «plante simple, que l'on croit avoir la vertu de guérir de la rage» Pel., a une variante sans *d*, qui paraît seule dans le Nom. : *an igounnar* «mort-aux-chiens» 86, *an igounar, an igonnar* Gr. Cela n'arrive guère qu'à un autre composé de *di-*, désignant également une plante : *an inammen* «bouillon», l. *verbascum, candela regia* Nom. 94, *an jnammen* «bouillon» Gr., *inam* «aron, plante, on se sert de la racine pour

faire de l'empois» R^{d} *ms.*, cf. Pel., *inam* m. «bouillon» (*-gwenn* blanc, molène, *-dû* noir), *inamen* f. (*-wenn*, *-zû*) un pied de cette plante Gon., *inam* «gouet, molène» Trd, *inamen* Mil. *ms.*, de *dinam* pur, sans tache (*Gloss.*, 331, 332).

Des variantes plus isolées encore sont : *nigounar* Pel., cf. *Gloss.*, 446, 447, et *ligounar* «plante qui entre dans le remède contre la rage» R^{d} *ms.*, Pel. Ceci rappelle *n* initial pour *l*, *Gloss.*, 356, et *l* prothétique, *Epenth.*, 49, 50.

R^{d} *ms.* porte : «*digounnar*, *digourach*, qui n'a pas de courage, poltron», ce qui doit être une erreur : *digounnar* pourrait signifier tout au plus «sans fureur, sans colère». L'auteur pensait sans doute au nom de plante, et voulait le laisser sans traduction; il aurait dû, comme il fait en pareil cas, laisser le reste de la ligne en blanc, entre ce mot et *digourach*.

19. Milin a employé *digounnar* autrement, dans *eunn naoun digounnar* «(les damnés souffrent) une faim atroce», *Sonjit er-vad*, 1869, p. 138; ici *di-* a le sens intensif, peut-être sous l'influence de *digounna*.

XXI. *DIC'HAOUI, DIC'HLUDA, DIGLUDA, DIC'HALLOUD, DIC'HEN, DIC'HENED, DIGENED, DIGOUSKET, DIGROSET.*

1. Certaines irrégularités dans le traitement des gutturales après *di-* sont purement orthographiques, surtout en bret. moy. (cf. n° XIII). Il faut y rattacher *dikemmeri* «exercer l'hospitalité dans sa maison», *dikis* «difforme, défiguré», *dikisa* «défigurer, déguiser» Pel., pour lesquels l'auteur cite des formes anciennes. Son explication du premier mot se ressent aussi de ce qu'il veut y voir un composé de *ti* «maison». R^{d} *ms.* écrit mieux *dighemmeret* ou *digemmeret* «accueillir, recevoir», etc., *dighemer mat* «bon accueil, bonne réception», mais il n'a que *dikisa*, *en em dikisa*, et en outre *dikiga* «décharner», à la place où Pel. donne seulement la forme vannetaise exacte *dighighein*. Tous deux ont, à tort, *dikempen* «malpropre, mal en ordre, mal bâti, difforme», sous *kempen*; = *diguempen* «malotru» Gr., etc. (n° XVIII, 6).

2. Pel. écrit *digaoüi* «dédommager», R^{d} *ms.* «*dic'haoui* ou *digaoui*»; *dihaoui* «dédommager, réparer le tort, le mensonge, l'imposture»; *dihaou* «qui ne fait pas tort, qui ne ment pas»; Grég. n'a, avec raison, que *dic'haoui* «dédommager», *dic'haouidiguez* «dédommagement».

3. L'influence française peut expliquer l'hésitation entre *digluda* et *dic'hluda*, *dic'hludenna*, van. *digludenneiñ* «dégluer» Gr.,

et même entre *hem dic'hargadenna* et le van. *him zigargatenneiñ* « s'égosiller » Gr., *um zigargateennein, um zigargusseennein* l'A.

4. La mutation faible du *g* est omise en toute circonstance dans quelques variétés vannetaises, comme en Tréguier celle du *d*. De là *diguellétt* m. « impuissance », *diguelloudéc* « impuissant », *diguêllétt de voutt, diguêllédiguiah, diguêlloudiguiah* f. « impossibilité » l'A., à côté du van. *dihalloud* « impuissant », léon. *dic'halloud, -us, -ecq* id., *dic'halloud, -ez* « impuissance » Gr., cf. *Gloss.*, 167.

5. Sur *digluda* et par abus *dic'hluda* « sortir du juchoir », on peut voir *Notes d'étym.* 44, 45.

Grég. donne *dic'hen* « difforme », *dic'hened* « disgracié de la nature; difformité »; Le Gon. *dic'hén, dic'héned* « sans beauté, laid », *dic'hénédi* « rendre ou devenir laid, difforme »; Troude *dic'hen, dic'hened* et *digened* « laid »; *dic'henedi* et *digenedi* « devenir laid »; on lit *dic'henet* « laid » *Miz Mari* 103. Le moy.-br. a toujours *quenet* « beauté »; de même Maun.; Grég. donne *qened*, van. *qened, qined*, mais *hep guened* « sans beauté »; Gon. *kéned* et *géned*, f.; Châl. *quénêt, quinêt.* Troude préfère *kened* à *gened*, en s'appuyant sur l'usage; Mil. *ms.* le contredit expressément. Le *k* se retrouve seul hors du breton : gall. *cain* « beau », v. gall. *cein*, cf. *Gloss.*, 546.

Le van. présente aussi un mot différent, mais d'aspect voisin, donné par Châl. *ms.*, v. *estre* sous les deux formes *guenet* et *gueneh*: *en natur' en des reit er guenet demp* « la nature nous a donné l'être »; *men gueneh, guenet* « mon être », *deliein arer endeuout berpet dirâc en deulagat en iseldet es ur gueneh* « on doit toujours avoir présente la bassesse de son être »; cf. v. *est*, où « mon estre » est traduit *men guenett* (l'avant-dernière lettre est peu lisible), avec cette réflexion : « pourroit-on pas dire *natur'* ». Il est probable que l'*u* était muet, et que la racine est celle du gall. *gen* « vie », *geni* « naissance », cf. Loth, éd. de Châl. 101. On peut supposer que *dic'hened* « disgracié de la nature » est un ancien composé de ce *guenet*, que la disparition du simple a fait influencer par le sens de *quenet.*

6. Châl. donne *digousq* « insommie », *digousquein* « réveiller », mais aussi *diousquein* « éveiller », part. *diousquêt;* Châl. *ms.*, *digousquein* « découcher », *dic'housquet* « éveiller », *diousquein* « se réveiller »; l'A., *diousquein, diousque* « réveiller », *dioussque* « éveillé; réveil »; *dïoussque* m. « insomnie ». La forme régulière, par *g*, se trouve seule hors de Vannes : moy.-br. *digousquet* « desdormir », mod. « éveiller » Maun., *digousket* « éveiller, réveiller », *digousk* « réveille-toi, ouvre les yeux, sois attentif, prends garde à toi » R[el] *ms.*, *ne oan ket evit digousket* « je ne pouvais m'empêcher de

dormir», *Suppl. aux dict.*, 82, *digousk* «éveillé», *Trub.*, 43, etc. L'autre est de beaucoup la plus usitée en van. : *dihousq* «réveille-toi», *Guerz. Guill.*, 14, *pe zihousquein* «quand je m'éveillerai», *Choæs*, 144, *dihousquet hou speret* «réveillez vos esprits», 183, cf. 122; *dihousquet* «éveillé» *Celt. Hex.* V, 2, etc., bien que le simple soit partout *kousket* «dormir». Cf. *Gloss.*, 660, 661.

7. Sur l'aspiration insolite du *k* dans le van. *dihostale* «souffler, parl. de la respiration» l'A., de *kosten* «côte», on peut voir *Mém. Soc. Ling.*, XI, 108, 109.

8. On lit *eur spillen dic'horset* «une épingle sans tête», *Rimou*, 19. La forme ordinaire est *digroset*, de *cross* en Léon «la tête d'une épingle, ou plutôt d'une épine naturelle, qui étant arrachée par force d'une branche, ressemble assez à une crosse à jouer» selon Pel., qui ajoute qu'«on se sert encore quelquefois d'épines, au lieu d'épingles»; il a aussi *cross* «bâton courbé, crosse à jouer, houlette de berger», *crossa* «jouer à la crosse». R[d] *ms.* donne : *cross*, *gross* «bâton courbé par un bout, crosse à jouer, crosse à jouer, houlette de berger», *crossat* «jouer à la crosse»; *cross an escop* «la crosse de l'évêque»; *cross*, en Léon «la tête d'une épingle». Grég. écrit *croçz* pl. *ou* «crosse, bâton crochu pour jouer à la crosse; crosse d'évêque ou d'abbé; crosse de fusil»; et (van. id. pl. *ëu*) «houlette de berger»; *croçzal*, van. id. et *croçzeiñ* «crosser, jouer à la crosse», *croçzer* pl. *-éryen*, van. *croçzour*, pl. *yon*, *yan* «crosseur»; Le Gon., *kros* m. pl. *ou* «tête, gros bout (d'épingle)»; Trd. id. et en cornou. *kroz*, *kros*, m. «houlette; bâton crochu pour jouer à la crosse»; l'A., *crosse* f. «crosse», *hoari er grosse* «crossement (jeu de la crosse)»; Châl., *crosse bugul* «houlette», *crossét* «crochu»; Châl. *ms.* *crossein*, *crossetal* «crosser». On dit en Léon *kros*, m. «tête d'épingle», en Trég. *krôs*.

Le moy.-bret. n'a que la forme adoucie : *grocc* «crosse deuesque», *grocc an buguel* «crosse de pasteur», *grocc mortez* «patoil ou pestel, l. pilus, pistillus, tribulus» C *a; groce*, *groce mortez* C *ms.* Ce dernier est donné en bret. mod., par Grég. comme synonyme de *mortez* : *groçzmortez*, pl. *you* «mortier, vaisseau propre à piler», *ar groçzmortez hac ar pilouër* «le mortier et le pilon». L'italien a aussi à la fois *croccia* et *gruccia* «béquille». On pourrait soupçonner en breton une influence analogique du mot *gros* «gros» : *guërza é groçz* «vendre en gros», Gr., *groz e arvez* «impoli», *Suppl. aux dict.*, 88; *dic'hroza* «ébaucher» 82, «polir» 96, petit tréc. *dic'hrosañ lin* «commencer à nettoyer le lin», cf. franç. *dégrossir*.

É. ERNAULT.

CONTRIBUTION
À LA THÉORIE DU *Z* VOYELLE.

M. Thurneysen (*K. Z.*, 30, 351 et suiv.) a émis l'idée que l'i. e. a connu un *z* voyelle, qui a abouti en sanscrit, en grec et en latin à une voyelle longue (scr. *ē*, lat. *ī*, gr. *ῑ* et après labiales *ῡ*). Cette théorie, déjà auparavant, semble avoir été admise tacitement par M. Wackernagel (*K. Z.*, 29, 125 et suiv.), puisque selon lui (*ἐννεά*)*χῑλοι* suppose une base **χσλο-*, forme faible de **χεσλο-*. Une partie des exemples sur lesquels s'appuie M. Thurneysen ont un caractère très séduisant (par exemple, scr. *bhṛj-játi* = *φρύγω* = lat. *frigo*). Si cette hypothèse a été battue en brèche de différents côtés (v. en particulier Walde, *K. Z.*, 34, 525 et suiv.), c'est surtout, croyons-nous, à cause de la portée trop générale que semble lui attribuer son auteur, et parce que les conditions particulières qui permettent la vocalisation de *z* n'ont pu jusqu'à présent être déterminées. Mon but n'est pas de formuler une loi précise sur les origines du *z̥*, mais seulement de noter quelques étymologies grecques et latines qui me semblent prouver son *existence* et qui pourront fournir un appoint à une question que je n'ai pas la prétention de résoudre. Un point cependant paraît à peu près acquis, c'est que *z*, en se vocalisant, ne s'est pas directement transformé en une voyelle longue, comme semble l'admettre M. Thurneysen, mais le son sifflant a d'abord développé devant lui un élément vocalique; ensuite les groupes *-iz-* et (en grec) *-υz-* ont été traités comme dans les cas où *z* était consonne dès l'origine. Par exemple *-z̥n-* a dû passer à *-izn-*; de là, d'une part, en latin *-īn-*, et d'autre part, en grec, *-ιν-* (*-υν-*) qui s'est probablement maintenu en éolien, tandis qu'il a passé à *-ῑν-* (*-ῡν-*) dans les autres dialectes. Je vois maintenant que M. Walde avait déjà expliqué la chose d'une façon analogue. (*K. Z.*, 34, 525). J'aurai l'occasion de revenir sur ce point; d'autres détails, d'un caractère plus spécial, trouveront naturellement leur place dans la discussion des étymologies qui suivent.

Ζύμη.

Ζύμη est généralement rapproché de lat. *jūs* et de scr. *yūṣa-*. Mais il n'y a qu'un rapport très artificiel entre l'idée de « sauce » et celle de « levain ». Au contraire, la fermentation évoque

naturellement l'image de l'eau qui bout et, en fait, il suffit de citer latin *fermentum* «levain» en regard de *fervēre* «bouillir» et de rappeler que v. h. a *jesan* «fermenter» = *ζέω* «bouillir», pour montrer de quelle manière on peut arriver à l'étymologie de *ζύμη*. *Ζύμη* est inséparable de *ζέω*. Le grec classique conservait bien vivant encore le souvenir de cette affinité, puisque Platon (*Tim.*, p. 66 B), cherchant un nom pour ce qu'il appelle *τὸ τὴν γεώδη οὐσίαν ὁμοῦ κινεῖσθαι καὶ αἵρεσθαι*, définit ce phénomène indifféremment par les termes *ζύμωσις* et *ζέσις*.

L'explication phonétique du mot est simple. La racine **jes-* à l'état faible, jointe au suffixe *-mā-* a créé un primitif **jsmā* devenu, par la vocalisation de *s* **jẓmā-* et finalement en grec **ζυzμā* et *ζύμη*. Pour le degré zéro devant le suffixe *-mā-*, cf. *ἀϋτμή* (: *ἄετμα*), *ἰσμή· σύνεσις* Hesych. (: *εἰδώς*), etc. *Ζύμη* est intéressant par le timbre de sa première voyelle. L'aboutissement normal de *ẓ* en grec est *ῑ*, et M. Thurneysen n'admet *ῡ* que lorsqu'une labiale précède *ẓ*. Ici, au contraire, nous avons un exemple du timbre *ύ* dû à une labiale *suivant* *ẓ*, et plus bas nous aurons l'occasion de constater encore une fois ce fait.

LATIN *crīnis*.

Si *s* est susceptible de se vocaliser, on s'attend à ce qu'il le fasse dans les mêmes conditions que *j w r l m n*. Or, lorsque deux phonèmes de cette série se suivent immédiatement dans la même syllabe devant consonne, c'est le premier qui a la fonction consonantique, et le second la fonction vocalique; les cas du genre de scr. *caturbhyas* et got. *fidurdogs* sont très rares et inexpliqués. Mais *s* (*z*), au point de vue de la vocalisation, semble tantôt obéir, tantôt échapper à cette loi. De là une alternance dont nous rencontrerons plusieurs exemples au cours de cette étude. On peut d'abord citer *φρύγω* en regard de scr. *bhṛjjáti*. En effet *φρύγω* peut très bien représenter un primitif **bhrẓg_1ō* devenu en grec **φρυzγω*, parce que très probablement cette langue a fait disparaître devant *g*, avec allongement compensatoire, le son *z*, quelle que fût sa provenance; de sorte que le groupe historique *-σγ-* ne remonte pas à *-zg-* (cf. *φρύγανον*: lit. *bruzgaĩ* «broussailles» et pour le traitement phonétique, Walde, *K. Z.*, 34, 524). Mais s'il en est ainsi, *φρύγω* suppose un groupe *-rẓ-*, et scr. *bhṛjjáti* un groupe *-ṛz-*, quelle que soit du reste la cause de ce double traitement. Si M. Thurneysen a raison d'identifier la base de *κρῖθή* avec celle de *hordeum*, on constate encore la présence de *-rẓ-* dans le premier, et de *-ṛz* dans le second.

Le latin *crīnis* nous offre un nouvel exemple de ce fait. Je crois en effet que ce mot, par suite d'un passage postérieur à la flexion

en *-i-*, cache un ancien **crīno-s*. Celui-ci a dû être primitivement un adjectif de relation signifiant «de la tête», et c'est par l'ellipse d'un substantif comme *pilus* qu'il a fini par prendre le sens de «cheveu», absolument comme *aēnum*, par l'ellipse de *vas*, a fini par signifier «vase d'airain». *Crīnis* serait alors le pendant de *capillus*, ancien adjectif qui continue sans doute le thème *capit-*, quelle que soit l'explication que comporte la finale *-illus*. Si donc **crīno-* renferme le vieux mot i.e. pour «tête», on pourrait, *au point de vue des sons*, l'identifier avec gr. *-κρᾱνον* (dans *κιονόκρᾱνον* «chapiteau», *ποτίκρᾱνον* «oreiller» Théocr., etc.) ou avec son doublet *κάρηνον*(= **καρασνον*), tout deux reposant sur un thème i. e. *$k_1\bar{r}sno$-*. Mais au point de vue de la dérivation, **crīno-* n'est pas identique à ces deux mots grecs. En effet, **crīno-* est formé avec le suffixe *-no-* des adjectifs de relation; au contraire, *κάρην-ο-ν* et *-κρᾱν-ο-ν* ont été, dès l'origine, des dérivés substantifs dans lesquels le suffixe *-ο-* s'est ajouté au thème des cas obliques *$k_1\bar{r}sn$-* (cf. scr. gén. *çīrṣṇás*), de sorte qu'ici *-n-* est au fond désinentiel. Mais le pendant absolu de **crīno-* se trouve dans la glose d'Hesychius *κάραννος· κεκρύφαλος, κρήδεμνον : ἢ ἔριφος : ἢ ζημία*. Κάραννος=*$k_1\bar{r}sno$-s*, le suffixe est *-no-*; car le sens adjectif du mot est nettement caractérisé; ce sens est «relatif à la tête» et «pourvu de cornes»; seule, l'ellipse de substantifs appropriés peut lui donner les diverses acceptions indiquées dans la glose.

Ainsi *crīnis* (avec *-r̥z-*) : *κάραννος* (avec *-r̥s-*) = *φρύγω* : *bhr̥jjáti*.

Remarquons enfin que le *r̥̄* long de la base *$k_1\bar{r}s$-* n'est pas un obstacle pour l'explication de *crīnis* : car pourquoi *-r̥̄z-* n'aurait-il pas été susceptible, comme *-r̥̆z-*, de passer la fonction vocalique au *z*, ce qui n'aurait d'autre conséquence que de faire naître un *z̥̄* long (*-rz̥̄-* pour *-r̥̄z-*)?[1] Et à son tour ce *z̥̄* long (dans les cas sporadiques où il a ainsi pris naissance) devait, en latin, devant liquide ou nasale, donner le même résultat que *z̥̆* bref, vu que, dans cette position, le résidu vocalique de *z̥̆* bref est toujours lié à un *allongement* (allongement compensatoire de la chute du son sifflant).

Un mot, en passant, sur le latin *crista*, parce qu'il est peut-

[1] C'est par un semblable transport de la fonction vocalique d'un phonème à un autre voisin que j'explique gr. *κρήμνημι*, *κρημνός*, en regard de *κρεμάννυμι*. L'*η* de *κρημ-* est panhellène (Pindare, P. 4, 25 *κρημνάντων*). La racine **$k_1$remō-* devrait avoir, au degré zéro, **$k_1$rm̥̄-*, grec **κρμα-*. Mais le grec n'admettant pas un pareil groupe de consonnes, a donné à *r* la fonction vocalique de *m̥̄ ainsi que la quantité longue*. D'où la forme faible *κρημ-* = *$k_1\bar{r}m$-*. Il est permis de croire que l'*η* panhellène de *κρημ-* est dû à ce que la racine forte *κρεμα-* offrait dans la même position une voyelle du timbre *e*. Enfin la longue *η* a pu se maintenir parce que le groupe *-μν-* n'abrège pas une voyelle précédente (cf. *στρωμνή*, *πλήμνη*).

être parent de *crīnis*. D'un autre côté, *crista* est inséparable du v. h. a. *hurst* «aigrette». Comme ce dernier équivaut à i. e. *k_1ṛsti- (avec -ṛ-), on est en droit de poser pour *crista* un prototype k_1ṛẓtā- (avec -ẓ-). Il y aurait donc entre ces deux mots la même alternance -ṛz- : -rẓ- déjà signalée et que nous retrouverons plus bas. Seulement il faut admettre que, dans le mot latin, -ẓ- se trouvant devant *t* n'a pas pu éliminer le son sifflant. Toutefois ce point du traitement de ẓ est encore trop mal connu pour que nous puissions sérieusement insister.

ὕλη = *silva*.

Le rapprochement de ὕλη et de *silva* est une de ces étymologies qu'on ne se résigne jamais à abandonner, et qui ne cessent d'être tour à tour attaquées et défendues. Je trouve cette question abordée une fois de plus dans le travail de M. Niedermann : *Ĕ und Ĭ im Lateinischen;* l'auteur renonce à comparer le mot latin à ὕλη pour le rapprocher de ἕλος. Dès l'antiquité, on mettait ἕλος en rapport avec le nom de ville *Velia*, Ἐλέα, de sorte qu'une objection semblerait se dégager d'un prototype **welos* que l'on a posé en effet (cf. Curtius, Grdz.[5] p. 360). Mais la forme cypriote du mot écarte définitivement l'hypothèse du digamma. On lit en effet dans l'inscription d'Idalion (Cauer Delectus[3], p. 304, 9) : *i.to.i* | *e.le.i* = ἐν τῷ ἕλει, à côté de *i.to.i...we.te.i* = ἐν τῷ ἔτει (*ibid.*, p. 304, 1). Dès lors, on peut identifier ἕλος avec scr. *sáras*, c'est-à-dire entrer dans la vue générale indiquée par M. Niedermann pour l'explication de *silva*.

Ce n'est pas la différence entre le sens ordinaire de ἕλος «marais» et celui de *silva* qui peut empêcher d'établir une parenté entre les deux mots. Les références citées par M. Niedermann le prouvent. Je ne reproduis que la note de Suidas, parce qu'elle montre bien le sens complexe et probablement primitif du grec ἕλος, et aussi parce qu'elle contient trois mots dont la présence dans cette glose n'est peut-être pas un pur accident; j'essayerai en tous cas de montrer qu'ils sont construits sur la même base, bien qu'on n'ait pas l'habitude de les rapprocher : ἕλος· δίυλον δάσος. ἢ ὕδατος ἰλὺς ἐπικεχυμένου πηλοῦ καὶ βαθείας ὕλης ἢ παπύρου ἢ καλάμου, ἐκφυομένης ἀεὶ τοῦ πηλοῦ καὶ ὑπερανεστηκυίας τοῦ ὕδατος. Si c'est là le sens originaire du mot **selos- *seles-*, il est admissible que, par un phénomène de spécialisation sémantique, les différentes langues aient attaché à ce mot ou à ses dérivés les sens particuliers de «marais» (scr. *sáras*, gr. ἕλος), de «fourré, forêt» (lat. *silva*) et même de «limon, boue» (gr. ἰλύς, v. plus bas).

M. Niedermann fait de *silva* un dérivé de **selos* (ἕλος) au

moyen du suffixe *-wā-*, soit **selswā;* ce serait un ancien adjectif de relation devenu substantif (cf. *arvum*). Le passage de *e* à *i* s'expliquerait par la présence de trois consonnes consécutives après *e*, comme dans *gilvus* = lit. *gelsvas*. Nous reviendrons plus tard sur les particularités de ce prototype; en tout cas le rapprochement de *silva* avec *ἕλος* semble être, de toutes les étymologies proposées jusqu'ici, la plus solide au double point de vue phonétique et sémantique.

Mais, loin de renoncer, comme le fait M. Niedermann, à comparer *silva* et *ὕλη*, nous croyons que *ἕλος* est le chaînon intermédiaire capable de relier ces deux mots énigmatiques.

Supposons d'abord que *silva* remonte, comme le veut M. Niedermann, à **selswā*. Cette forme devait porter l'accent sur sa première syllabe. Mais cet accent a pu se déplacer à différents cas de la flexion, et, par la chute de l'*e* radical, créer une forme faible **slswā́-*.

C'est là le thème primitif auquel nous croyons pouvoir ramener *ὕλη*.

Tout d'abord la double dégradation d'une base **seles-* dans le dérivé **slswā-* ne doit pas nous retenir. Les cas analogues ne manquent pas. On peut citer par exemple scr. *çirṣ-á-m*, gr. *κόρση* (= **k_1r̥s-o-*, **k_1r̥sā-*) en regard de gr. *κέρας*; gr. *λύχνος* (= **luks-no-s*) à côté de scr. *rócas-;* lit. *rùsvas* « roux » (= **rudhswo-s*) à côté de grec *ἔρευθος*, lit. *tìmsras* « alezan » (= **tm̥s-ro-s*) dérivé du thème **temes-* (scr. *támas*). Enfin on trouve un parallélisme *presque* complet entre l'état vocalique de **seles- : *selswā- : *slswā* d'une part et celui de *λειμών : λιμένος : λίμν-η* d'autre part. (v. Appendice I).

Dans *ὕλη*, la quantité et le timbre de la première voyelle, obscurs au premier abord, trouvent tous deux, selon nous, une explication satisfaisante dans un primitif **slswā-*.

1. La quantité longue de *υλη* est *pandialectale*. D'où provient cette longue? Si nous admettons qu'elle est *uniquement* le résultat d'un allongement compensatoire (nous verrons plus bas que ce n'est pas le cas), il est facile de voir que seul le groupe *-lsw-* (à la différence de *-lw-* supposé autrefois à cause de *silva*) pouvait créer cet allongement pandialectal. Il n'est pas inutile d'insister sur cette différence de traitement. Dans le groupe *-lw-* le digamma n'a produit un allongement qu'en dorien et en ionien, tandis que l'attique (et très probablement l'éolien d'Asie) ont simplement laissé tomber le *Ϝ* sans compensation. Au contraire, dans le groupe *-lsw-*, l'éolien a assimilé l'*s* à l'*l* (cf. lesbien *μηννός* pour **μηνσός*), et *tous* les autres dialectes, y compris l'attique, ont allongé la voyelle précédente; cet allongement ne dépend pas de la présence du *w* dans le groupe.

2. Quant au timbre, le traitement ordinaire d'une base **slswā*

(c'est-à-dire vocalisation de l'*l* et chute de l'*s* en grec) serait impuissant à l'expliquer. Le résultat serait en effet *ἀλᾱ *ἡλη. Mais si nous admettons que *s* a pu se vocaliser et qu'un groupe primitif *sl* + *cons.*, dans des conditions que nous ne pouvons déterminer, est devenu tantôt *sl̥* tantôt *z̥l*, le thème originaire (et du reste théorique) **slswā* aboutit à deux formes phonétiques : 1° *sl̥swā*; 2° **z̥lswā*, et c'est la seconde qui seule, croyons-nous, peut expliquer ὕλη. Nous tâcherons tout à l'heure de justifier plus sérieusement l'existence de **z̥lswā* à côté de **sl̥swā*; mais examinons premièrement comment le grec sera amené à traiter la forme avec *z̥*. — Tout d'abord, d'après ce que nous avons admis plus haut p. 314, *-z̥l-* a dû aboutir successivement à *-izl-* (*-uzl-*), éolien ιλλ- (-υλλ-), dorien attique -ῑλ- (-ῡλ-); en d'autres termes, si un primitif **z̥lswā* donne en éolien *ὕλλα (non attesté)[1] et dans les autres dialectes ὕλᾱ ὕλη, ce traitement est attribuable à la fois à la présence de *z̥* et à celle du groupe *-lsw-* (v. p. 318). Le timbre de la première syllabe de ὕλη devient, dès lors, plus facilement explicable. Sans doute l'aboutissement normal de *z̥* est ῑ. Mais M. Thurneysen a montré qu'une labiale précédant *z̥* peut teinter cet ῑ en ῡ. Nous avons essayé plus haut, à propos de ζύμη, de montrer qu'une labiale qui *suit* *z̥* peut amener le même résultat; et c'est là aussi, selon nous, l'origine de l'ῡ de ὕλη. Lorsque le groupe *-lsw-* s'est réduit conformément aux lois du grec, le ϝ a labialisé la voyelle précédente. Ce phénomène est comparable, dans une certaine mesure, à celui qui a créé le timbre υ dans des mots comme νύξ, ὄνυξ, etc.: l'élément labial de K_2, ne pouvant se développer normalement, s'est déchargé sur la voyelle précédente.

Comme la justification d'un prototype **z̥lswā-* dépend en partie de celui qu'on posera pour le latin *silva*, il est nécessaire de revenir une dernière fois sur ce mot.

[1] Cependant la forme éolienne de ὕλη est peut-être implicitement contenue dans Ὕλλος, nom d'un fleuve de Lydie (cf. Hesych. Ὕλλος. ποταμὸς Λυδίας, et Kiepert, Atl. ant., V, *E i*). Il faut se rappeler, en effet, que ὕλη est le féminin d'un ancien adjectif, et, d'après les sens indiqués p. 317 pour la base **seles-*, Ὕλλος (scil. ποταμός) a pu signifier à l'origine «le (fleuve) limoneux ou marécageux». A propos du traitement éolien de *z̥* devant liquide ou nasale, je citerai, sans y attacher cependant grande importance, la glose d'Hesychius βρίννια· ἄρνεια κρέα. Mor. Schmidt suggère la correction *βρήνεια (cf. πολύρρην pour *πολυϝρην). Mais d'une part *βρήνεια, qui du reste troublerait l'ordre alphabétique, n'est nulle part attesté; c'est une formation à peu près impossible, η n'étant légitime qu'au nominatif du mot pour «agneau», soit ἀρήν ἀρνος; d'autre part, si l'on admet que βρίννια remonte à un primitif **vrz̥n-*, on peut l'identifier presque complètement avec scr. *vr̥ṣṇya-*, adjectif formé sur *vr̥ṣṇi-s* «bélier». βρίννια serait alors un exemple du traitement éolien de *z̥*, et, comparé à *vr̥ṣṇya-*, il montrerait de nouveau la légitimité de l'alternance *-rz-* : *-r̥s-* que nous avons postulée à plusieurs reprises déjà.

Jusqu'ici nous avons admis avec M. Niedermann que *silva* remonte à **sels-wā*. Dans ce cas ὕλη et *silva* ne sont pas phonétiquement identiques. Le premier est une forme faible du second, et l'identité n'existe qu'au point de vue morphologique, en ce sens que tous deux peuvent avoir appartenu à un seul et même paradigme, — et alors la différence dans l'état radical tient au déplacement de l'accent dans l'intérieur de la flexion primitive (par exemple nominatif **sélswā*, génitif **slswās* donnant **z̥lswās*). Cependant je prétends que *silva* et ὕλη peuvent être *phonétiquement* identiques, et que *silva* suppose, non pas **selswā*, mais **slswā* devenu, cette fois, **sl̥swā*. Ici, ce n'est plus le prototype qui fait difficulté, mais c'est sa relation avec la forme du latin historique. Un primitif **sl̥swā* doit aboutir à **solva *sulva*. Ni l'une ni l'autre de ces formes ne sont attestées; mais *silva* peut très bien représenter un ancien **sulva*. On sait que *i* et *u* latins, dans le voisinage de labiales, se rencontraient dans un son intermédiaire, et cela non seulement en syllabe médiale, mais aussi en syllabe initiale (Brugmann, *Grdr.* I² § 102, 1 p. 107 + § 244, 4 p. 224). Mais, dans cette dernière position, il semble que *i* ait triomphé de bonne heure (cf. *fĭmus*, *lĭber*, *lĭber*, *limpha*), tandis qu'en syllabe médiale la fluctuation a persisté à l'époque classique. Ainsi, puisqu'on ne trouve, par exemple, jamais **lŭber*, il n'est pas beaucoup plus étonnant de ne jamais rencontrer **sulva*. La graphie *sylva*, qui se lit quelquefois, ne peut guère être un souvenir de l'ancien son intermédiaire. Elle doit plutôt provenir d'un rapprochement savant avec ὕλη, de même que l'orthographe *lympha* a été influencée par νύμφη.

Le groupe *-ul-*, représentant de l'*l̥*, peut être préitalique, si l'on admet la théorie exposée par Brugmann *Grdr.* I² § 499, p. 453-455, d'après laquelle *r̥* et *l̥*, dans le voisinage de labiales et de vélaires, auraient abouti, déjà en i. e., à *ur*, *ul*. Si, au contraire, *-ul-* de *silva* est issu de *-ol-* = *l̥*, ce passage de *-ol-* en *-ul-* prouve indirectement, comme du reste toute cette étude le suppose, que le *-v-* de *silva* était consonne dès l'origine, et que la diérèse *silua* qu'on rencontre dans Horace (Carm. 1, 23, 4. Epod. 13, 2) est artificielle et postérieure. En effet, comme le prouve l'*o* de *volvere* et *solvere*, la loi qui changeait le latin *-ol-* en *-ul-* devant consonne avait cessé d'agir à l'époque où *-ŏlu-* devenait *-olv-*, de sorte que **solua* en serait resté à **solva*, comme *voluo*, *soluo* se sont arrêtés à *volvo*, *solvo*.

Comparons maintenant les deux thèmes primitifs **sl̥swā-* **z̥l̥swā-*[1]. L'alternance *sl̥-* : *z̥l-* rappelle jusqu'à un certain point le double traitement de *rs* + *cons.* (*rz̥* : *r̥s*). Et puis au commen-

[1] Cette forme avec *z̥* se retrouverait-elle dans lat. *ulva* «herbe des marais»?

cement du mot devant liquide ou nasale le grec semble admettre la vocalisation de *s*- dans des positions où un phonème de la série *j w r l m n* aurait la fonction consonantique. Ainsi non seulement on trouve en grec *sm*- (*μία*, *μώνυχες*) et *sm̥*- (*ἅμα*, *ἀμόθεν*), mais *zm*- *zn*- *zl*- doit à son tour être admis puisque *ἶνες* (avec *zn*-) est probablement de la famille de *νεῦρον* (avec *sn*-), que *ἵμερος* (avec *zm*-, = scr. *smará-s* «amour») doit être rattaché à *μέριμνα*, lat. *memor* (avec *sm*-) et que *ἰλύς* repose, selon toute vraisemblance, sur *zlsu*-, groupe de sons tout voisin de *zlswā*- = *ὕλη* (voir plus bas).

Telles sont les raisons qui me font penser 1° que *ὕλη* est parent de *ἕλος*, parent lui-même de *silva*, 2° que *ὕλη* et *silva* reposent sur un thème primitif identique **slswā*, devenu d'une part en grec **zlswā*, d'autre part en latin **sl̥swā*.

[Un cas assez différent de double traitement de *s*, et que je cite ici sans vouloir établir un rapport avec ce qui précède, est celui où un groupe *sŏ* + *cons.* représente l'état faible d'une racine à voyelle longue. Dans cette position, *s* (comme *j w r l m n!*), tantôt reste consonne, tantôt se vocalise et absorbe le *ŏ*. C'est ainsi du moins que je me représente la relation entre scr. *édhatē*, gr. *ἰθύς* (**zdh*-, avec *z* long?), et scr. *sídhyati*, *sádhiṣ*(*sōdh*-) [forme forte dans scr. *sādhú-s*, *sádhatē*]. Pour montrer que ceci n'est pas spécial à *s*, on peut établir les proportions suivantes : *édhatē*, *ἰθύς* : *sídhyati*, *sádhiṣ*- : *sādhú-s* = scr. *sū́da-s* «bouillon» : *svádati* : *svādu-s* = lit. *írklas* «rame» (*r̥̄*-) : latin *ratis* (*rŏ*-) : v. h. a. *ruodar*. (*rō*-).]

A deux reprises déjà, nous avons rencontré le mot *ἰλύς*. C'est un des mots que M. Thurneysen cite pour exemplifier sa théorie du *z*, en posant un primitif **zlū*-; car il le rattache, comme on le fait généralement, à la famille de *λῦμα*, *λύθρον*, *λύμη*, lat, *polluere*, *lustrum*, etc.... (base **slŭ*-). Cependant, au point de vue sémantique, cette étymologie laisse à désirer : tous les mots cités plus haut emportent l'idée de «souillure» c'est-à-dire qu'ils ont un sens 1° abstrait, 2° nettement péjoratif. Au contraire, *ἰλύς* a une signification concrète et on chercherait vainement dans l'emploi de ce substantif la moindre nuance dépréciative. C'est par exemple le mot *ἰλύς* qu'emploie Hérodote pour désigner le limon du Nil qui féconde l'Égypte. La note de Suidas (voir p. 317) met *ἰλύς* dans son entourage naturel, et, en plaçant côte à côte, dans la même description, les trois termes *ἕλος*, *ἰλύς*, *ὕλη*, elle semble presque inviter à établir entre eux un lien étymologique. Il me paraît donc probable que la forme primitive de *ἰλύς* a été **zlsū-s*. Ainsi, sans serrer de trop près les termes de la comparaison, on peut dire qu'il y a entre *ἰλύς* (**zlsu-s*) et *υλη* (*zlswā*) à peu près le même rapport qu'entre *πέλεκυς*

IMPRIMERIE NATIONALE.

et *ϖέλεκϜον>πέλεκκον. Dans *ẑlsū-s le groupe -ls- ne s'est pas conservé; la forme ion. att. le montre réduit à -λ- avec allongement compensatoire de la chute de s devenu z. Cette transformation -λσ->λz->ˆ-λ peut s'expliquer de deux manières: 1° ou bien il faut admettre avec M. Wackernagel (K. Z. 29, 129 sqq.) que c'est là le traitement régulier d'un groupe -ls- en grec lorsque l'accent du mot ne se trouve pas sur la syllabe précédant immédiatement; 2° ou bien on peut supposer qu'à certains cas de la flexion l'u, en se consonantifiant devant une voyelle désinentielle, a créé le groupe -lsw-, qui a été traité comme dans ὕλη (voir p. 318).

Quant au timbre de la première syllabe de ἰλύς, il est bien celui qu'on attend comme résultat de ẑ; l'u de la seconde syllabe était, au moins à plusieurs cas de la flexion primitive, en fonction de voyelle, et par conséquent ne pouvait, comme dans ὕλη, labialiser la première voyelle. Bien plus, l'u voyelle devait avoir une action diamétralement opposée à celle du w : à supposer que les cas obliques (avec ẑlsw-), eussent produit en grec une base ῡλ- comme dans ὕλη, cette base ne pouvait subsister au nominatif (avec ẑlsū-), parce que le grec évite d'avoir deux voyelles du timbre u dans deux syllabes consécutives. Ainsi *υλύς (s'il a existé), devait passer à ἰλύς, comme *φῦτυ *φῦτυμα (de la famille de φύω, latin *futuo*) ont passé à φῖτυ, φίτυμα.

Πέδῑλον.

Πέδῑλον (lesb. ϖέδιλλον) signifie uniquement «sandale, chaussure». Mais on sait avec quelle facilité s'établit un rapport entre les différents sens que voici : 1° pied; 2° plante du pied; 3° semelle, chaussure; 4° base, fondement; 5° sol. J'insiste particulièrement sur la relation entre 3° et 4° pour poser que ϖέδῑλον, malgré son unique sens, peut être parent d'un mot signifiant «base, fondement». C'est ainsi que lat. *solea* «sandale, chaussure» a aussi, suivant Festus (p. 242, 141), le sens de «seuil, sorte de plancher»; que *solum* «sol» peut signifier «semelle»; que lit. *kùrpė* «soulier» ne peut être séparé de gr. κρηπίς, lequel, outre le sens de «chaussure», a aussi ceux de «fondement d'une construction, construction au bord de la mer ou d'un fleuve, quai, digue».

Je crois, d'une part, que ϖέδῑλον repose sur *pedslom, devenu *pedẑlom. Il est probable que, à l'exemple de tous les mots étudiés plus haut, il cache le neutre d'un ancien adjectif de relation signifiant «qui a rapport au pied», ou «qui touche au sol», ou encore «qui sert de base».

Dans *pedslom, le suffixe était -slo-, ou bien -lo-, si l'on admet

l'existence d'un thème **pedes-*. Celui-ci peut être déduit de l'adjectif *πεδεινός* qu'on lit chez Théophraste (*H. P.*, 1, 8, 1; c'est du moins la leçon de quelques manuscrits) et dans la glose d'Hesychius *πεδανος· ταπεινός, πεδεινός*; ce thème est encore à la base de *πέδειλον*, qu'Eustathe, p. 179, 24, atteste avoir existé à côté de *πέδῑλον*.

D'autre part, *πέδῑλον* me semble être identique au latin *pīla*. Je ne parle pas, cela va sans dire, de *pīla* «mortier à piler», car celui-là remonte à **pinslā*. Quant à l'autre, il signifie «pilier», mais aussi «assise de pierre, base de colonne, digue, jetée». Πέδῑλον et *pīla* réunis donnent les différents sens de *κρηπίς*.

Pīla est donc un adjectif de relation cachant un primitif **pedslā*. Seulement, dans le mot latin, l'*s* ne s'est pas, comme en grec, vocalisé; *e* a passé à *i*, probablement parce qu'il était suivi d'un groupe de trois consonnes, comme dans *gilvus* pour **gelswos*, *pinna* pour **petsna*, etc. (voir Niedermann, *Ĕ et Ĭ im Lateinischen init.* et p. 114). Remarquons en passant que *vitulus*, que M. Niedermann fait remonter à **wetslos* pour exemplifier sa thèse, ne peut représenter un semblable primitif, qui aboutirait à **vīlus*, comme **pedslā* aboutit à *pīla*.

Pourquoi, dans **pedslo-*, **pedslā-*, *s* est-il resté consonne sur le sol italique, tandis qu'il s'est vocalisé en grec? Je ne saurais que répondre; mais cette alternance *dsl* : *dẓl* est analogue à celle que nous avons plusieurs fois rencontrée entre *-ṛs-* et *-rẓ-*. Et, après tout, pourquoi le grec *ὀνομαίνω* suppose-t-il *-mṇj-*, alors que le gothique *namnjan* repose sur *-mnj-*? Cf. *δαπάνη* et lat. *damnum*.

Ἐλῑνύω.

Ἐλῑνύω «s'arrêter en route, se reposer, hésiter, etc.», suppose un ancien **ἐλίνῡμι*, que je fais remonter à **elẓneumi*, ce qui permet de poser une racine **els-*. Celle-ci se retrouve à l'état faible (soit **ḷs-*) dans lit. *ilsti* «se fatiguer», c'est-à-dire «se ralentir, s'arrêter»; *ilsėtis* «se reposer»; *ātilsis* «repos». On peut encore admettre que, dans *ἐλῑνύω*, *ἐ-* est prothétique, de sorte que (*ε*)*λῑνύω* serait, lui aussi, construit sur la racine faible, et serait à *ilsti*, etc., comme *lẓ* est à *ḷs*, alternance plusieurs fois observée (cf. particulièrement *ἐρῑνός* ci-après). La forme *ἐλιννύω*, qui se lit quelquefois, semble être éolienne et devoir son double *-νν-* au traitement éolien du *ẓ*.

Ἐρῑνός.

On sait que le même nom d'arbre a souvent désigné des essences différentes. Φηγός «chêne à glands comestibles» est le

latin *fāgus* « hètre »; ὀξύη « hêtre » répond à v. h. a. *asc* « frêne », et latin *fraxinus* « frêne », au lit. *béržas*, all. *Birke* « bouleau ». Ainsi, malgré la différence de sens, ἐρῖνός, ἐρῖνεός « figuier sauvage » peut être comparé au latin *ornus* « orne, frêne sauvage ». *Ornus* peut être équivalent à **orznos* pour **ṛzno-s*, de même que, au point de vue phonétique, *alnus* « aune » est pour **alzno-s* (lit. *elksnis*). Dans ἐρῖνός, ῑ représente *ẓ*; la base **erzn-* du grec peut, à la rigueur, être en ablaut avec le *ṛzn-* du latin; mais il est plus probable que le ε- de ἐρῖνός (comme celui de ἐλινύω; voir plus haut) est prothétique, et les deux mots reposent sur un primitif *rzn-*, devenu en grec *rẓn-* et en latin *ṛzn-*, conformément à cette alternance dont nous avons surpris déjà plusieurs exemples.

Si ἐρῖνός se rattache à *ornus*, il faut renoncer, cela va sans dire, à comparer le mot latin au slave *jasenъ* (Brugmann, *Grdr.*, 1², p. 772), en établissant un primitif **oseno-s* (cf. en dernier lieu Stolz, *I. F.*, 13, 102). On sait du reste, en tenant compte du traitement ordinaire d'un semblable groupe (par exemple **posinō* > *pōnō*), à quelles difficultés on se heurte quand on veut concilier *ornus* avec un prototype **oseno-s*. (Voir la critique de la théorie de M. Stolz dans le beau travail de M. J. Vendryes : *Recherches sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale en latin*, p. 179).

Πύννος, ὀπύω, βινέω.

C'est avec l'orthographe -νν- qu'est transmise la glose d'Hesychius πύννος· ὁ πρωκτός (ms. πύννος· ὁ τρῶκτος), et c'est sur cette base que l'on opère généralement pour la discussion de ce mot. Il semble donc que la correction de Mor. Schmidt (πυνός) soit arbitraire, et cependant on ne peut d'emblée la rejeter. En effet, cette glose a un rapport évident avec deux autres que voici : 1° πυνιάζειν· περαίνειν *ὡς ἀρραίνειν, sans variante de ms.; *πυννιάζειν troublerait l'ordre alphabétique; περαίνειν a le sens obscène pour lequel il suffit de renvoyer aux lexiques et à la glose 2°. — 2° πουνιάζειν· παιδικοῖς χρῆσθαι· πούνιον γὰρ ὁ δακτύλιος. Il est, dès lors, probable que, si πύννος est réellement transmis avec l'orthographe voulue par le lexicographe, le grec (dans d'autres dialectes) a du moins connu les formes πῡνός (πουνός), où la quantité longue de la première syllabe se déduit du double -νν- de πύννος, probablement éolien.

La coexistence des formes πῡνός et πύννος infirme l'étymologie proposée par M. Brugmann (*Grdr.*, 1², 752), d'après laquelle πύννος représente **putsnos* (cf. scr. *putau* « nates », m. h. a. *vut* « cunnus »). Car, suivant M. Brugmann lui-même, *-tsn-* doit aboutir en grec à un groupe *-νν- pandialectal*.

Πυνός remonte, selon moi, à **pẓno-s*. Le timbre υ est dû à la

labiale précédant *z*, et le double *-νν-* de la forme *πύννος* est un nouvel exemple du traitement éolien de *z*. Quant à **pz-*, il est le degré zéro de la base **pes-* (scr. *pas-* « région pubienne »); il est donc en ablaut avec *πέος* = scr. *pásas* (cf. *πόσθη*, lit. *pyzda*); mais il est surtout en rapport direct avec lat. *pēnis* (pour **pesnis*). De même qne *crīnis*, *pēnis* montre un passage postérieur à la flexion en *-i-* et représente un primitif **pes-no-s*. Comme *crīnis*, **pes-no-s* et **pz-no-s* ont été à l'origine des adjectifs de relation formés sur la base **pes-*, et c'est cette fonction qui explique les sens un peu différents qu'ont pris ces mots en grec et en latin. On peut encore rendre compte de cette différence en rappelant qu'elle se montre aussi dans les formes étymologiquement parentes scr. *putau* et m. h. a. *vut*, et en signalant la double explication qu'Hesychius donne du mot *κυσός* (*κυσός· ἡ πυγή : ἡ γυναικεῖον αἰδοῖον*).

C'est pour la même raison qu'on pourrait peut-être rapprocher *πῦγή* de *πῦνός*, en posant un prototype **pzg₁ā-*. Sans doute, le suffixe resterait à expliquer; mais on sait quelle variété de finales on rencontre dans les mots de ce genre; et celle-ci n'est guère plus étonnante que celle du grec *πόσθη* (lit. *pyzda*). Remarquons encore que *πῦγίζειν* a le même sens que *πυνιάζειν* (« paedicari »).

Le lit. *pìsti* « coire cum muliere » appartient, lui aussi, à cette famille et renferme la base **pes-* au degré zéro, quelle que soit l'explication du timbre *i*. La formation et le sens de ce mot rappellent vivement le grec *ὀπύω*, dans lequel *ὀ-* est probablement copulatif (indo-européen **sm̥-*), comme dans hom. *ὄτριχας*, *ὄπατρος*, *ὄψον*. Cette explication suppose que *ὀπύω* est une formation secondaire, reposant sur quelque thème nominal composé, de même que *ἀοσσέω* « aider » remonte à un substantif ou adjectif perdu **ἄοσσος* = **sm̥-sok₂jo-s* « aide, compagnon ». Ὀπύω se ramènerait alors à **sm̥pzjō*, tout comme *χρίω*, suivant M. Thurneysen, équivaut à **g₂hrzjō* (scr. *gharṣati*). Quant à la forme homérique *ὀπυίω*, on peut y voir un éolisme de la nature du lesbien *φυίω*.

Il est vrai que *ὀπύω* est souvent mis en rapport avec le latin *uxor*. Ce rapprochement provoque plusieurs objections : la base commune des deux mots ne peut être dans ce cas que **uk₂-* ; or la représentation grecque de ce groupe devant voyelle peut être *ὑκ-* ou *ἰπ-*, mais non pas *ὀπ-* (v. appendice II). En outre, les deux éléments *-s-* et *-r-* de *uxor* pourraient-ils être tous les deux suffixaux dans un nom de parenté? Je me demande si *uxor* ne se rattache pas plutôt, par sa base **uk₁s-*, au lit. *ű́szvis* « beau-père ». Primitivement, au dire de Schleicher (lexique du *Lesebuch*), le lit. désignait par ce mot uniquement le père de l'*épouse*, et c'est par une extension postérieure qu'il a pris un sens plus

large. *sz* peut représenter $-k_1 s-$, comme dans *aszis*, *taszýti*, etc..., et *-vis* = *-*vjo-s* ou *-*vio-s*, suffixe fréquent des noms de parenté indirecte (cf. scr. *bhrâtrvya-m* «cousin», *pitrvya-s* «oncle paternel», gr. *πατρυιός* «parâtre», *μητρυιά* «marâtre»)[1].

Dans Homère, *ὀπυίω* désigne toujours l'union légitime de l'homme et de la femme dans le mariage; mais il diffère de *γαμέω*, ou plutôt de *γεγαμηκέναι*, en ce qu'il est dépourvu de tout caractère poétique; il a la précision sèche des termes juridiques. C'est bien ce que montre le passage de Plutarque Sol. chap. 20 : *Ἄτοπος δὲ καὶ γελοῖος δοκεῖ ὁ τῇ ἐπικλήρῳ διδοὺς, ἂν ὁ κρατῶν καὶ κύριος γεγονὼς κατὰ τὸν νόμον αὐτὸς μὴ δυνατὸς ᾖ πλησιάζειν, ὑπὸ τῶν ἔγγισ7α τοῦ ἀνδρὸς ὀπύεσθαι.* — Si bien que l'usage homérique paraît avoir ici spécialisé plutôt que conservé le sens primitif. Mœris (p. 278) dit que *ὀπύειν* est la forme att. correspondant au *συγγίγνεσθαι* de la *κοινή*. Ajoutons enfin que le mot a une acception simplement obscène dans nombre de passages de Lucien et que, dans son Alex. Pseud. 50, il désigne même l'amour contre nature, tout comme *πυνιάζειν*.

Le traitement syntactique du verbe (*ὀπύειν γυναῖκα, ὀπύεσθαι ἀνδρί*) doit être considéré comme postérieur, et il est plus que probable que la construction identique de *γαμέω* a ici servi de modèle.

Enfin, *βινέω* me paraît inséparable de cette famille. Le rapprochement qu'on a fait avec *βία* n'a pas de valeur; le peuple n'opère pas sur des abstractions pour former des mots de ce genre. Pour le sens, *βινέω* est identique au lit. *pisti* (voir p. 325). Le primitif (**pz̥néjō* selon moi) fait de ce verbe un dérivé du thème nominal **pesno-*, **pz̥no-*, que nous connaissons par lat. *pēnis* et gr. *πῦνός* (cf. encore pour le sens *πυνιάζειν*). Les difficultés apparentes que présente l'explication de *βινέω* concernent plutôt son rapport avec *πῦνός* que son identité avec un prototype **pz̥néjō*. La labiale initiale n'a pas teinté en *υ* le timbre du *z̥*; mais cette influence des labiales environnant le *z̥* ne semble pas être absolue; on trouve en effet *ἵμερος* (voir p. 321) en regard de *ζύμη* (p. 314), *Ϝρῖνός* en regard de *βρῦχάομαι* (v. Thurneysen, *loco cit.*). Quant au passage de **p* à *β* devant *z̥*, il a un remarquable parallèle dans *βδέω*=**pzdéjō* en ablaut avec lat. *pēdō* (=**pezdō*); il s'agit dans ce cas d'un *z* consonne : mais, d'autre part, *βδέω* est identique au lit. *bezdżù*, où *-e-* n'a pu se développer qu'après l'adoucissement de *p* en *b*, ce qui revient à dire que, très probablement, nous sommes en présence d'un *z̥* voyelle. Cet exemple est si frappant qu'il est permis de croire que régulière-

[1] Prim. **pōtrwio-s* **mātrwiā*; le groupe *-trw-* a été traité comme *-pnw-* dans homérique *ἄμπνυε* «il reprit son souffle». *W* a passé par *-uw-* avant de devenir *υ*.

ment une occlusive forte devient douce devant *z*; alors, il faudrait admettre que la conservation de la forte (dans *πυνός*, etc ..) est due à l'analogie des formes fortes où l'occlusive est suivie d'une voyelle.

Μίσγω, μίγνυμι.

En face des difficultés toujours nouvelles que l'on rencontre à vouloir faire entrer ces deux mots dans la famille de **meik*$_1$- (scr. *miçra-s*, lat. *misceo*, lit. *maišzýti*, etc.), le mieux est, semble-t-il, d'adopter l'idée de M. Wackernagel, qui renonce à l'étymologie traditionnelle pour rattacher *μίσγω* et sa famille à la racine **mezg*$_1$ «plonger» (*K. Z.*, 33, 39). M. Osthoff avait déjà signalé (*M. U.*, 4, 34, 1) les analogies frappantes qu'offrent, dans Homère, les sens de *μίγνυμι* et de *δύω*, et son idée de faire de *δύσγω* (Hes. *δύσγω· ἀποδύω*) une formation analogique sur *μίσγω*, a beaucoup de vraisemblance. D'un autre côté, il est impossible de nier l'existence de la racine **meik*$_1$- en grec, ni une influence de cette racine dans la formation des mots qui nous occupent, notamment dans la flexion de *μίγνυμι* (cf. *μείξω*, *ἔμειξα*, *συμμεικτός*, toutes formes attestées par les inscriptions attiques).

Mais il est caractéristique qu'une base **μειγ*- ne se présente nulle part; elle serait à peu près incompatible avec un primitif **mezg*-. Et maintenant, quelle a pu être l'origine de cette pénétration réciproque des deux racines **meik*$_1$- et **mezg*$_1$-? M. Wackernagel admet qu'un primitif **mezg*$_1$*ō* est devenu *μίσγω* sous l'influence de **μικσκω*, ou bien que *μισγω* = **mi-mzg-ō*. Mais d'abord un i. e. **mezg*$_1$*ō* n'aurait pu aboutir en grec ni à **μέσγω* ni à *μίσγω*, puisque très probablement, le grec a fait disparaître *z* devant *g* avec allongement compensatoire (cf. *φρύγω*, *φρύγανον*, p. 315). D'autre part, on ne voit pas bien comment une forme **mi-mzg-ō* aurait pu inviter à établir un rapprochement avec **meik*$_1$-. — Deux conditions ont probablement contribué à confondre ces deux familles : 1° **mzg*-, forme faible de **mezg*- a dû aboutir à *μῑγ*- (ou à la rigueur à **μῡγ*-, sous l'influence de la labiale qui précède *z*). C'est sur cette forme faible qu'a été régulièrement construit *μίγ-νυ-μι*. (Si nous admettons **μῡγ*- comme continuation régulière de **mzg*-, **μύγνυμι* devait, par la loi grecque de dissimilation, aboutir à *μίγνυμι*, comme **φῦτυ* est devenu *φῖτυ*. *Μίγ*- aura été ensuite propagé à toutes les formes de la flexion.) C'est sans doute cette base *μῑγ*- qui aura offert le premier point de contact avec l'autre racine *meik*$_1$- : *mik*$_1$-. — 2° La comparaison du latin *miscēre*, du v.h.a. *miscan* et probablement du lit. *sumisztù* paraît établir que le présent inchoatif, **mik*$_1$-*sk*$_1$*ō* (rac. *meik*$_1$-) était i. e. Or, à son tour, *μίσγω* fait immédiatement l'impression de renfermer le suffixe -*sk*$_1$*e*-, comme

πάσχω; mais de même que pour *πάσχω*, ce n'est pas seulement une apparence : *μίσγω* remonte à un protohellène **μῑγσκω* basé sur la racine **mezg₁*- à l'état **mẓg₁*-. *Μῑγσκω est devenu phonétiquement **μῑγzγω* puis *μίzγω* (écrit *μίσγω*), de la même manière que *(σ)φαγ-σκανον (parent de σφαγή, etc.) a passé à *φαγz-γανον puis à φάzγανον (écrit φάσγανον) et que *λιγ-σκος « bêche » (parent de lat. *ligo*, même sens) est devenu *λιγzγος λίzγος (λίσγος). C'est la coexistence de ces deux formes si voisines, μῑγσκω et *μικσκω, qui a dû être la seconde cause, et probablement la plus décisive, des échanges qui se sont produits entre la famille de **meik₁*- et celle de **mezg₁*-. On peut encore y ajouter l'appoint de formes comme μικτός, μῖξις, où les gutturales g_1 et k_1 étaient traitées d'une façon identique, ce qui réduisait la différence entre les deux racines à une question de quantité vocalique, d'autant moins importante ici que dans la grande majorité des formes, ι se trouvait suivi de deux consonnes. A ce point de vue, il est intéressant de noter la coexistence de μῖγμα et de μίγμα.

Quand à l'ablaut quantitatif μῑγ-: μῐγ- (ἐμίγην, μίγδα, μιγάς), il est postérieur; ici encore la racine parente, avec sa forme faible **mik₁*-, a joué son rôle dans la création de μῐγ-. En outre, il faut remarquer que le même ablaut ῑ : ῐ s'observe dans une famille de mots où l'ῑ long remonte, selon M. Thurneysen, à ẓ: il s'agit de τρίβω (= **trẓg₂ō*, cf. got. *þriskan* = i. e. **trezg₂ō*), qui a à côté de lui un aoriste passif ἐτρῐβην et le substantif παιδοτρῐβης. Même phénomène encore dans la famille de πνίγω (aor. pass. ἐπνῐγην, cf. πνίξ « manque d'air »). Or ici, une fois de plus, ῑ remonte selon moi à ẓ et πνίγω = **pnẓg₁ō*, car il est en ablaut avec v. h. a. *fnaskazzan* « haleter ». Πνίγω prouve en outre, par son prototype, que μίσγω ne peut pas reposer sur *μẓγω.

Ῥίζα.

L'ι de ce mot est incompatible avec l'hypothèse d'un ṛ qu'on s'attendrait cependant à retrouver ici, puisque le germanique **wurti*- (got. *waúrts*) repose sur un i. e. **wṛd*-. Je suppose dans ῥίζα la présence d'un ẓ. Il est bon de rappeler tout d'abord que ce phonème n'a pas abouti directement à -ι-, mais qu'il s'est développé d'abord en -*iz*-, groupe dans lequel *z* a été traité absolument comme le *z* originaire. Par exemple, un groupe -*ẓd*- a donné successivement -*izd*-, et en gr. -ιζ-. C'est ainsi que M. Walde *K. Z.*, 34, 525, a ramené χθιζός « d'hier » (cf. χθές) à un protohellène *χθẓdjo-s, devenu ensuite *χθιzδjo-s, χθιζός. Quelque chose d'analogue a dû se passer dans ῥίζα, sauf qu'ici le ẓ n'est pas issu d'un son transmis par l'i. e., mais réside dans la vocalisation d'un *z créé par le grec*. En effet, dans la base

**wr̥dja*, *-dj-* est devenu *-zd-*, puis dans *-r̥zd-* *-r̥-* a passé sa fonction vocalique au *z* suivant (cf. lat. *crinis* = **kr̥zno-* pour **kr̥zno-*, p. 316) et c'est ainsi que **wr̥dja* est devenu **wr̥zda*, puis **wrz̥da*, **wrizda* et enfin *Fρίζα*.

Cette explication de *ῥίζα* aurait pour principal intérêt de montrer que la valeur protohellène du *ζ* (venu de *δj*) est bien *zδ*, comme le prouve aussi *ἔρδω* = **Fεργjω* devenu **Fερδjω* puis **Fερzδω*, où *z* n'a pu disparaître que parce qu'il était entre le *ρ* et le *δ*.

APPENDICE I.

Τέμπη : ταπεινός : τάφρος.

Τέμπεα, τέμπη(τά), outre qu'il désigne le lieu géographique connu, signifie en général «vallées fertiles et boisées». Son sens primitif est celui de «dépression, enfoncement ». *Τέμπεα* correspond exactement au latin *tempora* «tempes», littéralement «dépressions» latérales du front.

De même que le grec a créé, à côté de *πένθος, βένθος* etc., des formes *πάθος, βάθος*, de même *τέμπος* a pu donner naissance à un substantif **τάπος* (thème *ταπεσ-*). Ce mot n'est pas attesté, mais il se trouve dans l'adj. *ταπεινός* (= **ταπεσνος*), construit sur **τάπος* de la même façon que *ὀρεινός* (= **ὀρεσνός*) est formé sur *ὄρος*.

Enfin le même *τέμπος* a pu, dans un dérivé nominal avec le suffixe *-ro-*, subir une double dégradation vocalique, comme **temes-* «ténèbres» dans le lit. *tímsras* = **tm̥sro-s*; de la sorte on obtient **tm̥psro-s* qui, d'après les lois du grec, a donné *τάφρος*. (Cf. *ἐφθός* = **ἐπσ7ος, λύχνος* = **λυκσνος*, de Saussure, *M. S. L.*, VII, 90 et suiv.) *Τάφρος* aurait donc pu figurer plus haut, p. 318 parmi les exemples de double dégradation vocalique propres à expliquer le rapport de **selos* et de son dérivé **slwā* (= *ὕλη* et *silva*).

On réunit souvent *τάφρος* à la famille de *θάπ7ω* par l'établissement d'un primitif **dhōbbhro-s* : étymologie improbable, car *τάφρος* ne signifie nullement «fosse pour l'inhumation» et n'a rien à faire avec la sépulture; des locutions comme *τύμβου τάφρος* Eur. Hec. 900, ne prouvent rien.

APPENDICE II.

A propos de *ὀπύω* (p. 325), j'ai rappelé que le groupe i. e. **uk̥-* donnait en grec soit *-υκ-* soit *-ιπ-* (Brugmann, *K. Z.*, 25, 306). On sait en effet qu'à côté de *ζυγόν, λευκός*, etc., on rencontre *ἕειπον* = scr. *ávōcam* et *ἰπνός* = got. *aúhns* «fourneau».

Mais il serait plus intéressant encore de surprendre cette alternance dans des couples de mots grecs formés sur une même base. Les étymologies qui suivent présentent deux exemples de ce fait phonétique.

1. M. de Saussure *M. S. L.*, 7, 78, a indiqué que *λευγαλέος* et *λοιγός* sont parents entre eux et (malgré le lit. *ligà*)[1] inséparables de scr. *rṓga-s* «maladie» etc. (rac. **leug₂-*).

Mais, d'autre part, je crois que *λοιγ-* est un compromis entre *λευγ-* et **λοιβ-*; or ce second état phonétique attendu pour le grec (*λοιβ-*) se cache dans *λοιμός* «peste». Certains passages homériques donnent à penser que *λοιγός*, avant de prendre un sens plus général, signifiait «peste, épidémie» tout comme *λοιμός*. Ainsi dans le premier livre de l'*Iliade*, Achille, en parlant de la peste envoyée par Apollon, dit (v. 61):

Εἰ δὴ ὁμοῦ πόλεμός τε δαμᾷ καὶ λοιμὸς Ἀχαιούς.

et un peu plus bas (66-67) :

...αἴ κέν πως ἀρνῶν κνίσης αἰγῶν τε τελείων (Ἀπόλλων) *βούλεται ἀντιάσας ἡμῖν ἀπὸ λοιγὸν ἀμῦναι.*

Λοιμός est pour **λοιϐμός*, **λοιμμός*; car, d'après une loi établie par M. Wackernagel (*K. Z.*, 30, 293 et suiv.), le double *-μμ-* issu en grec de la rencontre d'une labiale et d'un *μ* se réduit à un seul *-μ-* après voyelle longue ou diphtongue. M. Wackernagel admet bien que *λοιμός*= **λοιϐμός*, mais il rattache ce mot à *λείϐω*, qui ne peut guère s'accorder avec le sens de toute cette famille de *λοιγός*, etc. Si, d'autre part, on hésitait à admettre que le groupe *-g₂m-* aboutit à grec *-βμ-*, *-μμ-*, il suffit de rappeler *ὄμμα*, pour **ok₂mn̥*.

2. *Λαυκανία* et *λαιμός* ont des sens identiques («gorge, gosier»). Si la base du premier est **lauk₂-* et non pas **lauk₁-*, l'autre peut très bien représenter un ancien **λαιπμος*, traité conformément à la loi formulée à propos de *λοιμός*. Cette base **lauk₂-* se retrouve dans les mots lit. 1° *liaũkos* «glandes du cou», chez le cochon; 2° *paliáukis* «fanon du cou» chez les bêtes à cornes, 3° *palaũkis* (même sens). La fluctuation *iau-au* paraît jusqu'à présent sans conséquence. Cette signification très spéciale des mots lit. semble se retrouver pour le grec dans la glose d'Hesychius : *λαυκανία· τὸ ἀπηρτημένον τοῦ γαργαρεῶνος*, (*λαιμός*, *φάρυγξ*).

Ch. Bally.

Genève, mars 1902.

[1] Du reste actuellement M. de Saussure admet une parenté de *ligà* avec lit. *pālėgis*, *paligŷs* «alitement» spécialement en parlant des femmes en couches, mots parents eux-mêmes de grec *λέχος* «lit», *λεχώ* «femme en couches», etc.

LE MOT «SAINT»

DANS LES IDIOMES BALKANIQUES.

On retrouve en roumain et en albanais des formes du mot «saint» directement dérivées du latin *sanctus*, vulgaire, *santus* : d'un côté *sâ*, *sân* et *sânt* (cf. italien *san* et *santo*), de l'autre, *šâ*, *šân* et *šânt*. On dit, par exemple, en roumain : *sâ-Medru* «saint Démétrius», *sân-Petru* «saint Pierre», et *sânta-Maria* «sainte Marie», répondant aux locutions albanaises : *šâ-Mitră* «octobre» (en macédo-roumain *sămădrean*), *šân-Ândré* «décembre» (comme en dacoroumain *Ândreá*, litt. mois de saint André), et *šânda Mări*.

Il n'y a, à cet égard, qu'une seule remarque à faire, c'est qu'en roumain les formes latines, abrégées ou complètes, se sont conservées presque exclusivement devant les noms propres des saints : *sân-Georgiu*, *sân-Nicoară* «Nicolas», *sân-Toader* «Tudor», *sân-Vasii* «Basile», etc.

En dehors de cet usage limité, le mot «saint» est généralement rendu, dans le langage populaire, par *sfînt*, tiré du vieux slave *světŭ*, avec le même sens. Cette épithète, d'origine slave, a cependant considérablement élargi sa sphère sémantique, en s'appliquant à des noms représentant des idées qui ne sont rien moins que saintes. Ainsi on dit couramment :

O sfîntă de bătaie, une solide (litt. sainte) raclée [1];

O sfîntă frică, une peur bleue (litt. sainte);

O sfîntă ploaie, une pluie torrentielle (litt. sainte).

Dans ces locutions, le mot *sfînt* a une valeur purement intensive et rappelle l'acception païenne du mot slave : fort, puissant [2].

Voici quelques exemples de ces curieuses associations d'idées.

Dans un conte valaque : «Ce que j'ai souffert? ils m'ont roué de coups, m'ont donné une solide (litt. sainte) raclée par-dessus le marché....» [3].

La formule finale d'un des contes d'Ispiresco : «Plein un dé

[1] De là le sens familier du verbe *a sfinți pe cineva*, «le rosser», litt. le sanctifier, comme, en espagnol, *santiguar*, «faire le signe de la croix», signifie aussi, dans le style familier, rouer de coups.

[2] Voir Miklosich, *Die christliche Terminologie der slavischen Sprachen*, Wien, 1875.

[3] *Calendarul basmelor*, 1882, p. 58 : ...mi aŭ tras și o *sfîntă* de bătaie...

de soupe et une *sainte* fourgonnade, (c'est-à-dire de grands coups de fourgon), pour ceux qui ont la langue trop longue[1] ».

Du même auteur, dans ses Récits d'un vieillard avisé: « Ils s'assirent sur le rivage, pour faire un *saint* (c'est-à-dire copieux) repas[2] ».

Il est intéressant de constater un procédé analogue en grec moderne, où le mot *θεός*, « Dieu », sert aussi à renforcer la signification du mot avec lequel il entre en composition; c'est ainsi que *θεόστραβος* signifie complètement (litt. divinement) aveugle; *θεοσκότινος*, « extrêmement obscur »; *θεότρελλος*, « fou à lier..... »; puis avec des substantifs comme : *θεογούρουνο*, « cochon énorme » (litt. divin), à Zacynthe; *θεόσπιτο*, « maison très grande » (litt. divine), à Cythère, etc.

M. Bernhard Schmidt, qui mentionne ces locutions[3], remarque qu'une construction semblable est tout à fait inconnue en grec ancien. Rapproché des locutions roumaines citées plus haut, cet emploi de *θεός*, associé surtout à des qualificatifs défavorables, pourrait jeter quelque lumière sur le sort ultérieur de ce mot, rappelant en quelque sorte la dégradation de son synonyme *δαίμων*, devenu le nom du diable dans les langues modernes.

Nous mentionnons encore qu'en français le mot *saint* entre quelquefois en combinaison avec de prétendus noms de saints désignant autant de défauts; ainsi : *il a le mal saint Acaire* (il est acariâtre); *il a le mal saint Avertin* (il a mauvaise tête), etc. Mais il s'agit ici de simples jeux de mots, qui se rapprochent des expressions analogues, telle, en roumain, *sfîntu Aşteaptă*, saint Attends-moi, signifiant un jour qui n'arrivera jamais (cf. en français *Saint Jamais*); telle, en espagnol, *santo Mocarro*, « saint Morve », *jugar al santo Mocarro*, « jouer à saint Morve », c'est-à-dire se moquer de quelqu'un, le maltraiter (cf. *à santo tapado*, « furtivement », mot à mot, à saint cache-cache).

Observons, à cette occasion, le double sens du latin *sacer*, « consacré aux dieux », en même temps que « maudit », et du mot français *sacré*, lequel, surtout dans le langage bas, s'ajoute, pour les renforcer, aux injures et aux imprécations : sacré Dieu (plus souvent *sacredieu*), sacré animal, sacré coquin..... (d'où encore la forme abrégée *cré!* comme exclamation populaire, avec le même sens).

En roumain, nous n'avons pas épuisé les applications du mot « saint », et il nous reste trois cas à relever :

I. Cet adjectif, à l'instar de l'hébreu *kadosch*, est non seule-

[1] Ispiresco, *Basme*, p. 159 : ... ş'o *sfîntă* de cociorbă...

[2] Ispiresco, *Poveştile Unchiaşului sfătos*, p. 64 : ... să i tragă o *sfîntă* de mâncare.

[3] B. Schmidt, *Das Leben der Neugriechen*, Leipzig, 1871, p. 29.

ment un qualificatif, mais le nom même de Dieu; de là deux locutions populaires qu'on rencontre souvent dans les contes : *l'a furat Sfîntul*, «Dieu (litt. le Saint) l'a enlevé», c'est-à-dire il s'est endormi; et *l'a uitat Sfîntul*, «Dieu (litt. le Saint) l'a oublié», c'est-à-dire il est resté éveillé[1].

2. La même épithète est encore appliquée aux mauvais esprits et aux démons, pour éviter de prononcer leurs véritables noms; c'est ainsi que les *Iele*, les fées qui paralysent dans les incantations, sont appelées *les Saintes* (cf. Euménides pour Erinnyes); on dit de même la *sainte* Mort.

3. Enfin, et nous insistons sur ce point, le nom du soleil, en roumain, est toujours accompagné de l'épithète de *saint*, surtout dans les chansons populaires; en voici quelques exemples puisés dans les recueils des différentes provinces roumaines.

Dans un noël valaque[2] :

Jeune fille la tresse sur le dos,
Brillante comme le *saint* soleil.

Dans une chanson transylvaine[3] :

Le matin, à la fraîcheur,
Quand se lève le *saint* soleil.

Dans une ballade bucovine[4] :

Je n'irai pas à l'église,
Avant d'y appeler
Saint soleil comme parrain
Et *sainte* lune comme marraine.

Le paysan roumain a, en effet, une vénération particulière pour le soleil, il se découvre à son lever et considère comme un péché mortel de jeter des ordures à la face de l'astre du jour.

Cette épithète de *saint*, inséparable du soleil dans les traditions du peuple roumain, explique le sens du verbe roumain *asfintesc*, litt. se sanctifier, devenir saint, appliqué au coucher du soleil, comme dans une *doïna* transylvaine[5] :

Épris de toi,
Même le *saint* soleil,
Lorsqu'il te regarde,
S'arrête et ne se couche (litt. ne se sanctifie) plus ;

[1] Voir, pour ces deux locutions, notre *Semasiologia limbei romîne*, Bucarest, 1887, p. 123.
[2] Teodorescu, *Poesii populare*, p. 61.
[3] Pompiliu, *Balade*, p. 78 («Voina»).
[4] Marian, *Poesii poporane*, I, 156 («Le Roi et sa sœur»).
[5] Jarnik et Bârseanu, *Doine*, p. 15.

ou encore dans une ballade valaque[1], dont le sujet est l'amour du soleil pour Chicorée, la reine des fleurs (cf. Hélios et Clytia):

Lorsque je me lèverai,
Elle se réjouira;
Lorsque je me coucherai (litt. sanctifierai),
Elle pâlira....

De même le substantif *asfinţit*, litt. sanctification, désignant l'occident où se couche le soleil; par exemple, dans la ballade moldave[2] :

Lui, on l'a emmuré
Dans l'autel à l'orient (*răsărit*),
Elle, sous le porche, à l'occident (*asfinţit*)...

Toute une page du folk-lore est contenue dans ces deux expressions : le coucher du soleil, conçu comme une sanctification, et l'occident, comme une région sacrée, sont des croyances primitives effacées par le christianisme, qui a transporté ce caractère de sainteté à l'orient.

C'est un fait connu que toutes les religions ont placé la demeure des morts à l'occident (cf. l'île des Bienheureux, les Champs-Elysées), ou dans un monde souterrain (cf. Hadès). Se coucher, en parlant du soleil, c'est pour lui plonger dans la région sacrée de l'occident, ou descendre dans la demeure souterraine des morts, dans laquelle l'astre du jour vient régner pendant qu'il laisse la terre dans les ténèbres. Le coucher du soleil n'est donc pas sa mort apparente, mais bien son entrée dans une vie nouvelle qu'il mène dans un autre monde, le prolongement de son règne terrestre au delà du monde des vivants.

C'est cette croyance encore que reflètent les expressions grecques modernes pour le coucher du soleil :

ἐβασίλευσε ὁ ἥλιος, «le soleil s'est couché» (litt. est devenu roi);
τὸ βασίλεμα του τοῦ ἡλίου, «le coucher» (litt. le règne du soleil);
ὁ βασιλεμένος ἥλιος, «le soleil couchant» (litt. régnant).

Les Albanais, pour la même notion, disent : *dile perëndone*[3], le soleil s'est couché, mot à mot, il est devenu dieu.

Chez les Grecs modernes, le soleil couché est ainsi représenté comme régnant, tandis que les traditions roumaines et albanaises le représentent comme sanctifié ou divinisé.

Nous avons donc ici une série de faits linguistiques étroitement liés aux croyances populaires.

Lazare SAINÉAN.

[1] Teodoresco, p. 459.
[2] Alexandri, *Poesii populare*, p. 21.
[3] Le verbe albanais *perëndone* dérive de *perëndi* «Dieu».

UN TEXTE ARABE
EN DIALECTE ORANAIS.

Le texte qui suit a été recueilli de la bouche de M. Ahmed ben Abderrahman (*aḥmed ben ʒabderraḥmân*), originaire de Saint-Denis-du-Sig, mais habitant Oran depuis son enfance; sa prononciation est celle de la moyenne des Oranais. On n'a pas craint de noter toutes les particularités de la prononciation, dont une partie sont certainement individuelles, bien moins toutefois qu'on ne serait tenté de le supposer. Autant on doit éviter, dans la confection d'une grammaire, de tomber dans l'excès à cet égard et d'ériger en règles générales des cas particuliers, autant on doit reproduire minutieusement tous les détails, même ceux qui se rapportent à des variations individuelles, lorsqu'on donne un texte, qui est un document et ne comporte pas de généralisations. On verra cependant qu'en ce qui concerne la notation des voyelles, par exemple, nous sommes encore restés en deçà des auteurs allemands pour la représentation intégrale des sons; mais il n'est plus possible de continuer, comme l'ont fait jusqu'ici les auteurs algériens, à étudier les dialectes africains avec les trois voyelles de l'alphabet arabe ou avec les transcriptions rudimentaires qui ont encore cours chez nous. Nous savons d'ailleurs que M. Marçais prépare une grammaire du dialecte tlemcénien suivant les véritables principes scientifiques : ce sera le premier pas fait dans la voie que nous ont tracée au Maroc, en Tunisie et à Tripoli, les linguistes allemands, Socin, Stumme, Fischer, Lüderitz, etc., dans les remarquables travaux auxquels nous nous référons constamment.

Nous avons négligé l'accentuation qui répond ici aux règles fixées par Stumme et Fischer; l'accent est en général peu sensible et dans certains cas, comme dans quelques mots formés de deux longues, c'est à peine si on le perçoit.

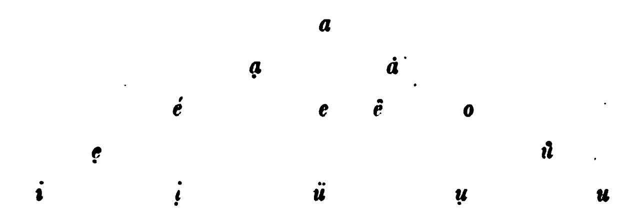
Nous avons adopté pour la transcription des sons le système suivant, dans lequel nous nous sommes inspirés de la classification de Muller [1].

[1] Fr. Müller, *Grundriss der Sprachwissenschaft*, I, Vienne, 1877, p. 140 à 149.

CLASSIFICATION DES CONSONNES EMPLOYÉES DANS LES DIALECTES VULGAIRES DU MAGHRIB.

DÉSIGNATIONS DES GROUPES DE CONSONNES.	EXPLOSIVES.		SPIRANTES.				TREMBLÉES.	LIQUIDES.	NASALES.	OBSERVATIONS.
	FORTES.	DOUCES.	CONSONNES-DIPHTONGUES DE MÜLLER. Fortes.	CONSONNES-DIPHTONGUES DE MÜLLER. Douces.	FORTES.	DOUCES.				
Arrière-gutturales. Profondes					ḫ	ɛ				
Arrière-gutturales. Antérieures		'			h					Les sons *q*, *ġ*, *ḳ*, *ṙ*, *k* et *g* peuvent se combiner avec le son *w* : *q̣*, *g̣*, *ḳ*, *ṛ*, *ḳ* et *g̣*.
Gutturales. Profondes	*q*	*ġ*			*ḳ*	*ṙ*	*r̄*		*ṅ*	
Gutturales. Antérieures	*k*	*g*			*χ*			*l̠*		Le *k* et le *g* sont souvent mouillés : *ḳ* et *g̣*.
Palatales	*č*	*j*			*ś*	*j*	*r̠*		*ñ*	Le son *l* est une *l* palato-gutturale, moins gutturale que l'*ł* slave. — A côté du *j* ordinaire il faut placer le *j* emphatique, *j̄*, signalé par Socin et Stumme.
Linguales	*ṭ*	*ḍ*								
Palato-dentales	*ṭ*	*ḏ*				*y*			*ṋ*	
Dentales. Alvéolaires (emphatiques)	*ṭ*	*ḏ*	*θ*	*ð̣*	*ç*	*ẕ*				
Dentales. Cérébrales							*r*	*l*		La consonne *l* est quelquefois un peu mouillée : *ḷ*.
Dentales. Pures	*t*	*d*	*θ*	*ð*	*s*	*z*			*n*	Les consonnes *n* et *b* se combinent souvent avec le *w* : *ṇ* et *ḅ*.
Labio-dentales					*f*	*b̮*				La spirante *b̮* est intermédiaire entre *b* et *v*.
Labiales	*p*	*b*			*w*				*m*	

RELATION DES VOYELLES
EMPLOYÉES DANS LES DIALECTES MAGHRIBINS.



a = *a* pur, comme dans *dâr*, دار.
ạ = entre *a* et *é*, comme dans *kạn*, كان.
é = *é* français, comme dans *kés*, كاس.
ẹ = entre *é* et *i*, comme dans *kẹr*, خير, ou entre *e* et *i*, comme dans *šẹft*, شبعت.
i = *i* pur, comme dans *bîr*, بير.
ị = entre *i* et *ü*, comme dans *mịlt*, ملت.
ü = *u* français, comme *ikrün* (chez les juifs marocains), يكرون.
ụ = voisin du précédent et employé concurremment avec lui; p. ex. dans *Yâkụb*, يعقوب (chez certains juifs marocains).
u = *u* allemand ou français, comme dans *ikûn*, يكون.
ů = entre *u* et *o*, comme dans *yuqtůl*, يقتل.
o = *o* français, comme dans *labioḍ*, الابيض.
å = entre *a* et *o*, comme dans *båqq*, بقّ.
ê = même son, mais plus sourd, comme dans *sêqsa*, سقسى.
e = *e* muet français, comme dans *fḥem*, فحم.

IMPRIMERIE NATIONALE.

I

TEXTE ARABE.

خرّيفة آنّاير بو قرن

آنّاير بو قرن كان بوه سلطان آنّاير بو قرن والع بالصيادة منين يمشي
للغابة يقيم فيها مدّة فستاشن يوم منين يقبض غزال حي يجيبه
يقوّد فيه حتى يوصل قدّام بوه يطلقه يتفرّج عليه السلطان من
بعد يرجع للغابة يصيّد واحد النهار هو يصيّد حتى دركه الخبر موت
بوه جاء واحد قال له بوك رحمة الله عليه سقصو آشكون آلّي رجع
في موضعه سلطان قال له آشكون آلّي هو عاقب بوي قال له البشير
كان مخلوع منين بوه مات من وراه جاوبه المرسول عمّك هو آلّي سلطان
آنّاير قال الحمد لله منين رجع عمّي خير من واحد آخر كمل الغيبة
فستاشن يوم جاب غزال كالعادة طلقه قدام عمّه لاكن عمّه كان
باغي يغدره عرضه باش يتعشى معه حلف ليه ما نتعشى شي الله
يخلف غير عاونّي بدعوة الخير فرج آنّاير مشى لداره عند أمّه هو
كان بلا زوج عازب من بعد زيفط له عمّه قال ليه نبغي نعطي لك
بنتي إذا تقبل تزوّج معها البشير حشم و قبلها منّه السلطان زيفط
للقاضي و المعانى فتّحوا على بنت السلطان لآنّاير بو قرن من بعد
داروا العرس فرحوا كامل الناس البعض من الناس يطبّل و البعض
يغيّط و البعض يقلّل و البعض يبندر و البعض يقسّب و الناس
الأخرين متفسّحين البعض يلعبوا فوق الخيل و يخلوا البارود و النساء
يزغرطوا على اصحاب الخيل و البعض يلعبوا في الرحبة شي ساكر
و شي مسكّر و البعض من النساء يرقصوا و يمدحوا و الناس مفسهة
فوايه حتى واحد ما عافي بالآخر فات العرس حسبة شهرين او

ثلاثة السلطان أرسل لأنّاير عنده للدار قال للوزرآء نقبل منكم
بالأمر انتاعي تقتلوا آنّاير بو فهن الوزرآء ما بغوا شي عليه على
خاطر خدموا مع بوه في حياته و دافوا ملحه عند العرب يقولوا ما
نغدرك شي على خاطر ملحك سبق في كرشي نرجعوا للطريقة لاكن
قالوا له نعطوا لك تدبير زيفط لانّاير تجيب لك العودة الروحانيه
عودة شايب عينه سلطان بلاد الحيرة منين جاء عنده آنّاير نطق
عمّه قال له جب لي العودة الفلانية لاكن بعيدة و الهول في الطريق
آنّاير عمّد للصّدة و دار العوين و مشى يتمشّى مع الطريق حتى وصل
في واحد الغابة صاب ثعبان راقد في وسط الطريق و الطريق ضيّق
تسمى عند العرب مريق آنّاير ما صاب شي منين يفوت كان عنده
قالب سكّر داره في فوم الثعبان منين فطن صاب ريقه طيّب قال
اشكون ما لحني عليه امان الله تعالى غير يبين روحه ما نهلكه شي
بان ليه قال ليه انت الّي ملحتني جاوبه نعم لاكن راني ما شي على
سبّة حاجة لاكن راني خايف يقتلوني قال له الثعبان نعطي لك
تجريب اذا كان انت آنغبنت فس شوية في النار نكون عندك و آجعل
البخور مع التجريب بقّاه على خير و مشى زايد مع الطريق حتى
وصل للبلاد الّي فيها العودة خمّ في راسه كيفاش يدير اذا يصيب
البشاشرة يلعبوا يصنّت ليهوم باش يهدروا على العودة من بعد
منين يشوف النسآ رايحين للحمّام يتبّعهم خفية ما سمع شي حتى والو
من بعد دار حيلة مشى عند يهودي دقّاق قال ليه نبغيك تدقّ لي
مقتول ذهب و بريمة نقرة قال له امليح تكلم معه في القيمة حسبة
اربعة دورو بين الذهب و الأجرة و تكلم معه في البريمة بفرنك و
خمسة سولدي منين خرج طرّح كيسة فيها مية سلطاني اليوم
الثاني ولّى باش يشوف المقتول اذا كمل كان ما كمل شي طرّح
كيسة فيها مية سلطاني طيّحها بالعاني اليوم الثالث كذالك اليوم
الرابع صاب المقتول كمل منين بغى يخرج عيّطت عليه اليهودية

قالت له آش كيسانك الّي كنت ضيّعتهم سابق جاوبها انا ما عندي
شي حتى كيسة قالت ليه أروّح معي مشى في جرتها حتى هودت
للغم سقصته كدايرة دعوتك ضيعت كيسانك في بالي باغي تشري
بهم تدبير رجلها بدا يضوّغ قالت علاش بك ضوغت رانا مخزونين
حتى واحد ما شا فينا نقدروا الّي نبغو بدا يقدر ليهم الّي في
مقصوده في للعودة قال له اليهودي غدا يكون السوق صباح لا بدّ
ترفد في يدك شلفة حطب و انا راني نجبرك قدامي في السوق قُل
لي خلّصني في الدراهم الّي كان بوي يسالهم لك في حياته نقول لك
انا ما نعرفك ما نعرف بوك ابدا تخبط فيّ حتى يشوفونا الحرس
يدّونا قدام السلطان يسقصينا راني ندعي انا الاول من بعد تكلّم
انت قُلْ له نبغي تحلف لي و نسامحه راني نحلف لك لاكن كونك فهيم
انا منين نحلف في القبلة ما شي مرادي في القبلة مرادي ننعت لك
العودة اشر من جهة فيها مربوطة داروا كما قدروا بيناتهم منين
وصلوا قدام السلطان اليهودي قدر هو الاول بسبب ضرب الشلفة
نطق السلطان لآنّاير علاش تضرب هذا الذمّي نطق ليه بوي كان
يساله خمس مية دورو لاكن انكرني فيها تحلف لي في القبلة و لا
زيادة حكموا على اليهودي بالحلف حلف اليهودي و مشوا الزوج مع
بعضهم بعض من بعد نصف الليل آنّاير دخل باش يخون العودة
جاب في يده مجمر و منين دخل للحوش كانوا فيه بالزاف العسّاسة
لاكن فاس شوية بخور مع نصيب انتاع التعبان في وسط المجمر سكروا
العسّاسة مجموعين عيط واين راكم يا القوم حتى واحد ما جاوبه
شي زاج للعودة و بدا يحرحز في الحديد آلّي في كرعين العودة حتى
السلطان سمع تفرفيت الحديد فطن و زقى واين راكم يا القوم كانوا
واجدين قدامه سقصاهم منين دخل هذا الرجل قالوا له ما نعرف
عاقبهم السلطان و الخاين سرّحه من بعد الليلة الثانية عاود رجع
كالّولة مرّة دخل بخّر زاج للعودة صابها غير ثمّ دخل عند السلطان

حتى لفراشه صابه غايط في النعاس سلّط عليه و رجع للعودة طلقها
سمعته بنت السلطان عيّطت على العسّاسة حكموا آنّاير بغوا
يقتلوه قالت ليهم طلّعوه عندي انا نقتله كيما قتل بوي منين طلّعوه
عندها صابت آنّاير ازيّن منها في الشبوب و في الحروي أمرت على
الخدام يجمعوا بير و يعمّروه نار مثل الفران منين كملوا و ملاوه نار
لغت على خادم فاستها في وسط البير احترقت قالت ليهم راني
حرقت اللّي قتل بوي آمنوها من بعد مدّة ثلث أيّام دارت العوين و
قامت روحها جميع ما تحتاج من الماكلة و من العدّة اليوم الرابع ركبت
فوق عود و آنّاير ركب فوق العودة الروحانية و بداوا يداقّوا في ناس
البلاد غلبوهم منين غلبوهم قالوا لهم اذا تقبلوا اليهودي الفلاني
يكون عليكم أمير قالوا قبلنا ركب المؤذّن في الصومعة و بدا يقول
اسمعوا يا اصحاب البلاد اليهودي الفلاني هو أمير من بعد صدّ آنّاير و
بنت السلطان بداوا يمشوا مع الطريق حتى صابوا زوج الطرق مفترق
فين واحدة فيها الخير الأخرى فيها الشر معنى طريق الخير هي
العافية و طريق الشر هي الغول بنت السلطان كانت تعرف الطرق
مجموعين عندها كتاب يتسمى الاخبار منين وصلوا عند الطرق
المفترقين خبّرت آنّاير قال ليها انا نبغي طريق الغول مشوا معها
حتى وصلوا في واحد الموضع صابوا فيه مراة راقبة يسموها الفارس
الابيض في قصرها و ترقّب من الطاق حتى شافت زوج فرسان لغت
عليهم رجعوا عندها سقصتهم كيفاش ما تعرفوني شي انا الفارس
الابيض جميع اللّي يفوت على قصري نزلّقه قال ليها آنّاير ديري
مجهودك حتى انا عند روحي نلجّم ندقّك و نداق غيرك في بالك
انت غير مراة يا قحبة بغيتي تغلبيني و انا نحوّس الليل بكامله من
بعد تضارب معها بالسيوف غلبها طيّحها في الأرض بقفا السيف
سكّرها منين فطنت قالت ليه انا مرتك قال ليها قبلت اداها معه بداوا
يمشوا سايرين مع الطريق حسبة ثمن ايام حتى وجدوا قدامهم

زوج الطرق معترفين كالعادة نطقت له بنت شايب عينه قالت له اذا تبغي طريق العافية خذ اليمنى و اذا تبغي طريق الهول خذ اليسرى جاوبها انا نحوّس غير على الهول جاز مع اليسرى حتى صاب قدامه عبد يسمّوه بابا مهزوق العبد منين شافهم زقى بالجهد آنّاير ما خاف شي منّه يا عجبة كيفاش انت عبد تنباع و تنشرى غير بالفول و بغيت تدهّشني انا آلّي طعنت بلاد الفالات انا الّي طعنت مدينة الهول و فت راسي من بعد طلب منه العبد يستنّى ثلث ايام باش يقوم روحه من بعد ثلث ايام تضاربوا بالسيوف حتى فرعت النار بيناتهم مثل الصوان العبد منين شاط بدا ينتر في الحجور الصغار و يضرب بهم آنّاير منين تواطا العبد ضربه آنّاير بقفا السكّين سكّره منين فطن قال له انا عبدك شرّطه من حدوده و اداه معه منين قرّبوا للوصول المدينة بنى الخبا في ساحة المدينة دخّل في الخبا العبد و الفارس الأبيض و بنت شايب عينه و اتى غير العودة في يده يقوّد فيها حتى شافوه الناس مشوا اعلموا عمّه ولد خوك راه جاء و جاب معه العودة أنده اصحاب النوبة مشوا للقهوة بالطبل و الغوايط و القوم تلعب حتى و صلوا قدام عمّه شافه و شاف العودة الفوحانيت و لا زيادة آنّاير منين ظلامت الظلمة مشى غير و حده في الليل دخّل الّي خزنهم برّ حتى واحد ما شافه شي منين صبح الحال كل مراة دارها في بيت بها بفراشها مقيوم و لغى على بنت عمّه قال ليها الصباح نبغي تطيّبي القهوة للفارس الابيض و العاشية تطيّبي الاتاي لبنت شايب عينه و تقولي لهم صباح الخير كاملين و انت سكونتك في الخزانة مع الخدم و العبيد هذه كافيتك بها على خير بوك من بعد عام واحد النهار بوها زيعط أمها باش ترقب عليها صابت العبد قدام الباب من داخل شاف فيها شوفته دهشت عمرها ما شافت عبد كهذا قال ليها واشتَ بغيتي قالت له بغيت نشوف بنتي لغى لها عليها

شافتها ما عرفتها شي بقت تبكي وبنتها تبكي خبرتها بالّي كان
رجعت خبّرت بوها السلطان بدا يحلف كذالك كالمرّة الأولى نقتله
اذا قتله ربي عيّط على السيّاس قال ليهم الليلة اعرضوا انّاير
يتعشى معكم لاكن ديروا له المسايكرة باش يسكر قالوا له امليح
عرضوه جاه منين بدا ياكل طاح سكران داروه في السندوق منين
قرب الفجر أمروا السيّافة اّدّوه للغابة باش يقتلوه منين وصلوا في
الرحبة الّي يقتلوه فيها حلوا السندوق خرّجوه حطّوه في الأرض
كذلك سكران واحد منهم بغى يقتله و التاني ما بغى شي قال له
خير بوه ما ننسوه شي دبّر كيفاش نديروا قال له نحموا شابير في
النار و نطيّروا له عينيه و نطلقوه يمشي يهوم في الغابة حتّى
يلقاه حوش ياكله اّتّفقوا بيناتهم داروا كما قالوا منين طيّروا له
عينيه قال ليهم علاش غدرتوني قالوا له عهد غدرك لاكن احنا ما
بغينا شي على قتلك طلقوه بلا عينين و مشوا منين جاوا في
الطريق ضربوا حجلة ذبحوها و الدم الّي يطاح منها داروه في جعبة
و آدّوه لعمّه شرب الدم برد قلبه في باله دمّه نرجعوا لانّاير وشت
صرا به منين طلقوه مشى هايم في الغابة يتعكّز واحد النهار قيل
عليه المقيل عطش صاب شجرة رقد تحتها منين نام وقف عليه
ترّاس قال له لوكان تنوض تتلمّس الورق انتاع هذه الشجرة تقلع منها
و تمضغ و تدير لعينك يرجعوا خضر وتشوف خير من بكري و اذا
كان تقلع منها تردها معك يصلح للدهان اذا ترمي ورقة في وسط
الشكوة ترجع غير الدهان منين فاق من النعاس بدا يتقعدى وجد
الشجرة قلع منها دار لعينيه الحالّ بصره بدا يشوف و قال الحمد لله
الّي ودّر وصاب كالّي ما ودّر شي قلع كذالك من الشجرة و داره في
قلمونته و مشى مع الطريق حتى صاب دوار قدامه طلب ضيف
ربّي في خيمة صغيرة مولاتها عجوز مسكينة دخّلته فرحت به بات
حتى الصباح العجوز دارت الحليب في الشكوة و خرجت عاقبتها

الضيف قاس ورقة في الشكوة امتلات دهان العجوز صابت دهان
بالزاف قالت هذا الرجل فيه البركة خبّرت الناس في كل يوم يدّيه
واحد لخيمته يمخض له سمّوه مخّاض شكاوي واحد النهار السلطان
زيّط للرعيّة جميع اللّي هو فارس يجي غدا عندي راني باغي نذوّق
فار آنّاير بوقّرن وناخذ نساه عيّنوا الفرسان و عيّنوا ولد العجوز
كذالك نطق الضيف قال ليهم انا نمشي في موضع ولد العجوز ركب
على عودة ضعيفة و السرج مقطّع و ركب برّاولي وصد مع القوم
منين وصل قدام الدار صاب العبد قدام الباب العبد عرف آنّاير و ما
عرف شي عينيه طلع قال للفارس الأبيض الصفة صفة آنّاير و
العينين ما شي عينيه قالت له عندي تجريب نفيس له تفّاحة و
خنجر اذا كان قضب التفّاحة و دسّها و طلق الخنجر انّاير بصفته
و اذا كان قضب الخنجر اقتله منين قاست له قضب التفّاحة قالت
له انّاير قال لها واه دخّله العبد بدّل كسوته و سرج على الروحانية
و ركبت الفارس الأبيض و معها بنت شايب عينه و العبد بابا
مرزوق و بداوا يدّاقوا حتى مضّوا جميع القوم بقى غير عمه ضربه
آنّاير بالسيف شقّه على زوج من بعد الناس نصروا آنّاير سلطان في
موضع باباه يوم الجنازة انتاع عمه لاكن كان شابيره أخضر سعدت
عليه الناس و كثر المال عند الرعية و زاد بنى الجوامع و جعل في
كل جامع صومعة للمؤذّن و الجوامع مقسّمين البعض لاصحاب الوحدة و
البعض لقراية العلم ظهرت البركة للفلاحة و الفتح للقنادز لا بدّ
تكون ليهم تطلّبية تمّت

II

TRANSCRIPTION EN CARACTÈRES LATINS.

korrîfat ennâyer bû ġêrn.

ennâyer (1) *bû ġêrn kạn bûh sulṭân. ennâyer bû ġêrn wâlas beççiyâda. mnein* (2) *yemši lelr̄âba iġîm* (3) *fîha muddet kemstâsašen* (4) *yeum. mnein yeġšêb* (5) *r̄ûzạl ḥayy ijîbạh* (6) *iġûwwed* (7) *fîh ḥatta yauçal ġuddạm bûh yêṭṭâlġạh, yétferrej salih essulṭân. men basad yerjas lelr̄âba içayyed. wâḥăd* (8) *ennhâr huwwa içayyed ḥatta derkạh elkber* (9) *meut bûh. jâ wâḥăd, ġạl* (10) *lạh : « bûk, raḥmat allâh salih » sêqsạh* (11) *škûn* (12) *elli* (13) *rjas* (14) *fî meušasah sulṭân. ġạl leih* (15) : *« škûn elli huwwa sâġeb bûya* (16) *? » — liyyah* (17) *elišir kạn maklûas mnein bûh mât men urâh? jạubạh el mersûl : « sammek huwwa 'lli sulṭân ». ennâyer ġạl : « elḥamdu lillâh* (18); *mnein erjas* (19) *sammi, keir* (20) *men wâḥăd âkêr ». kemmel el r̄eiba kemstâsašen yeum. jâb r̄ûzạl kilsâda. ṭâlġạh guddạm sammạh. lâkẹn sammạh kạn bạr̄i ir̄adrạh* (21). *saršạh bâš yetasašša masah ḫlej leih : « Mâ ntasašša* (22) *ši, allâh iklef. r̄eir sâwenni bdaswet elkeir » krej ennâyer, mšâ ldârạh sand ummạh. huwwa kạn bla zwạj, sâzeb* (23) *men basad zeifêṭ* (24) *lạh sammạh, ġạl leih : « nebr̄i nasṭi lek* (25) *bẹnti iḍa* (26) *têqbel tezzêwwej masaha ». Elišir eḥšem u qbelhâ mennạh. essulṭân zeifêṭ lelqâši u lmfâla, fellêḥu* (27) *sala bẹnt essulṭân lennâyer bû ġêrn. men basad dạru* (28) *lsers* (29), *farḥu kâmel* (30) *ennạs, elbasâš men ennạs iṭêbbel* (31) *u lbasâš ir̄ayyêṭ* (32) *u lbasâš iġellêl u lbasâš ibẹnder* (33) *u lbasâš iġeššêb u nnạs elukrîn mêlqêsmîn* (34), *elbasâš yelăsabu fẹuq el keil u yéklu* (35) *lbârûd u nnsâ izer̄r̄êrṭu* (36) *sala çḥâb elkeil u lbasâš yalăsabu ferr aḥba ši* (37) *sạkẹr u ši msakker* (38), *u lbasâš men ennsa ir̄eġsu* (39) *u yémdḥu* (40) *u nnạs mqàsma* (41) *jwâyéh ḥatta wâḥăd ma sâbi* (42) *blakêr. fạt elsers ḫasbet chahrîn* (43) *au* (44) *θlạta. essulṭân ersẹl* (45) *lennâyer sandạh leddâr* (46). *ġạl* (47) *lelwazâra* (48) : *« nêqbel menkum bel samr entâsi* (49) *tûqqûtlu* (50) *'nnâyer bû ġêrn ». el wazâra ma br̄âu* (51) *ši salîh, sala kâṭêr* (52) *kedmu masa* (53) *bûh fî ḥyâṭạh u ḍạqu melḥa* (54). *sand el sarab iġûlu : « mâ nar̄r̄adrek ši sala kaṭêr melḥak sbêq fi kerši » nerjasu lelkorrîfa* (55). *Lâkẹn ġạlu lạh : « nasaṭu lek tẹdbîr* (56) : *zeifêṭ ennâyer ijib* (57) *lek elsaudat erreuḥâniya* (58), *saudat šâyeb* (59) *saïnạh, sulṭân blạd elḫaira* (60) » *mnein jâ sandạh ennâyer, enṭêq sammạh, ġạl lạh* (61) : *« jib* (62) *liyya lsaudat elfuiâniya. lâkẹn basîda u lheul fêṭṭriġ* (63). » *ennâyer sammed leççodda u dạr elsawîn u mša. yétmešša masa ṭṭriġ ḥatta uçêl fi wâḥăd*

elṙâba çâb θaзbân râġed fi wêsṭ eṭṭrîġ, u ṭṭrîg ḍiyyêq (64), tsemma зand elзarab mrîra. ennâyer ma çâb ši mnein ifût. kân зandah qâleb (65) sukkur. dârah fi fum eθθaзbân. mnein ftên çâb rîqah (66) ṭayyeb. gâl: «škûn elli mâlaḫni (67), зalih amân allâhi (68) taзâla. ṙeir (69) ibéyyen rûḫa ma néhhélkah ši» bân leih. ġâl leih: «enta lli mâlaḫtni». jâubah: «naзam, lâken ḍrûk (70) râni mâši зala sebbet ḫâja, lâken râni ḵâif (71) yûqqûtlûni» ġâl lah eθθaзbân: «naзaṭi lek (72) tejrîb (73) ida kân (74) enta neṙbent (75), qîs šwiya fennâr, nkûn зandek u ejăзal elbuḵûr maзa ttejrîb» beqqâh зala keir (76) u ruwwaḫ (77) mšâ zâid maзa ṭṭrîġ ḫatta uçêl lelblad elli fîha lзauda. ḵemmem fi râsah kifâš idîr, ida içîb elišâšra (78) yalăзabu, iççênnet leihum bâš ihadru (79) зala lзauda. men baзad, mnein išûf ennsa râiḫîn lelḫammâm itebbaзahum (80) ḵifiatén (81), ma smaз ši ḫatta wâlu (82). men baзad dâr ḫîla, mšâ зand ihûdi deġġâġ (83), ġâl leih: «nebṙîk eddiġġ (84) li meftûl (85) dhéb u brîma (86) noqra (87). ġâl lah: «amlîḫ (88)» tkellem maзah felqîma ḫasbet arbaзa durû bein eddhéb u lyujra (89) u tkellem maзah felbrîma befrânk u ḵamsa sûldi (90). mnein ḵrej ṭâyyaḫ kîsa fîha miât sulṭâni (91). elyeum eθθâni (92) wellâ bâš išûf elmeftûl ida kmel. kân ma kmel ši, ṭâyyaḫ kîsa fîhâ miât sulṭâni, ṭâyyaḫḫa belзâni. elyeum eθθâleθ kadâlik (93), çâb elmeftûl kmel. mnein bṙâ yiḵrej (94) зâyyĕṭêṭ зalîk el ihûdiya, ġâlet lah: «âk kîsâtek elli kunt ṭâyyaḫthum sâbêq.» jâwebhâ: «ana ma зandi ši ḫatta kîsa» ġâlet leih: «arwaḫ (95) maзaya». mšâ fi jorrethâ ḫatta heudet lellaṙem. sêqsatah: «kiddâïra daзautek? ṭâyyaḫt kîsâtek, fî bâli bâṙi teşri bihum tedbîr». râjelha (96) bdâ itûwwêṙ. ġâlet lah: «зalâš tûwwêṙt? râna makzûnîn, ḫatta wâḫăd mâ šâfna, nahadru (97) lli nebṙu (98)» bdâ ihdêr leihum elli fi maqçûdah lelзauda ġâl lah elihûdi: «eṙda (99) ikûn essûg (100) çbâḫ, la budda (101) terfed fidek (102) šâlġa (103) ḫṭêb u ana râni nejjêbrek guddâmi fessûġ. ġûl (104) li: «ḵallâçni feddrâham elli kân bûya isâlhum lek fi ḫyâtah (105)». ngûl leh ana: «ma naзaref bûk» ebda teḵbêṭ fiya hatta išûfûna (106) lḫerâç (107) yéddûna ġuddâm essulṭân, isêqsîna. râni (108) nedзi (109) ana lûwwel. men baзad étkellem enta, gûl lah: «nebṙi yaḫlef li u nsâmḫa (110)». râni naḫlef lek, lâken kûnek (111) fahîm: ana mnein naḫlef fel qêbla ma ši murâdi fel qêbla, murâdi nenзat lek elзauda, ai men jîha (112) fîha merbûṭa». dâru kima hâdru beinâthum (113). mnein wâçlu ġuddâm essulṭân hdêr huwwa lûwwel bisabâb (114) ḍêrb eššâlġa. enṭêq essulṭân lennâyer: «зalâš (115) tûḍrûb hâd eddemmi». enṭêq leih: «bûya kân (116) isâlah ḵams miya dûrû, lâken enkêrni fîha. yaḫlef lî felqêbla wa lâ ziyâda (117)». ḫakmu зal' lihûdi (118) belḫalf. ḫlef lihûdi u mšâu lezzeuj (119) maзa baзâḍhum baзâḍ. men baзad nûç (120) ellîl ennâyer dḵel bâš iḵwen (121) elзauda. jâb fîdah mêjmêr u mnein edḵel lelḫauch kânu fîh bezzâf elзassâsa; lâken qâs šwiya bḵûr maзnâçib entaзa (122) θθaзbân fî wêsṭ êlmêjmêr. sakru lзassâsa mejmûзîn (123). зayyêt: «wain râkum ya qaum?» ḫatta wâḫăd ma jâubah

ši. zâj (124) *lelɜauda, u bdâ iharhazz* (125) *felhědîd elli fi ker-ɜain* (126) *elɜauda hatta ssultân smaɜ tqěrqîb* (127) *elhědîd. ftên u zgâ : « wain râkum ya lqaum! » kânu uâjdîn ġuddâmah. sěqsâhum : « mnein edkel had errajel? » ġâlu lah : « ma naɜarf » ɜâqěbhum essultân u lkâyin* (128) *serrěha. men baɜad ellîl* (129) *eθθâniya ɜâud* (130) *erjaɜ kiûwwala merratin* (131). *dkel; běkkěr, zâj lelɜauda. çâbha ṙeir θemma* (132). *dkel ɜand essultân lefrâšah çâbah ṙâybět fennaɜas. sellek ɜalîh* (133) *u rjaɜ lelɜauda. tlěġha. semɜat bent essultân. ɜayyětět ɜala lɜassâsa. haknu 'nnâyer. bṙâu yiiqqûtlûh. ġâlet leihum : « tâlleɜûh ɜandi, ana nûqqûtlah kima qtel bûya ». mnein tâlleɜûh ɜandha, çâbet ennâyer zian* (134) *menhâ feššebûb u felhurûf* (135). *samret ɜala lkûddam ihafru bîr u ɜamměrûh nâr meθěl elfěrrân* (136), *mnein kemmělu u mmelâwah nâr, elṙât ɜala kâdem, qâsethâ fi wěst elbîr. ahtârġet* (137). *ġâlet leihum : « râni haraġt elli qtel bûya » sâmnûha. men baɜad muddet θelθ iyyâm dâret el ɜawin u qâmet rûha jmîɜă ma tahtâj men elmâkla u men elɜadda. elyeum errâbaɜ rekbet feuq ɜaud u 'nnâyer rkeb feuq el ɜaudat erreuhâniya u bdâu idâġġu fennâs elblad* (138). *ṙelbûhum. mnein ṙelbûhum ġâlu lhum : « ida těqqěblu lihûdi lfûlâni, ikûn ɜaleikum ɛamîr » ġâlu : « qbelna » (139) rkeb elmuɛadden* (140) *feççûmaɜa* (141) *u bdâ igûl : « essemɜu* (142), *yâ çhâb elblad, elihûdi ddeġġâġ huwwa ɛamîr ». men baɜad çodd* (143) *ennâyer u bent essultân. bdâu yétmeššu maɜa ttriġ hatta çâbu zeuj ettrûġ* (144) *meftěrġîn* (145), *wâhda fîha lkeir, lukra fîha ššěrr. maɜana trîġ elkeir hiyya lɜâfya u triġ eššěr hiyya lheul. bent essultân kânet taɜarěf ettrûġ mejmûɜîn, ɜandha ktâb isemma* (146) *lenjěfâr* (147). *mnein wâçlu ɜand ettrûġ elmeftěrġîn, kebběret ennâyer. ġâl leiha : « ana nebṙi trîġ elheul ». mšâu maɜaha hatta wâçlu fi wâhăd elmeuɗaɜ çâbu fîh mra râqbiyya* (148), *isemmûha lfâreṣ elabioɗ* (149), *fi qçârha* (150) *u tréġġéb men ettâġ hatta šâfet zeuj fersân, elṙât ɜaleihum. rejaɜu ɜandha. sěqsethum : « kifâš ma taɜarfûni ši. ana lfâreṣ elabioɗ, jmîɜa 'll' ifût ɜala qâçri nzéllěfah* (151) ». *ġâl leiha 'nnâyer : « dîri méjhûdek* (152) *hatt' âna ɜand rûhi; ennejjem* (153) *endâġġek u ndâġġ ṙeirek; fi bâli enti* (154) *ṙeir mra. yâ ɜajaba* (155), *bṙeiti teṙṙelbîni u ana nhawwes* (156) *ellîl bkelka* (157) » *men baɜad eɗɗâreb maɜaha bessyûf. ṙlebhâ tâyyahha fi lɛarɗ beġf esseif* (158) *sakkerha* (159). *mnein fâtnet, ġâlet leih : « ana měrtek ». eddâha maɜah. bdâu yétmeššu sâïrîn maɜa ttriġ hasbet θéměn iyyâm hatta wâjdu ġuddâmhum zeuj ettrûġ meftěrġîn kilɜâda. nětqět lah bent šâyeb ɜainah; ġâlet lah : « ida tebṙi trîġ elɜâfya, kud léimna u ida tebṙi trîġ elheul, kûd* (160) *léisra » jâwebha : « ana nhawwes ṙeir ɜala lheul ». jâz maɜa léisra hatta çâb guddâmah ɜabd, isemmûh bâba merzûġ* (161). *el ɜabd mnein šâfhum zġâ beljěhed* (162). *ennâyer ma kâf mennah : « yâ ɜajaba kifâš enta ɜabd, tenbâɜ u tenšra* (163) *ṙeir belfûl, u bṙit eddehhešni, ana 'lli taɜant blad elfâlât, ana 'lli taɜant mdînet elheul u qumt râsi ». men baɜad tlěb mennah elɜabd yestenna* (164) *θelθ iyyâm bâš iqûm ruha. men baɜad*

θelθ iyyâm eṣṣârbu bessyûf ḥatta qaraʒat en nâr beinâthum meθêl eç-çûwwân (165). el ʒabd mnein šâṭ (166) bdâ iûnlûr (167) fessŏjûr (168) eççûŕar u yûṣrûb bihum ennâyer. mnein tuâṭâ (169) lʒabd ṣêrbah ennâyer beǵf essekkîn. sakkĕrah. mnein eftên, ġâl lah: « ana ʒabdek ». chêrrĕṭah men kdûdah u ddâh maʒah. mnein qêrrĕbu lelwuçûl (170) elmdîna, bnâ lkbâ fi sâḥet (171) el mdîna. dekkel felkbâ lʒabd u lfâreṣ elabioṣ u bent šâyeb ʒainah u dda ŕeir elʒauda fî dah, igûwwed fîha ḥatta šâfûh ennâs; mšâu, ʒalmu ʒammah: « weld kûk râh jâ u jâb maʒah el ʒauda ». endah (172) çḥâb enneuba. mšâu lqâwah beṭṭêbel u bŕûwâiṭ u lġeum telʒab ḥatta wâçlu ġuddâm ʒammah. šâfah u šâf elʒauda wa lâ ziyâda. ennâyer mnein ṣlâmet (173) eṣṣêlma mša reir wâḥdah fellîl, dekkel elli kzenhum barra, ḥatta wâḥăd ma šâfah ši. mnein eçbaḥ elḥâl, kull emra dârha fi beit bihâ befrâšha mêqyûm (174), u elŕa ʒalu bent ʒammah ġâl leiha: « çbâḥ nebŕik eṭṭayyĕbî lqahwa lelfâreṣ elabioṣ u lʒâšiya ṭṭayyĕbî latay elbent šâyeb ʒainah, u tġûli lhum: « çbaḥ elkeir » kâmlin u enti sukkuntek (175) felkûzâna maʒa lkdem u lʒabid. hâdi hiyya kâfeitek bihâ (176) ʒala keir bûk ». men ʒâm wâḥăd ennhâr bûha ʒeifĕṭ umha bâš terġeb ʒaleiha. çâbet elʒabd ġuddâm elbâb. men dâkel šâf fîha šeuftah (177). dehšet. ʒûmmer-ha (178) ma šâfet ʒabd kihâdah. ġâl leiha: « waŝta (179) bŕeiti ». ġâlet lah: bŕeit nšûf bentiˮ elŕâ lhâ ʒaleiha (180). šâfetha ma ʒar-fethâ ši. bqât tebki u bentha tebki. kabbĕretha belli kân. rejaʒat. kabbĕ-ret bûha ssulṭân. bdâ yaḥlef kadâlih kilmerra leula: « nûqqûtlah ida qâtlah rebbi (181) ». ʒayyêṭ ʒala ssiyyâs. ġâl leihum: « ellila aʒarṣu 'nnâyer yétaʒšša maʒakum, lâken dîru lah elmseikra bâš yasker ». ġâlu lah: « amlîh ». ʒarṣûh, jâ. mnein bdâ yâkul ṭâḥ sakrân (182). dârûh fi sandûġ. mnein qêrreb elfâjer (183) ʒamru ssiyyâfa eddawah leŕâba bâš yûqqûtlûh. mnein wâçlu ferraḥba 'lli yûqqûtlûh fîha ḥallu 'ssendûġ, karrĕjûh, ḥâṭṭûh fi 'lʒarṣ kadâlik sékrân (184). wâḥad menhum bŕâ yûqqûtlah u 'θθâni ma bŕâ ši. ġâl lah: « keir bûh ma nensûh ši. deb-ber kifâš endîrû ». ġâl lah: « enḥammu šâbir fennâr u nṭâyyĕru lah ʒainîh u neṭṭâlġûh yemši ihûm felŕâba ḥatta yâlqâh heuš (185) yâkû-lah (186) » ettâfqu beinâthum. dâru kima ġâlu. mnein tâyyĕru lah ʒainîh ġâl leihum: « ʒalâš ŕdertûni? » ġâlu lah: « ʒammek ŕedrek, lâken ḥna (187) ma bŕeina ši ʒala qâtlek ». têlġûh blâ ʒainîn u mšâu. mnein jâu feṭṭrîg ṣêrbu ḥajla, débḥûha u ddem (188) elli ṭâḥ menha, dârûh fi jaʒaba (189) u ddâwah lʒammah. šrêb (190) eddem, bred ġêlbah (191), fi bâlah demmah. nerjaʒu lennâyer, wâšta çrâ (192) bih. mnein têlġûh mšâ hâyem felŕâba yétʒakkez (193). wâḥăd ennhâr géyyél ʒalîh elmġîl (194), ʒaṭêš, çâb šejra. rġed taḥtha. mnein nâm ûqêf ʒalîh terrâs (195), ġâl lah: « lûkân tnûṣ tetlémmes eluŕêġ entaʒa (196) hâd eššejra, teġlaʒ menha u têmṣêŕ (197) u ddîr elʒaînîk, irejaʒu (198) kûṣĕr u tšûf keir men bekri u ida kân teġlaʒ menhâ terfédah maʒak yâçlaḥ leddhân; ida termi uârġa fi wĕst eššûkwa terjaʒa ŕeireddhân ». mnein fâq men ennaʒâs bdâ iteftef. ûjed essejra. ġlaʒ menha. dâr elʒai-

nîh. enḥell bâçṛạh. bdâ išûf u ġạl : «elḥamdu lillâhi, elli weddẹr u çâḷ kelli ma weddẹr ši. ġlaɜ kaḏâlik men eššejra u dạṛạh fi gélmûntạh (199) *u mšâ maɜa ṯṯrîġ ḥatta çâb ġuddạmạh dʷiwwâr. ṭlêb §eif rebbi fi ḳeima çġîra, mulạtha ɜajûz meskîna* (200). *deḳḳĕlăṭạh. farḥat bih. bạt ḥatta leçbâḥ, elɜajûz dạret elḥlîb feššûkwa u ḳarjet. ɜaġebha §§eif qâs u wârga feššûkwa. mlạt dhạn. elɜajûz çâbet dhạn bezzạf, ġạlet : «hâḏ errâjel fîh elbarâka»* (200 *bis*). *ḳabbèret ennạs. fi kull yeum yéddîh wâḥăd elḳeimṭạh, yʷmḳû§ lạh. semmûh maḳḳă§ škâwi. wâhăd ennhâr es-sulṭân zeifẹṭ lerraɜiya : «jamîɜ elli huwwa fạrẹs iji ṙda ɜandi, râni bạṙi* (201) *ndạġġ dâr ennâyer bû ġêrn n nâkûḏ ensạh». ɜayyĕnu lfẹrsân u ɜayyĕnu wẹld elɜajûz kaḏâlik. enṭêq e§§eif, ġạl leihum : «ana nemši fi meu§aɜ wẹld elɜajûz. erkeb ɜala ɜauda §aɜîfa u sserj mġêṭṭaɜ u rkeb berrauli* (202) *u çodd maɜa lġeum. mnein auçêl guddạm eddâr çâb elɜabd guddạm el bâb : el ɜabd ɜaref ennâyer u ma ɜaref ši ɜainîh. ṭlaɜ, ġạl lelfạrẹs elabio§ : «eççîfa çîfet ennâyer u lɜainîn ma ši ɜainîh». ġạlet lạh : «ɜandi tẹjrîb. enqîs lạh etteffâḥa u lḳānjer. iḏa kạn ġ§êb etteffâḥa u dessha u eṭlêġ elḳānjer* (203), *ennâyer bçîfṭạh, u iḏa kạn g§êb elkānjer, oqqʷtlạh». mnein qâset lạh, ġ§êb etteffâha. ġạlet lạh : «ennâyer». ġạl lhâ : «wâh»* (204) *deḳḳĕlạh elɜabd. beddél kessûṭạh u serẹj ɜala rreuḥaniya u rekbet elfạrẹs elabio§ u maɜaha bẹnt šâyeb ɜainạh u lɜabd bạba merzûġ u ebdâu idâġġu ḥatta mê§§âu jamîɜ elġeum. bqâ ġeir ɜammạh. §êrbạh ennâyer besseif, šâqqạh ɜala zeuj. men baɜad ennâs nâçru ennâyer sulṭân fi meu§aɜ bâbạh yeum eljanâza ntaɜa ɜammạh. lâkẹn kạn šâbîrạh eḳ§êr. saɜadet ɜalih ennạs u kθer elmạl ɜand erraɜiya u zạd bnâ ljwâmaɜ u ejɜal fi kull jâmaɜ çeumaɜa lelmwéḏḏen u ljwâmaɜ muqêmîn elbaɜâ§ leççḥâb etlûḥa u lbaɜâ§ lʷi-qrâyet elɜelm. §âhret elbarâka lelfellâḥa u lfetḥ lelgnạdîz, lâ budda tkûn leihum taṭêllâbiyyet* (205). *temmet.*

NOTES DE LA TRANSCRIPTION.

(1) *Ennâyer* ou *ennâïr* (la prononciation est flottante), c'est-à-dire «Janvier». Les noms latins des mois sont encore en usage dans l'Afrique du Nord, où l'usage de l'année julienne est loin d'avoir disparu. Mais on ne s'en sert plus que pour les travaux de la terre, les phénomènes naturels périodiques et les fêtes d'origine païenne qui reviennent à chaque saison (cf. Lippert, in *Mittheil. d. Sem. f. Or. Spr.*, Jahrg. II, 2ᵉ Abth., *Westasiat. St.*, p. 252). Cet usage s'est également maintenu au Touât (Rohlfs, *Reise durch Marokko*, 1 vol., Bremen, 1868, p. 948; de la Martinière et Lacroix, *Documents sur le Nord-Ouest africain*, t. III, p. 235) et au Maroc (Foucauld, *Reconnaissance au Maroc*, 1 vol., Paris, 1888, p. 169, n. 1; Houdas, *Le Maroc de 1631 à 1812*, p. 166; Quedenfeldt, *Eintheilung und Verbreitung der Berberbevölkerung in Marokko*, in *Verhandl. Anthrop. Gesellsch.*, 1889, p. 117, n. 3). En arabe algérien, la forme courante du mot janvier est *yennâr*, ينّار. La forme de notre texte se retrouve dans Delphin, *Recueil de Textes pour l'étude de l'arabe parlé*,

1 vol., Paris-Alger, 1891, p. 143 : العفاط حوايج معاع الباكية يهربوها في الناير يعني في راس العام. Seulement le rédacteur écrit *ennâyer* avec un J comme s'il s'agissait du mot ناير précédé de l'article (c'est ainsi que les Arabes indigènes peu instruits écrivent الدّق pour اذّق، اتّبق pour اتّبق, etc.; cf. Marcelin Beaussier, *Dictionnaire arabe-français*, 2ᵉ éd. rev. par Machuel, Alger, 1884, non terminé, p. xxi de la préface). Au Maroc, il existe une fête du 1ᵉʳ janvier qui s'est conservée chez certaines tribus (*yennaïr*); cf. à ce sujet, Mouliéras, *Le Maroc inconnu*, II, 1 vol., 1899, p. 519. Semblable fête et portant le même nom (*innar*) a été signalée par Masqueray, *Documents historiques recueillis dans l'Aurès*, in *Rev. Afr.*, XXIᵉ année, nº 122, mars-avril 1877, p. 115. De plus, à notre fête de Noël correspond, dans l'Aurès, une fête dite *Bou Ini*, ce que Masqueray (*loco cit.*) rapporte à *bonus annus*, mais que Mercier (*Le chaouia de l'Aurès*, Paris, 1896, p. 38) rapporte à «*idh bou yini*» la fête du piquet. Les deux étymologies, du reste, ne s'excluent peut-être pas nécessairement. «Janvier» en chaouia se dit «*jennar*» (Mercier, *loco cit.*); en kabyle «*innaïr*» (Belkassem ben Sedira, *Cours de langue kabyle*, Alger, 1887, p. ccxi); en chelha (*šelḥa*) «*innäir*» (Stumme, *Handb. d. schilḥischen v. Tazerwalt*, Leipzig, 1899, p. 108).

(2) *Mnein* vient de من اين. Son emploi est général dans le dialecte oranais pour signifier «lorsque» qui, dans le dialecte algérien se rend par *kif*, كيف. La particule *mnein* se retrouve dans le dialecte tripolitain sous les formes «*mĕnen, mĕnîn, mnîn, menein, mein*» (Stumme, *Tripolitanische-tunisische Beduinenlieder*, Leipzig, 1894, in gloss. sub من اين et id., *Märchen und Gedichte aus der Stadt Tripolis in Nordafrika*, Leipzig, 1898, p. 283 et in gloss., s. v.). Elle n'est pas usuelle à Tunis.

(3) En dialecte tripolitain *ġâm, iġûm* est un verbe inchoatif et le mot employé pour dire «se lever» est *nâḍ, inûḍ*, très usité aussi en oranais (*nâḍ, inûḍ*), tandis que le verbe *ġâm, iġîm* signifie à Tripoli «lever, garder» (Stumme, *Märch. u. Ged. aus d. St. Trip.*, *in gloss.*, s. v.).

(4) Le *s* est souvent très faible et même disparaît couramment : *ḫemsṭâš*. Le *ṭ* est bien emphatique : c'est à tort que les manuels algériens d'arabe vulgaire mettent un *t* ordinaire. Il en est de même en tunisien (cf. Stumme, *Grammatik des tunisischen Arabisch*, Leipzig, 1896, p. 125) et en marocain (cf. Fischer, *Marokkanische Sprichwörter*, in *Mitth. d. Sem. f. Orient. Spr.*, Abth. II, *Westasiat. St.*, 1898, p. 41 du t. à p., contrairement à l'orthographe inexacte de Lerchundi, *Vocabulario español-arabigo d. dial. de Marruecos*, s. v. «quince», p. 662, et de Dombay, *Grammat. ling. mauro-arabicæ juxta vernaculi idiomatis usum*, Vindobonæ, 1800). La même particularité a lieu pour tous les noms de nombre de 11 à 19. — Lorsque ces noms sont suivis du nom de l'objet compté, ils prennent un *n* final, comme dans notre texte. Cette particularité est générale en Algérie; Stumme (*Gramm. d. tun. Ar.*, p. 125) donne la même règle pour le dialecte tunisien. Dans ce cas, le nom de l'objet compté reste sans annexion apparente avec le nom de nombre. En marocain, au contraire, d'après Fischer, *Marok. Spr.*, *loco cit.*, l'annexion est rendue apparente, soit par la présence de l'article : *ḫamsṭaš lemkaḥla* «quinze fusils», soit par l'interposition de la particule d'annexion *d* : *ḫamsṭaš d lemkaḥel*, mais dans les deux cas il n'y a pas d'*n* finale au nom de nombre. En dialecte tripolitain, l'annexion est manifestée par l'article et le nom de nombre n'a pas d'*n* finale : *ḫamṣṭâš elʿâm* «quinze ans» (Stumme, *Märch. u. Ged. St. Trip.*, p. 275). L'annexion du nom de l'objet compté au nom de nombre au moyen d'une particule n'est pas spéciale au cas d'un nombre de 11 à 19 : en dialecte marocain, elle peut être employée avec tous les nombres et elle est seule régulière au singulier avec les nombres de 1 à 10 : *ṯménya derrujâl* «huit hommes»; *ṯmânîn râjel* «quatre-vingts hommes» (Fischer, *loco cit.*). Quelque chose d'analogue se rencontre dans notre dialecte; *θlâθa ntâs luléd* «trois enfants», cf. Delphin, *Textes*

pour l'étude de l'arabe parlé, p. 137, l. 3; p. 263, l. 11; p. 275, l. 6 d'en bas, etc., mais dans ces exemples, la particule متاع peut avoir un caractère partitif : il est vrai qu'il y a toutes les transitions entre la fonction annective et la fonction partitive. En kabyle, à partir de 10 les nombres se mettent aussi au génitif : «*âcherin girgazen* عشرين گيرگازن» (cf. René Basset, *Manuel de langue kabyle*, Paris, 1887, p. 71). Dans un grand nombre de dialectes berbères, principalement les plus altérés, l'annexion du nom de l'objet compté au nom de nombre se fait par l'intermédiaire de la particule *n* (voir *infra*, p. 369, n. 196). Il en est ainsi, par exemple, dans les dialectes du Sud oranais (René Basset, *Notes de linguistique berbère*, IIIᵉ série, Paris, 1886, p. 74), dans le chaouia de l'Aurès (Mercier, *Le chaouia de l'Aurès*, Paris, 1896, p. 36) où l'*n* devient parfois *m*, dans le dialecte du Djebel Nefoûsa en Tripolitaine (de Calassanti-Motylinski, *Le Djebel Nefousa*, fasc. I, Paris, 1898, p. 33), dans celui du Rîf au Maroc, où l'*n* devient *ñ* (Mouliéras, *Le Maroc inconnu*, I, Paris, p. 159, l. 23), dans le chelha du Tâzeroualt (Stumme, *Handb. d. Schil. v. Taz.*, p. 103), etc. — On pourrait donc être tenté de supposer que l'*n* de *ḳemsṭâšn* qui ne se montre que dans des cas où ni l'article ni aucune particule ne rendent manifeste l'annexion du nom de l'objet compté n'est autre que la particule berbère ayant passé dans l'arabe vulgaire. Mais il est plus simple d'y voir simplement une altération du ر de خمسة عشر. La présence, en Algérie, d'une forme *ḳemsṭâšer* à côté de *ḳemsṭâšn* est en faveur de cette dernière hypothèse (cpr «*jamstaxar darn* in Lerchundi, *Vocab.*, *loco cit.*). Toutefois cette explication n'est pas susceptible, comme celle de l'*n* berbère, d'être étendue à des cas du genre de l'expression *qâddâšén huwa* (Stumme, *Gramm. d. tun. ar.*, p. 120). Stumme admet dans ce dernier cas que l'*n* est un reste de la nounnation littérale, de même que dans *aînûa* «qu'est-ce?» (*loco cit.*) ou dans *kîfénnék* «comment vas-tu?» (*id.*, p. 130). Nöldeke, en ce qui concerne la première de ces deux expressions, appuie cette explication de sa haute autorité (C. R. des *Tun. Märch. u. Ged.* de Stumme, in *W.Z.K.M.*, VIII, 1894, p. 263), et Nallino pense de même (Nallino, *Osservazioni sul dial. arabo di Tunisi sec. la gramm. dello Stumme*, in *L'Oriente*, t. II, 1895-1896, paru en 1897, p. 12, n. 4 du t. à p.). Il faut avouer que les comparaisons instituées par Nöldeke avec l'arabe d'Orient dans la n. 3 du passage précité ne permettent guère de parler d'influence berbère à propos de ces dernières locutions, bien que la persistance de la nounnation soit dans les dialectes maghribins quelque chose de très exceptionnel.

(5) Métathèse fréquente de la racine قبض. On dit aussi, du reste, قبض et قبطة (Beaussier, *Dict.*, s. v. et une note intéressante de Fischer, *Zum Wortton im Marokkanischen*, in *Mitth. d. Sem. f. Or. Spr.*, Jahrg. II, 2ᵉ Abth., *Westas. St.*, 1899, p. 278). En ce qui concerne le dialecte oranais, voir dans Delphin, *Textes pour l'étude de l'arabe parlé*, p. 138, l. 4 et 6, l'emploi de la forme régulière تقبض à côté de la métathèse قبضة. Les métathèses sont fréquentes en arabe vulgaire, comme dans toutes les langues sémitiques (Houdas, *Précis de grammaire arabe*, Paris, 1897, p. 161, ne semble pas leur accorder une grande importance). Elles le sont particulièrement en dialecte oranais. On trouvera une liste de métathèses courantes dans Machuel, 2ᵉ édit. non terminée du *Dict.* de Beaussier, p. xxvii de la Préf. Il faut mettre à part, à cause de leur constance, les permutations entre sifflantes et chuintantes, et celles qui ont lieu entre *l* et *n* : نعل pour لعن, qui est général, ou نول pour لون (Mouliéras, *Le Maroc inconnu*, II, Paris, 1899, p. 616, n. 11), etc. Certaines de ces métathèses sont universelles, comme جبذ pour جذب qui est employé exclusivement dans tout le Maghrib, y compris le désert libyque (cf., p. ex., Hartmann, *Lieder der Libyschen Wüste*, p. 66). Une métathèse plus singulière est دشّق pour دقش «commencer à marcher» (Cherbonneau, *Observations sur le dialecte arabe de l'Algérie*, in *Rev. Afr.*, XIIIᵉ année, nº 76, juillet 1869, p. 291). La poésie

amène aussi, pour les besoins de la rime, des déplacements remarquables, p. ex. يخيال pour يخيل «il se dissipe» (SONNECK, *Six chansons arabes en dialecte maghrébin*, in *Journ. asiat.*, IX[e] série, t. XIV, n° 2, sept.-oct. 1899, p. 227, v. 37, et p. 235, n.). Les métathèses sont tout aussi fréquentes en berbère qu'en arabe vulgaire. Voir René BASSET, *Étude sur les dialectes berbères*, Paris, 1894, p. 71.

(6) A Oran et aux environs, le suffixe caractéristique de la 3[e] pers. masc. sing. est universellement *ah*. C'est un caractère bédouin qui se retrouve au sud de l'Algérie et dans le dialecte tripolitain (STUMME, *Märch. u. Ged. St. Trip.*, p. 269). Dans les autres dialectes, ce suffixe est *u*, mais en poésie, il peut devenir *a* (cf. STUMME, *Tunisische Märchen und Gedichte*, Leipzig, 1893, I, p. XV).

(7) *igûwwed* a le sens de «conduire», tandis qu'avec la prononciation régulière, ce verbe prendrait en dialecte vulgaire, la signification de «faire le proxénète», *qûwwed*. Pour une raison analogue, le pluriel de *qâïd*, قائد, dans la langue vulgaire est *qiyyâd*, قياد, et non *quwwâd*, قواد, comme en arabe régulier, car le mot *quwwâd* se trouverait presque identique, dans la prononciation, avec *qawwâd*, قواد, «proxénète». De même au Maroc, on n'appelle jamais un grammairien *naḥwi*, نحوي, parce que ce mot est en même temps la première personne du singulier du verbe حوى, *ḥwa*, qui, en dialecte marocain, signifie «cohabiter avec une femme» (cf. STUMME, *Gr. d. tun. arab.*, in gl. s. v. «*ḥâwy*»). Il est à remarquer qu'au participe présent, ce verbe a partout le sens d'«impuissant» (cf. BEAUSSIER, *Dict.*, s. v.). La différence du *q* et du *ġ* sert souvent à marquer dans la langue vulgaire une différence de sens. Par exemple قوم et ڨوم, «peuple» et «cavalerie»; قربة et ڨربة, «voisinage» et «outre»; دق et دڨ, «piler» et «percer de l'épée, combattre»; قصبة et ڨصبة, «citadelle» et «flûte»; قبل et ڨبل, «embrasser» et «aller au Sud»; etc.

(8) L'emploi de واحد avec un nom en annexion est général en Algérie pour exprimer l'article indéterminé. Nallino (*Osserv. s. dial. ar. di Tun.*, p. 13) fait bien remarquer qu'il résulte implicitement des travaux de Stumme sur le dialecte tunisien que *wâḥâd* ainsi employé est au moins rare dans ce dialecte. En oranais, *wâḥâd* reste indéterminé, quels que soient le genre et le nombre du substantif qui le suit : *wâḥâd errâjel*, *wâḥâd elmra* ou *lemra*, *wâḥâd ennçâra*, «un homme», «une femme», «des chrétiens» (cf. DELPHIN, *Textes pour l'ét. de l'ar. parlé*, p. 125, n. 1).

(9) Il faudrait *derkah kber meut bûh*, sans article à *kber*, mais cette faute de langage, assez répandue à Oran, est commise souvent par l'indigène qui a fourni ce texte. Voir à ce sujet, *infra*, p. 364, n. 138.

(10) Alors que le ق donne aux voyelles le son emphatique et ne tolère pas l'*imâla*, celle-ci est au contraire courante avec le ڨ, ainsi que l'a fort bien remarqué STUMME, *Tripolitanische-Tunisische Beduinenlieder*, p. 17.

(11) *Sêqsa* «interroger» est une altération de استقصى : il a plus rarement le sens de «aller voir» (voir MOULIÉRAS, *Légendes et contes merveilleux de la grande Kabylie*, t. I, fasc. II, 1894, p. 122, n. 42). La chute du *t* préformatif de la X[e] forme s'observe encore dans le verbe *sḥâqq*, de استحق «avoir besoin» (cf. HOUDAS, *Préc. de gr. ar.*, p. 145), en dialecte marocain, dans le verbe *sâns*, de استأنس «s'habituer» (FISCHER, *Marokk. Sprichw.*, p. 44), en tunisien, dans le verbe *sḵâyil* «penser» (STUMME, *Gramm. d. tun. arab.*, p. 34). A côté de *sḥâqq*, la forme *stḥâqq* a persisté, p. ex. en tunisien (STUMME, *op. laud.*, in gloss., s. v., p. 163); elle est devenue *tsḥaqq* en marocain (FISCHER, *op. laud.*, p. 43). Dans ce dernier dialecte d'ailleurs, le paradigme تسفعل remplace le paradigme régulier استفعل, ex. : *tsaajêb* pour استعجب (FISCHER, *loco cit.*), au lieu qu'en dialecte oranais on dit bien : *staajeb*. Le verbe *sâsa*, *isâsi*, ساسى, يساسي, semble être une corruption de *sêqsa* (STUMME, *Märch. u.*

Ged. aus der St. Trip., in gloss., s. v., p. 301). Il est à remarquer, en effet, que les verbes qui signifient demander, prennent le sens de «mendier» : on emploie très bien dans cette acception les verbes *ṭlēb*, طلب et *sâl*, سال. Stumme (*loco cit.*) émet l'hypothèse que ce mot vient peut-être du Maroc où le ق est prononcé comme un ء. C'est fort plausible, mais il convient de remarquer que cette prononciation spéciale du ق se rencontre aussi en Algérie, en particulier chez les juifs (cf. *infra*, p. 383). Une forme bien étrange serait le verbe كساسي, يكساسي, signalé par Cherbonneau, *Obs. sur le dial. ar. de l'Alg.*, *loco cit.*, p. 289, comme signifiant «réduire à la mendicité». «C'est, dit l'auteur, auquel nous laissons toute la responsabilité de son appréciation, un mélange de la particule ك et de l'adjectif *sâci* «mendiant». N'ayant pas constaté par nous-même l'emploi de ce verbe, nous ne pouvons nous prononcer.

(12) Stumme fait venir *škûn* ou *aškûn* de l'interrogatif اش et de كون «manière d'être» (*Gr. d. tun. ar.*, in gl., s. v., p. 160) et Nöldeke (*W. Z. K. M.*, VIII, 1894, p. 267) de ايش يكون. La forme ايش, devenue ensuite اش, pour اي شيء, se trouve déjà dans des ouvrages littéraires. C'est ainsi que Lippert (*Mitth. d. Sem. f. Or. Spr.*, 2ᵉ Abth., *Westas. St.*, 1899, p. 251) en relève l'emploi dans plusieurs passages du *Târîḵ es-sudân* (éd. Houdas, 1898, p. 53, 85, 89, 101 et suiv.). Vollers (C. R. de la *Gramm. d. tun. ar.* de Stumme, in *Z. D. M. G.*, Bd LV, 1896, p. 331) s'appuyant sur l'analogie des expressions égyptienne انّا زي et syrienne ايش لون émet l'hypothèse que كون vient dans ce cas du mot persan گون «couleur».

(13) Dérivé évidemment de الذي (Nöldeke, *W. Z. K. M.*, VIII, 1894, p. 263, n. 1). Machuel (2ᵉ éd., Beaussier, préf., p. XII, n. 2) le fait venir du chaldéen : c'est une hypothèse inutile. Toutes les langues sémitiques ont, dans la série de leurs pronoms démonstratifs, d'où, suivant un procédé général dans la formation des langues, proviennent leurs relatifs, un groupe du *z* et du *-l* (cf. Zimmern, *Vergleichende Grammatik der semitischen Sprachen*, 1 vol., Berlin, 1898, p. 70).

(14) Voir *infra*, p. 370, n. 198.

(15) On dit à Oran *lah* ou *leih*, mais cette dernière prononciation est plus particulière aux Arabes des tribus des environs.

(16) Voir *infra*, p. 362, n. 116.

(17) Cette particule est caractéristique dans le dialecte. Cf., p. ex., dans Delphin, *Textes p. l'ét. de l'ar. parlé*, p. 34, l. 9, cette phrase bien oranaise : قال له ليه واشت بغيته, *ġâl lah : liyyah ? wâšta ḅreitah* «il lui dit : pourquoi ? que veux-tu ?». Dans le restant de l'Algérie et en Tunisie, on dit *ʿalâš*, علاش ou *lâš*, لاش. Voir, p. ex., le refrain de l'intéressant cantique sur «*Lalla ʿAycha el Männoubiyya*» donné par Sonneck, *Six chansons ar. en dial. maghr.*, in *Journ. asiat.*, IXᵉ sér., t. XIII, nᵒ 3, mai-juin 1899, p. 485 : لاش لاش يا المنوبية. La particule *liyyah* est à rapprocher des formes *lwâh*, *lwâh*, *lâh*, *lêh*, *lê* du dialecte tripolitain (Stumme, *Märch. und Ged. aus d. St. Trip.*, p. 282). Stumme a bien exposé (*op. laud.*, p. 273) comment *lâš* vient de لأي شيء, tandis que *lâh*, *lêh* vient de لأيّ sans addition du mot شيء, et que *lwâh*, *lwah* vient également de لأي auquel on a ajouté le pronom personnel de la 3ᵉ pers. du sing., *h*, le *w* étant une corruption du hamza de أيّ. La particule oranaise, où le ي redoublé a persisté, éclaire cette étymologie.

(18) Arabe littéral. L'arabe littéral intervient souvent dans le langage, soit qu'il s'agisse de formules religieuses, soit que le narrateur veuille faire ressortir son savoir. Dans le dernier cas, ce mélange pédantesque est souvent trouvé de bon goût. C'est ainsi qu'on intercale dans le discours des expressions comme : *wa baʿada ḏalika*, وبعد ذلك; *lâ yuḵfa laka*, لا يخفى لك; *lâ ʾadri*, لا أدري; *liʾennahu*, لأنه; etc.

IMPRIMERIE NATIONALE.

(19) Remarquer la voyelle d'euphonie. C'est courant dans tous les dialectes maghribins. Cf. Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, XXXIII, l. 4 d'en b.

(20) Ce peut être ici le lieu de noter l'expression intéressante *ḵeir allâh*, خير الله, qui se prend en Algérie, dans le sens de «beaucoup, en grand nombre» et que les Kabyles abrègent en *ḵella* (Mouliéras, *Lég. et contes merv. de la gr. Kab.*, t. I, fasc. I, 1893, p. 11, n. 92, et p. 28, n. 112). — Le mot *ḵeir* est souvent prononcé *ḵêr*.

(21) Forme ne rentrant pas dans la règle développée plus loin (*infra*, p. 393) à cause de la présence de la lettre *r*.

(22) Le préfixe *n* à la 1re p. sg. de l'aoriste est caractéristique des dialectes du Maghrib. Il se trouve déjà dans les documents les plus anciens (XIIe siècle) que nous possédions sur ces dialectes (voir la note de Nöldeke, in *W. Z. K. M.*, VIII, 1894, p. 251, n. 1). On doit d'ailleurs, en cette occasion comme en bien d'autres, entendre le mot *maghrib* dans le sens le plus large. C'est ainsi que les habitants d'Alexandrie disent *bnaftkir* «je pense» pour *baftkir* (Hartmann, *Lied. d. Lib. Wüste*, p. 8, n. 1). Cette *n* semble s'être développée par analogie avec celle de la 1re p. pl., de même que celle-ci a pris un و final par analogie avec les 2e et 3e p. pl. : نقتلوا pour نقتل. Il est vrai que ce و final ne se prononce guère : on dit plutôt *nûqqûtlu* que *nûqqûtlû;* mais il reparaît s'il y a un suffixe : *nûqqûtlûh*. Cet *u* long ne se rencontre pas dans les langues sémitiques anciennes, non plus que l'*n* à la 1re p. sg., mais on sait qu'en araméen l'*n* est l'affixe de la 3e p., sans que cette singularité ait encore été expliquée d'une façon satisfaisante.

(23) C'est le mot courant pour dire «célibataire». De là *ʿazzâb*, qui, dans les pays kharedjites, a le sens de «religieux, reclus» : les *ʿazzâba*, en berbère *iʿazzâben*, sont les douze clercs principaux de chacune des communautés abâdites du Mzab; le célibat leur était imposé (Masqueray, *Chronique d'Abou Zakaria*, 1 vol., Alger, 1879, p. 130, n., et p. 254, n.; et de Calassanti-Motylinski, *Guerrara depuis sa fondation*, 1 vol., Alger, 1885, p. 23-29). Le même mot est employé en ce sens en Tripolitaine (de Calassanti-Motylinski, *Le Djebel Nefousa*, fasc. I, 1898, p. 42, et fasc. II-III, 1899, p. 73). Au féminin, le mot «*tiâzzebt*» a le sens de «jeune fille, vierge» (*Id.*, *op. laud.*, fasc. II-III, p. 67, n. 8). A Tlemcen, on se sert d'un mot d'origine turque, *zbentût*, qui désignait un corps de troupe dont les soldats étaient tous célibataires, au temps de la domination turque.

(24) Extrêmement employé dans la province d'Oran, comme Cherbonneau l'a déjà fait remarquer (Cherbonneau, *Observations sur le dialecte arabe de l'Algérie*, *loco cit.*, p. 307), avec le sens de «envoyer chercher». A Constantine, d'après Cherbonneau, il s'emploie dans l'expression suivante : من ابى نروح يسيفط بيّ «j'ai beau faire, il me renvoie aux calendes grecques». On voit que notre auteur l'orthographie *seifet*. A Alger, il est prononcé *çeifet* (Belkassem ben Sedira, *Petit dictionnaire arabe-français de la langue parlée en Algérie*, Alger, 1882, s. v., p. 285). Sur la côte ouest du Maroc, on prononce *sîft* (Fischer, *Z. Wortton im Marokk.*, *loco cit.*, p. 281, n. 4). Ce verbe, totalement inconnu en Égypte, est employé jusque dans le désert libyque sous la forme سيفت («*tisfit*», in Hartmann, *Lied. d. Lib. Wüste*, p. 18, n° 3, str. 7, v. 2, et p. 41, n.). A Oran, on prononce un véritable *z* emphatique : le *z* familier aux Berbères est du reste souvent transcrit par le ص chez les Arabes. C'est ainsi, par exemple, que les historiens arabes écrivent أصيلة pour *Aṣila*, nom de la ville que nous appelons «*Arzile*» sur la côte atlantique du Maroc (Mouliéras, *Maroc inconnu*, II, Oran, 1899, p. 603, n. 1).

(25) On emploie très bien aussi le double accusatif après *ʿaṭa* (أعطى) : *aʿṭîni lkitâb*. On emploie aussi la préposition في devant le nom de l'objet donné; par exemple, Delphin, *Textes pour l'étude de l'arabe parlé*, p. 311, l. 5 d'en

bas : قلت لروحي ليه راه يعطيني بي هذا الدراهم «je me dis en moi-même : pourquoi me donne-t-il cet argent?».

(26) En dialecte oranais, اذا s'emploie aussi bien devant l'aoriste que devant le parfait; on prononce encore *ida* et *ila*. Sur cette dernière forme, voir Nöldeke, *W. Z. K. M.*, 1894, t. VIII, p. 266, n. 4, et les références données par Stumme, *Trip.-tun. Beduinenlied*, in gl., s. v., p. 135. Sur la forme *ila*, avec mouillure de l'*l*, voir en outre Hartmann, *Lied. d. Lib. Wüste*, p. 237, n. 3 et p. 239, n. 1.

(27) بقّح «réciter la *fâtiḥa*», cf. Delphin, *Textes pour l'étude de l'arabe parlé*, p. 334. L'action de réciter une formule s'exprime en général par la deuxième forme, par exemple : رحم «prononcer le رحمة الله عليه»; سلّم «dire : السلام عليك»; سمى «prononcer le بسم الله الرحمن الرحيم» (cf. Delphin, *op. laud.*, p. 298). La même action s'exprime encore par un quadrilitère, par exemple le verbe وشحل «dire à quelqu'un : واش حالك», c'est-à-dire souhaiter le bonjour (cf. Cherbonneau, *Observations sur l'origine et la formation du langage africain*, in *Revue africaine*, XII[e] année, n° 67, janvier 1868, p. 77).

(28) *dâr, idîr* دار, يدير, a les deux sens de «placer» et de «faire, agir». Il est extrêmement répandu dans le dialecte oranais et est pris dans les acceptions les plus diverses dérivant du second sens, un peu comme notre verbe «faire» dans le langage familier. Il y en a des exemples nombreux dans les *Textes pour l'étude de l'arabe parlé*, de Delphin, par exemple, p. 11 : «الدر فاوة»; «يديروا المزراق»; p. 263 : «زوج متاع الاولاد يديروا العيدان», etc. Cf. Stumme, *Trip.-tun. Beduinenlied*, in gl., s. v., p. 140.

(29) عرس est proprement la fête qui a lieu à l'occasion d'un mariage, mais on étend cette appellation aux fêtes qui ont lieu à propos de la circoncision, de la naissance, de la première coupe de cheveux, etc..... L'administration algérienne désigne ces fêtes par l'expression de «*fêtes ers*».

(30) On dit plus volontiers en dialecte oranais *kâmel ennâs* que *kul ennâs*. Ce mot peut aussi se placer après le substantif auquel il est adjoint, comme كلّه en arabe régulier. Par exemple, dans Delphin, *Textes*, p. 56 : يعمّر كرشه كامل «il remplit son ventre entièrement». On emploie aussi fréquemment le mot *gâa* قاع, par exemple Delphin, *Textes*, p. 298 : يسمسر بيهم قاع «il les distança tous» (cf. Quedenfeldt, *Einth. u. Verbr. d. Berberbevölk. in Marokko*, in *Zeitschr. f. Ethnol.*, Gabrg. 1889, p. 191 et n. 2). On se sert aussi beaucoup à Oran du participe مجموع, par exemple : الناس مجموعين, dans le sens de جميعهم, en arabe littéral.

(31) Remarquer dans ce passage l'emploi de la deuxième forme pour signifier «jouer d'un instrument».

(32) «Jouer de la *ṙdîṭa*». Fischer, *Zum Wortton im Marokk.*, *loco cit.*, p. 284, n. 18, donne la prononciation *ṙêṭa*, pl. *ṙyêṭ*, *ṙêṭâṭ* et *ṙydṭi*. Notre texte donne en outre le pluriel *ṙîwâiṭ*. Comp. l'espagnol *gaita*.

(33) «Jouer du *bendair*». Ce dernier mot se prononce clairement avec une diphtongue, presque *bendaïr*. Cf. Delphin, *Textes*, p. 262. Hartmann, *Lied. d. lib. Wüste*, p. 85, donne la forme *bendâr*. Cf. l'espagnol *pandero*.

(34) C'est plutôt peut-être la V[e] forme, dont le techdid a disparu, qu'un exemple de la forme en *t* à sens passif dont il est question plus loin (p. 366, n. 163) et qui ne s'emploie guère à Oran.

(35) Mot à mot : «vider la poudre», c'est-à-dire «vider le fusil de sa poudre». Cf. Delphin, *Textes*, p. 233; l. 4 d'en bas, et surtout p. 255, l. 4 d'en bas : ويفرغوا البارود يعني العاير, et la glose de la page 257.

(36) On prononce même *izzeṙṙertu*, en vertu de la loi générale qui a été formulée.

(37) C'est-à-dire : «les uns terrassés, les autres vainqueurs». L'emploi de *ši* dans ce sens est fréquent. Cf., par exemple, Delphin, *Textes*, p. 308, l. 6 d'en

bas : وشي من الناس «et une partie des gens.....». Pour *ši* répété, qui répond à notre «qui... qui...», cf. *Idem*, p. 309, l. 3 d'en bas : واندهنا الزوايل شي منّا يضرب بالمحاط وشي ينغز بالمنغاز والبهايم شي منهم يهندز وشي يسير وشي يهنقل وشي يهرول «Nous pressions nos bêtes, les uns les frappaient avec une baguette, les autres les piquaient avec un aiguillon; les unes trottaient, les autres allaient au pas, d'autres galopaient, d'autres allaient à l'amble».

(38) Prononcé ici avec س au lieu d'un ص. Cf. *infra*, p. 388.

(39) Le participe *sâker* a ici le sens de «étourdi, terrassé» et *msakker* a celui de «qui terrasse, victorieux». Toutefois il importe de remarquer qu'au lieu d'être pris comme participe présent (مُسَكِّر), le mot *msakker* est habituellement pris comme participe passé (مُسَكَّر) avec le sens de «ivre, étourdi, sans connaissance». Comme le remarque justement Houdas, *Précis de grammaire arabe*, p. 149, ces participes actif et passif ne se distinguent pas dans le langage; quand l'un est usité, l'autre ne l'est pas, et c'est le plus souvent le participe passif qui est employé.

(40) La réunion d'un groupe de trois consonnes sans voyelle ou sans une sorte de *ševa* est rare dans notre dialecte. Elle paraît plus commune en marocain et en tunisien, à en juger par les textes de Fischer et de Stumme.

(41) L'adjectif se rapportant à un pluriel se met volontiers au féminin singulier; mais c'est plus fréquent avec les noms désignant des objets inanimés qu'avec les autres. Cf. Stumme, *Gram. d. tun. arab.*, p. 152; Jolly, *Poésie moderne chez les nomades algériens*, in *Revue africaine*, LIVe année, nos 238-239, 3e et 4e trim. 1900, p. 285-286.

(42) عبى, يعبي, «faire attention», manque dans Beaussier.

(43) C'est ici le duel qui s'emploie dans notre dialecte dans les mêmes conditions que Stumme, *Gramm. d. tun. ar.*, p. 74, a précisées pour le dialecte tunisien. Il est peu employé dans les dialectes des tribus mal arabisées qui donnent parfois au singulier le sens du duel. Cf. Mouliéras, *Maroc inconnu*, p. 615, n. 8 *bis*.

(44) Particule d'arabe littéral. On dit habituellement *ulla* ou *walla*. La même forme existe en geez (Nöldeke, *W. Z. K. M.*, VIII, 1894, p. 266, n. 2).

(45) C'est une quatrième forme : ces formes sont très rares. Stumme ne les mentionne pas en tunisien. Voir p. 354, n. 25, et *infra*, p. 356, n. 47. Cf. Nöldeke, *W. Z. K. M.*, VIII, 1891, p. 259, et n. 2.

(46) Litt. : «chez lui, à sa maison», pléonasme. Dans le dialecte de Tripoli, *dâr* signifie toujours «chambre» et il n'est employé dans le sens de «maison» qu'en poésie. A Alger, *dâr* signifie «maison» et «chambre» se dit *bît*. Ce dernier mot chez les Bédouins a le sens de tente. (Cf. Stumme, *Märch. u. Ged. St. Trip.*, p. 292, 298.) Sur les rapports de دار, *dâr*, et de بيت, *bît*, cf. Talcott Williams, *The spoken arabic of North Morocco*, in *Beitr. zur Assyriol. u. semit. Sprachwiss.*, v. III, 1898, p. 579 et note.

(47) Le verbe *ersel*, أرسل, avec la préposition ل, *l*, signifie «envoyer dire à quelqu'un».

(48) Mon conteur arabe prononce ainsi, avec le deuxième *a* long et accentué. L'accentuation des mots de cette forme a été l'objet d'un débat entre Fischer, *Marokkanische Sprichwörter*, in *Mitth. d. Sem. f. Orient. Sprachen*, Iahrg. I, 2e Abth., *West asiat. St.*, 1898, p. 10 du tirage à part et Iahrg. II, 1899, 2e Abth., *Zum Wortton im Marokkanischen*, p. 275 et suiv., et Lüderitz, *id.*, *Sprüchwörter aus Marokko*, p. 2 et n. 1.

(49) Sur ce mot, voir *infra*, p. 369, n. 196.

(50) La voyelle du préfixe de l'imparfait est toujours semblable, sinon identique, à celle de la deuxième radicale qui est ici reportée sur la première: notre texte renferme de nombreux exemples de ce cas de l'harmonie vocalique. Nallino, s'appuyant sur les nombreux exemples donnés par Stumme dans sa

grammaire de l'arabe tunisien, a cherché à donner des règles précises à ce sujet (*Osservazioni sul dial. ar. d. Tun.*, p. 6-7 du tirage à part), règles qui n'ont pas du reste la prétention d'être absolues. Les préfixes vocalisés en *i*, si nombreux dans les exemples de Stumme, sont relativement rares dans notre dialecte. Nallino, *loco cit.*, rappelle à ce sujet que Barth, *Zur vergl. sem. Gramm.*, II, in *Z.D.M.G.*, t. XLVIII, 1894, p. 4 et suiv., a montré que dans les langues sémitiques primitives, le préfixe de l'imparfait etait *ji* (*yi*, suivant notre transcription). Cf. Zimmern, *Vergl. Gramm. d. semit. Spr.*, Berlin, 1898, p. 102, anm. 5. Des exemples de préfixes de l'imparfait vocalisés en ـِ ou en ـِ sont nombreux dans les commentaires du Coran. Cf. Nöldeke, *W.Z.K.M.*, VIII, 1894, p. 258, n. 3.

(51) La voyelle longue du verbe défectueux en ى se conserve toujours à la 3ᵉ pers. plur. en dialecte oranais, de même qu'à la 3ᵉ pers. sing. fém. Cf. Delphin, *Textes pour l'étude de l'arabe parlé*, 137, l. 2 d'en bas : لقات, *lqât*, 138, l. 7 : مشاوا, *mšâu*, m. p., l. 6 d'en bas : ولّاوا, *wellâu*, etc. Il en est de même en tunisien (Stumme, *Gr. d. tun. ar.*, p. 19); mais en tripolitain, la voyelle 3ᵉ radicale disparaît à la 3ᵉ pers. plur.; Stumme, *Märch. u. Ged. St. Trip.*, p. 236 : «*šrû, lgû, bdû*», tandis qu'en oranais on dit : «*šrâu, lqâu, bdâu*». On sait qu'en arabe vulgaire il n'y a guère qu'un verbe défectueux en و, le verbe حبا, حبو, *ḥbâ, iḥbû*, «marcher à quatre pattes (enfant)». Delphin, *op. laud.*, p. 34, l. 6 et 35, n. 5, donne le verbe *dbâ, idbû*, «marcher comme un homme malade» (يدبو يعني يمشي بالسيا ستحال المريض).

(52) *ɜala ḳâṭer* «parce que». Stumme, *Gr. d. tun. ar.*, p. 142 : *ɜakḳâṭer*. Delphin, *Textes pour l'ét. de l'ar. p.*, p. 352, n. 130, donne dans le même sens la singulière expression كِباهشي, *kibahachi* : كِباهشي معنى على خاطرشي.

(53) مع, *maɜa*, devient souvent dans l'ouest de l'Afrique du Nord عم, *ɜam*, comme en araméen et en hébreu (Cf. Machuel, *Préface de la 2ᵉ édition de Beaussier*, p. xxviii; Talcott Williams, *The sp. arab. of North Morocco, loco cit.*, p. 571 ; A. Socin u. H. Stumme, *Der arabische Dialekt der Houwāra des Wād Sūs in Marokko*, in *Abh. d. philol.-hist. Cl. d. Kön. Sächsischen Ges. d. Wiss.*, t. XV, n. 1, 1894, p. 14-15, n. k.)

(54) Contraction pour *melḥah* : il n'y a pas d'*imâla* avec la lettre ح. Sur les différentes prononciations du mot ملح en dialecte marocain, voir Fischer, *Zum Wortton im Marokkanischen, loco cit.*, p. 284, n. 19.

(55) Sur ces sortes de paradigmes lourds, voir p. 401. On dit aussi *ḫorrâfa*; c'est un conte enfantin et merveilleux. Le verbe خرّف qui veut dire «raconter» a aussi le sens de «radoter», comme chez nous : «Qu'est-ce qu'il raconte?» Delphin dit (*Textes pour l'ét. de l'ar. p.*, p. 116) : خرافة كلمة زايدة على الكلام, ce qui est bien le sens de «racontage». Le conteur commence par les mots : خرّفتك و ما خرّفتك, pour appeler l'attention de ses auditeurs, comme on dit : حجّيتك lorsqu'on va proposer une énigme.

(56) A côté de ce nom d'action de la IIᵉ forme, il faut mentionner la forme تفعال comme étant très employée dans le dialecte oranais : elle paraît, d'après Stumme, assez peu fréquente en tunisien (*Gramm. d. tun. Ar.*, p. 61). En oranais : *tiǧâl* «délai», *teḥdr* «circoncision», etc. Cf. Delphin, *Textes p. l'ét. de l'ar. p.*, p. 255, l. 9 d'en bas : تعواج; p. 259, l. 1 : تحوال; p. 260 : l. 5 d'en bas : تكيال; p. 264, l. 7 : تفران et تقسام; p. 279, l. 7 d'en bas : تنفاض; p. 303, l. 6 : تركال, . La forme تفعالة est beaucoup plus rare, par ex. Delphin et Guin, *Notes sur la poésie et la musique arabes dans le Maghreb algérien*, Paris, 1886, p. 36 : ترياشة «hémistiche intercalé après le premier vers d'une qaçida vulgaire». La forme تفعال est également très répandue chez les nomades du sud algérien (Joly, *Poésie des nomades algériens*, loco cit., p. 285, et in *Rev. Afr.*, XLV ann., nᵒˢ 241-242, 2ᵉ-3ᵉ trim. 1901, p. 210-232. La forme تفعالة y est également courante. Cf. *idem*, p. 222.

(57) Ellipse habituelle avec le verbe *zeïfet* : «Envoie dire à Ennâyer de t'apporter.....».

(58) C'est-à-dire : «fille d'un génie et d'une jument». Beaussier donne روحانية, plur. رواحن.

(59) شايب عينه, littéralement «l'homme aux yeux blanchissants, grisonnants». Comparez les noms suivants qui figurent au *Vocabulaire destiné à fixer en français la transcription des noms indigènes*, établi en vertu de l'arrêté de M. le Gouverneur général de l'Algérie, du 27 mars 1891, p. 92 : *Chaïb-Rassou*, شايب راسو (*sic* pour شايب راسه); p. 93 : *Chaïbal-dekéne*, شايب الذقن; *Chaibeddra* شايب الذراع, c'est-à-dire : «l'homme à la tête, au menton, au bras grisonnants»; p. 97 : *Chehbelaïne*, شهب العين, avec le même sens que شايب عينه; p. 179 : *Hameurlaïne*, حمر العين, «l'homme à l'œil rouge» شهب et حمر pour اشهب et احمر. Cf. A. Socin, *Die arabischen Eigennamen in Algier*, in *Z. D. M. G.*, t. LIII, 1899, p. 499.

(60) الحيرة, «le pays du danger». حيرة a d'habitude le sens d'«inquiétude», embarras». Cf. Sonneck, *Six chansons arabes en dial. maghr.*, in *Journ. asiat.*, IX[e] série, t. XIII, n° 3, mai-juin 1899, p. 478, v. 10 : اللي ماجاكش في الحيرة ازحف عليه, «celui qui n'est pas venu à toi dans l'embarras, quitte-le».

(61) «Son oncle parla, et lui dit». Remarquer le pléonasme.

(62) La chute des lettres faibles dans les verbes n'a généralement pas lieu en arabe vulgaire; on dit : *qûl*, *ḳûd*, *qûm*, *jîb*, *zîd*, *dir*, etc. Cf. Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, Leipzig, 1893, Einleit., p. XXX. Cf. *infra*, p. 403.

(63) Les Arabes appellent nos routes bien empierrées *trîq menjûra*, littéralement «chemin raboté». Cf. Delphin, *Textes pour l'ét. de l'ar. parlé*, p. 310, l. 4, et p. 335, n. 33.

(64) Le mot طريق dans les dialectes parlés est habituellement du féminin; mais les confusions de genre sont fréquentes. Sur la confusion des genres en poésie, voir Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, XV. A la deuxième personne du parfait, on confond aussi souvent les deux genres qu'on ne les sépare, et en s'adressant à une femme on dit plus souvent *ḍrébt* que *ḍrébti*. Il est remarquable qu'au Maroc le suffixe تِ est exclusivement affecté à la deuxième personne, quel que soit le genre, tandis que تُ reste le signe de la première personne. On dit en dialecte marocain : *drébt* «j'ai frappé», et *drébti* «tu as frappé» quelle que soit la personne à qui on s'adresse. (Cf. Fischer, *Marokh. Sprichw.*, 33; Lüderitz, *Sprüchw. a Marokko*, n[os] LXVII, XXI, etc.) Cette forme s'observe à Constantine : واش حيتي شوية «comment vous portez-vous?», et elle est aussi très fréquente dans la petite Kabylie.

(65) «Un pain de sucre». *Qâleb* قالب, qui signifie «moule, forme (de chaussure)» et semble venir du grec καλόπους «forme en bois des cordonniers». Cf. Dozy, s. v.; Stumme, *Gramm. d. tun. arab.*, vocab., s. v.; Vollers, in *Z. D. M. G.*, t. L, 1896, p. 334. Ce mot se retrouve en syriaque, en arménien, en turc, en persan, en pehlvi. L'opinion qui le fait venir du grec n'est pas admise par tous les orientalistes. Cf. Siegm. Fraenkel, *Die aramäischen Fremdwörter*, Leyde, 1886, p. 256; F. Müller, *W. Z. K. M.*, t. V, 1896, p. 263. Voir ce mot employé dans un proverbe arabe bien connu, in Lüderitz, *Sprüchw. aus Marokko*, in *Mitth. Sem. f. or. Spr.*, Jahrg. II, 2[e] Abth., p. 27; et dans la *Poésie moderne des nomades algériens* de Jolly, in *Rev. Afr.*, LV, 1901, p. 221-224.

(66) Avec le *q* ou ق dur. Beaussier donne seulement ريق *rig*.

(67) ملّح «donner le sel à quelqu'un, en signe d'hospitalité».

(68) Avec deux *l* nettement gutturales. Cf. *infra*.

(69) *ṙeir* a ici le sens de «seulement». *Illa* a souvent le même sens dans toute l'Afrique du Nord, et parfois aussi *kân*. C. Stumme; *Tun. March. u. Ged.*, p. 90, v. 18, et le même, *Trip.-Tun. Bed.-Lied*, gloss. s. v. Cpr. des expressions comme والله الا انت مهبول «Pardieu, tu n'es qu'un fou», où *illa* à ce

sens (Cherbonneau, *Obs. s. le dial. ar. de l'Alg.*, in *Rev. Afr.*, XIII[e] ann., n° 76, ann. 1869, p. 294).

(70) C'est à peu près ainsi que l'on prononce dans le dialecte oranais; cette expression est une de celles dont la prononciation varie le plus en Algérie: *ḏrûk*, *drûk*, *dĕrwek*, *drûq*, *dĕrwĕq*, etc., et dans la petite Kabylie *droukâti* et même *dloûkâti* (Doutté, *Excursion dans la région forestière du cap Bougarone*, in *Bull. Soc. géogr. Oran*, XX[e] ann., t. XVII, fasc. LXXIII, avril-juin 1897, p. 231). Pour le *ḏrûk* d'Oran, voir Delphin, *Recueil de textes pour l'étude de l'arabe parlé*, Paris-Alger, 1891, p. VI. A Tunis on dit *tauwa* et au Maroc *dâba*. Cette dernière expression est employée à Alger, mais par les juifs seulement: les Maures disent *dĕrwek*.

(71) On pourrait dire aussi: *râni ḫâïf lâ yûqqûtlûni*, ce qui est proprement notre «je crains qu'ils *ne* me tuent». Mais *râni ḫâïf mâ yûqqûtlûni ši* voudrait dire: «je crains qu'ils ne me tuent pas». Sur cet emploi de la particule négative après les verbes «metuendi et cavendi», voir Stumme, *Gramm. d. tun. ar.*, p. 143, et Fischer, *Marokk. Sprichw.*, p. 27.

(72) *Lek* ou *lik* indifféremment.

(73) Littéralement: «expérience, pierre de touche, critère», mais dans les contes *tejrîb* a le sens de «talisman».

(74) Même sens que *lûkân*. Cf. Stumme, *Trip.-Tun. Bed.-Lied.*, gloss. 149. Cpr. Houdas, *Précis de grammaire arabe*, Paris, 1897, p. 57. Remarquer que contrairement à la règle posée dans ce passage; *iḍa kân* est ici suivi du parfait.

(75) Remarquer cette métathèse, pour raison d'euphonie. C'est ici le verbe انغبن.

(76) بقّى على خير, à la deuxième forme signifie: «dire à quelqu'un ابق على خير». C'est une autre application de la remarque faite *supra*, p. 350, n. 27, au sujet de l'emploi de la deuxième forme pour exprimer l'usage des formules religieuses ou cérémonielles. Cf. p. ex., Delphin, *Textes*, p. 316, l. 8.

(77) Houdas, *Précis gramm. ar.*, p. 144, est, croyons-nous, le seul des manuels courants qui fasse remarquer «que l'on fait fréquemment usage de la II[e] forme avec les verbes concaves pour leur donner plus de sonorité, sans pour cela que le verbe dérivé ait une signification différente du verbe primitif». Il en est ainsi du verbe *ruwwaḥ*, روّح, que l'on emploie concurremment avec *râḥ*, *irûḥ*, راح، يروح; Cf. Stumme, *Trip.-Tun. Bed.-Lied.*, s. v., p. 141. On emploie de même بوّت pour بات, جوّز pour جاز, زوّد pour زاد (Cf. Stumme, *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, p. 301). Avec un ي, le verbe روّح prend les significations de «perdre, se reposer». Cf. Stumme, *Gr. d. tun. ar.*, s. v., p. 166, et Delphin, *Textes*, p. 310, l. 9 et l. 11.

(78) Pluriel de *ššîr*, بشير ou إبشير. Ce mot semble être d'origine berbère, mais on ne sait à quelle racine le rattacher.

(79) Mot à mot: «il écoutait eux, avec quoi (quelles paroles) ils parlaient touchant la jument», c'est-à-dire: «il écoutait ce qu'ils disaient de la jument».

(80) Notre dialecte aime les formes dans lesquelles il y a des redoublements et à cause de cela, préfère souvent la deuxième forme des verbes à la première. Cf. *supra*, p. 359, n. 77, et *infra*, p. 402.

(81) Terme circonstanciel d'état emprunté à l'arabe littéral. Quelques mots en ً sont d'usage courant en arabe vulgaire: ابدًا «jamais», ايضًا «également», et surtout دائمًا «toujours» (cf. Machuel, *Dict. arab.-franç.*, 1884, préface, p. XI-XII). A côté de *dâïman*, on trouve dans tous les dialectes *dîma* ou *dîmą*, que Stumme, dans ses *Tunisische Märchen*, p. XX, pensait dérivé de la forme littérale. Vollers n'est pas de cet avis (*Z. D. M. G.*, t. L, 1896, p. 332). Cette étymologie serait plus probable en ce qui concerne les deux autres exemples de Stumme (*loco cit.*), *ḥaqqâ* et *zaəmâ*, qui viendraient de حقًا et زعمًا. Cf. *id.*, *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, p. 299.

(82) *Wâlu* signifie «rien». Ici *ḥatta wâlu* est une sorte de pléonasme. Ce mot vient-il de ولو «et quand bien même, ...» avec une négation sous-entendue comme suite à cette expression conditionnelle? Comparer l'expression *yâlû*, يالو, in Stumme, *Trip.-Tun. Bed.-Lied.*, p. 133, 153. En tous cas, *wâlu* est employé dans toute l'Algérie (Houdas, *Précis*, p. 76), mais nulle part avec autant de fréquence que dans l'Oranais. Usité aussi au Maroc. Cf. Fischer, *Mar. Sprichw.*, p. 27.

(83) «Bijoutier», synonyme de صايغ; très usité en oranais. Manque dans Beaussier et Dozy.

(84) Contraction pour تحدّق, par euphonie. Stumme a indiqué avec soin dans ses grammaires toutes ces contractions, totalement négligées par nos grammaires algériennes d'arabe parlé.

(85) Synonyme de *ḳâtem;* mais مبترل est un mot bédouin. Comparer مبتل dans A. Socin et H. Stumme, *D. arab. Dialect d. Houwâra*, in *Abh. d. phil.-hist. Cl. d. königl. Sächs. Ges. d. Wiss.*, XV, n° 1, Leipzig, 1894, p. 56, *em*, avec le même sens de «bague».

(86) Notre conteur dit indifféremment *brîma* ou *ḫûça*. Le premier mot est plus général que le second qui est plus spécialement bédouin. Cf. Stumme, *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, s. v., p. 296, et la référence à Belkassem ben Sedira, *Dict. fr.-ar.;* Delphin, *Textes*, p. 268, l. 8. La différence entre خوصة et مبترل est que le premier est une bague sans chaton (*bûja*, بوجة), tandis que le second en a un.

(87) Sur *noqra* en arabe et en berbère, voir René Basset, *Les noms des métaux et des couleurs*, in *Mém. Soc. Ling. Paris*, 1895, p. 9 et 10, n. 1 du t. à part.

(88) On dit encore : *fîha ḫeir* «c'est bien». Au Maroc, on emploie partout l'expression *waḫ*, *waḫa*, *waḫḫa* dans le même sens. Il n'y a guère de doute que ce soit une abréviation de وخير. Cf. Socin et Stumme, *D. Dial. d. Houwâra*, p. 40, *cu*, avec la référence à Meakin. On ne peut pas s'empêcher d'en rapprocher le *yâḫi* du dialecte tripolitain indiqué par Stumme, *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, p. 317, qui signifie tantôt «bien!» comme *waḫa* et tantôt «vraiment!». En tunisien, il n'a que ce dernier sens (Stumme, *Gr. d. tun. ar.*); j'ajouterai que, dans cette dernière acception, il est répandu en Algérie et, à ce point de vue, l'étymologie qu'en donne Stumme (de يا اخي «ô mon frère») est la plus vraisemblable. Mais dans le sens de «bien!», on le rapprocherait plutôt de l'expression marocaine (?).

(89) Il est extrêmement fréquent dans les dialectes maghribins que le hamza se change en *i*. Voir *infra*, p. 384, n. 1.

(90) *sûldi* est le latin *solidus* «sol, sou». Les noms de monnaie ont toujours passé d'une langue dans une autre avec la plus grande facilité. P. ex. comparer درهم et δραχμος, بلوس et ὀβολος, مرابطين et *maravédi*, سكة et *sequin*, قرش, قروش, غرش, غروش et *groschen*, etc.

(91) Monnaie d'or arabe dont le taux a varié suivant les époques de 6 à 12 francs (cf. Beaussier, s. v.). La plupart des colliers de femme arabe sont encore composés de ces pièces.

(92) Le mot *θâni* est aussi employé adverbialement pour dire «aussi» (ثاني pour ثانيا). Il en est de même à Alger; à Tripoli (Stumme, *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, p. 281 et s. v., p. 293); au Maroc (Lerchundi, *Vocabulario español-arabigo*, Tanger, 1892, p. 766, s. v. «tambien»). Pour Tunis, Stumme ne donne pas *θâni :* on dit couramment *zâda* (Stumme, *Gr. d. t. ar.*, p. 142). Socin et Stumme, *D. arab. Dial. d. Houwâra*, r, donnent l'expression curieuse *zattâni* qui réunit les deux mots.

(93) Expression d'arabe littéral, fréquente dans le langage.

(94) «Quand il fut sur le point de sortir.....». Le verbe *bra* signifie «être sur le point de.....». P. ex. : *kân bâri imût* «il était sur le point de mourir». Cf. Delphin, *Textes*, p. 130, l. 6. Voir *infra*, p. 402.

(95) أَرْوَحْ, on considère habituellement cette expression oranaise, mais avant tout algéroise, comme une IVe forme dont l'impératif est seul usité (Beaussier, s. v.); cette explication n'est peut-être pas très vraisemblable Le tripolitain possède *rah*, dans le même sens de «viens ici!» (Stumme, *Trip.-Tun. Bed-Lied.*, s. v., p. 141), tandis que *rôḥ*, *rûḥ*, à Alger, signifie au contraire «va-t'en». En marocain, ce mot a son sens classique de «s'en aller le soir». Cf. Jolly, *Poésie moderne des nomades du Sud algérien*, in *Rev. Afr.*, LV, 1901, p. 221, le mot تغرب.

(96) La forme *rjel* est réservée au mot رجْل «pied». Quant à رَجُل, l'arabe vulgaire suivant notre règle générale (p. 393) ne pouvant tolérer deux brèves de suite, il est devenu *râjel* pour ne pas se confondre avec le premier.

(97) Dans un cas pareil, les deux premières syllabes tendent à devenir des longues : on peut dire d'ailleurs *nakhadru*, conformément à notre loi générale. Pour dire «parler», ce verbe est le plus fréquent en oranais; à Alger, *tkellem* est plus usité. Au Maroc, c'est surtout *dwa*, *idwi* qui est courant. Sur ce dernier mot, qui se retrouve aussi à Tripoli, voir Stumme, *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, s. v., p. 298-299 et les références données.

(98) Telle est la forme usuelle en oranais; il est est de même en tripolitain où l'on dit *yeiru* et non *yìríu* (Stumme, *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, p. 236). A Tunis, c'est la forme avec un *i* qui prévaut aussi (Stumme, *Gr. d. t. ar.*, p. 18) de même qu'à Tanger (Lüderitz, *Sprächw. a. Marokko*, passim), et à Alger (Machuel, *Méthode pour l'étude de l'arabe parlé*, 3e édit., 1880, p. 123 et n. 1). Mais, dans leurs textes, Stumme et Socin donnent la forme sans *i* (Socin et Stumme, *D. ar. dial. d. Hauwāra*, p. 11). Il en est de même dans Delphin (*Textes*, passim). La forme sans *i* paraît donc être un caractère bédouin.

(99) Alif euphonique, comme dans *amlîḥ*.

(100) سوق ou سوق est devenu au Maroc, dans la bouche des Espagnols, *soco*. Sur l'étymologie de ce mot et ses relations avec زقاق et ضيق, voir Talcott Williams, *The spoken Arabic of Marocco*, in *Beitr. zur Assyriol. u. semit. Sprachw.*, vol. III, Leipzig, 1898, p. 582, n.

(101) Expression d'arabe littéral. On dit aussi *lâbedd* qui est plus vulgaire. Cf. Fischer, *Marok Sprichw.*, p. 39.

(102) Crase pour في يدك. Cf. Stumme, *Tun. Märch. und Ged.*, XXXII, l. 13 (*fìdi* pour *fîdi*).

(103) «Branche, éclat de bois, bâton». Manque dans Beaussier. Cf. *infra*, p. 369, n. 193.

(104) Cf. la note 62 de la page 358, *supra*. Sonneck, *Six chansons arabes en dial. maghr.*, in *Journ. asiat.*, juillet-août 1899, p. 155, n. v. 109, avait déjà fait cette observation en ce qui concerne les verbes concaves. Mais elle n'est pas exacte en dialecte oranais pour les verbes défectueux.

(105) Sur حياة et les mots à terminaison analogue en arabe vulgaire et sur la façon dont certaines formes comme عشاء sont rapportées à cette forme حياة, voir Fischer, *Marokk. Sprichw.*, p. 37-38.

(106) Le deuxième *u* serait bref s'il terminait le mot (*itûfu*); mais le suffixe en détermine l'allongement.

(107) Prononcé avec un ص, bien que la racine régulière soit حرس.

(108) Le conteur prend le présent pour donner plus de vivacité au discours (حكاية).

(109) Avec le sens de تلقى.

(110) Parfois l'*h* finale se sent un peu : *nadmhah*.

(111) Emploi remarquable du nom d'action كون, accompagné des suffixes pour remplacer le verbe.

(112) L'allongement de la voyelle dans ces mots est constant; la chute d'une radicale n'étant pas comprise, les indigènes appliquent d'instinct une sorte de

théorie de la trilitérité et rétablissent une longue comme s'il s'agissait d'une racine concave. Cf. STUMME, *März. u. Ged. a. der Stadt Trip.*, p. 219.

(113) Sur cette forme, voir NÖLDEKE, *W. Z. K. M.*, VIII, 1894, p. 264, n. 3, et FISCHER, *Marokk. Sprichw.*, p. 45, n. 1.

(114) Allongement de la deuxième voyelle, pour éviter deux brèves de suite.

(115) Sur les noms interrogatifs en اش, voir NÖLDEKE, *W. Z. K. M.*, VIII, 1894, p. 263. Le savant professeur de Strasbourg explique par une survivance de la nounnation, l'*n* qui termine souvent ces mots, et cette hypothèse est plus vraisemblable que celle de JOLLY, *Poésie moderne chez les nomades algériens*, in *Rev. Afr.*, 45ᵉ année, nᵒˢ 241-242, 2ᵉ et 3ᵉ trim. 1901, p. 221, qui ne voit là que le besoin d'allonger, d'alourdir le mot pour attirer sur lui l'attention et qui en cite une série remarquable. Dans la théorie de Nöldeke, *aïnûa* s'explique très simplement par *aïin — huwa*, اي شي هو. Dans l'est du Tell, d'ailleurs, on trouve la même forme sans *n* : on dit, en effet, souvent *wâši huwa*. Cf. les références données par NÖLDEKE, *loco cit.* Cf. *supra*, p. 351, n. 1.

(116) A Tlemcen, on dit *bwa* ou *ba* «mon père». En tripolitain, *bûi* (STUMME, *Ged. u. Märch. a. d. St. Trip.*, p. 200). Les bédouins de Tunisie disent *boi*, d'après STUMME, *Neue tunisische Sammlungen*, in *Zeitschr. f. afrik. u. ocean. Spr.*, Bd II, p. 141, sub بوي, qui fait remarquer qu'ils emploient aussi *boi* pour *bû*, par cet amour des diminutifs qui est un caractère bédouin très connu (DELPHIN, *Textes*, p. 200, n. ٢ : العرب يصغروا ; STUMME, *Trip.-Tun. Bed. Lied.*, p. 72, n. *a*; JOLLY, *Poésie moderne chez les nomades algériens*, in *Rev. Afr.*, 44ᵉ année, nᵒˢ 238-239, 3ᵉ et 4ᵉ trim. 1900, p. 295, n. *b*). Au Maroc, on trouve *abbwa*, *ummwa* employés pour «le frère aîné» et «la sœur aînée» (SOCIN et STUMME, *D. arab. dial. d. Houwāra*, p. 28, n.) et FISCHER donne *bbâh* pour بوه (*Marokk. Sprichw.*, nᵒ 40).

(117) Expression d'arabe littéral. Cf. *supra*, p. 353, n. 18.

(118) Élision courante. Cf. SONNECK, *Six chansons arabes en dial. maghr.*, in *Journ. asiat.*, 9ᵉ série, t. XIII, nᵒ 3, mai-juin 1899, p. 483, n. v. 1.

(119) Forme curieuse pour الزوج. C'est ici le lieu de rappeler la fréquence de l'incorporation de l'article dans certaines syllabes, p. ex. *lanjâç* «poire» pour *elanjâç*, au Maroc *lingâç*, mots que l'on considère comme primitifs et auxquels on rajoute l'article : *ellanjâç*, *ellingâç*. De même, *ellĕfsa*, de *lefsa* pour الافعى. On entend, du reste, aussi dire *lefsa* pour *ellĕfsa*, comme le fait remarquer FISCHER, *Marokk. Sprichw.*, nᵒ 28, qui a donné une note fort complète à ce sujet. Cette forme *lefsa* explique l'extraordinaire méprise relevée par MOULIÉRAS, *Maroc inconnu*, Paris, 1899, p. 545, chez DRUMMOND HAY, *Le Maroc et ses trib. nom.*, trad. fr., Paris, 1844, qui explique ce mot en disant que la vipère est appelée du nom de la lettre ف parce qu'elle a cette forme quand elle s'élance sur sa victime ! MACHUEL, *Préface*, p. XXI, qui a signalé aussi ces cas d'incorporation de l'article, indique la curieuse forme تلغى «être nommé agha» venant du mot الاغا auquel l'article s'était soudé. STUMME, *Tun. März. u. Ged.*, p. XX, a signalé incidemment l'extrême fréquence de cette soudure dans les cas de mots étrangers modernes introduits en arabe; il cite *lañgâr* «gare», *landûl* «landau». On a, à Alger, des expressions comme *lakûla* «école», *lûtîr* ou plus souvent *nûtîr* «hôtel», *lûci* «huissier», etc. C'est un fait bien connu que, dans le marocain surtout, l'article perd son alif initial et s'accole étroitement au mot. Voir, à ce sujet, la note de FISCHER, *Marokk. Sprichw.*, nᵒ 1. Cela est remarquable surtout dans les noms propres; ainsi *lekhlûṭ*, *lahyaïna*, noms de tribus marocaines. Pour les noms d'hommes, c'est un fait général : *labiod*, *lahmar*, *lakdâr*, etc. Cf. A. SOCIN, *Die arab. Eigennamen in Algier*, in *Z. D. M. G.*, LIII, p. 476.

(120) Ce mot se prononce *nûç*, *nûçç*, *nûfç* et même, mais plus rarement bien que plus régulièrement, *nçĕf*. Cf. MOULIÉRAS, *Lég. merv. de la gr. Kab.*,

t. kab., fasc. II, Paris, 1894, p. 110, n. 24. La perte d'une consonne radicale est un cas peu fréquent dans l'arabe parlé. On peut citer شت, *šett* pour شعت, *šeft* (Delphin, *Textes*, p. 17, n. ٣; cf. Delphin et Guin, *Notes sur la poésie et la musique arabes*, Paris, 1886, p. 121 : يا الي شت المشرع «ô vous qui connaissez le gué»). Socin et Stumme, *Der arab. Dial., d. Huowāra*, p. 12, ont signalé une forme analogue : *anaît* pour انا شبت, et *anamt* pour اناهت. Nöldeke relève, dans les textes tunisiens de Stumme, *qutlek* pour قلت لك et *qatlu* pour قالت له et signale en maltais *yaf*, *taf*, *naf* pour يعرب, تعرب, نعرب (*W. Z. K. M.*, 1894, t. VIII, p. 257). C'est ainsi que *qêdd* pour *qdêr* est fréquent en oranais (Delphin, *Textes*, p. 134, n. 8), en marocain (Socin et Stumme, *op. laud.*, ac, avec réf. à Delphin et à Faidherbe, *Langues sénég.*), et dans tous les dialectes maghribins (cf. Stumme, *Märch. und Ged. a. d. St. Trip.*, p. 280 et gloss., s. v.). Pourtant, en moyenne, la solidité de la racine arabe est telle que ces altérations sont moindres qu'on ne s'y attendrait, même dans des dialectes très usés.

(121) C'est le verbe خان, يخون, dans lequel le و est resté fort. Cherbonneau, *Observ. sur le dial. ar. de l'Alg.*, in *Rev. Afr.*, 13e année, n° 76, juill. 1869, p. 297, a signalé cette forme un des premiers.

(122) Voir p. 359, n. 96.

(123) Voir *supra*, p. 355, n. 30.

(124) Voir *supra*, p. 351, n. 5. Stumme signale encore la forme *zâz*. Dans le dialecte tripolitain, *zâz* et *jâz* ont le sens de دخل «entrer». Il en est de même à Tunis (*Tun.-Trip. Bed.-Lied.*, p. 137, 142, s. v.).

(125) Avec redoublement de la consonne finale. On reconnaît là la tendance générale du dialecte à l'emphase et à l'alourdissement.

(126) Sur le mot كرع, voir Kampffmeyer, *Stud. d. arab. Beduinendial. Innerafrikas*, in *Mitth. d. Sem. f. orient. Sprach. zu Berlin*, Iahrg. II, Abth. II, *Westasiat. St.*, 1899, p. 219. Le duel est fréquent dans notre dialecte. On sait qu'il y a certains pays où il est tout à fait inconnu (cf. Mouliéras, *Maroc inconnu*, II, p. 615, n. 8 *bis*).

(127) Sur ces sortes de verbes-onomatopées quadrilitères, voir Cherbonneau, *Obs. s. le dial. ar. d'Alg.*, in *Rev. Afr.*, 13e année, n° 76, juillet 1869, p. 305. A la même racine se rattache le mot قرقبو, connu surtout au pluriel قراقب, et qui désignait les grosses castagnettes en fer des nègres. Sur les mots ainsi terminés en *u*, terminaison fréquente au Soudan, dans le Sahara occidental, voir Kampffmeyer, *op. laud.*, p. 205, note. Cf. ككطو, autre instrument de musique (sorte de tambour), Cherbonneau, *Déf. lexic. de plus. mots du lang. de l'Afr. septr.*, in *Journ. asiat.*, 4e sér., t. XIII, 1849, p. 69. Sur قرقب, voir Delphin, *Textes*, p. 294, n. 1.

(128) Le و fort signalé *supra*, p. 363, n. 121, disparaît donc ici, sans quoi on devrait avoir خاون, *ḳâwin*.

(129) Ici pour *lîlet*, sans doute à cause de l'euphonie, afin d'éviter *lîlet eθ-θâniya*.

(130) Verbe itératif. Dans d'autres dialectes on emploie, pour indiquer la répétition, عاد transformé en particule invariable, comme le signale Stumme, *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, p. 308, s. v. Cf. Noldeke, in *W. Z. K. M.*, 1894, t. VIII, p. 266, n. 5. A propos de *sdud*, il faut remarquer combien les verbes concaves sont fréquemment employés à la 3e forme en arabe parlé.

(131) Expression d'arabe littéral, dont le narrateur, quoique illettré, croit devoir émailler son discours.

(132) A Tunis, on prononce *femma*, par exagération du ث. Voir le premier mot des *Tun. Märch. u. Ged.* de Stumme, p. 3.

(133) سلك عليه a ici le sens de ذبحه «il lui coupa la tête» ou simplement «le tua». Comparer l'expression française «faire son compte à quelqu'un».

(134) L'alif initial disparaît presque toujours dans notre dialecte, comme en

général en Algérie. Il en est de même à Tunis (Stumme, *Tun. Gramm.*, p. 61). Nallino, *Osservazioni sul dial. ar. di Tunisi*, in *L'Oriente*, 1897, t. II, a déjà fait remarquer que l'alif du comparatif n'existait pas à Tunis et au Maroc (p. 9, n. 3 du t. à p.).

(135) Ici «les traits du visage».

(136) Cf. le latin *furnus* et le grec φοῦρνος. Voir le mot employé dans un proverbe de Lüderitz, *Sprächw. aus Marokko*, XIV. Le mot le plus vulgaire est كوشة. Cf. Fischer, *Marokk. Sprichw.*, p. 40, n. 2.

(137) L'emphase s'étend jusqu'au ت, devenu ط, à cause du *ġ* provenant d'un ق.

(138) Cette faute singulière dans l'annexion, الناس البلاد au lieu de ناس البلاد n'est pas très rare, en particulier chez notre conteur. On pourrait, à la rigueur, dans le cas présent, considérer l'article de الناس comme un simple redoublement du ن, une de ces redondances si fréquentes dans notre dialecte, mais il y en a d'autres exemples dans la conversation courante. Il est bien curieux que la même faute se retrouve dans Pedro de Alcala, où Kampffmeyer l'a signalée dans son intéressante dissertation sur la particule ك (Kampffmeyer, *Beitr. z. Dialectol. d. Arab., I, Das marokk. Präsenzpräfix ka*, in *W. Z. K. M.*, XIII, Heft II, p. 241). Il arrive d'autres fois que le mot déterminé par l'annexion prend l'article, mais c'est parce qu'il s'est en quelque sorte soudé avec son complément. Ainsi on dit *elbnâdem*, البن ادم «l'homme», parce qu'on considère بن ادم comme un seul mot; p. ex. Delphin, *Textes*, p. 1, l. 4; p. 23, l. 10; p. 130, l. 4. Voir, en outre, les références données à ce sujet par Fischer, *Mar. Sprichw.*, p. 33, n. 2.

(139) Exemple du parfait pour le présent.

(140) Le narrateur donne ici, par affectation, la prononciation littérale.

(141) Sur ce mot, voir Fr. Schwally, *Lex. St.*, in *Z. D. M. G.*, LII, 1898, p. 143-146.

(142) Intéressante déformation bien caractéristique des tendances générales de la phonétique du maghribin.

(143) «S'en aller», très employée en oranais. En tripolitain veut dire «se contenter», et le verbe ظهر est employé dans le sens du صد de notre texte (Stumme, *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, 305, 306 s. v.)

(144) Les dialectes du Maghrib réduisent les pluriels comme طُرُق, كُتُب, سُفُن, مُدُن, زُنُق, etc., à la forme فعول. On dit en conséquence *trûg*, *ktûb*, *mdûn*, *sfûn*, *znûq*.

(145) L'emphase s'étend du *ġ* sur le *t* et le transforme en *ṭ*.

(146) Forme littéraire (passif) entrée dans le langage courant.

(147) A Tlemcen, on prononce *leifár*, et on croit qu'il s'agit d'une sorte de livre mystérieux où l'avenir est écrit. Doit-on rattacher cette expression au mot سفر, livre de l'arabe littéral?

(148) «Courageuse». Pourrait encore se traduire par «qui épie»; mais la première interprétation est préférable. Dans les sens qui se rapportent à la signification de «guetter, attendre», le ق donne un *ġ* et dans les autres un *q*. Cf. *supra*, p. 352, n. 7.

(149) Chez les Jbâla du Maroc, d'après Talcott Williams, *The spok. Ar. of N. Morocco*, in *Beitr. z. Assyr. u. sem. Sprachw.*, III, 1898, p. 584, بياض a le sens de حليب «lait». Dans toute l'Algérie, on emploie *biod*, ابيض, pour désigner du «charbon», *fhem*, فحم, par antiphrase euphémistique, parce que le charbon est noir, et qu'il est mauvais de parler des choses noires. Cf. Ernest Mercier, in *Bull. archéol. Com. Trav. hist. et scient.*, 1891, 2ᵉ partie, p. 248 et suiv., sur ces sortes d'expressions. De l'emploi de ابيض pour dire فحم, il faut rapprocher celui خفيف «léger», pour désigner le plomb رصاص, parce que celui-ci est «lourd», ثقيل et que ce dernier mot éveille des idées défavorables et probablement surtout parce que رصاص désigne aussi les balles de plomb, et

que ce dernier est le métal meurtrier par excellence. Cf. Fischer, *Marokk. Sprichw.*, 18, n. 1., avec des références auxquelles on peut joindre celles de Talcott Williams, *op. laud.*, p. 577, n. . L'exemple le plus connu de toutes ces locutions euphémistiques est celui de *ʿâfiya*, عافية, qui signifie «paix», et qui est employé pour remplacer le mot *nâr*, نار «feu», parce que ce dernier mot sert aussi à désigner le feu de l'enfer. Voir cependant l'observation faite contre Mercier par T. Williams, *loco cit.* Mercier cite encore سلامة, qui veut dire «santé, salut» pour désigner la fièvre, et باصر «qui voit clair», pour dire «aveugle». On dit plus souvent encore بصير, *bcîr*. (Cf. Stumme, *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, 291, s. v.). Le mot *ʿama*, اعمى «aveugle», est considéré comme tout à fait grossier; si on ne se sert pas de l'euphémisme *bcîr* on emploie un des mots *ḍrîr* (ou *ẓrîr*), ضرير, ou *kfîf* كفيف. Dans le même ordre d'idées, on peut signaler خير employé pour dire «pourquoi», annonçant ainsi à l'interlocuteur que l'on n'attend qu'une bonne réponse; dans d'autres dialectes, dit Stumme, خير veut dire «non» (Stumme, *op. laud*, 297, s. v.). L'antiphrase peut d'autres fois n'avoir pas une raison d'euphémie, p. ex. دبوس, pour dire «épingle» (Kampffmeyer, *Stud. d. arab. Beduimodial. Innerafr.*, p. 217). Enfin l'euphémisme souvent n'amène aucune antithèse : il y a des mots impolis et des mots polis, ces derniers le plus souvent parce que la racine d'où ils sont tirés éveille une idée agréable. Ainsi حجّف pour dire «raser» est grossier, le mot poli est partout حسّن. Cf. Fischer, *Hirb. u. Stichwaffen u. Messer im heut. Mar.*, in *Mitth. d. Sem. f. Or. Spr. z. Berl.*, Jahrg. II, Abth. II, *West asiat. St.*, 1899, p. 8, n. 1 du tirage à part.

(150) C'est le *qâçr* des Orientaux; dans le désert libyque *ġaçr*. Sur cette dernière forme et sa signification, cf. Hartmann, *Lieder der lybischen Wüste*, Leipzig, 1899, p. 42 et 43. Le nom arabe de l'île de Pantellaria viendrait de cette racine (Seybold, *Sugli elementi arabi nel dial. et nella toponom. dell' is d. Pantellania*, in *St. glottol. ital.* de Giacomo de Gregorio, II, p. 2225).

(151) زلّب «couper la tête. Manque dans Beaussier qui donne seulement زلوب «tête de mouton parée pour manger». Cf. Sonneck. *Six chansons*, etc., in *Journ. asiat.*, 9ᵉ série, XIV, juillet-août 1899, p. 146. n. v. 76.

(152) Ne serait-ce pas un gallicisme? «Fais tes efforts pour.....»? Cela nous semble probable.

(153) C'est le plus souvent cette deuxième forme qui est employée pour le verbe «pouvoir».

(154) Dans plusieurs dialectes, à Tlemcen, à Tunis, *enti* se dit *enta*. Cf. Stumme, *Gr. d. t. ar.*, 130. Nous avons signalé plus haut la forme en *i* pour la deuxième personne du masculin singulier du parfait.

(155) Cf. *ʿajâib* in Stumme, *Gr. d. t. ar.*, 149. Une des interjections les plus répandues dans les dialectes à caractère bédouin est l'expression : *ba, ba, ba...* Cf. *bâba* in Hartmann, *Lieder der libyschen Wüste*, p. 89, n. v. 7.

(156) حوّس dans les dialectes algériens avec على signifie «chercher» (p. ex. Delphin, *Textes*, 138, l. 7) et seul «se promener». Le verbe تنزّه est d'un arabe plus relevé; on sait cependant que, dans la langue classique, il n'a que le sens d'«être éloigné»; mais on l'emploie couramment dans le sens de «se promener à la campagne, se distraire». (Ce dernier mot français a évolué dans le même sens que تنزّه). Cherbonneau a signalé la forme curieuse تَنَنْزّه, «rechercher les distractions», (*Observ. s. l. dial. ar. de l'Alg.*, in *Rev. Afr.*, XIIIᵉ année, n° 76, juillet 1869, p. 313). En tripolitain, «se promener» se dit دهور, *dahwâr*, qui ne signifie pas «chercher». Pour ce dernier mot, Stumme donne *lâd*, لاد (*Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, p. 298 et 314, s. v.). En tunisien, il donne *dûleš* (*Gr. d. tun. ar.*, 1165, s. v.) «pour se promener»; en marocain, ces mots sont inconnus, on se sert de la Vᵉ forme تسرّح.

(157) La *Ferula communis* L., grande ombellifère à fleurs jaunes dont la

tige fistuleuse est extrêmement légère et ne saurait être qu'une canne inoffensive; c'est à quoi fait allusion notre texte. Voir Fischer, *Zum Wortton im Marokk.*, p. 285, l. 8 d'en bas, pour les références qu'il donne incidemment sur le *kleḳ*; on peut y ajouter Leclerc, *Kachef er-roumoûz*, Paris, 1874, p. 199; Foureau, *Essai de catalogue des noms arabes et berbères de quelques plantes, arbustes et arbres sahariens*, Paris, 1896, p. 25 s. v. «kellekh»; Weisgerber, *Études géographiques sur le Maroc, I. La province de Chaouia*, in «La Géographie», p. 441.

(158) Sur ce mot, voir Talcott Williams, *The sp. ar. of N. Morocco*, p. 580, et Fischer, *Hieb. und Stichwaff. im heut. Mar.*, p. 6 du tir. à part.

(159) «Il l'étourdit, la jeta à terre sans connaissance.» Cf. *supra*, p. 356, n. 39.

(160) A propos du verbe *ḳda, yâḳûḍ*, خذا، ياخذ, voir une note intéressante de Fischer sur les formes de ce verbe en marocain (*Zum Wortton im Marokk.*: p. 279) avec nombreuses références.

(161) On donne aux esclaves comme à tous les nouveaux convertis des noms qui soient de bon augure, et les nègres continuent à s'en servir. De là, la prédominance chez eux de noms comme celui qui fait l'objet de cette note. Socin, *Die ar. Eigenn. in Algier*, in *Z. D. M. G.*, LIII Bd., 1899, p. 485, commentant le *Vocabulaire destiné à fixer la transcription en français des noms des indigènes*, Alger, 1891, remarque en particulier la grande variété de noms propres tirés de la racine رزق : Rezaïguia رزايقية, Rezazgui رزازقي, Rezga رزقة, Rezgane رزقان, Rezguech رزقش, Rezgui رزقي, Rezig رزيق, Reziga رزيقة, Rezkallah رزق الله, Rezki رزقي, Rezzik رزيق, Rezzoug رزوق, Rezzouk رزوق Rizoug ريزوق. Cela n'a de comparable que le nombre, beaucoup plus élevé encore, des noms tirés de la racine جهد. Cf. encore *id.*, p. 500.

(162) Sur *jhed* ou *jĕhad* en ce sens, voir Fischer, *Zum Wortton in Marokk.*, p. 283 (vigueur, force, synonyme de قوة).

(163) La VII[e] forme, dans notre dialecte, sert exclusivement à exprimer le passif. Ce sens passif, qu'elle a aussi en arabe littéral, est du reste secondaire, et dans les langues sémitiques le sens primitif est un sens réflectif (en araméen, ces formes n'existent pas). Cf. Zimmern, *Vergl. Gramm. d. semit. Sprach.*, Leipzig, 1898, p. 90. A Tunis où la VII[e] forme est inconnue, on se sert d'une forme spéciale, «T-form» de Stumme ou *forme en T*, dont cet auteur a donné le paradigme *tqrâç, yitqrâç* «être pincé», qui est, comme on le voit, caractérisé par une grande brièveté. Le participe n'est pas employé, on se sert du participe de la I[e] forme. Cf. Stumme, *Gr. d. tun. ar.*, p. 32-35. Cette forme, sur laquelle on a beaucoup discuté, est à peu près inusitée dans le dialecte oranais, où on ne connaît, comme nous venons de le dire, pour le passif que la VII[e] forme. Il en est ainsi dans le tripolitain étudié par Stumme (*Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, 243). Au contraire, elle est répandue à Constantine, à Alger, et même à Tlemcen : *itekteb* «il est écrit» ou «il peut être écrit»; *itedfaa* «il est payé, il peut être donné en payement» (en parlant d'une pièce de monnaie, par exemple): *itaamel* «il se fait, il est fait, il est faisable». On voit que la triple consonne du paradigme de Stumme n'est pas conservée; mais alors il arrive, à l'aoriste surtout, qu'on redouble le *t* conformément à notre loi générale et par analogie avec des formes comme *yûqqûtlu* «ils tuent», si nombreuses dans le présent texte. On dit alors : *ittekteb* ou *yéttekteb; hâd eśśi tterma* «cela est renversé, cela se renverse, cela peut se jeter». Le parfait paraît en Algérie moins employé que l'aoriste; cependant on dit : *etteirût* «j'ai été vendu», avec redoublement, suivant notre loi générale. La forme en T ne manque pas non plus au Maroc. Cf. p. ex. Socin et Stumme, *D. ar. Dial. d. Houwâra*, p. 38, en. C'est Cherbonneau (in *Journ. asiat.*, 1852, 1[er] sem., p. 379, et 1861, p. 9; in *Rev. Afr.*, XIII[e] ann., 1869, p. 292-293), et Gorguos (*Cours d'arabe vulgaire*, Paris, 1857, p. 167) qui ont signalé cette forme que Stumme a scientifiquement reconnue le premier comme étant une forme spéciale. Cherbonneau, remarquant

le redoublement du ت que nous avons signalé, y voyait une altération de la VIII° forme classique, et Gorguos de la V° forme. Cette dernière opinion n'est pas soutenable. Sonneck, *Six chansons en arabe maghrébin*, in *Journ. asiat.*, 9° série, sept.-oct. 1899, p. 255, rapportant ces deux opinions, reconnaît après Stumme qu'il y a là une forme spéciale. Nallino observe avec raison (*Osserv. sul dialetto arabo di Tunisi*, in *L'Oriente*, 1897, p. 8-9 du t. à p.) que dans les langues sémitiques le *t* est aussi souvent un préfixe qu'un infixe. Cf. Zimmern, *op. laud.*, p. 89. Il n'est donc pas besoin de supposer un transfert du *t*. Peut-être enfin, tout en se préoccupant de chercher à cette forme une parenté avec les formes arabes, ne serait-il pas mauvais d'y chercher une influence berbère? De même qu'à côté des formes arabes en *n* qui servent à exprimer le passif, le berbère nous offre une forme en *m* (Basset, *Et. sur les dial. berb.*, Paris, 1894, p. 140), de même à côté des formes réfléchies et passives en *t* des langues sémitiques, le berbère possède une forme à préfixe *tu* ou *θu* qui exprime uniquement le passif (Basset, *op. laud.*, 141). Cette forme est très répandue en chaouia (Mercier, *Chaouia de l'Aurès*, Paris, 1896, p. 27).

(164) Sur ce verbe bien connu dans tous les dialectes, voir Stumme, *Gramm. d. t. ar.*, 24, qui y voit une combinaison de la II° et de la X° forme. Nallino, *Osser. sul dial. ar. di Tunisi*, ne trouve pas complètement satisfaisante cette manière d'expliquer le redoublement du ن. L'exemple de سلّم, manifestement venu de la forme استسلم, et cité par Stumme, *Gr. d. tun. ar.*, s. v., 178, et *Märch. im Ged. a. d. St. Trip.*, s. v., p. 303, est cependant en faveur de cette hypothèse : mais il faut avouer que le processus de cette évolution n'est pas encore bien défini. Cf. Fischer, *Mar. Sprichw.*, p. 44.

(165) Voir صوان dans Delphin, *Textes*, p. 316, l. 7 d'en bas, et p. 316, n. 1.

(166) «Se mettre en colère». Manque dans Beaussier, qui donne la deuxième forme شرّط «flamber».

(167) «Arracher une plante». Cf. Delphin, *Textes*, 105, l. 2.

(168) Les transformations du س en ش et réciproquement, sont continuelles dans les dialectes. Voir p. 386.

(169) Faut-il rattacher ce mot à la racine وطى ou à la racine طاطا? Il y a de bonnes raisons des deux côtés. Nous inclinerions à la première solution, ce serait une VI° forme comme ترامى «se jeter par terre». En tous cas, le premier *t* n'est pas emphatique. Dans Stumme, *Trip.-Tun. Bed.-Lied.*, s. v., 145, طاطا a le sens de «s'envoler».

(170) Est-ce encore une annexion vicieuse, comme *supra*, p. 364, n. 138, ou bien n'est-ce que la répétition de la particule ل avec élimination de l'article à *medina* à cause de l'absence des *l*? Les deux hypothèses sont permises; la seconde nous paraît plus plausible.

(171) ساحة «terrain vague situé aux abords d'une ville et où l'on campe».

(172) Exemple d'une IV° forme en langage vulgaire. Cf. un peu plus loin *eçbaḥ* qui est l'arabe أصبح.

(173) «Quand vient la nuit». Cf. dans Delphin, *Textes*, p. 52, l. 3, et p. 53, n. ٣ : حتى اذّلات العين. Nous citons cette expression parce qu'on y voit employée la même forme de verbe (إفعالّ) que dans notre texte. Cherbonneau, *Observ. sur l'orig. et la format. du dial. afr.*, in *Rev. Afr.*, XII° ann., janv. 1868, n° 67, p. 75-76, a, le premier, étudié ces verbes avec quelques détails. Cf. le même, *Obs. sur le dial. de l'Alg.*, in *Rev. Afr.*, XIII° ann., juillet 1869, n° 76, p. 292. Voir la liste donnée par ce savant et celle de Stumme, *Gr. d. tun. ar.*, p. 31. (Cf. Nallino, *Oss. s. dial. ar. d. Tun.*, p. 9). Cette forme manque en tripolitain (Stumme, *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, p. 245), mais elle nous semble beaucoup plus répandue dans les dialectes algériens que ne le dit Houdas, *Préc. de gr. arabe*, p. 145. On a beaucoup discuté pour savoir si on devait la ramener à la IX° ou à la XI° forme (Sonneck

Six chansons en dial. maghr., in *Journ. asiat.*, 9ᵉ série, t. XIV, n° 1, juillet-août 1899, p. 155, n. 119), mais cette discussion, à vrai dire, nous semble un peu oiseuse.

(174) Le participe passif des verbes concaves se forme régulièrement en arabe vulgaire, la deuxième radicale devenant forte et restant toujours un ي. Ex. : مخيوط, مبيوع, etc. Cf. Stumme, *Gr. d. tun. ar.*, 17; *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, 235; Belkassem ben Sedira, *Cours prat. de l. ar.*, Alger, 1891, p. 185. Machuel, *Méth. p. l'ét. de l'ar. parlé*, 3ᵉ éd., Alger, 1880, p. 154, a méconnu cette règle, et Houdas, *Précis de gr. ar.*, p. 135, l'a omise. Mouliéras, *Lég. de la gr. Kab.*, I, p. 292, n. 273, avait déjà relevé cette inexactitude.

(175) Remarquer le redoublement du *k*, conformément à nos principes généraux. Mis pour مَكّي, par analogie avec les mots en ة.

(176) Sous-entendez un mot comme حكاية.

(177) شاب signifie ici «lancer un regard», comme خزر ou, dans les dialectes orientaux شخّ (Stumme, *Trip.-Tun. Bed.-Lied.*, s. v. p. 143, et *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, s. v. p. 303).

(178) Remarquer le redoublement. Cette expression est très connue dans tous les dialectes maghribins pour dire «jamais».

(179) C'est l'interrogation la plus fréquente dans le dialecte oranais, p. ex. Delphin, *Textes*, 21, l. 7 d'en bas; 34, l. 3, l. 9; 58, l. 9; 137, l. dern., etc. Houdas, *Précis*, p. 75, voit dans le *ta* une syllabe de renforcement. Il faut, d'autre part, prendre en considération Socin et Stumme, *D. ar. dial. Houwāra*, p. 56, *ei*, qui signalent dans le dialecte qu'ils étudient *wāš* lorsque l'interlocuteur est masculin, *wāšāta* s'il est féminin. En Oranais, et dans le reste de l'Algérie, cette distinction n'existe pas.

(180) Le premier *ha* se rapporte à la mère, le second à la fille.

(181) «Si Dieu a décidé qu'il mourrait.»

(182) On dit souvent aussi, à Oran, *sakrân*.

(183) Sur les noms des différents instants de la journée en arabe vulgaire et particulièrement aux environs d'Oran, voir Delphin, *Textes*, p. 333, 355.

(184) Troisième prononciation usitée à Oran.

(185) Sur ce mot, très usité dans toute l'Afrique du Nord, voir Stumme, *Gr. d. tun. ar.*, p. 83; *Trip.-Tun. Bed.-Lied.*, s. v. p. 53, et *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, s. v. p. 316.

(186) Sur les verbes كلا et خلّا de l'arabe vulgaire, voir Nallino, *Oss. sul. dial. d. T.*, p. 8, n. 2, et les références qu'il indique.

(187) Cette forme vulgaire de *aḥna* n'aurait-elle pas été formée sous l'influence de la première forme *ana*? Cette hypothèse, émise par Nöldeke, in *W. Z. K. M.*, VIII, 1894, p. 262, n. 4, est très vraisemblable pour qui connait l'importance des procédés analogiques dans les transformations de l'arabe africain. Sur l'analogie dans les personnes de la conjugaison, analogie à laquelle nous avons déjà fait allusion p. 354, n. 22, cf. Fischer, *Marokk. Sprichw.*, p. 31. Les pronoms personnels sont souvent remplacés dans le langage par d'autres formes plus lourdes, *anâya*, *entâya*, *hûma*, *entûma*, *hûwwa*, *hiyya*, pour *ana*, *enta*, *hum*, *entum*, *huwa*, *hiya*. Sur l'addition d'un *ya*, cf. Cherbonneau, *Obs. sur le dial. ar. de l'Alg.*, in *Rev. Afr.*, XIII, 1869, p. 292.

(188) Cpr. *fumm* «bouche», *yedd* «main». Le vulgaire restitue au mot une forme trilitère.

(189) Ici «un tube en roseau».

(190) A propos de cette racine, notons ici la remarque de Hartmann, *Lied. d. lyb. Wüste*, p. 156, qui dit que le mot *šerâb* est le mot général au Maghrib pour dire «de l'eau». Le sens le plus habituel nous a toujours paru être «vin», sans exclure celui de «boisson». Sans doute l'arabe du désert lybique diffère sur ce point du nôtre.

(191) Cf. sur cette expression, Delphin, *Textes*, p. 57.

(192) Probablement métathèse de *çâr*, peut-être sous l'influence de *ṭra* «arriver, avoir lieu» (rég. طرا) qui est employé dans les dialectes de l'Afrique du Nord (Cf. Socin et Stumme, *D. ar. Dial. d. Houwāra*, p. 33, bv.; Delphin et Guin, *Poésie et musique arabes*, p. 3; Cherbonneau, *Déf. lexicogr. de pl. mots*, etc., in *Journ. asiat*, 4e sér., 13, 1849, p. 538, s. v. بَراح.

(193) «Se servir d'un bâton» عكّز. Cpr. le verbe دكّز, avec le même sens dans Delphin, *Textes*, p. 29. Cf. dans le même ouvrage les différentes espèces de bâtons avec leurs noms dans les dialectes de l'Oranie, p. 102. On pourrait y ajouter شلاقة (voir *supra*, p. 361, n. 103; خيزرانة, mot venu du persan; زرواطة est un bâton court que l'on lance (Delphin, *Textes*, 362; cf. زرويطة dans Socin et Stumme, *D. arab. Dial. d. Houwāra*, p. 26, au: زروطة dans Talcott Williams, *The sp. arab. of N. Mor.*, 884; cpr. le verbe زرط. Cherbonneau, *Observ.*, etc., *Rev. Afr.*, XIII, 1869, p. 306); مسلوت (Eidenschenk et Cohen Solal, *Mots usuels de la langue arabe*, Alger, 1897, p. 142), etc.

(194) Sur ce mot, cf. Delphin, *Textes*, 63. Sur l'expression قيّل عليه الليل, cpr. Delphin, *Textes* : غرّب عليه المغرب, p. 30, l. 5.

(195) Sur *terrâs*, voir Stumme, *Trip.-Tun. Bed.-Lied.*, s. v., p. 136. Du sens de «piéton» rapprocher le sens du mot تيرس *tîrs*, indiqué par Beaussier, s. v., et que de récents explorateurs au Maroc ont fait connaître comme désignant des terres noires et réputées très fertiles, particulièrement dans les Chaouia.

(196) Le mot *entaʿa* et ses différentes modifications bien connues est régulier dans notre dialecte pour former l'annexion. C'est, du reste, un mot ancien dans les dialectes, car on a des témoignages qu'il était déjà employé au xiie siècle de notre ère. Cf. Nöldeke, *W. Z. K. M.*, VIII, 1894, p. 264, n. 1, et la référence donnée. On le retrouve même dans des ouvrages à style peu soigné comme le تاريخ السودان (Lippert, *Mitth. d. Sem. f. Or. Spr.*, Jahrg. II. Abth. II, *West asiat. St.*, p. 251-252). Dans notre dialecte il s'accorde avec le nom qui le précède, fém. *entâʿat*, pl. *entâwaʿ*. Il est ainsi dans les *Textes* de Delphin : انتاعت, p. 307, l. 5, l. 28; p. 311, l. dern.; p, 314, l. 8; p. 322, l. 7, l. 10, etc.; انتاوع, p. 309, l. 7 d'en bas; p. 314, l. 9, etc. Machuel, *Préface*, xii, n. 1, semble avoir confondu cette déclinaison avec les altérations du mot : elle se retrouve cependant en tripolitain; cf. Stumme, *Märch. u. Ged. a. d. St. Trip.*, p. 268; elle manque à Tunis, à Alger, mais n'est pas absente des dialectes marocains (voir Socin et Stumme, *D. ar. Dial. d. Houwāra*, la première ligne du texte). A Alger, on emploie beaucoup *diyâl*, *dyâl*, il en est de même à Tanger (Lüderitz, *Sprüchw. a. Marokka*, 3, l. 6); la particule *di* est très employée dans la petite Kabylie et dans le nord de la Tunisie, et d'après Rholfs, au Maroc : cf. Luciani, *Les Ouled Athia de l'Oued Zhour*. in *Rev. Afr.*, XXXIII, 1899, n° 195, p. 307-308; Sonneck, *Six chansons*, etc., in *Journ. asiat.*, 9e sér., t. XIV, 1899, p. 154; Doutté, *Excursion dans la région forestière du cap Bougarme*, in *Bull. soc. géog. Oran*, 20e ann., t. XVII, fasc. lxxiii, 1897, p. 231; le même, même périodique, t. XIX, fasc. lxxx, 1899, p. 10 du t. à p.; Rholfs, *Mein Erster Aufenthalt in Marokko*, Bremen; Kampffmeyer, *Südarabisches*, in *Z. D. M. G.*, 1900, LIV, p. 625, où l'on trouvera la plus intéressante dissertation sur *di* et ses relations avec les relatifs et les démonstratifs. A Alger, les juifs se servent de *di* et non de *mtaʿa*. Dans la petite Kabylie on emploie fréquemment *elli* (Doutté, *loco cit.*). Dans toute l'étendue du Maroc, on se sert du د comme particule annective. Cf. de Foucauld, *Reconnaissance au Maroc*, Paris, 1898, 11; Lüderitz, *op. laud.*, xlv et *passim* et les *Proverbes marocains* de Fischer, *passim* Nous avons signalé plus haut l'emploi d'un *n* d'annexion (*supra*, p. 351, n. 4) dans certains dialectes des Jbâla, d'après Mouliéras. C'est certainement là une influence berbère, car nous retrouvons l'*n* d'annexion en rifain (Basset, *Et. s. les dial. berb. du Rif marocain*, p. 95; dans un texte donné par Mouliéras, *Maroc inconnu*,

I, 159, on trouve *iñ, eñ*); en touareg (*Obs. sur la gr. touareg*, publié par Basset et Gaudefroy Demombynes, p. 48); en dialecte du Djebel Nefousa (DE MOTYLINSKI, *Djebel Nefousa*, p. 15); en chaouia (MERCIER, *Le Chaouia de l'Aurès*, p. 9); dans l'Ouarsenis (René BASSET, *Étude sur la Zenatia de l'Ouarsenis*, p. 51); en mozabite (R. BASSET, *Étude sur la zenatia du Mzab*, p. 51); dans les dialectes du Touât, du Gourara et des qçoûr oranais (René BASSET, *Notes de lexicographie berbère*, in *Journ. asiat.*, III° sér., 1886, p. 26, et IV° sér., p. 35), et enfin STUMME, *Gramm. d. Schil.*, n° 92. On sait d'autre part que l'n est aussi la particule annective en haoussa.

(197) Sur ce mot, voir FISCHER, *Zum Wortton im Marokkanischen*, p. 280.

(198) Signifie couramment «devenir, redevenir». Cf. *supra*, p. 353, n. 14. Cf. LIPPERT, in *Mitt. d. Sem. f. Orient. Spr.*, Jahrg. II, Abt. II, *West asiat. St.*, p. 252.

(199) Sur قلمونة, cpr. STUMME, *Märch. und Ged. a. d. St. Trip.*, et les références données. Cf. aussi KAMPFFMEYER, *St. d. arab. Beduinendial Innerafrikas*, p. 219, n° 83 (et 216, même n°). C'est le capuchon du burnous (sur l'étymologie de برنوس, voir Vollers. in *Z. D. M. G.*, LI, p. 312).

(200) Voir dans DELPHIN, *Textes*: 285, toute une série de synonymes signifiant «pauvre». Cpr. زوالي, STUMME, *Trip. Tun. Bed.-Lied.*, 142; مزلوط, مفعوس, (avec le sens de «parasite», LÜDERITZ, *Sprüchw. a. Marokko*, XLVI et LXXIV; فلّال, MOULIÉRAS, *Lég. Gde Kab.*, II, p. 14, n. 140; مشرار, EIDENSCHENK et COHEN-SOLAL, *Mots usuels*, p. 159.

(200 *bis*) بارك الله فيك *bâraka llâhu fîk*, qui sert à remercier, qui est extrêmement employé au Maroc, où l'on dit du reste *baraka* pour «assez». On rencontre plus rarement *brek*. Cf. STUMME, *Gr. d. tun. ar.*, p. 160, s. v.

(201) Cf. *supra*, p. 360, n. 94 (باغي يموت). Cpr. DELPHIN, *Textes*, 34, l. 9; 180, l. 3; 316, l. 7, etc.; et EIDENSCHENK et COHEN SOLAL, *Mots usuels*, p. 111 (بغي يموت).

(202) بالورا «par derrière». Cf. *merraoula* من الوراء de MACHUEL, *Préface*, XXVIII, et مراولا dans les *Textes* de DELPHIN, p. 42, l. 9; p. 113, l. 7, et (مرولا) p. 52, l. 6.

(203) Sur خنفير, voir FISCHER, *Marokk. Sprichw.*, 6.

(204) *Wâh*, *eh*, *éyyâh* et diverses interjections voisines servant à dire «oui», mais sont peu polies : l'expression polie est *naʿam*. Dans le sud du Maroc, on entend souvent l'interjection *éyyés*, prononcée presque exactement comme le *yes* anglais, et qui est pour اي أ س, c'est-à-dire : «Oui, Monsieur», le س étant l'abréviation de سيدي. Les Arabes grossiers traduisent très souvent leur affirmation par un clappement de langue contre le palais, tandis qu'une sorte de sifflement bref et aspiré, produit par la langue contre les dents et souvent répété, traduit la négation.

(205) «Des tolba». Plus souvent ce mot est pris dans un sens péjoratif. C'est une forme alourdie d'un paradigme تفعاليت, formé évidemment sous l'influence berbère et que Cherbonneau a signalé un des premiers (CHERBONNEAU, *Obs. sur le dial. ar. de l'Alg.*, in *Rev. Afr.*, XIII° ann., 76, juillet 1869, p. 289). A Tlemcen, à Alger, on prononce *taslâmît*, *tahrâmît*, à Oran, *taslâmiyyet*, *tahrâmiyyet*, تسلاميت «pureté de sentiments musulmans», mot évidemment sans aucun sens péjoratif, تحراميت «canaillerie, canaille». Cf. encore CHERBONNEAU, *Journ. asiat.*, 4° sér., t. XIII, 1849, p. 140, et *Rev. Afr.*, p. 72. Cette forme existe aussi en marocain (تحراميت dans les *Sprüchw. a. Mar.* de FISCHER, 1), et dans *D. ar. Dial. d. Houwâra* de SOCIN et STUMME, *tahârâmiyé* sans *t* final; ترغويت, chez le nomades du Sud algérien (JOLLY, *Poésie chez les nomades algériens*, in *Rev. Afr.*, LIV, 1900, p. 284).

Edmond DOUTTÉ.

(*A suivre.*)

DEUX MOTS ALSACIENS.

I. BLOTZBRUDER.

Ce mot qui, autrefois en Alsace, désignait le «frère lai» et qui revient souvent dans les écrits de Geiler et de Murner, a été expliqué de différentes façons. Dans *blotz*, Frisch a vu un «coutelas»; Scherz et Zarnke l'ont considéré comme une réduction de *blotern* (on appelait communément de ce nom la *lues venerea* que les *blotzbrüder* soignaient dans un hôpital spécial à Strasbourg, dans le *bloterhus*). Grimm l'a rattaché à *plotz*, *plætzlich*, à cause de l'empressement de ces frères à porter secours. Enfin Ch. Schmidt l'a expliqué par *blodern* (du lat. *blaterare*), pensant à la façon machinale dont les frères récitaient des prières aux enterrements. A notre avis, *blotzbruder* serait une corruption de *oblatusbruder*.

En France, le frère lai s'est nommé *oblat* dès le XI[e] siècle (v. *Dict. de Trévoux*); en Allemagne, dans le Sud du moins, *oblatus* a eu le même emploi (v. Westenrieder, *Glossarium germanico-latinum vocum obsoletarum primi et medii aevi*).

II. GÆNSEL.

Le dictionnaire du dialecte alsacien que publient MM. Martin et Lienhart donne un terme curieux dont se servent les Strasbourgeois pour désigner un certain morceau de veau (la noix) : *gänsel*. Or *gänsel* est le diminutif de *gans* et signifie *oison*. Pris dans le sens figuré de «noix de veau», *gänsel* est en réalité une réduction du composé *kalbsgänsel* qui a figuré dans le lexique strasbourgeois de Ch. Schmidt (1896) et dont la traduction littérale est : *oison de veau*.

On se demande ce que l'oie vient faire dans un morceau de viande, et l'on a l'impression d'une étymologie populaire. L'examen des termes *kalbsscheibe* et *oberschale* du haut-allemand ne nous donne aucune solution; si, au contraire, nous rapprochons le terme strasbourgeois du fr. *noix de veau*, il apparaît que nous avons affaire ici à une erreur de traduction due à la même cause que la forme vicieuse «avoir des *évralgies*». Etant donné le groupe *une noix de veau*, nous aurons, en effet, une prononciation identique à celle de *une oie de veau*, vu la disposition des Alsaciens illettrés à appliquer au français la règle de suppression des con-

sonnes doubles, absolue dans leur dialecte. En vertu de cette règle, nous avons *tt* = *t*, *nn* = *n*, et même simplification là où une syncope mettra en contact deux consonnes semblables; donc *une noi* = *unnoi* (pour nous) et *unoi* (pour l'Alsacien illettré). On devait avoir *kalbsgans* par traduction littérale; mais l'Alsacien dit *gänsel* parce qu'il préfère les diminutifs.

E. Clarac.

UN TEXTE ARABE
EN DIALECTE ORANAIS.

(SUITE.)

III

TRADUCTION FRANÇAISE.

HISTOIRE DE JANVIER, « L'HOMME À LA CORNE »[1].

Janvier, l'homme à la corne[2], avait un père qui était sultan. Janvier était amateur de chasse : lorsqu'il partait pour la brousse, il y restait une quinzaine de jours. Quand il avait pris une gazelle, il la ramenait en la poussant devant lui jusque chez son père, et il la lâchait pour que le sultan s'amusât à la regarder. Puis il retournait chasser dans la brousse. Un jour qu'il chassait, il apprit la mort de son père. Quelqu'un vint qui lui dit : « Que la miséricorde de Dieu soit sur ton père »[3]. Janvier demanda qui était devenu sultan en disant : « A qui donc revient la succession de mon père? » Pourquoi en effet l'enfant était-il exclu quand son père venait de mourir? « C'est ton oncle, répondit le messager, qui est maintenant sultan. » — « Louange à Dieu, dit Janvier, il vaut mieux que ce soit mon oncle qu'un autre. » Il compléta ses quinze jours de brousse et rapporta une gazelle comme d'habitude. Mais son oncle voulait lui faire une traîtrise : il le pria à dîner[4] avec

[1] Le conte n'est pas pur; il est panaché et bâti avec ces éléments divers que Hahn appelle des formules. Je dois une partie, et la meilleure des notes que je donne ici à l'obligeance de M. René Basset, directeur de l'École supérieure des lettres d'Alger. Nous avons abandonné dans cette traduction toute transcription rationnelle : c'est ainsi que nous écrivons *kebla* pour *gella*, *raïta* pour *ṙdiṯa*, etc.

[2] Ce surnom singulier est au moins rare dans la réalité. Sur le nom de Janvier, voir *supra*, p. 349, n. 1. D'après une note de Bel (*la Djazya*, *Journ. asiat.*, 9e série, t. XX, sept.-oct. 1902, p. 188) sur le sens de قرن, Bou Guern pourrait signifier « homme courageux ».

[3] Formule employée quand on parle d'un mort chez les musulmans.

[4] Houdas, dans une note de sa traduction française du *Tarikh-es-Soudan*, Paris, 1900, p. 32, fait, à propos d'une situation analogue, une remarque juste et intéressante : c'est qu'en invitant un ennemi à manger avec soi, un musulman pense pour toujours s'assurer sa neutralité. Cf. *infra*, p. 375, n. 3. Ce

IMPRIMERIE NATIONALE.

lui. «Je ne puis dîner avec vous, je vous remercie, je vous prie seulement de ne pas m'oublier dans vos prières.» Puis il sortit et revint à la maison chez sa mère. Il n'avait point de femme, était célibataire.

Dans la suite, son oncle l'envoya chercher et lui dit : «Je veux te donner ma fille si tu consens à l'épouser.» L'enfant eut honte de refuser et accepta. Le sultan envoya prévenir les muftis et les cadis qui prononcèrent la *fâtiha*[1] pour marier la fille du souverain à Janvier, l'homme à la corne. Puis on fit la noce[2], tous les habitants se réjouirent : il y avait des gens qui jouaient du *tebel*[3], d'autres de la *raïta*[4], d'autres du *guellâl*[5], d'autres du *bendaïr*[6], d'autres de la flûte[7]; et le reste de la foule était éparpillé, les uns faisant la fantasia[8] à cheval et déchargeant leurs armes à feu, pen-

pourrait être ici le but de l'oncle, plutôt que celui de se débarrasser de son neveu, qui lui est prêté par notre narrateur. Le fait qu'il cherche ensuite à lui donner sa fille corrobore cette interprétation et montre qu'il essayait plutôt de se concilier un compétiteur éventuel que de s'en débarrasser.

[1] La récitation de la *fâtiha* ou première sourate du Coran est généralement considérée comme une formalité essentielle du mariage. En réalité, il n'en est rien, le mariage étant, en pur droit musulman, un contrat civil, valable par le seul consentement des deux parties.

[2] Tous les détails qui suivent, comme celui qui fait l'objet de la note précédente, ne font évidemment pas partie du conte : ils ne sont qu'un développement ajouté par le narrateur.

[3] Le *tebel* est habituellement un tambour que l'on frappe d'un côté avec les doigts, et de l'autre avec une baguette. Mais, au reste, ce mot a un sens assez général et désigne, suivant les régions, plusieurs formes du même instrument.

[4] La *raïta* est une sorte de clarinette à sept trous et à grand pavillon. Elle est décrite en détail par Delphin et Guin, *Notes s. l. poésie et la mus. ar.*, 1886, p. 47.

[5] Le *guellâl* est un cylindre en terre; à l'une de ses ouvertures est tendue une peau avec chanterelle; on le frappe avec la main. Voir Delphin et Guin, *op. laud.*, p. 39. Cf. Delphin, *Textes*, p. 243.

[6] Le *bendaïr* est un large cerceau en bois sur lequel est tendue une peau de chèvre. Voir Delphin et Guin, *op. laud.*, p. 37. Cf. Delphin, *Textes*, p. 242.

[7] La flûte dont il s'agit ici, ou *guesba*, est un simple roseau percé de cinq trous. Voir Delphin et Guin, *op. laud.*, p. 44 et suiv. Cf. Delphin, *Textes*, p. 44.

[8] Les Européens désignent sous ce nom ce que les Arabes appellent le «jeu des chevaux» : ceux-ci n'emploient le mot *fantasia* que pour signifier : caprice, dédain, orgueil, parade, présomption... Cf. Sonneck, *Six chansons arabes*, in *Journ. asiat.*, 9e sér., t. XIII, n° 3, mai-juin 1899, p. 520, n. 8; Delphin, *Textes*, p. 233. Le mot existe aussi en berbère. Cf. Mouliéras, *Lég. et contes merv. de la Gr. Kabylie*, I, 444, n. 180. La fantasia est trop connue pour que nous la décrivions ici; il y a certaines tribus où l'amour de ce jeu est poussé jusqu'à la passion, en particulier au Maroc : «L'affaire importante ici n'est point le trafic, c'est le *jeu des chevaux;* tout cavalier des Aït Bou Zid est tenu de venir chaque dimanche (jour de marché) y prendre part; une amende de dix francs punit les manquants. (De Foucauld, *Reconnaissance au Maroc*, 1888, p. 71.)» Les tribus de montagnards ou celles qui ont peu de chevaux font la fantasia à pied, avec le fusil seulement. Cf. à ce sujet Quedenfeldt, *Einth. und Verbreit. d. Berberbevölk. in Marokko*, in *Verhandl. d. anthrop. Gesellsch.*.

dant que les femmes applaudissaient de leurs cris[1] les cavaliers, d'autres jouant à la *rahba*[2], tantôt vaincus, tantôt vainqueurs; des femmes dansaient et chantaient, et tout le monde se répandait de côté et d'autre, sans que chacun prît garde à son voisin.

Deux ou trois mois après la noce, le sultan envoya chercher Janvier chez lui et dit à ses vizirs : « Je vous laisse libres de tuer, par mon ordre, Janvier l'homme à la corne. » Les vizirs ne voulurent point parce qu'ils avaient servi le père de Janvier pendant sa vie, et qu'ils avaient partagé le sel de sa table[3]. Car chez les Arabes on dit : « Je ne te trahirai pas, puisque ton sel est encore dans mon ventre. » Revenons à notre histoire. Les vizirs, toutefois, lui répondirent : « Nous allons te donner un conseil : envoie Janvier te chercher la jument fille des génies qui appartient à Œil-gris, le sultan du pays de l'épouvante. » Quand Janvier arriva, son oncle lui dit : « Va me chercher la jument des génies, qui est telle et telle. Seulement, je te préviens que c'est loin et qu'il y a du danger en route[4]. »

Janvier se prépara au départ, fit ses provisions et partit. Il marcha son chemin jusqu'à ce qu'il fût arrivé dans une forêt où il trouva un dragon qui dormait sur le milieu du chemin : or le chemin était étroit, c'était ce qu'on appelle chez les Arabes une *mrira*. Janvier ne trouva pas de place pour passer. Il avait avec lui un pain de sucre : il le mit dans la bouche du dragon. Quand celui-ci se réveilla, il trouva que sa salive avait bon goût.

Berlin, 1889, p. 119. A comparer les combats singuliers, décrits par Foureau, chez les Touareg, dans *Mon neuvième voyage au Sahara et au pays touareg*, in *Bull. Soc. Géogr., Paris*, 7e sér., t. XIX, 2e trim. 1898, p. 236.

[1] Il s'agit de ces cris bien connus, aigus et discontinus, que les femmes poussent en guise d'applaudissements ou d'encouragements. A Tlemcen et dans d'autres villes, on les appelle *oueloudl* (*welwdl*), mais le nom général est *zerarit* (*zerārit*). Il y a des cas où ils sont employés en signe de bon augure. Ainsi Hartmann rapporte que, dans le désert libyque, quand une jument a un petit, on lui pousse dans l'oreille de ces sortes de cris, pendant qu'on lui tire des coups de feu sur la tête (Hartmann, *Lieder d. libysch. Wüste*, 1889, p. 93, n. 3).

[2] La *rahba* est un jeu qui consiste à se combattre uniquement avec les pieds, en se mettant à quatre pattes. On trouvera à ce sujet des détails dans Delphin, *Textes*, p. 237. Nous saisissons ici l'occasion d'annoncer que ce livre, qui contient de précieuses informations sur les mœurs et coutumes des indigènes de l'Afrique du Nord, sera bientôt traduit et deviendra accessible aux ethnographes et aux folkloristes.

[3] C'est là une croyance universelle. On voit que l'oncle ne veut pas ordonner directement le meurtre. Cela confirme ce que nous disons p. 373, n. 4.

[4] L'obligation d'aller chercher cette jument merveilleuse rentre dans la catégorie des épreuves imposées à divers titres aux héros, depuis les travaux d'Hercule jusqu'aux divers contes de tous les pays, mais les différentes versions slaves, scandinaves, etc.... où il est question de l'enlèvement d'un cheval diffèrent beaucoup du conte arabe dans les détails. Cf. ce mot رهانية, dans Villot, *Mœurs et coutumes*, p. 209.

« Qui donc m'a fait partager sa nourriture?[1] dit-il. Que la sauvegarde du Très Haut soit sur lui; il n'a qu'à se montrer, je ne lui ferai pas de mal. » Notre héros se montra, et le dragon lui dit : « C'est toi qui m'as donné à manger? » — « Oui, répondit Janvier, mais je voyage en ce moment dans un but que je crains de ne pouvoir atteindre, j'ai peur que l'on ne me tue. » — « Je vais te donner un talisman dit le dragon : quand tu seras ennuyé, jettes-en un peu dans le feu, je serai près de toi; et ne manque pas d'y joindre des parfums à brûler »[2]. Janvier lui dit adieu, partit et continua son chemin jusqu'au pays où se trouvait la jument.

Il se mit à réfléchir à ce qu'il allait faire. Quand il voyait des enfants qui jouaient, il les écoutait pour entendre ce qu'ils pourraient dire touchant la jument; puis, quand il voyait des femmes qui s'en allaient au bain, il les suivait sans en avoir l'air; mais il n'apprit rien de cette façon. Alors il eut recours à un stratagème; il se rendit chez un orfèvre juif et lui dit : « Je voudrais que tu me fisses une bague d'or et un anneau d'argent. » — « Bien », dit le juif. Ils tombèrent d'accord pour le prix de la bague à quatre douros, tant pour l'or que pour la façon, et ils s'accordèrent pour l'anneau à vingt-cinq sous. Quand il sortit, Janvier laissa tomber une bourse de cent sultanis d'or. Le jour suivant, il revint voir si la bague était finie. Elle n'était pas terminée. Il laissa encore tomber, toujours exprès, une bourse de cent sultanis d'or, et de même le troisième jour, où il trouva la bague finie. Mais, quand il fut pour sortir, la juive l'appela et lui dit : « Prends les bourses que tu as fait tomber ». — « Je n'ai laissé tomber aucune bourse ». — « Viens avec moi », lui dit-elle. Il marcha sur ses traces et la suivit jusque dans la cave. Là, elle lui demanda : « Quelle aventure est la tienne? tu as laissé tomber ces bourses, pour moi c'est que tu veux qu'elles soient le prix d'un conseil »[3]. Son mari commença à se fâcher : « Qu'as-tu à crier? lui dit-elle, nous sommes enfermés, personne ne nous a vus, nous parlons de ce qui nous plaît. » Alors Janvier commença à leur exposer quel était son but touchant la jument. Le juif lui dit : « Demain matin,

[1] Le verbe employé est ici le verbe « *mâlah* », qui signifie « partager son sel avec quelqu'un », ce qui obligeait le dragon à la bienveillance (cf. p. 375, n. 3 et p. 373, n. 4). Ce verbe existe en kabyle (Mouliéras, *Lég. Gr. Kab.*, II, 30, n° 29).

[2] Les musulmans de l'Afrique du Nord se servent de plusieurs espèces de parfums à brûler, parmi lesquels le plus fréquent est le benjoin. Cf. à ce sujet Lüderitz, *Sprüchw. aus Marokko*, in *Mitt. d. S. f. Orient.*, Jahrg. II, 2e Abth., 1899, p. 4.

[3] Cf. un détail analogue dans un conte des Kabyles du B. Jennad : Mouliéras, *Légendes et contes merveilleux de la Grande Kabylie*, fasc. I, Paris, 1893, in-8°, conte 3. *Histoire d'Akmed, le fils du charbonnier*, p. 54-56 : il s'agit encore d'un conseil donné par un juif et sa femme.

c'est e marché, ne manque pas de porter dans ta main une baguette, je te trouverai devant moi dans le marché, et tu me diras: «Paye-moi la somme que tu devais à feu mon père». Je te répondrai : «Je ne connais pas ton père». Mets-toi alors à me battre jusqu'à ce que la garde nous voie et nous conduise devant le sultan qui nous interrogera. Je me plaindrai le premier, tu parleras après moi, et tu diras au sultan : «Je demande qu'il me jure qu'il ne me doit rien et je le laisserai». Je jurerai, mais sache me comprendre : «quand je prononcerai le serment qui doit être fait du côté de la *kebla*[1], ce n'est pas la *kebla* vers laquelle je me tournerai, je chercherai à te montrer de quel côté se trouve l'endroit où est attachée la jument.»

Ils firent ainsi qu'ils étaient convenus. Lorsqu'ils arrivèrent devant le sultan, le juif se plaignit le premier d'avoir été frappé à coups de bâton; le sultan dit à Janvier : «Pourquoi frappes-tu ce tributaire[2]?» — «Il doit à mon père, dit Janvier, cinq cents douros, mais il nie sa dette; qu'il jure devant la *kebla*, et ce sera fini.» Le juif fut condamné à prêter serment et jura, puis ils sortirent tous les deux ensemble.

La moitié de la nuit étant écoulée, Janvier entra pour voler la jument : il avait dans sa main un fourneau. Lorsqu'il pénétra dans l'enceinte, il y avait beaucoup de gardiens, mais il n'eut qu'à jeter quelques parfums à brûler dans le fourneau avec un peu de ce que lui avait donné le dragon, et les gardiens s'assoupirent aussitôt. Il eut beau crier : «Où êtes-vous, ô gens?» Personne ne lui répondit; il passa à la jument et se mit à scier les fers qui étaient à ses pieds. Mais le sultan entendit le grincement du fer, il se réveilla et cria : «Où êtes-vous, ô gens?» Ils parurent devant lui et il leur demanda : «Quand est entré cet homme?» Ils répondirent qu'ils n'en savaient rien. Le sultan les punit et relâcha le voleur[3].

Cependant, la nuit suivante, Janvier revint comme la première fois : il entra, brûla ses parfums, alla chercher la jument, mais il trouva qu'elle était ailleurs. Il pénétra chez le sultan, alla jusqu'à son lit et le trouva plongé dans le plus profond sommeil : il lui coupa la tête et revint à la jument qu'il délia. Mais la fille du sultan l'entendit et appela les gardiens qui se saisirent de lui.

[1] La *kebla* est la direction de la Mecque : c'est de ce côté qu'on se tourne pour prier et pour jurer.

[2] Le tributaire (*dimmi*) est le juif ou le chrétien qui vit en pays musulman; le droit musulman lui fait une position spéciale, que caractérise surtout l'obligation de payer un impôt de capitation spécial, appelé *djiziya*. Les idolâtres, au contraire, ne peuvent séjourner en pays musulman sans opter entre la conversion ou la mort.

[3] Remarquer ce trait : presque partout, en pays arabe, le voleur adroit est considéré.

Ils voulaient le tuer, mais elle leur dit : «Faites-le monter chez moi, c'est moi qui le tuerai comme il a tué mon père». Quand on l'eut monté chez elle, elle le trouva plus beau qu'elle pour la jeunesse du visage et la perfection des traits. Elle ordonna à ses serviteurs de creuser une fosse et de la remplir de feu à la manière d'un four; quand ils eurent terminé et rempli la fosse de feu, elle appela une négresse et la jeta au milieu. Lorsque celle-ci fut consumée, la fille du sultan dit à ses gens : «J'ai brûlé l'assassin de mon père», et ils la crurent.

Au bout d'un délai de trois jours, elle fit des provisions et se pourvut de tout ce qui était nécessaire comme nourriture et comme équipement. Le quatrième jour, elle monta sur un cheval, et Janvier monta sur la jument, fille des génies, puis ils commencèrent à combattre les gens du pays et les réduisirent. Quand ils les eurent vaincus, ils leur dirent : «Si vous acceptez d'être commandés par le juif un tel, vous aurez la paix»; ils répondirent : «Nous acceptons». Alors le muezzin monta en haut du minaret et se mit à proclamer : «Entendez, ô gens du pays, c'est le juif un tel, l'orfèvre, qui est votre émir[1]».

Ensuite Janvier et la fille du sultan partirent et marchèrent leur chemin jusqu'au jour où ils trouvèrent deux routes divergentes : l'une était la route du bien, l'autre était la route du mal, c'est-à-dire la route de la sécurité et la route du danger. La fille du sultan connaissait tous les chemins; elle avait sur ce sujet un livre qui s'appelle *Lendjefar;* quand ils arrivèrent à ce carrefour, elle en avertit Janvier qui lui dit : «Je choisis le chemin du danger». Ils suivirent donc ce chemin jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés à un endroit où ils trouvèrent une femme guerrière que l'on appelait le Cavalier blanc, se tenant dans son château et surveillant de sa fenêtre les alentours. Dès qu'elle vit deux cavaliers, elle les interpella. Ils revinrent vers elle, et elle leur demanda : «Comment vous ne me connaissez pas? je suis le Cavalier blanc, quiconque passe par mon château, je lui coupe la tête»[2]. Janvier lui répondit : «Fais donc tous tes efforts, car je suis prêt, je puis te combattre et en combattre d'autres que toi. Pour moi, tu n'es pas une femme : ô surprise, tu espères me vaincre, moi qui me promène la nuit avec une simple canne de

[1] Il y a plusieurs pays de l'Afrique du Nord où des traditions prédisent que le pays sera gouverné par un juif.

[2] La femme qui défie les héros se retrouve dans «La Tueuse de héros» (قتّالة الشجعان) de Djondala, telle que Kosegarten l'a extraite de la «Vie des héros de la guerre sainte» (سيرة المجاهدين), d'après le manuscrit de Gotha (*Chrestomathia arabica*, p. 9 seq., traduit en allemand par Wolf, à la suite de *Bidpai's Buch des Weisen*, Stuttgart, 1839, 2 vol. in-12, t. II, p. 144-175).

férule[1]?» Aussitôt ils se mirent à se combattre avec leurs sabres. Janvier fut le plus fort, il la renversa par terre, rien qu'avec le dos de la lame du sabre et l'étourdit. Lorsqu'elle s'éveilla, elle lui dit : «Je suis ta femme», et il l'emmena avec lui.

Ils se mirent à suivre leur chemin encore pendant une huitaine de jours, et ils trouvèrent de nouveau devant eux deux routes. La fille d'Œil-Gris lui dit : «Si tu veux le chemin de la paix, prends à droite; si tu veux le chemin de la terreur, prends à gauche». Il répondit : «Je ne marche jamais qu'avec le danger», et il suivit le chemin de gauche jusqu'à ce qu'il eût trouvé un nègre que l'on appelait Baba-Merzoug. Le nègre, dès qu'il les vit, se mit à pousser des cris violents, mais Janvier n'eut pas peur de lui : «O surprise, toi un esclave que l'on achète tout simplement avec des fèves, tu voudrais m'effrayer, moi qui ai parcouru le pays des déserts, moi qui ai conquis la ville de l'épouvante et qui n'ai point faibli?» Alors le nègre lui demanda un délai de trois jours pour se préparer. Les trois jours écoulés, ils se battirent au sabre avec une violence telle que le feu jaillissait des lames comme les étincelles d'une pierre à fusil. Le nègre, lorsqu'il fut dans le feu de l'action, se mit à arracher des jeunes arbres pour en frapper Janvier, mais au moment où il se baissait, celui-ci le frappa avec le dos de son sabre et l'étourdit. Lorsqu'il reprit ses sens, il lui dit : «Je suis ton esclave». Il le marqua sur les joues et l'emmena avec lui.

Lorsqu'ils arrivèrent à la ville de Janvier, celui-ci dressa sa tente dans les faubourgs; il y fit entrer le nègre et le Cavalier blanc, et la fille d'Œil-Gris, et il n'emmena avec lui que la jument qu'il conduisait en main pour que les gens la vissent. Ils allèrent avertir l'oncle que son neveu était revenu et ramenait avec lui la jument. Le sultan envoya au-devant de Janvier des musiciens pour le chercher et l'accompagner avec le *tebel* et la *raïta* pendant que le goum faisait la fantasia jusqu'à ce qu'il fût arrivé chez son oncle. L'oncle regarda son neveu, regarda la jument et ce fut tout.

Quand les ténèbres furent arrivées, Janvier s'en alla dans la nuit et fit entrer dans la ville ceux qu'il avait fait camper dehors sans que personne le vît. Lorsque le matin fut venu, il mit chacune de ses nouvelles femmes dans une chambre pourvue d'un lit, puis il appela sa cousine (sa première femme) et lui dit : «Le matin tu prépareras le café au Cavalier blanc, et le soir tu feras du thé pour la fille d'Œil-Gris; tu leur diras bonjour à tous (respectueusement), et quant à toi, ta place sera à la cuisine avec les esclaves : c'est la récompense que je t'octroie pour le bien que m'a fait ton père.»

Au bout d'un an le sultan envoya visiter sa fille par sa mère

[1] Voir p. 366, n. 157.

pour voir quelle était sa situation. Elle trouva le nègre près de la porte. De l'intérieur, il lança sur elle son regard, et elle prit peur, car jamais de sa vie elle n'avait vu de nègre comme celui-là. «Que veux-tu, lui dit-il?» — «Je voudrais voir ma fille.» Il la lui appela : elle la vit et eut peine à la reconnaître; elle se mit à pleurer, et sa fille pleurait aussi en lui racontant ce qui s'était passé. Elle revint informer le sultan qui se prit à jurer comme la première fois : «Je le tuerai si Dieu a décidé de son sort.» Il appela ses conseillers politiques et leur dit : «Ce soir priez Janvier à dîner avec vous, mais donnez-lui des substances enivrantes pour qu'il s'endorme». Ils répondirent : «C'est bien», invitèrent Janvier qui répondit à leur invitation; mais dès qu'il commença à manger, il tomba endormi. Ils le mirent dans une caisse et quand vint l'aurore, ils donnèrent l'ordre aux bourreaux de l'emmener dans la forêt pour le tuer.

Quand les bourreaux arrivèrent dans la forêt où ils devaient le faire périr, ils ouvrirent la caisse, sortirent la victime et l'étendirent sur la terre, ainsi endormie. L'un d'eux voulait le tuer, et l'autre ne voulait pas : «Il vaut mieux, dit ce dernier, que nous n'oubliions pas le bien que nous a fait son père; cherche comment nous pourrions faire». L'autre dit : «Faisons rougir un éperon dans le feu, nous lui crèverons les yeux, et nous le lâcherons dans la forêt où il restera errant jusqu'à ce que quelque bête féroce le dévore». Ils s'entendirent ainsi et firent comme ils avaient dit. Lorsqu'ils lui crevèrent les yeux, Janvier leur dit : «Pourquoi m'avez-vous trahi?» — «C'est ton oncle qui t'a trahi mais nous, nous n'avons pas voulu te tuer.» Ils le lâchèrent sans yeux et partirent. Le long du chemin ils tirèrent une perdrix, l'égorgèrent et mirent dans un roseau le sang qui coulait de son cou, puis ils portèrent cela à l'oncle de Janvier. Le sultan but ce sang, son cœur en fut rafraîchi, il pensait que c'était le sang de son neveu.

Revenons à Janvier et à ses aventures : lorsqu'il fut lâché, il alla errant dans la forêt et tâtonnant avec un bâton. Un jour, à l'heure de la sieste, souffrant de la soif, il rencontra un arbre sous lequel il se reposa. Pendant son sommeil, il vit en songe un piéton qui s'arrêta devant lui et lui dit : «Quand tu te lèveras, tâte les feuilles de cet arbre, arraches-en, mâche-les et applique-les à tes yeux, ceux-ci deviendront verts et tu verras mieux qu'auparavant. En outre, arraches-en d'autres pour les emporter avec toi, car elles conviennent à la fabrication du beurre; si tu jettes une feuille au milieu de l'outre, elle se remplira entièrement de beurre[1].» Quand il sortit de son sommeil, il chercha à tâtons, trouva l'arbre, en arracha des feuilles qu'il appliqua sur

[1] Sur les herbes qui ont la propriété de faire augmenter le beurre dans le lait, voir un passage de Mouliéras, *Lég. mer. Gr. Kab.*, I, 152, et la note 2.

ses yeux : la vue lui revint [1], il se prit à regarder et dit : « Louange à Dieu, celui qui retrouve ce qu'il a perdu est comme celui qui n'avait rien perdu ». Il arracha encore des feuilles de l'arbre et les mit dans son capuchon, puis il marcha son chemin jusqu'au moment où il trouva devant lui un douar.

Il demanda l'hospitalité, comme hôte de Dieu [2], dans une petite tente dont une pauvre vieille était la propriétaire; elle le fit entrer, et se réjouit d'avoir un hôte. Il y passa la nuit jusqu'au matin; à ce moment, la vieille mit du lait dans l'outre et sortit; derrière elle, son hôte jeta une de ses feuilles dans l'outre qui se remplit de beurre. La vieille, en trouvant beaucoup de beurre, dit : « Cet homme porte avec lui une bénédiction [3] ». Elle en informa les gens, et chaque jour l'un d'eux l'emmenait dans sa tente faire du beurre pour lui, au point qu'on l'appela : « Celui qui bat le beurre dans les outres ».

Or, un jour, le sultan envoya dire à ses sujets : « Que tous ceux qui possèdent une monture viennent me trouver demain, je veux combattre la maison de Janvier, l'homme à la corne, et m'emparer de ses femmes ». On appela tous les cavaliers, y compris le fils de la vieille, mais son hôte leur dit : « J'irai à la place du fils de la vieille ». Il enfourcha une jument chétive et dont la selle était en lambeaux, et il monta à l'envers, puis partit avec le goum.

Quand il arriva devant sa maison, il trouva le nègre devant la porte : l'esclave reconnut Janvier, mais ne reconnut pas ses yeux. Il monta dire au Cavalier blanc : « C'est bien Janvier lui-même, mais les yeux ne sont pas ses yeux ». — « J'ai, lui dit-elle, un moyen de le reconnaître; je vais lui jeter une pomme et un

[1] La vue rendue par les feuilles se trouve dans un conte directement allemand de la Renaissance (1519), *Schimpf und Ernst*, par Pauli (chap. 464) : un serviteur à qui son maître a crevé les yeux entend des diables parler d'une plante qui rend la vue. Dans un conte sarikoli (à l'ouest du plateau de Pamir), un homme aveuglé par un ami apprend d'un loup, d'un ours et d'un renard que près d'une caverne il y a un arbre et une fontaine qui rendent la vue : il en profite pour lui et guérit la fille du roi devenue aveugle (*Journ. of the asiat. Soc. of Bengal*, t. XLV, part. 1, n° 2, p. 180). C'est encore par les feuilles d'un arbre que dans un conte kabyle recueilli par Rivière (*Contes pop. de la Kab. du Jurjura*, Paris, 1882, in-18, p. 35), un homme de bien, aveuglé par un méchant compagnon, recouvre la vue. Dans aucun de ces contes, il n'est question d'yeux verts, et tous se rattachent à un autre type de contes, dont l'histoire d'Abou Nyout et Abou Nyoutin, dans les Mille et une Nuits offre le meilleur exemple : il s'agit de l'histoire de l'homme trahi par son ami, échappé grâce à des événements extraordinaires au travers desquels le traître succombe. Cf. Cosquin, *Contes populaires de Lorraine*, Paris, s. d., 2 vol. in-8°, t. I, conte 7, *Les deux soldats de 1689*, et notes p. 84-94, et t. II, p. 353.

[2] « Hôte de Dieu. » On ne peut refuser l'hospitalité de trois nuits au voyageur qui se présente à ce titre.

[3] C'est-à-dire que c'est un homme pieux auquel Dieu a accordé une parcelle de pouvoir surnaturel.

poignard[1] : s'il prend la pomme et la met de côté en laissant le poignard, c'est Janvier lui-même; mais s'il prend le poignard, tue-le». Quand elle lui jeta les deux objets, il prit la pomme, elle lui dit : «Janvier!» Il répondit : «Oui». L'esclave le fit entrer, il changea de vêtements et sella la jument fille des génies, tandis que le Cavalier blanc, la fille d'Œil-Gris et le nègre Baba-Merzoug montaient aussi à cheval; puis ils se mirent à combattre jusqu'à ce qu'ils eussent mis en pièces le goum tout entier. Il ne resta que l'oncle, mais Janvier le frappa de son sabre et le fendit en deux.

Alors les gens reconnurent Janvier comme sultan à la place de son père le jour même de l'enterrement de son oncle. Janvier eut les éperons verts[2], les gens furent heureux sous son règne, ses sujets étaient dans l'aisance; il se mit à construire des mosquées dont chacune avait un minaret pour le muezzin; les unes étaient destinées aux jeunes gens qui apprennent le Coran, les autres aux étudiants qui recherchent les sciences; la bénédiction se répandit parmi les cultivateurs, et Dieu ouvrit ses voies aux élèves qui devenaient tous des savants. L'histoire est finie.

IV

QUELQUES OBSERVATIONS DE PHONÉTIQUE ET DE GRAMMAIRE.

§ 1er.

Le tableau des consonnes et des voyelles employées dans les dialectes maghribins, que nous avons donné au début de ce mémoire, appelle quelques observations[3].

[1] Cf. sur la pomme comme emblème, Galtier, *La pomme de la fécondité*, *Revue des traditions populaires*, t. XIV, Paris, 1899, in-8°, p. 65-71; Gaidoz, *La réquisition d'amour et le symbolisme de la pomme*, *Annuaire de l'École des hautes études*, Paris, 1902, in-8°, p. 5-33. Cf. aussi les exemples rassemblés par A. de Gubernatis, *La Mythologie des plantes* (Paris, 1882, 2 vol. in-8°, t. II, p. 300-306), en faisant les plus grandes réserves sur les conclusions qu'en tire cet auteur.

[2] Tout ce développement final est du narrateur musulman et ne fait naturellement pas partie du conte. «Avoir les éperons verts» se dit du chef, du voyageur, de l'hôte qui apportent avec eux un temps favorable aux cultures.

[3] Nous renvoyons une fois pour toutes, en ce qui concerne les permutations de consonnes en berbère, aux *Études sur les dial. berb.* de M. René Basset, Paris, 1894, in-8°, que nous aurions dû citer à chaque ligne. — Voir encore, sur différentes altérations des lettres classiques dans l'arabe vulgaire, Delphin, *Textes*, p. 199.

q (ar. ق). Parmentier (*Mém. Soc. Ling.*, t. IX, ivᵉ fasc., p. 332) a fait remarquer avec raison que ce n'est pas à proprement parler une lettre emphatique; cependant, à l'instar des emphatiques, elle donne toujours à la voyelle qui la suit et à celle qui la précède un son se rapprochant de l'*o*; comme les emphatiques encore, elle n'admet pas l'*imâla* sur la voyelle qu'elle commande. Il n'est pas rare de trouver le *q* transformé en *k*, surtout chez les juifs (cf. Delphin, *Textes*, p. 199, l. 8; Socin, *D. ar. Eigennam. Alg.*, *Z.D.M.G.*, 1899, III, 478; Stumme, *Neue tun. Samml.*, p. 142, *s. v.* ڨلق). Dans la portion de la Petite Kabylie qui est de langue arabe, on observe le remplacement du *q* par le *y* (Luciani, *Les Ouled Athia de l'Oued Zhour*, in *Rev. Afr.*, 33ᵉ année, nº 195, 4ᵉ trim. 1889, p. 296: comparer la transformation du *g* [provenant du *q*] en *y* chez les Chaouia de l'Aurès, dans Mercier, *Chaouia*, p. 3, n. 4). Mais la transformation la plus curieuse est celle du *q* en *h* ou plutôt en une sorte de hamza : elle est générale chez tous les juifs du nord de l'Afrique, et se rencontre çà et là chez les musulmans en Algérie et en Tunisie; enfin elle est extrêmement répandue chez ceux du nord du Maroc, où on appelle celui qui a ce défaut de langue *ġĕrwâṭ* (Fischer, *Hieb- und Stichwaff.*, in *Mitth. d. Sem. f. or. Spr.*, p. 2 du tir. à p.; Machuel, *Préface*, p. xxiii; Delphin, *Textes*, p 191, l. 2 d'en bas; Houdas, *Précis*, p. 13; Talcott, *The spok. arab. of N.-Morocco*, in *Beitr. z. Assyr. und sem. Spr.*, III, 1898, p. 569; Kampffmeyer, *Beitr. z. Dialect. d. Arab.*, in *W.Z.K.M.*, XIII, p. 246, n.; Mouliéras, *Maroc inconnu*, II, p. 142, 201, 374, n. 1). Dans notre dialecte oranais, le *q* se maintient ou se transforme en *ġ*, comme nous allons le voir[1].

k (ar. ك). Cette lettre reste toujours fixe dans notre dialecte. Les juifs d'Alger la prononcent parfois comme un hamza, ainsi qu'ils font du *q*; ils disent : «*etebt lu briya*» «je lui ai écrit une lettre». Il en est de même dans le nord du Maroc (Fischer, *loc. cit.*). La transformation la plus fréquente du *k* dans nos dialectes est son altération en *č* dont il sera question plus loin.

ġ et *g* (ar. ڨ, ج, ڭ). Il semble qu'il y ait dans l'Afrique du Nord deux *g* durs, l'un plus guttural, l'autre plus palatal, le premier provenant du *q* ou du *ṙ*, le deuxième du *j* ou du *k*. Il ne nous a pas été donné de vérifier d'une façon précise et certaine cette dualité, mais nous trouvons que nos inductions concordent avec les observations de Socin, *Zum arab. Dial. v. Marokko*, qui

[1] Sur la transformation du *q* en *g* et en ء dans les langues sémitiques, voir Zimmern, *Vergl. Gramm. d. sem. Spr.*, p. 22.

figure ces deux *g* (cf. Stumme, *Trip.-Tun. Bed.-Lied.*, p. 14, n. 1). C'est ce qui nous a déterminé à représenter le premier par *ġ*, et le second par *g*. En tout cas, dans notre dialecte, la transformation du *q* en *ġ* est caractéristique : il est connu que c'est une habitude de prononciation bédouine; cette lettre ne subit en oranais aucune autre transformation, et le *ġ* provient toujours d'elle, le *g* n'existant pas. Dans le Sud, le *ġ* provient couramment de la transformation du *ṙ*; c'était un des arguments de Dumast, dans son amusant pamphlet contre la transcription du غ par l'*r* français (Dumast, *Lettre sur la véritable prononciation du* غ, in *Journ. asiat.*, 1857, p. 11). Même dans le Tell, le *ṙ* devient parfois presque un *ġ*, en particulier devant un *r*, par exemple dans *ṙörâb* «corbeau» (presque *ġörâb*). Le *g* provenant du *j* est excessivement fréquent au Maroc, ce qui a répandu chez ces occidentaux sa transcription arabe par un ج. Le *g* provenant du *k* paraît fort rare (cf. Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, p. xvii, et *Gramm. d. tun. arab.*, *s. v. geddes*). Dans tous les cas qui précèdent, le *ġ* ou le *g* sont des lettres secondaires : il n'en est pas de même en berbère, où cette lettre semble au contraire avoir été primitive, tandis que le *q* était dérivé (Basset, *Dial. berb.*, p. 39 et suiv., 46 et suiv.). Naturellement, il y a eu postérieurement action et réaction des deux langues l'une sur l'autre, ce qui rend la question délicate.

ء (même caractère en arabe). C'est une lettre rare en arabe vulgaire; mais, comme on a vu, elle est souvent bien conservée dans notre dialecte (p. 347, l. 19; p. 345, l. 30). Elle y a seulement une tendance à se transformer en ع; par exemple, *el ɜâla*, au lieu d'*el* ء*âla* «l'instrument»; cette tendance s'observe dans tous les dialectes du nord de l'Afrique, où l'on prononce généralement : *el qûrɜân* «le Coran», *in šaɜ Allâh* «s'il plaît à Dieu» (cf. Machuel, *Préface*, xxi; Houdas, *Târîkh es-Soûdân*, p. 280, n. 2; Stumme, *Märch. St. Trip.*, p. 201). La transformation du ء en *h* est encore extrêmement fréquente : *shel* de سأل, à Tunis; *zher* de زأر, en Kabylie (Stumme, *Gr. d. tun. ar.*, p. 169; Mouliéras, *Légendes Grande Kabylie*, I, 477, n° 18; cf. Fischer, *Marokk. Sprichw.*, p. 37; Machuel, *Préface*, xxi), de même que celle en *y* (Machuel, *Préface*, xxii; Cherbonneau, in *Rev. afr.*, XIII, p. 292)[1].

ḥ (ar. ح). C'est une lettre très solide et qui ne subit guère de transformation. Elle est, ainsi que le ɜ, peu compatible avec le

[1] Sur les diverses transformations du ء en tunisien, voir Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, p. xvii, n. 4; dans les langues sémitiques, Zimmern, *Vergl. Gr. d. sem. Spr.*, p. 20 et 21. Cf. in Delphin, *Textes*, *mlḫûḍ* pour مأخوذ, p. 360; in Stumme, *Gr. d. t. Ar.*, *middib* pour مؤدّب, *gloss.*, *s. v.*, p. 180.

son *i*, et lorsqu'elle commence un mot, elle entraîne souvent avec elle la formation d'une sorte d'*a*, ce qui a amené M. Delphin, dans ses ouvrages, à la transcrire souvent par *ah* (cf. Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, I, xxix, l. 2 à 7).

h (ar. ه). Ne subit aucune altération fréquente. Souvent secondaire et provenant, comme nous l'avons dit, du hamza.

ɛ (ar. ع). Il est bien guttural dans notre dialecte. Dans les villes comme Tlemcen, Fez, il est souvent extrêmement faible. Comme le *ḥ*, il est peu compatible avec le son *i* dans les dialectes vulgaires (cf. Mouliéras, *Maroc inconnu*, II, 202). Il a presque toujours un *a* comme «voyelle d'appui».

ṙ (ar. غ). Nous avons à nous excuser de cette transcription, qui nous expose aux spirituelles railleries de Dumast, *loc. cit.*, lequel tenait, et non sans raisons, pour la transcription par *gh*. Nous nous sommes décidé pour le *ṙ*, parce que le غ, tel qu'il est prononcé par nos musulmans, représente exactement l'*r* grasseyé français, comme le prononcent, par exemple, les Parisiens et les Marseillais[1]. Le *ṙ* ne subit aucune altération dans notre dialecte, sauf devant le *r*, cas dans lequel il prend un son qui se rapproche du *ġ*, comme nous l'avons dit plus haut. Quant aux altérations du *ṙ* en *ḳ* ou en *ɛ*, ce sont des curiosités linguistiques (Stumme, *Gramm. d. tun. ar.*, p. 164, *s. v.* *ḳsel;* Hartmann, *Lied. d. lib. Wüste*, p. 239, et notes de la page 51 à la page 235).

ḳ (ar. خ). Il n'y a rien de spécial à dire sur cette lettre.

χ (pas de caractère arabe équivalent). C'est le *χ* grec, à peu de chose près : il existe chez un certain nombre de populations berbères et chez les Arabes qui les avoisinent (Basset, *Dial. berb.* p. 52).

č (pas d'équivalent en arabe; on le représente souvent par ݣ, que d'autres emploient pour transcrire le *g*). Cette articulation est universellement répandue chez les juifs de l'Afrique du Nord, qui prononcent ainsi le *k* (ك). Il n'existe pas dans notre dialecte, sauf pour certains mots étrangers, par exemple *bnič* «variété de sorgho» (Delphin, *Textes*, p. 347). Cette transformation est régulière dans l'arabe de certaines régions de la Petite Kabylie (Luciani, *loc. cit.*, p. 309). On retrouve çà et là le *č* dans le dialecte

[1] Il a été répondu, très brièvement, mais judicieusement, dans la *Rev. Afr.*, II, p. 79, à l'article de Dumast.

commun, mais généralement dans des onomatopées : Cherbonneau (*Rev. Afr.*, XIII, 302 et 304) donne *čakčak* «faire un bruit de crécelle» et autres mots analogues; on trouve aussi dans le Dictionnaire de Beaussier de nombreux exemples de cette articulation (par exemple كركب, ڨلوزة, etc...). A Tlemcen, on entend *čerčeq* «renverser de l'eau, salir», *čaḥčâḥ* «chauffeur de bains», *čenčen* «résonner, cliqueter», etc.....

š (ar. ش). Cette lettre et les autres chuintantes *ǰ* et *j*, lorsqu'elles rencontrent les sifflantes *s* et *z*, permutent souvent avec celles-ci, ou s'assimilent à elles, ou se les assimilent. Chez les juifs, le *š* devient *s*, le *ǰ* et le *j* deviennent *z*, et réciproquement. Sur le rapport de toutes ces lettres entre elles, voir Stumme, *Trip.-Tun. Bed.-Lied.*, 17 et n. 34, p. 18; et encore Machuel, *Préface*, xxiv; Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, xxi-xxii; *Gr. d. tun. Ar.*, p. 167, 168, 180 (*s. v. mizlis*); Cherbonneau, in *Rev. afr.*, XIII, 291; Mouliéras, *Manuel*, 5, et *Maroc inconnu*, II, p. 143, n. 2; etc.....

ǰ (ar. ج). Cette lettre n'éprouve aucun changement dans notre dialecte, sauf des métathèses du genre de celles auxquelles nous venons de faire allusion : *zâǰ* pour *ǰâz* par exemple. Le changement de *ǰ* en *y* est signalé par Stumme dans un dialecte à caractère bédouin comme le nôtre : nous ne l'avons pas observé dans l'oranais (Stumme, *Märch. u. Ged. Trip.*, p. 202, avec renvoi à Vollers).

j (pas de caractère arabe correspondant). Le *j* remplace le *ǰ* en Tunisie et au Maroc (de Foucauld, *Reconnaissance*, p. 2; Nallino, *Oss. sul Dial. d. Tun.*, p. 4; Sonneck, *Six chansons arabes*; Fischer, *Marokk. Sprichw.*). Cependant on entend le *ǰ* aussi au Maroc (Fischer, *Hieb. u. Stichwaff*, p. 2 du tir. à p.). Le *j*, qui n'existe pas en oranais, est une lettre solaire, tandis que le *ǰ* est une lettre lunaire.

j̄ (pas de caractère arabe correspondant). Signalé par Stumme dans les dialectes berbères du Maroc (*Handb. d. schilḥischen v. Tazerwalt*, p. 8). C'est un *j* emphatique.

t (ar. ت). Cette lettre est pure dans notre dialecte; il n'en est pas de même dans beaucoup de régions où, comme nous l'indiquerons dans un moment, elle est remplacée par le *ṭ*. Le général Parmentier est peut-être influencé par la fréquence de cette substitution lorsqu'il pense que le ت arabe ne correspond pas à notre *t* et qu'il faut rapporter celui-ci au ط (*ṭ*), qui est cependant

une emphatique tout à fait inconnue à notre langue. Il reste pourtant acquis que le *t* pur est bien moins répandu dans l'Afrique du Nord qu'on ne s'y attendrait (voir général Parmentier, *loc. cit*).

d (ar. د). Il n'y a pas de remarque spéciale à faire sur cette lettre.

ţ (pas de caractère arabe correspondant). Remplace le *t* dans beaucoup de régions, surtout dans les villes : il est classique dans le dialecte tlemcénien et universel au Maroc. On peut le comparer à un *z* allemand très affaibli (cf. W. Talcott, *The spok. ar. of N. Morokko, loc. cit.*, p. 569).

ḑ (pas de caractère arabe correspondant). Dans notre texte, il remplace le *δ* quand celui-ci n'est pas confondu avec le *d*.

ṯ et *ḏ* (pas de caractères arabes correspondants) sont surtout fréquents en berbère (René Basset, *Dial. berb.*, p. 19-21). C'est ici le cas de mentionner le *k̤*, le *g̤*, le *l̤*, qui se rencontrent çà et là dans l'Afrique du Nord. Aucune lettre mouillée ne se trouve dans notre dialecte.

θ (ar. ث). Il se rapproche du *th* anglais dur ou du *θ* grec; il est fréquent dans notre dialecte, mais parfois confondu avec le *t* comme dans toute l'Algérie. Dans les pays où on le prononce avec vigueur, il s'altère souvent en *f* comme à Tunis : *femma* pour *θemma* «là-bas» (cf. les textes tunisiens de Stumme et Delphin, *Textes*, p. 199-200, prem. et dern. l.; Machuel, *Préface*, xvi; Talcott, *Spok. ar. N.-Morocco, loc. cit.*, p. 568). On sait qu'en russe le caractère grec *θ* (*th*) représente le *f*.

δ (ar. ذ). *Th* anglais doux ou *δ* grec. Il est rare de l'entendre pur; il en est ainsi pourtant à Tunis (cf. Stumme, *Gr. d. t. Ar.*). Il est généralement prononcé *ḑ* ou *d*. Les lettrés eux-mêmes ne distinguent pas toujours le د du ذ, et c'est pour eux une source d'erreurs dans la rédaction.

ṭ (ar. ط). Cette lettre est souvent confondue avec le *t* par les Arabes (Stumme, *Märch. St. Trip.*, p. 203; *Trip.-Tun. Bed.-Lied.*, p. 15, n. 30; Fischer, *Z. Wortton im Ar.*, in *Mitth. Sem. Or. Sprach.*, 1899, *West-Asiat. St.*, p. 277, Anm. 2, etc....). Dans notre dialecte, le *ṭ* devient souvent *t*, mais le *t* ne devient guère *ṭ*.

ḍ (ar. ض). C'est un *d* emphatique; il n'existe pas dans notre

dialecte, où il est remplacé par le *ḓ̣*. Ces deux sons, du reste, sont perpétuellement confondus par les Arabes : on entend plutôt le *ḍ* dans les villes, et le *ḓ̣* dans les campagnes. Le *ḍ* est général au Maroc, pour prononcer le ض et le ظ.

θ̱ (ar. ظ). C'est le *th* anglais dur très emphatique tel que l'a décrit Wallin, *Ub. d. Laute d. Arab.*, in *Z.D.M.G.*, XII, 1858, p. 626. Il représente, croit-on, le ظ classique. Nous ne l'avons pas, quant à nous, entendu prononcer en Algérie et au Maroc, et nous ne l'inscrivons dans notre tableau que sur la foi de Stumme, qui déclare que c'est à cette lettre qu'il faut rattacher la prononciation du ض et du ظ à Tunis. En Algérie, le ض et le ظ, toujours confondus et que les lettrés n'arrivent même pas toujours à distinguer, sont prononcés soit *ḍ*, soit *ḓ̣*. Au Maroc, ils sont prononcés en général *ḍ*. Dans ces deux pays, les lettrés quand ils lisent, donnent, autant que j'ai pu l'observer, au ض le son de *ḍ* et au ظ celui de *ḓ̣*. Toutefois je ne saurais affirmer qu'il n'y en a pas qui prononcent le *θ̱*. (Sur toute cette question, encore obscure, voir Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, I, p. xviii, et Nallino, *Oss. sul dial. ar. di Tunisi*, p. 4 du t. à p., et les références données.)

ḓ̣ (pas de caractère correspondant en arabe). C'est le *th* anglais doux emphatique qui, dans notre dialecte, est la prononciation régulière du ض et du ظ.

s (ar. س). Nous n'avons pas d'autres remarques à présenter que celles que nous avons faites plus haut en parlant des chuintantes. Voir *infra*, sub *ç*.

z (ar. ز). Mêmes remarques que pour *s*.

ç (ar. ص). Ce son et celui de l'*s* sont continuellement confondus par les Arabes (cf. Stumme, *Gr. d. tun. ar.*, index, p. 168, *s. v.* صابغ; *Tun. Märch. u. Ged.*, XIX; *Trip.-Tun. Bed.-Lied.*, 15, n. 30; Vollers, in *Z.D.M.G.*, 1896, p. 329-330). Il faut signaler, en dehors toutefois du dialecte que nous étudions, les permutations du *ç* et du *z*. (Voir des exemples dans Cherbonneau, in *Rev. afr.*, XIII, 291; Machuel, *Préface*, xviii; René Basset, *Les noms des métaux et des couleurs en berbère*, Paris, 1895, p. 8-9.)

ẕ (pas de caractère correspondant en arabe). C'est un *z* emphatique; il est souvent très net dans certains mots de notre texte comme *ẕeïfĕṭ* (voir *supra*, n° 24 de la transcription). Ce son est assez répandu chez les Berbères. Il y aurait lieu de rechercher si

dans les exemples de transformation du *ç* en *z*, auxquels nous venons de renvoyer, la transformation ne se fait pas en *z̠* plutôt qu'en *z*, les auteurs n'ayant guère jusqu'ici songé à séparer ces deux consonnes.

p (pas de caractère correspondant en arabe). Il est excessivement rare; on ne l'a signalé qu'en zenâga (René Basset, *Dial. berb.*, p. 4), en rifain (Mouliéras, *Maroc inconnu*, I, n. 4), chez les Arabes de Tétouan, dont le dialecte est extrêmement altéré et doit être très curieux à étudier (Mouliéras, *Maroc inconnu*, II, 202 [*menpitch*]). Il existe à l'état sporadique en Algérie, principalement dans les noms venus de l'étranger.

b (ar. ب). Dans certaines régions, il devient spirant : c'est alors le *ḇ*.

ḇ (pas de caractère correspondant en arabe). C'est un *b* spirant intermédiaire entre le *b* et le *v*; il est répandu dans le Rîf (Quedenfeldt, *op. laud.*, p. 192, n. 2) et dans le sud du Maroc, où nous l'avons observé.

f (ar. ف). Aucune remarque spéciale.

w (ar. و). Il disparaît presque toujours quand il doit être dépourvu de voyelle et se transforme en voyelle longue, et souvent en *î*. Cependant Stumme a signalé une solidité relative du *w* et du *y* en tunisien (*Tun. Märch. u. Ged.*, I, xxv). Le *w*, chez les Berbères surtout, se combine facilement avec les sons *q*, *ġ*, *k*, *ṙ*, *k*, *b* et *n*. Nous représentons alors cette nouvelle articulation par *q̥*, *ġ̥*, *k̥*, *ṙ̥*, *k̥*, *b̥* et *n̥* (cf. Stumme, *Gr. d. schil.*, 8; *Märchen St. Trip.*, 202 et 212).

m (ar. م). Rien de particulier dans notre dialecte. Sur la permutation de *m* avec *b*, voir Machuel, *Préface*, xvi; avec *n*, Hartmann, *Lied. d. lib. Wüste*, p. 107 (*denîr*), et Fischer, *Marokk. Sprichw.*, p. 22 du t. à p., n. 2.

n (ar. ن). Sa permutation avec *l* est classique : *sfîla*, *ṙḁlem*, *jilḁli*, pour *sfîna*, *ṙḁnem*, *jîlâni*, etc... (cf. Fischer, *op. laud.*, p. 4 du t. à p., n. 1; Hartmann, *op. laud.*, p. 58, etc...), mais peu fréquente dans notre dialecte.

n̰ (pas de caractère arabe correspondant). Chez les Berbères seulement, à notre connaissance. C'est un *n* mouillé.

ñ (pas de caractère arabe correspondant). C'est la lettre espa-

gnole, le *gn* français, le *nh* portugais. Fréquent chez les Berbères (René Basset, *Dial. berb.*, 39; Mouliéras, *Maroc inconnu*, I, p. 159, n. 3).

ṅ (pas de caractère arabe correspondant). Combinaison de *ġ* et de *ñ*. « Ce son, disent pittoresquement ceux qui l'ont entendu chez les Chaouia de l'Aurès, où il est classique, ressemble à un grognement de cochon. » Il est en outre signalé en zenâga et dans le dialecte de Ghât (René Basset, *Dial. berb.*, 49).

ř (pas de caractère arabe correspondant). C'est l'*r* de la luette: nous ne l'avons pas positivement observé nous-même dans le nord de l'Afrique, mais il doit y exister. En tous cas, nous faisons toutes réserves et le mentionnons pour mémoire.

r̠ (pas de caractère arabe correspondant). C'est un *r* palatal : il se produit nécessairement au voisinage des emphatiques, par exemple *çirat*, de صراط, Les Arabes le distinguent du reste très bien (الراء المفخمة). Beaucoup de Marocains prononcent un *r* qui oscille entre *r̠* et *y*.

r (ar. ر). L'*r* arabe est un *r* fait avec la pointe de la langue; aussi est-il parfois voisin de *l* et permute-t-il avec lui (cf. Delphin, *Textes*, p. 200, l. 3).

l (ar. ل). Cette lettre permute très souvent avec *n*, exemple : *sâměnûwěl* pour العام الاول (cf. à ce sujet Fischer, *Marokk. Sprichw.*, p. 19, n. 2; Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, I, p. xix-xx; Cherbonneau, in *Rev. afr.*, XIII, 291; Machuel, *Préface*, xx; Talcott, *The sp. ar. of N.-Mor.*, *loc. cit.*, p. 568-569). Cette confusion est fréquemment commise par les Kabyles qui parlent arabe, et c'est un sujet de plaisanteries et de calembours pour les Arabes.

l̠ (pas de caractère arabe correspondant). C'est un *l* palatal, non guttural comme *ł* chez les Slaves. Les Arabes exagèrent surtout l'emphase de ce son dans le mot *allâh* et dans quelques expressions comme *yâ l̠aṭîf* « ô Dieu doux! ». D'après le *tajwîd*, on ne doit prononcer l'*l̠* avec le *tefkhîm* que quand la finale du mot précédent est un *fatḥa* et non un *kesra;* il y a *tefkhîm* dans *huwa l̠lâh* et non dans *bismi llâh*. L'*l̠* s'entend encore bien dans *in šâ a l̠lâh* et au voisinage des emphatiques et du *q* : *tqěl̠l̠ěq* « être inquiet » (cf. Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, XX, et Delphin, *Textes*, 10).

Nous avons adopté une gamme de quatorze voyelles; on pour

rait en augmenter le nombre indéfiniment, mais sans grand profit, semble-t-il. Les voyelles du côté gauche de notre triangle sont sous l'influence de *l'imâla*, qui est caractéristique dans *ę* et *è;* les voyelles du côté droit sont sous l'influence de l'emphase : *à*, *o*, *û* se produisent surtout au voisinage des lettres emphatiques. Les sons *ü* et *ų* sont très rares; nous les avons entendus dans l'arabe des juifs du sud du Maroc (Mogador, par exemple) et dans le berbère de Figuig; le dernier est en outre signalé dans le dialecte berbère du Tafilelt (René Basset, *Dial. berb.*, p. 1).

Nous représentons les diphtongues de la manière suivante : *au*, *ei*... Elles sont fréquentes dans notre dialecte, ce qui est peut-être un caractère bédouin. (Sur *au* et *ai*, cf. Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, I, xxvii.)

La nasalisation d'une voyelle s'indique par le *tilde*, sans préjudice de l'*n* qui peut suivre ou non. Ex. : *kãnjer* (p. 347, l. 17), *zõnq*, etc. Elles sont peu nombreuses dans notre dialecte : elles ne plaisent pas aux Arabes (cf. Sonneck, *Six chansons*, in *Journ. asiat.*, t. XIV, juill.-août 1899, p. 155; Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, XX, 27).

§ 2.

Il ressort de l'énumération qui précède que le dialecte oranais est peu altéré au point de vue phonétique : et en effet, à cet égard, il s'éloigne moins de l'arabe régulier que les dialectes des villes ou des populations montagnardes et voisines des Berbères. Ce n'est pas là que se trouve l'originalité de notre dialecte : elle réside surtout dans la structure syllabique, c'est-à-dire dans un mode particulier d'agencement des consonnes et des voyelles qui est tout à fait étranger à l'arabe littéral, mais qui paraît universel dans l'Afrique du Nord; toutefois il n'est nulle part plus complètement réalisé que dans notre dialecte et dans les dialectes bédouins analogues[1].

On sait que les langues européennes se modifient surtout par la prédominance de l'accent au détriment des sons voisins qui se contractent et disparaissent; il n'en est pas de même dans les langues sémitiques où l'accent est peu développé et où les consonnes sont d'une très grande fixité[2]. C'est dans le peu de solidité des voyelles et en particulier dans la fragilité des brèves que

[1] Sur la structure syllabique en arabe vulgaire, v. Houdas, *Précis*, 25; Fischer, *Marokk. Sprichw.*, p. 18 du t. à p.; Stumme, *Trip.-Tun. Bed.-Lied.*, p. 18.

[2] Renan, *Hist. gén. langues sém.*, p. 427; cf. Stumme, *Märch. a. d. St. Trip.*, p. 221; *Tun. Märch. u. Ged.*, xxxiv; Fischer, *Mar. Sprichw.*, au début; *id.*, *Z. Wortton im Marokk.*, *loc. cit.*, Luderitz, *Spruchw. aus Mar.*, *loc. cit.*

résident, au point de vue qui nous occupe, les seules causes d'altération.

Pour nous circonscrire à notre dialecte, voici les lois qui nous paraissent commander ce que nous appelons la structure syllabique.

1° *La brève d'une syllabe ouverte tend à disparaître* (Cpr. Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, p. xxx-xxxi). Ainsi كَبِيرٌ devient *kbîr*.

2° *La brève finale et le tanwîn disparaissent et la consonne finale est ainsi rattachée à la syllabe précédente.* Celle-ci devient une syllabe fermée. C'est un fait général, non seulement en arabe, mais dans les autres langues sémitiques (Zimmern, *Vergl. Gramm.*, p. 46). Ainsi اَلْكِتَابُ devient *el ktâb* et non *el kitâbu*.

3° *La voyelle longue finale s'abrège*[1]. On dit *el qâḏi* et non *el qâḏi*, de اَلْقَاضِي ; *qâlu* et non *qâlû* de قَالُوا; naturellement, si l'on ajoute une lettre, l'*u* redevient long : *qâḏîh* «son cadi» et *qâlûh*, «ils l'ont dit», pour قَاضِيهِ et قَالُوهُ, avec chute de la brève finale, conformément à la deuxième règle. Cette loi paraît presque absolue dans notre dialecte. Mouliéras l'a du reste formulée dans son *Manuel algérien*, p. 140, sans faire de restrictions. Il résulte de l'examen des textes tunisiens donnés par Stumme, que la loi ne serait pas générale en Tunisie. Nous verrons toujours du reste le dialecte tunisien se rapprocher davantage des dialectes orientaux que ne le font les dialectes algériens et marocains. Sur l'abréviation de la longue finale dans les langues sémitiques, cf. Zimmern, *Vergl. Gramm.*, p. 50. Parfois la longue finale disparaît entièrement : *elwâd* pour اَلْوَادِي, alors que l'Orient a gardé *wâdi*.

4° *Les triples consonnes doivent être évitées autant que possible*; alors que d'autres dialectes les admettent très bien, par exemple le tunisien (Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, xxxi, l. 14-15; xxxii, l. 3-4; xxxiii, dernière ligne), l'oranais les admet difficilement. Il dit *meskîna* et non *mskîna*, *irĕbṭu* et non *yĕrbṭu*, etc. Toutefois il y a des exceptions, comme nous allons le voir.

Si l'on applique simultanément ces quatre lois, on verra que tous les mots se ramèneront à des successions de syllabes longues, ouvertes ou fermées, et on sera conduit à formuler la règle pra-

[1] Le ة compte comme une longue et s'abrège en *a*; mais naturellement, s'il a un suffixe, le *t* reparaît.

tique suivante pour la prononciation arabe des mots dans notre dialecte :

Les consonnes d'un mot, en commençant par la dernière, doivent être, alternativement, vocalisées brièvement et dépourvues de voyelles. Si, en remontant ainsi, on rencontre une voyelle longue primitive, on la maintient, et l'on continue à appliquer la règle en remontant, comme si elle était elle-même une finale.

Quelques exemples vont éclaircir tout de suite la règle, dont l'application n'offre aucune difficulté puisque les règles 2 et 3 permettent de déterminer comment doit se comporter la dernière voyelle, et que la grammaire et le vocabulaire classique indiquent quelles sont les voyelles longues.

ARABE LITTÉRAL.	TRANSCRIPTION.	TRADUCTION.	DIALECTE ORANAIS[1].
قَبْرٌ	*qabrun*	tombeau	*q bo r*
قَبْرِي	*qabrî*	mon tombeau	*qo b ri*
قَبْرُكَ	*qabruka*	ton tombeau	*qo b re k*
قَبْرُنَا	*qabrunâ*	notre tombeau	*q bê r na*
مَقْبَرَةٌ	*maqbaratun*	cimetière	*m qâ b ra*
مَقْبَرَتِي	*maqbaratî*	mon cimetière	*mâ q bê r ti*
مَقْبَرَتُنَا	*maqbaratunâ*	notre cimetière	*m qâ b re t na*
كَتَبَ	*kataba*	il a écrit	*k te b*
كَتَبَهُ	*katabahu*	il l'a écrit	*ke t bạ h*
كَتَبْتُهُ	*katabtuhu*	je l'ai écrit	*k te b tạ h*
مَكْتَبٌ	*maktabun*	bureau (où l'on écrit)	*me k te b*
مَكْتَبِي	*maktabî*	mon bureau	*m ke t bi*
مَكْتَبُنَا	*maktabunâ*	notre bureau	*me k te b na*

On voit les différences énormes qu'il y a entre cette prononciation et la prononciation classique; l'inobservation de ces règles révèle tout de suite au musulman quelqu'un qui n'est pas familier

[1] Les consonnes sont séparées pour montrer celles qui sont vocalisées et celles qui ne le sont pas.

avec la langue orale. Leur inconsciente application conduit les indigènes à des altérations bizarres. C'est ainsi que la forme *mqâbra*, probablement jugée peu euphonique à cause de sa double consonne initiale, est habituellement remplacée par la forme *mâqqâbra*, qui en arabe régulier serait une monstruosité; on dit ainsi *mâqqâbretna* « notre cimetière », *meddersa* « médersa », et c'est de beaucoup la forme la plus usitée. Elle répond rigoureusement à notre règle *mâ q qâ b ra*, *mâ q qâ b re t na*, *me d de r sa*. Ce redoublement est aussi amené par la nécessité d'éviter l'accumulation de trois consonnes (4ᵉ loi). Ex. : *elmdersa*, avec l'article, serait dur, on dit : *elmeddersa*, où il n'y a plus de triple consonne.

Les Marocains ont résolu le problème autrement, par l'incorporation de l'article, bien connue dans leurs dialectes; ils disent *lemqâbra*, *lemdersa*. Mais cette autre solution du problème euphonique répond absolument à nos règles et en est une intéressante confirmation :

(*e*) *l me d de r sa* *le m de r sa*

Voici maintenant des exemples contenant des voyelles longues; ils n'offrent aucune difficulté.

ARABE LITTÉRAL.	TRANSCRIPTION.	TRADUCTION.	DIALECTE ORANAIS.
كَاتِبٌ	*kâtibun*	secrétaire	*kâ te b*
كَاتِبُكَ	*kâtibuka*	ton secrétaire	*kâ t be k*
كَاتِبُكُمْ	*kâtibukum*	votre secrétaire	*kâ te b kum*
مَكَاتِبُ	*makâtibu*	des bureaux	*m kâ te b*
مَكَاتِبُكَ	*makâtibuka*	tes bureaux	*m kâ t be k*
تَكَاتَبْنَا	*takâtabnâ*	nous nous sommes écrit	*t kâ te b na*
نَتَكَاتَبُ	*natakâtabu*	nous nous écrirons	*ne t kâ t bu*[1]

Les règles que nous venons d'exposer n'ont d'ailleurs rien d'absolu, même dans le dialecte que nous étudions. En effet ce dialecte admet parfois des groupes de triples consonnes principalement avec les lettres *r*, *l*, *s*, *ç*, et dans ce cas les mots sont encore plus raccourcis par rapport à l'arabe littéral. En voici des

[1] En arabe vulgaire, on considère les trois personnes du pluriel comme toutes terminées en وا. Cf. infra, p. 403.

exemples, dans lesquels on verra en outre que, si la triple consonne arrive à être trop dure, on l'évite :

ARABE LITTÉRAL.	TRANSCRIPTION.	TRADUCTION.	DIALECTE ORANAIS.
دَرْسٌ	*darsun*	leçon	*de r s*
دَرْسُنَا	*darsunâ*	notre leçon	*de r s na*
ضِرْسَةٌ	*ḍirsatun*	une dent molaire	*ḍe r sa*
ضِرْسَتُكَ	*ḍirsatuka*	ta dent	*ḍe r s tek*
ضِرْسَتُهَا	*ḍirsatuhâ*	sa dent (à elle)	*ḍe r se t ha*
مَدْرَسَةٌ	*madrasatun*	collège	*me d de r sa*
مَدْرَسَتِي	*madrasatî*	mon collège	*me d de r s ti*
مَدْرَسَتُنَا	*madrasatunâ*	notre collège	*me d de r se t na*[1]
مَنْصَبَةٌ	*mançabatun*	emploi	*ma n ç ba*
مَنْصَبَتِي	*mançabatî*	mon emploi	*ma n çe b ti*
مَنْصَبَتُنَا	*mançabatunâ*	notre emploi	*ma n ç be t na*
مَنَاصِبُنَا	*manâçibuna*	nos emplois	*m nâ çe b na*

Ces quelques exemples permettent de voir que, malgré des exceptions nombreuses, le principe subsiste dans sa généralité. Dans le dialecte oranais, il s'applique avec beaucoup de régularité; dans le tunisien, d'après les textes de Stumme, il comporte infiniment plus d'exceptions, mais néanmoins il nous paraît représenter la tendance de l'évolution générale de la langue dans l'Afrique du Nord.

Au Maroc, il donne également la clef de la plupart des prononciations; il se vérifie dans les textes des Houwâra de Socin et Stumme.

Il est intéressant d'appliquer la théorie à la conjugaison :

ARABE LITTÉRAL.	TRANSCRIPTION.	TRADUCTION.	DIALECTE ORANAIS.
قَتَلْتَ	*qatalta*	tu as tué	*q te l t*
قَتَلَ	*qatala*	il a tué	*q te l*

[1] Plus fréquent en oranais que *mdersa*, *mdersti*, *mdersetna*.

ARABE LITTÉRAL.	TRANSCRIPTION.	TRADUCTION.	DIALECTE ORANAIS.
قَتَلَتْ	*qatalat*	elle a tué	*qē t le t*
قَتَلْتُمْ	*qataltum*	vous avez tué	*q te l tu*
قَتَلُوا	*qatalû*	ils ont tué	*qē t lu*
أَقْتُلُ	*aqtulu*	je tuerai	*nû q tû l*
تَقْتُلُ	*taqtulu*	tu tueras	*tû q tû l*
يَقْتُلُ	*yaqtulu*	il tuera	*yû q tû l*
نَقْتُلُ	*naqtulu*	nous tuerons	*nû q qû t lu*
تَقْتُلُونَ	*taqtulûna*	vous tuerez	*tû q qû t lu*
يَقْتُلُونَ	*yaqtulûna*	ils tueront	*yû q qû t lu*
أُقْتُلْ	*uqtul*	tue	*(û) q tû l*
أُقْتُلُوا	*uqtulû*	tuez	*(û)q qû t lu*
أَقْتُلُكَ	*aqtuluka*	je te tuerai	*nû q qû t le k*
أُقْتُلْهُ	*uqtulhu*	tue-le	*(û) q qû t lạ h*
أُقْتُلْهَا	*uqtulhâ*	tue-la	*(û) q tu l ha*

Il y a deux remarques à faire : la première concerne *qtelt* « tu as tué », qui d'après notre règle devrait s'écrire *qêtlet;* mais il faut remarquer que dans ce cas il y aurait confusion avec la 3ᵉ pers. fém. sing. *qêtlet* (قَتَلَتْ) « elle a tué », aussi a-t-on gardé, afin d'éviter cette confusion, une forme rapprochée de l'arabe littéral (قَتَلْتَ), pour la 2ᵉ pers. masc. sing. (et la 1ʳᵉ du reste qui en oranais ne se distingue pas de la 2ᵉ). La deuxième remarque porte sur l'étrange redoublement de la première radicale du verbe qui se rencontre dans des formes comme *nûqqûtlu*, *ûqqûtlu*, *ûqqûtlạh*, analogues à celles de *meddersa*, *mêqqabra*, que nous avons déjà signalées. Assurément à côté de ces formes on trouve *nqûtlu*, *qûtlu*, *qûtlạh*, mais notre dialecte préfère de beaucoup les premières, qui se rencontrent du reste avec plus ou moins de fréquence suivant les dialectes dans toute l'Afrique du Nord[1].

[1] SONNECK, *Six chansons arabes*, in *Journ. asiat.*, 9ᵉ série, t. XIV, nᵒ 1,

L'étude de ces lois de la structure syllabique, poursuivie à fond et avec plus d'autorité et d'expérience, donnerait à notre avis l'explication de bien des anomalies. Citons-en quelques-unes seulement. On dit *tfekk* «tu devines», *tqûl* «tu dis», sans voyelle au préfixe, tandis qu'habituellement le préfixe en prend une, plus ou moins variable, *temši* «tu vas», *tûḏrûb* «tu frappes»; la raison de cette différence est évidente[1]:

t fe (kk) *t qû l* *te m ši*

Des formes comme *ḳebbĕrĕtu* «elle l'a informé», ont une tendance en vertu de principes précités à s'abréger en *ḳebbertu*, mais n'y arrivent pas, car il y aurait alors confusion avec la 1re et la 2e personne et cela signifierait aussi «je l'ai informé» ou «tu l'as informé», mais *qêrrĕbu* «ils se sont approchés» s'abrège en *qêrrbu* et *keddĕbu* «ils ont menti» en *kedbu* (Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, xxv; *Märch. St. Trip.*, 240). De même dans notre texte (*supra*, 348, l. 32) *yâkulạh* «il le mange» devient *yâkŭlạh* et tend à devenir *yâklạh*.

Les formes *qbor*[2], *qtel*, avec *sokoun* sur la première radicale, s'expliquent facilement et sans qu'il soit besoin de recourir à l'araméen, dont la conjugaison ressemble tant à celle de l'arabe vulgaire (cf. Zimmern, 43, II, 45 *c* et le chap. du verbe). Il suffit de remarquer que l'araméen et l'arabe vulgaire sont tous les deux des langues vieilles et usées, que les mêmes causes ont pu produire les mêmes effets. Cette absence de voyelles sur la première radicale explique aussi l'apparition d'un *e* euphonique devant beaucoup de mots : *erkeb, enṭêq* (cf. notre texte, p. 345, l. 37; *emdersa*, remarqué par Hartmann, in *Lied. d. lib. Wüste*, p. 241). Des particules comme *bi* بِ «avec» prennent ou ne prennent pas de voyelle suivant les besoins de l'agencement des syllabes : *begf essîf* «avec le dos du sabre» (*supra*, p. 347, l. 36), *hûwwa bnfsạh* «c'est lui-même». Des formes comme *estenna* «attendre» dans leur dérivation confirment la règle. Elle peut aussi expli-

juillet-août 1899. p. 141, n. 6, cite un cas de redoublement de la première radicale d'un verbe. Mais il l'explique seulement par l'amour des redoublements, explication qui, sans être suffisante, n'est pas du reste contradictoire avec la nôtre (voir *infra*, p. 399-400).

[1] Sur les voyelles des préfixes, cf. Nallino, *Oss. s. dial. di Tun.*, p. 6 et suiv. Cpr. Houdas, *Précis*, p. 91.

[2] La plupart des noms formés de trois consonnes ont cette forme dans notre dialecte, mais il y a de nombreuses exceptions, surtout lorsqu'une de ces lettres est une liquide : *kelb, qêlb, ders*, etc. Les exceptions sont encore bien plus nombreuses en tunisien, d'après les travaux de Stumme. En général, on suit d'Orient en Occident la transformation de *qâçr* en *qçâr*, de *qâbr* en *qbâr, qbor*, de *serj* en *srej, srej*, de *berd* même en *bred*.....

quer en partie l'incorporation de l'article au mot, classique au Maroc, fréquente en Algérie : *lessâs* au lieu de *el asâs* (Cf. SONNECK, *Six chansons*, in *Journ. asiat.*, IX[e] série, t. XIII, n° 3, mai-juin 1899, p. 520). Kampffmeyer étudiant le préfixe كَ, *ka* dans l'arabe vulgaire du XII[e] siècle d'après le divan d'Ibn Quzmân, remarque que le *ka* devant l'imparfait est très souvent suivi du *techdîd*, ex. : كَنَّشْأَلْ, ce qui répond absolument à nos constructions syllabiques de l'oranais[1] :

ka n na s ṣa l

Ainsi s'expliquent encore des formes de noms propres comme *bellemjâhed*, pour *bou l mejâhed*, afin de faire disparaître le *me* bref (SOCIN, *Die ar. Eigenn. in Algier*, in *Z.D.M.G.*, 1899, t. LIII, p. 477); des formes comme *elleǧcir* pour *el gcîr* ou *el ǧcîr* (STUMME, *März. u. Ged. Trip.*, p. 210); ainsi s'explique enfin ce singulier prénom de *Mḫammed*[2], si répandu dans toute l'Afrique du Nord, plus fréquent que *Moḫammed* dans certaines régions, et qui n'est autre que ce dernier nom prononcé à la mode maghribine. Comme il est employé concurremment avec la forme classique *Moḫammed*, les lettrés se sont trouvés dans l'obligation de l'écrire dans leurs lettres, dans leurs actes, dans leur jugements : mais, ne le comprenant pas, trouvant trop barbare de mettre un *sokoûn* sur la première voyelle, ils ont imaginé de l'écrire *Maḫammed*, ce qui ne répond nullement à la prononciation, car on ne dit jamais *maḫammed*, mais toujours *mḫammed*.

m ḫa m me d

et ils écrivent dans les actes pour distinguer les deux noms محمد بالضمّ et محمد بالفتح. La forme *Maḫammed* d'ailleurs, qu'ils ont ainsi inventée n'a même pas le mérite d'être arabe. Le *Vocabulaire destiné à fixer la transcription en français des noms indigènes*, qui fait loi en Algérie, suit naturellement les errements arabes, écrit «Mahammed» et renonce à l'ancienne transcription administrative de «M'hammed» qui, bien que bizarre, ne dénaturait pas la prononciation indigène.

La disparition des brèves et le redoublement secondaire de certaines consonnes ne sont pas les seuls procédés qu'emploie l'arabe vulgaire pour amener les mots au type syllabique que nous avons cherché à schématiser dans la mesure du possible : il faut

[1] KAMPFFMEYER, *Beitr. z. Dialectol. d. Arab.*, I, *Das Marokk. Part. ka*, in *W. Z. K. M.*, XIII, Heft I, p. 2 et 5.

[2] En Kabylie, il est usuel d'appeler le premier de ses enfants *Moḫammed* et le suivant *Mḫammed*, ce qui est souvent une cause de confusion pour les Européens.

y ajouter un procédé contraire, assez fréquent, qui consiste en l'allongement de certaines brèves[1]. Ex. :

ARABE LITTÉRAL.	TRANSCRIPTION.	TRADUCTION.	DIALECTE ORANAIS.
رَجُلٌ	*rajulun*	« homme »	*râ je l*[2]
وَلِيٌّ	*waliyyun*[3]	« saint »	*wâ li*
عُلَمَآءُ	*ulamaʾu*[4]	« savants »	*ɛu lâ ma*
أُمَنَآءُ	*umanaʾu*[5]	« homme de confiance »	*u mâ na*
كُبَارَآءُ	*kubaraʾu*[6]	« notable »	*k bâ ra*

§ 3.

La disparition des brèves, avec ses conséquences que nous venons d'exposer, peut être considérée comme une des formes du *principe de moindre action* par lequel s'altèrent toutes les langues. Les consonnes s'affaiblissent, et la plupart des altérations que nous avons signalées plus haut (p. 382 à p. 391) doivent être rangées parmi les conséquences du principe de moindre action : telles le changement de *q* en ء, en *ġ*, en *k*; celui de *k* en *č*, de *t* en *ṯ*, etc... Même sans changer de nature, les consonnes sont prononcées avec plus de douceur dans les dialectes usés comme ceux de certaines villes que dans les dialectes sahariens par exemple. Entre le ع d'un Saharien du sud du Maroc et celui d'un Tlemcénien ou d'un habitant de Fez, il y a une distance véritablement extraordinaire. Les voyelles ne s'adoucissent pas avec moins de facilité; mais, ce qu'il y a de particulier dans l'arabe vulgaire, c'est que la prononciation des brèves devient tellement indistincte et flottante qu'elles semblent toutes tendre

[1] Sur l'allongement des brèves de l'arabe littéral dans l'intérieur des mots, Cf. ZIMMERN, *op. laud.*, 51 *b*, spécialement ligne 5 d'en bas.

[2] La forme *rjel* suivant l'autre procédé existe aussi, mais elle traduit رجل « pied ». L'arabe vulgaire a ainsi utilisé ses deux procédés de transformation pour éviter une confusion.

[3] Le double *y* final disparait toujours en arabe pour faire place à *y* unique.

[4] Le hamza final disparait toujours en arabe parlé.

[5] Voir dans SONNECK, *Six chansons*, ميشومة, in *Journ. asiat.*, XIII, mai-juin 1899, p. 500, v. 51; ميسوم, ميدوم, *idem*, XIV, sept.-oct. 1899, p. 235.

[6] Il faudrait y ajouter des contractions comme *okkul*, *akkul*, pour *el kull* الكل (STUMME, *Märch. St. Trip.*, 274); ou celle de *men* en *mn* et en *m*, usuelle dans notre dialecte (cf. FISCHER, *Marokk. Sprichw.*, p. 22 du tir. à p.; SONNECK, *op. laud.*, *loc. cit.*, mai-juin 1899, p. 484); *guttelha* de قلت لها (STUMME, *Märch. St. Trip.*, 271, avant-dernière ligne), etc....

vers l'*e* muet et que les observateurs les plus exercés, ceux mêmes dont l'oreille est la plus fine, éprouvent de grandes difficultés à les noter (cf. Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, I, xxviii). Pour ce qui est des voyelles longues, un des adoucissements les plus remarquables et les plus connus est celui de l'*a* en *ą* et en *é*, connu sous le nom d'*imąla*. L'*imąla* est bien marquée dans notre dialecte; Stumme l'a trouvée très développée à Tripoli; elle est aussi bien caractérisée à Tunis; elle l'est moins dans le dialecte algérien (cf. Stumme, *Märch. St. Trip.*, 215; *Tun. Märch. u. Ged.*, I, xxviii; Nallino, *op. laud.*, 5; sur l'*imâla* en général, Zimmern, *Vergl. Gramm. d. sem. Spr.*, p. 49, 1). Parfois l'arabe vulgaire distingue les significations distinctes d'un même mot par la présence ou l'absence de l'*imąla* : *dâr* «maison», *dąr* «il a fait, il a placé». C'est un procédé analogue à celui que nous avons déjà signalé p. 352, n. 7 et p. 364 n. 148. Une autre manifestation du principe de moindre action réside dans le changement des diphtongues en longues (Zimmern, *op. laud.*, 52, 25 *a*). En particulier, dans notre dialecte, la syllabe *maụ* au commencement d'un mot provenant d'une racine assimilée se change souvent en *mû* et plus souvent en *mî* : *mîzûna* de مَوْزُونَة, *mawzûna* (cf. Delphin, *Textes*, p. 314, l. 7; p. 315, l. 10; Eidenschenk et Cohen-Solal, *Mots usuels de la langue arabe*, p. 127; Stumme, *Trip.-Tun. Bed.-Lied.*, 153; *Märch. St. Trip.*, 234; mais dans le Maroc on dit *mûzûna*); *el mîlûd* (nom propre) de أَلْمَوْلُود, *el mawlûd* (cf. pour ce nom et ses analogues, Socin, *op. laud.*, *loc. cit.*, p. 486); mais on dit *mûlûd* pour la fête de la nativité du Prophète. En tout cas, la diphtongue disparaît. — C'est encore au principe de moindre action qu'il faut rapporter une foule de contractions que nos grammaires algériennes ne mentionnent pas; par exemple *eḍḍârbu* «ils combattirent» (p. 348, l. 1 de notre texte; cf. Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, I, xxiii, xxiv); *enneǰǰem* pour *neneǰǰem* (p. 347, l. 32 de notre texte; cf. Stumme, *op. laud.*, p. 19, n. 1); etc.. Notre dialecte ne manque pas d'opérer ces contractions euphoniques (cf. Sonneck, *Six chansons*, in *Journ. asiat.*, 9e série, t. XIV, sept.-oct. 1899, p. 234, 255; t. XIII, mai-juin 1899, p. 484, 520; Delphin, *Textes*, 291, l. 3 d'en bas). La plupart des métathèses dont nous avons signalé la fréquence p. 351, n. 5, sont inspirées par le désir d'adoucir les sons. Enfin certaines formes de l'arabe littéral trop rudes sont absolument proscrites, comme la IIIe forme des verbes sourds : si on l'emploie, on dédouble la radicale doublée. Ex. : *řânen* «contredire», et non *řânn*, de غَانّ.

A côté de la tendance à l'affaiblissement des sons, il existe, dans notre dialecte et dans tous ceux d'ailleurs de l'Afrique du Nord, une tendance à l'emphase et à l'alourdissement, sans que

nous puissions nous flatter d'expliquer cette contradiction : il devra nous suffire de la constater. Qu'elle soit contraire à la première, cela ne fait aucun doute : les consonnes emphatiques, par exemple, n'admettent jamais l'*imâla* de la voyelle qui les accompagne : *imâla* et *tefḳim* « emphase » semblent presque deux termes contraires. La transformation de *t* en *ṭ* n'est pas rare, mais, ce qui est plus intéressant, c'est la présence très fréquente de voyelles à prononciation emphatique (*â*, *o*, *û*, *ê*) sans qu'il y ait de consonne véritablement emphatique, par exemple dans notre texte : *tûwwêr*, *ikdêr*, *neǰǰêbrek*, *šâlga*, etc... Naturellement, dans ce cas, la consonne elle-même tend peu à peu vers le *tefḳim*. Une remarque qu'on a souvent faite, c'est que, quand les Arabes empruntent un mot à une langue étrangère, ils traduisent des consonnes ordinaires par des consonnes emphatiques. Ainsi : *feçyân* « officier »; *françiç* « français »; *qâlfâṭ* « calfater » (Stumme, *Gr. d. tun. Ar.*, 37); *bûliciya* « police » (*id.*, *s. v.*); *qobṭân* « capitaine »; *qarabîla* « carabine »[1]; *çṭampa* « presse » (Stumme, *Tun. Märch.*, 71, n. 1). Ce fait à peu près général a servi d'argument au général Parmentier (*op. laud.*) pour établir la similitude du *t* français et du *ṭ* arabe : mais il faudrait, dans ce cas, admettre que le *q* arabe correspond au *k* français et le *ç* à l'*s*, ce qui est manifestement impossible. On pourrait y voir une manifestation de la tendance emphatique que nous signalons, mais il nous paraît préférable d'y voir, conformément à ce que pense M. René Basset, un fait tout psychologique, la tendance qu'ont les individus à exagérer la prononciation des mots qu'ils empruntent à une langue étrangère : les deux explications ne sont du reste pas contradictoires. La même exagération emphatique s'observe sur les transcriptions du grec : فطاقية de πιττάκιον; قيطون de κοιτών (Fischer, *Marokk. Sprichw.*, p. 7, 8); قانون de κανών; etc... On en trouvera une série d'exemples dans *Kachef er-roumoûz d'Abd er-rezzaq ed-djezaïry*, trad. par Dr L. Leclerc, Paris, 1874, nos 735, 737, 742, 768, etc... (cf. encore R. Basset, *Noms berb. des pl.*, 5, et spéc. 10, n. 2, et toutes les traductions arabes du grec).

Une autre tendance des dialectes vulgaires du Maghrib, que l'on peut rattacher à la tendance à l'emphase, au moins au point de vue psychologique, c'est la tendance à l'alourdissement, l'amour des formes lourdes, massives. Tous les auteurs[2] qui ont écrit à

[1] Dans un texte de Hartmann, قربان « carabine » (*Lied. Lib. Wüste*, p. 177).

[2] On peut citer parmi les derniers, Stumme, *Märch. St. Trip.*, 209, § 14 *a*; Sonneck, *Six chansons arabes*, in *Journ. asiat.*, 9e série, t. XIV, n° 1, juillet-août 1899, p. 141, n. 6; Joly, *Poésie moderne chez les nomades algériens*, in *Rev. afr.*, 45e année, p. 221. Mais ce dernier cite quelques exemples qui, curieux d'ailleurs par eux-mêmes, peuvent s'expliquer autrement que par la tendance à l'alourdissement.

ce sujet ont signalé cette prédilection pour l'emploi de paradigmes lourds, peu usités dans l'arabe littéral, comme فِعِّيل : *bĕṭṭîḳ* «melon», *qĕddîd* «morceau de viande», *ḍĕllîla* «ombrelle», etc...; ou فَعُّول, comme *debbûs* «bâton à tête lourde», *bekkûs* «muet», *ḥallûf* «porc», etc...; ou فُعَّال, comme *ukkâl* «mangeur», *zokkâz* «bâton», etc... (cf. Stumme, *Gr. d. tun. ar.*, p. 55-56). Ces paradigmes sont surtout très usités dans les noms propres : le vocabulaire officiel en fournit d'innombrables exemples, que Socin a commentés dans son mémoire à ce sujet (*Die arabischen Eigennamen in Algier*, in *Z.D.M.G.*, t. LIII, 1899, p. 471-500). Il faut encore signaler des formes comme : قجاجمي *qĕǰdämi* «bavard», مخازني *mḵâzni* «cavalier attaché à l'administration», سكوتي *skûti* «silencieux», signalées depuis longtemps par Cherbonneau (*Rev. afr.*, XII, 70 et suiv.; XIII, 90). Comme pour l'emphase, nous voyons souvent les lettres simples des mots empruntés à une langue étrangère se doubler en passant dans l'arabe : par exemple *bessît*, de l'espagnol «peseta» (Delphin, *Textes*, 193). La réduplication des lettres à l'intérieur des mots, que nous avons signalée à propos de la structure syllabique, est conforme à cet amour des formes lourdes et très commune dans notre dialecte, par exemple dans notre texte : *sukkuntek* «ta résidence»; *kessûtạh* «son vêtement»; *ḳĕṭṭertein* «deux fois»; *essemâu* «écoutez»; *mennạh* «de lui»; *ʒummerha* «jamais de sa vie»; *huwwa* «lui»; *hiyya* «elle»[1]; *dûwwâr* «douar, cercle de tentes», etc... L'abondance des quadrilitères en arabe vulgaire doit être rattachée à la tendance qui nous occupe; Cherbonneau a fort bien mis cela en lumière (*Rev. afr.*, XII, 72 et suiv.; comparer Machuel. *Préface*, p. xxxiii).

L'arabe vulgaire tend en général à simplifier tout ce qu'il y a de compliqué dans le mécanisme de la langue arabe et il y arrive par le procédé bien connu qui consiste à assimiler des formes peu différentes ; c'est ce que l'on a appelé le *principe d'analogie*. Il nous semble que l'on peut ranger sous la dépendance de ce principe les assimilations de voyelles dont l'ensemble est habituellement désigné sous le nom d'*harmonie vocalique*. C'est en vertu de l'harmonie vocalique que les voyelles voisines les unes des autres prennent des sons qui sont aussi phonétiquement voisins. Nulle part dans l'arabe vulgaire l'harmonie vocalique n'est plus sensible que dans la manière dont la voyelle du préfixe de l'imparfait s'accorde avec celle de la troisième radicale, et cela est très sensible dans notre texte, p. ex. *yĕgδĕb* «il prend», *ijîbạh* «il l'apporte», *yĕṭṭĕlgạh* «il le lâche», *nûqqûtlạh* «je le tuerai», etc... (Sur l'harmonie vocalique, voir Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*,

[1] *Humma* pour *hûma*, in Stumme, *Märch. Sl. Trip.*, 268.

XXVIII, l. 3; *Märch. St. Trip.*, 202, 217 et spéc. dans l'imparfait, p. 229.) L'harmonie vocalique se montre encore dans notre texte pour toutes les formes : *tędbîr* «conseil», *tejrîb* «talisman», *šèrrệt* «marquer de cicatrices», *yàlqàh* «il le rencontrera», *ûqqûtlạh* «tue-le», etc... — Des applications plus directes du principe d'analogie se manifestent dans ce que nous appellerons le sens de la trilittéralité; lorsque, par suite d'un accident, la forme trilittère du mot n'est plus apparente, le vulgaire la rétablit : il ne dit pas قُلْ, *qul* «dis»; شُفْ, *šuf* «vois»; زِدْ, *zid* «continue», mais bien *qûl*, *šûf*, *zîd;* il ne dit pas صِفَةٌ, *çifa* «description», mais bien *çîfa* (cf. notre texte, p. 349, l. 15); les mots de la forme بَازٌ «faucon», وَادٌ «oued», ne sont plus compris par lui : il en fait les trilittères *wậd*, *bậz*, auxquels il donne le même pluriel qu'à *fâr* «rat», *bậb* «porte», etc.....; *wîdân* et non *audiya*, أَوْدِيَةٌ; *bîzân* et non *buzât*, بُزَاةٌ, comme *bîban* et *fîrân*. Ainsi, ayant laissé tomber le ب de نُصُبٌ, il en fait *nûç* et non *nuç;* ainsi il supprime les pluriels de la forme فُعُلٌ et les ramène à la forme فُعُولٌ, qu'il comprend mieux : *mdûn* «villes», *sfûn* «navires», *ktûb* «livres», au lieu de *mudun*, مُدُنٌ, *sufun*, سُفُنٌ, *kutub*, كُتُبٌ, seuls pluriels réguliers; ainsi, encore, il ramène les formes en اءٌ à des formes en ةٌ : *ḥâya* (حايةٌ) pour le classique حياء «modestie» (cpr. Fischer, *Marokk. Sprichw.*, p. 37 du t. à p.); ainsi, enfin, il crée des trilittères secondaires pour éviter des formes qui lui semblent trop compliquées : *tkel*, تكل pour اتّكل (Delphin, *Textes*, p. 282), *rettaḥ* pour ارتاح (cf. Stumme, *Gr. dict. tun.-ar.*, gloss., *s. v.*); il régularise la conjugaison en terminant invariablement toutes les personnes du pluriel par *u;* il trouve que les deux premières personnes diffèrent trop, et, pour faire ressembler *naḥnu* «nous» نَحْنُ à *ana* «moi» انا, il le transforme en *aḥna* (cf. *supra*, p. 398, l. 187), établissant ainsi une analogie de son entre chacun des pronoms au singulier et au pluriel[1].

Telles sont, nous semble-t-il, les différentes influences sous lesquelles s'altère l'arabe vulgaire; il faudrait y ajouter les tendances analytiques qui modifient la grammaire et la syntaxe, mais c'est là un champ de recherches encore relativement peu exploré et qui nous est encore trop peu connu pour que nous nous y hasardions aujourd'hui. Il faudrait signaler la disparition des

[1] Cf. le syriaque *ḥènan* et l'égyptien *iḥna* (Zimmern, *Vergl. Gramm.*, p. 55-56).

formes qui ne se distinguent que par la vocalisation [1], comme le passif qui, on le sait, existait cependant encore en andalousien; l'apparition de la fameuse particule *ka*, confirmative du futur en marocain, et dont l'origine et le processus d'accolement au verbe ressemblent tant à ce qu'a signalé M. M. Bréal pour l'augment ε ou η de l'aoriste et de l'imparfait grecs [2]; puis la particule *b* de l'égyptien, pour le même usage et l'emploi dans le même but, par les Arabes du Maghrib, du verbe *bġa*, بغى, et peut-être de أبى [3]; les transformations du verbe رأى, qui arrive à servir de verbe «être» et prend diverses autres significations [4]; les verbes devenus auxiliaires pour indiquer le futur [5]; les participes pris adverbialement dans le même sens [6]; l'abandon de certaines formes du verbe et la fréquence de quelques autres [7]. Il faudrait étudier à fond certaines questions difficiles comme celle des phrases con-

[1] Suivant le proverbe des étudiants qui ne savent pas mettre les voyelles finales : اجزم تسلم «mets le soukoûn, tu seras sauvé».

[2] M. Bréal, *Les commencements du verbe*, in *Mém. Soc. Ling.*, t. XI, IVe fasc., p. 279; sur *ka*, voir la dissertation de Kampffmeyer déjà citée; Fischer, *Marokk. Sprichw.*, p. 17; Lüderitz, *Sprüchw.*, *loc. cit.*, LXXVII (ك avec بقى). Cpr. l'emploi de *kîf*, de *kîfma*, de *kima* en dialecte algérien et tunisien (cf. Stumme, *Gr. d. tun.-ar.*, 142, l. 7 d'en bas). A Alger, *kima ktebt lu* veut dire «il vient de lui écrire» et *rah ktebt lu* «il lui a écrit». Cf. Kampffmeyer, *op. laud.*, 227-228 et 239.

[3] Cf. Kampffmeyer, *Die arab. Verbalpartikeln* b (m), Marburg, 1900, en part. p. 7 et 30 (*b* en marocain) et p. 7-8 (pour *bġa*); Soc.-Stumme, *D. ar. Dial. d. Houwâra*, *loc. cit.*, p. 11 (*boimût* «il va mourir»; *bunnimši* «je vais aller»); sur *aba*, أبى, et l'expression fréquente à Alger de *ma bâš* «il ne veut pas», cf. Stumme, *Märch. St. Trip.*, p. 200; *Trip.-tun. Bed. Lied.*, gloss., s. c.

[4] Cf. Machuel, *Préf.*, XIII; Nallino, *op. laud.*, p. 7-8; Kampffmeyer, *Præfix* ka, *loc. cit.*, p. 231, 233; Mouliéras, *Lég. Gr. Kab.*, II, 226, n. 9.

[5] *ḥabb* en tunisien indique le futur comme *I will* en anglais (Stumme, *Tun. Märch. u. Ged.*, *et passim*; cf. Nallino, *op. laud.*, 13). *raḥ* joue le même rôle en égyptien (Kampffmeyer, *op. laud.*, 13).

[6] *mâši* dans toute l'Afrique du Nord; *ġâdi* surtout à l'Ouest (Delphin, *Textes*, p. 116, l. 2; Fischer, *Marokh. Sprichw.*, p. 17, n. 2); *sâïr* en maltais (Kampffmeyer, *Verbalpartikel* b, p. 53). Il faut rapporter l'emploi de tous ces auxiliaires au désir de mettre un peu d'ordre dans la confusion sémitique des temps, confusion qui, du reste, existe à l'origine de toutes les langues (M. Bréal, *op. laud.*, *loc. cit.*, p. 270-271, 277, 279; cf Machuel, *Préf.*, XIV).

[7] Une des plus employées est la deuxième forme, à laquelle tous nos manuels donnent régulièrement le sens de *faire faire*, sens secondaire, qui masque aux yeux des étudiants sa véritable origine. La répétition d'une radicale, qui caractérise cette forme, est évidemment la dernière survivance d'une répétition de la racine qui était faite pour donner plus d'énergie à l'affirmation exprimée par le verbe. Et, en effet, le sens courant de la deuxième forme est le renforcement de l'action marquée par la première : *tebbaɛ* pour *tbaɛ* «suivre», *neǰǰem* pour *nǰem* «pouvoir», ou sa répétition, *hedder* «murmurer, parler confusément», de *hder* «parler» (هذر), etc... De là à l'action de faire faire, il y a la transition de l'affirmation énergique au commandement, et c'est peu de chose. C'est par un procédé analogue qu'on dit *la la* pour donner plus de force à la négation

ditionnelles, par exemple[1]. Tout cela sort du cadre de ce très modeste essai et dépasse les bornes de nos capacités. Nous nous estimerions satisfait de pouvoir contribuer à répandre parmi les arabisants algériens le goût de l'étude scientifique de l'arabe; sans mépriser la pratique de la langue par la simple fréquentation des musulmans, base indispensable de toute autre étude, n'est-il pas permis d'estimer davantage celui qui à cette connaissance joint celle du mécanisme intime de l'idiome vulgaire? Cette dernière étude seule peut lui permettre de pénétrer profondément le génie de la langue vulgaire et d'éviter des défauts qui, malgré la plus longue pratique, dépareront toujours son discours aux yeux de la masse illettrée : par exemple les fautes contre la structure syllabique, qu'aucun Européen n'évite entièrement. Nous serions heureux, en conséquence, de voir nos arabisants adopter les procédés modernes de transcription, seuls capables de faire faire des progrès à la science, et sortir du conservatisme facile dont l'ignorance aime à se masquer; nous sommes bien décidé, quant à nous, à faire pour cela notre possible dans l'enseignement qui nous a été confié[2]. On ne comprend pas que, tandis que l'étude du berbère a été scientifiquement et brillamment menée

la. Dans les langues aryennes, ce que les hellénistes appellent *un parfait à sens de présent* est une affirmation plus énergique que le simple présent, et ces formes renferment un redoublement, vestige de la répétition primitive de la racine : *ὄπωπα* «je vois», *μέμονα* «je pense» (cf. M. Bréal, *op. laud.*, *loc. cit.*, p. 277 et suiv.). En arabe, il est connu que le parfait a souvent le sens d'un présent énergique. Cf., par exemple, *qbĕlna* «nous avons accepté», pour dire «nous acceptons», dans notre texte, p. 347, l. 19. La forme *brît*, pour dire «je veux», est plus énergique que *nebri*.

[1] Cf. Kampffmeyer, *Præfix* ka, *loc. cit.*, p. 14, n. 1.

[2] Les ressources bibliographiques d'Alger étant assez restreintes, nous nous excusons de ne pas avoir cité trois ouvrages qui n'ont pas été à notre disposition : Socin, *Z. arab. Dial. v. Marokko,* Leipzig, 1893; Lerchundi, *Rudimentos de l'arabe vulgare,* Madrid, et Meakin, *An introduction to the arab. of Morocco,* Londres, 1891 ; enfin nous n'avons pas cité non plus, sauf une seule fois le travail remarquable de M. Bel sur la Djâziya, paru récemment dans le *Journ. asiat.*, et qui renferme quelques indications confirmant plusieurs de nos remarques grammaticales; ce travail en effet a paru pendant l'impression des pages précédentes. — Nous devons aussi expliquer pourquoi nous ne présentons pas de conclusions assignant à notre dialecte une position relativement aux autres dialectes de l'Afrique du Nord et résumant les caractères qui le séparent de ceux-ci. La raison en est simple : c'est qu'il n'existe encore en Algérie aucun texte étudié scientifiquement; on manque donc totalement de points de comparaison. Nous devons nous contenter de répéter que le dialecte oranais a, non pas un caractère citadin, mais un caractère bédouin : il se rapproche du tripolitain de Stumme, mais ressemble moins au houwarien de Socin et Stumme, seuls dialectes bédouins connus jusqu'ici dans l'Afrique du Nord. Il s'éloigne au contraire énormément du tunisien étudié par Stumme : la grammaire tlemcénienne de M. Marçais va apporter un nouvel élément de comparaison. Mais tant qu'une vaste enquête n'aura pas été instituée en Algérie avec discipline, toute classification des dialectes arabes est impossible.

IMPRIMERIE NATIONALE.

en Algérie par une phalange d'hommes éminents, en tête desquels il faut placer le général Hanoteau et au premier rang de qui est actuellement M. René Basset, l'étude des dialectes arabes soit restée honteusement stationnaire[1].

Mustapha, novembre 1902.

Edmond Doutté.

[1] *Note ajoutée pendant l'impression :* La grammaire tlemcénienne de M. Marçais vient de paraître (mars 1903) et constitue le premier monument sérieux que les arabisants français aient consacré à l'étude des dialectes du Maghrib. On y trouvera plusieurs des remarques que nous avons faites ici, longuement développées et exposées avec une parfaite discipline scientifique et une érudition étendue.

RECHERCHES

SUR

LA SYNTAXE COMPARÉE

DE L'ARMÉNIEN.

III. — EMPLOI DES CAS.

L'ancien arménien distingue encore nettement par la forme sept des huit cas indo-européens : nominatif, accusatif, génitif, datif, ablatif, locatif et instrumental. Sans doute chaque nom n'a pas au singulier et au pluriel sept formes distinctes, mais les confusions, très fréquentes, ne sont pas les mêmes dans les divers types, ni les mêmes au singulier qu'au pluriel; par exemple le nominatif et l'accusatif n'ont jamais au singulier qu'une seule et même forme, sauf dans les pronoms personnels, mais les deux cas sont toujours distincts au pluriel; l'ablatif est identique au génitif-datif au singulier des thèmes en *-o-* et au pluriel de tous les thèmes, mais il a une forme propre au singulier de tous les noms autres que les substantifs et adjectifs thèmes en *-o-*; etc. Bien que la flexion qui présente le plus de formes distinctes, celle de *es* ես «moi» (au nominatif), n'en ait que six, l'accusatif et le locatif étant également *is* իս, on a donc le droit de dire qu'il y a sept cas en arménien, et l'arménien se trouve ainsi être l'une des langues où il est le plus facile d'étudier l'emploi des cas indo-européens, puisqu'il les présente tous encore bien distincts; une simple confrontation des pages 200-400 du premier volume de la *Vergleichende syntax* de M. Delbrück, d'une part, et des exemples donnés ci-dessous, de l'autre, permet de reconnaître en quoi l'arménien a conservé les emplois indo-européens, sans qu'il y ait lieu d'insister autrement; en revanche les innovations de l'arménien ont été signalées avec quelques détails.

Seul, le vocatif n'a jamais de forme propre et est toujours confondu avec un autre cas, le nominatif-accusatif; la confusion résulte immédiatement des lois phonétiques : à skr. *svápnaḥ*, *svápnam* et *svápna* l'arménien ne peut répondre que par *khun* քուն; il ne s'est produit aucune réaction tendant à restaurer un vocatif distinct du nominatif-accusatif : on n'en saurait être surpris si l'on note que, dès le principe, le vocatif était identique au nominatif, au singulier dans les neutres, au pluriel et au duel dans

tous les mots, et que le vocatif a été éliminé dans des langues qui ont conservé une aussi riche déclinaison que le russe. Et l'on ne saurait négliger de signaler la coïncidence que les langues caucasiques du sud n'ont pas de vocatif.

Le traducteur de l'Évangile, embarrassé par l'absence du vocatif dans sa langue, a transcrit les vocatifs grecs des noms propres à la deuxième déclinaison, alors que partout ailleurs il fléchit suivant les paradigmes arméniens les mots empruntés (très souvent sous la forme du nominatif) : L. I, 3, Թէոփիլէ «Θεόφιλε» (et de même Act. I, 1); J. XIV, 9, Փիլիպպէ «Φίλιππε», en regard de Փիլիպպոս; J. XI, 43, Ղազարէ «Λάζαρε» en regard de Ղազարոս (ordinairement au nominatif) et Ղազար (ordinairement à l'accusatif); L. XXII, 34, Պետրէ «Πέτρε», en regard de Պետրոս (mais Պետրոս «Πέτρε», Act., X, 14); Act. X, 3 et 31, Կոռնելիէ «Κορνήλιε». Ces transcriptions de formes grecques détonnent au milieu de l'arménien très pur de la traduction du Nouveau Testament : le traducteur a évidemment répugné à traduire un vocatif Πέτρε par la transcription Պետրոս du nominatif grec. — Néanmoins Քրիստոս sert régulièrement de vocatif, par exemple Mt., XXVI, 68, et la traduction des Actes des Apôtres a Փեստոս «Φῆστε», XXVI, 25.

Dans l'ensemble, les emplois des cas sont restés ce qu'ils étaient en indo-européen, sauf des restrictions dont la plus considérable est la perte totale de l'emploi partitif du génitif.

La plus grave innovation consiste dans l'usage étendu qui est fait des prépositions : elle n'a rien qui caractérise l'arménien, car on observe le même fait dans la plupart des autres langues indo-européennes; mais elle y est particulièrement remarquable par l'importance qu'elle a prise : même l'accusatif complément direct reçoit, dans certaines conditions, une préposition. Les prépositions arméniennes, pour la plupart très brèves, et en partie dépourvues de voyelle, ainsi *z* զ, *ç* ց, *y* յ, font d'ailleurs corps avec le mot qu'elles déterminent. Cette circonstance a conduit les grammairiens arméniens à distinguer des cas qui n'ont pas d'existence grammaticale; ainsi un narratif զբանէ *zbanē*, qui est en réalité un ablatif avec préposition զ *z*, ou un circonférentiel զբանիւ, qui est en réalité un instrumental avec cette même préposition զ *z*. Les seuls cas dont il y ait lieu de tenir compte ici sont ceux qui sont caractérisés par des formes propres de la flexion nominale.

Toutefois les prépositions arméniennes ont pris un caractère un peu différent des prépositions des autres langues, comme le montre la répétition qui a lieu dans certains cas : la préposition placée devant un substantif est sujette à être répétée devant une

détermination de ce substantif. La répétition est de règle avec la forme longue du démonstratif placée après le substantif, ainsi L. II, 1, *ընդ աւուրսն ընդ այնոսիկ* «*ἐν ταῖς ἡμέραις ἐκείναις*». Par ailleurs, elle est facultative et sert à insister sur un lien qui, autrement, ne serait pas assez marqué : L. XXII, 3, *ի Յուդա ի կոչեցեալն Իսկարիովտացի* «*εἰς Ἰούδαν τὸν καλούμενον Ἰσκαριώτην*» ; L. I, 4, *զի ծանիցես զբանիցն որոց աշակերտեցար զճշմարտութիւն* «*ἵνα ἐπιγνῷς περὶ ὧν κατηχήθης λόγων τὴν ἀσφάλειαν*» ; L. II, 6, *զորդին իւր զանդրանիկ* «*τὸν υἱὸν αὐτῆς τὸν πρωτότοκον*» ; L. II, 19, *զամենայն զբանս զայսոսիկ* «*πάντα τὰ ῥήματα ταῦτα*» ; L. III, 16, *գայ զաւրագոյն քան զիս, զորոյ չեմ բաւական բառնալ զկաւշիկն* «*ἔρχεται ὁ ἰσχυρότερός μου, οὗ οὐκ εἰμὶ ἱκανὸς λῦσαι τὸν ἱμάντα τῶν ὑποδημάτων αὐτοῦ*». La répétition des prépositions fournit un moyen élégant d'exprimer ce que le français indique par «celui», ainsi Elisée (édit. Venise, 1838), p. 8, l. 1 : *եհաս յաշխարհն Հայոց և ի Վրացն և յԱղուանից* «il est arrivé dans le pays des Arméniens, dans celui des Géorgiens et dans celui des Albanais» : la reprise de *ի* suffit pour rappeler le mot *աշխարհ*. — On rencontre hors de l'arménien des cas de répétition de la préposition, ainsi en zend, Yasna, IX, 1 : *hāvanīm ā ratūm ā* «au moment du ratu *hāvanya*» (cf. Bartholomæ, *Altiranisches wörterbuch*, sous le mot *ā*), et en ombrien, tabl. VI *a* 46 : *ocrem Fisiem* «in monte Fisio» (cf. von Planta, *Gramm. d. osk. umbr. dial.*, II, 441), mais nulle part la répétition des prépositions n'est aussi fréquente, ni n'a un rôle aussi nettement défini qu'en arménien.

En arménien moderne, ces prépositions ont à peu près entièrement disparu (cf. Karst, *Hist. gramm. d. Kilikischarm.*, § 312) ; un cas qui, en arménien ancien, était constamment précédé d'une préposition, l'ablatif, s'emploie maintenant seul ; la forme casuelle a donc pris une valeur plus grande que celle qu'on observe dans les plus anciennes langues indo-européennes : le védique et le grec ancien ; ceci tient sans doute à ce que ce cas est exprimé en arménien moderne d'une manière très claire par une désinence toujours la même aux deux nombres et dans toutes les flexions, *-է* en arménien occidental, *-ից* en arménien oriental.

D'une manière générale, la très forte signification des divers cas en arménien moderne tient évidemment à la présence d'une marque à peu près constante pour chacun, et surtout au fait que, le pluriel ayant son signe propre, *-եր-* ou *-ներ-*, les cas ont en principe la même désinence au singulier et au pluriel. Dès lors la marque du cas se trouvait avoir le même caractère de constance et de clarté qu'une préposition. Et ce fait est d'autant plus significatif que les démonstratifs, possessifs et adjectifs

quelconques qui précèdent le substantif demeurent rigoureusement invariables; le cas est marqué une seule fois pour tout le groupe : on dit այն մեծ քաղաքէն «de cette grande ville» avec -է indiquant l'ablatif, exactement comme *de* figure une seule fois dans la traduction française. La flexion arménienne moderne a donc dévié d'une manière essentielle du type indo-européen, et, bien qu'étant la continuation directe de la flexion indo-européenne, elle représente un type linguistique tout autre, dont la ressemblance avec le type caucasique du Sud est frappante.

Le nominatif n'appelle aucune observation : il a conservé sans changement les emplois indo-européens.

GÉNITIF.

Le génitif indo-européen avait deux fonctions assez distinctes : c'est le cas auquel est mis le complément d'un substantif, et c'est celui qui indique le tout dont on prend une partie; on peut distinguer ainsi le génitif adnominal et le génitif partitif. Or, si l'emploi adnominal a subsisté en arménien, l'emploi partitif a au contraire à peu près entièrement disparu. Les tours comme L. v, 3, ի միում նաւուց «εἰς ἐν τῶν πλοίων», ou *ibid.*, 17, ի միում աւուրց «ἐν μιᾷ τῶν ἡμερῶν» sont exceptionnels et suspects d'être calqués du grec. Et ailleurs en effet le génitif est remplacé par l'ablatif avec ի, ainsi Mt. xxv, 40, միում յեղբարցս յայսոցիկ «ἑνὶ τούτων τῶν ἀδελφῶν», ou *ibid.*, xxvi, 14, մի յերկոտասանիցն «εἷς τῶν δώδεκα», ou *ibid.*, 51, մի ոմն յայնցանէ որ... «εἷς τῶν...», ou L. i, 16, զբազումս յորդւոցն Իսրայէլի «πολλοὺς τῶν υἱῶν Ἰσραήλ», etc. Par suite, on ne saurait s'attendre à trouver en arménien aucun des emplois du génitif indo-européen qui se rattachent au génitif partitif : c'est dire qu'on ne rencontre aucun génitif servant de complément à un verbe comme il y en a tant en indo-iranien, en grec, en slave, en baltique, etc. Le génitif est devenu un cas purement adnominal; c'est la plus grave des restrictions d'emploi qu'ait subies une forme casuelle indo-européenne en arménien.

En revanche, toute la variété des emplois du génitif adnominal s'est maintenue : le génitif marque uniquement le fait qu'un substantif détermine un autre substantif, et le sens particulier ne ressort que de la signification propre des deux substantifs et du contexte; ainsi, L. i, 5, կին նորա «sa femme», անուն նորա «τὸ ὄνομα αὐτῆς»; L. ii, 44, աւուր միոյ ճանապարհ «ἡμέρας ὁδόν»; Gen. xxiv, 53 = Ex. iii, 22, անօթս արծաթոյ և անօթս ոսկւոյ «σκεύη ἀργυρᾶ καὶ χρυσᾶ», etc. Un même substantif peut fort bien recevoir deux compléments au génitif, exprimant chacun

une relation différente, ainsi L. II, 2, *ի դատաւորութեան ասորւոց Կիւրենեայ* «ἡγεμονεύοντος τῆς Συρίας Κυρηνίου», où l'un des génitifs exprime ce qu'indiquerait le sujet d'un verbe supposé *դատաւորել*, et l'autre, ce qu'indiquerait le complément. Le génitif servant de prédicat n'est qu'une extension, déjà indo-européenne, de l'usage précédent, ainsi dans L. VI, 32, *զի՞նչ շնորհ է ձեր* «ποία ὑμῖν χάρις ἐσἸίν;»; L. VIII, 28, *զի՞ կայ իմ և քո* «τί ἐμοὶ καὶ σοί;»; L. VII, 41, *երկու պարտապանք էին ուրումն փոխատուի* «δύο χρεοφειλέται ἦσαν δανισΊῇ τινί»; L. VIII, 18, *ոյր գուցէ՝ տացի նմա* «ὃς ἂν ἔχῃ δοθήσεται αὐτῷ». — J. VII, 7, *վկայեմ վասն նորա՝ եթէ գործքն իւր չարութեան են* «μαρτυρῶ περὶ αὐτοῦ ὅτι τὰ ἔργα αὐτοῦ πονηρά ἐσΊιν». — L. XVII, 27, *կանայս առնէին և արանց լինէին* «ἐγάμουν, ἐγαμίζοντο»; et c'est encore un véritable prédicat que celui qui indique le prix dans Mt., X, 29, *երկու ճնճղուկք դանգի միոջ վաճառին* «δύο σΊρουθία ἀσσαρίου πωλεῖται». — L'infinitif, étant un substantif régulièrement décliné, admet un complément au génitif, qui vaut le sujet d'une proposition à forme personnelle, ainsi L., I, 8, *ի քահանայանալն նորա* «ἐν τῷ ἱερατεύειν αὐτόν».

Le génitif n'est en général accompagné d'aucune des prépositions proprement dites, telles que *ի*, *ց*, *զ*, *բաց*. Toutefois *ընդ* avec le génitif signifie «à la place de»: III Rois, XXII, 51, *թագաւորեաց Յովրամ որդի նորա ընդ նորա* «ἐβασίλευσεν Ἰωρὰμ υἱὸς αὐτοῦ ἀντ' αὐτοῦ»; Mt. V, 38, *ակն ընդական և ատամն ընդ ատաման* «ὀφθαλμὸν ἀντὶ ὀφθαλμοῦ καὶ ὀδόντα ἀντὶ ὀδόντος»; Mt. XVII, 26, *տացես նոցա ընդ իմ և ընդ քո* «δὸς αὐτοῖς ἀντὶ ἐμοῦ καὶ σοῦ»; on voit que le génitif arménien répond ici à un génitif grec; le skr. *ánti* est un pur adverbe (Delbrück, *Vergl. synt.*, I, p. 740): cet emploi de *ընդ* avec le génitif est l'un des témoignages qui appuient le plus fortement le rapprochement de *ընդ* et du grec *ἀντὶ*, etc. (cf. ci-dessous, p. 429). Le génitif avec *ընդ* était d'ailleurs si peu conforme à l'ensemble de l'usage arménien qu'on trouve dans le même sens le datif (ou le locatif?): Mt. XVI, 26, *զի՞նչ տացէ մարդ փրկանս ընդ անձին իւրում* «τί δώσει ἄνθρωπος ἀντάλλαγμα τῆς ψυχῆς αὐτοῦ;»; mais d'autre part on lit en un autre sens l'emploi suivant du génitif (ou datif?) : L. V, 36, *ընդ հնոյն չմիաբանի* «τῷ παλαιῷ οὐ συμφωνήσει». On lit aussi : L. XXII, 19 : *առ իմոյ յիշատակի* «εἰς τὴν ἐμὴν ἀνάμνησιν» (et de même I Cor. XI, 24, 25), emploi très embarrassant et obscur.

Le génitif est au contraire de règle avec toutes les locutions prépositionnelles créées en arménien même et qui sont des formes de substantifs fixées, ainsi *յետ* «après» (littéralement «sur la trace de»), L. V, 27, *յետ այնորիկ* «μετὰ ταῦτα»; *ի մէջ* «au milieu de», *զկնի* «après», *վասն* «à cause de», *արտաքոյ* «hors

de», առաջի «devant», ի վերայ «sur, contre» (noter L. xxi, 10 : ազգ յազգի վերայ «ἔθνος ἐπ' ἔθνος»), առանց «sans», etc. Aujourd'hui encore, le génitif est régulièrement conservé dans ce type d'emploi, ainsi : arm. occ. գրպանին մէջ «dans la poche».

L'arménien n'a pas de cas absolu à proprement parler; là où le grec a le génitif absolu, il emploie des propositions subordonnées; ainsi : L. vii, 24, և իբրև գնացին հրեշտակքն Յովհաննու, սկսաւ խաւսել «ἀπελθόντων δὲ τῶν ἀγγέλων Ἰωάννου, ἤρξατο λέγειν»; ou L. viii, 23, և մինչդեռ նաւէին՝ ի քուն եմուտ «πλεόντων δὲ αὐτῶν ἀφύπνωσεν». En revanche on lit le génitif en regard du nominatif grec dans des tours tels que ceux-ci : L. viii, 54, և նորա հանեալ զամենեսին արտաքս, կալաւ զձեռանէ նորա «αὐτὸς δὲ ἐκβαλὼν ἔξω πάντας καὶ κρατήσας...»; L. viii, 7, և ընդ նմին բուսեալ փշոցն՝ հեղձուցին զնա «καὶ συνφυεῖσαι αἱ ἄκανθαι ἀπέπνιξαν αὐτό»; il est malaisé de voir pourquoi le génitif se trouve ici, alors que le nominatif figure dans d'autres phrases exactement pareilles : L. vii, 20, եկեալ առ նա արքն՝ ասեն «παραγενόμενοι δὲ πρὸς αὐτὸν οἱ ἄνδρες εἶπαν»; L. viii, 33, ելեալ դևքն յառնէն՝ մտին ի խոզեանն «ἐξελθόντα δὲ τά δαιμόνια ἀπὸ τοῦ ἀνθρώπου εἰσῆλθον εἰς τοὺς χοίρους». Cet emploi singulier du génitif ne saurait être séparé du tour impersonnel du type L. ii, 26, էր նորա հրաման առեալ «il avait reçu le décret», étudié dans ces *Mémoires*, XI, 385; voir une tentative d'explication dans A. Meillet, *Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique*, § 98, p. 97. — Ces emplois curieux ont disparu de l'arménien moderne.

Le génitif n'est pas complément d'un adjectif; toutefois on lit avec արժանի «digne» : L. x, 7, արժանի է մշակն վարձու իւրոյ «ἄξιος ὁ ἐργάτης τοῦ μισθοῦ αὐτοῦ», en regard du datif : Mt. x, 10, արժանի է մշակն կերակրոյ իւրում «ἄξιος γὰρ ὁ ἐργάτης τῆς τροφῆς αὐτοῦ»; le génitif rappelle immédiatement le génitif grec avec *ἄξιος* et le génitif latin avec *dignus*; la substitution du datif au génitif qu'on observe dans l'exemple cité montre bien à quel point ce génitif semblait anomal en arménien.

Un autre emploi tout à fait isolé est celui du génitif répété des noms exprimant le temps : L. ii, 41, և երթային ծնաւղքն նորա ամի ամի յԵրուսաղէմ «καὶ ἐπορεύοντο οἱ γονεῖς αὐτοῦ κατ' ἔτος εἰς Ἰερουσαλήμ». Comme, dans ces expressions, il ne figure aucun mot à flexion de démonstratif, on ne saurait affirmer qu'il s'agisse du génitif : les substantifs n'ont, on le sait, qu'une seule et même forme pour le datif et le génitif; or, d'autre part, la seule langue indo-européenne qui, d'après M. Delbrück, *Vergl. synt.*, III, p. 142 et suiv., semble présenter ce tour, l'indo-iranien, a le locatif : skr. *māsímāsi* «chaque mois», *áharahaḥ* «chaque jour»; le génitif : *vástorvastoḥ* «chaque matin», ou exception-

nellement le datif : *divédive* «chaque jour» (à côté du locatif *dyavídyavi*, qui, pour ce mot, est beaucoup moins ordinaire); on a souvent contesté que *divédive* soit un datif (voir en dernier lieu Delbrück, *Vergl. synt.*, I, p. 303, et la note), mais un locatif *divé* n'existe nulle part ailleurs, et *divé* est le datif ordinaire de *dyáuḥ*. Comme on trouve ամսոյ ամսոյ «chaque mois» (par exemple I Paralipom., XXVII, 1), qui peut être datif ou génitif, mais non locatif, le choix semble devoir être circonscrit en arménien entre le génitif et le datif, mais on ne voit pas le moyen de décider entre les deux, puisque la comparaison même du sanskrit laisse subsister les deux possibilités. — Les répétitions de mots de ce type jouent un grand rôle en arménien, comme en sanskrit védique, ainsi : L. VIII, 4, ըստ քաղաքաց քաղաքաց «κατὰ πόλιν»; L. X, 1, առաքեաց զնոսա երկուս երկուս «ἀπέστειλεν αὐτοὺς ἀνὰ δύο»; L. XXI, 11 : ի տեղիս տեղիս «κατὰ τόπους», et elles se sont maintenues jusqu'en arménien moderne : կաթիլ կաթիլ «goutte par goutte», etc.

DATIF.

Le datif indique en vue de qui ou de quoi une action est faite, une chose existe, ainsi : L. VII, 44, ջուր ոտից իմոց ոչ ետուր «ὕδωρ μοι ἐπὶ πόδας οὐκ ἔδωκας»; *ibid.*, 45, համբոյր մի դու ոչ ետուր ինձ «φίλημά μοι οὐκ ἔδωκας». Le sens est nettement indiqué par le fait que, dans certaines expressions, le datif et l'accusatif avec ց peuvent se substituer l'un à l'autre : L. IV, 3, ասէ ցնա Սատանայ ..... ասա քարիդ այդմիկ «εἶπεν αὐτῷ ὁ διάβολος ..... εἰπὲ τῷ λίθῳ τούτῳ».

Les exemples suivants, pris presque au hasard, montreront la souplesse et la variété des emplois du datif qui tous se ramènent sans difficulté au sens général du cas : L. I, 2, որպէս աւանդեցին մեզ «καθὼς παρέδοσαν ἡμῖν»; *ibid.*, 11, երեւեցաւ նմա «ὤφθη αὐτῷ»; *ibid.*, 13, կին քո ծնցի քեզ որդի «ἡ γυνή σου γεννήσει υἱόν σοι»; *ibid.*, 27, կոյս խաւսեցեալ առն «παρθένον ἐμνηστευμένην ἀνδρί»; *ibid.*, 49, արար ինձ մեծամեծս «ἐποίησέν μοι μεγάλα»; *ibid.*, 68, յայց ել մեզ և արար փրկութիւն ժողովրդեան իւրում «ἐπεσκέψατο καὶ ἐποίησεν λύτρωσιν τῷ λαῷ αὐτοῦ»; *ibid.*, 73, զերդումն զոր երդուաւ Աբրահամու հաւր մերում «ὅρκον ὃν ὤμοσεν πρὸς Ἀβραὰμ τὸν πατέρα ἡμῶν»; II, 12, և այս նշանակ մեզ «καὶ τοῦτο ὑμῖν τὸ σημεῖον»; *ibid.*, 14, փառք Աստուծոյ «δόξα Θεῷ»; *ibid.*, 15, եցոյց մեզ «ἐγνώρισεν ἡμῖν»; L. VII, 2, որ էր նմա պատուական «ὃς ἦν αὐτῷ ἔντιμος»; Mt. XXVII, 31, ագուցին նմա զիւր հանդերձն «ἐνέδυσαν αὐτὸν τὰ ἱμάτια αὐτοῦ»; L. IX, 35, դմա լուարուք «αὐτοῦ ἀκούετε» (c'est-à-dire «écoutez-le en vue de lui obéir»; cf. Delbrück, *Vergl. synt.*, I, § 132), etc.

Dans les diverses langues, le datif se trouve rarement construit avec une préposition; l'arménien n'a qu'une seule préposition qui puisse être suivie du datif, c'est ըստ «suivant, selon», et, en ce sens, ըստ répond exactement au v. sl. *po* avec le datif: L. II, 24, ըստ ասացելոյն «κατὰ τὸ εἰρημένον», cf. v. sl. *po rečenumu*; *ibid.*, 39, ըստ աւրինացն Տեառն «κατὰ τὸν νόμον κυρίου», cf. v. sl. *po zakonu gospodĭnju*; IV, 16, ըստ սովորութեանն իւրում «κατὰ τὸ εἰωθὸς αὐτῷ», cf. v. sl. *po obyčaju svojemu*. Sur ընդ, cf. l'exemple douteux cité p. 411.

Comme dans les autres langues, le datif sert régulièrement de complément à certains verbes: le sens du cas est au fond toujours le même, mais l'usage est fixé, au lieu que les verbes précédemment cités peuvent être accompagnés de cas autres que le datif, en particulier de l'accusatif. On a ainsi, avec վնասել «nuire», L. IV, 35, ոչ ինչ վնասեաց նմա «μηδὲν βλάψαν αὐτόν» (cf. lat. *nocere alicui*); avec սաստել «commander avec force», L. IX, 43, սաստեաց այսոյն պղծոյ «ἐπετίμησεν τῷ πνεύματι τῷ ἀκαθάρτῳ», (cf. v. sl. *zaprěti duchovi nečistumu*); առաջնորդել «guider», L. VI, 39, միթէ կարիցէ՞ կոյր կուրի առաջնորդել «μήτι δύναται τυφλὸς τυφλὸν ὁδηγεῖν;»; տիրել «dominer», Ps. XVIII, 14, ապա թէ ոչ տիրեսցեն ինձ «ἐὰν μή μου κατακυριεύσωσι»; de même իշխել «dominer», I Cor. VII, 4, կին մարմնոյ իւրում ոչ իշխէ «ἡ γυνὴ τοῦ ἰδίου σώματος οὐκ ἐξουσιάζει» (cf. Delbrück, *Vergl. synt.*, § 133); հնազանդել «se soumettre à» (et aussi l'adjectif հնազանդ «soumis à»), L. VIII, 25, հնազանդին նմա «ὑπακούουσιν αὐτῷ» (cf. Delbrück, *l. c.*, § 132); հաւատալ «croire», J. IV, 21, հաւատա ինձ «πίστευέ μοι»; անսալ «se conformer à», L. IX, 41, անսայցեմ ձեզ «ἀνέξομαι ὑμῶν»; նմանել «ressembler à», Mt., XVIII, 23, նմանեցաւ ... առն թագաւորի «ὡμοιώθη ... ἀνθρώπῳ βασιλεῖ», et l'adjectif նման «semblable à», L. VII, 31, ու՞մ իցեն նմանաւղք · նման են մանկտւոյ «τίνι εἰσὶν ὅμοιοι; ὅμοιοί εἰσιν παιδίοις», cf. lat. *similis alicui*; avec կարաւտանալ «avoir besoin de», L. XXII, 35, միթէ կարաւտացայ՞ք ինչ «μή τινος ὑστερήσατε;»; avec ցանկանալ «désirer», Deutéron., XXI, 11, ցանկասցիս նմա «ἐνθυμηθῇς αὐτῆς»; ողորմել «avoir pitié», L. XVI, 24, ողորմեա ինձ «ἐλέησόν με» (sur ces derniers exemples, cf. Delbrück, *l. c.*, § 131). Il serait intéressant, au point de vue de la grammaire arménienne, de relever tous les verbes qui se construisent ainsi régulièrement avec le datif, mais cette étude ne serait pas à sa place ici.

Comme le génitif, le datif peut servir de prédicat, ainsi L. I, 26, քաղաքն ..... որում անուն էր Նազարեթ «πόλιν ..... ᾗ ὄνομα Ναζαρέθ» (cf. Delbrück, *l. c.*, § 135).

Il n'y a pas de datif complément d'un substantif; là même où le grec aurait pu suggérer cet emploi, il est évité, ainsi L. I, 5,

եղեւ . . . . քահանայ ոմն . . . . եւ կին նորա ի դստերաց Ահարոնի «ἐγένετο . . . . ἱερεύς τις . . . . . καὶ γυνὴ αὐτῷ ἐκ τῶν θυγατέρων Ἀαρών». Cet usage du datif, dont on trouvera de nombreux exemples chez Delbrück, *l. c.*, § 146, se rattache assez aisément à la valeur générale du cas, mais il y a de grandes chances pour que, là où il se présente en fait, il soit une simple conséquence de l'existence d'une forme atone commune au génitif et au datif dans le pronom personnel : skr. *me*, *te*, v. sl. *mi*, *ti*, *si*, gr. μοι, τοι, Ϝοι. L'arménien, qui n'a pas trace de cette forme atone, n'a pas non plus de datif adnominal.

Dans la mesure où l'arménien a des propositions infinitives, le sujet de ces propositions est ordinairement au datif, ainsi J. III, 9, զիա՞րդ մարթի այդմ լինել «πῶς δύναται ταῦτα γενέσθαι;» ; J. XVIII, 14, լաւ է առն միում մեռանել «συμφέρει ἕνα ἄνθρωπον ἀποθανεῖν» ; L. XIX, 14, ոչ կամիմք թագաւորել դմա «οὐ θέλομεν τοῦτον βασιλεῦσαι» (l'accusatif, *ibid.*, 27, որ ոչն կամէին զիս թագաւորել «τοὺς μὴ θελήσαντάς με βασιλεῦσαι», est suspect d'être un hellénisme); L. XI, 1, ուսո մեզ յաղօթս կալ, որպէս Յովհաննէս ուսոյց աշակերտացն իւրոց «δίδαξον ἡμᾶς προσεύχεσθαι καθὼς καὶ Ἰωάννης ἐδίδαξεν τοὺς μαθητὰς αὐτοῦ» ; dans ce dernier exemple les datifs մեզ et աշակերտաց doivent passer pour les sujets de propositions infinitives, car ուսուցանել se construit avec l'accusatif. Originairement, le datif n'était sans doute employé que là où il était justifié par le sens, ainsi dans լաւ է նմա «il est bon pour lui», mais il s'est créé un véritable type de propositions infinitives avec sujet au datif. Le slave présente, on le sait, un emploi tout pareil du datif, par exemple : L. VI, 6 : եղեւ . . . մտանել նմա «ἐγένετο εἰσελθεῖν αὐτόν», cf. v. sl. *bystŭ* . . . *vĭniti jemu*; mais l'emploi résulte dans les deux langues d'un développement indépendant, d'ailleurs aisé à expliquer, et qui n'appelle aucune observation; en effet l'infinitif est une forme récente dans les diverses langues indo-européennes où il existe, et, par suite, la proposition infinitive est une création assurément postérieure à l'époque indo-européenne. C'est ce qui fait qu'elle a des aspects différents suivant les langues.

ABLATIF.

L'ablatif a souvent une forme commune avec d'autres cas : au pluriel, il ne se distingue jamais du datif et du génitif; au singulier, il a une forme propre dans toutes les flexions, sauf les thèmes en -ն-. Il est presque constamment précédé d'une préposition : d'ordinaire ի, յ, parfois զ, et, dans quelques cas particuliers ընդ et քան. L'ablatif sans préposition n'a sub-

sisté que dans quelques tours, dont les principaux sont les deux suivants :

1° Devant *ի* suivi du même substantif à l'accusatif :

L. x, 7, *մի փոխիցիք տանէ ի տուն* «*μὴ μεταβαίνετε ἐξ οἰκίας εἰς οἰκίαν*»;

L. i, 50, *ազգաց յազգս* «*εἰς γενέας καὶ γενέας*» (litt. «de génération en génération»).

2° Quand il s'agit d'un pronom personnel employé avec valeur réfléchie :

J. xix, 6, *առէք զդա ի ձեզ, և ձեզէն հանէք ի խաչ* «prenez-le, et, vous-mêmes, crucifiez-le».

Elisée (édit. Venise, 1838), p. 50, l. 20, *ես ինձէն աչաւք տեսի* «je l'ai vu par moi-même de mes yeux».

Avec *ընդ*, on ne rencontre l'ablatif qu'au sens de «du côté de» : Mc xvi, 5, *նստէր ընդ աջմէ կողմանէ* «il était assis du côté droit»; Mt. xxv, 41, *որ ընդ ահեկէն իցեն* «ceux qui sont à gauche». — Avec *ըստ*, les exemples sont aussi limités à un seul tour : II Pierre, ii, 8, *աւր ըստ աւրէ* «*ἡμέραν ἐξ ἡμέρας*»; Eznik, iv, 1 (p. 246), *մի ըստ միոջէ* «l'un après l'autre». — Avec *զ*, les exemples sont plus nombreux, sans être variés; le sens est d'ordinaire «au sujet de» : L. ii, 38, *խաւսէր զնմանէ* «*ἐλάλει περὶ αὐτοῦ*» (pour l'ablatif, cf. lat. *dē* avec l'ablatif et gr. *περὶ* avec le génitif représentant un ancien ablatif); on trouve aussi L. viii, 54, *կալաւ զձեռանէ նորա* «il l'a prise par la main», ou L. xix, 48, *ժողովուրդն ամենայն կախեալ կային զնմանէ* «*ὁ λαὸς ἅπας ἐξεκρέμετο αὐτοῦ*», et L. ii, 38, *գոհանայր զտեառնէ* «*ἀνθωμολογεῖτο τῷ Θεῷ*».

Normalement, l'ablatif est précédé de la préposition *ի*, là même où d'autres langues ont l'ablatif sans préposition. Exemples de l'ablatif avec *ի* indiquant le point de départ au sens propre : L. i, 38, *գնաց ի նմանէ հրեշտակն* «*ἀπῆλθεν ἀπ' αὐτῆς ὁ ἄγγελος*»; L. i, 15, *անդստին յորովայնէ մաւր իւրոյ* «*ἔτι ἐκ κοιλίας μητρὸς αὐτοῦ*»; L. i, 2, *ի սկզբանէ* «*ἀπ' ἀρχῆς*»; L. i, 35, *որ ծնանելոցն է ի քէն* «*τὸ γεννώμενον ἐκ σοῦ*»; et, avec des adverbes, L. iv, 13, *ի բաց եկաց ի նմանէ* «*ἀπέστη ἀπ' αὐτοῦ*»; L. vii, 6, *ոչ ինչ կարի հեռի էր ի տանէն* «*οὐ μακρὰν ἀπέχοντος ἀπὸ τῆς οἰκίας*»; L. v, 3, *ի ներքս ի ցամաքէն* «*ἀπὸ τῆς γῆς*». Entre beaucoup d'emplois intéressants de l'ablatif avec *ի*, tous dérivés naturellement de la valeur générale de ce cas, on notera les suivants : complément d'un verbe passif quand il s'agit d'une personne, L. ii, 21, *որ կոչեցեալ էր ի հրեշտակէն* «*τὸ κληθὲν ὑπὸ τοῦ ἀγγέλου*» (l'exemple L. vi, 44, *իւրաքանչիւր ծառ ի պտղոյ իւրմէ ճանաչի* a un caractère tout différent, comme le montre l'original grec : «*ἕκαστον δένδρον ἐκ τοῦ ἰδίου καρποῦ γινώσκεται*»); expression

du tout dont on prend une partie, L. IV, 27, ոչ ոք ի նոցանէ «οὐδεὶς αὐτῶν» (cf. lat. *nullus ex eis*); expression de la cause avec préposition առ, L. VIII, 6, առ ի չգոյէ հիւթոյ «διὰ τὸ μὴ ἔχειν ἰκμάδα»; complément de verbes divers, ainsi : L. VI, 18, եկին լսել ի նմանէ «ἦλθον ἀκοῦσαι αὐτοῦ»; L. VI, 29, մի արգելուր ի նմանէ և զշապիկս «καὶ τὸν χιτῶνα μὴ κωλύσῃς»; L. IX, 61, հրաժարել ի տանէ իմմէ «ἀποτάξασθαι τοῖς εἰς τὸν οἶκόν μου»; L. V, 15, բժշկել ի հիւանդութենէ իւրեանց «θεραπεύεσθαι ἀπὸ τῶν ἀσθενειῶν αὐτῶν»; L. VI, 30, ամենայնի որ խնդրէ ի քէն՝ տուր «παντὶ αἰτοῦντί σε δίδου»; L. X, 21, ծածկեցեր զայս յիմաստնոց «ἀπέκρυψας ταῦτα ἀπὸ σοφῶν»; L. XIX, 21, երկնչէի ի քէն «ἐφοβούμην σε» (le complément de երկնչել est régulièrement à l'ablatif, comme celui de skr. *bháyate* et de v. sl. *bojitŭ sę* «il craint»); tous ces exemples et les exemples analogues qu'on pourrait citer répondent exactement à ceux de l'ablatif sans préposition qu'énumère M. Delbrück, *Vergl. synt.*, I, § 82 et suiv.

En arménien moderne, où les prépositions ne sont plus employées, l'ablatif apparaît seul et sans préposition; c'est simplement une conséquence de l'élimination générale des prépositions signalée ci-dessus, p. 409, et il ne faudrait pas chercher dans cet emploi un reste de l'ablatif indo-européen libre (cf. Л. Мсеріанцъ, *Этюды по арм. діалектологій*, II, p. 143 et suiv.). Les exemples suivants de l'arménien occidental montreront à quel point l'ablatif moderne a conservé intacte sa valeur originelle : դպրոցէն հեռանալ «s'éloigner de l'école»; մանուկներէն փառաւորուեցաւ «il a été glorifié par les enfants»; նորէն «de nouveau»; ի՞նչ կուզես ինձմէ «que veux-tu de moi?»; այն օրէն ի վեր «depuis ce jour»; մէկու մը քթէն բռնել «prendre quelqu'un par le nez» (cf. arm. class. ընդ avec l'ablatif); Ա. վերջիններէն էր «A. était des derniers»; աջ կողմէն «du côté droit»; կնիկէն կը վախնամ «je crains la femme», etc. Pour se rendre compte de l'exacte conservation de l'ablatif, il suffit de rechercher dans la traduction de la Bible en arménien moderne de Constantinople les passages qui correspondent aux passages cités ci-dessus, par ex. : L. XIX, 21, կը վախնայի քեզմէ «je te craignais». — Un emploi tout à fait remarquable est celui de l'ablatif près d'un adjectif pour indiquer le comparatif : քեզմէ աւելի մեծ, ou simplement քեզմէ մեծ «plus grand que toi», մէկէ աւելի «plus d'un»; commun aujourd'hui à tout le domaine arménien, cet usage est absolument inconnu à l'arménien classique, et M. Karst, *Hist. gramm. d. Kilikischarm.*, § 436, n'en signale même pas d'exemple au moyen âge : on doit donc admettre que cet emploi indo-européen (v. Delbrück, *Vergl. synt.*, I, § 92), après avoir disparu en arménien, y a été restauré, ce qui montre qu'il sort naturellement de la valeur propre de l'ablatif. Comme l'ablatif sans préposition, ce n'est pas la

conservation d'un état très ancien, mais une innovation, fort remarquable d'ailleurs.

LOCATIF.

Bien qu'il n'ait une forme propre que dans les seuls mots en -*i* -ի, thèmes en -*a*- -ա-, du type *teli* տեղի, génit. dat. *telwoy* տեղւոյ, instr. *teleaw* տեղեաւ, loc. *telwoj* տեղւոջ, le locatif est en arménien un cas bien distinct de tous les autres, car sa forme est confondue tantôt avec celle de l'accusatif — au singulier dans les thèmes en -*o*- -ո-, dans le mot գիւղ *giwl* «village» (génit. datif գեղջ, loc. գիւղ, ainsi ի մերում գիւղ «dans notre village», Eznik, I, 25), et dans les pronoms personnels; au pluriel dans tous les noms —, tantôt avec celle du datif — au singulier, dans tous les noms réguliers autres que les thèmes en -*o*- -ո- — et cette opposition suffit à marquer précisément le locatif : pour établir que, dans une phrase donnée, un datif-locatif est bien un locatif et non un datif, il suffit de montrer que, dans le même tour, la forme d'accusatif-locatif est employée conformément au principe de la répartition posé ci-dessus.

Le locatif ne se rencontre jamais sans préposition, et la préposition qui le précède est le plus souvent *i* ի; son emploi est exactement le même que celui du même cas en indo-iranien et en baltique, c'est-à-dire qu'il sert à indiquer le lieu ou le temps où une chose se fait, avec les sens figurés qui se rattachent à ce sens général :

L. II, 8, *Հովիւք էին ի տեղւոջն յայնմիկ բացաւթեայք* «ποιμένες ἦσαν ἐν τῇ χώρᾳ τῇ αὐτῇ ἀγραυλοῦντες»; L. I, 79, *երեւել որոց ի խաւարի և ի ստուերս մահու նստեին* «ἐπιφᾶναι τοῖς ἐν σκότει καὶ σκιᾷ θανάτου καθημένιος»; L. X, 13, *ի խորգ և ի մոխիր նստեալ էր* «ἐν σάκκῳ καὶ σποδῷ καθήμενοι» (*խորգ* et *մոխիր* sont thèmes en -*o*-, -ո-); L. III, 1, *եղեւ* ..... *յանապատի անդ* «ἐγένετο ..... ἐν τῇ ἐρήμῳ» (locatif avec l'adverbe *անդ* servant d'article); L. IV, 2, *և ոչ եկեր և ոչ արբ յաւուրսն յայնոսիկ* «οὐκ ἔφαγεν οὐδὲ ἔπιεν ἐν ταῖς ἡμέραις ἐκείναις»; mais *ibid.*, 16, *եմուտ* ... *յաւուր շաբաթու ի ժողովուրդն* «εἰσῆλθεν ... ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῶν σαββάτων εἰς τὴν συναγωγήν»; L. VII, 25, *որ ի հանդերձս երեւելիս և ի փափկութեան են* «οἱ ἐν ἱματισμῷ ἐνδόξῳ καὶ τρυφῇ ὑπάρχοντες».

L. I, 26, *յամսեանն վեցերորդի առաքեցաւ* «ἐν τῷ μηνὶ τῷ ἕκτῳ ἀπεστάλη»; on notera que *ամսեան* est la forme ordinairement employée au locatif; le génitif-datif de *ամիս* est parfois *ամսեան*, mais plus ordinairement *ամսոյ* (voir la revue *Banasêr*, I, 144 et suiv.).

L. I, 14, *բազումք ի ծննդեան նորա խնդասցեն* «πολλοὶ ἐπὶ τῇ γενέσει αὐτοῦ χαρήσονται».

L. II, 42, *յելանելն նոցա յԵրուսաղէմ ըստ սովորութեան տաւնին*

և կատարել զաւուրսն և դառնալ անդրէն, մնաց Յիսուս մանուկն ... « ἀναβαινόντων αὐτῶν κατὰ τὸ ἔθος τῆς ἑορτῆς, καὶ τελειωσάντων τὰς ἡμέρας, ἐν τῷ ὑποστρέφειν αὐτοὺς ὑπέμεινεν Ἰησοῦς ὁ παῖς ... »; les infinitifs, qui sont en arménien des substantifs déclinés d'après le type en -*o*- (c'est-à-dire comme գետ) sont ici au locatif; ce tour est tout à fait usuel.

Mais on trouve aussi le locatif avec d'autres prépositions :

avec առ au sens de « près de » dans les exemples tels que :

Gen. XIII, 18, բնակեցաւ առ կաղնւոջ « κατῴκησε παρὰ τὴν δρῦν ».

L. I, 56, եկաց Մարիամ առ նմա « ἔμεινε Μαριὰμ σὺν αὐτῇ »; ou L. V, 1, կայր առ ծովակին « ἦν ἑστὼς παρὰ τὴν λίμνην »; et L. VII, 38, կայր յետոյ առ ոտս նորա « στᾶσα ὀπίσω παρὰ τοὺς πόδας αὐτοῦ ».

et avec ընդ au sens de « avec » (anciennement « près de ») dans des exemples tels que :

J. X, 6, խաւսէր ընդ նոսա « ἐλάλει αὐτοῖς », et J. XII, 29 : խաւսեցաւ ընդ նմա « αὐτῷ λελάληκεν ».

L. I, 58, մեծ արար Տէր զողորմութիւն իւր ընդ նմա, և խնդային ընդ նմա « ἐμεγάλυνεν κύριος τὸ ἔλεος αὐτοῦ μετ' αὐτῆς, καὶ συνέχαιρον αὐτῇ »; et *ibid.*, 72 : առնել ողորմութիւն ընդ հարս մեր « ποιῆσαι ἔλεος μετὰ τῶν πατέρων ἡμῶν ».

L. II, 36, կեցեալ ընդ առն « ζήσασα μετὰ ἀνδρός ».

L. II, 46 : նստէր ընդ վարդապետսն « καθιζόμενον ἐν μέσῳ τῶν διδασκάλων ».

C'est aussi un locatif qu'on trouve dans l'emploi isolé suivant avec զ :

L. IV, 11, մի երբեք հարցես զքարի զոտն քո « μή ποτε προσκόψῃς πρὸς λίθον τὸν πόδα σου ».

L. XI, 53, զամաւթի հարկանէին « ils étaient frappés de honte »; car on lit զգետնի հարկանել « frapper contre terre », par exemple Élisée, p. 54, l. 9 (édit. Venise, 1838), et գետնի sert de locatif à գետին « sol », bien que ce mot fasse գետնոյ au génitif-ablatif (cf. ի միջի մերում en regard de ի մէջ);

On doit de même supposer un locatif avec ըստ « selon » dans :

Mt. XVI, 27, հատուսցէ իւրաքանչիւր ըստ գործս իւր « ἀποδώσει ἑκάστῳ κατὰ τὴν πρᾶξιν αὐτοῦ ».

On voit mal pourquoi les noms de lieux en -ոս transcrits du grec ont un locatif singulier identique à leur accusatif, alors que leur génitif-datif singulier est en -ի; ainsi L. X, 13, ի Տիւրոս և ի Սիդովնի « ἐν Τύρῳ καὶ Σιδῶνι » (cf. le datif Տիւրոսի, *ibid.*, 14); Mt. II, 19, երևէր յԵգիպտոս « φαίνεται ..... ἐν Αἰγύπτῳ ». Il n'en est pas de même pour les noms de personnes, car on lit : Act. XV, 25, ընդ սիրելիս մեր՝ ընդ Բառնաբայ և ընդ Պաւղոսի « σὺν τοῖς ἀγαπητοῖς ἡμῶν Βαρνάβᾳ καὶ Παύλῳ ».

Dans les dialectes orientaux, c'est-à-dire dans ceux qui sont

voisins de la région où sont parlées les langues caucasiques du Sud à riche flexion casuelle, le locatif a reçu la marque propre et constante qui lui manquait en arménien classique; la désinence est -ում, empruntée aux démonstratifs, aux interrogatifs et indéfinis et à quelques adjectifs. Le mot v. arm. մի «un» a pour génitif միոյ et pour datif միում ou միոջ, mais միոջ ne sert pas ordinairement de locatif — du moins dans la traduction de l'Évangile, car on lit chez Elisée, II (édit. Johannisean, p. 42; édit. Venise, 1838, p. 34) ի միոջ վայրի —, et par suite միում semblait en une certaine mesure caractériser le datif-locatif. Aussi, dès l'arménien classique le plus rigoureux, celui de la traduction de l'Évangile, la finale -ում, propre aux thèmes en -ո-, a-t-elle été transportée au locatif d'un petit groupe d'adjectifs dont la flexion est en -ա-, les ordinaux en -որդ : lorsque l'ordinal en -որդ suit son substantif au locatif, il a son locatif normal en -ի : L. I, 59, յաւուրն ութերորդի «ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῇ ὀγδόῃ», mais lorsqu'il précède et qu'il devrait, suivant la règle générale, n'être pas fléchi (ce qui arrive en effet, J. IV, 52, յեւթներորդ ժամու «ὥραν ἑβδόμην»), il a parfois d'après առաջին «premier», génit. առաջնոյ, dat.-loc. առաջնում, un locatif en -ում, ainsi Mt. XIV, 25 : ի չորրորդում պահու «τετάρτῃ φυλακῇ». Le locatif en -ում est déjà employé normalement avec des substantifs quelconques dans la langue spéciale des anciennes traductions philosophiques, concurrement avec un locatif en -ոջ qui n'a pas survécu. — Les dialectes occidentaux expriment la notion du locatif à l'aide de մէջ et ont perdu ce cas en tant qu'élément de la flexion, mais, du moins, մէջ lui-même est un ancien locatif.

INSTRUMENTAL.

L'instrumental est, de tous les cas arméniens, le seul qui ne soit jamais confondu avec un autre pour la forme et qui ait toujours une caractéristique propre. Il a conservé d'une manière très nette tous les emplois indo-européens.

Au sens propre d'accompagnement, il est d'ordinaire précisé par une détermination spéciale du sens, comme dans les autres langues; cette détermination est հանդերձ placé après le mot déterminé (comme *tenus*, *uersus* en latin), ainsi L. II, 5, Մարեմաւ հանդերձ «σὺν Μαριάμ». Là où le sens est nettement marqué par le contexte, հանդերձ peut manquer, ainsi : Mc III, 7, Յիսուս աշակերտաւքն իւրովք «ὁ Ἰησοῦς μετὰ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ»; Act. X, 1, այր մի էր ..... 2 ..... բարեպաշտաւն եւ երկիւղած յԱստուծոյ ամենայն տամբ իւրով «σύν παντὶ τῷ οἴκῳ αὐτοῦ»; Elisée, p. 57, l. 2 (édit. Venise, 1838), զամենեսին զայս(ս) իւրաքանչիւր զերիւք եւ ազգականաւք, զաւ բաւք եւ զաւրա-

գիւղաւք . . . առեալ « ayant pris tous ceux-ci avec tous les villages et tous les champs, toutes les troupes et tous les chefs ». On reconnaît ici l'emploi étudié par M. Delbrück, *Vergl. synt.*, I, § 104.

L'instrumental sans préposition indique avec quel instrument se fait une action, de quelle manière, par quel moyen, etc., ainsi : L. I, 3, *զհետ երթեալ էի ամենայնի ճշմարտութեամբ* (*ἀκριβῶς*, c'est-à-dire « avec vérité »); L. I, 18, *Ի՞ւ գիտասցեմ զայդ* « *κατὰ τί γνώσομαι τοῦτο;* »; L. I, 44, *խաղաց ցնծութեամբ* « *ἐσκίρτησεν* » (il a sauté en se réjouissant); L. I, 51, *արար զաւրութիւն բազկաւ իւրով* (*ἐν βραχίονι αὐτοῦ* « avec son bras »); L. I, 70, *խաւսեցաւ բերանով սրբոց* « *διὰ σΊόματος τῶν ἁγίων* »; L. I, 75, *պաշտել զնա սրբութեամբ և արդարութեամբ* (*ἐν ὁσιότητι καὶ δικαιοσύνῃ*); L. I, 80, *աճէր և զաւրանայր հոգւով* (*πνεύματι*); L. II, 51, *զարգանայր իմաստութեամբ և հասակաւ և շնորհաւք* « *προέκοπτεν τῇ σοφίᾳ καὶ ἡλικίᾳ καὶ χάριτι* »; L. III, 16, *ես մկրտեմ զձեզ ջրով* « *ἐγὼ μὲν ὕδατι βαπτίζω ὑμᾶς* »; L. IV, 4, *ոչ հացիւ միայն կեցցէ մարդ, այլ ամենայն բանիւ Աստուծոյ* « *οὐκ ἐπ' ἄρτῳ μόνῳ ζήσεται ὁ ἄνθρωπος* »; L. VI, 38, *նովին չափով որով չափէք չափեսցի ձեզ* « *ᾧ μέτρῳ μετρεῖτε ἀντιμετρηθήσεται ὑμῖν* »; L. VIII, 47, *եկն դողալով* « *τρέμουσα ἦλθεν* ». Ces quelques exemples donnent un aperçu suffisant de l'emploi normal de l'instrumental en arménien. A titre de cas particuliers intéressants, il est utile de signaler l'instrumental de la chose complément d'un verbe passif : L. VIII, 37, *ահիւ մեծաւ տագնապեալ էին* « *φόβῳ μεγάλῳ συνείχοντο* »; l'instrumental complément des mots qui signifient « emplir » : L. I, 53, *զքաղցեալս լցոյց բարութեամբ* « *πεινῶντας ἐξέπλησεν ἀγαθῶν* »; L. I, 67, *լցաւ հոգւով սրբով* « *ἐπλήσθη πνεύματος ἁγίου* »; L. V, 26, *լի եղեն ահիւ* « *ἐπλήσθησαν φόβου* » (cf. Delbrück, *Vergl. synt.*, § 114); l'instrumental indiquant le chemin par où l'on passe : Mt. XXI, 32, *եկն Յովհաննէս ճանապարհաւ արդարութեան* « *ἦλθεν Ἰωάννης ἐν ὁδῷ δικαιοσύνης* » (le texte vieux slave a ici aussi, d'après le Marianus : *pątemĭ pravedŭnomŭ*, cf. Delbrück, *loc. cit.*, § 108); l'instrumental indiquant la durée : Act. XIII, 30, *երեւեցաւ աւուրբք բազմաւք* « *ὤφθη ἐπὶ ἡμέρας πλείους* », et aussi J. XII, 1, *վեց աւուրբք յառաջ քան զզատիկն եկն* « *πρὸ ἓξ ἡμερῶν τοῦ πάσχα ἦλθεν* » (Delbrück, *loc. cit.*, § 109); l'instrumental descriptif : Mc V, 42, *զարմացան մեծաւ զարմանալեաւք* « *ἐξέσΊησαν ἐκσΊάσει μεγάλῃ* » (passage suspect d'être calqué sur le grec). On voit qu'il n'y a pas de limites précises entre tous les emplois qui viennent d'être énumérés.

L'instrumental sans préposition peut servir de prédicat, ainsi L. IV, 32, *իշխանութեամբ էր բանն նորա* « *ἐν ἐξουσίᾳ ἦν ὁ λόγος αὐτοῦ* » (le slave a : *sŭ vlastĭją bě slovo ego*); Ps. XXXVIII, 6, *չափով եդիր զաւուրս իմ* « *παλαισΊὰς ἔθου τὰς ἡμέρας μου* »; Rom. I, 18, *որք զճշմարտութիւն անիրաւութեամբ ունին* « *τῶν τὴν ἀλήθειαν ἐν*

IMPRIMERIE NATIONALE.

ἀδικίᾳ κατεχόντων»; Rom. VIII, 8, *որ մարմնովն են՝ Աստուծոյ հաճոյ լինել ոչ կարեն։ Բայց դուք ոչ էք մարմնով, այլ հոգւով* «*οἱ ἐν σαρκὶ ὄντες Θεῷ ἀρέσαι οὐ δύνανται. Ὑμεῖς δὲ οὐκ ἐστὲ ἐν σαρκὶ ἀλλὰ ἐν πνεύματι*»; Eznik, IV, 8 (édit. Venise, p. 265), *կերպարանօք ասեն զխաչն և զմահն, և ոչ ճշմարտութեամբ* «ils disent que la croix et la mort sont des figures et non pas une vérité» (littéralement «en figures et non pas en vérité»). En un sens très général, cet emploi de l'instrumental rappelle l'emploi de l'instrumental prédicat du lituanien et des dialectes slaves du Nord (v. Delbrück, *Vergl. synt.*, I, § 122) : le caractère tout à fait différent de ce dernier emploi provient sans doute d'une influence finnoise; en effet il est impossible de ne pas rapprocher des tours baltiques et slaves l'usage fait du translatif finnois dans Mt. XV, 28, *ja hänen tyttärensä tuli sillä hetkellä terveeksi* «*καὶ ἰάθη* (littéralement en finnois : «est devenue saine» *tuli terveeksi*) *ἡ θυγάτηρ αὐτῆς ἀπὸ τῆς ὥρας ἐκείνης*», et de l'essif finnois dans Mt. XV, 31, *kansa ihmetteli koska he näkivät ..... raajarikot terveenä* «*τὸν ὄχλον θαυμάσαι βλέποντας ..... κυλλοὺς ὑγιεῖς*» (voir Miklosich, *Vergl. gramm.*, IV, 742); et l'on ne saurait voir là une coïncidence fortuite, car l'indo-iranien et l'arménien n'ont pas développé l'emploi de l'instrumental prédicat dans le même sens que le baltique et le slave; en slave même, les dialectes du Sud ignorent presque entièrement cet usage, comme l'a montré M. Jagić, *Beitr. z. slav. synt.*, I, § 29 et suiv., et par suite le vieux slave de l'Évangile n'en a pas d'exemples à proprement parler[1]; le Suprasliensis a déjà quelques exemples, mais la langue du texte de ce manuscrit est bien différente de celle de l'Evangile, et dans ce texte même la valeur propre de l'instrumental reste bien visible partout, ainsi : Supr. 293, 9, *sąštąją blądĭnicą ne vŭzŭva blądniceją nŭ ženoją* «elle qui était une prostituée, il ne l'a pas appelée (du nom de) prostituée, mais (du nom de) femme». L'instrumental prédicat résulterait donc d'un développement parallèle, mais indépendant, en arménien, en slave du Nord et en lituanien; en slave du Nord et en lituanien, le résultat a été à peu près le même, sans doute parce que des hommes de langue finnoise mêlés aux hommes de langue slave et de langue lituanienne, et adoptant la langue de ceux-ci, y ont

[1] L'exemple unique de Mc IX, 43 est suspect par son isolement même, et, en le citant (*Vergl. synt.*, I, p. 267), M. Delbrück a indiqué certains doutes; la construction de la phrase le rend très discutable, car l'instrumental *malomoštija* fait pendant au datif *jimąštju* : *debrěe ti estŭ malomoštiją vŭ životŭ vĭniti. neželi obě rącě jimąštju jiti vŭ geoną* «*καλόν ἐστιν σε κυλλὸν εἰσελθεῖν εἰς τὴν ζωήν, ἢ τὰς δύο χεῖρας ἔχοντα ἀπελθεῖν εἰς τὴν γέενναν*»; la forme féminine *malomoštiją* de l'instrumental suggère l'hypothèse que le sens littéral serait «avec infirmité», et non pas «infirme».

introduit quelque chose de leur sentiment linguistique; l'arménien, soumis à d'autres influences, présente une évolution toute différente de ce même emploi.

D'une manière générale, l'instrumental n'est employé qu'avec peu de prépositions : en arménien, outre *հանդերձ* déjà signalé qui n'est pas une préposition proprement dite, on rencontre seulement : *զ*, *ընդ* et *առ*. Avec l'instrumental, *ընդ* signifie «sous» : L. vii, 6, *չեմ բաւական եթէ ընդ յարկաւ իմով մտանիցես* «*οὐχ ἱκανός εἰμι ἵνα ὑπὸ τὴν σ7έγην μου εἰσέλθῃς*», cf. lit. *àß nevertas esmi kad po mãno stógu paeitumbei*; Mt. viii, 9, *այր մի եմ իշխանութեամբ* «*ἐγὼ ἄνθρωπός εἰμι ὑπὸ ἐξουσίαν*». cf. v. sl. *azŭ človĕkŭ jesmĭ podŭ vladykoją*; avec *úpa* «sous», le védique a encore trace de l'instrumental dans *úpa dhármabhiḥ* «suivant la règle». — L'instrumental avec *զ* a déjà été étudié dans ces *Mémoires*, IX, 54; la difficulté phonétique opposée par M. Hübschmann, *Arm. gramm.*, I, p. 446, au rapprochement avec v. sl. *za* semble pouvoir être résolue par la remarque que *զ* serait l'altération d'un ancien *ձ* devant consonne (A. Meillet, *Esquisse d'une grammaire comp. de l'arm.*, § 14, 1, p. 16 et suiv.); or le sl. *za* s'emploie avec l'instrumental. — Enfin *առ* avec l'instrumental signifie «près de» : Mt. xiii, 2, *ամենայն ժողովուրդն կայր առ ծովեզերբն* «*πᾶς ὁ ὄχλος ἐπὶ τὸν αἰγιαλὸν εἱσ7ήκει*»; L. viii, 5, *էր որ անկաւ առ ճանապարհաւ* «*ὃ μὲν ἔπεσεν παρὰ τὴν ὁδὸν*»; L. iv, 27, *առ Եղիսէիւ մարգարէիւ* «*ἐπὶ* Ἐλισαίου *τοῦ προφήτου*» (c.-à-d. «du temps du prophète Élisée»), aucune préposition de la famille de *προ*, *παρα*, *περι*, etc., à laquelle appartient évidemment *առ*, ne se construit avec l'instrumental en indo-iranien ou en letto-slave; le datif qu'on trouve avec gr. *παρα* en un sens exactement identique à celui de *առ* avec l'instrumental pourrait représenter un ancien instrumental; en tout cas l'emploi est à rapprocher des emplois locaux signalés par M. Delbrück, *Vergl. synt.*, I, § 108.

L'arménien moderne a si bien conservé l'instrumental que l'on y pourrait illustrer tout l'essentiel de l'emploi de la manière la plus claire, ainsi en arménien occidental : *զգեստներով հագուած* «revêtu de vêtements»; *ի՞նչ գոյնով է* «de quelle couleur est-il?»; *փոքր աչերով մարդ մը* «un homme avec de petits yeux»; *այս պատճառաւ* «pour cette raison»; *պտղով լեցուն* «plein de fruit»; *ժամանակաւ* «dans le temps (autrefois)», etc.

ACCUSATIF.

En ce qui concerne l'accusatif, on peut dire que l'arménien n'a rien perdu ni rien innové d'essentiel par rapport aux emplois indo-européens.

On met à l'accusatif le complément d'un verbe transitif, ainsi: L. I, 13, *կին քո... ծնցի քեզ որդի* «*ἡ γυνή σου... γεννήσει υἱόν σοι*», et naturellement aussi le prédicat qui se rapporte à un accusatif: L. I, 53, *զմեծատունս արձակեաց ունայնս* «*πλουτοῦντας ἐξαπέστειλεν κενούς*» (la préposition *զ* qu'on trouve ici sera discutée plus bas, p. 425). De plus, un complément qui limite et détermine le sens verbal est mis à l'accusatif, alors même que le verbe est intransitif ou passif: L. II, 9, *երկեան երկիւղ մեծ* «*ἐφοβήθησαν φόβον μέγαν*»; l'emploi n'est pas imité du grec, car des exemples tout pareils se retrouvent dans les textes originaux: Élisée (édit. Venise, 1838), p. 8, l. 4, *երթալ զայն ճանապարհ* «aller ce chemin».

L'accusatif marque en indo-iranien le terme d'un mouvement; aucune préposition n'était nécessaire, et cet emploi ne différait pas essentiellement du précédent; l'arménien a toujours en ce sens une préposition: *ի* «dans», L. I, 23, *գնաց ի տուն իւր* «*ἀπῆλθεν εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ*»; *ց* «vers», L. I, 30, *ասէ ցնա* «*εἶπεν αὐτῇ*»; ou *առ* «vers, à», L. I, 26, *առաքեցաւ... առ կոյս* «*ἀπεστάλη.. πρὸς παρθένον*»; L. IV, 43, *եկին մինչև առ նա* «*ἦλθον ἕως αὐτοῦ*».

La durée est régulièrement indiquée par l'accusatif: L. I, 56. *եկաց... ամիսս երիս* «*ἔμεινεν... μῆνας τρεῖς*»; L. XIII, 8, *թող զդա այս ամ ևս* «*ἄφες αὐτὴν καὶ τοῦτο τὸ ἔτος*»; pour l'extension dans l'espace, les exemples sont plus rares et moins clairs. On peut citer peut-être L. II, 44, *եկին իբրև աւուր միոյ ճանապարհ* «*ἦλθον ἡμέρας ὁδόν*». Avec la préposition *ընդ* «le long de, à travers», cet emploi est au contraire fréquent: L. I, 65, *ընդ ամենայն լեռնակողմն... պատմէին* «*ἐν ὅλῃ τῇ ὀρεινῇ... διελαλεῖτο*»; L. XI, 51, *կորուսելոյ ընդ սեղանն և ընդ տաճարն* «*ἀπολομένου μεταξὺ τοῦ θυσιαστηρίου καὶ τοῦ οἴκου*»; de même, avec valeur figurée, Mt. XIX, 10: *եթէ այդպէս ինչ վնաս իցէ ընդ այր և ընդ կին* «*εἰ οὕτως ἐστὶν ἡ αἰτία τοῦ ἀνθρώπου μετὰ τῆς γυναικός*».

L'accusatif dit de relation est une chose surtout hellénique, et l'arménien n'en a presque pas trace. Le cas du mot *անուն* «nom» dans des tours comme L. I, 5, *քահանայ ոմն անուն Զաքարիա* «*ἱερεύς τις ὀνόματι Ζαχαρίας*» est à part: l'emploi correspondant se retrouve en sanskrit, en iranien et en grec, voir Delbrück, *Vergl. synt.*, I, § 185, et en dernier lieu, Foy, *I. F.*, XII, p. 172 et suiv.; il s'agit ici d'un cas tout particulier et qui ne permet aucune conclusion générale. Les adjectifs employés adverbialement, comme dans L. VII, 43, *ուղիղ դատեցար*, «*ὀρθῶς ἔκρινας*» rentrent au fond dans le cas des accusatifs ordinaires: «tu as jugé (un jugement) droit».

Les exemples suivants d'accusatifs avec *զ* se laissent malaisément ramener à un principe général: Mt. X, 41, *որ ընդունի*

զմարգարէ յանուն մարգարէի «ὁ δεχόμενος προφήτην εἰς ὄνομα προφήτου»; Mt. xi, 2, առաքեաց ի ձեռն աշակերտաց իւրոց «πέμψας διὰ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ»; L. ix, 50, ի ձեր կողմն է «ὑπὲρ ὑμῶν ἐστιν»; L. xi, 17, տուն բաժանեալ յանձն «διαμερισθεῖσα ἐφ' ἑαυτήν»; L. i, 42, ի ձայն բարձր աղաղակեաց «ἀνεφώνησεν κραυγῇ μεγάλῃ»; Moïse Khor., ii, 13, ասէ յիւր լեզու «il dit en sa langue»; cf. le type gr. εἰς δύναμιν, εἰς καλόν, etc., et lat. *mirum in modum.*

L'innovation la plus remarquable de l'arménien pour l'accusatif est l'emploi de la préposition զ devant tout accusatif déterminé qui n'est pas déjà précédé d'une autre préposition, c'est-à-dire devant les pronoms, les noms propres, les substantifs accompagnés de l'article, d'un démonstratif ou d'un possessif, ou ayant simplement une valeur déterminée sans que cette détermination soit marquée par aucun signe; ainsi L. i, 34, զայր ոչ գիտեմ «ἄνδρα οὐ γινώσκω», la préposition զ est employée, et le sens est, pour le traducteur, «je ne connais pas le mâle»; on voit que զ apparaît là même où le grec n'a pas d'article; L. ii, 37, պաշտէր զցայգ և զցերեկ «λατρεύουσα νύκτα καὶ ἡμέραν» (on voit que l'accusatif exprimant le durée admet également l'emploi de զ). Cet emploi de la préposition զ, dont l'origine est assez obscure (cf. ces *Mémoires*, IX, 53), a pour effet de caractériser l'accusatif, dont la forme se confond au singulier avec celle du nominatif dans tous les noms autres que les pronoms personnels. Mais il est certain qu'il ne s'agit pas ici d'un préfixe զ distinct de la préposition, et la valeur de détermination est chose secondaire; après քան ou իբրև indiquant comparaison, զ suivi de l'accusatif est régulièrement employé là même où il n'y a pas la moindre détermination de sens, ainsi L. ix, 23, ոչ գոյ մեր աւելի քան զհինգ նկանակ և զերկու ձկունս «οὐκ εἰσὶν ἡμῖν πλεῖον ἢ ἄρτοι πέντε καὶ ἰχθύες δύο»; L. x, 3, առաքեմ զձեզ իբրև զգառինս ի մէջ գայլոց «ἀποστέλλω ὑμᾶς ὡς ἄρνας (des agneaux) ἐν μέσῳ λύκων».

L'arménien moderne a conservé tous les anciens usages de l'accusatif; et, comme les prépositions ont disparu, il se trouve que l'accusatif sans préposition indique le terme du mouvement, ainsi տունը դառնալ «retourner à la maison»; la langue est ainsi revenue à l'usage indo-européen.

APPOSITION.

L'apposition joue en arménien un rôle relativement grand, et les exemples suivants méritent quelque attention :

Mt. x, 42, որ արբուսցէ միում ի փոքրկանցս յայսցանէ բաժակ մի ջուր ցուրտ «ὃς ἂν ποτίσῃ ἕνα τῶν μικρῶν τούτων ποτήριον

ψυχροῦ»; aujourd'hui encore ce tour est régulier : arm. occid. գաւաթ մը ջուր «un verre d'eau».

L. VII, 44, դարձեալ ի կին կողմն «*στραφεὶς πρὸς τὴν γυναῖκα*», littéralement en arménien «s'étant tourné vers la femme, du côté»; la préposition ի porte à la fois sur կին et sur կողմն.

L'Évangile ne présente ce type qu'au nominatif-accusatif, mais dans l'Ancien Testament, on lit à l'instrumental :

Sagesse, I, 1, միամտութեամբ սրտիւ «*ἐν ἁπλότητι καρδίας*»;
et souvent à l'ablatif, avec ou sans répétition de la préposition ի :

Genèse, VI, 7, յերեսաց երկրէ «*ἀπὸ προσώπου πάσης τῆς γῆς*»;

Ps. XX, 11, յորդւոց ի մարդկանէ «*ἀπὸ υἱῶν ἀνθρώπων*»;

ou chez les auteurs :

Eznik, II, 3, ի մարդկանէ հնարողութենէ «de l'art des hommes».

Élisée (édit. Venise, 1838), p. 48, 6 : յամենայն կողմանց յաշխարհէն հայոց «de tous les côtés du pays des Arméniens».

Même dans les textes où il apparaît, cet usage n'exclut pas l'emploi du génitif, par exemple Ex. XXVI, 26, ի կողմանէ խորանին «du côté de la tombe».

REMARQUES SUR LE PRONOM RELATIF.

Lorsqu'un relatif comme որ signifie «celui qui, ce qui» (c'est-à-dire lorsque l'antécédent n'est pas exprimé), il appartient en réalité aux deux propositions qu'il rejoint, ainsi Mt. x, 40, որ ընդունի զձեզ՝ զիս ընդունի «qui vous reçoit me reçoit»; là où, comme dans cet exemple, le cas est le même dans les deux propositions, il n'y a aucune difficulté; mais il arrive aussi que le cas soit différent; alors, si le cas demandé par la proposition relative est le nominatif ou l'accusatif, et le cas demandé par la principale un cas oblique quelconque, le relatif est mis à ce dernier cas; ainsi :

L. I, 79, երեւել որոց ի խաւարի ... նստեին «*ἐπιφᾶναι τοῖς ἐν σκότει ... καθημένοις*» (datif au lieu du nominatif);

L. IX, 36, ոչ ումեք պատմեցին ... և ոչ ինչ յորոց տեսին «*οὐδενὶ ἀπήγγειλαν ... οὐδὲν ὧν ἑώρακαν*» (ablatif au lieu de l'accusatif); cf. got. *ni gataihun ... ni waiht þizei gasehwun*;

L. XXIII, 41, արժանի որոց գործեցաք առնումք զհատուցումն «*ἄξια ὧν ἐπράξαμεν ἀπολαμβάνομεν*» (génitif-datif au lieu de l'accusatif).

Rom. I, 6, ամենեցուն որոց էք ի Հռովմ «*πᾶσιν τοῖς οὖσιν ἐν Ῥώμῃ*»; on traduira «à vous tous ceux qui êtes à Rome» (datif au lieu du nominatif).

On trouve aussi l'accusatif au lieu du nominatif :

L. XXIV, 33, *գտին ժողովեալ զմետասանսն եւ զորս ընդ նոսայն էին* « *εὗρον ἠθροισμένους τοὺς ἕνδεκα καὶ τοὺς σὺν αὐτοῖς* ».

On sait que pareil tour est usuel en grec, et le texte grec de deux des exemples cités ici en fournit de bons spécimens ; le grec est même allé plus loin dans cette voie, car il substitue souvent à un accusatif le cas de l'antécédent exprimé, par exemple, pour citer un exemple dialectal, dans une inscription de Mitylène (Hoffmann, *Griech. dialekte*, II, n° 85 [p. 62 et suiv.], l. 18, *τᾶς εὐνοίας ἂς ἔχοισι*, et l. 32, *ἐπὶ τᾶι εὐνοίαι ἆι ἔχει*.

Le germanique présente exactement le même tour que l'arménien avec les mêmes limites, v. Delbrück, *Vergl. synt.*, III, § 175 et suiv. Et le fait arménien montre clairement que la raison invoquée par M. Delbrück pour justifier cette construction n'est pas valable. En effet M. Delbrück attribue la construction gotique II Tim. III, 14, *wisais in þaimei galaisides þuk* « *μένε ἐν οἷς ἔμαθες* » au lieu de *in þaim þoei* à un désir d'éviter la répétition du même thème *þa-* ; or, en arménien ou en grec, le thème du relatif est tout autre que ceux des démonstratifs, et pourtant on rencontre exactement la même construction ; la tendance à éviter la répétition d'un même thème n'est donc pas la cause essentielle. — En réalité, il n'y a rien à justifier ici ; ce tour peut surprendre le logicien ou le grammairien puriste qui cherche des propositions complètes, mais, au point de vue psychologique, il n'est qu'une extension naturelle de l'emploi du relatif signifiant « celui qui » et appartenant par là même à deux propositions ; là où le cas à exprimer n'est pas le même dans les deux, on exprime seulement celui des deux cas qui, étant le plus important pour le sens et se laissant le moins aisément suppléer, attire l'attention du sujet parlant. Dans une phrase comme : *il le dit à qui veut l'entendre*, où *à qui* équivaut à arm. *որում*, gr. *ᾧ*, got. *þammei*, il ne manque rien qu'un sujet formel, et, quant à l'origine, on conçoit bien qu'un sujet parlant qui dit : *il sait qui parle*, *il sait qui il admire*, soit aussi conduit à dire : *il sait à qui il parle*, *il sait chez qui il va*, etc. Ce développement est naturel et s'est produit indépendamment en grec, en germanique et en arménien ; car à en juger par les faits homériques, védiques et avestiques, l'usage indo-européen était tout différent (v. Delbrück, *Vergl. synt.*, III, § 136 ; Brugmann, *Griech. gramm.*³, § 638).

CONCLUSION.

De ce qui précède, il résulte que l'arménien n'a pas seulement conservé presque tous les cas indo-européens, mais qu'il

leur a aussi maintenu une valeur à peu près exactement pareille à celle qu'ils ont en indo-iranien, en grec, en slave, etc. Et si, comme dans les autres dialectes, les cas ont été déterminés par des prépositions à un certain moment du développement de la langue, représenté par l'arménien classique, du moins, contrairement à ce qu'on observe le plus souvent ailleurs, ce sont les prépositions qui, après avoir joué un grand rôle, ont finalement disparu dans la langue moderne, tandis que les cas ont encore leur pleine valeur : de toutes les langues indo-européennes vivantes, l'arménien est de beaucoup celle où l'emploi des cas se laisse le mieux observer, et, à cet égard, le lituanien même ne saurait lui être égalé.

A. Meillet.

ÉTYMOLOGIES ARMÉNIENNES[1].

I. En signalant les diverses étymologies de la préposition *ənd* qui ont été proposées, M. Hübschmann, *Arm. gramm.*, I, 447, fait observer que les rapprochements, satisfaisants pour le sens, avec gr. *ἀντί*, skr. *ádhi* et *adháḥ*, got. *and*, etc., font des difficultés au point de vue phonétique. Comme on l'a noté ci-dessus, p. 411, le rapprochement du gr. *ἀντί* et de l'arm. *ənd*, avec le génitif, au sens de « à la place de » est très frappant; car le génitif ne se construit en principe avec aucune préposition, et la préposition gr. *ἀντι* n'est suivie du génitif que parce qu'elle est le locatif, devenu adverbe et préposition à date relativement récente, d'un substantif dont on a d'autres formes, notamment en grec l'accusatif *ἄντα* (v. Thurneysen, *Arch. f. lat. lexicogr.*, XIII, 28). Dans ses autres emplois, *ənd* est plutôt à rapprocher de skr. *ádhi* « sur » et de skr. *adháḥ* « sous », etc.; les sens sont trop variés pour qu'une origine unique de *ənd* soit probable. Mais partout la difficulté phonétique est la même: on attend **and* et non *ənd*; la solution est aussi partout la même; dans les mots inaccentués, qui jouent dans la phrase un rôle accessoire, auxiliaire, et qui, par suite, sont dans la prononciation joints à un mot précédent ou suivant, il se produit des altérations et des réductions dont les mots accentués, qui occupent les places essentielles de la phrase, ne présentent pas l'équivalent. Ainsi quoique la voyelle *o* ne tombe jamais d'une manière générale dans les mots principaux de la phrase, la forme inaccentuée de la négation arm. *oč̣* est *č̣* : *ənd* est à **and* ce que *č̣* est à *oč̣*; la seule différence est que l'ancien **and* n'est pas conservé, parce qu'il n'était jamais accentué et indépendant de tout autre mot.

Le rapprochement, très séduisant pour le sens, de arm. *ç* « vers » et de skr. *áccha*, suppose une réduction non moins forte : comme skr. *áccha*, arm. *ç* ne se construit qu'avec l'accusatif et ne sert jamais de préverbe; et en effet skr. *áccha* est sans doute formé comme gr. *ἔστε*, lat. *usque*, v. sl. *ješte*, d'une sorte d'adverbe ou de préposition **ets*, **ats*, et d'une particule **kʷe*, jouant un rôle analogue à celui de lit. *gi* dans *nū-g(i)*, etc.

La seule des prépositions proprement dites de l'arménien qui ait conservé une voyelle devant consonne est *aṙ* « près de, à »

[1] Voir ces *Mémoires*, X, 274, et XI, 390.

(inséparable de *aṙaǰ* « devant »), cf. skr. *puráḥ*, *purá*, gr. *παρὰ*, got. *faur*, irl. *ar*; mais ici la conservation était inévitable puisque l'arménien n'admet pas *r* ou *ṙ* à l'initiale, et que, si *a* était tombé, une voyelle prothétique en aurait dû prendre la place.

II. Arm. *andundkh*, génit. *andndoç* « ἄϐυσσος » a l'aspect d'un composé de *an-* et d'un thème non attesté **dundo-* « fond », comme on peut l'inférer de la comparaison avec gr. *ἄ-βυσσος*, v. sl. *bez-dŭna*, all. *ab-grund*, etc. Les deux rapprochements indo-européens auxquels on peut songer pour expliquer **dundo-* sont tous les deux défectueux, celui avec lat. *fundus*, irl. *bonn* (et skr. *budhnáḥ*, gr. *πυθμήν*, ags. *botm*) explique *-undo-*, mais non le *d* initial; celui avec v. sl. *dŭno* « fond », lit. *dùgnas* (de **dùbnas*, cf. lit. *dubùs*, got. *diups*, gall. *dwfn* « profond ») explique le *du-* initial, mais non la fin du thème. Il y a donc eu sans doute contamination de **bhundho-* « fond » et de **dhubno-* « profond »; au point de vue du sens au moins, il est possible que le v. sl. *dŭno* ait aussi subi l'influence de **bhudhno-* « fond » (skr. *budhnáḥ* « fond, sol », zd *bunō*). — Si l'on admet cette explication, on doit tenir *bun* « fond » pour un emprunt à l'iranien (v. Hübschmann, *Arm. gramm.*, I, 123 et 430), car il en résulte que l'arménien a eu une forme correspondant à celle de lat. *fundus* et non une forme correspondant à celle de skr. *budhnáḥ*.

III. M. Hübschmann, *Arm. gramm.*, I, 468, met en doute le rapprochement de arm. *hawt* (génit. plur. *hawtiç* « troupeau ») et de gr. *πῶυ* parce que la finale *-ti-* de *hawt* reste inexpliquée; mais *hawt* est à *πῶυ* ce que lat. *pecud-* est à *pecu-*; l'*i* de arm. *-ti-* peut s'expliquer de plusieurs manières; il peut y avoir eu passage d'un ancien thème consonantique aux thèmes en *-i-* comme dans *otkh* « pieds », génit. plur. *otiç*, cf. gr. *πόδες*; il est possible aussi qu'il s'agisse d'un ancien dérivé en **-yē-*. — Le suffixe secondaire *-d-* qu'on rencontre dans ce mot est le même que celui de gr. *δέκα-δ-*, *αὐλί-δ-*, etc. La coïncidence de arm. *haw-t* et de lat. *pecu-d-* est caractéristique, car *-d-* est rare après les thèmes en *-u-*.

IV. Le second terme du composé *geta-moyn* « enfoncé dans le fleuve, noyé dans le fleuve », ne se trouve pas isolément en arménien, et ce composé lui-même est évidemment un vieux mot, de bonne heure en voie de disparition, car le dictionnaire de Venise n'en cite que deux exemples, l'un chez Élisée, p. 64, l. 4, de l'édition de Venise 1838, l'autre dans la traduction de Saint Jean Chrysostome, tous deux par conséquent dans des textes de la date la plus ancienne. On est tenté de rapprocher *-moyn* « plongé dans » de v. sl. *myti* « laver », lette *maut* « plonger,

nager», lit. *máudyti* «baigner», v. pruss. *aumūsnan* «abwaschung» (Ench.), et skr. *mū́tram* «urine», gr. *μύδος* «humidité», etc.

V. Le «pouce» se distingue de tous les autres doigts par sa force et sa grosseur d'une manière assez remarquable pour devoir son nom à cette particularité; v. h. a. *dūmo*, ags. *þúma*, v. isl. *þumall* en fournissent un exemple bien connu. De même arm. *boyth* «pouce» (génitif plur. *buthuç*) présente la même racine que skr. *bhū́riḥ* «abondant, fort», compar. *bhávīyān*, v. h. a. *buro-(lang)* «très (long)», etc. Le vocalisme radical du mot arménien était sans doute *o*, comme dans gr. *φόρτος*, *βροντή*, v. sl. *pato* «entrave», *cěsta* «place»; lit. *twártas* «clôture», *βlaĩtas* «pente», *sosta* «trône»; etc.; on partirait de **bhow(ə)-tā-*.

Un autre mot arménien de même famille, qui rappelle de près le sens de skr. *bhū́riḥ* «abondant, nombreux», est *boyl* (génit. plur. *buliç*) «troupe, foule»; la forme est tout à fait comparable à celle de got. *uf-bauljan* «gonfler».

VI. Le rapprochement de *erko-tasan* «douze» et de gr. *δύο*, proposé par M. Bugge, *I. F.*, I, 457, et reproduit dans ces *Mémoires*, XII, 227, est appuyé encore par le fait que le sanskrit a un dérivé *dva-ká-* «qui va par paire», où *dva-* ne peut reposer que sur un i.-e. **d(u)wo-*. M. Solmsen rapproche aussi de ce dérivé sanskrit un mot germanique dialectal *P. B. S. B.*, XXVII, 354 et suiv.

A. Meillet.

ÉTUDES

D'ÉTYMOLOGIE BRETONNE.

(SUITE.)

XXII. *ADIEU, ADIU, ADEO, ADIE, ADA; DEVY, DIVI; ED, YT; SELAOUIT, SELAOUET; KLEFOT, KLEFET; PENEVIT, PANEVERT; GASTO; JAO; OLIFRES; LORENTI; DENEDEAC'H; LAERETUS; BISKOULUS; DIANVI; DIBEDOUP, DIBEDON; DIGABIN.*

1. Le français *adieu* se montre en moyen-breton comme interjection dans la *Vie de sainte Nonne;* le *Mirouer de la Mort* a, f° 3, l'expression *ez lauaro à dieu*, il dira adieu.

Adieu compte pour deux syllabes, N 139, 728, 1077, et pour trois au vers 1075 : adi-eu m*a m-am* estl*am*et...

Une autre variante paraît indiquée par le v. 1077 : adieu dichuy..., qui aura une seconde rime intérieure si l'on prononce ad*iù*[1] d*ihu*y.

La forme *adiu* se lit, du reste, v. 1074, en même temps qu'une autre, *adeo :* Adeo adiu ma mab Devy... Mais il se trouve que sa présence inattendue est plutôt gênante. Il est impossible de scander

Ad*eo* adiu ma mab D*ev*y,

car une rime intérieure, à la 2° syll., n'est pas suffisante, cf. *Revue celtique*, XIII, 228-241. Une correction s'impose, du moins pour la prononciation. Faut-il entendre *Adiu adeo*, ou *Adeo adeo?*

Une troisième solution, qui me paraît préférable, consiste à lire :

Adeo adi*u* ma mab D*iv*y.

Ce nom, que les indications scéniques en latin écrivent *Dauidagius*, n'a dans le texte breton que les formes *Davy* et (bien plus souvent) *Devy*, toutes deux confirmées par la rime :

Aet omp ab*aff* allas D*av*y (v. 1740);
Ha da comps en br*eff* oz D*ev*y (v. 1730).

[1] J'écris *ù* pour *u* consonne; c'est la notation la plus pratique d'un son qu'il est essentiel de distinguer en dialecte de Vannes; par exemple dans *marù* mort, en une syllabe, ailleurs *marw, marv, mar* (1 syll.) et *maro* (2 syll.), jamais **maru*.

Mais le manuscrit plus récent que Luzel avait bien voulu me communiquer porte constamment *Diui* ou *Diuy*. Cf. cornouaillais *Sant-Divi* « Saint-Divy », *Barzaz Breiz* 446, et les autres noms de lieu Lotivy, Brandivy (voir Loth, *Chrestomathie bretonne*, 201). En breton moderne, le P. Grégoire de Rostrenen traduit « David, nom d'homme » : *David*, *Devy*, *Deoüy*; mais Le Gonidec a *Dévi*, *Divi*, et G. Moal (*Supplément... au Dictionnaire... français-breton du Colonel A. Troude*, Landerneau, 1890, p. 13) : *David*, *Devi*, *Divi*, *Deoui*. L'existence de *Divi* en bret. moy. n'aurait d'ailleurs rien de surprenant : cf. *query* et *quiri* « tu aimeras », *meruy* et *mirvy* « tu mourras », *elly* et *hilly* « tu pourras », etc.

2. La répétition d'un même mot sous deux formes divergentes, *adeo adiu* n'est pas non plus chose inconnue par ailleurs. Cf. N 1908 :

Dal*et ed yt* e queffr*id*y...

où *ed* est l'équivalent de *yt* « allez »; vannetais *guerso zou* « il y a longtemps », *én ingorto* « en attendant » *beta bedig er gospereu* « jusqu'aux vêpres », etc., *Glossaire moy.-bret.*, 2ᵉ éd., 301, 302.

Il y a deux exemples du procédé dans cette formule initiale de conteur, usitée en Léon :

Selaouit holl ha selaouet
Hag e klefot hag e klefet

« Écoutez tous et écoutez, et vous entendrez et vous entendrez ».

Nous trouvons ici la recherche d'un effet comique, ce qui n'a pas lieu dans les cas précédents. De même, dans le proverbe cornouaillais cité *Krenn-lavariou war ar miziou*, Saint-Brieuc, 1900, p. 25 :

Penevit ha panevert,
E oa dimet Jilbert

lequel « se dit à ceux qui insistent longuement sur les causes qui ont fait échouer une affaire quelconque ». Littéralement : « n'était et n'était (sans ceci et sans cela), Gilbert était marié ». Les deux formes ne sont pas tout à fait les mêmes. La locution *pa ne ve* « si (ce) n'était » (cf. van. *kenevé* id., *kenevé oñ* « sans moi », etc.) a été influencée, d'un côté par *nemet*, *nemert* « sinon », d'où *pe-namet*, *panevert*, de l'autre par *evit* « pour », d'où *penevit*, quasi **pa ne ve 'vit* = « si ce n'était pour ». Mais on n'a plus conscience de ces compositions, et on peut ajouter le mot *e* « il est, c'est », à des expressions appartenant à l'une ou à l'autre série. Voir *Rev. celt.*, XI, 476; *Gloss.*, 458; cf. *ar c'horf na zerviche deza da netra he lagat... penevide an ene* « l'œil du corps ne lui servirait à rien, n'était son âme » *Feiz ha Breiz*, du 25 sept. 1880, p. 319, etc.

3. Parfois même on ne se contente pas des variantes que la langue fournit pourtant assez libéralement, et on en invente de nouvelles, par plaisanterie.

Ainsi l'on dit en petit Tréguier *gisti ha gasto* «des gens débauchés, de la clique», en donnant à *gisti* «femmes de mauvaise vie» un synonyme *gasto* qui n'a d'emploi que dans cette locution; il est vrai qu'il est appuyé par le verbe *gastaoui* et son dérivé *gastaouër*, van. *gastaour* «putassier» Gr.

Une autre expression du haut Tréguier, *jeu ha jao* «du bruit, du tumulte», doit contenir, avec le franç. *jeu*, une déformation arbitraire du même mot (sous l'influence de *jabadao* «gavotte», mot surtout cornouaillais?) — Cf. *Mélusine*, IV, 496.

4. Voici deux exemples d'un fait semblable dans une publication semi-populaire, les *Rimou ha goulennou evit an eureujou*, Morlaix, chez Ledan, p. 42 :

> A bep tu dre he daou gostez,
> N'en deus nemet olives hac olifres,
> Dindan an treid evit pave,
> N'en deus nemet lorenti ha lore.

«De tout côté, des deux parties (de la salle) il n'y a que des olives et des olives; sous les pieds, en guise de pavé, il n'y a que lauriers et lauriers». *Olifres* est une variante de *olives* imaginée pour la circonstance, de même que *lorenti* un dérivé fantaisiste de *lore*.

Les formules magiques contre les maladies procèdent assez souvent de la même façon : *denedeo*, *denedeac'h* (de *denedeo* «dartre maligne»); *laerez laeretus*, *biskoul biskoulus* (de *laerez* «voleuse», *biskoul* «panaris», mot féminin); *anvi*, *dianvi* (de *anvi* «envie, tache sur le corps»), *Rev. celt.*, VI, 69, 71, 75. Cf. cette formule berrichonne contre la *forçure* «effort de muscles, tour de reins»): *Forçure, reforçure, je te force et reforce!* (Laisnel de la Salle, *Le Berry, Croyances et légendes*, Paris, Maisonneuve, 1900, p. 375).

Cela peut être regardé comme l'extension, à des mots réels et de sens précis, d'une liberté toute naturelle pour les termes arbitraires et vagues, qui abondent dans les formulettes enfantines, comme *dibedoup!* et *dibedon!* avec rimes assorties, *Revue celt.*, V, 157, pour représenter le bruit d'un cheval qui galope, ou la secousse ressentie par son cavalier.

5. Il peut même arriver qu'en pareil cas le mot estropié pour la rime ne soit pas précédé de sa forme ordinaire, mais accompagné d'un contexte qui aide à le comprendre : *dishouarn ha digabin* «(poulain) sans fer et sans bride», *Rev. celt.*, V, 159, au lieu de *digabestr*.

V. Hugo s'est amusé un jour à prendre la même licence dans le distique fameux :

Il aurait volontiers écrit sur son chapum :
C'est moi qui suis Guillot, berger de cet album[1].

6. Le mot *à dieu* (2 syll.) M3 rime à *ezneu* «il connaît», *beu* «vivant», et *teu* «il se tait», ce qui peut faire supposer une prononciation *adiev.*

7. Le *Doctrinal* de 1628 porte *adiu*, p. 140; *Adiu* «(un) adieu», 172. Le dictionnaire français-vannetais de l'A. donne *adihuë, adïu;* celui de Châlons (ms.) : «adieu», *a deu*, *a diu;* «un adieu», *adieu.*

En Léon, le P. Grégoire donne *adeo;* on trouve *adie* (en 1860, voir *Gloss.* 18, cf. 5, n° 2); *adieu* (*Rev. celt.*, XXIII, 233).

8. Grég. ajoute que les petits enfants disent *ada*. Le Gonidec n'a que cette forme enfantine, avec l'expression *déomb ada* «allons nous promener». Troude ne donne aussi que *ada*. Ce mot est très connu en Tréguier.

Il se retrouve, également comme terme enfantin, dans le Pas-de-Calais : *ădā* «adieu, au revoir», Edmont, *Lexique saint-polois.* On sait que le langage des bébés affectionne le retour des mêmes sons; de là l'assimilation vocalique des deux syllabes.

Avait-elle déjà lieu en moyen-breton? On ne peut pas le prouver : nous ne savons même rien sur le langage des petits Bretons de cette époque[2].

XXIII. *ALOUBI, HALOUPET, ARLOUPET; BERLOBI, BARLOBI, LORBRDEIN, LORBEIN.*

1. Grégoire donne *aloubi*, «usurper, s'emparer injustement du bien d'autrui», avec exemple de ce verbe actif; *aloubèr*, pl. *-éryen* «usurpateur»; f. *-berès*, pl. *-bereseü; aloubérez* «usurpation». Le Dict. bret.-franç. de Le Gonidec (1821) porte *aloubi*, v. n. «empiéter, usurper, s'emparer, par violence ou par ruse, d'un bien qui appartient à un autre», avec un exemple de *aloubi war* «empiéter sur», et un autre où le verbe est au passif; *alouber* «celui qui empiète, usurpateur», *aloubérez* m. «empiétement, usurpation». Dans le Dict. franç.-bret. (1847), l'auteur ajoute

[1] Richard Lesclide, *Propos de table de Victor Hugo*, 4e éd., p. 294.

[2] L'histoire du franç. «adieu» dans le domaine germanique ne manque pas d'intérêt. Selon M. F. Kluge, *Etym. Wœrterb. der deutschen Sprache*, 5e éd., le moyen haut-allemand en a fait *adé* et *aldé;* on trouve en 1616 *ade* et *adieu ; ade*, regardé par Lessing comme enfantin, a été adopté par la poésie.

pour *aloubi* le sens d'« envahir », et H. de la Villemarqué celui d'« accaparer », *alouber* « accapareur ». Moal traduit « usurpation » : « *aloubi* C. T. subst. m. » *Le Supplément aux Dict. bretons*, Landerneau, 1872, donne *aloubeur* « rapace », p. 99, *alloubeur* 72. *Aloubi* figure dans *Ar feiz hag ar vro*, 1847, p. 389, parmi les mots qui ne sont pas entendus de tous les Bretons; il est glosé par *usurpi*. Mil. *ms*. cite deux vers de Combeau qui contiennent ce verbe au passif. Goulven Morvan a écrit, *Kenteliou hag historiou a skuer vad*, p. 315 : *ho aloubi pe ho c'has d'ar gouelet* « s'en emparer ou les couler » (il s'agit de vaisseaux attaqués par les corsaires).

En petit Tréguier, on dit *aloupet*, *haloupet* « gourmand, glouton »; *bean aloupet war eun dra* « manger une chose gloutonnement ». Le vannetais emploie *arloupein*, v. a. « envahir, s'emparer de »; *arloupet* « acharné, âpre, gourmand ». On lit en cornouaillais *koz arloup* « vieil accapareur », *Bleuniou-Breiz*, Quimperlé, 1862, p. 176 (2ᵉ éd. 1888, p. 148).

2. *Aloubi* était regardé comme celtique par Le Gonidec, qui ne l'a point fait précéder d'un astérisque.

M. d'Arbois de Jubainville l'a expliqué en 1881, *Études grammaticales sur les langues celtiques*, I, 23, comme « composé de la préposition *a*, de, et du vieux français *rober*, comparez *dérober* »; de même M. V. Henry, *Lexique étym*. (1900).

J'ai donné, au nᵒ 23 du *Bulletin de la Soc. de Ling.*, 1883, p. CIV, cf. LXXV, une autre étymologie, par « le vieux français *allouvi* (Godefroy), en certains patois encore *alloubi*, acharné (comme un loup) »; voir aussi l'*Épenthèse des liquides en bret.*, p. 16, et *Revue critique*, 17 sept. 1900, p. 220 (sur la réputation du loup comme mangeur, cf. E. Rolland, *Faune populaire*, I, 115). Je me suis aperçu après coup que le même rapprochement avait été présenté, sous une forme différente, par Honnorat, *Dictionn. provençal-français*, Digne, 1846 : *aloubit*, *alouvit* « affamé, insatiable, avide » y est tiré de *loup*, ou « du bas-breton *aloubir* » (*sic!*) « empiéter, usurper ».

M. du Rusquec, *Dict. franç.-bret.* (3ᵉ fasc., 1884, s. v. *empiétement*), rapporte la décomposition en *a-* et *rober*, et ajoute : « peut aussi venir de *all* « autre », *foupi* « enlever ».

Enfin M. Loth a écrit en 1901, *Rev. celt.*, XXII, 332, 333 : « *Aloubi* est le français *alober*, « se moquer de, duper ». Le breton *aloubi* a, en effet, le sens de « s'emparer par violence *ou ruse* ».

3. Les mots bretons qui tiennent clairement au français *rober* ne montrent, à ma connaissance, ni *l*, ni *ou*, ni *p* : moyen-bret. *rober* « voleur », *dirobaff* « dérober », *dirober* « dérobeur »; moderne *roba*, *diroba*. van. *dirobeiñ* « dérober, voler, faire un larcin »; *roberez*,

dirobèrez, pl. *ou*, van. *dirobereah* «larcin fait par force et par effraction», Gr., etc.

4. Je ne sais si *foupi* existe ou a existé; en tout cas, **allfoupi*, formation très suspecte en elle-même, n'eût pas donné facilement *aloubi*.

5. Je ne puis dire non plus jusqu'à quel point Le Gonidec a eu raison d'introduire la «ruse» (en même temps, d'ailleurs, que la «force») dans la définition antérieure d'*aloubi*. Mais le sens habituel du mot rappelle beaucoup plus le procédé du loup que celui du renard. Cf. poitevin *aloubi*, *aloubri* «affamé, gourmand»; *loubatia* «louveteau»; au fig., «une personne qui ne pense qu'à elle»; *louberie* «avarice», abbé Lalanne; bas-limousin *olŏupi*, v. a., «s'emporter brusquement contre quelqu'un, lui dire des paroles dures, le poursuivre avec des paroles outrageantes», Béronie; provençal *loup*, *louba*, adj. (*loub*, *lóube*) «avide, d'une avarice sordide», Honnorat; «homme rapace, sordidement avare», Mistral. En vieux français, La Curne de Sainte-Palaye, éd. Fabre, 1875-1882, donne : *allouvi* «affamé, acharné». Proprement, «affamé comme un loup; acharné à la proie; acharné au travail», etc.; *s'allouvir* «s'acharner»[1]. Tout ceci se distingue de *alober* par la voyelle, par la faculté d'avoir *p* au lieu de *b*, et par le sens; tous traits convenant également au breton *aloubet*, *aloupet*, etc., qui ne signifie jamais «se moquer de».

6. Godefroy traduit *delober*, *delobber* «maltraiter, insulter». Mais cela doit provenir de La Curne, qui a *delobbé* «maltraité, insulté», avec un exemple :

> Ainsi serai-je (serieme, God.) regardez
> Des medisans et delobez,

où le sens paraît être «insulté, maltraité *en paroles*».

7. J'ai trouvé aussi un texte français où le radical de *alober* a la voyelle *ou*; le voici : «Lorsque Tapalœil... entra dans l'église, il fut abaloubé par la foule qui s'y pressait. Jamais il n'avait vu tant de monde». (Jean des Tourelles, *Tous d'après nature!* Paris, 1898, p. 129). *Abaloubé* est une variante de *abalobé* qui (avec *abafointé*, *baba*, etc.) traduit «étonné», dans le Dictionnaire français-argot de G. Delesalle.

[1] Cf. l'autre composé *enloubi* «fasciné», en gascon, parce que «le loup est considéré comme l'animal possédant au plus haut degré le pouvoir de fasciner» (*Mélusine*, IV, 487).

IMPRIMERIE NATIONALE.

8. Du côté du breton, je ne vois qu'une forme qu'on puisse invoquer en faveur d'*alober*. C'est *heloff*, qui se trouve dans le Dictionnaire de Coëtanlem, écrit sous la Révolution. S'il a été bien observé, et qu'il soit une variante d'*aloubi*, ce qui n'est pas sûr, il est d'accord avec *alober* pour la voyelle *o*, mais non pour la consonne *ff*, qui viendrait mieux du *v* de *alouvir*.

9. Les mots bretons qui se rattachent réellement à la famille d'*alober* ont, au physique comme au moral, un aspect tout différent d'*aloubi*. Ce sont :

Van. *berlobi*, *barlobi* «délire, rêverie», mal expliqué, *Mém. Soc. Ling.*, XI, 95; cf. blaisois *aberlobir*, v. a. «causer dans le cerveau un ébranlement qui en trouble les fonctions, étourdir» : «Je l'ai aberlobi d'un coup de poing», «ce tambour m'aberlobit»; *aberlobi*, s. m., «qui agit sans réflexion, tête éventée» (A. Thibault); vendômois *éberlober* «ébaubir, ahurir, ébahir» (P. Martellière, avec une citation de *abarlobé*); voir *Épenthèse*, 18, 19; cf. aussi *débèlòbé* «distraire», *débèlòbmā* «distraction» en haut-breton d'Ille-et-Vilaine (Dottin et Langouët, *Glossaire du parler de Pléchâtel*, 1901); et van. *loberdein* «enjôler», *loberdour* «enjôleur»; *lorbein* «corrompre, suborner, séduire»; *lorbour* «séducteur», etc., *Épenth.*, 36.

Le vieux franç. *alober* «duper» vit toujours dans le Bas-Maine. On n'en a pas cité de variante se rapprochant davantage d'*aloubi*.

L'étymologie de celui-ci par le franç. *alloubi* me semble donc encore solide.

XXIV. *LOMBER, LOUMBER, LOUBER.*

Aloubi n'est pas, en breton, le seul dérivé roman de *lupus*. En laissant de côté la question de *louff* (*Gloss.*, 375), il faut ajouter *lomber, loumber, louber* «lucarne», Pel., etc., gall. *llwfer*. voir *Notes d'étym. bret.*, 28.

J'avais comparé d'abord le bret. *lufr* «éclat», *Gloss.*, 373, 379; mais il ne concorde pas pour la voyelle.

Le *Lexique* compare le v. franç. *lombre* «nombril»; outre la difficulté du sens, cette étymologie suppose que l'*m* est tombé dans *louber* et *llwfer*, ce qui n'est guère admissible.

La ressemblance de l'espagnol *lumbrera* «lucarne» est purement spécieuse, pour le même motif, et parce que ce mot (= *lumière*) exigerait un emprunt plus ou moins direct à l'espagnol même.

Reste le vieux français *loubier*, que Godefroy n'a pu traduire. Le passage qu'il cite suggère le sens de «lucarne». Or le mot existe encore à Poitiers avec la même signification. Godefroy a, du reste, noté *lorier, lover*, m. «lucarne», qui en sont des variantes.

Cf. encore : gascon *loubeu* «lucarne», Honnorat; *loubèu*, *loubèt* «petite lucarne», Mistr.; languedocien *loup* «lucarne», Honn.; *loup*, *loub*, gascon *lout*, «loup; lucarne d'un toit»; langued. *loubo*, *louvo*, *louo* «louve; lucarne»; rouergat *loubet*, *louet* «petit loup; fuie, lucarne», Mistr.; *gorjo-de-loup* f., «lucarne d'un toit» (sans indication de dialecte), Mistr.

XXV. LOUP.

On lit en cornouaillais *ounner loup* «génisse galeuse», *Bleun. Br.*, 176; de là l'article de Troude, qui ne devait pas connaître le mot autrement. En Goello, *loup* veut dire «humide, moite»: l'expression est connue aussi en petit Tréguier, mais y passe pour peu élégante.

Je soupçonne qu'elle est parente du lyonnais et dauphinois *loupa* f., «argile, terre grasse, terre adhérente»; par extension, «toute matière coagulée». N. du Puitspelu attribue à ce mot une origine celtique : cornique *loob* «vase, limon visqueux».

Le breton peut bien venir de quelque forme romane : cf. wallon *loupein* «caché, concentré, dissimulé, lourd, pesant» (Remacle, 2e éd.), etc.

XXVI. LISEN, LISA, LIZADER, LIZENNA, DILIZA.

1. Pel. donne : «*Lis* Sing. *Lisen*, selon M. Roussel, est l'humeur grasse, qui est sur le poisson, sur la chair et autres choses qui commencent à se corrompre. On le dit aussi en Léon et en Cornwaille. *Lisa*, se corrompre par humidité»; et au mot *lizen* «plie»: «*Lizen* peut aussi être le sing. de *Lis*, *Lisen*, qui sonne *Lizen*, humidité grasse, mais d'autres poissons ont cette humidité».

Roussel *ms.* porte : «*Lis*, *Lisen*, humeur grasse, qui est sur le poisson, sur la chair et autres choses qui commencent a se corrompre. *Lisa* se corrompre par humidité»; «*Lisen*, vapeur qui rend l'orizon grasse» (*sic*), et «*Lisen*, vapeur, exhalaison qui sort au tems de chaleur, de la terre».

Le Gon. a : *lizen*, f. «humeur grasse qui se voit sur le poisson, sur la chair, lorsqu'ils commencent à se corrompre»; *liza*, v. n. «se corrompre par l'humidité, se couvrir d'une humeur grasse, en parlant du poisson et de la chair qui se corrompent».

Troude fait prononcer le verbe *lisa* et *liza;* il donne : *lis*, mieux *lisen*, f. «humeur grasse..... sur la viande et sur le poisson...»; *lisen*, f. «vapeur ou brouillard qui rend le sol gras et glissant».

M. F. Vallée m'a appris qu'en Haute-Cornouaille *lizader* (pour

lizadur) désigne «les viscosités qui se déposent sur les pierres dans les rivières ou eaux stagnantes»; d'où *diliza* «enlever ce dépôt», comme le font les laveuses, en frottant la pierre visqueuse avec du sable. En bas-Léon on dit *lizenn* «temps brumeux»; *lizenna* «être couvert, humide», en parl. du temps.

2. Pel. et Le Gon. comparent ces mots à *leiz* «humide». Je les ai rattachés à *lizen* «plie», *Gloss.*, 361.

Mais ils sont inséparables du béarnais *lisè*, m. «sorte de substance blanchâtre sur les viandes éventées, écume blanche sur le vin qui commence à tourner»; cf. dans l'Aveyron, *lio*, f. «espèce d'écume blanche qui se remarque sur le vin qui est sur le point de tourner». M. Horning, qui cite ces mots romans, *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXV, 504, les rattache à la même origine celtique que le franç. *lie*, *lise*, *enliser* (cf. *Gloss.*, 360, v. *lec'hit*); l'*s* viendrait de *đ* (**ligida*, **ligda*). Cf. *Romania*. XXX, 604.

Les mots bretons *lisen*, *lisa*, doivent être d'origine romane. Cf. encore *lisé* «recouvert de boue, de dépôt d'alluvion» : *un pré lisé*, Jaubert, *Gloss. du Centre de la France*, etc.

XXVII. BOUTA, BOUTOU.

Grég. donne *bouta* «devenir rance, rancir»; *beza boutet* «être rance»; *c'huëz ar boutet*, ou *blas ar boutet*, *a so gad ar c'hicq sallmâ* «ce lard sent le rance»; *boutadur* «rancissure»; de même Le Gon. et Troude, qui font ce dernier mot masculin.

Le *Lexique* regarde *bouta* comme une variante altérée de *pùt* «âcre, sauvage», et ajoute en note : «Peut-être par euphémisme, d'après m[oy.-]br. *boutaff* empr[unt] fr. *bouter*».

La première explication a contre elle la phonétique. La seconde, irréprochable à cet égard, est confirmée, dans sa partie essentielle, par l'existence de *bouter*, au même sens, en français ancien et moderne.

Godefroy donne au participe de *bouter*, «en parlant du vin, qui pousse au gras» : *vin... cras ou bouté*; «en parlant du pain, mal fabriqué» : *pain conrée qui ne soit bouteis*.

En français du Centre, Jaubert explique *bouter* : «fermenter. Se dit non seulement Du vin, comme dans le français actuel, mais aussi de certains fruits, et même de toute substance qui a éprouvé un commencement de décomposition» (Cf. son *Supplément*, p. 25).

L'abbé Lalanne donne en poitevin *bouté* «(vin) troublé» et ajoute : «Dans le Berry *bouté* se dit non seulement du vin, mais encore du bois qui a éprouvé un commencement de décomposition».

Le breton a simplement pris cette acception au français. Je doute que, même en cette dernière langue, elle soit due à un euphémisme; cf. «pousser au gras».

Dans le trécorois *patates boutet* «pommes de terre germées»; cf. *boutou* «les germes», le sens est celui de *bouta* «germer, faire bouture, pousser comme une plante».

XXVIII. *BOBEIN.*

Un radical *lob-* se trouve en Bas-Maine dans *lober*, *lobasser* «laisser aller la tête en sommeillant», Dottin; le même auteur signale, d'autre part, *jober* «s'assoupir en remuant la tête».

Une troisième variante peut être le vieux franç. *hober* «remuer», qu'on tire du germain (Kœrting, n° 4610).

Il est difficile de séparer, des deux premiers mots surtout, le van. *bobein* «chopper», «sommeiller», Châl. *ms.* (cf. Grég.: «chopper de la tête, sommeiller legèrement»).

Il y a d'autres exemples d'assimilations semblables : van. *bibonig* et *libonig* «émouleur», etc., *Gloss.*, 472. Dans *bobein*, le fait a pu être amené par la tendance à une sorte d'onomatopée; cf. franç. *dodiner*, etc.

XXIX. *BEUVIÑ, NEÛER, BALEEK.*

1. J'ai indiqué, *Notes d'étym. bret.*, 90, 91, la possibilité d'une influence analogique du mot *neuñvi*, *neuï* «nager», sur *beuzi*, *beuï* «se noyer», d'où viendraient le tréc. *beuviñ*, et la formation de *beûer* dans le proverbe :

Eun neûer kaer,
Eur beûer kaer;

littéralement «un beau nageur, un beau noyeur».

Voici d'autres exemples de l'association populaire de ces deux racines : *bea 'ntre beui ha neui* (être entre se noyer et nager), «rester de condition médiocre», à Pleubian; tréc. *entre beun ha neun* (entre nage et noyade), «entre deux eaux»; *red eo neun pe beui* (il faut nager ou se noyer), «la situation est critique, il faut s'en tirer ou périr».

N'y aurait-il pas aussi, dans la restriction du sens du lat. *necare* à «noyer», quelque influence de *natare*?

2. *Beûer* «celui qui se noie» est un néologisme inspiré par *neûer*, et qui ne s'emploie que dans cette circonstance. Cette

hardie et heureuse concision n'est pas rare dans les proverbes bretons. En voici un de Haute-Cornouaille :

Pask gloek
Est baleek

litt. «Pâques pluvieux, août *promeneux*»; ce qui signifie : «si Pâques est pluvieux, l'août le sera aussi; de là, pour les moissonneurs, bien des allées et venues».

XXX. BRECH, BREIG, BRECHA, BREJA; BRESSA, BRES, BRAS.

1. En Tréguier et Goello, *brech* veut dire «fêlure», *brecha* «fêler; fendre, endommager» : *brechet 'm euz ar poud* «j'ai fêlé la cruche». On prononce aussi *breja* (en Léon, notamment à Pleyben, *brècha* «fêler, fendre un peu»). À Coadout, *brech* a le sens de dispute : *sevel a rez brech entree* «il s'éleva une dispute entre eux».

C'est le moy.-bret. *breig*, que les contextes engagent à traduire «faute, défaut, sujet de reproche»; cf. mon édition du *Mystère de sainte Barbe*, p. 151, 235, 402; *Rev. celt.*, XI, 356.

Ce mot, qui rime en *ej*, *ech*, vient du français *brèche*. Pour des traitements semblables de *ch* final, cf. moy.-bret. *cog* «coche (de flèche)», etc.

2. On dit aussi en Trég. *bresa* «fêler, fendiller»; mais c'est par confusion avec un autre mot, le léonais *bresa* «fouler, piétiner» : cf. *bresa* «froisser, fouler, piétiner», Moal, 277; «fouler, presser, accabler», Mil. *ms.*; en Basse-Cornouaille, à Plougastel «endommager (les récoltes, en les foulant)», etc., voir *Gloss.*, 81; *bres* f. «piétinement» (en Léon), Mil. *ms.*

Cf. aussi léon. *bres* m. «pâte pour faire des crêpes», Mil. *ms.*, van. *bras* m.?

XXXI. C'HOÑTEL, KONTEBIEZENNAOU.

En petit Trég., on dit : *ober c'hoñtel* «faire du bruit, du tapage, gêner par sa turbulence», en parlant d'un enfant; *chomet trañkil, mabeq, ret ket c'hoñtel* «restez tranquille, garçon, ne remuez pas tant»; *te rés 'me' ober c'hoñtel ouzign* «tu ne fais que m'agacer»; *héme zo machin vall a ra c'hoñtel* «c'est un petit coquin qui m'ennuie».

A Plounévez Moedec et Coadout, on dit : *emañ ar bugel oc'h ober c'hoñtel deuz al labourerien* «l'enfant gêne les ouvriers»; *kementse a rei c'hoñtel dioute* «cela leur fera mal»; *ze 'ra c'hoñtel deus ma daoulagad* «cela me fait mal aux yeux»; *an avel a ra c'hoñtel deuz an avalo* «le vent fait tort aux pommes, les endommage».

Ce mot *c'hoñtel* est une simplification de (*a*)*r c'hoñtrel*, litt. «le contraire». Il est remarquable que les deux *r* aient si complètement disparu dans cette locution spéciale, bien que ces faits ne soient point isolés.

Le second est assez fréquent, cf. *Épenthèse* 30; un autre exemple se trouve dans un mot voisin de *koñtrel*, c'est le cornouaillais *koñtebiezennaou* «finasseries, tromperies»; *koñtebiezer* «homme peu droit en affaires, cauteleux», du franç. *contre-biais*.

Pour l'autre, cf. *c'hoari c'hillou* «jouer aux quilles», à côté de *kill* pl. *ou* R[el] *ms.*, pet. tréc. *c'hoari c'hilho* id., *c'hoari c'harto* «jouer aux cartes». Grég. écrit *c'hoari 'r c'hilhou, c'hoari 'r c'hartou;* voir aussi *Épenthèse* 14, 15.

C'hoñtel est ainsi devenu un mot différent de *koñtrel*.

**Ober ar c'hontrol* aurait-il été à l'origine un synonyme du franç. «faire le diable», cf. gall. *cythraul?*

XXXI *bis*. *C'HOUIBUS; KOTATIBUS.*

1. La forme radicale a disparu dans un mot qui doit avoir une histoire semblable : *c'houibus*. Grég. dit que l'argent s'appelle burlesquement «*lousou. c'houïbus*»; Mil. *ms.* porte : «*C'houibus. Lousou c'houibus*, argent». Ce dernier témoignage paraît être indépendant du premier, qu'il faudrait corriger, en conséquence, en *lousou c'houïbus*, pour **lousou ar c'houïbus* «la plante du quibus».

Delesalle attribue au langage familier le franç. *quibus* «argent», qui figure au *Dictionnaire d'argot* de Rigaud; en patois lyonnais «avoir *du quibus*», vieux franç. *des quibus;* voir Éveillé, *Glossaire saintongeais*, etc.

2. Un autre emprunt bizarre au latin est *kotatibus* «pique-nique», mot cornouaillais, selon Troude, et que Mil. *ms.* regarde comme «très douteux». Cf. Haut-Maine, *cotatibi, quotatibi, cotativi*, m. «écot, quote-part», de Montesson (qui cite une explication par *quota tibi*); Bas-Maine, *kotatibi*, Dottin.

XXXII. *DALZOUC'HI; SOUC'HI, SOUC'H; BOUC'H, BOUKIN.*

1. *Dalzouc'hi* m'a été signalé par M. l'abbé Biler comme signifiant «émousser», en Goello. Ce mot appartient à la famille de *souc'ha* «émousser, rendre obtus; s'arrêter (dans un discours), rester court», R[el] *ms.*, voir *Notes d'étym. bret.*, 23; léon. *souc'h* «émoussé, hébété», *hennez a jom da zouc'hi dirag an distera tra* «il reste hébété devant la moindre chose» (*Breuriez Vreiz*).

Peut-être avait-il, à l'origine, une parenté étroite avec le cornique *talsoch*, gl. hebes. Mais on a dû rapporter instinctivement

sa première syllabe à l'adjectif *dall* «aveugle», qui s'applique aussi à un couteau mal aiguisé, qui ne coupe pas.

2. Nous avons là deux exemples de l'application d'une même épithète à des accidents fâcheux s'attaquant à des facultés diverses, comme en grec *τυφλός*, *κωφός*, anglais *dull*, etc. Un autre fait du même genre se trouve dans l'adj. *bouc'h* et son verbe, *bouc'ha*. On dit, en petit Trég., *eur goñtel vouc'h* «un couteau émoussé»; *chomed e bouc'h* «il est resté sans savoir que dire»; ailleurs, en Trég., *bouc'het e bet 'n e brezegen* «il est demeuré court dans son sermon».

On dit encore : *bouc'h oa an ed da droc'hañ er park-ze, rak kals a yeot oa en o mesk* «le blé était difficile à couper dans ce champ, parce qu'il était tout mêlé d'herbes (qui émoussaient la faucille)»; *bouc'h e an hent hirie* «le chemin est lourd, fangeux, peu commode aux voitures, aujourd'hui». Cf. aussi en petit Trég., *beañ bouc'h* «être perdu, pris (proprement en termes de jeu de cartes); dur (en parlant du pain)»; *bouc'heed* «devenu plus rigide (du temps)», *Rev. celt.*, IV, 149.

On ne peut guère séparer ces expressions de *penn-bouc'h* «sournois, homme taciturne, qui semble toujours de mauvaise humeur», litt. «tête de bouc»; cf. *penn-boukin*, id., qui se dit aussi de quelqu'un qui a une grosse tête, et qui vient évidemment du franç. *bouquin*. Voir *Rev. celt.*, XIV, 271; XV, 353.

XXXIII. FENTURI, DIFENTURI.

M. F. Vallée m'a appris qu'en Haute-Cornouaille on dit *fenturi* «abattre, affaiblir», et plus souvent son composé, *difenturi* «désenivrer, dessoûler». Ce doit être un dérivé de **fentur* «faiblesse», du v. franç. *fainture* «feinte, fiction»; *a sa finture* «à sa fantaisie», God.; pour les sens, cf. l'anglais *faint* «faible, abattu».

XXXIV. KABIEZ.

Troude donne, *Nouveau dictionnaire pratique français et breton*, de 1869 : «Sautez au collet de cet homme, *lammit oc'h kabiez ann den-ze*, C[ornouaillais]»; «ils le saisirent au collet, *kregi a rejont enn he gabiez*»; ce qui manque à son *Dictionnaire français et celto-breton* de 1842. Son *Nouveau Dictionnaire pratique breton-français* (1876) porte : «*Kabiez*. Ce mot, dont la signification m'est inconnue, s'emploie dans la phrase suivante : *Kregi e kabiez eun den*, prendre une personne au collet.» Sur quoi Milin a noté : (*kabiez*) «s. f. pl. *ou*, collet. *Lammit gant kabies Fanch*, sautez au collet de François».

Je ne sais si l'auteur de cette remarque avait une raison positive d'attribuer le genre féminin à *kabiez*, ce qui ferait avec l'article **ar gabiez*. En tout cas, *kabiez* paraît être pour **gabriez*, et venir de *nœud-gabriet*, que M. Delboulle explique ainsi dans son *Glossaire de la vallée d'Hyères* : « Nœud de la gorge. S'en donner jusqu'au nœud-gabriet, manger jusqu'à s'en faire crever, comme disent les paysans; d'après une légende qui raconte qu'Adam, voulant rentrer dans le paradis terrestre, fut renversé par l'archange Gabriel et se fit au cou cette saillie. (V. Le Héricher) ». Cf. son *Supplément*, p. 34 : « *Nœud-gordien*, n. m. — Même sens que *nœud-gabriet*. Voilà comme les mots historiques sont dénaturés à la campagne et ailleurs ».

L'*l* de ce nom propre manque en normand et en picard : *Gabrié*, La Monnoye écrit *Gabriai*. Quant à l'*r*, il tombe dans la forme *Gabi* (Cte Jaubert, *Gloss. du centre de la France*, 2e éd.). Le P. Grégoire donne en breton *Gabryel*, *Grabyel*, fém. *Gabryela*; diminutif *Gabryelicq*, *Gabicq*, fém. *Gabryelaïcq*, *Gabicq*, et J. Moal, *Suppl.* au Dict. de Troude, p. 14 : *Gabriel; Biel* (Léon), *Bi; Gab* (Trég.), dim. *Gabik* (Trég.); fém. *Gabriela*, *Biela*.

XXXV. LAER.

J'ai signalé en 1880 (*Rev. celt.*, IV, 160), l'expression de Trévérec (petit Tréguier) *'mañ 'laer gañd ar golo* « il y a un *voleur* à la chandelle », sans l'expliquer autrement; en quoi j'ai eu tort, car cette locution, usuelle en haut-breton, n'est donnée ni dans le Dictionnaire de l'Académie (7e éd., 1879), ni dans le Complément de 1876, ni dans les recueils de Hatzfeld, Sachs-Villatte, etc.

Elle n'est pourtant pas spéciale à la Bretagne, comme le prouve ce passage de Gustave Rivet, *Victor Hugo chez lui* (Paris, Maurice Dreyfous), p. 222 :

« Une bougie versait à flots la cire sur la table. A ce propos, Victor Hugo raconta ce souvenir :

« Un soir, je causais avec Louis-Philippe. Tout à coup il se lève, en disant : « Un voleur! » Je me retourne vivement; et le roi, riant de ma surprise, va à une bougie qui fondait comme celle-ci, et l'éteint; puis, me montrant la mèche fumeuse, sur les stalactites de cire : « Comment, vous, académicien, vous ne savez pas que cela s'appelle un voleur? »

Tout cela ne donnant pas de définition précise, je propose celle-ci : un *voleur* est « une sorte d'encrassement qui, survenant à la mèche d'une chandelle ou d'une bougie, en fait couler le suif ou la cire ». Le bret. *laer* est une traduction exacte du mot français.

XXXVI. PÂN, E PÂN, A-BAN.

Les *Barzounegou var drubarderez Jusas*, Morlaix, 1847 (cf. *Gloss.*, 39), contiennent un verbe *pân* dans *pân a rha en ho harz* « il s'arrête à leur abri (sous les branches d'un palmier) », p. 6; et plus souvent la locution *e pân* : *an êen e pân a c'hortos he c'her* « le ciel attentif, en suspens, attend sa parole », 9; *Gabriel c'hoas e pân dirac trôn an Aotrou* « Gabriel encore en extase devant le trône du Seigneur », 11; *en hem lakât e-pân* « (Dieu a voulu) se cacher (dans les âmes) », 70.

Un autre texte, écrit dans un breton moins aventureux, *An ene christen e bali an eê*, Landerneau (1860), cf. *Gloss.* 5, confirme l'existence du mot, qu'il emploie dans une locution du même genre : *choum a-ban da zellet ouz ar mor braz* « rester en contemplation devant l'Océan », p. 194; ... *a choume a-ban arped var e vaz, da zelled ouz an Ee* « il restait appuyé sur son bâton, absorbé dans la contemplation du ciel », 217; *ac i troed da zellet outo a-ban* « elle était tournée vers eux et les contemplait », 247.

E pân est, je crois, le terme maritime français *en panne*, employé au figuré; *a-ban* en est une imitation bretonne.

XXXVII. PARLANT, PARLANTEIN, PARLANTAL, PARLOÜER, PARLANTOUÉRR.

La famille du français *parler* n'est représentée en moy.-bret. que par le mot *parlamant* « parlement ». La langue moderne l'a gardé : *parlamand*, pl. *-nchou* « parlement, cour souveraine », van. *parlemant*, pl. *eu* Gr., *parlemantt*, m. pl. *-nteu* l'A.; *parlamanter*, pl. *-téryen* « parlementaire, qui tient pour le parlement contre le Roi d'Angleterre, en tems de troubles » Gr., *parlemantérr* m. pl. *-terion* l'A. Mais, par ailleurs, celle-ci ajoute toujours à *parl-* un suffixe *-ant*, sauf dans *parlouër* pl. *ou* « parloir (de religieuses) » Gr., encore l'A. ne donne-t-il que *parlantouérr*, m. pl. *-érieu* : *parlant* « parler », P. Maunoir, Grég., *hem barlant*, van. *parlanteiñ*, *parlandal* « parlementer » Gr., *parlantein*, *parlandal* « parler, parlementer » Châl., *parlantein*, *parlantale* « parlementer », « verbaliser » l'A.; *ar parland* « le parler, la parole, le discours », *parlanter*, pl. *-éryen* « parleur » Gr. On voit que cette addition est commune au léonais et au vannetais, ce qui en fait présumer l'ancienneté.

Il est remarquable qu'on la retrouve dans le Pas-de-Calais : le *Lexique saint-polois*, de M. Edmont, donne, p. 305 (sous une autre forme graphique) *parlantage* « action de parler, conversation, pourparlers »; *parlanter* « parler ». Cf. *Gloss.*, 479.

XXXVIII. *PEZ, A-BEZ, A-BEH, PEBEZ; FELPENN.*

1. Le bret. *pez* = «pièce» est d'origine celtique, mais il ne s'ensuit pas que tous ses emplois se soient développés indépendamment de ses correspondants romans. Voici plusieurs sens qui paraissent dus à cette dernière influence.

Mil *ms.* donne *eur pes-ki* «un énorme chien»; *eur pes pikol ki bihan* «un très gros petit chien». On dit en Trég. *eur pes ki* «un gros chien», *péjo tud* «des hommes énormes» (litt. «des pièces d'hommes»); *eur pez piqol dén* «un homme très grand». Cf. l'italien *pezzo d'asino* «gros âne». Grégoire emploie de la même façon le mot *felpen* «morceau», dans *ar picqol-felpenn-laqqepod-bras-ze*, litt. «cet énorme morceau de grand gaillard», v. *geant*.

Le composé *pebez*, litt. «quelle pièce» a encore quelquefois en moy.-bret. le sens de «quelle chose», «quoi», qui est celui du gallois *pa beth : ne gon... pebez so hoarvezet* «je ne sais ce qui est arrivé» N. 527. Celui de «quel» en général (*qualis*) : *compset huy... piu viont y... na pebez tut ez reputat* «dites qui ils furent, et pour quelles gens on les prenait», B. 112, est resté admis par le P. Grégoire : *pe dèn, pebez dèn* ou *pe seurd dèn, eo hennez?* «quel homme est-ce là?» *Dictionn.*, 770; *pe bez? pe seurd?* van. *pe beh? pe sord?* «quel?» *pebez levr a lennid-hu?* «quel livre lisez-vous?» *Grammaire*, 69. De même Le Gonidec, *Gramm.*, 1807, p. 217; et en van. Châl. *ms.* : *peh, pebeh, pé peh leur' e lennet u?* «quel livre lisez-vous?» Mais l'emploi exclamatif ou admiratif de *pebez* (*quantus*) est devenu plus fréquent que l'autre. La *Grammatica celtica*, 2ᵉ éd., 401, ne parle pas de ce sens, qu'on pourrait admettre dans son exemple de la *Vie de sainte Nonne : Sellet... pebez ancquen so dan den man Na pebez tan* (mal imprimé *sellet pebet anquen*; l'ancienne édition même est correcte), traduit «videte quae afflictio sit huic viro et qui ignis». Un passage plus concluant se trouve dans le même texte, où il a été jusqu'ici méconnu.

Ce sont les vers 1188 et suiv. (*Rev. celt.*, VIII, 430) :

> Ha pedomp Devy don diffenn
> Ha deomp gant youl de gouleun
> Pebez prendenn so disquennet
> Da Devy hon em supliomp
> Dezaff heb (lisez *peb*) vn guer discleriomp.

J'ai traduit : «Et prions Devy de nous défendre Et venons avec zèle lui demander Quel fléau est descendu. Recommandons-nous à Devy, Expliquons-lui tout cela». Le Gonidec avait compris de même : «Allons de bon cœur lui demander quel fléau est descendu

sur nos troupeaux». Mais au lieu de *de goulenn*, il faudrait, en ce cas, *da goulenn outaff;* le sens n'est guère conciliable, non plus, avec le dernier vers cité. Je crois donc qu'il faut ponctuer :

Ha deomp gant youl de goulenn.
Pebez prendenn so disquennet!

c'est-à-dire : «Et venons avec zèle le réclamer (lui demander son secours). Quel fléau s'est abattu sur nous!» On peut citer encore B. 752 : *Pebez faczon a sotony... Vue* «quelle espèce de sottise ce serait!» Cf. 734, etc.

Le P. Maunoir n'admet pour *pebez* que le sens exclamatif : *pebez sotoni*, «quelle sottise!» Il en est de même de Troude (*Dict. franç.-bret.*, 741, etc.); et pour le trécorois, de Hingant, *Gramm.*, 196; pour le vannetais, de MM. Guillevic et Le Goff, *Gramm.*, 79, où *pebéh*, *pebéh ur* sont indiqués comme plus emphatiques que *péh*, *péh ur*. Tout ceci peut être regardé comme un progrès du sens roman de *pez* sur celui de son correspondant celtique. Cf. *Gloss.*, 468, 469.

2. C'est aussi à l'influence française que j'attribuerais les expressions *enn hé bez* «entier, complet» (Le Gon., *Dict. franç.-bret.*); *enn he bez* «en un seul morceau, tout entier», *poaza meot a bez* «cuire des moutons entiers», Trd., *enn he bez pikoll ema* «il est dans son entier», Mil. *ms.; a-bez*, adv., «en entier, tout d'une pièce», Trd.; «en grand, en masse, en bloc», Mil. *ms.;* van. *er bed abéh e vou changet* «le monde entier sera changé», *Guerzenneu... Guillome*, Vannes, 1857, p. 12; *ér bed abéh* «dans le monde entier», 176; *abéh gloëstret, abéh losquet* «(cœur) entièrement voué (à Jésus), entièrement brûlé», 17; *en Drindèd abéh* «la Trinité entière», 166; *abéh-caër* «entièrement», 1; *abéh caër*, 9; *a beh kaer*, *Livr el labourer*, 212, etc. L'expression française correspondante a été employée par la comtesse de Ségur dans *La sœur de Gribouille :* «va chercher les robes en pièce»; «le paquet des robes en pièce», p. 83; «elle a gardé deux robes en pièce que je lui avais données à faire», 86, cf. 84; ce qui donne lieu à un quiproquo expliqué page 88 : «Elle m'a dit : «Va chercher «dans l'armoire les robes en pièce de Mme Grébu. Moi je com«prends que des robes en pièce sont des robes en pièces... en «morceaux... Je prends les robes les plus déchirées, les plus en «pièces, comme elle l'avait dit elle-même». Le breton échappe à cet inconvénient de la confusion phonétique du singulier et du pluriel; cf. *Guerz. Guill.*, 133 : *Mar dér a torrein en Hosti A béhieu, Jesus e zou é peb hani... Ne vern quet pèd e gommuni, Receu e hrant Jesus a béh é peb Hosti.*

3. On lit dans les *Soniou Breiz-Izel* de Luzel et A. Le Braz,

II, 5 : «*Eur pez fall* (une mauvaise pièce) est le qualificatif généralement appliqué aux filles dévergondées. C'est une des injures les plus familières au vocabulaire breton». Il s'agit ici surtout du trécorois. *Gwall-bez* se trouve *Barz. Br.* 478, en cornouaillais, au sens de «méchante femme». Troude donne au masc. *gwall-bez* «mauvais garnement». Ce doit être une imitation du franç. familier, cf. à Pléchâtel *màwvèz pyés* «méchante femme» (Dottin et Langouët); L. Rigaud donne, dans son *Dict. d'argot moderne*, *bonne pièce* «mauvais sujet, par ironie». — Voir n° 53.

XXXIX. *SABATUR, SABATURET, SABATUET, SABATUSET.*

D. Le Pelletier dit que «*Sabatur* est en Léon la Blessure faite aux pieds par une chaussure incommode. On en fait le verbe *Sabatura* peu ou point usité, sinon en son participe passif *Sabaturet* et *Sabatuset*, qui est aussi en usage en Tréguer, et se disent d'un piéton qui a les pieds blessez par sa chaussure. En Cornwaille ce mot marque un mal qui vient aux pieds des bêtes par l'humidité du lieu où elles couchent la nuit; au moins, c'est l'opinion des Villageois. Davies n'a pas fait mention de ce mot, que je ne croi pas Breton; mais François fait de *Sabot* ou de *Savate*, vieux soulier, et incommode à marcher».

Roussel *ms.* porte : «*Sabatur*, Blessure faite au pied par une chaussure incomode. En Corn., ce mot marque un mal qui vient aux pieds des bêtes par l'humidité du lieu ou elles couchent la nuit; c'est l'opinion des villageois».

Troude donne *sabaturet* T. C. «qui a mal aux pieds parce que sa chaussure est défectueuse»; et (animal) «qui a mal aux pieds pour cause d'humidité».

Milin a barré l'*r* de ce mot et ajouté : «*Sabatui. Sabatuet oa och he gwelet ken dibalamour he c'have enn he doare*» (c'est-à-dire : «Il fut frappé à son aspect, tant il lui trouvait des façons insouciantes»); «*Sabatuzi* v. n. être accablé de douleur, devenir triste, tomber d'accablement — être ensorcelé (voir *Barz. Breiz*)». Ce dernier trait doit être une réminiscence vague du *Barzaz Breiz*, p. 59, où on lit en cornouaillais : *eunn hunvre Am sapeduaz beteg re* «un rêve qui me troubla au delà de tout». On dit à Lannion *zabatuet* «très étonné».

On lit dans l'*Almanach* de Léon et de Cornouaille pour 1877, p. 45 : *evantion da zabatui* «bruits faux et alarmants».

J'ai admis la comparaison du franç. *sabot* et *savate*, *Gloss.*, 589. Je crois aujourd'hui que, s'ils sont pour quelque chose dans ces mots bretons, ce ne peut être que dans la transformation de la première syllabe, mais que l'origine est le français *solbatu*, *solbature*. Ce nom rend compte de *sabaturet; sabatui*, *sabatuet* dérivent

de *solbatu*, comme *forbuet* Gr., van. *forbuétt* l'A. de *fourbu*; cf. dans l'argot trécorois de la Roche-Derrien *vañduiñ* « vendre », de *vendu*, etc., *Gloss.*, 571. Dans *sabatuset*, *sabatuzi*, il y a peut-être transformation de l'ancienne dentale finale; cf. *sollobatut* « bétail qui, ayant trop marché ou marché contre son habitude dans un terrain dur et pierreux, a les pieds blessés ou sensibles au toucher » (dans les Landes; de Métivier cité par M. E. Rolland, *Faune populaire*, V, 22). Cf. bret.-moy. *vertuz* et *vertu* « vertu »; *privez* « privé, secret », etc. (*Notes d'étym. bret.*, 57, 58).

Le rapport de *sabatu-* à *solbatu-* rappelle celui du franç. *capendu* à *court pendu;* mais c'est ce dernier qui paraît une altération de l'autre, d'après le *Dict. général.*

XL. *SIVOUPLÈO.*

Ce mot est usité en petit Tréguier, ordinairement avec l'addition de *tout*, pour dire « manières affectées, politesses exagérées, façons ». C'est le pluriel d'un nom inusité tiré de l'expression *s'i[l] vous plaît*, ou peut-être *si vous plaît*, cf. v. franç. *si Dieu plaist*, angl. *if you please?* La formation rappelle celle du franç. *simagrées*, de *si m'agrée*. Sur la chute complète du *t*, cf., *Gloss.*, 497.

XLI. *SOURINOU, SOURINED, SOULINO, SOURIVELLO, SOL, SOUL.*

1. Le P. Grégoire donne *sourin* pl. *ou*, *ed*, « charpente, bois propre à la construction de maisons, de bateaux, de navires; solive, chevron, et aussi du merrain en général »; *sourin* pl. *ou* « solive, pièce de merrain qui se pose de travers sur les poutres pour soutenir les planches »; *sourinou déro*, *sourined déro* « solives de chênes; *sourin verr*, *sourinicg* pl. *-nouïgou* « soliveau, solive courte ou faible »; *sourina* part. *-net* « faire des solives ou les mettre en œuvre »; *sourineq* « plein de solives ».

La première édition de Le Gonidec donne sans astérisques, comme mots celtiques : *sourin* m. pl. *ou* « toutes sortes de bois de charpente... ; poutre, solive, plançon »; *sourina* v. a. et n. « faire une charpente; placer des poutres, des solives ». Troude a *sourin* m. pl. *ou* « chevron, poutre; *sourina* v. a. « mettre des poutres, des chevrons ».

M. du Rusquec traduit « solive » : *sourin* f. pl. *ou*, qu'il compare au franç. *sou[r]dre*, lat. *surgere*, van. *souren*, léon. *soursen* « source »; et « soliveau » : *sourinik* f. pl. *sourounigou*. Ce dernier est à changer en *sourinigou* ou *sourinouigou*. Sur le genre, on peut remarquer que l'expression *sourin verr* (« solive courte », de *berr*) du P. Grég. suppose aussi le féminin. Le van. *souren* « source » me paraît fort sujet à caution; quant à l'étymologie, elle est insoutenable.

2. Le *Lexique* en propose une autre par une base celt. **stur-*, cf. gr. *σταυρός* «poteau», lat. *in-staurare* «édifier», etc., de la racine *sta*, d'où aussi le bret. *sounn* «droit, d'aplomb, ferme».

J'ai indiqué comme préférable, *Revue critique*, XXXIV, 223, un emprunt au v. franç. *soulin*, *solin*, *sollin* «rez-de-chaussée», etc., picard *seulin* «poutre. solive», franç. *solin* «intervalle entre les solives». Ceci est confirmé par le bas-trécorois *soulino* «poutres transversales sous le toit», qui a gardé l'*l*; on dit dans le même dialecte *sourivello* «solives», qui se rattache au franç. *soliveau*, avec le changement d'*l* en *r*, qui se présente dans *sourin*.

C'est la présence d'une autre liquide, *l* ou *n*, qui a grandement contribué à faire altérer l'*l* de *soulino* dans *sourinou*; il n'y a pas trace du même échange dans les formes plus simples *sol* pl. *you* «petite poutre ou poutre médiocre, sommier», haut cornouaillais *sol* pl. *yau* «poutre» Grég., *sôl*, *soûl* «plancher d'une maison» Pel., *sól* «poutre, solive, soliveau», dans le *Nouv. Dictionn.*, selon Pel.; *sôl*, *soul* «plancher d'une maison», *sol-ti* «premier étage de maison», R[el] *ms.*, etc.; voir *Gloss.*, 632, 633. Kœrting (n[os] 8862 et 8863) rattache *solive* au lat. *solum*.

XLII. ANTIER, ANTERIN, ÃNTRIN, ÃNTELIN.

Voici un autre exemple de transformation de liquide sous l'influence d'un *n* suivant.

Le bret. moy. *antier* «entier» est resté à la langue moderne (tréc. *añtier*, *añqier*), surtout dans l'expression (récente) *marc'h añtier* = cheval antier. Moal dit qu'à Saint-Pol-de-Léon on emploie *marc'h antier* et *antierad* (p. 250).

Grég. donne un autre dérivé : *marc'h anterin*, qui est aussi ancien (dans des emplois différents). Il a encore : *anterin* «entier, qui a toutes les parties qu'il doit avoir»; *anterin*, *anterin èn e ompinion* «entier, qui veut résolument ce qu'il veut»; *anterina un dra* «remettre une chose en son entier», *anterina*, van. *-nein* «entériner, rendre entier et parfait, vérifier; entériner (une grâce)»; *anterinançz* «entérinement (d'une requête); entière perfection, intégrité (d'une confession)»; cf. *Gloss.*, 32.

Le dict. de l'A., qui n'approuve pas l'emprunt (cornouaillais selon lui) des mots français *entériner*, *entérinance*, traduit en van. «total» : *antelin*, *antiérr*; et «entier» : *antelin*. Aujourd'hui *anterin* subsiste sous deux formes divergentes : à Coadout, *añtrin* «expéditif, laborieux, diligent»; à Saint-Nicolas-du-Pélem (Cornouaille), *añtelin* : *plac'h añtelin* «fille qui se lève de bonne heure, éveillée, active, prompte, vive, adroite».

XLIII. *ARMANAGO, HIRBOET, EURBOUET.*

1. Une autre circonstance favorise la confusion entre *l* et *r*; c'est la présence d'une consonne suivant immédiatement.

On dit à Coadout *ober armanago* «faire des almanachs» pour «passer son temps à des bagatelles»; l'*l* reste en petit Tréguier, où l'on crie :

Almanako néve
Dë gas re gos dë vale!

«Almanachs nouveaux, pour envoyer promener les anciens (pour les remplacer)».

Il est fort possible, d'ailleurs, que la phonétique bretonne ne soit pour rien dans cette forme : cf. *armouna* à Pléchâtel, Dottin et Langouët, *Glossaire du parler de Pléchâtel* (*canton de Bain, Ille-et-Vilaine*), etc.

2. Voici un exemple plus celtique. Le moy.-bret. *elboet*, moderne *ilboëd* «faim» Gr., gall. *ellbwyd*, est devenu *hirboet*, *hir bouet*, etc., dans des textes trécorois, *Gloss.*, 206; l'*h* est dû à une décomposition par *hir* «long», *bouet* «nourriture».

D'autre part, *elboet* a donné *eurbouet* «faim, appétit», en Goello : *arri 'm euz eurboet* «je commence à avoir faim». Et, comme on a cru voir dans la première syllabe le mot *eur*, «un», on dit également : *dare oan da goueañ gañd ar bouet* «j'étais près de tomber d'inanition» (littéralement «avec la nourriture»!) au lieu de *gañd an eurbouet*. Cf. *Gloss.*, 324.

XLIV. *ALVAHAIN, DIVAHIGN, DIVAIGN, MAIGN, MAGN; MIGN, MIGNET, MIGNERES; MIGNA, MOIGNA.*

1. Le haut-cornouaillais *alvahain* «lourdaud» a, au contraire, *l* pour *r*; il vient de **ar-vac'hagn*. C'est le contraire du van. *divahign* «qui n'est point estropié» l'A. On prononce à Coadout *divaign* «sain, qui n'est pas infirme». Cf. léon. *divahan*, *Barz. Br.*, 424.

2. La même contraction a lieu dans le simple *maign*, sur lequel Mil. *ms.* a ces trois notes :

«*Maign*, mot qui s'ajoute aux adj. *diot* et *foll* pour exprimer le superlatif absolu. Il s'ajoute aussi aux subst. *En den maign war er marc'h paign*, «un sot à pendre sur un cheval mal bâti, une bête sur un animal».

«*Magn* ou *maign*, adj. homme d'une simplicité qui approche de l'idiotisme.»

«*Mign*, être câlin, faire l'enfant, le doucereux pour être câliné, caressé, aimé; faire le simple, l'idiot, jouer à l'enfant. *Mign* a quelque rapport avec *maign* qui marque un degré de plus, vu l'âge du sujet». Ceci remplace l'article *migna* de Troude, qui est barré.

Moal donne *sot-magn* «très sot, très bête, grand benêt», p. 70, 141, 473.

Magn est une variante de *mac'hagn* «estropié» que donne Trd; on dit de même en Trég. *magnet* pour *mac'hagnet* «estropié», moy.-bret. *mahaingnaff* «blesser», van. *mahigneim* «estropier, blesser, mutiler», du v. franç. *méhaignier*.

3. *Mign* est tout différent. Milin a voulu dire que ce mot (exprime l'idée d'être) câlin, etc., car ce ne peut guère être un verbe. Il se rattache à *mignon* «ami», van. *mignonnein* «caresser» *Gloss.*, 416; *mignounyaich*, *mignounaich*, van. *mignoñnaich* «mignardise, flatterie, caresse», Gr., etc. M. l'abbé Caer, recteur de Gouezec, m'apprend qu'on dit en haut-Léon *eun den mignet* «quelqu'un qui agit en enfant gâté»; *migneres* «gâterie».

4. *Migna* paraît aussi être autre que *mign*, au moins pour l'origine. Troude, tout en le faisant masculin, l'explique : «terme enfantin pour dire tantine, bonne amie»; Moal de même, p. 114 et 486, ce qui doit être copié de Troude.

Troude lui-même renvoie de *moigna* f. (Ouessant), qu'il ne traduit pas, à *migna*. Le Gonidec avait aussi renvoyé de *mogna* à *migna* «f. Terme dont les enfants se servent pour nommer et caresser leurs tantes. Pl. *mignaed*. D'autres prononcent *mogna*».

Pel. dit : «*Migna*, selon M. Roussel, est un terme dont les petits enfans se servent pour nommer et caresser leurs tantes... il signifie proprement *Bonne Amie;* ce qui l'approche de *Mignon*...» R^{el} *ms.* n'a que cette phrase incomplète : «*Migna*, terme dont les enfans se servent pour nommer et caresser.»

Le P. Grég. avait donné comme synonyme de *moëreb : moigna* «tante», à Ouessant; *moigna gompès*, pl. *moignaëd compès* «propre tante»; *moigna*, pl. *moignaed* «tante, cousine germaine du père ou de la mère»; *moigna goz* «grande tante»; Ouessant et bas-Léon *moignaïcg*, pl. *moignaïgou* «jeune tante».

Ce mot paraît d'origine germanique : cf. angl. moyen *mone*, allem. *muhme* «tante», v. nor. *mona* «mère», etc.

XLV. PAIGN; PARPAGN.

1. Le mot *paign*, que nous venons de voir dans une expression rimée, est ainsi expliqué par Mil. *ms.* : «*Er marc'h paign*, un

IMPRIMERIE NATIONALE.

cheval qui a une maladie de pieds qui les rend gros et lourds».

L'origine est le franç. *peigne*, nom de cette maladie du cheval.

2. Tout différent est *parpagn* «sot», terme d'injure employé par M. Y. Le Moal (Dir-na-dor) dans *Marivonik*, et usité, comme il me l'a appris, à Coadout.

C'est un sens figuré de *parpaign*, pl. *ou*, *ur mæn parpaign*, pl. *mein parpaign* «parpain, pierre qui traverse toute l'épaisseur d'un mur, et qui fait face des deux côtés» Gr., *parpagn*, m., Moal, 374, petit-tréc. id., du franç.

XLVI. *QUEVÆTT*, *KIÜED*, *KIÜEDEIN*.

1. Nous sommes redevables au P. Grégoire de la première mention connue du vannetais *qeved*, pl. *éü*, qu'il fait synonyme de *qeguilyad*, pl. *éü* «quenouillée». Il renvoie au mot «poupée», mais à cet article il ne parle pas du dialecte de Vannes.

Le dict. de l'A. traduit «poupée de lin» : *quevætt*, pl. *-ædeu*. f. Châlons n'a pas ce mot; son dict. *ms.* rend «poupée de lin» *quegueliat lin*.

Le Gon. l'écrit *kéved* m., mais il a dû suppléer arbitrairement l'indication du genre, qui manque chez Grég. Troude a *keved*. *kevet* m., sans doute d'après Le Gon.

On dit à Baud *kiüed* pl. *eu* «quenouillée d'étoupe»; *kiüedein* «préparer la quenouillée».

2. M. Henry, *Lexique*, 65, voit dans *kéved* un emprunt au v. fr. *eschevete* «échevette», en prononciation normande.

M. Loth a objecté, *Rev. celt.*, XXII, 335, l'invraisemblance d'une suppression de *es-*, et la différence des sens. Il penche à voir dans *keved* un brittonique **com-et* (v. gall. *etem* «fil»).

Je crois que *keved* est inséparable du v. franç. *couet*, signalé par M. Delboulle, *Romania*, XXXI, 374, parmi les mots «obscurs et rares», avec cet exemple du XVIᵉ siècle : «Rhea... avec sa ceinture lia la nef, et tant facilement la tira à terre, comme se tire le lin du *couet* de la poupée pour filer à la quenouille».

Ce mot existe encore en provençal : M. Mistral donne «*couet* (cat. *cuet*) m. Poupée d'étoupe», et rapproche l'expression *co de canebe* «poupée de chanvre»; il donne par ailleurs *co*, *couo*, *couro*, niçois *covo*, etc. «queue; torsade de cheveux usitée dans la coiffure des paysannes de Nice».

Cf. encore : «*couet* m. (l. *cauda*) m. mèche de cheveux. Dans tout le Poitou» (abbé Lalanne); «petite queue» dans le Haut-Maine (de Montesson); *kwe* m. «petite queue, mèche de poil ou de cheveux»; «partie de la filasse qui sert à faire la poignée»;

«écheveau de coton employé par les tisserands», Dottin, *Gloss. des parlers du Bas-Maine* français *couette* fém. «petite queue», mot très familier, selon Littré; *couette de cheveux* «Haarlöckchen an den Schläfen und hinten am Halse», expression populaire (Sachs-Villatte, *Supplément*), etc.

Un semblable rapport de sens se trouve dans *stéc'henn lin* ou *canab* «poupée, portion préparée de lin, ou de chanvre, suffisante pour une quenouillée» Gr., van. *stuhænn* «tresse (de cheveux)», etc., voir *Notes d'étym. bret.*, n° 9.

Quant au côté phonétique de la question, nous avons vu des formes romanes du mot «queue» qui présentent un *v* (*couvo*, *covo*); cf. *cauva*, *cuva* dans la Suisse romande (cité par de Chambure, *Gloss. du Morvan*). Le vocalisme de *kevét* pour **kouvét* ou **kovét* n'a rien d'étonnant en vannetais; cf. *quemune* «commun» l'A., du moy.-bret. *commun*, etc.

XLVII. *SURPRIS-A-MIS.*

Cette expression se lit dans une chanson trécoroise assez connue, *Disput nevez savet etre daou zen iaouank divoar benn eun dimezi*, sur feuille volante, imprimée à Lannion chez la veuve Le Goffic, et signée : Pierre Raison.

Le troisième vers du septième quatrain est :

C'hui zo deut surpris-a-mis d'am goulen, den iaouank;

c'est-à-dire, comme l'indique le contexte : «Vous êtes venu à l'improviste me demander (en mariage), jeune homme».

C'est le v. franç. *cipricimi* «aussitôt», de *ci pris*, *ci mis*, comme l'a vu Henri Estienne, qui l'expliquait littéralement : «In hoc loco captus, et in eodem suspensus» (God.). Les patois français l'ont conservé moins complètement : haut-Maine, *à pressimi* «vitement»; bas-Maine, *pressimi* «précipité, prochain»; tourangeau, *précimis* «en hâte, précipité» (voir Ant. Thomas, *Mélanges d'étymologie française*, 119, 120). Le breton a altéré la première syllabe d'après le français *sur* (cf. *Rev. celt.*, XXI, 146, 147).

Un *u* se trouve, mais à une autre place, dans la forme poitevine de 1662 : *venguiu tout pris su mis* (*La mizaille a Tauni.* p. 38); l'auteur, Drouhet, a glosé *pris su mis* par «bien prestement» (A. Richard, *Les œuvres de Jean Drouhet*, Poitiers, 1878, p. 112, 52).

XLVIII. *TINT, TINTA, TINTAL, TINTAÑ, TINTRIN, TINT-ORELL.*

1. D. Le Pelletier a les deux articles suivants :

«*Tint* est commun en Basse-Cornwaille, pour dire un Chan-

tier, soit pour l'attelier des charpentiers, soit pour placer des tonneaux dans le cellier. Plur. *Tintou*. *Tinta* se dit au sens de placer, par exemple, un tonneau, une pièce de bois, pour la travailler, une boule, ou pierre pour la pousser sans obstacle : et c'est un terme des jeunes gens, qui jouent à la crosse. *Tinta* est proprement poser sur le chantier... »

« *Tinta*, outre la signification marquée ci-dessus,... a encore celle d'élever, lever, hausser; ce qui revient assez à la même action : et selon d'autres, mettre sur une élévation, en sorte que la chose mise soit prête à tomber : ce que M. Roussel appliquoit à la situation où est la bille, lorsqu'il ne faut qu'un coup de crosse, pour la faire partir. C'est donc mettre en état de chanceler : ce qui me fournit la pensée que *Tinter* une cloche, est l'ébranler; mais il se diroit mieux à cet égard du son rendu par la cloche tintée, lequel son est *Tint*... »

Il dit, de plus, à l'article *horell* « boule ou bille de bois, ou pierre qui sert au jeu de la crosse » : « M. Roussel qui écrit *Orell*, m'a appris que *Tint-orell* marque tout ce qui est prêt à tomber : et ajoûte que ces deux paroles signifient coup pour ébranler ».

Voici ce que porte Roussel *ms.* :

« *Tint*, un chantier, soit pour l'attelier des charpentiers, soit pour placer des tonneaux dans le cellier.

« *Tinta*, placer un tonneau, une pièce de bois, sur le chantier pour la travailler, une boule ou pierre pour la pousser sans obstacle, mettre, poser, placer sur le chantier.

« *Tinta*, élever, lever, hausser, mettre sur une elevation en sorte que la chose soit prête à tomber.

« *Tinta*, tinter, *tintal ar c'loc'h* tinter la cloche. Lebranler de maniere que le batant ne frape que dun côté.

« *Tint*, tinnitus, le son rendu par la cloche tintée ».

Le P. Grégoire donne : *tint*, pl. *ou* « étançon, étai, appui »; *tinta* « étançonner, étayer ».

Le Gonidec donne comme cornouaillais *tiñt*, m. pl. *ou* « étai, étançon, appui, chantier, chevalet »; *tinta*, v. a. « étayer, étançonner, placer une pièce de bois sur un chantier pour la travailler, placer un tonneau dans une cave; fixer un madrier sur son épaisseur ».

H. de la Villemarqué a ajouté à la seconde édition de Le Gon. le corn. *tiñtérez*, m. « étayement, action d'étayer ou état de ce qui est étayé », qui se trouve, sans son nom, dans le Dict. franç.-bret. du même auteur.

Troude cite comme cornouaillais *tiñt*, m. « étai, étançon »; *tiñta* « étançonner »; et sans indication de dialecte : *tiñt*, m. « chantier de charpentier, de marchand de vin »; *tiñta* « placer sur un chantier de charpentier ou de marchand de vin »; *tiñtal*. v. n.

« tinter, parlant d'une cloche ». Mil. *ms.* donne à *tint* cet exemple : *Eno ez euz epad ar bloaz er variken win war an tint* (« là il y a toute l'année une barrique de vin sur le chantier »). Il ajoute à *tint* : « tintement de cloches »; à *tinta* : « tinter les cloches d'une paroisse ». On lit *kleier... O tintal eun Angelus* (des cloches tintant un angélus), *Barzaz Taldir*, Paris, 1903, p. 199.

En van., Châl. *ms.* a *tintein* « tinter », *tintadur* « tintement ».

On dit en petit Trég. *tintañ* « vaciller, en particulier d'une personne somnolente, dont la tête chancelle de temps en temps », et *tintañ ra 'c'hloc'h* « la cloche tinte ».

En Léon on prononce plutôt de même sans nasale, comme me l'apprend M. F. Vallée : *tint*, pl. *ou* « étai, support; partie d'une charrue »; *tinta* « étayer ».

2. La première étymologie de *tinta* « poser sur le chantier » est celle de Pel., qui rapproche le mot du grec *τίθημι* « poser, placer ». Aujourd'hui elle n'a pas besoin de réfutation.

La dernière est celle du *Lexique*, qui regarde *tint* « étai, chantier », comme un emprunt au lat. *tentum* « tente, (objet) tendu ». Celle-ci ne rend pas compte de l'*i*, qui est constant; elle soulève aussi d'autres objections, au point de vue du sens.

G. Milin a ajouté à son exemple de *tint* « chantier » : « fr. *tinte*, chantier de futailles ». C'est une bonne idée, de demander d'abord au français l'origine d'un mot breton qui manque aux autres langues celtiques. Je ne sais si la forme *tinte* est bien exacte; Littré ne donne que *tin*, m. : 1° terme de marine « morceau de bois de peu de longueur, sorte de billot employé en le mettant à plat pour servir de support à une pièce de construction que l'on travaille, ou spécialement, à la quille d'un navire en construction, afin de l'exhausser au-dessus de sa cale »; 2° « pièce de bois qui soutient les tonneaux dans une cave ». Mais le verbe est *tinter* : en terme de marine « appuyer, assujettir avec des tins. Tinter la quille d'un navire », Littré.

Littré, qui n'a d'historique pour aucun de ces mots, tire le premier du lat. *tignum*, et donne à l'autre un synonyme non reçu par l'Académie, *attinter*, t. de mar. « établir un objet quelconque avec des tins, qui sont des pièces de bois horizontales un peu inclinées dans le sens de la longueur. On dit de préférence *tinter* ».

3. Jal, dans son *Glossaire nautique*, n'a pas ces verbes. Sur *tin*, il cite Guillet en 1678, et compare « l'allemand *Tingel*, donné seulement par Röding (1796)... la pièce de bois de remplissage nommée... Grain d'orge. Le Tingel est lui-même un petit billot de bois... Dans l'ancien français on voit... *Tinel*... *Tygnel*,

Tinau, *Tineul*, avec le sens de bâton... » Il ajoute que *tin* peut venir de la même source, qu'il croit être le lat. *tignum*, et qu'en bas-breton *tin* (en terme de marine) se dit *tint*.

Larousse admet aussi *tignum* comme étymologie de *tin*; il donne du verbe un exemple qui montre le rapport naturel de ses deux emplois : « tinter des caisses, des tonneaux dans l'entrepont ».

Selon Scheler, « *tin*, aussi *tein* », terme de marine, vient probablement de *tignum*; mais il ajoute que « le dérivé *tinter*... serait, dans ce cas, librement formé, sans respect de l'étymologie ».

Le *Complément* de Godefroy donne cependant à *tin* « chantier pour des tonneaux » cet unique exemple de 1465 : « huit escuz le tonneau prins sur les tintz ».

Le *Lateinisch-romanisches Wærterbuch* de M. Kœrting (2e éd., 1901) ne parle pas de ces mots.

4. Sans en traiter directement, M. Ant. Thómas touche à leur histoire, *Mélanges d'étymologie française*, 157, 158; il montre que le v. franç. *tingle*, aujourd'hui *tringle*, d'après Furetière, « règle de bois longue et étroite qui sert à boucher quelques ouvertures de portes... etc.; piece de marrein... qui sert à couvrir les joints des planches d'un bateau », ne vient pas du lat. *tignulum*, mais plutôt du néerlandais *tengel*, *tingel* « tringle, cale, garniture de bois mince entre des pierres de charpente qui ne se touchent pas comme il faut », qui a donné aussi à l'allemand *tingel*, et paraît un dérivé germanique du thème *tanga*, *tangia* « serrer, lier » (Fick).

Il semble donc que le v. franç. *tintz* est à séparer de *tignum* et aussi de *tina*, « tine », d'où *tinel* « baquet, cuve; barre de bois que deux hommes portent sur l'épaule et à laquelle sont fixés des chaînes et des crochets pour porter des tonneaux pleins », et « gros bâton hoché par les deux bouts, dont les porteurs d'eau se servent pour suspendre et porter leurs seaux sur l'épaule »; *tinet* « levier, bâton ayant deux chaînes avec crochets et servant à transporter des tonneaux, des seaux, des tines », God.; mot resté en Flandre, etc.

5. Il est difficile de séparer de la famille de *tintz* le languedocien *tind*, *tindou*, *tenou*, *tindoul*, gascon *tindoul*, rouergat *tendoul*, m. « chantier, pièce de bois sur laquelle on assied le tonneau »; gascon *s'atinda*, *s'entinda* « s'équilibrer, se fixer » (Mistral).

L'auteur rapproche ces noms du langued. *dindo*, *drindrol* « balancement, mouvement du berceau », etc., et ces verbes de gascon *atinda*, *entinda* « parer, ajuster; arranger, organiser »; espagnol *entintar* « teindre ».

Sans voir là l'origine des termes en question, on peut ad-

mettre que ces mots ont influé sur leur histoire. Le v. franç. *atinter, atteinter, attincter,* etc. «ajuster, disposer; parer, orner, équiper», que l'Académie admet encore : «*atinter*... parer, orner avec affectation. Il est vieux», ne serait-il pas cause de la dérivation de *tin-ter?* Et le *d* de *tindou, s'atinda,* ne serait-il pas dû aux onomatopées du balancement, qui emploient indifféremment *t* ou *d* : langued. *tintouna, tindouna,* limousin *dindóuna* «dodiner, dorloter», etc. Mistr.?

6. De l'idée d'«assujettir, mettre en équilibre», on a pu passer, dans le breton *tinta,* à celle de «être en équilibre instable, chanceler, vaciller». Mais je crois plus probable que ces dernières acceptions viennent d'une sorte d'onomatopée, comme dans beaucoup de mots du Midi : cf. langued. *tinta, tinda* «pencher, incliner»; *tintouna, tindouna, atintoula,* limousin *dindóuna* «dodiner, dorloter»; bas-limousin *atinta* «décanter, pencher un vase pour faire écouler le liquide qu'il contient»; lim. *tintourla, tintoula,* gasc. *doundoureja* «dodiner, dodeliner, balancer, bercer dans ses bras; chanceler, vaciller» (Mistr.); ital. *tentennare* «remuer, agiter; vaciller, chanceler»; *stare in tentenna* «branler, chanceler, pencher, n'être pas solide», etc.

Cette onomatopée pouvait facilement se mêler à celle du son de la cloche, qui *tinte* quand son battant est agité.

XLIX. *TINTA, TINTEMARREIN; DIÑSAL, DIÑSEIÑ; DITIRINAT, TITIRIN; TITIRIK; TIKAL.*

1. Le bret. *tinta* «tinter» doit être d'origine française; cf. *tyntamarr* pl. *ou* «tintamarre», van. *tintemarre* m. id., *tintemarrein* «tintamarrer», *tintamarein* «pester» l'A., etc.

Une imitation purement bretonne du même son se trouve dans *diñsal,* van. *diñseiñ* «tinter, ne laisser frapper une cloche que d'un côté», *diñset èn deus ar c'hloc'h* «la cloche a tinté», *diñserez* van. *diñsereh* «tintement» Gr., *diñserez* m. Trd; van. *dinsein* «tinter» Châl., l'A., *dinsereah* m. pl. *eu* «tintement» l'A.; Châl. *ms.* porte *drinsein.* On dit aujourd'hui *diñsein.*

Cf. angl. *tink, tinkle, tingle,* etc.

2. On peut ajouter : *ditirinat* v. n. «sonner comme les petites cloches» Trd, *titirin* m. «tintement fréquent et répété d'une cloche, bruit aigu et éclatant», *titirina* v. a. et n. «sonner à coups répétés», Mil. *ms.;* le même auteur a employé *ditirinat he ourouller* «faire sonner sa sonnette», dans la première fable des *Marvaillou grac'h-koz; titirik,* «nom que les enfants donnent à la perdrix et au grillon», Mil. *ms.;* l'auteur rapproche ce mot du sanscrit *tittiriś* «francolin», tiré aussi du cri de l'oiseau.

3. Une forme plus simple est *tikal* «pépier, piailler, comme les oiseaux et les enfants» (Trég. et Goello).

L. PINSOUNICQ, PINSIN; PINT, PINTEK, PINTER, PINTEREK, PINTERIGOU, TINT, TINTER; PINTA; KUEIN-KUEIN.

1. Le *Nomenclator* de 1633 traduit, p. 39, «pinson» : *vr pinsounicq*, *vr goluennicq*. Ce dernier mot est vague, et veut dire simplement «un petit passereau». Cependant Ch. de la Touche donne *golven* «pinson», en breton de Belle-Ile-en-Mer (E. Rolland, *Faune populaire*, II, 177). Cf. mon *Gloss. moy.-bret.*, 2ᵉ éd., 278.

L'autre est le diminutif de **pinsoun*, pris au franç. *pinson*. Pel. dit que, sauf dans le bas-Léon, l'oiseau se nomme, en breton comme en français, *pinson*.

2. Nous ne connaissons pas directement le nom de cet oiseau en moyen-breton, mais on peut en trouver une trace dans la *Création du monde*, mystère dont la composition doit remonter à cette époque, car il y a des preuves qu'il était d'abord rimé intérieurement. L'abbé Bernard l'a publié (*Revue celt.*, t. IX et suiv.) d'après un manuscrit de 1825, avec quelques variantes d'un autre de 1760. Cette édition est loin d'être satisfaisante, et les lexicographes auraient tort de s'y fier.

Ainsi les vers 285 et 286 :

Te a so mat, hanvat natur,
Te a so jentil ha bel ha fur,

contiennent deux mots qui n'ont jamais existé, *hanvat* et *bel*, traduits «très bon» et «beau»; le premier reparaît v. 289 :

Hanvat oun en natur, assur, ha pur ha net

avec la même traduction. Le manuscrit Le Jean, daté de 1795, porte :

Te so mat hannat a natur
Te so gentil abil ha fur

et

Hannat on en natur assur ha pur ha net;

hannat est le moy.-bret. *aznat*, trécorois *haenat* «évident, évidemment» et *abil* = franç. «habile», est une des anciennes rimes intérieures heureusement conservées.

Le nombre de celles-ci n'est pas considérable dans l'épisode des noms donnés par Adam aux animaux et aux plantes; cependant il en reste assez pour prouver l'ancienneté de cette partie,

très intéressante par ses nomenclatures; par exemple (v. 543, 544) :

An austruck hac ar gruc hac ar griffon cruel,
Ar iar-dour, so mui quen a so ret da henvoel;

dans le ms. Le Jean :

An outruch hac an gruc hac ar griffon cruel
A jer dour so mun quen a so ret da henvel

où *gruc*, lisez *gru* rime à *cru-el* et *quen* à *hen-vel*. Il y a parfois peu à faire pour remettre des rimes intérieures régulières; ainsi (ms. Le Jean, v. 521 et 530 de Bernard) :

Men a kano ar goulm (lisez *an dubc*) *a so loen dereat;*
Ar sparfel hac an scoul (lisez *An scoul hac an sparfel*) *hac an tursunelet.*

L'éditeur n'a pas vu que les vers allaient par quatrains, division régulièrement indiquée dans le ms. Le Jean; celui-ci donne, dans un passage remanié :

Ar goucouc an aiglet hac yve ar faisan
Ar born busuc ar sing budor ha halebran

«le coucou, les aigles et aussi le faisan, l'éborgneur de vers, le cygne; butor et halbran».

L'édition Bernard n'a que le second vers (550), sous cette forme :

Ar boru-buric, ar sign, budor hac al levren

et avec cette traduction incroyable : «le rouge-gorge, le cygne, le butor et la cigogne»!

Les vers 525, 526 :

Ar vran hac ar piquet, ar pabor ar gueguin,
Ar voualc'h, ar golven, hac ive ar pincin

traduits «le corbeau, la pie, le bouvreuil, le geai, le merle, le moineau, le pinson», sont dans le ms. Le Jean :

Ar vran hac ar piquet ar pap aour ar guiguin
Ar voelch hac ar golven hac yve ar pinsin.

Ils paraissent anciens; on peut les rétablir ainsi :

An marchbran hac an pic, an pap aour, an quiguin,
An mouelch han gueluin hac iuez an pinsin.

Cette forme *pinsin* paraît une variété de *pinson*, *pinsoun-icq*, inspirée par l'onomatopée (cf. § 6). M. Y. Le Moal m'apprend

qu'elle existe à Coadout, où on la dit des personnes, comme en léon. *pabor* et en franç. «c'est un merle!»

3. Pel. donne en bas-Léon *tint* «pinson», pl. *tintet*, mot qu'il suppose être une onomatopée du cri de l'oiseau. R[el] *ms.* n'a que *tint*. Grég. a *pintèr*, pl. *pintéred*, et *pint*, pl. *pintet*.

Le dict. bret.-franç. de Le Gonidec renvoie de *tint* à *pint*; là il a *piñt* m. pl. *ed*; *piñter*, et *tiñt*, et regarde tout cela comme une onomatopée. Sa seconde édition écrit inversement *tiñt*, *piñt*, et à ce dernier *pint*, *pinter*, *tint*. Son dict. franç.-bret. donne *piñt* m. pl. *ed*, *piñter* m. pl. *ed*, *tiñt* m. pl. *ed*, *tiñter* m. pl. *ed*.

Troude a *pint* m. pl. *ed*; Mil. *ms.* ajoute : *tint* id.; *pinta* v. n. «mourir»; et «*pinta* v. n. a pris du nom de l'oiseau *pint* la signification de mourir. *Pinta gant ar goanv* mourir de froid comme les oiseaux en hiver».

M. E. Rolland, *Faune pop.*, II, donne en bret. *pint* d'après Taslé, p. 175; *pintek* en bret. de Lorient, p. 176. Ce dernier doit être proprement un diminutif, comme *pinterek* en vannetais de Guidel, et le plur. *pinterigou* en haut-cornouaillais, traduit «pinsons», *Barzaz Breiz*, 473.

4. Quant à la terminaison de *pint-er*, j'ai supposé, *Gloss.*, 478, qu'elle venait d'un autre nom d'oiseau, comme *linerigou* «petits linots», *Barz. Br.*, 473, *canaber* «chardonneret», Gr. (van. *canaber*, id. Ch. *ms.*; l'A. donne *chardonnette* m., pl. *eu*).

On peut observer, à ce propos, que les Vannetais appellent le pinson *coarhaer*, Ch. *ms.*, *koraer* m., *Livr el labourer*, 24, aujourd'hui *koarhaér*, mot formé de *koarh* «chanvre», comme *canaber* de *canab*; cf. *Gloss.*, 95, 368, 402, 522.

Cependant il est tout aussi possible que *pinter* soit une formation indépendante des noms d'oiseaux tirés d'une plante qu'ils affectionnent, et vienne d'un verbe **pinta* «crier comme le pinson». Cf. dans les Deux-Sèvres *pinseur*, picard *pinchaire* «pinson», *Faune pop.*, II, 176, lorrain *pincher*, lyonnais *quincher* «crier d'une voix aigre», 177, etc.; Sachs-Villatte donne en franç. *tinter* qu'il traduit en allemand *pinken* «(von der Stimme gewisser Vögel, z. B. von der Kohl- (Pink-) Meise».) Ceci rappelle le *tiñter* «pinson» de Le Gon., et le verbe *tikal* signalé au numéro précédent.

5. Pour l'autre sens attesté du verbe *pinta* «mourir comme le pinson, en hiver», on peut comparer ce que dit Buffon : «Les pinsons ne s'en vont pas tous en automne; il y en a toujours un assez bon nombre qui restent l'hiver avec nous... jamais on ne les entend chanter dans cette saison, à moins qu'il n'y ait de beaux jours...; le reste du temps, ils se cachent dans des haies

fourrées, sur des chênes qui n'ont pas encore perdu leurs feuilles, sur des arbres toujours verts, quelquefois même dans des trous de rocher, où ils meurent lorsque la saison est trop rude».

Le pinson d'Ardennes s'appelle dans les Deux-Sèvres *pinson d'hiver* parce que, dit M. Rolland, «pendant les grands froids de l'hiver, cet oiseau descend dans les plaines»; une autre variété, le pinson des neiges, «habite les hautes montagnes des Alpes, dans le voisinage des neiges et des glaces» (*Faune pop.*, II, 186).

Le nom slave de cet oiseau, russe *zjáblik*, polonais *zięba*, bulgare *zeba*, etc., tient au v. sl. *zęb̨a* «frigere», russe *zjáblyj* «gelé», *zjábkij* «frileux», etc.; cf. Miklosich, *Etym. Wörterb. der slaw. Sprachen*, 401.

6. D. Le Pelletier et Le Gonidec regardaient *tint*, *pint*, etc. comme une onomatopée. M. Roland se prononce dans le même sens, *Faune pop.*, II, 174, 175 : «Son cri de rappel, qu'il fait entendre fréquemment, lui a fait donner les noms suivants : *quinquin*, Normandie... *quienquien*, Bayeux... *quî-quî*, Savoie... *toin*, *touin*, m. Centre... *pint*, breton... *tint*, breton... Cf. *spink*, *pink*, angl. dial... *pin-pin*, gallic... *finty*, hongrois... Il y a dissemblance dans la manière de rendre le cri du pinson. Cette anarchie caractérise la véritable onomatopée». Et il cite, entre autres syllabes de même origine auxquelles on a joint divers suffixes : *pinnk*, *kinnk*, *tinnk*, *frinnk*, *grinnk*, *pint*, *pouic*, *couic*, etc.

Cf. encore E. Alix, *L'esprit de nos bêtes*, Paris, 1890, p. 352 : «Le pinson émet dans ses migrations la syllabe *yack*, *yack*. Dans la joie, il jette le cri : *fink*. Dans la colère, il répète avec rapidité : *fink-fink-fink*. Pour exprimer la tendresse ou le chagrin, il dit : *trif-trif*, etc.»; Magaud d'Aubusson, *Revue des Revues*, XXXIII, 415; Bréal, ibid., 630, 631, etc.

Au normand *quinquin*, etc., il faut ajouter le vannetais de Sarzeau *kuein-kuein* m., *Rev. celt.*, III, 59.

7. M. Thurneysen, *Keltoromanisches*, 73, 74, regarde, au contraire, le bret. *pint* comme altéré de **pink*, gallois *pinc*, diminutif *pincyn*, et celui-ci comme d'origine germanique, de même que son synonyme *ysbincyn*, et le franç. *pinson*, ital. *pincione*, etc. Le *Lexique* adopte cette explication.

8. Je l'ai combattue, *Gloss.*, 478, en rappelant l'espagnol *pintacilgo*, *pintadillo* «chardonneret» (de «peint», comme *pintade*, cf. *ποικιλίς*).

9. Je pense aujourd'hui qu'il vaut mieux revenir à l'onomatopée, si bien défendue par M. Rolland, cf. *id.*, p. 175 : «Cette

syllabe *pinnk* est celle qui rend le mieux, je crois, le cri de l'oiseau»; et il cite : «son cri d'appel est *fink*, ou *pink*» (Brehm); «*kin kin*, ou *pin pin*, tel est le cri habituel du pinson» (Blaze).

Cf. aussi grec *σπίγγος*, *σπίνος*, *σπίζα* «pinson», *σπίζω* «gazouiller», etc. — Voir le suiv.

LI. *FRINGAL, VRIGNQAL; FRINGOTIFF, FRINGOLI.*

1. Le bret. moy. a *fringal* «gambader». Pel., qui en cite plusieurs exemples, donne pour la langue moderne «*Fringa*. Et par abus *Fringal*, Divertir, réjouir. *En em-fringa*, se divertir en gambadant, en sautant, en dansant».

R[d] *ms.* porte «*fringa*, *fringal*, sauter, danser, gambader, divertir[,] réjouir, fringuer. *Ne ket nep a fring a zebr an harinket* ce n'est pas celui qui gambade, qui mange les harangs. *frink-foar* un friguant, sautilleur».

Le P. Maunoir a *fringal* «se donner du bon temps»; le P. Grég. *fringal* «fringuer, frétiller, sauter, danser», *ur fringuer*, pl. *-éryen* «un jeune fringant, qui se donne du bon temps»; *fringuérez* «action de fringuer», *fringus* «(cheval, garçon) fringant» : *fringuericq* «celui qui gambade», fém. *fringueresicq*. Le Gon. écrit *friñga*, et «par abus» *friñgal* «sauter, gambader, fringuer, se divertir»; *friñger* «celui qui aime à sauter», etc., fém. *fringérez*; *fringérez* m. action de sauter, etc.

En van., Châl. donne *fringal* «fringuer, sautiller», Châl. *ms.* *id.*, l'A. *fringuale* «fringuer», *frinquein*, *fringuall* «gambader, gambiller», *fringuereah*, m. «action de fringuer», *fringuadeenn*, f. pl. *eu* «gambade», *fringuss* «fringant».

Troude distingue *friñgal* «caracoler, gambader, se donner du bon temps», de *friñkal* «regimber», il a *fringadenn*, f. pl. *ou* «gambade»; *friñk-foar*, m. «qui se plaît à aller aux foires pour faire le beau».

On lit *fring*, *frinkig* «fringant», *Suppl. aux dict. bret.*, 86, *frinkig* «alerte», 73, *frinkik* «éveillé», Moal; on dit en tréc. *vreinq*, *id.*, et à Paimpol *vrignqal* «frapper du pied». M. Loth donne (en Léon) *friññgal* «fringuer, sautiller», éd. de Châl. 37.

Il n'est pas nécessaire de séparer des formes qui ont *g* celles en *k*, *q*; cependant ces dernières peuvent être dues à l'influence de *gwinqal* «regimber». Cf. *Rev. celt.*, XIX, 325-327; *Notes d'étym. bret.* 73.

L'étymologie celtique suggérée par M. Thurneysen, *Keltoromanisches* 99, cf. 85, 86, n'a plus de vraisemblance. *Fringal* vient du franç. *fringuer* (cf. *Gloss.* 246).

2. Un mot voisin est *fringotiff*, par lequel le *Nomenclator* rend

« fringotter », et qu'il fait suivre de *fredounif* (p. 214). Châl. *ms.* a de même *fringotein* « fredonner ».

Le P. Maun. n'a que *fringoli* « fredonner »; de même D. Le Pelletier, qui rattache ce mot à *fringa*, par une explication qui se trouve aussi dans R[el] *ms.* : « gambader en chantant, donner toute liberté à sa voix... ». Le Gon., dans son premier dictionnaire, n'a également que *friñgol*, m. pl. *iou*, « fredon, roulade »; *friñgoler* « celui qui fredonne, qui fait des roulades »; *friñgoli*, v. n. « fredonner, faire des fredons, des roulades ». Mais son dictionnaire franç.-bret. porte *friñgol*, *friñgot*, m. pl. *ou*, (avec exemple de *friñgolou*), *friñgolérez*, m. pl. *ou* « fredon »; *friñgoli*, *friñgoti* « fredonner »; la seconde édition du dict. bret.-franç. a *friñgol*, *friñgot*, pl. *iou* (avec ex. de *fringoliou*) « fredon »; *friñgoli* ou *friñgoti* « fredonner ». Le P. Grég. donne : *fringol*, pl. *ou*, *fringolérez*, pl. *-erezou*, *fringotérez*, pl. *ou* « fredon »; *fringoli*, *fringoti* « fredonner »; *fringoler*, *fringoter*, pl. *yen* « fredonneur »; *fringolus*, *fringotus* « (voix) qui fredonne ». Troude n'a que *fringol*, etc.; de même M. du Rusquec, qui donne *fringolérez* m. pl. *iou* « roulade ».

On lit dans *Buez santez Genovefa*, Lannion, 1864, p. 31 : *Al lapouçzet... a dalc'h da fringoli* « là les oiseaux ne cessent de gazouiller ».

Pictet, *Origines indo-européennes*, 2e édit., I, 610, voit dans *friñgol*, *friñgoli*, une onomatopée voisine de celle qui a donné lieu au lat. *fringilla* « pinson ». Je crois que *friñgoli* et *friñgoti* sont pris au français. Cf. v. franç. *fringotter*, *frigotter* « crier comme le pinson »; *fringotes* « fredon (de la flûte) », God.; provençal *fringouta*, *fringoula* « frétiller », Mistr., etc. (Kœrting, n° 3993).

LII. TIGNOL, TIGNOLIC.

Le Dictionnaire de l'A. traduit en vannetais par *tignole* m., pl. *-leu* les mots « esquif, gondole, nacelle, pirogue », et, au supplément, « filadiere »; ce suppl. a aussi le diminutif *tignolic* m. pl. *-igueu*, « acon ». Le *Vocabulaire* vannetais de 1863 donne *tignol* « plate » (en terme de marine), p. 10, et *un tignol* « une nacelle », 52 (*id.*, p. 56, dans l'édition de 1846). Ce mot est inconnu des autres dialectes.

Le *Dictionnaire national* de Bescherelle aîné, 4e éd., Paris, 1856, et le *Complément* du dict. de l'Académie, Paris, 1876, donnent : *tignol* m. « petit bateau employé dans le Morbihan pour pêcher à la fouane ». Larousse a le même article, sauf que dans sa définition il a substitué à « dans le Morbihan » les mots moins précis « sur les côtes de Bretagne ».

J.-Ch. Laveaux, *Nouveau dict. de la langue franç.*, Paris, 1820, avait donné *tignolle* f. « petit bateau dont on se sert dans le Mor-

bihan pour pêcher avec la fouane». M. Ant. Thomas cite, *Romania*, xxxi, 430, *tignole* d'après le *Dict. franç.-all.* de Mozin (1812).

Ni Littré ni Jal n'offrent rien de semblable.

C'est une variante de *tillolle* f. «petit bateau très léger, terminé en pointe à ses extrémités, pour pêcher dans les endroits où il y a très peu d'eau», Littré. Celui-ci donne aussi *tillotte;* le *Complément* de l'Acad. a *tillotte* ou *tillote* f. Ces mots manquent aussi à Jal.

La dérivation en *-olle* est assurée, d'ailleurs, par le béarnais *tiholo, tilholo* f. «petit bateau de pêche très léger et terminé en pointe à ses extrémités, canot», *tihoulié, tilhoulè* «canotier, batelier, pêcheur», à Bayonne, selon M. Mistral, qui compare le franç. *tille* «petit tillac». M. K. Kemna, *Der Begriff «Schiff» im Franzœsischen*, Marbourg, 1901, p. 78, signale *tillolle* comme plus rare que *tillotte*, qu'il propose de tirer du v. fr. *tillot* «tilleul». M. A. Thomas regarde les formes avec *t* comme de «simples coquilles typographiques»[1].

Le v. franç. *tillole, teillole* et *tignolle* f. «pied-de-biche, cric ou moufle servant à tendre l'arbalète» God. a une histoire phonétique analogue, s'il n'est pas le même mot. Cf. aussi *tignoler* «v. n. mesurer les distances au jeu de canettes», en vendômois, P. Martellière?

Le van. présente un traitement tout semblable de *lh* dans *fignol* = *filhol* «filleul», *Gloss.*, 238, mais il a pu prendre cette forme à une variété romane, comme *tignol.* C'est à peu près l'inverse de van. *orlemantt* = ornement, *Glos.* 453, ce qui n'est pas non plus nécessairement une dissimilation bretonne : cf. limousin *garlimen* = provençal *garnimen* (A. Thomas, *Étym. limousines*. dans la *Revue des parlers populaires*).

LIII. TORPEZ, TORBÉSS.

Pel. donne *tawlpez*, sing. *tawlpezen*, pl. *tawlpezennou* «Fiente de cheval, bouze de bœuf, ou de vache désséchée au soleil, pour faire du feu, selon la coûtume du pays, où le bois manque. On donne encore ce nom à la farine, qui a été humide et comprimée, et qui se tire par motes»; il décompose le mot en *tawl* «jet», *pez* ou *pès* «pièce». Il a encore *torpez* «Motes composées de bouzes de vache, et d'écorces de lin ou de chanvre, et desséchées au soleil pour en faire du feu. On le dit aussi de toutes autres motes propres à cet usage; et même de la farine, que l'humidité et le tems ont renduë comme des motes... M. Roussel, de qui j'ai

[1] L'article *Tillottes* de l'*Encyclopédie* (1765) peut laisser des doutes à cet égard. Les deux formes *tillolle* et *tillotte* rappellent *barquerolle* et *barquerotte*.

appris ce mot usité en Léon, vouloit que le François *Tourbe* en vînt». Et après avoir comparé en gall. *torpell* «massula», *talp* «massa», il essaye une composition par *tôr* «terre» ou *torr* «fracture» et *pez* «pièce, fragment», en ajoutant que c'est peut-être le même mot que *tawlpez.*

Roussel *ms.* porte : «*Tawlpez* v : *glaouat*», qu'il explique exactement comme Pel., avec la même étymologie; et «*Torpez* v : *glaouat*», avec les deux premières phrases de Pel. (en ajoutant «ou sans écorces» après «chanvre»).

Le Gon. renvoie de *tolpez* à *torpez*, m., sing. *torpézen*, *tolpézen*, pl. *torpézennou*, *torpez.* Troude, au contraire, préfère *tolpez.* Au commencement de cet article *tolpez*, *torpez*, Mil. *ms* ajoute : «est une espèce de grosse galette cuite sur la poële»; et à la fin : «le mot *tolpez* est de Santec, annexe de Roscoff».

L'A. donne en van. *torbéss* f. «tourbe».

J'ai expliqué ces mots, *Gloss.*, 677, comme venant de la même origine germanique que le franç. *tourbe.*

M. Henry, *Lexique*, 267, dit que *torpez* pourrait être un composé de type ancien, **taouarc'h-péz.*

Mais ceci ne peut pas s'appliquer au van. *torbéss*, le correspondant de *péz* dans ce dialecte étant *péh.* Et l'on ne voit rien qui engage à séparer *torbéss* de *torpez*, etc. Le *p* se retrouve dans des formes romanes : cf. *tourpe* «motte faite avec la tannée qu'on retire des cuves où l'on met les cuirs», *Dict. rouchi-français*, 2ᵉ éd., 1826. Je crois que les mots bretons sont empruntés au français. *Torbéss* représente régulièrement le pluriel v. franç. *torbes*, cf. *Rev. celt.*, VI, 388, 389.

LIV. TOUDOUS; PENN-DOSSÊC.

Le P. Grégoire donne à *toudous freilh* le sens de «garniture de cuir qu'on met sur le manche et sur la gaule du fléau». Troude a en cornouaillais *toudous freilh* m. «garniture en cuir du fléau».

Ce mot est d'origine française, et identique à *toudou*, *tedou* m. «manche de fléau à battre le blé» (mal impr. *le lait*), en Rouergue; *toudos* m. «bout d'un balai», à Toulouse; (prov.) *tadosso* f. «gros bout d'une chose, comme d'un bâton ou d'une massue», Mistr. Cf. poitevin *toulé*, *toulot* m. «manche de fléau à battre le grain», en 1758 «toullos à battre blé», abbé Lalanne; blaisois *tou* m. «le manche du fléau à battre le grain», A. Thibault (qui le tire du lat. *telum*).

La dernière partie de *toudou*, *tadosso*, serait-elle le franç. *dos?* Elle peut se trouver dans le van. *penn-dossêc*, *bah penn-dossêc* ou *penn-doussêc* «massue», *Gloss.*, 477, = (bâton) à bout renflé?

LV. PEUFA, FUC'HAL.

M. l'abbé Biler m'a appris l'expression trécoroise *peufa* « souffler de colère », en parlant d'un chat. On imite le même son d'une autre façon dans le léonais *fuc'ha*, cf. *Mém. Soc. Ling.*, XI, 101, 102, en haut-Léon *fuc'hal*. *Peufa* rappelle en franç. *pouffer*, *bouffer*, etc., et aussi le néologisme *teuf-teuf*. Cf. *Notes d'étym. bret.*, nos 53, 69.

É. ERNAULT.

I

INDEX.

GÉNÉRALITÉS.

A. — LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

GREC ANCIEN.

GREC MODERNE.

LANGUES ITALIQUES.

LATIN.

LANGUES ROMANES.

ROUMAIN.

ESPAGNOL.

FRANÇAIS.

LANGUES CELTIQUES.

GAÉLIQUE.

CORNIQUE.

BRETON ARMORICAIN.

LANGUES GERMANIQUES.

VIEUX HAUT-ALLEMAND.

MOYEN HAUT-ALLEMAND.

ALLEMAND MODERNE.

VIEIL ISLANDAIS.

LANGUES LETTO-SLAVES.

LITHUANIEN.

SLAVE.

BULGARE.

SERBE.

TCHÈQUE.

LANGUE ARMÉNIENNE.

LANGUES INDO-IRANIENNES.

SANSCRIT.

ZEND.

B. — LANGUES SÉMITIQUES ET CHAMITIQUES.

D. — LANGUES DE L'EXTRÊME-ORIENT.

CHINOIS.

E. — LANGUES DIVERSES.

MALGACHE.

II

LEXIQUE DES MOTS ÉTUDIÉS.

A. — LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

GREC ANCIEN.

GREC MODERNE.

LANGUES ITALIQUES.

OSQUE.

OMBRIEN.

PELIGNIEN.

LATIN.

LANGUES ROMANES.

ROUMAIN.

ITALIEN.

ESPAGNOL.

PORTUGAIS.

FRANÇAIS.

BLAISOIS.

HAUT-BRETON.

DAUPHINOIS.

LORRAIN.

LYONNAIS.

PARLERS DU MAINE.

VENDÔMOIS.

WALLON.

CRÉOLE DE MADAGASCAR.

ARGOT FRANÇAIS.

LANGUES CELTIQUES.

GAULOIS OU VIEUX CELTIQUE.

IRLANDAIS.

GAÉLIQUE D'ÉCOSSE.

GALLOIS.

CORNIQUE.

BRETON.

LANGUES GERMANIQUES.

GOTHIQUE.

ANGLO-SAXON.

ANGLAIS.

VIEIL ISLANDAIS.

NÉERLANDAIS.

LANGUES LETTO-SLAVES.

I. — LANGUES LETTO-PRUSSIENNES.

VIEUX PRUSSIEN.

LITHUANIEN.

LETTE.

II. — LANGUES SLAVES.

VIEUX SLAVE.

BULGARE.

SERBE.

MACÉDONIEN.

TCHÈQUE.

POLONAIS.

RUSSE.

PETIT RUSSIEN.

LANGUE ALBANAISE.

LANGUE ARMÉNIENNE.

LANGUES INDO-IRANIENNES.

SANSCRIT.

PRACRIT.

ZEND.

VIEUX PERSE.

PEHLVI.

PERSAN MODERNE. (Voir 209, 210.)

MÈDE.

AFGHAN.

C. — LANGUES OURALO-ALTAÏQUES.

FINNOIS.

MAGYAR.

TURC.

MONGOL.

D. — LANGUES DIVERSES.

ÉTRUSQUE.

TABLE DES AUTEURS.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME ONZIÈME

PREMIER FASCICULE



PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

1899

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER FASCICULE

Études critiques sur les Sources de l'Histoire carolingienne par G. MONOD, membre de l'Institut. Première partie : *Introduction. — Les annales carolingiennes.* Premier livre : *Des origines à* 829. Un volume grand in-8°. — Prix . . . . 6 fr.

Dictionnaire phraséologique de la langue française à l'usage des Français et des Russes et en géneral de tous ceux qui parlent et écrivent en Français, par A. PACHALERY. Premier fascicule : *A-Azor.* Un volume grand in-8°. — Prix. . . . . 5 fr. 50

Futuh el-Habacha *des conquêtes faites en Abyssinie au* XVI*e siècle.* Par l'Imam MUHAMMAD-AHMAD dit GRAGNE. Version française de la Chronique Arabe du Châhab ad-Dîn Ahmad, publication commencée par A. D'ABBADIE, de l'Institut de France, terminée par le Dr P. PAULITSCHKE, de l'Université de Vienne. Un volume in-8. — Paris. . . . . 20 fr.

Les Passions allemandes du Rhin *dans leur rapport avec l'ancien théâtre français*, par M. WILMOTTE, professeur à l'Universite de Liège. Un volume in-8°. — Prix. . . . . 3 fr.

Essais de Philologie française par A. THOMAS, maître de conférences à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes. Un volume in-8° — Prix. . . . . 7 fr.

L'Alsace au dix-septième siècle *Au point de vue géographique, historique, administratif, économique, social, intellectuel et religieux*, par R. REUSS, maître de conférences à l'Ecole des Hautes-Etudes, ancien bibliothécaire de la ville de Strasbourg. Deux forts volumes grand in-8°. — Prix.. . 38 fr.

Le Musée de la conversation par ROGER ALEXANDRE, 3e édition, revue et augmentee de nombreux articles. Ouvrage honore d'une mention par l'Académie française, Concours de Jouy, 1891. Un fort volume in-8°. — Prix. . . . . 7 fr.

Un prospectus comprenant la liste alphabétique des articles contenus dans l'ouvrage sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

Glossaire Moyen Breton Par E. ERNAULT, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers, lauréat de l'Institut. Deuxième edition corrigee et augmentee. Un volume grand in-8°, en 2 parties. — Prix. . . . . . . 30 fr.

Dictionnaire du langage populaire **Verduno-Chalonnais** (S.-et-L.), par F. FERTIAULT (Verdunois). Un fort volume in-8°. — Prix. . . . . 15 fr.

Répertoire méthodique du Moyen Age français *Histoire, Littérature, Beaux-Arts*, par A. VIDIER, élève de l'Ecole des Chartes. Deuxième année, 1895. (Extrait du *Moyen âge*, année 1896). Un volume grand in-8°. — Prix. . . . . 4 fr.

Chrestomathie de l'Ancien Français par L. CONSTANS **(IXe-XVe siècles).** Deuxième édition revue et considérablement augmentée. Un fort volume in-8° cartonné. — Prix. . . . 7 fr.

Dictionnaire de l'ancienne Langue française **(IXe-XVe siècles)**, par F. GODEFROY. Livraisons 1 à 93. — La livraison . . . . 5 fr.

Chartres. — Imprimerie Durand, rue Fulbert.

MÉMOIRES

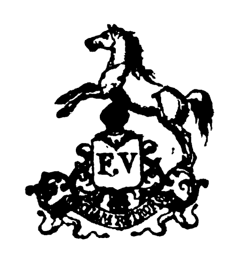
DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

TOME DOUZIÈME

SIXIÈME FASCICULE



PARIS (2e)

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

1903

TABLE DES MATIÈRES

DU SIXIÈME FASCICULE

Le parler populaire dans la commune de Thaon (Calvados) (phonetique, morphologie, syntaxe, folk-lore) suivi d'un lexique alphabétique de tous les mots étudiés, par C. GUERLIN DE GUER. Un volume grand in-8°. Prix. . . . . **16 fr.**

Histoire de la sculpture en Languedoc du XIIe et du XIIIe siècle, par A. MARIGNAN. Un volume gr. in-8°. — Prix. . . . . . . **5 fr.**

Études sur le théâtre français du XIVe et du XVe siècle. La comédie sans titre, publiée pour la première fois d'après le manuscrit 8163 de la Bibliothèque nationale et les miracles de Notre-Dame par personnages, par E. ROY. Un fort volume in-8°. Prix. . . . . **10 fr.**

Les influences celtiques avant et après Colomban, par C. RŒSSLER. Un vol. in-8 bibliophile, avec 8 pl. hors texte. — Prix. . . . . . **10 fr.**

Les vieux chants populaires scandinaves. Étude de littérature comparée. Tome II. Époque barbare, la legende divine et héroique, par L. PINEAU, docteur ès lettres. Un fort vol. gr. in-8. — Prix. . . . . **15 fr.**

Essai sur un patois vosgien (5e section) supplément au dictionnaire phonétique et étymologique et petit programme de recherches sur les patois vosgiens, par N. HAILLANT. Brochure in-8. — Prix. **0 fr. 75**

Sobriquets, prénoms et noms de famille patois d'un village vosgien. (Uremenil près Epinal), par le même. Brochure in-8. — Prix.. . . . . **0 fr. 50**

Dictionnaire savoyard, publié sous les auspices de la Société florimontane, par A. CONSTANTIN et J. DESORMAUX. Un fort vol. gr. in-8. Accompagné d'une carte des localités citées (départements de la Savoie et de la Haute-Savoie) et d'une bibliographie des textes patois et des travaux concernant les parlers savoyards. — Prix. . . . . **10 fr.**

Le Roman de Flamenca, publié d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque de Carcassonne, traduit et accompagné d'un vocabulaire. Deuxieme edition entièrement refondue, par P. MEYER, membre de l'Institut. Tome I contenant le texte et le vocabulaire. Un volume petit in-8 broché. — Prix. . . . . **9 fr.**

Histoire d'un chant populaire bourguignon, par F. FERTIAULT. Seconde édition considérablement augmentee. In-4. — Prix. . . . . **4 fr.**

Rimes bourguignonnes, par le même. In-8°. — Prix. . . . . . **3 fr.**

Études sur la civilisation française. La société mérovingienne, le culte des saints sous les Mérovingiens, par A. MARIGNAN. Deux volumes grand in-8°. — Prix. . . . . . . **20 fr.**

Dictionnaire de l'ancienne Langue française (IXe-XVe siècles), par F. GODEFROY. Tome X. — Prix.. . . . . **55 fr.**

Essais de Philologie française par A. THOMAS, chargé de Cours à l'Université de Paris et à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes. Un volume in-8. — Prix.. . . . . **7 fr.**

Petite Grammaire bretonne avec des notions sur l'histoire de la langue et sur la versification, par E. ERNAULT. Un volume in-16 cartonne. — Prix. . . . . **1 fr.**

Glossaire Moyen Breton, par le même. Deuxième édition corrigée et augmentée. Un volume grand in-8°, en 2 parties. — Prix. **30 fr.**

Annuaire de l'École pratique des Hautes Études *(Section des Sciences historiques et philologiques).* Année 1903. Contenu : CALENDRIER, DOCUMENTS, RAPPORTS. — C. CLERMONT-GANNEAU. Où était l'embouchure du Jourdain à l'epoque de Josué ? — A. MEILLET. Auguste Carrière. Un volume in-8. — Prix.. . . . . **2 fr.**

Chartres. — Imprimerie Durand, rue Fulbert.


Stanford University Libraries
3 6105 010 189 277